This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BP 346.1

Bd. Mar. 77

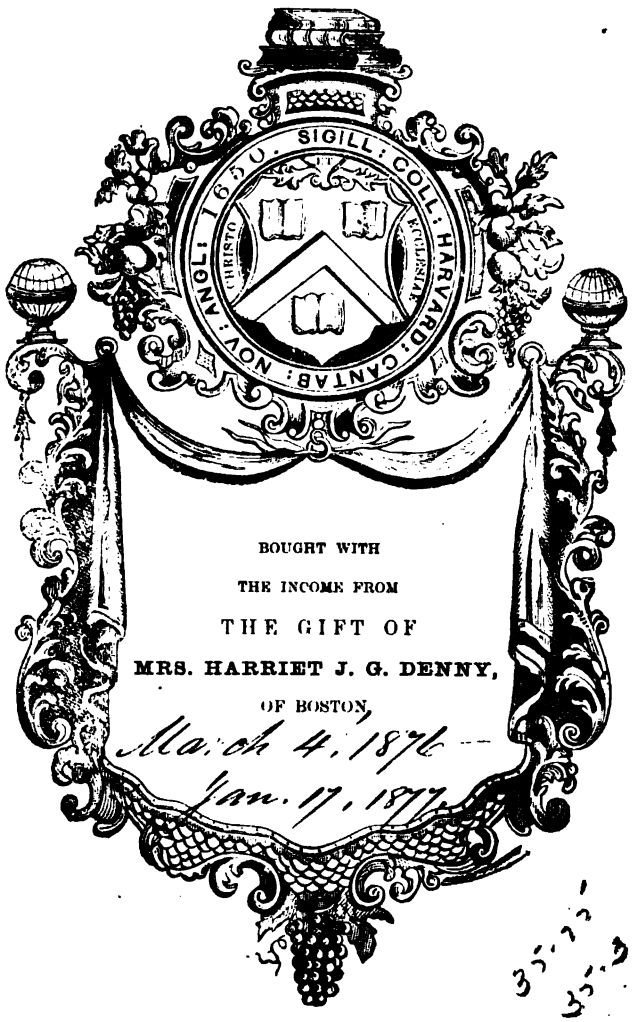

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE GIFT OF
MRS. HARRIET J. G. DENNY,
OF BOSTON,
March 4, 1876 --
Jan. 17, 1877

35.72
35.3

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME QUATRIÈME. — XVIIe DE LA COLLECTION

PREMIÈRE LIVRAISON. — JUILLET

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

35, RUE DE GRENELLE, 35

1876

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE JUILLET

I. — ROMANS, CONTES & NOUVELLES, par M. FIRMIN BOISSIN.

II. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — AUGUSTE NICOLAS : La Raison et l'Evangile, suivi de considérations sur les universités catholiques (p. 33).

Sciences & Arts. — M. DUPONT-WHITE : La Centralisation (p. 34). — PIETRO ELLERO : Scritti politici (p. 35). — CESARE CANTU : Attenzione ! Riflessi di un popolano (p. 36). — EUGÈNE FROMENTIN : Les Maîtres d'autrefois. Belgique, Hollande (p. 37). — AMBROISE FIRMIN-DIDOT : Les Drevet ; catalogue raisonné de leur œuvre (p. 38). — ACHILLE DU CLÉSIEUX : Armelle (p. 38). — A. DU CHATELLIER : La Mort de Louis XVI (p. 40). — LÉON MOY : Etude sur les plaidoyers d'Isée (p. 40).

Histoire. — Mgr MISLIN : Les Saints-Lieux. Pèlerinage de Jérusalem (p. 42). — J. DES GODINS DE SOUHESMES : Tunis ; histoire, mœurs, gouvernement, etc. (p. 43). — ALLARD : Les Esclaves chrétiens depuis les premiers temps de l'Eglise jusqu'à la in de la domination romaine en Occident (p. 44). — LUCIEN DOUBLE : L'Empereur Haude (p. 46). — Analecta sacra spicilegio Solesmensi parata, edidit JOANNES BAPTISTA PITRA (p. 47). — A. LECOY DE LA MARCHE : Le Roi René, sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires (p. 49). — Comte DE COSNAC : Souvenirs du règne de Louis XIV (p. 59). — V. TISSOT : Voyage au pays des milliards (p. 52). — LE MÊME : Les Prussiens en Allemagne (p. 52). — VICTOR DE SAINT-HENIS : L'Ennemi héréditaire (p. 52). — DOMENICO CARUTTI : Storia della diplomazia della corte di Savoia (p. 54). — Le Père LESCŒUR : L'Eglise catholique en Pologne sous le gouvernement russe (p. 54).

BULLETIN. — Comtesse DE FLAVIGNY : La première communion ; Règlement de vie pour la persévérance (p. 57). — AUGUSTIN LARGENT : Elévation à saint Joseph pour tous les jours du mois de mars (p. 58). — Mgr ISOARD : Deux mots sur l'enseignement de la religion (p. 58). — MAURICE PUJOS : La Loi et l'Instruction gratuite, laïque, obligatoire (p. 58). — E. ALLAIN : L'Instruction primaire avant la Révolution (p. 59). — Comte DE MONTALEMBERT : Les Moines (p. 59). — ALFRED DESTEXHE : Mémoire couronné par la Société nationale d'éducation de Lyon, au concours de 1873, en réponse à la question suivante : Exposer les avantages qu'aurait la création de conférences pédagogiques entre instituteurs, etc. (p. 59). — ALEX. DE SAINT-ALBIN : L'Ouvrier dans la société chrétienne (p. 60). — L'abbé TIMON-DAVID : Méthode de direction des œuvres de la jeunesse, etc. (p. 60). — Le R. P. MARIN DE BOYLESVE : Appel contre l'esprit du siècle (p. 61). — Mgr l'évêque d'Orléans : Où allons-nous ? (p. 61). — C. BOUTRY : Petits livres pour le temps présent ; L'indépendance (p. 61). — HIPPOLYTE MAGEN : Histoire populaire de la Révolution française (p. 62). — EMM. DE SAINT-ALBIN : Histoire de la Révolution (p. 62). — Les Hommes de la Révolution, par un publiciste (p. 63). — A. VUILLETET : Garibaldi en France (p. 63). — HENRY D'IDEVILLE : Les Prisonniers de la Commune ; Extraits inédits du journal d'un diplomate (p. 64). — Les véritables responsabilités ou Lettres d'un bon Français à un anarchiste déguisé (p. 64). — RENÉE DE LA RICHARDAYS : Venise et l'Espagne (p. 64). — VICTOR DE STENAY : Louis XVII vengé (p. 65).

IV. — VARIÉTÉS. — Bibliographie raisonnée de l'Académie française, par M. RENÉ KERVILER [suite] (p. 65).

V. — CHRONIQUE. — Nécrologie : George Sand ; Mgr Haneberg ; MM. Palacky, Fréd. Diez, Samarine, Léopold Giraud, J. Mareschal, Pictet, etc. — Institut. — Faculté des lettres de Paris. — Concours. — Congrès. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Livres mis à l'Index. — Quelques desiderata dans les recueils d'Epîtres et d'Evangiles. — Les grandes nuits de Sceaux. — Collection sicilienne. — Bibliographie des vocabulaires de dialectes italiens. — Un petit volume de M. Ch. Nisard. — Croyances populaires. — Silhon et Gombaud. — Une étude sur Caumartin. — Le cardinal Arborio de Gattinara. — Le Livre des morts. — La Presse périodique en Hongrie. — Bibliographie de la guerre franco-allemande. — Les Livres des bibliothèques de l'Europe. — Faits divers. — Publications nouvelles. — Publications annoncées.

VI. — CORRESPONDANCE. — Bibliographie des œuvres de Leibniz (p. 91).

VII. — QUESTIONS & RÉPONSES. — QUESTIONS : La fausse Jeanne d'Arc. — Centon epistolario. — Tribunaux de la basse loi. — Bojardo faux-monnayeur. — Les Epées célèbres. — Les Peuples ont le gouvernement qu'ils méritent. — Sur un mot prononcé en 1848. — Traduction du Saint Bernard de Montalembert. — Origine des toasts. — Les Lettres d'Alain de Solminihac à saint Vincent de Paul. — D'Arc et Darc ? — Saint Anselme. — Droit d'association. — RÉPONSES : Ouvrages sur la métallurgie. — Le Chancelier d'Aguesseau. — Poëme de saint Avite.

POLYBIBLION

REVUE

*BIBLIO*GRAPHIQUE UNIVERSELLE

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME QUATRIÈME

(DIX-SEPTIÈME DE LA COLLECTION.)

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1876

BP 346.1

Denny Fund.
March 4. 1876—
Jan. 17, 1877.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ROMANS, CONTES ET NOUVELLES.

L'Auberge du monde. Le colonel Chamberlain. La marquise de Lucilière. Ida et Carmelita. Thérèse; par HECTOR MALOT. Paris, Dentu, 1876, 4 vol. in-18 j., de 374, 422, 462, 450 p. Prix : 12 fr. — *Les Compagnons du Désespoir*, par A. DE LAMOTHE. Paris, Blériot, 1876, 3 vol. in-18 de 268, 182 et 270 p. Prix : 6 fr. — *Les Chevaliers de l'Écritoire*, par RAOUL DE NAVERY. Paris, Blériot, 1876, in-18 de 314 p. Prix : 3 fr. — *La Femme sans Dieu*, par ALFRED DES ESSARTS. Paris, V. Palmé, 1875, in-18 de 324 p. Prix : 3 fr. — *Le Gladiateur ou les Communeux de Rome ancienne*, par A. QUINTON. Paris, Lethielleux, 1876, in-12 de 552 p. Prix : 3 fr. 50. — *Le Lieutenant aux gardes*, par PAUL SAUNIÈRE. Paris, Dentu, 1876, in-18 j., de 376 p. Prix : 3 fr. — *Calby ou les Massacres de septembre*, par F. DE BOAÇA. Paris, Tolra, 1875, in-12 de 315 p. Prix : 2 fr. 50. — *Le Capitaine philosophe*, par MARCEL TISSOT. Paris, Ch. Blériot, 1876, in-18 de 306 p. Prix : 3 fr. — *Le Capitaine aux mains rouges*, par RAOUL DE NAVERY. Paris, Adrien Le Clere, in-12 de 351 p. Prix : 2 fr. 50. — *Gavotte*, par PAUL FÉVAL. Paris, Dentu, 1876, in-18 j., de 342 p. Prix : 3 fr. — *Le Sergent d'Armagnac*, par A. FIÉVÉE. Paris, E. Plon, 1876, in-18 j., de 332 p. Prix : 3 fr. 50. — *Jean-nu-Pieds*, par ALBERT DELPIT. Paris, 1876, 2 vol. in 18 j., de 410 et 398 p. Prix : 6 fr. — *Jack*, par ALPHONSE DAUDET. Paris, Dentu, 1876, 2 vol. in-18 j., de 396 et 368 p. Prix : 6 fr. — *Fromont jeune et Risler aîné* (3e édit.), par LE MÊME. Paris, Charpentier, 1876, in-12 de 388 p. Prix : 3 fr. 50. — *Les Bâtards. Frémès*, par GÈNE-MUR. Paris, Arnould, 1876, in-18 de 148 p. Prix : 2 fr. — *Le Fiancé de Mlle de Saint-Maur*, par VICTOR CHERBULIEZ. Paris, Hachette, in-18 j., de 302 p. Prix 3 fr. 50. — *Un Mariage dans le monde*, par OCTAVE FEUILLET. Paris, C. Lévy, 1875, in-18 j., de 337 p. Prix : 3 fr. 50. — *Le Livre à serrure*, par AMÉDÉE ACHARD, Paris, C. Lévy, 1876, in-18 j., de 265 p. Prix : 3 fr. 50. — *L'Avocat Bayadère*, par GOURDON DE GENOUILHAC. Paris, Dentu, 1876, in-18 j., de 388 p. Prix : 3 fr. — *Madame Desgrieux*, par LÉONCE DUPONT. Paris, Dentu, 1875, in-18 j., de 287 p. Prix : 3 fr. — *La Famille de Saviyny*, par ELIE BERTHET. Paris, Dentu, 1875, in-18 j., de 380 p. Prix : 3 fr. *Les Vies brisées*, par A. G. BOUTELLEAU. Paris, Bouhoure, 1876, in-12 de 260 p. Prix : 3 fr. — *Une Femme sans cœur*, par Mme RENEY-LEBAS. Paris, Sandoz, 1876, in-18 de 252 p. Prix : 3 fr. — *Elisabeth*, par DOROTHÉE DE BODEN. Paris, Périsse frères, 1876, in-18 j., de 276 p. Prix : 2 fr. 50. — *Eugène Laurent*, par J. D'ARSAC. Paris, E. Plon, 1876, in-18 de 186 p. Prix 2 fr. — *Le Robinson d'eau douce*, par JEAN GRANGE. Paris, Haton, 1876, in-18 de 290 p. Prix : 2 fr. 50. — *L'Oncle Ambroise*, par UN PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE, Paris, Jules Vic, 1876, in-18 j., de 315 p. Prix : 2 fr. 50. — *Le Roman d'une jeune fille pauvre*, par ELISA GAY. Paris, Lethielleux, 1875, in-18 de 328 p. Prix : 2 fr. — *Les Couteaux d'or*, par PAUL FÉVAL. Paris, Dentu, 1876, in-18 j., de 384 p. Prix : 3 fr. — *Les Bisons blancs*, par GUSTAVE AIMARD. Paris, Dentu, 1876, in-18 j., de 331 p. Prix : 3 fr. — *Le Crime de Maltaverne*, par CHARLES BUET. Paris, Olmer, 1876, in-18 j., de 315 p. Prix : 3 fr. — *Lucy*, par C. DE BEUGNY D'HAGERUE. Paris, Blériot, 1876, in-18 j., de 315 p. Prix : 3 fr. — *Les Drames de la misère*, par RAOUL DE NAVERY, Paris, Ch. Blériot, 1876, 2 vol. in-18 de 372 et 366 p. Prix : 6 fr. — *La Famille Kersanne*, par Mme LOUISE DORVAL. Paris, Bray et Retaux, 1876, in-18 de 287 p. Prix : 3 fr. — *La Dame voilée*, par EMILE RICHEBOURG. Paris, Dentu, 1876, in-18 j., de 372 p. Prix : 3 fr. — *Le Serment de Madeleine*, par CHARLES DESLYS, Paris, Dentu, 1875, in-18 j., de 310 p. Prix : 3 fr. — *Les Vertiges*, par CAMILLE GROS. Paris, Sartorius, 1876, in-12 de 402 p. Prix : 3 fr. — *Le Coup de pouce*, par F. DU BOISGOBEY, Paris, Dentu, 1876, in-18 j., de 392 p. Prix : 3 fr. — *Les Métamorphoses de Féruc-l'Estrange*, par MÉLANIE BOUROTTE. Paris, Didier, 1876, in-12 de 258 p. Prix : 3 fr. — *Grandeur et décadence d'une oasis*, par CH. WALLUT. Paris, Albanel, 1876, in-12 de 287 p. Prix : 3 fr. — *Les Soirées fantastiques de l'artilleur Baruch*, par A. SALIÈRES. Paris, E. Plon, in-18 de 345 p. Prix : 3 fr. — *Les Reliques vivantes*, par IVAN TOURGUENEFF, Paris, Hetzel, 1876, in-18 j., de 284 p. Prix : 3 fr. — *La Loi de Dieu*, par CHARLES DESLYS. Paris, Didier, 1876, in-12 de 420 p. Prix : 3 fr. 50. — *La Balle d'Iéna*, suivie d'autres nouvelles, par LE MÊME. Paris, Ch. Blériot, 1876, in-12 de 282 p. Prix : 3 fr. — *Le Parrain d'Antoinette. Les deux laides. Marguerite au prieuré*, par Mlle MARIE MARÉCHAL. Paris, Ch. Blériot, 1876, in-18 de 360 p. Prix : 3 fr. —

Triomphes de femmes (*Violette, la Fille de mon ennemi, l'Orage*), par ETIENNE MARCEL. Paris, Ch. Blériot, 1876, in-18 de 354 p. Prix : 3 fr. — *Souvenirs de femme*, par MARIA BOGOR. Paris, Sandoz, 1876, in-12 de 305 p. Prix : 3 fr. 50. — *La Chasse aux souvenirs*, par le marquis DE CHERVILLE. Paris, Didot, 1876, in-12 de 356 p. Prix : 3 fr. — *La Revanche du mari*, recueil de nouvelles, par GEORGES VAUTIER. Paris, Ghio, 1876, in-18 de 292 p. Prix : 3 fr. — *Honneur et Patrie*, nouvelles militaires, par EMILE RICHEBOURG. Paris, A. Sagnier, 1875, in-12 de 298 p. Prix : 3 fr. — *Contes d'automne*, par LE MÊME. Paris, E. Plon, 1876, 2 vol. in-32 de 184 p. Prix : 1 fr. 50. — *Contes émouvants*, par CONSTANT AMÉRO. Paris, Didier, 1875, in-12 de 324 p. Prix : 3 fr. — *Les Filles de lord Oakburn*, par HENRY WOOD [trad. de l'anglais] par L. BOCHET. Paris, Hachette, 1876, 2 vol. in-18 j., de 318 et 325 p. Prix : 2 fr. 50. — *Pauvre Lucile*, par WILKIE COLLINS [trad. de l'anglais]. Paris, Hachette, 1876, 2 vol. in-18 j., de 262 et 218 p. Prix : 2 fr. 50. — *Drakenstein*, par L'AUTEUR des *Légendes d'Alsace* [traduit de l'allemand par ROSSEUW-SAINT-HILAIRE]. Paris, Bonhoure, 1876, in-18 de 104 p. Prix : 1 fr. — *La seconde femme*, par E. MARLITT [traduit de l'allemand, par Mme EMMELINE RAYMOND]. Paris, Didot, 1876, 2 vol. in-12 de 310 et 312 p. Prix : 6 fr. — *Le Major Frans*, scènes de la vie néerlandaise, d'après Mme BOOSBOOM-TOUSSAINT, par ALBERT RÉVILLE. Paris, E. Plon, 1875, in-18 de 232 p. Prix : 3 fr.

Nous trouvons, dans un roman de M. Jean Grange, dont nous parlerons plus loin, ces ingénieuses comparaisons : « Avez-vous jamais réfléchi à tout ce qu'ont de commun une pharmacie et une bibliothèque? Les rapports sont nombreux, je vous assure, et la ressemblance est frappante. La pharmacie contient des remèdes et des poisons; la bibliothèque également. La pharmacie renferme beaucoup de narcotiques, c'est-à-dire des drogues propres à faire dormir. La plus mince bibliothèque en contient bien davantage. » Les réflexions pittoresques de l'auteur du *Robinson d'eau douce* s'appliquent absolument à la collection des romans de tout genre dont nous allons donner une succincte analyse. Il en est d'excellents; il en est d'insignifiants; il en est de dangereux et de malsains. En toute impartialité, nous signalerons les uns et les autres.

— Commençons par le plus mauvais de tous, l'*Auberge du monde*, de M. Hector Malot. L' « auberge du monde, » on le devine, c'est Paris, que Mercier appelait de son temps la « guinguette de l'Europe. » L'*Auberge du monde* comprend quatre parties : *le Colonel Chamberlain, la Marquise de Lucilière, Ida et Carmélita, Thérèse.* L'action se passe dans les dernières années de l'Empire. Le colonel Chamberlain, Français d'origine, Yankee d'adoption et riche à millions de millions, vient à Paris, en 1867, à l'époque de l'Exposition universelle. Ce Chamberlain, qui a des velléités de puritanisme, débute par se faire voler au jeu la somme ronde de 150,000 francs, se prévaut de ses amours adultères avec une coquette de haut lignage (mais bien déchue), la marquise de Lucilière, se passionne pour une aventurière italienne, est sur le point d'épouser la fille d'un espion prussien, Ida Lazarus, libre-penseuse engouée de Strauss et de Schopenhauer, et finalement se marie avec sa cousine Thérèse, une petite grisette du faubourg Saint-Antoine, laquelle serait sympathique si l'on sentait vibrer en elle le moindre sentiment chrétien. Il est vrai

que Thérèse chrétienne eût déplu aux lecteurs du *Siècle*, qui ont eu la primeur de cette œuvre indigeste. M. Malot s'est bien gardé d'encourir les reproches de ses coreligionnaires. Il leur a servi des républicains et des républicaines, en veux-tu ? en voilà! Si encore c'étaient des personnages vivants ; mais non, sauf Denizot, le gamin de Paris, et Sorieul, publiciste qui n'écrit pas, péroreur d'estaminet, déclamateur de club, cerveau vide qui se grise de ses phrases sonores, il n'y a rien, dans ces quatre volumes, que des personnages de convention. L'*Auberge du monde* est à la fois un roman de commerce et un roman politique, tout à fait indigne de l'auteur de *Romain Kalbris*. On y vante sans cesse les millions de la jeune Amérique, toujours pour plaire aux démocrates du *Siècle*, qui ne détestent pas les billets de banque. Dieu du ciel! que nous sommes loin ici du brouet noir de Godefroy Cavaignac et d'Armand Barbès ! Ce n'est pas tout, le dénoûment de l'*Auberge du monde* est des plus perfides. Il ne tend à rien moins qu'à l'apothéose de la Commune, et l'on comprend très-bien pourquoi M. Hector Malot a fait de son bavard de Sorieul un caractère relativement honnête et consciencieux. Sorieul devient membre de la Commune. D'où la conclusion naturelle que ne manqueront pas de tirer les esprits faibles : « Il y avait des honnêtes gens dans le mouvement insurrectionnel de 1871. » Mais les pillages, les assassinats, les incendies ! — Ces horreurs, vous répond M. Malot, sont simplement le fait d'une poignée de bandits, repris de justice, évadés du bagne (parmi lesquels, remarquez bien ce détail, le protégé d'un sénateur impérial), tous gens sans aveu qui poursuivaient de ténébreux desseins ou des vengeances particulières. Les Sorieul ne sont pour rien dans ces infamies. Ils ont été les apôtres méconnus d'une grande idée. Ainsi se forment les légendes révolutionnaires. Ainsi, dans notre démocratie affolée et dévoyée, si on ne proteste hautement au nom de la vérité et de la morale publique, les Ferré, les Rigault et les Millière auront un jour leurs apologistes — comme les ont eus déjà les Danton, les Marat et les Robespierre.

— Tout autres sont les tendances des *Compagnons du désespoir*, de M. de Lamothe. Il y est bien question aussi des hommes de la Commune, mais on nous les montre tels qu'ils furent, avec leurs vices hideux, leurs convoitises grossières, leurs haines implacables. M. de Lamothe nous fait assister à la défaite de l'insurrection, à la condamnation des insurgés, à leur séjour sur les pontons et à leur transport en Nouvelle-Calédonie. Là, se développe une infernale société secrète dont le but est de massacrer les autorités de Nouméa et de faciliter l'évasion de tous les déportés. Les chefs de cette association voient leurs complots déjoués et sont condamnés à mort. Parmi les *Compa-*

gnons du désespoir, se trouvaient quelques égarés. A ceux-là, il est équitablement pardonné, et cette miséricorde amène le repentir. Le type de ces égarés est l'ouvrier Vincent qui, sous l'influence de sa pieuse femme, de l'abbé Vidal et d'une esclave kanaque, redevient ce qu'il fut autrefois, un brave et honnête travailleur. M. de Lamothe a intercalé dans son récit de curieux renseignements sur Nouméa, l'île des Pins et la Nouvelle-Calédonie. Ce roman a paru d'abord dans le journal l'*Ouvrier*. Il n'a pas besoin d'autre passeport pour pénétrer dans les bibliothèques catholiques à l'usage des classes laborieuses.

— La lecture des *Compagnons du désespoir* ne peut qu'inspirer au peuple de la répulsion pour les idées révolutionnaires. Il en est de même de la *Femme sans Dieu*, de M. Alfred des Essarts, et des *Chevaliers de l'écritoire*, de Mme Raoul de Navery. Un auteur qui n'est pas suspect, M. Renan, a dit : « La démocratie sans Dieu est horrible! » Cela est pareillement vrai de la femme. Aujourd'hui pourtant, elles ne sont pas rares les émancipées qui, à la suite des André Léo, des Paule Minck, des Clémence Royer, se font des prédicantes d'athéisme. C'est une femme de ce genre qu'a voulu peindre M. Alfred des Essarts, et elle est toute simplement hideuse. Andrésine Durand descend un à un tous les degrés de la honte, de l'ignominie et du crime. Veuve d'un sculpteur distingué qui est mort de découragement et de chagrin, elle s'associe avec des libres-penseuses, parle dans les clubs de Belleville, fonde des journaux révolutionnaires, voit son fils (un petit monstre) tué à une barricade, et meurt elle-même en lançant au ciel un dernier blasphème. Il y a, dans le roman de M. Alfred des Essarts, des portraits pris sur le vif et dont les originaux ont, lors des événements de 1871, joué un rôle plus ou moins bruyant. Nous citerons notamment le prophète Noël Jougnot, qui nous a tout l'air d'être Allix, membre de la Commune. M. des Essarts remue beaucoup de choses, juge beaucoup de gens, aborde beaucoup de questions. Trop peut-être. Car son œuvre, attrayante sous beaucoup de rapports, est passablement touffue et, par là même, un peu fatigante à lire tout d'une haleine.

— Ce que M. des Essarts a fait pour les bas-bleus de la libre-pensée, Mme Raoul de Navery vient de le faire pour les folliculaires du sexe fort, qu'elle appelle si originalement les « Chevaliers de l'Écritoire. » Abominables gredins que ces chevaliers-là, depuis leur chef à tous, le forçat Montbergier, qui, échappé du bagne, se constitue le Jean Valjean de l'athéisme, le Vautrin de la Révolution, jusqu'à ses collaborateurs au *Progressiste*, Alcide Quentin, le cynique auteur des *Charognes de Clamart ;* Népomucène Malandrin, le critique véreux et sans conviction ; Rome Auger, le philosophe spartiate dé-

voré de la soif de l'or; Gustave Crotale, le sertisseur de scandales; Nébulos, le mangeur de haschich, — et tant d'autres, qui boivent des bocks à la santé du « patron, » en faisant la nique « au nommé Dieu. » Quelle affreuse truanderie! L'auteur des *Chevaliers de l'Écritoire* a une grande expérience du Paris fangeux, oisif, déclassé où grouillent l'ambition et l'envie, où se fabriquent les systèmes destructeurs, les émeutes et les révolutions. Elle a produit, en ce sens, un livre fort curieux et de valeur réelle. Nous blâmerons toutefois le dénoûment. — Dès qu'il a retrouvé son fils, Gabriel Lefèvre, un écrivain catholique et de grand talent, le forçat Montbergier revient à Dieu et s'enferme à la Trappe. Lui, l'athée, le proudhonien, l'iconoclaste, l'ennemi de toute religion, de tout principe d'autorité, dépouille sans transition le vieil homme. Je sais bien que la grâce est un don de Dieu et que les voies de Dieu sont impénétrables. Il n'y a, dans cette conversion, rien de théologiquement répréhensible. Mais autre chose est un traité de théologie, autre chose est un roman. Esthétiquement, le dénoûment des *Chevaliers de l'Écritoire*, non préparé par l'action, est une faute.

— Transportons-nous, avec M. Quinton, dans la Rome de Catilina, de Cicéron et de César. Nous aborderons ainsi l'analyse des vrais romans historiques, sans pour cela, chose singulière! nous dégager complétement des hommes et des idées de la Commune. Ce sont, en effet, des communeux, les communeux de l'ancienne Rome que M. Quinton évoque dans son *Gladiateur*. Il existe pourtant (et elle n'est pas à l'avantage des premiers) cette différence entre les communeux de Paris et les communeux de Rome ancienne, c'est que ceux-ci, dans leurs éléments purs, allaient au Dieu unique et pressentaient le Dieu Rédempteur, tandis que ceux-là vont à l'impiété barbare et au nihilisme. Le « gladiateur » de M. Quinton a nom Erox. Il est Thrace d'origine et il fut le compagnon fidèle de Spartacus. Un honnête patricien, Marcius Rex, descendant des anciens rois romains, et un juif, Jéchonias, donnent à Erox des notions exactes sur la divinité et sur la justice. La bonne parole n'est pas perdue. Erox, avec douze cents de ses compagnons, gladiateurs comme lui, empêche la conjuration de Catilina de réussir. Erox demande au patriciat l'affranchissement des esclaves. Catilina, patricien ruiné, perdu de dettes, blasé de débauches, veut mettre la torche aux mains de la populace, afin de faire servir à l'édifice de sa nouvelle grandeur les décombres de la ville qui le répudie. M. Quinton a très-sagacement indiqué ces deux courants d'idées. Son *Gladiateur* convient surtout aux jeunes gens qui, depuis peu, ont fini leurs études classiques. Il leur rafraîchira la mémoire et leur apprendra, sur l'antiquité, bien des détails qui ne se rencontrent point dans les manuels du baccalauréat. La lecture du *Gladiateur* — œuvre d'ailleurs très-soignée au point de

vue littéraire — intéressera beaucoup moins ceux qui, du latin, n'ont aucune notion.

— S'il est deux personnages méconnus, calomniés, travestis par l'école historique révolutionnaire, c'est assurément Richelieu et Louis XIII. Ignorante ou prévenue, l'histoire qui s'inspire du sophisme et de la libre-pensée, a fait de Richelieu un assassin, et de Louis XIII une sorte de pantin royal rivé aux mains toutes puissantes du grand cardinal. Elle a présenté le fils d'Henri IV sous les traits d'un roi fainéant, d'un mérovingien attardé, obéissant tristetement à un maire du palais qui était en même temps un prince de l'Église. Les dramaturges ont consacré ces mensonges, et Victor Hugo les a résumés tous dans le dernier vers de *Marion Delorme* : « Voilà l'Homme Rouge qui passe! » Les romanciers ont renchéri encore sur les falsifications des historiens et des poëtes, et voici M. Paul Saunière rééditant ces sottises dans son *Lieutenant aux gardes*, avec un à-plomb qui tient à la fois de l'ignorance et de l'inconscience, mais qui n'en est pas moins répréhensible. Richelieu nous est, par lui, donné comme un maniaque affamé de meurtres, ayant à ses ordres les Desquilly, les Boistordu, les Laffeymas et autres pourvoyeurs de prisons, de gibets et d'échafauds. On connaît les misérables intrigues de Gaston d'Orléans et de la duchesse de Chevreuse. A en croire M. Saunière, Richelieu aurait été l'instigateur du complot tramé contre Louis XIII. Il aurait voulu déposséder le roi sous le prétexte qu'il n'avait pas encore d'héritier, et proclamer Gaston d'Orléans à sa place. Ce n'est pas plus difficile que cela! Quant à Louis XIII, l'auteur du *Lieutenant aux gardes* ne le voit qu'à travers le prisme faux et trompeur de Victor Hugo et d'Alexandre Dumas père — c'est-à-dire comme un être faible, jaloux, envieux, capricieux, ennuyé, ennuyeux et incapable. Nous conseillons à M. Saunière de lire l'ouvrage que vient de publier M. Marius Topin, sous ce titre : *Louis XIII et Richelieu*. Dans ce livre, sont reproduites 258 lettres écrites à Richelieu par le roi de France, et il s'y montre tel qu'il était, intelligent, actif, bon, généreux, constamment préoccupé de la grandeur et de la prospérité du pays dont Dieu lui avait confié la garde. Sans doute, de son ombre de titan, lumineuse et colossale, Richelieu cache bien toujours un peu Louis XIII ; mais il ne l'annihile plus. Le roi et le cardinal se complètent. M. Paul Saunière ne me semble pas être un aveugle volontaire. Les révélations de M. Marius Topin l'éclaireront, et, dans une nouvelle édition ou dans un nouveau roman, il nous racontera les chastes amours de Renaud de Francheterre et de Blanche de Valençay, sans se croire tenu d'insulter aux gloires de la monarchie française.

— Nous voici à la Révolution. M. F. de Boaça, un érudit et un pen-

seur, qui se délasse de ses travaux de philosophie chrétienne dans les œuvres d'imagination, connaît, un à un, et dans leurs moindres détails, tous les événements de l'époque sanglante et maudite. Il en a tracé, en quelques pages émues et rapides, un tableau douloureux et consolant, à la rage et à l'impiété des bourreaux opposant le calme, la résignation et la foi ardente des victimes. Je ne sache pas d'ouvrage plus propre à inspirer l'horreur de la Révolution et des révolutionnaires que *Calby ou les Massacres de septembre*. L'action en elle-même est des plus simples : il s'agit d'un pauvre prêtre, poursuivi par la haine implacable d'un escroc, mâtiné d'assassin, le citoyen Scœvola, ci-devant faux baron de Starkenstein, à la recherche de certains papiers fort précieux dont l'abbé Claude est le dépositaire. Traqué, arrêté, enfermé à l'Abbaye, celui-ci échappe aux septembriseurs, et, après une série d'aventures qui tiennent du miracle, se retrouve en Angleterre avec son neveu Julien, son domestique Antoine et son brave terre-neuve, Calby, vraiment le héros du livre — car, sans lui, sans son intelligence, l'abbé Claude et Julien n'eussent pas échappé aux bandes de Maillard. Dans ce cadre, M. F. de Boaça a su résumer de la façon la plus saisissante tout ce que les témoins oculaires ont écrit des épouvantables massacres de l'Abbaye, de la Force et des Carmes. C'est un ouvrage à propager.

— Même recommandation pour le *Capitaine philosophe*, de M. Marcel Tissot. Ce « capitaine philosophe » s'appelle de son vrai nom, Dunstan de Trévillers. Il appartient à une des plus nobles et des plus chrétiennes familles de la Franche-Comté. Mais, comme tant d'autres gentilshommes de son temps, il a bu à la coupe empoisonnée des idées nouvelles. Il admire Voltaire, se glorifie de l'amitié de Condorcet et salue avec enthousiasme l' « aurore » de 89. Les mauvais jours arrivent. Dunstan de Trévillers est ébranlé, non converti. Il se fait soldat. Kellermann le prend sous sa protection. Il devient successivement lieutenant, capitaine, commandant, colonel, que sais-je encore? ministre plénipotentiaire de la République française près le gouvernement suisse. Cette dernière dignité serait de trop, si elle n'avait fourni à M. Marcel Tissot l'occasion de raconter d'admirables traits de dévouement et de ridiculiser les sans-culottes les plus grotesques, les plus sournois, et les plus bêtes qui oncques s'épanouirent, de 1790 à 1793, sur la terre franc-comtoise. A cette dernière date, la philosophie de Dunstan de Trévillers s'était éclipsée. Condamné à mort, sauvé par miracle, il sortit de prison, comme La Harpe, chrétien fervent et convaincu. Les prières de sa fiancée Christine hâtèrent ce retour à Dieu. Triste consolatrice, d'ailleurs, que la philosophie humaine sous le règne de la Terreur!

— Mme Raoul de Navery est infatigable. Après les *Chevaliers de*

l'Écritoire, que nous connaissons, le *Capitaine Roscoff*, que nous allons connaître, et les *Drames de la Misère*, dont il sera question plus loin, à propos des romans d'aventures. Certes, les aventures ne manquent pas dans le *Capitaine Roscoff;* mais, par ses principaux épisodes, ce roman rentre dans la catégorie des romans historiques. C'est toujours la Révolution qui sert de cadre. Pierre Roscoff a servi sur la *Sainte-Anne*, commandée par M. de Keroulas. Celui-ci meurt sur l'échafaud. La *Sainte-Anne* devient la *Thémis*, et Roscoff en est nommé capitaine. Kéroulas a laissé un héritier, ce qui n'est pas du goût du citoyen Brutus Quérard. Il ordonne à Roscoff d'embarquer avec lui le jeune Hector de Kéroulas et de le noyer en pleine mer. Roscoff débarque secrètement le proscrit sur une île déserte. Immédiatement, les hommes de la *Sainte-Anne* prennent en grippe le capitaine Roscoff. Il y a de quoi : toutes les apparences sont contre le terrible loup de mer. Alors se forme sa légende : on le hait, on le fuit, on le redoute ; on l'accuse d'avoir noyé Kéroulas ; on le surnomme le « capitaine aux mains rouges. » Roscoff, sombre et taciturne, fait payer cher aux Anglais les chagrins dont on l'abreuve. Il démâte la *Jenny*, capture le *King George*, coule bas la *Fidelity*. N'importe, pour tout le monde, il est l'assassin d'Hector de Kéroulas. Ce n'est que sur ses vieux jours que justice lui est enfin rendue. Hector de Kéroulas, que l'on croyait mort, rentre en France, et le « capitaine aux mains rouges » devient le capitaine sans peur et sans reproche, le Bayard des côtes bretonnes, le martyre de la calomnie. A côté de Pierre Roscoff, Mme Raoul de Navery, tirant parti des traditions locales, a placé deux jacobins, Quérard et Noirot, dont le nom est encore un objet d'horreur de Brest à Saint-Pol-de-Léon. Le *Capitaine aux mains rouges* grossit la liste, déjà longue (elle ne le sera jamais trop), des romans contre-révolutionnaires.

— La Bretagne et la Vendée, sous ce rapport, fournissent à nos conteurs des sujets inépuisables. Ouvrez le dernier volume de Paul Féval. Sur quatre récits qu'il renferme, deux sont consacrés à la Chouannerie et aux Vendéens. Rien de plus touchant, de plus émouvant, de plus épique que l'origine de l'insurrection vendéenne, racontée par l'auteur de *Gavotte*. On dirait un épisode de l'*Iliade*. Paul Féval nous fait assister à la métamorphose de Cathelineau. C'est d'abord un simple paysan, peu expert dans les choses de la politique. Il n'y pense même pas. Mais, un jour de marché, il apprend que les Parisiens ont tué le roi. A cette nouvelle, le paysan se transfigure. Il tombe à genoux, se relève héros, et jure de délivrer la France des tyrans qui l'oppriment. Quelques Vendéens accourent à son appel; ils ne sont encore qu'une poignée d'hommes; mais, après la prise de Saint-Florent, cette poignée d'hommes devient une armée redoutable,

qui fait trembler la Convention. La nouvelle dans laquelle sont racontés les premiers faits d'armes de Cathelineau a pour titre : *Le docteur Bousseau*. Ce docteur, féru de Jean-Jacques et de la République, est un pauvre fou que les Vendéens guérissent en lui infligeant une douche plus ou moins agréable. Dans le *Capitaine Spartacus*, autre récit à tendances royalistes, M. Paul Féval met en scène un bonnetier de Paris, le citoyen Tricotel, sorte de Sancho Pança jacobin, que ses amis envoient en Vendée et qui en revient avec une jaunisse des plus caractérisées. L'odyssée de ce pauvre diable est souverainement amusante. *Gavotte*, qui donne son nom au volume dont le *Docteur Bousseau* et le *Capitaine Spartacus* sont les deux perles, n'a rien d'historique ni de politique. Il est même fâcheux que M. Paul Féval n'ait pas publié *Gavotte* à part. En effet, le volume (en y comprenant *Rosy Kate*, tableau navrant des misères d'une famille irlandaise à Londres) eût pu être recommandé sans restriction, — tandis qu'avec *Gavotte*.... eh bien ! avec *Gavotte*, il faut faire de justes réserves. Mon Dieu ! je reconnais que cette diablesse de *Gavotte* est, au fond, une assez bonne fille, puisqu'elle finit par embrasser la vie religieuse. Mais ce n'est pas sans avoir préalablemeut rôti le balai, et, en parlant d'elle, M. Paul Féval, s'attarde trop dans certaines histoires, quoique sa gaîté franche et communicative atténue singulièrement ce qu'elles ont de risqué. Ceci dit, il serait injuste de méconnaître que *Gavotte* est un petit récit traité de main d'ouvrier. Il y a, entre autres, la description de l'intérieur de cabane d'un carrier malade, qui rappelle les tableaux des Lenain, ces peintres naïfs et profonds de l'existence populaire.

— C'est encore la guerre de Vendée qui est en cause dans le *Sergent d'Armagnac*, de M. Fiévée. Sympathique figure que celle de ce fils de fermier, sergent à la 1re du 1er régiment d'Armagnac, transplanté à Nantes avec son régiment, lequel, à la barbe des patriotes, conserve son nom aristocratique ! André Laviolette prend part à plusieurs combats républicains, aime une servante d'auberge déguisée qui n'est autre que la fille de son ancien colonel, la sauve de la fureur des bleus, facilite son mariage avec René de Beauvolliers, veille sur elle alors que, son mari mort, elle devient folle, l'arrache au pillage et à l'incendie de son château, l'accompagne en prison, se fait partout son appui et sa sauvegarde — jusqu'au jour où l'infâme Carrier les fait tous les deux noyer dans la Loire. M. Fiévée, dans le *Sergent d'Armagnac*, se montre très-impartial. Il loue Kléber et les généraux républicains qui le méritent ; mais il flétrit énergiquement l'incapable Rossignol, l'imbécile Léchelle, le sanguinaire Westermann, et ne cache pas son admiration pour Bonchamp et Larochejacquelein. Le volume se termine par une Nouvelle espagnole, *El Ressuscitado*. Le ressuscité (c'est du moins la croyance populaire) ne serait autre que

le célèbre cabecilla Garcia Navarro tant redouté des soldats de Napoléon. Il a sa taille, son costume, son courage et fait aux *Français* une guerre d'extermination. Ce n'est cependant pas Garcia, mais son *alter ego*, nous voulons parler de sa veuve qui a juré de venger le cabecilla. Et elle le venge implacablement. Quand la paix est faite, notre Lucrèce espagnole prend le voile, et, devenue supérieure du couvent, elle mène ses religieuses comme autrefois sa guérilla, à la baguette. Les *Légendes militaires* de M. Fiévée sont palpitantes d'intérêt, et pleines de généreux sentiments. Mais elles ne rentrent point, pas plus que les récits de Paul Féval, dans la spécialité des romans destinés aux bibliothèques paroissiales.

— *Le Docteur Bousseau*, le *Capitaine Spartacus*, le *Sergent d'Armagnac*, nous font aimer et connaître la Vendée de 1793. Il est une autre Vendée, non moins admirable peut-être, quoique moins glorieuse, c'est la Vendée de 1832. Elle a été, on le sait, le théâtre de la campagne, courte comme un éclair, mais fulgurante comme lui, de Madame la duchesse de Berry. Ce n'était pas une tâche facile que d'encadrer, dans une œuvre d'imagination, cette campagne extraordinaire, sans lui rien retirer de ses épisodes « qui sont comme les chants d'un poëme faisant songer à la *Chanson de Roland.* » L'auteur de *Jean-nu-Pieds*, M. Albert Delpit, s'est acquitté de cette tâche avec un rare bonheur. Il a heureusement fait marcher de front l'histoire et la fiction, — laissant à l'histoire toute sa réalité saisissante et accordant à la fiction juste ce qu'il faut pour dramatiser l'histoire. *Jean-nu-Pieds* est le nom de guerre du dernier des Kardigan, le chef des quarante-cinq héros qui défendirent contre trois cents soldats, sans cesse renouvelés et non moins héroïques, le château de la Pénissière, lequel n'est plus aujourd'hui qu'une ruine informe. De ces héros, l'histoire a conservé les noms de Henry de Puiseux, de Granlieu, de Girardin, de Darvenot, d'Albert Devismes, de Louis de Simeuse et de cet Aubin Ploguen, à la fois l'Hercule et le Vincent de Paul des combattants. Kardigan seul est de l'invention de M. Albert Delpit, et c'est une création qui fait le plus grand honneur au jeune romancier. Kardigan ne se dément pas une minute et obéit au devoir avant tout, lui sacrifiant même son amour pour l'angélique Fernande. Les derniers chapitres de *Jean-nu-Pieds* sont consacrés à la trahison de Simon Deutz et au désespoir impénitent du Judas moderne. Ces pages vengeresses frémissent d'indignation éloquente. En résumé, *Jean-nu-Pieds* est une œuvre sincère. Certaines scènes et certains détails en interdisent la lecture aux adolescents et aux jeunes filles; mais il intéressera, instruira et peut être très-profitable aux jeunes gens qui ont l'expérience des choses et qui ne connaissent les événements de Vendée (1832) que par des histoires falsifiées et mensongères.

— Passons aux romans de mœurs proprement dits, lesquels sont parfois d'une moralité contestable. Alphonse Daudet, Victor Cherbuliez, Octave Feuillet, cultivent aujourd'hui ce genre avec le plus de succès. Nous avons, par exemple, le *Jack* d'Alphonse Daudet, qui, pour me servir d'un mot vulgaire mais expressif, provoque à l'heure actuelle, un bruit de tous les diables. Qu'est-ce donc que ce *Jack* tant vanté ? C'est le fils d'une de ces femmes qui ne devraient jamais avoir d'enfants. *Jack* n'a pas de père légal. Sa mère, Ida de Barancy — un nom prétendu de noblesse, qui ne se trouve que dans les d'Hozier du demi-monde, — Ida de Barancy aime son fils à sa manière. Mais elle s'aime encore mieux elle-même. Jack, dès ses plus tendres années, souffre de l'existence décousue et vide de sa mère, de ses coupables et continuelles folies, de ses frivolités, de ses caprices, de ses irrégularités et de ses liaisons honteuses. Il en souffre jusqu'à en mourir. Cette mère inconsciemment dénaturée, fait de son fils un ouvrier, un chauffeur de locomotives, un paria. Elle le vole au profit d'un bohème odieux, sorte de poëte incompris, qui porte de la flanelle, se soigne bien et vit aux dépens du pauvre Jack, déshérité des pures et douces joies de la famille. L'enfant du hasard meurt dans un hôpital, en pleine jeunesse, mais complétement épuisé par les privations physiques et les douleurs morales. Placé dans le milieu, luxueux, frivole, mondain, corrompu, où se complaît sa mère, Jack eût augmenté la race des gommeux. Sa destinée n'en eût pas été meilleure. La source de ces malheurs est dans l'irrégularité de sa naissance, et, à ce point de vue, le roman de *Jack*, peut-être contrairement aux intentions de l'auteur, soulève les plus hautes questions sociales. — Il y a, du reste, dans cette œuvre, un réel talent d'observation et de description qui rappelle Charles Dickens. Autour de Jack s'agitent des personnages nombreux, vivants et vrais : tels que le docteur Rivals, un bourru bienfaisant; Cécile, son adorable petite fille ; le petit roi de Dahomey ; le brave père Roudic; Bélisaire, le marchand de casquettes; Moronval, le fantasque professeur des « petits pays chauds ; » d'Argenton, le poëte lunatique ; Hirsch, le médecin sans clientèle ; Labassindre, le ténor sans public; toute la tribu des « ratés, » gens bien autrement redoutables que les « bohèmes » d'Henri Murger. Il eût fallu si peu pour faire de ce roman un chef-d'œuvre où l'art et la morale eussent trouvé leur compte. Ce peu qui est, pour nous, l'essentiel, M. Alphonse Daudet ne s'en est pas soucié. L'auteur de *Jack* a beau dire que son livre est un livre de pitié, d'ironie et de colère, il n'y paraît guère. Sans doute, de l'affabulation même ressort cette conclusion salutaire, que rien ne saurait combler le néant et le vide des existences désordonnées. Mais il n'y a pas un mot de blâme contre ces existences, au contraire ! On dirait parfois que le romancier se com-

plaît à dessein dans la peinture des plus coupables passions, — quoique, à vrai dire, il ait assez de goût pour éviter les brutalités réalistes de M. Emile Zola. On sent même, çà et là, une émotion intérieure. M. Daudet a trop pris à la lettre ce mot de Madame de Staël : « Tout comprendre, c'est tout pardonner ! » Maxime fausse, car alors on excuse le vice et on considère comme chose naturelle le concubinage d'Ida de Barancy ! — Tel quel, néanmoins, ce roman vaut beaucoup mieux que *Fromont jeune et Risler aîné*, du même auteur. L'Académie française ne s'est-elle pas avisée de couronner *Fromont jeune* comme un ouvrage utile aux mœurs ? Or, il n'y a pas un mot de Dieu dans ce livre, et, sauf l'épisode de la petite estropiée, Désirée Dolabelle, qui va vraiment à l'âme, ce ne sont, d'un bout à l'autre, que des scènes d'adultère — le tout terminé par un suicide. L'Académie, avouez-le, a parfois de singulières distractions !

— J'ai dit que le roman de *Jack* soulevait implicitement la question des enfants naturels. Voici un écrivain qui, sous le pseudonyme bizarre de Gêne-Mur, l'aborde en plein, sous ce titre : *les Bâtards*. Gêne-Mur a peint les tortures du fils naturel. Les intentions sont excellentes ; elles concluent à la réforme d'une loi mauvaise et à la recherche de la paternité — réclamée par des théologiens et des jurisconsultes catholiques. Mais le but de l'auteur des *Bâtards* est précisément compromis par la façon dont il expose ses idées. Pour soutenir une thèse très-acceptable, pas n'était besoin de rouler des yeux de croque-mitaine, d'affecter des allures byroniennes et d'écrire en dépit du bon sens. Un mot à Gêne-Mur. Il y a, au problème qu'il développe, une solution dont il paraît ne pas soupçonner l'existence. C'est celle-ci : « Appliquons effectivement le christianisme à la vie sociale, à la vie civile, à la vie de famille, et il ne sera pas nécessaire de faire des lois en faveur des enfants naturels, puisqu'il n'y aura que des enfants légitimes. » Comme roman, les *Bâtards*, de M. Gêne-Mur, ne méritent pas une analyse.

— Le *Fiancé de Mlle de Saint-Maur* n'ajoutera rien à la gloire littéraire de M. Victor Cherbuliez. Ce « fiancé, » le viconte d'Arolles, est un caractère fantastique, capricieux, aimant les contrastes, courant après l'amour coupable, lorsque l'amour pur et avouable, c'est-à-dire le bonheur, ne demande de sa part qu'une toute petite avance. Finalement, il n'obtient ni l'un ni l'autre. Sa complice s'arrête au moment de la chute, et sa fiancée épouse Séverin Maubourg, un autre homme, sans calembour ! M. Victor Cherbuliez a semé, dans son livre, des scènes d'adultère platonique qui n'ont rien à voir avec la morale éternelle. Aussi, du *Fiancé de Mlle de Saint-Maur*, ne louerons-nous que le style qui est fort agréable, abstraction faite de quelques gongorismes, du genre de celui-ci : « La comtesse d'Arolles savait

pincer le vent, » pour dire qu'elle était adroite, insinuante, rusée. Notons au passage cette réflexion d'une justesse dont nos jacobins actuels auront de la peine à convenir : « Le jacobinisme est une maladie de jeunesse dont les hommes d'esprit sont assurés de guérir. »

— M. Octave Feuillet comprendrait-il enfin qu'il y a pour lui mieux à faire qu'à chasser dans les domaines sadiques de M. Adolphe Belot! *Un mariage dans le monde* n'a pas été écrit pour les jeunes pensionnaires; mais nous n'en sommes plus aux thèmes malsains de *M. de Camors* et de *Julia de Trécœur*. Ici, la thèse de M. Feuillet est qu'il appartient au mari seul de refaire l'éducation de sa femme et de métamorphoser la coquette en une chaste matrone, assise à son foyer domestique comme une bienfaisante fée sur un autel. Nous n'y contredisons pas, à la condition que le mari soit un mari sans reproches. Or, tel n'est pas le cas de Lionel de Rias. Dégoûté de sa vie de garçon, sur les instances de Mme de Veyle, une marieuse à outrance, il a épousé la belle Mlle Fitz-Gérald. Or, se lassant un jour de la vie de famille, ennuyé de sa femme, en qui il n'a voulu voir qu'une charmante marionnette, Lionel ne se fait aucun scrupule de donner des coups de canif dans le contrat conjugal. Et il s'étonne que sa femme se dissipe et se livre à des extravagances qui frisent le vice. Madame de Rias n'est certes pas excusable. Mais, vous, Monsieur, vous êtes le premier coupable! La femme est ce que la fait le mari. La thèse inverse est pareillement vraie, et elle a été soutenue avec beaucoup de talent par l'auteur du *Mot de l'énigme*. L'esprit chrétien manque absolument à M. Octave Feuillet. Mme Fitz-Gérald et sa fille sont, comme l'a très-bien dit M. de Pontmartin, deux élégantes païennes qui vont quelquefois à la messe de midi, à la Madeleine. Ce n'est pas suffisant. *Un mariage dans le monde* est, en somme, un roman médiocre. Il s'y rencontre même des anachromismes plaisants. Tel, Roger de Pontis, faisant, en l'an de grâce 1874, douze lieues à cheval dans la nuit pour aller acheter à la femme qu'il aime un écheveau de soie qu'il dévide ensuite à ses pieds. Ce vicomte est de l'époque d'Elleviou et de Mme Cottin. Il rappelle Malek-Adel et servirait à merveille comme sujet de pendule.

— On réédite certaines œuvres d'Amédée Achard. Le choix peut avoir sa valeur. Il s'agit de le bien faire. Jusqu'ici, on a eu la main heureuse, et le *Livre à serrure* est, sans contredit, une des meilleures productions de l'auteur de la *Robe de Nessus*. On y voit une jeune fille, aimante, idéale, poétique, cible quotidienne de tous les égoïsmes : égoïsme de sa mère, qui ne jure que par les millions de sa fille aînée, mariée richement à nous ne savons plus quel bellâtre; égoïsme de cette péronnelle de sœur, qui se garderait bien de vendre son droit

d'aînesse pour un plat de lentilles; égoïsme de Raoul de Malplas, qui abandonne lâchement la pauvre Esther de Carnavon, après lui avoir juré un amour éternel. Esther de Carnavon est une autre Cendrillon, moins le mariage avec le prince Charmant; le livre à serrure, dans lequel elle consigne, jour par jour, ses joies et ses peines, renferme des pages de poésie sincère et d'émotion pénétrante. Ce serait parfait sans quelques expressions libres et quelques plaisanteries de mauvais goût à l'adresse d'un brave curé provençal. Amédée Achard était protestant : cela n'excuse point les erreurs, mais explique bien des choses.

— Inutile de nous arrêter longuement sur l'*Avocat Bayadère*, de M. Gourdon de Genouilhac; sur *Madame Desgrieux*, de Léonce Dupont; sur la *Famille Savigny*, d'Elie Berthet; sur les *Vies brisées*, de M. Boutelleau, et sur la *Femme sans cœur*, de Mme Reney-Lebas. Ce sont des œuvres très-secondaires — dont quelques-unes parfaitement insignifiantes. Dans l'*Avocat Bayadère*, nous ne pouvons louer que les portaits forts ressemblants de certains intrigants, dont l'espèce à Paris foisonne : Martin Jourdain, brocanteur de décorations étrangères; Montmignon, fondateur de sociétés internationales pour l'admiration mutuelle; Bayadère, agent marron, qui cultive les successions en déshérence : tous moralistes faciles, posant en principe que voler l'État n'est pas voler, que duper un imbécile est acte méritoire, et qui se croient des honnêtes gens, bien qu'ils soient passibles de la police correctionnelle. Ces « aimables » coquins chassent fiévreusement à l'héritage. — Dans *Madame Desgrieux*, nous avons affaire à un autre vice. Il s'agit d'un de ces êtres dégradés dont le nom est synonyme d'infamie et que M. Alexandre Dumas fils a, il y a deux ans, stigmatisés sur la scène du Gymnase. Cet individu, fils d'un sabotier du Limousin, s'improvise, gentilhomme et prêtre, et, sous le nom de l'abbé d'Aigueneuve, escroque l'argent d'une dévote sentimentale, et lui joue des tours pendables. Mme Arnaud est une femme d'esprit et une femme de cœur. Mais elle est par trop naïve et même un peu sotte. Son attachement pour l'abbé d'Aigueneuve, tout idéal et résistant aux plus affreuses déceptions, est invraisemblable. Vous me direz que l'abbé Prévost, dans *Manon Lescaut*, et Georges Sand, dans *Leone Leoni*, ont inventé des affections non moins inébranlables. Qu'est-ce que cela prouve? Sinon que l'imagination des romanciers se moque du sens commun. *Madame Desgrieux*, quelle que soit la moralité du dénoûment, est, par le sujet même et par le réalisme de certains tableaux, un livre dangereux. L'auteur, dans sa dédicace à M. Charles Deulin, a beau se défendre de toute pensée désobligeante à l'égard du clergé : nous ne mettons pas en doute ses bonnes intentions; mais il n'en est pas moins vrai que les escroqueries et les débauches de son faux abbé rejaillissent sur l'habit ecclésiastique.

— Triste famille que la *Famille de Savigny*. Nous y voyons une bourgeoise égoïste et sensuelle causer la mort de son mari en séduisant son beau-frère, et manquer de faire mourir sa fille en essayant de séduire son futur gendre. Pouah ! Cette Messaline se noie avec son complice dans le lac de Genève. Digne fin d'une telle existence ! Mme Kestner, dans les *Vies brisées*, de M. Boutelleau, n'est point une Messaline comme Pauline Savigny; mais elle n'en vaut guère mieux. Elle est libre-penseuse, défend à son enfant de prier Dieu et brise le cœur d'une jeune orpheline en lui enlevant son fiancé. L'héroïne de ce roman, Marie, est protestante ; l'auteur lui a donné toutes les perfections. C'est une sorte de Cymodocée calviniste. On pourrait donc croire de prime-abord que les *Vies brisées* sont tout à la gloire du protestantisme, d'autant que le dogme catholique est fort malmené par le fiancé de Marie, James Le Clèves ; mais, comme le protestantisme est encore moins ménagé par Mme Kestner, on doit en inférer que, pour l'auteur des *Vies brisées*, dont les personnages vont parfois jusqu'au blasphème, toutes les religions sont indifférentes. Littérairement les *Vies brisées* ont du mérite. Je n'en dirai pas autant de *La Femme sans cœur*, de Mme Reney-Lebas. Cette femme sans cœur est une certaine Mme Rœder, de Vienne, qui s'amourache d'un ténor suffisant et bête, qu'elle héberge dans la maison conjugale. Nous estimons qu'il n'est pas besoin d'en dire davantage. Profitons de la circonstance pour avertir nos lecteurs catholiques que, si les divers romans de mœurs dont nous venons de donner un aperçu ne sont pas tous de mauvais livres, il n'en est aucun néanmoins qui réunisse les conditions voulues pour servir de distraction ou d'aliment intellectuel aux jeunes personnes. Il n'en est pas de même pour les romans de mœurs dont il nous reste encore à parler : *Élisabeth*, par Mme Dorothée de Boden; *Eugène Laurent*, par J. d'Arsac ; le *Robinson d'eau douce*, par Jean Grange ; l'*Oncle Ambroise*, par un professeur de philosophie ; et le *Roman d'une jeune fille pauvre*, par Mme Élisa Gay. — Ceux-ci,on peut les faire lire en toute sûreté de conscience. Le dernier, néanmoins, nécessite une petite réserve. Certes, il a tout ce qu'il faut pour inspirer confiance ; il est édité par M. Lethielleux ; il est pavé de bons sentiments ; il déborde de séve religieuse. Mais, dans quelques descriptions, dans quelques dialogues, l'auteur aurait dû glisser d'une main plus légère. Il n'en est pas du roman chrétien, comme du roman profane. Le roman profane ne comporte ni les mêmes précautions, ni les mêmes scrupules. Dans le roman chrétien, au contraire, il est des choses qu'il suffit d'indiquer. Peut-être que l'influence d'Octave Feuillet a un peu déteint sur Mme Élisa Gay. Je parle des idées : toute comparaison relative au talent serait déplacée. Qu'est-ce, en effet, que le *Roman d'une jeune fille pauvre*, sinon une imitation du *Roman d'un*

jeune homme pauvre? Tempérons ces critiques par des éloges : le caractère de Fernande, la jeune fille pauvre, est bien tracé. Son père, le vieil et obstiné inventeur, a des traits de ressemblance avec le Balthazar Claes, de Balzac. M. Anatole, le précepteur des Lobeau de Fineste, est un tartufe fort réussi. Quant au récit, élégant et correct, il est fâcheux qu'il soit, çà et là, arrêté dans sa marche par des digressions oiseuses.

— Nous proposons pour modèle à l'auteur du *Roman d'une jeune fille pauvre* l'auteur d'*Élisabeth*. On s'aperçoit aisément que Mme Dorothée de Boden n'est point une novice dans l'art d'écrire. *Ni trop, ni trop peu*, qui est le titre d'une des ses nouvelles (dans laquelle le *modus in rebus* des sages nous est enseigné par une femme vraiment chrétienne), pourrait lui servir de devise. Mme Dorothée de Boden dit bien ce qu'elle veut dire, ne sermonne ni ne prêche, et fait en sorte que la morale se déduise du récit lui-même. A notre avis, cette manière est la bonne. En ce genre, *Élisabeth* ne donne prise à aucun reproche. Élisabeth Dubard a été élevée en enfant gâtée. Aussi, ses petits défauts poussent-ils comme des champignons après une pluie d'automne. Ajoutez à cela que ses parents, sans être des impies, n'ont nul souci des choses religieuses. Par bonheur, Dieu a mis dans le cœur d'Élisabeth un grand fond de bonté, de générosité et de compatissance. Ces dons naturels, quand le malheur frappe la pauvre enfant et la font penser à Dieu, deviennent des vertus héroïques. Et, certes, sans l'appui de la Providence, pourrait-elle supporter les épreuves qui l'assaillent, la ruine de sa fortune, la mort de sa mère, l'abandon de sa meilleure amie (une égoïste), l'emprisonnement de son père, condamné pour vol, les calomnies dont on abreuve sa solitude et autres déboires? Nous ne le pensons pas. — Le cas d'Élisabeth Dubard ressemble assez à celui d'Eugène Laurent, dont M. J. Arsac nous raconte la navrante histoire. C'est aussi une victime du sort. Orphelin, sans fortune, jeté sur le pavé de Paris, ayant pour tout bagage un peu d'instruction, Eugène Laurent pour gagner sa vie et celle de sa petite Marguerite (sa femme a été tuée pendant le siége), est obligé de se faire successivement pion, commissionnaire, figurant au théâtre de la *Gaîté*. Cruelles nécessités ! Les soirs où son enfant chéri se meurt, le père infortuné est forcé de rire aux cascades d'Offenbach. Rire de tristesse, rire plein de larmes ! Eugène Laurent ne jette pas pour cela le blasphème à Dieu, et Dieu a pitié de lui, car il rappelle au ciel, dans la même nuit, l'enfant et le père.

— Un peu de gaîté n'est pas de trop après ces douloureuses histoires. M. Jean Grange va nous en donner avec son *Robinson d'eau douce*. M. Grange est un conteur de bonne humeur et de franche allure. Il faut voir avec quelle verve il nous narre les drolatiques aventures d'un

petit vaurien, digne petit-fils d'un capitaine de vaisseau, surnommé Puyjoubert-la-Bombe, lequel, quand il était en colère, sautait de son navire dans la mer, de peur de faire quelque mauvais coup. C'est la bombe, disaient les marins, qui s'éteint pour ne pas éclater. Georges de Puyjoubert a, dans les veines, du sang de cette « bombe-là ». Après mille escapades, gamineries, tours pendables, sa mère l'envoie avec un précepteur dans un de ses châteaux au fin fond de la Marche. Là, le petit diablotin, qui a lu *Robinson*, ne rêve qu'une chose : faire le Robinson, lui aussi. Il avise, sur la Gartempe, un îlot de cent pas de long sur quatre-vingts de large, et, un soir, il va s'y installer sans tambour ni trompette. Mais voilà qu'un orage éclate, la Gartempe grossit. Georges appelle au secours. On dégage notre « Robinson d'eau douce, » et cela le corrige. Il a mauvaise tête, mais bon cœur : il y a en lui de quoi faire un homme. C'est la mission de Pierre Aubrun, un type très-original, simple comme un pâtre et plus savant qu'un membre de l'Institut. M. Jean Grange, tout en amusant, ne dédaigne pas de donner, de temps à autre, d'utiles leçons à certains instituteurs primaires qui s'acharnent à démolir et à expliquer scientifiquement les légendes populaires. Exemple : Une tradition de la Basse-Marche rapporte qu'un grand chef romain aurait été tué par les Gaulois, et enterré dans l'îlot de la Gartempe qui faillit devenir si fatal à Georges de Puyjoubert. Un jour, Pierre Aubrun surprend l'instituteur de la commune en train d'expliquer qu'il n'y avait et ne pouvait y avoir rien de vrai dans cette tradition : « Quel métier faites-vous là, lui dit Pierre Aubrun ? Ne voyez-vous pas que vous ruinez le patriotisme et le courage dans le cœur des enfants ? Pourquoi ne pas les laisser croire à une tradition qui est la gloire et l'honneur du pays ? On parle souvent des instituteurs allemands. Ce ne sont pas eux qui jetteraient des doutes et des nuages sur les croyances populaires glorieuses pour la race germanique. » Bravo, Pierre Aubrun ! Un mot encore : Nous avons trouvé, dans le *Robinson d'eau douce*, quelques détails qui intéressent la linguistique. Il s'agit de la délimitation exacte de la langue d'oc et de la langue d'oil. M. Jean Grange place cette délimitation (en donnant des preuves) dans les montagnes de Blond, non loin de Bellac. Renvoyé au savant M. de Tourtoulon qui s'est occupé de la question dans la *Revue des langues romanes !...* Tout cela, au surplus, m'éloigne de l'*Oncle Ambroise*, un oncle comme on n'en voit guère, un oncle de la race des Pierre Aubrun, un bibliophile qui vend ses livres pour payer les dettes de son neveu, et qui, à force de bonté, fait de ce neveu, jadis si mauvais sujet, un grand chrétien et un viril citoyen. Le but de l'*Oncle Ambroise* est de prouver que la bonté est un puissant moyen d'éducation et que sans bonté il n'y a pas de véritable éducation possible. L'auteur de cet excellent roman, aussi

bien écrit que bien pensé, et que nous ne saurions trop recommander à ceux qui instruisent la jeunesse, signe : *Un professeur de philosophie.* Ne serait-ce pas M. Antonin Rondelet ?

— Arrivons aux romans d'aventures. Ils ne manquent pas. D'abord les *Couteaux d'Or* de l'inépuisable Paul Féval. Les Couteaux-d'Or (*Cuchillos de oro, Golden Daggers*) sont le nom de guerre d'une tribu d'Indiens Pawnies. Les Pawnies massacrés par des convicts de la Sonora, leur nom est pris par ces chenapans. Le hasard donne pour chef à ces convicts un honnête homme, Albert de Rosen. Ce Rosen avait ramassé une grande fortune et devait épouser une Américaine de Baltimore, Ellen Talbot. Mais un jour il fut fait prisonnier et conduit à San Felipe. Pendant sa captivité, la femme de Towah, le dernier des Pawnies, au service de Rosen, dévoile le trésor du chef des Couteaux-d'Or à un aventurier français, Henri Villiers. Celui-ci s'empare du trésor, déshonore Ellen Talbot après lui avoir promis mariage, et revient en France, se croyant sûr de l'impunité. Or, c'est précisément en France que se dénoue le drame commencé en Amérique, et ce dénoûment est terrible. Le Pawnie Towah y joue un rôle épique. Inutile de dire que le traître Villiers est tué comme un chien et que tout se termine par un mariage. Paul Féval a le talent d'intéresser. Il est, passez-moi le mot, empoignant. Ses récits sont d'une morale facile ; mais aucun ne contient la plus légère plaisanterie contre les croyances religieuses. C'est beaucoup par le temps qui court.

— Restons encore en Amérique. Gustave Aimard, on le sait, y a élu domicile. Dans les *Bisons blancs*, il nous initie d'une manière très-piquante aux mœurs étranges d'un chef des Apaches. Il a eu préalablement soin de nous dire que ce chef, appelé, s'il vous plaît, Rayon-de-Soleil, n'est pas un produit de sa riche imagination. M. Gustave Aimard l'a connu ; il a existé tel qu'il le représente. J'avoue que l'on a besoin de cette affirmation pour croire à la réalité de Rayon-de-Soleil. Figurez-vous un homme du meilleur monde, élevé au collége Charlemagne, boulevardier, ayant mené à Paris la vie à grandes guides, et qui a transporté au désert son splendide mobilier du faubourg Saint-Germain. Rayon-de-Soleil vit là-bas en sauvage et en gentilhomme. Il se bat comme un tigre, scalpe ses prisonniers, selon l'immémorial usage, et, l'opération finie, se lave les mains, revêt des gants de Suède et se délasse en lisant Horace, Virgile, Chateaubriand, Musset, Lamartine. C'est bizarre, fantastique, mais fort original. Moralement parlant, ce roman est du genre neutre.

— Il n'en est pas ainsi de *Lucy*, par M. Beugny d'Hagerue, dont les principaux épisodes ont pareillement l'Amérique pour théâtre. *Lucy*, au contraire, est une œuvre de nature à constamment inspirer l'amour du bien et l'horreur du mal. Enfant naturel, orpheline, Lucy

est adoptée par une riche famille anglaise. Mais cela ne fait pas le compte des parents collatéraux qui s'attendaient à l'héritage. Aussi enlèvent-ils Lucy à ses parents d'adoption. Transportée aux États-Unis, la chère abandonnée est recueillie par deux bons et honnêtes Irlandais, M. et Mme Duncan, qui l'aiment comme leur propre fille. Lucy devient un jour captive des sauvages; mais, grâce à Cœur-d'Acier, à l'Ours-Gris et à un vénérable missionnaire chrétien, la colombe sort saine et sauve de la griffe des vautours. Plus tard, elle revient en Europe et retrouve sa mère d'adoption, lady Doverley. Elle n'a pas pour cela cessé de souffrir.

Lady Doverley meurt empoisonnée, et Lucy est accusée du crime. Heureusement, l'accusateur, bourrelé de remords, témoigne publiquement de l'innocence de Lucy, et il se trouve que cet homme est son propre père, le séducteur de la malheureuse paysanne qui fut sa mère selon le sang. Lucy enfin épouse Toby, le fils des Duncan, et goûte un peu de bonheur. Cela lui était bien dû. On dit que ce roman est l'œuvre d'un débutant. S'il en est ainsi; nous constatons que ce début est un coup de maître.

— *Lucy* n'est pourtant pas à comparer, ni comme style, ni comme observation, ni comme drame, au *Crime de Maltaverne*. Mais notre restriction n'étonnera personne, quand on saura que le *Crime de Maltaverne* a pour auteur M. Charles Buet, un de nos meilleurs conteurs catholiques. Le *Crime de Maltaverne* a une donnée très-simple : un libertin ruiné, du nom de Chartier, assassine pendant la nuit le marquis d'Esnandes. Un pauvre diable est arrêté à sa place, puis condamné aux galères. Vingt-cinq ans plus tard, un banquier archi-millionnaire, M. Ramsay, rencontre, en allant s'établir dans l'Inde, un jeune missionnaire, le Père Cyprien, pour lequel il se prend d'une belle amitié. Le jeune prêtre sauve la vie au banquier, qui l'arrache, à son tour, aux griffes d'un tigre. Or, ce Ramsay a une fille charmante, et le Père Cyprien a un cousin, officier de marine, qui rêve d'épouser la fille du millionnaire. Le nabab a, dans son passé, un secret qui l'accable. Il va ouvrir son âme au Père Cyprien, lorsqu'il apprend que le missionnaire n'est autre que Patrice d'Esnandes, fils du marquis assassiné jadis par Chartier. Vous devinez que Chartier et Ramsay ne font qu'un. Il refuse alors de se confesser au Père Cyprien. Mais un jour, par une circonstance extraordinaire, Ramsay sent venir la mort. Prêt à paraître devant Dieu, il n'hésite plus, fait appeler le Père Cyprien et lui révèle son crime. Vous voyez d'ici l'horreur éprouvée par le prêtre. Il absout néanmoins et pardonne. Cependant, Ramsay ne meurt pas. Il est guéri par un brahmane. Mais, alors, nouvel obstacle : le cousin du missionnaire aime Marthe et la demande en mariage. Ramsay, pour des raisons que le prêtre et lui

seul connaissent, refuse catégoriquement. Obsédé par l'officier, il finit par déclarer qu'il permettra à sa fille d'épouser sir Georges, si le Père Cyprien y consent. Affreuse alternative! Le consentement, c'est l'impunité assurée au meurtrier, c'est une profanation; le refus, c'est la possibilité de voir trahi, dévoilé, ce secret de la confession qu'il doit garder au péril de sa vie et de son honneur de prêtre. Que fait le Père Cyprien? Il consent au mariage. Le prêtre en lui a vaincu l'homme. Ce sujet, d'un si puissant intérêt, a été traité par M. Charles Buet avec une habileté incomparable. Les caractères se soutiennent jusqu'au bout; aucun ne se dément, et tous, par une heureuse application de la loi des contrastes, concourent à la perfection de l'ensemble. Ce qu'il faut surtout louer, c'est la fraîcheur et la fidélité des descriptions. On a beaucoup vanté Méry, faisant, des paysages de l'Inde qu'il n'avait jamais vue, des peintures éblouissantes. M. Charles Buet est peut-être moins éblouissant; mais il est beaucoup plus vrai (car il connaît comme pas un les grandioses beautés de la nature tropicale), et il nous donne la réelle « sensation » de l'Inde avec ses costumes superbes, ses types variés, ses horizons splendides et ses végétations merveilleuses.

— Austin Aurillac était un des plus importants usiniers de Paris. Achille Nerval, usinier comme Aurillac, était jaloux de la prospérité de son voisin. Un soir, il fait mettre le feu à l'usine d'Aurillac par un méchant ouvrier, nommé Camourdas. Les circonstances se présentèrent de telle sorte que l'incendié fut condamné à vingt ans de bagne comme incendiaire. Au bout de quelque temps, il s'échappe de prison, revient à Paris et s'établit chiffonnier. Son but est de retrouver sa femme et de se faire réhabiliter. Hélas! sa femme est morte sur la route de Brest, donnant le jour à une petite fille, et son fils, le petit Max, séparé de sa mère, a été recueilli par un pauvre fermier. Aurillac trame la galère, un crochet à la main, dans les rues de Paris, pendant dix-sept ans. Mais enfin la Providence a pitié de lui. Par un hasard divin, il apprend en même temps que Maximilien Audoin, célèbre avocat, est son fils, que Colombe, gentille et sage fleuriste, est sa fille, et que l'auteur de tous ses maux est Achille Nerval. Le premier mouvement d'Aurillac est de se venger. Il se prépare à demander compte à Nerval de son épouvantable crime, — quand Maximilien Audoin lui annonce qu'il va épouser Angélie Nerval, un ange de perfection. Et Maximilien est son fils! Aurillac pardonne à l'incendiaire. Mais Dieu punit le coupable. Nerval est assassiné par Camourdas. Ce que je vous produis là, chers lecteurs, est le squelette décharné des *Drames de la misère*. Mme Raoul de Navery a créé, au contraire, une œuvre vivante, entraînante et éminemment pathétique. Il y a eu chez elle tendance à imiter Eugène Sue. Cette imitation se re-

connaît dans les portraits des hideux habitués du *Crapaud-qui-Chante*, dans les touchantes figures du petit typographe Bec-d'Oiseau, et de la Bestiole, la fille à Camourdas; dans la silhouette sinistre de Guépard, le saltimbanque; dans les descriptions enfin de ces bas-fonds parisiens où grouille le vice, où s'alimente le crime. Mais, soyez sans crainte! Les *Drames de la misère* sont l'antipode des *Mystères de Paris*. Ici le hideux sociaisme; là, l'Évangile et la charité chrétienne. Un type qui n'appartient qu'à Mme Raoul de Navery, c'est Camourdas, l'incendiaire. Camourdas a le secret d'Achille Nerval; il possède un petit papier fort compromettant, et il en profite pour faire de temps à autre d'assez abondantes saignées à la caisse de l'industriel. Quel cauchemar pour un homme que tout le monde croit honnête et qui se voit constamment à la merci d'un bandit! Cette donnée, qui prête si bien aux développements psychologiques, nous la retrouvons dans *La Famille Kersanne*, de Mme Louise Dorval. Kersanne père, dans sa jeunesse, a volé trois mille francs, pour sauver son frère du déshonneur. Il les a restitués le lendemain dans la caisse de son patron. Mais il existe un témoin du vol, Dominique Rustel, lequel ignore la restitution. Ce Rustel est une abominable canaille. Il opère en grand le chantage, et ce sont des sommes de dix mille francs qu'il extorque à Kersanne. Celui-ci est banquier, et plus sa fortune s'accroît, plus les exigences de Rustel augmentent. Ce drôle est le remords de sa vie et empoisonne toutes ses joies. On comprend qu'avec des soucis pareils Kersanne n'ait guère pu veiller à l'éducation de ses filles. Aussi deviennent-elles toutes les trois des pecques insupportables, des mondaines frivoles, des femmes extravagantes. Il en est une pourtant, Marguerite, qui, grâce à la tante Stéphanie, s'arrête à temps dans la voie des caprices et des vanités stériles. La tante Stéphanie fait connaître Dieu à Marguerite, et celle-ci devient sœur de charité. C'est la seule qui finisse bien de tout le ménage Kersanne! Nouvelle preuve que la religion est le ciment des familles et que le jour où la religion sera exclue de l'éducation le monde ne tardera pas à devenir une immense galère.

— Emile Gaboriau est l'inventeur du roman « judiciaire. » Depuis la mort de cet écrivain, ce genre de roman, qui se soucie peu d'être littéraire, a toujours de la vogue, et nous n'y pourrons rien vraisemblablement de longtemps encore. L'habitude en est prise comme celle de l'opium chez les Chinois. Le public, frivole et blasé, en veut; on lui en donne pour son argent, et la librairie Dentu en produit en abondance. Signalons, coup sur coup, le *Serment de Madeleine*, de Charles Deslys; le *Coup de pouce*, de M. F. du Boisgobey. Des deux romans, celui qui a le plus de mérite, est, sans contredit, le *Serment de Madeleine*. Madeleine est la femme de Jean Michaud, menuisier, à Vittel,

dans les Vosges. Son mari, homme loyal et probe, s'il en fut, est néanmoins accusé d'avoir assassiné et volé un usurier du nom d'Anselme. Emprisonné, Jean Michaud meurt de douleur. Madeleine doit à la mémoire de son mari et à l'honneur de ses enfants de découvrir l'assassin, le vrai coupable. Elle se met à l'œuvre vaillamment, et elle atteint (non sans peine, toutefois) le noble but qu'elle se propose. Le même sujet avait été traité par MM. Armand de Pontmartin et Frédéric Béchard dans les *Corbeaux du Gévaudan.* — C'est pareillement un innocent qui est pris pour le coupable dans le *Coup de pouce*, de M. du Boisgobey. Le garde-chasse de M. le comte de Brannes a été assassiné aux environs de Charly. L'assassin est un espion prussien du nom de Wattmann qui, grâce à la complicité de la maîtresse du café du *Grand-Vainqueur*, excipe d'un alibi. La complicité consiste dans « un coup de pouce » donné aux aiguilles de l'horloge du café, afin de prouver, en retardant l'heure, que Wattmann était encore au *Grand-Vainqueur* quand s'est commis le crime. Wattmann se croit sûr de l'impunité, mais il a compté sans la Providence — et ici elle apparaît sous les traits d'un modeste curé de village. Le *Coup de pouce* et le *Serment de Madeleine* sont deux romans très-honnêtes, sans pourtant entrer dans la spécialité des romans chrétiens qui alimentent les bibliothèques destinées à la jeunesse. La même observation s'applique à la *Dame voilée*, de M. Emile Richebourg. La *Dame voilée* est l'histoire d'une femme mariée malgré elle et enterrée vivante. Celui à qui elle avait été promise vient pleurer sur sa tombe et a le bonheur de l'arracher au trépas. A qui se doit-elle ? A celui qui l'a sauvée ou à son premier mari ? Après maintes péripéties, le sort se prononce pour « la déterrée » et la débarrasse de l'homme qui ne l'avait épousée que grâce à des manœuvres coupables.

— Vous connaissez cette exclamation indignée du poëte latin :

..... Auri
Sacra fames quo non mortalia pectora cogis ?

Elle pourrait servir de devise ou d'épigraphe aux *Vertiges*, de M. Camille Gros. Tous les personnages qu'il met en scène, sauf deux ou trois comparses, sont possédés de l'infernale fièvre. Et, pour le posséder, cet or, objet de leurs convoitises, ils ne reculent devant rien, pas même devant l'incendie et le meurtre. Le sujet des *Vertiges*, manié par un maître, pouvait comporter des situations à la fois terribles et grandioses. M. Camille Gros en a tiré une œuvre parfaitement médiocre, sauf pourtant la révolte en mer des matelots de l'*Espadon*, revenant de Californie, qui est une belle page. Le reste se noie dans des descriptions du demi-monde et dans le va-et-vient d'une foule de marionnettes plus ou moins amusantes, se mouvant autour d'un bandit, qui se fait appeler le comte de Pierrefonds, et qui n'est autre que le chef des révoltés de l'*Espadon*. L'auteur vise au moraliste — mais

il n'a pas l'air de se douter de ce que c'est que la vraie morale. Tenons-lui compte, cependant, de sa bonne volonté. « Du mal de l'or, dit M. Camille Gros, sont sorties la plupart des maladies morales qui affligent l'espèce humaine ; la recherche exclusive de l'or n'a jamais amené que des déceptions et des catastrophes. » Ce sont là des vérités banales, mais elles valent mieux que certains sophismes à la mode servant d'excuse aux fortunes mal acquises.

— Que dirons-nous des *Métamorphoses de Féruc-l'Estrange*, de *Grandeur et décadence d'une oasis*, des *Soirées fantastiques de l'artilleur Baruch?* sinon que ces trois romans utilitaires auraient gagné à être revus et corrigés par l'ingénieux M. Jules Verne. Dans les *Métamorphoses de Féruc-l'Estrange*, Mme Mélanie Bourotte plaide la thèse du reboisement des forêts et donne, à l'appui, l'exemple du bourg de Féruc, perdu au fond d'une gorge des monts d'Auvergne. Il y a trente ans, alors que les collines environnantes étaient nues et chauves, c'était un nid de vipères, de pouilleux et de sorcières. Aujourd'hui, que le pays est reboisé, Féruc a fait peau neuve. C'est un Eldorado et... un chef-lieu de canton. — Dans *Grandeur et décadence d'une oasis*, M. Charles Wallut nous promène, en compagnie de l'ancien corsaire Onésime Lafourche, et d'un Anglais excentrique, en plein Sahara. Occasion toute trouvée de décrire l'immense désert, les tribus nomades et les effets du mirage — tout en faisant, par-ci par-là, un brin de politique ! — Dans les *Soirées fantastiques de l'artilleur Baruch*, de M. Salières, nous voyons successivement passer, devant nos yeux ébaubis, l'histoire des canons célèbres, des mitrailleuses, des armes à feu, de la poudre, du fulminate, du feu grégeois, de l'artillerie française, de l'artillerie prussienne, etc., etc. Il n'est pas jusqu'à l'usine d'Essen, dont M. Krupp est le Vulcain, qui ne nous ouvre ses portes. Ce qu'il y a de plus bizarre, c'est que cette revue de toutes les matières et machines incendiaires, nous est faite à tour de rôle par un Chinois, un Anglais, un Français — morts tous les trois et qui sortent de leur tombe à l'évocation d'un spirite. Seulement, ce spirite n'est pas un franc disciple d'Allan Kardec. Il veut, au contraire, guérir son oncle Baruch de ses folies, et il le mystifie avec bonheur, en lui meublant la mémoire d'une foule de choses spéciales qui ne se trouvent que dans les volumineux ouvrages des Favé, des Turgan, des Bardin, des Salomon, des Capdevielle, et autres écrivains militaires. — Il n'en est pas moins vrai, je le répète, que si l'habile Jules Verne avait passé par là, ce serait tout autre chose. Les romans utilitaires de Mme Mélanie Bourotte, de MM. Charles Wallut et Salières manquent de ce naturel, de ce laisser-aller et de ce pittoresque qui sont les sucreries avec lesquelles, dans des productions de ce genre, il faut neutraliser l'amertume de la science.

— Nous voici aux contes et nouvelles. Et certes, la fécondité des conteurs est telle que je ne pourrai donner que des indications sommaires. Je fais toutefois une exception pour les *Reliques vivantes* d'Ivan Tourgueneff. L'auteur des *Reliques* est Russe; mais il manie le français comme son modèle, Prosper Mérimée. Le recueil de nouvelles qu'il vient de publier comprend les *Reliques*, la *Montre*, *Ça fait du bruit*, *Pounine et Babourine*. De ces quatre récits, il n'y a de louable que les *Reliques vivantes*. Jamais Tourgueneff n'avait fait un plus bel usage de son talent de conteur que dans cette nouvelle, qui n'a que vingt-huit pages. C'est un petit chef-d'œuvre. L'auteur a voulu nous montrer, par quelque chose de vrai, que le plus puissant allégement aux maux d'ici-bas est dans la résignation chrétienne, et dans la croyance à une vie meilleure. Or, Loukeria est le modèle des résignées et des croyantes. Elle fut belle autrefois. Aujourd'hui, elle est toute percluse, toute ratatinée. Elle ne peut remuer ni pieds ni mains. Vous croyez qu'elle geint, qu'elle blasphème, qu'elle se désespère! Non, elle est douce, elle est patiente, elle est gaie, elle chante, elle a de célestes pressentiments, elle fait des rêves angéliques. « On me raconta, écrit Tourgueneff, que le jour de sa mort, Loukeria n'avait cessé d'entendre des cloches, bien qu'Alexéïevka soit à cinq verstes de l'église, et que ce jour-là ne fut pas un dimanche. Du reste, Loukeria disait que le son de ces cloches ne venait pas de l'église, mais d'en-haut. Probablement, elle n'osait pas dire du ciel. » Il règne dans ce récit, je ne sais quel souffle de ce mysticisme du Nord, qui est un charme de plus, quand il reste dans les limites voulues et ne s'évapore pas dans les limbes de l'illuminisme.

— Sous ce titre, *La Loi de Dieu*, M. Charles Deslys a adapté un conte à chacun des préceptes du Décalogue : La *Sœur de Charité*, le *Bâton du Père la Hire*, les *Lundis de Jacques*, la *Mère aux chats*, les *Témoins de Karl*, la *Morale de Pamphile*, le *Bien d'autrui*, le *Mensonge d'un ami* ont une valeur inégale ; mais ce sont tous des « contes moraux, » témoignage que l'on ne peut pas rendre des contes de Marmontel qui ont une prétention analogue. M. Charles Deslys a simultanément publié une série de nouvelles empreintes des mêmes sentiments que ses contes sur le Décalogue. La *Balle d'Iéna*, la *Fille du rebouteur* et la *Cinquantaine* sont de vrais bijoux. En ces temps troublés par toutes sortes de doctrines décourageantes, on ne peut que féliciter les écrivains qui, dédaignant les triomphes de la littérature sceptique, consacrent leur plume à des productions à la fois saines, consolantes et irréprochables. Au surplus, dans le même ordre de publications, nous avons à adresser des félicitations identiques à Mlle Marie Maréchal, à Mme Etienne Marcel et à M. Émile Richebourg (beaucoup mieux inspiré cette fois que dans la *Dame voilée*). Le

Parrain d'Antoinette, Marguerite au prieuré et les *Deux laides*, de Mlle Maréchal, sont trois récits humouristiques destinés à ridiculiser un travers, à stimagtiser un vice, à louer une bonne action. Le style de Mlle Maréchal se ressent de ses lectures. Elle cite volontiers ses auteurs de prédilection, et ce ne sont pas les moins glorieux de la littérature française. Il y a aussi, principalement dans le *Parrain d'Antoinette*, des traits de mœurs charmants et piquants. Que dites-vous de celui-ci (nous avons affaire à un candidat à la députation en tournée électorale)? « Il aperçoit dans la campagne un groupe de cultivateurs occupés à battre le blé au milieu de leur champ. Il descend de cheval, et, sans la moindre gêne, se saisit d'un fléau et frappe sur les gerbes avec une ardeur sans pareille. Il faillit gagner une fluxion de poitrine, mais en revanche il récolta quatre voix. » Quatre voix ! ce n'était point à dédaigner. Les petits ruisseaux, etc. Vous pouvez achever le proverbe. — Il y a plus de vigueur, plus de dramatisation, mais pas plus de naturel, dans les nouvelles de Mme Etienne Marcel, intitulées : *Triomphes de femmes*. Les femmes qui triomphent sont au nombre de trois : Violette de Kervelen, Edmée Millery, et une petite blonde des bords du Rhin. Violette de Kervelen réconcilie un fils avec son père ; Edmée Millery, la bourgeoisie avec la noblesse ; la petite blonde parle d'union, de paix et d'amour au capitaine Steinherz et au professeur Gervinus. C'était à l'époque de Sadowa. Six ans après, s'accomplissait l'invasion de 1870. Union, paix, amour, quelle ironie ! Eh tudieu ! il s'agit bien de cela, en face de la barbarie germanique. Aussi, trouvons-nous mieux appropriés à la circonstance, quoiqu'un peu chauvins, les récits militaires publiés par M. Émile Richeboug, sous ce titre caractéristique : *Honneur et Patrie !* Il en est un qui se rapporte aux douloureux événements de ces dernières années : c'est l'histoire du *Curé Beaucharmois*, à la fois prêtre et soldat, de la race de ces hommes presque surnaturels qui ont inspiré le beau livre du général Ambert, l'*Héroïsme en soutane*. Puisque nous sommes à M. Richebourg, mentionnons, du même auteur, les *Contes d'automne* qui continuent la série des *Soirées amusantes* et cherchent à provoquer de douces émotions par l'expression et la mise en jeu des sentiments avouables.

— Les *Souvenirs de femme*, la *Chasse aux souvenirs*, la *Revanche du mari* et les *Contes émouvants* ne procèdent ni des mêmes sources, ni des mêmes inspirations. Il est un recueil, la *Revanche du mari*, de M. George Vautier, qui nous paraît, sauf l'esprit, venir en droite ligne de Voltaire. Sans être injurieux et grossier, l'auteur, principalement dans le *Vœu* et le *Petit Saint-Jean*, ne se prive pas de jeter le ridicule sur des choses respectables. Tout n'est pourtant pas mauvais ni vulgaire, dans le livre de M. Vautier, et il est telle de ses nouvelles : le *Mari du*

médecin, entre autres, qui eût fait le bonheur de Sterne. C'est une fine satire des femmes qui se font recevoir dans la savantissime et virile confrérie des disciples d'Esculape. Mieux vaut encore les femmes du genre de celle dont il a été dit : *Domum mansit lanam fecit.* — Très-original et très-drôle, le marquis de Cherville, dans ses récits de chasse ! On ne peut assister sans rire à la chasse à courre du chevalier de Vaucelas. C'est un vieux toqué retiré dans une misérable gentilhommière de Bretagne, et qui, chaque jour (cela lui rappelle les chasses royales d'avant la Révolution), se donne le plaisir de faire à cheval le tour d'un petit bois de hêtres, forçant avec deux chiens efflanqués, un sanglier impossible, lequel n'est autre qu'une laie apprivoisée, que les domestiques du château ont surnommée « Mlle Cypris. » Il est seulement fâcheux, que cet ex-talon rouge raconte avec trop de sans-gêne et de débraillé ses fredaines d'antan. La *Chasse aux souvenirs*, du marquis de Cherville, se termine par un conte fantastique, la *Balle enchantée*, emprunté, sinon pour la forme, du moins pour le fond, au recueil de contes allemands des frères Grimm.

— Il n'y a rien de tout cela, dans les *Souvenirs de femme*, de Mme Maria Bogor. Ces *Souvenirs* contiennent la *Rose de Menthon*, *Veuve à vingt ans*, *Deux sœurs*, les *Pervenches*, la *Croix d'or*. L'idéal, l'amour pur, le dévouement, la charité, tels sont les thèmes de ces nouvelles, bien conçues, bien écrites. Il y règne pourtant (sauf dans la *Croix d'or*) une sorte d'éclectisme et de religiosité qui nous oblige à des réserves. Ainsi, la « veuve à vingt ans, » Marthe, dit de son mari, un ouvrier: « Il n'avait que deux livres, une vieille Bible qui lui venait de sa mère, et un volume des chansons de Béranger. Le soir, à la veillée, il me lisait parfois ces belles chansons qui font rire et pleurer. » Ailleurs, Mme Bogor appelle *Jocelyn* un livre « sublime. » Ces citations nous dispensent de toute autre critique.

— Les *Contes émouvants* de M. Constant Améro sont assez variés. Le pathétique, l'humouristique et le fantastique s'y donnent libre carrière. Visiblement, on sent ici l'influence d'Edgar Poe, surtout dans la *Tête de plâtre*, le *Carrefour du meurtre*, l'*Homme-Justice* et la *Thèse du docteur Williams*. Ce dernier conte est très-remarquable. On y voit un jeune médecin, dominé par ses instincts cruels et l'amour de son art, pousser jusqu'au meurtre et au suicide l'investigation scientifique. Nous ne saurions néanmoins approuver ces analyses psychologico-physiologiques, qui tendent à confondre la folie et le crime, et semblent soumettre l'homme à certaines fatalités physiques invincibles.

— Il nous reste à parler des traductions — en d'autres termes, des romans étrangers traduits en langue française. Nous avons, pour l'anglais, les *Filles de lord Oakburn*, d'Henri Wood, et *Pauvre Lucile*, de Wilkie Collins ; pour l'allemand, *Drakenstein*, par l'auteur des

Légendes de l'Alsace, et la *Seconde femme*, de Mlle E. Marlitt ; pour le néerlandais, le *Major Frans*, de Mme Boosboom-Toussaint. Tous ces romans laissent à désirer et ne sont pas de ceux qu'ilf aille propager à l'aveugle. Assurément, ils ne contiennent ni des blasphèmes ni des obscénités. Loin de là ! Mais, écrits tous par des plumes protestantes, ils se ressentent du vice originel, et leurs meilleures pages sont çà et là déparées par quelque note fausse, quelque aperçu mesquin, quelque assertion choquante. Des quatre, le plus dramatique est le roman d'Henry Wood les *Filles de lord Oakburn ;* le plus émouvant est la *Seconde femme*, et le moins ennuyeux est le *Major Frans*. — Ces « filles de lord Oakburn » ont vécu une jeunesse précaire, presque misérable. Leur père n'était alors que le capitaine Chesney. La mort d'un de ses parents le fait héritier du titre de « lord Oakburn » et des fonctions de « pair d'Angleterre. » Ses filles restent telles que l'éducation et le caractère les ont formées : Laura, une orgueilleuse; Lucy, une poupée insignifiante; Jane, une vraie femme. Quant à Clarisse, elle a depuis longtemps déserté le toit paternel pour se faire institutrice. La recherche de « l'enfant prodigue » est la préoccupation constante de Jane, et, quand elle retrouve les traces de sa sœur, ce n'est que pour les arroser de ses larmes. Clarisse Chesney est morte empoisonnée par son mari, le docteur Carlton, et ce docteur a épousé ensuite, sans rien dévoiler de son horrible passé, Laura Chesney, la sœur de sa première femme. Chose curieuse! ce roman ne ressemble guère aux romans anglais. Il est alerte, corsé, bien dialogué, ne se perdant jamais dans des amplifications inopportunes, ni dans des descriptions interminables, ce qui est un peu le péché mignon de *Pauvre Lucile*, de Wilkie Collins. L'auteur de la *Femme en blanc* a fait mieux, beaucoup mieux. Il y a de tout dans *Pauvre Lucile* : de la psychologie, de la physiologie, de l'oculistique, de la bonne et de la mauvaise humeur, voire de la politique, — par exemple, cette boutade : « La République est la fille rachitique de la politique moderne, on n'en fera jamais une femme. » Pauvre Lucile est aveugle; elle aime un jeune homme d'une laideur repoussante qu'elle se figure d'une beauté raphaélique. Un médecin anglais rend la vue à l'infirme. Que faire? L'homme qu'elle aime s'enfuit (la déception serait trop triste), et, à sa place, se présente un de ses amis qui a sa taille, son âge et le même son de voix. Lucile est d'abord prise au piége ; mais elle ne tarde pas à ressentir de l'aversion pour l'homme qu'elle a devant les yeux. Ce n'est point celui de ses rêves. Il ne correspond pas à l'idéal entrevu. Cependant, la guérison n'est pas définitive. Lucile redevient aveugle. L'absent retourne auprès d'elle, et, avec lui, l'affection perdue. L'amour de Lucile ne procédait pas des sens ; il avait sa source dans les profondeurs de l'âme.

— Je ne m'arrête à *Drakenstein* que pour indiquer que ce mot désigne une colonie, fondée non loin du Cap de Bonne-Espérance, par des protestants français, après la révocation de l'édit de Nantes, que le chef de cette colonie s'appelle Antoine Duval, que ce Duval recueille une jeune sauvagesse à laquelle il enseigne sa croyance, et que le livre a été écrit pour justifier les missions évangéliques. Par exemple, un roman qui n'est pas fait pour justifier le protestantisme ou plutôt le piétisme (quoique l'auteur appartienne à la religion de Luther), c'est la *Seconde femme*, de Mme E. Marlitt, traduction de Mme Emmeline Raymond. Les deux personnages les plus méchants, les plus monstrueux, les plus antipathiques du roman sont deux piétistes fanatiques, le conseiller de Berg, et le vieux maréchal de Mainau. Des deux, l'un est faussaire, l'autre calomniateur; tous les deux sont des assassins. L'action se passe dans un château féodal de nous ne savons quel duché de Gérolstein. Dès le début, tout paraît fantastique, chimérique, mythologique; on ne saisit pas très-bien. Mais plus tard, le sujet prend corps, et l'on voit Juliane de Trachemberg, malgré les persécutions dont elle est la cible, malgré le froid septicisme de son mari, se montrer si bonne, si dévouée, si digne, qu'elle, la « seconde femme, » finit par être aimée et respectée comme ne le fut jamais la première.

—Le *Major Frans* est, sous forme réduite, la plus récente production de Mme Boosboom-Toussaint, femme d'un peintre éminent de Hollande. En ces dernières années, Mme Boosboom-Toussaint s'était fait remarquer par ses romans historiques, et le plus réputé a pour titre : *Le Médecin-Miracle*. Le *Major Frans* constitue, au contraire, un roman de caractère et de mœurs contemporaines, dont l'intérêt s'accroît pour nous d'une foule de détails fortement marqués au coin de la vie néerlandaise. Ce « major » est une jeune fille excentrique, Francès Mordaunt, élevée à la diable et affectant — comme la Renée Mauperin, d'Edmond et Jules de Goncourt, des allures garçonnières. Un jour, elle va à un bal en robe montante de mérinos-foncé, avec un col rabattu, une cravate de soie comme en porterait un jeune homme et des bottines... de roulier. Il y avait même des clous aux semelles. Le lendemain, à l'occasion d'une simple réunion de dames, elle arrive en grande toilette, décolletée, et des diamants dans les cheveux. Tout cela n'empêche pas le « major Frans » d'avoir le cœur noble, de la beauté, de l'esprit. Mais son éducation est détestable. A cette situation fort compromettante pour une jeune fille, sont venus se joindre des dissensions et des malheurs de famille qui auraient abouti pour ce major enjuponné à un désastre irrémédiable, sans l'intervention du sympathique et loyal Léopold de Zonzhoven, lequel s'éprend d'amour pour Francès Mordaunt et l'épouse. Le type du « major Frans » est

une conception originale et même gracieuse (*the gracious devil*), malgré ses drôleries et ses extravagances. Mais nous sommes loin de le proposer pour modèle aux jeunes filles. Le roman, en néerlandais, a quelques longueurs, que le traducteur, M. Réville, a supprimées. Telle quelle, la production de Mme Boosboom-Toussaint a obtenu un succès considérable. C'est qu'elle appartient à une littérature très-riche, très-vigoureuse et que, jusqu'à ce jour, les Français soupçonnaient à peine. Combien en est-il, pour citer un nom, à qui le poëte Bilderdzik soit familier ? Présenté à Napoléon Ier, celui-ci lui demanda : « Êtes-vous un auteur connu ? » — « Sire, répondit-il fièrement, je mérite de l'être. » En effet, ce fut, en son temps, un poëte de valeur. Mais :

Claudite jam rivos, pueri; sat prata biberunt.

FIRMIN BOISSIN.

THÉOLOGIE

La Raison et l'Évangile, *suivis de considérations sur les Universités catholiques*, par AUGUSTE NICOLAS. Paris. Poussielgue 1876, in-8 de 318 p. — Prix : 4 fr.

Entre la raison et la foi, l'accord est-il possible, est-il nécessaire? N'est-ce point retirer à la foi quelque chose de son caractère divin et de son mérite que de prétendre éclairer par la raison ses mystérieuses obscurités; et, pour embrasser la foi, ne faut-il pas abdiquer la raison? La raison affirme-t-elle la divinité de l'Évangile? Voilà les graves questions que pose et résout M. Aug. Nicolas, et son livre est un nouveau service rendu à la cause catholique qu'il a si vaillamment défendue pendant une longue vie. Il a pensé, à bon droit, qu'avant de mettre la dernière main au difficile travail sur les Évangiles qu'il prépare depuis plusieurs années déjà, il était nécessaire de répondre à des difficultés qui s'imposent aux esprits de notre temps. Cette étude est d'ailleurs le fondement nécessaire de l'apologie chrétienne, et les plus illustres théologiens, avant d'entrer dans l'exposition du dogme catholique, commencent par le traité qu'ils appellent *de locis theologicis*, c'est-à-dire des sources de la science sacrée. Parmi ces sources, ils placent la raison, ils en montrent le rôle, les limites, les forces; ils prouvent que c'est elle qui a fait de la théologie une science complète, en lui donnant une méthode, un enchaînement, en découvrant les conséquences des vérités révélées. M. Aug. Nicolas fait un traité *de locis theologicis* à l'usage des chrétiens instruits qu'effrayerait le langage de la scolastique. Il divise son œuvre en deux parties : la première parle « de la Raison avec la Foi et dans la Foi, la seconde parle de l'Évangile reconnu divin

à la lumière de la Raison. » Une étude considérable termine le livre et établit que « les universités catholiques manifesteront et opéreront la bienheureuse alliance de la raison et de la foi, par des effets plus concluants et plus frappants que toutes les théories. »

Comme tous les autres livres sortis de la même plume, celui-ci est un écrit *magistral;* c'est le langage le plus haut de la raison; c'est la démonstration évidente de l'alliance nécessaire entre la foi et la raison; c'est plus encore un ardent plaidoyer pour réveiller les timides et leur rappeler le conseil de saint Augustin à Consentius : *Intellectum valde ama!* Aimez grandement l'intelligence. Je ne doute pas que le chrétien qui lira ces pages émues ne veuille aimer l'intelligence, qu'il ne travaille à fortifier sa foi par l'étude et la réflexion, et que, en même temps, il ne développe sa raison en ouvrant devant elle les merveilleux horizons de la foi. E. Poussset.

SCIENCES ET ARTS

La Centralisation, par M. Dupont-White 3e édition. Paris Guillaumin, 1876, in-18 j. de 364 p. — Prix : 3 fr. 50.

Cet ouvrage se fait remarquer par les mêmes qualités et les mêmes défauts que les précédents ouvrages de M. Dupont-White. On y trouve, d'une part, une certaine originalité de vues, une grande abondance d'idées, une verve rare dans un livre de cette nature. D'autre part, l'originalité touche souvent à l'excentricité, l'abondance d'idées produit la confusion, et la verve ne respecte ni la langue française, ni les opinions les plus raisonnables, ni les croyances les plus sacrées. En deux mots, c'est un ouvrage intéressant, mais perfide.

L'annonce d'une troisième édition ne comporte pas un examen détaillé des opinions de M. Dupont-White. Il nous suffira donc de prévenir le lecteur que la centralisation administrative trouve dans l'auteur un défenseur intrépide. Nous doutons qu'aucun ministre de l'intérieur ait jamais cru autant à l'infaillibilité de l'administration ni qu'aucun publiciste ait jamais osé soutenir des théories aussi audacieuses. La passion et l'ignorance empêchent de bien traiter les affaires de près; plus on est loin, mieux on les traite : tel est le principe de notre auteur. Et comme il a, du moins, le mérite d'être logique, il en arrive non-seulement à retirer aux communes la gestion de leurs intérêts, mais à enlever la tutelle rigoureuse qu'il prône au préfet lui-même et à la confier au ministre, par la raison bien simple que ce dernier est encore plus à distance que le préfet. Les décrets de 1852 sont blâmés : qu'on juge par là du reste! Autant la province est indigne de la liberté, autant Paris en est digne : tel est

le second principe. On concentrera donc dans Paris, par la presse et par la tribune, toutes les forces de l'opinion, en même temps qu'on y a concentré toutes les forces du gouvernement. Ces forces rivales, ainsi ramassées sur un seul point, se feront contrepoids; ce rapprochement ne produira pas ces duels terribles dans lesquels le pouvoir et la liberté succombent tour à tour; il produira l'équilibre parfait. Nous exposons; il n'est pas besoin de réfuter.

Si, du sujet principal, nous passons aux sujets accessoires traités en foule dans ce livre, que de théories pour le moins étranges à relever encore! L'influence de la conscience sur la conduite des hommes nous paraît singulièrement rabaissée, et l'influence de la loi, ou plutôt de la force, tristement exagérée. — Puisque M. Dupont-White a le bon esprit de ne pas croire à la perfection originelle, pourquoi raille-t-il, en la dénaturant, la doctrine catholique sur le péché originel? Quel besoin de faire un éloge logique du duel, c'est-à-dire de la justice qu'un individu se fait à soi-même, dans un livre où les droits individuels les plus élémentaires et les plus inoffensifs sont méconnus ou compromis?

Signalons enfin d'intolérables abus de langage : « Ce Saint-Esprit qui est la vraie figure de l'esprit français. » L'Assemblée constituante est appelée « un concile politique, ce que le monde avait vu de plus grand depuis l'Évangile. » L. E.

Scritti politici di Pietro Ellero. Bologna, Fava et Garagnani, 1876, in-8 de 350 p.

M. Pietro Ellero, qui, nous le croyons, est professeur à Bologne et qui a créé un important recueil italien, l'*Archivio giuridico*, a publié, l'année dernière, un volume *(Scritti minori)*, dont il a été parlé ici même (t. XIV, p. 51). C'est encore une réunion de morceaux différents qu'il vient de nous donner, mais cette fois, comme le titre l'indique, c'est la politique qui règne dans ce livre. Il commence par une longue dissertation, dans laquelle un personnage imaginaire, Ser Giusto (Messire Juste), expose toutes ses idées, qui sans doute sont celles de l'auteur, sur les principaux sujets des préoccupations contemporaines de l'Italie. Nous aurions, de notre côté, trop de points à discuter avec Ser Giusto, pour qu'il nous soit possible d'entamer l'analyse de toutes ses théories. Nous aurions bien à dire, notamment, et sur Garibaldi et sur la question de Rome. Nous craignons que M. Ellero — qui, du reste, dit des choses justes, surtout sur la manière dont souvent ses compatriotes comprennent la religion, — ne s'éloigne beaucoup de la foi de ses pères, à laquelle il se déclarait fidèle dans son œuvre précédente. Cette dissertation de Ser Giusto, écrite avec verve, est, d'ailleurs, intéressante, parce qu'elle fait bien connaître la

situation de l'Italie. Vient ensuite une étude très-curieuse sur cette singulière République de Saint-Marin qui existe depuis tant de siècles; seulement, comme le président de Brosses, arrivé à Monaco par un déluge, s'étonnait que, dans un si petit État, il pût tomber autant d'eau, on s'étonne qu'une si petite République ait pu fournir autant de pages. Divers opuscules terminent ce volume, où sont agitées nombre d'idées bonnes ou mauvaises; les principaux sont : la *Philosophie du droit*, la *Sanction de la nature*, les *Liens de l'alliance humaine*, le programme de l'*Archivio giuridico*. TH. P.

Attenzione! *Riflessi di un popolano*, publicati da CESARE CANTU. Milan, Giacomo Agnelli, 1876, in-16 de VIII-476 p. — Prix : 3 fr.

Il est beau de voir un homme ayant atteint une grande réputation littéraire, ayant parlé avec un plein succès aux classes les plus érudites, ayant à la fois la science et le style, renoncer à un public choisi pour s'adresser à des classes moins privilégiées, pour tâcher de les instruire, de les améliorer. C'est là un noble exemple que Cantù donne en Italie. Il s'est tourné vers les enfants, vers les jeunes gens, il se met aujourd'hui en rapport avec le peuple, pour lequel il a écrit son livre *Attenzione*. Faire attention à tout ce que l'on fait, c'est là une chose essentielle, de l'importance de laquelle on ne se doute pas assez, et dont Cantù montre la constante utilité. Moins bien doué que l'illustre Italien, un auteur croirait volontiers que, derrière ce titre, on ne pourrait guère grouper qu'un petit nombre de pages. Cantù, lui, a, pour ainsi dire, rattaché toutes les phases de la vie et de nombreuses notions scientifiques, morales et philosophiques, à ce mot dont le sens est si grand. Il l'a fait dans une série de chapitres animés, variés, nouveaux, amusants même, pleins de verve et de fines observations. Le livre de Cantù pourrait certainement avoir en France aussi une heureuse influence et servir à l'instruction d'un pauvre peuple égaré par les sophistes. Quel bon chapitre que celui qui est intitulé *Liberté, Droits, Devoirs, Lois*, que celui qui a pour sujet *la Société publique!* Quels excellents conseils dans les pages *Attention aux élections!* — Ne pouvant parler de ce livre avec autant de détails qu'il le faudrait, nous tâcherons de donner une idée de toutes les matières qu'il traite, en en reproduisant la table. I. Occasion de l'ouvrage. II. L'ignorance. III. Les cieux. IV. La terre. V. Les règnes de la nature. VI. Le règne inorganique. VII. Le règne végétal. VIII. Le règne animal. IX. L'homme. X. Unité et variété de l'espèce humaine. XI. Liberté, Droits, Devoirs, Lois. XII. La société domestique. XIII. Mon histoire. XIV. La société publique. XV. Attention aux élections. XVI. De la propriété. XVII. Attention aux contrats. XVIII. L'industrie. XIX. Choix d'un état. XX. Riches et pauvres. XXI. Les Artisans.

XXII. Progrès. XXIII. La vérité et l'opinion. XXIV. Le hasard, la probabilité. XXV. L'Ecole. XXVI. Un bon instituteur. XXVII. Les livres. XXVIII. Attention à soi-même. XXIX. Le caractère. XXX. Attention aux petites choses. XXXI. Attention aux bonnes croyances. XXXII. Le bien et le mal. XXXIII. L'optimiste et le pessimiste. XXXIV. Attention à la santé. XXXV. Les météores. XXXVI. La statistique. XXXVII. Mon journal. XXXVIII. Les grands hommes. XXXIX. La clef de voûte. TH. P.

Les Maîtres d'autrefois. — *Belgique.— Hollande,* par EUGÈNE FROMENTIN. Paris, E. Plon, 1876, in-8 de 448 p. — Prix : 8 fr.

Il y a longtemps qu'il n'a été écrit sur les arts un livre plus intéressant et plus instructif que celui que nous annonçons. L'auteur, qui n'en est plus à prouver qu'il est un des écrivains les plus distingués de notre temps, a parcouru la Hollande et la Belgique, comme il avait jadis exploré les déserts du Sahara et du Sahel. Après avoir consacré ses journées à examiner, le crayon ou le pinceau à la main, les précieuses peintures qu'il rencontrait à chaque pas dans les musées ou dans les collections particulières, il a occupé les soirées du voyage à consigner sur ses carnets les impressions ressenties en face des toiles signées des noms de Rembrandt, de Rubens, de Ruysdael, de Paul Potter, de Cuyp, de Van Dyck et de Frans Hals. Il n'a écrit ni un guide à l'usage des touristes, ni un manuel destiné à instruire les ignorants, il a mis au jour un traité à l'usage des peintres et des gens de goût qui tiennent à se rendre un compte exact des qualités qui ont valu aux maîtres de l'art hollandais ou flamand la renommée légitime dont ils jouissent. Avec son instinct et son talent de peintre, il a disséqué, pour ainsi dire, chacun des tableaux qui ont particulièrement captivé ses regards, et il a clairement expliqué, en même temps que l'idéal de chaque artiste, le but auquel il visait et qu'il a presque toujours atteint. On peut quelquefois ne pas partager complétement les vues de M. Fromentin, notamment lorsqu'il dit, à propos des maîtres primitifs de l'école de Bruges (pp. 435-436) : « La première renaissance italienne n'a rien de comparable. Et, dans l'ordre particulier des sentiments exprimés, des sujets mis en scène, on convient que nulle école lombarde, ou toscane, ou vénitienne, n'a produit quoi que ce soit qui ressemble à ce premier jet de l'école de Bruges. La pratique elle-même est accomplie. » Il n'est pas possible, toutefois, de ne pas s'associer le plus souvent aux jugements portés par M. Fromentin, jugements toujours motivés et exprimés dans une langue digne des maîtres qu'elle célèbre.

GEORGES DUPLESSIS.

Les Drevet (*Pierre, Pierre-Imbert et Claude*). *Catalogue raisonné de leur œuvre*, précédé d'une introduction par Ambroise Firmin-Didot, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris, Didot, 1876, in-8 de XLIV-146 p. avec portrait. — Prix : 10 fr.

Cet ouvrage, le dernier auquel ait travaillé le vénérable doyen des imprimeurs français, M. Ambroise Firmin-Didot, était terminé au moment même où la mort est venue surprendre cet infatigable érudit mais il n'avait pas encore vu le jour. Non content de mettre à profit les richesses sans nombre qu'il possédait, M. A. Firmin-Didot avait fait appel, pour rendre ce catalogue aussi complet que possible, aux collections publiques ou privées de la France et de l'étranger; il avait envoyé ses épreuves aux hommes spéciaux qui, en Angleterre, en Allemagne et en Autriche, pouvaient lui fournir quelques indications utiles et avait interrogé tous les amateurs français qui possédaient des planches signées du nom de Drevet. Grâce à cette intelligente précaution, le catalogue de l'œuvre des Drevet peut être regardé comme définitif; chaque pièce est décrite avec soin, chaque état est signalé d'une façon claire et précise, et l'œuvre si intéressante ces de trois artistes qui honorent l'école française du dernier siècle, étant mieux connu, est desormais appelé à être recherché avec plus d'ardeur encore que précédemment. N'oublions pas de rappeler ici, comme M. Didot l'a fait lui-même à la fin de son introduction, que, pour ce volume, comme pour tous ceux qu'il a publiés depuis quelques années, il avait eu pour collaborateur, un homme aussi savant que modeste, son bibliothécaire, M. Pawlowski. G. D.

Armelle, par Achille du Clésieux. Paris, Dentu, 1876, in-8 de IV-242 p. — Prix : 5 fr.

Si l'on ne se rappelait pas que les débuts poétiques de M. du Clésieux remontent à l'année 1833, on croirait volontiers qu'*Armelle* est l'œuvre d'une jeune imagination, tant il y règne de fraîcheur, tant certaines pages sont écrites avec enthousiasme. Mais, à côté de ces qualités toutes juvéniles, un regard attentif distingue une science du rhythme faite pour décéler un poëte expérimenté. La donnée d'*Armelle* est bien simple. Un jeune homme, lassé du monde, s'est retiré dans un vieux château de la Bretagne ; il rencontre à diverses reprises la fille d'un ancien soldat; bientôt il l'aime si ardemment et à la fois si purement que la crainte d'une mésalliance n'affaiblit pas la vivacité de ses sentiments. Sa mère mourante, et qui a surpris le secret de cette passion violente, obtient de son fils le serment qu'Armelle ne sera jamais sa femme. Une lutte terrible se livre entre ce serment et cet amour. Le malheureux jeune homme pense trouver l'oubli dans des voyages: il quitte le château où il a été élevé, il parcourt une partie de l'Eu-

rope, il revient sans que le changement de lieu ait en rien modifié l'état de son cœur; mais Armelle s'est donnée à Dieu. Après quelques années d'une vie de retraite et de mortification, elle meurt. Celui qui l'a si fidèlement chérie obtient comme une grâce de placer une croix sur la tombe de la jeune fille. Dans ce moment, il croit voir Armelle lui apparaître le front ceint d'une auréole, et, tout à coup, il se sent rempli par un sentiment de paix inconnu jusque-là. Voilà tout le sujet du poëme, sujet bien peu compliqué, mais auquel M. du Clésieux a su donner une forme nouvelle et fort heureuse. Tantôt c'est le poëte qui décrit les petits épisodes de cette touchante histoire d'amour, puis il disparaît pour céder la place à Armelle ou à son amant qui expriment eux-mêmes leurs pensées, leurs émotions, et qui succèdent au poëte brusquement, sans aucune transition. L'œuvre devient ainsi tour à tour épique et lyrique. Les tirades d'alexandrins à rimes plates ou croisées font place à des strophes de formes très-diverses, s'élevant quelquefois à l'exaltation de l'ode, descendant d'autres fois et avec beaucoup de grâce à un ton simple et ingénu qui semble appartenir à la poésie populaire. Cette diversité de style et de rhythmes a été heureusement trouvée pour empêcher l'œuvre de prendre un aspect monotone, mais, peut-être, n'a pas toujours entièrement conjuré ce défaut qui naît de la prolongation d'une situation toujours la même. On se demande si les voyages du malheureux amant n'auraient pas pu très-naturellement introduire quelque mouvement et un peu de variété dans cette belle mais longue élégie. En le voyant gravir la montagne au sommet de laquelle s'élève Notre-Dame de la Garde, je m'attendais à une description de l'admirable panorama qu'offrent Marseille et ses environs. M. du Clésieux a résisté à la tentation de prendre sa palette, il y a résisté constamment, soit que son héros franchisse les Pyrénées, soit qu'il passe les Alpes. C'est à la peinture des sentiments que M. du Clésieux s'est complu; il les a exprimés avec un rare bonheur, souvent avec une chaleur très-grande; mais la pensée de Dieu, l'idée du sacrifice, le respect du devoir, planent toujours assez sur les inspirations du poëte pour que son livre reste constamment une bonne et saine lecture.

Une œuvre d'aussi longue haleine qu'*Armelle* ne peut être à l'abri de quelques critiques de détails. M. du Clésieux a laissé subsister plus d'un vers d'un style négligé :

> Ne pouvant plus combattre, *il aimait disputer*.
> (p. 7.)
> Je *n'osais* nul regard, nulle humaine parole.
> (p. 56.)
> Mais sa sœur lui disait : Dans tes yeux j'ai su lire,
> Va, *mais ne sois pas tard*. (p. 169.)

On pourrait noter encore d'autres taches du même genre, bien

petites taches, après tout, et qui ne nuiront pas plus au succès d'*Armelle* que des négligences du même genre n'ont nui à celui de *Jocelyn*. TH. DE PUYMAIGRE.

La Mort de Louis XVI. *Scènes historiques*, par A. DU CHATELLIER, correspondant de l'Institut. 3e édit. Paris, Al. Picard, 1875, in-8 de III-330 p. — Prix : 6 fr.

Ce livre remonte à l'époque où, reprenant une idée ancienne déjà et qui avait inspiré un livre à Rœderer, Vitet donna une forme dramatique à l'une des phases les plus intéressantes de notre histoire. On se rappelle encore la vogue qu'obtinrent les *Barricades*, les *États de Blois* et la *Mort de Henri III*. Alors, divers écrivains s'avancèrent dans la voie où l'auteur de cette trilogie avait rencontré un si vif succès. Un de ceux qui réussit le mieux dans ce genre de scènes historiques fut certainement M. A. du Chatellier. Trois éditions ont constaté le mérite de la *Mort de Louis XVI*. Si le succès de ce livre ne fut pas aussi vif que celui des trois volumes de Vitet, c'est que d'abord la tentative était moins nouvelle, c'est aussi que la donnée ne prêtait pas autant. Les luttes des guerres de religion étaient moins connues dans leurs détails, les personnages qu'elles offraient présentaient les contrastes les plus heureux : Henri III, Henri de Guise, Henri de Béarn. Le temps où l'auteur s'était transporté avait quelque chose de plus *pittoresque*, de plus *romantique*, comme on disait alors. Enfin les situations mises en scène par M. du Chatellier avaient peut-être l'inconvénient d'être trop rapprochés, peut-être même la catastrophe était-elle trop terrible, trop poignante. On s'intéressait aux personnages évoqués par Vitet, comme on le fait aux créations d'un dramaturge ou d'un romancier; ceux de M. du Chatellier appartenaient encore trop intimement à l'histoire proprement dite : ce dernier inconvénient existe beaucoup moins aujourd'hui; ils nous apparaissent déjà dans cette perspective que produit un éloignement plus grand, et, en même temps, la persistance de coupables passions et d'affreuses doctrines donne une sorte d'intérêt d'actualité à ces lugubres événements qui auront bientôt un siècle de date. Nous ne doutons pas qu'un accueil empressé ne soit fait à cette nouvelle édition d'un livre qui, si l'histoire servait d'enseignement, renfermerait pour nous tant de leçons. H. B.

Étude sur les plaidoyers d'Isée. Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris, par LÉON MOY, professeur de rhétorique au lycée de Douai. Paris, E. Thorin, 1876, in-8 de IX-272 p. — Prix : 6 fr.

Pendant longtemps, les orateurs grecs les plus célèbres, si l'on excepte Démosthène, ont été admirés sur la foi des critiques anciens

plutôt qu'ils n'ont été pratiqués et approfondis. On connaissait leurs noms, on ignorait leurs ouvrages. Depuis quelques années, cette branche de l'histoire littéraire a repris faveur : l'étude de M. Girard sur Lysias, les dissertations érudites de M. Caillemer, et les travaux dus à la plume élégante de M. Perrot ont jeté la lumière sur beaucoup de points naguère encore obscurs. C'est à l'exemple de ces maîtres que M. Moy nous donne, dans sa thèse, une analyse complète du talent oratoire d'Isée, dont les plaidoyers marquent la transition entre la lumineuse simplicité de Lysias et la vigueur nerveuse de Démosthène. On a contesté à Isée l'honneur d'avoir servi de maître au prince des orateurs grecs : il est assez naturel cependant de se représenter l'auteur des *Philippiques* apprenant cette logique irrésistible, premier caractère de son éloquence, à l'école d'un maître qui avait concentré tout son effort dans l'art de grouper et d'enchaîner les preuves, de disposer avec habileté les témoignages. Le plaidoyer devenait ainsi, avant tout, « une œuvre de raisonnement, » puisant sa force dans la clarté du plan, dans la vive allure de l'argumentation, plutôt que dans la finesse de l'exorde ou les séductions calculées d'une captieuse péroraison.

La conclusion qui termine cette première partie de la thèse contient une juste appréciation du mérite littéraire d'Isée, et donne une heureuse idée de ces beautés discrètes, qui, chez les orateurs grecs, se révèlent, par la méditation, à un goût exercé.

La seconde moitié du volume est consacrée à l'analyse des onze discours qui nous restent d'Isée ; c'est une partie entièrement neuve, et qui paraît traitée avec une scrupuleuse exactitude. Rien n'est omis de ce qui peut faciliter aux lecteurs l'intelligence des questions judiciaires débattues sous leurs yeux. Toutefois, après avoir lu quelques pages pleines d'intérêt sur le drame grec, à propos de l'emploi du pathétique, on serait tenté de regretter que l'auteur ait trop resserré le cadre de sa thèse, au lieu de se permettre certaines digressions auxquelles son sujet même semblait le convier. Car, dans ces plaidoyers, que de révélations curieuses et inattendues sur les mœurs privées et publiques de la Grèce ! Après avoir rappelé certains traits qui nous montrent sous un assez triste jour ces aréopages populaires auxquels, pour gagner sa cause, il fallait plaire à tout prix, M. Moy ajoute : « Soyons sévères pour les plaideurs et les témoins d'Athènes : félicitons-nous de vivre dans un temps où les tribunaux mieux organisés, les lois mieux codifiées, où la dignité professionnelle de l'avocat, où une moralité plus haute arrêtent l'impudence de tentatives aussi déloyales. »

En somme, le livre de M. Moy est une étude consciencieuse et savante qui vient utilement combler une lacune regrettable dans l'histoire de l'éloquence grecque.

C. Huit.

HISTOIRE

Les Saints-Lieux, *Pèlèrinage de Jérusalem en passant par l'Autriche, la Hongrie, la Slavonie, les provinces Danubiennes, Constantinople, l'Archipel, le Liban, la Syrie, Alexandrie, Malte, la Sicile et Marseille,* par Mgr Mislin, prélat de la maison de Sa Sainteté Pie IX et protonotaire apostolique, abbé mitré de Sainte-Marie-de-Dèg en Hongrie, chanoine de l'église cathédrale de Groswarden et archidiacre de Craszna, docteur en théologie et en philosophie, membre de plusieurs académies et de la Société de géographie et de philosophie, etc., etc. Troisième édition, entièrement revue et considérablement augmentée. Paris, Lecoffre, 1876. 3 vol. in-8 de xx-672-831 et 761 p. — Prix : 24 fr.

Cet ouvrage, à la fois description, histoire et apologie, est d'un égal intérêt pour l'archéologue, le naturaliste, l'historien et le géographe; comme le remarque Mgr F. Bernardino de Montefranco, custode de Terre-Sainte et gardien du Saint-Sépulcre, depuis général de l'ordre des franciscains et enfin évêque de Terracine, « la piété a aussi une large part dans toutes ces réflexions éparses dans le cours de l'ouvrage, si opportunes, si sobres et d'un si puissant encouragement à la pratique des plus belles vertus de notre religion. »

L'auteur lui-même a dit, dans sa réponse à une lettre de félicitations d'Alexandre Dumas, père, que ce qui l'a conduit en Terre-Sainte, c'est l'amour de la vérité. Il a voulu rendre hommage, autant qu'il était en son pouvoir, à celui qui l'a révélée aux hommes sous la forme du christianisme, et lui porter le tribut de sa reconnaissance sur le coin de terre qui a entendu ces divins enseignements. Après deux mille ans, il a trouvé la Palestine telle que tant de miracles l'ont faite, et il est revenu plus consolé et plus croyant que jamais.

Mgr Mislin, selon les expressions de Mgr Cortambert, dans un rapport lu à la Société de géographie, 4 juin 1852, Mgr Mislin est un respectable ecclésiastique qui a le titre d'abbé mitré de Sainte-Marie-de-Dèg en Hongrie. Né en Suisse, attaché à l'Autriche par ses fonctions pastorales, il écrit cependant le français avec élégance, il a une profonde érudition biblique, dont il fait abondamment profiter le lecteur; il a consulté et apprécié les relations des nombreux auteurs qui l'ont précédé dans la peinture de la Balestine; il les cite, il les critique, au besoin; il connaît à fond les descriptions de Volney, du maréchal Marmont, de Chateaubriand, de Burchardt, de Maundrell, de Niebuhr, de MM. de Lamartine, Jules David, Poujoulat, Schubert, Schultz-Lhync, Russegger, du Père de Géramb, de l'abbé Mareti, de Mme de Gasparin, l'exploration si féconde de MM. Robinson et Smith. Il fait de fréquents emprunts à Quaresmins, qui, dans le dix-septième

siècle, a déjà si bien éclairci un grand nombre de points difficiles de la géographie et de l'histoire de la Judée.

Mgr Mislin est parti de Vienne en 1848, au milieu de la tourmente révolutionnaire qui agitait l'Europe. En compagnie du vénérable évêque Pomballier dont les missions courageuses dans l'Océanie sont si connues, il descend le Danube, et jette, en passant, un coup d'œil intéressant sur plusieurs villes de la Hongrie, de l'Esclavonie et de la Servie, Presbourg, Comorn, Gran, Bude, Pesth, Neusaty, Semlin, Belgrade. Il décrit la magnificence du passage qu'offre le fleuve lorsqu'il est resserré entre les Carpathes et les derniers rameaux du Balkan, et cette célèbre porte de fer, où le courant rapide roule ses eaux sur un plateau de rochers l'espace de plus de 7,000 pieds.

Après avoir exploré la Syrie dans tous les sens, il pénètre en Palestine, et visite en chrétien, en savant et en archéologue les villes et les moindres bourgs, fouille intrépidement les vallées les moins connues du Liban, et partout consigne les remarques les plus neuves, les plus sûres et les plus variées.

La narration de Mgr Mislin est généralement grave, calme, pleine de choses. Parfois cependant son style s'anime, se colore, s'échauffe. Il trouve des accents enthousiastes pour peindre ses premières impressions en entrant à Jérusalem.

Nous ne pouvons pas essayer ici d'analyser ce grand ouvrage, et nous devons nous contenter de le signaler comme un monument de science et de piété. Nous regrettons seulement que, dans cette troisième édition, l'éminent auteur n'ait point suffisamment tenu compte des progrès de la science et des travaux récents publiés sur la matière.

FRÉDÉRIC GODEFROY.

Tunis. *Histoire. — Mœurs. — Gouvernement. — Administration. — Climat. — Productions. — Industrie. — Commerce. — Religion*, — etc., par G. DES GODINS DE SOUHESMES. Paris, Gustave Guérin, 1875, in-18 j. de 346 p. — Prix : 3 fr. 50.

Il y aurait plusieurs observations à faire sur les notions historiques et géographiques de l'auteur, particulièrement en ce qui concerne l'époque de la domination romaine en Afrique, mais le but qu'il s'est proposé a été surtout de faire connaître l'organisation actuelle de la Tunisie ; aussi, tout ce qui, dans son précis historique, est antérieur à l'avénement d'Ahmed-bey, ne doit pas être considéré comme la partie importante de son ouvrage. Le texte du pacte fondamental accordé aux Tunisiens, en 1857, par le bey Sidi-Mohammed est inséré à la page 41 ; il est suivi des explications officielles qui en font, pour ainsi dire, la loi organique du royaume. On est frappé, en lisant ce

document, de l'esprit véritablement libéral dont il est empreint et de la sagesse dont il témoigne ; malheureusement ces dispositions, fort belles sur le papier, ne sont pas toujours suivies dans la pratique. Malgré l'opinion de l'auteur, il s'écoulera long temps encore avant qu'on puisse établir une comparaison sérieuse entre la Tunisie et les États de l'Europe ; l'esprit de la population est trop rebelle à nos mœurs, à nos idées, et surtout à nos croyances religieuses, pour adopter sans arrière-pensée ce qui lui vient de l'Occident. Bien des essais sont demeurés infructueux, et le souverain actuel lui-même, Mohammed-es-Sadock, a dû renoncer aux réformes tentées par son prédécesseur, notamment en ce qui concernait l'organisation de l'armée et l'éducation militaire. — Le second chapitre est fort attrayant à lire ; il est émaillé d'anecdotes sur la vie arabe. Ce qui concerne l'état social des femmes kabyles, des Mauresques et des Juives, les croyances populaires aux sorciers et aux magiciens, l'influence des marabouts et des charlatans est exposé d'une façon très-intéressante. Quel luxe de superstitions ! et que de coutumes étranges sont encore gravement pratiquées ! Je me souviens qu'un jour, sur la route d'El-Kef, à l'entrée d'un fondouk, je vis un arabe étendu sur le dos : un de ses amis sautait à pieds joints sur son ventre et se livrait sur le corps de l'infortuné patient à une fantasia des plus étranges. Comme je demandais le motif de cet exercice, c'est, me répondit-on, un médecin qui fait sortir la fièvre du ventre d'un malade ! On voit qu'il n'est pas nécessaire d'être diplômé pour tuer les gens en Tunisie ! — L'ouvrage de M. des Godins contient de nombreux renseignements sur la religion et la littérature musulmanes ; le climat, les productions, l'industrie, le système monétaire ont été étudiés soigneusement ; le voyageur qui visitera Tunis peut le lire avec fruit. En terminant, l'auteur regrette l'absence des archéologues français sur les ruines de Carthage : au moment même où il exprimait ce regret, M. de Sainte-Marie envoyait, à la Bibliothèque nationale, au Louvre et au musée d'Alger, plus de deux mille inscriptions puniques, des statues et des bas-reliefs recueillis sur l'emplacement de la vieille cité. J'ajouterai que les découvertes faites à Carthage ne sont pas dues seulement à Falbe, à sir Grenville-Temple et à M. Davis, mais que, à côté de ces noms étrangers, il serait juste d'inscrire aussi ceux de nos compatriotes : Beulé, l'abbé Bourgade, Pélissier, V. Guérin, Berbrugger et Rousseau. A. H. DE V.

Les Esclaves chrétiens depuis les premiers temps de l'Eglise jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident, par ALLARD. Paris, Didier, 1876, in-8 de XVI-492 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Allard est déjà connu des lecteurs du *Polybiblion* par sa belle

traduction du livre de Spencer-Northcote : Rome souterraine. Dans l'ouvrage actuel, l'auteur veut prouver, contrairement à M. Havet et à son école, que c'est principalement par l'Église qu'a été détruite cette institution monstrueuse de l'esclavage qui fut et qui continue à être la grande plaie de toutes les sociétés non chrétiennes. Il s'efforce de montrer que l'Église n'a pas aboli d'un seul coup l'esclavage, parce qu'elle ne voulait pas susciter une révolution sociale et qu'avant de détruire, elle avait à cœur d'édifier.

Dans un premier livre, l'auteur étudie l'esclavage romain. Il nous fait voir comment l'esclavage, détruisant tout travail libre, conduisant à une division du travail, poussée à l'excès par suite d'un oubli complet de la force productive de l'homme, exerça une influence favorable sur les arts somptuaires, mais désastreuse pour le progrès des arts mécaniques et industriels et finit par être aussi nuisible au maître qu'à l'esclave. Il examine l'influence néfaste exercée par l'esclavage sur le travail agricole, et à ce sujet il se livre à une étude des plus intéressantes sur l'origine des *latifundia*. Il nous fait assister à la transformation de ces *latifundia* en vastes pâturages et nous montre comment les brigands actuels de l'Italie ont pour véritables ancêtres les pâtres esclaves de l'empire romain. Avant de passer à l'étude de l'influence qu'exerça le christianisme sur l'esclavage, l'auteur trace un tableau navrant de l'état intellectuel et moral des maîtres et des esclaves aux premiers siècles de notre ère. Les uns comme les autres avaient perdu la première notion de la dignité humaine.

Dans le second livre, M. Allard traite de l'égalité chrétienne. L'Église prêcha l'égalité de tous les hommes, mais ordonna néanmoins aux esclaves convertis d'obéir à leurs maîtres en tout ce qui n'était pas contraire à leur conscience : elle ne veut point attiser la haine que portent les esclaves à leurs maîtres et se garde bien de les soulever contre eux. Mais si elle ordonne l'obéissance aux maîtres, en matière religieuse, elle place les esclaves sur le même rang que les hommes libres. Ils arrivent aux plus grands honneurs, il y en a qui sont appelés au sacerdoce, d'autres à la gloire du martyre. L'Église, en rendant à l'esclave sa dignité d'homme, en reconnaissant sa personnalité, travailla aussi à substituer le mariage véritable au *contubernium;* elle reconnut aussi à l'esclave le droit de posséder une famille. A la fin du second livre, l'auteur recherche l'influence salutaire exercée par l'esclave converti sur le maître païen, et nous montre aussi comment, bien des fois, le maître devenait l'apôtre de l'esclave.

Le troisième livre est consacré à l'étude de la liberté chrétienne. L'Église favorisa autant que possible les affranchissements et réhabilita le travail manuel. L'auteur jette un coup d'œil sur la condition

nouvelle faite aux *alumni*, c'est-à-dire aux enfants exposés si nombreux à Rome, et finit par examiner l'influence salutaire du cloître sur les populations des campagnes. Relever le travail manuel et, par là, combler l'abîme creusé entre l'homme libre et l'esclave, combattre le luxe et rendre à l'esclave la personnalité, tels furent les moyens par lesquels l'Église parvint à saper de fond en comble cette institution anti-naturelle de l'esclavage. Alors que l'antiquité tout entière avait proclamé que l'esclave était *non persona sed res*, nous voyons, grâce à l'influence de la religion chrétienne, Justinien écrire dans le Code que l'esclavage était une institution barbare contraire au droit naturel.

L'auteur a largement puisé aux sources païennes et chrétiennes : il a fait une étude sérieuse des écrits de plusieurs pères de l'Église. Les œuvres de saint Jean-Chrysostome lui ont surtout été d'une grande utilité. A une étude sérieuse et approfondie, l'ouvrage joint une forme vive et correcte qui en rend la lecture aussi agréable qu'utile.

Çà et là cependant le lecteur difficile pourrait trouver une petite objection. Nous tenons, par exemple, à relever l'expression peu juridique (p. 149) : une tête servile n'a pas de droit. Le *caput* du droit romain est intraduisible; il exprime, dans sa plus grande extension, l'ensemble des droits de l'homme libre : le *status libertatis, civitatis et familiæ;* et, à coté du texte de Paul, cité par M. Allard : *servile caput nullum jus habet, ideo nec minui potest*, nous trouvons celui des *Institutes* qui le complète (*Inst.*, I, 16, 4) : *servus caput non habet.*

Il est à regretter aussi que l'auteur n'ait pas recherché jusqu'à quel point les anciens modes d'affranchissement (telles que la *manumissio vindicta* et la *manumissio censu*) restèrent en usage sous l'époque impériale chrétienne, et peut-être pourrait-on demander aussi pourquoi l'auteur n'a pas démontré plus longuement comment ce vice économique fut une des grandes causes de la chute de l'Empire romain. Ce sont là, du reste, des observations de détail qui ne peuvent nous empêcher de dire que les idées économiques les plus saines dominent tout l'ouvrage, et que M. Allard a produit une œuvre aussi savante qu'heureuse en résultats. Elle prendra une belle place à côté des écrits déjà nombreux qui, au nom de la science, ont vengé l'Église des attaques aussi ineptes que peu fondées de ses adversaires.

AD. DE CEULENEER.

L'Empereur Claude, par LUCIEN DOUBLE. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1876, in-18 de 262 p., tiré à 420 exemplaires. — Prix : 3 fr. 50.

L'épigraphe choisie par M. Lucien Double indique tout d'abord l'idée fondamentale de son livre : « La tête de Claude est noble, intel-

ligente et triste.» Cette phrase,tirée de l'*Histoire romaine à Rome*, de M. J.-J. Ampère, est déjà une apologie. M. L. Double n'a pas cherché à soutenir un paradoxe : il a voulu sérieusement, consciencieusement, prouver que Claude n'a pas été « cette espèce de monstre méchant et stupide » qu'ont dépeint Tacite et Sénèque. Ses premières pages sont employées à combattre l'autorité de ces deux écrivains, dont l'un « était un de ces vieux républicains de la vieille Rome pour qui tout César était un ennemi ; » dont l'autre « était le lâche courtisan du successeur de la victime. » Comme ce sont les accusations de Tacite et de Sénèque qui ont fait à Claude cette déplorable réputation où l'odieux le dispute au ridicule, il est clair que, si l'on parvient à récuser leur témoignage, trop complaisamment accepté par les historiens d'autrefois et d'aujourd'hui, la réhabilitation du personnage que l'auteur des *Annales* et l'auteur de l'*Apocoloquintosie* ont à l'envi bafoué, décrié, calomnié, devient des plus faciles et des plus légitimes. On accordera sans trop de résistance à M. Double que Sénèque, quoi qu'en ait écrit Diderot, mérite peu de confiance, mais on lui abandonnera moins vite la véracité de Tacite. Je sais bien que cet éloquent historien, malgré son fameux *sine ira et studio*, se montre très-ardent,très-passionné, et qu'on a pu, à cet égard, le rapprocher du duc de Saint-Simon ; mais ira-t-on, pour cela, jusqu'à penser que l'esprit de parti a transformé ce vétéran des puritains en un effréné menteur? Du reste, je dois m'empresser de le reconnaître, le plaidoyer de M. Double est si habile, si entraînant, que l'on en vient à aimer, à estimer, et à plaindre avec lui un personnage pour lequel,avant ce *pro Claudio*, on éprouvait de tout autres sentiments. Le plaidoyer de M. Double n'est pas seulement plein de verve et d'esprit : il a un plus grand prix encore, car il s'appuie constamment sur des textes recueillis avec le zèle le plus louable et discutés avec la critique la plus pénétrante. Quand même on ne donnerait pas raison sur tous les points à l'avocat de l'empereur Claude, on reconnaîtra, du moins, qu'il a très-bien montré que, parmi les reproches adressés à son client, la plupart sont injustes ou exagérés, et qu'en somme il a réussi à rendre sympathique la mémoire de ce prince, dont les uns faisaient un sot, les autres un méchant, quelques-uns même, tout à la fois,une brute et un bourreau. Ce n'est pas un mince mérite que d'avoir rajeuni, autant par le talent que par le savoir, quelques-unes des pages de l'histoire romaine que l'on croyait connaître le mieux. T. DE L.

Analecta sacra spicilegio Solesmensi parata, *edidit* JOANNES BAPTISTA PITRA, *T. T. S. Callisti bibliothecarius S. R. E.* — *Tomus I. Parisiis,* A. Jouby et Roger, *bibliopolis,* 1876, in-4 de XCIV-704 p. — Prix : 30 fr.

Ce volume est le premier d'une collection qui en comprendra au

moins dix autres. Préparée par de longues et incessantes recherches, elle offrira une moisson abondante à tous ceux qui aiment les antiquités chrétiennes. Insister à ce sujet, serait peine inutile : le *Spicilegium Solesmense* (Paris, 1852, 4 vol. in-4), le *Juris ecclesiastici Græcorum historia,* publié à Rome, en 1864, par ordre du Souverain-Pontife, en deux volume in-folio, et plusieurs autres ouvrages sortis de la même plume, ont fait connaître S. Ém. le cardinal Pitra pour l'un des érudits les plus remarquables de notre époque.

Arrêtons-nous seulement un moment à faire l'inventaire du nouveau volume qui vient de paraître à Paris. Il est tout entier consacré à la poésie lyrique des Grecs, et ne contient que des chants sacrés. C'est un sujet, sinon tout à fait nouveau, au moins peu familier à la plupart des lettrés ; aussi l'éminent éditeur a cru devoir placer, en tête, des prolégomènes étendus, dans lesquels il expose les principes de cette poétique pour laquelle la langue latine n'offre pas toujours des expressions techniques et suffisantes. Il y a là sujet à plus d'une étude féconde.

Mais ce qui doit intéresser tous les lecteurs, au triple point de vue du dogme, de l'histoire et de la littérature, ce sont les chants eux-mêmes, au nombre de deux cent treize. Ils sont donnés en grec, avec traduction latine et des notes presque continuelles, et dans lesquelles les difficultés du texte sont éclaircies, et les variantes des différents manuscrits sont indiquées d'une manière précise. A elles seules, ces notes révèlent une érudition d'une étendue surprenante et ont demandé des veilles sans nombre. Pour avoir une idée des recherches auxquelles le savant cardinal s'est livré, il suffit de voir l'indication des manuscrits qui lui ont fourni ses textes. Naturellement, il a surtout puisé ces chants sacrés dans les bibliothèques de Rome, et principalement dans la bibliothèque du Vatican qui lui est confiée ; mais on voit qu'il a consulté avec fruit tous les autres dépôts littéraires de la ville pontificale. Ceux de Venise, de Turin, du Mont-Cassin, de Grotta-Ferrata, de Paris et autres lui ont apporté leur tribut.

Dans un semblable recueil, on doit s'attendre à trouver la plus grande diversité de sujets, malgré l'habitude invétérée des Grecs de répéter sans cesse les mêmes idées avec une variété d'expressions assez peu sensible. On remarquera néanmoins ce qui est dit des divers mystères de Notre-Seigneur, des prérogatives de la sainte Vierge, de la nature et des fonctions des anges, et beaucoup de traits de la vie des saints qui méritent d'être notés. Les chants sur la conception immaculée de la mère de Dieu et la primauté de saint Pierre confirment parfaitement l'uniformité de doctrine de l'Église d'Orient avec celle d'Occident, dans les temps primitifs.

Une partie de ces hymnes sont anonymes ; mais le plus grand nombre appartiennent à des auteurs certains, dont les plus connus sont saint Romain, le patriarche Sergius, Elias, Oreste, Arsène, saint Taratius, saint Théodore Studite, saint Joseph de Thessalonique, les saints Côme, Joseph et Théophane, et Photius.

Pour tous ceux qui auront étudié ce nouveau volume du cardinal Pitra, il restera démontré une fois de plus que personne de notre temps n'a plus travaillé que lui pour tirer de l'obscurité des textes inédits et de la plus haute importance pour la théologie et l'histoire. Tous aussi formeront des vœux pour que les événements publics ne viennent plus empêcher ou retarder l'accomplissement de la tâche ardue qu'il s'est imposée. P. P.

Le Roi René, *sa vie, son administration, ses travaux artistiques et littéraires*, par A. Lecoy de La Marche. Paris, Didot, 1875, 2 vol. in-8 de xvi-559 et 548 p. — Prix : 15 francs.

M. Lecoy de la Marche, après avoir publié il y a deux ans les intéressants *Extraits des Comptes et Mémoriaux du roi René*, vient de faire paraître une histoire critique de ce prince populaire, dont la mort marqua le terme des glorieuses destinées de la maison d'Anjou. Nul mieux que lui n'était apte à conduire à bien cette tâche à la fois attrayante et difficile, et l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en lui décernant le grand prix Gobert, à rendu justice aux qualités éminentes de l'historien consciencieux qui, à l'aide de documents originaux et presque tous inédits, a pu compléter et rectifier, dans bien des cas, les données accréditées par MM. de Villeneuve-Bargemont, de Quatrebarbes et Vallet de Viriville, sans parler du naïf Bourdigné. L'examen impartial des actions du prince, auquel l'auteur s'est livré, portera peut-être préjudice, sous certains côtés, à la tradition populaire qui, jusqu'à présent, faisait envisager le *bon roi René* comme le parfait modèle du souverain ; mais la vérité y gagnera, ce qui importe davantage.

La lecture attentive des deux volumes de M. Lecoy de la Marche révèle, en effet, sous de nouveaux aspects la vie publique du second fils de Louis II : politique malheureux, en raison peut-être de son exquise loyauté, prince courageux et toujours vaincu, mauvais stratégiste, pauvre avec d'immenses domaines, le roi René n'apparaît plus avec ce prestige de l'homme puissant dont le succès rehausse la valeur personnelle. Sa vie politique a été une longue suite de malheurs supportés avec courage, mais non combattus avec habileté et énergie. Le chroniqueur Chastelain a trouvé la note juste en donnant place à René dans son *Temple de la ruine de quelques nobles malheureux*. Mêlé, dans

le cours de son existence, à tous les grands événements du quinzième siècle, le duc d'Anjou n'a retiré, de cette situation éminemment favorable, que la renommée d'un loyal chevalier et d'un prince débonnaire. Tous les faits auxquels il a pris part ont été racontés par M. Lecoy de la Marche avec talent et impartialité, dans son premier volume, consacré à l'étude de la vie et de l'administration du roi René; l'auteur a su donner à cet exposé, qui eût pu devenir monotone, un intérêt plus large, en se permettant quelques digressions se rattachant à son sujet. Telle est l'histoire intéressante de la fausse Jeanne d'Arc, connue dans l'histoire sous le nom de Jeanne des Armoises. Dans les jugements portés sur la conduite politique du prince, l'auteur a peut-être montré parfois une trop grande indulgence et un désir bien naturel de glorifier le héros de son livre : ce ne sont, du reste, que des appréciations personnelles, et l'examen toujours sincère des faits laisse le lecteur libre de ne les pas admettre.

Le deuxième volume est consacré tout entier à l'étude du roi René considéré sous le rapport de ses travaux artistiques et littéraires. Dans cette seconde partie, M. Lecoy de la Marche examine les encouragements donnés par le duc d'Anjou aux arts et aux lettres. L'architecture, la peinture et la sculpture, le mobilier, la musique et les fêtes, enfin, la littérature sont l'objet d'autant de chapitres intéressants qui présentent un tableau exact, et nous pouvons dire vivant, de la cour intelligemment fastueuse du roi René. Cette renommée de protecteur des arts restera le plus beau titre de gloire du duc d'Anjou, bien que la part personnelle prise par ce prince aux travaux artistiques et notamment son talent de peintre semblent avoir été légèrement exagérés par la tradition. C'est, en effet, par ce côté, comme le remarque très-justement M. Lecoy de la Marche, qu'il se montre surtout supérieur à son époque.

Nous ne pouvons que mentionner les nombreuses pièces justificatives jointes au texte et qui forment près d'un demi-volume : toutes sont bien choisies, et plusieurs jettent un jour nouveau sur des événements peu connus. L'*Itinéraire* du roi René, qui termine le second volume, est un travail de patience éminemment utile, qui a permis à l'auteur de rectifier dans bien des cas les erreurs de temps et de lieu commises par les précédents historiens. Que M. Lecoy de la Marche nous permette de relever, en passant, une erreur de lecture à la page 41 du premier volume, où il parle du couvent de *Lesmère*, près Angers : le texte doit, croyons-nous, porter *L'Esvière*.

En résumé, l'étude critique de M. Lecoy de la Marche sur le roi René est une de celles qui épuisent pour longtemps un sujet, et ceux (ils sont heureusement nombreux de nos jours) qui s'attachent à reconstituer la vérité historique, trop souvent altérée, sauront gré à

l'auteur d'avoir, par des recherches consciencieuses et un examen impartial, restitué au « bon duc d'Anjou » son véritable caractère comme souverain et comme artiste, fût-ce même au détriment de la renommée traditionnelle du *bon roi*. GEORGES BOURBON.

Souvenirs du règne de Louis XIV, par le comte de COSNAC (*Gabriel-Jules*). Tome V. Paris, librairie Renouard, 1876, in-8 de 460 p. — Prix : 7 fr. 50.

Quelqu'un me disait, l'autre jour, en voyant le volume dont je viens m'occuper, et où l'on trouve le récit des événements des mois de septembre, octobre, novembre et décembre 1652 : « Savez-vous bien que si M. de Cosnac continue à marcher de ce pas, son ouvrage atteindra d'immenses proportions ? » — « Tant mieux, répondis-je avec une joyeuse vivacité, les bonnes choses ne peuvent jamais être données trop abondamment. » Mon exclamation, j'en suis persuadé, sera approuvée par les nombreux lecteurs des *Souvenirs du règne de Louis XIV*. Le cinquième volume, tant par l'agrément du style que par la solidité du fonds, est digne de ses aînés, de même que les volumes suivants seront à tous égards dignes de celui-ci. Une fois de plus, j'insisterai sur le mérite qu'a eu M. de Cosnac de chercher avec ardeur, de transcrire avec fidélité, de publier avec tous les éclaircissements utiles un nombre considérable de documents extraits de nos dépôts publics. Plus heureux encore dans ce volume que dans les volumes précédents, l'éditeur des *Mémoires de Daniel de Cosnac* a pu joindre à la riche moisson faite dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale, des archives de la guerre et des archives nationales, une moisson non moins riche qui provient de ces archives du ministère des affaires étrangères où l'on entre, paraît-il, un peu plus facilement qu'autrefois, mais pas encore aussi facilement que l'exigeraient les intérêts de la sérieuse érudition. Parmi les documents inédits intercalés dans le récit ou rejetés à l'appendice (p. 387-439), il en est qui sont d'une haute importance, et qui ajoutent des renseignements entièrement nouveaux à ceux que nous possédions déjà, notamment en ce qui concerne les relations diplomatiques entre la France et l'Angleterre, en 1652. D'autres documents ont permis à M. de Cosnac de rectifier diverses erreurs commises par des écrivains plus brillants que profonds, particulièrement par M. Cousin, au sujet duquel il s'exprime ainsi (p. 141) : « Il est difficile de concilier ces faits, résultant de documents officiels, avec cette antithèse à effet de M. Cousin, disant de l'armée de Guyenne, après le départ du comte d'Harcourt : il y eut une excellente armée sans général, comme auparavant il y avait eu un grand général sans armée (*Mme de Longueville pendant la Fronde*). C'est ainsi que, pour la séduction du style et d'une image, l'histoire

est parfois altérée. » M. de Cosnac avait d'autant plus le droit d'adresser un tel reproche à M. Cousin, que lui-même ne l'a jamais mérité, et, tout en écrivant des pages très-piquantes, comme celles qu'il consacre au duc de Candale (p. 86-92), ou des pages très-élégantes, comme celles qu'il consacre à la description de la ville et du château de Cadillac (p. 92-97), il ne sacrifie pas au désir du succès le plus petit brin de vérité. Son consciencieux et remarquable travail a, du reste, reçu tout récemment une bien flatteuse récompense : un de nos plus vénérés maîtres, M. Paulin Paris, dans une séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (24 mars 1876), a fait, en peu de mots, un complet éloge des *Souvenirs du règne de Louis XIV*, et il serait superflu d'ajouter quoi que ce soit à ce témoignage rendu avec tant de justice et tant d'autorité. T. DE L.

Voyage au pays des milliards, par V. Tissot, 26e édition. Paris, Dentu, 1876, gr. in-18 de 518 p. — Prix : 3 fr. 50.

Les Prussiens en Allemagne, par le même, 18e édition. Paris, Dentu, 1876, gr. in-18 de 388 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'Ennemi héréditaire, par Victor de Saint-Genis, correspondant du ministère pour les travaux historiques, lauréat de l'Institut. Paris, Dentu, 1876, gr. in-18 de 326 p. — Prix : 3 fr. 50.

Depuis le commencement de ce siècle, on a écrit bien des livres sur l'Allemagne ; mais ceux que nous avons lus autrefois, et ceux qui paraissent aujourd'hui ne se ressemblent guères. L'Allemagne n'est plus pour nous le pays des bonnes gens ou des rêveurs paisibles, et l'on pourrait se demander lequel est changé de ce peuple ou de nous-mêmes, si l'on ne savait comment ont péri nos illusions. Les ouvrages de M. Tissot nous apprennent en détail ce que nous ne savons pas encore assez : il a vu d'abord la Prusse chez elle, et ensuite la Prusse maîtresse dans le reste de l'Allemagne : c'est ce que nous racontent ses deux livres. On ne s'étonnera pas de leur succès. C'est un sujet d'émotion, à l'heure qu'il est, que de comtempler, dans le pêle-mêle d'un récit de voyage, les grandeurs, les misères, les travaux, les plaisirs et les vices d'une nation qui se croit seule grande, et qui méprise tout le reste. Chez elle, tandis qu'ailleurs on rêve de choses et d'autres, toutes les facultés du pays, l'industrie, la science, l'érudition, que nous croyons impartiale, la littérature de tous étages, les préjugés populaires, et jusqu'à cette lourdeur allemande que nous ne pouvons pas admirer, tout sert, entre les mains des politiques, à fortifier la haine de l'étranger et l'orgueil du nom allemand. Dieu sait ce que valent leurs vertus, mais pour ce qui est du travail et de la persévérance, et ce qu'ils peuvent faire d'un peuple, on ne l'a jamais vu au même point. C'est à dessein, sans doute, que M. Tissot a réservé son dernier chapitre

à la description de la célèbre usine Krupp, d'où l'Empire est sorti : il venait de nous montrer la Bavière avec ses vieilles mœurs, ses fêtes religieuses, ses habitudes pacifiques troublées par les fantaisies de ses voisins : il ne pouvait mieux faire, pour montrer ceux-ci toujours à l'œuvre, que de nous donner, puisqu'il a pu l'entrevoir, le spectacle de cet atelier, que peu d'hommes connaissent, et où le terrible forgeron travaille sans relâche, sous l'œil de son maître. On voit que ce livre n'a rien de frivole au fond. La forme l'est davantage, mais je n'y regrette, à vrai dire, que quelques procédés de style qui sentent trop le feuilleton et quelques appréciations qui m'ont paru légères : la science allemande surtout y est jugée d'un ton, je ne dis pas trop sévère, mais plus cavalier qu'il ne convient. L'ouvrage n'en est pas moins bon à lire, et méritait d'être mieux imprimé.

— Le livre de M. de Saint-Genis est tout autre chose qu'un récit d'excursion et l'on n'y voyage que dans le passé : l'auteur sait mieux que personne combien les Allemands, avec leur science, ont fait de leur propre histoire un instrument de guerre, et c'est à leurs théories qu'il s'en prend : il refait à son tour l'histoire des invasions germaines, rappelant depuis l'origine les péripéties de nos frontières, avec les variations de la politique des deux côtés du Rhin. C'est d'abord un résumé rapide des premières incursions barbares, des établissements germains, de la lutte entre la Neustrie et l'Australie jusqu'au temps des Carlovingiens. On s'arrête un instant au traité de Verdun, premier essai de ce qu'on nomme aujourd'hui l'équilibre européen, et plus loin on voit la vieille Gaule se reformer lentement entre les mains des Capétiens. L'écrivain, de plus en plus scrupuleux, à mesure qu'il se rapproche des temps modernes, étudie avec soin la politique de défense de Louis XI, la politique ou plutôt les fantaisies guerrières de Charles VIII et de Louis XII, les alliances trop diverses de François Ier, et enfin les desseins constants de Richelieu et de Mazarin, imparfaitement suivis par Louis XIV et par son successeur. Il arrive enfin à la Révolution et aux complications qui sont nées alors ou depuis ce temps-là, les grandes théories sur les races, les projets avoués et l'ambition toujours croissante de certaines puissances qui ont amené la situation actuelle. Pour conclusion de cette étude, il donne ce que je n'ose appeler ses projets, — il faudrait être plus qu'un roi pour faire des projets de ce genre, — mais un aperçu sommaire de l'état politique où devrait tendre, d'après lui, les efforts de toute l'Europe. Il nous suffira de dire que le rachat de l'Alsace et de la Lorraine, la neutralisation des provinces rhénanes, le remaniement de l'Est européen en sont les points principaux, et que le dernier mot de l'auteur est ce vœu ou plutôt cette prière : Que Dieu sauve la France !

G. Philippon.

Storia della diplomazia della Corte di Savoia, scritta da Domenico Carutti. Volume primo. Rome, Turin, Florence, les frères Bocca, 1875, in-8 de viii-564 p. — Prix : 6 fr.

Il n'a encore paru qu'un volume de cet ouvrage, qui doit former quatre tomes et nous conduire jusqu'en 1815. L'auteur, avant d'aborder son sujet, examine, dans une introduction érudite, écrite en-dehors des préoccupations contemporaines, quels motifs empêchèrent l'Italie, à des époques où tous les États de l'Europe se donnèrent des monarchies nationales et durables, de constituer un gouvernement de cette nature. M. Carutti expose très-bien les raisons qui s'y opposèrent, et les dangers, sans cesse renaissants, auxquels l'absence d'une forte monarchie ne cessa d'exposer sa patrie.

C'est seulement à l'année 1494 que l'auteur commence son ouvrage, et peut-être trouvera-t-on qu'il eût pu prendre son point de départ encore moins loin. A vrai dire, l'histoire de la diplomatie est nulle dans le récit de la résistance que les princes de Savoie opposèrent à la France et à l'Espagne depuis la fin du quinzième siècle jusqu'à l'avénement d'Emmanuel-Philibert. Ce n'est qu'avec ce dernier prince, et dans son troisième livre, que l'auteur entre un peu dans son sujet, et, là encore, et même dans les faits dont la narration nous conduit à la fin du volume, les négociations diplomatiques n'eurent pas un rôle assez important, ou plutôt ont laissé trop peu de traces authentiques de leur action, pour que le titre choisi soit complétement justifié. Il deviendra évidemment plus exact à mesure que l'auteur s'avancera davantage vers notre temps. Nous avons à signaler à M. Carutti une erreur, qu'il serait fâcheux de laisser accréditer. Il dit, page 188 : « Henri II restitua les conquêtes faites durant la guerre, environ cent cinquante places, mais conserva Metz, Toul et Verdun, villes de l'Empire conquises sur Charles-Quint. » Et en note : « Metz, comme cela est connu, fut, après trois siècles, recouvrée par l'Allemagne, dans la grande guerre de 1870. » Le titre de ville impériale donné à Metz n'était guère qu'un titre honorifique. Déclarée ville libre dès 1224, levant des troupes pour elle, recevant et envoyant des ambassadeurs, faisant la guerre ou la paix à son gré, ne payant nul tribut à l'empereur, Metz avait un gouvernement républicain et jouissait de tous les caractères de la souveraineté. L'empereur n'avait aucun droit de propriété sur Metz, où, rappelons-le, la langue française était seule en usage. Th. de Puymaigre.

L'Église catholique en Pologne sous le gouvernement russe, *depuis le premier partage jusqu'à nos jours* (1772-1875), par le P. Lescœur, prêtre de l'Oratoire. — 2e édition, entièrement refondue. Paris, Plon et Douniol, 1876, 2 vol. gr. in-8 de xv-515 et 611 p. — Prix : 15 fr.

Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies, promet, d'une manière irrévocable pour elle, ses héritiers et ses successeurs, de maintenir à per-

pétuité les catholiques romains des deux rites dans la possession imperturbable des prérogatives, propriétés et églises du libre exercice de leur culte et discipline. — Ainsi est-il stipulé à l'article VIII du second traité de partage entre la Pologne et la Russie, du mois de juillet 1793. Le livre du père Lescœur expose de quelle manière Catherine II et ses successeurs ont rempli cet engagement *irrévocable.*

Les catholiques romains, annexés à la monarchie des tsars, en 1772, en 1793, en 1795 et en 1815, appartiennent soit au rite latin, soit au rite grec : à l'égard de chacun de ces rites, les procédés ont été différents, mais le but poursuivi a été le même, depuis la signature du traité de Grodno jusqu'à la rupture forcée de l'union dans le diocèse de Chelm, en 1875 : ce but est la destruction du catholicisme.

En ce qui concerne les Latins, l'impératrice trouva, en la personne de Siestrzencewicz, un instrument plus que docile. C'est de ce personnage que Joseph de Maistre a dit : « Félon à son Église et protestant masqué : s'il fallait absolument toucher la main à cet homme, je mettrais un gant de buffle. » — Né en 1731, Siestrzencewicz n'est mort qu'en 1826, pour le malheur des catholiques de la Russie. Calviniste de famille, il fut de bonne heure envoyé par ses coreligionnaires à Londres, à Amsterdam, à Kœnigsberg et à Francfort, pour y étudier la théologie. Par suite d'une aventure peu connue, il changea d'état et devint officier dans l'armée prussienne. Une autre aventure le fit rentrer en Pologne. Dans l'espoir d'épouser une riche héritière, il se fit catholique, mais le mariage manqua. C'est alors que l'ex-calviniste fut recueilli par l'évêque de Vilna, Massalski, qui le fit curé, puis chanoine de sa cathédrale, et le présenta à Catherine II, pour occuper le nouveau siége que l'impératrice venait de créer à Mohilew, sans l'assentiment du Pape. Ne croyez pas, du reste, que l'évêque de Vilna ait été victime de l'hypocrisie de Siestrzencewicz : le protecteur et le protégé se valaient. Le dernier des princes Massalski était de la religion de M. de Voltaire, de plus joueur et débauché. Il se fit l'âme damnée de Catherine II en Pologne, à telle enseigne que, jugé comme traître, il finit par être bel et bien pendu à Varsovie.

Pourvu seulement de l'évêché de Mallo, *in partibus*, et de la suffragance de Vilna, Siestrzencewicz, se basant sur un ukase, se déclara évêque de Mohilew, sans attendre la sanction de Rome. Pour ne pas tout compromettre, Pie VI céda sur ce point. Cette concession aurait pu avoir quelque bon résultat, si le titulaire de Mohilew eût été sincère ; mais qu'attendre d'un évêque catholique, qui, au témoignage de Joseph de Maistre, s'écriait, en voyant passer l'empereur : « Voilà mon pape, à moi ! » J'ai insisté sur le caractère de Siestrzencewicz, parce qu'une œuvre doit être jugée non-seulement par ses fruits, mais par ses artisans.

Après une tentative pour désorganiser l'enseignement monastique, tentative qui fut déjouée par les jésuites, Siestrzencewicz obtint de l'impératrice un ukase qui érigeait le siége de Mohilew en archevêché et lui attribuait la juridiction sur tous les catholiques de son empire. Pie VI autorisa encore l'érection de Mohilew en archevêché. En enregistrant la bulle de Rome, le Sénat attribua (sans rire) au nouvel archevêque, le pouvoir d'absoudre dans tous les cas réservés au Souverain-Pontife. C'était afin d'éviter à l'avenir toute correspondance avec Rome. Après le dernier partage de la Pologne, Catherine II soumit toutes les affaires catholiques au *Collége de justice* qui régissait déjà celles de la Finlande, de l'Esthonie, de la Livonie et de la Courlande, tous pays protestants.

On ne saurait trop appeler l'attention sur les mesures prises, alors et depuis, par le gouvernement russe, pour détruire le fonctionnement régulier de la hiérarchie catholique et surtout pour supprimer les relations avec Rome. Là est le nœud du système de persécution contre les Latins, comme l'épuration du rite l'a été pour les Grecs-Unis. Cette persistance à isoler les catholiques, et à ne les laisser communiquer avec le Pape que par des colléges anticanoniques, organisés à la mode protestante, constitue une persécution plus odieuse, plus perfide, plus satanique que les violences mêmes contre les personnes. C'est l'attentat le plus direct et le plus funeste au libre exercice du catholicisme en Russie. Encore aujourd'hui, l'existence de ce *Collége* est la pierre d'achoppement entre Rome et la Russie.

Après avoir été disgracié sous le règne de Paul, Siestrzencewicz reprit, à l'avénement de son successeur, la présidence du Collége catholiqme, qui avait été séparé du *Collége de justice*. M. de Maistre l'accuse positivement d'avoir été le premier instigateur de l'expulsion des jésuites, qui durent quitter la Russie, où ils avaient trouvé un asile sous Catherine II. Du reste, si l'on prend l'ensemble du règne d'Alexandre Ier, on voit que ce prince agit avec équité envers les catholiques des deux rites : personne n'a remarqué que son autorité en ait le moins du monde périclité dans aucune partie de son empire; mais ses successeurs revinrent aux traditions de Catherine II. Sous le règne de Nicolas Ier, les correspondances directes avec Rome furent interdites plus sévèrement que jamais. Les mariages mixtes, favorisés par tous les moyens possibles, étaient astreints à l'obligation d'élever les enfants dans la religion de l'État. Un mariage mixte, célébré à l'église catholique seule, était considéré comme nul. Il fut interdit à tout prêtre latin de confesser une personne inconnue. Le nombre des paroisses était réduit, pour obliger les parents à faire baptiser leurs enfants par les popes schismatiques, etc., etc. Le nombre des couvents fut diminué, et les ornements sacrés vendus au grand bénéfice des employés de la police et des juifs.

L'avénement de l'empereur régnant n'a apporté aucun soulagement. Presque tous les évêques ont été expulsés. Les explications échangées à Rome ont abouti à une rupture brutale avec le Pape.

Ces quelques lignes ne peuvent pas donner même une idée de l'importance du livre du R. P. Lescœur, qui est remarquable par l'abondance des documents officiels. Nous recommanderons particulièrement un exposé de l'état de l'Église catholique par Mgr Holowinski, coadjuteur de Mohilew, et la lettre adressée par le cardinal Antonelli à Mgr Staniewski, qui avait accepté la présidence du Collége catholique et pris la défense de cette institution. Si j'avais à enseigner aux jeunes étudiants ce que c'est que l'*autorité*, je leur ferais lire cette admirable lettre, à laquelle rien ne peut être comparé de tout ce qui émane d'aucun gouvernement sur la terre.

Nous n'avons parlé que de la persécution contre l'Église latine. La moitié du livre que nous annonçons est consacrée à la destruction de l'union des Ruthènes. C'est là certainement l'attentat le plus effronté contre la liberté des catholiques en Russie, parce que la ruse s'y mêle à la violence ouverte. L'administration a prétendu qu'elle intervenait pour protéger les catholiques contre le Pape! On trouvera, dans *l'Église catholique en Pologne*, le récit détaillé des ténébreux sophismes qui ont amené la persécution sanglante. Il ne manque rien pour établir l'authenticité des faits, attestés, d'ailleurs, par le témoignage d'un protestant, l'agent américain à Saint-Pétersbourg. Le grand travail de Dom Guépin, sur saint Josaphat, a montré dans quelles conditions l'union s'était établie, sans violence et sans le secours des grands de la terre; l'ouvrage du père Lescœur fait voir par quels procédés le schisme a assuré son sinistre triomphe. A. A.

BULLETIN

La première communion, règlement de vie pour la persévérance, par Mme la comtesse DE FLAVIGNY. Tours, Mame, 1876, in-32 de XV-700 p. — Prix : 1 fr. 80.

Mme de Flavigny vient de compléter par ce volume la série de ses ouvrages de piété, qui embrassent presque toutes les époques de la vie. Elle ne fait dans ce livre, comme du reste dans les autres, qu'exposer, dans un ordre particulier, les enseignements des docteurs de l'Église et des plus éminents catéchistes de Paris, qu'elle a suivis tant pour elle que pour ses enfants et petits-enfants : c'est une garantie pour l'orthodoxie et la solidité de la doctrine attestée, d'ailleurs, par les autorités compétentes. Outre les instructions, avis et prières pour les jours de la première communion et de la confirmation, Mme de Flavigny donne un règlement de vie qui est la partie capitale de son livre ; en le développant, elle a fait un véritable traité de morale chrétienne où elle expose d'une façon très-pratique et à la portée de la masse des lecteurs les devoirs que nous avons à remplir chaque jour, chaque semaine, chaque mois, chaque année; les vertus à pratiquer,

les vices à éviter. Spécial pour les enfants qui font leur première communion et très-recommandable pour eux, cet ouvrage peut être lu avec fruit par tous les chrétiens de tous âges et de toutes conditions. V. M.

Élévations à saint Joseph *pour tous les jours du mois de mars*, par Augustin Largent, prêtre de l'Oratoire, avec une letre de Mgr l'évêque d'Autun. Paris, Sauton, 1876, in-18 de viii-337 p. — Prix : 3 fr.

Le R. P. Largent nous présente d'abord saint Joseph comme protecteur et modèle des temps présents; puis il le contemple à Nazareth, dans ses origines et ses traditions, dans ses devoirs d'époux et de père, dans ses relations avec la sainte Vierge et l'enfant Jésus, dans sa sainte mort, et il le suit jusque dans les limbes. L'auteur a voulu, comme le dit l'évêque d'Autun dans la lettre qui précède l'ouvrage, « faire servir à la piété la véritable érudition théologique, » et il a réussi à répandre « les vraies lumières de la théologie sur des problèmes que la fausse sagesse du siècle résout toujours en opposition avec les maximes les plus certaines de l'Évangile et la constante tradition de la sainte Église. » La nourriture que le R. P. Largent donne ici aux âmes est une nourriture forte et substantielle; ses *Élévations* instruiront le lecteur en même temps qu'elles l'édifieront; et il n'est pas jusqu'au goût qui a présidé à l'exécution typographique qui n'assure au livre un écoulement facile et rapide dont il est digne à tous égards.

E. d'A.

Deux mots sur l'enseignement de la religion, par Mgr Isoard, auditeur de Rote, précédés d'une lettre à MM. de la Tour du Pin-Chambly et Léon Harmel. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1876, in-18 de 47 p. — Prix : 30 cent.

Mgr Isoard a reproduit, dans cette brochure, le remarquable discours qu'il a prononcé, au Congrès des Comités catholiques, sur la nécessité pour les hommes appartenant à la classe dirigeante, pour les hommes d'œuvre surtout, d'avoir une connaissance plus profonde et plus sérieuse de la doctrine catholique, et, pour cela, de faire de véritables études théologiques. Il leur en trace le plan, leur donne les indications pratiques pour obtenir des résultats sérieux, et, en même temps, s'adressant au clergé, avec l'autorité de son caractère et de son expérience, il lui suggère quelques moyens pratiques pour faire pénétrer plus avant la connaissance sérieuse de la religion et la faire arriver à un grand nombre de fidèles, aux hommes surtout, qu'atteint bien rarement la parole de Dieu. Le public spécial et choisi auquel s'adresse Mgr Isoard accueillera avec reconnaissance les sages et précieux conseils contenus dans cette brochure. R.

La Loi et l'Instruction gratuite, laïque, obligatoire, par Maurice Pujos, juge au tribunal civil d'Épernay. Paris, Jouby et Cotillon, 1876, in-8 de 204 p. — Prix : 3 fr.

Voici un des meilleurs travaux que nous ayons lus sur cette question. Le jugement définitif est plus vif que la plaidoirie, qui reste toujours calme, froide, reposant sur les principes et sur la législation, ce qui donne à cette étude un cachet de nouveauté bien marqué. M. Pujos en arrive à dire que ceux qui réclament l'instruction laïque, gratuite et obligatoire font preuve de la plus grande ignorance de notre législation, laquelle donne satisfaction à leurs vœux dans ce qu'ils ont de légitime, et cela sans craindre de faire, aux yeux de beaucoup, « preuve d'imbécillité pour oser prétendre que le passé a pu

laisser quelques bons souvenirs, et que l'avenir ne semble pas offrir l'expression synthétique du bonheur universel. » Il recherche, au point de vue théorique et historique le rôle que doivent jouer dans l'éducation les trois autorités, l'État, la religion et la famille, auxquelles correspondent les trois termes de la trilogie démocratique : gratuité, laïcité, obligation. Après avoir établi quels sont les principes sur ces trois points, et avoir démontré notamment l'injustice et la duperie de la gratuité pour tous, ce qu'elle a d'absolument opposé aux principes mêmes de la démocratie, après avoir établi dans toute sa vérité la question de l'obligation, et critiqué, au point de vue du droit, les diverses pénalités proposées, il commente les lois, décrets et circulaires qui régissent la matière, et expose l'état de la législation étrangère. Tous ceux qui s'occupent de l'instruction primaire liront avec fruit ce consciencieux travail d'un magistrat dont la parole mesurée et les raisonnements solides emportent la conviction. R. DE S.-M.

L'Instruction primaire avant la Révolution, par E. ALLAIN. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1876, in-32 de 128 p. — Paris : 25 cent. (*Bibliothèque à 25 centimes,* n° 9.)

L'Église, toujours soucieuse de ses devoirs et fidèle à sa mission divine, n'a jamais cessé de répandre la lumière de la vérité, d'instruire le peuple et les pauvres. M. l'abbé Allain n'a qu'à exposer les faits pour la venger des sottes accusations d'obscurantisme et d'ignorance dirigées contre elle par les révolutionnaires, pour qui rien n'est bien de ce qui est antérieur à 89. Il résume très-nettement et très-clairement les nombreux travaux faits dans ces derniers temps sur cette question, et établit sans peine que l'instruction primaire était florissante et très-répandue bien avant 89, et que la Révolution, malgré ses protestations, n'a fait qu'entraver le développement intellectuel. V. M.

Les Moines, par le comte DE MONTALEMBERT. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1876, in-32 de 128 p. — Prix : 25 cent. (*Bibliothèque à 25 centimes,* n° 8.)

Cette brochure est la reproduction de la partie historique de la belle introduction aux *Moines d'Occident.* Toutes les parties sont parfaitement coordonnées, de manière à former un tout complet, où l'on apprend ce qu'étaient les institutions monastiques, les causes du mouvement qui portait vers le cloître, le mobile des vocations religieuses, le bonheur que l'on goûte dans le cloître et les services rendus à la société par les moines. Que de choses bonnes à apprendre ou à rappeler, alors que la peur du « cléricalisme » fait tourner tant de têtes et agite tant de langues. Et quel écrivain était plus capable de mettre en lumière de si utiles vérités que M. de Montalembert ! V. M.

Mémoire *couronné par la Société nationale d'éducation de Lyon, au concours de* 1873, *en réponse à la question suivante : « Exposer les avantages qu'aurait la création de conférences pédagogiques entre instituteurs et indiquer les moyens de les organiser,* » par ALFRED DESTEXHE, instituteur à Modave. Namur, typ. Lambert de Roisin (s. d.), in-8 de 66 p. — Prix : 1 fr.

Sous forme d'instructions d'un vieil instituteur à un jeune collègue, M. Destexhe développe des considérations en faveur des conférences pédagogiques entre instituteurs. Il les représente comme une puissante excitation au travail et à l'amélioration des méthodes, et un moyen de

perfectionner l'éducation commencée à l'école normale. Il propose une réglementation officielle de ces conférences, sans préjudice de réunions libres qui auraient aussi leur utilité. L'auteur a des vues justes sur bien des points; mais il compromet la cause des conférences en en faisant le remède infaillible pour relever l'enseignement primaire. Quel esprit les animerait en France? Il aurait bien fait de songer à inspirer un peu de modestie à ses confrères, de recommander des ouvrages meilleurs que ceux dont il parle, et de ne pas rééditer des banalités aussi ridicules que celle-ci : c'est par l'école prussienne que nous avons été vaincus en 1870 ; l'instruction est le remède à tous les maux. R. DE ST.-M.

L'Ouvrier dans la société chrétienne, par ALEX. DE SAINT-ALBIN. Paris et Poitiers, Oudin, 1876, in-18 de VI-108 p. — Prix : 60 c.

Cet ouvrage a obtenu, en 1875, le prix généreusement offert par M. le duc de Doudeauville à l'Union des œuvres ouvrières. C'est un tableau très-vivant et assez complet des œuvres innombrables que le catholicisme a inspirées en faveur des classes ouvrières : — La charité chrétienne et les petits enfants; les écoles, les ophelinats et les patronages ; — la charité chrétienne et les ménages d'ouvriers ; — la charité chrétienne et les malades, les vieillards et les morts ; — la charité chrétienne et les âmes. C'est une apologie du christianisme mise à la portée des ouvriers : elle leur rappelle des bienfaits auxquels l'habitude rend trop insensible. M de Saint-Albin a fait précéder cet exposé de considérations sur la réhabilitation du travail par Jésus-Christ et la suppression de l'esclavage par l'Église, dont le mérite est un peu effacé par l'intérêt d'actualité qui s'attache à la seconde partie de sa brochure. Ces pages seraient une excellente introduction à une histoire de la charité ou du travail; mais, ici, tous les développements auraient dû être réservés aux œuvres actuelles de la charité chrétienne. C'est néanmoins une très-bonne brochure à répandre. V. M.

Méthodé de direction des œuvres de jeunesse : *patronages, cercles, écoles, petits séminaires,* etc., par l'abbé TIMON-DAVID, directeur de l'œuvre de la jeunesse ouvrière de Marseille. Marseille, imprimerie Saint-Joseph, et économat de l'œuvre, boulevard de la Magdeleine, 88, 2 vol. in-12 de 384 et 435 p. — Prix : 6 fr.

C'est la seconde édition, très-augmetée, d'un livre qui a été fort goûté des directeurs d'œuvres et qui leur a rendu de grands services. Il est le fruit de la longue expérience d'un des apôtres les plus dévoués aux classes ouvrières; on ne peut le lire sans reconnaître aussitôt combien l'auteur connaît son sujet et son public; mais il faut l'étudier et le méditer pour pouvoir s'en servir avec fruit. On y trouve exposés, dans les plus minces détails, avec de très-fines observations, les moyens de former les jeunes gens à la piété, les divers jeux les plus propres à les récréer et à les attirer, avec les inconvénients qu'ils peuvent présenter, l'organisation d'une œuvre au point de vue du directeur, des finances et de l'installation, avec des considérations très-pratiques sur l'éducation des enfants du peuple. M. l'abbé Timon-David fait peu de théorie ; il ne dit le plus souvent que ce qu'il a fait et les raisons qui l'ont déterminé : il l'expose en toute franchise. Ce sera aux directeurs d'œuvres à apprécier ce qui, dans sa méthode, peut être utilement appliqué par eux.

V. M.

Appel contre l'esprit du siècle, par le R. P. Marin de Boylesve, S. J. Paris, Lecoffre, 1876, in-18 de 250 p. — Prix : 1 fr. 25.

Voilà un petit volume qui renferme assurément plus de vraie philosophie que bien des gros livres de certains porfesseurs, docteurs, voire d'académiciens. Dans cet ouvrage substantiel, point de grandes phrases à effet, aucun bagage déclamatoire. Tout ce que la saine philosophie, unie à l'histoire bien comprise et au goût littéraire le plus délicat, peut offrir de garanties sérieuses contre l'entraînement des erreurs actuelles ou des préjugés contemporains, est présenté au lecteur, dans une langue ferme et claire. S'il y avait ici place pour une légère critique, nous regretterions que l'auteur n'ait pas cru devoir donner plus de développements à certains points de son travail : mais cet *appel* n'est pas un traité dogmatique complet, c'est le cri d'une sentinelle vigilante au milieu des ténèbres de la nuit. En regard de l'*Esprit du siècle*, de la mauvaise presse, de la fausse philosophie, de l'histoire falsifiée, de la poésie rabaissée et de l'inertie des honnêtes gens, le R. P. de Boylesve expose, en quelques pages singulièrement frappées, les principes d'une étude saine, des lettres et des sciences, l'idée grecque, romaine, catholique, divine, française, le génie de la philosophie, de l'histoire, de l'éloquence, de la poésie, et consacre les cent dernières pages à un coup d'œil rapide sur les sciences et les arts. En peu de mots il ouvre sur l'histoire, la théologie, etc., les aperçus les plus saisissants. F. de R.

Où allons-nous ? par Mgr l'évêque d'Orléans, membre du Sénat. Paris, Douniol, 1876, in-8 de 48 p. — Prix : 1 fr.

Le même écrit : *édition de propagande.* Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1876, in-18 de 72 p. — Prix : 40 c. et 50 c. *franco.* — La douzaine, 4 fr. — Le cent, 25 fr.

Mgr l'évêque d'Orléans, que l'on est sûr de trouver toujours *sur la brèche* lorsque la société est attaquée, vient de publier, sous le titre : *Où allons-nous?* une brochure qui devrait être entre toutes les mains. Mgr Dupanloup nous fait voir, avec preuves à l'appui, l'attaque ouverte contre la famille, la société, la religion. Détruire Dieu, la morale et la société chrétienne, l'enseignement chrétien, refaire un état social basé sur le matérialisme et l'athéisme, tel est le but avoué des révolutionnaires. Pour atteindre ce but, il faut détruire l'ordre social; il faut enlever l'enfant à la famille chrétienne pour le donner à l'État athée; il faut fermer l'église et chasser les ministres du culte. Ainsi, religion, société, famille, voilà ce que les révolutionnaires attaquent et ce que les conservateurs ne savent pas défendre ! Tel est le péril, et nous devons remercier l'éloquent et courageux évêque de jeter son cri d'alarme !

La Société Bibliographique vient de faire paraître une édition de propagande de cet écrit si opportun ; nous ne saurions trop en recommander la diffusion. C. B.

Petits livres pour le temps présent. *L'Indépendance,* publié par C. Boutry, juge honoraire. Paris, Chaix, 1876, in-18 de 16 p.

« Jamais, dit M. Boutry, la passion de l'indépendance n'a été portée auss loin qu'aujourd'hui dans notre société française. Partout, même dans la famille, l'autorité est dédaignée. » La cause de cet état lamentable de notre société est surtout dans l'inobservation des commandements de Dieu et de l'Église; toute autorité sociale est méprisée, parce que la société méconnaît elle-même les droits de Dieu, principe de toute autorité. M. Boutry s'attache à réfuter en quelques mots les principales objections en faveur chez

ceux qui veulent s'affranchir de tout lien religieux, sous prétexte qu'ils sont choqués par les pratiques du catholicisme; ses arguments sont présentés d'une façon simple et saisissante, comme il convient à un opuscule de propagande. J.-M. R.

Histoire populaire de la Révolution française *(Veillées du Père Simon)*, par M. Hippolyte Magen. 4e édit., revue et augmentée. Paris, Librairie illustrée, 1876, gr. in-18 j. de VIII-316 p. — Prix : 3 fr.

Je ne sais si M. Magen, en revoyant cette nouvelle édition, a supprimé quelques erreurs ou en a ajouté d'autres. Cette dernière hypothèse peut seule expliquer comment tant de monstruosités se sont donné rendez-vous dans cette facétieuse *Histoire de la Révolution*. M. Magen, après beaucoup d'autres, tente la réhabilitation de la Terreur, de Marat et de Robespierre. Dès le début, il dépose « sur le front des glorieux martyrs du 9 thermidor deux couronnes tressées par de jeunes paysannes avec les premières fleurs du printemps. » Il montre ensuite les seigneurs usant du droit de faire ouvrir le ventre des paysans pour s'y réchauffer les pieds. Puis viennent les émeutes organisées par « les royalistes avides du sang des républicains ; — l'un d'eux, M. Foucault, ne peut contenir son frénétique enthousiasme, l'aristocrate imprudent s'écrie : O bonheur! pillage! incendie!! guerre civile !!!» Il voit dans la spoliation du clergé un premier pas vers la séparation de l'Église et de l'État : d'autres y verraient tout le contraire.

Le 10 août, « Louis se croyait au jour des vengeances, de l'anéantissement de la liberté, de l'égorgement du peuple. » Les septembriseurs « étaient de faux-patriotes payés par l'Angleterre. » Arrivé à la Terreur, M. Magen nage dans la joie; pour lui Marat est un aimable sans-culotte, mais Robespierre, ou plutôt Maximilien, ah! celui-là est l'idole. Maximilien, c'est l'innocence même : « aucun document *n'insinue* que Maximilien ait contribué, de fait ou d'intention, aux excès inutiles des terrroristes. » Le galimatias révolutionnaire ajoute son charme et sa pompe à ce récit fantaisiste du père Simon, entrecoupé, comme dans un chœur antique, par les exclamations, les malédictions, les serments patriotiques des *opprimés*, lisez *ouvriers*, et des *paysans*; il n'est question que de civisme, de sensibilité, de délire de la superstition. Tout cela ne serait que grotesque, si le livre ne s'adressait à des gens peu instruits, et non prévenus qu'ils ne doivent pas prendre le père Simon au sérieux. Emmanuel de Saint Albin.

Histoire de la Revolution : *L'Assemblée constituante*, par Emm. de Saint-Albin. Paris. Librairie de la Société Bibliographique, 1876, in-32 de 128 p. — Prix : 25 cent. (*Bibliothèque à 25 centimes*, n° 5.)

Nous n'avions guère, jusqu'à ce jour, d'histoire populaire de la Révolution, j'entends d'histoire sérieuse, puisée aux sources authentiques et dégagée de préjugés. M. de Saint-Albin a entrepris de combler ce vide. Son œuvre comprendra trois volumes; le premier seul a paru : il est consacré à l'Assemblée constituante. C'est le début de la Révolution; c'en est peut-être la partie la plus curieuse. Il y avait assurément des abus dans l'ancien régime; M. de Saint-Albin ne le nie pas; mais ces abus, — il l'établit, — étaient loin d'être aussi graves qu'on l'a prétendu. En tout cas, il fallait réformer et non détruire. Or, l'Assemblée, enivrée d'une puissance nouvelle pour elle et ne rencontrant chez le roi ni direction ni résistance, a voulu faire table rase. Elle l'a fait, et l'édifice construit par elle, n'ayant d'autre base que des théories et ne plongeant point ses racines dans le passé, s'est écroulé au moindre choc. M. de Saint-Albin raconte avec talent, et en mettant en relief

les événements saillants, cette histoire de l'Assemblée constituante. Il nous semble pourtant qu'il y a, dans son œuvre, quelques défauts de proportion que la raison alléguée par lui ne nous paraît pas suffisante à justifier ; la fin de la Constituante demandait, suivant nous, plus de développement. Nous devons aussi signaler des erreurs : ce ne sont pas trois, mais quatre évêques qui prêtèrent serment à la constitution civile du clergé. En outre, Louis XVI n'avait jamais autorisé son frère le comte d'Artois à solliciter un secours de cent mille hommes des puissances; il avait, lui personnellement, avant de partir pour Varennes, prié son beau-frère Léopold de tenir à sa disposition *dix mille hommes, en cas de besoin* seulement. Mais, malgré ces taches légères, ce petit volume sera lu, nous en sommes sûrs, avec beaucoup d'intérêt et de profit. M. DE LA R.

Les Hommes de la Révolution, par un Publiciste. — *J.-J. Rousseau, Turgot, Thiers, Jules Simon.* Paris, Baltenweck, 1876, 4 brochures in-32 de 128 p. chacune. — Prix de chaque brochure : 25 cent.

Les hommes de la Révolution, les précurseurs et les apôtres, les hommes de la première et de la troisième République, Rousseau et Louis Blanc, Thiers et La Fayette ; Robespierre et Naquet, tels sont les titres d'une série de brochures populaires que vient d'entreprendre, sous le voile de l'anonyme, un auteur aimé du public. Quatre brochures seulement ont paru jusqu'à ce jour : celles dont les noms sont inscrits plus haut. Ce n'est pas seulement le récit des vies, c'est encore l'étude des doctrines, et c'est là peut-être le côté le plus utile de cette utile publication. Les hommes disparaissent : mais les doctrines subsistent et les disciples tirent les conséquences des principes posés par le maître, conséquences que le maître n'a pas toujours aperçues lui-même. Turgot, en détruisant les corporations sans les remplacer par un lien entre l'ouvrier et le patron, ne se doutait pas qu'il rendait l'ouvrier malheureux par son isolement même, et que les abus des corporations seraient remplacés par les périls sociaux des coalitions. Sur Turgot, cependant, sur son rôle politique tel que l'apprécie notre auteur, nous aurions quelques réserves à faire, et, dans la querelle entre le ministre de Louis XVI et le Parlement, nous avouons que ce n'est pas au ministre que nous donnons tort. Quant à J.-J. Rousseau, nous ne pouvons que nous associer au jugement du *publiciste* qui flétrit si justement le père dénaturé et condamne énergiquement le philosophe, tout en reconnaissant le grand talent de l'écrivain. Il faut, d'ailleurs, le dire bien haut, ces brochures ne sont point des œuvres partiales ; l'auteur ne fait aucune difficulté de rendre hommage aux qualités et aux services, pas plus qu'il n'hésite à relever et à blâmer sévèrement les erreurs.

Nous ne pouvons aujourd'hui entrer dans le détail : mais nous espérons que les brochures annoncées suivront de près celles qui ont déjà paru ; c'est un service à rendre au pays et ce sont des œuvres bonnes à répandre pour lutter contre la diffusion des mauvais livres, au moment où l'école révolutionnaire s'apprête à célébrer bruyamment le centenaire des deux pères de la Révolution, Voltaire et Rousseau. M. DE LA R.

Garibaldi en France, par A. VUILLETET. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1876, in-18 de 128 p. — Prix : 25 centimes. (*Bibliothèque à 25 centimes*, n° 10.)

A en croire certaines personnes, le fameux partisan italien devrait être acclamé comme un sauveur, un héros, et son intervention dans la guerre franco-prussienne ne serait pas son moindre titre de gloire. Pour ré-

répondre à ces affirmations intéressées, M. Vuilletet c'est contenté d'écrire l'histoire, d'exposer les faits révélés par les enquêtes, les dépêches officielles, les aveux plus ou moins déguisés des amis : il fait connaître l'homme, son entourage, ses exploits, son but, et n'a pas de peine à communiquer à ses lecteurs cette impression que, de tous les fléaux qui nous ont assaillis, le prétendu concours du héros des deux mondes n'est pas le moindre.

V. M.

Les Prisonniers de la Commune. Extraits inédits du *Journal* d'un diplomate (par Henry d'Ideville.) Paris, Librairie des Bibliophiles, 1876, gr. in-18 de 45 p. — Prix : 4 fr.

M. d'Ideville avait dû quitter sa maison de campagne de Boulogne-sur-Seine pendant la Commune, pour se mettre en sûreté, et il avait cherché un refuge sur les bords de la Loire. C'est de là qu'il écrivit, sur la situation, deux lettres à Mgr. le comte de Paris, qu'il reproduit ici ; c'est en revenant de cet exil momentané qu'il raconte ses souvenirs et ses impressions, à la vue des hordes communardes amenées prisonnières à Versailles, et de la capitale ensanglantée, incendiée, deshonorée par le règne a jamais infâme des vainqueurs du 18 mars. Le tableau est saisissant, et ce n'est point ici le lieu d'insister sur quelques critiques de détails qui pourraient être faites à l'ardent et patriotique *diplomate*.

L. C.

Les véritables responsabilités, *ou lettres d'un bon Français à un anarchiste déguisé.* Nouvelle édition, Paris, Féchoz, 1876, gr. in-8 de 149 p. — Prix : 2 fr.

L'auteur s'est proposé de répondre à la brochure, déjà oubliée, intitulée : *Les Responsabilités ; Lettres d'un gentilhomme de province à Mgr le comte de Chambord ;* il l'a fait au moyen d'un exposé complet et véridique des faits, dans huit lettres qui traitent des questions suivantes : — 1° Des devoirs du parti légitimiste dans la situation présente ; —2° Les divers manifestes et le programme de Mgr le comte de Chambord ; — 3° Incidents qui ont accompagné la lettre du 27 octobre ; — 4° Le Septennat, le manifeste du 2 juillet 1874 et les lois constitutionnelles ; — 5° Les Prétextes : la Révolution ; — 6° Les Prétextes : Le Drapeau ; — 7° La Conciliation avec les idées modernes ; — 8° L'abdication. — Dans une *conclusion générale*, l'auteur affirme justement que les divers modes de souveraineté populaire dont on fait l'expérimentation ne feront qu'abaisser davantage la France, qui « ne se relèvera que par le retour à la reconnaissance de l'antique suprématie d'hérédité, s'exerçant non pas avec l'arbitraire des dictatures démocratiques et des dictatures césariennes, mais selon des lois fondamentales, selon une charte librement consentie entre la Nation et le Roi, charte qu'ombragera le vieux drapeau national, celui de notre influence extérieure et de notre agrandissement progressif de territoire. »

B.

Venise et l'Espagne, par Renée de la Richardays. Paris, Dillet, 1876, in-12 de 286 p. — Prix 2 fr.

Depuis qu'au printemps de 184..., Mme de la Richardays, dans une bonne chaise de poste, partit pour Venise, que de voyageurs, emportés par une locomotive, ont rapidement fait le même trajet ! Les facilités du chemin de fer ont tué les relations des touristes. On fait des voyages plus que jamais, on ne les écrit plus. Il y a plaisir cependant, revenu chez soi, à se rappeler les lieux vus autrefois, et, si quelque récit de voyageurs vous tombe sous

la main, vous ne le parcourez pas sans intérêt. C'est ce qui m'est arrivé, à moi qui, à plusieurs reprises, ai suivi à peu près les mêmes itinéraires que Mme de la Richardays. Certainement le littérateur, le savant, l'artiste ne trouveraient pas dans ce petit volume les renseignements qu'ils pourraient désirer, mais l'auteur n'a pas pensé a eux ; elle n'a songé qu'à conserver le souvenir d'agréables journées, qu'à noter ses impressions diverses ; elle l'a fait dans des pages écrites avec élégance, avec esprit, et que toutes les jeunes filles peuvent lire, en attendant, qu'à l'exemple de Mme de la Richardays, elles fassent aussi leur voyage de lune de miel en Italie ou en Espagne. H. B.

Louis XVII vengé, *ou le dernier mot de l'histoire sur le vrai Dauphin (baron de Richemont), d'après les documents authentiques et inédits,* par Victor de Stenay. Dépôt général chez M. Collin la Herte, à Vendôme, Décembre 1875, in-12 de 305 p. — Prix : 3 fr. 50.

« Louis XVII, roi de France et de Navarre... sauvé du Temple le 19 janvier 1794, aide-de-camp d'honneur de Kléber, adjudant général de Desaix, diplomate au service du Brésil en 1812, *pseudonymé* en 1827 baron de Richemont, célibataire, décédé au château de Vaux-Renard, hameau des Rousses, commune de Gleizé, près Villefranche (Rhône) le 10 août 1853, » tel est le personnage dont il s'agit, et l'écrivain qui raconte cette histoire en a parlé déjà dans le *Soleil et les Etoiles*, le *Flambeau*, et autres opuscules *prophétiques* « qui méritent la plus sérieuse attention. » Celui-ci n'en est pas indigne, en effet, et l'on perd toute envie de rire quand on trouve réunis, avec des sentiments louables, une crédulité superstitieuse, un mysticisme vulgaire, et une grossièreté répréhensible (pp. 15, 39, 247, 291, 176, etc.). Il fallait bien signaler ce singulier mélange, puisqu'il y a des gens capables de croire que c'est là de la littérature catholique. G. P.

VARIÉTÉS

BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1).

DOCUMENTS, CRITIQUES ET PIÈCES DIVERSES CONCERNANT LES PRIX ET LES CONCOURS ACADÉMIQUES.

A. — Ancienne Académie, de 1635 à 1793.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que les prix de poésie et d'éloquence décernés par l'ancienne Académie n'étaient pas à beaucoup près aussi nombreux qu'ils le sont à présent. Balzac laissa, en 1655, un fonds de cent livres par an, pour un prix d'éloquence à décerner tous les deux ans : mais le concours n'eut lieu pour la première fois qu'en 1671 (lauréat : Mlle de Scudéry), en même temps qu'un concours de poésie (lauréat : B. de la Monnoye), dont le prix fondé anonymement par les académiciens Pellisson, Conrart et de Bezons, fut payé régulièrement tous les deux ans jusqu'en 1693 par les ou le survivant des trois fondateurs, puis par l'Académie elle-même jusqu'en 1699. A cette époque, l'évêque de Noyon, Mgr de Clermont-Tonnerre, membre de l'Académie, remit au bureau un fonds de trois mille livres pour constituer une rente perpétuelle qui assurât, tous les deux ans, la somme de trois cents livres pour un prix de poésie consacré uniquement à célébrer la gloire de Louis XIV. En 1753, on réunit la fondation Clermont-Tonnerre à celle que venait de faire M. Gendron, secrétaire du roi, pour

(1) Voir tome XVI, pages 166, 258, 458.

constituer une rente de cinq cents livres tous les deux ans et augmenter ainsi la valeur du prix de poésie dont le sujet devint, à partir de ce moment, facultatif, sauf en deux ou trois circonstances spéciales.

En 1766, un anonyme envoya à l'Académie une médaille d'or, pour un discours sur l'utilité des écoles gratuites de dessin, en faveur des métiers. Elle fut accordée en 1767 au peintre du roi Deschamps.

En 1779, l'Académie accepta la fondation du comte de Valbelle, dont le testament en date du 26 juin 1773 portait cette clause : « Je prie Messieurs de l'Académie française de trouver bon que je leur laisse la somme de deux mille quatre cents livres une fois payée, pour la placer le plus avantageusement et le plus solidement que faire se pourra ; les priant de vouloir bien, à la pluralité des suffrages, décerner, tous les ans, le revenu qui proviendra de ce capital, à tel homme de lettres, ayant déjà fait ses preuves, ou donnant seulement des espérances, qu'ils jugeront à propos; pouvant le décerner plusieurs années de suite, selon qu'ils le trouveront bon et honnête à faire... » Le plus connu des littérateurs qui ait obtenu le prix Valbelle, qu'on appelait le prix d'encouragement pour les lettres, est le poëte Roucher. Citons aussi, en 1784, M. de Chabrit, conseiller au Conseil souverain de Bouillon, et avocat au Parlement de Paris, pour son livre *De la monarchie française et de ses lois*.

En 1781, un anonyme donna une somme de mille deux cents livres pour le *meilleur catéchisme de morale :* ce prix fut remis de deux ans en deux ans, faute d'ouvrages suffisants jusqu'en 1788, et nous ne sachions pas qu'il ait été décerné.

En 1782, furent fondés, par un anonyme, deux prix annuels destinés à l'auteur d'une bonne action et à l'ouvrage le plus utile aux mœurs. Les deux premiers lauréats littéraires furent : en 1783, Mme d'Epinay pour ses *Conversations d'Émilie*, et, en 1784, Berquin, pour l'*Ami des enfants*. Le prix fut décerné jusqu'en 1790. — Le comte Daru, dans son rapport du 21 août 1819 sur la fondation Montyon, supposait que le fondateur anonyme de 1782 n'était autre que le même M. de Montyon. Le testament du fondateur, mort en 1821, vint, en effet, confirmer ces prévisions.

Nous devons ajouter qu'en 1786 un second prix de vertu fut ajouté par la *Société du salon* à celui du bienfaisant anonyme.

En 1785, le comte d'Artois fit mettre au concours un prix pour l'éloge en vers du prince de Brunswick, qui s'était noyé dans l'Oder en allant sauver deux paysans entraînés par les eaux : le concours, d'abord infructueux, fut jugé en 1787.

En 1788, on annonça la fondation Raynal, à perpétuité, pour le meilleur ouvrage de littérature sur un sujet déterminé. On proposa une étude sur Louis XI, qui ne trouva pas de concurrents.

Les derniers prix furent décernés en 1790, et la Révolution balaya toutes ces fondations.

Il est bon de noter que, pendant le cours de cette première période, lorsque les concurrents se trouvèrent dignes *ex æquo* de remporter les prix, il se trouva souvent des âmes généreuses pour doubler la somme annuelle, afin que le prix dédoublé ne fût pas trop exigu. Nous citerons en particulier, parmi ces bienfaiteurs de l'Académie, le comte de Penthièvre, la reine Marie-Antoinette et M. de Montyon, qui, une année que quatre concurrents s'étaient trouvés *ex æquo*, envoya, dans trois lettres différentes anonymes, trois prix égaux à celui qui devait être décerné. (*Éloge de Montyon* par l'académicien Lacretelle.) — En 1765, le contrôleur général de Laverdy avait envoyé six cents livres pour le même objet, et, en 1788, d'Alem-

bert envoya six cents livres pour porter à mille deux cents livres la valeur du prix pour l'éloge de Voltaire.

Tous les journaux littéraires du temps donnent d'intéressants détails sur les concours académiques. Nous allons énumérer quelques-uns de leurs principaux articles auxquels il conviendrait de joindre une foule de renseignements contenus dans les mémoires et correspondances historiques, en particulier, dans celle de Voltaire.

89. — *La Gazette de France.* — Le plus ancien de tous les journaux français, foudé en 1632 par Renaudot, donne quelques renseignements officiels que l'on trouvera toujours consignés à la date du 25 août, jour de la Saint-Louis, qui avait été désigné pour la distribution solennelle des récompenses.

90. — *Journal des Savants* et *Mercure.* — Ces deux revues littéraires, les plus anciennes de France, puisque la première remonte à l'année 1665 et la seconde à l'année 1672, sont très-pauvres en documents sur les prix et les concours. De l'origine à 1792, le *Journal des Savants* se borne à indiquer le concours de 1706. — Le *Mercure galant* (1672-1716) consacre, tous les ans, dans ses *Nouvelles littéraires* d'août et de septembre, quelques lignes à la séance de l'Académie du 25 août, jour de la Saint-Louis, désigné pour la distribution des prix. — Le *Mercure* (1717-1723) rejette ces renseignements succincts à sa rubrique *Journal de Paris* pour le mois d'août ou de septembre. — Enfin, le *Mercure de France* (1723-1792) les reporte en septembre ou en octobre aux nouvelles de la cour et de Paris. — Depuis 1755 seulement, un article spécial de deux ou trois pages est consacré à « la séance publique de l'Académie françoise, pour la distribution des prix. » au mois de septembre ou d'octobre de chaque année : mais cela est très-sec, sans incidents ni réflexions ; véritable style officiel. — Endehors de ces renseignements périodiques, nous remarquons un article sur le concours de 1749 : octobre 1749 (205-208) ; un autre sur l'éloge de Duguay-Trouin, par Thomas, en 1761 : octobre 1761 (71-86); et, le 11 mai 1782, « une pièce de vers à l'Académie françoise, qui vient d'établir un prix annuel pour une action vertueuse dont l'auteur sera pris dans la classe de la bourgeoisie, » par M. Imbert (p.49-53).

N. B. — Il ne faut pas confondre le *Mercure galant*, plus tard *Mercure de France*, avec une gazette de Hollande, publiée à la Haye, sous le nom de *Mercure historique et politique*, depuis 1686, et qui donnait aussi tous les ans, au mois de septembre, dans ses nouvelles de France, un compte rendu de la séance de la Saint-Louis, en quelques lignes.

(*A suivre.*) RENÉ KERVILER.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Mme GEORGE SAND est morte, le 8 juin, au château de Nohant, près la Châtre (Indre). Elle était née le 5 juillet 1804. « George Sand » était, on le sait, un nom littéraire. Cette femme célèbre s'appelait, de son nom de famille, Amantine-Lucile-Aurore Dupin, et descendait de Maurice de Saxe. Sa grand'mère, fille naturelle de l'illustre vainqueur de Fontenoy, avait épousé en secondes noces, M. Dupin de Francœuil, receveur général C'était une femme d'esprit, très-lettrée, mais libre-penseuse et grande admiratrice de Voltaire et de Jean-Jacques. L'enfance de la jeune Aurore (elle avait, en 1808, perdu son père, mort des suites d'une chute de cheval) se passa à Nohant, sous les yeux de cette grand'mère incrédule qui

trouvait l'impiété de fort bon goût, pourvu qu'elle ne fût pas grossière et qu'elle respectât les bienséances. A l'âge de quatorze ans, Aurore entra au couvent des Dames augustines anglaises de la rue des Fossés-Saint-Victor, à Paris, et resta trois ans dans cette maison religieuse. Ce fut pour elle une période de piété sincère et de réelle ferveur. Mais, à son retour à Nohant, elle ne tarda à retomber sous l'influence néfaste de Mme Dupin de Francœuil, en sorte que l'on peut affirmer que si George Sand a fait plus tard un usage si coupable de son admirable talent, cela tient certainement à la mauvaise direction de son éducation première. Elle a, du moins, raconté elle-même que, suivant l'inspiration de sa grand'mère, elle remplaça, dans ses lectures, l'*Imitation*, la *Vie des Saints*, les *Évangiles*, par les auteurs les plus dangereux du dix-huitième siècle. La foi catholique sombra aisément dans cette jeune âme ; il ne lui resta qu'un vague déisme et une sorte de religiosité sentimentale. C'est dans ces conditions que Mlle Aurore Dupin épousa le baron Dudevant, fils d'un ancien officier de l'Empire, dont elle eut deux enfants : Maurice Sand, romancier comme sa mère, et Solange Dudevant, qui s'est mariée avec le sculpteur Clésinger. Mme Dudevant se sépara de son mari en 1832, et vint à Paris, où elle s'occupa de dessin, de traductions et de littérature. Sa première œuvre, *Rose et Blanche ou la Comédienne et la Religieuse*, roman à la manière de Paul de Kock, fut écrite en collaboration avec M. Jules Sandeau. *Indiana* est d'elle seule. Sa personnalité date de cette époque. Le livre était signé : George Sand, pseudonyme indiqué par l'auteur de la *Vallée aux loups*, Henri de Latouche. Après *Indiana*, George Sand publia successivement *Lélia*, *Valentine*, *Jacques*, et une foule d'autres romans, conçus tous dans le même esprit et battant en brèche l'institution divine du mariage. Sa réputation — réputation de mauvais aloi — était faite. Excentrique dans ses mœurs, George Sand s'habillait en homme et fumait la cigarette. Elle se lia avec tous les libres-penseurs et les socialistes de l'époque. En 1848, elle fut choisie par Ledru-Rollin pour rédiger ces trop fameux *Bulletins de la République* qui répandaient jusque dans les hameaux les idées les plus malsaines. Sous l'Empire, George Sand se rallia presque au nouvel ordre des choses, et fut un des hôtes du Palais-Royal. Avec l'âge, vint l'apaisement. En ces derniers temps, Indiana passait sa vie à Nohant, entre ses livres et ses petits-enfants, consacrant ses loisirs à fournir de la copie à la *Revue des Deux-Mondes* ; elle s'occupait aussi de théâtre, et quelques-unes de ces pièces ont eu du succès à l'Odéon et au Théâtre-Français.

On a prononcé, à propos de George Sand, le mot de « génie. » Ce mot n'est pas justifié par l'œuvre de l'écrivain. George Sand n'est pas un génie, parce qu'elle n'est ni personnelle, ni originale. Tous ses personnages sont de convention et n'appartiennent pas à la vie réelle — sauf peut-être, dans *Mauprat*, le taupier Marcasse, être bizarre qui a dû poser devant l'auteur et qui fait songer au *Preneur de rats* de Rembrandt. Inconsciemment ou non, Georges Sand, abusant de sa grande faculté d'assimilation, fut l'écho et le reflet des idées d'autrui. Elle épousa les idées, les passions, les chimères de ses amitiés littéraires et politiques. Elle traduisit leurs utopies dans une langue splendide. C'est ainsi que l'influence d'Alfred de Musset se fait sentir dans les *Lettres d'un voyageur* ; *Jacques* a été écrit sous la férule de Gustave Planche : *Spiridion* et les *Lettres à Marcie* ont été inspirés par Lamennais ; on reconnait Pierre Leroux dans le *Meunier d'Angibault* et les *Sept cordes de la Lyre* ; Michel (de Bourges) n'a pas été étranger à *Horace*, au *Péché de M. Antoine*, et aux *Compagnons du tour de France* ; nous pourrions multiplier les exemples. Cela suffit. Ce qui est bien à George Sand, c'est

son style, et c'est par là que vivront quelques-unes de ses productions, telles que *Mauprat*, *la Petite Fadette*, *François le Champi*, *la Mare au diable*, *les Mosaïstes*, *le Marquis de Villemer* et *les Maîtres Sonneurs*, que l'on pourrait appeler *les Géorgiques de la France*. — Sauf dans ses premières œuvres, où le style se ressent de la fougue de la jeunesse et porte l'empreinte maladive de la pensée qui les a enfantées, la forme en George Sand, même quand elle habille des sophismes boiteux et des témérités effrayantes, est douce, souple, harmonieuse, limpide, brillante, éminemment française, transparente, d'un jet toujours facile. Cette prose, néanmoins, manque souvent de vigueur, et, dans ces derniers temps, l'imagination ne la soutenant plus, elle était devenue singulièrement monotone. C'est principalement dans les descriptions qu'a excellé George Sand. Ses paysages du Berri sont ravissants. Ils ont le charme mélancolique des lointains estompés par la brume et réveillent l'impression déjà perçue d'un site oublié. Ils nous font sentir l'âme des choses. George Sand avait beaucoup lu Virgile, Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand. Ces écrivains n'ont pas été étrangers au développement de ses facultés naturelles. Le meilleur de George Sand se trouve dans ses paysanneries et ses récits idylliques. — Non pas que les paysans, les bûcherons, les meuniers, les bergers, les violoneux, les pastoures et les lavandières de l'auteur de *François le Champi* soient rigoureusement vrais, — pas plus que ne sont vrais les bergers d'Honoré d'Urfé, de Watteau et de Florian. Nous trouvons même qu'ils raisonnent trop, qu'ils sont trop savants, qu'ils *posent* trop enfin ; mais ils comprennent la poésie des champs ; ils ne nous donnent pas le spectacle de grossièretés brutales et de convoitises cyniques. Ils tiennent le milieu entre le réel et l'idéal. En résumé, littérairement parlant, pour pouvoir louer George Sand, il faut faire un choix dans son œuvre. On peut dire de ses productions en général ce que Martial disait de ses vers :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt plura mala.

Au point de vue de la morale éternelle, en-dehors de quelques pages relativement honnêtes, il y a peu à louer. George Sand a grandement abusé des dons intellectuels que lui avait départis la Providence. Ses livres ont été funestes à beaucoup d'âmes. Elle a glorifié l'adultère, la passion coupable ; elle a chanté le cantique de la promiscuité ; elle a complétement méconnu le rôle de la femme ; ses héroïnes sont toutes des déclassées, des excentriques, des vagabondes du foyer conjugal, ou des femmes libres, que l'auteur nous présente cependant comme dépassant l'homme de cent coudées, et comme possédant toutes les énergies, toutes les qualités, toutes les aptitudes. En politique, — abstraction faite de certains romans de la dernière heure et du *Journal d'un Voyageur pendant la guerre*, où les triumvirs du Quatre-Septembre sont fustigés d'importance, — George Sand s'est complue à exalter les haines sociales ; elle a entouré de prestige et de grâce les idées révolutionnaires ; elle a propagé avec éclat les sophismes et les doctrines qui perdent les peuples. L'Église catholique, qui a des pardons maternels et sublimes, a demandé à Dieu le repos éternel pour l'écrivain coupable, qui eut à un haut degré, il faut le reconnaître, la vertu de bienfaisance. George Sand, d'ailleurs, n'était point athée. Par une inconséquence qui n'est pas rare de nos jours, elle s'en tenait au déïsme. Ses doctrines religieuses sont résumées dans ces lignes de l'*Histoire de ma vie* : « Les formes du passé se sont évanouies pour moi; mais la doctrine éternelle des croyants, le Dieu bon, l'âme immortelle et les espérances de l'autre vie ont résisté à

tout examen, à toute discussion et même à des intervalles de doute désespéré. » Que s'est-il passé à l'heure suprême ? Il n'est pas défendu de croire que l'agonisante ne soit morte en renouvelant, en pensée du moins, les actes de foi de ses jeunes années. Quoi qu'il en soit, on lui a fait des obsèques religieuses. Consulté par le curé de Nohant, Mgr l'archevêque de Bourges a répondu que, puisqu'il n'y avait pas eu refus formel des derniers sacrements, l'Église pouvait prier pour George Sand. Cet acte de l'autorité ecclésiastique a été généralement approuvé, — même par l'entourage libre-penseur de la défunte. Ainsi, dans une lettre adressée au *Temps*, et qui, malgré des correctifs que nous n'avons pas besoin d'indiquer, accuse une contradiction bizarre entre les doctrines radicales de l'auteur de la *Vie de Jésus*, et certains côtés mystiques de sa nature, M. Ernest Renan a écrit ceci : « On avait senti avec tact qu'il ne fallait pas troubler les idées des simples femmes qui venaient prier pour la morte, encapuchonnées, avec leur chapelet à la main. » Il est de fait qu'un enterrement civil au village eût produit un réel scandale.

L'Église a prié pour George Sand ; elle a bien fait. Mais la critique sérieuse n'a pas à déposer des couronnes sur cette tombe. Aussi, croyons-nous, au nom de la morale publique, devoir protester contre ceux qui parlent d'élever une statue à l'auteur de *Lélia*. George Sand a exalté la femme-libre ; elle a sapé les bases du mariage chrétien ; elle s'est répandue en blasphèmes contre la société. Est-ce à l'écrivain qui, dans *Lucrezia Floriani*, a réhabilité catégoriquement le concubinage qu'on veut élever une statue ? Est-ce à la prédicante socialiste qui, dans *Simon* et *le Meunier d'Angibault*, a soufflé la haine contre les riches ? Est-ce à l'auteur de *Mademoiselle de la Quintinie*, œuvre de guerre contre le clergé et le catholicisme ? Non, non, une statue à George Sand est chose impossible, parce qu'elle serait la consécration officielle de ses enseignements funestes et de ses doctrines inavouables. Pas de ces sceptiques indulgences. N'abolissons pas le passé au profit du présent ; n'effeuillons pas les roses de Nanterre sur le corps de la châtelaine de Nohant ; en un mot, ne faisons pas disparaître « Lélia » sous le respectable bonnet de la « Grand-Mère. » — FIRMIN BOISSIN.

Nous donnons ci-après la liste complète des œuvres de George Sand, d'après la *Bibliographie de la France*,

Indiana (2 vol. in-8, impr. Dupuy, 1832). — *Valentine* (2 vol. in-8, impr. Dupuy, 1832). — *Lélia* (2 vol. in-8, impr. Dupuy, 1833). — *Le Secrétaire intime* (2 vol. in-8 impr. Fournier, 1834). — *Jacques* (2 vol. in-8, impr. Everat, 1834). — *Leone Leoni* (1 vol. in-8, impr. Everat, 1835). — *André* (1 vol. in-8, impr. Everat, 1835). — *Simon* (1 vol. in-8, impr. Duverger, 1836). — *La Marquise, Lavinia, Metella, Mattea* (1 vol in-8, impr. Duverger, 1836). — *Lettres d'un Voyageur* (2 vol. in-8, impr. Duverger 1837). — *Mauprat* (2 vol. in-8, impr. Duverger, 1837). — *La dernière Aldini* (1 vol. in-8, impr. Amédée Gratiot, 1838). — *Les Maîtres mosaïstes* (1 vol. in-8, impr. Amédée Gratiot, 1838). — *Spiridion* (1 vol. in-8, impr. Amédée Gratiot, 1839). — *L'Uscoque* (1 vol. in-8, impr. Amédée Gratiot, 1839). — *Gabriel* (1 vol. in-8, impr. Gratiot, 1840). — *Les Sept cordes de la lyre* (1 vol. in-8, impr. Amédée Gratiot). — *Cosima ou la haine dans l'amour*, drame (1 vol. in-8, impr. Amédée Gratiot,). — *Le Compagnon du tour de France* (2 vol. in-8, impr. Fournier, 1841). — *Pauline* (1 vol in-8, impr. Maulde, 1841). — *Un hiver à Majorque* (1 vol. in-8, impr. Saintain, 1842). — *Horace* (2 vol. in-8, impr. Saintin) — *Le Foyer de l'Opéra* (le 7e vol) (in-8, impr. Dépée, à Sceaux). — *Consuelo* (2 vol. in-8, impr. Giroux, à Lagny). — *La Comtesse de Rudolstadt* (2 vol. impr. Dépée, à Sceaux, 1843). — *Jeanne* (3 vol. in-8, impr. Dépée, à Sceaux. 1844). — *Le Meunier d'Angibault* (3 vol. in-8, impr. Depée, à Sceaux, 1845). — *La Mare au Diable* (1 vol. in-4, impr. Proux, 1846). — *La Noce de campagne* (in-4, impr. Proux). — *Isidora* (3 vol. in-8, impr. Giroux, à Saint-Denis). — *Teverino* (2 vol. in-8, impr. Dépée, à Sceaux). — *Lucrezia Floriani* (2 vol. in-8, impr. Crété, à Corbeil. — *Le Péché de M. Antoine* (6 vol. in-8, impr. Giroux, à Saint-Denis, 1847). — *Lettres au Peuple* (in-8, impr. Lacrampe, 1848). — *La Cause du Peuple* (journal in-4, impr. Plon). — *Le*

Piccinino (5 vol. in-8, impr. Dépée, 1848). — *La Petite Fadette* (2 vol. in-8, impr. Dondey-Dupré, 1849).— *François le Champi*, comédie (in-18, impr. Schneider, 1850.) — *Histoire du véritable Gribouille* (in-16, impr. Schneider, — *Claudie*, drame (in-16. impr. Dondey-Dupré, 1851). — *Molière*, drame(in-18, impr. Claye).— *Le Château des Désertes* (2 vol. in-8, impr. Daix, à Clermont). — *Le Mariage de Victorine*, comédie (in-18 impr. Claye). — *Les Vacances de Pandolphe*, comédie (in-18, impr. Claye, 1852, — *Le Démon du foyer*, comédie (in-18, impr. Pillet). — *Mont-Revêche* (1 vol. in-folio, impr. Schiller, 1853). — *La Filleule* (4 vol. in-8, impr. Dépée, à Sceaux). — *La Marquise*, suivi de *la Fauvette du docteur* (in-32, impr. Raçon). — *Les Maîtres sonneurs* (4 vol. in-8, impr. Jacquin, à Fontainebleau). — *Le Pressoir*, drame (in-8, impr. Claye). — *Adriani* (2 vol. in-8, impr. Jacquin, à Fontainebleau, 1853). — *Histoire de ma vie* (20 vol in-8, impr. Plon). — *Flaminio*, comédie (in-18 impr. Dondey-Dupré). — *Maître Favilla*, drame (in-18, impr. Ve Dondey-Dupré, 1855). — *Lucie*, comédie (in-16, impr. Raçon, 1856). — *Evenor et Leucippe* (3 vol. in-8, impr. Munzel, à Sceaux). — *Comme il vous plaira*, comédie, (in-18, impr. Delcambre). — *Françoise*, comédie (in-18, impr. Delcambre). — *La Daniella* (in-4, impr. Serrière, 1857). — *Le Diable aux champs* (1 vol. in-18 impr. Bourdilliat). — *Le Secrétaire intime*, *Mattea*, *la Vallée noire* (in-18, impr. Ve Dondey-Dupré). — *Légendes rustiques* (in-folio, impr. Prève et Ce, 1858). — *Les Beaux messieurs de Bois-doré* (5 vol. in 8, impr. Jacquin, à Fontainebleau). — *Elle et lui* (in-18, impr. Lahure et Ce, 1859). — *Garibaldi* (in-8, impr. Bourdilliat). — *La Guerre* (in-8. impr. Bourdilliat). — *L'Homme de neige* (2 vol. in-18, impr. Lahure et Ce). — *Marguerite de Sainte-Gemme*, comédie (in-8, impr. Claye) — *Narcisse* (1 vol. in-18, impr. Lahure et Ce). — *Constance Verrier* (1 vol. in-18, impr. Claye, 1860). — *Jean de la Roche* (1 vol. in-18, impr. Lahure et Ce). — *Le Marquis de Villemer* (in-18, impr. Pouillard. à Charleville, 1861), — *Valvèdre* (1 vol. in-18, impr. Claye). — *La Famille de Germandre* (1 vol. in-18. impr. Claye). — *Le Pavé*, comédie (in-18, impr. Claye, 1862). — *Tamaris* (1 vol. in-18, impr. Claye). — *Souvenirs et impressions littéraires* (1 vol. in-18, impr. Claye).— *Les Dames vertes* (1 vol. in-18, impr Poupart-Davyl et Ce, 1863) — *Mademoiselle La Quintinie* (1 vol. in-18, impr. Claye). — *Antonia* (1 vol. in-18, impr. Claye). — *Pourquoi les femmes d l'Académie?* (in-8, impr. Bonaventure). — *Le Théâtre de Nohant* (1 vol. in-8, impr. Bouret, à Poissy, 1864). — *La Confession d'une jeune fille* (2 vol. in-18, impr. Toinon à Saint-Germain, 1865). — *Laura*, voyages et impressions (1 vol. in-18, impr Bouret, à Poissy, 1865). — *Flavie* (1 vol. in-18. impr. Loignon et Ce, à Clichy).— *Monsieur Sylvestre* (1 vol. in-18, impr. Bouret, à Poissy, 1866).— *Le Lys du Japon*, comédie (1 vol. in-18, impr. Claye). — *Les Amours de l'âge d'or* (1 vol. in-18, impr. Briez. à Abbeville). — *Les Don Juan de village*, comédie (1 vol, in-18, impr. Claye). — *Promenades autour d'un village* (1 vol. in-18, impr. Loignon et Ce, à Clichy). — *Jean Zyska* (1 vol. in-18, impr. Bouret, à Poissy, 1867). — *Le Dernier amour* (1 vol. in-18, impr. Claye, 1867). — *Cadio* (1 vol. in-18, impr. Arbieu, Lejay et Ce, à Poissy, 1868). — *Mademoiselle Merquem* (1 vol in-18, impr. Bouret, à Poissy). — *L'Autre*, comédie (in-8, impr. Loignon et Ce, à Clichy, 1870). — *Le beau Laurence* (1 vol. in-18, impr. Loignon et Ce, à Clichy). — *Malgré tout* (1 vol. in-18, impr. Loignon et Ce, à Clichy). — *Pierre qui roule* (1 vol. in-18, impr. Loignon et Ce, à Clichy).— *Césarine Diétrich* (1 vol. in-18, impr. P. Dupont, 1870). — *Journal d'un voyageur pendant la guerre* (1 vol. in-18, impr Lejay, à Poissy, 1871). — *Francia* (1 vol, in-18, impr. P. Dupont). — *Nanon* (1 vol. in-18, impr. Aureau, à Lagny, 1872). — *Contes d'une grand-mère*, *le Château de Pictordu* (1 vol. in-18, impr. Aureau. à Lagny, 1873) — *Ma sœur Jeanne* (1 vol. in-18. imp. Thiéry et Ce, à Lagny, 1874).— *La Laitière et le Pot au lait*, saynète (in-18, impr. Schiller, 1875). — *Autour de la Table* (in-18, impr. Thiéry et Ce, à Lagny, 1875). — *Flamarande* (1 vol. in-18, impr. Cornillac, à Châtillon-sur-Seine, 1876). — *La Tour de Percemont* (1 vol. in-18, impr. Cornillac, à Châtillon-sur-Seine, 1876).

— L'Allemagne catholique vient de perdre un de ses plus vertueux et plus savants prélats, Mgr Daniel-Boniface Haneberg, évêque de Spire, ancien abbé mitré de l'abbaye royale de Saint-Boniface de Munich. Il est décédé le 1er de ce mois, à l'âge de soixante ans. Ayant fait ses premières études à Kempten, ville voisine de Linzfreid, son lieu natal, Haneberg les acheva à l'université de Munich, où il eut pour professeurs les célèbres Görres, Döllinger et Möhler. Reçu docteur en théologie, il fut, aussitôt après, admis à la prêtrise (1839), et chargé, à la même université, de la chaire de l'hébreu et de l'Écriture sainte. Sa carrière littéraire date de la même époque. Douze ans après, il fit sa profession dans l'ordre de Saint-Benoît, à l'abbaye

de Saint-Boniface dont il devint abbé, et qu'il gouverna jusqu'à sa nomination à l'évêché de Spire (1854-1872), tout en continuant à faire son cours universitaire. Il a pris part aux travaux préparatoires du concile du Vatican, comme membre de la commission orientale. Opposé d'abord au dogme de l'infaillibilité, l'humble religieux y souscrivit de tout cœur, aussitôt après la proclamation du dogme. Quant à la dignité épiscopale, il ne l'accepta que sur l'ordre du Souverain-Pontife, et après avoir refusé plusieurs autres siéges qui lui avaient été offerts, en témoignage de sa vertu et de sa profonde science. Étant évêque, Mgr Haneberg se montra zélé défenseur des droits de l'Église, et ne se sépara jamais de ses collègues dans l'épiscopat, dans la glorieuse lutte qu'ils soutiennent contre les empiétements de l'État.

Mgr Haneberg a laissé de nombreux écrits, que nous allons énumérer, après avoir fait observer que plusieurs furent insérés dans les mémoires de l'Académie royale de Munich, dont il était membre depuis 1848.— *De significationibus in Veteri Testamento præter literam valentibus* (Monachii, 1839); — *Wiseman, les doctrines et les coutumes les plus célèbres de l'Église catholique;* — *Notice sur une traduction arabe des psaumes, par Saadia Gaon (Fajumi)* (Munich, 1841); — *A la mémoire de Gœrres* (*ibid.*, 1848); — *Histoire de la révélation biblique* (Ratisbonne, 1849) (cet ouvrage fut traduit en français par l'abbé Goschler, en 1856, sur la deuxième édition, laquelle fut suivie d'une troisième, 1863, Munich); — *Traité sur les écoles et l'enseignement chez les mahométans au moyen âge* (*ibid.*, 1850); — *Sermon sur la mission de l'ordre de Saint-Benoît* (Ratisbonne, 1852); — *Des destinées de l'homme et de la reconnaissance qu'elles méritent de sa part* (Munich. 1855); — *Wiseman, alliance de la science et de la révélation* (1856); — *Recherches sur l'histoire apocryphe de Wakidi, intitulée : La conquête de la Syrie* (Munich, 1860); — *De l'époque de la Theologia Aristotelis d'après Ichwân uç çâfâ* (*ibid.*, 1861); — *Les Antiquités religieuses de la Bible* (2e édit., *ibid.*, 1860). — *Le Livre néo-platonicien sur les causes* (Liber de causis, 1863); — *Eclaircissements sur la vie de Jésus*, écrite par Renan (Ratisbonne, 1864); — *Inscriptions puniques* (1864); — *De la perception d'après Avicenne et Albert le Grand* (1865); — *Ibn Gabirol et l'Encyclopédie d'Ichwân uç çâfâ* (1866). — *Recherches historiques sur la métaphysique d'Aristote* (1867); — *Contribution à l'histoire de la politique d'Aristote* (1868); — *Oraison funèbre du roi Louis Ier de Bavière* (Munich, 1868); — *Les Canons arabes de saint Hippolyte* (1869 et 1870); — *Le Droit de conquête d'après les Musulmans* (1871). — Outre cela, un grand nombre d'articles sont disséminés dans différentes revues, sans compter les sermons et les mandements publiés à part.

— La Bohême a fait récemment une très-grande perte. Son historiographe, François Palacky, a terminé sa longue et brillante carrière, le 11 avril passé, à Prague. Palacky était né le 12 juillet 1798, dans le village de Godslavitzy, en Moravie, de parents appartenant à la confession évangélique. Son père l'envoya étudier d'abord à Kuhnwald, ensuite à l'alumnat de Trentchine et enfin à Presbourg. S'étant placé comme précepteur dans la maison de Mme Couscha, le jeune François visita Vienne où il fit connaissance avec Dobrowsky, patriarche des slavistes, et Kopitar. Déjà, auparavant, il était mis en relation avec Schafarik. La littérature tchèque, l'esthétique et les beaux-arts eurent d'abord ses préférences ; il aimait aussi la poésie et composait lui-même des vers. Son goût pour les études historiques se révéla de bonne heure, mais il ne devint dominant que depuis son arrivée à Prague, où il vint se fixer en 1823. Se voyant placé au centre des aspirations nationales et du mouvement intellectuel, il s'adonna entièrement à la culture de

l'ancienne histoire de la Bohême, qui devint l'œuvre de sa vie entière et, pour ainsi dire, sa passion. L'étude des sources de cette histoire devint sa première préoccupation. Grâce à l'amitié des premiers écrivains du temps, de Jungmann, Presl, Hanka, Schafarik, etc., grâce aussi à la protection du comte Sternberg, fondateur du *Musée tchèque* (1826), il fut attaché à cette institution nationale et chargé de rediger le *Journal du Musée*, ce qu'il fit avec un parfait succès pendant dix ans (1827-1837). Il fut en même temps invité par la commission provinciale à continuer l'*Histoire chronologique de la Bohême*, par Poubitchka. Deux ans après, on le nomma historiographe de la Bohême, titre qui ne fut confirmé par l'empereur qu'en 1839. — Pendant trois ans (1832-1835), il enseigna l'allemand au duc de Bordeaux; et c'est de la même époque que datent ses explorations historiques qu'il ne cessa qu'au bout de trente ans (1863). L'année 1848 l'introduisit dans le monde politique et, depuis lors, la politique joua dans sa vie un rôle assez considérable. Deux fois, il refusa le portefeuille de ministre, et son nom devint un drapeau. Le but qu'il s'était proposé d'atteindre, c'était d'obtenir pour la Bohême les mêmes droits qui étaient accordés à la Hongrie, et qu'il voulait voir s'étendre à toutes les autres nationalités de l'empire autrichien. Il jouissait d'une estime générale à cause de son caractère loyal, modéré mais ferme, et de son sincère dévouement à la cause nationale. Esprit d'une grande activité, écrivain distingué, il a laissé un très-grand nombre d'écrits de toutes sortes, parmi lesquels vient en premier lieu sa grande *Histoire de la Bohême*, œuvre vraiment classique, à laquelle, on peut le dire, il a travaillé toute sa vie. Le 14 avril dernier, le Club tchèque avait organisé un banquet pour fêter l'achèvement de cette histoire, commencée quarante ans auparavant. Un des orateurs de la fête saluait en lui «le *messie* de la nation, celui qui l'a rappelée à la vie sociale et affranchie du joug de la germanisation politique.» Un mois après, le 14 mai, le vieillard octogénaire expirait à Prague, entre les bras de sa fille, mariée à M. Rieger.

Les nombreux écrits de Palacky se partagent en trois catégories, suivant qu'ils se rapportent à la littérature, l'histoire ou la politique. En voici la liste, qui pourrait être plus complète. Commençons par la littérature : — *Élégie sur la mort de Jan Bakosh*, publiée dans le Tydennik de Palkovicz (1818); — *Éléments sur la versification et surtout de la prosodie bohème* (1818). Plusieurs articles insérés dans le *Journal du Musée tchèque*, dont il était rédacteur en chef (1827-1837); — *Examen étymologique de quelques noms topographiques de Bohême* (1834); — *Des pronostics et des calendriers au quatorzième siècle* (1827); — *Biographie d'Amos Komenski*, dernier évêque des frères moraves (1829); — Un long article sur le ms. de Krale-Dvor (1829); — *Voyage littéraire en Italie* (Prague, in-4, 1838); — *Die allesten Denkmäler der böhmischen Sprache* (Prague, in-4, 1840).

Les ouvrages qui suivent traitent presque exclusivement de l'histoire tchèque. Troisième volume des *Scriptores rerum bohemicarum* (1829); *Würdigung der alten böhmischen Geschichtschreiber*, ouvrage couronné (1830); — *Zavisha Vitkovitch* (1831); — *Tables synchroniques de tous les hauts fonctionnaires de la Bohême* (1832); — *Joseph Dobrowsky's Leben und Wirken* (Prague, in-8, 1833); — *De la légende slavonne de saint Venceslas* (1834); — *De l'ancien droit bohème et du droit slavon en général* (1835 et 1836); — *Geschichte von Böhmen* (4 vol. en allemand, 1836-1846); — *Des anciennes chartes de l'église de Leitmeritz* (1836); — *Rostislas, prince russe et père de Kunigunde* (1841); — *Invasion des Mongols dans l'Europe centrale* (1841); — *Formelbücher*, zunachst in Bezug auf böhmische Geschichte (2 vol., Prague, 1846); — Vorläufer der Hussitismus in Böhmen (1846); — Popis Kralovstvi ceskeho

(Prague, in-8, 1848); — Édition tchèque d'*histoire bohème* (1848-67); — *Examen critique des témoignages relatifs à la mort du roi Ladislas* (1836); — *Initium conc. Basilens. et liber diurnus de Gestis Bohemorum* (1859); — *Généalogie des seigneurs de Zimbourg* (1861); — *Die osterreichische staatsidee* (1865); — *Die Geschichte der Hussitsmus und der professor Höffler* (1868); — *Les Vaudois et les Hussites* (1868); — Documenta Mag. Joan. Hus. illustrantia (1869); — Histoire de la période hussite (nouvelle édition, 3 vol. 1870-1872); — Zur böhmischen Geschischtschreibung (1871);— *Urkundliche beiträge zur Geschichte des Hussitenkrieges* (2 vol. 1872-1873); — Actes relatifs au règne de Jules Podiebrad (1872); — Histoire de Bohême (édition tchèque, t. III-V, 1851-1876).

Le nom de Palacky restera dans la mémoire de la nation tchèque pour laquelle il a tant fait et qu'il a ardemment aimée. Comme historien son grand ouvrage fait époque, assurément, et peut compter parmi les œuvres classiques. Toutefois, il ne faut pas oublier que l'auteur est un grand admirateur de Huss et que la critique a plus d'une réserve à faire, en vue du point de vue protestant auquel il envisage et apprécie tous les événements. A cet égard, Palacky rappelle Guizot. Quant à ses écrits politiques, ils ont été récemment réunis dans un recueil en trois volumes, intitulé : *Radhost*, et où l'on trouve aussi plusieurs pièces littéraires ou historiques qui étaient jusqu'ici dispersées dans diverses revues.

— M. Frédéric Diez, dont nous avons annoncé la mort, était né à Giessen (Hesse-Darmstadt), en 1794. Au gymnase ou collége de sa ville natale, il eut pour professeur M. Welker, destiné à devenir l'un des maîtres de la science allemande, et qui, revenant alors d'Italie, attira l'attention de son élève sur la langue et les écrivains de ce pays et éveilla ainsi en lui une première vocation pour les études romanes. En 1813, Frédéric Diez s'engagea dans les troupes hessoises et fit la campagne de France. A son retour, il commença l'étude du droit, qu'il abandonna bientôt pour se livrer à des études plus conformes à son goût. Il s'occupa d'abord des littératures espagnole et portugaise, qu'il étudia à l'université de Gœttingue, et, en 1817, publia, à Francfort, la traduction en vers d'un certain nombre de romances espagnoles. En 1818, sur le conseil de Gœthe, il lut et médita les ouvrages de Raynouard, et se livra à l'étude de la littérature provençale. En 1825, il publia, à Berlin, un petit ouvrage intitulé : *Mémoires pour servir à la connaissance de la poésie romantique*, traduit plus tard (Paris, 1842) par M. de Roisin, sous le titre d'*Essai sur les cours d'amour*. En 1826, il publia, à Zwickau, *La Poésie des troubadours*, que M. de Roisin traduisit également (Paris, 1845), et, en 1829, dans la même ville, un autre ouvrage intitulé : *Vies et œuvres des troubadours*, qui n'a point passé en français. Reçu docteur, à Giessen, en 1821, M. Diez, commença d'enseigner en 1822, comme *privat-docent*, à l'université de Bonn. Il y devint *professeur extraordinaire* en 1823, *professeur ordinaire* en 1830, et y demeura jusqu'à sa mort. Ce fut à Bonn qu'il composa et mit au jour les deux grands ouvrages qui l'ont placé au rang des maîtres de la science européenne : la *Grammaire des langues romanes* (3 vol. in-8), dont la première édition parut de 1836 à 1842, la seconde de 1856 à 1860, la troisième de 1870 à 1872. L'*Introduction* en a été traduite en français, en 1863, par M. Gaston Paris (Franck, broch. in-8), qui l'a fait précéder d'une notice sur l'auteur, à laquelle nous avons emprunté les détails donnés par nous. L'ouvrage entier fait, à la même librairie, l'objet d'une traduction due au même savant, ainsi qu'à MM. Brachet et Morel-Fatio, et dont environ les deux tiers ont vu le jour. L'autre ouvrage capital de Frédéric Diez est le *Dictionnaire étymologique des langues romanes* (2 vol. in-8), dont la première édition parut

à Bonn, en 1853, la seconde en 1861, la troisième en 1869-70. Ce *Dictionnaire* n'a pas été traduit en français. M. Diez a encore publié les travaux suivants : *Les plus anciens monuments des langues romanes* (Bonn, 1846); — *Deux anciens poëmes romans* (1852) ; — *De la première poésie artistique et de cour en Portugal* (1863) ; — *Deux anciens glossaires romans* (1865): ce dernier travail a été traduit par M. Bauer pour la *Bibliothèque de l'École des hautes études* (5e fascicule). Ajoutons encore les *Germains* (1867, Bonn, in-8). On a remarqué à l'honneur de M. Diez qu'ayant porté contre nous les armes dans sa jeunesse, il ne s'est pas néanmoins laissé gagner en ces dernières années par cette *gallophobie* dont quelques savants d'outre-Rhin n'ont pas su contenir les ridicules accès.

— M. Georges Samarine, qui vient de mourir le 31 mars dernier à Berlin, à l'âge de 57 ans, était un des publicistes les plus en vue de la Russie. Issu d'une des familles les plus anciennes de son pays, après avoir terminé ses études à l'université de Moscou, il se fit recevoir maître ès arts ou licencié. Dans ce but, il publia une thèse sur *Etienne Javorski et Théophane Procopovitch comme prédicateurs* (Moscou, 1844). C'étaient deux évêques russes contemporains de Pierre Ier. La thèse fit sensation, bien que l'auteur fût obligé de supprimer une partie considérable de l'écrit original. — Beaucoup plus tard, en 1866, il composa un livre sur *les Jésuites*, qui avait paru d'abord en articles dans le journal *le Dien*. C'est un pamphlet des plus passionnés et des plus hostiles, qui eut beaucoup de retentissement et fut traduit en plusieurs langues. La traduction française en a été faite par P. Boutourline (Paris, 1867). Mais le principal de ses ouvrages, celui auquel il travaillait encore lorsque la mort le surprit, est une série de volumes ou plutôt de brochures sur *Les Marches ou provinces limitrophes de la Russie* (Berlin, 1868-1876, 6 vol. in-8, dont les trois premiers sont déjà à leur troisième édition). Ces provinces sont l'Estonie, la Livonie et la Courlande. M. Samarine avait déclaré une guerre acharnée à la noblesse et au clergé protestant de ces provinces, ainsi qu'à leur nationalité allemande, et il s'était attiré de vives et parfois éloquentes répliques signées des noms de *Bock, Schirren, Eckardt*. Dès les débuts de sa carrière, M. Samarine avait occupé, à Riga, un poste assez important dans les bureaux du gouverneur général, Iolavine. Cet administrateur s'est signalé par ses attaques contre les priviléges et la nationalité de la noblesse baltique. Ce fut à la même époque qu'eurent lieu les conversions en masse des paysans lettons et finnois à l'Église dominante en Russie, conversions dont le comte Bobrinski a dit dans un rapport célèbre qu'elles étaient une honte pour le gouvernement et pour l'Église russe. Nous n'avons pas besoin de dire que M. Samarine appartenait à ce parti ultra-russe et ultra-orthodoxe qui est connu sous le nom de slavophile. L'idéal que ce publiciste a poursuivi toute sa vie, c'est la substitution de la langue, de la nationalité, de la législation et de l'Église russe dans toute l'étendue de l'Empire aux langues, aux nationalités, aux lois particulières et aux croyances des diverses populations qui n'appartiennent pas au type moscovite de la Grande-Russie. Avec M. Nicolas Milutine et le prince Wladimir Tcherkasski, M. Georges Samarine a pris une grande part aux travaux qui ont préparé l'émancipation des paysans; là encore, quoique peut-être dans un degré moindre, on retrouve les préoccupations et les passions exclusives qui caractérisent les hommes de ce parti. En-dehors des trois ouvrages que nous avons cités, M. Samarine a écrit quelques brochures et des articles dans les revues. Il a pris aussi une grande part aux travaux du conseil municipal de Moscou et des assemblées provinciales dont il était membre. En somme, il avait reçu du Créateur des talents et des aptitudes qui lui assignaient une

supériorité réelle. Il est malheureux qu'il n'en ait pas fait un meilleur usage.

— Les organes de la presse nous apportent la nouvelle de la mort d'Athanase Stchapov, décédé le 10 mars, à Irkoutsk, à l'âge de quarante-six ans. Jusqu'au dernier moment de sa vie, Stchapov se livrait à l'étude de l'histoire du pays et particulièrnment à celle des sectes russes. Son principal ouvrage, celui qui a établi sa réputation, parut en 1859, à Kazan, sous le titre : *Le Rascol russe des vieux croyants considéré dans ses rapports avec l'état intérieur de l'Église et de la civilisation russe au dix-septième siècle et dans la première moitié du dix-huitième.* — On a de lui, sur les mêmes matières, les écrits suivants : *La Terre et le rascol* (Pétersbourg, 1862) ; — *Voix de l'ancienne Église en faveur des hommes non libres ;* — *Les Provinces de la Grande-Russie et l'époque des troubles ;* — *Le Conseil national de 1648-1649 et l'assemblée des députés en 1767* (dans les *Annales de la patrie*, 1861 et 1862) ; — *Les Coureurs*, une des sectes russes (dans le *Vremia* (Temps) de 1862) ; — *Répartition historico-géographique de la population de Russie* (dans le *Rousskoïé slovo*, de 1864); — *La Cosmographie et les superstitions populaires*, esquisses historiques (1863) ; enfin une brochure sur les *Conditions du développement intellectuel du peuple russe* (1870). Après avoir étudié au séminaire d'Irkoutsk d'abord, puis à l'académie ecclésiastique de Kazan, Stchapov enseigna l'histoire à l'université de cette ville avec un rare succès. Peu de temps après, il dut renoncer à la chaire ; en 1861, il entra dans un des ministères à Saint-Pétersbourg, qu'il quitta en 1863, pour aller s'établir à Irkoutsk, en Sibérie. Les dernières années de sa vie, il travaillait dans les archives de la Société géographique et explorait les régions marécageuses du nord de la Sibérie, ce qui aura abrégé son existence si laborieuse et toute consacrée aux intérêts de la science et au bien de la classe populaire.

— La cause de la liberté de l'enseignement supérieur vient de perdre dans la personne de M. Léopold Giraud, décédé à Dax, vers les premiers jours du mois de juin, un de ses plus ardents et de ses plus dévoués champions. Léopold Giraud était né en 1835, à Poitiers, où son père exerçait les fonctions d'inspecteur primaire. Sorti un des premiers de l'École forestière, il fut envoyé à Rennes par la Direction des forêts. Mais il ne resta pas longtemps à ce poste. Une injustice commise à son préjudice lui fit abandonner la carrière qu'il avait embrassée, pour entrer dans l'administration des lignes télégraphiques. Ici encore, son séjour ne fut qu'une étape : Léopold Giraud était impérieusement entraîné vers la vocation de journaliste. Il revint à Paris et collabora successivement au *Croisé*, à la *Revue du Monde catholique* et au *Journal des Villes et des Campagnes*. C'est dans cette dernière feuille que Léopold Giraud ouvrit le feu en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur. Catholique convaincu, d'un tempérament énergique, aimant la lutte, il se jeta hardiment dans la mêlée, et, de 1866 à 1868, soutint, en faveur d'une cause chère à tous les esprits sincèrement religieux, les polémiques les mieux nourries et les plus éloquentes. Il adressa au Sénat une pétition qui eut l'honneur de recueillir 40,000 signatures venues des divers points de la France. La pétition, quoique chaleureusement défendue par MM. Charles Dupin et de Ségur d'Aguesseau, ainsi que par le cardinal de Bonnechose, ne fut pas prise en considération. On était alors sous le ministère Duruy. Il n'en reste pas moins à Léopold Giraud l'honneur d'avoir été l'un des soldats les plus vaillants, les plus infatigables de la cause. M. Giraud fut aussi un des adversaires déterminés de la libre-pensée moderne. Il avait fait de fortes études scientifiques, et il mit son

savoir au service de la vérité. — C'est lui qui signala les métamorphoses matérialistes que MM. Littré et Robin ont fait subir au classique et traditionnel *Dictionnaire de médecine* de Nysten. En 1867, les articles scientifiques de M. Giraud, parus dans la *Revue du Monde catholique*, furent réunis en volume, sous ce titre significatif : *La Science des athées* (Palmé, 1867, in-18). Ce livre, dans lequel sont réfutées les doctrines néfastes d'Auguste Comte, de Carl Vogt, de Darwin, de M. Littré, et de Mlle Clémence Royer, a été traduit en italien. M. Léopold Giraud a rédigé, à lui seul, pendant quelques emps, le *Mois scientifique* (1866), fondé par M. Eugène Loudun. On lui doit aussi une intéressante *Biographie* de Mgr Berteaud, évêque de Tulle, qu'il avait beaucoup connu. Enfin, sous ce titre : *Nos prédicateurs* (Pillet, 1868, in-12), il a publié, en collaboration avec celui qui écrit ces lignes, les portraits de quelques-uns de nos grands prédicateurs contemporains. Mais Léopold Giraud était, avant tout et surtout, journaliste. Au mois de mai 1869, il quitta Paris pour aller porter en province le feu dont il était animé. Il rédigea successivement le *Courrier de Rouen* et le *Roussillon* (de Perpignan). En 1871, sur les instances de son ami M. Léonce de Guiraud, il rentra dans l'administration et fut nommé sous-préfet de Limoux ; de là, il fut appelé à Vendôme, puis à Pontivy. Dans ces divers postes, il a rendu à la cause de l'ordre social les plus grands services. Il y a deux mois, M. Léopold Giraud avait obtenu un congé et s'était rendu dans le Midi, espérant trouver une amélioration à la maladie cruelle qui le minait depuis longtemps. C'est à Pau que lui est parvenu le décret du 24 mai, lui confiant l'administration de l'arrondissement de Dax dans les Landes. Malgré l'avis de son médecin, il voulut prendre possession de son nouveau poste, et c'est là que, quatre jours après, la mort l'enlevait à l'affection des siens. Léopold Giraud laisse une veuve et deux enfants. Il est mort, comme il avait vécu, en chrétien. — F. B.

— M. Jules Mareschal, ancien sous-directeur des beaux-arts, est mort le 22 juin à Paris, où il était né en 1793. Quelques écrits politiques attirèrent sur lui l'attention, et M. de la Rochefoucauld le fit entrer dans l'administration des beaux-arts, qu'il quitta en 1830. Il a écrit dans beaucoup de journaux et a publié un grand nombre d'ouvrages et de brochures : *Considération sur l'état moral et politique de la France* (1815) ; — *Essai sur les factions* (1822) ; — *Discours devant la commission royale de* 1825 ; — *Rédaction et collection des procès-verbaux de la commission* (1826, 1 vol. in-4 de 400 p.); — *Fragments sur la propriété littéraire* (1825-1826) ; — *Mémoire à consulter pour les créanciers de l'ancienne liste civile* (1831) ; — *Mémoire aux deux Chambres pour les employés réformés sans pension de l'ancienne liste civile* (1832); — *Voyage dans les landes de Bordeaux* (1833) ; — *Souvenirs d'Allemagne* (1842) ; — *Un régent* (2 vol. 1843) ; — *Napoléon Ier devant les siècles et devant l'histoire* (1843) ; — *De l'achèvement de la voie navigable entre Bordeaux et Bayonne* (1844) ; — *Wlasta* (1844) ; — *Les Landes du littoral du golfe de Gascogne* (1845) ; — *La charité*, poëme (1846), nouvelle édition, suivie de l'*Étoile du Salut*, en 1864. — *Morceaux choisis de littérature religieuse, philosophique, politique et descriptive* (1846) ; — *Mathilde de Nuremberg* (1847); — *De l'emploi du sel en agriculture* (1848) ; — *De la mise en valeur des Landes* (1853) ; — *Des chemins de fer au point de vue social et civilisateur* (1853) ; — *Des fusions et des grandes compagnies* (1855) ; — *Mémoire à consulter pour la compagnie de chemin de fer de Lisieux à Honfleur* (1855) ; — *Marseille et Bayonne, leur avenir et celui du midi, au point de vue du réseau pyrénéen* (1856) ; — *Les Inventeurs et les capitalistes. Quelques mots sur les moyens de concilier leurs intérêts*

(1857); — *L'Anon*, conte en vers (1857); — *Du droit héréditaire des auteurs* (1 vol. in 8, 1859); — *Propriété intellectuelle* (1 vol. in-8, 1860); — *Lettre à M. Hymans, député rapporteur du projet de loi belge* (1861); — *Mémoire à consulter sur la question juridique de la propriété perpétuelle et héréditaire des œuvres de l'esprit* (1861); — *Lettres sur l'intérêt légal* (1865); — *Les Droits de l'auteur et le droit du public* (1866); — *Les Familières*, vers, (1875). Il a encore écrit : *Éloge funèbre de Louis XVI*; — *Une visite au Walhalla*; — *Le Champ du repos*; — *Méditation sur l'existence de Dieu*; — *Discours sur le principe et la pratique de la charité*; — *De la religion dans l'éducation de l'enfance et de la jeunesse*; — *Rapports sur la presse périodique*; — *Précis de l'histoire de Bohême*; — *Notice historique sur la Bavière*; — *Notice historique sur l'origine des peuples slaves*; — *Notice historique sur les Scandinaves et les Suèves*; — *Notice historique sur l'origine des Teutons et des peuples germains*; — *Discours sur les beaux-arts*; — *Pierre et Marie* (1 vol.); — *Le Devoir*, poème; — *Observations présentées aux Chambres sur l'art. 6 du projet de loi relatif à la dotation de la couronne*; — *Mémoire à consulter sur la question de confiscation des cautionnements des compagnies de chemins de fer*; — *Un dernier mot sur l'impôt du sel.*

— La ville de Genève perdait, le 20 décembre 1875, un savant distingué appartenant à une de ses familles les plus considérables, M. Adolphe Pictet. M. Pictet était né à Genève, le 11 septembre 1799; il fut professeur à l'académie de Genève, militaire et littérateur et s'occupa de mathématiques, de philosophie et de linguistique. On lui doit un ouvrage sur les fusées de guerre : *Essai sur les propriétés et la tactique des fusées de guerre* (Turin, 1818), un conte fantastique : *Une course à Chamounix, fantaisie artistique pour servir de supplément aux lettres d'un voyageur* (1858); — *Du beau dans la nature. L'art et la poésie. Études esthétiques* (1856). Son principal ouvrage est intitulé : *Origines indo-européennes* (2 vol. in-8, 1859-1863, couronné par l'Institut). Il en préparait une nouvelle édition, qu'il laisse presque complétement achevée. Dès 1824, il publiait un travail sur le *Culte des Cabires chez les anciens Irlandais*; en 1837 il donnait un mémoire sur l'*affinité des langues celtiques avec le sanscrit*, et plus tard : — *Essai sur quelques inscriptions en langue gauloise* (1859); — *Le Mystère des bardes de l'île de Bretagne*. La mort l'a surpris au milieu de la préparation d'un grand ouvrage, pour lequel il avait réuni une grande quantité de matériaux, sur l'onomastique fluviale de la Gaule et des régions celtiques. Il était un des collaborateurs de la *Revue celtique* et de la *Revue archéologique*, à laquelle il a fourni des articles d'onomatologie et de mythologie gauloises. Il avait débuté, en 1823, par la traduction de l'allemand de l'*Histoire de la lutte et de la destruction des républiques démocratiques*, de Zschokke.

— Sir William Wilde, né en 1815, à Castlerea, comté de Roscommon, est mort à Dublin le 19 avril 1876. Il était médecin de profession et s'était fait une brillante spécialité de l'ophthalmologie : il avait le titre « d'oculiste de la reine. » Mais, en-dehors de ses études professionnelles, il s'occupait avec ardeur de littérature et d'archéologie irlandaises. Nous ne citerons ici que celles de ses œuvres qui touchent à l'objet de notre revue : *Beauties of Boyn, and Blackwater* (1849); *Irish popular superstitions*, sans date : un des plus précieux recueils de ce genre et depuis longtemps épuisé; *Catalogue of the antiquities in the Museum of the royal Irish Academy* (3 vol., 1857, 1861, 1862, ouvrage bien connu des archéologues, et moins un catalogue qu'un traité sur les différentes classes d'antiquités qui forment le musée de l'Académie royale d'Irlande). Sir William Wilde a pris une part active aux travaux du recensement de l'Irlande et donné un certain nombre d'articles

aux *Mémoires de l'Académie d'Irlande* et au *Journal de la Société archéologique de Kilkenny*. — Le petit volume sur les superstitions irlandaises est dédié à Speranza, pseudonyme littéraire de la femme-poëte, si distinguée à tant d'égards, qu'avait épousée Sir William Wilde. Nous apprenons que, parmi les ouvrages laissés en manuscrit par sir William Wilde, se trouvaient deux volumes de superstitions populaires, et un quatrième volume du catalogue des antiquités du musée de Dublin. (*Revue celtique*.)

— M. Jules Assézat, né à Paris en 1832, y est mort le 24 juin. Fils d'un simple ouvrier, il était arrivé par son travail à se créer, dans le monde littéraire et scientifique, une position incontestée. Il était un des collaborateurs habituels du *Journal des Débats*, de la *République française* et de la *Revue politique et littéraire*. Ceci indique les tendances de son esprit; ses amis le représentent comme un des propagateurs et des soutiens de la « libre-pensée. » Il a aussi donné sa collaboration à l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, à la *Bibliothèque universelle de Genève*, au *Réalisme* (revue mensuelle, 1856-1859), à la *Revue nationale*, au *Bulletin du Bouquiniste*, à la *Revue de Paris*, à l'*Intermédiaire*. Il était secrétaire de la Société anthropologique de Paris. On a de lui : *Magnétisme et crédulité, solution naturelle du problème des tables tournantes* (1853), en collaboration avec M. H. Debuire ; — *Affaire Mortara : le droit du père* (1858). Il a publié *Lucina sine concubitu*, d'Abraham Johnson; — *L'Homme machine*, de La Metterie; — les *Œuvres complètes de Diderot*, chez Garnier ; — les *Œuvres facétieuses* de Noël du Fail, dans la *Bibliothèque elzévirienne* ; — les *Contemporaines*, de Restif de la Bretonne, dans la *Collection Jannet*.

— M. Théophile Silvestre, critique d'art et rédacteur de la *République française*, a été emporté le 20 juin par une attaque d'apoplexie. Il était né en 1823, à Fossat (Ariége). Après avoir été commissaire-adjoint de la République, dans l'Ariége, en 1848, il servit avec zèle l'Empire, chargé de missions par le ministre d'État (1857-1859), chef de bureau au ministère de l'intérieur (1863) et collaborateur des principaux journaux bonapartistes, notamment du *Pays*, où il a donné des articles très-remarqués sur le salon, puis se jeta à corps perdu dans le parti républicain. Avant d'entrer à la *République française*, il avait fait dans *Paris-Journal* une campagne contre nos officiers de marine qui commandaient dans la Baltique. C'était un critique d'art remarquable, mais d'une violence peu commune, et c'est à cette spécialité que se rapportent presque tous ses ouvrages : *Première lettre aux citoyens du département de l'Ariége* (1849) ; — *Histoire des Artistes vivants français et étrangers. Étude d'après nature* (1856, inachevée, 11 livraisons); *Mémoire contre Horace Vernet* (1857, supprimé par jugement); — *L'Art, les Artistes et l'Industrie en Angleterre* (1859) ; — *Les Artistes français* (1862) ; — *L'Apothéose de M. Ingres* (1862) ; — *La Conspiration des Quarante* (1864) ; — *Eugène Delacroix, documents nouveaux* (1864). Il venait d'achever le catalogue de la collection de tableaux modernes recueillis par M. Bruyas, de Montpellier, et offerte au musée de cette ville.

— Un autre rédacteur de la *République française*, M. Georges Avenel vient aussi de mourir subitement à Bougival, le 1er juillet. Il était né en 1828, à Chaumont (Oise). Il s'était fait remarquer par ses études sur les hommes et les idées de la Révolution. On lui doit : *Anacharsis Cloots, l'orateur du genre humain* (2 vol. in-8, 1865) ; — *Les Lundis révolutionnaires* (1871-1874) : *Nouveaux éclaircissements sur la Révolution française, à propos des travaux historiques les plus récents et des faits politiques contemporains* (in-8 1875) ; — *La vraie Marie-Antoinette* (in-32 de 120 p., 1876), pamphlet révolutionnaire extrait de l'ouvrage précédent. Il a donné aussi l'édition des *Œuvres complètes de Voltaire*, dite édition du *Siècle* (9 vol.). Il laisse

en manuscrit une *Histoire de la Commune de Paris*, 1789-1790, prête pour l'impression. Ses derniers articles dans la *République française* ont été consacrés à Jean-Nicolas Pache, ministre de la guerre et maire de Paris en 1793 (28 mai, 7, 21, 22 juin). Il a écrit sous l'Empire, dans le *Nain-Jaune*, et a collaboré à l'*Encyclopédie générale*. Ses amis lui ont fait un enterrement civil.

— M. Ernest Cézanne, député, est mort à Tours, le 22 juin. Il était né à Embrun, en 1830, et fut envoyé par le département des Hautes-Alpes à l'Assemblée nationale (1871) et à la Chambre des députés (1876). Sorti de l'École polytechnique, il a été successivement ingénieur en chef aux chemins de fer autrichiens et russes, chef d'exploitation du chemin de fer du Midi, et directeur général de la Compagnie des chemins de fer ottomans. Il a fait, à l'Assemblée nationale, des rapports et des discours remarquables sur les questions qui se rattachaient à sa spécialité. Il a écrit : *Notice sur quelques ponts métalliques des chemins de fer russes* (in-8, Dunod, 1864); — *Le Câble transatlantique*, conférence faite à l'asile de Vincennes (in-18, Hachette, 1868); — *Notice sur le levage de quelques ponts métalliques des chemins de fer russes* (in-8, Dunod, 1869). Il a aussi donné un supplément à l'*Étude sur les torrents des Hautes-Alpes*, de Alexandre Surelle.

— M. Henri-Rodolphe-Gustave Silbermann, célèbre imprimeur de Strasbourg, qu'il avait quitté depuis l'annexion, est mort à Paris, le 13 juin. Il était né à Strasbourg, le 27 août 1801. Il fit son droit et se fit inscrire comme avocat, avant de se consacrer à l'imprimerie, où il n'entra qu'après la mort de son père et pour le remplacer. L'art typographique lui doit plusieurs perfectionnements, spécialement pour la typographie en couleurs. M. Silbermann était, en même temps un entomologiste distingué : il avait formé une collection de coléoptères, et a publié : *De l'instinct des insectes* (1835), traduit de l'*Introduction à l'entomologie* de Kirby et Spence ; — *Les Entomologistes vivants* (1835), et une *Revue entomologique*, avec le concours de plusieurs savants (1833-1837).

— M. Alfred Guesdon, né à Nantes, le 13 juin 1808, vient de mourir dans cette ville le 30 mars. Élève de l'architecte Garnaud, il fit peu de temps de l'architecture pour s'occuper de dessin et de lithographie. Il a travaillé au *Moyen âge monumental et archéologique* de MM. du Sommerard et le baron Taylor. Il excellait dans les vues de ville à vol d'oiseau. Il a donné l'*Italie à vol d'oiseau* (Paris, Hauser, 1849, in-fol.) ; — *La France à vol d'oiseau* ; — l'*Espagne à vol d'oiseau* (Paris, François Delarue, 1853, in-fol.).

— M. Moynet vient de mourir subitement à l'âge de 57 ans. Peintre décorateur et lithographe, il a publié un volume intitulé l'*Envers du théâtre*, et est connu surtout par ses voyages en Russie en compagnie d'Alexandre Dumas, dont il a donné la relation dans le *Tour du monde*.

— M. Joseph Van Lerius, né à Boom, le 23 novembre 1823, est mort le 29 janvier 1876. Il avait été, en 1854, nommé professeur de peinture d'après nature à l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers. Il laisse des œuvres remarquables, et un grand nombre d'académies s'honoraient de le compter parmi leurs membres.

— On annonce encore la mort de M. Dominique Carré, de Saint-Quentin, paléontologiste distingué et membre de la Société académique de Saint-Quentin ; — de M. Léonce Clarenc, rédacteur du *Progrès libéral* de Toulouse ; — de M. Léon Troussel, rédacteur de la *Patrie*, mort à quarante-sept ans ; — de M. Léon Pillore, directeur du *Pays de Caux*, mort subitement à l'âge de quarante-trois ans ; — de M. V. Ritzinger, ancien

rédacteur en chef du *Journal de Colmar* et de l'*Indépendant rémois*, qui a mis volontairement fin à ses jours le 13 juin; — de M. Duvresne, rédacteur en chef du *Nivernais*; — de M. Paul Maujean, rédacteur du *Soleil*, mort à quarante-cinq ans; — de M. Henri Butat, ancien rédacteur du *Moniteur universel* et du *Journal officiel*; — de M. Antonio Martinez del Romero, auteur du *Catalogue historique de l'Armeria royale de Madrid*, travail qu'il avait exécuté sur l'ordre de la reine Isabelle, mort à Cuba.

Institut. — *Académie française.* — L'Académie, dans sa séance du 8 juin, a procédé à l'élection de deux membres en remplacement de MM. de Carné et Patin, décédés. MM. Charles Blanc et Gaston Boissier ont été élus. Il y a deux tours de scrutin pour les deux fauteuils. — *Fauteuil de M. de Carné.* 1er tour : M. Fromentin, 12 voix; M. Charles Blanc, 15; M. Arsène Houssaye, 1; M. Fournier, 2; M. Antoine de Latour, 4.— 2e tour : M. Fromentin, 12; M. Charles Blanc, 21; M. Antoine de Latour, 1. — *Fauteuil de M. Patin.* 1er tour : M. Gaston Boissier, 15 voix; M. Arsène Houssaye, 11; M. Grenier, 7; M. Manuel, 1. — 2e tour : M. Gaston Boissier, 27; M. Arsène Houssaye, 5; M. Manuel, 1; M. Grenier, 1.

L'Académie, dans sa séance du 22 juin, a procédé à la réception de M. Jules Simon, nommé en remplacement de M. de Rémusat. M. le baron de Viel-Castel a répondu au nouvel académicien.

Dans sa séance du 29 juin, l'Académie a nommé, pour le troisième trimestre de 1876 : M. Mézières, directeur; M. J. Dumas, chancelier.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans sa séance du 30 juin, l'Académie a nommé membre associé, en remplacement de M. Lassen, décédé, M. Gaspare Gorrezio, déjà correspondant de l'Académie.

Académie des sciences. — L'Académie, dans sa séance du 16 juin, a élu M. de Saporta correspondant dans la section de botanique, en remplacement de M. Thuret, décédé.

Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance du samedi 1er juillet, a décerné le prix du budget, dont le sujet était : *Des phénomènes psychologiques de la nature animale comparés aux facultés de l'âme humaine*, à M. H. Joly, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Dijon, auteur du mémoire inscrit sous le n° 6. Une mention honorable a été, en outre, accordée à l'auteur du mémoire inscrit sous le n° 1 et portant pour épigraphe : *Jacta est alea.*

L'Académie, dans la même séance, a partagé le prix Halphen, destiné aux travaux qui ont le plus contribué aux progrès de l'instruction primaire, entre MM. Hoffet et Rendu.

Faculté des lettres de Paris. — M. l'abbé Péchenard, ancien élève de l'Ecole des Carmes, a soutenu ses thèses de doctorat le 14 juin. Les sujets étaient : *De schola Remensi*; — *J. Juvénal des Ursins.*

M. Pasquier, agrégé d'histoire, a soutenu ses thèses de doctorat le 3 juillet. Les sujets étaient : *De Caspiana atque Aralica regione Asiæ*; — *Le Pamir : étude de géographie physique et historique sur l'Asie centrale.*

Concours. — La Société nationale de médecine de Lyon met au concours les deux questions suivantes : 1° apprécier, à l'aide d'observations exactes, la véritable action des préparations arsenicales sur la nutrition. Le prix est de 500 francs? — 2° Des foyers paludéens qui existent encore dans la ville de Lyon et dans sa banlieue, et des moyens les plus propres à les faire disparaître, ou du moins à en atténuer les effets? Prix : 500 francs. Les mé-

moires devront être adressés avant le 5 novembre 1876, à M. le D. P. Diday, secrétaire général, 8, rue de Lyon, à Lyon.

— La Société des médecins des bureaux de bienfaisance de Paris met au concours la question suivante : « Faire connaître les différentes œuvres d'assistance privée à Paris, en province ou à l'étranger, qui, par leurs ressources personnelles ou matérielles, permettent de pratiquer, à domicile, la médecine et la chirurgie du pauvre? » Les mémoires devront être adressés, avant le 30 juin 1877, au secrétaire, 39, rue de Grenelle, à Paris.

— L'Académie des Jeux-Floraux propose, pour le Discours en prose de 1877, la question suivante : « Définir le génie poétique des races du Nord, le comparer à celui des races latines, et rechercher si la critique allemande est fondée à revendiquer pour les premières l'invention et l'originalité littéraires qu'elle refuse aux secondes? » — L'églantine d'or (de 450 francs) est le prix de discours. L'Académie désire que l'étendue de cet ouvrage ne dépasse pas soixante pages d'impression, avec les caractères de son recueil.

Elle propose, pour le discours de 1878, l'éloge du comte Charles de Montalembert. Pour l'année 1877, et pour le prix fondé par le Conseil général de la Haute-Garonne, elle met au concours le sujet suivant : « Etude littéraire sur les historiens du Languedoc, en particulier sur les deux religieux bénédictins Dom Vaissete et Dom Devic. »

— Le Bureau central de l'*Unión des œuvres ouvrières* met au concours les deux sujets suivants : — « 1° De la corporation ouvrière. Exposé rapide des principes chrétiens sur lesquels s'appuie l'idée de corporation ouvrière et historique très-concis de la corporation ouvrière dans l'Église. » Etant donné, d'une part, l'état actuel de la législation, et de l'autre, la situation présente de la classe ouvrière, spécialement en France, exposer d'une manière claire et pratique le système que l'on croirait le meilleur pour appliquer les lois générales de la corporation aux différents corps de métiers, étudier l'application de ce système au point de vue des diverses positions dans lesquelles l'ouvrier peut se trouver, c'est-à-dire l'usine, l'atelier et la chambre. Donner à cette seconde partie l'importance principale du travail demandé. — 2° « Catalogue d'une bibliothèque populaire. » Ce catalogue devra présenter diverses séries à l'usage des œuvres d'hommes, de jeunes gens, d'apprentis, d'enfants de fabrique, de femmes et de jeunes filles. Le but de ce travail est de fournir aux directeurs d'œuvres une collection de titres d'ouvrages, tous parfaitement sûrs au point de vue de la doctrine catholique et de la valeur intellectuelle et morale. Les ouvrages traitant même de sujets catholiques doivent être écartés s'ils sont entachés de libéralisme. Les ouvrages même inoffensifs, doivent également être écartés s'ils n'ajoutent à l'élément récréatif aucun enseignement — Les deux prix sont de cinq cents francs; ils seront décernés au congrès de Bordeaux (21-25 août). Les manuscrits doivent être déposés au secrétariat de l'*Union des œuvres ouvrières*, au plus tard le 25 juillet. Le bureau central de l'Union se réserve la faculté de faire imprimer, à l'usage des Œuvres-Unies, le catalogue couronné, l'auteur conservant d'ailleurs la propriété. Dans le cas où les catalogues proposés ne répondraient pas suffisamment au programme, le concours demeurerait ouvert pour l'année prochaine, et le prix serait doublé.

— La Société nationale d'éducation de Lyon a mis au concours la question suivante : « Quels peuvent et doivent être, dans l'état actuel de la société, les rapports de l'instituteur primaire avec les parents de ses

élèves? » — Le prix est de 500 francs. Les mémoires devront être adressés avant le 1er novembre à M. Palud, rue de la Bourse, 4, à Lyon.

Congrès. — Le congrès des directeurs des œuvres ouvrières catholiques se tiendra à Bordeaux du 21 au 25 août, sous la présidence de Son Éminence le cardinal Donnet.

— Le congrès international pour l'anthropologie et l'archéologie préhistoriques se tiendra à Bude-Pesth (Hongrie), du 4 au 11 septembre, sous les auspices de S. A. I. et R. l'archiduc Joseph. Le président du congrès est M. François Pulsky, président de la section de philologie et du comité archéologique de l'Académie hongroise, inspecteur général des musées et bibliothèques du royaume de Hongrie, etc. Les délibérations du congrès auront lieu en langue française.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 2 juin, M. Ravaisson a continué la lecture de son mémoire sur l'interprétation de certaines scènes figurées sur les monuments funéraires grecs. M. Ernest Desjardins a communiqué une note sur les salutations impériales d'Antoine et les bulles de fronde d'Ascoli. M. Weil, professeur de l'Université, a lu un mémoire sur le discours de *la Couronne* de Démosthènes.

— Dans la séance du 9, M. Ch. Jourdain a continué, au nom de M. Th. H. Martin, la lecture d'un mémoire sur les hypothèses astronomiques et cosmogoniques de Xénophane.— Dans les séances des 9, 16, 23 et 30, M. Maximin Deloche a lu un mémoire sur les invasions gauloises en Italie au quatrième siècle et sur la position des Transalpins de Polybe. — Dans la séance du 16, M. Michel Bréal a communiqué des observations sur une inscription volsque trouvée à Velletri en 1784. — Dans la séance du 23, M. Gerspach a rendu compte d'une mission en Italie pour rechercher les procédés techniques de fabrication des mosaïques anciennes, en vue d'un atelier à établir à la manufacture de Sèvres. — Dans la séance du 30, M. Bréal a fait une communication sur une inscription italique trouvée dans l'ancienne Sabine.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 3 juin, M. E. Caro a lu une étude sur J.-J. Rousseau, d'après l'ouvrage posthume de M. Saint-Marc Girardin. — Dans les séances de 3, 10 et 17, M. Berthold Zeller a donné lecture d'un mémoire sur Henri IV et Marie de Médicis. — Dans la séance du 17, M. C. Hippeau a commencé la lecture d'un mémoire sur l'instruction publique dans les États scandinaves.— Dans la séance du 24, M. Ad. Vuitry a commencé la lecture d'un mémoire sur les monnaies et le régime monétaire de la monarchie féodale de Hugues Capet à Philippe-le-Bel, et M. Maurice Block a commencé la lecture d'un mémoire sur les deux écoles économiques.

Livres mis a l'Index. — Par un décret du 13 juin, la Congrégation de l'index vient de condamner les ouvrages suivants : *La Régénération du monde*. Opuscule dédié aux douze tribus d'Israël, par Joseph de Félicité (Courtrai, 1860); — *La Résurrection dans le système de la Régénération du monde*. Opuscule dédié aux douze tribus d'Israël, par Joseph Félicité (Bruxelles, 1869); — *Ganganelli, A. Egreja e o Estado*, par Joaquim Salanha Morino : (*Latine*) : *Ecclesia et Status*, auctore Joachimo Salanha Marinho (Rio de Janeiro, 1874-1875); — *Arnaldo da Brescia e la Revoluzione Romana del XII secolo*, studio di Giovanni di Castro (Livorno, coi tipi di Franc. Vigo, 1875); — *Dio, l'Universo, e la Frantellanza di tutti gli Esseri, nella Creazione*, per S. P. Zicchini (Torino, stamperia dell' Unione tipografico-editrice, 1875); — *Per una Protologia secondo i progressi e i bisogni delle*

scienze naturali a compimento del sistema filosofico di Vincenzo. Gioberti, Note di G. B. Garrione (Torino, tip. lit. Camilla e Bertolero, 1876) : *auctor laudabiliter se subjecit et opus reprobavit;* — *La Semaine ou le IIIe commandement de Dieu*, par Migoul, curé de Malétable. (Prohib. una cum præfatione ms. et numismate panni coloris rubri, in quo hæc verba leguntur : *Dieu le veut, et N.-D. de la Salette :* Decr. 6 dec. 1875); — *Le Temporalità della chiesa e la questione romana*, pel canonico Mario Ayala Rosso (Castrogovianni, tipografia D. Pagano, 1874) : Decr. S. Off. 17 nov. 1875; — *Otto missi a Roma durante il concilio Vaticano impressioni di un contemporaneo*, per Pomponio Leto (Firenze, successori Le Monnier, 1873) : Decr. S. Off. 29 mart. 1876.

Quelques desiderata dans les recueils d'Épitres et d'Évangiles. — Nous venons de parcourir plusieurs livres publiés sous le nom d'*Épitres et Évangiles des dimanches et fêtes*, dus aux abbés Bautain, Bourassé et Janvier, à Mgr Gaume, à M. Wallon, et autres auteurs, fort estimables du reste. La plupart de ces livres n'ont pas l'épître et la messe de la vigile de Noël. Cependant, si la Nativité de Notre-Seigneur tombe le lundi, on dit la messe de la vigile de Noël et non celle du quatrième dimanche de l'Avent. Si le 5 janvier tombe un dimanche, quelle messe faut-il dire? Évidemment celle de la vigile de l'Épiphanie. Presque tous nos livres sont ici en défaut. Ces mêmes livres confondent presque tous la fête de la Sainte-Trinité et le premier dimanche après la Pentecôte. Le missel romain distingue parfaitement ces deux messes, placées à la suite l'une de l'autre. Nous émettons le vœu que les auteurs de ces livres, si nécessaires aux fidèles qui aiment à suivre les offices paroissiaux, s'en tiennent strictement au missel romain, obligatoire pour tout le monde. Ici, surtout, pas de fantaisie. Nous voudrions savoir, par exemple, dans quelle édition du missel romain un auteur a trouvé une épître et un évangile pour le *vendredi dans l'octave de la Fête-Dieu*. Il faut renoncer à de tels errements. — Ad. Delvigne.

Les grandes nuits de Sceaux. — M. Adolphe Jullien continue les curieuses études qu'il a entreprises sur le théâtre. Cette fois, dans une élégante brochure tirée à 275 exemplaires seulement (*Les grandes nuits de Sceaux*, Paris, J. Baux, 1876, gr. in-8 de 75 p.), il nous raconte les fêtes auxquelles se plaisait tant la duchesse du Maine. Ce sujet offrait peut-être un peu moins de nouveauté que le théâtre de Mme de Pompadour ou celui des demoiselles Verrières ; il nous semble avoir rencontré jadis, dans l'ancienne *Revue de Paris*, un article sur *Les grandes nuits de Sceaux*, et, si nous ne nous trompons pas, elles ont aussi fourni un chapitre à Alexandre Dumas, dans son *Chevalier d'Harmental*. Quoi qu'il en soit des prédécesseurs de M. A. Jullien, nous avons lu avec intérêt cette nouvelle publication; on y trouve de curieuses citations et de ces jolis impromptus auxquels excellaient nos pères. Mais on s'étonne qu'une farce aussi grossière, que celle qui brouilla Malézieu avec l'Académie ait pu avoir quelque succès près de la spirituelle princesse et de ses aimables courtisans.

— Collection sicilienne. — Nous avons sous les yeux un opuscule portant ce titre : *Nova collezione di opere inedite o rare riguardanti la storia e la letteratura della Sicilia*, per cura del can. Pasquale Castorino. (Catana, G. Pastore, 1876, in-8 de 40-xxii p.), et qui inaugure la publication d'œuvres rares ou inédites concernant la littérature ou l'histoire de la Sicile à partir de la monarchie normande. Elle contient un avant-propos où quelques détails pourront sembler inutiles, et la reproduction en dialecte sicilien de la *Règle de Saint-Benoît* manuscrit de quelques pages,

que M. Gastorino croit du treizième siècle, et auquel M. Vincenzo di Giovanni paraît attribuer une moins grande ancienneté.

Bibliographie des vocabulaires de dialectes italiens. — M. Gaetano Romagnoli possède une précieuse collection de vocabulaires de dialectes italiens. Cette collection a fourni les matériaux d'un travail que nous avons sous les yeux (*Bibliografia dei vocabolari dei dialetti italiani* raccolti e posseduti da G. Romagnoli, compilata da Alberto Bacchi della Lega. Bologna, G. Romagnoli, 1876, in-8 de 96 p.), et qui, avec l'intérêt toujours croissant qu'inspirent les études philologiques, arrive tout à fait à propos. Décrire exactement, un par un, tous les volumes qui composent cette bibliothèque, en indiquer le nombre de pages, les signes spéciaux, diviser la matière par contrées, voilà ce que la science bibliographique prescrivait de faire, et ce dont M. Alberto Bacchi della Lega s'est fort bien acquitté. Peut-être s'étonnera-t-on de ne pas trouver, dans cette brochure, l'indication d'un volume sur le dialecte niçois, volume d'ailleurs mal écrit, mal composé, mais qui est le seul à fournir des renseignements sur ce dialecte. Du reste, Nice ne faisant plus partie de l'Italie et son patois tenant plus du provençal que de la langue italienne, on peut s'expliquer cette petite lacune; nous allons cependant la remplir ici, parce que le livre qui nous servira à le faire est assez peu connu, il est intitulé : *Rapport d'une conversation sur le dialecte niçois*, par le chevalier Toselli (Nice, Cauvain, 1854, in-8). — Th. P.

Un petit volume de M. Ch. Nisard. — M. Ch. Nisard, le nouveau membre libre de l'Académie des inscriptions, vient de publier, chez Maisonneuve, une édition revue, corrigée et augmentée d'un travail à la fois fort piquant et fort savant, qui avait paru, en 1874 et en 1875, dans la *Revue de l'instruction publique en Belgique*. J'engage fort tous les amis des recherches philologiques à lire ce travail intitulé : *De quelques parisianismes populaires et autres locutions non encore ou plus ou moins imparfaitement expliquées des* XVIIe, XVIIIe et XIXe *siècles* (in-18 de VII-232 p.). Sous une forme agréable, spirituelle, M. Ch. Nisard nous donne d'excellents renseignements sur un grand nombre de mots qui courent les rues de Paris, enfants perdus auxquels il rend enfin leur état civil. Ce travail, qui complète nos meilleurs dictionnaires et notamment celui de M. Litré (voir pages 7, 25, 42, 54, 70, 88, 99, 123, 125, 163, 176), est un échantillon du *Dictionnaire du langage populaire parisien*, « brûlé en manuscrit, à l'hôtel de ville de Paris, par les suppôts de la Commune, » et la lecture de ces curieux fragments fera vivement sentir la perte irréparable d'un ouvrage qui résumait les recherches de dix années de la vie d'un de nos meilleurs travailleurs. — T. de L.

Croyances populaires. — M. Pitrè a adressé à M. de Gubernatis deux lettres curieuses, sur ce qu'il appelle la *botanique populaire en Sicile*, il parle des plantes auxquelles se rattachent certaines légendes, certaines idées superstitieuses. Les arbres les plus célèbres pour les Siciliens sont ceux qui rappellent N.-S. Jésus-Christ. Il y a plusieurs traditions sur la palme ; l'une d'elles remonte aux *Évangiles apocryphes*. L'olivier, comme le palmier, est un symbole de paix, et figure le dimanche des Rameaux. C'est parce que Judas se pendit à un figuier que cet arbre ne fleurit pas. D'autres disent cependant que le traître se pendit à un arbre qu'on nomme en Sicile *Uruca*, et qui est le *Rametix africana*. Avant la venue de Jésus-Christ, c'était, prétendent-ils, un grand et bel arbre. Après avoir supporté Judas, il rapetissa et devint laid, mal formé, tel qu'on le voit aujourd'hui. L'âme de Judas fut condamnée à errer dans l'espace, et, toutes les fois qu'elle aperçoit un tamarin, elle s'arrête et croit voir son corps pendu, ce qui renouvelle son supplice. Le pin est en grande estime, parce qu'il fournit l'encens. D'autres arbres sont sacrés,

parce qu'ils figurent dans la célébration de fêtes religieuses. Le cyprès et le saule sont des arbres funéraires. Le romarin est cher aux fées. Le faux sycomore est l'emblème de l'infidélité conjugale. Le genêt fut maudit, parce que le Christ poursuivi par les Juifs se cacha derrière un genêt, qui, bruissant sans cesse, attira l'attention et fit découvrir le Sauveur. Nous ne pouvons qu'indiquer rapidement ces recherches intéressantes qui ont paru dans la *Rivista europea*, et que l'on pourrait rapprocher d'un délicieux chapitre sur la même donnée que Fernan Caballero a écrit dans ses *Cuentos y poesias populares andaluces*, livre qui a fourni à l'un de nos collaborateurs le sujet d'un article publié dans la *Rivista sicula* (vol. VI, 1871, *Della letteratura popolare de l'Andalusia*, lettera al dottore Pitrè).

M. Pitrè, on le voit, en publiant son vaste recueil de chants siciliens et sa belle collection de contes, n'a pas encore épuisé cette riche veine de croyances et de traditions populaires qui lui ont fourni la matière de si précieuses publications. Il promet à M. de Gubernatis de traiter prochainement de la chimie et de la médecine du peuple. — Toutes ces nouvelles recherches pourront bientôt former un appendice considérable aux précédents ouvrages du jeune savant palermitain.

Silhon et Gombaud. — M. René Kerviler, dont les études sur le groupe académique du *Chancelier Séguier* ont déjà jeté la lumière sur plusieurs points obscurs de l'histoire littéraire du dix-septième siècle, a entrepris de nous faire parcourir la galerie académique de chacune de nos anciennes provinces; et la Bretagne, la Gascogne, l'Aunis, la Champagne ont accueilli avec une faveur marquée ses laborieux projets dans leurs revues décentralisatrices. Voici deux petits volumes qui forment la tête de deux de ces séries et qui se recommandent à l'attention des lettrés par le soin extrême avec lequel M. Kerviler a su extraire la quintessence des œuvres de ces vieux académiciens beaucoup trop oubliés de nos jours. (*La Guienne et la Gascogne à l'Académie française.* — I. *Jean de Silhon*, l'un des quarante fondateurs de l'Académie. Paris, Dumoulin, 1876, in-8 de 58 p.; — *L'Aunis et la Saintonge à l'Académie française.* — I. *Jean Ogier de Gombaud*, l'un des quarante fondateurs de l'Académie. Paris, Aubry, 1876, in-8 de 100 p.). Tous les bibliophiles connaissent de vue les charmantes éditions elzéviriennes du *Ministre d'État* de Silhon : mais combien d'entre eux ont étudié ces trois volumes, et combien d'entre eux pourraient donner quelque détail sur cet adversaire impitoyable du rationalisme et de l'athéisme de son temps. Il est impossible de rencontrer une carrière politique, littéraire et religieuse plus systématiquement tracée et plus laborieusement remplie que celle de cet infatigable secrétaire de Mazarin à la loyale et sympathique figure. Et vous, bibliomanes, qui recherchez avec si grande ardeur les gravures de l'*Endymion* de Gombauld, pour y reconnaître Marie de Médicis sous les traits de Diane, connaissez-vous l'histoire étrange de ce favori bizarre, de ce poëte gentilhomme à l'humeur franche et brusque, aussi prompt à dégaîner sa vieille rapière de Saintonge qu'à décocher une épigramme ou un sonnet? Connaissez-vous la poétique pastorale d'*Amaranthe*, et les sombres vers des *Danaïdes*, et les infortunes sans nombre de l'ami de Conrart?... M. Kerviler, qui s'est lié d'un commerce intime avec tous les fondateurs de l'Académie française, vous fera partager, pour ces deux immortels méconnus, sa sincère amitié. — L. Ch.

Une étude sur Caumartin. — Voici une étude tirée à un très-petit nombre d'exemplaires et qui contient une foule de documents précieux sur l'histoire

des États de Bretagne et sur la famille si intéressante des Caumartin. (*Un évêque de Vannes à l'Académie française, Jean-François-Paul Lefebvre de Caumartin, évêque de Vannes, puis de Blois, abbé de Buzai, au diocèse de Nantes*, etc... *Étude sur la carrière administrative et sur les membres de sa famille qui furent commissaires aux États de Bretagne*, par René Kerviler, membre de la Société polymathique du Morbihan, Vannes, Galles; Paris, Aubry, 1876, in-8 de 100 p.). Tout le monde a lu, dans les *Mémoires de Saint-Simon*, la piquante relation de la réception de l'évêque de Noyon à l'Académie par l'abbé de Caumartin, mais personne n'avait encore remarqué que le spirituel directeur qui dut attendre un évêché jusqu'après la mort de Louis XIV, à cause de son discours satirique, était un administrateur distingué, un financier émérite et un travail leur infatigable. Son abbaye de Buzai, qu'il avait obtenue, tout jeune encore de la munificence de son parrain le cardinal de Retz, lui donnant droit de siéger aux États de Bretagne, il s'y fit remarquer plusieurs fois dans les commissions les plus laborieuses; et M. Kerviler cite, à ce sujet, des détails inédits (en particulier sur la capitation de 1701 et sur la fermeture de la session de 1718), qui complètent les travaux consacrés par MM. de Carné, Caron et du Bouëtiez à cette assemblée provinciale qui, pendant plus de deux cents ans, administra constitutionnellement la Bretagne. La correspondance manuscrite de la marquise de la Cour de Balleroy, sœur de l'académicien, a de plus fourni à M. Kerviler une foule de lettres curieuses ou piquantes, qui nous présentent un tableau vivant des divisions intestines d'une famille d'administrateurs au commencement du dix-huitième siècle. Dire qu'il s'agit là de Caumartin de Saint-Ange, de M. de Boissy, du garde des sceaux d'Argenson, etc., c'est suffisamment indiquer tout l'intérêt qui s'attache à la consciencieuse étude de M. Kerviler. — L. Ch.

— Le Cardinal Arborio de Gattinara. — M. Huard, substitut du procureur général, a prononcé, à la rentrée de la cour d'appel de Besançon, un discours sur Arborio de Gattinara (*Le Cardinal Arborio de Gattinara, président du parlement de Dôle et chancelier de Charles-Quint*, Besançon, imp. Jacquin, 1876, in-8 de 70 p.), dont il vient de donner une seconde édition, avec des notes, en appendice, sur le cardinal et sur sa famille. C'est un éloquent tableau d'une vie bien remplie et d'un caractère fortement trempé. Membre du conseil privé du duc de Savoie, à trente ans, professeur à l'université de Dôle, président du parlement de la comté de Bourgogne et du conseil privé des Pays-Bas, conseiller intime de Marguerite d'Autriche, chancelier de Charles-Quint, entré dans les ordres à soixante ans, puis cardinal, Gattinara se montra, dans ces positions diverses, l'énergique défenseur des droits de ses souverains, de la magistrature, du parlement attaqué par la noblesse et le maréchal de Vergy, et des intérêts de l'Église romaine. Sa participation au traité de Cambrai et aux conférences de Calais a mis en relief toutes les ressources de son esprit.

Le Livre des morts. — Cette collection de textes égyptiens, de plus de quarante siècles de date, va être publiée, aussi complète que l'état actuel de l'égyptologie le permet. Recueillie par l'expédition française d'Égypte et éditée pour la première fois en 1805, par Champollion, sous le titre de *Rituel funéraire*, elle prit, dans diverses éditions successives, le nom de *Livre des morts*. C'est un ensemble de pièces ou chapitres, sans connexion entre eux, recueillis çà et là sur les sarcophages, les murailles des tombeaux et les papyrus. On comprendra l'importance d'une pareille publication, au point de vue de l'histoire du dogme religieux de l'Égypte et du développement de sa langue, quand on verra réunis des documents relatifs au même objet,

mais rédigés d'une manière très-différente, selon l'époque à laquelle ils appartiennent, pendant la longue durée de cette antique nation. Une commission, désignée par le congrès des orientalistes, réuni à Londres en 1875, et dont fait partie notre savant compatriote M. Chabas, s'occupe de rechercher, de reconstituer, de coordonner les nombreuses et diverses rédactions éparses dans les papyrus des bibliothèques de Paris, Londres, Leyde, Berlin et Turin. C'est le papyrus de cette dernière ville, publié en 1842 par M. Lepsius, qui servira de base pour la collation des textes de l'époque des Psammétiques, à laquelle il appartient. L'Académie de Berlin a pris l'initiative, en se chargeant des dépenses préliminaires ; le gouvernement prussien a voté, pour le même objet, une somme de 4,800 thalers. Le *British Museum* s'est associé à cette grande œuvre d'érudition, en faisant photographier sa riche collection de papyrus funéraires des dynasties thébaines. — La commission s'adresse à tous ceux qui possèdent des fragments, même de peu d'étendue, de papyrus hiéroglyphiques et hiératiques, et les invite à lui prêter leur concours, pour rendre plus complète et plus exacte la publication qu'elle va entreprendre.

La Presse périodique en Hongrie. — En 1780 la ville libre de Pressbourg avait l'honneur de produire la première gazette écrite en langue hongroise ; c'était le *Magyar hirmondó*, rédigé par Math. Rath. Plus tard (2 juillet 1806), à Budapest, parut le *Bulletin national, Hazai tudsitások*, dont le rédacteur était le célèbre M. Etienne Kulcsar. En 1830, il y avait 10 publications périodiques hongroises; au commencement de 1840, 26, et en 1844, 33. — Les troubles politiques de 1848-1849 en augmentèrent le nombre : il y en eut jusqu'à 80, mais l'année suivante il n'en restait que 9. En 1854, il y en avait 20. Depuis, les journaux et les périodiques mensuels, hebdomadaires, bimestriels, etc., ont augmenté de plus en plus.

En 1861, on en comptait 52 ; en 1862, 65 ; en 1863, 80 ; en 1864, 70 ; en 1865, 75; en 1866, 81 ; et en 1867, 80.

Ici l'accroissement devient plus rapide. Au commencement de l'année suivante on en compte tout à coup 140. Puis, en 1869, 163 ; en 1870, 146 ; en 1871, 164 ; en 1872, 198; en 1873, 201 ; en 1874, 208; en 1875, 246.

L'année courante a commencé avec 240 publications en langue hongroise, et 121 en langues étrangères. En voici l'énumération :

En hongrois : Politique, 13 journaux et 27 périodiques mensuels ; — Mélanges scientifiques avec gravures sur bois, 2 ; — Sur l'Église et les écoles, 22; — Belles-lettres et variétés, 11 ; — Gazettes humouristiques, 6; — Sciences et arts, 44 ; — Nouvelles provinciales, 50 ; — Annonces, 4 ; — Périodiques divers, 50 ; — Nouvelles ajoutées, 11.

En outre, s'impriment dans le royaume, en 1876 : En langue allemande, 71 périodiques ; — en slave, 30 ; — en langue roumane, 12 ; — en hébreu (langue allemande avec caractères hébraïques), 1; — en italien, 1. — Ce qui fait en tout 361 publications.

Voici maintenant quels sont les périodiques catholiques de la Hongrie :

I. *Journaux paraissant tous les jours, sauf le dimanche :* 1. *Magyar-állam* (*Idok tanuja*). Réd. : Antoine Lonkay. Il paraît depuis 1867. C'est un journal dont Sa Sainteté Pie IX faisait l'éloge en ces termes : « Gaudemus peculiariter gratulari tibi, qui cum jam diu pro catholica religione et hac sancta sede prælieris inter heterodoxos, nobilissimo testimonio exploratiorem quoque feceris hungaricæ nationis fidem tuorumque laborum efficaciam et inter catholicæ unitatis suffragia vocem illius desiderari non siveris. Si Deus tam fausto successu studia tua coronavit, fidenter cœptum tuum prosequere et pro ipso alacriter decertare perge, qui certe et vires tibi sufficiet, et

uberiores quoque fructus largietur (1867, 17 aout). » — Budapest. 20 florins par an.

2. *Das Recht-Conservativ-fortschrittliches, Organ für Politik, Volkswirthschaft, Wissenschaft, Kunst und Literatur.* Réd. : Charles Otocska. — 5e année. — Pressburg. 11 florins par an.

II. *Journaux paraissant deux fois par semaine : Religio.* Réd.-Dir. : baron Charles Hornig, Budapest. 10 florins. Il compte déjà 35 ans d'existence.

III. *Journaux hebdomadaires* : 1. *Katholikus hetilap.* Réd. : Antoine Agoston. Budapest, 7e année. 4 florins.

2. *Népiskola.* Réd. : Jean Répassy et le Dr Charles Zafféry. 6e année. Erlau. 4 florins.

3. *Népujsag.* Réd. : Ladislaus Luga. 7e année. Erlau. 2 florins.

4. *Charivari,* gazette humoristique avec des gravures sur bois. — Budapest. 6 florins.

IV. *Journaux paraissant deux fois par mois* : 1. *Egri egyházmegyei Közlöny.* Réd. : Raymond Rapaics. 3e année. Erlau. 2 florins.

2. *Erdély egyházmegyei értesitö.* Karlsburg (en Transylvanie). Réd. : Charles Eltes et Adalbert Biro. 4 florins.

3. *Elemi taniigy.* Réd. : Jules Katinszky. 5e année. Erlau. 2 florins.

V. *Journaux mensuels* : 1. *Uj magyar Sion.* Réd. : Dr Jean Zádori. — Gran. 6 florins. — Ces 12 livraisons de 5 feuilles sont consacrées à l'histoire ecclésiastique depuis six années.

2. *Isten Igéje szent beszédekben.* Réd. : Jean Fabian. Gran. Livraisons de 3 feuilles. 2 florins.

3. *Havi füzetek.* Réd. : Martin Winter. Budapest. 1 florin.

4. *Társulati értesitö mint Jézus szive hirnoke.* Réd. : Dr Michael Kubinszky. Kalocsa. 1 florin.

5. *Irodalmi szemle.* Réd. : Ladislaus Luga. Erlau. 1 fl. 20.

6. *Irodalmi értésitö.* Réd. : François Maszlaghy et Ernest Séda. 2e année. Gran. 1 florin.

VI. *Paraît une fois par an : Falusi predikacziok.* Réd. : Augustin Mendlik. 12e année. Fünfkirchen. 3 florins.

Ces feuilles catholiques concernent, pour la plupart, les besoins du peuple et des diocèses ecclésiastiques, la littérature et la politique catholiques, les écoles, la chaire et la vie spirituelle. — Léo Kuncze, O. S. B.

Bibliographie de la guerre franco-allemande. — La guerre franco-allemande de 1870-71 a donné lieu à de nombreuses publications. Un catalogue complet, ou à peu près, de ces publications a paru en Allemagne; il forme à lui seul un volume. Quant aux ouvrages eux-mêmes, comme ils existent, ainsi que nous le disons, en très-grand nombre, il est difficile d'en réunir la collection entière; on l'a essayé pourtant. A la bibliothèque de Berlin, il existe une section assez considérable, contenant tout ce qui a été publié sur la campagne de 1870-71 en fait de livres, de brochures, d'estampes et de chansons. Les articles coupés dans les journaux du temps y figurent à leur date. Cette collection avait été formée par le roi de Prusse, qui en a fait cadeau plus tard à la bibliothèque publique de Berlin (*Journal officiel*).

Les Livres des bibliothèques de l'Europe. — Voici, d'après le *National* (10 avril), le nombre des volumes composant les principales bibliothèques d'Europe. Notre Bibliothèque nationale occupe le premier rang avec 1,150,000 volumes et 80,000 manuscrits. L'ensemble de toutes les bibliothèques de France est de plus de 7,000,000 de volumes. L'Italie arrive seconde avec 4,150,000 volumes et manuscrits. L'Angleterre n'en possède que 1,773,000; l'Autriche

2,448.000 ; la Prusse, 2,040,000 ; la Bavière. 1,268,000 ; la Russie, 852,000 : la Belgique, 510,000.

— M. Carnot, sénateur, vient de faire don à la bibliothèque de l'Arsenal des monuments autographes des Mémoires des deux conventionnels Grégoire et Barrère.

— M. Henri Menu, l'éditeur du *Cabinet historique* de M. Louis Paris, dit, dans son trente-huitième catalogue de livres anciens (5 juin 1876. p. 156, article 7069) : « MONTMORENCY (*inventaire servant de plaidoyé pour le duc de, en la cause de Chasteaubriant*. S. l., 1604, in-fol. cart. 80 fr.) Ouvrage de la plus grande rareté : il manque aux collections nobiliaires de la Bibliothèque nationale, et l'auteur de la *Bibliothèque héraldique* ne le mentionne que d'après la citation de Dom Lelong (*sic*). [Ne nous étonnons pas trop, du reste, de cette transformation de l'oratorien Lelong en bénédictin, car un bien savant homme, l'académicien Daunou, a donné, lui aussi, en un moment d'inadvertance, le *dom* à Etienne Baluze]. D'une importance exceptionnelle pour l'histoire de la maison de Montmorency, cet inventaire publie [un inventaire qui publie !] *in extenso* les titres de concession et particuliers de cette puissante famille sur leurs propriétés de Bretagne, de Foix, de Champagne, de Brie, de Nevers, d'Étampes, etc., avec d'autres documents sur la condition sociale des premiers barons chrétiens. » — Non, l'ouvrage ne manque pas aux collections de la Bibliothèque nationale, car je l'ai vu, *de mes yeux vu, ce qui s'appelle vu*, dans la collection dite : *Mélanges de Clairambault*, vol. 1156. Je profite de l'occasion pour avertir les curieux qu'ils trouveront, dans cette collection, dont le catalogue a été rédigé par un excellent travailleur, M. Ulysse Robert, une foule de documents manuscrits ou imprimés qui ne sont point ailleurs, et aussi bon nombre de beaux portraits gravés, qui accompagnent la plupart des notices généalogiques réunies par Pierre de Clairambault. — T. DE L. R.

— Les archives de Simancas possèdent une riche collection de précieux autographes de Ferdinand et Isabelle, de la reine doña Juana, de Charles-Quint de Philippe II, des lettres de saint François de Borgia, de saint Ignace de Loyola, de Gonzalve de Cordoue, du duc d'Albe, de Cervantès, de Grenade, etc. Nous voyons dans la *Revista de Archivios* que ces trésors ont été dernièrement montrés au comte de Toreno.

— L'Académie royale de l'histoire de Madrid va publier la *Colleccion de Cortes de los antiguos reinos de Leon y Casitlla*.

— Sous ce titre : *Ultimos amores de Lope de Vega*, on vient de publier à Madrid un magnifique volume qui fait grand honneur à ses éditeurs comme spécimen de luxe typographique, mais qui en fait très-peu à Lope de Vega. Les quarante-huit lettres inédites qu'il écrivit lorsqu'il avait déjà passé la cinquantaine ne sont, à ce qu'il paraît, dignes ni d'un homme de son âge, ni d'un homme de son état.

— On annonce la publication à Lemberg d'un nouveau recueil, le *Cosmos*, organe de la Société des sciences naturelles.

— Le courrier slave de la *Rivista europea* nous apprend que M. Brandt, archiviste du landgrave de Moravie, vient de publier un lexique fort intéresssant pour tous ceux qui s'occupent du moyen âge : *Glossarium illustrans Bohemico-Moravicæ historiæ fontes*

— Le R. P. Kuncze consacre à la Société Bibliographique et au *Polybiblion* un article des plus flatteurs, dans une revue de Vienne : *Die Zeit, historisch-politische Blætter für das christlich-conservative Œsterreich-Ungarn*. Il fait connaître l'organisation de la Société, ses publications, et les principaux articles parus dans le dernier semestre du *Polybiblion*.

Publications nouvelles. — *Discours et mélanges littéraires*, par H. Patin (in-18 j., Hachette. — *Jean Juvénal des Ursins*, historien de Charles VI, évêque de Beauvais et de Laon, archevêque-duc de Reims. Étude sur sa vie et ses œuvres, par l'abbé P.-L. Péchenard (in-8, Thorin). — *Scènes et portraits*, choisis dans les mémoires authentiques du duc de Saint-Simon, par Eug. de Lanneau (2 vol. in-18 j., Hachette). — *Législation criminelle du Talmud*, organisation de la magistrature rabbinique autorité légale de la Mischnah ou Traduction critique des Traités talmudiques Synhédrin et Makhot, et des deux passages du Traité Edjoth, par le Dr I.-J.-M. Rabbinowicz (gr. in-8, Thorin). — *Inscriptions et monuments figurés de la Thrace*, par Albert Dumont (gr. in-8, Thorin). — *L'Italie*, par Jules Gourdault (1re liv., gr. in-4 avec illustr., Hachette). — *Fleurs des Vosges*, poésies, par l'abbé C. Roussel (in-18, Didier). — *Catherine Tresize, histoire d'un portrait*, par Mlle Th. A. Karr (in-18, Lecoffre). — *En carriole à travers la Suède et la Norwége*, par Albert Vandal (in-18 avec grav., Plon). — *Les Merveilles de l'œil*, étude religieuse d'anatomie et de physiologie humaine, par M. l'abbé A. Riche (in-18, Plon). — *Les Soldats du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie immaculée* (2 br. in-8, Plon). — *Les Apparitions libératrices, panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé dans la cathédrale d'Orléans, le 8 mai* 1876, par M. l'abbé d'Hulst (in-8, Orléans, Herluison). — *Journal de Marie-Edmée*, avec intr. de M. Ant. de Latour (in-8, Plon). — *Histoire de l'infanterie française*, par le général Susane. T. III (in-12, Dumaine). — *Le Parti libéral sous la Restauration*, par Paul Thureau-Dangin (in-8, Plon). — *Biographie complète des* 534 *députés*, par trois journalistes (in-18, Dentu). — *Où allons-nous?* par l'évêque d'Orléans (in-18, Libr. de la Soc. Bibl.). — *L'Enseignement supérieur, collation des grades*. Discours prononcés par MM le marquis de Castellane, de La Bassetière, Keller et le comte de Mun, dans les séances des 1er, 2 et 3 juin 1876 (in-18, Libr. de la Soc. Bibl.).

Publications annoncées. — *Un pape alsacien. Saint Léon IX*, par M. l'abbé Delarc. — *Histoire de France*, par Edmond Demolins et Ernest Babelon (dans la *Bibliothèque à* 25 *centimes*). — *Les Sociétés secrètes*, par Claudio Jannet *(Idem.)*.

Visenot.

CORRESPONDANCE

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE LEIBNIZ.

1. *Ars combinatoria* (Lipsiæ, 1666, in-4 et 1668, in-12. Francof., 1690, in-4). — 2. *Nova methodus discendæ docendæque Jurisprudentiæ* (Francof., 1667, in-12. Lipsiæ, 1748, in-8). — 3. *Corporis juris reconcinnandi ratio* (Moguntiæ, 1668, in-12). — 4. *Specimen demonstrationum politicarum pro eligendo rege Polonorum, novo scribendi genere ad claram certitudinem exactum, auctore G. Ulicovio Lithuano* (G. G. Leibnitio). (Vilnæ, 1669, in-12). — 5. *Marii Nizolii de veris principiis et vera ratione philosophandi contra pseudophilosophos libri IV, editore G. G. Leibnitio* (Francof., 1670, in-4). — 6 (A). *Hypothesis physica nova Theoria motus abstracti et motus concreti* (S. L. 1671, in-8). — (B) Traduit en allemand par Knorr de Rosenroth, sous le pseudonyme de C. Begantius, à la suite de sa version de la *Pseudodoxta epidemica* (Norimb., 1680, in-4). — 7. *Sacrosancta Trinitas per nova argumenta logica defensa* (Francof., 1671, in-12). — 8 (A). *Cæsaris Fursternerii* (G. G. Leibnitii) *de jure suprematus ac legationis principum Germaniæ* (S. L. 1677, in-12. Norimb., 1696, in-8). — (B) *Entre-*

tien de Philarète et d'Eugène, sur la question du temps agitée à Nimuègue, touchant le droit d'ambassade des Électeurs et des princes de l'Empire (Duisbourg, 1677, in-12). Ce n'est qu'un abrégé fait par Leibnitz lui-même du nos 8 (A). — 9. *De la tolérance des religions. Lettres de M. Leibnitz avec les réponses de M. Pellisson* (Paris, 1692, in-12). (Voir le n° 25.) — 10. *Codex juris gentium diplomaticus. Accedit mantissa* (Hann., 1693-1700 et Guelferb, 1747, in-fol.) — 11. *Lettre sur la connexion des maisons de Brunsvic et d'Est* (Han., 1695, in-8). — 12. *Specimen historiæ arcanæ sive anecdota de vita Alexandri VI papæ seu excerpta ex Diario Johannis Burchardi Argentin. Capellæ Alexandri VI papæ clerici, edente G. G. L.* (G. G. Leibnitio) (Hanov., 1696, in-4). — 13. *Accessiones historicæ, quibus continentur Scriptores rerum Germanicarum inediti* (Lipsiæ et Hanoveræ, 1698-1700, 2 in-4). — *Novissima Sinica Historiam nostri temporis illustratura* (S. L., 1697 et 1699, in-8). — 15. *Essais sur l'entendement humain* (Paris, 1704, in-8). — 16. *Scriptores rerum Brunsvicensium illustrationi inservientes antiqui omnes et religionis reformatione priores, opus editum cura G. G. Leibnitii* (Han., 1707-11, 3 in-fol.) — 17. *Histoire de Bileam (Balaam), renards de Samson, mâchoire d'âne, corbeau d'Elie, l'Antéchrist* (1708? in-12). — 18 (A). *Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal* (Amst., 1710-1712, in-8; 1714-1720, 2 in-12). [*Nouvelle édition augmentée de la vie de l'auteur, par L. de Neufville* (Ch. de Jaucourt). (Ibid., 1734-1747, 2 in-12.)] Berlin, 1840, 2 in-16; Paris, 1875, in-16. — (B) *Tentamina Theodiceæ, etc. latine versa a M. D. L. B.* des Bosses, S. J.). (Francof., 1719, in-12. Lipsiæ, 1739, 2 in-8. Tubingæ, 1771, 3 in-8). — (C) Trad. holland. par J. Petsch (Utrecht, 1782, 3 in-8). — (D) Trad. allem. par J. C. Gottsched (Hannov. und Leipz., 1744-1763, in-8). — 19. *Causa Dei asserta per justitiam ejus, cum ceteris ejus perfectionibus, cunctisque actionibus conciliatam* (Amstelodami, 1710, in-8). — 20. *Réflexions de Leibnitz sur l'ouvrage de Th. Hobbes, de la liberté et de la nécessité du hasard, et sur le livre de l'origine du mal, publié en Angleterre (par G. King)* (Amst., 1710, in-8). — 21. *Boicæ gentis Annales editæ a J. Adzheitter. Nova editio* (curante Leibnitio) (Francof., 1710, in-fol.). — 22. *De origine Francorum disquisitio* (Hanoveræ, 1715, in-8; 1716, in-12, Lipsiæ, 1720, in-12. Et dans les *Leges Francorum, ex editione Eccardi* (Francof. et Lipsiæ, 1720, in-fol.). — 23. *Collectanea etymologica, illustrationi linguarum veteris celticæ, germanicæ, gallicæ aliarumque inservientia, cum præfatione J. G. Eccardi* (Hanov., 1717, 2 in-8). — 24. *Lettres à Sam. Clarke, et réponses du même; où il est traité de la religion naturelle, de la liberté humaine, etc.* (anglais et français) (Londres, 1717, in-8). — 25. *Otium Hanoveranum, seu miscellanea, ex editione J. F. Felleri. Accedunt Leibnitii et Pellissonii epistolæ Gallicæ de Tolerantia religionum. Præmittitur Leibnitianæ vitæ Supplementum* (Lipsiæ, 1718; Francof., 1728, in-8). — 26. *Recueil de diverses pièces sur la philosophie, la religion, etc., par Leibnitz, Clarke, Newton* (Collins) *et autres auteurs célèbres* (publié par Desmaiseaux) (Amst., 1720-1740, 2 in-12). — 27. *Leibnitii, Wallisii, Newtonii, etc. Commercium epistolicum de analysi promota* (Londini, 1722, in-8). — 28. *Principia philosophiæ more geometrico demonstrata* (Francfurti, 1728, in-4). — 29. *Epistolæ ad diversos editæ a C. Kortholt* (Lipsiæ, 1732-42, 4 in-8; Paris, 1844-57, 4 in-8 et 2 in-12). — 30. *Historia Ecclesiæ Gandershemensis diplomatica* (Hanoveræ, 1734, in-fol.). — 31. *Kleinere philosophische Schriften* (Jena, 1740, in-8). — 32. *Sammlung einiger vertrauter Briefe welche zwischen Leibnitz und D. Ern. Jablonsky auch andern Gelehrten besonders über die Vereinigung d. luther. und reform. Religion über die Auf und Einrichtung d. kgl. Preuss. Societat d. Wissenschaften gewechselt worden sind, nebst neun Liebn. aufs. herausgegeben von J. E. Kapp*

(Leipz., 1745, in-8). — 33. *Anecdota Boineburgica* (Hanov., 1745, 2 in-8). — 34. *Leibnitii et Bernoullii Commercium philosophicum et mathematicum* (Lausannæ, 1745, 2 in-4). — 35. *Commercium epistolicum Leibnitianum, ex recensione J. D. Gruber* (t. I et II) (Hanov., 1745, 2 in-8). — 36 (A). *Leibnitii Protogæ sive de prima facie telluris et antiquissimæ historiæ vestigiis ex editione Scheidii* (Gottingæ, 1749, in-4). — (B) Trad. en français par Bertrand de Saint-Germain (Paris, 1859, in-8). — (C) Trad. en allemand (S. L., 1749, in-8). — 37. *Origines Guelficæ, ex schedis G. G. Leibnitii et aliorum ex editione Ch. L. Scheidii* (Tomi I-IV) *et Jung* (Tomus V) (Hanov., 1750-80, 5 in-fol.). — 38. *Ludolfi et Leibnitii commercium epistolicum ex recensione A. B. Michælis* (Gottingæ, 1755, in-8). — 39. *Œuvres philosophiques latines et françaises, publiées par R. E. Raspe* (Amst., 1765, in-4); *par Erdmann* (Hanovre, 1839-45, 5 in-8); *par Janet* (Paris, 1866, 2 in-8); *traduites en allemand par J. H. F. Ulrich* (Halle, 1778-80, 2 in-8). — 40. *GG. Leibnitii Opera omnia, collecta studio Lud. Dutens* (Genevæ, 1768, et avec un nouveau titre, Colon. Allobr., 1789, 6 in-4). — 41. *L'Esprit de Leibnitz, ou recueil de pensées choisies sur la religion, la morale, l'histoire, la philosophie* (par Emery) (Lyon, 1772, 2 in-12). Réimprimé sous ce titre : *Pensées de Leibnitz sur la religion, etc., précédées d'un discours sur la vie et les ouvrages de cet homme célèbre* (Paris, an XII, 2 in-8; Bruxelles, 1838, 2 in-12). — 42. *Epistolæ ad J. A. Schmidium, edidit Veesenmeyer* (Norimbergæ, 1788, in-8). — 43. *Unvorgreifliche Gedanken betreffend die Ausübung und Verbesser. d. deutschen Sprache* (Berlin, 1792, in-4). — 44. *Leibnitii doctrina de mundo optimo sub examen revocata a Creuzer* (Lipsiæ, 1796, in-8). — 45. *Lettres choisies, publiées pour la première fois par S. J. H. Feder* (Hanover, 1805, in-8). — 46. *Eclaircissement pour la page* 303 *du premier volume des pensées de Leibnitz, ou dissertation sur la mitigation de la peine des damnés* (par Emery) (1808, in-8). — 47. *Œuvres choisies de Locke et Leibnitz* (Paris, Didot, 1829, 1839, etc., in-8). — 48. *Christ. Hugenii, Leibnitii aliorumque sæculi XVII virorum celebrium exercitationes mathematicæ et philosophicæ edidit P. J. Uylenbrock* (Hagæ, Am., 1833, 2 in-4). — 49. *Deutsche Schriften herausgegeben von G. E. Guhrauer* (Breslau, 1838-40, 2 in-8). — 50. *Opera philosophica quæ exstant latina, gallica, germanica omnia edita recognovit et pluribus auxit J. E. Erdmann* (Hanov. et Berol., 1839-40, 2 in-8). — 51. *Mémoire de Leibnitz à Louis XIV, sur la conquête de l'Egypte, publié avec une préface et des notes de M. de Hoffmanns* (Paris, 1840, in-8). — 52. *Œuvres publiées par Jacques* (Paris, 1842, 2 in-12). — 53. *Leibnitzen's Gesammelte Werke, herausgegeben von Pertz. I Folge* (Han., 1843-47, 4 in-8). — *Briefwechsel zwischen Leibnitz, Arnauld und der Landgrafen E. von Hessen-Rheinfeld Herausgeg. von C. T. Grotefend-Band I d. II Folges* (Han., 1846, in-8). — *Mathematische Schriften herausgeg. von Gerhardt III Folge B. I-VI* (Berlin und Han., 1849-60, 6 in-8). — 54. *Animadversiones ad Cartesii principia philosophiæ edidit Guhrauer* (Bonnæ, 1844, in-8). — *Histoire des variations des Églises protestantes, etc. . . . . , suivie de la Correspondance entre Bossuet et Leibnitz, sur un projet de réunion entre les catholiques et les protestants* (Paris, 1844, 2 in-12). — 56. *G. G. Leibnitii opusculum, adscitio titulo systema Theologicum inscriptum edente D. P. P. Lacroix* (Lut. Par. A. Le Clere, 1845, in-8). Traduit par le prince A. de Broglie, avec le texte en regard (Paris, 1850, in-18). Trad. en allemand, par Raas (Tub., 1860, in-8). — 57. *Ermahnung an die Teutschen ihren Verstand und sprache besser zu üben. Herausg. von C. L. Grotefend* (Hann., 1846, in-4). — 58. *Historia et origo calculi differentialis cura C. J. Gerhardt* (Hann., 1846, in-8). — 59. *Leibnizalbum herausgegeben von C. L. Grotefend* (Hann., 1846, in-fol.). — 60. *Leibnitz's und Landgraf Ernst von Hessen. Rheifeld ungedruckter Briefwechsel,*

herausg. von C. von Rommel (Francf., A. M., 1847, 2 in-8). — 61. *Lettres inédites de Leibnitz à l'abbé Nicaise* (1689-99), *et de G. Galilei au P. Clavius et à Cassiano del Pozzo, publiées par F. Z. Collombet* (Lyon, 1850, in-8). — 62. *Réfutation inédite de Spinosa, par Leibnitz, précédée d'un mémoire par A. Foucher de Careil* (Paris, 1854, in-8). — 63. *Nouvelles lettres et opuscules inédits de Leibnitz publiés par le même* (Paris, 1857, in-8). — 64. *De quadratura arithmetica circuli, ellipseos et hyperbolæ edidit G. J. Gerhardt* (Eisleben, 1858, in-8). — 65. *Œuvres de Leibnitz publiées pour la premières fois d'après les manuscrits originaux, avec notes et introduction par A. Foucher de Careil* (Paris, Didot, 1859-75, 7 in-8. Tomes I à VII). — *Correspondance de Leibniz avec l'électrice Sophie de Brunswick-Lunebourg,* publiée par Onno Klopp (Hanovre et Paris, 1874-1875, 3 vol. in-8).

Nous n'avons pas mentionné ici les nombreux articles publiés par Leibniz, dans le *Journal des savants* et les divers *Acta eruditorum,* parce qu'ils demanderaient une bibliographie spéciale.

Aux travaux sur Leibniz, indiqués dans notre tome V. p. 51, nous ajouterons : *Mélanges scientifiques et littéraires. Pascal, Viète, Newton et Leibniz. Liberté du calcul,* par Alligret (in-8, VIII-144 p., Clermont-Ferrand, Thibaut, 1869) ; — *Essais de Théodicée.* Extraits de Leibniz reliés entre eux par de courtes analyses, précédés d'une introduction et d'une analyse générale accompagnés d'appréciations critiques par Th. Desdouits, professeur au lycée de Versailles (in-12, LII-220 p. Paris, Jules Delalain, 1875) ; — *Extraits de la Théodicée de Leibniz,* avec introduction, notes et éclaircissements sur l'histoire de l'optimisme, par M. Fouillée, maître de conférences à l'École normale supérieure (in-12, XXXII-334 p., Paris, Delagrave 1875) ; — *Études sur les ouvrages philosophiques de l'enseignement classique,* par Henri Joly (in-12, 1875, Paris, Delalain) ; — Deux thèses récentes soutenues à la faculté des lettres de Paris : *Quid Leibnizius Aristoteli debuerit? — La Critique de Kant et la Métaphysique de Leibniz,* par M. Désiré Nolen (février 1876) ; — *Étude sur la notion d'espace d'après Descartes, Leibniz et Kant.* Thèse par M. Luquet (mai 1876).

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

La fausse Jeanne d'Arc. — Connaît-on, sur la fausse Jeanne d'Arc, des renseignements autres que ceux qu'à publiés M. Quicherat et qu'a complétés un article de la *Revue des Questions historiques?* Où le *Figaro* du 8 avril dernier a-t-il trouvé les fables qu'il débite? Faut-il en faire honneur à l'imagination de M. Jean de Paris, qui nous les a racontées? H. B.

Centon epistolario. — On a longtemps attribué à un médecin du roi de Castille don Juan II une correspondance connue sous le nom de *Centon epistolario.* L'authenticité de ces lettres a été, depuis quelque temps, très-contestée, entre autres, par Ticknor. La question est-elle jugée? L. M.

Tribunaux de la basse loi. — On prétend que, dans l'ancien Hainaut, il existait, dans un grand nombre de paroisses, et en vertu d'un privilége accordé par Charles-Quint, des espèces de tribunaux, nommés *tribunaux de la basse loi* et jugeant sans appel sur tous les faits qui troublaient la paix publique et les bonnes mœurs. Un savant allemand désirerait savoir si, comme on le lui a dit, un tribunal de ce

genre existe encore dans le département du Nord, à Neuville-lès-Salesches, arrondissement d'Avesnes. Ce tribunal se composerait d'un grand juge et de plusieurs conseillers rapporteurs, dont l'un se nommerait *Tête-Ferme*, l'autre *Fine-Oreille*, un troisième *Clairvoyance*, etc. L'existence d'une pareille institution nous paraît impossible aujourd'hui. Mais enfin, nous adressons la question de notre docte correspondant aux lecteurs du *Polybiblion*. TH. P.

Bojardo faux monnayeur. — Où donc ai-je vu qu'un poëte italien, Bojardo, a été accusé d'avoir fabriqué de la fausse monnaie ? J. R.

Les Epées celèbres. — On sait que, dans nos épopées chevaleresques, des noms étaient donnés aux épées. Roland avait Durandale; Charlemagne, Joyeuse. En Espagne, Tison et Colada étaient les noms des épées du Cid. Quelle est la plus ancienne trace de ces usages? H. B.

Les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent. — Quel est le livre de M. de Maistre où se trouve cette pensée que l'on cite si souvent : « Les peuples n'ont que le gouvernement qu'ils méritent? »
H. B.

Sur un mot prononcé en 1848. — M. Eugène Veuillot, dans l'*Univers* du 10 juin, dit, au sujet de la célébration projetée du centenaire de Voltaire et de Rousseau : « Ils (les promoteurs du centenaire) veulent que cette fête de la libre-pensée soit nationale. Or, en France, par suite de nos traditions monarchiques, pour qu'une fête soit nationale, il faut que le gouvernement le décrète et que le chef de l'Etat y préside. On n'amènera point Patrice de Mac-Mahon, comte par sa naissance, duc par son épée, maréchal de France, père de famille et chrétien, à s'agenouiller devant Voltaire et Rousseau. Il n'est pas, comme certain personnage de 1848, républicain d'origine, d'esprit, d'éducation, et ne dira jamais comme lui : Il faut tout sacrifier à la République, même l'honneur ! » Quel est le personnage qui faisait si bon marché de l'honneur?
UN CURIEUX DE PROVINCE.

Traduction du saint Bernard de Montalembert. — A l'article saint BERNARD de Clairvaux, Œttinger (*Bibliographie biographique*, 2e édit.) donne le renseignement suivant : MONTALEMBERT (Charles de). *Histoire de saint Bernard*, par ....., trad. en allem. par Friedrich HURTER.... — Trad. en ital. (par Cesare ROVIDA), Milan, 1843, 2 vol. in-8. — Pourrait-on confirmer l'exactitude de ses renseignements en les complétant? E. S.

Origine des toasts. — *A quelle époque remonte l'origine des toasts?* Cette question a déjà été posée. Quelque chercheur n'y répondra-t-il pas? E. M.

Les lettres d'Alain de Solminihac à saint Vincent de Paul. — Quelqu'un pourrait-il me donner des nouvelles de certaines lettres inédites d'un des plus saints prélats de l'église de Cahors, d'Alain de Solminihac, qui siégea de 1636 à 1659? Voici ce que je lis, au sujet de ces précieux documents, dans l'*Album historique du département du Lot* (par J.-B. Gluck Paris, 1852, gr. in-4, p. 27): « Ce manuscrit se trouve dans les archives de la cathédrale, avec les brouillons de plusieurs lettres que le prélat avait adressées à son ami saint Vincent de Paul. On y conserve aussi son camail, sa soutane, ses gants, deux mitres, le drap de sont lit de mort et son cœur, renfermé dans une boîte d'argent. » Ce qui me fait espérer que les renseignements fournis par M. Gluck sont exacts, c'est que cet érudit a longtemps habité la ville de Cahors, où il était professeur d'histoire au lycée, et qu'il a probablement ici toute l'autorité d'un témoin oculaire. T. DE L.

D'Arc et Darc. — Est-ce une faute d'impression ou une faute de géographie? M. Vallet de Viriville a publié, dans le tome XIII, de la *Nouvelle biographie générale* (1855), un article sur *Jeanne d'Arc*, par lui identiquement appelée *Darc* ou *d'Arc*, où je lis avec un pénible étonnement : « Jeanne vit le jour à Domremy, village ou hameau, situé sur la Meuse, aujourd'hui canton de Coussey, *arrondissement d'Epinal*, Vosges. »

Si j'en crois mes vieux souvenirs de collége, la commune de Domremy-la-Pucelle n'appartient pas à l'arrondissement d'Epinal, mais bien à l'arrondissement de Neufchâteau. Mais, comme il est peu croyable qu'un professeur à l'Ecole des chartes, qu'un grand prix de l'Institut ait commis une pareille erreur, ce qui justifierait trop la définition donnée de nous à l'étranger : « le Français est un homme qui ne sait pas sa géographie, » ne faut-il pas penser que l'imprimeur seul, mérite nos reproches ? UN CURIEUX DE PROVINCE.

Saint Anselme. — Dom Tassin rapporte, dans son *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, que Dom Félibien composa une *Vie de saint Anselme* qui ne vit jamais le jour. Ce manuscrit ne se trouverait-il pas, par hasard, dans quelques-unes des bibliothèques de Paris ?

— Ne connaîtrait-on pas quelque autre manuscrit de ce genre se rapportant à la vie de saint Anselme ?

— Pourrait-on indiquer quelques manuscrits, quelques vieilles chroniques, ou même quelque ouvrage donnant des détails sur les modifications apportées à la règle bénédictine suivie au Bec, vers le milieu du XIe siècle, et sur les compagnons de saint Anselme, dans ce monastère ?

Droit d'association. — Cette question a reçu, dans le droit positif des différents peuples, des solutions fort diverses, souvent contradictoires. Quelles formes le droit d'association a-t-il prises en Grèce, à Rome, au moyen âge, de nos jours ; — Comment, aux diverses époques de l'histoire, a-t-il été réglé par la loi ou la coutume ; — Comment l'est-il aujourd'hui chez les différentes nations de l'Europe et de l'Amérique ; — Quelles ont été les conséquences religieuses, économiques, industrielles, du principe d'association, de son libre développement et des restrictions qui y ont été apportées ? Je voudrais connaître les principaux ouvra consulter sur tous ces points, e cialement où trouver les indic nécessaires pour remonter aux ces de droit. J.-A.

RÉPONSES.

Ouvrages sur la m lurgie (XVI, 286, 384, 480). *Album du cours de métallurgi fessé à l'école centrale des a manufactures*. Description des ches ; données numériques et r gnements sur le fonctionnemen appareils, par Jordan. In-8, xv- Paris, Baudry, 80 fr. 1875. — *dustrie des houilles et des fers, l'i trie métallurgique en France*, Coquelin, 15 janvier et 1er mars (*Revue des Deux-Mondes*). — *La tallurgie et les nouveaux métaux* L. Simonin, 15 novembre 1860 (*R des Deux-Mondes*).

Parmi les éditeurs d'ouvrages la métallurgie, à Paris, il faut MM. Baudry, Dunod, E. Lacroix.

Consulter les *Mémoires de la S des ingénieurs civils*, le *Bulletin Société d'encouragement pour l'i trie nationale*, *Les grandes usines* Turgan (Lévy).

Il se publie à Paris (9 rue Saints-Pères) et à Liége, depu 1er janvier, une *Revue universell mines, de la métallurgie*, etc.

Le chancelier d'Ag seau (XIV, 558 ; XVI, 96). — *Su ment aux biographies du chan d'Ague seau*. Trois articles de M. Guérin publiés, en 1863, dans *Archives théologiques* de Besan et contenant un grand nombre lettres et de pièces inédites.

Poëme de saint Avite (384, 479). — L'ouvrage sur saint A date de 1863 ; c'est une thèse l soutenue en Sorbonne par M. Cu val, professeur au lycée Bonapa et subtitulée : *De Sancti Aviti, V næ episcopi, operibus*. (In-8 de 112 p

ERRATUM.

C'est par erreur que, dans notre dernière livraison, l'*Histoire des Littératures é gères*, de M. Alfred Bougeault, a été indiquée au prix de 24 francs les trois volu au lieu de 15 francs.

Le Gérant, L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imp. Jules Moureau.

Le *Polybiblion*, *Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque mois, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

La PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impression contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la science et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises et étrangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de moindre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Correspondance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et Réponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliographiques, etc.

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles d'impression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents publiés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues françaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés savantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands journaux de Paris.

COMITÉ DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE BARTHÉLEMY ; comte de PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET. — *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction du *Polybiblion.*

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au Gérant du *Polybiblion.*

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire, pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique, France, 10 fr.; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies, France, 20 fr.; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables en un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-75 sont en vente, et forment quinze volumes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle,* est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, 35, rue de Grenelle.

Publications de la Société Bibliographique

ÉTUDE

SUR

JEANNE D'ARC

ET LES PRINCIPAUX SYSTÈMES QUI CONTESTENT SON INSPIRATION SURNATURELLE ET SON ORTHODOXIE

Par le comte DE BOURBON-LIGNIÈRES

Un volume in-8 de v-337 pages. — Prix. . . . . 5 fr.

HISTOIRE DES FRANÇAIS DANS L'INDE

DEPUIS LA FONDATION
DE PONDICHÉRY JUSQU'A LA PRISE DE CETTE VILLE (1674-1761).

Par le lieutenant-colonel MALLESON.

Traduit de l'anglais par Mme S. LE PAGE.

Un volume in-8 cavalier de XII-504 pages avec une carte de l'Inde. 7 fr. 50

LES CATACOMBES DE ROME

NOTES POUR SERVIR DE COMPLÉMENT AUX COURS D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE

AVEC DESSINS

Par M. Henri de l'Épinois

Un volume in-12 de 236 pages..... 2 fr. 50

LE RÈGLEMENT ECCLÉSIASTIQUE

DE

PIERRE LE GRAND

TRADUIT EN FRANÇAIS SUR LE RUSSE

Édition accompagnée de la traduction latine, imprimée à Saint-Pétersbourg, en 1785, par les soins du prince Grégoire Potemkin; du texte russe original et de l'instruction du procureur suprême du Synode. Avec introduction et notes.

Par le R. P. TONDINI, barnabite.

1 vol. gr. in-8 de IX-272-76 p. — Prix. . . . . 10 fr.

Saint-Quentin. — Imp. Jules MOUREAU.

Rel. G. 15

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME QUATRIÈME. — XVIIe DE LA COLLECTION

DEUXIÈME LIVRAISON. — AOUT

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1876

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON D'AOUT

I. — PUBLICATIONS RELATIVES A LA LITTÉRATURE ANGLAISE DU MOYEN AGE, par M. GUSTAVE MASSON.

II. — DERNIÈRES PUBLICATIONS SUR LA BULGARIE, par le R. P. MARTINOV.

III. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — P. FRANCESCO ARIAS : Dell' imitazione di Cristo Nostro Signore e dei beni che abbiano in Lui [trad. par TIBERIO PUTIGNANO (p. 113).

Jurisprudence. — M. MANGIN : Traité de l'action publique et de l'action civile en matière criminelle (p. 115). — ANTONIO SILVA : Raccolta di opuscoli diversi in materia giuridica (p. 116).

Sciences & Arts. — M. ADOLPHE DE CHAMBRUN : Le Pouvoir exécutif aux Etats-Unis : Etude de droit constitutionnel (p. 118). — M. EDOUARD HAUS : Le Gnosticisme et la franc-maçonnerie (p. 119). — Colonel BRONSART VON SCHELLENDORFF : Le Service d'état-major (p. 120). — W. FOL : Le Musée Fol (p. 121). — LE MÊME : Catalogue du musée Fol (p. 121). — Mgr CROSNIER : Iconographie chrétienne, etc. (p. 125).

Belles-Lettres. — Dr FR. IMM. GRUNDT : Hebraïsche elementar Grammatik (p. 126). — HENRI MOISY : Etudes philologiques d'onomatologie normande (p. 127). — M. l'abbé PERREYVE : Œuvres posthumes (p. 130). — LE MÊME : Etudes historiques (p. 130). — Life, Letters and Journals of George Ticknor (p. 131). — D. MARCELINO MENENDEZ Y PELAGO : Estudios criticos sobre los escritores montañeses (p. 133).

Histoire. — Baron ERNOUF : Le Caucase, la Perse et la Turquie d'Asie (p. 134). — GASTON BOISSIER : L'Opposition sous les Césars (p. 136). — J.-M. VILLEFRANCHE : Pie IX, sa vie, son histoire, son siècle (p. 137). — Archives de la Bastille, documents inédits recueillis par FRANÇOIS RAVAISSON (p. 138). — Général DUCROT : La Défense de Paris, 1870-1871 (p. 140). — Général SUSANE : Histoire de l'infanterie française (p. 141). — ELIE-A. ROSSIGNOL : Petits Etats d'Albigeois ou Assemblées du diocèse d'Albi (p. 143). — P. LEVOT : Histoire de la ville et du port de Brest, sous le Directoire et le Consulat (p. 144).— Comtesse D'AULNOY : La Cour et la ville de Madrid, vers la fin du dix-septième siècle [Revu et annoté par Mme B. CAREY] (p. 145). — Compte rendu du Congrès international des américanistes tenu à Nancy, en 1875 (p. 148). — J. FRANÇOIS D'HOZIER : L'Impôt du sang ou la Noblesse de France sur les champs de bataille [Publié par LOUIS PARIS] (p. 150). — REYNARD-LESPINASSE : Armorial historique du diocèse et de l'Etat d'Avignon (p. 151). — ALBERT LEBÈGHE : Recherches sur Délos (p. 152). — A. ALLMER & ALF. DE TERREBASSE : Inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne, en Dauphiné (p. 154). — G. R. ASPELIN : Suomalais-Ugrilaisen muinaistutkinon alkeiter, kirjoitanut (p. 155). — Dr DESBARREAUX-BERNARD : Etablissement de l'imprimerie dans la province de Languedoc (p. 158). — JOHN E.-B. MAYOR : Bibliographical Clue to latin Literature (p. 159).

IV. — BULLETIN. — Dr THÉODORE PERRIN : L'Education supérieure (p. 160). — HENRY FOURNIER : La Liberté de l'enseignement supérieur et la collation des grades (p. 161). — LUCIEN BRUN : L'Enseignement du droit dans les facultés catholiques [2e et 3e conférences.] (p. 161). — Annuaire de l'enseignement libre pour l'année 1876 (p. 161). — D. MANUEL GAYA Y TONCAS : La Unitad cattolica y la libertad de cultos (p. 162). — J. DOUMENJOU : Patriotisme ; questions et réponses à l'usage de tous les Français (p. 162).— HENRI MONTUCCI : Questions scientifiques (p. 163). LÉVY & FOUCHER : Das Heervesen : De l'armée (p. 163). — D.-A. GODRON : Etudes sur la Lorraine, dite allemande, le Pays messin et l'ancienne province d'Alsace (p. 164).— ACHILLE RAFFRAY : Afrique orientale, Abyssinie (p. 164). — CYRILLE : Voyage sentimental dans les pays slaves (p. 165). — Dr IMBERT-GOURBEYRE : De la mort de Socrate par la ciguë, etc. (p. 165). — Prose di Leopardi (p. 166). — Discours de M. Nemo (Ignotus), successeur de Victor Hugo, prononcé à l'Académie française, le jour de sa réception (p. 166). — Biographie complète des cinq cent trente-quatre députés, par trois journalistes (p. 168). — M. l'abbé E. J. C *** : Les Pèlerinages célèbres aux sanctuaires de la sainte Vierge (p. 168). — Les Soldats du sacré Cœur de Jésus et de Marie immaculée [trad. de l'italien] (p. 168). — D. J. DE CAMPOS : Le Siége de Bilbao, par l'armée carliste en 1874 (p. 168).

V. — VARIÉTÉS. — Bibliographie raisonnée de l'Académie française, par M. RENÉ KERVILER.

VI. — CHRONIQUE. — Nécrologie : M. l'abbé Brierley-Garside, le R. P. Hernaez, M. Fournel, etc., etc. — Institut. — Faculté des lettres. — Faculté des sciences. — Collége de France. — Bibliothèque nationale. — Congrès. — Concours et prix. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Missions scientifiques. — Histoire de la persécution de l'Eglise catholique en Angleterre. — Prétendue découverte d'un manuscrit sur Jeanne d'Arc. — Romans, pendant les guerres de religion. — Une citation peu érudite. — Une singulière manière d'écrire l'histoire. — Publications de la société évangélique de Toulouse. — Un manuscrit de la Divine-Comédie. — Littérature populaire en Sicile. — Publication officielle des documents historiques en Prusse. — Publication du progrès de Galilée. — La Bibliothèque nationale de médecine de Washington.— Bibliothèques des universités allemandes. — La Presse allemande en Europe. — La Presse à Constantinople. — Statistique littéraire du Mexique. — La Presse à Rio de Janeiro. — Bibliothèque shakespearienne. — Bibliothèques scolaires. — Faits divers. — Publications nouvelles.

VII. — QUESTIONS & RÉPONSES. — QUESTIONS : Quelle fut la fin du cordonnier Simon? — L'Art de vérifier les dates. — Le Royaume d'Yvetot. — Quel est l'auteur de l'*Ordre public* ? — RÉPONSES : Origine des toasts. — Sur M. de Salvoyson. — Le Centon epistolario. — Le Royaume d'Yvetot. — Sur un mot prononcé en 1848. — Les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent. — Le chancelier d'Aguesseau.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS RELATIVES A LA LITTÉRATURE ANGLAISE AU MOYEN AGE.

THE EARLY ENGLISH TEXT SOCIETY

(Quatrième article, voir t. X, p. 193 ; t. XI, p. 185 et t. XIV, p. 307.)

XLI. *England in the reign of King Henry the eighth, a dialogue between Cardinal Pole and Thomas Lupset, lecture in rhetoric at Oxford*, by THOMAS STARKEY, chaplain to the king; edited with preface, notes and glossary by J. M. COWPER. 1871, in-8, de LXXV-236 p. — XLII. *The fyrst boke of the introduction of Knowledge*, made by ANDREW BORDE, of physycke doctor; edited, with a life of Andrew Boorde, and large extracts from his breviary, by J. J. FURNIVALL. 1870, in-8 de 384 p. — XLIII. *The Bruce, or the book of the most excellent and noble prince Robert de Broyn, king of Scots*, compiled by Master JOHN BARBOUR, archdeacon of Aberdeen. A. D. 1375; edited with a preface, notes and glossarial index, by the Rev. WALTER W. SKEAT. 1870, in-8 de 256 p. — XLIV. *English gilds. The original ordinances of more than one Hundred early English gilds*, from original mss. of the fourteenth and fifteenth centuries; edited, with notes, by the late TOULMIN SMITH, with an introduction and glossary, by his daughter, LUCY TOULMIN SMITH, and a preliminary essay in five parts on the history and management of gilds, by LUIJO BRENTANO. 1870, in-8 de CXIX-483 p.

XLI. — *England in the reign of king Henry VIII.* — Il est peu d'ouvrages plus intéressants sous tous les rapports que celui-ci. Mes lecteurs connaissent déjà l'*Utopie* de sir Thomas More, un des nombreux traités politiques que le seizième siècle a laissés derrière lui, et qui a si souvent exercé l'esprit critique des historiens. Le dialogue publié par M. Cowper pour l'*Early text Society* mérite d'être placé immédiatement à côté de l'*Utopie;* c'est un tableau assez triste de l'Angleterre sous le règne de Henri VIII; hâtons-nous d'ajouter que ce n'est pas une satire, et il y a fort lieu de croire que les idées exprimées par l'auteur, Thomas Starkey, et attribuées à l'illustre cardinal Pole, étaient véritablement celles du prélat. Starkey connaissait Pole intimement; il avait pu étudier avec beaucoup d'attention ses vues sur les réformes à introduire dans les affaires religieuses et, par conséquent, il n'est pas supposable qu'il eût voulu le faire passer pour un détracteur de l'Église dont il était un des princes les plus éminents.

En guise de préface, M. Cowper nous donne d'après le dialogue lui-même, une description de la société anglaise il y a trois cents ans; tout semblait tomber en ruines : les classes pauvres, les paysans, le commerce, la bourgeoisie, fournissent au peintre des traits qui nous rappellent Alain Chartier; il n'est pas étonnant qu'au milieu du

désordre général, Pole et son interlocuteur Lupset cherchent avec inquiétude les moyens de remédier à ce déplorable état de choses. M. Cowper termine sa préface par une appréciation très-chaleureuse du cardinal, dont il fait ressortir le patriotisme, les vues éclairées, l'esprit sagemént libéral. Bembo, Caraffa, Gregorio Cortese, Priuli, Lampridio, Pierre Martyr, Vittoria Colonna, Pietro Carnasecoli, telle est l'énumération glorieuse de quelques-uns des amis de Pole ; on sait que, même après sa promotion à l'archevêché d'York, il fut accusé d'hérésie pour le fait d'avoir établi la nécessité d'urgentes réformes. On sait aussi que ces réformes parurent insuffisantes, et que l'attachement du prélat à l'Église catholique l'obligea de rompre avec plusieurs de ses intimes, Starkey entre autres.

La préface de M. Cowper est suivie d'une analyse détaillée du dialogue et d'un certain nombre de notes explicatives; le manuscrit sur lequel la présente édition a été imprimée se trouve aux archives du Royaume-Uni, où il a été découvert il y a cinq ou six ans par M. le professeur Brewer. Le style n'offre aucune difficulté, et on trouvera, dans le glossaire qui termine le volume, plusieurs expressions d'origine française ; j'en donne trois ou quatre :

Arrive (angl. *arrival*) the haven or place of his *arrive :* le port ou lieu de son arrivée.

Avaunce (angl. *advance*) you ought now to study... to *avaunce* the weal : vous deviez vous efforcer d'avancer la prospérité...

Pyl (piller, angl. *to plunder*) *to pyl* their countreys... pour piller leur pays.

Placardys (placards, angl. *proclamation*) by placardys and lycence obteynyd... par placards et permission obtenue.

Avant de terminer, je rappellerai au lecteur que le dialogue de Starkey est intéressant non-seulement comme œuvre littéraire, mais aussi et surtout comme pièce à consulter sur l'histoire politique, religieuse et sociale de la Grande-Bretagne ; c'est un document à étudier avec le plus grand soin.

LXII.— *The fyrst Boke of the Introduction of Knowledge.*— Le curieux ouvrage qui porte ce titre a été composé par un nommé André Borde ou Boorde, écrivain anglais du seizième siècle; après avoir embrassé l'état monastique et fait partie de l'ordre des chartreux, Borde jeta le froc aux orties à l'époque de la Réformation, étudia la médecine, et devint « physicien » du roi Henri VIII. Il semble avoir eu des dispositions rabelaisiennes; il voyagea à travers toute l'Europe, et publia le résultat de ses observations en un volume fort intéressant, dont la première édition vit le jour en 1547 ou 1548. Sous la désignation un peu ambitieuse d'*Introduction à la connaissance*, le lecteur trouvera là une espèce de *Guide-Joanne* qui devait être très-utile aux touristes d'il y

a trois cents ans; il est dédié à la princesse Marie, fille du roi Henri VIII, dans une préface datée de Montpellier. Trente-neuf chapitres, écrits partie en prose, partie en vers, nous conduisent de Londres jusqu'en Palestine, en passant par la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Turquie et la Grèce; chaque section est précédée d'une gravure sur bois; la vingt-septième, qui traite de notre pays, est digne d'attention par les détails qu'elle nous donne sur les monnaies en usage, les divisions géographiques, les produits naturels, etc. Près de deux pages sont occupées par une espèce de dialogue français-anglais probablement destiné à servir de modèle aux voyageurs; j'en cite quelques extraits : *Quele est la droyt voye pour alier dicy a Paris? — Syr, il vos fault tenyr le chymin a la droit mayn. — Dictes sil y a poynt de bon logis? — Il i en ya ung tres bon logis. — Mon amis, Dieu marces.* A la rigueur, on pouvait se tirer d'affaire avec ce jargon bizarre; Borde ne parlait pas bien, mais ce n'était pas faute d'aimer la France; il ne tarit pas dans son éloge du Languedoc, surtout, et en particulier de la ville de Montpellier, dont l'université lui paraît la plus célèbre du monde entier.

L'Introduction of Knowledge est suivie d'un recueil de préceptes pour la santé, avec l'indication de différentes espèces de vins, de viandes, de fruits, et du régime à suivre selon la constitution et le tempérament de chacun. Ce petit traité est un ouvrage distinct, *embelli*, comme le précédent, de gravures sur bois.

André Boorde écrivit aussi, semble-t-il, une invective contre la barbe; M. Furnivall, auquel nous devons cette livraison des raretés de l'*Early text Society*, a imprimé une réponse adressée au docteur Boorde par un certain Barnes, qui invoque l'Écriture sainte en défense de la barbe. Le tout est consciencieusement annoté, et enrichi d'un glossaire et d'un index.

LXIII. — *The Bruce.* — Disons d'abord un mot d'une sorte de préface qui l'accompagne, et qui se rapporte, non pas au poëme de l'archidiacre Barbour, mais à l'édition du *Chevalier au cygne*, publiée par l'*Early text Society*, et dont je rendrai prochainement compte. M. Gibbs, auteur de cette préface, entre dans de curieux détails sur le cycle auquel appartient le roman en question, et il essaye de déterminer la place occupée par le *Chevalier au cygne* parmi les compositions de la même famille. Le héros dont les aventures merveilleuses défrayent ce groupe de chansons est Godefroi de Bouillon, et le cycle entier se compose de cinq poëmes : 1° la chanson d'Antioche; 2° la chanson de Jérusalem; 3° le lai des chétifs; 4° le lai d'Hélias; 5° les enfances Godefroy. Le *British Museum* possède un poëme écrit en français, et qui semble être une refonte des cinq chansons que je viens d'énumérer. Si l'on consulte l'article écrit par M. Paulin Paris, dans le tome XXII de l'*Histoire*

littéraire de la France, on verra que le manuscrit du *British* diffère notablement du texte d'après lequel M. Paris a rédigé son article. Voici un passage pris au hasard :

Au naistre des enfans set fées y avoit
Qui les enfans faerent, si com leur avenroit
Et quant l'un des enfans après l'autre nascoit
Au col une caîne de blanc argent avoit.

Cet extrait est emprunté au manuscrit de Paris. Je donne maintenant, d'après M. Gibbs, la leçon du *codex* de Londres :

Au naistre des enfans nulle femme ny avoit
Fors une vieille dame qui en Dieu pou creoit ;
Mere estoit au Seigneur, la royne fort hayoit,
A amane avoir tout son penser estoit.
La dame se delivre a paine et a destroit;
L'un enfant à pres l'autre si com Dieu le voulloit.
Si com l'un enfant a pres l'autre naissoit,
Au col une chaine de fin argent avoit.

Je reviendrai une autre fois sur le roman du *Chevalier au cygne*; passons maintenant à Barbour et à l'histoire proprement dite. On sait peu de chose encore sur lui ; il naquit vers l'an 1326, et, s'il faut en croire un document publié dans les *Fœdera* de Rymer, et portant la date du 13 août 1367, il était, à cette époque, archidiacre de la ville d'Aberdeen. Dans une autre pièce, également imprimée par Rymer et datée du 13 septembre de la même année, Barbour est nommé parmi les commissaires que l'évêque d'Aberdeen chargea de traiter de la rançon de David II, roi d'Écosse, alors prisonnier des Anglais. En 1365, toujours d'après Rymer, il se rendit à Saint-Denis, près Paris, accompagné de six chevaliers. Le seul document postérieur à cette date, le cartulaire d'Aberdeen, nous dit que Barbour mourut en 1396.

Dans le livre treizième du poëme historique dont je m'occupe ici, l'archidiacre déclare expressément qu'il composa son ouvrage en 1376; vers 1440, Bower, le continuateur de Fordun, parlant du roi Robert Ier d'Écosse (liv. XII, chap. IX), fait, dans les termes suivants, l'éloge de Barbour : *Magister Johannes Barbarii, archidiaconus Abberdenensis, in lingua nostra materna, diserte et luculenter satis, ipsa ejus particularia gesta, necnon multum eleganter, narravit.*

La chronique en vers composée par Winton, entre 1410 et 1420, mentionne à plusieurs reprises le nom de notre archidiacre. Ainsi, parlant de certaines anciennes généalogies :

Ris Ninus had ane son alsua,
Schir Dardane, Lord of Fregia,
Of quhome the Archdene suttely
Has maid proper Genealogie,
Till Robert, our second King
That Scotland rad in governing.

Traduction. — « Ce Ninus avait aussi un fils, messire Dardanus, sei-

gneur de Phrygie, dont l'archidiacre nous a fourni habilement la généalogie jusqu'à Robert, notre second roi, qui gouverna l'Écosse.

Of Brutus' lynnage wha will heir.
He luik the treteis trat Barbeir,
Maid intill a genealogy,
Reyt weil, and mair perfytly,
Than I can in any wise,
With all my wit for til devise.

Traduction. — Celui qui voudra se renseigner sur le lignage de Brutus devra consulter le traité composé par Barbour sous forme de généalogie. C'est un ouvrage fait avec une perfection à laquelle je ne pourrais atteindre d'aucune façon, malgré tout mon talent.

L'*Histoire de Robert de Bruce* parut pour la première fois, en Écosse, en 1616, et vingt éditions environ furent imprimées d'un' poëme qui devait être cher au patriotisme des gens du nord et de la Tweed. Malheureusement, le langage de l'auteur est modernisé dans ces différentes réimpressions, et c'est à feu Pinkerton que revient l'honneur d'avoir fait paraître l'édition princeps du texte original, d'après un manuscrit de la fin du quinzième siècle. Ce travail vit le jour en 1790 (trois vol. in-12, avec note et glossaire). Nous n'avons, jusqu'à présent, que la première partie de la nouvelle édition préparée par M. Skeat pour l'*Early text Society;* elle contient les dix premiers livres d'après le texte d'un manuscrit appartenant au collége de Saint-Jean à Cambridge; au bas des pages, on trouvera les variantes du *codex* de 1489 et des éditions de Hart (1616), Anderson (1670), Pinkerton (1790), Jamieson (1820) et Innes (1856). La seconde livraison donnera le reste du poëme (livres XI-XX), les notes et la préface; il est à souhaiter que M. Skeat la fasse paraître bientôt.

LXIV.— *English gilds.* — Près de six cents pages pour un seul sujet! Il est vrai que ce sujet est de la plus grande importance, puisqu'il s'agit des classes ouvrières, des corporations, des confréries, des associations pour le travail et de celles qui reposaient sur une idée religieuse, sur le culte voué à un saint ou à un patron quelconque. L'auteur du livre, M. Toulmin Smith, décédé depuis plusieurs années, faisait, aux archives d'Angleterre, des recherches en vue d'un ouvrage historique, lorsqu'il lui tomba sous la main une liasse de documents contenant les statuts de diverses *gildes* du moyen âge, et l'heureuse idée lui vint de les commenter et de les éditer. Le problème des unions ouvrières et des grèves occupait alors l'attention publique, ainsi qu'il le fait encore aujourd'hui, et M. Toulmin Smith désirait prouver que, si les *Trades Unions* voulaient obtenir et mériter la sympathie des philanthropes, il fallait absolument qu'elles se modelassent sur les coutumes du moyen âge. Quel que soit le résultat de la publication dont je rends compte ici au point de vue tout pratique où se plaçait M. Smith, les travaux

de ce *Gentleman* se recommandent à l'étude attentive de l'historien et du moraliste, et le lecteur fera bien de lire d'abord la judicieuse préface composée par Miss Toulmin Smith, fille du docte critique, et héritière de ses nombreux manuscrits. Après cette introduction, j'ai à signaler une longue et savante dissertation sur l'histoire des *gildes*, composée par M. le professeur Brentano, d'Aschaffenbourg, en Bavière. Il paraît que le docteur Engel, directeur du bureau statistique à Berlin, avait chargé, en 1868, M. Brentano de visiter les principaux districts manufacturiers de l'Angleterre, et d'y étudier à fond la position des classes ouvrières. Cette enquête, poursuivie pendant un an, enrichit le portefeuille du professeur d'une vaste collection de notes, d'extraits et de remarques qu'il suffirait d'un peu de loisir pour jeter dans un moule littéraire et rendre accessible au public. N'y avait-il pas là une introduction naturelle aux documents recueillis par M. Toulmin Smith? La collaboration de M. Brentano fut donc sollicitée et obtenue; les investigations du professeur bavarois servirent à expliquer les textes découverts au *Record Office*, et il serait à désirer que tous les volumes publiés par l'*Early text Society* fussent aussi copieusement illustrés. Voici le sommaire des principales questions discutées dans cet essai.

I. *Origine des gildes.* — L'institution de ces confréries repose essentiellement sur celle de la famille. Le mot *Gild* (gallois : *Gwyl;* breton : *Gœl, Gonil;* gaëlique : *Frill;* irlandais : *Feil* ou *Feighil*, fête, vacance, marché) signifiait, à l'origine, un banquet organisé à frais communs par une association quelconque; puis, un banquet religieux; enfin la société ou confrérie qui donnait ce banquet. M. Brentano ne pense pas que le christianisme ait donné aux *gildes* leur caractère essentiel et distinctif; selon lui, ce serait plutôt le contraire qui a eu lieu; les confréries dont nous nous occupons ici, existaient antérieurement à la prédication de l'Evangile; ce sont des institutions essentiellement païennes, et elles furent adoptées par les missionnaires comme moyen d'action sur les tribus sauvages avec lesquelles ils se trouvaient en contact. Les *gildes* furent non-seulement organisées du huitième au neuvième siècle, mais reconnues et sanctionnées par les lois existantes, et leurs règlements servirent de modèle à nombre de constitutions municipales.

II. *Gildes religieuses ou sociales.* — Il est impossible de définir ces associations plus nettement que ne l'a fait Hincmar, lorsqu'il a dit : « *In omni obsequio religionis conjunguntur.* » Et comme, au moyen âge, la religion intervenait partout, sanctifiant toutes les relations sociales, et purifiant les efforts charitables de ceux à qui leurs richesses donnaient une responsabilité terrible, il s'ensuit que l'éducation, les hôpitaux, les secours aux aliénés, la répartition du travail, les presta-

tions en argent ou en nature, les pompes funèbres, la visite des prisons, la mendicité, enfin l'assistance publique sous ses mille et une formes étaient du ressort de ces *gildes*. Il ne faut pas croire que chaque association embrassât le cercle entier que nous venons de décrire; c'eût été impossible; telle *gilde* s'occupait exclusivement d'éducation, telle autre des soins à donner aux malades, et la tâche, ainsi partagée, était faite avec d'autant plus de succès. A l'époque de la suppression des monastères, sous Henri VIII et Edouard VI, les confréries religieuses furent frappées du même coup; mais, moyennant des transformations peu importantes, elles reparurent bientôt dans toute l'Angleterre, et les services qu'elles avaient rendus les protégèrent contre les abus de l'autorité royale.

III. *Gildes municipales.* — Ces associations, nées pour résister à la tyrannie des seigneurs féodaux, se multiplièrent bientôt en France et en Allemagne, aussi bien qu'en Angleterre; il faut, en effet, y voir les communes dont M. Augustin Thierry nous a donné l'histoire, et nous nous trouvons ici transportés sur le terrain de la politique proprement dite.

IV. *Gildes ouvrières et corporations de métiers.* — Ce chapitre est un des plus curieux de l'essai de M. Brentano; on y trouve retracée en détail l'histoire complète de l'organisation du travail, depuis la fondation du corps des tisserands, sanctionnée en Angleterre par charte du roi Henri Ier, jusqu'à la fin du siècle dernier. La Révolution française détruisit les maîtrises, les jurandes et les anciens corps de métiers; en Allemagne, le code industriel de 1869 porta le coup de grâce à ce qui restait de ces communautés ouvrières; de l'autre côté du détroit, elles sont devenues de simples réunions périodiques autour d'une table copieusement servie, où les *toasts* se portent à la santé d'honnêtes couteliers, tailleurs, libraires, orfèvres ou marchands de poissons depuis longtemps décédés.

V. *Origine des associations ouvrières.* — Aux *gildes* du moyen âge, succédèrent les unions, dont les progrès et les prétentions inquiètent tellement les capitalistes de nos jours. La reine Élisabeth publia un édit devenu célèbre pour régulariser la position des apprentis et la question des salaires; c'est là le point de départ de la législation moderne sur ce sujet, et le professeur Brentano en suit les résultats dans l'histoire des principaux métiers, tels que ceux des tisserands, des couteliers, des fabricants de soie et des imprimeurs sur étoffes. Le statut d'Élisabeth a été souvent attaqué par les économistes du parti libéral, comme un acte d'intervention arbitraire de la part du gouvernement entre les ouvriers et leurs patrons; notre savant réfute cette opinion, et prouve que l'édit dont il est question ici exprimait réellement le vœu de la majorité, et répondait aux intérêts bien entendus des apprentis eux-mêmes.

Telle est, en résumé, la dissertation de M. Brentano; voici maintenant les contenus de l'ouvrage auquel elle sert de préface :

1. Règlements et ordonnances de quarante-neuf *gildes* dans différentes villes de l'Angleterre, d'après le relevé présenté au roi, en son conseil, en 1389, douzième année du règne de Richard II. Toutes ces pièces sont en anglais.

2. Rapports et statuts de quarante-quatre autres *gildes*, avec les lettres, proclamations, chartes, etc., y relatives. Les documents réunis dans cette seconde partie sont écrits, soit en latin, soit en français; M. Toulmin Smith a reproduit l'original et ajouté une traduction anglaise des plus importantes; pour le reste, il s'est borné à des extraits.

3. Les pièces imprimées dans la troisième et dernière section du volume sont tirées des actions municipales de Worcester et de Winchester surtout, et servent à expliquer les relations qui existaient entre les anciennes confréries et les autorités locales des grandes villes; ces relations étaient, pour la plupart, très-cordiales, grâce à l'intelligence et à l'esprit franchement chrétien qui faisaient, au moyen âge, non pas l'exception, mais la règle chez les personnes revêtues d'une magistrature quelconque.

Il me reste à signaler un appendice de notes grammaticales rédigées par M. Morris, philologue bien connu en Angleterre, un glossaire et un index.

GUSTAVE MASSON.

DERNIÈRES PUBLICATIONS SUR LA BULGARIE

Donau-Bulgarien und der Balkan (*La Bulgarie danubienne et le Balkan*), par KANITZ. Leipzig, 1875, 1 in-8 de XIV-327 p. Prix : 20 fr. — *Dejiny naroda bulgarskeho dle puvodnich pramenuv sepsal Const. Jirecek* (*Histoire de la nation bulgare, écrite d'après les sources*), par C. JIRECEK. Prague, 1875-1876, 12 fasc. in-8 de VIII-536 p. Prix : 12 fr. — *Geschichte der Bulgaren* (*Histoire des Bulgares*), par LE MÊME. Prague, 1876, 1 in-8 de XI-386 p. Prix : 10 fr. — *Jouznyjé Slavjane i Vizantija v X veke.* (*Les Slaves méridionaux et la Byzance au dixième siècle*), par M. DRINOV. Moscou, 1876, 1 in-8 de V-152 p. — *Zaselenije Balkanskago polouostrova slavjanami* (*Colonisation de la presqu'île balkanique par les Slaves*), par M. DRINOV. Moscou, 1873, 1 in-8 de 174 p. — *Voyage sentimental dans les pays slaves*, par CYRILLE. Paris, Palmé, 1876, 1 in-12 de 311 p. Prix : 2 fr. — *Rozyskanija o nacale Rusi* (*Recherches sur les origines de la Russie*), par M. ILOVAISKI. Moscou, 1876, 1 in-8 de VIII-466 p. Prix : 8 fr. — *Veda slavena. Blgarski norodni pesni* (*Le Véda slave. Chants populaires des Bulgares, des Thraces et de Macédoine de l'époque préhistorique et préchrétienne*), découverts et édités par ETIENNE VERCOVITCH. Belgrad, 1874, 1 in-8 de XX-545 p. Prix : 10 fr. — *Les Chants populaires bulgares, Rapports sur une mission littéraire en Macédoine*, par M. AUG. DOZON. Paris, 1874, 1 in-8 de 84 p. — *Études bulgares*, par A. CHODZSKO, chargé du cours de langues et littérature d'origine slave au Collége de France. Paris, 1876. in-8 de 48 p. — *Chansons populaires bulgares inédites* (*Blgarski narodni pesni*), publiées et traduites par AUGUSTE DOZON. Paris, 1875, in-12 de XLVII-125 p. Prix : 8 fr. — *La Serbie et la Bulgarie en 1876, explorées par un officier d'état-major, attaché d'ambassade.* Paris, 1876, in-8 de 39 p. Prix : 1 fr. — *La Péninsule gréco-slave, son passé, son présent et son avenir. Étude historique et politique*, par FRANZ CROUSSE, major d'état-major. Bruxelles, 1876, 1 in-8 de VII-523 et CIII p. Prix : 10 fr.

La question bulgare s'étant vivement ranimée au contact des évé-

nements du jour, il paraît opportun de signaler les publications les plus remarquables sur l'infortunée nation bulgare, si peu connue et si digne de l'être. — L'ouvrage de M. F. Kanitz, consul autrichien, sur *la Bulgarie danubienne*, vien de droit en première ligne, à cause de sa haute actualité autant que de son mérite scientifique. Nous devons déjà à cet infatigable investigateur de la péninsule un ouvrage réputé classique. Il s'agit de son magnifique travail intitulé *la Serbie*[1]. C'est une étude historique, ethnographique et géographique de la principauté serbe, un fruit de dix années de recherches et d'explorations. Les premiers cinq livres en sont consacrés à la description géographique du pays faite avec autant de science que d'art; le sixième et le dernier livre contient un tableau de la Serbie considérée au point de vue de l'administration, de la vie religieuse, intellectuelle et sociale. L'année dernière, M. Kanitz publia un nouvel ouvrage sur *la Bulgarie danubienne et le Balkan*, devant servir de pendant à celui sur la Serbie dont il a suivi le plan et auquel il renvoie sans cesse le lecteur. Jusqu'ici, l'auteur n'a pu donner que la première moitié de son ouvrage, une maladie l'ayant empêché de publier à la fois le tout. Le mérite principal de ce travail consiste dans la description circonstanciée du coin nord-ouest de la Bulgarie, compris entre le Danube, le Timok, la Nisava, Pirot et Lom, et qui est devenu aujourd'hui le théâtre des opérations militaires. Ce n'est point exagérer que de comparer sa description à une sorte de découverte, tellement ses données topographiques modifient celles qui ont eu cours jusque là chez les meilleurs auteurs : sous ce rapport, le dernier chapitre, intitulé *Cartographie de la terrasse nord-ouest de la Bulgarie danubienne*, se recommande d'une manière toute spéciale à l'attention des géographes. A l'heure qu'il est, c'est un vrai plaisir de pouvoir visiter, à la suite d'un guide si éclairé, les localités si peu connues et si souvent mentionnées par la presse quotidienne des deux mondes. Nisch (Naissus des anciens), Ak-Palanka (Remesiana de la Table de Peutinger), Pirot, le Mont-Saint-Nicolas (nom introduit par Kanitz), avec son défilé occupé, à l'heure où j'écris ces lignes, par Tcherniaiev, Lom (Almus des Romains), Viddin et Belgradchik, — voilà la région que l'auteur nous fait connaître en détail, après l'avoir explorée durant plusieurs années. Toutefois, l'intérêt de son livre ne se borne pas là : à côté de cette étude magistrale sur la partie nord-ouest de la Bulgarie danubienne, nous y trouvons un résumé historique, ethnographique et littéraire de cette nation qui, autrefois, faisait trembler Constantinople, qui formait un État puissant et étendu, et dont le nom, enseveli dans l'oubli pendant des siècles, et confondu avec celui des Grecs, ne re-

1. *Serbien*, Leipzig, 1868, in-8 de XXIV et 744 p., édition illustrée de 40 vignettes, 20 planches et accompagnée d'une carte.

vint que depuis une vingtaine d'années sur la scène historique qu'elle semble ne devoir plus quitter. Comme exécution matérielle, le présent volume ne laisse rien à désirer, et nous attendons avec une légitime impatience le volume suivant, dans lequel l'auteur donnera, outre la description de la chaîne des Balkans, une carte de la Bulgarie autrement détaillée que celle qui accompagne la première moitié de son ouvrage.

— L'histoire de la nation bulgare n'entre dans le livre de M. Kanitz qu'accidentellement; dans celui de M. Jirecek, elle est traitée *ex professo*, et de la manière la plus complète. Vu l'importance de ce travail, résumant pour la première fois presque tout ce qui a été écrit sur la Bulgarie, il en sera donné plus loin un compte rendu plus détaillé que ne le permet la nature de notre aperçu sommaire. Nous nous bornerons à indiquer les points les plus saillants et les moins explorés. De ce nombre est la question de la colonisation de la presqu'île par les Slaves, que l'auteur résout dans le sens de M. Drinov, c'est-à-dire qu'il adopte l'opinion de ce savant bulgare que l'immigration des Slaves commença dès le troisième siècle après Notre-Seigneur, pour ne finir qu'au septième, et que, par conséquent, ils ne sont point autochtones, comme aussi ils n'appartiennent pas à la même race que les Bulgares, leurs conquérants. — Le chapitre sur les Bogomiles, secte éminemment slave et autrefois fort répandue dans le midi de l'Europe, celui sur l'ancienne littérature bulgare, ainsi que le dernier, qui parle de la littérature moderne, présentent aussi un grand intérêt, comme l'aperçu historique des trois derniers siècles (chap. XXVII-XXXIII) a le mérite d'être le résultat d'un travail plus personnel de l'auteur, cette partie de l'histoire bulgare n'ayant pas été étudiée avec autant d'ensemble que les périodes précédentes, antérieures à la chute de l'empire bulgare. — M. Constantin Jirecek a écrit son histoire d'abord en langue tchèque, puis en allemand. Nous avons entendu dire qu'il s'en prépare une traduction française; si la chose est vraie, l'éditeur ferait bien d'y ajouter une carte de la Bulgarie, qui manque dans l'une et l'autre édition de Prague.— Il ne devrait pas non plus laisser échapper le moment favorable que lui offrent les intérêts du jour, bien que le succès du livre en soit indépendant, grâce à sa valeur intrinsèque incontestable.

— M. Drinov, originaire de Bulgarie, et professeur à l'université de Kharkov, en Russie, cultive avec ardeur l'histoire de son cher pays à laquelle il a déjà rendu des services réels : témoins, entre autres, les deux écrits indiqués plus haut. Dans son étude sur la *Colonisation de la péninsule balkanique par les Slaves*, fidèlement résumée dans l'ouvrage de M. Jirecek, il établit, contrairement à l'opinion généralement reçue parmi les historiens, que l'immigration des Slaves remonte bien au-delà

du septième siècle, qu'ils y paraissent dès le troisième, subissant tour à tour, la domination des Visigoths (376-402), des Huns (442-447), des Ostrogoths (474-489), des Gètes (493), des Avares (574), et enfin des Bulgares, au septième siècle. Dans cette opinion, qui ne manque pas de base historique, on s'explique aisément ce fait reconnu de tous, à savoir que les Bulgares furent en peu de temps absorbés par l'élément slave qui n'en conserva guère que le nom, absolument comme cela est arrivé aux Slaves de Kiev et de Novgorod, qui n'ont gardé de leurs maîtres scandinaves que le nom de Russes, si toutefois ceux-là sont jamais venus en Russie.

— Tel n'est pas l'avis de l'auteur des *Recherches sur les origines russes*, M. Ilovaïski, historien russe fort estimé et fort peu amateur des théories routinières. Il a, sur l'orgine des Bulgares du Danube, un système qui lui est propre. Sans partager les extravagances de feu Vénéline, qui allait jusqu'à identifier avec les Slaves les Huns d'Attila, et voyait des Slaves partout, M. Ilovaïski, plus sensé et plus modéré, croit que les Bulgares danubiens appartenaient à la race slave, et il essaye de le prouver par des arguments empruntés à la fois à l'histoire, à l'ethnographie et à la philologie. En conséquence, il nie que ces Bulgares soient venus de la Scandinavie ou des bords du Kama, un des affluents du Volga moyen, ou bien qu'ils soient d'origine turco-finnoise. Cette théorie revient sous des formes diverses dans maints opuscules de M. Ilovaïski, et, bien qu'elle soit loin d'être partagée par la majorité des historiens russes, qu'elle trouve même des contradicteurs très-sérieux et compétents, on ne peut cependant la traiter à la légère et moins encore l'ignorer totalement, surtout lorsqu'on veut écrire l'histoire de la nation bulgare. Aussi nous-t-il a paru un peu étrange que l'historien tchèque des Bulgares, dont il a été question plus haut, n'en eût, d'après son propre aveu (p. 137, note), aucune connaissance, bien que le travail de M. Ilovaïski fût publié pour la première fois dès 1874 et qu'à Prague les publications de Moscou ne fassent point défaut. La théorie bulgaro-slave de M. Ilovaïski vient d'être reproduite dans ses *Recherches sur les origines de la Russie* (p. 345-411), servant d'introduction à son *Histoire de Russie*. Pour s'en faire une idée plus complète, il faut ajouter l'étude historique sur les *Bulgares et les Russes d'Azov*, placée en tête des *Recherches* (p. 57-185.)

— L'histoire de l'ancien empire bulgare présente plus d'une difficulté, que M. Drinov a essayé de résoudre dans son étude sur les *Slaves méridionaux et la Bulgarie au dixième siècle*. Le résumé en est formulé dans une série de thèses ajoutées à la fin du travail, et parmi lesquelles nous mentionnerons les deux suivantes (la 12e et la 17e). La première établit que, vers 963, l'empire bulgare se scinda en deux, la partie orientale resta fidèle à l'ancienne dynastie de Boris et Siméon,

tandis que les provinces occidentales formèrent un État indépendant sous la conduite de Schichman, devenu chef d'une nouvelle dynastie. Ce dualisme politique eut pour résultat la translation du siége patriarcal de Ternovo à Sophia d'abord, puis, après quelques migrations, à Ochrida où il fut fixé définitivement. L'ancien patriarcat fut supprimé en même temps que l'indépendance politique de la Bulgarie orientale conquise par Jean Tzimiscès (971). — C'est cette moitié occidentale qui servit de noyau au vaste empire bulgare reconstruit par Siméon et redevenu menaçant aux empereurs grecs. L'autre point, sur lequel M. Drinov a jeté un nouveau jour, concerne la lacune qu'offrent les chroniques dalmates ou croates, depuis 960 jusqu'à 990, et qu'il comble à l'aide de l'histoire contemporaine des populations voisines de la Croatie et du célèbre témoignage de Constantin Porphyrogénète, relatif à la grandeur et à la décadence des Croates. — D'après le savant professeur, l'époque de la décadence suivit le règne de Ceslas, qui avait réussi à réunir en un corps politique toutes les peuplades désignées alors sous le nom de Serbes, et qui, deux siècles plus tard, sont devenues très-puissantes, sous le sceptre des Némanides. L'auteur eut l'heureuse pensée de recourir au témoignage du patriarche de Constantinople, Nicolas le Mystique, dont la correspondance contient, en effet, de précieuses données historiques; mais l'interprétation qu'il en donne laisse parfois à désirer : elle se ressent des préoccupations religieuses qui ont cours en Russie et auxquelles on doit s'attendre jusque dans les meilleurs écrits provenant d'une plume *orthodoxe*.

— Si tous ces livres vous paraissent trop sérieux, si votre esprit a besoin de relâche, prenez le petit volume de Cyrille, et suivez ce charmant cicerone dans son *Voyage sentimental dans les pays slaves*. Seulement, pour ne pas vous laisser entraîner par les appas de son expérience du monde slave, ne le suivez ni en Dalmatie ni au Monténégro, ni en Herzégovine ni en Serbie, mais prenez-le pour guide dans votre excursion imaginaire à travers la Bulgarie. Il vous apprendra bien des choses que vous chercheriez en vain dans de gros volumes. Il est au courant de tout, sans excepter les questions qui semblent être réservées aux érudits; ainsi, par exemple, il vous initiera à la contestation relative à l'origine des Bulgares, mais cela d'une façon si naturelle et si agréable, que c'est un plaisir de l'entendre disserter ou plutôt d'assister à la conversation des personnages appartenant aux différentes nationalités (la Turquie, on le sait, ressemble un peu à la tour de Babel), et qu'il introduit fort habilement sur la scène. — Cyrille est un écrivain spirituel, aimable et nullement léger. Avant tout, il est catholique sans addition, voire *moyenagiste*. Artiste dans l'âme, il aime le beau et il en donne la preuve à

chaque instant. Ses idées sont, en général, saines et justes; il se déclare contre l'enseignement obligatoire et le service militaire forcé. En politique, il se donne pour *antinationaliste*, et, en vrai Français, il ne cache pas ses tendances antiallemandes. Le monde slave a pour lui un attrait visible; il l'aime sincèrement, parce qu'il le connaît de près, *de visu;* il aime les Tchèques tout en demeurant *antihussite*, et les Russes sans détester les Polonais. En fait de politique slave, il tient pour les *droits historiques* et le système *fédéraliste*. Enfin, les vues élevées qu'il énonce sur la situation actuelle de la Bulgarie et de la Turquie tout entière, ainsi que sur les peuples slaves en général, montrent assez que Cyrille n'est point étranger aux secrets de la diplomatie : bref, son livre instruit et plaît tout ensemble; le fond en est sérieux autant que la forme agréable; en tout cas, il n'a de sentimental que le titre qu'il porte.

— *Le Véda slave*, de M. Vercovitch, date déjà de plus d'un an. Si nous n'en avons pas parlé plus tôt, c'est parce que les éditeurs promettaient de donner d'autres volumes à la suite du premier, et que, pour porter un jugement définitif sur cette découverte extraordinaire, il importe d'avoir sous les yeux l'ensemble des poëmes qui composent ce cycle Nous étions surtout curieux de prendre connaissance des chants relatifs à la Bulgarie chrétienne, par exemple celui sur le roi *Boris abandonnant la religion de ses ancêtres*. Un pareil sujet aurait pu guider la critique et faciliter la découverte de la véritable origine de ces poëmes, dont l'apparition inattendue paraît à plusieurs quelque peu surprenante. On nous dit, aujourd'hui, que la publication de la suite rencontre des difficultés sérieuses, et que, par conséquent, il faut se contenter du premier volume, le seul qui soit publié jusqu'ici. D'ailleurs les *Études bulgares*, de M. Chodzko, chargé du cours de littérature slave au Collége de France, étant entreprises sous l'inspiration des chants du Rhodope, et l'authenticité de ceux-ci ayant été jugée très-diversement, il convient de mettre les lecteurs du *Polybiblion* au courant de cette intéressante question. Nous dirons donc d'abord ce que contient le volume déjà publié; nous ferons ensuite connaître l'accueil que ces *Védas slaves* ont trouvé parmi les savants. Le premier volume se compose de quinze chants, précédés d'une double préface, dont l'une, en langue serbe, est écrite par M. Vercovitch lui-même, l'autre, en français, par M. Jos. Schafarik, qui les recommande à l'attention des slavistes. Les cinq premiers chants se rapportent à la transmigration d'un certain peuple sur le Danube; les cinq suivants racontent le mariage du Soleil avec la fille Vulcana et la noce d'un roi nommé Talatine avec la fille du roi Site; les cinq derniers chants traitent de la naissance d'Orphée et de ses noces avec la fille d'un roi arabe. Deux de ces poëmes (le septième et le onzième).

comptent plus de quinze mille vers chacun. Dernièrement, la collection de M. Verkovitch s'est augmentée d'un nouveau recueil contenant plus de cent mille vers en langue bulgare. Au fond, ce sont des rédactions différentes du même sujet. Le texte bulgare est accompagné d'une traduction française très-mal faite, presque illisible. Dans d'autres poëmes, encore inédits, il est question d'Alexandre le Grand, du roi Boris, premier prince chrétien, etc. Dans l'impossibilité où je suis d'entrer dans une analyse quelconque du volume dont il s'agit, je me bornerai à dire, en général, que la collection de M. Vercovitch a trouvé, comme il fallait s'y attendre, des partisans et des contradicteurs. M. Dozon, consul français à Janina et slaviste, ayant été chargé officiellement de vérifier, sur les lieux mêmes, c'est-à-dire dans l'ancienne Thrace macédonienne, l'authenticité des chants en question, adressa au ministre deux rapports dans lesquels il se prononce en faveur de leur authenticité.

Dans le premier de ses rapports M. Dozon expose l'historique de la découverte, examine les moindres circonstances qui l'ont accompagée, et arrive à conclure que, loin de voir, dans M. Vercovitch un Macpherson slave, on devrait lui savoir gré d'avoir sauvé, en les fixant par l'écriture et la presse, les chants qui composent sa volumineuse collection. Dans le second rapport, M. Dozon s'attache à faire valoir les arguments intrinsèques, tirés du contenu de ces poëmes. Il analyse donc les légendes relatives à *Orphée* ou *Orphen*, à *Alexandre le Grand*, aux *Migrations* (où il donne le sommaire d'une pièce sur l'*Invention de l'alphabet primitif*, composée de deux mille quatre cent soixante-quatre vers), aux rois bulgares et à la mythologie slave. Après y avoir ajouté des considérations sur la forme, l'âge, l'auteur présumé et la valeur poétique de ces *pesmas*, l'auteur des *Rapports* maintient sa première conclusion.

M. Chodzko a puisé dans les chants du mont Rhodope le sujet de ses études sur la mythologie slave, sujet peu cultivé et que ces chants enrichissent de quelques données tout à fait nouvelles, inattendues, par exemple d'une *divinité* Koléda et des dieux indiens *Vichnu*, *Siva*, *Agni*. Cependant, tout en croyant inadmissible la fraude sur une grande échelle, l'estimable auteur des *Études bulgares*, avec cette maturité de jugement qui le distingue, « avoue lui-même n'avoir pas encore des convictions bien arrêtées là-dessus (p. 47). » « Très-certainement, ajoute-t-il, ils n'ont été retouchés ni par la main de Schafarik, ni même par celle de Vercovitch. Dans ce cas, la fraude d'une troisième main, si fraude il y a, ne manquera pas d'être dépistée. En attendant, elle ne porte que sur quelque peu de noms mythologiques qu'on aurait voulu *indianiser* de propos délibéré (ibid). » — Il reconnaît donc les traces d'une fraude quelconque. — Les slavistes de

Prague étendent la fraude sur tout l'ensemble de la collection. Le célèbre défenseur de l'authenticité du manuscrit de Kraledvor, M. Joseph Jirecek, après avoir parcouru le premier volume, s'écria : *Les chants du Rhodope portent au front leurs stigmates d'imposture.* L'historien des Bulgares, M. Const. Jirecek, dont il a été parlé plus haut, partage la même opinion (p. 569) que M. Léger, à son tour, a faite sienne. Ce n'est pas le lieu d'exposer les motifs qui ont porté les deux slavistes tchèques de n'y voir qu'une mystification ; ajoutons seulement qu'en Russie, les *Védas slaves* n'ont guère excité d'enthousiasme, bien qu'on y fît un chaleureux accueil aux *Bylinas d'Onéga*, découvertes par Hilferding quelque temps avant sa mort. — Pour revenir aux *Études bulgares*, on y trouvera sur *Voloss* (dieu des bouviers), des pages extrêmement intéressantes (35 et suiv.). Il est à remarquer que cette divinité éminemment slave, et dont le *Poëme d'Igor* fait mention plus d'une fois, s'appelle aussi *Vologa* et *Voliga*. Le dieu Voloss avait son jour de fête, célébré tous les ans, au mois d'août. Les chants de Rhodope contiennent plusieurs hymnes consacrés en son honneur et dont M. Chodzko reproduit les passages les plus saillants. Je cite ce point de préférence à d'autres, à cause du lien qui peut exister entre le Voliga des Slaves Bulgares et le Volga Vséslavitch des chants populaires russes.

—Les *Chansons populaires bulgares*, éditées pour la première fois par M. Dozon, trouvent ici leur place naturelle. Elles complètent les poésies lyriques déja connues par les collections de MM. Miladinov, Vercovitch, Bezsonov et autres, et elles font suite aux *Poésies populaires serbes* que M. Dozon nous a données en 1859. On le voit, la littérature slave lui est connue depuis longtemps. Le nouveau recueil se compose de trois parties bien distinctes. Le texte original vient en premier lieu, il est suivi d'une version française, à laquelle sont jointes des notes, et d'un glossaire bulgare-français, contenant tout les mots du texte. L'ensemble de ces poésies appartient à ce qu'on appelle la poésie domestique ou féminine; il y a cependant aussi des morceaux relatifs à la mythologie, dont quelques-uns, recueillis chez les habitants du mont Rhodope, ont été communiqués à l'auteur par M. Vercovitch. Nous signalerons surtout la légende du mort, qui rappelle la célèbre *Lénore* de Bürger, et qu'on retrouve à Chios et en Serbie, dans la Macédoine bulgare et chez les Albanais d'Italie. On voit, par cet exemple, comment une plume savante façonne les matériaux populaires, et comment les légendes voyagent d'une nation à l'autre. La traduction française réunit les deux qualités principales, la fidélité et l'élégance; celle-ci eût été plus grande encore, si les poésies originales avaient une forme plus arrêtée et moins flottante, si elles n'étaient pas, pour parler avec l'auteur, semblables à certains mollusques brillants mais aux

contours indécis, qui flottent sur la surface de la mer et dont la molle substance, si vous la pressiez s'échapperait bientôt à travers vos doigts, en perdant ses couleurs avec la vie (préf. XLVI).

— *La Serbie et la Bulgarie en* 1876, n'apprend pas grand chose sur ce dernier pays, le seul qui nous occupe en ce moment, bien que l'auteur ait soin d'avertir que l'objet principal de ses derniers voyages dans les provinces slaves a été d'étudier l'esprit des Bulgares (p. 13). Il dit y avoir été à quatre reprises différentes, en 1849, en 1854, en 1859 et à la fin de 1875. Il faut l'avouer, ces excursions réitérées ont amené des résultats minimes, car ils se réduisent à des données statistiques sur les forces militaires de la Serbie, que nous croyons exactes, mais qu'on pourrait trouver aussi ailleurs. Le reste de l'écrit n'a rien de nouveau, et la manière dont l'auteur apprécie les choses n'inspire point de confiance. Certaines expressions familières aux écrivains soi-disant orthodoxes trahissent l'origine étrangère de l'auteur : ainsi l'Église grecque s'appelle chez lui *catholique orientale ;* il parle des *intrigues théocratiques* de Rome et prétend que les Bulgares *unis*, avant d'être admis à l'Église catholique, ont été *rebaptisés* (p. 18). Il fait du *Chérih* (loi religieuse) un *syllabus* musulman (p. 8), et, pour montrer qu'il sait, en fait de latin, quelque chose de plus que ce mot devenu célèbre, il écrit à la manière de César : *Veni, vidi et...* SCRIBI !! (p. 38.) Mais n'est-ce pas nous arrêter trop longtemps sur une brochure éphémère, comme l'esprit de spéculation ou de parti en fait éclore tant, à l'heure qu'il est ? Nous n'en aurions pas parlé du tout, si nous n'étions séduit par le nom de Bulgarie qui figure sur le titre, et qui probablement séduira d'autres que nous.

— L'ouvrage de M. Crousse, intitulé : la *Péninsule gréco-slave* est autrement sérieux. Il justifie pleinement le titre qu'il porte : en effet, il raconte le passé de chacun des États dont se compose la Turquie actuelle, la Grèce y comprise, il trace ensuite le tableau de leur état présent, autant que cela est nécessaire aux besoins du moment, et, pour que rien n'y manque, il jette un regard curieux sur l'avenir, en exposant les divers solutions de la question d'Orient qui ont été proposées, question jugée si importante par les Autrichiens, que l'Académie orientale de Vienne en a fait, au dire de l'auteur, l'objet d'un enseignement spécial. C'est un résumé de longues recherches, un répertoire destiné à être consulté par tous ceux qui voudront se former une idée exacte de la situation, afin de pouvoir suivre les événements de la Turquie en connaissance de cause. L'auteur s'était proposé d'abord de faire quelques conférences à ses collègues militaires, mais l'intérêt et l'actualité du sujet aidant, ses notes s'accumulèrent au point de former un gros volume. Une liste des auteurs placée à la fin du livre, témoigne du soin avec lequel M. Crousse a

composé son recueil, qu'il a, de plus, enrichi d'appendices, de tables ethnographiques et statistiques et d'une carte. — La Bulgarie n'y est point oubliée, bien qu'elle n'occupe que quelques pages (p. 170 et suiv.). En parlant de la fusion des Bulgares avec l'élément slave, l'auteur trouve que cette transformation rapide d'un peuple constitue, parmi les phénomènes ethnologiques du moyen âge, l'un des plus curieux (p. 172). Nous ne saurions approuver le parallèle que l'auteur établit entre l'Évangile et le Coran (p. 26) ; en revanche, nous sommes persuadé que tout le monde lira avec un vif intérêt le dernier chapitre sur la *situation actuelle*, où sont résumés les divers projets de liquidation de l'héritage turc. La *Confédération balkanique ou danubienne* y figure aussi, comme de juste, mais la préférence est donnée au projet d'un empire oriental ayant Constantinople pour capitale et les Habsbourg pour empereurs, — combinaison qu'on dit devoir concilier les intérêts de tous, et réaliser dans sa plénitude le nom que porte l'Autriche (Oestreich).— Qu'en deviendra-t-il de tous ces projets ? Que deviendra la Bulgarie avec ses cinq millions d'habitants, et la Serbie avec ses aspirations à devenir un second empire de Duchan ? C'est le secret de la Providence. L'homme s'agite, Dieu le mène.

J. Martinov, S. J.

THÉOLOGIE

Dell' imitazione di Cristo Nostro Signore e dei beni che abbiamo in Lui, del P. Francksco Arias di C. d. G., traduz. dallo spagnuolo per Tiberio Putignano. Torino, Marietti; Paris, Lethielleux, 1874-1876. 9 vol. in-12 de 463, 600, 512, 624, 479, 504, 432, 515 et 432 p. — Prix : 35 fr.

Saint François de Sales écrit, en son admirable *Introduction à la vie dévote* (partie II, chap. 17) : « Ayez tousjours auprès de vous « quelque beau livre de dévotion, comme sont ceux de saint Bona- « venture, de Gerson, de Denis le Chartreux, de Louys Blosius, de « Grenade, de Stella, d'Arias.... et semblables ; et lisez-en tous les « jours un peu avec grande dévotion, comme si vous lisiez des lettres « missives que les saincts vous eussent envoyées du ciel pour vous « monstrer le chemin, et vous donner le courage d'y aller. »

L'œuvre d'Arias, écrite en espagnol, est maintenant fort oubliée en France : en Italie, on trouvait difficilement la belle traduction de Putignano. Le célèbre éditeur de la Propagande, M. le chevalier Marietti, a donné de nouveau au public un livre qui a mérité les éloges de saint François de Sales, et dont l'auteur tient un des plus nobles rangs dans la grande école mystique qui illustra l'Espagne durant le

seizième siècle. Le P. François Arias appartenait à la Compagnie de Jésus,qui, dès les premières années de sa fondation, donna à l'Église, en Espagne, en Italie et en Allemagne,des théologiens et des écrivains célèbres, des saints de la plus éclatante vertu. Les supérieurs, qui connaissaient les rares mérites du religieux, lui ordonnèrent de *composer quelque livre spirituel qui pût profiter aux âmes.* L'humble jésuite obéit et pensa qu'*il ne pouvait faire chose meilleure que de composer un livre qui, tout entier, parlât du Christ Notre-Seigneur.* Son ouvrage est plus considérable que ceux des jésuites *Rodriguès* et *Saint-Jure*, — qui écrivirent aussi par obéissance ; — il se compose, dans la nouvelle édition, de 9 volumes in-12, fort compactes. Il est divisé en trois parties, divisées à leur tour en traités.

La première partie énumère les biens que nous avons reçus du divin Rédempteur. Pour mieux faire connaître ces infinies richesses, le pieux auteur prend chacun des titres principaux que les Ecritures donnent à Jésus-Christ, comme les noms de Rédempteur, de Prêtre, de Roi, de Lumière ; il montre comment le fils de Dieu a mérité ces titres et nous a donné avec magnificence tous les biens qu'ils promettent. Cette première partie est surtout dogmatique ; elle remplit les trois premiers volumes. Les deux autres parties traitent des vertus que nous devons imiter en Jésus-Christ : c'est donc le corps même et la substance de l'ouvrage, le but principal de l'auteur. La seconde partie, — elle comprend quatre volumes, — parle des vertus théologales, et des vertus qui y ont un rapport plus direct. Les trois derniers volumes renferment la troisième partie : ils traitent des vertus que les théologiens appellent cardinales et du péché. Une table des matières très-complète termine l'ouvrage.

J'ai été frappé, en parcourant ces pages, de la simplicité d'un plan qui se développe peu à peu, et sans monotonie pour le lecteur, dans un si long ouvrage. Les chapitres sont courts ; le titre en résume admirablement toute la substance ; et toujours, — ainsi que le nom même du livre l'indique, — les exhortations ardentes, les conseils pratiques sont appuyés sur les exemples de Jésus-Christ. Le P. François Arias montre sans effort une profonde connaissance des saintes lettres et des écrits des Pères ; il s'appuie sur les enseignements de saint Thomas,dont la *Somme théologique* restera toujours le chef-d'œuvre de la philosophie éclairée par la révélation.

L'impression est digne en tout de M. Marietti. Comme ce livre est particulièrement destiné au clergé, il nous eût paru préférable que l'on citât à la marge le texte latin des Écritures ou des Pères invoqués par l'auteur, au lieu de se contenter d'un simple renvoi. Ces passages ont, dans la langue de l'Église, une force, une autorité et un charme qu'une traduction ne peut atteindre. Nous croyons que les

prêtres français, fussent-ils même peu rompus à la langue italienne, liraient avec profit et plaisir l'œuvre d'Arias ; ils se familiariseraient ainsi avec un langage qu'un jour la plupart entendront à Rome, et ils connaîtraient un des bons écrits que nous ait légués le seizième siècle.

E. P.

JURISPRUDENCE

Traité de l'action publique et de l'action civile en matière criminelle, par M. Mangin, ancien conseiller à la Cour de cassation. 3e édition, revue et mise au courant par M. Alexandre Sorel. Paris, Larose. — 2 vol. in-8 de LX-390 et 387 p. — Prix : 15 fr.

L'ouvrage de M. Mangin, dont la première édition remonte à 1837, obtint dès son apparition un rang des plus distingués parmi les livres de droit criminel. Une seconde édition en fut donnée dès 1844. La troisième, qui vient de paraître, a été mise au courant de la législation, de la doctrine et de la jurisprudence par M. Sorel, juge au tribunal de Compiègne. On est heureux d'y retrouver, à côté de changements devenus nécessaires, la précision et la clarté de style qui caractérisaient le beau talent de M. Mangin. Le livre, dans sa forme actuelle, deviendra le manuel du vieux jurisconsulte et du jeune avocat. Nature et étendue de l'action publique et de l'action civile, personnes à qui elles appartiennent, causes qui en suspendent l'exercice ou qui les éteignent : telles sont les grandes divisions de l'ouvrage. On voit combien l'auteur, sans en forcer le cadre, a pu y faire rentrer de questions. Deux tables, l'une analytique, l'autre alphabétique, facilitent les recherches ; elles embrassent l'ensemble de notre droit pénal.

Un point fort délicat, examiné au numéro 121, c'est de savoir s'il serait utile que les officiers du ministère public fussent inamovibles. On dit qu'ils deviendraient plus indépendants : il est permis d'en douter. Placés qu'ils sont sous les ordres du Gouvernement, leur inamovibilité rendrait illusoire la responsabilité ministérielle, et peut-être irait-elle contre le but de ceux qui la demandent le plus. Aussi M. Mangin et M. Sorel se prononcent pour la négative. M. Sorel voudrait cependant que « le magistrat amovible trouvât une garantie contre les brusqueries de la politique, » et il cite avec éloge mais sans l'adopter positivement, un projet de réforme proposé par M. Bérenger à la dernière Assemblée. L'éminent jurisconsulte, alors député de la Drôme, aujourd'hui sénateur, demandait que les membres du parquet ne pussent être déplacés sans l'agrément de la cour dans le ressort de laquelle ils exercent leurs fonctions. Tel serait également notre avis.

On voit, par ce détail, comment M. Sorel a compris sa tâche d'éditeur. Parmi les notes remarquables dont il a complété le travail de M. Mangin, il faut encore en signaler une sur le décret révolutionnaire du 19 septembre 1870, portant abrogation de l'article 75 de la constitution de l'an VIII : jamais mesure plus inepte ne fut prise par des hommes plus infatués d'eux-mêmes. Aussi avons-nous retrouvé avec plaisir les explications de M. Mangin sur l'article abrogé. Nous n'en regrettons que plus la suppression de certains autres passages : celle du numéro 101, consacré aux questions que soulevait l'ancien article 144 du Code d'instruction criminelle, et surtout celle du numéro 104, où était examiné le caractère des fonctions du procureur général près la cour de Pairs. Ces passages n'ont plus de portée pratique, mais ils conservent une valeur historique qui n'échappe à personne. Il fallait aussi, à côté de la circulaire du 5 octobre 1841 sur l'extradition, en citer deux autres qui règlent aujourd'hui la matière : celle du 30 juillet 1872 et celle du 12 octobre 1875.

J.-A. DE BERNON.

Raccolta di opuscoli diversi in materia giuridica, *del dottor-teologo* ANTONIO SILVA *canonico-vice domo nella Cattedrale di Piacenza.* Plaisance, Marchesotti et C., 1875, in-8 de 222 p.

Ce volume est un recueil de neuf opuscules écrits, de 1867 à 1870, sur différentes matières de droit. Il y en a sept relatifs à la condition des biens ecclésiastiques en Italie ; on y trouvera de curieux détails sur la législation actuellement en vigueur : nous nous bornons à les signaler. Il y en a deux autres, le premier et le septième, qui contiennent une nouvelle interprétation de l'article 768 et l'article 67 du code civil italien. Ces deux pièces sont intéressantes pour l'étude du droit étranger : les jurisconsultes nous sauront gré d'en faire connaître la substance.

L'article 768 a trait à la capacité des enfants naturels pour recevoir par testament. En voici la traduction : « Les enfants naturels non légitimés, s'il y a des descendants ou des ascendants légitimes du testateur, sont incapables de recevoir par testament au-delà de ce que la loi leur attribue *ab intestat.* » Dans l'hypothèse d'un concours entre enfants légitimes et naturels, l'article 768 a un sens : la réserve des premiers est de moitié, la part *ab intestat* des seconds est du quart (art. 744) ; sur l'autre quart, ceux-ci ne pourront rien recevoir par testament. Mais, en cas de concours entre un ascendant légitime et un enfant naturel, l'article 768 n'a plus de sens : la réserve de l'ascendant est du tiers, l'enfant naturel venant *ab intestat* recueille tout le reste (art. 745). On ne conçoit pas ici que le droit du testateur puisse être limité par la formule de l'article 768. On s'en ex-

plique toutefois la rédaction par une négligence : l'article ne devait porter que sur la première hypothèse, un mot de trop l'a mal à propos étendu à la seconde. Mais le chanoine Silva n'admet pas cette explication, et, pour justifier le législateur, il attribue, dans les deux hypothèses, une tout autre portée à l'article 768. Se fondant sur un système qu'on tire en droit français des articles 757 et 913 combinés, il calcule ce que l'enfant naturel peut recevoir par testament, non sur la totalité de la succession, mais sur la quotité disponible, et, par là, il arrive à lui donner le huitième, soit les quatre neuvièmes de la succession. Ainsi l'enfant naturel, par testament, recueillerait moins qu'*ab intestat* : il paraît difficile de plier à ce résultat le texte si formel de l'article 768.

L'article 67 est une preuve plus frappante encore de la précipitation avec laquelle a été rédigé le code civil italien. « Contre le refus de consentement des ascendants, du conseil de famille ou du tuteur, y est-il dit, le fils majeur peut adresser une réclamation à la cour d'appel. — Dans l'intérêt de la fille et du fils mineurs, cette réclamation pourra être faite par les parents, les alliés ou le ministère public. » Mais, aux termes des articles précédents, le fils majeur, depuis sa majorité jusqu'à vingt-cinq ans, n'a besoin, pour son mariage, que d'un seul consentement, celui de ses père et mère *(genitori)* : de sorte que la première partie de l'article 67 demeure sans application. C'est ce qu'ont déclaré la plupart des publicistes italiens. Le chanoine Silva, tout en reconnaissant l'obscurité de la rédaction, veut, à toute force, y trouver un sens. Le fils majeur, dit-il, n'a besoin pour lui-même que du consentement de ses père et mère ; mais, pour sa future mineure, le consentement de l'une des personnes désignées dans la première partie de l'article est nécessaire. Ce consentement, il a un intérêt évident à l'obtenir, soit à l'amiable, soit par voie judiciaire, et la loi reconnaît ici le droit d'agir au nom de la jeune fille. L'interprétation est, à coup sûr, hardie et originale ; il convient d'ajouter qu'en Italie, où, croyons-nous, le mariage civil ne précède pas nécessairement le mariage religieux, elle aurait d'heureuses conséquences. Chacun sait, en effet, que pour le mariage religieux, lors même qu'il s'agit d'enfants mineurs, le consentement des parents n'est jamais exigé. Aux personnes qui ont déjà contracté le lien religieux, la loi faciliterait les conditions du mariage civil, en leur permettant de vaincre un refus désormais sans raison. Dans ce cas, comme dans bien d'autres, la règle serait excellente, mais il faut avouer que, si elle est véritable, le législateur a pris soin de la dissimuler autant que possible : on dirait qu'il n'a pas osé l'exprimer.

J.-A. de Bernon.

SCIENCES ET ARTS

Le Pouvoir exécutif aux États-Unis : *Étude de droit constitutionnel,* par M. Adolphe DE CHAMBRUN. — Paris, E. Thorin, 1876, gr. in-8 de v-361 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'ouvrage de M. de Chambrun justifie pleinement son sous-titre d'étude de droit constitutionnel. C'est un travail consciencieux sur une partie importante de la constitution des États-Unis, fait d'après le texte écrit de cette constitution, et d'après la pratique qui en a été suivie pendant près de quatre-vingt-dix ans.

L'auteur a consulté les écrivains politiques les plus autorisés de l'Amérique, et il a personnellement interrogé des hommes d'une haute notoriété, comme Sumner, M. Caleb Carhing, le sénateur Schurz; aussi son travail est-il de la plus grande exactitude. Il a, en outre, le mérite d'être écrit avec une grande clarté et une modération de ton parfaite.

Parmi les chapitres les plus intéressants au point de vue constitutionnel, nous signalerons particulièrement celui où il traite des *rapports du Président avec le pouvoir judiciaire de l'Union* et celui où il démontre comment la *responsabilité parlementaire des ministres* est justement repoussée à la fois par la constitution et par le sentiment de tous les Américains éclairés.

M. de Chambrun admire justement la constitution fédérale sortie, en 1787, des délibérations de la Convention de Philadelphie. Il fait parfaitement ressortir que cette constitution doit sa valeur aux conditions dans lesquelles elle a été élaborée. La République aux États-Unis a été, dit-il justement, le résultat des traditions historiques, comme la monarchie dans le vieux monde : son gouvernement, selon l'expression énergique d'un publiciste américain, est *un gouvernement de lois et non d'hommes;* enfin elle a trouvé une garantie de durée dans le fait que le pays est constitué en fédération. Le mouvement qui affaiblirait l'autonomie des États, dit M. de Chambrun, renverserait complétement les conditions d'existence du gouvernement fédéral et particulièrement du pouvoir exécutif. Quant à la triste classe des *politiciens* et à l'organisation des partis politiques, il les considère comme la résultante forcée des institutions démocratiques.

Ces vues doivent être d'autant plus remarquées que l'auteur ne paraît nullement hostile, *a priori*, à la forme républicaine de gouvernement, et, sans qu'il le dise, elles démontrent combien l'exemple des États-Unis est peu applicable à la situation de la France.

L. D'A.

Le Gnosticisme et la Franc-Maçonnerie. Ouvrage posthume de M. Édouard Haus, procureur du roi à Gand. Bruxelles, H. Goemare, 1876, in-8, de 430 p. — Prix : 6 fr.

Cet ouvrage de M. Édouard Haus est le complément d'un autre ouvrage du même auteur, intitulé: *La libre-pensée et le christianisme au dix-neuvième siècle.*—Dans le *Gnosticisme et la Franc-Maçonnerie*, M. Édouard Haus s'efforce de démontrer qu'il y a deux sortes de franc-maçonnerie: la franc-maçonnerie intérieure ou dirigeante et la franc-maçonnerie extérieure ou dirigée. Entre les mystères de ces deux franc-maçonneries, il y a la même différence qu'il y avait autrefois entre les mystères de l'intérieur des temples ou les grands mystères, auxquels ne participaient que les initiés, et les mystères de l'extérieur des temples ou les petits mystères livrés à la curiosité des profanes. Chez les francs-maçons actuels, les apparences de liberté, de philanthropie, de générosité, de tolérance sont reléguées dans la franc-maçonnerie extérieure. Ces apparences ont pour but de recruter des adhérents parmi les partisans de la liberté politique, d'agir sur les profanes et de donner le change sur le vrai but de la franc-maçonnerie intérieure, qui est de dominer exclusivement la société sur les ruines des institutions civiles, militaires et religieuses. Au fond, la franc-maçonnerie intérieure, d'après M. Édouard Haus, ne serait autre chose que le paganisme ressuscité, avec son cortége de matérialisme, de ténèbres, d'impureté, de machiavélisme et de violence. C'était la thèse de l'abbé Barruel. M. Édouard Haus, avec un sens critique beaucoup plus sûr que celui de l'auteur des *Mémoires pour servir à l'Histoire du jacobinisme*, nous démontre que cette thèse est la vraie. Pour M. Haus, le fameux temple maçonnique n'est autre chose que le temple de la Nature ; le Dieu qu'on y adore est la Nature elle-même, le Dieu-Tout, le Dieu-Pan, le Dieu des gnostiques. Les fléaux à exterminer sont — sous les voiles allégoriques de la superstition, de la tyrannie et des préjugés — la religion catholique, la morale chrétienne, la monarchie, la papauté, l'autorité gouvernementale, la famille, la nationalité. Le « maître à venger, » c'est le vrai maçon, le philosophe, le sage qui est en possession de tous les principes de la maçonnerie intérieure. Évidemment, les naïfs et les dupes, ceux qui ne connaissent que les pratiques généralement grotesques de la maçonnerie extérieure, vont crier à la calomnie. Mais M. Édouard Haus a bien soin de déclarer que ce n'est point cette maçonnerie-là,— dangereuse, toutefois, en tant qu'elle est le vestibule de l'autre, — qu'il a ici en vue. M. Haus s'occupe de cette maçonnerie occulte et toute-puissante qui, de Simon le Magicien, de Manès, des gnostiques et des templiers, s'est perpétuée jusqu'à nos jours, en se fortifiant de l'illuminisme de Weishaupt et du carbonarisme italien, et dont le programme se résume dans ce cri odieux de

Voltaire : *Écrasons l'infâme*, et substituons au culte du Christ le culte de la matière, le culte d'Isis, le culte de la nature, la *Madre natura*, comme dit M. Disraeli dans son roman de *Lothair*, où précisément se trouve — mais sans blâme, ni réprobation, — dévoilé le dernier mot de la maçonnerie gnostique.

L'ouvrage de M. Édouard Haus est un des plus philosophiques qui aient été écrits sur la question. On trouvera, dans Barruel, dans Eckert, dans l'abbé Gyr et dans Neut, plus de détails anecdotiques ; mais, dans aucun de ces auteurs, on ne trouvera cet esprit logique et synthétique qui, de chaque fait et de chaque doctrine, tire, hardiment et sans crainte, toutes les conséquences qui s'en dégagent. Il est fâcheux que l'ouvrage laisse à désirer au point de vue de la correction typographique. Ainsi, le franc-maçon *Pugon*, pour le franc-maçon *Ragon ; Michaux*, pour Michaud ; *Julius Firmicius* pour *Julius Firmicus*, etc., etc.

Ce que dit M. Haus de la kabbale dans ses rapports avec le gnosticisme est généralement juste. Nous eussions voulu pourtant qu'il eût établi une différence entre la kabbale talmudique, naturaliste, panthéistique, et une sorte de kabbale chrétienne qui fut cultivée, en toute liberté, au moyen âge, et dont Raymond Lulle fut un des plus brillants adeptes.

FIRMIN BOISSIN.

Le Service d'état-major, par le colonel BRONSART VON SCHELLENDORFF, chef d'état-major du corps de la garde, — traduit de l'allemand par le capitaine WAGNER. Tome premier. Paris, Dumaine, 1876, in-12 de 378 p. — Prix : 4 fr. (Publication de la Réunion des officiers.)

« Méfions-nous de l'état-major prussien ! » écrivait, dès 1866, l'attaché militaire à l'ambassade de France en Prusse, frappé de ce qu'il remarquait, chez ce corps d'officiers, de science, de travail et d'intelligence des choses de la guerre. Le colonel Stoffel avait raison : l'état-major prussien nous a vaincus. Et cela non point par des inspirations de génie, ni par des combinaisons savantes et profondes, mais par la pratique des devoirs de son service, l'application constante des règles, et surtout par la supériorité de l'organisation. Ce sont ces règles, ces devoirs et cette organisation que retrace l'ouvrage du colonel Bronsart. L'auteur a voulu, dit-il, « donner, aux jeunes officiers d'état-major qui entrent dans la carrière, une sorte de manuel qui puisse les guider dans leur service, et contribuer, en même temps, à la diffusion générale des principes fondamentaux qui régissent ce service dans notre armée. » (C'est-à-dire dans l'armée prussienne.) Le premier chapitre traite *du service d'état-major* envisagé à un point de vue général ; le second, *de l'organisation de l'état-major* dans les armées européennes. Une grande part de ce second chapitre est consacrée, on le comprend aisément, à une étude assez détaillée de l'état-major prussien et tout d'abord à l'exposé de ses origines et de ses

accroissements successifs dans le sein de l'armée et de la monarchie prussiennes, aperçus historiques qui offrent le plus grand intérêt. Puis, comme un officier d'état-major doit, « pour pouvoir remplir convenablement sa mission, connaître exactement et dans tous ses détails l'organisation, en temps de guerre et en temps de paix, de l'armée dont il fait partie, » le colonel Bronsart von Schellendorff traite ce sujet dans deux chapitres intitulés : *Formation sur pied de paix, commandement et mode d'administration de l'armée prussienne et de l'armée allemande* et *Recrutement de l'armée en temps de paix.* Signalons, dans celui-ci, un curieux tableau comparatif des budgets militaires des grandes puissances européennes. Enfin l'auteur aborde l'examen détaillé du service d'état-major en temps de paix et traite successivement, dans les trois derniers chapitres, du *Service de bureau en temps de paix,* des *Grandes manœuvres* et des *Reconnaissances.* Ce dernier chapitre renferme, relativement aux reconnaissances à l'étranger, des prescriptions que nos ennemis ont souvent appliquées et qu'ils appliquent encore chez nous, grâce à notre insouciance ou à notre tolérance. Le *service de bureau en temps de paix* est l'exposé de toutes les mesures et dispositions de détail qui règlent, dans un état-major de division ou de corps d'armée, la réception, le classement et le départ des dépêches de service, l'étude aux différents degrés et l'expédition des affaires. Le chapitre des *grandes manœuvres* est un excellent commentaire de l'ordonnance *prussienne du* 17 *juin* 1870 *sur le service en campagne et les grandes manœuvres*, que nous a fait connaître le deuxième bureau de l'état-major général de notre ministère de la guerre.

Un dernier mot : le colonel Bronsart recommande son livre « à l'examen bienveillant de tous ses camarades de l'armée allemande; » nous, nous le recommanderons à la lecture attentive de tous nos camarades de l'armée française. Dans le volume suivant, où l'auteur traitera du service d'état-major en temps de guerre, nous trouverons encore, vraisemblablement, plus d'un sujet d'étude.

J. Gouethal.

Le Musée Fol. *Etudes d'art et d'archéologie sur l'antiquité et la renaissance.* Seconde année. *Choix d'intailles et de camées antiques, gemmes et pâtes décrits* par W Fol. Genève, Georg, 1875, gr. in-4, comprenant 168 pages de texte et 31 pl. gravées en cuivre. Publié aux frais de la ville de Genève.

Catalogue du Musée Fol. *Antiquités.* Deuxième partie : *Glyptique et verreries*, par W. Fol. Genève, Georg, 1875, in-8 de 556 pages de texte avec 15 pl. lithochromiques.

M. W. Fol poursuit avec un succès croissant la publication du grand et beau travail destiné à servir d'illustration et de complément néces-

saire au vaste musée artistique et archéologique dont il a doté la ville de Genève, musée dont nous avons parlé dans un premier article (voir t. XIII, p. 137). Les deux nouveaux ouvrages que nous avons aujourd'hui sous les yeux sont d'une exécution remarquable. Ainsi que l'auteur le répète dans une de ses préfaces, son but principal, en vouant tant de temps et de peine à ce travail, outre le désir de rendre abordables à tous les enseignements qu'ils peuvent retirer de tant d'objets exposés, est toujours celui d'épurer le goût des élèves dans les écoles de dessin et de fournir de nombreux motifs aux artistes et aux industriels de Genève qui, jusqu'à présent, ont été obligés de consulter, à propos de leur art ou de leur industrie, des ouvrages dont les originaux étaient hors de leur portée. Il nous semble que M. Fol a complétement réussi dans le plan qu'il s'est tracé et qu'il poursuit avec une ardeur si soutenue. Cette fois l'auteur s'est occupé de *glyptique*, de l'étude des pierres gravées, des camées, des pâtes, des verres antiques dont son musée contient une immense série, fruit de bien des années de recherches et d'études et objet, pour lui, d'une prédilection particulière. Des deux ouvrages désignés en tête de cet article, le premier, par ses planches est plus spécialement destiné aux artistes, qui y retrouveront les types les plus beaux et les plus intéressants de la glyptique antique; le second est plutôt consacré à l'étude des objets exposés; mais chacun contient des notions fort étendues sur tout ce qui concerne l'histoire des pierres gravées et des verres antiques. Ce sont de véritables manuels de la glyptique, tant au point de vue historique et de l'étude des types qu'au point de vue purement technique, manuels que consulteront avec fruit, non-seulement les simples amateurs, mais bien aussi les personnes depuis longtemps versées dans l'étude de la gravure antique. Réunissant le résumé des travaux spéciaux parus jusqu'à ce jour à celui de ses observations personnelles, et entremêlant le tout de remarques originales suggérées par une longue et consciencieuse pratique, l'auteur n'a rien négligé, pas même la partie plus particulièrement scientifique, c'est-à-dire l'étude physique et chimique des innombrables variétés de pierres employées par la glyptique ancienne.

Le second volume des *Études d'art et d'archéologie* n'est pas achevé; la première partie, consacrée aux intailles et camées antiques a seule paru avec trente et une planches d'une très-belle exécution. Le volume complet en aura cent. Le texte publié comprend près de deux cents pages ; il contient une étude détaillée sur les pierres antiques et l'explication raisonnée des quatre cents intailles figurées sur les planches. Ces intailles, considérablement agrandies, sont groupées par types et choisies parmi les plus beaux spécimens de la gravure antique. Une introduction historique donne des notions succinctes sur les dactylothèques, le commerce et l'usage des pierres gravées dans l'antiquité.

Puis vient une étude approfondie des minéraux connus des anciens ; l'auteur les a divisés en quatre catégories : pierres dures, pierres demi-précieuses, pierres précieuses, autres substances employées en glyptique. Chaque variété minéralogique est passée en revue au point de vue de sa constitution propre, puis de l'usage spécial qui en a été fait dans la glyptique ancienne.

Un chapitre original est consacré à l'étude des caractères distinctifs de la glyptique chez les anciens. S'aidant des travaux des hommes compétents, mais surtout de sa propre expérience, l'auteur a cherché à poser le plus possible les règles qui permettent de retrouver l'époque et l'origine d'une pierre gravée ; et, ainsi qu'il le dit, ces indications si difficiles à donner quant à la gravure des pierres, prennent, un caractère de presque certitude, lorsqu'il s'agit des pâtes antiques. Le catalogue des noms des graveurs grecs, certains, douteux ou faux, inscrits sur les intailles, termine cette première partie. La seconde est consacrée à la description des planches et la plupart des numéros sont accompagnés de notes intéressantes. Pour cette description des types gravés, l'auteur a suivi autant que possible la division en douze classes qui sert de base à son catalogue de glyptique (v. plus bas). Les intailles figurées sur cette première série de planches rentrent toutes dans les trois premières de ces classes, auxquelles nous donnons les noms qui leur ont été assignés par l'auteur, à savoir : *les cylindres de l'Asie, le Panthéon égyptien, la mythologie grecque et romaine.* Quant aux planches mêmes, nous avons dit combien leur exécution est remarquable. Il y a plaisir à passer en revue tous ses ravissants modèles que nous a laissés l'antiquité et qui sont ici si parfaitement rendus. Les artistes de spécialités différentes y trouveront un rare choix de modèles, ainsi qu'ils suivront en même temps un véritable cours de mythologie, d'histoire héroïque et classique. Rappelons en terminant que toutes les pièces gravées font partie du musée Fol. Il y a là une réunion de types antiques bien rarement égalée. Chaque sujet est accompagné des mesures exactes de la gemme ou de la pâte dont il est la copie. L'auteur promet, pour le volume suivant, une bibliographie générale de la glyptique.

— Le second volume, paru en 1875, constitue la deuxième partie du catalogue général descriptif du musée Fol, et concerne spécialement la glyptique et la verrerie représentées près 2,900 numéros minutieusement décrits. Une introduction générale ici consacrée aux notions les plus importantes sur la glyptique, sur l'emploi des intailles dans l'antiquité, la nature des matières qui entraient dans leur composition, les imitations anciennes, le travail et les procédés des artistes en glyptique, travail et procédés qui devaient, à peu de chose près, être analogues à ceux qui se pratiquent aujourd'hui.

Pour ce qui est de la classification des types, l'auteur a suivi un plan logique basé, suivant ses propres expressions, sur les transformations historiques des religions de l'ancien monde et les groupes mythologiques qui en découlent naturellement. Il a, en conséquence divisé son étude en douze grandes divisions dont voici les titres : Cylindres de l'Asie — Panthéon égyptien — Mythologie grecque et romaine — Servants des cultes — Sacrifices et autels — Talismans gnostiques, chrétiens — Cycle homérique — Histoire et iconographie grecques — Histoire et iconographie romaines — Artistes, poètes philosophes — Jeux du cirque et de l'amphithéâtre — Emblèmes symboles, ornements, armes — Animaux, inscriptions. — Chacune de ces divisions est précédée d'une introduction partielle motivant les groupes principaux et leurs subdivisions, les expliquant au point de vue mythologique, historique et esthétique. L'auteur, dans sa préface définit lui-même l'esprit qui règne dans ses descriptions, en disant qu'il insistera plus spécialement sur le côté historique comme présentant pour la généralité des visiteurs, matière à un enseignement d'un intérêt plus immédiat que les côtés plus purement scientifiques ou techniques et même esthétiques. Toutefois M. Fol est loin de dénier la valeur à la partie scientifique ; pour en tenir un compte suffisant l'auteur a même dressé une table spéciale qui permet d'étudier, dans son musée, la glyptique au point de vue exclusif du développement artistique, chaque numéro s'y trouvant accompagné de l'indication du style du sujet. Une autre table groupe les objets exposés suivant la *nature* de la matière première dans laquelle ils ont été exécutés. En parcourant ce vaste catalogue, le lecteur passe en revue l'antiquité tout entière ; le seul cycle homérique y est représenté par plus de cent vingt sujets ; la classe de la mythologie grecque et romaine en contient plus de neuf cents. Une introduction spéciale est consacrée à chaque divinité. De la collection en elle-même, nous ne dirons rien, n'ayant pu en juger *de visu*, depuis qu'elle est à Genève ; mais, lorsque nous l'avons vue à Rome, il y a quelques années, elle pouvait à bon droit passer déjà pour une des plus belles réunions d'intailles et de pâtes antiques. Ces pâtes occupent, dans la collection une place importante et l'auteur a mis tous ses soins à en rechercher le plus grand nombre. Comme il le dit fort bien, ces petits monuments, dédaignés jusqu'à ce jour dans la plupart des cabinets, jouent cependant, par rapport à la glyptique, le même rôle que les terres cuites par rapport à la sculpture.

La portion la plus orignale sans contredit de cette œuvre considérable est celle qui termine ce second volume du catalogue. Elle a trait à la verrerie antique, dont plus de douze cents échantillons figurent dans le musée de Genève. Loin de négliger les simples fragments comme on l'a presque toujours fait dans les collections publiques qui se bor-

nent à récolter les spécimens entiers, l'auteur les a fait figurer en séries nombreuses dans son musée ; il les a étudiés avec soin, au point de vue du contraste et de l'harmonie des couleurs, et cette étude nouvelle dans son ensemble l'a amené, comme il le dit dans sa préface, à donner un aperçu de la loi de ces contrastes et de ces harmonies, ainsi que des exemples nombreux de l'application de ces mêmes lois par les artistes verriers de l'antiquité. M. Fol a fait reproduire par la lithochromie une grande quantité de ces fragments, et les quatorze planches qui accompagnent ce savant résumé de l'art de la verrerie ancienne sont un vrai chef-d'œuvre d'exécution. — L'auteur termine ce volume par un chapitre curieux sur la parure dans l'antiquité et par l'étude des objets en ivoire et en os qui font partie de son inépuisable musée.

G. Schlumberger.

Iconographie chrétienne, *ou Étude des sculptures, peintures, etc., qu'on rencontre sur les monuments religieux du moyen âge,* par Mgr Crosnier. Tours, Mame, 1876, in-8 de 420 p. avec grav. intercalées. — Prix : 2 fr. 50

Ce livre est une nouvelle édition revue et augmentée d'un travail auquel Mgr Crosnier a consacré de longues recherches, depuis plus de trente ans. La compétence de l'auteur est de notoriété publique, et son ouvrage est destiné à aider les archéologues et à fournir aux architectes et aux artistes des notions sûres, qui leur éviteront des anachronismes et des erreurs regrettables. Il est curieux de lire les résultats ridicules (p. 388 et *seq.*), signalés par Mgr Crosnier, qui sont dus à l'ignorance de l'iconographie chrétienne.

L'ouvrage comprend quarante-trois chapitres relatifs aux personnages de la Trinité, à la sainte Vierge, aux anges et aux démons, et tout ce que la peinture et la sculpture, dans les églises, retraçaient aux yeux des fidèles. Il semble que, toutes les fois que l'on veut étudier nos anciennes églises et comprendre les innombrables scènes en figures qui y sont représentées, il faut avoir à la main le livre de Mgr Crosnier; on est à peu près certain d'y trouver l'explication d'images qui, à première vue, paraissent mystérieuses.

S'il nous est permis de soumettre une observation au savant archéologue, nous lui ferons part de nos doutes sur un point. Il s'agit ici d'un détail qui n'est pas très-important; néanmoins, il n'est peut-être pas inutile d'en faire mention ici.

Mgr Crosnier, comme tous les archéologues, donne le *bœuf* comme animal symbolique de saint Luc. Est-ce bien le bœuf qu'il faut admettre? Il me semble que, d'après les textes de saint Irénée, de saint Augustin, de saint Jérôme, l'animal attribué à saint Luc est nommé *vitulus*. Ce n'est donc ni le bœuf, ni le taureau dont il faut parler, mais du *veau*, qui était véritablement la victime ordinaire du sacrifice.

Il n'y a pas que les architectes, les artistes et les archéologues qui aient besoin de lire et de relire l'*Iconographie chrétienne*. Ce livre est indispensable dans les séminaires; ceux qui doivent être un jour curés y apprendront à ne pas introduire dans leurs églises des sculptures et des peintures que la science ecclésiastique et l'art chrétien condamnent. Nous ne saurions trop insister sur les sérieuses notions d'archéologie que les séminaristes devraient recevoir pendant le cours de leurs études théologiques. Si notre vœu était généralement accueilli, on ne verrait plus de ces restaurations de mauvais goût substituées trop souvent à des débris d'architecture respectables et précieux; on ne verrait plus des meubles et des ornements de grand prix, mais considérés comme démodés, faute de goût et de connaissances, échangés avec perte contre des objets de pacotille. A. DE B.

BELLES-LETTRES

Hebraische Elementargrammatik *(Grammaire hébraïque élémentaire.) Eine zur Einführg in das Studium der grammatischen Werke Ewalds und Böttchers bestimmte Vorschule. Mit ollständigen Verbal- und Nominaltabellen systematisch geordneten Uebersetzungs-und Punktirübungen, so wie einem Wörterbuch*, von Dr Fr. Imm. Grundt, Oberlehrer am Gymnasium zum heil. Kreuz in Dresden-Leipizg, F. Hirt., 1875, in-8 de XII-256 p. — Prix : 5 fr.

Nous ne possédons, ni en français ni en latin, de grammaire hébraïque composée d'après la méthode moderne, c'est-à-dire apprenant en même temps à faire des thèmes et des versions. Ce n'est cependant que par ce double exercice que l'on peut graver dans la mémoire les règles d'une langue et se familiariser réellement avec elle. L'Allemagne a déjà plusieurs grammaires de ce genre. Celle de M. Grundt est, sans contredit, une des meilleures. Après des notions scientifiques et philologiques sur la langue hébraïque, l'auteur entre en matière et aussitôt commencent les exercices, très-ingénieusement arrangés et très-habilement choisis. L'ouvrage renferme soixante-dix-sept exercices gradués et variés, qui obligent constamment à appliquer toutes les règles de grammaire qui ont été déjà vues, alternant entre les thèmes et les versions, commençant naturellement par la lecture des lettres de l'alphabet et finissant par la lecture de textes non ponctués. Un dictionnaire hébreux-allemand, contenant tous les mots employés dans les versions, et un dictionnaire allemand-hébreux, où se trouvent tous les mots des thèmes, sont placés à la fin de la grammaire. Les règles elles-mêmes sont exposées brièvement, mais d'une manière claire et précise. Tous les paradigmes importants des verbes sont donnés *in extenso*. Si nous avions un reproche à lui faire, ce serait d'être trop scientifique dans quelques détails qui seraient beaucoup mieux placés

dans une grammaire complète que dans une grammaire élémentaire. Ainsi, ses tableaux des noms peuvent être rebutants pour des commençants. Il est vrai que rien n'empêche de les omettre. Donnons, en terminant, un juste éloge à l'impression de ce livre. Les caractères hébreux sont d'une netteté et d'une beauté rares : ce n'est pas un mince mérite pour un ouvrage destiné à initier des jeunes gens à l'étude d'une langue orientale. L. G.

Études philologiques d'onomatologie normande. — *Noms de famille normands étudiés dans leurs rapports avec la vieille langue et spécialement avec le dialecte normand ancien et moderne,* par Henri Moisy. Paris, Vieweg, 1875, in-8 de xiv-449 p. 6e fascicule de la *Collection philologique.* — Prix : 12 fr.

Ce titre, un peu long, a le mérite de faire connaître le plan du travail et l'esprit qui y a présidé. Il faut louer l'auteur d'en avoir conçu l'idée et de l'avoir mise à exécution. Il serait à désirer que son exemple fût suivi par d'autres érudits de la province C'est dans les études onomastiques qu'on peut espérer de retrouver le plus de vestiges de l'ancien français, car c'est dans les noms propres (et aussi dans les lieux-dits) que se sont conservés un grand nombre de termes que la langue courante a successivement éliminés et rejetés hors de la circulation. Ces formes de l'ancien langage, appliquées à des dénominations individuelles et locales, se sont ainsi cristallisées comme autant de points de repère et de témoins du temps passé. Mais l'intérêt qui s'attache à ces études est aussi ce qui en fait la difficulté. La composition d'un répertoire onomastique exige, chez son auteur, la connaissance approfondie, non-seulement du langage populaire local, mais encore de l'ancien français, à ses différentes périodes et dans ses modifications successives. M. Moisy possède, assurément, le patois normand actuel; je n'oserais en dire autant pour le dialect du moyen âge et, d'une façon générale, pour l'histoire et la formation du vieux français. On rencontre, dans son livre, de bonnes vues, des aperçus exacts et clairs, historiquement assurés, mais qui, malheureusement, ne se relient pas ensemble, ne forment pas un tout continu, un système applicable à toutes les formes qui rentrent dans une même catégorie. Je prends un exemple : le participe passé, masculin, de la première conjugaison, conservait à l'origine le *t* de la désinence latine *àtum* = fr. *ét* (auj. *é*). Cette consonne s'est maintenue jusqu'à nous, dans des noms propres cités par M. Moisy, entre autres *Donet, Freulet, Hourdet;* il est bien évident que d'autres mots, tels que *Detourbet, Besongnet,* ne sont autres que les participes des verbes « destourber » et « besongner; » cependant l'auteur met sur la même ligne *detourber* et *détourbe,* dont il fait deux substantifs au sens de « dérangement, incommodité, » tandis que (chose plus grave !) il fait dériver le par-

ticipe *besongnet* du diminutif *besongnette*, par apocope. Ce procédé n'est pas admissible.

Une autre cause d'erreurs fréquentes est la confusion entre le bas latin proprement dit et le latin qui n'est que du roman latinisé, et d'autres termes qui n'a du latin que la désinence. Entre ces deux catégories de formes latines, se place la forme romane qui procède de la première et qui engendre la seconde. Par exemple : le français *hommage*, *voyage*, *aunoy*, dérive du bas-latin, *hominàticum*, *viàticum*, *alnetum*, et se retrouve postérieurement transcrit en latin sous la forme barbare *hom magium*, *voyagium*, *aunoium*. Il est donc interdit de rapporter *Catel-Chatel* (p. 68-9), au bas-latin *catallum (?)* — sans doute pour *catellum ;* — *chatel*, *chetel*, *cheptel* représentent le latin *capitale*. Si *catellum* eût pu exister autrement qu'à titre de transcription servile du français *catel*, il n'eût certainement donné que *cheel cael*, suivant les dialectes.

Un troisième écueil à éviter, dans les études de ce genre, est la recherche à tout prix de l'étymologie. Rien de plus naturel que de vouloir fixer le sens original d'un mot en le rattachant à une forme typique primordiale ; rien de plus séduisant, mais aussi rien de plus périlleux. Voici une liste des principales erreurs, qui devraient absolument disparaître dans une seconde édition : *amiard* ne peut pas être rapporté à *amierres ;* il n'y a aucune concordance de son entre les désinences de *amierres* et *amiard* non plus qu'entre *cowairt-couarts*, et *foerre-foarre ;* — *Aumont* n'est pas un « individu assisté par l'aumosne. » — *Béchet* (p. 15), *Béquet* (p. 18) ne sont qu'un seul et même mot et ne devraient pas former deux articles séparés dans une œuvre d'étude historique ; — *Bertaut-tauld-thaux* n'est pas le même que *Bertaudé*, la désinence *aud-aut* (dont *aux* est la forme sujet) est ici la même que dans les noms propres *Arnaud*, *Regnault*... La détermination des éléments qui entrent dans les noms d'origine germanique est l'un des points les plus faibles de l'ouvrage : *Euvrard* est donné avec le sens de « ouvrer, qui *œuvre*, » tandis que ce n'est qu'une prononciation variée de *Evrard*, *Ebrard*, *Hébrard ;* sous *Garnier*, rapporté à « grenier, » on aurait dû, au moins, mentionner le type *Warnacherius ;* *Hébert*, *Herbert* est certainement syncopé de *Héribert*, de même *Lebert* s'explique par la forme concurrente *Liebert ; Lienard* est donné au sens de « locataire ; » mais qui ne sait que c'est une forme variée de *Leonard?*... Ces erreurs sont d'autant plus sensibles, que c'est en Normandie que les termes d'origine germanique et norroise sont de beaucoup le plus répandus, si bien que, pendant longtemps, c'est dans le norwégien et l'islandais que les savants normands allaient chercher les origines de leur idiome provincial. Loin d'appartenir à cette école, M. Moisy exagère plutôt la tendance contraire.

ne tenant pas assez compte des éléments d'origine *normande*, au sens étymologique du mot.

Je termine ce rapide exposé en relevant quelques fautes d'un autre genre, qui tiennent à une connaissance imparfaite des lois de la dérivation. *Conroi* « du latin *congrex*, qui fait partie de la même compagnie... Par la chute régulière du *g*, *congrex* a formé *conrex*, d'où *conrei* forme normande de *conroy*. » Il suffit de signaler cette singulière étymologie, que l'auteur, du reste, ne reproduit pas sous *desrey*, *derrey*, forme normande de l'ancien mot *desroi*. Mais ce n'est pas tout, l'auteur s'appuie sur la prétendue suppression du *g* dans *congrex*, lequel n'a jamais eu de rapport avec *conroi*, pour expliquer d'autres mots tels que *Lerey*, *Noel*, *Reautey*. On ne saurait avoir la main plus malheureuse. — *Fayel* est rapporté à *fidem* par l'intermédiaire de *fidelem* = *féal*; le composé *Dufayel* cité en même ligne aurait dû suffire à écarter cette étymologie. — La loi de l'accent s'oppose à ce que *Ferrand* représente le latin *ferream*. — *Hue* et les nombreuses variantes *Huge*, *Hugue*, *Huez* au suj., *Huon*, *Huun*, *Hugon*, *Hugo* au rég., ainsi que le dim. *Huet*, sont rapportés à l'ancien français *hue* au double sens de « œuf » et de « oie !? » — *Jennequin* est renvoyé à *Lequien*, donc le jeune chien. » Et cependant, à la fin de cet article, l'auteur admet que la syllabe *quin* est un suffixe diminutif, et cite *Pierquin*, *Hourdequin*, *Boisdequin*, etc. — *Maheut-x* est indûment rattaché à *malheu* = malheur; *Maheut* est la forme ancienne de *Mathieu*, comme *Mahaut* celle de *Mathilde*; la chute du *t* (*d*) intervocal est une règle constante. — *Mallet* n'a aucun lien de parenté avec l'ancien français *Maleït*, on ne peut donc assigner à ce nom le sens de « maudit. » — *Pel-vilain-cerf-frêne-hêtre*, dans ces mots *pel* n'est pas l'équivalent du latin *pellis*, fr. « peau, » mais c'est une réduction de *pele* 3e pers. sing. indic. de *peler*. M. Moisy, à qui cette indication a été fournie, aurait bien dû lui donner la préférence sur celle qu'il a adoptée. (Voyez, à l'appui, les nombreux exemples cités dans les diverses langues romanes, par Meunier : *Des composés qui contiennent le verbe à un mode personnel*. Paris, 1875, p. 31 et 224.)

A la fin de sa préface, l'auteur reconnaît, en fort bons termes, la difficulté des recherches étymologiques, et par suite les erreurs où il aura pu être entraîné. Il y aurait mauvaise grâce à s'appesantir sur ce côté de la question, et nous aimons mieux rendre justice aux lectures nombreuses et solides que l'auteur a faites des textes bas-latins, vieux français et patois. Il a réuni des éléments importants pour l'étude de notre ancienne langue, puisés principalement dans l'ouvrage de M. L. Delisle sur la *Condition de la classe agricole en Normandie au moyen âge*, et dans le *Cartulaire de l'évêché de Lisieux*.

FR. BONNARDOT.

Œuvres posthumes. *Sermons*, par M. l'abbé Perreyve. Paris, Douniol, 1876, in-12 de II-466 p. — Prix : 3 fr. 50.

Études historiques. *Leçons et fragments du cours d'histoire ecclésiastique*, par le même. Paris, Douniol, 1876, in-12 de II-446 p. — Prix : 3 fr. 50.

On ne peut prononcer le nom de M. l'abbé Perreyve sans évoquer le regret d'avoir vu ce prêtre si intelligent, si enthousiaste, nous quitter avant d'avoir pu réaliser tout le bien qu'on était en droit d'attendre de lui. On vient de donner deux volumes de ses *Œuvres posthumes*, un volume de sermons, dont plusieurs ont été publiés de son vivant, un volume d'études historiques, de notes, pour servir au cours d'histoire ecclésiastique qu'il professait à la Sorbonne. Il y a là des morceaux finis, il y a des pages inachevées. Le progrès par le christianisme, tel est le titre de ses premiers essais, et voilà déjà tout l'homme qui se révèle, l'enfant de notre génération épris de nobles aspirations, le prêtre convaincu que la religion est nécessaire aux peuples pour les guider et les sauver. M. l'abbé Perreyve appartenait à ces chrétiens généreux qui sont persuadés que le premier besoin de notre temps, par conséquent, le premier devoir du fidèle, est de dissiper les malentendus qui nous divisent, de réfuter les préjugés, de convaincre les esprits par l'action d'une parole libre. M. l'abbé Perreyve étudie l'histoire avec une science désintéressée, comme il le dit, mais non pas indifférente : il cherche dans le passé la lumière qui doit éclairer le présent. Ainsi, il voit que l'Église a accepté les institutions diverses et le génie différent des peuples, à la condition de les transformer dans son esprit, et alors il en tire, pour l'instruction de ses contemporains, cette conséquence que l'Église n'est pas, comme on le prétend, l'adversaire nécessaire de tout progrès, de tout changement. S'il jette les yeux sur l'âge apostolique, il trouve entre ce temps et le nôtre une analogie frappante, vu la nature des combats que l'Église doit livrer et de la situation sociale au milieu de laquelle elle vit, et alors il conclut que la parole libre est la seule arme digne de la vérité, expressions qui, prises dans un sens absolu, inquiéteraient peut-être sur les tendances trop *libérales* de l'auteur et appelleraient quelques explications. Il en est de même de cette affirmation « qu'il ne faut rien espérer que par la parole libre, ne rien attendre que d'elle ; au fond ceci est vrai, toujours vrai. » Il en est de même également de cette recommandation de « ne pas quitter le terrain du droit commun, car c'est le seul sur lequel nous ayons remporté des victoires qui n'aient pas tourné à la servitude, à l'abaissement de l'Église. » Mais si les conséquences que l'on peut tirer de quelques expressions peuvent alarmer, combien n'avons-nous pas à louer cette claire vue des besoins de notre époque, qui ne peuvent être satisfaits que par Notre-Seigneur Jésus-Christ ; ici, il constate

cette maladie intellectuelle dont nous souffrons cruellement; là, il conjure toutes les âmes généreuses de se réunir pour apporter au peuple de bons livres et de bons exemples, car, dit-il, le mal a pris de l'avance et les catholiques se sont mis en retard dans ce grand mouvement qui emporte les sociétés. Dans les leçons sur l'histoire des temps apostoliques, dans le discours sur l'histoire de France, dans l'essai sur la politique chrétienne du cinquième siècle, etc., il y a des réflexions neuves, exprimées dans ce beau style plein de mouvement et de feu, qui charme l'intelligence et entraîne le cœur; or, c'est là surtout ce que nous voulons louer dans les deux volumes que nous présentons : un souffle ardent de foi, de patriotisme et d'amour circule dans toutes ces pages : à ces accents on reconnaît le prêtre qui aime son Dieu, sa patrie, et brûle du désir de sauver des âmes. Aussi, et encore qu'il se rencontre çà et là quelques expressions dont on peut abuser, il y a partout une foule d'aspirations à recueillir, d'élans à suivre, de résolutions à prendre. Nous devons donc remercier ceux qui ont eu la pensée de nous donner ces pages, comme nous devons en recommander la lecture aux jeunes gens surtout, que l'abbé Perreyve aimait tant, afin que, dans nos temps de scepticisme et de froideur, ils accroissent et gardent dans leur cœur un peu de chaleur et d'enthousiasme. H. DE L'E.

Life, Letters and Journals of George Ticknor, Boston, Osgood and C°, 1876. 2 vol in-8.

M. Ticknor s'est acquis, par son *Histoire de la littérature espagnole*, une renommée durable, universellement reconnue dans les deux hémisphères; sa vie de Prescott, son compatriote et son ami le plus intime, est également un ouvrage du plus grand mérite. M. Ticknor, écrit sa langue comme Addison et les maîtres de l'école élégante et correcte du siècle d'Anne et des deux premiers Georges, sans que cette scrupuleuse recherche enlève rien à la vivacité de l'expression et au flot régulier de la pensée. Dans ses voyages en Europe, il fut accompagné par un bonheur singulier, bien mérité, d'ailleurs, par les qualités brillantes de son esprit et les vertus solides de son caractère. Il put se rendre la satisfaction, à la fin de sa longue carrière, *principibus placuisse viris*. Il y eut, en effet, peu d'hommes éminents dans l'ancien monde, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en Espagne, dont il n'ait reçu l'accueil le plus empressé et dont l'affection ne lui soit demeurée. Il acheva ses études en 1815 et 1816, à l'université de Gottingen, alors une des plus florissantes du Nord. Rentré dans sa patrie, en 1819, il s'y consacra, durant beaucoup d'années, à la carrière de l'enseignement, et le collége de Harvard, dans la Nouvelle-Angleterre, lui dut une bonne partie de son éclat. Un

second voyage en Europe, commencé en 1835, suivi d'un troisième qui se prolongea jusqu'en 1857, le mit en relations avec un monde presque entièrement renouvelé, mais où sa position ne fut pas moins avantageuse, et qu'il put observer avec autant d'ardeur et plus de maturité que le précédent. Il n'est, dans la sphère de la politique, dans celle des lettres, et celle de la compagnie réellement supérieure, presque aucune célébrité, presque aucune personne d'un mérite éminent et d'une société attrayante, avec qui M. Ticknor n'ait vécu, comme, du reste, il faisait en Amérique, sur le pied d'une intimité confiante. Son *Journal*, qu'il tenait avec une régularité scrupuleuse, abonde en esquisses vivantes, en anecdotes sûres et piquantes, en observations fines et généralement bienveillantes. La seule énumération des noms, qui se succèdent dans ses pages écrites avec soin et sans prétention, cause un véritable éblouissement. M. Ticknor fut peut-être, de tous les étrangers avec qui lord Byron eut des relations durant son dernier séjour dans sa patrie, celui devant qui le grand et malheureux poëte parut avec plus d'avantage, bien que, dans l'abandon de la conversation, le langage le plus étrange échappât quelquefois à la violence de ses passions et à l'inconséquence de ses idées. Mme de Staël, dont les jours étaient comptés, fut affectueuse pour le jeune Américain, et le duc de Laval, à Madrid, où il représentait le roi de Franco, lui fit comprendre ce qu'était un *seigneur* de l'ancien régime, et quelle perte est, pour le nouveau, l'impossibilité de posséder dans de tels hommes l'union aisée, gracieuse et vaillante des suggestions de la délicatesse, des règles de l'honneur et du dévouement invariable à tous les genres du devoir. Gœthe accueillit M. Ticknor avec cette condescendence courtoise et un peu nonchalante qui était familière à son génie trop assuré d'une souveraineté absolue dans le monde intellectuel de l'Allemagne ; parmi les jugements qui, à différentes époques, ont été portés sur l'étendue réelle des facultés de Gœthe et l'importance des services qu'il a rendus à son pays, nous n'en connaissons aucun qui soit plus impartial, plus respectueux sans bassesse et mieux renfermé dans les limites de l'hommage judicieux, que celui dont M. Ticknor a enrichi son journal. Nous en dirons autant de la manière dont il caractérise Alexandre de Humboldt. Pendant son séjour en Espagne, M. Ticknor, admirateur jusqu'à l'enthousiasme de la littérature classique qui a donné à l'idiome castillan un rang si élevé parmi les organes de la civilisation moderne, fut, au même degré, frappé de la grandeur native du peuple et de la dégénération lamentable de son gouvernement. Il rend à l'une cet hommage qui part du cœur et s'appuie sur la connaissance ; l'autre appartient, désormais, au passé. Cette réflexion, dont on ne peut se défendre en avançant dans la lecture du livre que nous annonçons ici,

n'a rien d'amer pour ce qui concerne l'Espagne. Mais comment se préserver d'un sentiment de profonde mélancolie, quand, dans cette galerie de portraits peints avec un talent facile et une constante adhésion à la verité, on repasse devant tant de figures aimables, imposantes, quelques-unes même sublimes, quand on se rappelle quelles pensées les occupaient, quelles espérances soutenaient leur courage? Quand on contemple, dans son ensemble, cette magnifique éclosion de sentiments généreux, d'œuvres grandioses, quelques-unes immortelles, on est obligé de se dire, avec le prophète Florentin : *E una casa e l'altra è diretata.* Ces regrets trop naturels ne doivent pas en affaiblir le plaisir, de même qu'ils n'ôtent rien à l'instruction que la lecture du journal de M. Ticknor tient en réserve pour ceux qui le prendront comme introducteur et comme guide dans cette revue rapide de ce que l'Europe a été pendant une période dont le reflet nous éclaire encore, dont les célébrités sont encore, dans nos bouches, des mots familiers, et dont quelques représentants, vieillis et attristés, n'en soutiennent pas moins avec une vaillance sereine, les saines doctrines et les sentiments élevés que l'on croyait alors assurés de la victoire. ADOLPHE DE CIRCOURT.

Estudios críticos sobre los escritores montaneses, por D. MARCELINO MENENDEZ Y PELAGO, doctor en filosofia y letras. Tomo I°. *Trueba y Cosio.* Santander, 1876, in-12 de 256-52 p.

L'auteur de cet ouvrage est un vrai prodige de précocité. En 1872 ou 1873, quand il n'avait que seize ou dix-sept ans, on pouvait déjà le compter parmi les premiers bibliophiles espagnols. Depuis ce temps, il a publié plusieurs essais, tous remarquables par le style aisé, la vaste érudition, l'esprit judicieux; tels sont une thèse doctorale sur les romans latins, un écrit apologétique sur les savants espagnols des derniers siècles, et quelques articles détachés de son *Dictionnaire de traducteurs espagnols,* ouvrage de longue haleine, auquel il travaille toujours et qui doit compléter et peut-être absorber celui de Pellicer.

Le volume que nous annonçons est le premier d'une série sur les écrivains montagnards, c'est-à-dire de la ville et du pays de Santander, patrie de l'auteur. Le nom du premier écrivain qu'il a choisi n'est pas inconnu en Europe. D. Telesforo de Trueba y Cosio (1799-1835), qui avait écrit quelques essais dans sa propre langue, élevé dans un collége anglais, et émigré, depuis 1823, en Angleterre, a joui, dans son temps, d'une vraie célébrité par des ouvrages composés dans la langue de Byron et de Walter Scott. M. Menendez examine avec beaucoup de soin la *Fille de Gomes Arrias*, ou les *Moriscos de la Alpujana, le Castillan ou le Prince Noir en Espagne* et les

Légendes historiques espagnoles (Romance of history of Spain), principaux ouvrages de l'auteur, et donne une énumération complète de ses autres travaux, presque tous narratifs ou dramatiques, qu'il juge plus rapidement. Le jeune écrivain montre un sang-froid rare à son âge : c'est une précieuse qualité pour un critique (nous le trouvons, toutefois, un peu chaud à l'endroit de Walter Scott), et ne se laisse influencer ni par l'esprit patriotique, ni par l'amour de son sujet. Les conclusions qu'il tire de ses études sont aussi solides que pénétrantes : Trueba fut un homme de bon goût et de beaucoup de talent, plutôt qu'un poëte original; il est un des écrivains les plus remarquables parmi ceux de second ordre, et fut le premier à propager le goût des traditions espagnoles parmi le grand public d'Angleterre et parmi les autres pays où ses ouvrages furent traduits; il donna l'exemple et l'élan aux poëtes espagnols qui le suivirent dans la même voie. Le critique ajoute que Trueba eut surtout de l'à-propos : le temps, le genre, les sujets, la langue, tout contribua à ce que ses ouvrages obtinrent le plus de succès possible. — Les traditions dont nous venons de parler étaient d'ailleurs déjà connues en Angleterre, mais, selon la juste remarque de Menendez, dans un cercle restreint d'*hispanistes*. Trueba eut pour auxiliaire, et peut-être pour prédécesseur, Lockart, le gendre de Walter Scott, célèbre traducteur du *Romancero*.

L'ouvrage de M. Menendez, rempli d'une érudition, quelquefois un peu épisodique, mais toujours motivée et claire, nous paraît épuiser le sujet. Dans un de ses appendices, l'auteur nous parle d'un frère de Telesforo, estimable poëte lyrique français, c'est une vraie découverte de notre jeune et diligent critique.

MANUEL MILA Y FONTANALS.

HISTOIRE

Le Caucase, la Perse et la Turquie d'Asie, *d'après la relation de M. le baron de Thielman*, par le baron ERNOUF, ouvrage enrichi d'une carte et de vingt gravures. Paris, Plon, 1876. in-12 de 365 p. — Prix : 4 fr.

Le voyage du baron de Thielman commence à Odessa. Nous visitons d'abord la Crimée. La ville de Sébastopol se trouve encore dans l'état où l'a laissée le siége, dont les péripéties peuvent être étudiées sur place. Les ruines du palais des Khans de Crimée, à Baktchi-Seraï, le palais impérial de Livadia, les villas des princes et de l'aristocratie russe ysont plutôt mentionnés que décrits. En revanche, l'orographie générale de la péninsule cimbrique y est bien indiquée.

Le voyageur continue sa route le long de la côte rientale de la

mer Noire, du nord au sud. Les chaînes de montagnes grandissent à mesure qu'on avance. Pas un village, pas une cabane ne vient troubler l'imposante solitude : la population a émigré pour fuir l'administration russe. Sur les hauteurs apparaissent les ruines de quelques châteaux. D'épaisses forêts descendent des flancs de la montagne jusque dans la mer. Le débarquement a lieu à Poti, d'où un chemin de fer conduit à Tiflis. La relation de M. de Thielman contient une description statistique de la Caucasie empruntée aux documents officiels russes et le récit de plusieurs excursions dans la montagne. La population chewsourienne, qui ne dépasse pas le nombre de cinq mille, est l'une des plus curieuses du pays : elle est chrétienne et s'habille encore à la manière des chevaliers du moyen âge. Les Chewsouriens portent une tunique de laine qui est tantôt noire parsemée de croix rouges, tantôt rouge parsemée de croix noires. En traversant le Dagestan, le baron et ses compagnons visitent la Tchetenia, le dernier asile de Schamyl, le pieux prophète des Murides.

En Perse, dans beaucoup de villes, le consul russe est plus puissant que le gouverneur envoyé par le schah, comme pour préparer les habitants à une annexion, qui pourrait être plus prochaine qu'on ne le croit généralement. La traversée du Kurdistan fait voir l'aspect extérieur et le mode d'excursion dans ce pays dont une partie appartient à la Perse. Le reste est à la Turquie, et les anciennes dominations locales y ont été presque partout remplacées par l'administration ottomane, surtout depuis 1847, époque de la défaite du célèbre Beder-Khan, aujourd'hui interné en Crète. Aux environs de Mossoul, apparaissent les ruines de Ninive et de Khorsabad. Ici, le baron Ernouf s'indigne avec raison de ce que le voyageur allemand n'ait pas prononcé le nom du savant français Botta, lequel a commencé les fouilles, qui ont été seulement continuées et étendues par des Anglais. La descente du Tigre amène les voyageurs à Bagdad, à Ctésiphon et à Babylone, qui sont décrits sommairement.

En résumé, le voyage de Thielman est plutôt un itinéraire qu'une description. Les routes occupent avant tout l'auteur, qui semble un éclaireur envoyé en avant pendant une campagne militaire. Nous ne voulons pas dire que le baron a été expédié à cet effet en Asie par M. de Moltke ; ce mode d'observation n'est sans doute qu'une habitude nationale chez le gentilhomme prussien, un excellent maréchal-des-logis.

Il nous semble, du reste, que ce voyage, dont le défaut est d'embrasser trop de choses sans les approfondir, gagne beaucoup à passer par les mains du baron Ernouf, dont les remarques sont généralement pleines de sens et d'à-propos. A. D'AVRIL.

L'Opposition sous les Césars, par Gaston Boissier. Paris, Hachette, 1875, in-8° de 372 pages. — Prix : 7 fr. 50 c.

Il y a déjà plusieurs mois que ce livre a paru ; l'auteur n'était pas encore de l'Académie française, où chacun lui prédisait qu'il entrerait sans de longs délais. Depuis, les portes du palais Mazarin se sont ouvertes pour lui ; et, ce que nous pouvons dire franchement aujourd'hui, c'est que l'étude qui fait l'objet de cet article était digne d'un candidat sérieux ; c'est qu'aussi elle serait digne de l'académicien si elle avait paru en 1876 plutôt qu'en 1875. Véritable historien érudit, M. Boissier connait admirablement la littérature contemporaine des Césars ; au besoin il se sert de l'archéologie. Il coordonne avec art les notes qu'il a prises ; il traite son sujet dans un style qui le place au premier rang parmi ceux qui s'expriment en bon et beau français.

L'histoire de l'opposition au gouvernement est de tous les temps et de tous les pays, mais avec des nuances différentes ; c'est l'histoire des mécontents, des ambitieux qui ne sont pas encore pervenus au but de leurs désirs, de ceux qui ont éprouvé des disgrâces justifiées ou non méritées ; surtout de ceux qui ne peuvent se résigner à obéir. Il ne peut pas exister de gouvernement sans opposition ; mais celle-ci est d'autant plus vive, malveillante et dangereuse, que le gouvernement est plus ou moins sévère, équitable et mesuré dans la liberté qu'il lui laisse. A Rome, sous les Césars, le despotisme des empereurs, souvent injuste et arbitraire, transforma l'opposition en péril personnel au prince. « Auguste, qui s'était fait révolutionnaire pour arriver à l'Empire, se fit conservateur pour le garder » (p. 294), et ne supporta pas que l'on frondât ses actes.

M. Boissier cherche où était le foyer de cette opposition ; il ne le trouve pas dans l'armée, profondément dévouée à l'empereur, satisfaite du sort qui lui était fait ; il ne le trouve pas davantage dans les provinces qui, protégées contre les attaques extérieures avaient l'ordre et assez de liberté pour n'en point souhaiter davantage ; pas plus dans les municipes et les colonies, où chacun trouvait l'occasion de satisfaire son ambition et d'occuper son activité. — C'est à Rome même que M. Boissier voit l'opposition aux empereurs se former et s'établir ; il la considère comme une réaction de cette adulation emphatique et sans limites qui pousse la plupart des hommes à flatter avec autant d'humilité que de bassesse tout ce qui semble plus fort qu'eux, que ce soit un tyran ou une réunion d'énergumènes. Il la voit, en outre, parmi ces hommes désintéressés des affaires publiques, accoutumés à se laisser administrer, désœuvrés et ne demandant qu'à vivre dans une douce nonchalance ; c'étaient les *gens du monde* dont la vie « a quelque chose d'amollissant ; elle peut ajouter à la valeur d'un homme médiocre, mais un homme distingué y perd son temps et sa force. Ce

frottement de tous les jours, qui (ainsi que de nos jours) donne aux caractères le brillant et le poli, leur ôte une partie de leur vigueur. » (pag. 165.) Simples spectateurs des événements, les opposants critiquaient tout et sans cesse, dans les repas, dans les réunions intimes, dans les luttes d'éloquence, dans les pamphlets, dans les œuvres littéraires.

L'empereur, accoutumé à ne jamais être contredit, s'exaspérait de ces attaques secrètes et perpétuelles; il sévissait parfois contre ses détracteurs; sa susceptibilité, encore aigrie par les dénonciateurs qui, grâce à leur triste métier, cherchaient à s'enrichir d'une partie des dépouilles des suspects, frappait à tort et à travers; les réflexions malignes, le silence des honnêtes gens qui n'applaudissaient pas aux cruautés aveugles de César devenaient des crimes de lèse-majesté.

On lit avec un vif intérêt le chapitre consacré par M. Boissier aux délateurs, plaie sociale qui procède du despotisme, qu'il soit monarchique ou démocratique. N'oublions pas de mentionner les pages dans lesquelles, à propos des écrivains qui ont fait de l'opposition, l'auteur traite de l'exil d'Ovide, auquel il propose une cause à laquelle on n'avait pas encore pensé, — des œuvres de Pétrone, de Lucain, de Tacite, de Juvénal. Il est curieux de constater avec quelle facilité l'auteur s'identifie à son sujet, jugeant les hommes et les choses au point de vue romain et sans laisser apercevoir l'influence des idées modernes, sans se laisser trop aller au penchant, si naturel et si fréquent, de faire des rapprochements entre le passé et le présent.

M. Boissier, et nous le croyons dans la vérité, ne voit rien, dans l'opposition sous les Césars, qui ait eu pour mobile le renversement de la forme du gouvernement. Il était de mode de parler avec éloges de l'ancien système républicain; mais on ne souhaitait pas le retour de ce temps où l'on pouvait vendre son suffrage à son gré, comme le dit malicieusement Juvénal (pag. 346). Les opposants, les frondeurs en voulaient seulement à la personne de l'empereur régnant; et le plus souvent, avouons-le, celui-ci y donnait largement prise. C'était un besoin, « dans le grand monde de Rome, de n'être jamais content; de suspecter toutes les mesures prises par l'empereur; de se plaindre et de se moquer de tout. Mais l'idée révolutionnaire n'existait pas. »

ANATOLE DE BARTHÉLEMY.

Pie IX, sa vie, son histoire, son siècle, par J. M. VILLEFRANCHE. Lyon, Josserand; Paris, Vic, 1876, in-8 de 549 p., avec portr. — Prix : 7 fr.

Il n'est certainement pas dans notre siècle de figure plus imposante et plus digne de fixer l'attention que celle du glorieux pontife qui gouverne l'Église depuis de si longues années. Quelle inaltérable

sérénité au milieu des orages qui ne cessent de fondre sur le catholicisme ! quelle admirable fermeté pour résister à tous les assauts ! quelle grandeur d'âme ! quelle sainteté ! M. Villefranche a été heureux dans le choix de son sujet ; il l'a été aussi dans la manière de le traiter. Il prend Jean Mastaï dès son enfance, sur laquelle il est assez sobre de détails, pour le conduire sur la chaire de saint Pierre, d'où il plane sur le monde entier. La vie de Pie IX ne peut se détacher de l'histoire de son siècle, parce que le grand pape a été mêlé à tous les événements contemporains. La révolution de Rome, la guerre d'Italie, l'intervention du pape en faveur des chrétiens de Syrie, de la Pologne, et plus tard de la France, la promulgation du *Syllabus*, le concile du Vatican tiennent à l'histoire générale du monde ; la définition du dogme de l'Immaculée-Conception, les fêtes de la canonisation des martyrs du Japon, du centenaire de saint Pierre et des noces d'or, l'extension des missions, l'établissement ou le rétablissement de la hiérarchie catholique dans les pays infidèles et dans les États protestants se rattachent davantage à l'histoire de l'Église. A une époque où toutes les questions se résolvent en questions religieuses, comment le chef suprême de la religion ne serait-il pas le centre où tout vient aboutir !

« Le Souverain-Pontife Pie IX, lit-on dans le bref adressé à l'auteur, en date du 12 juin, n'a pu manquer de trouver à la fois sage et pleine d'à-propos votre idée de raconter l'histoire de nos jours dans celle de son pontificat. Appréciant, d'autre part, la hauteur de vos vues, ainsi que la vivacité de votre foi, et connaissant les encouragements que vous ont donnés de savants et illustres prélats, Sa Sainteté a reçu avec le plus vif plaisir l'hommage de votre livre. »

M. Villefranche expose les faits dans des récits animés ; il mêle l'anecdote aux réflexions philosophiques ; la chaleur de convictions qui inspire ses jugements se communique à son style ; il ne lui répugne pas de s'expliquer franchement et sévèrement sur des sujets délicats par les souvenirs qu'ils rappellent. Ceux qui lui reprocheront quelques vivacités d'expressions ne sauront trop louer la rectitude de ses intentions, la solidité de sa doctrine, l'intérêt soutenu de son récit.

RENÉ DE SAINT-MAURIS.

Archives de la Bastille, documents inédits et recueillis par FRANÇOIS RAVAISSON, conservateur adjoint à la Bibliothèque de l'Arsenal. — *Règne de Louis XIV* (1675 à 1686). Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1876, gr. in-8 de XII-483 p. — Prix : 9 fr.

M. Ravaisson a donné une excellente analyse du huitième volume de son précieux recueil dans les douze pages qui, sous le titre d'*Avertissement*, servent d'introduction à ce volume. Je ne puis qu'indiquer, en courant, ce que l'éditeur a signalé avec d'intéressants

détails. Quelques-uns des documents qui remplissent le volume concernent le jansénisme. Le premier nom qui se présente à nous est celui de Jean de Le Noir, chanoine et théologal de Seez qui, dans son égarement de sectaire, avait écrit, contre les archevêques de Paris et de Rouen, un virulent pamphlet intitulé : *L'Évêque de cour opposé à l'évêque apostolique*, et qui, condamné aux galères, vit sa peine commuée en une prison perpétuelle, et mourut au château de Nantes en avril 1692. Parmi les autres personnages qui figurent dans les dossiers jansénistes dépouillés par M. Ravaisson, je citerai le P. Eudes, frère de l'historien Mézeray ; l'abbé Dubois, curé d'Halluyn (près de Beauvais) ; le P. Simon (de l'Oratoire) ; le P. Gerberon, collaborateur de Le Noir ; Mme de Fontpertuis, la correspondante attitrée d'Arnauld et une des plus dévouées bienfaitrices du parti ; l'abbé Racine, etc. On trouve ensuite des officiers punis pour indiscipline, tels que le chevalier de Lieutaud, les capitaines de marine de la Roquefontiez et Bitaud de Bléoz, le chevalier d'Elhades, etc. A un écrivain comme Amelot de la Houssaye, emprisonné pour son *Histoire du gouvernement de Venise*, sur la plainte de l'ambassadeur de la sérénissime République, succède une intrigante comme la dame Caru (Geneviève de Turgis), qui avait cherché à séduire, par sa jeunesse (elle avait 22 ans) et par sa beauté, le duc d'Enghien (1667). Je détache de la page 159 cet étrange petit récit (extrait du *Journal* de Hurel) : « Ce mardi 27 juillet [1677], M. le marquis Dangeau a été mené à la Bastille pour s'être battu à coups de poings et de canne avec M. de Langlée, chez Mme la comtesse et en sa présence ; leur différend était pour le jeu... » — Mentionnons encore l'affaire du sculpteur Jaillot, membre de l'Académie de peinture ; l'affaire du comte de Tallart et du marquis de Varennes (querelle); celle du comte d'Armagnac et du duc de Gramont (querelle); celle de Corneille Blessebois, personnage non moins vil dans sa conduite que dans sa littérature ; celle des malversations dans la construction de la grande écurie de Versailles et des châteaux de Glatigny et de Clagny; celle de l'abbé Siri, dont la plume fut aussi fertile que vénale ; celle de Chavigny de la Bretonnière, l'auteur d'un libelle fameux (*le Cochon mitré*) dirigé contre Le Tellier, archevêque de Reims ; enfin de nombreuses affaires où sont mêlés des protestants que, par un impardonnable abus du mot *Compelle intrare*, Louis XIV faisait mettre à la Bastille pour obtenir leur abjuration. « Ce court exposé suffira, » comme le dit M. Ravaisson (p. XII), « pour montrer que la publication de ce volume ne sera pas sans utilité pour l'histoire de France. »

Je voudrais n'avoir que des éloges à donner au travailleur qui rend de si grands services à nos futurs historiens, mais je ne puis m'empêcher de blâmer le ton qui règne dans quelques-unes de ses notes. Son ouvrage est trop sérieux, en vérité, pour qu'il se gâte par des plaisan-

teries d'aussi mauvais goût que celles de la note 3 de la page 243 (sur Mme de Beauvais), et de la note 3 de la page 259 (sur le P. La Chaise). Ces boutades, je n'oserais les citer; mais j'en citerai une autre (note 1re de la page 36), qui, sans être aussi peu convenable, ne paraîtra pas digne d'un recueil destiné surtout à de graves lecteurs : « Il est certain que le père Caviste, qui découvrit le champagne mousseux, fut plus utile à ses confrères et à la France que les déchiffreurs de vieux manuscrits dont les compilations historiques s'adressent à un petit nombre d'érudits, tandis que le pétillement joyeux de la liqueur inventée par le bon père se fera toujours entendre dans le monde entier. » Ce qui vaut mieux que ces lignes frivoles, c'est cet hommage rendu à l'influence de Louis XIV sur sa cour (p. 111) : « Cette sévérité, soutenue par la conduite personnelle du roi, qui fut toujours un modèle de politesse et de douceur dans les relations de la vie, eut le plus heureux succès, et, depuis lors, l'urbanité est devenue un des traits les plus saillants du caractère français. » T. DE L.

La Défense de Paris, 1870-1871, par le général DUCROT. Paris, Dentu, 1875-76. Tomes I et II, 2 vol. in-8 de 503 et de 455 p., accompagnés de 43 et de 26 cartes en couleur. — Prix : 10 fr.

Il appartenait au plus énergique des défenseurs de Paris de venir, à son tour, après M. le général Vinoy, après M. le vice-amiral de la Roncière le Noury, apporter à l'histoire du siége de Paris son témoignage autorisé. Bien qu'arrivant le dernier, le livre de M. le général Ducrot n'est point inutile, et l'on y trouve, dès le premier volume, des détails nouveaux et des documents précieux à plus d'un titre.

Le premier tome comprend quatre livres, consacrés aux *premières opérations devant Paris*, à l'examen *des ressources de la défense*, et aux *opérations militaires des* 13e *et* 14e *corps depuis l'investissement jusqu'à la fin de septembre, depuis le* 1er *jusqu'au* 21 *octobre*. Le livre se ferme ainsi sur le récit du combat de la Malmaison. Parmi les passages les plus intéressants, nous citerons, au cours de l'ouvrage, les narrations des affaires de Châtillon et de la Malmaison, et, aux pièces justificatives, les renseignements sur les effectifs de l'armée de Paris aux diverses époques de la défense, et sur les approvisionnements de cette armée (p. 455). Quoi qu'il en soit, et malgré la connaissance qu'il a de l'insuccès final, le lecteur suit avec intérêt les progrès de l'organisation de l'armée de Paris et les préparatifs de sortie, et c'est le cœur plein de confiance qu'on arrive aux dernières pages du premier volume.

Hélas! la lecture seule des titres des chapitres du deuxième volume fait perdre ces illusions! Le 31 octobre, jour de honte! Le

Bourget, Champigny, journées de gloire, mais de deuil! de sacrifices héroïques, mais d'insuccès! Ce tome II est relatif à la période du 21 octobre au 1er décembre. — Que de graves événements dans ce court espace de temps! La prise et la perte du Bourget, la criminelle insurrection qui fut le prologue de la Commune, la mission de M. Thiers, l'abandon par le gouverneur de Paris du plan de sortie par la Basse-Seine rejeté par la délégation de Tours, les batailles de la Marne, voilà dans quel cadre se meut le récit du général Ducrot. On comprend que ce second volume ne le cède pas en intérêt au premier.

Parlerons-nous du style de l'auteur? Quand les faits se pressent en pareil nombre sous la plume, quand l'ardeur des convictions est telle, on ne s'attarde guère à la recherche des délicatesses de la langue. Le général raconte le combat comme il se passe; ce n'est point une partie d'échecs, aux coups bien mesurés et bien distincts; c'est une succession et un ensemble d'événements variés, entre lesquels le plus souvent on chercherait en vain une connexion logique. De là, pour le récit, une forme coupée, une phrase morcelée, semée d'un si grand nombre de points d'interruption, que la lecture en devient assez fatigante. La narration y perd en ampleur, mais elle y gagne en animation et, ce qui est bien quelque chose, en fidélité. Les deux volumes sont accompagnés, le premier de quarante-trois, le second de vingt-huit « cartes en couleur; » nous avouons que nous eussions préféré à ces croquis quelques bonnes cartes, hors texte, des environs de Paris, en particulier des champs de bataille de Châtillon, de Chevilly, de la Malmaison, du Bourget et de Champigny, et, de plus, une carte d'ensemble.

J. Gouethal.

Histoire de l'infanterie française, par le général Susane. Tomes I et II. Paris, Dumaine, 1876. 2 vol. in-12 de 437 et 449 p. — Prix : 7 fr.

Un orateur, parlant dernièrement des vicissitudes de l'époque présente, disait qu'on ne peut écrire l'histoire de notre pays sans écrire en même temps l'histoire de l'Église. N'est-il pas vrai de dire la même chose de l'armée? Montrer cette force nationale à son origine, retracer ses tentatives d'organisation, ses progrès et son apogée, n'est-ce pas, du même coup, rappeler les traits principaux de notre histoire? Si la France est chrétienne, elle est aussi militaire, et c'est pour cette raison qu'il n'y a pas lieu de désespérer de son avenir.

Nous possédions déjà, du général Susane, l'*Histoire de la cavalerie* et l'*Histoire de l'artillerie;* nous avions également de lui l'*Histoire de l'ancienne infanterie française.* Ce dernier ouvrage, paru de 1848 à 1853, obtint, dit modestement l'auteur, « le genre de succès qu'il

pouvait désirer, celui d'entrer sans bruit dans les bibliothèques et d'y rester. » La vérité est qu'il obtint un légitime succès et que tous ceux qui ont eu à s'occuper des précédents historiques de nos corps d'infanterie se sont très-utilement servis de cet important travail. Le général Susane a repris son livre en sous-œuvre, l'a rédigé dans une forme plus sobre, l'a mis en harmonie avec les histoires qu'il a déjà publiées, et l'a placé ainsi dans des conditions plus avantageuses pour sa vulgarisation.

Nous n'entreprendrons pas d'analyser l'*Histoire de l'infanterie française*, mais nous voulons, du moins, en l'annonçant, indiquer brièvement les raisons qui en rendent la lecture intéressante et instructive. De toutes les armes, l'infanterie est assurément celle qui forme le fond même de l'armée, qui en est la partie vitale. A quelque époque qu'on se reporte dans l'histoire, on voit toujours l'armée atteindre son apogée lorsqu'elle possède une infanterie vraiment forte et manœuvrière. Bien plus, il faut reconnaître que cette arme reflète plus exactement que toute autre, le caractère essentiel de la nation, et il est incontestablement vrai de dire avec le général Susane : « une infanterie bien constituée est un indice certain de civilisation avancée, car elle suppose l'initiation générale à ce sentiment sublime qu'on appelle patriotisme et la reconnaissance de l'aptitude, du devoir et du droit de tous à prendre part à la défense et à concourir à la gloire du pays. »

De la lecture de cette œuvre, il est encore d'autres enseignements à tirer : par suite d'un sentiment difficile à expliquer, ou plutôt par suite d'un parti pris évident, il semble que l'histoire des institutions de notre pays ne commence qu'avec l'ère des bouleversements périodiques. A en juger par certains écrits, rien n'a été fait sous l'ancienne monarchie, et de la Révolution seule sont nées les grandes choses. Le livre du général Susane, et sans qu'il entre dans notre pensée d'accepter entièrement toutes les opinions qu'il renferme, est de ceux qui, puisés aux sources historiques, replacent les faits sous leur vrai jour et rendent justice aux hommes et aux choses. Les annales des gardes françaises, des régiments de Picardie, Piémont, Navarre, Champagne et Normandie sont remplies de faits glorieux qu'il faut à tout prix arracher à l'oubli! Plus la fortune s'est montrée contraire à nos armes dans la dernière guerre, plus nos désastres ont été grands, et plus il importe de rechercher dans nos souvenirs militaires des consolations pour le présent, des espérances pour l'avenir!

Pour ces raisons, l'*Histoire de l'infanterie française* doit être signalée à l'homme du monde aussi bien qu'au soldat; sa lecture ne peut, en effet, que donner une connaissance plus approfondie de notre histoire nationale et des gloires de notre ancienne monarchie. S. L.

Petits États d'Albigeois ou assemblées du diocèse d'Albi, par Elie-A. Rossignol. Paris, J.-B. Dumoulin ; Albi, Chaillol, 1875, in-8 de 260 p. — Prix : 3 fr. 50.

En finissant la lecture de cet ouvrage et repassant les notes que j'ai recueillies au cours de cette étude, je serais tout disposé à écrire un long article, tant j'ai été frappé de la quantité de données nouvelles, précises et appuyées sur les textes originaux, qui se trouvent contenues dans ce livre. Mais ce serait dépasser les bornes qui me sont prescrites, et en appuyant sur la solidité des renseignements et la sûreté de la méthode de l'auteur, je n'apprendrais rien aux hommes d'étude qui connaissent les travaux précédents de M. Rossignol.

Il pourrait paraître, au premier abord, que l'écrivain qui se borne à résumer les procès-verbaux des assemblées d'un diocèse réunies pour consentir l'imposition et la levée des tailles, aides et subsides, ne présente qu'un intérêt tout à fait local et borné à un seul point de l'économie politique et de l'histoire. Ce serait déjà beaucoup que de voir avec une clarté parfaite comment se faisait la répartition de l'impôt sur toutes les localités d'un vaste diocèse; quels éléments composaient l'assemblée chargée de ce travail; mais les questions financières touchent à tout et mettent l'esprit à même de pénétrer dans tous les recoins de la vie sociale. C'est ainsi que, dans le livre de M. Rossignol, après avoir vu l'historique des États et leur organisation, on les suit s'occupant d'impôts, d'affaires particulières, d'agriculture, d'industrie, commerce, canaux et chemins. Les impôts se divisaient en impôts royaux, provinciaux et diocésains; on voit le mode de répartition et de perception des uns et des autres. L'agriculture, l'industrie et le commerce tiennent une place considérable; on suit, avec un vif intérêt, les efforts du clergé pour seconder les travaux des populations sous tous ces rapports. Souvent, c'est grâce à son initiative que des branches nouvelles d'activité productives sont ouvertes. C'est un évêque d'Albi qui fait venir du Mans des ouvriers pour établir, dans le Languedoc, des fabriques de bougies dont la classe laborieuse a tiré de grands profits.

Des chapitres particuliers sont consacrés à la sûreté publique, et on y voit le rôle rempli par le prévôt diocésain et la maréchaussée. L'assistance publique, l'instruction publique, les canaux et les chemins ont aussi leurs chapitres, et, à la fin des principales parties, l'auteur prend soin de résumer, en quelques lignes, les considérations qui ressortent des faits, et ces considérations sont toujours du plus grand intérêt, tant pour l'appréciation de l'état de la société sous l'ancien régime, que pour les conclusions pratiques que les esprits sages sauront en tirer pour la conduite des temps présents (pages 47, 166, 216, 258).

Il est impossible de ne pas s'arrêter spécialement sur l'histoire des guerres civiles et religieuse des seizième et dix-septième siècles au diocèse d'Albi, d'après les procès-verbaux des États, que l'auteur a placés en appendice à la fin de son livre. A l'aide des documents originaux qu'il a sous la main et qu'il suit avec une fidélité scrupuleuse, il trouve moyen de corriger quelques erreurs échappées à dom Vaissète dans sa belle et savante histoire du Languedoc. Mais quel tableau navrant que celui d'un pays livré à la guerre civile, dans laquelle la religion ne sert trop souvent que de prétexte pour couvrir les plus basses convoitises, et quel crime commettent ceux qui ne craignent pas de déchaîner sur leur pays cette suite de malheurs! A cette triste époque encore, le beau rôle est celui de l'Église : c'est elle qui est attaquée la première, et si elle est contrainte à recourir aux armes, c'est pour défendre ses droits, qui sont ceux de la justice et de la vérité.

DOM PAUL PIOLIN.

Histoire de la ville et du port de Brest sous le Directoire et le Consulat, par P. LEVOT. Brest, chez l'auteur, 1875, in-8 de 447 p., avec un plan. — Prix : 6 fr.

Ce volume, bien que pouvant être considéré comme un ouvrage complet, forme, par le fait, le cinquième tome d'un travail général sur l'histoire de Brest. Les trois premiers volumes, honorés d'une mention honorable par l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1835, étaient consacrés à l'histoire de la ville et du port de Brest depuis l'antiquité jusqu'en 1792. Le quatrième volume, formant, comme celui dont nous allons parler, un tout distinct, retraçait l'histoire de Brest pendant la Terreur; nous croyons devoir rappeler ici brièvement l'intérêt qui s'attache à cette publication, faite en 1870, et dans laquelle le récit des infamies du Tribunal révolutionnaire de Brest semblait un pressentiment du hideux spectacle que la Commune de Paris devait donner quelques mois plus tard. M. Levot y fait voir aussi sous un jour nouveau le caractère de Jean Bon Saint-André, qui, tour à tour marin, pasteur protestant, apologiste de Louis XVI, régicide, proclamateur du culte de la Raison, vit les quelques bonnes et utiles mesures administratives prises par lui effacées par les nombreux actes qui attirèrent sur sa mémoire de justes malédictions. En traitant l'histoire de Brest pendant le Directoire et l'Empire, M. Levot complète son œuvre; et il le fait avec cette clarté de style, cette impartialité, cette infatigable patience à recueillir des indications sûres dans les documents, qui se révèlent dans tous ses ouvrages antérieurs.

Ce volume est divisé en quatre chapitres. Les deux premiers, d'un

intérêt tout local, sont consacrés à la ville elle-même. L'auteur nous montre les administrateurs municipaux de Brest rivalisant de zèle pour mener à bien l'œuvre réparatrice de Palasne Champeaux, qui avait eu la mission de mettre un terme aux calamités causées par le régime terroriste. Les efforts louables des maires Tourot et Pouliquen, tout en préparant un avenir meilleur, ne produisirent pas immédiatement tout le bien qu'ils auraient désiré procurer à leur ville; en effet, les sources de la prospérité publique étaient taries par la création d'un papier-monnaie, tous les jours plus déprécié : d'un autre côté, la création du port d'Anvers faisait délaisser le port de Brest, qui resta bloqué pendant tout l'Empire.

L'intérêt qui s'attache aux deux derniers chapitres est plus saisissant, parce qu'ils touchent à l'histoire générale, qu'ils complètent et rectifient parfois. Nous citerons ce qui concerne les expéditions d'Irlande, la première surtout; à cette occasion, M. Levot produit des documents curieux et inédits, desquels il résulte que la première armée expéditionnaire avait été en très-grande partie recrutée dans les bagnes et dans les maisons de force. Citons encore les détails concernant les expéditions de Saint-Domingue et de la Guadeloupe; l'envoi en France de Toussaint Louverture; la détention, à Brest, d'Emmanuel Dupaty, d'abord marin, depuis membre de l'Académie française : il n'était pas encore libéré du service, lorsque parut une pièce, dans laquelle quelques courtisans du premier consul se reconnurent; ces courtisans se vengèrent en le faisant incarcérer et transporter à Saint-Domingue; les premiers essais de torpilles par Fulton; le rétablissement du culte; l'administration du préfet maritime Caffarelli, qui eut le mérite de dire quelquefois la vérité à Bonaparte, au risque de perdre la faveur du maître. Notons, en passant, que nous avons été quelque peu étonné de l'importance que M. Levot paraît donner à l'histoire des loges maçonniques de Brest. Il ne nous semble pas que ces réunions, qui sont quelquefois ridicules et souvent dangereuses, méritent d'avoir dans l'histoire une place qui pourrait être plus utilement occupée par d'autres institutions.

Un appendice de près de 150 pages fournit des indications précieuses sur les circonscriptions administratives, judiciaires et ecclésiastiques; sur les rues de Brest; sur les fêtes publiques, le camp de Saint-Renan et les travaux exécutés dans le port sous le Directoire et le Consulat. A. DE B.

La Cour et la ville de Madrid vers la fin du dix-septième siècle. Deuxième partie. *Mémoires de la cour d'Espagne*, par la comtesse D'AULNOY. Edition nouvelle, revue et annotée par Mme B. CAREY. Paris, Plon, 1876, in-8 cav. de VIII-155 p. — Prix : 8 fr.

Nous avons annoncé (t. XII, p. 109) la publication du premier

volume de cet instructif et amusant ouvrage. Dans la nouvelle édition, le texte a été revu soigneusement; les notes dont il est maintenant accompagné rectifient beaucoup d'inexactitudes, et surtout complètent des renseignements importants, en mettant les documents authentiques puisés à des sources espagnoles en regard des impressions un peu hâtées de la spirituelle voyageuse, dont le coup d'œil français est quelquefois plus vif que perçant.

Le second volume, que nous avons sous nos yeux, donne à cette publication un caractère plus sérieusement historique, et sera désormais essentiel à consulter par quiconque voudra se faire une idée juste de la condition de la monarchie espagnole vers l'époque où ses destinées allaient se trouver, pour longtemps, étroitement liées à celles de la France. Il n'était pas encore question des négociations qui précédèrent et facilitèrent (en paraissant quelquefois le contrarier) l'avénement des Bourbons au trône d'Espagne. Cette matière a été mise dans son plus véritable jour, dans la publication faite, avec autant d'exactitude que de talent par M. Hippeau, sur les documents tirés des archives de la maison d'Harcourt et du ministère des affaires étrangères. Le second volume des *Mémoires de la cour d'Espagne* s'arrête, dans le récit des événements, à l'année 1681; la succession d'Espagne, qui devait mettre l'Europe en feu, ne s'ouvrit que dix-neuf ans plus tard. Mais, dès l'époque où Mme d'Aulnoy quitta Madrid, les destinées de la monarchie de Philippe II étaient irrévocablement arrêtées, et le tableau de ses ressources, de son gouvernement, du caractère de sa cour et de sa capitale demeurait, en 1700, pareil à ce qu'il avait été en 1678, sauf un progrès lamentable vers la décadence absolue, avec l'avénement d'une autre reine; encore est-il bien vraisemblable que, malgré ses charmantes qualités, la première compagne de Charles II serait demeurée aussi impuissante pour arrêter le mal que la seconde le fut pour produire aucun bien.

Le manuscrit du mémoire qui forme la partie principale du nouveau volume est gardé aux archives des affaires étrangères. Mme d'Aulnoy, qui en avait obtenu la communication, se l'est approprié dans l'ensemble de sa teneur, en y ajoutant quelques-unes des particularités qui concernaient ses relations personnelles à la cour d'Espagne. Dans l'avis au lecteur, mis en tête de ce volume, l'éditeur établit par des raisonnements solides que ce mémoire, imprimé deux fois déjà dans sa forme originale (Paris, 1733; Londres, 1861), peut bien être, comme on l'avait conjecturé sur des apparences légères, l'œuvre du marquis de Villars, dont l'ambassade en Espagne prit fin l'an 1682. Mais quel qu'en soit l'auteur réel, ce fut un esprit sage, un observateur instruit et un écrivain formé à la bonne école. Il juge toutes choses d'après les principes reçus dans son temps et dans notre

nation; mais il n'y a rien d'amer, ni rien de puéril dans le blâme qu'il départit non pas aux institutions de l'Espagne en elles-mêmes, mais bien aux abus intolérables qui les avaient fait dégénérer en instruments d'oppression et de ruine. Rien de plus instructif pour les hommes d'État et les économistes de nos jours que l'état dans lequel Philippe IV avait légué la monarchie de Philippe II au malheureux héritier de la branche espagnole de la maison d'Autriche. Charles II, à bien dire, ne régna jamais; il vécut à peine, et son existence, pendant trente-neuf ans, tint de la décrépitude dans l'enfance et de l'enfance dans l'âge mûr. Sous le gouvernement nominal d'un tel prince, qui pouvait également commander les choses les plus excessives et négliger les plus essentielles, la monarchie se précipita vers l'anéantissement où elle serait vraisemblablement tombée sans l'avénement d'un prince de la maison de Bourbon. Ce grand changement sauva le corps de la monarchie en retranchant d'elle une partie de ses membres, opération infiniment douloureuse et contre laquelle l'orgueil national protesta de la façon la plus énergique dans les provinces de la couronne d'Aragon, tandis que les Castillans, bien que déchus de leurs espérances et dépouillés d'une partie des avantages (d'aillenrs injustes) dont Philippe II les avait mis en possession, demeurèrent jusqu'au bout inébranlables dans leur dévouement au prince qu'ils avaient désiré, et auquel ils avaient engagé leur foi lors de son entrée dans la péninsule.

L'auteur des *Mémoires*, et Mme d'Aulnoy avec lui, supposant sans doute leur lecteur aussi informé qu'eux-mêmes sur le compte des personnes, des charges, des rangs et dignités d'Espagne qu'ils l'étaient eux-mêmes, omettent sur ces points des explications qui sont maintenant indispensables. Cet inconvénient n'existe point dans la nouvelle édition, enrichie de beaucoup de notes explicatives, et de citations empruntées à des auteurs accrédités, lesquelles complètent ou rectifient nombre d'indications données au courant de ces mémoires.

L'appendice, surtout, est d'une grande valeur. Il renferme d'abord une notice claire et détaillée sur la composition, les attributions, les actes et l'esprit des *Conseils* trop nombreux qui assistaient les rois d'Espagne de la maison d'Autriche dans la tâche gigantesque de gouverner des États sur lesquels le soleil ne se couchait jamais, et qui, trop souvent, ne faisaient que contrarier les intentions des bons ministres et plier sous les injonctions des mauvais. Vient ensuite une notice sur la *Grandesse de l'Espagne*, telle qu'elle se trouvait composée vers l'année 1690. L'éditeur des mémoires expose d'abord de la manière la plus lucide quelles étaient les attributions (purement honorifiques alors) de la grandesse, et de quelle manière cette prérogative, si flatteuse et si vaine, se créait par la faveur royale et se transmettait tant

par les descendances directes que par les alliances. La plupart des grandesses étaient, en effet, héréditaires dans la ligne féminine, et les héritières en apportaient la décoration à leurs maris. On compte sur la liste dressée dans l'appendice cinquante et une personnes en possession les unes d'une grandesse seule, plusieurs de deux, quelques-unes même de trois. Sur ce nombre, il y avait onze femmes héritières, dont les grandesses allaient passer par leur mariage dans de nouvelles maisons, ou s'adjoindre à celles dont leurs époux étaient pourvus par eux-mêmes. Le nombre des grandesses établies en-dehors de l'Espagne (on n'avait point encore prodigué ce titre) s'élevait à onze pour les sujets du roi catholique dont les possessions étaient en Italie et en Flandre. Le nombre de ces grands ne tarda pas à s'accroître: néanmoins, à l'époque de l'avénement de Philippe V, en ne comptait encore que dix-neuf grands de nation italienne, et quatre de nation flamande ou bourguignone, comme une vieille et glorieuse tradition faisait encore qualifier les seigneurs des provinces belges.

Sur les *Titres de Castille*, l'appendice, dans son dernier chapitre, donne aussi des renseignements pleins d'intérêts. On en comptait, vers 1680, trente-sept authentiquement établis, appartenant la plupart à des maisons d'antique noblesse, quelques-uns pourtant à de nouveaux anoblis; « la faveur l'a pu faire autant que le mérite. » Les plus anciens, et très-rares, remontaient à Charles-Quint, d'autres à Philippe II, et la grande masse des *Titulos* devaient leur érection aux gouvernements fastueux et complaisants de Philippe III et Philippe IV. Si d'ailleurs les *Grands* n'étaient plus, sous le sceptre de la maison d'Autriche, qu'une ombre de ce qu'avaient été les *Ricos Hombres* des anciennes couronnes de Léon, Castille et Aragon, on pouvait dire que, sous Charles III, Philippe II, les *Titulados* étaient l'ombre d'une ombre.

A. DE CIRCOURT.

Compte rendu du congrès international des américanistes, tenu à Nancy, en 1875. Paris et Nancy, 1876. 2 vol. in-8 de 480 p. chacun. — Prix : 25 fr.

Il y a, dans ces deux volumes, une juxtaposition d'articles les plus divers, variés par la forme, par l'étendue, par l'intérêt plus ou moins saillant du point examiné; réunis au jour le jour, au fur et à mesure qu'ils avaient été lus en séance, sans autre ordre que celui de leur présentation chronologique. Ces articles ont cependant un lien commun : leur cohésion est basée sur l'unité de cadre que les américanistes de l'Europe et d'au-delà de l'Océan se sont proposés d'étudier dans leur réunion tenue à Nancy l'été dernier. Des travaux importants ont été communiqués et lus en public. Il y en a,

parmi le nombre, qui sont de valeur médiocre, et où la critique aurait à prononcer maints jugements défavorables. Mais l'ensemble est bon et fait honneur aux membres du bureau de ce congrès, à ses organisateurs, initiateurs et metteurs en œuvre. Au premier rang, nous plaçons M. Lucien Adam, un jeune magistrat qui consacre ses loisirs à des travaux scientifiques ; et, entre autres, on remarquera ce qu'il dit du Fou-Sang, ou des relations des Chinois avec les Américains par l'extrême Orient.

Nous avons applaudi ensuite à un professeur à la faculté de Dijon, M. Paul Gaffarel, pour son travail intitulé : *Les Phéniciens en Amérique.* Le savant professeur a su mettre à profit sa connaissance de l'antiquité classique. Il démontre, par plusieurs causes, que les Phéniciens ont pu, avec leur hardiesse habituelle, pousser leur navigation jusqu'aux limites occidentales de l'Océan ; et s'ils ne l'ont pas constaté par des documents écrits, c'est qu'ils cachaient par égoïsme leurs expéditions les plus fructueuses. C'est à cet ordre d'idées que l'on peut rattacher les deux études sur des inscriptions trouvées en Amérique écrites en caractères phéniciens, mais dont l'authenticité n'a pas encore été admise par tous d'un commun accord. Le premier article émane d'un amateur, M. Levy-Bing, banquier, et se rapporte à l'inscription de Grave Creek, près de l'Ohio. Son interprétation est assurément ingénieuse et dénote un profond connaisseur de la Bible ; mais ses observations épigraphiques, sa lecture même, sont loin d'être aussi irréprochables. L'autre article, sur une inscription analogue trouvée dans ce pays, mais non encore lue, consiste en un récit, écrit en anglais, par M. Harris, professeur à New York. Sur l'un et l'autre, nous aurons peut-être l'occasion de revenir. — Nous nous trouvons, au contraire, en présence de données moins vagues, lorsqu'il s'agit d'analyser le caractère religieux des monuments, ou des représentations soit sculpturales, soit architecturales. C'est ce qu'a fait ressortir M. Foucaux (plus ou moins vigoureusement), en traitant du bouddhisme américain, d'après la brochure sur le même sujet émanant de M. Gustave d'Eichthal. Combien l'article du R. P. Petitot, sur l'immigration asiatique, est plus précis, plus net, plus substantiel ! Signalons encore les quelques pages consacrées par M. Schœbel, au musée d'ethnographie russe, à Saint-Pétersbourg ; et M. Schœbel semble avoir mis un malin plaisir à insister de préférence sur le côté négatif de ce musée.

Telle que nous venons de l'énoncer, même succinctement, cette énumération indiquera combien ces sortes de travaux touchent aux questions les plus multiples et peuvent intéresser en même temps les philologues, les ethnographes, les naturalistes, les historiens. C'est à ce point de vue que nous souhaitons un succès égal au prochain

congrès d'américanistes, qui doit avoir lieu en septembre 1877, à Luxembourg. M^ce SCHWAB.

L'Impôt du sang, *ou la Noblesse de France sur les champs de bataille*, par J. FRANÇOIS D'HOZIER. Publié par LOUIS PARIS, sur le manuscrit unique de la Bibliothèque du Louvre, brûlé dans la nuit du 23 au 24 mai 1871, sous le règne de la Commune. Paris, Techener et au *Cabinet historique*, 7, quai Malaquais, 1874-1876. Tome I, 2e partie, in-8 de 320 p.; — tome II, 1re partie, in-8 de 319 p.; 2e partie, in-8 de 389 p. — Prix : 6 fr. le volume.

M. Louis Paris continue avec persévérance et avec de précieux encouragements, — telle qu'une souscription de cinquante exemplaires prise par le gouvernement, — la publication du travail de d'Hozier, qu'il a sauvé de la ruine. Déjà nous avons parlé (t. XII, p. 111) de ce monument élevé à l'honneur du patriotisme de la noblesse française. Il n'y a pas à revenir sur le fond même de l'œuvre. « Ce n'est point une histoire de l'armée que l'auteur a prétendu faire, dit M. L. Paris, mais un simple catalogue des victimes de la guerre, de ces hommes généreux qui, au prix de leur vie ont défendu, protégé la patrie et sauvegardé l'honneur national. » La publication est à moitié de son cours, et le savant éditeur en promet le prompt achèvement. Elle s'arrête à la 10,934^e notice, qui finit la lettre *M*.

C'est à tort qu'on s'est plaint de l'aridité des notices : car, si on avait voulu leur donner des développements, on serait tombé dans les répétitions inévitables et dans des longueurs qui eussent détourné de la publication. M. Paris promet un appendice considérable pour combler les lacunes inévitablesdans une semblable nomenclature. Il donne déjà ici, à la fin du troisième volume, une note importante sur les victimes du combat de Saint-Denis (14 août 1678). Mais nous nous permettrons de critiquer les notices qu'il insère plus fréquemment dans ces trois volumes, et qui se distinguent par le caractère d'impression. Nous aurions compris qu'il donnât des indications précises, qu'il rattachât le personnage d'une notice à une famille; mais, quand il dit, comme cela arrive fréquemment : « Il y a plusieurs familles de ce nom; nous ne savons pas à laquelle rattacher ce personnage, » le lecteur n'apprend pas grand chose. — Notice 6191 : M. Paris n'ignore pas que les La Guiche existent encore; c'est improprement qu'il dit que leurs armes *étaient*, etc. — 4244 : L'origine d'Auvergne des Courten nous paraît problématique : quant à leur existence aujourd'hui, elle est positive. — 10103 : il est difficile d'admettre que le colonel de Montagnac mort en 1845 soit de la famille de Montaignac : l'orthographe ne varie pas ainsi de nos jours; il y aurait là au moins une faute d'orthographe. — 9096 : nous comprenons qu'on ait peu de sym-

pathie pour M. de Magny, le généalogiste; mais il était plus qu'inutile de lui consacrer une notice. — Nous appelons l'attention de M. Paris sur la correction des noms de lieux, qui peut être fautive dans le manuscrit. Ainsi, nous trouvons Lompas pour Lompnes (8983) et Alines pour Alimes (8984). RENÉ DE SAINT-MAURIS.

Armorial historique du diocèse et de l'État d'Avignon, par M. REYNARD-LESPINASSE. Paris, au siége de la Société française de numismatique, 1875, in-4 de 246 p. — Prix : 12 fr.

L'auteur de ce travail héraldique a donné un bon exemple aux travailleurs de la province. Depuis de longues années, il collectionnait les monnaies et médailles du diocèse d'Avignon, dont il est originaire, et, malgré une vie très-occupée, il se tenait au courant de tout ce qui était publié sur le Comtat-Venaissin. C'est ainsi qu'il s'es trouvé en mesure d'éditer un armorial très-complet de cette illustre enclave de notre vieille France. Après un court aperçu historique, où toutes les traditions de l'Église d'Avignon sont fidèlement relatées, M. Reynard commence la série des évêques et archevêques d'Avignon depuis les temps apostoliques, avec une brève notice pour chacun d'eux, tirée du *Gallia christiana*, des écrivains avignonais et surtout de D. Polycarpe de la Rivière, le chartreux-historien de Bompas. Les armoiries n'apparaissent qu'au milieu du treizième siècle, en 1268, sous le nom de l'évêque Robert d'Uzès. Elles se poursuivent dès lors, avec leur expression héraldique, jusqu'à Mgr Dubreuil, qui occupe aujourd'hui le siége métropolitain d'Avignon. Vient ensuite la série non moins intéressante des papes, légats et vice-légats de la Rome française, depuis Bertrand de Got (Clément V) jusqu'à Mgr Philippe Casoni, qui dut, en 1790, se retirer devant les armées de la Révolution. Un tableau chronologique des évêques, archevêques, papes, légats et vice-légats d'Avignon, dressé d'après les auteurs les plus autorisés, complète la partie historique de l'armorial. Nous avons remarqué avec satisfaction que l'auteur, quoique Avignonais, ne craint pas de donner le nom d'antipapes à Robert de Genève (Clément VII) et à l'opiniâtre Pierre de Lune (Benoît XIII), qui prolongèrent si malheureusement le schisme d'Occident.

Les blasons de tous ces pontifes et prélats, dessinés avec beaucoup de finesse et d'exactitude par M. Laugier, conservateur du riche cabinet de médailles de Marseille, et l'un de nos plus forts numismates, accroissent singulièrement la valeur de l'ouvrage. Il serait bien à désirer que chacune des églises épiscopales et archiépiscopales de la France pût reproduire, dans la même forme et avec le même soin, son propre armorial. Le clergé de notre temps, à défaut des fidèles,

montrerait ainsi qu'il n'est pas moins jaloux que les grandes familles d'autrefois de conserver le souvenir de ses chefs hiérarchiques, auxquels notre patrie doit la meilleure part de sa gloire et de sa puissance dans le passé.

D. Théophile Bérengier, O. S. B.

Recherches sur Délos, par Albert Lebègue, ancien élève à l'École d'Athènes, docteur ès lettres. Paris, E. Thorin, 1875, in-8 de 339 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'ouvrage de M. Lebègue sur Délos se divise en deux parties bien distinctes; la première contient le récit des découvertes faites récemment par l'auteur lui-même dans cette terre sainte des anciens : la seconde, plus courte, est consacrée à l'histoire de l'île et au culte dont Apollon y fut honoré. La synthèse succède ainsi à l'analyse, et l'ouvrage s'adresse au-delà du cercle un peu étroit des purs archéologues, à tous ceux qui s'intéressent aux questions littéraires, politiques et religieuses dans l'antiquité.

Ce livre se recommande par des mérites de plus d'un genre : ainsi le lecteur amoureux des problèmes d'érudition admirera, dans les pages où sont décrites les ruines du temple d'Apollon, une exactitude qui n'exclut pas l'élégance, et, dans le commentaire des textes ou des inscriptions qui s'y rapportent, un esprit familiarisé de longue date avec la langue, les mœurs et la civilisation de la Grèce.

Rien de plus gracieux, assurément, dans la vieille mythologie, que la légende d'Apollon, le dieu de la lumière et de l'harmonie, le dieu de l'arc et de la lyre, enfin le dieu prophète qui pénètre et révèle les secrets de l'avenir. Or, l'auteur établit par les inductions les mieux fondées que le culte de cette divinité a eu pour premier berceau non pas Delphes, mais Délos, île prédestinée à ce grand rôle, et par ses sites enchanteurs, et par sa situation centrale dans la mer Égée. Quelque obscures que soient à nos yeux les origines des croyances grecques, « les plus anciennes traditions nous font voir, à Délos, une île sainte, sacerdotale, visitée par différentes nations qui toutes vénèrent sa religion et y laissent quelque chose de leur mythologie. » De tous les pays, on voit y aborder des dieux et des héros; et, plus tard, quand l'histoire prend la place de la fable, une suite non interrompue de « théories », de fêtes et de chefs-d'œuvre atteste, pendant plusieurs siècles, le profond respect des Grecs pour le dieu qui régnait à Délos.

Depuis l'âge homérique jusqu'aux derniers jours du paganisme, l'enthousiasme des prêtres a célébré, sans s'épuiser jamais, les bienfaits et les prérogatives d'Apollon. Quelle pompe que celle de ces théories ou ambassades que les principales cités grecques et Athènes,

en particulier, envoyaient chaque année à son sanctuaire! Quel spectacle que ces processions de jeunes filles qui s'avançaient, en chantant, du rivage au temple du dieu, que ces vaisseaux, ornés de guirlandes et de fleurs, déployant leurs voiles blanches sur cette mer d'azur, tandis que retentissent des mélopées tantôt joyeuses et tantôt solennelles!

L'hymne homérique en l'honneur d'Apollon Délien devait surtout attirer l'attention de M. Lebègue : on dirait que, pour analyser l'œuvre du vieux poëte, il lui ait dérobé ses couleurs les plus brillantes. Ces pages, écrites avec une verve communicative, font très-bien ressortir le côté naturaliste du culte d'Apollon : sous les traits du dieu qui, dès sa naissance, salué avec allégresse par le ciel et par la terre, brise aussitôt ses langes et apparaît dans toute sa force et toute sa majesté, on reconnaît sans peine le soleil qui, après avoir dissipé les légers nuages du matin, s'élève radieux dans le ciel et inonde la terre de ses clartés. Il est à regretter cependant que l'auteur n'ait pas mis à profit la thèse savante publiée par M. Hignard, en 1865, sur les *Hymnes homériques* : elle lui eût sans doute fourni plus d'un trait heureux pour compléter son tableau.

Dans les siècles suivants, quelques vers de Pindare, un chœur d'Euripide, où les jeunes filles de Délos, exilées sur le rivage de la Tauride, versent des larmes en souvenir de leur belle et religieuse patrie, un hymne de Callimaque, où l'érudition gâte et étouffe la poésie, voilà le peu qui nous reste de toute la littérature inspirée par le célèbre sanctuaire d'Apollon.

Les trois derniers chapitres de l'ouvrage déroulent sous nos yeux l'histoire entière de l'île; deux mots la résument : être vénérée et asservie. Conquise et gouvernée presque sans interruption par la main parfois un peu rude d'Athènes, Délos peut se consoler de cette étroite dépendance, en recevant les hommages et les offrandes du monde grec, jusqu'au jour où ses fêtes, déchues de leur antique splendeur, ne servirent plus qu'à rappeler un passé à jamais évanoui. Aujourd'hui, c'est une terre déserte : ses maisons n'ont plus un habitant, ses temples, plus un serviteur; le temps et les hommes n'ont rien laissé debout. Chose étrange, pas une église chrétienne n'a été construite sur ces ruines auxquelles l'auteur donne des regrets éloquents, peut-être excessifs. Même en nous intéressant au paganisme et à ses fêtes, gardons-nous d'oublier que nous sommes chrétiens.

Ajoutons que le livre de M. Lebègue, grâce à la souplesse et à la variété du style, est d'une lecture aussi agréable que facile, ce qui n'est pas un médiocre mérite, quand il s'agit d'une aussi sérieuse érudition.

C. Huit.

Inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne, en Dauphiné, par A. Allmer et Alf. de Terrebasse. Vienne, Girard, 1875, 5 vol. in-8 et un atlas. — Prix : 90 fr.

Cet ouvrage important comprend deux parties distinctes : les inscriptions depuis les temps les plus anciens jusqu'au huitième siècle de l'ère chrétienne, éditées, expliquées et commentées par M. Allmer; les inscriptions du huitième jusqu'au dix-septième siècle publiées par M. de Terrebasse. Nous jetterons un coup d'œil rapide sur ces deux séries.

Primitivement, les auteurs ne pensèrent à s'occuper que des inscriptions du Musée de Vienne; ils eurent ensuite l'heureuse pensée d'élargir leur cadre et d'embrasser, l'un, tous les textes épigraphiques de l'ancien pays des Allobroges ; il ne s'agit de rien moins que mille sept cents inscriptions antiques. Le second collaborateur s'est borné à l'arrondissement de Vienne.

M. Allmer est un des épigraphistes français qui comptent au nombre des véritables savants ; il sait lire les inscriptions antiques, ce qui est beaucoup plus difficile qu'on ne le croit généralement; il est au courant de la science, et, par conséquent, il interprète ces textes avec sûreté et en déduit tout ce qui peut être utile à l'archéologie. M. Allmer est de l'école de M. L. Rénier et de M. le général Creuly.

Les inscriptions antiques sont une des sources les plus abondantes dans lesquelles on peut trouver des connaissances dont les auteurs classiques n'ont pas parlé. L'histoire, la mythologie, les anciennes voies de communication, les rouages administratifs, l'administration militaire chez les Romains ne nous seront bien connues que lorsque les épigraphistes auront vulgarisé les notes et les observations nombreuses recueillies par eux depuis plusieurs années. Voilà bien longtemps que le monde savant attend la publication des inscriptions de la Gaule, promise par M. Léon Rénier; l'ouvrage de M. Allmer est un chapitre de ce *Corpus*, auquel il faut ajouter les *Inscriptions de Lyon* jadis publiées avec grand luxe par M. de Boissieu. L'Académie de Berlin a entrepris un recueil général des inscriptions romaines, par régions; la Gaule y figurera nécessairement. Remarquons cependant que cet immense *Corpus* ne peut contenir de très-longs commentaires; quoi qu'il arrive, les savants français auront toujours fort à faire, et nous déplorons qu'ils n'aient pas encore cru devoir mettre assez d'empressement pour fournir leur contingent à l'érudition allemande qu'ils auraient dû prévenir. Honneur à M. Allmer, qui a eu l'excellente pensée de montrer ce qu'un savant français pouvait faire.

L'épigraphie antique permet de toucher à toutes les questions importantes de l'histoire et de l'archéologie ; aussi M. Allmer ne s'est pas contenté de reproduire les inscriptions antiques et de les expliquer. Il

a complété son œuvre par des appendices qui donnent au livre un intérêt général. Le tableau des routes parcourant le territoire de la colonie de Vienne ; la liste des magistrats publics de la Narbonnaise ; l'histoire des légions nommées dans les inscriptions du pays allobroge, avec la nomenclature des officiers supérieurs et subalternes ; l'exposé des opinions les plus autorisées sur l'origine de la colonie de Vienne, etc. forment autant de dissertations qui font de la collection des inscriptions antiques de Vienne un livre indispensable de vulgarisation. L'ouvrage, du reste, en 1874, a été couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au concours des antiquités nationales, et le rapporteur, M. de Longpérier, dont le nom fait autorité, n'a pas hésité à proclamer que ce recueil était le livre le plus considérable et le plus avancé en doctrine qui ait été publié sur les inscriptions de la Gaule.

M. de Terrebasse, enlevé à ses études en 1871, avait imprimé deux volumes, contenant trois cents inscriptions ; ils complètent le recueil. Peu de personnes, mieux que M. de Terrebasse, connaissaient l'histoire religieuse et féodale du Dauphiné ; aussi les commentaires qui accompagnent les textes forment une série de véritables dissertations aussi remarquables par le fond que par la forme.

On ne saurait trop engager les savants et les sociétés académiques des départements à recueillir les inscriptions antiques et du moyen âge qui se trouvent dans leurs circonscriptions. Si la profonde érudition de M. Allmer leur fait quelquefois défaut, ils peuvent au moins donner des transcriptions exactes qui assurent la conservation des textes ; les monuments eux-mêmes peuvent disparaître, et il n'est pas d'années que des faits de ce genre ne soient signalés. A. DE B.

Suomalais-Ugrilaisen muinaistutkinnon alkeita, kirjoitanut (*Débuts de l'archéologie ougro-finnoise*), par J.-R. ASPELIN. Helsingfors, Imprimerie de la Société de littérature finnoise, 1875, in-8 de 369 p. avec 316 grav. sur bois dans le texte et carte archéolog. — Prix : 8 *markkas* (francs).

Les *Débuts de l'archéologie ougro-finnoise*, par J. R. Aspelin traitent des antiquités de la Russie septentrionale et de ses annexes : le grand-duché de Finlande et les provinces Baltiques, pendant les temps préhistoriques : les âges de pierre, de bronze et les deux périodes de l'âge de fer. Il n'y est pas question de la Hongrie, qui a reçu sa population ouralienne dans les temps historiques, et très-peu de la Laponie, ainsi que de la Sibérie. Pour l'âge de pierre, l'auteur divise les pays ougro-finnois en trois territoires : baltico-lithuanien, ouest-finnois et est-finnois, ce dernier comprenant toute la moitié

septentrionale de la Russie européenne; les armes et instruments que l'on y trouve ne diffèrent pas beaucoup de l'un à l'autre, et ne se distinguent pas essentiellement de ceux de la Scandinavie méridionale et du Nord de l'Allemagne. Il y a pourtant deux exceptions: dans certaines localités de Finlande et surtout au nord, on découvre des objets en schiste analogues à ceux de la Norvége et de la Suède septentrionales, qui sont attribués aux Lapons; et dans le gouvernement d'Olonets et à l'est de la Finlande, il y a des haches en pierre d'une forme particulière, dont l'une des extrémités se termine en tête d'animal, mais il est vraisemblable que ces haches datent de l'âge de bronze et peut-être aussi de l'âge de fer, d'autant plus que le gouvernement d'Olonets n'a pas fourni de trouvaille de métal pour les temps préhistoriques.

Il est à croire que la civilisation de l'âge de pierre s'est répandue au nord de la Russie, dans la direction de l'ouest à l'est, car elle s'arrête dans le bassin de la Kama; les instruments de pierre que l'on recueille dans les régions ouraliennes du gouvernement de Perm ont été trouvés avec des outils de bronze et même de fer, qui leur assignent une date relativement récente; en outre, les armes de pierre manquent totalement dans toute la Sibérie orientale jusqu'à Irkoutsk, c'est-à-dire jusqu'aux régions altaïques, que l'illustre Castren regardait comme le berceau de la race ougro-finnoise. Faut-il voir dans cette lacune la condamnation de son système ethnographique, ou supposer que la race altaïque n'était pas encore arrivée en Russie, dans l'âge de pierre, ou plutôt admettre que nos connaissances actuelles sont insuffisantes en ce point, comme en ce qui concerne la population primitive de la Finlande? Bien que ce grand-duché fournisse un assez grand nombre d'armes et d'outils de pierre, on n'y a pas encore découvert une seule sépulture ou des poteries de l'âge de pierre. Il n'en faut pourtant pas induire qu'un si grand territoire soit resté inhabité pendant toute cette période et ait été fréquenté seulement par des chasseurs venus des pays voisins; il est plus rationnel de croire que des recherches ultérieures y feront aussi connaître des sépultures et que, pour les poteries, il y en a sans doute au fond de l'eau, comme en Suisse: il est, en effet, fort vraisemblable que le pays des mille lacs n'a pas été sans posséder des habitations lacustres.

Si les armes se ressemblent dans presque toutes les contrées de la Russie septentrionale, pendant l'âge de pierre, elles diffèrent beaucoup dans la période suivante; tandis que celles de la Finlande continuent à ressembler à celles du bassin de la Baltique, celles des autres contrées ouralo-finnoises sont d'un style tout différent, lequel s'est perpétué pendant l'âge de fer pour certains objets : glaives, couteaux celts, et pointes de javelots, exhumés du polyandre d'Anan-

jino sur la Kama. M. Aspelin en conclut avec beaucoup de raison que les Ougro-Finnois de l'âge de fer sont les descendants de ceux de l'âge de bronze. Dans le premier âge de fer, les Permiens avaient un art original mais très-barbare, qui s'épura dans le second âge, sans doute sous l'influence des élégants modèles de provenance grecque ou sassanide retrouvés dans le pays. On n'ose pourtant pas regarder comme un produit indigène, le charmant bracelet gracieusement orné de pierreries, de nielles et de filigranes, représenté dans la figure 186 ; ce bijou est, sans doute, d'origine exotique, ainsi que les autres parures de la même trouvaille, les monnaies bactriennes des deux premiers siècles de notre ère et les monnaies sassanides datant du cinquième au septième siècle de notre ère. Ce qui caractérise les trouvailles ouralo-finnoises du second âge de fer, ce sont des espèces de phalères barbares, auxquelles sont suspendues par des anneaux ou des chaînettes, soit des pendeloques, soit des plaques de métal triangulaires ou en losange, soit des grelots. Ainsi que les Permiens, les Tcherémisses (gouvernements de Nijnei-Novogorod et Kazan), les Mouromes-Mordouines (Riazan et Tambov), les Méres (Kostroma, Wladimir, Jaroslav), les Ingriens et même les Finnois, c'est-à-dire presque tous les peuples ouralo-finnois, avaient adopté ce genre de parure, qui peut être comparé à un baudrier de bronze trouvé près d'Arles, en France, et dont l'ornementation rappelle décidément l'art de l'âge de bronze. (Voy. *Antiquarisk Tidsskrift.*, 1846-1848, p. 68-71 avec 1 pl. Copenhague, 1848, in-8.)

Le travail de M. Aspelin est aussi complet que le comporte l'état actuel de la science ; on y trouve un exposé systématique très-succinct des résultats acquis dans des trouvailles et des fouilles faites en partie par l'auteur et son compatriote D. E. Europæus, mais surtout par des archéologues russes. Cet ouvrage renferme tant de faits neufs et encore inconnus hors de la Finlande et de la Russie, qu'il mériterait d'être traduit en français. Il reste encore beaucoup à faire pour éclairer le passé des peuples ouralo-finnois ; les immenses territoires qu'ils occupent n'ont pas été suffisamment explorés ; on y a fait trop peu de fouilles dans les tombeaux ; les objets recueillis sont trop peu nombreux ; ainsi l'âge de bronze n'est représenté, dans le sud et l'ouest de la Finlande, que par une dizaine d'objets. Quand on possède si peu de documents, il n'en faut négliger aucun ; aussi M. Aspelin a-t-il réuni 1,500 figures d'objets propres à éclairer le présent sujet, et il est occupé à les publier avec un texte français. Cette nouvelle publication comblera une importante lacune, et, plus accessible que le présent ouvrage aux savants de l'Europe occidentale et du Nouveau-Monde, elle peut compter sur un favorable accueil de la part de tous ceux qui s'intéressent à l'archéologie comparée. E. Beauvois.

Etablissement de l'imprimerie dans la province de Languedoc, par le docteur Desbarreaux-Bernard. Toulouse, Paul Privat, 1876, in-8 carré de 430 p.

Quand on a entrepris de donner une nouvelle édition de l'*Histoire générale de Languedoc*, on a fait appel à un certain nombre d'érudits spéciaux : aucun d'eux, j'ose l'affirmer, n'a plus de compétence que le bibliographe qui a été chargé de suppléer un silence absolu qu'avait gardé dom Cl. Devic et dom J. Vaissète sur l'introduction et l'établissement de l'imprimerie dans le Languedoc. Pas un lecteur sérieux n'ignore, en effet, que M. Desbarreaux-Bernard est un des hommes de notre temps qui connaissent le mieux les vieux livres, en général, et les vieux livres de sa province natale, en particulier. Son travail, extrait du tome VII de l'*Histoire générale de Languedoc*, et qui a été tiré à 104 exemplaires numérotés à la presse, augmentera certainement encore la grande réputation dont jouit le judicieux critique. Là, refondant et complétant ses publications antérieures, notamment l'*Histoire de l'imprimerie à Toulouse au quinzième siècle* (1868), il a dit le dernier mot sur une question qui était des plus difficiles et des moins étudiées. D'abord, il s'est occupé de Toulouse même, qui figure au quatrième rang sur le tableau des villes de France qui ont imprimé au quinzième siècle (p. 27-153), et, dans une seconde partie (p. 155-320), de Montpellier, Carcassonne, Nîmes, Narbonne, le Puy-en-Velai, Béziers, Uzès, Albi, Gaillac, Tournon, Viviers, Mende, Castres, Saint-Pons de Thomières, Agde, Pezenas, Lodève, Lavaur, Castelnaudary, Alet, Alais, Montauban, Castelsarrasin. On trouve ensuite : 1° un catalogue des incunables imprimés à Toulouse, depuis l'an 1476 jusqu'à l'an 1500 (p. 321-387) ; 2° une liste des stationnaires et des libraires mentionnés dans les registres des tailles de l'hôtel de ville de Toulouse, depuis l'année 1478 jusqu'à l'année 1528 (p. 388-397); 3° Une liste des enlumineurs (même période) cités dans les mêmes registres (p. 398-400); 4° Une liste des relieurs, de 1483 à 1525 (p. 401-403); 5° Une liste des parcheminiers, de 1480 à 1525 (p. 405-406); 6° Une liste des papetiers, de 1480 à 1513 (p. 407-409), toutes listes tirées des archives du Capitole; 7° des pièces diverses (Supplique des enlumineurs de Toulouse, en 1478; Sermon en patois trouvé dans un *Ordinarium* toulousain du quinzième siècle; Extrait d'une lettre de Née de la Rochelle à Barbier); 8° Onze planches très bien exécutées et dignes en tout point de l'attention des curieux.

Il serait trop long d'indiquer toutes les particularités intéressantes réunies par M. Desbarreaux-Bernard, autour des noms de M. d'Aldéguier, de M. Dumège, du marquis de Castellane, de Née de la Rochelle, de la Serna-Santander, de M. Hubaud, de Gabriel de Miner, de M. Taschereau, des imprimeurs Jean Parix, Estéban Clébat, Henri Mayer,

Jean de Guerlins, les Colomié, Jean Maurus, etc., de Léon Bacoue, évêque de Glandèves, de Guillaume de Nautonier, seigneur de Castelfranc, de Plantavit de la Pause, évêque de Lodève, etc. Tantôt le sagace bibliographe enlève à l'histoire de la typographie toulousaine (p. 90-96) un certain Jean Teutonicus, qui n'a jamais existé et qui n'est qu'un qualificatif (*Teutonicus*, l'Allemand) pris pour un nom propre; tantôt il restitue à l'histoire littéraire de l'Auvergne (p. 220) un écrivain dont on chercherait vainement le nom dans tous les recueils bibliographiques : Pierre Cistel (*Cistellus*), auteur d'un *Éloge du sacerdoce* imprimé en 1534 ou 1535. Une autre découverte que je tiens à signaler, c'est celle d'un livre que les biographes de Jean Drouyn, le traducteur du *Régime d'honneur*, n'avaient jamais songé à lui attribuer, l'*Ars notoriatus* (p. 341-343). C'est presque à chaque page, du reste, que M. Desbarreaux-Bernard comble une lacune ou rectifie une erreur de ses devanciers, notamment de M. J. Brunet (*Manuel du Libraire*), et de M. P. Deschamps (*Dictionnaire géographique à l'usage de l'amateur de livres*). Ai-je besoin d'ajouter, qu'il apporte, dans toutes ces discussions, une bonne humeur et une verve des plus aimables, et que, lui qui nous parle (p. 270) d'un savant doublé d'un artiste, mérite à tout instant que ses lecteurs disent, à leur tour, qu'il est un savant doublé d'un homme d'esprit?

T. DE L.

Bibliographical Clue to Latin Literature, edited after Dr E. Hübner, with large additions, by John E. B. MAYOR, M. A., professor of Latin in the University of Cambridge, etc. London, Macmillan, 1875, petit in-8 de XI-222 p.

En l'absence de bibliographie raisonnée de la littérature latine (dans notre langue), ce manuel de M. Mayor peut rendre chez nous les mêmes services qu'en Angleterre. Pour peu qu'on s'occupe de l'antiquité, qu'on étudie un de ses écrivains, qu'on interroge un de ses historiens, qu'on veuille connaître ses institutions, etc., on a besoin de savoir quelles sont les meilleures éditions d'un auteur, celles qui donnent les variantes, celles qu'accompagnent les meilleurs commentaires, de quelles monographies cet auteur a été l'objet, ou encore d'apprendre quels ouvrages traitent de telle institution, de telle époque de l'histoire, de telle école de grammairiens. C'est à ce besoin, senti tous les jours par les hommes d'étude, et que les ouvrages allemands ont été jusqu'ici seuls à satisfaire, que répond l'ouvrage de M. Mayor, son *Guide bibliographique de la littérature latine*.

M. Mayor a pris pour base le manuel analogue, publié en 1872 par un savant de Berlin, M. Hübner; mais M. Hübner donnait seulement un résumé, l'Allemagne ayant déjà, sur cette matière, des répertoires

presque encyclopédiques. Écrivant pour un pays où ce travail est nouveau, M. Mayor a dû élargir le cadre de la bibliographie et y faire entrer un plus grand nombre de renseignements. Nous avons vu avec plaisir bon nombre d'ouvrages français cités dans les additions qu'il a données aux listes de M. Hübner. L'ordre suivi est l'ordre chronologique; un index permet à tout instant de retrouver le nom d'un auteur.

Le meilleur éloge que nous puissions faire de cet ouvrage, c'est que c'est un *livre utile*. Nous ne nous permettrons qu'une critique de détail; un certain nombre de titres sont précédés d'une astérisque : or, l'explication de ce signe n'est donnée nulle part, ou du moins il ne nous a pas été possible de la trouver. — La disposition bibliographique de ce livre, dispense de savoir l'anglais pour pouvoir le consulter et en profiter.

H. Gaidoz.

BULLETIN

L'Education supérieure, par le docteur Théodore Perrin. Lyon, J. P. Mégret, 1875, in-8 de 69 p. — Prix : 1 fr. 50.

Ce mémoire, communiqué par M. le Dr Perrin à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, vient dans un temps où son titre donnera le change sur la très-importante question à laquelle il est consacré. On serait porté à croire qu'il s'agit de liberté d'enseignement supérieur, d'universités libres, de méthodes d'enseignement, tandis que le savant et spiritualiste docteur ne fait que rappeler à l'observation d'une loi physiologique, loi naturelle, loi divine, dont l'inexécution est une source permanente de troubles sociaux. Le mal dont souffre la France « provient surtout d'une fausse interprétation des fonctions physiologiques; de là, la suppression de la plus importante de toutes, de celle qui fait de l'homme un être religieux et social par la puissance de l'amour... Le nourrissage maternel... est considéré par les uns comme une fonction purement organique, par les autres comme une œuvre servile... Cette funeste opinion... tend implicitement à annuler un devoir de conscience, un précepte d'hygiène et à tarir ainsi la source de la vie morale et de la vie organique. »

Prenant à un point de vue si élevé l'allaitement maternel, M. Perrin en suit la marche à travers les âges, guidé par le témoignage des philosophes, des médecins, des moralistes et des historiens, et fait voir que les époques de décadence coïncident avec celles où ce devoir naturel a été méconnu. Il fait une démonstration saisissante de la nécessité de « remettre en honneur une loi que le Créateur a gravée dans le cœur des mères; loi d'amour, destinée à former le cœur de l'homme, selon le cœur de Dieu. C'est ce que nous croyons devoir appeler *éducation supérieure,* parce qu'elle fait l'homme supérieur. C'est elle qui, sous tous les régimes, a fait la force et la grandeur des peuples. » — Il y a quelque chose de trop absolu dans la thèse de M. le Dr Perrin, parce qu'il n'envisage que par un côté le mal dont nous sommes atteints. C'est à ce motif que nous devons attribuer les éloges sans réserve qu'il donne à la morale janséniste, dont les vices ne lui ont pas apparu à cause de ses préoccupations.

R. de St-M.

La Liberté de l'enseignement supérieur et la collation des grades, par Henry Fournier, sénateur. Paris, Douniol, 1876, in-8 de 31 p. — Prix : 50 c.

Maintenant que la discussion est close, après de solennels et retentissants débats, il est bien tard pour parler de cette brochure, une des premières qui aient paru sur la question, et dont l'honorable sénateur a donné les prémices aux lecteurs du *Correspondant* (10 mai). Nous ne voulons point cependant la laisser dans l'oubli, et, quoique tout ait été dit et répété depuis, elle ne perd pas son mérite de réfutation anticipée, faite avec une rigoureuse logique, des arguments préparés en faveur du projet de loi. Les points principaux développés par M. Fournier sont : le caractère politique du projet de loi, pour complaire au parti avancé ; la connexité entre la liberté de l'enseignement supérieur et la collation des grades; la réserve complète des droits de l'État dans la loi de 1875; la parfaite maturité avec laquelle cette loi avait été élaborée par l'Assemblée nationale. M. Fournier a eu certainement une bonne part dans la victoire que viennent de remporter les amis de la liberté de l'enseignement supérieur. R. de St-M.

L'Enseignement du droit dans les facultés catholiques. Deuxième et troisième conférences, par M. Lucien Brun. Paris et Lyon, Lecoffre, 1876, in-8 de 24 p. — Paris : 75 c.

Ces deux conférences terminent l'introduction au cours de droit que M. Lucien Brun doit donner l'année prochaine à la faculté catholique de droit de Lyon. Sortant des généralités où il s'était tenu dans sa première conférence (t. XVI, p. 533), sans descendre des hauteurs où il s'est placé, il s'attache à déblayer son terrain en définissant le droit et les différentes espèces de droit. La deuxième conférence roule surtout sur le droit naturel, qui a sa source dans ces lois éternelles, immuables, innées, que le Créateur a gravées dans nos cœurs, droit d'origine divine, fondement de toutes lois. La théorie du *Contrat social* de Rousseau, qui, bien qu'abondonnée, exerce encore une funeste influence sur beaucoup d'esprit, y trouve sa réfutation. La troisième conférence est consacrée au droit des gens, conforme aussi à la loi de Dieu, auteur de la nature et de la société; droit sans sanction humaine, pour l'exécution duquel la société chrétienne, au moyen âge, s'en remettait à l'arbitrage de la papauté. Le droit de propriété sur le territoire, le droit sur la mer, le droit de guerre, etc. y ont leur part. Nous devons nous borner à signaler ces conférences. Mais nous tenons à dire combien un tel enseignement élève l'âme et ouvre à l'esprit de vastes horizons, et quelles espérances donnent des professeurs qui savent remonter aux principes et quitter le terre à terre de l'explication servile des textes, qui a été trop souvent la pratique routinière des maîtres les plus distingués. R. de St-M.

Annuaire de l'enseignement libre pour l'année 1876. Paris, Gaume, 1876, in-18 de XII-204 p. — Prix : 1 fr. 50.

Cet annuaire, qui répond à un des besoins et à une des préoccupations du moment, comprend l'état de l'épiscopat, la liste des grands séminaires, des établissements libres d'enseignement secondaire — qu'on ne trouvera que là — la composition de l'administration du ministère des cultes et du ministère de l'instruction publique, et des diverses commissions ministérielles; des

renseignements trop sommaires sur l'Institut les bibliothèques publiques de Paris; les grandes écoles spéciales, avec les conditions d'admission; les universités libres de Paris, Angers, Lille et Lyon; quelques documents législatifs : lois de 1850, de 1875; projet de loi sur la collation des grades, présenté par M. Waddington, et pétition des catholiques. Nous devons remercier l'éditeur de tous les renseignements précieux réunis dans ce volume. Mais nous lui ferons quelques observations : M. J. Quicherat n'est pas membre de l'Institut (p. 29). Le *Polybiblion* a donné, sur les bibliothèques (t. XIII), des renseignements qui pourraient être utiles. Il n'y a, à la bibliothèque nationale, qu'une salle réservée aux personnes munies de cartes. A l'article de l'École des chartes, il y a contradiction et inexactitude : les conditions d'admission fixées par l'arrêté de 1872 ne sont pas les mêmes que celles qui sont indiquées à la fin de l'alinéa.

La Unidad cattolica y la libertad de cultos, par D. Manuel Gaya y Toncas. Barcelone, tipografia cattolica, 1876, gr. in-18 de 50 p. — Prix : 75 c.

L'auteur de ce petit volume s'est effrayé de ce vent de liberté qui souffle sur la catholique Espagne; il jette le cri d'alarme. Sera-t-il écouté? Il est probable que la raison, le bon sens, la conscience ne peuvent rien aujourd'hui contre ce principe faux et démoralisateur qui fait toutes les religions égales devant Dieu et devant les hommes. L'Espagne se livre peu à peu à ces doctrines; elle en subira les conséquences. L'auteur, dans un premier chapitre, traite de l'unité de la religion en général et de son ennemi actuel, la révolution. Le second chapitre établit que le catholicisme seul protégé, seul reconnu comme religion, sera le salut de l'Espagne, et que la liberté absolue des cultes y aboutira nécessairement à la dissolution de sa nationalité. L'auteur réfute ensuite les objections que les libres-penseurs, et même certains catholiques, répètent de nos jours contre l'unité religieuse. Nous faisons des vœux pour que cet opuscule, fortement conçu et présentant les arguments sous une couleur vive, avec une conviction ardente, serve à sauver, en Espagne, l'unité catholique, sa dernière et suprême ressource. L. S.

Patriotisme. *Questions et réponses à l'usage de tous les Français,* par J. Doumenjou. Toulouse, imprimerie de Jean-Mathieu Douladoure, 1875, in-18 de 179 p.

L'auteur de *l'Éducation virile et la régénération sociale* donne, dans son nouvel ouvrage, ce que nous pourrions appeler le manuel du citoyen. Le citoyen homme d'ordre et chrétien, cela va sans dire. La forme par demandes et réponses est une garantie de la clarté si nécessaire, surtout aujourd'hui, dans les matières religieuses et sociales. Mais l'auteur ne s'est-il pas trop flé à son talent d'exposition, en traitant, dans une œuvre destinée à des lecteurs peu instruits, des sujets aussi abstraits que *l'honneur, le courage,* le *bon esprit?* Nous présentons ces observations d'autant plus volontiers qu'elles témoignent du soin consciencieux avec lequel M. l'abbé Doumenjou a étudié notre époque et les conditions nécessaires du véritable progrès social, inséparable du patriotisme et de la religion. L.

Madrid caritativo y benefico. Madrid, imp. A. Cargo de Gregorio Juste, 1875, in-18 de viii-304 p. — Prix : 4 fr.

Ce livre est, comme l'indique le sous-titre, une *Notice des œuvres de charité et de bienfaisance qui existent à Madrid et dans ses environs. C'est le Guide*

indispensable des pauvres et des bienfaiteurs. Voilà un livre tout recommandé. Il nous apprend que cette capitale de 200,000 à 300,000 âmes seulement renferme, sans parler des établissements publics, 195 œuvres charitables pour le soulagement des pauvres, l'instruction des enfants, le soin des malades, la réhabilitation des âmes égarées, la propagation des bons livres, etc. Les sociétés de prévoyance ou de secours mutuels y sont nombreuses; la plupart y portent l'enseigne de la religion; on voit que, dans la catholique Espagne, on a voulu songer à l'âme en même temps qu'au corps. Nous ne pouvons citer aucune de ces œuvres inspirées par la charité chrétienne. Rappelons seulement à nos lecteurs que la France possède l'établissement de Saint-Louis, fondé au commencement du seizième siècle par un prêtre francais et se composant d'un hôpital de douze lits, où sont reçus les malades et les pauvres voyageurs de cette nation, et une église où les offices et les prédications se font surtout pour la population française de Madrid. L. S.

Questions scientifiques, par Henry Montucci. Paris, Charles Delagrave, 1876, in-8 de 64 p. — Prix : 1 fr. 25.

Plusieurs articles de *revues* ou de journaux, quelques-uns déjà anciens, ont été ici complétés et réunis. L'auteur n'aime point les routes battues; il préfère les sentiers nouveaux ou même les chemins abandonnés. Partisan de l'émission, il proteste contre l'existence de l'éther : pour lui, la lumière nous est apportée non par les vibrations d'un fluide élastique, mais bien par les innombrables petits projectiles incessamment lancés en tous sens par les corps lumineux. A propos du diamètre apparent de la lune, agrandi près de l'horizon par la réfraction atmosphérique, M. Montucci s'efforce de prouver, par l'aspect variable des comètes, que les milieux stellaires sont parcourus par des courants froids qui éteignent momentanément les astres. Mais c'est surtout dans sa nouvelle cosmogonie que l'auteur donne carrière à sa verve originale. A l'en croire, les découvertes modernes n'ont rien laissé subsister de l'hypothèse de Laplace. Géologue, il ne peut admettre la chaleur centrale de la terre; astronome, il se refuse à voir, dans notre système solaire, une nébuleuse qui se refroidit; et les petites planètes; loin de lui apparaître comme les restes d'un astre mort, lui semblent, au contraire, les rudiments d'un monde en voie de formation. D'après M. Montucci, en effet, les astres naissent et s'accroissent en agglutinant peu à peu les poussières crochues qui voyagent capricieusement dans le ciel. Une dernière étude résume quelques-uns des faits qui établissent qu'en se formant à la surface des eaux, la glace se constitue en cristaux véritables et n'affecte jamais une structure amorphe; cet article ne sera pas lu sans profit. A. D.

Das Heerwesen, — De l'armée, — texte allemand-français par MM. Lévy, inspecteur général des langues vivantes, et Foucher, chef d'escadron d'état-major. Paris. Ch. Fourault et fils, 1876., gr. in-18 de 630 p., relié en toile. — Prix : 4 fr. 50.

MM. Lévy et Foucher ont condensé, dans l'ouvrage qu'ils viennent de publier sous ce titre, tous les renseignements les plus importants à connaître sur l'organisation générale de l'armée allemande, et sur la répartition, le service et les manœuvres des différentes armes. Le texte allemand est en regard du texte français; on se rend ainsi compte à la fois et d'un point d'organisation ou de service, et des termes de la langue allemande qui l'expriment. C'est là un excellent manuel de travail journalier, et ce livre

a sa place marquée sur la table de travail de tous les officiers qui étudient et, l'armée prussienne, et la langue allemande. J. Gouthal.

Etudes sur la Lorraine dite allemande, le pays messin et l'ancienne province d'Alsace, par D. A. Godron. 2e édit. Nancy, Crépin-Leblond, 1875, in-8 de 133 p. — Prix : 2 fr.

On sait que, de nos jours, des écrivains politiques ont prétendu appuyer des droits d'annexion sur la similitude de langage; que, dans le but de légitimer des actes de violence, ils ont cherché à établir le caractère allemand de contrées récemment perdues par la France. Dans ses *Études sur la Lorraine*, M. Godron a victorieusement réfuté ce système des vainqueurs; il l'a fait avec beaucoup d'érudition et dans un excellent style, par l'histoire et par la linguistique surtout. Il y a bien des personnes qui s'imaginent que ce que l'on appelle ici la province des Trois-Évêchés était vraiment une contrée germanique; qui croient qu'à Metz, la langue allemande était usitée, et qui, trompées par ce titre de ville impériale, ne se doutent pas que Metz, tout à fait française par l'idiome, était une république fort indépendante. Ce sont là des faits que M. Godron démontre parfaitement, en éclaircissant à la fois bien des points de l'histoire des contrées dont s'était formé l'ancien département de la Moselle. — Une chose plaisante, c'est de voir sur quoi repose souvent l'argumentation des docteurs allemands. M. Berghaus paraît très-frappé de rencontrer, près de Gravelotte, une ferme appelée Leipzig, ferme construite en 1814, et, de ce nom, tire les inductions les plus favorables aux prétentions de l'Allemagne. Mais M. Berghaus aurait pu remarquer aussi une autre ferme nommée Marengo, une maison de campagne baptisée la Sibérie, un pavillon connu sous le nom d'Alger. Voyez-vous le roi Victor-Emmanuel, l'empereur de Russie, et les Arabes venant un jour disputer à M. de Bismarck ses annexions, à cause de ces noms étrangement donnés à des localités du pays messin? — Vraiment les savants allemands sont quelquefois bien plus amusants qu'on ne le croit. Th. P.

Afrique orientale; Abyssinie, par Achille Raffray, chargé par le ministre de l'Instruction publique d'une mission scientifique dans l'Afrique orientale. Ouvrage enrichi d'une carte spéciale et de gravures sur bois dessinées par L. Breton, d'après des aquarelles et des croquis de l'auteur. Paris, Plon, 1876, in-18 jésus de xii-392 p. — Prix : 4 fr.

Ce n'était point en Abyssinie que devait d'abord aller M. Raffray. Passionné pour les études entomologiques et chargé par le ministre de l'Instruction publique d'une mission scientifique pour l'Afrique orientale, il comptait se diriger sur Zanzibar, quand, en relâchant à Massaouah, dans la mer Rouge, il se décida tout à coup à y rester. Le vice-consul de France, le comte de Sarzec, devant se rendre près du négouss d'Abyssinie, le successeur de Théodoros, et la pensée des facilités que cette mission offrirait pour visiter ce pays peu connu détermina M. Raffray à changer le plan de son voyage. On partit donc, et ce fut tantôt en herborisant, tantôt en poursuivant des insectes, tantôt en chassant l'hippopotame ou le crocodile qu'on parvint jusqu'au prince suprême d'Éthiopie, alors en marche pour cambattre un sujet révolté. C'est un homme intelligent, paraît-il, et une figure sympathique que ce négouss Johannès. Souverain d'un pays peu civilisé et d'une nation schismatiqne, il a un vif désir d'y introduire la civilisation européenne et se montre très-favorable à la France et aux missionnaires catholiques. M. de Sarzec, chargé par le gouvernement français, de lui recommander ses missionnaires, réussit pleinement dans cette négociation. Aussi s'attira-t-il la

haine du clergé schismatique fort peu recommandable, suivant M. Raffray, et, à leur retour, les deux voyageurs faillirent-ils être victimes d'une émeute de paysans soulevés contre eux par des prêtres indigènes. Leur énergie les sauva pourtant du danger et le double résultat de la mission politique du vice-consul et de la mission scientifique du naturaliste demeura définitivement acquis. Nous ne savons pourquoi M. Raffray, dans sa préface, s'excuse de ne pas savoir tenir la plume. Le récit de ses aventures est plein d'intérêt et de charme, et l'excellente carte qui y est annexée, les jolies gravures qui l'accompagnent en rehaussent encore l'attrait. M. DE LA R.

Voyage sentimental dans les pays slaves. *Dalmatie, — Monténégro, — Herzégovine, — Croatie, — Serbie, — Bulgarie, — Galicie, — Bohême, — Slovénie,* par CYRILLE. Paris, Palmé, 1876, in-12 de 311 p. — Prix : 2 fr.

Quoi qu'il en prenne le titre, l'anonyme auteur, caché sous le nom de Cyrille, n'a rien de ce qu'on peut appeler un voyageur sentimental. Nous doutons que le lecteur s'en plaigne. Il préférera à des sentiments les impressions d'un artiste, d'un littérateur, d'un historien, d'un diplomate et d'un chrétien évoquant les souvenirs qu'éveillent les lieux qu'il parcourt, faisant connaître l'état social et la situation politique des populations au milieu desquelles il passe, appréciant leurs productions littéraires, et traitant une foule de questions qui sont du ressort de la politique et de la diplomatie.

L'attention se porte aujourd'hui avec anxiété sur la contrée que Cyrille explore. De Raguse, Politza et Cattaro, il passe dans le Monténégro, aux mœurs et aux institutions d'une originalité si intéressante. Il arrive dans l'Herzégovine, dont il explique la situation intérieure par la question religieuse. L'aristocratie a embrassé l'islamisme, tandis que le peuple, resté chrétien, a été opprimé par ses compatriotes d'abord, ensuite par les Turcs qui l'ont livré à une administration sans conscience et sans justice. La diplomatie s'est préoccupée d'un état de choses qui pouvait amener des complications, elle n'a eu en vue que la tranquillité de l'Europe : elle ne recherche pas ce qu'il faut pour amener le bonheur des peuples slaves de l'Herzégovine, mais comment éviter ce qui pourrait troubler la paix : et c'est le sang des Slaves qui fait les frais de cette paix. Nous ne nous arrêterons pas dans les autres pays que parcourt Cyrille : c'est inutile, car beaucoup de nos lecteurs voudront devenir ses compagnons de route. Nous signalerons seulement, à propos de la Serbie et de la Bohême, d'intéressantes études sur la poésie populaire. R.

De la mort de Socrate par la ciguë, ou recherches botaniques, philologiques, historiques, physiologiques et thérapeutiques sur cette plante, par le Dr IMBERT-GOURBEYRE, professeur à l'École de médecine de Clermont-Ferrand, médecin consultant aux eaux de Royat, commandeur de l'Ordre de Charles III. Paris, J.-B. Baillière, 1876, gr. in-8 de 159 p. — Prix : 3 fr.

M. le docteur Imbert-Gourbeyre se demande tout d'abord si Socrate est mort réellement par la ciguë, et, après avoir rappelé que toute l'antiquité l'affirme, il ajoute (p. 1) : « Nonobstant, le plus grand nombre des médecins modernes a entassé, sur ce point, le doute ou la négation, en débitant plus d'une erreur. Il faut pourtant savoir à quoi s'en tenir. Tel est l'objet de cet opuscule. » Félicitons-nous du parti qu'a pris le savant professeur : nul autre n'aurait pu, mieux que lui, éclaircir à la fois l'histoire de la mort de Socrate

et l'histoire de la ciguë. Sa discussion est des plus remarquables : elle ne néglige aucun texte, aucun argument ; elle ne laisse subsister aucun doute. A la suite d'une *introduction* où les travaux antérieurs sont très-bien résumés, on voit s'avancer successivement, rangées en un parfait ordre de bataille, les preuves botaniques, les preuves philologiques, les preuves historiques, les preuves physiologiques, les preuves thérapeutiques, le tout accompagné de compléments et conclusions. Pour donner au lecteur une idée de toute l'érudition déployée par le docteur Imbert-Gourbeyre, dans cette monographie qui est fort intéressante, quoique des plus minutieuses, je dirai que les auteurs qu'il cite, soit anciens, soit modernes, sont au nombre de plus de deux cents. Personne donc ne s'étonnera d'apprendre (p. 159) qu'une semblable monographie lui a coûté d'immenses recherches, comme personne ne s'élèvera contre cette assertion finale (*ibidem*) : « Je crois avoir surabondamment prouvé que l'illustre philosophe est mort par notre ciguë moderne et rien que par la ciguë. »

T. DE L.

Prose di Leopardi, in-16 de 272 p. — L'*Énéide* tradutta da Annibal Caro. 2 vol. in-16 (t. LXXXVI, LXXXVII) de 231 et 237 p. — *Lettere inedite di Silvio Pellico al. P. Raimondo Feraudi* (t. LXXXVIII), in-16 de 189 p. Turin, librairie de Saint-François de Sales. — Prix : 70 centimes le vol. — (T. LXXXV à LXXXVIII de la *Biblioteca della Gioventù*). Paris, Lethielleux, rue Cassette, 21.

La Bibliothèque de la jeunesse, dont nous avons déjà parlé bien des fois, continue ses excellentes publications. Elle a commencé l'année en éditant un volume tiré des œuvres en prose de l'un des plus grands écrivains de l'Italie moderne, de Léopardi, ce grand poëte qui fut aussi un érudit et un penseur. La traduction de l'*Énéide*, d'Annibal Caro, traduction peu fidèle, gâtée par la recherche de l'ingéniosité, mais qui offre le meilleur modèle des *versi sciolti* et qui, depuis trois siècles a conservé sa place dans la littérature italienne, a fourni la livraison de février et celle de Mars. Enfin, M. l'abbé Celestino Durando a donné, au mois d'avril, un nouveau volume de lettres inédites de Silvio Pellico. Celles-ci, adressées au P. Raimondo Ferandi, dominicain, offrent un peu moins de variété que celles qui les ont précédées ; elles sont plus constamment graves que ces dernières, les questions littéraires ou politiques n'y apparaissent guère ; elles ont néanmoins un grand charme. « Silvio et Raimondo, dit M. l'abbé Durando, s'y présentent à nous comme le modèle de la vraie amitié, fondée uniquement sur la vertu. La joie de l'un était la joie de l'autre ; la souffrance de l'un, était pour l'autre une douleur. Bons tous deux, ils cherchèrent à mutuellement s'aider pour enrichir sans cesse leurs belles âmes de vertus nouvelles. » Ces lignes résument parfaitement ce volume qui laisse à l'esprit de si douces, de si salutaires impressions.

TH. P.

Discours de M. Nemo (Ignotus), successeur de Victor Hugo, *prononcé à l'Académie française, le jour de sa réception.* Paris, Laroque, 1876, in-4 de 48 p. — Prix : 2 fr.

Voici une œuvre qui, sous un titre humoristique, est digne de figurer parmi les meilleures notices biographiques de nos célébrités contemporaines. Ce n'est pas de la biographie pâle et décolorée, comme celle des faiseurs de dictionnaires, mais bien une très-mordante, quoique très-juste classification politique, littéraire, et bibliographique de tous les faits, — depuis les plus illustres jusques aux plus intimes — qui forment la trame si complexe de la vie de Victor Hugo. Le récipiendaire improvisé fouille cette

rie d'un regard inexorable, et n'en laisse pas un coin se dérober à son ironique admiration. L'antinomie constante de cette critique acerbe, voilée sous les fleurs de l'éloge académique, amène souvent les plus piquants contrastes entre la pensée réelle de l'auteur et son expresssion, pour n'en tourner que mieux à la flagellation constante du *grand homme*. Ainsi passent sous nos yeux, toujours comblés d'éloges sanglants, — et les ridicules prétentions nobiliaires du *vicomte Hugo* dont la généalogie, aussi roturière qu'honorable, nous est donnée pour la première fois, — et les palinodies politiques du pair de France tombé.... en radicalisme, — et les attendrissements de crocodile de l'auteur du *Dernier jour d'un condamné*, qui, partisan de l'abolition de la peine de mort pour les assassins, en a consacré la légitimité politique dans le fameux vers :

Tu peux tuer cet homme avec tranquillité,

appliqué à Napoléon III, — et enfin toute cette succession de ridicules qui ont fait, du plus grand poëte des temps modernes, le plus grotesque des fantoches politiques.

Je viens de parler du poëte. C'est dans la seconde partie — de beaucoup la plus importante — de son éloge académique, que Nemo étudie, *ex professo*, l'œuvre poétique de son prédécesseur. Nous retrouvons ici ce fin littérateur, l'écrivain nourri de ses classiques, qui dresse, au nom de Racine et de Boileau, contre les audacieuses innovations du chef de l'école romantique, le plus irréfutable des réquisitoires. Les amateurs de détails et d'arguments topiques. les anatomistes du style, feront bien, dans cette seconde partie, de suivre l'auteur à la recherche du *procédé* poétique de Victor Hugo. Ils y verront, saisis sur le fait, les enjambements, les fausses césures, les cliquetis de mots, les froissements de vers, les rimes par à peu près, et tout ce galimatias qui a pu jeter dans un délire échevelé la génération romantique de 1830.

Est-il besoin d'ajouter que la partie saine de l'œuvre du maître, celle qui commence aux *Odes et ballades* et finit aux *Feuilles d'automne* — cycle poétique de quinze années qui suffit à placer Victor Hugo au rang des génies — trouve en Nemo un admirateur aussi enthousiaste que sérieux cette fois? Toute cette période de la vie de son héros est fort bien mise en relief, avec des indications bibliographiques et chronologiques très-intéressantes.

La prose de Victor Hugo tient également une grande place dans l'appréciation critique de Nemo. Le *faire* du prosateur y est disséqué d'une main aussi sûre que le *procédé* du poëte. De *Han d'Islande* à *Quatre-Vingt-Treize*, l'auteur relève tous les effets de style, qu'il classe très heureusement en deux grandes catégories : *les combinaisons binaires*, et *les combinaisons ternaires*. Peut-être Voltaire revient-il un peu souvent, à titre de modèle et de prototype, dans cette étude du romancier. Nous savons que Voltaire fut un prosateur inimitable pour le naturel et la limpidité du style ; mais il s'élève rarement et ne s'échauffe jamais aux belles flammes de l'enthousiasme et de l'inspiration. Aussi bien, ne voyons-nous pas ici passer le bout de l'oreille, et Nemo ne serait-il pas proche parent du critique qui nous a donné récemment, sur ce maître favori, deux savantes études, où le catholique, toutefois, trouverait matière à discussion?

Terminons du moins en affirmant que, si la langue de Voltaire a, dans ces pages, des résonnances heureuses, l'esprit de Voltaire ne les inspire nullement. Rien de plus sain, de plus moral, de plus catholique, par conséquent, que la vigoureuse indignation de Nemo contre les calomnies historiques, tournant à la corruption des âmes, sur lesquelles sont échafaudés *tous* les romans de Victor Hugo. Par *Marion Delorme*, *le Roi s'amuse*, *Hernani*, *Lucrèce*

Borgia, Marie Tudor, il mérite une place d'honneur parmi ces malfaiteurs de la pensée qu'a stigmatisés Guizot.

Associons-nous à ces légitimes sévérités de Nemo, sans espérer que le futur et véritable récipiendaire, dont il vient, par anticipation, d'écrire si spirituellement le discours, ose jamais le prononcer sur la tombe du grand homme. A. D. P.

Biographie complète des cinq cent trente-quatre députés, par trois journalistes. Paris, Dentu, 1876, in-18 de 783 p. — Prix : 2 fr. 50.

Les auteurs de ce livre ont pris le meilleur système à suivre en pareille matière; ils nous donnent de longs extraits des circulaires des candidats. On a ainsi, sur chacun, le document à coup sûr le plus intéressant, et, à mesure que le législateur approchera du terme de son mandat, cet intérêt ne peut que s'accroitre. Avec les circulaires, nous trouvons ici, assez fidèlement rapporté, en général, le passé politique de nos députés. Mais ce qui manque à cette *Biographie*, ce sont les proportions. Tel député aura une mention de quelques lignes seulement; tel autre remplira de ses gestes et de sa prose des pages entières : c'est ainsi que M. Louis Blanc occupe à lui seul près de 23 pages, et que M. Gambetta brille devant le public de la page 290 à la page 326, soit durant près de 37 pages! En revanche, M. Dufaure n'a guère que 5 pages et M. Keller en a moins de 3. — M. le duc de Feltre, né en 1844, a 3 pages; M. Paul de Cassagnac en a près de 6, et M. Raoul Duval en obtient près de 21. Les radicaux et les bonapartistes, on le voit, ne sont pas trop mal partagés! — Signalons, à la page 497, dans la notice sur M. de Lur-Saluces, une étrange confusion entre le marquis, député royaliste à l'Assemblée nationale, et le comte Henri, député républicain, élu à la Chambre contre M. de Carayon-Latour.

G. DE B.

Les Pèlerinages célèbres aux sanctuaires de la sainte Vierge, par l'abbé E. J. C.***, membre correspondant de l'Académie de Clermont. Limoges, Eugène Ardant et C°, in-8 de IX-236 p.

Ce petit livre vient à son heure : sans donner sur chacun des pèlerinages dont il s'occupe des détails suffisants pour satisfaire entièrement une pieuse curiosité, il parle assez longuement de chacun d'eux pour susciter au moins le désir de les connaître. Ce n'est point un guide, c'est un livre d'édification, qui, sans prétention littéraire ni scientifique, peut occuper agréablement quelques instants. Je lui souhaite d'être lu beaucoup, surtout par les enfants, auxquels il me semble particulièrement convenir. E. P.

Les Soldats du sacré Cœur de Jésus et de Marie Immaculée, traduit de l'italien. Paris, Plon, 1876, 2 fascicules in-8 de 83 et 99 p. — Prix : 2 fr. chaque.

Le Siége de Bilbao par l'armée carliste, en 1874, par D. J. DE CAMPOS. Paris, Santon, 1876, in-8 de XII-275 p. — Prix : 5 fr.

Lorsque nous avons parlé dans ce recueil (t. XVI, p. 351) de l'*Histoire politique et militaire de la guerre carliste* du comte de Valras, nous avons, à un juste éloge, ajouté le regret de n'y point rencontrer le texte des proclamations de Don Carlos. Cette lacune est aujourd'hui fort heureusement comblée par les deux brochures que vient d'éditer la librairie Plon. Elles forment un complément précieux, et même indispensable, à l'histoire politique et militaire d'une lutte où les droits de l'Église ont autant de part et se

trouvent autant en jeu que ceux de la monarchie légitime. Mais l'auteur anonyme ne s'est point borné à rassembler simplement une collection de lettres, manifestes ou documents officiels : il a prétendu « mettre en lumière, en suivant les faits, avec quelle sollicitude particulière Dieu a veillé sur les héros valeureux... et surtout sur ce roi qui, le premier, a dégainé l'épée pour la défense des droits éternels. » Ce récit, qui commence un peu avant le blocus de Bilbao, est donc comme l'histoire anecdotique et intime de Don Carlos en même temps que la manifestation la plus authentique de ses principes et de sa doctrine politique et religieuse. Il ne pourra servir qu'à lui attirer des sympathies.

— *Le Siége de Bilbao* est le journal de guerre d'un officier de l'armée catholique royale de Biscaye, dans toute son exactitude technique et dans la précision statistique de ces sortes d'ouvrages. Outre l'introduction et la conclusion, l'ouvrage est divisé en six chapitres relatant jour par jour les événements survenus pendant chacun des six mois de décembre 1873 à mai 1874. Là aussi, on trouve, avec l'exposé des faits et des situations et à leur appui, des ordres, des proclamations, des correspondances authentiques ; mais, hâtons-nous de le dire, la sécheresse d'un récit aussi spécial est continuellement tempérée par des anecdotes ou des faits de guerre qui témoignent de l'entrain des troupes et de la vaillance des chefs, autant que de la capacité militaire de ceux-ci et de leur sollicitude pour les intérêts matériels et moraux de leurs soldats.

F. DE ROQUEFEUIL.

VARIÉTÉS

BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE [1].

DOCUMENTS, CRITIQUES ET PIÈCES DIVERSES CONCERNANT LES PRIX ET LES CONCOURS ACADÉMIQUES.

91. — *Nouvelles de la république des lettres.* — Cette revue, fondée par Bayle en 1684, puis continuée à partir de 1687 avec des interruptions, par Laroque, Bernard et Le Clerc jusqu'en 1718, n'offre, malgré son grand intérêt littéraire, que très-peu de renseignements sur les prix et les concours académiques. Nous n'y signalerons qu'un article de janvier 1688 (p. 48, 49), sur le recueil de plusieurs pièces d'éloquence présentées à l'Académie française, pour les prix de 1687.

92. — *Histoire des ouvrages des savants.* — Cette publication, qui a paru de 1687 à 1709, et qui est la véritable continuation des *Nouvelles* de Bayle en 1687 par Basnage, n'offre aucun intérêt pour ce qui concerne ce chapitre : nous verrons bientôt qu'elle contient, au contraire, des études importantes sur les harangues des académiciens.

93. — *Bibliothèque universelle, bibliothèque choisie et bibliothèque ancienne et moderne.* — Ces trois revues littéraires, qui se font suite l'une à l'autre et qui ont été publiées de 1686 à 1727 par Le Clerc, sont aussi très-pauvres en renseignements sur les prix. Nous signalerons seulement, dans la *Bibliothèque universelle*, un article sur le recueil des pièces d'éloquence et de poésie (t. XXV, p. 384, etc.).

94. — *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des arts.* — Excellente revue, plus connue sous le nom de *Journal de Trévoux*, et dirigée par

1. Voir tome XVI, pages 166, 258, 458 et tome XVII, page 65.

les jésuites de 1701 à 1767. Les premières années seulement donnent régulièrement un compte rendu des concours et des prix, d'après le volume publié tous les ans par Coignard, et comprenant aussi les discours de réception. Le titre de l'article porte toujours : « Recueil de plusieurs pièces d'éloquence et de poésie présentées à l'Académie françoise pour les prix de l'année,... etc. » On trouve celui de 1701 en janvier 1702 (20-34); celui de 1703, en mars 1704 (388-392); celui de 1704, en janvier 1706 (1-20); celui de 1705, en février 1706 (259-272); celui de 1707, en avril 1708 (683-690); celui de 1709, en juin 1710 (1007-1012); celui de 1711, en mars 1712 (324-342); celui de 1713, en janvier 1715 (78-87); celui de 1714, en janvier 1715, (87-101); celui de 1716, en janvier 1717 (165-175), et nous y remarquons cette particularité que le lauréat Colin, ayant déjà été couronné trois fois, on l'a prié de ne plus se représenter pour ne pas décourager les concurrents; ceux de 1720 et 1721, en mai 1722 (814-833). — A partir de ce moment, il n'y a plus de comptes rendus.

Après la suppression des jésuites, le journal de Trévoux fut continué à Paris, sous le titre de *Journal des sciences et des beaux-arts*, par l'abbé Aubert et les frères Castilhon (1768-1778), puis sous le nom de *Journal de littérature, des sciences et des arts*, par l'abbé Grosier (1779-1782). Il y avait, dans cette dernière revue, qui paraissait trois fois par mois, une rubrique intitulée : *Correspondance académique*, et qui donnait des renseignements concernant toutes les académies de France et de l'étranger : mais l'Académie française y est sacrifiée à ses voisines. Nous remarquons, en 1780, un article sur l'éloge de Suger, par l'abbé d'Espagnac, I (73-95); en 1781, une note sur le legs Valbelle, I, 386 ; et, en 1782, plusieurs pages sur la fondation anonyme de M. de Montyon, II (135-140) : la lettre du fondateur y est rapportée *in extenso*.

95. — *Observations sur les écrits modernes*. — Revue fondée en 1735, par l'abbé Desfontaines et qui succéda au *Nouvelliste du Parnasse*, dont nous parlerons au paragraphe suivant. Elle se maintint jusqu'en 1743. Nous y remarquons les articles dont voici la nomenclature :

a) Ode de l'abbé Clément sur le *Progrès de la musique* sous le règne de Louis le Grand, qui a remporté le prix de l'Académie française (1735), II (259-262).

b) Ode du P. Renault, de l'Oratoire, qui a remporté le prix de l'Académie (1737), X, 240. On y signale une critique, qui parut de cette ode, sous le titre de *Commentaire amphibologique*, etc... Le dictionnaire de Barbier ne l'indique pas.

c) Discours sur la douceur, qui a remporté le prix de l'Académie française, par M. Nicolas. — Discours sur le même sujet par M. Simon, imprimeur de Paris, etc. (1730), XX (92, 93).

d) Poëme qui a remporté le prix de l'Académie en 1741, par M. Linant, XIV (284-280). — Nous remarquerons que ce poëme sur l'*Accroissement de la bibliothèque du roi*, sous Louis XIV, a été publié dans les *Amusements du cœur et de l'esprit*, pour 1741, t. XII.

e) Pièces de l'Académie française, recueil pour l'année 1741, XXVII (193-205).

f) Discours qui a remporté le prix de l'Académie en 1741, par M. de Mondion de Montmirel, avocat au parlement de Paris. — Second discours sur le même sujet, par M. Nicolas, etc... XXVII (265-285).

96. — *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux*. — Revue qui fait suite à la précédente, et qui a été publiée par Desfontaines, Granet, Fréron, etc., en 1744 et 1745. Nous y signalerons les articles suivants :

a) Poëme sur la comédie, qui a remporté le prix de l'Académie par M. Linant (1744), IV (140-144). — Nous remarquerons que le poëme de Linant a été publié dans les *Amusements du cœur et de l'esprit*, t. XV, avec un remercîment de l'auteur, en prose et vers, à Messieurs de l'Académie française. Le recueil de l'Académie contient, de plus, une réponse de Fontenelle à ce remercîment.

b) Discours qui a remporté le prix d'éloquence à l'Académie française (c'est-à-dire à son jugement), en l'année 1745, par M. Doillot, étudiant en droit *(La Sagesse de Dieu dans la distribution inégale des richesses)*, IX (327-335).

c) Discours, etc... de M. de Casteldom, X (20-33).

d) Note sur le concours infructueux de poésie, X (33-38).

97. — *Les cinq années littéraires*, recueil de lettres critiques publiées de 1748 à 1752, par Pierre Clément. — Nous y signalerons les articles sur les prix de poésie remportés par le chevalier Laurès en 1749 (lettre 39), en 1750 (lettre 60) et en 1751 (lettre 84), et sur les sujets des prix proposés en 1752 (lettre 110).

98. — *Lettres sur quelques écrits de ce temps.* Premier recueil critique de Fréron, de 1749 à 1754. — Nous n'y trouvons, au sujet des concours académiques, qu'un article sur le concours de poésie de 1749 (odes du chevalier Laurès et de Lebrun), I (305-313).

99. — *L'Année littéraire.* — Cette revue suite de la précédente, dirigée depuis 1754 jusqu'en 1775, par Fréron, et depuis sa mort jusqu'en 1790, par son fils et par l'abbé Royou, est l'une des plus importantes revues littéraires du siècle dernier et la plus riche en études critiques sur les concours académiques. Nous ne pouvons tout citer, mais voici quelques-uns des articles principaux :

a) Discours qui a remporté le prix d'éloquence à l'Académie française en l'année présente 1755. *En quoi consiste l'esprit philosophique,* par le P. Guénard, jésuite de Pont-à-Mousson, 1755, VI (88-99). On sait que la tomaison de l'*Année littéraire* comprend huit volumes par an.

b) Poëme qui a remporté le prix de l'Académie française en 1757, par Lemière, suivi de l'*Achèvement du Louvre, la conquête de Minorque, la Mort de l'amiral Bing*, poëmes qui ont coucouru, 1757, VI (171-185).

c) Pièces qui ont remporté le prix de l'Académie française en 1758, celui du discours, par M. Soret, avocat, celui de poésie, par M. de la Visclède, 1758, VII (195-207).

d) Éloge de Maurice, comte de Saxe. — Discours qui a remporté le prix de l'Académie française, par M. Thomas, professeur au collége de Beauvais. — Suivi de l'éloge du comte de Saxe par Maillet du Clairon; — de la mort du maréchal de Saxe, poëme par Arnauld, nouvelle édition à l'occasion du concours de l'Académie ; — de César au Sénat romain avant de passer le Rubicon, poëme présenté à Messieurs de l'Académie française par M. de Ximenès, etc., le tout suivi du programme des prix pour 1760 et de réflexions intéressantes, en particulier sur ce qu'aucune pièce de poésie n'a été jugée digne du prix en 1759. — 1759, V (242-275).

e) Séance publique de l'Académie française pour la distribution des prix, le jour de la Saint-Louis, 25 août 1760, article comprenant le compte rendu de l'éloge de d'Aguesseau, par Thomas, et suivi d'une « *Lettre à M. Fréron* sur la sortie que M. d'Alembert a faite, le jour de Saint-Louis, à l'Académie française, contre la poésie et contre les poëtes. » 1760, VI (145-166). — *Seconde lettre* sur la sortie de M. d'Alembert contre les poëtes, *ibid.* (273-283).

f) Les Charmes de l'étude. — Epître aux poètes. Ouvrage qui a re porté le prix de poésie de l'Académie française en 1760 (par Marmontel. 1761, I (217-250). — *Epître au peuple*, accessit du prix de poésie, p M. Thomas; *Epître sur l'utilité de la retraite* pour les gens de lettres, p Delille, etc.., *idid.* (345-352).

g) Éloge de René Duguay-Trouin, lieutenant général des armées n vales, discours qui a remporté le prix de l'Académie française en 1761, M. Thomas, professeur en l'université de Paris, au collége de Beauvais. 1761, VI (217-246).

h) Séance publique de l'Académie française, pour la distribution prix de 1762 : *Ode sur le temps*, par Thomas, etc. — 1762, V (279-2 — Odes qui ont concouru pour le prix de poésie en 1762, *idid.* (182-192).

i) Eloge historique de Maximilien de Béthune, duc de Sully, etc. — Disc qui a remporté le prix de l'Académie française en 1763, par M. Thom 1763, V (217-246). — Vers sur le discours de M. Thomas, par M. le m quis de V***, *ibid.* (288). — Lettre à M. Fréron, où l'on prouve que M. T mas a tiré la meilleure partie de son éloge de Sully d'un ouvrage M. de Forbonnais, 1763, VII (3-20). — Lettre à M. Fréron, auteur de l'A *littéraire* en réponse à celle qui est adressée à M. de Laplace sur l'éloge Sully, par M. Thomas, 1764, I (229-236).

Il y a aussi des articles sur l'éloge de Sully, composé pour le c cours académique par Mlle de Mascarany, 1763, V (126-140); sur celui Mlle Mazarelli, 1763, VIII (57-72); sur celui de M. Rich. de Bury, 1764 (347-351), etc.

j) Épître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils, qui a re porté le prix de l'Académie française en 1764, par M. de Chamfort; — sur d'un article sur l'*Epître à un commerçant*, qui a concouru pour le prix (par le Prieur, avocat au Parlement). Le critique place cette épître au-dess de la première. 1764, VI (313-338). — *Sur le sort de la société en ce siècle philosophe*, poëme qui a concouru en 1764, par M. Chabanon; — *La Nécessité d'aimer*, poëme qui a concouru, par N*..., 1764, VII (53-68). — *Epître à Quintus* sur l'insensibilité des stoïciens, poëme qui a concouru, par Desfontaines; — *Aux grands et aux riches*, épître qui a concouru, etc., et qui a été lue le jour de saint Louis, à la séance publique de l'Académie d'Amiens par M. Vallier, colonel d'infanterie.... *Ibid.* (120-129).

*k) Lettre de M. de *** docteur de Sorbonne*, sur la pièce qui a remporté le prix à l'Académie française en 1764, brochure de 27 pages, 1764, VII (187-192). — La brochure est datée de Paris, 1765; mais l'article critique a pu paraître en décembre 1764. L'auteur de la brochure était l'abbé Louis Guidi, qui avait cru reconnaître dans la pièce couronnée « les principes de *Génevois*, que vous avez proscrit, de l'*Esprit des Loix*, que vous avez censuré, et du *Livre de l'Esprit*, que vous avez justement flétri. Ce système d'éducation ne serait-il pas un avorton de ce colosse encyclopédique qui, sous les titres pompeux de sagesse, de vertu et d'humanité dont il se décore, cache un complot secret contre la religion?... » Chamfort obtint, en 1769, le prix d'éloquence pour son éloge de Molière; nous dirons plus tard, en parlant de sa diatribe sur les *académies*, quelle reconnaissance cet académicien garda envers la compagnie qui avait fondé sa réputation.

l) Éloge de René Descartes, discours qui a remporté le prix de l'Académie française, en 1765, par M. Thomas. 1766, I (10-45). — *Id.*, par M. Gaillard, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (le prix fut *ex æquo*), suivi d'un article sur un autre éloge présenté par Fabre de Charrin. 1766.

III (145-160). Il y eut encore un éloge de Descartes, par Mlle Mazarelli. L'accessit fut accordé à Couanier-Deslandes.

m) Éloge de Charles V, dit le Sage, discours qui a remporté le prix de l'Académie française, par M. de La Harpe, 1767, VII (51-61). — Ce concours fut un des plus brillants du siècle. On trouve, dans l'*Année littéraire*, des comptes rendus de l'Éloge anonyme de Guiton de Morveau, *ibid.* (61-66); de celui de Sautreau de Marsy, 1767, VIII (193-201); de celui de Brizard, 1768, IV (235-240); de celui de M. de Villette (non présenté), 1769, VIII (321-332); et l'on connaît encore les Éloges de Charles V, composés à cette occasion par Gaillard (Ve Regard, 1767, in-8); par L. S. Mercier (Amst., 1767 et s. l. n. d. (1768), in-8; par Bailly, s. l. (1770), in-8; etc.

n) Discours sur l'utilité des écoles gratuites de dessin en faveur des métiers, qui a remporté le prix, au jugement de l'Académie française, par M. Descamps, peintre du roi, 1767, IV (14-22). — Il s'agissait d'un concours spécial pour lequel un anonyme avait envoyé une médaille d'or au mois de novembre 1766.

o) Lettre d'un fils parvenu, à son père laboureur, qui a remporté le prix de poésie de l'Académie française, en 1768, par M. l'abbé de Langeac, 1768, VI (27-33).

p) Éloge de Molière, discours qui a remporté le prix de l'Académie française, en 1769, par M. de Chamfort, 1769, VII (28-55). Fréron a aussi rendu compte de l'Éloge de Molière, par M. D*** (Daillant de la Touche), 1770, VIII (270-279). On a encore un éloge de Molière, par Bailly, à la même date.

(A suivre.) René Kerviler.

CHRONIQUE

Nécrologie. — M. l'abbé Charles Brierley-Garside, ministre anglican converti au catholicisme, en 1852, est mort à Pausilippe, près de Naples, le 21 mai. Né le 6 avril 1818, à Manchester, il entra au collége de Brasenose à l'université d'Oxford, où il conquit tous les grades universitaires. Il était attaché à l'église de Saint-Louis de Gonzague, dans un district du nord de Londres. Pendant quinze ans, son éloquence, jointe à son expérience, servit beaucoup à dissiper les préjugés des protestants. On lui doit plusieurs ouvrages estimés : *Discours sur les Paraboles, le Prophète du Carmel, la Vie de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque* et *l'Explication du sacrifice de l'Eucharistie.*

— Le R. P. François-Xavier Hernaez, de la compagnie de Jésus, supérieur de la résidence de Lima (Pérou), est mort à la maison de la rue de Sèvres, à Paris, où il était en passage, le 11 juillet, à l'âge de soixante ans. Après vingt-huit ans d'absence de l'Europe et d'apostolat, il était venu mettre la dernière main à un ouvrage entrepris à la demande des Pères du second concile de Quito. Il devait donner tous les documents émanés du Saint-Siége et concernant les églises contenues dans les anciennes possessions américaines de l'Espagne et du Portugal. C'est auprès des Bollandistes qu'il comptait publier ce travail, qui devait comprendre au moins six volumes in-folio. La mort est venue l'arrêter; mais son œuvre sera certainement reprise par un de ses confrères.

— M. Marie-Jérôme-Henri Fournel vient de mourir à Blois. Il était né en 1799. Sorti de l'École polytechnique en 1819, il entra à l'École des mines,

et fut, de 1842 à 1848, chef du service des mines en Algérie. Il se retira en 1[illegible] avec le titre d'inspecteur général des mines. Disciple fervent de Saint-Simon, il a travaillé à propager ses doctrines au Texas et en Algérie : on lui doit une *Bibliographie saint-simonienne de* 1802 *à* 1832 (in-8, 1833). Ses travaux spéciaux sont nombreux : *Du chemin de fer du Havre à Marseille* (1833) ; — *Études sur les gîtes houillers et métallifères du Bocage vendéen* (impr. royale, 1836), — *Examen de quelques questions de travaux publics* (1838); — *Coup d'œil historique et statistique sur le Texas* (1841) ; — *Mémoire sur les [illegible] américains et sur les houillères de Worseley, près de Manchester* (1842) ; — *Richesses minérales de l'Algérie* (1850) ; — *Alger, coup d'œil historique sur la piraterie jusqu'au quinzième siècle* (1854) ; — *Étude sur la conquête de l'Afrique par les Arabes* (imp. impériale, 1857).

— M. l'abbé Théodore Jean Eustache Barbe vient de mourir à Boulogne-sur-Mer, où il avait vu le jour en 1802. Il fut le premier ami de Sainte-Beuve ; c'est à lui qu'étaient adressées les lettres publiées par M. François Morand, sous ce titre : *Les jeunes années de C. A. Sainte-Beuve, suivies de réflexions et jugements de son père sur la Terreur, avec notices et notes* (in-8, 1873, Didier). Il avait été professeur de philosophie à l'institution de Mr Hédiffreingue, à Boulogne-sur-Mer. On lui doit plusieurs ouvrages de philosophie : — *Histoire de la philosophie* (in-12, 1846 ; a eu plusieurs éditions) ; — *Cours élémentaire de philosophie* (1re éd., 1846; 4e, 1864) ; — *Du lieu de naissance de Godefroi de Bouillon* (Boulogne-sur-Mer, 1855) ; — *Nouveaux éclaircissements sur la question du lieu de naissance de Godefroi de Bouillon* (ibid.) ; — *De l'immortalité de l'âme* (1864). Il a aussi publié une édition des *[illegible] philosophiques* de Fénelon. Il laisse, prêt pour l'impression, un manuscrit intitulé : *Examen philosophique de quelques assertions émises ou reproduites dans ces derniers temps au sujet de Dieu et de l'homme.*

— M. Gabriel-Henri Aubertin, qui vient de mourir le 19 juillet, victime de la triste monomanie du suicide et de la politique, était né à Paris en 1809. Ancien élève de l'École normale et professeur au lycée Louis-le-Grand, il a écrit : *Grammaire moderne des écrivains français* (1862, in-12, Bruxelles); — *La première grammaire, ou les huit espèces de mots* (1864, in-12) ; — *Alphabet du soldat* (1875, in-16,). Il était en ces derniers temps rédacteur du *Courrier de la Gironde* de Bordeaux. Il a fait des conférences pendant son séjour en Belgique, où il s'était réfugié après le 2 décembre.

— Le Rév. J. de Lester, professeur au collége de Wellington, à Wokingham, dans le Yorkshire (Angleterre), mort le 4 décembre 1875 à l'âge de trente-deux ans, s'occupait avec ardeur de littérature et de philologie galloise. Il avait écrit dans la *Westminster Review* un article sur le poëte gallois Dafydd ap Gwilym, et il préparait une traduction, en vers anglais, des principaux morceaux de la poésie galloise. (*Revue Celtique.*)

— M. Richard Rolt Brash, membre de l'Académie royale d'Irlande et de la Société archéologique cambrienne, né à Cork en 1817, mort le 18 janvier 1876, a étudié l'architecture et l'archéologie de l'ancienne Irlande, et, dans divers recueils d'Outre-Manche, a consacré de nombreux articles à ces questions. Malheureusement, il s'occupait des inscriptions oghamiques sans avoir, en philologie, des connaissances suffisamment éclairées. En 1875, il avait publié un ouvrage intitulé : *The ecclesiastical architecture of Ireland to the close of the twelfth Century*

— M. le baron Léon Brisse, né à Géménos (Bouches-du-Rhône), en 1811, mort à Fontenay-aux-Roses (Seine) le 13 juillet 1876, s'était fait une renommée presque européenne dans le monde culinaire. On a fait son oraison funèbre en deux mots : « Bon cœur et bon estomac. » Cependant, avant

d'inaugurer, dans le *Petit Journal*, ses fameux *menus*, qui, depuis, ont pássé même dans les grands journaux, le baron Brisse avait occupé une position dans l'administration des eaux et forêts; la révolution de 1848 le congédia. Il publia alors un ouvrage fort différent du genre où il a acquis sa réputation: *Des reprises à exercer pour abus de jouissance dans les forêts de la liste civile*. Nous le voyons plus tard fonder *l'Abeille impériale*, et, au moment de l'Exposition (1867), la *Salle à manger*, qui n'eurent qu'un médiocre succès. Voici quelques-unes de ses publications : *Album de l'exposition universelle*, dédié à S. A. I. le prince Napoléon, publié avec le concours de MM. Dumas, Arlès-Dufour, Le Play, F. de Marcey, Michel Chevalier (3 vol. in-4, 1856-1859); — *Album de l'exposition universelle de Londres en* 1862, pour faire suite à l'album de l'exposition universelle de 1855 (1864, in-4.); — *Recettes à l'usage des ménages bourgeois et des petits ménages* (1868, in-12); — *Les trois cent soixante six menus du baron Brisse* (1868, in-18); — *La petite cuisine du baron Brisse* (1870, in-18); — *Cuisine en carême : Obédience aux commandements de l'Église. Menus et recettes pour le déjeuner et le dîner de chaque jour du carême* (1873, in-12).

— M. Gallien, ancien avocat, bibliothécaire en titre de la Cour de cassation, est mort le 15 juillet, à l'âge de cinquante-sept ans, à Paris. Ancien secrétaire de Paillet, après avoir plaidé avec succès, il se livra à des travaux littéraires qu'ont pu apprécier les lecteurs de la *Gazette des Tribunaux*, dont il a été, de 1852 à 1871, le plus assidu collaborateur. Il avait entrepris, sur les hommes du siècle de Louis XIV, un grand travail dont les nombreux matériaux, accumulés avec beaucoup de peine, ont été détruits dans l'incendie du Palais-de-Justice, pendant la Commune.

— M. Edmond Dufour, né à Pont-Audemer, est mort à Paris le 14 juillet, âgé de quarante-huit ans. Il était avocat à la Cour d'appel de Paris. Il écrivait dans la *Revue du droit commercial*. Il a publié une étude sur M. Troplong ; et *Droit maritime, Commentaires des titre I et II, livre II du Code de commerce* (Rouen, 1859, 2 vol. in-8); — *De la légalité des assurances sur la vie* (1864, in-8) ; — *La Question des chèques* (1864, in-8).

— M. le docteur Vincent Duval, né à Saint-Maclou (Eure), en 1796, disciple de Broussais, un des créateurs de l'orthopédie, fondateur de la *Revue des spécialités et des innovations* (1839), est mort récemment. Il a écrit bon nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *L'Apoplexie*, thèse (1820) ; — *Un aperçu des principales infirmités du corps humain* (1833) ; — *Traité pratique du pied-bot* (1839), couronné par l'Institut (a eu plusieurs éditions); — *Considérations théoriques et pratiques sur les eaux minérales de Plombières* (1849) ; — *Manuel du baigneur à Plombières* (1850) ; — *Deux mots de réponse à M. Turk* (1850); — *Traité théorique et pratique de la maladie scrofuleuse* (1852).

— M. Georges Duchène, né à Beaumont (Indre-et-Loire), le 24 mars 1824, est mort à la Ville-Évrard (Seine-et-Oise), le 19 juillet. Ce journaliste radical fut élève boursier du petit séminaire de Tours; il devint correcteur et compositeur d'imprimerie ; il avait été employé chez M. Mame, à Tours, où il avait débuté ; puis à Paris, chez M. Claye. Il s'occupait, en même temps, de science sociale, et se lia avec Proudhon, dont il fut un des collaborateurs et des exécuteurs testamentaires pour la publication de ses œuvres. Il a collaboré au *Représentant du peuple*, au *Peuple*, à la *Voix du peuple*, au *Courrier français*, au *Journal du Havre*, tous journaux avancés, ce qui lui a valu un grand nombre de procès et d'amendes. Il a travaillé au *Manuel du spéculateur à la Bourse*, de Proudhon (1853) ; — au *Dictionnaire des communes de France*, de M. A. Joanne, et a publié, en 1866 : *La Spéculation devant les tribunaux, pratique et théorie de l'agiotage*.

— Miss Harriet MARTINEAU est morte le 1er juillet, à Birmingham, à l'âge de soixante-seize ans; elle est la plus célèbre et la plus féconde romancière anglaise de notre époque. Le nombre des articles qu'elle a publiés dans le *Dailly News* s'élève à 1,642; entre son premier roman, qui parut en 1827, et le dernier, en 1869, elle a donné, en cinquante-deux ans, 103 volumes, sans compter ses nombreux travaux disséminés dans des revues. Née le 12 juin 1802, à Norwick, elle fut portée vers l'étude par ses goûts et par la surdité dont elle était frappée, et qui lui rendit difficile le commerce des humains. Ses premiers ouvrages furent consacrés à la piété; les derniers, à la vulgarisation des théories positivistes d'Auguste Comte. Voici les titres de ses œuvres principales : *Devotional exercises* (1823);—*Christmas day* (1824);—*The Friend* (1825); — *Traditions of Palestine* (1830), traduit par Mme Tastu; — Cinq années de jeunesse; — des Traités religieux; — *The essential faith of universal Church* (1851);— des Contes sur l'économie politique, traduits par M. B. Maurice (8 vol. in-8, 1833-1840). — Dans un voyage en Amérique, elle recueillit les matériaux de *Society America* (1837, 2 vol. in-8), et *Retrospect of a western Travel* (1838, 2 vol. traduit en français, par M. B. Laroche). Elle a aussi donné *Eastern life past and present* (1848). Parmi ces romans nous citerons : *Deerbrook* (1839). — *The Hour and the man*, (1841); — Dans un autre genre elle a écrit : *Life in a sick-room* (1844); — *Forest and gme laws tales* (1845); — Elle a donné une traduction abrégée de la philosophie positiviste d'Auguste Comte; une *History of England during the thirty years peace* (1850); — *Letters on the laws of man's social nature and developpement*. — *Complete guide to the english Lakes* (1854); — *Health husbandry and handikraft* (1861).

— M. Alfred SCHWEIGHAEUSER, archiviste paléographe, ancien employé au département du manuscrit de la Bibliothèque nationale, chargé du classement de la Bibliothèque municipale de Caen, ancien archiviste du Haut-Rhin et de la ville de Strasbourg, né à Strasbourg le 11 septembre 1823, mort à Paris, le 26 avril, avait publié, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (3e série, tome II et III) : *De la négation dans les langues romanes du midi et du nord de la France*. Il préparait une édition de Garin de Monglane en collaboration avec M. Michelant.

— La *Revista de archivios, bibliotecas y museos* déplore la mort de Don Fermin Agosto CABALLERO, connu surtout comme historien et géographe, et qui écrivit la langue castillane avec une remarquable élégance. Caballero était né à Barajas de Melo, le 7 juillet 1800. Il embrassa avec ardeur le parti révolutionnaire, fonda le *Bolotin del commercio*, qui devint l'*Eco del commercio*. Il a écrit : *Fisionomia natural y politica de los deputados a Cortes, en* 1834, 1835, 1836 (Madrid, 1837); — *El Gobierno y los Cortes del estatuto, materiales para su historia* (Madrid, 1837); — *Manual geografico de la monarquia española* (1844). Son dernier ouvrage, consacré aux hommes remarquables nés à Cuenca, porte le titre de *Conquenses ilustres*. Il est ausssi l'auteur du *Fomento de la poblacion rural*, et de la *Nomenclatura geografica de España*. Il était l'un des membres les plus actifs de l'Academie de l'histoire, qui le remplacera avec peine.

— Le R. Joseph BOSWORTH est mort le 25 mars dans le comté de Derby, âgé de 88 ans. Né en 1788, dans ce même comté, il fit à Repton et à Aberdeen, de brillantes études, couronnées par l'obtention des diplômes de docteur en philosophie et de docteur en théologie. Il étudia les sciences et la littérature, et se familiarisa avec les langues orientales, pour se rendre apte aux fonctions ecclésiastiques. Il fut ministre en Angleterre et en Hollande, et, ayant dû, pour cause de santé, renoncer aux fonctions ecclésiastiques, il s'adonna alors à l'étude de la philologie. Il avait débuté par des ouvrages

pédagogiques sur la grammaire latine et la grammaire grecque. Pendant son séjour en Hollande, il a produit, en hollandais, le *Book of common prayer* et donné une dissertation sur l'origine des Hollandais. Ses principaux ouvrages philologiques sont des *Éléments de grammaire anglo-saxonne* (1823); — *Dictionnaire anglo-saxon* (1838); — *Origine du langage danois* (1834); — *Origine des nations et des langues germaniques et scandinaves* (1838); — *Complément au dictionnaire anglo-saxon et anglais* (1848); — Une traduction de la version anglo-saxonne du *Roman du roi Alfred* (1855); — *Les Évangiles*, en anglo-saxon et en mésogothique.

— M. Wilhelm-Édouard Albrecht, jurisconsulte allemand, vient de mourir à l'âge de 76 ans, faisant légataire universelle l'université de Leipzig, où il professait. Une partie de sa fortune doit être employée à l'augmentation des pensions des veuves des professeurs; l'autre en fondations académiques. Ancien élève de l'université de Kœnigsberg et de Gœttingen, il devint professeur à Kœnigsberg, à Gœttingen, et enfin à Leipzig. Ses cours avaient pour objet le droit allemand privé et public, le droit ecclésiastique et l'histoire du droit allemand. Il a publié : *Commentatio juris germanici antiqui doctrinam de probationibus adumbrans* (Kœnigsberg, 1825-1871); — *Die Gewer als Grundlage des alten deutschen sachenrechts* (1827).

— M. Gottfried Ehrenberg, naturaliste allemand, vient de mourir à Berlin; il laisse des récits de ses explorations en Abyssinie et en Asie centrale, et divers ouvrages sur l'organisation, classification et distribution géographique des Africains et la formation des roches crétacées de l'Europe, de la Sibérie et de l'Oural par des organismes microscopiques.

— M. Walter Thornbury, journaliste anglais, vient de mourir à l'âge de 48 ans. Écrivain précoce, il a commencé sa carrière littéraire à 16 ans. Il a collaboré au *Bristol Journal*, à l'*Athenæum* et à *All the Year Round*. On lui doit : L'Angleterre de Shakespeare, sous la reine Élisabeth; — Chants de Cavaliers et de Têtes-Rondes; — le Vieux et le Nouveau Londres; — Anciens contes racontés de nouveau.

— On annonce encore la mort de Mgr Augustin Verot, évêque de Saint-Augustin (Floride), originaire de France, mort le 13 juin 1876, auteur d'un ouvrage actuellement sous presse : *Historical and dogmatical lectures ou religion;* — de M. Gustave Braccini, ancien élève de Saint-Cyr, auteur d'un livre intitulé : *Le Prêtre et le Soldat*, mort à Joigny; — de M. François de Rives, exilé de France depuis le 2 décembre, mort en Belgique, auteur de traités sur la morale et sur les dogmes catholiques; — de M. Alexander Russel, directeur du *Scotsman* de Glasgow; — de M. le professeur Heinrich Wuttke, mort subitement à Leipzig, où il était venu faire des conférences sur le mouvement révolutionnaire en 1848 et 1849; — de M. Teodoro Todericci, le surintendant des archives, à Venise, qui avait succédé au professeur Bartolomeo Cecchetti; — de M. Gloesner, professeur à l'université de Liége, mort à l'âge de 82 ans, qui avait concentré ses études sur l'électro-magnétisme et la télégraphie, et laisse un traité général des applications de l'électricité; — de M. Groen Van Prinsterer, ancien député et conseiller d'État en Hollande, chef du parti pritiste, auteur d'une *Histoire de la Néerlande;* — du Dr Ghillany, auteur d'une *Histoire de Martin Behains*, mort à Munich; — du professeur Childers, ministre anglais, bibliothécaire de l'*Indian Office*, un des auteurs du grand dictionnaire pâli qui se publie à Londres; — de M. André Smith Meleville, professeur de botanique et de géologie à l'École des arts d'Édimbourg, mort en juillet; — de M. Robert Napier, mort à Glasgow à l'âge de 85 ans, constructeur des premiers bâtiments cuiras-

sés; on lui doit une *History of the Progress of Marine engineering on the Clyde;* — de M. Karl Simrock, né à Bonn en 1804, poëte et littérateur allemand, mort en juillet; — du Dr C. Enebberg, professeur d'arabe à l'université de Helsinfors; — de Mlle Charlotte Bremer, sœur et collaboratrice de la célèbre romancière suedoise Frédérique Bremer, morte le 9 juillet, à Stockholm.

Institut. *Académie française.* — L'Académie française a décerné le prix d'éloquence (étude sur Rabelais) à M. Gebhard, professeur de littérature à la faculté de Nancy.

L'Académie a décidé: 1° que le sujet mis au concours pour le prix de poésie à décerner en 1877, serait : *André Chénier* ; 2° pour le prix d'éloquence à décerner en 1878, *l'Éloge de Buffon.*

Pour le concours de poésie, les ouvrages devront être envoyés le 31 décembre 1876.

Pour le concours d'éloquence, les ouvrages seront reçus jusqu'au 31 décembre 1877.

— L'Académie, dans la séance du jeudi 3 août, a décerné, dans l'ordre suivant, les prix de la fondation Montyon (ouvrages utiles aux mœurs) : 1° Un prix de 2,500 francs à M. Ludovic Carrau, pour son ouvrage intitulé : *la Morale utilitaire;* — 2° Trois prix de 2,000 francs chacun, à M. de Valbezen, pour son ouvrage : *les Anglais et l'Inde;* à M. Albert Dupaigne, pour son ouvrage *les Montagnes;* à M. Hector de Saint-Maur, pour son volume de poésies intitulé *le Dernier chant;* — 3° Quatre prix de 1,500 francs chacun, à M. A. Franklin, pour son ouvrage intitulé : *Ameline Du Bourg;* à M. Stahl, pour son ouvrage *les Patins d'argent;* à M. Dupré-Lasale, pour son ouvrage intitulé *Michel de l'Hospital;* à M. Jean Aicard, pour un recueil de poésies intitulé *la Chanson de l'enfant.*

— M. le marquis de Lagrange, qui était membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, lègue, par son testament, une rente de 1,000 francs, destinée à récompenser, chaque année, l'auteur qui aura publié un poëme inédit appartenant à notre ancienne littérature. A défaut de publication d'un poëme inédit, le prix sera décerné à l'auteur d'une étude sur notre poésie au moyen âge.

Académie des sciences. — Dans la séance du 10 juillet, l'Académie a élu membre libre M. le général Favé, en remplacement de M. le baron Séguier.

Académie des beaux-arts. — Dans la séance du 22 juillet, l'Académie a élu M. Émile Perrin, membre libre, en remplacement de M. de Cailleux.

Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie a décerné, à M. Eugène Rendu et à M. Hoffet, le prix Halphen de 1,500 francs, destiné soit à l'auteur de l'ouvrage qui aura le plus contribué au progrès de l'instruction primaire, soit à la personne qui, d'une manière pratique, par ses efforts, ou son enseignement personnel, aura le plus contribué à la propagation de l'instruction primaire.

Elle a décerné à M. Joly, professeur de philosophie à la faculté de Dijon, le prix du budget (section de philosophie) de 1,500 francs. Le sujet mis au concours était : « Des phénomènes psychologiques de la nature animale comparés aux facultés de l'âme humaine. »

— L'Académie des sciences morales et politiques propose, pour le prix de philosophie fondé par M. Crouzet, le sujet suivant : « Examen critique des principaux systèmes de théodicée depuis le dix-huitième siècle. » — Le programme est à la disposition des concurrents, au secrétariat de l'Institut. La clôture du concours aura lieu le 31 décembre 1878.

Faculté des lettres. — Par décret du 30 juin, M. Benoist, docteur ès lettres, a été nommé professeur de poésie latine à la faculté des lettres de Paris, en remplacement de M. Patin.

M. Delaunay, ancien élève de l'École normale et professeur au lycée de Rennes, a soutenu, le 10 juillet, ses thèses pour le doctorat. Les sujets étaient : *Sancti Thomæ de origine idearum doctrina; — Étude sur Alain Chartier.*

Faculté des sciences. — L'un des plus savants professeurs de la Compagnie de Jésus, le R. P. Joubert, vient de soutenir, en Sorbonne, devant la faculté des sciences, pour obtenir le grade de docteur ès sciences mathématiques, deux thèses, dont la principale a pour objet : *Les équations qui se rencontrent dans la théorie de la transformation des fonctions elliptiques.* — Le P. Joubert, qui enseigne les mathématiques spéciales à l'école Sainte-Geneviève de la rue des Postes, est l'un des trois savants d'Europe qui aient, de l'aveu même de M. Hermite, pu suivre jusqu'au bout le cours d'algèbre supérieure que cet illustre mathématicien professe à la Sorbonne. Un Anglais, de l'université d'Oxford, un Allemand, d'Heidelberg, et le R. P. Joubert ont, seuls, donné à M. Hermite cette suprême satisfaction de le comprendre. Le P. Joubert, après une brillante soutenance qui a duré de dix heures à midi, a été jugé digne du grade de docteur ès sciences mathématiques, à l'unanimité, et a reçu les éloges et les félicitations de la faculté des sciences. On annonce que le P. Joubert sera bientôt investi des fonctions de doyen de la faculté des sciences de l'université catholique de Paris.

Collége de France. — Par décret du 28 juillet, M. Paul Schutzenberger, a été nommé, en remplacement de M. Balard, professeur titulaire de chimie minérale.

Bibliothèque nationale. — La Bibliothèque nationale vient d'être mise en possession de très-curieux documents. Par suite d'un legs qui lui a été fait, elle a reçu hier délivrance de la volumineuse correspondance de Napoléon III avec sa sœur de lait, Mme Cornu. Cette correspondance commence au moment ou le prince Louis avait dix ans, et la dernière lettre a été écrite par l'empereur deux mois avant sa mort. D'après le testament de Mme Cornu, ces lettres ne doivent être publiées qu'en 1885; aussi ont elles été mises immédiatement sous scellés. La testatrice a indiqué pour présider à cette publication M. Renan, ou à son défaut M. Duruy.

Congrès. — Le congrès de l'Association bretonne se tiendra, cette année, du 3 au 10 septembre.

— Un congrès international de géographie doit se réunir à Bruxelles, le 11 septembre.

— On annonce qu'un congrès des orientalistes se tiendra à Marseille, du 4 au 10 octobre, sous la présidence de M. Ferdinand de Lesseps.

— La quarante-deuxième session du congrès scientifique de l'Institut des provinces, fondé par M. de Caumont, s'ouvrira à Autun, le 4 septembre, pour se terminer le 13.

— Un congrès international d'hygiène et de sauvetage se tiendra, à Bruxelles, du 29 septembre au 4 octobre.

Concours et Prix. — Dans sa séance du 10 mai, l'Académie royale de Belgique a décerné les prix pour les concours quinquenaux et les concours annuels. M. Laurent, professeur à l'université de Gand, a obtenu le prix quinquennal des sciences morales et politiques, pour ses *Principes du droit civil;* M. Th. Juste, le prix quenquennal d'histoire nationale, pour l'ensemble de ses publications sur l'histoire de Belgique; M. Max Rooses, professeur à l'athénée de Gand, le prix Stassart, pour son *Mémoire sur Christophe Plantin;*

M. Amédée Faider, la médaille, pour son mémoire sur le *Droit de chasse*.

— La Société des Études historiques a, pour l'année 1877, mis au concours pour le prix Raymond, ainsi que l'annonce en a déjà été faite, la question suivante : « Historique des institutions de prévoyance dans les divers pays et spécialement en France. »

Elle vient de décider qu'en 1878, un prix de 1,000 francs sera accordé à l'auteur du meilleur mémoire sur l'histoire du portrait en France (Peinture et Sculpture).

Les manuscrits devront être envoyés à l'administrateur, M. le comte de Bussy, rue Gay-Lussac, 40, avant le 1er janvier 1878.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 1er juillet, M. Charles Lucas a lu un mémoire sur l'orphelinat agricole et l'utilité qu'il peut retirer des résultats de l'essai du Val-d'Yèvre. — Dans les séances des 1er, 15 et 22, M. Maurice Block a continué la lecture de son mémoire sur les deux écoles économiques. — Dans la séance du 15, M. Ad. Vuitry a continué la lecture de son mémoire sur le Régime monétaire de la monarchie féodale en France. — Dans la séance du 22, M. Georges Picot a commencé la lecture d'un mémoire sur le Parlement sous Charles VIII. — Dans la séance du 29, M. Michel Chevalier a fait une communication au sujet de l'ouvrage de M. Lindsay sur l'*Histoire de la marine marchande et de la marine ancienne*.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans les séances du 7 et du 21, M. Jourdain a achevé la seconde lecture du mémoire M. Th. H. Martin sur les hypothèses astronomiques des anciens philosophes. M. de Sainte-Marie a communiqué un mémoire sur la topographie de la première guerre punique. M. Weil a achevé la lecture de son mémoire sur le discours de la Couronne de Démosthènes.— Dans les séances des 7 et 14, M. Léon Heuzey a communiqué des extraits de son catalogue général des terres cuites du musée du Louvre. — Dans la séance du 14, M. Egger a fait une communication au sujet d'une inscription ancienne découverte à Athènes, concernant les rapports judiciaires entre Athènes et Chalcis.— Dans les séances des 14, 21 et 28, M. Victor Duruy a donné lecture d'un mémoire sur la situation économique de l'Empire romain, durant les deux premiers siècles de notre ère. — Dans la séance du 28, M. Deloche a continué la lecture de son mémoire sur les invasions gauloises en Italie, et M. le baron d'Avril a communiqué un mémoire sur les hiérarchies et les langues dans les églises de l'Orient.

Missions scientifiques — M. le baron de Watteville a adressé récemment à M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts un rapport sur le service des missions et voyages scientifiques pendant l'année 1875.

Voici les noms des divers savants chargés de missions et l'objet de leur mission.

M le docteur Harmand. — Ses travaux ont eu pour théâtre une partie du Cambodge et l'île de Pha-Quòc, dans le golfe de Siam. M. Harmand a recueilli pour nos collections nationales près de deux mille échantillons zoologiques.

M. Molard. — Envoyé à Turin et à Gênes pour rechercher, dans les archives si riches de ces deux villes, les chartes, titres, actes, correspondances, qui peuvent intéresser l'histoire de France.

M. de Sainte-Marie. — Exploration des ruines de Carthage. Il a envoyé des mémoires, 2,188 estampages d'inscriptions phéniciennes, plusieurs statues, 150 vases, 40 lampes antiques et 3 Hermès phéniciens.

M. Cournault. — A dessiné, en Suisse et en Allemagne, les antiquités gauloises qui se trouvent dans les collections publiques ou privées de ces deux pays ; a procédé au dépouillement des musées de Zurich, Schafouse, Bâle, Berne, Constance en Suisse, Sigmaringen et de Munich.

M. Sayous. — Recherches historiques et philologiques en Autriche et en Hongrie.

M. Fouqué. — Travaux sur le volcan de Santorin. M. Fouqué était accompagné de M. de Cessac, qui a rapporté de ce voyage une splendide collection de vases et de terres cuites datant de l'époque préhistorique pour Santorin, de l'époque la plus reculée pour l'île de Chypre. M. de Cessac a fait généreusement don à l'État de ces collections.

M. Guérin. — Description complète de la Palestine.

M. Jobert. — Exploration scientifique du Brésil.

MM. Savorgan de Brazza et Marche. — Ils ont été chargés de traverser obliquement l'Afrique de la côte orientale à la côte occidentale ; ils sont parvenus sur les bords de l'Ogowé.

M. Viollet. — A exploré les bibliothèques d'Orléans, de Tours, d'Agen, de Montpellier, de Genève, de Rome, de Venise, de Munich pour rechercher tous les documents qui concernent les Établissements du roi saint Louis.

M. Legrand. — Est allé recueillir en Grèce les chansons et traditions populaires.

M. de Rochemonteix. — Exploration dans la Haute-Égypte.

M. Ber. — Recherches préhistoriques au Pérou ; il a transmis au ministre une collection remarquable de vases, idoles, étoffes et armes.

M. Wiéner. — A exploré le Brésil. En ce moment, dix-sept caisses d'antiquités américaines sont embarquées à bord des vaisseaux de l'escadre et sont en route vers la France.

M. Graux. — A visité les bibliothèques publiques de l'Espagne pour dresser l'inventaire des manuscrits grecs qu'elles renferment.

M. l'abbé Sauvage. — Est allé en Belgique pour rechercher les documents relatifs à l'histoire de France.

M. Gayat. — A étudié les maladies d'yeux en Algérie.

M. Rayet. — Visite des établissements astronomiques de Palerme, Naples et Rome.

M. Stenfort. — A recueilli des algues et végétaux marins sur la côte de la Manche.

M. André. — A exploré l'Amérique du Sud et a expédié en France douze caisses de plantes vivantes, un herbier de 1,400 plantes sèches et 3,000 oiseaux, reptiles, poissons recueillis dans les eaux du Rio Magdalena ou dans l'Etat de Cundinamaria.

M. Masqueray. — A commencé l'exploration du Sahara algérien : il a découvert des monuments épigraphiques d'une haute importance.

M. Roudaire. — Travaux de nivellement en Tunisie ; il s'assurera de la possibilité de créer une mer intérieure en Tunisie et en Algérie.

M. de la Savinière. — Mission pour étudier la flore des îles Célèbes.

M. Meyrignac. — Statistique médicale aux Antilles et dans l'Amérique méridionale.

Voici la récapitulation des missions accordées en 1875 : Missions en Europe, 11 ; en Afrique, 7 ; en Asie, 4 ; en Amérique, 6 ; total, 28. Sur ce nombre, onze ont pour objet des recherches historiques ou archéologiques ; neuf, des recherches d'histoire naturelle ; deux, des recherches médicales ; trois, des recherches philologiques ; trois, des recherches astronomiques ou géodésiques.

Des vingt-huit missions accordées en 1875, plusieurs sont en cours d'exécution et doivent se continuer pendant l'année 1876.

Histoire de la persécution de l'église catholique en Angleterre — Les Pères oratoriens anglais viennent de publier le prospectus, annonçant la souscription aux documents originaux relatifs à l'histoire de la persécution de l'Église catholique en Angleterre. Ils ont, dans le cours des dernières années, recherché et demandé aux savants versés dans l'étude du seizième et du dix-septième siècles, la preuve des persécutions subies par leurs coreligionnaires. Le cardinal Manning leur confie la publication de manuscrits dont il a la garde, et qu'il est opportun de faire connaître, pour que la mémoire des souffrances de leurs ancêtres catholiques ne reste pas plus longtemps ensevelie dans l'oubli.

La première partie contiendra ce qui reste des *Journaux de Douai*, avec une introduction du Père Knox, renfermant l'histoire de la fondation des séminaires anglais, et l'explication de plusieurs points nécessaires à connaître pour l'intelligence du sujet. Ces *Journaux* sont d'une grande importance pour l'histoire secrète du règne d'Élisabeth. On en peut juger par la description du second *Journal*, donnée par le prospectus. « Il consiste en notes quotidiennes prises par des membres désignés pour cet objet; et, en même temps qu'enregistre régulièrement les arrivées à Douai, les ordinations, les départs pour la mission d'Angleterre des étudiants, il offre, çà et là, des documents relatifs aux études et à la discipline du collége, aux relations avec les autorités de la ville, des anecdotes sur les personnes, des nouvelles politiques et des fragments de correspondance avec l'Angleterre. »

On se propose de compléter la publication par une table détaillée des noms. Il sera curieux de connaître non-seulement les jésuites et autres prêtres catholiques qui passèrent par Douai et Reims, de 1575 à 1593, mais encore les espions de Walsingham et de Burleigh qui parvinrent à se glisser dans le collége, et dont plusieurs y firent un long séjour et y moururent même sans avoir été soupçonnés.

L'ouvrage est en souscription chez M. David Niltt, Strand; l'éditeur principal est le Père Law, de l'Oratoire. (*Athenæum.*)

Prétendue découverte d'un manuscrit sur Jeanne d'Arc. — *Les Annales religieuses d'Orléans* parlent en ces termes d'une *découverte* faite par le P. Marcellino, un franciscain. « Un manuscrit, trois fois séculaire, d'une valeur inappréciable, vient d'être découvert dans la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris. Ce document, qui n'a pas moins de quatre cents pages, est daté de 1585. C'est une réfutation savante, théologique et victorieuse des vingt propositions contre la mission de Jeanne d'Arc, publiées par les Anglais. Ce manuscrit est l'œuvre d'un religieux franciscain, du frère Hélias Bourdeille, qui fut tour à tour un des chefs de son ordre, évêque de Perpignan, archevêque de Tours, puis cardinal, et une des gloires de l'Église au milieu des guerres de religion, dans des temps plus troublés encore que ceux que nous traversons. »

Nous ferons observer à ce sujet : 1° que le manuscrit en question a été signalé par M. Quicherat, dans sa savante édition du *Procès de Jeanne d'Arc*, comme se trouvant à la Bibliothèque de l'Arsenal (fonds latin, histoire, n° 88), qui donne le titre du mémoire et indique dans quelles circonstances il a été composé; 2° que l'auteur, Elie de Bourdeille, n'a point vécu « au milieu des guerres de religion » et n'a pu écrire en 1585, puisqu'il devint en 1447, à vingt-quatre ans, évêque de Périgueux (et non de Perpignan), fut transféré en 1468 à l'archevêché de Tours, et devint cardinal en 1483. C'est de

lui que Brantôme a écrit : « Mon grand-oncle le cardinal de Bourdeilles, riche jusques à cinquante mille livres de rente de ce temps-là, n'en donna jamais rien à nostre maison; et tant s'en fault qu'il nous donnast qu'il enprist de la maison pour bastir deux esglises et chappelles ; et, pour sa souvenance, il ne nous laissa que son chapeau de cardinal, que nous gardons par grande spéciauté. »

Romans, pendant les guerres de religion. — Le Dr Ulysse Chevalier a publié sous ce titre : *Annales de la ville de Romans pendant les guerres de religion, de* 1549 *à* 1599 (Valence, Chenevier et Chavet, 1875, in-8 de 111 pages), un véritable journal de la ville de Romans durant la dernière moitié du seizième siècle. Son travail offre un double intérêt : pour l'histoire générale, il met en lumière le caractère de cette époque troublée; pour l'histoire locale, il fournit de précieux détails sur l'organisation intérieure de Romans et sur le jeu de ses institutions. Tout est puisé aux sources. On ne sera donc pas étonné de trouver ici de précieuses révélations : des détails inédits sur l'arrestation du baron des Adrets en 1563, des renseignements sur l'élection des consuls et la composition du conseil de la ville, etc. On y verra qu'en ces temps de luttes plus politiques que religieuses, si les protestants n'ont pas eu à leur charge tous les crimes, ce sont eux, du moins, qui ont toujours provoqué les représailles par d'odieuses violences. On lira, à la page 43, un inventaire authentique des dévastations commises par ces apôtres de la tolérance : il fut dressé, du 12 novembre 1563 au 20 juillet de l'année suivante, par Antoine Guérin, lieutenant du juge de Romans, et Ponson du Vache, substitut du procureur du roi. Malgré les sacriléges que relate cette pièce officielle et les attentats qu'elle laisse assez deviner, la Saint-Barthélemy ne fit, à Romans, que sept victimes : encore le capitaine chargé ce jour-là de la patrouille dut-il en répondre aux autorités catholiques.

Disons, en passant, que ce travail a d'abord paru dans le *Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme*. Ce recueil, dirigé par M. de Gallier, avec le concours de M. Lacroix, archiviste du département, a publié, vers la même époque, les notes critiques de M. Brun-Durand sur le *Gallia* de M. Hauréau, réunies aussi en brochure, et dont la *Revue des questions historiques* a fait l'éloge. La Société d'archéologie de la Drôme soutient dignement le mouvement historique en province. — J.-A. B.

Une citation peu érudite. — C'est vraiment une méprise inouïe que celle que vient de commettre le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (numéro du 15 juillet 1876), dans un article sur *la Guerre camisarde et ses historiens*, de M. le pasteur Ph. Corbière. L'auteur écrit (p. 306) : « J'en crois *à* des témoins qui se font égorger, *a dit J.-J. Rousseau.* » — Qui ne sait que cette phrase classique, qu'il faut ainsi restituer : « Je crois volontiers *les* histoires dont les témoins se font égorger, » est de l'un des plus grands écrivains en prose du dix-septième siècle et de tous les temps, de Pascal lui-même. Elle se trouve classée, tantôt à une place, tantôt à une autre, selon les innombrables éditions des *Pensées*, d'ordinaire dans le chapitre des « Pensées diverses sur la religion » ou « Pensées chrétiennes. » On l'a cent fois citée ; elle est dans tous les cours de littérature française ; et l'attribuer à l'auteur du *Contrat social* ou des *Confessions*, cela peut s'appeler une *distraction* impardonnable.

Une singulière manière d'écrire l'histoire. — Le *Bulletin du Bouquiniste* du 15 juin a publié, sous le titre de *Variétés bibliographiques*, une notice signée de M. Alfred Franklin, sur le *Catalogue de l'histoire de France* de la Biblio-

thèque nationale. On y lit la phrase suivante : « La Révolution arriva. Les biens des maisons ecclésiastiques supprimées firent *retour* à l'État[illegible], et plus de trois cent mille volumes entrèrent ainsi à la Bibliothèque nationale. » Ainsi l'État, en usant, vis-à-vis des livres provenant des maisons ecclésiastiques, des moyens sommaires usités en temps de révolution pour se rendre propriétaire, n'aurait fait que rentrer en possession de livres création de qui lui auraient été enlevés? Mais par qui, quand et comment!

Publications de la société des livres religieux de Toulouse. — En 1831, se fondait, à Toulouse, dans le but de faire imprimer des livres religieux protestants et de les répandre par des ventes à bas prix des dons et la création de bibliothèques, une société dite des livres religieux.

A la tête, se trouvaient les personnes les plus notables de la religion protestante, à Toulouse et dans les départements voisins ; grâce à leur zèle et à leur concours pécuniaire, cette œuvre prit peu à peu un grand développement.

En 1837, six ans après sa fondation, le premier rapport constate que, par les soins du comité directeur, cinquante bibliothèques religieuses ont été établies et 110,000 exemplaires imprimés. Le second rapport, qui embrasse seulement l'année 1837, accuse l'établissement, pour cette seule année, de trente-sept nouvelles bibliothèques et l'impression de 61,000 exemplaires.

Le dernier rapport, arrêté au 31 mars 1875, donne le résumé général officiel des opérations de la société depuis sa fondation. Dix-huit cent quatre bibliothèques ont été fondées ; le chiffre du tirage des diverses publications s'est élevé à 4,306,122 exemplaires et les dépenses se sont portées à la somme de 1,584,408 francs, couverts par les dons et par les ventes. 650,779 francs ont été donnés par les bienfaiteurs, et les ventes ont produit 933,811 francs.

L'organisation de cette société n'en fait pas une œuvre locale ou régionale, comme on pourrait le croire. Le comité de Toulouse a des ramifications non-seulement en France, mais encore à l'étranger, en Angleterre et en Suisse. Chaque année, des dons nombreux lui arrivent de ces pays, auxquels, en retour, il adresse les publications de la société. Mais c'est à Toulouse que siége le comité directeur, qui décide les publications à faire et l'emploi des fonds recueillis.

Comme éléments de propagande, elle a pour principe de vendre à très-bon marché et d'accorder de très-fortes remises, 30 0/0 aux libraires, 50 0/0 aux instituteurs et aux porteurs. De plus, elle a recours au colportage et fait distribuer ou vendre à bas prix, dans les campagnes, les publications populaires, notamment l'*Almanach de la jeunesse*, qui se tire à 50,000 exemplaires. Enfin, elle établit des bibliothèques à ses frais et les entretient par l'envoi régulier et gratuit des nouveaux volumes qu'elle publie.

Voilà des leçons dont les catholiques devront profiter.

Un manuscrit de la Divine-Comédie. — M. Salvatore Salomone Marino, dont il a été souvent parlé dans le *Polybiblion*, a, dans le *Nuove effemeridi siciliane*, adressé au professeur Giuliani, une lettre intéressante sur un manuscrit qui, jusqu'ici, n'était pas connu, du poëme de Dante. On connaissait le manuscrit de Catane, celui de Palerme ; mais on ignorait que la bibliothèque de Santa Maria de Monreale en possédât un troisième. C'est celui-ci que M. Marino a examiné et décrit avec le soin et l'érudition dont il a déjà donné tant de preuves. Ce manuscrit, dont un fac-simile reproduit les premiers vers, offre d'assez nombreuses variantes, et semble avoir été exécuté avec beaucoup de soin. Son ancien possesseur y a fait de nom-

breuses corrections, et y a ajouté des notes en assez grand nombre et de nature diverse. Différents indices font supposer à M. Marino que ce manuscrit est l'œuvre d'un Sicilien. La bibliothèque de Santa Maria de Monreale possède aussi un beau manuscrit des *Triomphes de Pétrarque.*

Littérature populaire en Sicile. — M. Marino a encore donné, dans l'*Archivio storico siciliano* (3e année, livraison III), un bon article sur la collection de chants populaires siciliens de Vigo, collection qui comprend les chants publiés en 1851, le recueil de S. Marino, en partie celui de Pitrè, et beaucoup de nouveaux chants. — L'infatigable et savant Pitrè continue ses travaux, et étudie, dans une série d'articles qui, nous l'espérons, formeront bientôt une suite à sa collection de poésies et de contes populaires, les croyances, les usages du peuple sicilien. Il a été parlé, dans cette chronique, de ses curieuses recherches sur le jour des morts en Sicile. Depuis, il a adressé à M. de Gubermatis deux lettres fort intéressantes sur ce qu'il appelle la *Botanique populaire,* il y raconte les croyances superstitieuses, les légendes qui se rattachent à certains arbres, à certaines plantes. On peut rapprocher cette étude d'un charmant chapitre que Fernan Caballero a écrit dans ses *Cuentos y poesias populares andaluces,* dont un de nos collaborateurs a jadis rendu compte dans la *Revista sicula.*

Publication officielle des documents historiques en Prusse. — En Prusse, la direction des archives de l'État vient de prendre une mesure importante. Elle a décidé que, selon l'exemple de l'Angleterre, de l'Autriche et d'autres pays, elle publierait dorénavant des volumes de pièces et de documents, tirés de ces collections. Parmi les publications qu'on annonce, figureront des ouvrages traitant les sujets suivants : 1° la politique étrangère de la Prusse de 1813 à 1815 ; 2° les relations de l'État avec l'Église catholique en Prusse au dix-huitième siècle ; 3° les rapports de l'ambassade prussienne à Paris de 1774 à 1794 ; 4° la politique du Hanovre dans la seconde moitié du dix-septième siècle ; 5° la correspondance du landgrave de Hesse, Philippe le Magnanime, etc., etc. Les journaux allemands nous apprennent que les premiers volumes de la collection commenceront à paraître au mois de novembre prochain.

Publication du procès de Galilée. — L'*Athenæum* annonce que le professeur Domenico Berti, de l'université de Rome, a publié le texte complet des deux jugements rendus contre Galilée. L'*Athenæum* se trompe : le texte complet du procès de Galilée a été publié pour la première fois par notre collaborateur, M. H. de l'Épinois, en 1867, dans la *Revue des questions historiques,* à la suite d'un important mémoire sur ce problème historique.

La Bibliothèque nationale de médecine de Washington. — La Bibliothèque nationale de médecine de Washington publie, en ce moment, son catalogue. Le spécimen que nous avons sous les yeux (*Specimen Fasciculus of a catalogue of the national medical library, under the direction of the Surgeon-general, United States army, at Washington, D. C.* Washington : governement printing office, 1876, in-4 de vi-76 p.) témoigne du soin avec lequel il est fait et de la richesse de ce dépôt. On a adopté l'ordre alphabétique pour les auteurs et pour les matières. Tous les articles de journaux et de revues sont minutieusement indiqués. L'administration de la Bibliothèque a dressé, en même temps, une liste de 279 revues ou publications médicales périodiques dont elle désirerait faire l'acquisition pour compléter ses collections et son catalogue. Elle se ferait un plaisir d'offrir telle ou telle de ses publications en compensation de celles qui lui manquent ou de payer libéralement la valeur de ces dernières. Sur cette liste figurent 71 revues françaises, ou publi-

cations de sociétés de médecine Quel établissement en France pourrait faire des offres pareilles ?

Bibliothèques des universités allemandes. — Voici, d'après l'*Illustrirte kalender* pour 1876, la statistique de ces bibliothèques :

La bibliothèque de l'université de Berlin possède 115,000 volumes imprimés et 40,000 dissertations; en outre, une collection de documents originaux et de diplômes pour l'étude des chartes. — L'université de Bonn possède 180,000 volumes, avec plusieurs centaines de manuscrits, et une collection de cartes. — L'université de Breslau : 340,000 volumes, parmi lesquels 2,500 incunables, et 2,900 manuscrits. — L'université d'Erlangen : environ 110,000 volumes imprimés et 1,900 numéros de manuscrits, non compris 50,000 dissertations, 17,000 lettres (sans doute autographes), et une collection de dessins et de gravures. — L'université de Fribourg en Brisgau : 250,000 volumes imprimés et 500 manuscrits. — L'université de Giessen : 150,000 imprimés et 1,268 manuscrits. — L'université de Gœttingue : 400,000 volumes imprimés et 5,000 manuscrits. — L'université de Greifswald : 70,000 volumes. — L'université de Halle : plus de 100,000 volumes et un millier de manuscrits. — L'université de Heidelberg : environ 300,000 volumes, 70,000 dissertations, plus de 3,000 manuscrits, 1,000 chartes, 1 collection de cartes et 1 de gravures. — L'université d'Iéna : 100,000 volumes, y compris les manuscrits. — L'université de Kiel : 150,000 volumes et plusieurs centaines de manuscrits. — L'université de Kœnigsberg : 220,000 volumes. Cette bibliothèque possède 40 à 50,000 doubles, matière à ventes ou à échanges. — L'université de Leipzig : 350,000 volumes, dont plus de 2,000 incunables ; environ 4,000 manuscrits. — L'université de Marbourg : 120,000 volumes, peu de manuscrits. — L'université de Munich : 283,500 volumes, environ 1,750 manuscrits, 3,000 portraits, 3,200 médailles. — L'université de Rostock : environ 140,000 volumes. — L'université de Tübingue : environ 280,000 volumes, dont 2,000 manuscrits ; 60,000 dissertations. — L'université de Würzbourg : beaucoup plus de 200,000 volumes ; 2,000 manuscrits. — La bibliothèque de l'université de Strasbourg contiendrait aujourd'hui, au dire du même recueil, 300,000 volumes ou brochures, dont 5,400 articles relatifs à l'Alsace, et environ 500 manuscrits. — Pour terminer, nous joindrons à ces chiffres ceux qui concernent l'université de Vienne (Autriche), dont la bibliothèque possède 211,220 volumes, dont 215 incunables et 83 manuscrits, ainsi que l'université de Bâle (Suisse), riche de 100,000 volumes, de 4 000 manuscrits et 1,500 tomes et de 180 chartes.

La Presse allemande en Europe. — Abstraction faite de toute espèce de feuilles politiques, il y a en Europe 2,219 journaux ou revues en langue allemande :

806 paraissent en Prusse, 427 en Saxe, 361 en Autriche-Hongrie, 181 en Bavière, 87 en Suisse, 78 en Wurtemberg, 43 dans le grand-duché de Bade, 17 en Russie, et le reste dans les divers petits États de l'Allemagne.

412 sont publiés à Berlin, 317 à Leipzig, 242 à Vienne, 67 à Dresde, 59 à Stuttgard, 58 à Munich, 43 à Prague, 42 à Hambourg, 41 à Breslau, 24 à Francfort-sur-le-Mein, 22 à Berne, 21 à Bâle, 20 à Brême, 20 à Halle, 20 à Hanovre, 16 à Zurich, 12 à Strasbourg, 8 à Saint-Pétersbourg, 6 à Dorpat, 3 à Riga.

En tête viennent la théologie et la littérature hébraïque, avec 267 feuilles. Arrivent ensuite, par ordre : le droit et les sciences sociales, 216 ; la méde-

cine. 151; la pédagogique, 154 également; la littérature « amusante » et légère, 158; l'agriculture et la vie domestique, 139; les sciences naturelles, 115; l'industrie, 109; l'histoire, 86; le commerce, 67; l'art des constructions et les sciences de l'ingénieur, 57; l'art militaire et la science hippique, 50; la géographie, 49; les mathématiques et l'astronomie, 35; les sciences forestières et la chasse, 35; la mode, 34; la statistique, 31; les feuilles destinées à l'enfance, 29; les livres d'adresses périodiques, 28; la sténographie, 27; la philosophie antique et la philosophie orientale, 24; la musique, 23; les belles-lettres, 21; les arts plastiques, 20; la navigation, 19; la philosophie pure, 17; les mines, 15; la franc-maçonnerie, 9; la linguistique, 8; les revues et feuilles mêlées, 164. — (*Journal officiel.*)

La Presse a Constantinople. — D'après l'almanach officiel de Constantinople, il se publie dans cette ville 72 journaux, dont 16 en turc, 1 en arabe, en persan, en italien, en allemand et en anglais, 12 en grec, 13 en arménien, 4 en bulgare, 2 en espagnol, et 20 en français.

Statistique littéraire du Mexique. — Le Mexique possède 29 associations littéraires, 20 associations artistiques, 3 associations à la fois artistiques et littéraires, 20 bibliothèques ayant ensemble 236,000 volumes, un musée d'histoire naturelle, de peinture et d'antiquités à Mexico, un musée de peinture à Oajaca, des musées d'antiquités à Campêche, à Yucatan, à la Puebla, un musée d'histoire naturelle à Ialisco. — Il s'y publie 168 journaux ou revues, dont 2 artistiques, 18 scientifiques, 26 religieux, 112 politiques.

La Presse a Rio de Janeiro.— A Rio de Janeiro, il paraît 8 journaux quotidiens, dont quelques-uns se tirent à plus de 15,000 exemplaires, 55 revues et journaux hebdomadaires, bi-hebdomadaires ou mensuels, toutes feuilles scientifiques, artistiques ou littéraires, dont 25 sont illustrées. Il y a dans cette capitale 17 sociétés artistiques, scientifiques, ou industrielles. La bibliothèque nationale, qui compte 130,000 volumes, est visitée annuellement par environ 14,000 lecteurs.

Bibliothèque shakespearienne. — A Birmingham (Angleterre), a été ouvert, en 1868 une bibliothèque uniquement composée d'ouvrages de ou sur Shakespeare. Au 31 décembre 1875, cette collection se composait déjà de 6,198 volumes. Ce nombre se répartit de la manière suivante entre les différents pays : il y a 4.214 ouvrages anglais, 1,354 allemands, 327 français, 71 hollandais, 70 danois, 60 italiens, 38 bohèmes, 23 suédois, 13 russes, 11 espagnols, etc., etc. On en compte 1 en langue tamoule (Inde).

Bibliothèques scolaires.—D'après le rapport sur le budget de l'instruction publique, il existe actuellement 17,754 bibliothèques scolaires, savoir ; 17,404 dans les départements et 350 pour le département de la Seine. Ces bibliothèques renferment 1,787,000 volumes. Le nombre des volumes prêtés, en 1875, s'est élevé au chiffre de 1,017,000 volumes. Pour apprécier les progrès faits, il est utile de rappeler qu'en 1869, il y avait en France 14,000 bibliothèques, et que ce nombre fut réduit, en 1870, à 13,000 par la perte de l'Alsace et de la Lorraine.

— Les libraires Hardwicke et Bogue préparent une publication doublement intéressante, au point de vue religieux et artistique, sous le titre de *Antiquité des portraits de Notre-Seigneur*. Elle sera illustrée de 62 grandes photographies coloriées comme fac-simile, et de 50 gravures sur bois, dessinées d'après les fresques, mosaïques, patères et autres objets d'art des six premiers siècles.

— Un professeur d'instruction primaire de la province de Santander a exé-

cuté, pour l'exposition de Philadelphie, un travail calligraphique contenant les renseignements statistiques (officiels) suivants sur l'enseignement public: Il existe actuellement, en Espagne, 23,445 écoles publiques et 5,608 écoles particulières. Les budgets municipaux pour l'instruction primaire s'élèvent à 17,853,388 pesetas, soit 1 peseta et 14 centimes par habitant. L'instruction de chaque élève revient annuellement, en moyenne, à 70 pesetas et 31 centimes. — *(Journal officiel.)*

— Le *Monde russe* annonce que, sur l'initiative du sénateur Kalatchev, il sera établi prochainement, à Saint-Pétersbourg, à titre d'essai, une école d'archéographie et d'archéologie.

— Le prochain numéro du journal de la Société britannique d'archéologie contiendra une notice biographique et bibliographique sur notre savant compatriote l'abbé Cochet.

— Le catalogue des anciennes monnaies siciliennes publié par les conservateurs du *British museum*, fait connaître la riche collection que possède ce musée, plus riche que celles de Paris, de Berlin et de Naples.

— L'*Academy* raconte que le nouveau traducteur anglais de Molière, M. Wall, « pour conserver la saveur des passages originaux écrits en patois, » s'est assuré la collaboration d'un écrivain très-versé dans les dialectes d'Angleterre, qui reproduira le patois français en patois de *zummerset*. L'idée est assez singulière; mais on ne nous dit pas si les divers patois employés par notre grand comique seront traduits en divers idiomes, ou si le Limousin, le Picard, etc. parleront tous en *zummerset*.

— La librairie Feret, de Bordeaux, annonce pour le commencement de septembre, la publication du premier volume de l'*Histoire de la Terreur à Bordeaux*, par M. Aurélien Vivie, vice-président de la Société des archives historiques de la Gironde. L'ouvrage comprendra deux volumes grand in-8. Il est rédigé sur des documents authentiques, et les fragments qui en ont paru dans les journaux du pays lui ont déjà valu beaucoup de souscripteurs.

— M. Charles Lefebvre, éditeur à Bordeaux, va faire paraître l'*Histoire de la guerre de Guyenne*, par le colonel Baltazar, réimpression textuelle faite sur l'unique exemplaire de l'édition originale, et accompagnée d'une notice et de notes par M. Charles Barry, professeur au lycée de Toulouse. L'ouvrage formera un volume in-8, et sera imprimé avec les caractères de Louis Perrin, de Lyon. Le seul exemplaire qui ait survécu au naufrage de l'édition princeps, restée jusqu'à ce jour inconnue, est tombé, en septembre 1874, entre les mains de M. Barry. Cet ouvrage dut être imprimé vers 1656, clandestinement, et tiré à petit nombre, car, dès 1694, un éditeur de Cologne, Corneille Egmont, qui voulut le faire réimprimer, ne put s'en procurer qu'un exemplaire tronqué.

— Un poëme épique est une rareté assez grande pour que nous nous permettions d'en signaler un, qui est consacré à Charlemagne (*Charlemagne*, poëme, par L. Rolet de Bellerue. Paris, Fechoz, 1876, in-8 de 440 p.). Il est divisé en sept chants, compte plus de sept mille vers, et embrasse toute la vie de Charlemagne. L'auteur en a offert la dédicace à Mme la comtesse de Chambord.

— On distribue, en ce moment, le compte rendu de l'assemblée générale des Comités catholiques de France (18, 19, 20, 21, 22 avril 1876, in-12 de L-488 p.). Il contient d'intéressants rapports sur les principales œuvres catholiques, sur l'enseignement, sur la presse. Nous en avons déjà signalé quelques-uns ici même.

— *Le Catalogue des livres propres à être donnés en prix, spécialement dans les écoles primaires, dressé par la Société des publications populaires*, vient

d'être mis en vente (in-8 de 52 p.). Les ouvrages sont classés par ordre de matières et par format : on en compte à peu près un millier.

— On commence, en Russie, la publication d'une collection complète des traités conclus par le gouvernement russe avec les autres États, sous le titre de : *Recueil des traités et conventions conclus par la Russie avec les puissances étrangères, publié par ordre du ministère des affaires étrangères.* Les trois premiers volumes parus (1874-1876) contiennent les relations avec l'Autriche et offrent des renseignements du plus haut intérêt sur le partage de la Pologne.

Publications nouvelles. — *De l'éducation publique en France au dix-neuvième siècle,* par l'abbé Bautain (in-8, Bray et Retaux). — *Le Point de mire de la Révolution,* par le R. P. H. Vadon (in-18, Lecoffre). — *La Constitution française de* 1875, par A. Bard et P. Robiquet (in-18, E. Thorin). — *L'Enseignement du droit dans les facultés catholiques,* 2e et 3e conférences, par M. Lucien Brun (in-8, Lecoffre). — *De l'état des études philosophiques en France,* par R. de Lochty (broch. in-8, Berche et Tralin). — *Don Juan ou Comme quoi les mauvais sujets sont les ennemis de tout le monde autant que d'eux-mêmes,* par M. l'abbé Ravailhe (in-18 j., Dillet).— *La France catholique à Rome, pèlerinage national,* 5 *mai* 1876, par une réunion de pèlerins (in-12, Lyon, Josserand). — *Inscriptions et monuments figurés de la Thrace,* par Albert Dumont (in-8, E. Thorin). — *La Science du langage,* par Max Müller (in-8, Durand). — *Dictionnaire historique de l'ancien langage français,* par La Curne de Sainte-Palaye, 17e fasc. (in-4, Champion).— *Un évêque réformateur sous Louis XIV, Gabriel de Roquette, évêque d'Autun,* par J. H. Pignot (2 vol. in-8, Durand). — *Saint Irénée et son temps,* par le P. André Gouilloud (in-8, Lyon, Briday). — *Le comte de Plélo,* par E. J. R. Rathery (in-8, Plon). — *L'Ile de Cuba,* par H. Piron (in-18, Plon). — *Les Missionnaires moscovites chez les Ruthènes unis* (in-12, typ. Tolmer). — *Des beaux-arts dans la politique,* par George Dufour, avocat (in-18, Lachaud). — *Étude sur Alain Chartier,* par D. Delaunay (in-8, Thorin). — *Le Soleil,* par le P. A. Secchi, S. J., seconde partie, 1er fasc. (in-8, Gautier-Villars). — *La Guerre et la géologie,* par Don Angel Rodriguez de Quijano y Arroquia, trad. par A. Joly (in-8, Dumaine). — *La Guerre civile aux États-Unis d'Amérique (Guerre de la sécession),* par J. Scheibert, trad. de J. Bornecque (in-8, Dumaine). — *La Campagne des Russes dans le Khanat de Kokhand,* 1875-1876, par Weil (in-8, Dumaine). — *La Journée de Reichshoffen,* par Eug. de Monzie (in-18, Palmé). — *Les Français peints par eux-mêmes,* types et portraits humoristiques, à la plume et au crayon ; publication par livraison, 1re, 2e, 3e et 4e livraisons (in-8, J. Philippart). — *Délégation ouvrière française à l'Exposition universelle de Vienne* 1873. *Rapport d'ensemble* (in-8, Ve A. Morel). — *Progrès de l'industrie des matières colorantes artificielles,* par A. Wurtz (in-8, G. Masson). — *Le Microscope, son emploi et ses applications,* par le Dr J. Pelletan (in-8, Masson). — *La Lutte civilisatrice,* par le Dr A. Ph. de Segesser (in-12, Douniol). — *Les Vacances d'un journaliste,* par V. Fournel (in-18, Baltenweck). — *La Confession de Romain Pugnadorès,* par Eug. de Margerie (in-12, Haton). — *Monsieur Thadée de Soplica,* par Adam Mickiewicz (in-18, Plon). — *La Bride sur le cou,* par Saint-Genest (in-18, Dentu). — *Charlemagne,* poëme, par L. Rolet de Bellerue (in-8, Féchoz). — *L'Impôt du sang,* par J. F. d'Hozier, publié par L. Paris, t. II, 2e partie (in-8, au *Catalogue historique*). — *Nobiliaire universel de France,* par de Saint-Allais, t. X, 2e p., t. XI, 2e p., t. XII, 1re p., t. XX, 2e p. (in-8, Bachelin-Deflorenne).

Visenot.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Quelle fut la fin du cordonnier Simon? — On lit, dans la *Revue des sociétés savantes*, de novembre-décembre 1872 (tome IV de la 5e série, p. 353) : « M. J.-B. Villemin, instituteur à Vesaigne-sous-la-Fauche, canton de Saint-Blin (Haute-Marne), adresse des renseignements biographiques sur le cordonnier Simon, le geôlier de Louis XVII, qui était originaire de cette commune de Vesaignes. Il résulterait des nouveaux détails fournis par M. Villemin, que le cordonnier Simon ne serait pas mort sur l'échafaud, ainsi qu'on l'a prétendu; que M. Jolibois s'est également trompé en le faisant mourir à l'hospice de Joinville; mais qu'en réalité il se serait volontairement noyé à Clos-Mortier, près de Joinville. » Ce suicide, qui aurait été si digne de l'ignoble personnage, est-il incontestable? T. DE L.

L'Art de vérifier les dates. Edition de 1821. — La seconde édition de *l'Art de vérifier les dates*, en un grand nombre de volumes in-8 (19), a été publiée en 1821-44, par les soins, de M. le marquis de Fortia d'Urban. Au moyen d'une mise en pages différente, il fut fait de cette édition un tirage à part GRAND IN-4 A DEUX COLONNES (chaque colonne ayant la largeur d'une page in-8), sur magnifique papier vélin, à grandes marges, en 4 volumes.

Quel a été le chiffre d'exemplaires de ce tirage à part?

La bibliothèque nationale le possède-t-elle?

Pourrait-on indiquer quelques bibliothèques publiques ou particulières qui le possèdent?

En est-il passé dans les ventes de livres faites ces dernières années? A quel prix ces exemplaires ont-ils été poussés? F. R. M.

Le Royaume d'Yvetot. — Pourrait-on me dire à quelle date remonte la première mention du royaume d'Yvetot, et quelle en a été l'origine? H. B.

Quel est l'auteur de « l'Ordre public »? — Le journal *le Français* a cru devoir attribuer à M. de Marcère un livre intitulé : *l'Ordre public*. Le ministre a déclaré, dans une lettre datée du 31 mai, que ce livre [*compromettant*] n'est pas de lui. De qui est-il donc?

UN CURIEUX DE PROVINCE.

RÉPONSES

Origine des toasts (XVII-95). — Nous pouvons indiquer, sur cette question : *Lettre sur l'origine de boire à la santé*, par Dreux du Radier, publiée en 1751 dans le *Journal de Verdun* et reproduite dans la collection Leber, t. VIII, p. 343-51. — *Supplément à la lettre précédente*, par de la Motte Conflans (mêmes sources), p. 351-55. L'abbé Le Beuf s'est aussi occupé de cette question dans une dissertation *sur les usages observés par les Français dans leurs repas*, reproduite par Leber (t. VIII, p. 310-332). Voir aussi Legrand d'Aussy, *Histoire de la vie privée des Français*, t. III, p. 315-17, et l'ouvrage de Gabrie Peignot, intitulé : *Recherches historiques et philologiques sur la Philotésie ou Usage de boire à la santé chez les anciens, au moyen âge et chez les modernes* (Dijon, Lagier, 1834, broch. in-8). G. B. R. S.

— Si l'on entend par Toast la coutume de boire à la santé de quelqu'un en y joignant des vœux, on peut dire que les toats se trouvent partout dans l'antiquité grecque et romaine. On trouvera à ce sujet des indications assez précises dans l'*Encyclopédie méthodique*, et le *Dictionnaire des antiquités* par Mongez, article *Boire à la santé*. *Repas*. — J'ose penser que les toasts ont leur origine dans les sacrifices et les symposies, mais il me faudrait, pour suivre mon idée, des ressources et des livres

qui me manquent. Je laisse ce soin aux chercheurs à qui l'on fait appel.

Sur M. de Salvoyson (XII, 317). — Une femme des plus distinguées, qui s'occupe, avec le zèle le plus habile et plus heureux, de recherches relatives à l'histoire de l'ancienne noblesse française, Mme la comtesse Marie de Raymond, a bien voulu me transmettre de précieux renseignements sur l'origine du capitaine que Brantôme a tant et tant vanté. Ces renseignements, elle les doit à un modeste et vaillant érudit, M. F. Moulenq, de Valence d'Agen, qui connaît à fond tout ce qui regarde le pays dont Montauban est la capitale. Après avoir partagé, entre Mme de Raymond et M. Moulenq, mes plus vifs remercîments, je résumerai en peu de mots la gracieuse communication qui vient de m'être faite :

La famille de Lezir est originaire de Moissac, ville qui appartenait à la province de Quercy. Cette famille, que l'on trouve d'abord dans la bourgeoisie, et qui fournit plusieurs notaires à Moissac, s'éleva à la noblesse vers le commencement du seizième siècle. Antoine de Lezir, le premier de sa race qui ait pris la qualification de noble, fut professeur de droit à l'université de Toulouse : il épousa, avant 1522, N...., qui lui apporta la seigneurie de Salledebru (paroisse de Lagarde, aujourd'hui commune de Perville, canton de Valence d'Agen).

De ce mariage, naquirent trois filles, lesquelles contractèrent de très-belles alliances (avec les Carbonnières, les Sireuil, les Goulard, les Patras) et trois fils : 1° *Louis*, qui fut marié trois fois, la dernière fois avec une fille de la maison de Thémines (Anne de Lauzières), et dont la descendance fort nombreuse s'éteignit avant la fin du dix-huitième siècle; 2° *Jacques* ou *Charles*, qui devint si célèbre sous le nom de M. de Salvoyson ; 3° enfin *Cyprien*, qui fut seigneur de Jouffroy (domaine aujourd'hui situé dans la commune de Monjoy, non loin de Salledebru), et dont Brantôme dit (*Grands capitaines françois*, t. IV, p. 106), à propos de M. de Salvoyson : « Un sien jeune frère cadet, qu'on appelait M. Geoffroy. »

S'il fallait en croire le chevalier de Courcelles (*Généalogie de la maison de Gironde, Pairs de France*, t. X, p. 19), M. de Salvoyson épousa Jeanne de Gironde, sœur de Léonard, seigneur de Castelsagrat. A ce compte, ce serait très-probablement un des beaux-frères de l'héroïque gouverneur de Cazal que le personnage qui figure dans le récit de Brantôme (*Ibid.*), sous le nom de *capitaine Gironde*, comme un des lieutenants et des héritiers dudit gouverneur, ce qui prouverait que le frère du seigneur de Jouffroy n'avait pas eu ou n'avait pas conservé d'enfants. Malheureusement pour l'assertion de M. de Courcelles, il la contredit lui-même quand il avance que Jeanne de Gironde, veuve du seigneur de Salvezon, s'étant remariée avec Jean de Belcastel, la mère de ce dernier, Catherine de Cardaillac, fit un legs à Jeanne par testament du 14 octobre 1548, c'est-à-dire sept ans avant qu'elle pût songer à l'avoir pour belle-fille, puisque le premier mari de Mlle de Gironde mourut en 1555. Si l'on pouvait admettre que la date de 1548 a été par inadvertance substituée à celle de 1558, tout s'expliquerait à merveille. Je demande donc : 1° si l'on peut indiquer, d'après quelque document irrécusable, l'année où la veuve du seigneur de Salvezon prit un second mari; 2° si l'on peut confirmer le témoignage du président de Thou, donnant le prénom de *Jacques* à Salvezon, ou le témoignage du chevalier de Courcelles, lui donnant le prénom de *Charles*; 3° enfin, je supplie que l'on cherche à me fournir d'autres informations sur le héros, aujourd'hui si oublié, « dont la renommée volla partout, » selon Brantôme. Maintenant que nous connaissons exactement son origine, il serait important de connaître l'histoire de ses premières années, et c'est surtout à Toulouse qu'il faudrait fouiller, car c'est dans cette ville que s'écoula sa jeunesse, qui paraît avoir été aussi orageuse que devait être glorieux le reste de sa vie.

T. DE L.

Le Centon epistolario (XVII, 94). — Bien qu'il soit peu séant de citer un de ces livres, je suis obligé de renvoyer M. H. B. à la *Cour littéraire de don Juan II*. Il y trouvera (t. Ier, p. 166) l'exposé de tout ce qui a été dit pour ou contre l'authenticité de ce livre, exposé trop long pour être répété ici. A ce que j'ai dit alors, je puis toutefois joindre une remarque importante. M. Puiggari, savant espagnol, qui a fait une étude des costumes des diverses époques, a été frappé des anachronismes que le *Centon* offre dans des descriptions d'habillements qui étaient en usage au seizième siècle et non au quinzième, temps auquel on prétendait que ce livre remontait. M. Manuel Milà y Fontanals, qui veut bien me communiquer cette observation, ajoute qu'il a eu, il y a peu de temps, l'occasion de voir la première édition du *Centon*, et qu'il n'est pas nécessaire d'être fort en bibliographie pour reconnaître qu'elle est apocryphe. Il confirme ainsi ce que Brunet, Llaguno et Antonio avaient pensé de cette édition, sur laquelle on a placé la date fausse de 1499. TH. P.

Le Royaume d'Yvetot (XVII, 190). — C'est Robert Gaguin, historien du quinzième siècle, comme on le sait, qui a le premier raconté un événement qui se serait passé sous Clotaire Ier. Robert Gaguin dit donc que ce roi, ayant tué un vendredi saint et dans une église, Gaultier seigneur d'Yvetot, le pape Agapet menaça le meurtrier de l'excommunication, s'il ne réparait son crime. Effrayé, Clotaire aurait érigé la seigneurie d'Yvetot en royaume en faveur des héritiers de sa victime et de leurs successeurs. L'abbé de Vertot a fait, de l'assertion de Gaguin, le sujet d'une dissertation insérée dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* (t. VI, p. 550), et dans Leber, t. XVIII, p. 228. Il me semble très-bien démontrer que c'est seulement entre les années 1370 et 1392 que dut être créé le roy[illegible] d'Yvetot. Quant au motif qui [illegible]mina cette création, on ne peu[illegible] exprimer que des conjectures. [illegible] royaume d'Yvetot ne se com[illegible] que de dix-sept villages et l'on [illegible]tait que ses souverains, n'ayant [illegible] moyen d'avoir des couronnes d'[illegible] servaient de couronnes d'étain. [illegible] poëte du seizième siècle a fait [illegible]sion à ce petit Etat, pendant de [illegible] république d'Andore, de celle [illegible] Saint-Marin et de la principauté [illegible] Monaco :

> Au noble païs de Caux
> Y a quatre abbayes royaux
> Six prieurez conventuaux
> Et six barons de grand arroy,
> Quatre comtes, trois ducs, un roy.

TH. P.

Sur un mot prononcé [illegible] 1848 (XVII, 95). — Un [illegible] de province demande quel est le p[illegible]sonnage politique de 1848 qui [illegible] déclarait prêt à sacrifier à la [illegible]blique même son honneur. C'est [illegible] général Cavaignac. Il faut, du re[illegible] lui rendre cette justice, que s'il [illegible]sait en parole « si bon marché [illegible] son honneur, » il était incapable [illegible] mettre ses paroles à exécution. L. S.

Les peuples ont le gouv[illegible]nement qu'ils méritent (X[illegible] 95). — Le comte de Maistre a di[illegible] « Toute nation a le gouvernem[illegible] qu'elle mérite. » Voyez *Lettres et o[illegible]cules*, t. Ier, n° 76, lettre en date [illegible] Saint-Pétersbourg, le 15 (27) [illegible] 1811.

Il est possible que le comte [illegible] Maistre ait exprimé la même pe[illegible] dans un autre endroit de ses [illegible]vrages. Mais nous n'avons pa[illegible] découvrir. J. G.

Le chancelier d'Agu[illegible]seau (XVII, 96). — C'est [illegible] collaborateur M. Ch. Gérin et [illegible] *Guérin*, comme une impardonna[illegible] coquille nous l'a fait dire, qu[illegible] *l'auteur* des articles publiés dans [illegible] *Archives théologiques*.

Le Gérant, L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imp. Jules Moureau.

e *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque s, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

a PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impres- contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la nce et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises trangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de ndre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résu- t tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Corres- dance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et onses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliogra- ques, etc.

a PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles ipression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents liés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues çaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés antes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands rnaux de Paris.

COMITÉ DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE RTHÉLEMY ; comte de PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET. *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secré- re de la rédaction du *Polybiblion.*

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au rant du *Polybiblion.*

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire, pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique, France, 10 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des tes, 11 fr.

Les deux Parties réunies, France, 20 fr. ; pour les pays faisant partie de nion des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-75 sont en vente, et forment quinze volumes in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés respondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après ir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, rue de Grenelle.

Publications de la Société Bibliographique

ÉTUDE

SUR

JEANNE D'ARC

ET LES PRINCIPAUX SYSTÈMES QUI CONTESTENT SON INSPIRATION SURNATURELLE ET SON ORTHODOXIE

Par le comte DE BOURBON-LIGNIÈRES

Un volume in-8 de v-337 pages. — Prix. . . . . 5 fr.

HISTOIRE DES FRANÇAIS DANS L'INDE

DEPUIS LA FONDATION
DE PONDICHÉRY JUSQU'A LA PRISE DE CETTE VILLE (1674-1761)

Par le lieutenant-colonel MALLESON.

Traduit de l'anglais par Mme S. LE PAGE.

Un volume in-8 cavalier de XII-504 pages avec une carte de l'Inde. 7 fr. 50

LES CATACOMBES DE ROME

NOTES POUR SERVIR DE COMPLÉMENT AUX COURS D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE

AVEC DESSINS

Par M. Henri de l'Épinois

Un volume in-12 de 236 pages..... 2 fr. 50

LE RÈGLEMENT ECCLÉSIASTIQUE

DE

PIERRE LE GRAND

TRADUIT EN FRANÇAIS SUR LE RUSSE

Édition accompagnée de la traduction latine, imprimée à Saint-Pétersbourg, en 1785, par les soins du prince Grégoire Potemkin ; du texte russe original et de l'instruction du procureur suprême du Synode. Avec introduction et notes.

Par le R. P. TONDINI, barnabite.

1 vol. gr. in-8 de LX-272-76 p. — Prix. . . . . 10 fr.

Saint-Quentin. — Imp. Jules MOUREAU.

Ouc. 12

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

EUXIÈME SÉRIE. — TOME QUATRIÈME. — XVIIe DE LA COLLECTION

DEUXIÈME LIVRAISON. — SEPTEMBRE

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1876

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE SEPTEMBRE

I. — PUBLICATIONS RELATIVES A LA LITTÉRATURE ANGLAISE DU MOYEN AGE, par M. G. TAVE MASSON.

II. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — FR. GABRIEL DE VARCENO : Compendium Theologiæ moralis (p. 2[illegible]). — Le P. BANNACHE : La Foi et le Devoir, études des vérités révélées (p. 201). — Le [illegible] ROUX : Le dix-neuvième siècle en face de la conscience et de l'Eglise [Conférences de Notre-Dame.] (p. 201). — Revelationes gertrudianæ ac mechtildianæ (p. 2[illegible]).

Jurisprudence. — Septimii M. Vecchiotti institutiones canonicæ ex operibus [illegible] cardinalis Soglia excerptæ (p. 205). — Le P. GASPARD DE LUISK : Codex dogmatum [illegible] christianæ et canonum disciplinæ catholicæ Ecclesiæ (p. 206).

Sciences & Arts. — Le Dr FOISSAC : La Chance ou la Destinée (p. 207). — FERNAND MORIN : Politique et Philosophie (p. 208). — M. A. DE COURCY : L'Institution des [illegible] de prévoyance (p. 208). — Duchesse KAVASCHIERI-FIESCHI : Storia della carita [illegible] (p. 211). — EDOUARD FORESTIÉ : Les anciennes faïenceries de Montauban, Ar[illegible] grepelisse, Auvillars, Bressols, Beaumont, etc. [Tarn-et-Garonne] (p. 212).

Belles-Lettres. — P. LE PAGE-RENOUF : An elementary Grammar of the ancient [illegible] tian Language, in the hierogliphic Type (p. 213). — CHARLES ROZAN : A travers les [illegible] (p. 214). — JOHN ADDINGTON SYMONDS : Studies of the greek Poets (p. 215). — [illegible] LOUANDRE : Histoire de la littérature française par les monuments (p. 217). — ARTHUR TAPHANEL : Le Théâtre de Saint-Cyr [1689-1792], d'après des documents inédits (p. [illegible]). — LOUIS AUDIAT : Un fils d'Estienne Pasquier (p. 220). — THÉODEMIR GESLAIN : La Lit[illegible] ture contemporaine en province (p. 221). — Lettres intimes de Henri IV, avec une [illegible] duction et des notes par L. DUSSIEUX (p. 222). — X. MARMIER : En pays [illegible] tains (p. 224).

Histoire. — SURIUS : Historiæ seu vitæ sanctorum (p. 225). — LE P. ANDRÉ GUILLOU : Saint Irénée et son temps. — Chronique de Hainaut, rédigée par GILBERT, chanoine [illegible] comte Bauduin V [1040-1195], traduite en français avec annotations, etc. par le [illegible] de GODEFROY-MÉNILGLAISE (p. 227). — PAUL FREDERICQ : Essai sur le rôle [illegible] et social des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas (p. 229). — J. HENRI PO[illegible] évêque réformateur sous Louis XIV (p. 229). — EUGÈNE DE MONZIE : La [illegible] Reichshoffen (p. 231). — L. BION DE MARLAVAGNE : Histoire de la cathédrale de [illegible] (p. 233). — Le baron KERVYN DE LETTENHOVE : La Flandre pendant les trois [illegible] siècles (p. 234). — EDWARD A. FREEMAN : The History of the norman Conquest [illegible] gland, its causes and its results (p. 235). — J. A. PETIT : Histoire de Marie Stuart, [illegible] de France et d'Ecosse (p. 236). — M. R. CHANTELAUZE : Marie Stuart, son procès [illegible] exécution, d'après le journal inédit de Bourgoing, etc. (p. 236). — J. SCHERER : [illegible] Guerre civile aux Etats-Unis d'Amérique (p. 239). — Le Dr V. REBOUD : Rec[illegible] criptions libyco-berbères (p. 240). — GEORGES PERROT : Mémoires d'archéologie, [illegible] phie et d'histoire (p. 241). — HENRI GONNARD : — Monographie de la Diana, [illegible] salle des Etats de la province de Forez (p. 243). — NICOMÈDE BIANCHI : Le Mate[illegible] tiche relative all'estero degli archivi di Stato piemontesi (p. 244).

III. — BULLETIN. — M. l'abbé FALCONI : Le Syllabus pontifical (p. 245). — Le comte ALBERT DE MUN : Catholiques et Libres-penseurs (p. 245). — Mgr FREPPEL : Les Devoirs du [illegible] dans la vie civile (p. 246). — M. l'abbé H. CHAUMONT : Du gouvernement d'une [illegible] chrétienne (p. 246). — M. l'abbé RAVAILHE : Don Juan, ou comme quoi les mauvais [illegible] sont les ennemis de tout le monde autant que d'eux-mêmes (p. 247). — Le P. GAETANO ZOCCHI : Della libertà d'insegnamento in Italia (p. 247). — C.-J. LECOUR : La Chiesa [illegible] Paris (p. 248). — Le major D'ARNIM : Devoirs du chef de bataillon en temps de paix et [illegible] temps de guerre (p. 249). — M. BERT : Cours théorique de tir (p. 249). — Guide [illegible] du chef de patrouille et de reconnaissance (p. 249). — Le P. MARIN DE BOYLESVE : [illegible] Luttes de l'Église (p. 250). — ARSÈNE HOUSSAYE : Galerie du dix-huitième siècle. [illegible] Révolution (p. 250). — Les Missionnaires moscovites chez les Ruthènes-Unis (p. 251). — ALEXANDRE DE LAMOTHE : Les deux Romes (p. 252). — Vive Pie IX. Histoire [illegible] de Pie IX (p. 252). — AUGUSTE ROUSSEL : Lourdes en 1876 (p. 252). — Pèlerinage [illegible] nal, 5 mai 1876 (p. 253). — H. HAVARD : La Hollande pittoresque. Les Frontières [illegible] cées (p. 253). — X. ROUX : Les Associations ouvrières (p. 253). — MARIUS SEPET : [illegible] d'Arc (p. 254).

IV. — VARIÉTÉS. — I. Frédéric Diez, par M. FRÉD. GODEFROY (p. 254). — II. Une lettre de [illegible] Prudent Maran à Dom Charles Toustain, avec notice par M. l'abbé A. TOUGARD [illegible] — III. Bibliographie raisonnée de l'Académie française, par M. RENÉ KERVILER [illegible]

V. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Wolowski, Casimir Périer, Paul Sauzet, NNgrs [illegible] Bravard, M. Joseph Ferrari, le comte Alexandre Frédro, M. Dauban, M. Ch. Robert [illegible] Fleury, etc., etc. — Faculté des lettres. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Les Bibliothèques de Paris, des départements et des principales villes de l'Europe. — Le British Museum. — Un pamphlet sur Marie-Antoinette. — La Bibliothèque des [illegible] vains de la Compagnie de Jésus. — La Guirlande des Marguerites. — Mgr Cosperan [illegible] du reproche de jansénisme. — La Mission de Fénelon à la Tremblade. — Réforme de l'[illegible] phabet. — Histoire du parlement de Bordeaux. — Faits divers. — Publications nouvelles (p. 285).

VI. — CORRESPONDANCE. — Bibliographie des Œuvres de Mallebranche (p. 285).

VII. — QUESTIONS & RÉPONSES. — QUESTIONS : La Légitimité de la naissance de Philippe-Auguste. — A propos du siége de Martigue. — Un mot du maréchal Pélissier. — Simon de Montfort. — RÉPONSES : Quelle fut la fin du cordonnier Simon?

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS RELATIVES A LA LITTÉRATURE ANGLAISE AU MOYEN AGE.

THE EARLY ENGLISH TEXT SOCIETY

(Voir t. X, p. 198; t. XI, p. 185; t. XIV, p. 307 et t. XVI, p. 97.)

XLV. *Generydes*, pp. 2-112 (part. I). A romance edited from the unique ms. ab. 1440 A. D. in Trin. coll. Cambridge, by WALTER ALDIS WRIGHT, esq. Trin. coll. Camb. M. A., in-8, 1873. — XLVI. *The Gest hystoriale of the destruction of Troy*, an alliterative Romance translated from Guido de Colonna's « Historia trojana, » now first edited from the unique ms. in the Hunterian Museum, university of Glasgow, with introduction, notes and a glossary, by the late Rev. GEORGE A. PANTON & DAVID DONALDSON, esq. 1869-1874, in-8 de LXX-585 p. — XLVII. *The Romance of the Chevalere Assigne*, reedited from the uniquê ms. in the British Museum, with a preface, notes, and glossarial index, by HENRY H. GIBBS, esq. M. A. of Exeter college. Oxford, 1868, in-8 de XVIII-38 p. — XLVIII. *The minor poems of William Lauder*, edited from the unique original belonging to S. Christie-Miller, esq., of Britwell, by J. F. FURNIVALL, M. A. Trin. Hall, Camb. 1870, in-8 de XI-46 p. — XLIX. *Bernardus de cura rei familiaris*, with some early Scottish prophecies, from a ms. k. k. 1. 5. in the Cambridge university library, edited by J. RAWSON LUMBY, M. A. 1870, in-8 de XI-46 p. — L. *Ratis Raving*, and other moral and religious pieces, in prose and verse, edited from the Cambridge university ms. k. k. 1. 5, by J. RAWSON LUMBY, M. A. 1870, in-8 de XII-139 p. — LI. *Joseph of Arimathie : otherwise called the Romance of the Seint Graal, or Holy Grail :* an alliterative poem written about A. D. 1350, and new first printed from the unique copy in the Vernon ms. at Oxford. Edited, with notes and glossarial indices, by the Rev. WALTER W. SKEAT, M. A. 1871, in-8 de XLVII-100 p. — LII. *King Alfred's West-Saxon version of Gregory's pastoral care*, with an English translation, the Latin text, notes and an introduction; edited by HENRY SWEET, esq. of Balliol college, Oxford. 1871, in-8, pp. 1-288 (1re partie). — LIII. *On early English prononciation*, with especial referance to Shakespeare and Chaucer, by ALEXANDER J. ELLIS, F. R. S. Part II. 1869, in-8. Comprenant les pp. 417-632. — LIV. *Queene Elizabethe's Achademy*, a book of precedence, etc., edited by J. J. FURNIVALL. M. A.; with essays on early Italian and German books of courtesy. by W. M. ROSETTI, esq., and E. OSWALD, esq. 1869, in-8 de XXIV-128 et 154 p. — LV. *Audelye's fraternitye of vacabondes, Harman's Caveat, Haben's Sermon*, etc., edited by EDWARD VILES & F. J. FURNIVALL. 1869, in-8 de XXX-112 p.

XLV. — *Generydes, a Romance.* — Les éditeurs de l'*Early english text Society* ont pris une habitude qui me semble assez singulière et assez peu raisonnable. Au lieu de publier leurs textes d'une manière complète, et de faire paraître, à la fois, un ouvrage entier accompagné de préfaces, glossaires, notes, index, etc., ils ont, en diverses occasions, donné à leurs abonnés des travaux imparfaits et qui ne seront terminés qu'à la longue. Voici, par exemple, un roman intitulé *Generydes*, édité, nous dit-on, par M. Aldis Wright, savant très-distingué, *shakespearien* émérite, et membre de l'université de Cambridge. Nous n'avons, de ce poëme, que la première partie : point de préface, aucune indication d'après laquelle nous puissions savoir quand le reste paraîtra, quelles sont les sources, ce que seront les notes, enfin les mérites qui recommandent *Generydes* à l'attention du public érudit. Force nous est donc d'attendre l'achèvement du travail de M. Aldis Wright pour

en parler à nos lecteurs. Je le répète : la seule méthode raisonnable à suivre, dans des publications de ce genre, c'est de n'envoyer à l'imprimerie que des manuscrits entièrement terminés.

XLVI. — *The Geste hystoriale of the Destruction of Troy.* — Cinquante-trois pages de préface nous déduisent par le menu tout ce qui se rapporte aux traductions et remaniements anglais de l'histoire de Troie. M. Panton rend pleine justice au savoir de M. Joly, auquel nous sommes redevables d'une magnifique édition du roman de Benoît de Sainte-Maure. Le trouvère français a tous les droits possibles à être regardé comme le *principium et fons* de la masse énorme de compositions que le moyen âge nous a léguée sur le siége et la destruction de Troie. La traduction de Guido de Colonna parut en 1287, et c'est d'après Benoît et Guido que fut rédigé le poëme anglais dont il s'agit en ce moment. Barbour, l'archidiacre, est probablement l'auteur d'une seconde traduction; le moine Lydgate en écrivit une troisième, et il en existe enfin une quatrième, dans un volume in-folio conservé à la Bodléienne, à Oxford. Quant aux versions anglaises en prose, la plus célèbre est, sans contredit, celle de Caxton. La préface de M. Panton est fort curieuse, et le savant annotateur se livre à un examen philologique très-détaillé, pour établir que le traducteur anonyme de Benoît de Sainte-Maure est un Écossais, sir Hugh Eglintoune, qui vivait dans la première moitié du quatorzième siècle; je n'ai pas le temps de reproduire cette discussion, peu intéressante, d'ailleurs, pour des lecteurs français : mais il est certain que la merveilleuse histoire de Troie fut longtemps très-populaire en Écosse, et que les poëtes à la mode, tout en la traduisant, ne se gênèrent pas pour broder sur le thème de Benoît de Sainte-Maure. Enfin, il semblerait — toujours d'après notre préface — que sir Hugh Eglintoune est l'auteur, non-seulement de la *Geste hystoriale,* mais de la *Morte d'Arthure,* et de divers autres ouvrages bien connus de ceux qui ont étudié l'histoire littéraire de l'Angleterre au moyen âge. Le poëme, de quatorze mille quarante-quatre vers, est divisé en trente-six livres ou chants, et est très-intéressant, non-seulement au point de vue de l'art, mais au point de vue de l'histoire et des antiquités; on y trouve, par exemple (vers 1580 et suivants), une description de la ville de Troie qui n'est empruntée ni à Benoît de Sainte-Maure, ni à Guido de Colonna; c'est la photographie d'une cité du quatorzième siècle — disons tout simplement d'Édimbourg; et l'énumération des différents corps de métiers correspond exactement à ce que Maitland nous raconte dans son *History of Edinburgh,* ou à ce que nous révèlent les *Constitutions of the city of Edinburgh.* Je regrette d'avoir à ajouter ici que la mort a frappé M. Panton, chargé d'abord d'éditer ce volume pour l'*Early text Society;* mais la tâche a été consciencieusement et parfaitement achevée par M. Donaldson, qui a ajouté au texte d'excellentes notes et un glossaire.

XLVII. — *The Romance of the Chevalere Assigne.* — En 1504, un in-folio vit le jour à Paris, intitulé : *La Généalogie avecques les gestes et nobles faits d'armes du très-pieux et renommé prince Godefroy de Boulion et de ses chevalereux frères Baudoin et Eustace, yssus et descendus de la très-noble et illustre lignée du vertueux chevalier au Cyne. Avecques aussi plusieurs autres croniques, hystoires miraculeuses, tant du bon roy sainct Loys comme de plusieurs aultres puissans et vertueux chevaliers.* La tradition sur laquelle repose cet ouvrage est bien connue; elle existe dans la littérature de divers pays, et, en Angleterre, on a prétendu faire descendre la famille des ducs de Buckingham du chevalier au Cygne. Robert Copland fit paraître, au commencement du seizième siècle, une traduction anglaise des trente-huit premiers chapitres de l'ouvrage dont je viens de transcrire le titre; il en a existé une seconde, citée par Ames comme ayant été imprimée en 1512, chez Wynkyn de Worde, mais on n'en connaît pas un seul exemplaire; enfin la légende du chevalier au Cygne forme le sujet d'un poëme anglais de trois cent soixante-dix vers, dont le manuscrit unique existe au *British Museum.* Il avait déjà été édité en 1820, pour le *Roxburgh Club,* mais d'une manière défectueuse, et les progrès de la philologie, depuis cinquante ans, ont permis à M. Gibbs de mettre sous les yeux des membres de l'*Early text Society* une réimpression beaucoup plus satisfaisante, avec introduction, notes et glossaires. Le poëme est, selon toute apparence, du milieu du quinzième siècle, et le dialecte le rattache à un des comtés du centre de l'Angleterre. M. Gibbs a soin de donner une analyse de la légende, et de montrer quels sont les points de ressemblance et de différence entre l'original et la traduction.

XLVIII. — *Ane godlie tractate or mirrour.* — J'ai déjà eu occasion de parler, dans le *Polybiblion*, de William Lauder (voir t. X, p. 199); voici un autre des petits poëmes politiques composés par cet auteur, et M. Furnivall en prend occasion pour écrire l'éloge dudit Lauder. C'était un véritable redresseur de torts, puritain renforcé, qui s'était donné la mission de régenter l'Écosse du seizième siècle. Il faut espérer que M. Furnivall, depuis la composition de sa préface, a lu les livres de MM. Hosack, Méline, Chantelauze, Gauthier et Wiesener, car ce qu'il nous dit de Marie Stuart est maintenant bien et dûment réfuté. Quant au poëme ici imprimé, ce n'est autre chose qu'un véritable sermon très-ennuyeux, mais très-curieux aussi par les allusions qu'il contient à la situation de l'Écosse vers l'année 1568. Notre éditeur a fait ressortir cette circonstance dans une bonne préface, où il nous montre également les points de rapport qu'il y a entre Lauder et certains anonymes anglais de la même époque dont les doléances remplissent nombre de ballades publiées en 1868, par la *Ballad Society;*

on remarquera enfin que les satires du poëte-théologien appartiennent à la même catégorie d'ouvrages que la *Complainte* déjà analysée par nous (voir tome XIV, p. 308 et suivantes). Relevons, en passant, quelques curiosités grammaticales :

Malure (malheur.) « Full of myscheif, and all *malure* » = plein de calamités et de tout malheur.

Palycartis (paillards) « And so as *palycartis*... perseveiris » = et ainsi il persévère comme un paillard.

Perqueir (par cœur) « That thou culd teache all sciences *perqueir* » = que tu pusses enseigner toutes les sciences par cœur.

Les autres pièces réunies dans cette brochure ne méritent pas de nous arrêter davantage. Le titre de chacune en indique suffisamment la portée.

XLIX. — *Bernardus de cura rei familiaris.* — M. Lumby a tiré d'un manuscrit de la bibliothèque de l'université de Cambridge quelques petits traités assez insignifiants, que je me bornerai à énumérer. Ils sont écrits dans le dialecte écossais, et le *Codex* paraît être de la fin du quinzième siècle.

A. — Paraphrase en vers d'une lettre insérée parmi les œuvres de saint Bernard, mais qui ne paraît pas être de lui. M. Lumby donne l'original d'après l'édition de l'abbé Migne (col. 1926).

B. — Prophétie écossaise, en vers, fabriquée à une époque comparativement récente. Elle a déjà été imprimée en 1833, pour le « Bannatyne Club. »

C. — Fragment d'une autre prophétie attribuée à Thomas à Becket et relative aux événements du règne de Henri V. On a plus d'une fois remarqué que la maison de Lancastre faisait souvent intervenir l'archevêque de Cantorbéry pour appuyer ses droits au trône. (*Eulogium historiarum*, vol. 1, p. 406-1 ; Walsingham, 1, p. 378, II, p. 239, 240 ; Froissart, édit. Buchon, XIV, 229.)

D. — Prophétie écossaise en vers. Sans valeur.

E. — Traduction en prose écossaise d'un morceau imprimé par Caxton, comme une introduction à ses *XII prouffittes or auauntages of tribulaciouns.*

Le texte de ces cinq ouvrages, parfois obscur, est bien expliqué dans les notes de M. Lumby, qui a aussi ajouté un glossaire.

L. — *Ratis Raving.* — Le manuscrit qui avait fourni à M. Lumby les matériaux du volume dont je viens de parler lui a encore donné le moyen de remplir un second in-octavo ; il y a onze pièces en vers et en prose.

A. — *The Craft of deyng* (l'art de bien mourir), en prose. — Ressemble par le début à un autre traité portant le même titre et attribué faussement à Hampole (voy. *Polyb.*, t. XI, p. 185).

B. — Maximes morales en forme de ballade.

C. — Traduction écossaise d'une ballade de Chaucer.

D. — Pièce du même genre que la seconde.

E. — Chanson de huit vers, sur l'importance du travail.

F. — Résumé des maximes contenues dans le livre de l'Ecclésiaste.

G-J. — Quatre poëmes dont le premier est intitulé *Ratis Raving*, de plus de dix-huit cents vers, pleins de détails très-intéressants sur la vie sociale et domestique au quinzième siècle.

K. — Petit traité en prose sur les vertus de la messe. Offrant plusieurs points de ressemblance avec un ouvrage imprimé par Wynkyn de Worde.

Quelques détails philologiques consignés dans le glossaire de ce volume méritent d'être notés ici :

Burgione (bourgeon), dans le sens de *famille*, *origine*. « Se fyrst of gud *burgione* scho bee : » Veille d'abord à ce qu'elle (ta femme) soit d'une bonne famille.

Dant (dompter). « *Dant* thi self.... » Dompte-toi.

Love (louer). « And *love* thi God onis one the day. » Et loue Dieu une fois par jour.

Rapar (rapport, liaison). «Fra ill *rapar* and ill cumpany : » de mauvaises liaisons et de mauvaise compagnie.

LI. — *Joseph of Arimathie.* — Voici une des meilleures publications de l'*Early englisth Text Society*. Elle contient : 1° un poëme anglais du quatorzième siècle relatif à la fameuse légende du Saint-Graal ; cet ouvrage, tiré d'un manuscrit unique d'Oxford, est incomplet, et M. Skeat qui s'est chargé de l'éditer, pense qu'il devait avoir environ huit cents vers ; le fragment imprimé ici n'en donne que les sept cent neuf derniers. Je ne reproduirai pas les observations de M. Skeat sur le style du poëme ; je me bornerai à dire que l'épisode décrit par l'auteur anonyme est celui du séjour de Joseph d'Arimathie à la cour de Sarras avec l'histoire du bouclier du roi Evalak. Le fragment du roman français de la *Quête du Graal*, cité dans la préface du volume, nous permet de reconnaître que le poëte anglais s'est borné à traduire librement l'original de Gautier Map ; le style ne manque pas de vigueur, et quelques-unes des tirades sont empreintes d'un caractère poétique fort remarquable.

Le second morceau publié par M. Skeat n'est pas inédit, mais les productions sorties des presses de Wynkyn de Worde sont assez rares pour justifier l'insertion de la *Lyfe of Joseph of Armathy* dans le volume dont je rends compte ; cette biographie correspond assez exactement au récit de Capgrave (*Nova Legenda angliæ*), qui lui-même avait pris pour base de sa notice de saint Joseph d'Arimathie la chronique de Jean de Glastonbury.

Sous le titre *de Sancto Joseph ab Arimathia*, nous avons ensuite un abrégé de Capgrave; il est tiré d'un ouvrage intitulé *the Kalendre of the new Legende of Englende*, imprimé par Pynson, en 1516.

Le dernier fragment que j'ai à mentionner est un poëme biographique (*Lyfe of Joseph of Armathia*) également imprimé par Pynson, et qui est très-curieux. Composé sous le règne de Henri VII, il reproduit, quant à l'histoire du Saint-Graal, le récit de Capgrave, et se termine par une invitation fort pressante aux pèlerins de visiter le tombeau de saint Joseph, élevé dans l'abbaye de Glastonbury, — tombeau où plusieurs miracles avaient récemment eu lieu, particulièrement au mois d'avril 1502. L'endroit de l'Angleterre le plus sacré, nous dit le poëte, est, sans contredit, Glastonbury, et, là-dessus, il nous raconte divers incidents dont on trouvera le détail soit dans Guillaume de Malmesbury (édit. de Hardy, vol. I, p. 38), soit dans la chronique de Jean de Glastonbury.

Après nous avoir ainsi renseignés sur les textes qu'il s'est chargé d'éditer, M. Skeat retrace à grands traits, dans sa préface, l'histoire de l'abbaye de Glastonbury et de l'introduction du christianisme en Angleterre : il esquisse la légende de saint Joseph d'Arimathie, discute la signification du mot Graal, et rapporte les traditions principales qui se rattachent au vase mystérieux. Si l'on divise la biographie de saint Joseph d'Arimathie en prenant pour guide Guillaume de Malmesbury; si ensuite on néglige la portion fabuleuse pour ne s'occuper que de l'élément quasi-historique, on se trouve encore en présence de deux courants distincts. D'un côté, on a la légende de l'emprisonnement de Joseph, telle qu'elle est reproduite par l'évangile de Nicodème, les actes de Pilate et les écrits apocryphes d'origine orientale; de l'autre on trouve la légende de l'arrivée du saint en Angleterre et de la fondation de l'abbaye de Glastonbury. Vers l'année 1170, grâce au talent descriptif de Gauthier Map, Robert de Boron, Guyot le Provençal et Chrestien de Troyes, l'histoire merveilleuse du Saint-Graal et de Joseph d'Arimathie devint très-populaire, et défraya tout un cycle de romans, sans qu'on puisse savoir lequel des écrivains que je viens de nommer créa cette chaîne de récits émouvants et pittoresques.

Je me reprocherais de passer sous silence les excellentes notes de M. Skeat, avec les élucidations étymologiques qu'elles contiennent, les citations fréquentes de la *Quête du Saint-Graal* et de la chronique de Capgrave. Le glossaire et la liste des noms propres complètent utilement ce beau volume.

LII. — *King Alfred's West-Saxon version.* — Comme l'ouvrage édité par M. Skeat pour l'*Early text Society* n'est pas terminé, je me bornerai, pour aujourd'hui, à dire qu'il s'agit ici d'une traduction faite

par le roi Alfred du livre de Grégoire le Grand : *De cura sacerdotali.* Deux textes anglo-saxons, imprimés parallèlement et accompagnés d'une version anglaise, suffisent à remplir cette première livraison, sans aucune note quelconque. Les manuscrits d'après lesquels ces textes ont été imprimés remontent au règne d'Alfred lui-même, et font partie, l'un, des trésors du *British Museum* (Cotton. Tib. B, XI), l'autre, de la B dléienne, à Oxford (Hatt., 20). Il est juste d'ajouter que le *Codex* du *British* n'est qu'une copie faite par Junius du manuscrit original, qui fut détruit, avec beaucoup d'autres raretés, dans un incendie en 1731; mais cette copie est d'une exactitude scrupuleuse, et peut tenir parfaitement lieu du texte primitif. Le volume cottonien porte, en haut de la première page, une note indiquant que les évêques Plegmund, Swistulf et Wœferst ont reçu chacun un exemplaire de la version anglo-saxonne ; et comme le roi Alfred déclare, dans sa préface, qu'il se propose de donner à tous les prélats du royaume le traité de Grégoire le Grand, on est fondé à croire que le manuscrit du *British Museum* est, si je puis m'exprimer ainsi, la minute primitive d'après laquelle toutes les transcriptions étaient faites et expédiées ensuite au fur et à mesure de leur achèvement.

Le texte latin, les notes et l'introduction paraîtront plus tard.

LIII. — *Of early English pronunciation.* — Le savant traité de M. Ellis nous a déjà occupé (voir *Polyb.*, t. XI, p. 190); il devait, suivant le plan original de l'auteur, former deux parties distinctes ; mais le cadre s'est élargi, les développements se sont multipliés, et, en définitive, nous avons à rendre compte, non plus de deux, mais de quatre grandes subdivisions. C'est de la seconde qu'il s'agit en ce moment; elle forme deux chapitres différents. M. Ellis s'attache d'abord à déterminer quelle était la prononciation de la langue anglaise au treizième siècle, et pendant les époques antérieures ; pour cela, il transcrit et analyse avec beaucoup de détails une trentaine d'anciens textes, tant en vers qu'en prose, et termine ce chapitre par des considérations très-importantes sur les sources germaniques et scandinaves de la langue. Après avoir cité et commenté ces autorités, il fallait en déduire les conclusions légitimes et établir la proposition qui est le motif de l'ouvrage ; c'est ce que M. Ellis fait à merveille dans son chapitre IV, où il démontre que, depuis l'ère anglo-saxonne jusqu'à nos jours, la prononciation a cessé peu à peu de correspondre à l'orthographe, de telle sorte qu'aujourd'hui il n'existe pas de règle fixe pour prononcer les mots, et la même phrase peut s'écrire de plusieurs manières, suivant la valeur attribuée aux lettres par différentes personnes qui se piquent également de parler correctement l'anglais, quoique l'une prononce *demand*, par exemple, comme si ce substantif était écrit *deemand*, et l'autre comme si c'était *dimand*. Il faudrait

donc pousser à la réforme de l'orthographe, et encourager les efforts que plusieurs savants ont tentés pour introduire un nouveau système de phonétique.

LIV. — *Queen Elizabethe's Achademy.* — M. Furnivall a très-bien fait de réunir en un volume les vingt-six pièces que lui ont fournies les bibliothèques de Londres et d'Oxford; ce sont des illustrations amusantes des mœurs et coutumes de nos aïeux, des manuels de courtoisie, des recueils de préceptes pour le gouvernement d'une maison, des règles somptuaires, des maximes, des recettes pour la cuisine. La valeur littéraire de ces morceaux n'est pas grande ; mais, grâce aux notes de M. Furnivall et à son excellente préface, nous pouvons nous faire une idée suffisante de la vie privée des Anglais il y a quatre cents ans. Comme appendice à son livre, notre antiquaire a ajouté : 1° Un essai de M. Rosetti sur les anciens traités de courtoisie italiens, particulièrement *Le Zinquanta cortexie da Tavola* de Fra Bonvexino da Riva, dont il nous donne le texte et une traduction en anglais; 2° Une dissertation de M. Oswald sur les ouvrages allemands du même genre; enfin, 3° une note sur le *Ménagier de Paris.*

LV. — *Awdeley's fraternitye of Vacabondes.* — Quand on entreprend de peindre la société telle qu'elle est, il ne faut négliger aucun des éléments dont elle se compose; les vagabonds et les filous ont droit à une mention, et, à côté de *l'euphémisme* de John Lyly, il est bon de réserver une place à l'argot de la Cour-des-Miracles. C'est là précisément ce que MM. Furnivall et Viles ont essayé dans le volume qui m'occupe en ce moment; le lecteur y trouvera trois spécimens de la littérature des coupeurs de bourse, des récits de leurs faits et gestes, un sermon (!) à leur louange, et des fac-simile de gravures sur bois grossièrement exécutées et représentant le pilori, la potence, des verges, des menottes, enfin tout ce que la loi anglaise réservait, du temps de la reine Élisabeth, aux classes dangereuses.

(*A suivre.*) GUSTAVE MASSON.

THÉOLOGIE

Compendium theologiæ moralis, FR. GABRIELIS DE VARCENO. Turin, Marietti, 1876, 2 vol. in-8 de VIII-672 et 640. p. — Prix : 12 fr. 50.

Ce livre est déjà connu des théologiens; l'auteur n'a fait que remanier certains passages et développer quelques autres. C'est le résumé des études d'un homme sérieux sur la théologie de l'école liguorienne. Le P. des Charmes fournit, la plupart du temps, les définitions, qui sont exactes et courtes; Scavini et Gury prêtent leurs développements. Il ne faut pas croire cependant que le travail n'ait rien d'original. Le P. Varceno contrôle tous les arguments et ne

0.C.12

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME QUATRIÈME. — XVIIe DE LA COLLECTION

DEUXIÈME LIVRAISON. — SEPTEMBRE

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1876

duquel le temps lui aurait fait absolument défaut. Il n'a voulu qu'obéir à l'usage qui a prévalu de laisser, des enseignements descendus du haut de la chaire de Notre-Dame de Paris, un mémorial annuel aux hommes qui vinrent s'asseoir devant cette chaire, attendant une parole d'encouragement, un mot du cœur. L'éloquent religieux offre aussi ce recueil de conférences aux membres des comités catholiques répandus dans la France entière, dont il a raconté les œuvres et les luttes et exposé les devoirs.

Les conférences de l'Avent 1875 ont pour objet nos erreurs, nos fautes, nos devoirs.

Pendant longtemps les orateurs de Notre-Dame s'étaient adressés aux intelligences, et avaient eu pour but de conquérir les esprits à la foi; ils avaient développé, avec toutes les ressources du génie et du talent, ce que les apologistes du christianisme appelaient la *préparation évangélique;* en établissant, l'un après l'autre, et chacun dans la mesure de ses forces, la vérité dogmatique et la nécessité sociale du catholicisme, ils lui avaient élevé d'impérissables monuments.

Le P. Roux, héritier de ces célèbres docteurs, a borné son ambition à tirer, devant ses auditeurs, les conséquences sociales et à dire les enseignements actuels de ces principes victorieux établis par ceux qui l'avaient précédé dans la chaire métropolitaine.

Le siècle au milieu duquel Dieu a placé notre existence renferme-t-il, comme quelques hommes l'ont cru, la réalisation de tous les rêves? Est-il, au contraire, ainsi que d'autres le répètent, le siècle réprouvé, nécessairement fatal aux hommes et maudit de Dieu? Le mal domine-t-il le bien, ou le bien l'emporte-t-il sur le mal? Qui restera: les conquêtes qu'il accomplit ou les ruines qu'il amoncelle? Serons-nous les fils de la Révolution qui, de sa nature, est satanique, ou continuerons-nous, peuple de France, à être le fils aîné de l'Église catholique? Quelles sont, par conséquent, nos erreurs et nos fautes? quels sont nos crimes?... Où sont, à l'heure actuelle, nos devoirs de chrétiens, dans la vie publique?

Telles sont les questions vitales que se pose le P. Roux, tels sont les problèmes fondamentaux qu'il essaye de résoudre.

Vous tous qu'intéresse la crise terrible que traverse, dans ce dernier tiers du dix-neuvième siècle, le catholicisme partout banni et persécuté sous le nom d'ultramontanisme, de cléricalisme et de jésuitisme, lisez ces pages encore frémissantes de l'émotion chrétienne et patriotique qui les inspira. Lisez en particulier la sixième conférence, sur l'action catholique dans le monde moderne, et gravez au plus profond de votre âme les exhortations qui sont faites à tous les catholiques de se connaître, de s'affirmer, d'agir : « Ayez la vaillance de maintenir partout nos droits, qui sont les droits de Dieu et de la sainte Église:

prenez l'audace de les affirmer, et votre audace, imitée par tous les catholiques unis étroitement avec vous, fera la conquête du monde moderne. Tout ce qui est maintenant contre vous, se tient en-dehors de votre action, en contradiction parfois avec les vérités de votre foi, les préceptes de votre morale, cessera d'être obstacle et vous deviendra moyen et secours. » FRÉDÉRIC GODEFROY.

Revelationes Gertrudianæ ac Mechtildianæ. — I. *S. Gertrudis Magnæ, V. O. S. Benedicti Legatus Divinæ pietatis. Accedunt ejusdem Exercitia spiritualia.* Opus ad codicum fidem nunc primum editum Solesmensium O. S. B. Monachorum cura et opere. Pictavii et Parisiis, H. Oudin, 1875, gr. in-8 de XXLVI-728 p. — Prix : 20 fr.

Un grand maître de la vie spirituelle, qu'une mort prématurée nous a ravi trop tôt, disait récemment : « L'esprit de la religion catholique est un esprit de liberté, et c'était là surtout l'apanage des bénédictins..... Nul ne peut lire les écrivains spirituels de l'ancienne école de saint Benoît sans remarquer avec admiration la liberté d'esprit, dont leur âme était pénétrée..... Sainte Gertrude en est un bel exemple. Elle respire partout l'esprit de saint Benoît. » — Et plus bas : « Gertrude est, par excellence, la sainte des louanges et des pieux désirs. Oh ! plût à Dieu qu'elle revînt dans l'Église pour être ce qu'elle fut dans les siècles passés, le docteur et le prophète de la vie intérieure ! » J'ai cru nécessaire de rappeler ces paroles du savant P. Faber au moment où j'annonce l'apparition d'un ouvrage destiné précisément à remplir le vœu qui vient d'être exprimé, puisqu'il a pour but direct de contribuer dans la plus large mesure à faire revivre parmi nous l'esprit et les maximes de sainte Gertrude. L'illustre restaurateur de l'Ordre bénédictin en France, le très-regretté P. Dom Guéranger, n'avait pas eu besoin des conseils de son pieux ami de Londres pour comprendre l'importance des écrits de la vierge d'Eisleben. Longtemps avant que l'oratorien eût élevé la voix, le bénédictin avait célébré en maintes circonstances les louanges de sainte Gertrude, et manifesté le plus vif désir de voir la vie de cette grande mystique étudiée d'une manière sérieuse, ses écrits, trop longtemps défigurés et travestis par tous ses éditeurs, revus enfin sur les meilleurs manuscrits, et mis au jour avec le soin et l'exactitude dont ils sont dignes. Aussi une occasion favorable s'étant présentée, vers 1866 ou 1868, si je suis bien renseigné, le restaurateur de Solesmes s'empressa-t-il de la saisir, et de charger deux de ses religieux de faire le voyage de la Saxe pour visiter les lieux habités par sainte Gertrude, et de parcourir les bibliothèques de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Autriche, à l'effet de recueillir tout ce qu'elles pouvaient renfermer de richesses cachées en ce qui concerne les écrits de la grande mystique du treizième siècle.

Le volume qui nous occupe est le premier fruit des importantes recherches entreprises avec ardeur et poursuivies avec tant d'activité. On peut y distinguer trois parties principales : l'introduction, le corps de l'ouvrage, ou l'*Ambassade de la divine piété*, et les *Exercices spirituels*, qui forment une sorte d'appendice. L'introduction offre le plus grand intérêt au point de vue de l'hagiographie et de la critique des sources imprimées ou manuscrites. Elle jette un jour inattendu sur l'époque où a vécu sainte Gertrude, et sur les principales circonstances de sa vie. Avant cela, on en était réduit, sur le compte de cette grande sainte, aux conjectures les plus hasardées, au point que, partout, elle était honorée du titre d'abbesse, bien qu'elle n'eût jamais joui de ce titre en réalité. L'espace me manque pour entrer dans plus de détails.

Quant au *Legatus divinæ pietatis*, il se divise en cinq livres, et forme plus des trois quarts de l'œuvre totale. C'est ici surtout que les éditeurs ont eu besoin de toute leur sagacité pour découvrir et choisir les meilleurs textes ; mais aussi la piété chrétienne pourra désormais se nourrir en toute confiance de cette manne céleste et en savourer, à longs traits, la douceur et l'efficacité.

Les *Exercitia spiritualia* avaient été moins défigurés par les éditeurs précédents. Cependant la révision nouvelle qu'en ont faite les bénédictins, a permis de rectifier plusieurs passages défectueux.

Ce premier volume (texte, introduction, notes) est tout entier en latin. Il sera suivi d'un second du même genre, relatif aux écrits spirituels de sainte Mechtilde, moins connus que ceux de sainte Gertrude, et peut-être aussi dignes de l'être.

Les éditeurs se proposent de donner ensuite une traduction en notre langue de l'un et de l'autre ouvrage. Et certes cette traduction est bien à désirer : car celles qui ont été données de sainte Gertrude en français, en italien, en espagnol, etc., sont des plus infidèles et des plus prosaïques. Pour les œuvres de sainte Mechtilde, elles n'ont jamais été traduites en notre langue. Si j'avais quelque autorité pour cela, je me plairais à féliciter les fils de Dom Guéranger de la grande œuvre de science et de piété qu'ils ont entreprise, à leur souhaiter courage et persévérance pour élever jusqu'à son faîte le monument dont ils viennent de jeter, avec tant de labeur et de succès, les premières assises.

X.

JURISPRUDENCE

Septimii M. Vecchiotti Institutiones canonicæ ex operibus Joannis Cardinalis Soglia excerptæ. (16e édition.) Turin, Hyacinthe Marietti; Paris, Lethielleux, 1876, 3 vol. gr. in-8 à 2 col. de 360, 415 et 376 p. — Prix : 10 fr.

Connaître l'auteur d'un livre, c'est déjà avoir jugé l'œuvre; nous ne nous étonnons pas de voir paraître, après moins de sept années, la seizième édition du *Manuel du droit canonique* de Mgr Vecchiotti. Nous avons eu la fortune de rencontrer à Rome le docte prélat, et nous savions que des qualités exceptionnelles d'intelligence, des connaissances acquises par une longue vie d'études, et surtout par le maniement des affaires les plus délicates, préparaient et assuraient le succès du livre que nous recommandons ici.

Élève du célèbre cardinal Brunelli, dont la mémoire est encore vivante dans l'Université romaine, Mgr Vecchiotti eut le bonheur de jouir de l'intimité des deux savants et saints cardinaux Soglia et Vizzardelli. Le cardinal Soglia faisait travailler avec lui le jeune canoniste qui, plus tard, édita divers écrits de son maître; aujourd'hui même, en publiant l'ouvrage dont nous parlons, l'élève n'a voulu que résumer la doctrine de l'ancien professeur, et c'est pourquoi il a intitulé son livre : *Institutiones canonicæ ex operibus Joannis card. Soglia excerptæ.* Entré dans la carrière de la diplomatie, Mgr Vecchiotti fut tour à tour auditeur à Paris et internonce en Hollande; après quelques années d'absence, il revenait à Rome prendre place parmi les *conseillers d'État.* Mais, dans toutes les situations, notre canoniste a toujours poursuivi intrépidement ses études favorites et préparé de longue main le livre qu'il méditait de donner au public.

L'objet principal d'un cours élémentaire est de fournir des notions exactes, claires et complètes, par une lumineuse et méthodique exposition des principes et de leurs conséquences les plus importantes. L'auteur des *Institutiones canonicæ* n'a pas pu, il ne devait point s'écarter de la division que les canonistes ont à bon droit adoptée depuis longtemps; son cours est partagé en cinq livres : 1° *Prolegomena*; 2° *De personis*; 3° *De rebus*; 4° *De judiciis*; 5° *De sacramentis.* Mais la manière dont les questions particulières sont rangées dans ces différents livres, l'étendue donnée à chacune d'elles selon son importance ou sa plus grande opportunité, l'enchaînement logique des matières saisissent l'esprit du lecteur et lui rendent plus facile une étude qui, par l'abondance des détails, est souvent aride. Non-seulement dans le premier livre — *Prolegomena*, — où les canonistes ont coutume d'exposer les sources des lois ecclésiastiques, mais dans toute la suite de l'ouvrage, Mgr Vecchiotti montre la naissance, le développement et les change-

ments de la discipline canonique à travers les siècles; il établit ensuite les principes juridiques; enfin il applique ceux-ci aux particuliers, en se fondant sur la pratique des Congrégations romaines et sur la jurisprudence de l'Église.

La seizième édition l'emporte sur les précédentes en deux choses capitales. L'auteur a ajouté, dans le corps de l'ouvrage, plusieurs chapitres où sont traitées les graves questions résolues par les définitions du concile du Vatican, par les plus récentes réponses des Congrégations ou par les instructions du Saint-Siége aux évêques. En outre, on trouvera, à la fin du second volume, une dissertation sur la constitution catholique qui détermine les censures *latæ sententiæ* (12 octobre 1869, *Apostolicæ Sedis*).

On s'est plaint quelquefois que nos modernes théologiens ne connaissaient plus la langue latine. Mgr Vecchiotti a gardé la tradition des écoles romaines, où le latin est parlé avec tant de facilité et de charme; son style est d'une pureté remarquable : l'expression suit merveilleusement la pensée et ne nuit jamais à l'exactitude de la doctrine. Nous souhaitons qu'un livre adopté en si peu d'années par un grand nombre de séminaires d'Espagne, de Portugal, de Belgique, de Hollande, d'Amérique et surtout d'Italie, soit mieux connu en France et prenne la place à laquelle il a droit à côté de nos auteurs élémentaires.

E. P.

Codex dogmatum fidei christianæ et canonum disciplinæ catholicæ Ecclesiæ a Gaspare de Luise. Turin, Pierre Marietti; Paris, Lethielleux, 1876. 2 vol. gr. in-8 à deux col. de 307 et 300 p. — Prix : 10 fr.

Parmi les *petitiones*, — nous dirions en français les propositions, — présentées par les évêques au concile du Vatican, il y en avait une où l'on demandait que les lois et décrets canoniques fussent réunis en un code, et que le travail fait autrefois par saint Raymond de Pennafort fût repris, en tenant compte des nombreux changements que les papes et les conciles ont depuis lors apportés à la législation de l'Église. Telle est l'œuvre qu'a entreprise et menée à bonne fin le P. Gaspard de Luise. Il n'a pas voulu toutefois se borner à la discipline, et, dans un premier volume, il a réuni toutes les définitions de foi. Ce premier livre est divisé en deux parties. L'une, qui a pour titre *Prælectiones*, est surtout composée des paroles plus remarquables des Pères sur Dieu, la création, Jésus-Christ, la grâce, les sacrements et l'Église. La seconde partie renferme les définitions dogmatiques que l'auteur a citées dans les termes mêmes où elles ont été portées, en ayant soin d'indiquer toujours à la marge à quel décret ou à quel acte elles sont empruntées. Un *enchiridion* fort étendu cite les prin-

cipales propositions condamnées depuis les temps d'Abailard et non citées en d'autres parties de l'ouvrage. On trouvera, à la fin du volume, le Syllabus publié en 1864. L'ordre logique, choisi par l'auteur, a le grand avantage de permettre de trouver en peu de temps la définition que l'on cherche.

La même méthode a été suivie dans le second volume, qui est divisé en huit livres. L'auteur a supprimé avec raison la partie très-considérable des lois canoniques qui règle la collation et l'administration des bénéfices, et a seulement traité *de jure rerum*. Il a donné avec étendue les canons qui déterminent les droits et les devoirs des clercs, les crimes et les peines, et les jugements.

Nous joignons nos éloges à ceux que la *Civiltà cattolica* donnait récemment à l'ouvrage du P. de Luise ; nous croyons que ce livre est un des compléments les plus utiles aux Cours de théologie et de droit canon. C'est une mine où l'on trouve réunies toutes les richesses qu'il faut mettre en œuvre, un arsenal où sont disposées dans un bel ordre toutes les armes dont le soldat se doit servir. — Ce livre a été honoré d'un bref très-élogieux du Souverain-Pontife.

E. P.

SCIENCES ET ARTS

La Chance ou la destinée, par le Dr Foissac, médecin en chef de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur, lauréat de l'Institut de Paris. Germer Baillière 1876, in-8 de 664 p. — Prix : 7 fr. 50.

Si quelque chose manque à cet ouvrage, ce n'est certainement pas la variété des faits, la multiplicité des exemples ; ce serait plutôt la méthode, et peut-être, à certains endroits, la critique. La philosophie, l'histoire, la géographie y ont leur tour, car la destinée joue partout son rôle, et l'auteur touche à tout; il a sur tous les points des exemples, des souvenirs : sur les probabilités dans la justice, sur les réputations, sur l'inégalité des conditions, sur les avantages extérieurs, sur le choix d'un état, sur la chance contraire : il abonde en détails sur l'assassinat du duc d'Enghien, et plus encore sur le Masque de fer. Cette histoire occupe tout un chapitre, où l'auteur prête à Louis XVIII une opinion bien singulière ; c'était jusqu'ici la plus dédaignée, celle qui faisait de ce personnage un frère de Louis XIV ; elle n'est pas sans preuves, mais le lecteur verra si ces preuves lui suffisent. Il faut l'avertir ici que celui qui parle tant de *la Destinée* n'en ignore pas le vrai nom, et qu'il ne connaît d'autre philosophie que celle de « saint Thomas, de Descartes, de Fénelon et de Leibniz.» C'est, comme on le voit, la meilleure, ou plutôt c'est la seule bonne, et l'on aime à voir un savant si respectueux et si instruit des vérités qui sont au-dessus de toute science.

G. Philippon.

Politique et Philosophie, par Frédéric Morin, avec une introduction par Jules Simon. Paris, Germer Baillière, 1876, gr. in-18 de XLII-332 p. — Prix : 3 fr. 50.

En 1844, à l'École normale, Frédéric Morin se déclarait à la fois homme politique, républicain, socialiste et catholique. Que devait-il sortir de ce chaos? Une vie remplie des plus étranges contrastes, ce que M. Jules Simon nous raconte dans la notice qui est en tête du volume dont nous rendons compte aujourd'hui. Frédéric Morin écrivit un peu partout; catholique, il collabora au *Correspondant*, et fit, chez Migne, un dictionnaire de théologie; entraîné par des alliances démocratiques, il attaqua bientôt l'Église et collabora au *Rappel*.

Les articles recueillis dans le présent volume appartiennent tous à la période démocratique de la vie de Frédéric Morin. Ils sont rangés sous deux titres généraux : *Politique et philosophie*. Dans la section politique, nous retrouvons tous les arguments des radicaux sur les principales questions à l'ordre du jour : Nomination des maires, liberté de la presse, rôle de la Révolution française dans l'histoire, etc. L'auteur réclame partout les mesures extrêmes. Qui voudrait trouver, en bon style, tout ce que les journaux les plus rouges donnent chaque jour à leurs lecteurs, en plus mauvais, pourrait consulter ce petit volume. Deux articles surtout sont remarquables : celui où est étudié le rôle de M. de Bismarck après Sadowa, et un autre intitulé : *Le Maire au village*.

Les articles de philosophie sont de deux sortes. Les uns sont étrangers à la politique ; ce sont les meilleurs. On retrouve le brillant élève de l'École normale et le professeur de philosophie de Nancy. Je dois signaler surtout les études sur Épictète, sur Colbert et sur les positivistes. Parfois le radicalisme se montre un peu, mais il n'apparaît en plein jour que dans le second groupe d'articles, qui pour la plupart, traitent de l'enseignement. Partisan de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, notre auteur accuse le clergé d'immoralité, et il n'en veut pas comme pédagogue; il l'accuse d'ignorance, et il n'en veut pas comme professeur.

Frédéric Morin, comme M. Challemel-Lacour, est un professeur révoqué de l'Université; comme lui, il a tourné son talent et sa haine contre l'Église. En somme, ce petit livre est un manuel complet de radicalisme, d'autant plus dangereux qu'il est écrit dans un meilleur style et plus modéré dans l'expression. E. Beurlier.

L'Institution des caisses de prévoyance, par M. A. de Courcy, administrateur de la Compagnie d'assurances générales. Paris, Ange. 1875, in-12 de XVIII-545 p. — Prix : 3 fr.

Ce livre, dans lequel l'éminent administrateur de la Compagnie d'assurances générales vient de réunir divers articles publiés par lui,

de 1871 à 1875, soulève des questions vitales pour la société et pour l'État. L'institution que M. de Courcy nous décrit, après avoir plus que personne contribué à la fonder, est destinée peut-être à devenir l'instrument d'une grande transformation. Durant la première période de son existence, la Compagnie d'assurances générales n'avait établi aucune institution de prévoyance en faveur de ses nombreux employés. Si l'on venait en aide à la misère, c'était par bienveillance. Si l'on distribuait annuellement une quote-part des bénéfices aux employés, c'était une libéralité faite de la main à la main, qui ne constituait pas à l'agent une ressource pour ses vieux jours. En 1850, on décida que ces gratifications annuelles, au lieu d'être effectivement distribuées, seraient placées au nom et pour le compte des employés, et qu'elles serviraient ainsi à alimenter une caisse de pensions. Des livrets individuels devaient permettre à chacun de suivre la situation et les progrès de son compte d'épargne, sans cesse accru par le jeu de l'intérêt composé.

Ainsi cette caisse de retraite n'est pas alimentée par des *retenues* sur les traitements qui ne sont « guère autre chose, en réalité, qu'une diminution du traitement nominal, avec l'inconvénient de laisser croire aux fonctionnaires qu'on leur retient une partie de ce qu'on leur offre, et qu'on ne leur paye pas ce qui leur est dû (p. 11). » Et, évitant une erreur très-générale, pour ne pas dire universelle, le règlement fit de l'âge du pensionnaire un élément du calcul de la pension.

Ces deux améliorations ne sont encore que secondaires ; leur mérite principal fut de préparer un autre progrès plus décisif. « La comptabilité des subventions annuelles, réparties entre tous les livrets individuels, étant tenue en capitaux, on vint à réfléchir, lors de la rédaction du règlement, qu'il pourrait convenir à quelques employés pères de famille, ayant par ailleurs des moyens d'existence, de préférer le capital du livret à la pension correspondante, et qu'il n'y avait aucun motif de ne pas leur en laisser l'option, pourvu qu'on ne leur permît pas de dissiper le capital (p. 257). »

Ce que l'on supposait devoir être l'exception devint la règle : l'option pour le capital fut dans la proportion des cinq sixièmes. Cette disposition produit chaque jour des bienfaits supérieurs même aux prévisions de ceux qui l'avaient conçue. Elle conduit l'employé à la possession du capital ; elle ouvre devant lui, comme récompense d'une vie de labeur, la perspective d'un patrimoine, et non plus seulement celle d'une rente viagère, ressource du célibat, et du célibat égoïste : « Chose étrange ! dit M. de Courcy, en France, tous les publicistes sérieux, tous les moralistes gémissent de constater combien se multiplient les unions illégitimes, combien les mariages sont

peu féconds, combien est lent l'accroissement de la population ; et, lorsqu'il s'agit d'institutions de prévoyance, on n'a parlé jusqu'ici que de pensions viagères ou d'encouragements au célibat. L'État semble y convier tous ses fonctionnaires, auxquels il va jusqu'à imposer des retenues forcées, détournées de la voie de l'épargne qui profiterait à la famille, pour aller se perdre dans la rente viagère, dont le fonctionnaire ne jouira peut-être jamais. L'État dépouille ainsi, en quelque sorte, la famille, et décourage de la fonder (p. 252). »

On voit maintenant quels avantages cette institution procure aux employés. La Compagnie, de son côté, n'a eu qu'à s'applaudir de sa louable initiative. Elle y a gagné d'avoir des agents plus laborieux, plus dévoués ; car ils sont intéressés à la prospérité de l'entreprise. Ils ne voient plus d'un œil d'envie les assemblées d'actionnaires réunis pour toucher des bénéfices dont eux-mêmes perçoivent leur part. Retenus par la crainte de compromettre le livret, qui, normalement ne leur est acquis qu'au bout de vingt-cinq ans de services, ils ne vont plus offrir à des sociétés concurrentes leur savoir et leur expérience. Enfin, la disposition qui attribue à la veuve et aux enfants légitimes le montant du livret, quelle que soit l'époque du décès de l'employé, a fait régulariser un grand nombre d'unions illicites.

Tels sont, en quelques traits rapides et incomplets, les mérites de l'institution que M. de Courcy s'applique à propager. Elle fait du travail un acheminement vers le patrimoine ; et, par là, son importance est considérable au point de vue social. Dans nombre d'industries, elle entraînerait la transformation de l'*ouvrier* en *employé;* appliquée aux fonctionnaires publics, elle fermerait, pour les finances de l'État, le gouffre ouvert par la loi de 1853, et constituerait cependant, pour les intéressés, une très-notable amélioration. Toutefois, et sur ce dernier point, nous nous permettrons de signaler à M. de Courcy (p. 373 et 374) une erreur de calcul qui amoindrit, sans la détruire d'ailleurs, la portée de sa démonstration.

Comment rendre applicable aux fonctionnaires de l'État cette institution qui implique une idée de participation aux bénéfices? On aurait tort de se laisser arrêter par cette difficulté. M. de Courcy voit dans la participation aux bénéfices un *moyen*, non pas un *but*. Quant ce moyen est possible, il l'emploie ; sinon, il a recours à d'autres procédés. Le but, c'est la constitution du patrimoine à l'aide de l'épargne capitalisée. Il peut être atteint, en ce qui touche les fonctionnaires, par le versement annuel, aux frais de l'État, d'une subvention proportionnelle aux traitements. Et telle est, en effet, la base du projet de loi qui doit être prochainement soumis au pouvoir législatif.

En attendant, M. de Courcy peut s'applaudir déjà de voir plusieurs

établissements industriels entrer dans la voie qu'il a si heureusement tracée, et nous nous réjouirions d'avoir contribué à donner, par cet aperçu trop rapide, quelques lecteurs de plus à son livre, quelques adeptes de plus à ses idées généreuses. A. DE CLAYE.

Storia della carita napoletana. Tome I, Napoli, Giannini, 1875, un vol. in-12.

L'auteur de cet intéressant volume est la duchesse Ravaschieri-Fieschi, née princesse de Satriano-Filangieri. Ce nom, illustré dans les deux générations précédentes par des services éminents rendus à l'Italie, dans la carrière des lettres, de l'administration et des armes, acquiert aujourd'hui un lustre nouveau par les travaux de donna Teresa, sur les fondations charitables qui sont le côté le plus touchant des institutions, nous osons ajouter, des gloires napolitaines.

Cette cité, métropole de l'Italie méridionale, et dont la population est double de celle que compte aujourd'hui la capitale politique du royaume italien, Naples a, comme l'on sait, passé, depuis des siècles, par un plus grand nombre de révolutions et de changements violents de domination qu'aucune autre ville considérable de l'Europe. Chacune de ces catastrophes, sans excepter celles-là même qui ont été, en définitive, avantageuses au pays, a laissé, dans cette énorme agglomération de population urbaine (en 1871, 416,000 habitants), une couche nouvelle d'existences ruinées, legs douloureux mais sacré, fait à la charité par la politique, par l'industrie elle-même dont les produits et les débouchés subissaient des révolutions imprévues et violentes. A cet appel, touchant dans la bouche du malheur, auguste dans celle de la religion, la charité napolitaine n'a jamais été sourde. L'ouvrage de la duchesse Ravaschieri renferme, sur les établissements charitables de cette ville, les renseignements les plus complets. Des recherches conduites, comme l'exprime à bon droit l'épigraphe du livre, avec une longue étude et une ardente attention, font suivre au lecteur les progrès de la charité pratique dans la métropole de la Campanie, depuis les magnanimes efforts de saint Grégoire le Grand pour sauver les restes d'une population décimée par la guerre et presque anéantie par la peste et la famine, jusqu'à cette œuvre arrêtée déjà dans l'esprit éclairé et l'âme généreuse de l'élite des deux sexes à Naples, et qui attend encore son organisation, la maison d'asile et de patronage pour les orphelins et les enfants abandonnés. Donna Teresa raconte sommairement les révolutions et les changements de dynasties, à chacun desquels se rattache la fondation d'un grand hospice, d'une maison de secours et d'éducation, d'une application nouvelle et spéciale de la loi universelle et permanente de charité. C'est ainsi que l'hôpital de Sant' Eligio Maggiore appartient, par sa fondation, à la

conquête du *Royaume*, par la maison d'Anjou, splendide expiation du meurtre de Conradin, qui, si elle n'a pu désarmer la justice céleste, fait bénir, de génération en génération, les âmes vraiment chrétiennes et vraiment chevaleresques qui trouvèrent cet unique moyen de « laver le sang innocent, du milieu de Jérusalem, dans l'esprit d'ardeur et l'esprit d'amour. » La *Santa Casa dell' Annunziata* doit ses commencements à la piété d'une des familles indigènes (si peu nombreuses et si célèbres) de la noblesse napolitaine, les Capece Scondito. L'hôpital des Incurables, *Santa Maria del popolo*, eut pour fondatrice une femme étrangère et de moyenne condition, épouse de Juan Long, Catalan établi à Naples. Les dons abondants d'une suite de générations en ont fait le plus considérable des établissements de charité qui existent actuellement à Naples. Il s'en faut de beaucoup que ces trois chapitres épuisent la matière à laquelle donna Teresa consacre ses pieuses veilles, et le second tome de son ouvrage ne se fera, nous l'espérons, pas attendre longtemps.

Celui que nous avons sous les yeux se termine par un appendice de 70 pages contenant des documents précieux, inédits ou dispersés jusqu'à présent dans des collections presque inaccessibles. On éprouve une sorte d'embarras à louer l'art de la composition et la beauté du style dans une œuvre qui vise un tout autre genre de succès, et qui, inspirée par des sentiments divins, n'attend sa récompense que dans la sphère de l'amour éternel. Nous ne pouvons cependant nous priver du plaisir de signaler au lecteur la grâce simple et puissante du langage, la modestie et la vivacité des sentiments, l'absence totale d'esprit de contention et de parti pris, le mélange persuasif des affections terrestres les plus pures avec les aspirations les plus hardies vers le but suprême de l'existence humaine, qualités qui frappent et qui entraînent dans toute la teneur de ce livre. L'âme de l'écrivain se révèle entière dans le récit de la tragédie du 26 octobre 1269, sur la plage *del Carmine*, et dans le vœu qu'il exprime afin, qu'au moyen d'arrangements nouveaux à faire pour l'éducation et l'établissement des orphelines de la *Nunziata*, leur mariage, qui n'était jusqu'ici qu'une affaire de pure miséricorde, puisse désormais être guidé par le choix et embelli par l'affection.

A. DE CIRCOURT.

Les anciennes faïenceries de Montauban, Ardus, Négrepelisse, Auvillars, Bressols, Beaumont, etc. (Tarn-et-Garonne), par ÉDOUARD FORESTIÉ, secrétaire de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Montauban, imp. Forestié-Neveu, 1876, in-8 de 245 p., avec planches lithog. — Prix : 10 fr.

Ce livre est le fruit de recherches poursuivies avec persévérance pendant plusieurs années : quelques-unes des études qu'il renferme avaient déjà paru dans le recueil de la Société archéologique de

Tarn-et-Garonne, et la faveur qui les accueillit alors a engagé l'auteur à les compléter et à en faire profiter un public moins restreint, en les réunissant en volume. Le grand mérite de M. Édouard Forestié est d'avoir retrouvé les traces d'une industrie jadis florissante dans la région occupée aujourd'hui par le département de Tarn-et-Garonne, et dont la tradition avait à peine conservé le souvenir. Après avoir formé une collection remarquable de produits céramiques fabriqués dans cette région, l'auteur a pu reconstituer à l'aide des documents l'histoire des fabriques elles-mêmes. La source la plus importante des renseignements qu'il a recueillis provient des papiers du faïencier Lapierre qui, depuis 1752, exerça, à Ardus et plus tard à Montauban, son industrie avec un talent réel : c'est à cette source qu'il a emprunté, entre autres détails intéressants, les « secrets pour peindre sur la faïence, » publiés à la fin du volume. Les registres de l'état civil, compulsés avec soin, lui ont permis de retrouver les noms des fabricants et des ouvriers : ceux-ci, malgré le mérite de certaines de leurs œuvres, presque toujours dépourvues de signatures, étaient restés complétement inconnus.

Bien que les faïences peintes d'Ardus et de Montauban n'aient pas, à beaucoup près, la perfection et le fini de certains produits de Rouen ou de Moustiers, un certain nombre de spécimens décrits par M. Édouard Forestié présentent des qualités remarquables comme dessin et comme composition. Les vingt et une planches lithographiques dont l'auteur a enrichi son texte permettent d'apprécier la valeur artistique des produits provenant d'Ardus ou de Montauban. On peut regretter toutefois que quelques-unes des pièces les plus intéressantes n'aient pas été reproduites en chromo-lithographie : c'est là une amélioration que l'auteur, nous l'espérons, ne manquera pas d'introduire dans une seconde édition, que rendra sans doute prochainement nécessaire la faveur avec laquelle a été accueillie, à son apparition, l'histoire des faïenceries d'Ardus et de Montauban.

G. Bourbon.

BELLES-LETTRES

An elementary Grammar of the ancient egyptian Language, *in the hieroglyphic type,* by P. Le Page-Renouf, one of Her Majesty's Inspectors of Schools. London, Samuel Bagster, 1875, in-4 de IV-66 p.

Le seul moyen de faire avancer les études égyptiennes, c'est de susciter un grand nombre de travailleurs, et le moyen le plus efficace pour multiplier les travailleurs, c'est la publication de livres élémentaires qui rendent le déchiffrement des textes plus facile, en suppri-

mant une partie des difficultés qui rebutent d'ordinaire les commençants. La *Grammaire élémentaire de l'ancien égyptien*, par M. Le Page-Renouf, est bien propre à rendre ce service à tous ceux qui voudront entrer dans le champ si vaste de l'égyptologie. Elle ne s'occupe que de l'ancien égyptien, c'est-à-dire de la période pendant laquelle l'égyptien des monuments a été une langue vivante, non de la période ptolémaïque et romaine. Dans l'intérêt des étudiants, l'auteur n'a pas voulu confondre deux périodes très-distinctes. Il est vrai cependant que, quand on sera bien initié à l'égyptien des anciens monuments, on n'éprouvera pas de grandes difficultés à lire l'égyptien des époques postérieures.

M. Le Page-Renouf n'a pas non plus donné une liste complète des signes hiéroglyphiques syllabiques, dans sa *Grammaire*; cela n'était guère possible, mais il en a donné un très-grand nombre et les plus usités. Un mérite très-appréciable de son livre, c'est certainement d'y avoir multiplié les signes et les exemples en écriture originale. C'est de la sorte qu'on se familiarise avec la lecture des textes. Il a exposé clairement, mais brièvement, les règles et les principes, et il s'est surtout attaché à les expliquer par des exemples qui sont pour une grammaire ce que sont les figures pour un traité de physique ou pour un livre d'histoire naturelle. Nous n'y regrettons qu'une omission : c'est que l'auteur n'ait pas indiqué, à côté des signes hiéroglyphiques, quel est l'objet que les Égyptiens ont voulu représenter par ces signes, lorsque cet objet n'est pas facilement reconnaissable. Rien n'aide les commençants à retenir la valeur des signes, comme cette indication. Nous devons ajouter, du reste, que les caractères hiéroglyphiques, employés par l'imprimeur, sont splendides, et que le papier et l'impression, en général, ne laissent rien à désirer. L. M.

A travers les mots, par Charles Rozan. Paris, P. Ducroeq, 1876, gr. in-18 de 433 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ceci n'est pas un livre proprement dit, mais un recueil intéressant et utile de curiosités linguistiques, étymologiques, anecdotiques et autres : il sera question des étoffes, des académies, des cartes et des échecs, des devinettes, de la barbe, des danses, du calendrier, des pierres précieuses, des meubles, des petits meubles, des titres de noblesse, des petits poëmes. « Nous avons, dans le commerce habituel de la vie, dit M. Rozan, des rapports avec une quantité de choses et d'expressions qui semblent nous être d'autant plus inconnues qu'elles nous sont plus familières. Sans doute, nous les connaissons, puisque nous nous en servons; mais nous ne les connaissons qu'à ce titre-là. Nous savons quelles fonctions elles remplissent; mais nous serions fort empêchés, le plus souvent, de dire quel rôle elles ont joué, quels

services elles ont pu rendre à l'origine et dans le cours de leur existence, parfois très-accidentée. On sait la signification exacte des noms de la science, et l'on ignore celle des expressions les plus usuelles. »

S'adressant au gros des lecteurs qui n'ont que de biens légères notions de philologie, il leur apprend, par d'intéressants exemples, que la plupart des expressions disent quelque chose par elles-mêmes, soit qu'elles aient une étymologie propre, soit qu'elles aient des ancêtres autour desquels elles viennent se grouper; il leur montre que les mots ont une histoire qu'il est bon de connaître pour leur assigner leur vraie place ou justifier celle qu'ils sont venus occuper : ainsi, veut-on saisir exactement la valeur du mot *grotesque*, il faut savoir qu'il y a un rapport entre cet adjectif et le substantif *grotte*. Comment cela? Le voici : les Italiens employaient le mot *grotesca* pour désigner les peintures trouvées à Rome dans des cryptes ou grottes souterraines; le nom s'appliqua ensuite aux arabesques faites à l'imitation de ces peintures anciennes, puis, par extension, aux ornements de pur caprice, aux dessins irréguliers, fantasques, puis enfin aux figures qui outrent, qui exagèrent la nature. C'est de ce point extrême que partent les divers sens figurés qui font de grotesque le synonyme de burlesque, de bizarre, d'extravagant, de ridicule ou de bouffon. Même quand on sait déjà, on lit avec le même intérêt les exemples de genres différents par lesquels l'auteur s'efforce de prouver combien il importe, pour comprendre le point d'arrivée de certains mots, de tenir compte de la carrière qu'ils ont fournie ou du chemin qu'ils ont parcouru ; on suit avec curiosité tous ces détours par lesquels certains mots sont venus prendre la place qu'on leur voit occuper ; tel que le mot *personne*, tiré du latin *persona*, formé lui-même de deux mots qui signifient *sonner au travers*. Les acteurs, chez les anciens, ne jouaient la comédie qu'avec un masque, et ce masque avait reçu le nom de *persona*, parce que les sons arrivaient au public à travers ce masque, disposé de manière à les grossir, et à faire vibrer la voix. En vertu de la synecdoque, qui prend la partie pour le tout, le nom du masque s'est donné aux personnages, aux personnes du drame, et, par extension, il s'est appliqué à toutes les personnes, qu'elles soient sur la scène du théâtre ou sur la scène du monde.

Obligé de nous arrêter, nous engageons tous les esprits curieux à suivre l'auteur dans ce voyage à travers les mots, qui leur offrira tant de renseignements piquants sur ces mêmes choses de la vie qui ne sont pas sans intérêt, comme le dit M. Charles Rozan, qu'il s'agisse d'elles-mêmes ou des noms qui les désignent.

Le succès qu'a obtenu l'auteur des *Petites ignorances de la conversation* nous paraît assuré à son nouvel ouvrage.

FRÉDÉRIC GODEFROY.

Studies of the greek Poets, by JOHN ADDINGTON SYMONDS. 1re et 2e série. London, Smith, Elder et Ce, 1876. 2 vol. in-8 de XI-422 et XII-399 p. — Prix : 26 fr.

M. Symonds a publié, sous le titre que je viens de transcrire, deux volumes que je recommande vivement aux amateurs de la littérature grecque ; c'est un recueil d'essais ou de dissertations, où l'on trouve à la fois l'érudition d'un excellent critique, et l'enthousiasme d'un artiste ; les théories mises en avant ne sont pas toujours irréprochables, mais elles méritent d'être prises en considération, et ont un air de vraisemblance qui séduit, alors même que nous ne nous sentons pas disposés à les adopter. Je citerai, par exemple, ce que M. Symonds nous dit au sujet de Sophocle ; s'il faut l'en croire, les trois tragédies composées par Sophocle sur des légendes tirées de l'histoire de Thèbes, l'*Antigone*, l'*Œdipe roi* et l'*Œdipe à Colonne*, seraient une véritable trilogie. Cela me semble un peu contestable ; et il n'y a rien qui prouve que le poëte, en écrivant la seconde de ces pièces, songeait à la première et méditait déjà le plan de la troisième. Tout au plus peut-on dire que Sophocle, lorsqu'il travaillait à l'*Œdipe à Colonne*, essaya de traiter le sujet de son drame de manière à le relier aux deux précédents. Se hasarder plus loin, c'est se placer sur un terrain où la critique peut aisément vous assaillir.

Eschyle a fourni à notre auteur le sujet d'un de ses meilleurs chapitres, et le parallèle entre lui et le fameux Marlowe est aussi juste qu'ingénieusement tracé. L'énergie sombre, la profondeur, l'incorrection même se retrouvent à un égal degré chez le tragique grec et chez l'écrivain auquel la littérature anglaise est redevable de deux ou trois chefs-d'œuvre, et si Marlowe n'atteignit jamais à la grandeur des *Perses*, il y a, d'un autre côté, plus d'une analogie entre le *Prométhée* d'Eschyle et le *Faust* du contemporain de Shakespeare. Puisque j'en suis à parler du père de la tragédie grecque, je dirai que le *Prométhée délivré*, ainsi que M. Symonds est disposé à le croire, formait, selon toute apparence, la suite du *Prométhée enchaîné* ; mais pourquoi affirmer que, dans cette seconde tragédie, le poëte aurait modifié le caractère du personnage principal ? C'est là une conjecture entièrement gratuite, qui ne s'appuie sur aucune preuve.

Il m'est impossible d'énumérer, dans un article nécessairement fort court, tout ce qui mérite d'être lu dans les deux volumes de M. Symonds ; le plus simple est de dire qu'il n'y a pas un seul des chapitres qui ne soit digne d'attention. Ainsi, pour rester sur le domaine de la littérature dramatique, que l'on étudie ce qui se rapporte aux fragments des comiques, et à Ménandre, — le Sophocle de la comédie, — c'est l'expression très-fine de notre *scholar*. Ici pourtant, il faut hasarder un reproche facile à éviter dans une seconde édition. On sait

combien les auteurs latins sont redevables à Ménandre ; d'où vient que M. Symonds ne les a pas consultés ? Ils l'auraient aidé à rendre son esquisse plus complète et à tracer de la comédie nouvelle un tableau très-supérieur au croquis fort maigre qu'il nous donne. Voici Musée, dont le charmant poëme sur Héro et Léandre amène encore une comparaison avec Marlowe ; c'est un morceau achevé, et qui témoigne d'un sentiment d'artiste tout à fait hors ligne.

Je terminerai mon compte rendu en signalant au lecteur la dissertation sur la mythologie grecque; c'est une protestation très-vive, et, selon moi, très-fondée, contre les savants qui pensent avoir tout expliqué lorsqu'ils ont ramené les anciennes théogonies à la valeur d'un problème philosophique, et affirmé sans sourciller que la mythologie est une phase morbide dans le développement du langage. M. Symonds devrait reprendre ce sujet, le traiter en détail et y consacrer un volume à part, que personne ne pourrait écrire avec plus d'autorité et de talent.

GUSTAVE MASSON.

Histoire de la littérature française par les monuments, *depuis ses origines jusqu'à nos jours*, publiée par CH. LOUANDRE. Deux tomes en un. Paris, Paul Dupont, 1876, in-8 de VIII-289 et 290 p. — Prix : 4 fr.

C'est une pensée extrêmement bonne, extrêmement louable que celle qui a inspiré ce volume; son auteur a voulu pénétrer dans des classes restées jusqu'ici en-dehors des connaissances littéraires, mettre sous leurs yeux de remarquables pages empruntées à nos écrivains de tous les siècles, choisir ces citations non-seulement avec une sévérité faite pour rassurer les pères de famille, mais encore de manière à ce que, souvent, elles offrent un vrai cours de morale, à ce qu'elles servent de contre-poison aux pernicieuses lectures que l'on présente au peuple sous les formes les plus diverses. M. Charles Louandre, écrivain distingué et érudit, s'est, en général, très-bien acquitté de cette besogne difficile. Il a choisi avec tact les morceaux qui composent son recueil et les a fait précéder d'une étude bien pensée, bien écrite, et qui donne une idée exacte de l'ensemble de notre histoire littéraire. A cette introduction succèdent les citations tirées des prosateurs, dont chacun est le sujet d'une notice biographique et critique. M. Louandre n'a pas hésité à remonter jusqu'à Grégoire de Tours et à saint Césaire, mais s'est contenté de donner la traduction des fragments qu'il leur emprunte. A partir de Villehardouin, et tant que la langue peut offrir trop de difficultés, M. Louandre a placé au-dessous des passages originaux une traduction que, lorsque l'idiome devient plus intelligible, remplace la simple explication de quelques termes vieillis. Le même système est suivi pour la poésie, qui occupe la seconde partie du livre. Cet ouvrage nous paraît bien conçu, bien exécuté, en

partie du moins, réussi même, si l'on ne songe qu'au public en vue duquel il a été composé. Un public plus lettré, tout en ayant souvent l'occasion d'apprécier le goût de M. Louandre, aurait nécessairement à regretter certains oublis, à se plaindre de quelques lacunes. M. Louandre n'a pas toujours présenté un écrivain sous tous ses aspects. Il nous donne, par exemple, une idée du Gilbert lyrique, mais il laisse tout à fait dans l'ombre le Gilbert satirique. Nous avons là le Lamartine des *Méditations* et des *Harmonies*, nous n'avons pas le Lamartine devenu historien et homme d'État. Sans doute M. Louandre a craint de toucher à la politique, et c'est cette appréhension qui a dû l'empêcher d'accorder un souvenir à de Serres, Martignac et Berryer. Mais s'il en était ainsi, peut-être eût-il été bon d'oublier aussi le général Foy, ou tout au moins de modifier un peu cette phrase : « Le général Foy ne cessa de combattre la Restauration, et son éloquence simple, patriotique et toujours contenue jusque dans ses plus vives attaques, eut dans la France entière, un immense retentissement. Sa mort, arrivée en 1825, fut un véritable deuil national (p. 248). » Cette appréciation, d'un style si apologétique, à laquelle le lecteur un peu instruit peut apporter des restrictions, n'est pas, disons-le, sans inconvénients dans un livre destiné à l'instruction populaire, et peut donner de la Restauration une idée peu juste. Mais revenons nous-même à la littérature. Obligé de se renfermer dans d'étroites proportions, M. Louandre nous a montré Saint-Beuve par son côté le moins brillant, comme poëte seulement. Villemain a été laissé tout à fait de côté. Peut-être M. Louandre aurait-il pu ménager un peu plus son terrain en n'y accordant pas une aussi large hospitalité à quelques poëtes d'un mérite contestable. Ces beaucoup, c'est trop d'honneur pour Casimir Delavigne d'avoir été mis six fois à contribution. Au lecteur doué déjà de quelque notion littéraire, la partie relative aux poëtes du moyen âge paraîtra très-écourtée. Le lecteur aura de plus le droit de s'étonner qu'un érudit ait pu attribuer à Charles IX de beaux vers dont, depuis longtemps, on s'accorde à lui nier la paternité. Mais nous nous éloignons du point de vue d'où le livre de M. Louandre doit être contemplé. En revenant à ce point de vue, nous terminerons cet article comme nous l'avons commencé : par des éloges. Il ne nous sera pas défendu, toutefois, d'y joindre un vœu. En Allemagne, B. Wolf a fait, pour les écoles, une compilation dont les poëtes seuls lui ont fourni les éléments ; elle contient plus de 2,000 colonnes in-4 et en petit texte (*Poetischer Hauschatz der deutschen Volkes Ein Buch für Schule und Haus.* Leipzig, Otto Wigand, 1860). Nous voudrions que, d'ici à peu de temps, le public auquel M. Louandre a destiné son livre ne s'effrayât pas de pareilles proportions, et que M. Louandre se remît à l'œuvre pour satisfaire des besoins de savoir qu'il aurait eu le mérite d'éveiller lui-même.

TH. DE PUYMAIGRE.

Le Théâtre de Saint-Cyr (1689-1792), d'après les documents inédits, par Achille Taphanel. Versailles, Cerf et fils, Paris, J. Baudry, 1876, in-8 de xi-288 p. — Prix : 7 fr. 50.

Bien qu'on ait beaucoup parlé du théâtre de Saint-Cyr, ce livre est la première histoire qu'on en ait écrite. M. le duc de Noailles, dans son grand ouvrage sur Mme de Maintenon; M. Lavallée, dans son *Histoire de la Maison de Saint-Louis*, n'ont pu accorder qu'une place restreinte aux grandes représentations de Saint-Cyr. Le théâtre de Saint-Cyr méritait bien d'être l'objet d'un volume particulier; car, comme le dit M. Taphanel, il fut une des curiosités du règne de Louis XIV, et il a fait parler de lui l'Europe entière.

M. Taphanel a voulu raconter l'origine, la fortune et la passagère disgrâce du théâtre de Saint-Cyr; puis il le montre de nouveau florissant au dix-huitième siècle, célébré dans les salons et les journaux, fréquenté par la Cour, et ne disparaissant qu'avec Saint-Cyr même, dans la tourmente révolutionnaire.

Les archives de la préfecture de Versailles, où se trouve la plus grande partie des papiers et des registres de la Maison royale de Saint-Louis, ont fourni à l'auteur les principales sources de son travail. Avec l'aide du savant archiviste M. Gustave Desjardins, il y a découvert un certain nombre de documents très-curieux, la plupart inédits, tels que l'inventaire général du mobilier, à l'aide duquel il a pu donner une exacte description des classes et du théâtre, les dossiers des Demoiselles, les lettres patentes de Louis XIV, et surtout les livres de dépenses des Dames de Saint-Louis, vingt et un volumes in-folio qu'il a dépouillés en entier, et où il a trouvé les plus précieuses indications pour l'histoire du théâtre de Saint-Cyr au dix-huitième siècle, et mille détails faisant revivre l'Institut de Saint-Louis tout entier, matériel et personnel.

Ce charmant volume, aussi bien imprimé que bien écrit, se termine par une liste complète des jeunes filles sorties de Saint-Cyr. Cette liste a été dressée à l'aide des contrats de rente des Demoiselles, dont les ampliations sont conservées aux archives de la préfecture de Versailles. M. Lavallée avait publié, d'après des documents qu'il a lui-même reconnus fautifs et incomplets, un état des Demoiselles entrées à Saint-Cyr; il n'avait pu donner ni les prénoms, ni l'orthographe, même approximative, des noms de famille. M. Taphanel a pu affirmer que la liste qu'il publiait, malgré quelques lacunes inévitables, offrait des renseignements généalogiques et biographiques bien plus certains.

A l'ouverture du volume, les yeux s'arrêtent avec délices sur un portrait inédit de Mme de Maintenon. C'est une reproduction à l'eau-forte, faite par Waltner, d'une miniature à la gouache, de la fin du dix-septième siècle, ayant appartenu à Louis XIV qui la portait

habituellement sur lui, et représentant la fondatrice de Saint-Cyr dans le costume connu du tableau de Mignard.

FRÉDÉRIC GODEFROY.

Un fils d'Estienne Pasquier. *Nicolas Pasquier, lieutenant-général et maître des requêtes, étude sur sa vie et ses écrits,* par LOUIS AUDIAT. 2e édition. Paris, Didier, 1876, in-8 de 299 p. — Prix : 6 fr.

M. L. Audiat termine ainsi son étude sur Nicolas Pasquier (p. 237) : « Il nous a paru bon de mettre en lumière ce personnage trop effacé, ce fils voilé par le nom de son père. Il ne doit pas porter la peine de sa résignation filiale à n'être que l'humble élève de maître Pasquier. Ne le prenons pas au mot. Il a sa valeur; ses lettres sont une source d'informations pour l'époque. Bien des petits faits s'y trouvent, et notre siècle, friand de chroniques, ne le dédaignera pas. On a puisé dans son recueil pour l'histoire du temps, sans le dire. Nous serions heureux si nous avions pu indiquer ce qu'on y trouve ; et notre ambition serait complète, si nous avions fait un peu apprécier l'homme et l'écrivain. » Il m'est agréable de pouvoir donner à M. Audiat l'assurance qu'il a réussi à nous faire aimer et estimer le second fils d'Estienne Pasquier. Son étude, aussi consciencieuse qu'attachante, ne nous laisse rien ignorer de ce qui regarde l'auteur des *Remontrances à la Royne-mère.* Sur l'homme privé, sur le magistrat, sur l'écrivain, M. Audiat a réuni les plus curieux et les plus abondants renseignements. Ces renseignements s'étendent jusqu'aux aïeux de Nicolas Pasquier, d'une part, jusqu'à ses descendants, d'autre part.

Après avoir tout dit sur la famille, M. Audiat a voulu tout dire sur les amis et correspondants de Nicolas. A côté donc d'une minutieuse biographie de son héros et des parents de son héros, biographie écrite surtout d'après des papiers domestiques, des livres de raison, qui ont été communiqués à l'auteur, avec de précieuses notes, par un des petits-neveux de Nicolas Pasquier, M. le comte Anatole de Bremond d'Ars (Nicolas ayant épousé, le 28 avril 1592, Suzanne de Bremond, fille de haut et puissant seigneur, messire François de Bremond, chevalier, baron de Balanzac, panetier ordinaire du roi, etc.), on trouvera dans l'excellent livre de M. Audiat un grand nombre de notices sur divers personnages avec lesquels le fils d'Estienne Pasquier eut d'intimes relations. Parmi les notices, toutes très-bien faites, qui rayonnent autour de l'étude principale, j'en signalerai deux qui m'ont particulièrement intéressé, une sur un gendre de Nicolas Pasquier, Jacques Favereau (de Cognac), conseiller en la Cour des Aides de Paris, grand ami de Balzac, poëte auquel on a quelquefois, mais à tort, attribué la *Milliade*, et qu'a célébré, en d'enthousiastes vers, l'abbé de Marolles ; une autre sur Charles de Roemond (la véritable orthographe est *Raymond*), abbé de la Frenade, lequel Charles fut l'ami (et peut-

être le défenseur) de l'auteur des *Remontrances*, comme son père Florimond de Raymond avait été l'ami de l'auteur des *Recherches de la France*. Un des plus importants chapitres du livre est celui que M. Audiat consacre à l'analyse des *Lettres* de Nicolas. L'ouvrage, déjà si riche et si plein, est accompagné de *pièces justificatives* inédites (p. 229-284), d'une *Table des noms de lieux et de personnes* (p. 288-299), et orné de deux portraits, celui de Nicolas Pasquier et celui de Jacques Favereau. T. DE L.

La Littérature contemporaine en province. — *Portraits biographiques et littéraires.* — *Mouvement littéraire*, par THÉODEMIR GESLAIN, Deuxième édition, Mortagne, Daupelay (et à la Libr. de la Soc. Bibliogr.), 1876, in-8 de 340 p. — Prix : 5 fr.

Cet ouvrage constitue un véritable service rendu à l'histoire littéraire de la province, jusqu'ici beaucoup trop délaissée : l'idée en est excellente et féconde ; mais nous avons une réserve sérieuse à faire avant d'examiner de plus près l'œuvre de M. Geslain. Son titre ne donne pas tout ce qu'il promet. Si au lieu de « la littérature contemporaine » et du « mouvement littéraire » l'auteur avait dit « la poésie contemporaine » et le « mouvement poétique, » nous applaudirions volontiers des deux mains : son livre est, en effet, une excellente monographie du mouvement poétique en province : une première partie est consacrée à des portraits biographiques et littéraires, très-délicatement touchés, des poëtes les plus connus hors Paris, A. de Sigoyer, H. Violleau, J. Soulary, C. Robinot-Bertrand, J. Reboul, L. de Veyrières, etc..., et la seconde comprend une revue bibliographique sommaire, par province, de tous ceux qui ont publié quelques volumes de poésies ou de nouvelles : tout cela est artistement écrit et méthodiquement disposé : mais poëte lui-même, M. Geslain ne comprend évidemment sous le nom de littérature que les œuvres poétiques : les livres d'histoire sont exclusivement pour lui du domaine de l'archéologie, et les livres de philosophie ou de morale du domaine de la science. Il cite cependant les ouvrages de M. Maitre sur les écoles avant la Révolution, de MM. de Geslin et de Barthélemy sur les anciens diocèses de Bretagne, de notre savant collaborateur M. de l'Épinois sur l'*Histoire de France*, de Mgr Landriot, de MM. Grasset, Keller, Heinrich, Bossert et Sauzay ; mais en-dehors des poëtes, c'est à peu près tout. Nous avons le droit de réclamer au nom de tous les laborieux historiens de nos villes et de nos anciennes provinces qui, sans faire œuvre d'archéologie, ont écrit les annales aussi bien récentes qu'anciennes de leurs pays d'origine et ont largement contribué à la décentralisation littéraire proprement dite. En Bretagne seulement, M. Levot, avec son *Histoire de Brest*, et son beau monument élevé à la *biographie bretonne ;* M. Jégou avec son *Histoire de*

la fondation de Lorient au dix-septième siècle; M. Ropartz avec ses histoires de Saint-Yves, de Guingamp, du parlement de Bretagne; M. Du Chatellier et ses études sur la révolution en Bretagne, MM. de la Borderie, de Courson, A. de Courcy, Lallié, Merland, et une foule d'autres sont certainement des littérateurs. D'un autre côté, on comprend que M. Geslain n'ait pas parlé des mémoires publiés par les nombreuses sociétés savantes de nos départements, quoique la plupart contiennent des poésies ; mais comment oublier les revues provinciales, qui ont si puissamment aidé les efforts de nos jeunes littérateurs, historiens, poëtes ou romanciers, et qui se montrent si vivaces aux quatre points cardinaux de la France : la *Revue de Bretagne et de Vendée* qui a succédé, il y a près de vingt ans, à la *Revue des provinces de l'Ouest*, la *Revue de Gascogne*, la *Revue du Lyonnais*, la *Revue de l'Anjou* et tant d'autres qui, dépouillant tout appareil scientifique, sont les véritables foyers de la décentralisation littéraire.

Cette réserve posée, nous constaterons avec plaisir que l'ouvrage de M. Geslain constitue le plus important chapitre du livre dont il a eu l'idée et qui reste encore à faire. Celui qui l'entreprendra n'aura presque plus rien à glaner dans le champ de la poésie provinciale: cela est complet, judicieusement choisi, et bien exposé. Si quelques erreurs se sont glissées dans les noms ou dans les professions de tant d'auteurs cités, si les *Souvenirs bretons* sont attribués à Stéphane *du Halga* au lieu de Stép. Halgan, si le M. le Men est indiqué comme archiviste du département des Côtes-du-Nord au lieu du Finistère, ce ne sont là que des fautes microscopiques qui devaient inévitablement échapper au milieu d'un si grand nombre de noms et d'informations. Tel quel, le livre de M. Théodemir Geslain restera comme un des monuments les plus précieux à consulter sur l'histoire littéraire contemporaine de nos provinces : sa place est indiquée dans toutes les bibliothèques extra-parisiennes, et les Parisiens eux-mêmes feront bien de le consulter et de le relire pour se persuader qu'ils n'ont pas le monopole exclusif des œuvres de l'esprit : la province travaille et produit sans cesse, et ses œuvres, si elles n'ont pas toujours l'éclat de celles que Paris adopte et consacre, font les délices d'une foule de lecteurs délicats qu'effaroucheraient les raffinements de la corruption parisienne.

RENÉ KERVILER.

Lettres intimes de Henri IV, avec une introduction et des notes, par L. DUSSIEUX, professeur honoraire à l'École militaire de Saint-Cyr. Paris, J. Baudry, 1876, in-8 de 491 p. — Prix : 7 fr. 50.

Nous applaudissons grandement à la pensée de ce recueil, qui va rendre plus abordable et plus générale la lecture des lettres du Béarnais. Le volumineux *Recueil des lettres missives*, dont la publication

commencée en 1843, sous les auspices de M. Villemain, par M. Berger de Xivrey, et à peine terminé, ne s'adressait qu'à un public spécial et restreint. Le volume de M. L. Dussieux s'adresse à tout le monde. Le recueil, en neuf volumes in-4, de Berger de Xivrey, composé principalement de lettres d'affaires, de circulaires, de lettres diplomatiques, est surtout fait pour l'étude, et nombre des lettres qu'il contient ont été écrites par divers secrétaires : P. Forget, Potier, Ruzé, Revol, Villeroy, etc. Les lettres que publie M. Dussieux portent presque toutes le cachet le plus authentique du Béarnais : elles sont « courtes, pressées, comme de quelqu'un qui monte à cheval ou qui en descend, » selon l'expression de Sainte-Beuve. Ce sont des chefs-d'œuvre de facilité, de naturel, de vivacité d'esprit, de verve originale ; c'est en même temps la plus sûre et la plus piquante biographie de ce grand capitaine et de ce grand roi.

Il y a bientôt un siècle, l'abbé Brizard, auteur d'un excellent ouvrage intitulé : *De l'amour de Henri IV pour les lettres,* essaya de publier le recueil des plus belles lettres d'Henri IV, dont il était l'admirateur passionné. Des difficultés de toute sorte, et, en particulier, celle de rassembler toutes les lettres du roi, afin d'être à même de faire le choix de celles qui devraient être imprimées, empêchèrent l'exécution de ce projet. C'est l'idée de l'abbé Brizard que M. Dussieux a reprise, et il l'a exécutée avec beaucoup d'intelligence, de goût et de tact.

La correspondance familière de Henri IV devait former la principale partie du volume de M. Dussieux. Il y a joint, — pour apprécier sous leurs divers aspects le style et l'esprit d'Henri IV — toutes les harangues du Béarnais, quelques allocutions, quelques poésies, une prière, un entretien avec le duc de Mayenne, un autre avec Sully.

M. Dussieux a voulu faire un livre intéressant, d'une lecture agréable. C'est pourquoi il a évité de donner à son travail aucun caractère d'érudition. Tout en respectant toujours le texte de la grande édition, il a adopté une orthographe plus moderne. Il n'a mis que les notes indispensables, mais, toutes les fois qu'il l'a jugé nécessaire, il a fait précéder les lettres d'explications qui mettent le lecteur au courant de la situation et lui permettront de comprendre et de goûter ce qu'il lira.

Deux gravures sont jointes au volume : une eau-forte, œuvre de M. Boilvin, réprésente Henri IV d'après un tableau du temps qui fait partie de la collection de portraits du musée de Versailles ; l'autre planche est une héliogravure représentant le masque du Roi, tel qu'il a été moulé sur son visage, en 1793, après la violation des tombeaux de Saint-Denis. Le tout forme un ouvrage très-intéressant etun beau livre de bibliothèque. Il est fâcheux que certains détails de la correspondance intime empêchent d'en pouvoir faire un livre de prix. Fr. Godefroy.

En pays lointains, par X. Marmier, de l'Académie française. Paris, Hachette, 1876, in-18 j. de 314 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Marmier n'a pas moins exploré les contrées les plus diverses que les littératures étrangères. Il aime avec passion les voyages, mais il ne faut pas qu'ils aient lieu *aux rives prochaines*. Il lui faut les lointaines expéditions, et, si lui-même ne se remet plus en chemin, il se plaît à la lecture des émouvants récits des explorateurs et prend à en parler un plaisir qu'il fait bien vite partager à ses lecteurs. Sans doute, il aurait pu, d'après ses souvenirs, nous entretenir de presque tous les pays sur lesquels son volume nous donne tant d'intéressants détails, mais il a préféré faire de différents récits le sujet de pages qui, publiées d'abord dans des revues, ont pris aujourd'hui la forme d'un livre, livre écrit de la manière la plus agréable, livre instructif, varié, et dans lequel l'auteur a pu à chaque instant mêler ses propres observations à celles des voyageurs aux longues courses desquels il sait si vivement nous intéresser. Que de différences entre toutes ces contrées que M. Marmier nous décrit si bien ! Il nous fait passer des sites de l'Orient aux glaces du Groënland, de l'Amérique à la Judée, où il recueille de ces légendes qu'il raconte avec tant de grâce. Avant de suivre H. Stanley à la recherche de Livingstone, M. Marmier se fait le compagnon de Louis de Carné. Après avoir parlé de l'Indo-Chine, notre auteur nous redit, sous le titre de *Souvenirs d'un amiral*, la vie si pleine de bons et grands exemples de M. Jurien de la Gravière. M. Marmier se sent fréquemment attiré par des contrées dont les vicissitudes politiques nous ont privés. A leur sujet, il réfute cette assertion trop facilement acceptée que la France ne sait pas coloniser. La meilleure preuve que notre pays ne mérite pas ce reproche, c'est l'affection qui lui a été conservée dans ses possessions perdues. A l'île Saint-Maurice, le souvenir de la France est resté bien cher. Au Canada, on peut compter sept cent mille habitants d'origine française. Ils ont conservé nos mœurs, notre langue, même notre poésie populaire, comme M. Rathery l'a fait voir dans une série de curieux articles. Plusieurs fois, en parlant de ces frères séparés de nous, M. Marmier trouve, pour rappeler de plus récentes séparations, des mots où se peignent son patriotisme et son cœur aimant... Le nouvel ouvrage de M. Marmier — ce n'est pas finir par un petit éloge — peut être mis entre toutes les mains, et nous semble fait pour donner le goût de ces études géographiques qu'on nous accuse de trop négliger.

Th. P.

HISTOIRE

Surius : Historiæ seu vitæ sanctorum *juxta optimam coloniensem editionem nunc vero ex recentioribus et probatiss. monumentis numero auctæ mendis expurgatæ et notis exornatæ quibus accedit Romanum martyrologium breviter illustratum Taurin. presbytero e congr. clerr. regg. S. Paulli curante.* Augustæ Taurinorum, ex typ. Petri Marietti; Paris, Lethielleux, 1875-76, vol. II *(Februarius)*, in-8 de XII-755-101* à 180* p., — vol. III *(Martius)*, in-8 de 764-180* à 284* p., — vol. IV *(Aprilis)*, in-8 de 763-285* à 370* p. — Prix : 11 fr. le vol.

M. le chevalier Marietti poursuit avec persévérance la réimpression qu'il a entreprise de l'œuvre de Surius. Ce n'est plus maintenant qu'une question de temps, et de temps très-court, pour en voir l'achèvement.

A l'occasion des premiers volumes (voir t. XIII, p. 425), nous avons essayé de donner une idée de la collection de Surius et de faire connaître le plan de la nouvelle édition. Nous n'avons pas à revenir sur notre appréciation générale. Les *Vitæ sanctorum*, bien distancées par les Bollandistes, et comme étendue et comme critique, n'en sont pas moins précieuses, même au point de vue purement historique — en prenant le mot dans son sens le plus étroit. — Car si les textes donnés sont souvent retouchés, ils ne sont du moins pas altérés au point de vue de la vérité des faits. Ce sont, le plus souvent, des relations de contemporains ou de saints personnages qui ont toujours plus d'onction, avec un parfum de piété plus délicat et plus pénétrant, que des abrégés de vies de saints rédigés par des auteurs d'une autre époque. Les prêtres, les chrétiens sachant goûter la belle langue adoptée par l'Église, trouveront là, pour leurs lectures, pour leur édification, un aliment qu'ils n'auraient pas eu, pour la plupart, la pensée de demander aux Bollandistes, avec les douze volumes in-folio qu'ils donnent pour les quatre premiers mois de l'année qu'on a ici en quatre volumes in-8.

Mais la publication est assez avancée pour que nous puissions porter un jugement plus éclairé sur la manière dont elle est exécutée. Les notes sont toujours rares, ce qui n'est pas un reproche pour une œuvre qui n'a pas la prétention d'être exclusivement scientifique : nous pouvons dire, sans nous hasarder, que le plus grand nombre sont relatives à la géographie. L'éditeur n'abuse pas de la promesse qu'il a faite d'introduire la vie de quelques saints canonisés postérieurement à Surius. Ces additions se bornent à saint François de Sales (29 janvier); aux Martyrs du Japon (5 février); aux sept Pères fondateurs de l'ordre des serviteurs de Marie (11 février); aux miracles de saint Thomas d'Aquin (7 mars); à saint Jean de Dieu (8 mars); à saint Anselme, évêque de Lucques (18 mars); à saint Léon le Grand (11 avril); à saint Zénon de Vérone (12 avril); au bienheureux Alexandre Sauli (23 avril); à la translation du corps de saint Marc (25 avril); à saint Thuribe de Lima (27 avril); saint Paul de la Croix

(28 avril). Mais rien n'indique, sinon la date, que la vie de saint François de Sales a été ajoutée au mois de janvier, et comment savoir qu'elle a été la seule ? A la table de février, un astérisque laisse deviner quelles sont les vies nouvelles; une note reléguée à la fin du volume de mars donne la liste des additions et annonce celles du mois d'avril; enfin, au bas de la table du mois d'avril, se trouvent indiquées les additions contenues dans ce volume, et annoncées celles que donnera le volume de mai. Ne serait-il pas et plus simple et plus clair de mettre toujours une indication à la table, et, surtout en tête des textes nouveaux, une petite note qui instruise tout de suite le lecteur, comme on en trouve une à la vie de sainte Colette (III, 35) pour avertir que c'est une réduction des textes donnés par Surius.

C'est une heureuse pensée d'avoir reporté aux jours où tombaient les fêtes les instructions disséminées dans les volumes de Surius et presque toutes empruntées aux docteurs de l'Église : 2 février, sur la Purification; 25 mars, sur l'Annonciation, et, à la fin du volume, pour le jeudi saint, pour Pâques, etc. Mais pourquoi n'en est-il pas fait mention dans les tables. Nous ne comprenons pas à quelle occasion le mois d'avril s'ouvre par un sermon de saint Pierre Damien sur la dédicace des églises.

Pour les tables, il sera bien utile d'ajouter à la table alphabétique une table des saints et des fêtes, suivant l'ordre du calendrier. Les renvois de la table alphabétique ne comblent qu'imparfaitement cette lacune.

Par un scrupule exagéré, pour donner des volumes autant que possible d'égales dimensions, le nouvel éditeur a terminé les tomes de février et de mars par des vies empruntées aux divers appendices de Surius et se rapportant à tous les mois de l'année. Il avoue le faire *quadam ex necessitate* qui nous échappe. L'ordre du calendrier étant une fois adopté, il fallait s'y tenir. Nous savons bien qu'avec la table générale, qui formera le volume XIII, on pourra toujours se retrouver. Mais quel est le lecteur qui, cherchant une vie de saint pour le 3 septembre, par exemple, aura la pensée de feuilleter le volume de mars pour avoir la vie de saint Remacle. Et puisque nous sommes en face d'un fait accompli, ne pourrait-on pas mettre une note au 3 septembre, par exemple, qui renverrait au mois de mars pour la vie de saint Remacle ?

Nous nous sommes arrêté d'autant plus volontiers à signaler les imperfections que nous avons remarquées dans l'exécution, que nous avons été heureux de constater le soin que l'éditeur met à chaque nouveau volume à perfectionner son œuvre et à la rendre digne du succès qu'elle a obtenu et des félicitations qu'elle lui a valu de notre saint Père le Pape.

RENÉ DE SAINT-MAURIS.

Saint Irénée et son temps, *deuxième siècle de l'Église*, par le P. André Guilloud, de la Compagnie de Jésus. Lyon, Briday, 1876, in-8 de xvi-519 p. — Prix : 7 fr.

Je ne sais si aucun Père des premiers âges mérite mieux que saint Irénée l'étude sérieuse de l'historien et du théologien. En sa personne, il unit deux mondes : le monde oriental et grec d'où il vient, et le monde occidental et latin qui reçoit son enseignement et ses exemples. Par lui, nous touchons à ce siècle apostolique que l'on voudrait parfois refouler dans la nuit des temps préhistoriques; avec Irénée, nous donnons la main à saint Polycarpe, nous nous rattachons à saint Jean l'Évangéliste, et saint Jean l'Évangéliste nous conduit aux pieds du Sauveur. Irénée combat, dans des œuvres qui ne sont pas toutes arrivées jusqu'à nous, les hérésies primitives, les formes diverses de ce gnosticisme qui prétendait amalgamer avec les idées chrétiennes des rêveries insensées et immorales, d'origine grecque, syrienne ou persane. Non content d'écrire, il agit, ou plutôt ses écrits sont des actes; dans la fameuse controverse pascale, il intervient en faveur des Eglises de l'Asie-Mineure auprès du Pontife romain, dont sa démarche même atteste la primauté. Il encourage les victimes de la persécution de Marc-Aurèle, et il disparaît dans celle de Septime-Sévère, couronnant par le témoignage du sang tous ceux qu'il avait déjà rendus à Jésus-Christ. Le R. P. André Guilloud a été attiré par cette noble existence, et par le temps qu'elle a rempli de sa forte et durable lumière; il en a tracé un tableau érudit et vivant. C'est toute l'histoire du second siècle qui revit dans ces pages colorées; on y rencontre, avec profit et avec charme, tous les personnages qui ont été les contemporains ou les disciples de saint Irénée, le prêtre Caïus, l'évêque saint Hippolyte à qui le P. Guilloud, comme Simon de Magistris, attribue une rédaction des *Constitutions apostoliques*, et, en revanche, enlève la composition des *Philosophumena*, ces confesseurs de Lyon et de Vienne dont la lettre est un des plus précieux monuments de l'antiquité chrétienne. Le livre du P. Guilloud offre à tous une lecture instructive et fortifiante; les âmes y respireront la salubre atmosphère du christianisme primitif, l'atmosphère de la foi, de la charité et du martyre.

H. A.

Chronique de Hainaut, *rédigée par Gilbert, chancelier du comte de Hainaut Bauduin V* (1040-1195), traduite en français avec annotations, variantes, glossaire et index, par le marquis de Godefroy Ménilglaise. Tournai, imp. de Malo et Levasseur, 1874, 2 vol. in-8 de xxxiii-427 et 439 p.

Cet ouvrage, publié sous les auspices de la Société historique de Tournai, dont il forme les tomes XIV et XV, a été tiré à petit nombre, sur papier vergé, et, bien qu'il porte le millésime de 1874, n'a

paru qu'en novembre 1875. Il est dû au savant descendant des Godefroy, qui emploie si laborieusement les loisirs d'une verte vieillesse, et qui, après nous avoir donné Lambert d'Ardres, nous donne aujourd'hui Gilbert de Mons.

Une introduction, dans laquelle est retracée la biographie du chroniqueur et est appréciée son œuvre, ouvre la publication. La chronique ne nous est parvenue que par un seul manuscrit, qui appartenait aux dames chanoinesses de Sainte-Waudru, à Mons, et qui se trouve aujourd'hui parmi les manuscrits latins de la Bibliothèque nationale. Connue déjà par les nombreux emprunts que Jacques de Guyse y avait faits, dans ses *Annales de Hainaut;* publiée pour la première fois, à Bruxelles, en 1784, par le marquis du Chasteler; réimprimée dans le recueil des *Historiens de la France* et dans les *Monumenta Germaniæ* (et aussi à part en un vol. in-8, Hanovre, 1869), la chronique reparaît ici avec une traduction française en regard, et tout un travail d'annotation et de tables qui remplit une bonne partie du second volume. « Ce n'est point, dit le savant éditeur, l'œuvre sèche d'un moine renfermé dans son cloître, ne pouvant guère recueillir ses renseignements que de loin et de seconde main. L'auteur est sur la scène des événements, mêlé aux grandes affaires, en contact avec les sommités sociales, député tour à tour vers l'empereur, les rois de France et d'Angleterre, les grands vassaux, etc. Aussi a-t-il un style net, sobre, tel qu'on pouvait l'attendre d'un homme judicieux, pratique, initié aux agitations de son époque; il en fait connaître l'esprit, le mouvement, les principaux personnages, parmi lesquels il place volontiers en relief son héros, Bauduin V. »

Le texte de la chronique s'étend de 1040 à 1195, date de la mort de Bauduin V; il a été partagé, pour la commodité du lecteur, en cinq livres. Au bas des pages se trouvent les variantes, relevées avec soin, qu'offrent les éditions antérieures. A la suite du texte viennent: 1° les annotations, imprimées en petit texte, qui remplissent les pages 175 à 265 du tome II; 2° un glossaire de quelques mots de basse latinité; 3° un index géographique donnant l'indication et l'identification des nombreux noms de lieux cités dans le texte; 4° un index alphabétique et analytique. — Enfin un des feuillets du manuscrit a été donné en fac-simile.

On voit que rien n'a été négligé par le savant éditeur pour entourer sa publication de tout ce qui pouvait en faire une œuvre historique du plus haut intérêt, digne à la fois de la compagnie sous les auspices de laquelle elle paraissait et du nom glorieux de celui qui s'était chargé de le mettre au jour.

G. DE B.

Essai sur le rôle politique et social des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas, par Paul Fredericq, professeur d'histoire à l'Athénée d'Arlon. Gand, Ad. Hoste, 1875, gr. in-8 de 230 p.

Ce livre est le début du jeune professeur belge. M. Paul Fredericq s'est proposé un sujet excessivement vaste, qui, pour être traité à fond, exigerait plusieurs volumes; aussi n'a-t-il la prétention d'offrir au public qu'une simple esquisse. Après avoir retracé brièvement les événements des quatre règnes de Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, il étudie leur rôle dans la politique générale de l'Occident; nous montre à quel point leur faste fut poussé; fait ressortir leur influence heureuse sur les lettres et sur les arts; examine leur système de gouvernement, leur attitude à l'égard du clergé, de la noblesse, des communes; passe en revue leurs réformes militaires, financières, judiciaires et politiques, et formule enfin sa conclusion. L'auteur a fait preuve d'érudition, mais il a trop oublié que le premier devoir de l'historien consiste à s'abstraire des préoccupations contemporaines dans l'étude et l'appréciation du passé. Ce n'est pas sans étonnement qu'on lit dans son ouvrage des phrases comme celles-ci : « Les princes bourguignons arrivèrent dans les Pays-Bas en étrangers imbus de *préjugés antinationaux.* Leur éducation et leurs traditions de famille les poussaient vers l'absolutisme... Ils restèrent fidèles à leur origine et *la Belgique ne fut pas pour eux une patrie.* » On pourrait mettre cela sur le compte de l'inexpérience, si l'auteur ne révélait çà et là certaines tendances qui nuisent à la vérité de ses jugements. Son amour du *parlementarisme* et de « l'esprit moderne, » l'entraîne jusqu'à lui faire dire que « le régime parlementaire seul, au quinzième siècle, aurait été en état de sauver les peuples en les arrachant à l'isolement féodal ou communal, tout en leur évitant de fonder leur unité en passant par la tyrannie. »

Quoi qu'il en soit, il y a des recherches et de sérieuses recherches dans le livre de M. Fredericq, et la lecture n'en sera pas sans profit pour ceux qui étudient l'histoire du quinzième siècle. G. de B.

Un évêque réformateur sous Louis XIV. — *Gabriel de Roquette, évêque d'Autun, sa vie, son temps et le Tartufe de Molière,* d'après des documents inédits, par J. Henri Pignot. Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel, 1876, 2 vol in-8 de xvi-509 et 631 p. — Prix : 12 fr.

Nous devons cet ouvrage, dont le titre est plein de promesses et qui les tient, à l'auteur d'une *Histoire de l'ordre de Cluny* qui a obtenu le grand prix d'histoire au concours des sociétés savantes en 1869. C'est dire avec quel soin scrupuleux de l'exactitude et de l'authenticité des documents, avec quelle recherche minutieuse de tout ce qui pouvait éclairer le sujet, avec quelle sagacité de discussion, la

nouvelle étude a été traitée. Ce n'est pas seulement l'évêque d'Autun qui paraît ici sur la scène, c'est le diocèse tout entier et même le clergé français en général, pendant la seconde moitié du dix-septième siècle, l'une des époques les plus importantes de son histoire.

On ne connaît guère aujourd'hui Gabriel de Roquette que par les calomnies qu'ont accumulées contre lui l'animosité des jansénistes: un évêque qui a employé sa longue carrière à faire prévaloir parmi son clergé les décrets disciplinaires du concile de Trente n'était pas tenu en odeur de sainteté par ceux qui, de près ou de loin, gravitaient autour du gallicanisme plus ou moins entaché d'hérésie. De là des haines et des partis pris de calomnieuses insinuations qui n'ont d'égaux dans l'histoire ecclésiastique de ce temps que ceux dont fut victime un peu plus tard l'abbé Dubois, dont le comte de Seilhac a si bien vengé la mémoire. C'est ainsi que la personne et l'administration de l'évêque d'Autun ont été vilipendées par tous les écrivains qui cherchent volontiers dans l'histoire des occasions de dénigrement. On a vu en lui, d'après le témoignage de quelques-uns de ses contemporains, le type d'un odieux personnage; et, pour le plus grand nombre, il est resté le modèle de *Tartufe*. On l'a traité d'hypocrite, d'intrigant, de tyran de son diocèse : on l'a signalé comme « le fourbe scélérat » contre lequel Alceste invective si amèrement dans la première scène du *Misanthrope*.

C'était dépasser toutes les bornes et se faire beaucoup trop complaisamment l'écho d'injures intéressées et sans contrôle. Des insinuations de ce genre ne deviennent des témoignagnes autorisés que lorsque les vers satiriques sont formellement confirmés par des faits authentiques. Or, personne encore, à propos d'un évêque dont Mme de Sévigné parle souvent avec bienveillance, qui vécut dans la familiarité de la maison de Condé, qui posséda l'estime et la confiance de tous les membres de cette famille, personne n'avait entrepris, avant M. Pignot, de rechercher ce qu'il peut y avoir de fondé dans ces reproches, ni essayé de se rendre compte de cette contradiction. Il y avait cependant là matière à une étude fort intéressante, et c'est ce qui a séduit l'érudit lauréat des réunions de la Sorbonne. De sa discussion de ces jugements opposés, il résulte qu'on peut, en essayant de lutter contre les abus de son temps et tout en accomplissant le bien, ne pas obtenir justice ou ne l'obtenir qu'à demi : exemple frappant des passions humaines rebelles à la vérité, rebelles à la correction, surtout quand elles s'appuient sur un état de société puissamment organisé, et puisant dans son indépendance, dans sa foi en sa durée, l'énergie de sa résistance.

Un sujet fort délicat à traiter était celui des abus sans nombre qui s'étaient introduits dans le clergé de nos diocèses et qui nécessitaient

d'urgentes réformes. S'appuyant sur l'autorité de l'abbé Fleury, l'auteur n'a pas hésité à lever tous les voiles pour rendre compte de l'importance de l'œuvre réalisée par l'évêque d'Autun : à l'aide de documents puisés aux sources les plus sûres, il nous présente un fort triste tableau du clergé de l'église d'Autun à cette époque, et nous pensons qu'il s'y est arrêté trop complaisamment ; la passion de la poussière des archives l'a entraîné dans une surcharge de détails un peu minutieux. A ceux qui pourraient le blâmer d'avoir tiré de l'oubli des faits qui sont loin de porter un caractère de moralité, il répond, avec Mgr Dupanloup, que le danger serait, au contraire, de s'étonner outre mesure et se scandaliser même là où les grands et humbles esprits ne font que s'élever et s'affermir dans la foi. « La suite de la religion est un fait divin, mais qui s'accomplit dans l'humanité. Dans cette histoire, il y a Dieu, et il y a l'homme : Dieu avec sa force toute puissante, et l'homme avec son éternelle misère ; l'homme qui pèche et se peut corrompre quand il lui plaît, et Dieu qui soutient l'Église, qui la conserve et y fait son œuvre, malgré l'infirmité ou la perversité humaine. » Ce qui doit précisément élever nos âmes et nous révéler le fait divin dans l'histoire des réformes de l'Église, c'est que, malgré les infirmités et les défaillances des hommes, l'Église ne défaille pas. L'honneur de la carrière épiscopale de Gabriel de Roquette a été précisément d'avoir aidé l'œuvre conservatrice de Celui qui a promis son assistance à l'Église jusqu'à la consommation des siècles.

Une seule question reste pendante : si l'abbé de Roquette n'a point posé pour le Tartufe de Molière, et nous croyons que la discussion de M. Pignot sur ce sujet est péremptoire. A quel personnage du dix-septième siècle faut-il en appliquer la ressemblance ? La solution posée par l'auteur, après avoir victorieusement démoli ce qu'il appelle *la légende de Roquette*, nous paraît fort vraisemblable ; c'est que Tartufe n'est pas un portrait, mais un type donné d'avance, qu'on retrouve dans les anciens fabliaux, et que Molière n'a pas eu à copier d'après un modèle défini de la Cour. RENÉ KERVILER.

La Journée de Reichsoffen, avec carte et pièces officielles, par EUGÈNE DE MONZIE. Paris, Société générale de librairie (Palmé), 1876, in-12 de 205 p. — Prix : 2 fr.

Nous ferons deux parts de l'ouvrage de M. de Monzie, la préface (83 pages) et le corps du volume.

La préface est une œuvre de parti ; le lecteur en est prévenu dès les premières lignes par une citation empruntée, dit l'auteur, à « un homme dont l'autorité et la compétence dans les choses militaires resteront grandes, malgré ses *malheurs*. » Il s'agit de l'ex-maréchal Bazaine ! Le conseil de guerre de Trianon a prononcé sur ces *malheurs*

là. Mais passons. M. de Monzie est catholique ; ce n'est pas nous qui lui en ferons un reproche ; nous nous demandons seulement comment ces sentiments peuvent se concilier avec une admiration comme celle qu'il professe pour l'empereur. Après avoir dépeint le désordre qui régnait dans les esprits, en France, pendant les dernières années de l'Empire, M. de Monzie ajoute : « Tandis que les corps officiels s'abandonnaient à une sécurité qui devait être suivie d'un lendemain si terrible, lui seul, on peut le dire, veillait, et songeait sérieusement à ce que voulait son nom, son passé, l'honneur de sa couronne, la gloire de la patrie. » Il ne *songeait* que trop ! Et plus loin, après avoir décrit le plan de campagne imaginé par l'empereur : « Plus on examine et on considère dans toutes ses parties ce plan de campagne, plus on le trouve médité et mûri, conçu avec cette vigueur et cette lucidité d'esprit.... plus on y découvre cette simplicité et cette justesse qui se rencontrent toujours dans les pensées de génie... » Ainsi, tandis que le peuple français, « autrefois un peuple de héros, en était arrivé à n'être plus qu'un peuple de viveurs, de sophistes, de farceurs, de marchands, de boutiquiers, » l'empereur seul veillait, l'empereur seul avait le bénéfice de la vigueur et de la lucidité d'esprit, lui seul pensait sérieusement à ce que voulait la gloire de la patrie ! — Nous ne saurions laisser passer sans protestation une pareille thèse, et l'axiome vulgaire des peuples du Nord : « c'est par la tête que périt le poisson » est ici l'expression de la vérité.

Ces réserves faites sur la préface, nous sommes plus à l'aise pour donner au corps de l'ouvrage tous les éloges qu'il mérite. Le stratégiste et le tacticien militaire ne seraient peut-être pas toujours d'accord avec M. de Monzie ; peut-être n'approuveraient-ils pas aussi formellement les plans de Mac-Mahon, les actes de Failly ; mais peu importe. Ce récit de Reichsoffen n'est point écrit pour les gens du métier, ni, croyons-nous, par un homme du métier. C'est une description vivante, animée, patriotique de ces mille épisodes qui sont le combat ; c'est, à ce titre, une lecture saine et fortifiante entre toutes. Les charges légendaires des cuirassiers, la ténacité de nos fantassins, le dévouement ignoré de l'humble soldat qui meurt pour la patrie, l'intrépidité du chef dont le cœur est déchiré de mortelles inquiétudes qu'il ne veut pas laisser paraître, le drapeau qui tombe avec son dernier défenseur, les angoisses de la retraite, voilà ce qui revit sous la plume du narrateur. M. de Monzie est poëte de tempérament, et ses héros tombent parfois comme ceux d'Homère et de Virgile.

En somme, n'étaient les réserves que nous avons faites au sujet de la préface, la *Journée de Reichsoffen* pourrait être mise avec utilité

entre les mains des lecteurs populaires, chez qui le culte du dévouement, de l'abnégation, de la patrie est souvent si peu en honneur. Une prétendue *carte* est jointe au livre ; nous préférons n'en point parler.

J. Gouethal.

Histoire de la cathédrale de Rodez, avec pièces justificatives et de nombreux documents sur les églises et les anciens artistes du Rouergue, par L. Bion de Marlavagne, membre de la Société française d'archéologie. Rodez, Ve E. Carrière ; Paris, Didron, 1876, in-8 de xvi-423 p. et 27 grav. — Prix : 5 fr.

Le livre dont on vient de lire le titre est un de ceux qui n'ont pas à redouter la critique : quelque restreint qu'en soit le sujet, il apporte à l'histoire et à l'archéologie des données nouvelles, auxquelles la sûreté des sources, la précision et la clarté de l'exposition, le choix excellent des pièces justificatives doivent faire attacher un prix particulier. Dans la partie historique de son travail, M. Bion de Marlavagne recherche les origines et les dates de construction de la cathédrale de Rodez, l'un des beaux édifices religieux qu'aient produits l'architecture française au moyen âge : à l'aide des documents que lui ont fournis, pour la plus grande part, les archives de l'Aveyron, il nous fait assister à l'édification de chacun des membres du monument, depuis le treizième jusqu'au seizième siècle, retrouve les noms des bienfaiteurs, des architectes, des *maîtres d'œuvre* et des artistes ; tout cela est écrit avec sobriété, sans digressions et sans détails inutiles, mais avec cette sûreté et cette précision que donne l'habitude de recourir aux sources originales. Les mêmes qualités se retrouvent, plus appréciables encore, dans la description de la cathédrale qui ferme la seconde partie du volume : pour d'autres que pour des archéologues, les *descriptions* de ce genre n'ont à l'ordinaire qu'un sens assez obscur qui leur enlève tout intérêt. L'auteur a su éviter cet écueil : sans proscrire les termes spéciaux empruntés au vocabulaire archéologique, il en explique en quelques lignes la signification et la portée, faisant ainsi à son lecteur un cours d'archéologie appliqué au monument décrit. C'est là à coup sûr un excellent procédé, qui rend pleines d'intérêt, pour l'archéologue aussi bien que pour le profane, les pages que M. Bion de Marlavagne a consacrées à la description de toutes les parties de l'édifice, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, au chœur, à son ameublement, aux chapelles et aux tombeaux qu'elles renferment, à l'orgue, aux cloches, au trésor et aux cérémonies liturgiques. Ajoutons que des planches nombreuses et d'une belle exécution représentent aux yeux ce que le texte décrit. En affirmant ici que l'auteur a complétement rempli le cadre à la fois « vaste et simple » qu'il s'était tracé, nous ne croyons pas faire de son livre un éloge immérité.

Le choix des pièces justificatives témoigne, comme le texte même,

de l'excellente méthode critique familière à l'auteur. Des extraits des comptes de l'œuvre de la cathédrale de Rodez remontant jusqu'au treizième siècle, des baux à prix fait des travaux au quatorzième et au quinzième siècle, etc., tels sont les documents intelligemment choisis que M. Bion de Marlavagne soumet au lecteur pour l'initier aux procédés de construction à ces époques reculées. Des notices étendues sur deux anciens tombeaux de la cathédrale, sur les artistes et sur quelques églises du Rouergue complètent ce volume, que d'excellentes tables rendent facile à consulter.

GEORGES BOURBON.

La Flandre pendant les trois derniers siècles, par M. le baron KERVYN DE LETTENHOVE. Bruges, Beyaert-Defoort, 1875, in-8 de 312 p.

Ce volume fait suite à l'*Histoire de Flandre* déjà publiée par M. Kervyn de Lettenhove. Il commence avec le règne de Charles-Quint, époque où la Flandre disparaît pour ainsi dire, noyée dans l'immense empire du monarque espagnol ; il s'arrête à la Révolution française, époque où, privée de ses dernières libertés, sous prétexte qu'on la rendait à la liberté, elle se perd dans l'agglomération factice et éphémère créée par les armées de la République et de l'Empire. Dans cet intervalle de trois siècles, elle perd peu à peu son individualité : « Lisez nos chroniques de cette époque, dit M. Kervyn de Lettenhove : elles n'ont rien qui explique leur origine, et de tous les pays de l'Europe, le pays où elles furent écrites y occupe souvent l'espace le moins étendu. Le récit est sans ordre, parce qu'il n'a plus de limites ; les tableaux sont sans couleur, parce que l'on ne sent plus vibrer ni l'énergie du sentiment national, ni l'émotion particulière à quiconque fut acteur, témoin ou victime dans ces luttes si acharnées et si vives que virent se succéder sans relâche les communes flamandes. »

Ce n'est pas à dire cependant que l'histoire de la Flandre pendant cette période soit dépourvue d'intérêt ; mais alors la Flandre est un théâtre où d'autres que ses habitants jouent les premiers rôles. Les règnes de Charles-Quint et de Philippe II occupent naturellement la plus grande partie de ce volume ; ils coïncident avec les guerres religieuses qui, pendant tout le seizième siècle, ont ensanglanté la Flandre ; puis l'auteur résume rapidement les gouvernements qui se sont succédé depuis les archiducs Albert et Isabelle jusqu'à 1794. La réputation de M. Kervyn de Lettenhove n'est plus à faire, et nous n'insisterons pas plus longuement sur son œuvre ; nous y retrouvons les qualités qui ont marqué son *Histoire de Flandre :* une grande sûreté d'érudition, une remarquable clarté dans l'exposition des faits, un style en même temps concis et imagé ; nous regrettons seulement qu'il ait pris le parti de ne presque jamais indiquer ses sources. Non pas que ses

dires aient besoin d'être contrôlés, mais le lecteur aime à connaître les auteurs ou les recueils sur lesquels l'historien s'appuie, pour y chercher de plus amples développements ou en faire le point de départ de recherches nouvelles. J.-M. RICHARD.

The History of the norman Conquest of England, *its causes and its results,* by EDWARD A. FREEMAN. Vol. V. Oxford, Clarendon press, 1876, in-8 de XI-900 p. — Prix : 26 fr. 50.

M. Freeman a terminé son *Histoire de la conquête normande*, et, dans ce cinquième tome, il se propose de nous dire quels furent les résultats de ce grand événement aux points de vue divers des lois, du gouvernement, de la religion, de la littérature et des arts. La proposition fondamentale que l'auteur cherche à établir peut s'énoncer de la manière suivante : l'invasion de Guillaume le Conquérant, loin d'être une révolution, loin de faire table rase et d'imposer à l'Angleterre des nouveautés en fait d'administration et d'esthétique, a tout simplement appliqué d'une manière plus large ce qui existait déjà, et tiré des institutions anglo-saxonnes leurs conséquences indispensables. Remarquons d'abord que le duc de Normandie a toujours déclaré s'être emparé de la couronne d'Angleterre en vertu de ses droits; il entrait en possession de ce qui lui appartenait légitimement; il arrivait, non en conquérant, mais avec tous les avantages de la justice et de la légalité.

Une école d'historiens a prétendu et prétend encore que le système féodal fut imposé à l'Angleterre par Guillaume; erreur qu'il faut dissiper. Le fait est que les institutions féodales existaient de l'autre côté du détroit longtemps avant l'arrivée des Normands ; le conquérant les développa en un sens, il est vrai; mais, en même temps, il en arrêta l'essor dans un sens contraire. En France, par exemple, le principe de la féodalité était que tout vassal relevait seulement de son seigneur immédiat, et ne devait foi et hommage qu'à lui ; en Angleterre, il fut établi qu'au monarque exclusivement l'allégéance était due, en tant que monarque, de quelque baron que l'on fût, d'ailleurs, le vassal direct. Quant à la teneur de la propriété territoriale, le résultat de la conquête tendit, au contraire, à développer le système féodal. Sous le régime anglo-saxon, les alleux prévalaient; grâce aux confiscations et aux concessions de l'envahisseur, il n'y eut bientôt plus que des fiefs militaires; suivant M. Freeman, ce changement est dû à Flambard, le ministre de Guillaume le Roux.

Il ne faut pas s'imaginer non plus que le conquérant ait voulu, de propos délibéré, abolir les vieilles lois de l'Angleterre ; les modifications introduites sous ce rapport sont fort peu de chose, et c'est dans l'administration proprement dite que les innovations eurent lieu. Les

anciennes assemblées de la nation se réunirent sous le nouveau régime comme elles le faisaient auparavant ; ce qu'on appelait alors en latin le *magnum concilium* n'était, à le bien prendre, que le *Mycel Gemót*, et la *curia regis* correspondait au *theningmannagemót;* les noms seuls furent changés.

Quant au langage, ici encore le résultat de la conquête aboutit, non pas tant à substituer des éléments nouveaux qu'à étendre des principes de transformation qui existaient déjà. Le vocabulaire anglais avait admis beaucoup de mots d'origine latine ou romane ; il se développa dans ce sens, et s'enrichit de jour en jour. De plus, un effet indirect de la conquête fut de faire descendre la langue anglaise du rang de langue littéraire à celui d'un idiome populaire ; il s'en suivit une dégénérescence rapide ; la syntaxe entière fut remaniée, et, dans la tendance naturelle que chacun avait à simplifier, en parlant ou en écrivant, les vieilles distinctions, les vieilles inflexions disparurent.

Le vingt-sixième chapitre du volume de M. Freeman est un des plus remarquables dans l'ouvrage entier ; il traite de l'art, c'est-à-dire presque exclusivement de l'architecture, car, aux onzième et douzième siècles, la peinture et la sculpture ne produisaient que des œuvres informes, et n'étaient considérées que comme des annexes ou dépendances de la profession d'architecte. M. Freeman décrit avec beaucoup de talent l'origine et les caractères des styles roman, normand et gothique, et il nous explique comment se fit la transition de l'un à l'autre.

En résumé, la théorie si chère à sir Walter Scott et à M. Augustin Thierry, qui fonde l'invasion normande sur un antagonisme de races, est reléguée par notre auteur au rang des erreurs dont il faut se débarrasser le plus promptement possible, et il divise en deux périodes l'époque pendant laquelle les résultats de la conquête se manifestèrent : la première comprend le règne de Guillaume Ier, Guillaume le Roux, Henri Ier et Etienne, et correspond à l'introduction des éléments étrangers dans la constitution anglaise ; la seconde s'étend de Henri II à Edouard Ier, et représente la fusion des principes civilisateurs normands avec ceux qui étaient particuliers aux Anglo-Saxons.

GUSTAVE MASSON.

Histoire de Marie Stuart, *reine de France et d'Écosse,* par J. A. Perry. Bar-le-Duc, typogr. des Célestins; Paris, Bloud et Barral, 1876, 2 vol. in-8 de IV-683 et 547 p. — Prix : 12 fr.

Marie Stuart, son procès et son exécution, d'après le journal inédit de Bourgoing, son médecin, la correspondance d'Amyas Paulet, son geôlier et autres documents nouveaux, par M. R. CHANTELAUZE. Paris, E. Plon, 1876, in-8 cav. de XVI-584 p. — Prix : 8 fr.

Nous rendions compte ici naguère de la magistrale *Histoire de Marie*

Stuart de M. Jules Gauthier, parvenue à sa seconde édition, et nous constations le chemin parcouru depuis le temps où M. Dargaud écrivait son haineux pamphlet, où M. Mignet faisait, sous une forme savante et avec les apparences de la modération, son systématique et habile réquisitoire. Ce qui était alors un problème pour beaucoup de gens n'en saurait plus être un aujourd'hui : grâce aux travaux des Wiesener et des Gauthier, des Strickland et des Hosack, grâce aux deux nouveaux ouvrages que nous annonçons aujourd'hui, la lumière se fait chaque jour, plus vive et plus complète, et il n'est plus désormais permis de redire les vieilles calomnies passées jadis à l'état de lieu commun.

M. J.-A. Petit, l'auteur de la nouvelle *Histoire de Marie Stuart,* est un professeur français, qui a composé patiemment son ouvrage d'après tous les documents originaux et d'après des investigations poursuivies dans les dépôts de Paris, de Londres et d'Édimbourg. Son livre a eu la singulière et rare fortune de paraître pour la première fois en Angleterre, traduit en anglais par un jeune professeur d'Édimbourg, M. Charles de Flandre, dans un format de luxe, en deux magnifiques volumes in-4, ornés de beaux portraits, et publiés en 1874 chez Longman, au prix de trois guinées. L'édition originale qui paraît aujourd'hui en français, ne se recommande pas par une telle recherche de luxe typographique : elle sort des presses des RR. PP. Célestins de Bar-le-Duc ; mais elle est précieuse en ce qu'elle met entre les mains de tous, à un prix modéré et dans des proportions restreintes, une vie complète de Marie Stuart, écrite avec un véritable talent d'historien et de moraliste, et dégagée de l'appareil d'érudition qui effarouche parfois certains lecteurs.

M. Petit a, en effet, rejeté à la fin de son livre toutes les discussions auxquelles pouvaient donner lieu les points obscurs et controversés de la vie de Marie Stuart. Dans autant de dissertations (t. II, p. 273-484), il examine : 1° si Marie fut coupable de faiblesse criminelle à l'égard de Riccio ; 2° si elle fut coupable de l'assassinat de Darnley et si elle fut de complicité avec Bothwell (ici est examinée à fond la fameuse question de l'authenticité des lettres de la cassette et celle du rapt par Bothwell) ; 3° Si elle fut coupable de participation à la conspiration de Babington pour assassiner Élisabeth. — Ces dissertations sont fort remarquables par l'abondance des textes et la vigueur de la discussion : elles font justice de la manière la plus préremptoire des accusations dont la Reine a été l'objet. — L'ouvrage se termine par des pièces justificatives (p. 485-543), entre lesquelles nous signalerons celles sur la mort de Chastelard et sur l'authenticité du testament de Bothwell ; sur ces treize pièces justificatives, cinq seulement se trouvent dans l'édition anglaise. — Ajoutons que cette édition a été honorée d'un bref de notre saint Père le Pape, en date du 6 juin 1874.

— M. Chantelauze a eu la rare fortune de tomber sur un document du plus haut intérêt pour l'histoire de Marie Stuart et qui se trouvait dans la possession d'un habitant de la ville de Cluny : il s'agit d'un récit fidèle et détaillé des sept derniers mois de la captivité de la Reine, formant un volume petit in-folio de 126 pages, d'une écriture cursive de la fin du seizième siècle. Ce n'est pas la minute, mais la copie contemporaine du *Journal de Bourgoing*, le médecin français de Marie Stuart, qui avait été connu de l'auteur anonyme de la touchante relation intitulée : *la Mort de la Royne d'Écosse*, et de Blackwood, l'auteur de la relation intitulée : *le Martyre de Marie Stuart, Royne d'Écosse*. L'attribution à Bourgoing ne saurait faire l'objet d'un doute, et l'on y trouve la relation la plus circonstanciée et la plus exacte, sans contredit, du procès de Marie Stuart. « Toutes les réponses de la reine aux commissaires anglais y sont rapportées pour la première fois dans leur intégrité » et l'on y rencontre « nombre d'épisodes inédits, d'entretiens fort intéressants entre la Reine et son geôlier et de scènes inconnues jusqu'à ce jour, qui sont vraiment dignes de figurer dans ce grand drame. »

Par une heureuse coïncidence, il y a deux ans, en Angleterre, le R. P. John Morris, mettait au jour, pour la première fois, le *Letter Books* de sir Amyas Paulet, le geôlier donné par Élisabeth à sa prisonnière. A l'aide de ces documents, qui se complètent et se contrôlent l'un l'autre, l'habile écrivain a pu suivre pas à pas la royale victime, depuis son arrestation à Chartley et sa translation à Tixall, jusqu'au pied de l'échafaud de Fotheringay. Jamais tableau plus saisissant et plus poignant n'a été tracé par le pinceau d'un historien avec plus de talent, de soin religieux et de consciencieuse érudition. C'est un morceau achevé, et tous ceux qui ont eu le bonheur d'en savourer la primeur dans les colonnes du *Correspondant* tiendront à le relire ici et à le placer sur le rayon préféré de leur bibliothèque. Le récit éloquent et véridique de M. Chantelauze est suivi du texte du *Journal* (p. 465-578), édité avec la plus scrupuleuse exactitude, mais avec les rectifications, placées soit entre crochets soit en notes, des noms mal lus ou des phrases tronquées par le copiste. En outre, l'éditeur a pris soin de rapprocher du *Journal* les autres documents contemporains qui viennent le corroborer. Le manuscrit contenait deux autres documents, l'un inédit : une lettre de Marie Stuart à Élisabeth (en date du 22 janvier 1587); le second déjà connu : une lettre à Henri III, mais dont le texte offre quelques variantes intéressantes. Ces deux documents sont également publiés *in extenso* par M. Chantelauze.

G. DE B.

La Guerre civile aux États-Unis d'Amérique, par J. Scheibert, major au corps royal des ingénieurs prussiens; traduit par J. Bornecque, capitaine au 3e régiment du génie. Paris, Dumaine, 1876, gr. in-8 de 315 p. avec 4 pl. — Prix : 6 fr. (Publication de la Réunion des officiers.)

Le plus grand nombre des ouvrages qui ont été écrits sur la guerre de la sécession est dû à la plume d'auteurs dont toutes les sympathies sont acquises aux États du Nord. Le dernier travail considérable que nous ayons vu publier au sujet de cette guerre est celui de M. le comte de Paris, ancien aide-de-camp du général Mac Clellan. Le livre que publie aujourd'hui la librairie Dumaine est, au contraire, l'œuvre d'un officier qui a fait la guerre dans les armées du Sud, pour lequel, dit-il, il avait pris parti « de corps et d'âme. » Tour à tour attaché à l'état-major du général Stuart, dont le nom reste attaché au souvenir des *raids*, employé à la défense de Charleston, enfin admis à l'état-major du général en chef R. E. Lee, le major Scheibert s'est trouvé dans les meilleures conditions pour voir et pour bien voir. L'auteur paraît même avoir pénétré assez avant dans la confiance de Lee, et il s'en honore à bon droit. On n'ignore pas, en effet, que le général Lee fut le plus grand caractère de cette époque tourmentée.

L'ouvrage du major Scheibert se divise en huit chapitres. Le premier est un résumé rapide de l'histoire de la guerre de la sécession, précis fort utile pour l'intelligence des chapitres suivants. Ceux-ci sont consacrés successivement aux différentes branches de l'art militaire, dont l'auteur étudie le développement et les progrès, soit dans les deux armées, soit dans celui des deux camps dont la supériorité, sur tel ou tel point, est établie. C'est ainsi que, dans les chapitres concernant la marine, l'artillerie et le service de santé, le major Scheibert s'est principalement reporté à ce qui s'est passé dans les États du Nord, tandis que, dans les chapitres relatifs à l'infanterie, à la cavalerie et à la stratégie, il a tenu compte davantage des enseignements donnés par les États du Sud. Les chapitres II et III sont consacrés à l'infanterie et à la cavalerie; le chapitre IV, « artillerie et génie, » renferme des renseignements qui, pour n'être plus nouveaux, n'en sont pas moins intéressants. Les détails techniques abondent, notamment sur le siége de Charleston. La stratégie fait l'objet du chapitre V. Il est intéressant de voir comment, avec des forces toujours inférieures en nombre, Lee sut, pendant des années, tenir en échec les forces du Nord. Il est vrai que le général en chef du Sud jouissait d'une entière indépendance d'allures, tandis que le gouvernement de Washington dirigeait de son cabinet les mouvements stratégiques de ses généraux. Une lettre de Lincoln à Hooker, dont l'auteur donne un curieux extrait, en est la preuve. Grant ne vainquit qu'en se débarrassant de ces entraves.—Le combat du *Merrimac* et du *Monitor*, la lutte soutenue par le *Tennessee* dans la baie de Mobile, l'entrée de Ferragut dans le

Mississipi donnent une grande animation au chapitre VI, consacré à la marine. Le service de santé, avec toute la perfection qu'il atteignit dans le Nord, fait l'objet du chapitre VII.

Le chapitre VIII, « considérations finales et biographies, » n'est pas le moins curieux du livre. Le major Scheibert y donne librement carrière à sa légitime admiration pour le général Lee et à son penchant pour tout ce qui tient aux armées du Sud. Aussi n'a-t-il pas reculé, pour montrer le désordre qui régnait dans les troupes du Nord, devant une citation (p. 294) hardie sous la plume d'un Allemand, car le pillage sans pudeur dont il s'agit nous rappelle, à nous Français, des souvenirs moins éloignés. L'ouvrage se termine par une lourde flatterie à l'adresse de M. le maréchal de Moltke. J. GOUETHAL.

Recueil d'inscriptions libyco-berbères. *Excursion archéologique dans les cercles de Guelma, de Souk-Ahras et de La Calle,* par le docteur V. REBOUD. Constantine, 1875, in-4 de 30 p.

C'est en 1869 que M. le docteur Reboud publia son premier recueil d'inscriptions libyco-berbères; l'année suivante (1870) il fit paraître un second mémoire accompagné de nombreuses planches qui reproduisaient un grand nombre de nouveaux textes; en 1871, il édita à Perpignan un troisième album formant un important supplément; enfin le quatrième recueil qu'il offre aujourd'hui au public porte à près de trois cents les inscriptions qu'il a découvertes ou publiées. Grâce à lui, dans le *Corpus* des inscriptions sémitiques que prépare l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le chapitre libyque sera d'une richesse exceptionnelle. Ses travaux ont, du reste, déjà porté des fruits utiles : par eux, l'attention a été appelée sur cette série toute spéciale; ils ont fourni à M. Halévy la matière d'un intéressant chapitre dans ses *Études berbères.*

Le nouveau volume que nous signalons contient douze planches, renfermant chacune six inscriptions reproduites d'après les dessins originaux de M. Gaston du Martray, capitaine d'état-major. Le texte est rédigé sous la forme d'un journal de voyage : l'auteur, chemin faisant, signale sur son passage tout ce qui le frappe et l'intéresse; ici il décrit la grotte du Taïa, sans oublier d'indiquer les recherches importantes dont la montagne où elle est creusée a été l'objet, aussi bien de la part des minéralogistes et des botanistes que des anthropologues; plus loin, il nous fait longer une voie romaine ou admirer un dolmen; il nous arrête au bord d'une source thermale; rien ne lui échappe. C'est surtout dans les cercles de Guelma, de Souk-Ahras et de LaCalle que ses investigations conduisent le lecteur. A Bir-Moussa, à la Cheffia, au Kef des Beni-Feredj, d'heureux coups de pioche lui font découvrir quelques textes importants, mais le plaisir de contem-

pler et de copier une inscription libyque ne lui fait point oublier les monuments romains ; il relève, çà et là, plusieurs inscriptions latines qui avaient échappé aux précédents explorateurs. — L'étude des figures symboliques gravées sur les stèles libyques fournira de nouveaux matériaux aux études mythologiques et permettra de connaître un jour les dieux qu'ont adorés ceux qui dorment dans les nécropoles de la Cheffia. Quelques-uns de ces symboles offrent une grande analogie avec ceux qui surmontent les inscriptions votives de Carthage ou du Coudiat-Ati; tels sont : le croissant, les palmes et le disque solaire qu'on trouve également au fronton des inscriptions funéraires romaines, en Afrique. La colombe, le lion, le cheval, les poissons sont aussi au nombre de ces emblèmes. On ne saurait trop louer M. le docteur Reboud de son zèle infatigable et de sa persévérance : au moment où la ferveur archéologique semble s'éteindre en Algérie, lui seul continue les traditions brillantes des Delamare, des Carbuccia et des Creuly ; il soutient de ses conseils érudits et de ses encouragements quelques jeunes officiers dont il fera des maîtres, et mérite d'être considéré aujourd'hui comme l'explorateur le plus intelligent et le plus consciencieux de cette belle province de Numidie dont le sol garde encore tant de précieux documents épigraphiques à découvrir.

A. H. DE V.

Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire, par GEORGES PERROT, membre de l'Institut. Paris, Didier et Cᵉ, 1876, in-8 de XXIV-466 p. et 9 pl. — Prix : 8 fr.

En réunissant, dans ce substantiel volume, des travaux différents mais ayant tous entre eux un lien commun, M. G. Perrot a eu surtout pour but de distinguer les traces et de compter les étapes, comme il le dit lui-même, d'une des principales routes que la civilisation ait suivie dans son mouvement d'Orient en Occident. L'exploration archéologique de l'Asie-Mineure, menée avec tant de succès par l'auteur, était une préparation excellente à un travail de cette nature; et, après avoir étudié, décrit et commenté les monuments de cette contrée, nul n'était plus autorisé que lui à généraliser les faits artistiques observés et à en tirer des conséquences. Non content d'avoir prouvé l'existence d'un art original propre à l'Asie-Mineure, M. G. Perrot en a cherché l'origine et, en comparant les monuments qu'il étudie à ceux de l'Assyrie, il en conclut que les premiers sont des imitations des seconds. Cet art, resté bien loin de ses modèles, acquiert une grande importance par l'influence qu'il a exercée ; il a servi de trait d'union entre l'art assyrien et l'art grec ; c'est par lui que les Athéniens apprirent à connaître les procédés de la sculpture babylonienne, qu'ils devaient bientôt transformer d'une manière si brillante. Les figures colossales de Ghiaour-Kalési, le célèbre bas-relief de

Nymphi, un bronze trouvé près d'Ancyre, une tombe phrygienne de la vallée du Rhyndacos, le lion de Kalaba, et enfin les monuments de la Ptérie (ceux de Boghaz-Kévi, d'Euiuk et d'Aladja) ont fourni à l'auteur la matière d'ingénieux rapprochements et de curieuses observations.

Le même volume contient une étude sur les peintures découvertes au Palatin, dans les fouilles exécutées aux frais de l'empereur Napoléon III. Cette étude est précédée d'un travail historique dû à la plume ingénieuse et précise de M. Léon Renier. A l'aide de petites inscriptions retrouvées sur des tuyaux de plomb, le savant épigraphiste est parvenu à reconstituer une véritable page d'histoire ; il a retrouvé les noms des propriétaires de la maison d'où proviennent ces peintures. M. Perrot, de son côté, décrit minutieusement les scènes représentées, mais une simple description ne lui suffit pas : chaque peinture lui fournit l'occasion de traiter à fond le sujet qu'elle retrace et d'établir d'utiles comparaisons avec les peintures analogues signalées dans l'excellent catalogue de M. W. Helbig. Il en tire d'intéressantes conséquences : deux peintures sont traitées d'une façon qui sort de la manière ordinaire de représenter les mêmes scènes ; une autre fournit des renseignements précieux sur l'art de la divination dans l'antiquité.

Une inscription d'Amasia, le seul texte lapidaire où se soit rencontré jusqu'ici le nom d'un des Pharnace, deux d'Ancyre, plusieurs textes inédits recueillis sur les côtes de la mer Noire, deux inscriptions de Thrace, accompagnées de commentaires historiques et philologiques, forment, dans ce volume, la section consacrée à l'épigraphie. M. G. Perrot a su composer ces mémoires archéologiques dans une langue attrayante et facile, ce qui en double le charme pour le lecteur. Les articles qui terminent son livre se distinguent par les mêmes qualités d'érudition et de style. Rien n'est plus intéressant à lire que la *Lettre au directeur de la Revue celtique*, dans laquelle l'auteur s'est efforcé de prouver que l'idiome gaulois, apporté en Asie-Mineure par les conquérants, avait dû y tomber en désuétude dans le courant du premier siècle de notre ère. On peut en dire autant du mémoire sur *La Campagne de César contre Pharnace*, et des notes prises en Grèce *Sur les croyances et superstitions populaires*, précédées d'une véritable préface où se trouve finement exposé le rôle de la critique moderne dans l'étude si féconde des légendes et des traditions recueillies par les voyageurs. Le volume se termine par un travail considérable sur *Le commerce de l'argent et le crédit à Athènes au quatrième siècle avant notre ère*, travail que les lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes* ont déjà pu apprécier à sa juste valeur. A. H. DE V.

Monographie de la Diana, *ancienne salle des États de la province de Forez*, par Henri Gonnard. Vienne, Lavigné, 1875, in-4 de 206 p., avec 32 pl. lith. et 5 eaux-fortes. — Prix : 50 fr.

La *Diana* est une salle, sise à Montbrison (Loire), dont la voûte est revêtue de lambris en bois formant quarante-huit zones verticales subdivisées en caissons au nombre de seize cent soixante-six, portant chacun un écusson armorié ; chaque zone porte le même écusson répété ; ce lambris est soutenu par une corniche ornée de moulures et d'une frise portant aussi des écus au nombre de cent vingt-quatre, alternant avec des animaux fantastiques, dont la partie postérieure affecte, le plus souvent, la forme d'une queue de poisson.

Ces cent soixante-douze écussons ne sont pas encore tous déterminés d'une manière définitive; plusieurs archéologues s'en sont déjà occupés; chacun a apporté quelques assimilations certaines, mais il reste encore beaucoup à faire, et la belle publication de M. Gonnard permettra à tous les héraldistes de travailler chacun à la solution complète du problème.

Le nom même de la *Diana*, donné à cette salle, n'est pas complétement expliqué ; on sait que ce nom n'existait pas au seizième siècle; c'était *la grand'salle du cloître*. On sait aussi que la noblesse et le tiers état y tenaient leurs séances; que le chapitre de la collégiale de Notre-Dame-d'Espérance fut autorisé à s'en servir pour la réception et l'investiture des chanoines. — Mais il reste encore à trouver par l'ordre de qui et pour quel usage cette salle curieuse fut construite et peinte au commencement du seizième siècle.

M. Gonnard a rassemblé tout ce que l'on sait jusques à ce jour sur l'origine et le nom de la *Diana;* sur les fêtes et les réunions auxquelles elle a servi ; sur l'histoire du monument jusqu'au moment où, prête à disparaître, elle fut rachetée, restaurée et consacrée aux réunions de la Société archéologique et historique du Forez qui y tient ses séances; il y a joint une bibliographie, une description architectonique, enfin une description des blasons reproduits sur les belles et nombreuses planches qu'il a dessinées et lithographiées lui-même.

La monographie de la *Diana* est un ouvrage fait avec le plus grand soin ; l'exécution typographique ne laisse rien à critiquer par le bibliophile le plus méticuleux. Cette publication, qui fait honneur à son auteur et son imprimeur, est un complément forcé du grand ouvrage de M. Chantelauze sur l'*Histoire des ducs de Bourbon*. Je puis en parler avec d'autant plus de franchise que je suis un des premiers qui s'occupèrent de la *Diana*, alors que cette salle était un magasin de foin presque inabordable. Comme tous ceux qui abordent les premiers un sujet inédit, je commis, alors, plus d'une erreur, dont pas une ne restera grâce aux excellents dessins de M. Gonnard. A. de B.

Le Materie politiche relative all' estero degli archivi di Stato piemontesi, indicate da Nicomede Bianchi, sorrintendente ai medesimi. Bologna e Modena, Nic. Zanichelli; Roma, Torino, Firenze, i frat. Bocca, 1876, gr. in-8 de xxiv-750 p.

Les archives d'État ne se sont ouvertes que de nos jours aux investigations des historiens, et déjà abondante est la moisson qui, dans les différents pays, y a été recueillie; celles des princes de la maison de Savoie sont des plus riches et offrent aux recherches historiques une mine incomparable, encore inexplorée. Le savant conservateur, le commandeur Nicomède Bianchi, nous donne, dans ce gros volume, parfaitement imprimé, un avant-goût de toutes ces richesses et une clé précieuse pour diriger les travailleurs au milieu de ce dédale de documents.

Son livre s'ouvre par une préface dans laquelle il fait ressortir l'importance du dépôt dont il a la garde, en retraçant le rôle des princes de la maison de Savoie, les relations qu'ils entretinrent pendant huit siècles avec toutes les cours étrangères, le soin qu'ils mirent à conserver les pièces émanées de leurs agents « les plus habiles, les plus cultivés et les plus fins » entre tous les diplomates, au témoignage de lord Chesterfield, et tous les traités, instructions, correspondances, etc., etc. L'auteur indique, parmi les documents historiques qu'il a en vue, les séries intitulées : Négociations; traités; *Confini;* lettres; ambassadeurs; cours étrangères; matières de politique générale relatives à l'étranger; mais ce n'est là qu'une partie du champ ouvert aux investigations : il y a encore à chercher, dans des milliers de pièces de toute nature, les documents relatifs aux négociations, aux questions internationales, aux traités, aux correspondances diplomatiques. Le commandeur Bianchi a voulu, en suivant l'ordre chronologique, fournir ici le fil conducteur permettant de se guider à travers ses riches archives. Les indications de documents remontent à 1179, sous les rubriques : *Négociations; Traités; Matières contenues dans d'autres catégories* (et ce n'est pas là la moins curieuse). A partir du seizième siècle, les indications deviennent de plus en plus nombreuses et intéressantes; elles se succèdent, par règne, jusqu'à 1830. Puis viennent : *Confini; Lettres des ministres* (série qui s'ouvre au commencement du seizième siècle, et où chaque État a sa place, avec les noms des diplomates et la date des pièces); *Lettres de diplomates, de* 1815 *à* 1861; *Lettres originales des princes de la maison de Savoie; Correspondance des princes étrangers avec la maison de Savoie; Correspondance des princes italiens avec la même;* et enfin. 1°, sous ce titre : *Cours étrangères,* une foule de pièces intéressant les divers États de l'Europe : la France est ici largement représentée: 2° un grand nombre de pièces mêlées, extraites des protocoles et de diverses collections.

Tel est ce précieux inventaire, qui ne donne aucune cote, et n'offre que des indications sommaires, mais qui suffit à mettre sur la voie en révélant l'existence de documents qu'on pourra retrouver sans doute facilement dans les archives piémontaises. Nous n'avons pas la prétention de faire une part à la critique dans ce bref compte rendu d'une publication presque aussi intéressante pour nous que pour nos voisins; nous releverons seulement une petite erreur à la page 94 : ou bien l'acte du 7 avril 1412 est mal daté, ou bien il concerne un duc de Bourgogne du nom de Jean, et non point de *Philippe*, comme on l'indique. G. DE B.

BULLETIN

Le Syllabus pontifical, *ou Réfutation des erreurs qui y sont condamnées*, par M. l'abbé FALCONI, bénéficier du Vatican, traduit de l'italien par M. MATERNE, curé de Flostoy. Paris, Palmé, 1876, in-12 de x-360 p. — Prix : 3 fr.

Combien d'hommes ignorent ce qu'est le *Syllabus*, dont amis et ennemis de l'Église parlent sans cesse! C'est donc rendre un signalé service à la cause chrétienne que de faire connaître ce remarquable document. M. Falconi prend une à une les propositions du *Syllabus*, il en expose et en démontre la doctrine. Il évite un vain étalage d'érudition, et cependant il donne les solides arguments qui confondent les erreurs condamnées par l'Église. Ce livre, qui s'adresse surtout à la foule, sera utilement consulté par les hommes d'étude. Nous regrettons toutefois que l'auteur ou le traducteur n'aient point consacré une étude de quelques pages au *Syllabus* considéré en général, et aux diverses allocutions et lettres apostoliques dont chacune des propositions a été extraite. Peut-être aussi l'auteur ne définit-il pas avec assez de soin les termes que l'on rencontre dans les diverses propositions. Nous aurions désiré, par exemple, qu'en exposant la vingt-quatrième proposition, il dît ce qu'on entend par *pouvoir temporel direct ou indirect*. Le traducteur a heureusement complété l'ouvrage par les notes intéressantes dont il l'a enrichi. E. P.

Catholiques et libres-penseurs. *Conférence sur la question ouvrière*, par le comte ALBERT DE MUN. Paris, secrétariat de l'Œuvre des cercles, 10, rue du Bac, 1876, in-18 de 64 p. — Prix 25 c.

Cette conférence a été faite au mois de janvier dernier, à l'ouverture du Cercle catholique d'ouvriers du Havre, par M. le comte de Mun, le vaillant député du Morbihan. Elle répond au discours d'inauguration du Cercle Franklin, présenté comme « une école libre de convictions libres. » Avec la netteté qui le caractérise, une grande distinction de langage et infiniment d'esprit, l'éloquent conférencier montre l'inanité de la philosophie pour soulager l'ouvrier, auquel elle n'offre qu'une « grave et triste » résignation, tout en le poussant inconsciemment à la révolte. Il démasque les embûches cachées sous cette formule des « convictions libres » qui n'est autre que celle de la libre-pensée, de la ligue de l'enseignement et de la franc-maçonnerie. Il venge aussi les corporations anciennes des attaques et des dédains dont elles sont l'objet de la part de certains économistes contemporains, plus habiles en

théorie qu'exactement renseignés sur les besoins et les aspirations des ouvriers. La conclusion qui ressort à chaque instant de son exposé, c'est que les œuvres et les doctrines catholiques peuvent seules procurer aux ouvriers les ressources intellectuelles et morales qui leur sont nécessaires. R.

Les Devoirs du chrétien dans la vie civile, par Mgr Freppel, évêque d'Angers. Paris, Palmé, 1876, in-18 de 35 p. — Prix : 25 c.

Il serait tard pour parler de la belle instruction pastorale adressée, pour le carême dernier, par Mgr d'Angers à ses diocésains, si elle n'était d'une persistante actualité. S'il est toujours bon de rappeler avec autorité au chrétien ses devoirs de citoyen, d'établir qu'il ne doit pas se désintéresser des affaires de son pays, qu'il est responsable du mal que son insouciance rend possible, qu'il doit pratiquer les vertus chrétiennes dans la vie publique comme dans la vie privée, n'est-il pas plus que jamais opportun de calmer les terreurs de ceux qu'effraye « l'envahissement du cléricalisme, » en mettant en lumière les enseignements de l'Église sur les devoirs du chrétien dans la vie civile : respect pour l'autorité, observance de la loi, union des citoyens entre eux par le dévouement et l'esprit de sacrifice? Aussi nous permettons-nous de recommander également à l'attention des libres-penseurs et des chrétiens ces pages remarquables et pour le fond et pour la forme. R.

Du gouvernement d'une maison chrétienne, par l'abbé H. Chaumont. Paris, Palmé, 1875, in-12 de 476 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur de ce volume s'adresse surtout à la femme chrétienne, mère de famille, maîtresse de maison, pour l'aider à accomplir dignement et paisiblement sa grande tâche: le plus grand désir de la femme chrétienne doit être que la volonté de Dieu soit faite au sein de la famille, comme elle se fait au ciel. — M. l'abbé Chaumont a divisé son sujet en neuf chapitres, qui se subdivisent eux-mêmes, et portent plusieurs sous-titres : Chapitre Ier. *De l'art de gouverner sa maison :* Principes de cet art; sa pratique; il consiste dans une sage fermeté. — Chapitre II. *De l'ameublement :* Ce qu'est l'ameublement moderne; il offre trop d'éclat; il n'a presque plus rien de chrétien; comment la maîtresse chrétienne doit ordonner la distribution de l'ornementation des appartements. — Chapitre III. *Des dépenses :* Les dettes, etc. — Chapitre IV. *De la toilette :* Simplicité et dignité; la mise doit être en rapport avec la position sociale, avec la vocation particulière. — Chapitre V. *Des réceptions du jour et des visites.* — Chapitre VI. *Des repas :* Du luxe dans les repas; des conversations dans les repas, etc. — Chapitre VII. *Les soirées :* Du jeu; du théâtre de société; de la soirée au théâtre; des soirées dansantes. — Chapitre VIII. *De la châtelaine :* Les nombreux soucis d'organisation, d'ordres à donner, de surveillance à exercer, etc., etc. — Chapitre IX. *Du gouvernement des serviteurs :* Choix des serviteurs; leur moralité; leur entretien; leurs devoirs religieux.

L'auteur, après avoir parcouru le cercle de tous les devoirs de la femme dans la famille conclut ainsi : « D'excellentes institutions existent, qui groupent un grand nombre de femmes dont l'influence morale est considérable. Que ces femmes chrétiennes ne cèdent en rien aux préjugés coupables du monde! Quelles portent noblement, au sein même du monde, les délicatesses de modestie, de bonté, de grâce parfaite dont le christianisme a fait une nouvelle et admirable civilisation! Qu'elles tiennent avec dignité, au milieu de la famille, le rang auguste d'épouses respectées, de mères

tendrement obéies, de bonnes et vigilantes maîtresses! Elles élèveront, avec la famille, la société qui n'est qu'une immense famille, et Dieu les récompensera en les bénissant et en faisant bénir leur nom par tous ceux auxquels elles auront prodigué leur dévouement. »

Cette simple analyse suffira pour faire connaître la portée et la valeur de ce livre, dont la lecture sera très-profitable aux femmes du monde.

H. B.

Don Juan, *ou comme quoi les mauvais sujets sont les ennemis de tout le monde autant que d'eux-mêmes*, par M. l'abbé Ravailhe, curé de Saint-Thomas d'Aquin. Paris, Dillet, 1876, gr. in-18 de 250 p. — Prix : 2 fr.

La pensée de ce livre a été suggérée à M. l'abbé Ravaillhe par l'ouvrage de M. D. Laverdant, intitulé : *les Renaissances et la Conversion de Don Juan*. — L'auteur analyse à son tour ce type du débauché sceptique, railleur et athée, qui a nom Don Juan; il le flétrit en des pages émues et éloquentes. Don Juan est le contempteur des lois morales; c'est le grand ennemi de la société. Il appelle la conquête; il nous livre à l'émeute; il démolit le foyer; il se dissout lui-même. Les vices dont il est la personnification classique, perdirent la Rome des Césars; ces mêmes vices aujourd'hui ne trouvent que trop d'adeptes, d'apologistes ou de complaisants. La figure fatale de Don Juan sort de sa nuit et ose s'affirmer. Le danger est proche; et M. Ravailhe pousse le cri d'alarme : Sentinelles, prenez garde à vous! — Puis, il aborde le point spécial qui a été l'occasion de cet écrit : il examine la thèse de M. Laverdant, thèse de charité chrétienne, sans doute, mais empreinte d'une indulgence excessive et dangereuse. M. Ravailhe, avec son autorité de moraliste et de théologien, avec son expérience de prêtre, juge le mal plus profond et moins aisément guérissable que M. Laverdant ne paraît le supposer. Assurément la grâce est puissante, et des conversions sont possibles. L'auteur le sait, et il est heureux de le constater. « Mais, » ajoute-t-il, « ne trouvez-vous pas que nous sommes tous assez faciles à la tentation sans que l'on nous y encourage? Et ne serait-ce pas nous y encourager que de voiler à nos yeux les suites funestes de nos entraînements, pour ne nous laisser voir que les poursuites infatigables du bon Pasteur [et les pardons de sa miséricorde (p. 208)? »

Ce qui précède doit suffire, non pour donner du livre une idée complète, mais pour inspirer le désir de le connaître. Il n'a point, comme le dit son auteur « la fatuité de sortir de son caractère d'intimité » : c'est un ouvrage de haute portée et de profonde réflexion, mais d'une grande hardiesse et aux tons vifs qui n'est point destiné au grand public. A. de Claye.

Della libertà d'insegnamento in Italia, per Gaetano Zocchi, d. C. d. G. Milan, Majocchi, 1876, in-8 de 92 p. — Prix : 1 fr.

Le P. Zocchi, de la Compagnie de Jésus, a réuni ici les divers articles qu'il publiait récemment dans l'excellente revue milanaise la *Scuola cattolica*. Après avoir exposé les fondements du droit qu'ont les catholiques d'ouvrir des universités, non-seulement pour la théologie, mais encore pour les connaissances humaines, l'auteur raconte les luttes soutenues en France pendant cinquante années (de 1825 à 1875), pour conquérir enfin la liberté de l'enseignement supérieur. Nous oublions trop quelquefois ce qu'il a fallu de persévérante énergie et d'amour passionné de l'Église aux hommes illustres qui nous ont précédés et qui ont préparé le glorieux succès dont nous

sommes témoins. Il est toujours utile et intéressant d'entendre rappeler et juger ces événements par un étranger, qui n'a de commun avec nous que la Foi et le désir du bien.

Les circonstances sont-elles les mêmes en Italie et en France ? Les catholiques italiens rencontreront-ils les mêmes obstacles? doivent-ils employer les mêmes moyens que leurs frères de France ? L'auteur estime que la situation est meilleure en Italie, quelles que soient les apparences contraires. En Italie, les catholiques sont plus fortement unis : les questions politiques et surtout les théories du libéralisme ne viennent pas les séparer. En Italie, il n'y a point la puissante institution de l'*Université*, qui, pendant un demi-siècle, a été l'invincible obstacle à toutes les tentatives des catholiques français. L'Italie compte vingt et une universités, indépendantes les unes des autres ; et si le Gouvernement exerce une action efficace sur chacune d'elles, elles ont gardé cependant une vie propre et trouvent un appui dans les municipalités des grandes villes. Le mécontentement des universités contre le ministère de l'instruction publique paraît d'un bon augure à P. Zocchi, et lui fait espérer la séparation des universités et du pouvoir central.

Nous ne voyons pas encore quels moyens peuvent procurer à l'Italie ce que la France catholique vient d'obtenir ; et nous sommes obligé d'avouer que nous ne partageons pas, hélas ! toutes les espérances de l'auteur. Il donne pour cri de ralliement la grande parole de Pie IX : *Agissez ! agissez ! Agissez ! agite!* Comment agir lorsque tous les vrais catholiques sont nécessairement en dehors de tout rôle politique ? Il faut d'abord *répandre en Italie la persuasion que réclamer la liberté d'enseignement est une absolue nécessité ;* il faut ensuite *favoriser de toute manière l'éducation catholique de la jeunesse italienne;* il faut enfin *que les catholiques italiens prennent une part active aux élections municipales et provinciales.* Ce dernier conseil a reçu la haute approbation du Souverain-Pontife.

L'auteur termine son étude en reproduisant quelques documents sur les sociétés catholiques d'Italie, sur le récent congrès de Florence (nov. 1875), et particulièrement sur la ligue O'Connell, dont le but spécial est le triomphe de la liberté d'enseignement en Italie. E. P.

La Charité à Paris. *Des diverses formes de l'assistance dans le département de la Seine*, par C.-J. Lecour, chef de la première division à la préfecture de police. Paris, P. Asselin, 1876, in-18 j. de VII-269 p. — Prix : 3 fr. 50.

C'est un intéressant et édifiant tableau que celui de toutes les œuvres inspirées par la philanthropie et la charité, soutenues par les deniers publics ou la générosité des particuliers, pour secourir les innombrables misères qui viennent s'accumuler à Paris. Au premier coup d'œil, on aperçoit que la meilleure part est pour les œuvres catholiques et les congrégations religieuses : ce sont elles qui dominent dans la longue énumération que donne M. Lecour, en suivant l'ordre logique, c'est-à-dire en commençant par les institutions destinées à l'enfance, pour finir par celles qui sont consacrées aux vieillards. Il y a des omissions, des confusions et des erreurs dans cette nomenclature, qui ne donne souvent que le nom de l'œuvre, son but et son adresse. Mais l'ouvrage, on pourrait le dire, n'y perd rien de sa valeur, qui consiste surtout, à notre avis, dans des détails statistiques curieux et qui ont dû être pris à bonne source (sur les aliénés, les arrestations, les enfants trouvés), dans des renseignements intéressants sur certains points de la législation charitable et surtout dans des observations et des considérations

qui tirent une grande autorité de la position de l'auteur. On en peut toujours louer l'esprit, qui est excellent, sans pourtant les approuver complétement : ainsi, sans contester les difficultés du patronage des libérés, il eût été possible et même utile de n'être pas aussi décourageant que l'est M. Lecour.

R. DE ST-M.

Devoirs du chef de bataillon en temps de paix et en temps de guerre, par d'ARNIM, major et chef de bataillon au régiment de fusiliers de Hohenzollern n° 40. Traduit par le commandant RAFFIN, du 114e de ligne. Paris, Dumaine, 1876, in-12 de 201 p. — Prix : 2 fr. 50.

Il est dans l'armée une ligne de démarcation qui n'a jamais été bien nettement tracée; c'est celle qui limite l'action du chef de bataillon par rapport aux commandants de compagnie. Ces derniers doivent jouir d'une assez grande latitude, puisqu'ils assument la responsabilité envers l'autorité supérieure. D'un autre côté, où cesse l'action du capitaine, où commence celle du commandant? telle est la question irrésolue qui peut faire naître parfois des conflits regrettables.

Enfin, si l'on tient compte des exigences du combat moderne, on voit qu'il faut, tout en maintenant intact le principe de l'autorité du chef de bataillon sur tous ses inférieurs, laisser les chefs de compagnie dans une indépendance relative. Le livre du major d'Arnim cherche à résoudre cette difficulté, et il établit d'une façon irréfutable la nécessité pour le commandant de ne pas prétendre exercer directement le commandement sur le champ de bataille.

C'est une vérité démontrée par tous les engagements d'infanterie de la dernière guerre, et devant laquelle tous les hommes du métier s'inclinent; toutefois l'ordre dispersé poussé à ses dernières limites, les capitaines agissant uniquement sous leur propre initiative, il y a là un danger réel qui se manifestera d'une façon terrible le jour d'un insuccès. De toutes ces exigences multiples, dont il faut absolument tenir compte, le major d'Arnim tire cette conclusion que le rôle du chef de bataillon loin de s'amoindrir, tend à devenir plus important et dans tous les cas plus difficile. Ce livre est écrit sobrement et très-judicieusement; il renferme des idées à la fois élevées et pratiques, et à ce titre il méritait d'être traduit dans notre langue.

F. S.

Cours théorique de tir, *à l'usage de MM. les officiers élèves des écoles régionales de tir,* par M. BERT, capitaine d'artillerie. Paris, Dumaine, 1876, in-12 de 464 p. — Prix : 6 fr.

Guide manuel du chef de patrouille et de reconnaissance, *à l'usage des officiers, des sous-officiers et des caporaux d'infanterie,* avec 55 figures dans le texte. Paris, Dumaine. 1876, in-12 de 166 p. — Prix : 2 fr. 50.

Nous sommes toujours heureux de voir paraître des ouvrages dus au travail des officiers de notre armée; aussi nous hâtons-nous de signaler, entre autres, deux livres, deux véritables traités que vient d'éditer la librairie Dumaine.

M. le capitaine Bert, l'auteur du *Cours théorique de tir*, est professeur à l'école de tir du camp du Ruchard : c'est dire toute la compétence et toute l'autorité qu'il possède en ces matières. Ce cours peut être considéré comme un traité classique. Les principes fondamentaux du tir sont exposés avec toute la rigueur qu'ils comportent, sans toutefois que les démonstrations dépassent sensiblement le cadre de l'enseignement mathématique élémen-

taire de l'école de Saint-Cyr. L'organisation des armes à feu portatives est ensuite décrite de la manière la plus rationnelle. Les deux derniers chapitres sont consacrés à la description des armes en service en France et à l'étranger, et à la fabrication des armes à feu. Le *Cours théorique de tir* a sa place marquée dans les bibliothèques de tous les régiments d'infanterie.

— C'est également à l'infanterie que s'adresse le *Guide manuel du chef de patrouille et de reconnaissance.* « Ce petit manuel, » dit l'auteur dans une courte préface, « est divisé en neuf chapitres. Le premier renferme les principes généraux relatifs à la conduite des patrouilles; le deuxième concerne les devoirs des chefs de patrouille; les troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième ont pour objet la lecture des cartes topographiques et le neuvième traite du service des différents genres de patrouilles. » On voit que les principes de la lecture des cartes topographiques tiennent une grande place dans le volume; ajoutons qu'ils sont exposés avec beaucoup de clarté, bien que la méthode de démonstration ne soit peut-être pas la meilleure. Le *Guide manuel* est un très-bon vade-mecum du chef de patrouille, et nous voudrions que tous nos sous-officiers et caporaux fussent en mesure de le consulter avec fruit. J. G.

Les Luttes de l'Église, par le P. Marin de Boylesve. Nouv. édition. Paris, Lecoffre, 1876, 2 vol. in-12 de 234 et 222 p. (Collection Lecoffre à 1 fr. 25 le vol.)

L'auteur a résumé dans ces deux petits volumes toute l'histoire de l'Église : doctrine et faits. Le premier volume est consacré aux luttes pour la *conquête* du monde, le deuxième, aux luttes contre la *révolution*. C'est là un ouvrage de polémique, non-seulement utile, mais nécessaire à l'heure où il vient. On y trouve, en effet, réponse à toutes les objections, réfutation de tous les systèmes d'erreurs, aperçus philosophiques pleins de lumière. Le P. de Boylesve proclame le triomphe de la vérité : d'accord avec l'enseignement de l'Église, il l'annonce fermement, après les *luttes* des apôtres et des martyrs contre les sophistes et les hérétiques; il aura, et pour sa grande part, contribué à ce triomphe, par ses ouvrages d'histoire, de propagande, de doctrine, à la collection desquels vient s'ajouter celui-ci, qui, pour être le dernier venu, n'est assurément ni le moins intéressant, ni le moins important. Le tableau que fait ici l'infatigable et savant auteur des *Luttes de l'Église* offre un arsenal des plus précieux de toutes les armes nécessaires pour repousser les agressions du sophisme contemporain. F. de R.

Galerie du dix-huitième siècle. La Révolution, par Arsène Houssaye. Paris, Dentu, 1876, in-12 de 386 p. — Prix : 3 fr. 50.

Ceci n'est pas à proprement parler un livre, c'est plutôt une série d'articles, dont quelques-uns ont déjà paru dans des journaux et qui sont parfois assez disparates. Autant l'auteur, dans la première partie, se montre partisan des hommes et des idées de la Révolution, autant, dans la seconde, il manifeste de sympathies pour cette société spirituelle et polie du dix-huitième siècle que la Révolution a détruite. Cette société, il la connaît bien; il la peint avec cette richesse de coloris et cette chaleur de ton qui sont les charmes de son style, et tout en différant souvent de jugement avec lui, tout en regrettant certains détails qu'il eût mieux valu laisser dans l'ombre, nous sentons qu'en parlant d'art et de littérature M. Arsène Houssaye est dans son domaine. C'est la meilleure partie du volume; nous recommandons en particulier la douce et mélancolique histoire des filles de Grétry.

Mais si nous arrivons à la partie historique du livre, nous avons alors bien des réserves à faire. M. Houssaye professe pour les hommes de la Révolution un enthousiasme que nous sommes loin de partager. Il blâme Robespierre, il est vrai, mais il admire Danton, et il encense Saint-Just : Saint-Just, ce sectaire bilieux qui demande froidement des têtes et qui organise sans passion la Terreur, Saint-Just qui prélude à sa carrière politique par un poëme immoral et un vol domestique, Saint-Just, aux yeux de M. Houssaye, est un apôtre, et, quant à Robespierre lui-même, sa mort grandit sa vie et lui donne quelque chose du martyr. Étranges martyrs que ces bourreaux. Pour l'histoire de la Révolution, M. Houssaye en est encore aux phrases toutes faites et aux vieux clichés. Robespierre, Carnot, Saint-Just et Couthon ont, sur la table du Comité de salut public, « signé le renouvellement du monde,» et le même peuple qui a pris et dévasté les Tuileries, a couru à la frontière « pour la couvrir de sa poitrine. » Qui ne sait aujourd'hui, après les beaux travaux de MM. Mortimer-Ternaux et Camille Rousset, qui ne sait que les Marseillais et autres émeutiers qui ont pillé les Tuileries le 10 août, ont eu fort peu d'entrain pour courir à la frontière, et que ceux d'entre eux qu'on a envoyés aux armées n'ont été qu'un obstacle pour les généraux et un dissolvant pour les soldats ? Quant à la France, qui ne sait encore que c'est malgré la Terreur organisée par les décrets sanguinaires du Comité de salut public qu'elle a été sauvée? En vérité, soutenir de telles thèses, réhabiliter les Barère, les Saint-Just et les Couthon, c'est à la fois jeter un défi à l'histoire et faire une œuvre malsaine pour l'esprit public, c'est, de toute façon, tenter une entreprise qui peut séduire comme un paradoxe, mais qui n'est pas digne du talent de M. Arsène Houssaye. M. DE LA R.

Les Missionnaires moscovites chez les Ruthènes-Unis, *Études sur les persécutions qui ont eu lieu dans le diocèse de Chelm.* (royaume de Pologne). Paris, typographie Tolmer et Isidore Joseph, 1876. in-12 de 72 p. — Prix : 1 fr.

Les auteurs de ce travail, qui sont des prêtres unis, aujourd'hui exilés de leur diocèse, expliquent ainsi le but de leur publication : « Que faire, disent les politiques? Nous répondrons à cela que, s'il s'agissait d'imposer à quelqu'un des sacrifices extérieurs, nous n'aurions jamais osé prendre la plume pour déchirer ce voile de mensonges historiques, de calomnie et d'hypocrisie avec lequel la Moscovie couvre son œuvre de ténèbres et de violences. Nous ne demandons ni le sang, ni les armes, ni l'or de personne; mais, en déposant notre vive douleur dans le récit de ces violences sanglantes et des injustices que subit, dans ce moment, notre pauvre peuple des campagnes, nous cherchons cet appui moral dans la conscience et les sentiments du monde chrétien et civilisé, dont l'opinion, fermement exprimée, paralyse souvent l'oppresseur, relève le moral de ceux qui souffrent et les soutient dans leur fidélité, leur courage et leur dévouement. De pareilles manifestations, ajoutent les mêmes auteurs, ont toujours été très-sensibles à la Russie. » Rien n'est plus vrai. En effet, la méfiance chronique que la Russie inspire, à cause de ses persécutions systématiques contre les catholiques, est une des grandes difficultés que cet empire rencontre dans sa marche politique, même quand, sur un terrain différent, il veut faire quelque chose de bien. S'il y a un moyen de ramener la politique russe dans les voies de la justice, c'est de soulever l'opinion de l'Europe contre les odieuses violences dont les catholiques orientaux ont été victimes en Russie depuis le règne de Pierre le Grand. C'est donc œuvre de bon catho-

lique que de faire connaître et de répandre des publications comme le résumé que nous annonçons aujourd'hui, et qui présente des faits incontestables sous une forme simple et accessible à tous. *Les Missionnaires moscovites chez les Ruthènes-Unis* doivent être dans toutes les mains. La Russie apprendra ainsi quel tort irréparable elle se fait à elle-même, en soulevant l'indignation de tous les cœurs honnêtes. La nation russe ne demande rien de semblable à ceux qui la gouvernent; la persécution n'est qu'une détestable tradition bureaucratique, contre laquelle les Russes sont appelés les premiers à réagir. CHALLAN

Les Deux Romes, par ALEXANDRE DE LAMOTHE. Paris, Ch. Blériot, 1876, in-18 de 376 p. — Prix : 3 fr.

Tout a été dit sur Rome, et cependant la Ville Éternelle offre à l'histoire catholique de tels sujets d'étude qu'on peut parler sans cesse de la capitale du monde chrétien sans répéter ni copier les travaux d'autrui. La matière est inépuisable. Le livre de M. de Lamothe en est une preuve. Sous ce titre : *les Deux Romes*, il étudie parallèlement la Rome des Césars et la Rome des Papes. Évidemment, au point de vue archéologique et artistique, il ne dit rien de nouveau. Il se borne à résumer, en excellents termes, les ouvrages des historiens et des voyageurs qui ont écrit avant lui. Mais le côté vraiment original, intéressant et utile du livre de M. de Lamothe, c'est le côté critique. Le savant archiviste de la ville de Rome prend un à un tous les libres-penseurs qui, depuis Gibbon jusqu'à MM. Taine et About, ont calomnié la ville des Papes, et, entassant documents sur documents, il met à nu leur ignorance et leurs mensonges, pour ne pas dire leur mauvaise foi. — Ce livre fait connaître et aimer Rome. Il ne peut qu'être éminemment utile à la jeunesse et même aux gens du monde qui vivent de préjugés et s'en tiennent aux fausses notions données par une instruction superficielle. F. R.

Vive Pie IX. *Histoire populaire de Pie IX*. Turin, L. Romano, 1876, in-8 de 32 p. avec un portrait. — Prix : 20 c.; 2 fr. la douzaine; 15 fr. le cent.

Cette brochure n'est que la traduction d'une vie populaire de Pie IX qui a eu un grand succès en Italie, et qui paraît en espagnol, en anglais et en allemand. Chaque page raconte un fait se rapportant à la vie du saint Pontife, et, dans l'encadrement, se trouvent les dates les plus importantes de sa longue carrière. Les traits sont heureusement choisis, bien racontés; ils visent surtout l'édification et inspirent une profonde vénération et un grand amour pour Pie IX. S.

Lourdes en 1876, par AUGUSTE ROUSSEL. Paris, Th. Olmer, 1876, in-8 de 93 p. — Prix : 1 fr. 50.

Ce volume a un sous-titre qui fait assez exactement connaître ce qu'il renferme : *Les Fêtes du couronnement, l'adresse des évêques au Saint-Père, les faits miraculeux, le discours de Mgr Pie, de 1858 à 1876, par M. Louis Veuillot*. Il est la reproduction des articles si détaillés écrits par M. Roussel pour les lecteurs de l'*Univers*. Ils ont toute la chaleur de l'enthousiasme d'un témoin oculaire d'une des plus belles manifestations religieuses qu'on puisse voir. Le magnifique discours de Mgr Pie s'y trouve reproduit in extenso, avec un fort remarquable article de M. Louis Veuillot, comparant Lourdes en 1858, au moment où les gendarmes défendaient l'accès de la grotte, avec Lourdes en 1876, inondé de pèlerins, malgré toutes les railleries de l'incrédulité. Ce

livre rappelera à quelques-uns de pieux souvenirs; pour tous, il ne fera qu'accroître la vénération pour Notre-Dame de Lourdes. V. M.

Pèlerinage national, 8 mai 1876. *La France catholique à Rome*, par une réunion de pèlerins. Deuxième édition. Paris, Vic; Lyon, P. N. Josserand, 1876, in-12 de XI-258 p. — Prix : 2 fr.

Tous les ans, la fête de saint Pie V attire à Rome de fervents catholiques qui viennent offrir à Pie IX l'hommage de leurs vœux, de leur fidélité, de leur dévouement et de leur respect. C'est le récit de leur voyage que présente l'ouvrage que nous annonçons, récit plein d'émotions douces et pieuses, avec des descriptions de ce qu'ils ont vu en Italie, à Rome surtout : ce sont particulièrement des sanctuaires remarquables par les objets d'art qu'ils renferment, ou les souvenirs qu'ils rappellent. Rome et le Saint-Père occupent la place d'honneur, avec les audiences, les adresses présentées et les discours du Pape, toujours recueillis avec une sainte avidité par ses enfants. V. M.

La Hollande pittoresque. Les Frontières menacées. *Voyage dans les provinces de Frise, Groningue, Drenthe, Overyssel, Gueldre et Limbourg*, par H. Havard, avec une préface, par M. E. Levasseur. Ouvrage illustré de 10 gravures sur bois et enrichi d'une carte des Pays-Bas. Paris, Plon, 1876, gr. in-18 de 480 p. — Prix : 4 fr.

Nous avons annoncé (t. XII, p. 343) la première partie du voyage en Hollande de M. Havard; en voici le complément. Il ne s'agit plus ni de la description des ruines des villes occidentales, mais, comme le titre l'indique justement, de celles des villes les plus exposées aux revendications prussiennes. Car tel est le but de l'auteur : il a voulu étudier sur place la thèse de ces géographes allemands, si résolus à faire plier la science aux satisfactions de leur outrecuidance, et qui déjà, dans leurs livres, placent la Hollande sous la rubrique de *Deutsche aussenländer* (pays allemands extérieurs) ! Ils invoquent je ne sais quelles limites naturelles de l'Allemagne, et aussi les traditions, la langue, la domination de l'ancien empire allemand, etc... M. Havard a voulu vérifier, par lui-même et sur les lieux la valeur de ces singuliers arguments, et bien lui en a pris : il en a fait justice complète. Son voyage aux *frontières menacées* est en même temps le livre charmant des souvenirs d'un touriste et d'un artiste, et le manuel d'histoire d'un archéologue qui recueille à leur source toutes les traditions et légendes nationales, qui fait parler les monuments, et finalement apporte à la vérité, un témoignage authentique et accablant. C'est dire l'intérêt qui s'attache, à tous les points de vue, à un livre écrit sous une inspiration aussi élevée et avec un talent si naturel. Une bonne carte permet de suivre M. Havard, non-seulement dans son voyage actuel, mais dans celui qu'il a accompli au Zuyderzée, il y a deux ans.

F. R.

Les Associations ouvrières, par Xavier Roux, Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1876, in-32 de 128 p.— Prix : 25 c. (*Bibliothèque à 25 centimes.*)

C'est un chapitre détaché des *Utopies et réalités de la question sociale*, publiées sous le patronage de M. Le Play, et dont on a lu l'éloge ici même (t. XVI, p. 532). Les ouvriers ont cherché la réalisation de leurs vœux, on pourrait dire de leurs rêves, dans les associations ouvrières : un moment,

c'ét ait la panacée universelle. Ils n'ont trouvé le plus souvent que des déceptions. Avec beaucoup de clarté et de raison, M. Roux leur montre que l'association ne vaut que par les qualités, ou, plus chrétiennement, par les vertus de ceux qui les composent. Il passe en revue toutes les tentatives d'association. La conclusion à tirer est simple et pratique.

V. M.

Jeanne d'Arc, par Marius Sepet. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 1876, in-32 de 126 p. — Prix : 0, 25 c. (*Bibliothèque à 25 centimes*).

M. Marius Sepet nous donne une excellente Jeanne d'Arc populaire en six chapitres : — Avant Jeanne d'Arc; — de Domremy à Orléans; — D'Orléans à Reims ; — de Reims à Rouen ; — de Rouen au ciel ; — Après Jeanne d'Arc. C'est l'héroïne française, la libératrice envoyée de Dieu; c'est la vérité historique dans sa saisissante beauté, présentée dans un style nerveux et élégant, avec une érudition sûre et discrète, au lieu des froides spéculations du rationalisme, qui veut se tailler une Jeanne d'Arc aussi mesquine que ses vues. C'est un livre qui fera vibrer tous les cœurs français et chrétiens, et où le savant ne trouvera qu'à louer.

S.

VARIÉTÉS

I

FRÉDÉRIC DIEZ [1]

La philologie a fait récemment une grande perte. Diez, un de ses créateurs et un de ses pionniers les plus infatigables, vient de mourir dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Il appartient à la France de rendre hommage à celui qui a tant contribué aux progrès de la philologie française.

D'ailleurs, le célèbre professeur de l'université de Bonn n'a pas été, comme d'autres Allemands, un ennemi aveugle et jaloux de la France. La sérénité que donne à un esprit sage le culte de la science lui a permis de juger nos savants avec impartialité. « Pour ce qui concerne particulièrement les travaux des savants nationaux, écrivait-il en tête de la troisième édition de sa *Grammaire des langues romanes*, on ne saurait estimer assez haut l'activité croissante de la nouvelle école du pays auquel appartient Raynouard, le fondateur de la philologie romane ; » et, après la dernière guerre, moins persuadé que l'immense majorité de ses compatriotes que le triomphe de la Prusse fût le triomphe de la civilisation, de la culture, il regretta que ces déplorables événements eussent interrompu pour un temps la communauté de recherches où rivalisaient, depuis quelque dix ans, les romanistes d'en deçà et d'au delà.

Friedrich Diez naquit à Giessen (Hesse-Darmstadt) le 15 mars 1794; il commença ses études au gymnase de sa ville natale, et, entrant en 1811 à l'université, il les continua sous la direction du célèbre F. G. Welker.

Après les désastres de la campagne de Russie, l'autorité de Napoléon, si longtemps inébranlable et parfois si servilement acceptée, fut aussitôt mise en discussion et combattue. Les universités allemandes s'aperçurent alors que le soldat invaincu n'était peut-être pas invincible. En 1813, Diez s'enrôla comme volontaire pour la guerre de l'indépendance. Dès 1816, après

1. Le *Polybiblion* a consacré une brève mention à Frédéric Diez ; mais nous pensons que nos lecteurs liront avec plaisir cette notice, due à la plume si compétente d'un collaborateur qui a déjà marqué sa place parmi les émules de Diez.

avoir étudié la jurisprudence, Diez porta ses yeux sur les littératures modernes. De Giessen il passa à Göttingue. Gœthe, qu'il visita à Iéna, en avril 1818, lui conseilla d'aborder la littérature provençale. Gœthe avait lu en 1817, ses *Annales* en font foi, les ouvrages où Raynouard révélait au monde savant la littérature provençale; Gœthe entrevit, dans ces premiers fragments, toute une poésie nouvelle, et, dans cette langue, un sujet de féconde étude. Ces travaux étaient complétement inconnus à Diez quand il vint visiter Gœthe.

Encore sans attache, il continua à étudier, soit à Utrecht, soit dans sa ville natale, jusqu'en 1820, époque où il fut reçu comme *privat docent* à l'université de Bonn, qu'il ne devait plus quitter[1].

Il avait déjà publié, en 1818, une traduction en vers d'anciennes romances espagnoles; ce premier ouvrage fut suivi, en 1821, d'un autre tout semblable. Mais son véritable début, celui où il montra la sage finesse de sa critique, fut son *Essai sur les cours d'amour* (1825). Le sujet venait d'être traité par Raynouard. Celui-ci avait admis l'existence de « tribunaux plus sévères que redoutables, où la beauté elle-même, exerçant un pouvoir reconnu par la courtoisie et par l'opinion, prononçait sur l'infidélité ou l'inconstance des amants, sur les rigueurs ou les caprices de leurs dames. » Diez fit voir qu'en réalité le seul Nostre-Dame (*Nostradamus*) nous parle des cours d'amour, tandis que les troubadours s'en taisent. Et c'est là évidemment une forte présomption, puisque les troubadours parlent de tout et de tous, et que Nostre-Dame mérite toujours très-peu de confiance.— Raynouard s'était encore appuyé sur le *Tractatus amoris* d'André le Chapelain. Diez essaya de prouver par des arguments intrinsèques que cet ouvrage, daté par Raynouard de 1170, ne remontait pas plus haut que le quatorzième siècle. Il fit voir enfin que l'*Énumération des offices d'une cour d'amour* (1410), postérieure du reste à l'époque des troubadours, témoigne seulement d'une imitation des *puis d'amours* du nord de la France, c'est-à-dire des sociétés poétiques d'Arras, d'Amiens, de Valenciennes, etc. Quant aux *Arrests d'amours* de Martial d'Auvergne, Diez n'y voit, avec toute vraisemblance, qu'un jeu d'esprit.

La littérature provençale, où Diez venait de faire une première reconnaissance, était brillamment sortie de l'oubli grâce aux travaux de Rochegude, de Schlegel et surtout de Raynouard. Diez, nommé en 1823 professeur extraordinaire, n'abandonna pas la carrière. Il vint à Paris en 1824 étudier les manuscrits de la bibliothèque royale. Le provençal n'offre pas les premiers textes romans, comme on l'a cru longtemps, mais il a le premier rompu avec le préjugé qui exilait du domaine de la littérature les langues vulgaires; il a le premier montré leur *dignité*, comme dira Dante plus tard. On comprend donc que Diez, se proposant d'embrasser le roman dans son ensemble ait débuté par le provençal. Désireux de tout vérifier par lui-même, de ne rien livrer à l'imagination, et de s'appuyer constamment sur des preuves choisies avec critique, il laissa deux ans s'écouler avant de publier sa *Poésie des troubadours*. Cet ouvrage est resté jusqu'à nos jours le fondement de toutes les recherches ultérieures, et si les découvertes nouvelles ont permis de l'enrichir, il y a peu à corriger dans ce que Diez avait établi.

L'ouvrage est divisé en cinq parties. Dans la première, il caractérise l'esprit de la poésie provençale, poésie toute artistique, née dans les cours seigneuriales au onzième siècle, florissante avec elles au douzième, et déclinant vers la mort avec elles au treizième, mais avant de s'éteindre en Provence jetant de vives lueurs en Espagne et en Italie, et transmettant aux nations

1. Gaston Paris, dit 1822; il le fait recevoir docteur à Giessen en 1821.

voisines le flambeau de l'art. La deuxième partie est exclusivement consacrée aux formes savantes, parfaites et raffinées de la versification, et à la phraséologie technique des troubadours. Diez a repris partiellement ce sujet en 1845, et a traité du décasyllabe, le prenant à sa première apparition dans le poëme provençal de Boèce, et suivant toutes ses transformations dans l'épopée et dans la lyrique de Provence, de France et des autres nations romanes. — Dans la troisième partie, Diez donne à l'appui de ses appréciations des exemples des divers genres poétiques, chansons amoureuses, satires politiques, pièces religieuses. Le chapitre suivant en est une continuation, et l'auteur s'y occupe de la littérature épique et didactique, particulièrement de Girard de Roussilon, de Jaufre, de Philomena, et de la chanson de la croisade. Enfin, dans la quatrième partie, la plus originale peut-être, Diez aborde les rapports de la poésie provençale avec les poésies voisines. La question est importante, Diez l'a traitée avec soin; mais exposer en peu de mots les résultats auxquels il est arrivé n'est pas facile. Laissant en ce moment de côté, le Portugal et l'Espagne, auxquels il reviendra en 1863, il montre la lyrique provençale pénétrant en France et en Allemagne, et fournissant aux trouvères et aux *minnesängers* ses mètres, ses strophes et ses rimes. En Italie, le phénomène fut encore plus curieux. Il n'y avait alors qu'une littérature dans l'Italie du nord et du centre, et c'était la littérature provençale. Les Sordello, les Cigala, etc. chantaient en provençal. Quand les écoles de Bologne et de Florence ont enfin surgi, elles ont naturellement hérité des formes de la poésie provençale, et ont accru, par des créations purement italiennes, ce riche domaine.

Quatre ans après, en 1829, il publia les biographies des Troubadours. Pour quelques-uns d'entre eux, les manuscrits nous ont laissé des notices généralement fort courtes. Les autres ne peuvent être connus que par leurs œuvres, et, s'ils ont joué un rôle politique, c'est dans les chroniques anciennes qu'il faudra chercher des éclaircissements. L'entreprise de Diez était méritoire, et il s'en est acquitté avec beaucoup de bonheur.

Le lecteur ne sera pas fâché de connaître l'opinion de Raynouard sur les ouvrages de son émule. Raynouard rendit compte de la *Poésie des Troubadours* dans le *Journal des Savants*, cahier de juin 1828. « C'est avec satisfaction, dit-il, que je rends compte d'un ouvrage destiné à propager chez les étrangers la connaissance de la langue et de la poésie des troubadours, auxquelles j'ai consacré de longues études... Je regarde, et les éloges que M. Diez veut bien donner à mon entreprise, et ses propres succès, comme une des récompenses de mes travaux, car j'ose dire que s'il parvient à faire mieux ou plus que moi, ce sera de mes ouvrages mêmes qu'il aura appris à me surpasser. » M. Diez, ayant formé le dessein de travailler sur les troubadours, vint à Paris, y séjourna quelque temps et y étudia les manuscrits originaux qui se trouvaient à la bibliothèque du roi. Ayant eu l'avantage de conférer avec ce savant, je me convainquis de son habileté : au moment de son départ, il me fit l'honneur de m'adresser des questions sur un petit nombre de difficultés qui l'avaient arrêtées, et ces questions mêmes furent pour moi la preuve des progrès qu'il avait faits dans l'intelligence de ces poëtes. Je rédigeai ma réponse par écrit, et quand je me présentai à son domicile pour la lui offrir, et ajouter verbalement et en détail les motifs de mes opinions, j'appris qu'il était retourné dans son pays..... L'ouvrage de M. Diez est d'une vraie importance pour la langue et la poésie des troubadours : je souhaite qu'il obtienne tout le succès qu'il mérite. Quoique je n'approuve pas sans restriction toutes ses opinions ni toutes ses explications, je crois

1. G. Paris, *Introduction* à la Grammaire de Diez, p. XVI.

lui devoir non-seulement des éloges, mais encore des remerciments. »

En 1846, Diez fit paraître ses *Anciens monuments en langue romane*. C'est une étude philologique des fameux serments de 842, de la cantilène de sainte Eulalie, découverte à Valenciennes par Hofmann von Fallersleben et publiée par lui en collaboration avec Wilhelms. Diez s'était déjà occupé de ce texte dans le compte-rendu qu'il publia, en avril 1839, dans les *Jahrbücher für Wissenschaftliche Kritik*. Ces textes d'une date aussi reculée sollicitent toujours l'attention de la critique, mais parmi tous les savants qui les ont étudiés, Diez tient le premier rang. Enfin, dans le même ouvrage, Diez détermine le dialecte du Boèce provençal et propose un certain nombre de corrections.

Au même ordre d'études, appartiennent les *Deux anciens poëmes romans* (1852). La *Passion du Christ* et le *Saint Léger* avaient été mal publiés en 1848 par Champollion-Figeac; ils présentent, du reste, des difficultés de toutes sortes, et, malgré toute la sagacité de Diez, il y a eu à glaner après lui. A la vérité, il n'avait pas collationné l'édition avec le manuscrit, et s'était, de la sorte, privé d'un précieux secours. Ce petit livre est terminé par un tableau grammatical qui résume le travail entier du critique.

On trouve les traces et l'histoire des langues romanes, non pas seulement dans les monuments de la langue vulgaire, mais encore dans les anciens glossaires latins-allemands et latins-romans.

Diez a exposé lui-même comment, de l'étude des littératures romanes, il passa à l'étude des langues. « Ce qui m'a poussé à entreprendre mes travaux philologiques, écrivait-il à M. Gaston Paris, et ce qui m'a guidé dans leur exécution, c'est uniquement l'exemple de Jacob Grimm. Appliquer aux langues romanes sa grammaire et sa méthode, tel fut le but que je me proposai. Bien entendu, je n'ai procédé à cette application qu'avec une certaine liberté. » Par exemple, dans le glossaire de Reichenau, découvert par Ad. Holtzmann en 1863, certains mots de la Bible, jugés sans doute plus difficiles que les autres, sont expliqués par des mots à aspect latin, mais qui sont romans. Ainsi *forum, res, labium* sont traduits par les synonymes *mercatum, causa, conca*. Dans le glossaire roman - allemand de Cassel, qui date du septième ou du huitième siècle, les mots romans sont encore revêtus d'un manteau latin, mais ils sont bien romans. Le tudesque *chinni* est traduit par *mantun* (en français *menton*); *lentiprato* par *lumbulum* (ancien français *lumble*, cuisse), etc. Diez, qui sentait toute l'importance de ces glossaires, les édita en 1865; il y joignit, en 1867, un troisième glossaire de Vienne.

En 1836, parut le premier volume de la *Grammaire des langues romanes* de Diez; le deuxième fut publié en 1838, et le troisième en 1843. Une seconde édition fut donnée en 1856-1858-1860, et une troisième avant et depuis la guerre de 1870. Une longue introduction passe en revue les divers éléments qui ont concouru à la formation des langues romanes, c'est-à-dire le latin vulgaire, le grec dans une minime proportion, et l'allemand. L'auteur s'occupe ensuite séparément de chaque pays. Alors vient, pour chacun d'eux, la question de l'influence possible des langues autochthones, et, depuis, pour la péninsule ibérique, de l'arabe. Après cette introduction, très-intéressante, et qui déjà redresse beaucoup de préjugés, Diez entre en matière, et commence par la phonétique. C'est la partie la plus sévère, mais aussi la plus neuve de la méthode comparative.

Le deuxième volume est consacré à la déclinaison, à la conjugaison, à la dérivation et à la composition de la syntaxe.

Diez, familiarisé avec toutes les difficultés de la phonétique, possédant

une exacte connaissance des langues classiques, des idiomes germaniques (il avait aussi étudié les langues celtiques et le basque), était bien préparé pour un *Dictionnaire étymologique des langues romanes*. Cet ouvrage, qui parut en 1853, et eut une seconde édition en 1861, puis une troisième en 1869, est divisé en quatre parties. La première contient les mots communs à toutes ou presque toutes les langues romanes. Les deuxième, troisième et quatrième traitent successivement du vocabulaire italien, espagnol, franco-provençal.

La méthode de l'auteur peut se résumer ainsi : il recherche d'abord les formes d'un mot dans toutes les langues romanes, les range chronologiquement, note les ressemblances avec le bas-latin, ne néglige pas même les variétés purement provinciales; tous ces jalons le conduisent au thème. Quand le thème est retrouvé, Diez alors démontre comment et par quels changements phonétiques de ce thème pouvaient dériver toutes les formes romanes réunies par lui.

Pour justifier le passage possible d'un sens à un autre, il a recours aux langues voisines.

Nous avons dit tout ce que la philologie doit à Diez et à l'Allemagne; mais une grande part d'honneur revient à la France, et les Français doivent plus que jamais, être jaloux de l'honneur de leur pays. Raynouard a précédé Diez, nous aimons à le répéter.

Un des chefs de la nouvelle école philologique française, glorieux élève et digne ami de Diez, a dit très-justement :

« L'Allemagne a la gloire d'avoir fait faire à la philologie romane comme à presque toutes les autres branches de la linguistique, les progrès les plus considérables; mais les pays où se parlent les langues romanes ne sont pas restés inactifs, et la France se place, sans contredit, à leur tête. C'est elle, d'ailleurs, qui peut revendiquer l'honneur d'avoir donné le grand éveil à ces études si fécondes, et tous ceux qui depuis cinquante ans étudient les idiomes de l'Europe latine doivent rendre hommage à Raynouard. Ce savant ingénieux a ouvert la bonne voie. Il s'est parfois trompé, mais ses erreurs mêmes ont été profitables, en poussant à l'étude approfondie des questions qu'elles soulevaient. *Il a eu le premier l'idée d'embrasser, dans une grammaire et un lexique l'ensemble des langues romanes;* et si sa *Grammaire* a perdu aujourd'hui beaucoup de sa valeur, le *Lexique-roman* reste encore la base de la philologie comparée. Malheureusement, Raynouard n'eut pas de successeurs en France..... C'est à l'Allemagne qu'était réservé l'honneur de continuer, en l'améliorant, l'œuvre immense entreprise par Raynouard. La patrie de Bopp, de Humboldt, de Lassen, de Grimm, les fondateurs de la philologie comparée, devait aussi produire Fr. Diez, le maître de la philologie romane. »

Raynouard n'a pas eu de successeurs immédiats en France; mais Diez a eu en France des émules qui, après avoir commencé par être ses disciples, sont arrivés à être regardés comme ses maîtres en Allemagne aussi bien qu'en France.

Pour ne parler que des principaux, les Gaston Paris, les Paul Meyer, les Darmesteter, continuent dignement l'œuvre de Diez, et, en ce moment, M. Gaston Paris, le nouveau membre de l'Académie des inscriptions, prépare un supplément à la *Grammaire* de Diez qui montrera quels progrès la linguistique a fait en France depuis un certain nombre d'années, et combien glorieusement nous nous vengeons d'une trop longue infériorité.

FRÉDÉRIC GODEFROY.

II

UNE LETTRE DE DOM PRUDENT MARAN A DOM CHARLES TOUSTAIN

Le manuscrit 276 du Supplément grec de la Bibliothèque nationale contient, à la page 495, une lettre autographe de D.Prudent Maran. Cette lettre, écrite en 1729 « Au reverend Pere Dom Charles Toustain, religieux Benedictin en l'abbaye du Bec, par Brionne, » ainsi que le porte la suscription, donne, sur les travaux des bénédictins, et même sur plusieurs ouvrages auxquels ils furent étrangers, des détails intéressants et dignes de la publicité.

D. Maran avait alors quarante-six ans. Après avoir mis au jour l'édition de saint Cyrille de Jérusalem, préparée par le P. Touttée, il avait publié lui-même les œuvres de saint Cyprien : il était alors occupé à préparer le troisième volume de saint Basile. Il avait donc fait ses preuves comme éditeur, comme traducteur et comme critique. Les conseils et les jugements d'un tel homme, parvenu à l'âge mûr, sont précieux à recueillir. Les voici dans tout l'abandon d'une lettre écrite à un jeune confrère qui cherche encore sa voie. D. Toustain, en effet, n'était âgé que de vingt-neuf ans, et n'avait jusqu'alors rien publié.

P. C. [? Pax Christi.]

Mon reverend Pere,

Je m'acquitte, avec plaisir d'une commission que m'a donnée le P Procureur de Lagny en me communiquant la lettre que vous luy avez ecrite. Je savois deia que de concert avec deux de nos confreres vous aviez resolu de consacrer au service de lEglise et a votre propre edification, les talens que Dieu vous a donnez (*sic*); et tout ce que i'entendois dire de vous me faisoit souhaiter d'avoir l'occasion de vous rendre quelque service, si i'en étois capable. Mais ayant connu plus particulierement vos desseins par la lettre dont iai eû communication, iai cru vous faire plaisir en vous disant ingenûment mon sentiment, et en vous proposant ce qui me paroit vous convenir. Je vous dirai donc, mon R P, que vous ne devez point songer a l'edition de la Bibliotheque de Photius. Ce dessein est entrepris par le celebre M. Capronnier qui y travaille depuis long temps. St Clemen d'Alexandrie auroit à la vérité besoin d'une nouvelle version, mais c'est a quoy se reduiroit presque tout votre travail, parce que l'edition de M. Pother est enrichie d'un grand nombre de bonnes notes. Aioutez a cela que nous n'avons point de manuscrits de cet auteur. St Cyrille d'Alexandrie vous donneroit bien de l'exercice par la collation des manuscrits, mais les allégories dont la plupart de ses volumes sont remplis, vous causeroient bien de l'ennuy, et ie ne scais (*sic*) si en ces temps ci on trouveroit des libraires qui voulussent se charger des frais immenses de cette edition dont le debit serait incertain. j'en dis de même du venerable Bede.

Voici trois autres desseins que ie vous propose, le premier m'est venu en pensée par la lecture de votre lettre. Ce serait de faire une histoire critique de toutes les heresies qui comprendroit la vie et la doctrine des heresiarques, le progrès et la durée de leurs sectes, et tout ce qui regarde la chronologie ; en voici un autre. Vous avez, mon R P. que l'edition du P. Martianay n'est point estimée quoy qu'elle se soit tres-bien debitée. Il n'a fait aucun usage dans la plus grande partie de son ouvrage des excellens manuscrits que nous avons ici et ailleurs. Il n'y a point de critique, point d'examen de la doctrine de St Jerôme. On pouroit recommencer de nouveau cette edition, mais comme une telle entreprise feroit crier contre nous et déplairoit soit a ceux qui ont fait la depense d'acheter le nouveau St Jerome, i'aimerois bien mieux que l'on fit un supplement a cette edition dans un petit in folio, qui comprit la doctrine du saint, sa vie et la correction du texte par les manuscrits dont il faudroit collationner de nouveau les plus anciens. Car on n'a point trouvé après la mort du P. Martianay le recueil des variantes leçons qui avoient été envoyées ici de plusieurs provinces du Royaume. Pour reussir dans ce travail, il faudroit savoir un peu d'hebreu et ie ne doute point que vous n'en sachiez suffisamment. Il y fau-

droit ajouter un index general pour les volumes precedens. Cette entreprise ne vous meneroit pas si loin que le troisieme dessein que iai a vous proposer. Je me souviens que le feu P. des Hostallerie voulut faire travailler a une nouvelle edition des conciles, entreprise qui auroit été suiette a des difficultés insurmontables de la part des deux cours. Sans s'exposer aux embarras d'une edition on pouroit rendre autant de service a l'Eglise en faisant une histoire critique de tous les conciles, qui comprit non seulement lexamen de la chronologie et des faits, mais encore léclaircissement des points principaux de la discipline et du texte meme des conciles. Ce travail est immense, mais comme vous êtes ieune et laborieux il vous sera aisé d'en venir à bout avec le secours du ciel. C'est d'ailleurs un grand secours d'être ensemble plusieurs associez de bonne intelligence. Tout ce que ie vous recommande, mon R. P. c'est de ne vous point decourager. Peut-être que les temps ne seront pas toujours si fâcheux, mais plus ils seront tristes, plus vous recevrez de consolation en vous appliquant serieusement a des etudes utiles à l'Eglise. Je salüe vos chers associez et vous felicite de votre union, vous priant les uns et les autres de m'associer a votre amitié et d'être persuadé (*sic*) de l'estime particuliere avec laquelle ie suis

Mon Reverend Pere

Votre tres humble
serviteur et affection
ne confrere f. Prudent MARAN,
m. b.

A Paris ce 27 octobre
1729.

Je presente mes respects au Reverend P. Prieur
et aux R. P. Godart et à d. P. Vallee.

Claude Capperonnier annonça, en 1701, qu'il allait publier une édition de Photius. Il s'était seulement chargé de la version latine, et le P. Tournemine rédigeait les notes. On avait déjà tiré cinquante feuilles, quand l'ouvrage fut interrompu en 1703, à l'exil du célèbre Ellies Dupin, qui dirigeait toute l'entreprise. Il paraît, par ce que dit ici D. Maran, que Capperonnier ne cessa point néanmoins de travailler sur cet auteur. Toutefois son édition n'a jamais paru.

Le saint Clément d'Alexàndrie, donné par Potter, en 1715 (Oxford, 2 vol. in-fol.) fut, en effet, assez soigné pour que les bénédictins n'aient pas eu à songer à cet auteur. L'édition d'Oxford obtint les honneurs d'une réimpression, à Venise, en 1758; et c'est elle encore que l'abbé Migne a reproduite dans sa *Patrologie grecque* (tomes VIII et IX).

Mais il est assez étonnant que D. Maran ait détourné le jeune moine du Bec de travailler sur saint Cyrille d'Alexandrie. On en était toujours, pour ce Père, à l'édition procurée par le chanoine Aubert (1638, en 7 vol. in-fol.). Il fut évité ou négligé par le grand mouvement de révision savante qui rendit en France d'incalculables services à la Patristique pendant les deux derniers siècles. La collection Migne a été plus équitable envers saint Cyrille et lui a consacré dix volumes (LXVIII-LXXVII). Elle a corrigé l'édition d'Aubert, qui était très-fautive, et l'a considérablement augmentée.

Peut-être D. Maran craignait-il que cette entreprise ne fût trop forte pour un débutant. Mais aussi l'appréhension de ne pas trouver un éditeur à un si volumineux ouvrage, explique mieux encore la réserve du savant religieux. Ces deux considérations s'appliquent également à Bède, pour lequel la critique française a si peu fait.

Le *Dictionnaire des Hérésies* de l'abbé Pluquet, sans avoir les proportions de l'ouvrage esquissé ici, remplit néanmoins, dans une certaine mesure, les vues de D. Maran.

La sévérité de son jugement sur le saint Jérôme de D. Martianay n'a rien d'exagéré. « Il avait eu dessein, suivant D. Tassin, de revoir ce travail et de le donner au public après l'avoir perfectionné. Mais les circonstances de sa vie ne lui ont pas permis d'exécuter ce projet, qu'il avait annoncé par un

programme [1]. » D. Martianay était si loin d'avoir dit le dernier mot sur saint Jérôme, que, même après l'édition de Vallarsi, l'abbé Migne a pu augmenter d'un tiers la sienne,qui comprend onze tomes en neuf volumes (*Patrologie latine,* XXII-XXX).

D. Charles Petey de l'Hostallerie, dont parle ici notre auteur, fut vicaire général de la Congrégation de Saint-Maur. Il était fort zélé pour répandre l'étude des lettres, et ce fut à lui que l'on dut la construction de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés.

Quant aux *Acta conciliorum,* les cinq ou six grandes collections qui en ont paru depuis deux siècles n'ont point pleinement satisfait la science. La tâche, d'ailleurs, paraît trop vaste pour pouvoir être menée à bien par un seul homme. Ce ne serait pas trop qu'une pléiade de savants pour cette « œuvre des œuvres, » comme l'appelait jadis l'un des directeurs de l'Imprimerie royale de France. Espérons que M. Palmé, qui a songé à une nouvelle édition des Conciles, pourra quelque jour l'entreprendre, et en faire, au grand profit de la religion et de la science, une publication mieux soignée et plus complète encore que les précédentes.

La lettre qu'on vient de lire fait désirer avec impatience ce *Choix de la Correspondance de la Congrégation de Saint-Maur* que prépare depuis longtemps M. Dantier et qui doit être publié par le gouvernement dans la *Collection des Documents inédits* [2], mais dont la préparation est malheureusement suspendue.

L'abbé A. Tougard.

III

BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE [3].

§ III. — DOCUMENTS, CRITIQUES ET PIÈCES DIVERSES CONCERNANT LES PRIX ET LES CONCOURS ACADÉMIQUES (suite).

A. — Ancienne académie.

99. — *L'Année littéraire* (fin).

q) Pour ne pas surcharger cette notice, nous nous bornerons à indiquer qu'on trouvera l'*Année littéraire* aussi riche en détails sur les Éloges de Fénelon, en 1771 ; de Colbert, en 1773 ; de Catinat, en 1775 ; du chancelier de l'Hospital, en 1777 ; de Suger et de Voltaire, en 1779; de Montausier, en 1781 ; de Fontenelle, en 1783 et 1784 ; de Louis XII, en 1785, 1786 et 1788 ; sur les Éloges de Vauban, de d'Alembert, de Rousseau et de Franklin, qui furent prorogés jusqu'à la suppression de l'Académie, et sur tous les concours de poésie proposés dans les intervalles. Nous citerons, comme particulièrement intéressants l'article sur le concours de poésie, en 1786 : 1786, IV (142-148), et celui qui rend compte de l'éloge de Louis XII, par Florian, 1786, II (296-331).

100. — *Correspondance littéraire, philosophique et critique* de Grimm et Diderot. — Cette correspondance, qui s'étend de 1753 à 1790, est très-riche en documents sur les concours et les prix académiques, surtout pendant les dernières années. Nous citerons en particulier, d'après l'édition Taschereau, en 16 vol. in-8, les articles suivants :

Éloges de Sully, en 1763 : III (344-346). — Prix de poésie de 1764 : IV (65-68). — Éloges de Descartes en 1765, IV, 348 et (356-362). — Éloges de Charles V, en 1765, et prix de poésie de cette année : V, (145-148). — Séance pour la distribution des prix de 1773 (éloge de Colbert, par Necker) : VI,

1. *Histoire littéraire de la Congrég. de Saint-Maur,* p. 389.
2. *Rapports au ministre* sur cette collection, p. 145 (Imprimerie nationale, 1874, in-4).
3. Voir tome XVI, pages 166, 258, 458 et tome XVII, page 65.

(381-394). — Séance de l'Académie et prix de poésie en 1776 : IX, (163-17[illegible]) — Séance de l'Académie et prix de poésie, de 1778 : X (97-99). — Éloge de Suger, par Garat, et dithyrambe sur Voltaire, par La Harpe, en 1779 : [illegible] (204-208); article riche en curieux incidents. — Fondation anonyme Montyon, en 1782 : XI, (115-119); documents originaux fort précieux. — Prix de poésie de 1782 : Voltaire et le serf du mont Jura, par Florian : XI (22[illegible] 222). — Séance de l'Académie pour les concours de 1783 : premiers prix Montyon; éloge de Fontenelle reculé, etc... : XI, (429-432). — Séance de 1785 : Éloge de Louis XII remis à 1786, etc. : XII, (410-414). — Séance de 1786 : nombreuses fondations nouvelles; tous les concours reportés, ceux de poésie (le prix ordinaire et la fondation d'Artois pour l'éloge du duc de Brunswick[1]) et l'éloge de d'Alembert, en 1787; les éloges de Louis XII et de Vauban, en 1788, etc. : XIII (179-182). — Séance de 1787 : prix de poésie pour l'Éloge du duc de Brunswick, seul accordé à l'ode de M. Terrasse, tous les autres concours reportés à 1788 et 1789[2], etc. : XIII (443-447). — Séance de 1788. Éloge de Louis XII, par l'abbé Noël: tous les autres concours reportés; fondation Raynal, etc. : XIV (133-140). — Séance de 1790. Éloge de Vauban, par l'abbé Noël, etc. : XV (150-154).

101. — *Le Journal encyclopédique*, un des recueils périodiques les plus importants du siècle dernier, publié à Liége, puis à Bouillon, de 1756 à 1773, par Pierre Rousseau, Brest, Chamfort, etc..., n'est pas aussi riche qu'on pourrait le croire en renseignements sur les prix. On trouve aux nouvelles littéraires de chaque livraison de la première quinzaine de septembre (il y en avait deux par mois), un compte rendu sommaire de la séance du 25 août et, de temps en temps, on publie quelques-unes des pièces couronnées, comme « la lettre d'un fils parvenu à son père laboureur, » en septembre 1768. Nous remarquons, à ce propos, cette déclaration dans le journal : « Nous ne hasarderons aucun jugement sur cet ouvrage, faible ou digne des suffrages qui l'ont couronné. Notre respect pour les décisions de l'Académie nous *interdit également l'éloge et la critique...* » L'année 1768 est la plus abondante en documents. Il y a encore en septembre, *l'Epître aux Pauvres*, de Fontaine; et surtout en octobre, *l'Épître philosophique* de Mercier et les analyses de *la nécessité d'être utile*, poëme, et de *l'Epître d'un père pour servir de consentement de mariage à son fils*. — En général, les réflexions ne sont pas très-flatteuses. — Citons encore en février 1769 : *le Jardinier et son maître*, fable, par M. D. L. C. D. à M. Thomas, sur l'éloge de Sully, etc., etc.

102. — *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France, depuis 1762 jusqu'à nos jours*. — Chronique rédigée, de 1762 à 1787, par Bachaumont, Pidansat de Mairobert, etc., et qui contient une foule de détails intéressants sur les concours académiques. Pour les trouver, il suffit d'ouvrir les Mémoires chaque année, aux environs du 25 août, jour de la Saint-Louis, fixé pour la distribution annuelle des prix. Nous nous bornerons à indiquer les chroniques les plus saillantes, en suivant les indications de notre exemplaire de l'édition de Londres, chez John Adamson, 1787, 36 vol. in-18.

A. — Prix de poésie de 1762, aux 25 et 26 août : I (129, 130).

B. — L'Éloge de Sully et Thomas, en 1763, aux 25, 30 août et 2 septembre : I (297, 300 et 301).

1. Il y avait eu cependant 108 pièces présentées : 40 pour le concours ordinaire et 68 pour l'Éloge du duc de Brunswick.

2. Le directeur Marmontel se plaignit beaucoup de ce que, depuis quatre ans que l'Éloge de d'Alembert était proposé, aucun concurrent ne se fût encore présenté.

G. — Prix de poésie de 1764, au 25 août : II (91, 92) ; et lettre à M. de ** docteur de Sorbonne, sur la pièce, etc..., au 31 décembre : II (144).

D. — L'Éloge de Descartes, en 1765. — Curieux détails sur la division du prix entre Thomas et Gaillard, et sur la proposition du contrôleur général de Laverdy de le doubler, aux 27 juillet, 3; 25 et 29 août : II (234, 235, 238, 247, 250).

E. — Sur l'intention de l'Académie de ne plus donner, pour sujet des concours d'éloquence, que « l'éloge d'un de nos grands hommes ; » au 10 juillet 1766 : III (56).

F. — Prix de poésie de 1766, au 25 août : III (77).

G. — Éloge de Charles V, en 1767, aux 28 juillet et 25 août : III (230, 240, 241).

H. — Prix de poésie de 1768, aux 5 juillet, 17 août (délibération importante), 19, 21, 25 et 26 août, 4 et 27 septembre : IV (63, 95, 98, 99-104, 111 et 123) et XIX (17, 18).

I. — Éloge de Molière, en 1769, aux 31 juillet et 25 août : IV (315, 333-337).

K. — Concours de poésie de 1770, sans résultat, ce qui est attribué, malgré 50 pièces présentées, à ce que le sujet n'avait pas été laissé libre comme les années précédentes, aux 16 et 26 août : V (177 et 181-183).

M. — Éloge de Fénelon, en 1771, et prix de poésie reporté de l'année précédente. La Harpe est à la fois lauréat pour l'éloquence et la poésie, ce qui ne s'était jamais vu,... aux 9 et 26 août; et censure de l'éloge, aux 1er et 19 octobre : V (332, 333, 344-346) et VI (3, 4, 12 et 13).

N. — Concours de poésie de 1772, sans résultat, au 10 août : VI, (197).

O. — Éloge de Colbert, en 1773, et prix de poésie reporté de l'année précédente, aux 6, 21 et 30 août : VII (48) et XXIV (324 et 329).

P. — Concours de poésie de 1774, sans résultat, au 18 août : VII (228).

Q. — Éloge de Catinat, en 1775, et prix de poésie reporté de l'année précédente : (La Harpe est encore lauréat pour les deux concours) aux 26 et 27 août : XXXI (322-330).

R. — Concours de poésie de 1776 (une traduction d'Homère), au 24 août : IX (269).

S. — Éloge du chancelier de l'Hospital, en 1777, aux 27 et 28 août, 15, 26 et 28 septembre : X (275, 276, 293, 294, 302-304 et 306) ; projets de censure.

T. — Séance des prix de 1778. On propose, pour 1779, un Éloge en vers de Voltaire; aux 25 et 28 août, et 26 septembre : XII (97-100, 105 et 130).

U. — Éloge de Suger (prose) et de Voltaire (vers), en 1779, aux 5, 26 et 29 août : XIV (160, 187-190).

V. — Fondation Valbelle, en 1779 : Legs de 24,000 francs pour encouragement annuel à un homme de lettres : XIV (186).

X. — Concours de poésie de 1780, sans résultat, au 25 août : XV (301).

Y. — Éloge de Montauzier, en 1781, et concours de poésie encore infructueux, au 27 août : XVIII (6-9).

Z. — Relation de la séance tenue aujourd'hui, 25 août 1782, à l'Académie française pour la distribution du prix de poésie (Florian couronné) : XXI (87-93).

a. — Séance du 25 août 1783. Éloge de Fontenelle prorogé et prix Montyon décerné pour la première fois : XXIII (137-145).

b. — Relation de la séance du 25 août 1784, pour la distribution des prix : Éloge de Fontenelle, par Garat, et poésie, par Florian : XXVI (191-197).

c. — Relation de la séance publique de l'Académie française tenue au-

jourd'hui, 25 août 1785, pour la distribution des prix. Éloge de Louis XII prorogé : XXIX (225-231). Curieux incidents de séance.

d. — Concours de 1786 : décisions au 5 août : XXXII (244, 245). Relation de la séance du 25 août, *ibid.* (297-302). Tous les concours prorogés, sauf le prix d'encouragement Valbelle, décerné au poëte Roucher.

e. — Relation de la séance du 25 août 1787. Tous les concours ordinaires : Éloges de Louis XII, de Vauban, de d'Alembert, etc., prorogés. Très-intéressante séance : XXXV (442-447).

103. — *Almanach des muses.* — Recueil de vers qui parut régulièrement tous les ans depuis 1765 jusqu'en 1816.— Nous le citons ici, parce qu'il donne plusieurs des pièces de poésie couronnées par l'Académie, avec des notes critiques, et qu'à la fin de chaque volume, dans la notice des ouvrages de poésie qui ont paru l'année précédente, il y a, sous la rubrique : *Pièces présentées pour le prix de l'Académie française,* une bibliographie complète de toutes les poésies imprimées ayant concouru, avec des notes critiques au sujet de celles qui n'ont pas été insérées dans la publication.

Dans le volume de 1765, on trouve l'épître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils, par Chamfort (61-69); et celle à un commerçant qu'on suppose vouloir acheter des lettres de noblesse (97-104). Les notes critiques sont fort nombreuses. La bibliographie se compose de 6 pièces (152-153).

Dans le volume de 1767, la bibliographie se compose de 10 pièces (143-145).

En 1769, la bibliographie critique a dix pièces (167-169). — En 1772, elle a 7 pièces (184-186); — en 1774, 8 pièces ; notes critiques très-dures, en particulier sur La Harpe, dont on ne se dissimule pas qu'on subira le ressentiment dans le *Mercure* (212-215) ; — en 1775, 8 pièces : notes critiques plus étendues que dans les almanachs précédents (294-297) ; etc. etc...

104. — Dans l'*Almanach littéraire ou Étrennes d'Apollon*, intéressante petite revue anecdotique, littéraire et poétique, qui parut tous les ans à partir de 1784, nous remarquons, en 1784 (p. 66-70), une pièce de vers intitulée : « Conseils à un jeune poëte qui veut concourir pour le prix de l'Académie, » par M. de Maisonneuve. Les autres volumes n'apprennent rien de particulier.

105. — *L'Esprit des Journaux,* qui parut à partir de 1778, et qui publia les principaux articles littéraires des autres journaux avec quelques articles inédits, contient tous les ans au mois d'octobre, un compte rendu de la séance des prix, composé à l'aide du *Mercure,* du *Journal de Paris*, etc... et les extraits du *Journal de Paris* sur les pièces couronnées.

Enfin nous pourrions encore citer des renseignements à prendre dans le *Trésor du Parnasse,* dans le *Journal de Paris*, dans la *Gazette littéraire*, et dans une foule d'autres journaux ou revues de l'époque : mais ils n'ajouteraient pas grands détails à ceux qui précèdent. On connaît maintenant très-suffisamment la richesse de ces sources, et nous allons donner la liste des publications spéciales sur les concours et sur les prix.

106. — *Écrit publié de l'ordre de l'Académie françoise*, pour l'établissement de deux prix, l'un de Prose, l'autre de Poésie. — Paris, Pierre Le Petit, 1671, in-4, 4 p.

C'est une pièce aujourd'hui très-rare, qui fut répandue par toute la France et que nous sommes surpris de ne pas rencontrer dans le curieux appendice que M. Livet a donné à la suite de son édition de l'*Histoire* de Pellisson et d'Olivet; mais elle a été reproduite par MM. Biré et Grimaud dans leur introduction aux *Poëtes lauréats.*

On y voit que l'Académie, « ayant fait profiter le fonds qui luy a esté

laissé, le prix de prose qui ne devoit estre que de deux cens livres sera les premières fois et les suivantes, autant que faire se pourra, de trois cens livres, qu'on employera, selon l'intention de M. de Balzac, à un crucifix, un Saint-Louis, ou quelque autre ouvrage de dévotion... — Les discours ne seront tout au plus que de demy-heure de lecture et finiront toujours par une courte prière à Jésus-Christ.... — On n'en recevra aucun qui n'ait une approbation signée de deux docteurs de la faculté de théologie de Paris et y résidant actuellement. » Quant au prix de poésie fondé par trois académiciens anonymes, on n'exigeait pas l'approbation des docteurs, et l'on stipulait que « les trois cens livres seroient employées à un lys d'or au pied duquel sera la devise de l'Académie, qui sont des lauriers entrelassez, avec ce mot *A l'immortalité.* »

L'année suivante (1672), on compléta le règlement, en ajoutant qu'à l'avenir « chaque pièce devroit être terminée par une courte prière à Dieu pour le roi, séparée du corps de l'ouvrage et de telle mesure qu'on voudroit. »

Les prix furent plus tard convertis en une médaille d'or portant, d'un côté, la figure du roi et, sur le revers, une couronne de lauriers, avec ces mots « *A l'immortalité.* »

107. — *Lettre à M. D*** au sujet du prix de poésie donné par l'Académie française, l'année 1714 (par Voltaire); — insérée dans le volume intitulé : « Réflexions sur la rhétorique et sur la poétique par M. de Fénelon. » Amst., J. Fred. Bernard, 1717, in-12; et dans le « Recueil de divers traités sur l'éloquence et la poésie, » publié par Bruzen de la Martinière. Amst., *ibid.*, 1730, 2 vol. in-12.

L'abbé Desfontaines en a rendu compte dans le *Nouvelliste du Parnasse*, tome II, vingt-septième lettre.

On a aussi, sur le même sujet, la satire de Voltaire intitulée *Le Bourbier*, publiée dans les *Nouvelles littéraires* de la Haye, t. I, p. 151, et réimprimée sous ce titre *Le Parnasse*, à la suite de l'édition de la *Henriade*. Amst., *ibid.*, 1724. Ce n'est que depuis 1821 qu'elle a été admise dans les œuvres de Voltaire. — Voir, à ce sujet, une longue note de Barbier dans le *Dictionnaire des anonymes*.

Cette lettre, qui contient 20 pages, y compris le poëme couronné de l'abbé du Jarry, qui en a 5, est suivie de l'ode que Voltaire avait envoyée au concours, et critique particulièrement La Motte, qui avait été un des juges. On s'amusa beaucoup de ce que du Jarry parlait de *pôles glacés, brulans*, etc. — Dans le recueil de ses poésies, qui parut en 1715, il remplaça *pôles* par *climats*.

108. — *Discours sur les prix* que l'Académie française distribue, par Ant. Houdart de la Motte, de la même Académie. — Publié à la suite des *Réflexions sur la critique*, du même auteur. Paris, 1716, in-8.

Ce discours avait été prononcé « le 25 août, fête de saint Louis 1714, après la lecture des pièces qui ont remporté les prix. » Il a pour but de réchauffer le zèle des concurrents qui ne se présentaient plus assez nombreux.

109. — Examen du discours qui a remporté le prix de l'Académie française l'an 1760, ou lettres à M. Thomas, professeur au collége de Beauvais, — s. l. (1760), in-12. — L'auteur, d'après Barbier, est le Père Isidore Mirasson, barnabite. L'éloge était celui de d'Aguesseau.

110. — Lettre à M. de **, docteur de Sorbonne, sur la pièce qui a remporté le prix à l'Académie française. Paris 1765, in-12. — Voir plus haut le compte rendu par *l'Année littéraire*, au n° 99.

111. — Extrait de quelques pièces présentées à l'Académie française, etc. Paris, Regnard, 1767, in-8, 27 p.

112. — Arrêt du conseil du roi contre l'éloge de Fénelon couronné par l'Académie en 1771. — L'éloge était de la Hapre, et l'arrêt porte obligation de revenir à l'article du règlement de 1671, qui exigeait l'approbation de deux docteurs de la faculté de théologie à tous les discours présentés.

113. — *Le dix-huitième siècle,* satire à M. Fréron. Paris, in-8. — *Son apologie,* satire, 1778, in-8.

Nous réunissons sous le même numéro ces deux satires de Gilbert, qui les composa de dépit d'avoir envoyé sans succès à l'Académie, en 1772: « le Génie aux prises avec la Fortune ou le poëte malheureux, » (publié en 1772, in-8, avec ce sous-titre : pièce qui a concouru pour le prix de poésie); en 1773, une ode sur le jugement dernier; en 1774, un éloge de Léopold duc de Lorraine, etc...

Ce sont deux diatribes énergiques contre ses rivaux et contre ses juges, en particulier contre ceux du parti des philosophes.

114. — *Éloge du maréchal de Catinat, dédié à lui-même.* — Discours qui n'a point concouru pour le prix de l'Académie française (par Le Suire). Amst. et Paris, Quillau, 1775, in-8.

115. — Éloges et discours philosophiques qui ont concouru pour les prix de l'Académie française et de plusieurs autres (par Louis Séb. Mercier). Amst., Van Harrevelt, 1776, in-8.

116. — Collection de divers éloges publiés à l'occasion du prix proposé par l'Académie française, en 1777, pour le meilleur éloge du chancelier de l'Hospital. — Paris (Hollande) 1778, in-12. — Ce recueil comprend quatre éloges, deux anonymes : de Guibert, plus tard académicien, et de Bragy ancien syndic de la Compagnie des Indes; et deux nommés : de l'abbé Rey, couronné à Paris et l'abbé Talbert couronné à Toulouse.

117. — Éloges de Voltaire, pièces qui ont concouru pour le prix de l'Académie française, en 1779 (par Em. de Pastoret). — Amst. et Paris, Demonville, 1779, in-8.

118. — *Lettre du chevalier Laurès,* aux Messieurs qui doivent concourir cette année pour le prix de poésie de l'Académie françoise, suivie d'une réponse de Corneille (le chevalier de Cubières). — Paris, Valleyre, 1779, in-8.

— La France litéraire de Quérard donne à tort la date de 1799. — Il n'est pas hors de propos de remarquer que ce pseudonyme pouvait grandement tromper le public, car un véritable chevalier de Laurès, fils du doyen de la Chambre des comptes et de la Cour des aides de Montpellier, avait concouru en 1748, 1750 et 1751.

119. — *Lettre d'un vieillard de Ferney* à l'Académie française. — Éloge de Voltaire; pièce qui a concouru pour le prix de cette Académie. — Paris, Sorin, 1779, in-8, 15 p.

— La dédicace est signée du chevalier J. Aude. — Le sujet de prix était, en effet, cette année l'éloge en vers de Voltaire, et d'Alembert avait ajouté 600 francs, à la somme annuelle de 500 francs. — Ce fut la Harpe qui remporta le prix; mais, comme il était académicien, on le donna au premier accessit, P. N. André de Murville. Nous profitons de cette occasion pour remarquer qu'outre les publications isolées des diverses pièces couronnées par l'Académie, on trouve aussi celles de presque toutes les pièces envoyées aux concours et non couronnées.

120. — *Lettre à MM. de l'Académie française,* sur l'Éloge du maréchal de Vauban, proposé pour sujet d'éloquence de l'année 1787 (par Choderlos de Laclos). — Amst. et Paris, Durand neveu 1786, in-8.

121. — *Lettre à MM. les officiers français,* au sujet de celle écrite par M. de Laclos à MM. de l'Académie française, dans laquelle il les blâme d'avoir

proposé l'éloge de Vauban pour sujet de prix d'éloquence de 1787. (Par de Lerse.) — Paris, 1786, in-8.

122. — *Les Concours académiques ou le Triomphe des talens.* — Comédie en cinq actes et en vers, par le chevalier de Cubières. — Imprimée dans son *Théâtre moral*, ou pièces dramatiques nouvelles, précédée d'un essai sur la comédie. Paris, Belin et Duchesne, 1784-1786, 2 vol. in-8.

Cette pièce, dit Cailhava, a été regardée comme l'exemple de l'indécence théâtrale.

123. — *Le Prix académique*, comédie en un acte et en vers, par Parisau, représentée sur le Théâtre-Français, le vendredi 31 août 1787; imprimée l'année suivante. — Paris, Brunet, 1788, in-8.

« Voici une bagatelle, disait le *Journal général de la France*, mais charmante, remplie de détails agréables, de traits heureux, et qui paraît bien écrite. — Un autre Francaleu est possédé, comme celui de la *Métromanie*, de la fureur des vers, et il ne veut donner sa fille Agathe qu'à celui qui aura remporté le prix académique. Deux jeunes gens sont amoureux de la demoiselle : mais l'un, qui est l'amant aimé, a peu de talent pour la poésie, et l'autre y réussit. Le premier porte la confiance jusqu'à montrer à celui-ci la pièce qu'il a composée en le priant de la corriger; le second à la générosité d'envoyer au concours sous le nom de son rival, la pièce dont il est lui-même l'auteur. Celle-ci est couronnée. Le père s'empresse de revenir de la séance où il avait assisté pour annoncer à sa fille son mariage avec l'heureux vainqueur. Il cite quelques vers de la fin de la pièce qui l'ont le plus frappé. Ces vers sont reconnus par l'amant chéri d'Agathe, et il déclare qu'ils sont de son ami. Les jeunes gens se montrent aussi généreux l'un que l'autre : mais enfin le père, instruit de tout et des sentiments de sa fille, consent à son hymen avec celui qu'elle préfère. Cette comédie a eu un succès complet... »

(A suivre.) RENÉ KERVILER.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Louis-François-Michel-Raymond WOLOWSKI est mort à Gisors (Eure), le 15 août. Né à Varsovie, le 31 août 1810, il prit une part très-active à tous les mouvements qui se produisirent en faveur de la nation polonaise. Son père avait été président de la Diète polonaise; lui fut capitaine d'état-major, vice-maître des requêtes au Conseil d'État et secrétaire de légation en France; après les désastres de sa patrie, il se retira en France, où il avait achevé ses études et reçu des lettres de naturalisation en 1834. Il est aussitôt entré dans le mouvement économique qui commençait à se manifester chez nous. Il s'est occupé, avec beaucoup de compétence, des questions de finances, de banques, d'industrie et de commerce. On le trouve professeur au Conservatoire des arts et métiers, un des fondateurs du Crédit foncier de France, membre, en 1855, de l'Académie des sciences morales et politiques, où il remplaça Blanqui. Il avait fondé, en 1834, la *Revue de législation et de jurisprudence*, il a écrit dans le *Journal des économistes*, la *Revue des Deux-Mondes*, le *Siècle* et l'*Annuaire d'économie politique*; il s'est fait remarquer dans nos assemblées politiques comme orateur disert et comme financier; il fit partie de la Constituante de 1848, de la Législative de 1849, de l'Assemblée nationale de 1871, et fut élu, en 1875, sénateur inamovible. — Voici la liste de ses principaux ouvrages :

Des Sociétés par actions (1838); — *Mobilisation du Crédit foncier* (1839); — *Des Fraudes commerciales* (1843); — *De l'Organisation du travail* (1845); — *Études d'économie politique et de statistique* (1848); — *De l'Organisation du Crédit*

foncier (1849); — *Henri IV économiste. Introduction de l'industrie de la nation France* (1855); — *Introduction de l'Économie politique en Italie* (1859); — *Finances de la Russie* (1864); — *La Question des banques* (1864); — *Enquête sur les principes et les faits généraux qui régissent la circulation monétaire et fiduciaire* (1866); — *La Banque d'Angleterre et les banques d'Écosse* (1867); — *La Liberté commerciale et les résultats du traité de commerce de 1860* (1868); — *L'Impôt sur le revenu* (discours prononcé à l'Assemblée nationale les 22 et 23 décembre 1871), *avec des observations et des annexes sur l'impôt du revenu aux États-Unis et en Angleterre* (1872); — *La Carte postale en divers pays* (1873); — *Sur l'utilité pour les ouvriers d'étudier l'économie politique* (1873). — *Résultats économiques du payement de la contribution de guerre en Allemagne et en France* (1874). M. Wolowski a traduit de l'allemand les *Principes d'économie politique* de Boscher; il a traduit du latin le traité de la *Première invention des monnaies d'Oresme* et le *Traité de la monnaie* de Copernic; il a donné une continuation à l'*Économie politique du moyen âge* de Cibrario. On lui doit encore des conférences à l'Asile de Vincennes (1866).

— M. Auguste-Victor-Laurent Casimir-Périer est mort à Paris, le 8 juillet, à l'âge de soixante-cinq ans. Il était né à Paris, le 20 août 1811. Celui-ci le fils aîné du célèbre ministre dont le nom *Casimir-Périer* est devenu le nom de la famille. Il aborda la vie politique dès l'âge de vingt ans, par la carrière diplomatique. Il fut ensuite député, rentra dans la vie privée après le coup d'État, et reparut sur la scène après la guerre comme membre de l'Assemblée nationale, ministre et sénateur. Il avait succédé, en 1866, au duc de Broglie à l'Académie des sciences morales et politiques, en qualité de membre libre, lorsque celui-ci devint titulaire dans la section de philosophie. Il a écrit plusieurs ouvrages sur la politique et les finances. — *La Protection agricole et les lois sur les céréales* (in-8, 1859); — *Le Traité avec l'Angleterre* (in-8, 1860); — *Les Finances de l'Empire* (in-8, 1861), extr. de la *Revue des Deux-Mondes*; — *Le Budget de* 1863 (in-8, 1862), extr. de la *Revue des Deux-Mondes*; — *La Réforme financière* (in-8, 1862); — *La Situation financière* (in-8, 1862); — *Les Finances et la politique; de l'influence des institutions politiques et de la législation financière sur la fortune publique* (in-8, 1863). — *Quelques réflexions à propos de la prochaine session des conseils généraux* (in-8, 1864); — *Les Sociétés de coopération. La consommation, le crédit, la production, l'amélioration morale et intellectuelle par l'association* (in-8, 1865). — *L'Article* 75 *de la constitution de l'an VIII sous le régime de la constitution de* 1852 (1867). — Il a collaboré à la *Revue des Deux-Mondes*.

— M. Paul Sauzet, né à Lyon, le 23 mars 1800, est mort dans cette ville le 12 juillet. Avocat du barreau de Lyon, il fut mis en vue par sa défense de M. de Chantelauze dans le procès des ministres de Charles X. Il entra à la Chambre des députés en 1834; il fit partie, en 1836 et 1837, comme ministre de la justice, du cabinet formé par M. Thiers, et présida la Chambre des députés de 1839 à 1848. Depuis lors, il est resté dans une retraite qui n'a pas été oisive : c'est de cette époque que datent tous ses ouvrages où il a pris, avec autant de chaleur que de talent, la défense des grands principes sociaux et de la papauté. Son éloquence, qui avait brillé à la tribune, put encore s'exercer à l'Académie de Lyon, où l'on garde le souvenir de quelques beaux discours sur l'*Éloquence académique* (1859), sur Rossi (1864), sur M. Vitet: son dernier écho s'est fait entendre l'année passée à Saint-Malo pour les fêtes données en l'honneur de Chateaubriand. Voici ses principales publications : — *La Chambre des députés et la Révolution de février* (Lyon, 1851, in-8); — *Réflexions sur le mariage civil et le mariage religieux en France et en Italie* (Lyon, 1853, in-8), dont la Société Bibliogra-

phique a donné, en 1873, dans ses *Questions du jour*, une nouvelle édition revue, sous le titre de *le Mariage civil et le mariage religieux* (traduit en allemand); — *Considérations sur les retraites forcées de la magistrature* (Lyon, 1854, in-8); — *Rome devant l'Europe* (Paris, 1860, 2 édit., in-8); — *Les deux politiques de France et le partage de Rome* (Lyon, 1862, in-8) traduit en italien. Il allait publier un travail sur la législation comparée dont le manuscrit est prêt pour l'impression.

— Mgr Louis-Marie-Olivier EPIVENT, évêque d'Aire, est mort dans sa ville épiscopale, le 22 juillet. Il était né à la Ville-Auvray-en-Pordic (Côtes-du-Nord), le 30 juin 1805. Il fit ses études au collége de Saint-Brieuc et enseigna la philosophie au séminaire diocésain avant d'être pourvu de la cure de la cathédrale de Saint-Brieuc en 1837. C'est de là qu'il fut porté à l'évêché d'Aire en 1859. On a de lui cent soixante-quinze mandements ou lettres pastorales, formant trois volumes in-4. Nous citerons les titres de quelques-uns : *Les Attaques actuelles contre la papauté* (1861); — *Sur la vie de Jésus de Renan* (1863); — *Les Épreuves de l'Église* (1863); — *L'État actuel de la persécution contre l'Église en Italie* (1866); — *Les Événements survenus en France depuis le 4 septembre 1870* (1870); — *L'Invasion de Rome* (1870); — *L'Infaillibilité pontificale* (1871); — *Mission providentielle de la France* (1872); — *Causes et remèdes des malheurs de la France* (1872); — *Tradition de la foi et de l'amour de l'Église de France à l'égard de la papauté* (1872); — *La France d'autrefois et la France d'aujourd'hui* (1874); — *Les Sociétés secrètes au point de vue social* (1874); — *La Liberté de l'Église* (1876).

— Mgr Jean-Pierre BRAVARD, ancien évêque de Coutances, vient de rendre son âme à Dieu le 13 août, à Avranches où il s'était retiré. Il était né le 20 février 1811 à Usson (Loire). Il fit ses études théologiques aux grands séminaires de Lyon et de Sens, et fut ordonné prêtre en 1835, à Sens. On le trouve de 1841 à 1853 avec le R. P. Muard, fondant dans l'ancien monastère de Pontigny les missions diocésaines de France. Vicaire général de Sens en 1858, il fut préconisé le 25 septembre 1862 évêque de Coutances, en remplacement de Mgr Daniel. Il a attaché son nom à la grande œuvre de la restauration de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, où il a appelé les fils spirituels du P. Muard. Forcé par sa santé de se démettre des fonctions épiscopales, il avait été nommé, le 19 novembre 1875, chanoine du premier ordre du chapitre de Saint-Denis. Les œuvres de Mgr Bravard consistent dans des mandements, lettres pastorales et discours. Nous nous contenterons de citer les mandements suivants : *L'Institution des paroisses* (1835); — *L'Abbaye du Mont-Saint-Michel* (1865); — *Conservation des monuments dans les paroisses* (1866); — *les Cimetières* (1867); — *l'Instruction obligatoire laïque et gratuite* (1873); — *l'Education* (1873).

— M. Joseph FERRARI, sénateur italien, est mort à Rome le 2 juillet. Il était originaire de Milan, où il était né en 1811, et nous appartient par le long séjour qu'il a fait parmi nous et les ouvrages qu'il a publiés dans notre langue. Il fut admis parmi les collaborateurs de la *Revue des Deux-Mondes* sur la réputation qu'il s'était acquise par ses publications philosophiques en Italie. Professeur de philosophie au collége de Rochefort, il passa à la faculté de Strasbourg, où il suppléa M. l'abbé Bautain; la hardiesse de ses idées et ses théories hasardées obligèrent plusieurs fois l'autorité à faire suspendre ses cours. Il retourna en Italie après les événements de 1859, et prit rang dans le parti révolutionnaire. Nous citerons de lui : *L'Esprit de Jean Dominique Romagnosi* (1835); — *l'Esprit de Vico* (1835); avec une édition de ses œuvres, — *Vico en Italie* (1837); — *Idées sur la politique de Platon et d'Aristote* (1842); — *Essais sur les principes et les limites*

de la philosophie de l'histoire (1843); — *La Révolution et les réformes en Italie* (1848); — *Machiavel, juge des révolutions de notre temps* (1849); — *Les Philosophes salariés* (1849); — *Histoire des Révolutions en Italie* (1857-1858); — *L'annexion des Deux-Siciles* (1860); — *Histoire de la raison d'Etat* (1860); — *La Fédération italienne* (1860); — *La Chine et l'Europe* (1867), sans compter beaucoup d'autres ouvrages en langue italienne.

— Le 15 juillet est mort à Léopol (Galicie autrichienne), le comte Alexandre Frédro, le *Molière polonais*, comme on l'appelait avec raison. Appartenant à une des grandes familles du pays, il comptait déjà parmi ses ancêtres des écrivains distingués, et il hérita aussi de leurs sentiments patriotiques qui furent le mobile principal de sa vie. Il naquit à Surochw (une des terres de ses parents), en Galicie, le 20 juillet 1793. Les premières lueurs d'espérance qui semblèrent surgir pour la Pologne, au commencement de notre siècle, enflammèrent son cœur et sa jeune imagination; âgé de seize ans à peine, il quitta le collége, pour s'enrôler sous les ordres du prince Joseph Poniatowski, alors ministre de la guerre du Grand-Duché de Varsovie; il fit sous ses yeux la campagne de 1809 contre l'Autriche; nommé aide-de-camp du prince, il prit une part active aux luttes gigantesques de l'épopée napoléonienne. On le vit sous les murs de Smolensk, à Borodino et au Kremlin, et quand vinrent les désastres, au passage de la Bérézina et dans les combats journaliers de la retraite. Arrêté à Vilna par une fièvre typhoïde, il y fut abandonné avec d'autres malades dans un hôpital militaire, mais telle fut son ardeur, qu'à peine remis, il réussit à tromper la vigilance de ses gardiens, quitta l'hôpital, et ayant traversé, sous le déguisement d'un paysan, les espaces occupés par l'ennemi, il parvint à rejoindre son régiment en Saxe, pour combattre à Dresde, Leipzig, Hanau, et pour suivre les aigles françaises à Brienne, Château-Thierry, Montmirail, Montereau, Arcis-sur-Aube, Craonne, Laon et Reims. Nommé capitaine d'état-major, décoré de la croix polonaise du mérite militaire *(virtuti militari)*, et de la Légion d'honneur, il ne quitta les drapeaux qu'au moment où fut consommée la ruine de l'homme de génie auquel il avait voué, avec toute sa génération en Pologne, un culte enthousiaste, et que s'évanouirent les espérances qu'il avait conçues pour sa patrie. Ame héroïque, il savait le danger et cherchait le sacrifice, mais le métier d'un soldat de parade lui répugnait, et il donna sa démission (décembre 1815) pour se fixer dorénavant sur ses terres et demander des consolations à l'étude et aux occupations champêtres de la campagne, ce qui rentrait tout à fait dans les traditions des meilleures familles de la Pologne, qui venaient toujours se tremper à cette source leur patriotisme et y puiser des forces et des dévouements toujours nouveaux.

C'est au milieu de ces occupations que se développa et mûrit le talent de Frédro. Il était né auteur dramatique. — Son premier travail littéraire connu du public fut une traduction du drame de Gœthe : *Clavigo*, qui fut représenté au théâtre de Léopol en 1821; l'année suivante, il débuta par une comédie originale, intitulée : *Le Mari et la Femme*, et une fois cette forme trouvée, il ne s'arrêta plus; la veine était riche, et les chefs-d'œuvre se succédaient; on en vit dix-huit dans l'espace de dix ans. Ses comédies furent représentées et applaudies sur tous les théâtres polonais; une grande partie fut traduite en allemand et en bohème. — La littérature polonaise comptait des auteurs dramatiques avant lui, mais il est juste de dire que Frédro donna au théâtre polonais un souffle nouveau, une individualité à part; il en fit une réalité, il en est le vrai créateur. Dans une époque bien malheureuse, où l'on s'acharnait à détruire tout ce qui était polonais, il

contribua à sauver la langue et, pour ainsi dire, l'âme de la Pologne. Dans toutes ses créations, il n'a cessé d'être patriote et citoyen, et son œuvre, qui, partout ailleurs, aurait eu une grande portée esthétique et intellectuelle, était encore, au milieu des malheurs de son pays, une œuvre éminemment nationale. — Les comédies de Frédro pétillent d'esprit, elles sont pleines d'originalité et, en même temps, de ce gros bon sens qui rappelle les malheureux et les opprimés aux conditions de la vie réelle, et leur donne la santé de l'âme; elles sont pures et honnêtes, comme son rire franc et robuste provenant d'une conscience sereine; elles châtient mais elles n'enveniment pas, elles enseignent et ne sèment pas de discordes. L'auteur possédait le grand talent de savoir amuser sans cesser d'être honnête, et de prêcher la morale sans ennuyer; il n'a jamais cherché le scandale pour éveiller l'intérêt, et s'est maintenu dans les bornes de la plus stricte convenance; les personnages qu'il a créés n'y ont rien perdu; ils sont d'une originalité patente, et tellement polonais jusqu'à la moëlle des os, qu'il faut même appartenir à cette nationalité pour en apprécier tous les traits et toutes les nuances de caractère; ce sont des types qui resteront tant qu'existeront la langue et la nationalité polonaises.

L'activité littéraire du comte Frédro dura dix à douze ans; quoique applaudi par tout le monde, il trouva, parmi les critiques d'alors, quelques esprits étroits et quelques cœurs envieux qui s'acharnèrent à le poursuivre. Sa nature d'artiste s'en trouva blessée, et il résolut de se taire. Il ne pouvait pas ne point écrire, — son esprit avait besoin de créer — mais il ne publia rien et ses admirateurs furent privés de ses dernières productions, car les prières les plus chaleureuses de ses amis et de ses proches ne parvinrent pas à le faire changer de résolution. Des années s'écoulèrent, un oubli bien mérité enveloppa ses détracteurs, et le nom de l'écrivain dramatique grandissait toujours parmi ses compatriotes qui subissaient de plus en plus son ascendant et l'entouraient d'une estime et d'une vénération universelles, dont il jouit jusqu'à son dernier moment. — Adonné à la littérature et aux soins que réclamait l'administration de ses biens, il ne se désintéressa pas des affaires publiques. Pendant une série d'années, il remplit le rôle de délégué de la province auprès du gouvernement, et il sût se concilier l'estime générale par la fermeté avec laquelle il défendait tout ce qui pouvait encore être défendu des droits et des priviléges de la Galicie, pendant la période néfaste pour cette province, celle qui précéda l'année 1848. — Les temps changèrent; une diète provinciale fut convoquée et une vraie autonomie accordée à la Galicie; on vit alors le vénérable écrivain s'asseoir encore sur les bancs des députés, pour donner encore une fois à ses compatriotes un exemple de civisme. Ce fut sa dernière apparition sur la scène politique. Cassé par l'âge et les infrmités, il se retira tout à fait des affaires, après la fin de la session parlementaire, et il se fixa, pour le reste de ses jours, dans une de ses terres, où la vénération générale vint le trouver et le dédommager des attaques injustes de quelques critiques mal avisés. En 1865, ses compatriotes lui décernèrent une médaille d'or à son effigie, exécutée par M. Barre, le célèbre graveur de la monnaie de Paris. L'Académie des sciences de Cracovie s'empressa de l'appeler dans son sein, et l'empereur François-Joseph, voulant signaler ses mérites littéraires, le décora de la grand'croix de son ordre.

Ses obsèques eurent lieu le 18 juillet. Ce fut un deuil national. L'archevêque de Léopol officiait et donnait l'absoute; une députation de l'Académie des sciences et toutes les notabilités du pays entouraient le cercueil. Les restes mortels de l'homme de bien, du courageux soldat, du patriote

éprouvé et du grand écrivain furent déposés dans un tombeau de famille, à Rudki, terre qui appartient aux Frédro depuis plusieurs générations.

Dans sa jeunesse, le comte Frédro, comme toute sa génération, comme tous les hommes du premier empire, était indifférent en matière de religion; la patrie, la liberté et la gloire remplissaient alors les âmes. Mais, au début même de sa carrière littéraire, il comprenait déjà que le sort de la patrie était indissolublement uni au catholicisme, et jamais, dans son œuvre multiple, il ne s'attaqua à l'Église ni à ses ministres; au contraire, il se posait toujours en défenseur de la religion. Il vécut assez pour revenir complétement à la foi de ses ancêtres et de son peuple, et il mourut en humble fils de l'Église, pratiquant ses moindres commandements.

Les comédies du comte Frédro, réimprimées soixante fois, composent cinq volumes dans leur dernière édition, publiée à Varsovie en 1871. Son œuvre inédite comprend seize à dix-huit pièces de théâtre, et un recueil de poésies. On espère que son fils, connu aussi par des proverbes et des vaudevilles, où il a su déployer beaucoup de talent, ne tardera pas à livrer au public ce trésor longtemps enseveli. B. Z.

— M. Charles-Aimé Dauban, né à Paris, le 19 janvier 1820, employé au département des médailles en 1854, conservateur sous-directeur adjoint au département des estampes en 1858, est mort à Paris, le 4 août 1876. Ancien professeur d'histoire à Bergerac, à Périgueux, à Nantes, à Alençon et au collége Chaptal de Paris, M. Dauban a été rédacteur en chef du *Breton* de Nantes, et a collaboré à la *Revue des provinces de l'Ouest*, à la *Revue des sociétés savantes*, à la *Revue de l'instruction publique*, où il a publié les salons de 1861 et 1863, et au *Journal de Paris*. Voici la liste de ses publications : *La République et les d'Orléans*, suivi de : *Écrit adressé par M. le duc d'Orléans à la princesse Hélène d'Orléans*, daté de Toulon, 9 avril 1840 (in-18, Nantes, 1851); — *Notice sur la vie du président H. Colombet* (Nantes, 1852); — *Le Sculpteur Michel Colombe* (1856); — *Le Cachet de Childéric* (1857); — *Nicolas Bricot et la cour des Monnaies* (1857); — *Cours complet d'histoire universelle à l'usage des lycées* (1858-1870, 9 vol. in-12, avec cartes et tableaux); — *Histoire des maires de la ville de Nantes, d'après les jetons* (1858); — *Histoire de la ville de Tours, d'après les jetons* (1859); — *Rapport au ministre de l'instruction publique, au nom de la section d'archéologie du comité des travaux historiques, au sujet de la collection Gaignières, d'Oxford* (1860); — *Ligier-Richier, sculpteur lorrain* (1861); — *Récits historiques ou choix de lectures puisées aux sources* (3 vol. in-12, 1863-1864); — *Étude sur Madame Roland et son temps, suivie des lettres à Buzot* (in-8, 1864); — Édition des *Mémoires de Madame Roland* (in-8); — Édition de la *Correspondance de Madame Roland avec Mademoiselle Cannet*; — *La Vérité sur Madame Roland* (1864); — *Appendice à la vérité sur Madame Roland* (1864); — Édition des *Mémoires inédits de Pétion, Buzot, Barbaroux* (in-8); — *Réponse à la « Vérité vraie sur la publication des Mémoires de Madame Roland » par M. Faugère* (1865); — *La Démagogie en* 1793 (in-8, 1868); — *Paris en* 1794 *et* 1795 (in-8, 1869); — *Les Prisons de Paris sous la Révolution* (in-8, 1870); — *La Guerre comme la font les Prussiens* (1870); — *Histoire du règne de Louis-Philippe et de la seconde République* (in-18, 1872); — *Lettre au duc d'Aumale* (1872); — *Le Fond de la société sous la Commune* (in-8, 1873). — M. Dauban a encore publié une édition classique du *Siècle de Louis XIV*.

— M. Joseph-Pierre-Eléonor Petrequin, né à Villeurbanne (Rhône), le 25 juin 1809, est mort dans le courant du mois de juin, à Lyon. C'était un chirurgien d'une grande réputation. Reçu docteur à la faculté de médecine de Paris en 1835, il était devenu professeur à l'École de médecine de Lyon

et chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Il a publié : *Traité d'anatomie médico-chirurgicale et topographique* (in-8, 1843), 2e édition considérablement augmentée (in-8, 1857); — *Mélanges de chirurgie, ou histoire médico-chirurgicale de l'Hôtel-Dieu de Lyon, avec l'histoire spéciale de la syphilis dans cet hospice* (in-8, 1845); — *Nouvelle méthode pour guérir certains anévrismes sans opération sanglante, à l'aide de la galvano-puncture* (in-8, 1846); — *Recherches sur l'origine du traité du médecin par Hippocrate, suivies d'une traduction nouvelle de ce livre avec notes et commentaires* (in-8, 1850); — *Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu de Lyon, ou Compte rendu de la clinique chirurgicale de cet hôpital* (in-8, 1850); — *De l'action des eaux minérales d'Aix en Savoie dans les maladies des yeux* (in-8, 1852); — *Mémoire sur la suppuration bleue, avec des recherches sur la pyogénie et la composition du pus* (in-8, 1852); — *Nouvelles recherches sur l'emploi thérapeutique du manganèse comme adjuvant et comme succédané du fer* (in-8, 1852); — *De la taille et de la lithotritie* (in-8, 1852); — *De l'étude des médecins de l'antiquité et des avantages qu'on peut en retirer pour la science et pour l'art* (in-8, 1858); — *Études médicales, historiques et critiques sur les médecins de l'antiquité* (in-8, 1859); — *Traité pratique des eaux minérales de la France et de l'étranger* (gr. in-8, 1859); — *Mélanges thérapeutiques sur les maladies des organes des sens* (in-8, 1860); — *Mélanges thérapeutiques sur les maladies des organes génito-urinaires* (in-8, 1861); — *De l'emploi thérapeutique des lactates alcalins dans les maladies des organes digestifs* (in-8, 1862 et 1864); — *Aperçu historique sur l'enseignement médical à Lyon* (in-8, 1864); — *De l'invention de la physiologie dans l'interprétation d'un passage fort controversé des Églogues de Virgile* (gr. in-8, 1864); — *Mélanges d'histoire, de littérature et de critique médicales sur les principaux points de la science et de l'art* (gr. in-8, 1864); — *Essai sur la topographie de Lyon avec des études comparatives sur les stations d'hiver dans le midi de la France* (in-8, 1865); — *Vues nouvelles sur la composition nouvelle du cérumen et son rôle dans certaines maladies de l'oreille* (in-8, 1870); — *Œuvres poétiques de E. Faure,* précédées d'une introduction et d'une notice biographique et littéraire par J.-E. Petrequin (gr. in-8, 1874).

— M. Etienne-Edmond Caillette de l'Hervilliers, sous-chef au ministère des finances, chevalier de l'ordre pontifical de Saint-Sylvestre, membre de la Société des antiquaires de Picardie et des Sociétés académiques de l'Oise et de Saint-Quentin, né à Compiègne, en 1826, d'une famille ennoblie par Henri IV, est mort à Paris, le 14 février dernier. Il est auteur des ouvrages suivants : — *Première étude sur les antiquités de Champlien* (Paris, 1851, in-8); — *La Croix du Saint-Signe, souvenir de la forêt de Compiègne* (Ibid., 1854, in-8); — *Histoire du Très-Saint-Sacrement de miracle de Sainte-Gudule de Bruxelles* (Ibid., 1856, in-8); — *Le Bois-Seigneur-Haac (Belgique); étude historique des douzième et quatorzième siècles* (Ibid., 1858, in-8); — *Pierrefonds, Saint-Jean-aux-Bois, La Folie, Saint-Pierre-en-Chartres. Souvenirs historiques et archéologiques de la forêt de Compiègne* (Ibid., 1858, in-8); — *Le Théâtre de Champlien* (Ibid., 1858, in-8); — *Le Mont Gannelon à Clairoix, près de Compiègne, étude d'archéologie, de philologie et d'histoire* (Amiens et Compiègne, 1859, gr. in-8); — *Le dernier siége de Pierrefonds, accompagné d'un plan du château de Pierrefonds, dressé par Emile Leblanc* (Paris, 1860, in-8); — *Preuves de la venue, de l'épiscopat et de la mort de saint Pierre à Rome* (Ibid., 1860, in-8); — *Essai philologique sur le mot, les racines et les permutations* (Ibid., 1861, in-8); — *Notre-Dame-de-Bon-Secours de Compiègne. Recherches historiques sur l'origine de cette chapelle et sur le pèlerinage dont elle est le but chaque année* (Ibid., 1861, in-8); — *Étude sur la paix et la trêve de*

Dieu ou influence de l'Église et de la papauté sur l'émancipation du peuple au moyen âge (Ibid., 1862, in-8); — *Étude sur la loi du secret dans la première Église* (Ibid., 1862, in-8); — *A travers les catacombes de Rome* (Ibid., 1863, in-8); — *Coup d'œil général sur les catacombes de Rome et leur histoire jusqu'à nos jours* (Ibid., 1862, in-8); — *Étude de quelques inscriptions chrétiennes carthaginoises* (Ibid., 1863, in-8); — *La Fête des rois et ses usages* (Ibid., 1863, in-8); — *Le Mobilier des catacombes de Rome* (Ibid., 1864, in-8); — *Le B. Josaphat Kuncewitz, archevêque de Polotsk, martyr, dont la canonisation solennelle doit être célébrée à Rome le 12 novembre* 1865 (Ibid., 1865, in-18); — *Un historien champenois* (Bar-sur-Aube, 1865, in-8); — *La Bibliothèque des Catacombes de Rome* (Paris, 1865, in-8); — *Compiègne, sa forêt, ses alentours; études suivies de documents relatifs à la vie du B. Simon, comte de Crespy et d'Amiens* (Compiègne, 1869, in-8).

— Nous devons réparer ici un oubli en rendant hommage à la mémoire de M. Charles Rohaut de Fleury, mort depuis plus d'un an. Né en 1801, entré à l'École polytechnique en 1820, M. Rohaut de Fleury a suivi de glorieuses traditions de famille en s'adonnant à l'architecture. On lui doit quelques hôtels particuliers remarquables, comme l'hôtel Soltykoff, rue Saint-Arnaud et l'hôtel Casimir-Périer, avenue des Champs-Élysées. Mais c'est dans l'architecture de fer qu'il s'est surtout distingué : un de ses premiers essais en ce genre a été fait pour les serres chaudes du Jardin des plantes de Paris. Il a été plusieurs fois président de la Société libre des beaux-arts et vice-président de la Société centrale des architectes. On lui doit des travaux d'érudition qui témoignent autant de sa science que de son goût éclairé et de ses sentiments profondément chrétiens; les beaux-arts, la science et la littérature lui laissaient encore du temps pour les œuvres de zèle, de bienfaisance et de charité, comme l'œuvre du dimanche, l'œuvre de Saint-Nicolas, l'œuvre du vœu national. Voici les principales publications de M. Rohault de Fleury : *Notices sur les travaux exécutés au Muséum d'histoire naturelle depuis* 1833 *jusqu'à nos jours* (Paris, 1844, in-fol.); — *Étude sur les serres chaudes de Belgique* (1848, in-4). — *Rapport au club de l'union polytechnique sur la construction de logements d'ouvriers* (1849); — *Les Serres chaudes de Londres* (album in-4, 1851); — *Manuel des lois civiles sur le bâtiment* (in-8, Paris, 1862, Morel); — *Visite dans les catacombes de Saint-Félixte* (1866, in-8); — *Mémoire sur les instruments de la passion de N. S. J. C.* (Lesort, 1870, in-4), (honoré d'un bref du Saint-Père); — *Rapports sur l'œuvre du dimanche* (comptes rendus de l'assemblée générale des comités catholiques, 1872 et 1873); — *L'Évangile études iconographiques et archéologiques* (2 vol. in-4, 1874). M. Rohaut de Fleury a laissé un ouvrage presque achevé, où il a réuni les plus anciens monuments relatifs à la Vierge dans les deux premiers siècles. Il avait également recueilli de nombreux documents qu'il devait utiliser pour faire l'histoire archéologique de la messe.

— M. Étienne Paulin Gagne, originaire de Montoison (Drôme), où il était né le 8 juin 1808, est mort à Paris le 22 août. On n'a pas oublié ses professions de foi où il s'intitulait « candidat surnaturel, universel et perpétuel » et ses manifestes en vers et en prose adressés aux souverains et aux peuples sous la signature de l' « archi-poëte » et de l' « archi-prophète. » Ses excentricités cachaient un cœur généreux, une âme pleine d'illusions; plus sensé que beaucoup de gens d'esprit, il a demandé à la religion son secours pour le passage de l'éternité. L'énumération des titres de ses ouvrages vaut presqu'une biographie : *Le Suicide, ou cris de désespoir, de haine, de défaite et chants d'espérance, d'amour de triomphe.* Poëme (in-18, 1841); — *Le Martyr des rois,* ode-élégie (1842); — *Catastrophe du chemin de fer,*

poëme (1842); — *L'Océan des catastrophes : poëme sur les désastres du 8 février, avec des notices en prose sur le tremblement d'Antigoa*, poëme (in-12, 1843); — *L'Empire universel*, poëme (1843); — *Voyage de Napoléon*, poëme (1852); — *L'Unitéide, où la femme Messie*, poëme universel en douze chants et soixante actes (in-8, 1856-1858); — *Le Tribut d'amour à M. Desgenettes, curé de Notre-Dame-des-Victoires* (1860); — *L'Histoire des miracles* (1860), contenant son autobiographie où il s'intitule l'*Avocat des fous*; — *Le Calvaire des rois, Louis XVI, Marie-Antoinette, Elisabeth et Louis XVII, martyrs et christs de la royauté*, regi-tragédie épique (in-8, 1863); — *Le congrès, sauveur des rois et des peuples*; salutéide ou poëme, opéra de salut de l'avenir (in-8, 1864); — *Les deux luxes des hommes et des femmes; luxéide*, drame prostitutioniéide et luxéide en trois éclats (in-8, 1865); — *Le Supplice d'un mari*, drame réel et universel (in-8, 1865). M. Gagne a fondé, en 1854, le *Théâtre du Monde* et un journal personnel, l'*Unité*, qui n'eurent qu'une existence éphémère. Il a donné un prologue et un épilogue à *Omègar*, ou le *Dernier homme* de Mme Gagne.

— M. Auguste Nefftzer, né à Colmar, en 1820, est mort à Bâle, le 20 août. Il avait étudié la théologie à la faculté protestante de Strasbourg. Il entra au *Courrier du Bas-Rhin* à l'âge de 22 ans, et fut attaché en 1844 à la rédaction de la *Presse*, qu'il ne quitta qu'en 1861 pour prendre la rédaction en chef du *Temps*. Journaliste éminent, il avait fondé en 1858, avec M. Charles Dolfus, la *Revue germanique*, qui ne fournit pas une longue carrière. Traducteur de la *Nouvelle vie de Jésus* de Strauss, M. Nefftzer était un des plus habiles défenseurs du rationalisme.

— M. Abel-Louis-Etienne Transon, ingénieur, né à Versailles le 25 décembre 1805, est mort à Paris le 23 août; ancien élève de l'École polytechnique, examinateur de l'école, ingénieur en chef des mines, il fut un des plus fervents disciples de Saint-Simon, et un des plus ardents prédicateurs de ses doctrines. Il avait depuis longtemps reconnu ses erreurs : rentré dans le sein de la religion catholique, il était revenu à la pratique la plus édifiante des vertus chrétiennes. Outre quelques œuvres saint-simoniennes, il a donné des notes et des mémoires sur les mathématiques dans le *Journal* de M. Liouville et dans les *Annales d'hygiène publique*.

— M. Eugène Morin, professeur honoraire à la faculté des lettres de Rennes, est mort dans cette ville dans les premiers jours de juillet. Il était né à Antibes en 1814. Pendant plus de vingt ans, il occupa la chaire d'histoire à la faculté de Rennes, où son enseignement mit en relief sa science puisée aux sources, son érudition profonde et ses connaissances variées. Il s'était associé aux travaux de l'Association bretonne et de la Société archéologique de l'Ille-et-Vilaine. Il a publié un *Essai sur l'art de vérifier les dates des calendriers julien et grégorien* (Rennes 1850), et un autre ouvrage intitulé : *Les Britanni. Essais d'Ethnographie* (Rennes, 1862).

— M. le docteur Alexandre Axenfeld, professeur à l'école de médecine de Paris, né à Odessa en 1825, est mort à Paris le 25 août. Il a écrit, en collaboration avec le Dr Béclard, le *Rapport sur les progrès de la médecine en France* (1869), qui fait partie du recueil des rapports sur les progrès des lettres et des sciences en France, et a donné, dans le quatrième volume des *Éléments de pathologie médicale* de Requin, l'article sur les névroses.

— M. Fabrice Labrousse, auteur dramatique, est mort le 23 août à Ville-d'Avray (Seine-et-Oise), à l'âge de soixante-treize ans, tandis qu'il travaillait à un nouveau drame militaire dont Kléber devait être le héros. C'est le genre dans lequel il a excellé, et ses ouvrages ont longtemps alimenté le répertoire du Cirque. Nous citerons : *La Ferme de Montmirail* (1840); — *Murat* (1841);—

Le prince Eugène (1843); — *L'Empire* (1845); — *La Révolution française* (1843); — *Bonaparte* (1850); — *L'armée de Sambre-et-Meuse* (1851); — *Bonaparte en Égypte* (1842); — *Le Consulat et l'Empire* (1853); — *L'Armée d'Orient* (1855). Il avait débuté dans les lettres par une collaboration aux *Annales du Théâtre*, et écrit plusieurs drames, parmi lesquels *Rome* (1849), qui fut interdit comme outrageant pour le Pape.

— M. Léon Duchemin, le chroniqueur parisien bien connu sous le nom de Fervacques, est mort à Auteuil le 1er août à l'âge de trente-sept ans. Parmi les journaux auxquels il a donné sa collaboration, nous citerons le *Gaulois*, la *France*, *Paris-Journal*, le *Constitutionnel*, le *Nain Jaune*, le *Courrier de Saône-et-Loire*. Il a réuni en un volume sous le titre de *Mémoires d'un décavé* (1871), ses notes sur *Paris*, données dans le *Gaulois*, suivis des *Nouveaux mémoires d'un décavé* (Dentu, 1875). Il a écrit plusieurs romans: *Iolande* (1873); *Sacha* (1875) et *Madame Le Bailly*, dans la *Liberté*, *Durand et C.* dans le *Constitutionnel*. Il préparait *la Marieuse* pour le *Gaulois*.

— M. Marius Magnin, mort à Lyon à l'âge de quarante ans, dans les premiers jours d'août, était avocat au barreau de Lyon, et consacrait toute son existence aux bonnes œuvres. La dernière et la plus considérable à laquelle il ait coopéré est la création de la faculté catholique de droit à Lyon. C'est lui qui s'est mis à la tête du Comité d'organisation ; il en était devenu secrétaire et avait en même temps le titre de professeur suppléant.

— M. Henri Dourille, né à Brest en 1811, est mort au commencement d'août. On lui doit : *Histoire de la conspiration du général Malet* (1840); — *Histoire de Lazare Hoche* (1844) ; — *Histoire de Voyer d'Argenson* ; — *Histoire de Championnet*.

— M. Gustave Henri Mellin, littérateur suédois, né à Revalax (Finlande) le 23 août 1803, est mort récemment à Schonen. Il a écrit un grand nombre de romans, quelques œuvres poétiques, et des ouvrages populaires de géographie et d'histoire.

— On annonce encore la mort de M. Charles Daudville, doyen de la Société académique de Saint-Quentin, mort le 14 août ; — du R. Butcher, ancien professeur de théologie à l'université de Dublin, membre de l'Académie royale d'Irlande, lord-évêque (anglican) de Meath, âgé de soixante-cinq ans, qui a mis fin à ses jours; — du docteur Harry Raing, qui a occupé pendant plus de trente années la chaire de médecine légale à l'université de Glascow; — de M. Émile Reybaud, ancien procureur général d'Aix, mort à Marseille où il était né en 1811; auteur *d'Études sur le Parlement de Provence*; *Les Troubles du semestre* 1647-1649, (1864); — de M. Thuillier, rédacteur en chef du *Moniteur de l'Algérie*, mort à Alger, le 29 juillet; — de M. Nicolas-Théodore Gobley, membre de l'Académie de médecine et de la Société des pharmaciens, mort le 1er septembre, à Bagnères-de-Luchon, à l'âge de 65 ans; — de M. Michel Bakounine, né à Torschoke, en 1814, l'un des chefs du parti communiste, ancien collaborateur d'Alexandre Herzen au *Kolokol*, mort à Berne, le 3 juillet.

Faculté des lettres. — M. Auguste Charaux, professeur au lycée de Mont-de-Marsan, a soutenu, le samedi 5 août, devant la faculté de Besançon, ses deux thèses pour le doctorat ès lettres. Le sujet de la thèse latine était : *Tonantius Ferreolus, provinciæ Galliæ præfectus, imp. Valentiniano III.* — Le sujet de la thèse française : *Saint Avite, évêque de Vienne, sa vie, ses œuvres.*

Lectures faites a l'académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans les séances des 4, 11 et 25 août, M. Deloche a continué la lecture de son mémoire sur les invasions gauloises en Italie. M. le baron d'Avril a achevé la lecture de son mémoire sur les hiérarchies et les langues dans les Eglises

de l'Orient. — Dans la séance du 11, M. Choisy a communiqué un mémoire sur les tombeaux lydiens-sardes. — Dans la séance du 18, M. Geffroy, directeur de l'Ecole française de Rome, a lu une note où il rend compte des travaux de l'école qu'il dirige. M. Duruy a repris la lecture des extraits inédits de son *Histoire romaine*. — M. Clermont-Ganneau a communiqué un mémoire sur un morceau de sculpture découvert par lui à Jérusalem et figurant la présentation du Christ au Temple. — Dans la séance du 25. M. Léon Renier a fait une communication sur une inscription latine, découverte par un habitant de Beyrouth. M. Adrien de Longpérier a lu au nom de M. Chabas, une note sur un vase de la collection Posno, donnant la contenance du kin. M. le docteur Lagneau a commencé la lecture d'un mémoire sur les Alains, les Théophiles et les Agathyèses en Gaule. M. Desjardins a fait une communication au sujet de la discussion sur l'authenticité des balles de fronde d'Ascoli.

Lectures faites a l'académie des sciences morales et politiques.— Dans les séances des 5 et 12 août, M. Geffroy a donné des détails fort intéressants sur la nouvelle école française de Rome. — Dans les séances des 5, 12 et 19, M. Joseph Lefort, avocat à la cour d'appel, a donné lecture d'un mémoire sur le droit de marché. — Dans les séances des 19 et 26, M. Barthélemy Saint-Hilaire a commencé la lecture d'un mémoire à M. H. Reynald, professeur à la faculté des lettres d'Aix, sur la guerre de la succession d'Espagne (formation de l'alliance entre l'Angleterre, la Hollande et l'Empire). — Dans la séance du 26, M. Ch. Lévêque a fait, à propos du deuxième volume de l'*Histoire de la philosophie moderne*, de M. F. Papillon, une communication au sujet de laquelle MM. Bersot, Ch. Giraud et Franck ont successivement pris la parole. M. Joseph Garnier a communiqué ensuite une note sur le mouvement de la population en France, en réponse à une lettre de M. de Lavergne, publiée récemment. La question sera reprise dans une prochaine séance de l'Académie.

Les Bibliothèques de Paris, des départements et des principales villes de l'Europe. — Tous les journaux publiaient, il y a peu de temps, sur les bibliothèques de Paris, des renseignements que nous n'avons pas donnés tout de suite, parce que leur origine nous paraissait suspecte et leur exactitude en défaut. Peu de jours après, le grave *Journal officiel* (9 août), complétait ces renseignements par une note empruntée au *Journal des débats*; enfin, dans le numéro du 11 août, il insérait des rectifications au sujet de la Bibliothèque nationale et de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

Mais nous avons été étrangement surpris de voir des organes aussi sérieux que le *Journal officiel* et le *Journal des débats* se montrer oublieux à tel point d'un des plus beaux exploits de la Commune, qu'ils font figurer, en 1876, la Bibliothèque du Louvre pour 100,000 volumes!

Les éléments nous manquent, ainsi que les sources d'informations, pour compléter et rectifier les chiffres fournis par les publications auxquelles nous faisons allusion. Nous les reproduisons seulement à titre de renseignements, en les faisant suivre de quelques observations.

Voici la note publiée par tous les journaux :

« Résultat du dernier recensement des bibliothèques publiques de Paris : la bibliothèque de l'Arsenal possède 200,000 volumes et 8,000 manuscrits; — celle de la Sorbonne, 80,000 volumes; — celle de l'École de médecine, 35,000 volumes; — la Bibliothèque nationale, 1,700,000 volumes, 80,000 manuscrits, 1,000,000 de gravures et de cartes et 120,000 médailles; — la bibliothèque Mazarine, 200,000 volumes, 4,000 manuscrits et 80 re-

liefs de monuments pélasges venant de Grèce, d'Italie et de l'Asie-Mineure. — la bibliothèque Sainte-Geneviève, 160,000 volumes et 35,000 manuscrits — le tout faisant un total de 2,375,000 volumes et 142,000 manuscrits. »

Voici maintenant la note au *Journal des débats*, reproduite par le *Journal officiel* (9 août) :

« La Bibliothèque nationale, qui n'a son égale nulle part, contient plus d'un demi-million de volumes. — Outre la bibliothèque de la rue Richelieu, la ville de Paris possède encore d'importantes collections, que nous citons dans l'ordre alphabétique :

« Bibliothèque des Archives, fondée par Daunou en 1808, 20,000 volumes. — Bibliothèque de l'Arsenal, qui date du siècle dernier, fondée par Paulin d'Argenson, 200,000 volumes ; — Bibliothèque des Avocats, au palais de justice, 12,000 volumes ; — Bibliothèque du Bureau des longitudes, 5,000 volumes ; — Bibliothèque du Collége de France, 6,000 volumes ; — Bibliothèque du Conservatoire des arts et métiers, 20,000 volumes ; — Bibliothèque du Conservatoire de musique, 5,000 volumes ; — Bibliothèque du Corps législatif, 50,000 volumes ; — Bibliothèque de la Cour de cassation, 40,000 volumes ; — Bibliothèque de la Faculté de droit, 9,000 volumes ; — Bibliothèque de la Faculté de médecine, 35,000 volumes ; — Bibliothèque de l'Hôtel des monnaies, 2,000 volumes ; — Bibliothèque de l'Imprimerie nationale, 3.000 volumes ; — Bibliothèque de l'Institut, 100,000 volumes ; — Bibliothèque des Invalides, 25,000 volumes ; — Bibliothèque du Louvre, 100,000 volumes ; — Bibliothèque Mazarine, *Bibliotheca à fundatori Mazarinea*, fondée vers le milieu du dix-septième siècle, 165,080 *(sic)* volumes ; — Bibliothèque du Ministère des affaires étrangères, 14,000 volumes ; — Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle, 35,000 volumes ; — Bibliothèque de Sainte-Geneviève, 170,000 volumes ; — Bibliothèque de l'ancien Sénat (palais du Luxembourg), 20,000 volumes ; — Bibliothèque de la Sorbonne, 125,000 volumes.

« Nous laissons de côté d'autres bibliothèques, appartenant à des établissements administratifs, et qui sont de moindre importance.

« L'ensemble des volumes contenus dans ces établissements joints à ceux des bibliothèques que nous avons citées, forme un total que l'on peut chiffrer à plus de un million et demi de volumes. On peut donc compter quinze cent mille volumes livrés aux Parisiens.

« Maintenant, pour les bibliothèques départementales, nous croyons être dans le vrai en affirmant que l'on compte dans toute l'étendue de la République quatre millions et demi de volumes, Paris excepté. En comptant Paris, c'est six millions, chiffres ronds, de volumes qui existent dans les bibliothèques de toute la France.

« Les plus importantes sont celles de Bordeaux, 140,000 volumes ; Rouen, 120,000 volumes ; Troyes, 100,000 volumes ; Aix en Provence, 100,000 volumes ; Besançon, 75,000 volumes ; Marseille, 75,000 volumes ; Grenoble, 70,000 volumes ; Lille, 25,000 (*sic* pour 65,000 sans doute) volumes ; Toulouse, 60,000 volumes ; le Mans, 50,000 volumes ; le Havre, 22,000 (?) volumes ; Orléans, 35,000 (?) volumes ; Versailles, 65,000 volumes, etc.

« On peut compter près de deux cent quinze villes en France, possédant une bibliothèque de 10,000 à 20,000 volumes, et une infinité d'autre ayant 2, 3, 4 et 5.000 volumes. Chaque jour amène dans ces collections un nombre nouveau de livres, et chaque jour se forment de nouvelles bibliothèques. On peut espérer que, dans un avenir peu éloigné, chaque commune, si modeste qu'elle soit, aura sa bibliothèque comme elle a son café ou sa guinguette. — On sait, d'ailleurs, que l'administration favorise la création de ces collections

en gratifiant les communes de livres parfaitement adaptés aux besoins des habitants auxquels on les destine.

« Citons maintenant, à l'étranger, la bibliothèque du British Museum, à Londres, qui compte 500.000 volumes. — En Autriche, la bibliothèque de Vienne possède 350,000 volumes ; Prague, 150,000 volumes; — Bruxelles, 90,000 volumes ; — Copenhague (bibliothèque royale), 40,000 volumes ; — Madrid, 200,000 volumes. — La bibliothèque de l'Escurial, fondée par Charles-Quint, dans laquelle se trouve un manuscrit précieux, dit le Livre-d'Or, écrit sur vélin en lettres d'or, ayant sept cents ans de date, possède 3,000 manuscrits arabes. Elle renferme, en outre, assure-t-on, un exemplaire de tous les ouvrages qui ont été brûlés par l'Inquisition. — On compte à Rome 16 bibliothèques. Celle du Vatican, la plus riche, possède plus de 30,000 volumes ; mais elle n'est pas la plus considérable; la Bibliothèque Angélina possède 90,000 volumes et 3,000 manuscrits ; — Milan possède 150.000 volumes et 15,000 manuscrits ; — Venise (bibliothèque Saint-Marc), 125,000 volumes et 10,000 manuscrits ; — Naples, 200,000 volumes ; — Turin, 450,000 volumes ; — Gênes (ses deux bibliothèques), 100,000 volumes ; — Lisbonne 90.000 volumes ;— Saint-Pétersbourg (bibliothèque impériale), 460,000 volumes. »

Il est inutile de faire remarquer que les renseignements fournis par les deux notes ci-dessus ne concordent pas.

Pour la bibliothèque nationale, on trouvera ici même (t. XII, p. 124), l'analyse d'un rapport officiel de M. Léopold Delisle, le savant administrateur général, qui portait à 2,077,571 le nombre des volumes imprimés ; en y ajoutant 40,000 volumes nouveaux pour l'année 1875, et autant pour l'année 1876, on arrive au chiffre approximatif de 2,157,471.

Un travail fait par M. Guillaume Depping à la bibliothèque Sainte-Geneviève ne constate, au commencement de cette année, que 120,000 volumes dans cet établissement, et 2,500 manuscrits.

Nous avons donné (t. XIII, p. 83 et 150), des renseignements sur un certain nombre de bibliothèques. Les chiffres nous ont été fournis par les bibliothécaires. Nous ne pouvons vérifier par nous-mêmes, s'ils sont plus exacts que ceux qu'on vient de lire. Mais il y a des lacunes que nous devons combler. — Il faut citer la nouvelle bibliothèque de la ville de Paris, qui possédait, en 1874, environ 25,000 volumes ; — la bibliothèque de l'École normale supérieure, 40,500 volumes ; — la bibliothèque de l'École des Ponts et Chaussées, 40,000 volumes ; — la bibliothèque de l'École polytechnique, 50 000 volumes ; — la bibliothèque de l'École des Mines, 7,000 volumes ; — la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, 10,000 volumes ; — la bibliothèque de l'École de Langues orientales vivantes, 10,000 volumes; — la bibliothèque de l'École des Chartes, 6,000 volumes ; — la bibliothèque de l'École supérieure de Pharmacie, 5,000 volumes ; — la bibliothèque de l'École centrale des arts et métiers, 4,500 volumes; — enfin la bibliothèque de l'Université catholique de Paris, qui compte déjà 5,500 volumes. — En ce qui concerne les bibliothèques étrangères, nous ne relèverons qu'une erreur. Il est parlé de 500,000 volumes pour la bibliothèque du *British Museum*. Or, elle en possédait déjà 1,046,000 en 1874, d'après le rapport de M. Delisle sur la Bibliothèque nationale (1874).

Le British museum. — Les comptes du *British Museum*, récemment publiés, font connaître les dépenses faites par le gouvernement anglais pour cet établissement en acquisitions diverses, durant les années 1874 et 1875; en voici le tableau en chiffres ronds :

	1874	1875
Manuscrits	77,000 francs.	74,000 francs.
Livres imprimés	250,000 »	256,000 »
Antiquités et médailles	900,000 »	189,000 »
Gravures et dessins	63,000 »	68,200 »

Depuis le commencement de 1876, des acquisitions déjà nombreuses de manuscrits ont été faites pour le même musée. Parmi ceux qui concernent la France, nous citerons une *Chronique du Monastère de Saint-Bertin*, depuis sa fondation jusqu'en 1294. Ce manuscrit, écrit au quinzième siècle, renferme, outre la partie ecclésiastique, des détails précieux sur l'histoire des rois de France, les Croisades, les guerres avec l'Angleterre antérieures au quatorzième siècle ; une *Chronique de la Pucelle d'Orléans escripte en la ville d'Orléans l'an* 1512, sur vélin, avec nombreuses et charmantes enluminures, entre autres un portrait de Jeanne d'Arc, représentée à cheval, couverte de son armure et tenant d'une main son épée et de l'autre son étendard.

Un pamphlet sur Marie-Antoinette. — M. Georges Avenel, rédacteur de la *République française*, mort récemment, s'était voué à l'étude de la Révolution française, et avait publié en dernier lieu un odieux pamphlet, intitulé la *Vraie Marie-Antoinette*, rédigé d'après les *Rapports privatissimes* et la *Correspondance secrète* tirés des archives de la maison impériale d'Autriche, et livrés récemment au public par MM. d'Arneth et Geffroy. Il ne sera pas sans intérêt de placer sous les yeux de nos lecteurs l'appréciation dont le travail de M. Avenel vient d'être l'objet, dans deux revues également hostiles à nos doctrines : la *Revue politique* et la *Revue critique d'histoire et de littérature*.

Voici comment s'exprime la première (n° du 5 août) :

« M. Georges Avenel ose tirer de ces documents les conclusions que les discrets éditeurs, pour des raisons de haute convenance, ont cru devoir laisser dans l'ombre. Il met en lumière la prodigieuse frivolité de la dauphine, plus tard la coupable légèreté de la reine. Le gracieux format de cette publication lui permettra d'avoir accès dans les bibliothèques féminines, où tant de livres de parti, hagiographies plutôt qu'histoires, plus ou moins approuvés par les archevêques de Tours et de Paris, tentent chaque jour la canonisation de l'épouse de Louis XVI... Que les femmes françaises honorent Jeanne Darc (*sic*) la bonne Lorraine, la grande patriote ! Qu'elles se gardent d'associer à ces honneurs une souveraine malheureuse, mais nullement innocente de nos malheurs. Elle n'a que trop mérité, non les rigueurs d'une justice terrible, mais le surnom d'*Autrichienne* qui aurait dû être le seul châtiment de la reine de France. »

A côté de ce jugement *si français* d'une revue dont un des rédacteurs était récemment décoré, plaçons celui de la *Revue critique* (dû à la plume de M. H. Lot, n° du 1er juillet) :

« Le pamphlet de M. Avenel se distingue par des qualités de style et de composition. Son travail consiste essentiellement dans la mise en relief de tous les passages de la correspondance publiée par M. d'Arneth qui peuvent donner lieu à une interprétation défavorable à Marie-Antoinette. Quand le fait incriminé est douteux, il est revêtu par le critique des couleurs de la vraisemblance ; quand la base est décidément nulle, il est remplacé par l'insinuation. Comme le procédé est fort connu, je n'insiste pas. C'est celui des avocats et des orateurs politiques. En tant que réquisitoire, l'opuscule de M. Avenel est remarquable ; je le signale à mes lecteurs comme un excellent résumé de tout ce qui a été dit et imprimé contre Marie-Antoinette depuis 1771, jusqu'en 1876 ; écrit avec une plume alerte, dans une langue imagée, ce morceau révèle autant d'habileté que de passion. Il offre en re-

vanche des traits trop nombreux de mauvais goût, et parfois même de mauvais ton. N'ayant personnellement aucune sympathie pour la fille de Marie-Thérèse, je me sens d'autant plus à l'aise pour affirmer nettement que la personne dépeinte par M. Avenel sous le nom de « la vraie Marie-Antoinette » n'en est que la caricature. Le but poursuivi par M. Avenel, qui est de démontrer, selon un jeu de mots assez triste, que le peuple français « a bien jugé » la Reine, n'a pas été atteint par lui. »

La Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus. — Je viens annoncer une bonne nouvelle aux amis des grands et beaux travaux : le troisième et dernier volume de la *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus* par Augustin de Backer, avec la collaboration d'Aloïs de Backer et de Charles Sommervogel, vient de paraître (Louvain et Lyon). C'est un in-folio de 2520 colonnes, dont 942 sont consacrées au *supplément*, aux *additions et corrections*. A l'occasion de l'achèvement de ce recueil, un des plus précieux qui aient jamais été mis à la disposition des travailleurs, je crois devoir payer un tribut d'admiration et de reconnaissance à la mémoire du R. P. Augustin de Backer, et associer, dans ce double hommage, à ce nom à jamais vénéré, les noms de ses dévoués et savants collaborateurs et continuateurs, les PP. Aloïs de Backer et Charles Sommervogel. A cette époque de distribution de prix, il me sera permis, je l'espère, de déclarer que les modestes religieux auxquels nous devons un si vaste et si exact inventaire des ouvrages publiés par les membres de la compagnie de Jésus, depuis la fondation de l'ordre jusqu'en 1873, ont mérité, quel que soit le nombre et quel que soit le savoir de leurs concurrents dans le monde entier, le *premier prix de bibliographie*. En les félicitant et les remerciant ici d'avoir tant et si bien travaillé, je leur demande, au nom de tous ceux qui, maintenant et toujours, consulteront leur incomparable ouvrage, de le compléter par une *Table générale*. Ce sera un nouveau bienfait que nous leur devrons. Je sais bien que ce sera là une gigantesque besogne de plus, mais on peut beaucoup demander à ceux qui ont déjà beaucoup donné. — T. de L.

La Guirlande des Marguerites. — On vient de publier (Nérac, Ludovic Durey; Bordeaux, Charles Lefebvre) un magnifique volume grand in-8 de xvi-276 pages, imprimé par Gounouilhou, intitulé : *La Guirlande des Marguerites. Sonnets dédiés à la ville de Nérac*. Ce volume renferme 133 sonnets qui ne sont pas tous *sans défaut*, mais dont la plupart sont charmants. Tous les poëtes de la Gascogne ont été invités à la fête et en ont de leur mieux assuré le succès. Celui qui a eu l'idée de former le gracieux recueil, M. Faugère-Dubourg, est aussi celui qui a le plus contribué à le rendre digne des suffrages de tous les gens de goût. Son heureuse verve a répandu dans plus de quarante sonnets des vers toujours bien tournés, souvent bien frappés. Autour de lui, comme d'habiles musiciens autour du chef d'orchestre, on remarque surtout, sans parler de M. Joséphin Soulary, l'éminent poëte de Lyon, qui a dit de si douces paroles de bienvenue à ses confrères du sud-ouest, MM. Maurice Lespiault, J.-B. Goux, Jules de Gères, Gaston Seré, George Tholin (l'excellent archéologue), J.-F. Bladé, son fils Etienne Bladé, dont le début dans la carrière littéraire est plein de brillantes promesses, enfin un homme que les lecteurs du *Polybiblion* connaissent depuis longtemps comme un de nos meilleurs prosateurs, comme un de nos plus savants critiques, mais dans lequel ils ne soupçonnaient pas qu'il se trouvait aussi un de nos plus aimables poëtes, M. Léonce Couture. En regard de chaque sonnet, M. Faugère-Dubourg a placé un texte explicatif, rédigé d'une plume délicate, et ce commentaire perpétuel, où l'histoire, l'anecdote, la légende,

sont spirituellement retraçées, double l'intérêt d'un livre que décorent douze eaux-fortes qui, à elles seules, valent plus que le prix du volume tout entier. — T. DE L.

Mgr COSPEAN VENGÉ DU REPROCHE DE JANSÉNISME. — L'abbé Rohrbacher, dans son *Histoire universelle de l'Église*, accuse Mgr Cospean, qui occupa successivement les siéges d'Aire, de Nantes et de Lisieux, d'avoir été l'un des premiers fauteurs du jansénisme. M. l'abbé Gaignard, supérieur des missionnaires de l'Immaculée-Conception à Nantes, dans un travail étendu, inséré d'abord dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* et publié ensuite séparément (*Mgr Cospean, évêque de Nantes*, in-8 de 76 p.) discute cette accusation, et en démontre l'injustice de la façon la plus péremptoire. Mgr Cospean fit preuve, non-seulement d'une piété, d'un zèle et d'un savoir remarquables dans l'accomplissement de ses devoirs d'évêque, mais il conserva toujours l'orthodoxie la plus parfaite, et il mérita du Saint-Siége le titre de *Défenseur de l'héritage de saint Pierre*.

LA MISSION DE FÉNELON A LA TREMBLADE. — « Fouillons nos archives, et il y a encore beaucoup à trouver. Ne craignons pas d'être incomplets ou inexacts ; d'abord on n'est jamais complet, surtout loin des grands centres, loin des riches bibliothèques : puis, quand on n'affirme que pièces en main et qu'on ne veut pas forcer le sens du document, on reste toujours dans la vérité. Plus tard, d'autres découvertes viennent achever la démonstration ou la corriger. Mais il faut commencer.» Voilà d'excellents conseils, que nous donne M. Audiat, bibliothécaire de la ville de Saintes, et il est de ceux qui peuvent les donner à bon escient, car il les a toujours appliqués. M. Lettelier, l'auteur d'une bonne notice sur M. Desmortiers, curé-doyen de la Tremblade, ayant découvert une lettre d'un protestant farouche sur la mission royale de la Tremblade en 1686, l'a encadrée d'une intéressante notice sur ses progrès pacifiques, opposés aux violences indiquées par la lettre, et M. Audiat a enrichi cette publication d'un grand nombre de notes érudites qui remettent chaque chose à leur véritable place, et démontrent que les conversions se firent très-peu violemment, car l'évêque de Saintes déclara qu'il interdirait la chaire aux prédicateurs qui menaceraient de faire venir les dragons, et l'intendant de Rochefort, Honoré de Demuin, fut révoqué pour en avoir envoyé à Mauzé. Tout cela forme une intéressante petite brochure de 8 pages intitulée : *la Mission et la chaire de Fénelon à la Tremblade* (La Rochelle, chez Pic). — R. K.

RÉFORME DE L'ALPHABET. — Dans la huitième session de la Société philologique américaine du mois de juillet dernier, le professeur Whitney a lu un rapport émané d'une commission nommée pour examiner la question de la réforme de l'alphabet.

Voici ses conclusions, d'après l'*Academy* : 1° La véritable et seule utilité de l'écriture alphabétique est de représenter fidèlement et intelligiblement le langage parlé, l'orthographe appelée *historique* étant une concession à un préjugé ; 2° L'idéal d'un alphabet consiste en ce que chaque son ait un signe propre invariable, et chaque signe un son propre invariable; 3° Un alphabet destiné à l'usage d'une nombreuse communauté n'a pas besoin d'essayer une analyse complète des éléments de la prononciation, ou une représentation des plus remarquables variétés de l'articulation, quoique il doive laisser toute liberté au caprice inévitable de la prononciation individuelle et locale; 4° Un alphabet idéal devrait adopter pour caractères des formes qui indiquent les sons signifiés, et dont les ressemblances représenteraient, dans une certaine mesure, les similitudes des sons. Mais, pour la

pratique générale, il n'y a aucun avantage dans un système qui tend à peindre en détail les procédés physiques de la prononciation; 5° Aucune langue n'a jamais eu et probablement ne peut avoir un alphabet parfait, et en changeant et réformant le mode d'écrire une langue depuis longtemps écrite, on doit avoir égard à ce qui est pratiquement possible autant qu'à ce qui est théoriquement désirable; 6° Pour préparer la voie à un tel changement, le premier pas à faire est de détruire, par l'influence combinée des écoliers instruits et des maîtres pratiques, l'immense et opiniâtre préjugé qui fait regarder l'orthographe admise comme constituant la langue et comme revêtue d'une sorte de caractère sacré, excluant tout autre mode. Tous les essais, toutes les propositions de réforme doivent être accueillis selon qu'ils se dirigent vers ce but; 7° Une orthographe modifiée gênera inévitablement ceux qui seront appelés les premiers à s'en servir, mais tout système judicieux et bien ordonné obtiendra rapidement l'adhésion de la masse des écrivains; 8° L'alphabet romain est trop généralement et trop solidement établi parmi les principales nations civilisées pour pouvoir être abandonné. En l'adaptant à une réforme pour la langue anglaise, on devra tendre à ne l'employer que d'une manière uniforme, et en conformité avec les autres nations.

Histoire du parlement de Bordeaux. — Le *Polybiblion* a rendu compte (t. XIII, p. 231 et t. XVI, p. 147) de deux ouvrages d'un grand intérêt général, quoique se rattachant surtout à l'histoire locale de Bordeaux : *Michel Montaigne, son origine, sa famille*, et *l'Histoire des Juifs à Bordeaux*. A ces deux livres, édités avec un soin tout particulier par M. Ch. Lefebvre, l'érudit libraire de la Société des archives historiques de la Gironde et de la Société archéologique de Bordeaux, et dus à la plume de M. Th. Malvezin, va se joindre une publication importante, faite sous la direction du même auteur, à savoir l'*Histoire du Parlement de Bordeaux depuis sa création jusqu'à sa suppression* (1451-1790), par M. Boscheron des Portes, président honoraire de la cour d'appel de Bordeaux, membre de l'Académie de Bordeaux, et de plusieurs sociétés savantes. Cet ouvrage formera deux volumes in-8, d'environ 400 pages, imprimé sur papier vergé, du prix de 12 francs, et est en souscription chez M. Lefebvre, à Bordeaux. Il sera tiré quelques exemplaires, sur papier de Hollande, numérotés et portant le nom du souscripteur au prix de 30 francs. — L'ouvrage posthume de M. Boscheron des Portes est une de ces monographies si utiles à l'histoire générale d'un pays, surtout quand elles touchent des questions aussi importantes et aussi intéressantes que l'histoire de nos parlements. Faite surtout avec les registres secrets du Parlement de Bordeaux, l'histoire dont nous parlons ne néglige pourtant pas les autres sources de documents. La masse même de ces documents aurait découragé un travailleur moins obstiné que M. Boscheron des Portes; mais il a su ramener ses emprunts à une mesure suffisante pour ne pas surcharger son travail de détails inutiles. Le manuscrit de cette histoire, soumis à l'examen des hommes les plus versés dans l'étude de notre histoire locale, a été jugé digne d'être publié, et les deux Compagnies auxquelles l'auteur avait appartenu se sont empressées de s'associer à cette pensée. Ce simple aperçu permet d'entrevoir l'étendue du travail et son caractère sérieux ; il attirera, sur un ouvrage qui le mérite, l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des grandes institutions de l'ancienne France. — P. de M.

— L'ouvrage de M. Taine, les *Origines de la France contemporaine*, vient d'être traduit et publié en anglais, par M. Durand. L'*Academy* loue le traducteur et ses heureux efforts pour faire passer, dans une autre langue, un livre dont la traduction offrait de si grandes difficultés.

— Palerme possède une bibliothèque nationale dont le catalogue est en cours de publication. L'introduction fait connaître que cette bibliothèque s'est formée de celles des Pères de l'Oratoire et de celles des Jésuites, chassés une première fois de la Sicile, en 1766, et récemment par Garibaldi, en 1860. La salle de lecture est ouverte tous les jours pendant quatre heures, et reçoit annuellement environ dix mille lecteurs. Le nombre des volumes imprimés s'élève à cent dix mille; celui des manuscrits à douze mille. Cette bibliothèque est riche en imprimés du quinzième siècle, en éditions des Aldes, en livres curieux du seizième siècle, etc. (*Athenæum.*)

— M. R. Willis prépare la publication d'une vie inédite du capucin Bernardino Ochino, exilé d'Italie au seizième siècle, pour la hardiesse de ses opinions religieuses; devenu, en Angleterre, prébendé de Cantorbéry, sous le règne d'Edouard III, et exilé de nouveau sous la reine Marie.

— Une biographie de lord Fitz-Maurice, composée par son petit-fils lord Edmond Fitz-Maurice, près de paraître, renferme, nous dit l'*Athenæum*, une carte de l'Amérique du nord, indiquant le partage de ce continent entre l'Angleterre, l'Espagne et les États-Unis, partage proposé par la France, en 1782, et rejeté par les États-Unis.

— Le professeur Carl Birsch, de l'université de Heidelberg, vient de publier, à Berlin, un manuscrit original de l'*Imitation*, qu'il a trouvé dans la bibliothèque royale de Bruxelles. Il a suivi scrupuleusement le texte et sa division en versets, telle qu'elle est indiquée dans le manuscrit.

— D'après un rapport de la Ligue d'enseignement, cette société libre-penseuse aurait institué deux cent dix sociétés d'enseignement, possédant plus de cinq cent mille volumes et réunissant trente mille adhérents, et fondé quatre cents bibliothèques populaires ou communales et cent soixante-quinze bibliothèques régimentaires.

— M. Palmé vient de mettre en vente le tome XI des *Historiens de France*. Le tome XII est sous presse.

Publications nouvelles. — *Le Sceau divin*, par l'abbé Fregnet (in-12, Bloud et Barral). — *Philosophie de la vieillesse selon Cicéron et Mme Swetchine*, par Antoine Molliere (in-18, Josserand). — *Traité complet de physiologie*, par A. Lepelletier de la Sarthe (2 vol. in-8, G. Masson). — *L'Hygiène dans la ville de Rome*, par le Dr Piétro Bolstra (in-12, G. Masson). — *Les Galeries souterraines*, par Max. Hélène (in-18, Hachette).— *La France avec ses colonies*, par E. Levasseur (in-18, Delagrave). — *Les Couleurs de la France, ses enseignes et ses drapeaux*, par R. Quarré de Verneuil (in-8, Dumaine). — *Les Lois militaires de la France*, par A. Le Faure (in-8, Dumaine). — *Géographie militaire du bassin du Rhin*, par A. Pichot (in-8, Delagrave). — *L'Instruction publique dans les États du Nord, Danemark, Suède, Norwége*, par C. Hippeau (in-12, Didier). — *Pensées de Marc-Aurèle*, par J. Barthélemy Saint-Hilaire (in-16, Germer Baillière). — *Leibniz et les deux Sophies*, par A. Foucher de Careil (in-8, Germer Baillière). — *La philosophie de Maine de Biran*, par J. Gérard (in-8, Germer Baillière). — *Les Soulèvements et dépressions du sol sur les côtes*, par J. Girard (in-8, Savy). — *Annuaire de l'économie politique et de la statistique*, par MM. Guillaumin, J. Garnier, M. Block, 1876 (in-18, Guillaumin). — *Une maison de correction en 1868*, par Mme Marie Angélique (in-18, Allart). — *Les Anglais chez eux*, par F. Wey (in-18, Hachette). — *Mémoire de Lafertière* (in-8, Dentu). — *L'Ornithologie au salon de peinture de 1876*, par X. Quépat (in-12, J.-B. Baillière). — *Genève et le Mont-Blanc. Notes de science et de voyage*, par M. Alexis Delaire (br. in-8, Douniol). — *Les Alpes. Histoire et souvenirs*, par Xavier Roux (in-18, Baltenweck).—*Le Culturkampf ou la lut*

religieuse en Allemagne, par Mgr von Ketteler (in-12, Haton). — *Que devons-nous à l'Église et à la Révolution, en fait d'éducation publique, spécialement dans le Maine et les provinces voisines*, par le R. P. Charles Clair (br. in-8, Leguicheux-Gallienne, au Mans). — *Vœu de Louis XVI pour la consécration de la France, au cœur de Jésus* (in-32, Olmer). — *Mélanges de philologie et d'épigraphie*, par E. Miller, 1re partie (in-8, Didier). — *Une province romaine sous la République*, par G. d'Hugues (in-12, Didier) — *Histoire de la Papauté : Renaissance et temps modernes* (1513-1846), par l'abbé Em. Castan (in-8, Palmé, Jouby et Roger). — *Histoire des catacombes de Rome*, par Mgr Gaume (in-18, Gaume). — *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, par H. de Sybel (Tome III, in-8, Germer-Baillière). — *Histoire de l'Amérique du Sud*, par A. Deberle (in-18, Germer-Baillière). — *La Guerre au point de vue du christianisme et du bon sens*, trad. de Jonathan Dymond, avec préf. par Rosseuw Saint-Hilaire (in-12, Bonhoure). — *Les Maisons souveraines de l'Europe, origine, histoire, généalogie. Onze tableaux généalogiques*, par Gaston de Fressancourt (in-8, C. Muquardt, à Bruxelles). — *Rapport de M. H, Paris à l'Académie de Reims sur la première question. Histoire des archevêques de Reims, Jacques et Jean Juvénal des Ursins* (broch. in-18, imp. coopérative). — *L'Auteur du traité de l'Imitation de Jésus-Christ*, par l'abbé C. Th. Ducis (in-8, Haton). — *Les derniers jours du cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, précédés d'une notice sur sa vie*, par Ch. Condaminas (br. in-8, Lanquetin-Turbergue, à Besançon). — *L'Empire germanique et l'Église au moyen âge*, par J. Zeller (in-8, Didier). — *Louis XIII à Bordeaux. Relation inédite*, publ. par Ph. Tamizey de Larroque. — *Voltaire, son retour et sa mort*, par G. Des noiresterres (in-8, Didier), — *Les Réformes sous Louis XVI, Les Assemblées provinciales et les parlements*, par Ernest Semichon (in-8, Didier). — *Rêves et Souvenirs, poésies*, par L. Briault (in-8, Douniol). — *Fonctionnaires et boyards : Muller, Schelm*, par le prince Lubormirski (2 vol. in-18, Didier). — *Michel Strogoff, De Moscou à Irkoutsk*, par Jules Vernes (in-18, Hetzel). — *Le Marquis de Savone*, par Elisa Gay (in-12, Lethielleux). — *Le Trésor de l'Abbaye*, par R. de Navery (in-18, Blériot). — *Le Château de Saint-Hippolyte*, par Eug. de Margerie (in-12, Téqui). — *Les Poëtes du dix-huitième siècle*, par Fréd. Godefroy (in-8, Gaume). — *Robespierre*, par Adrien Maggiolo (br. in-18, Libr. de la Soc. Bibl.). VISENOT.

CORRESPONDANCE

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE MALEBRANCHE.

1. A *De la Recherche de la vérité* (Paris, 1674-75, 2 in-12 ou 1 in-4; 1678, in-4 ou 3 in-12; 1700, 3 in-12; 1702, 1712, 1721, 1735, 1749, 1762, 1772; 1754, in-4 ou 4 in-12; Lyon, 1826, 4 in-12). B *Tractatus de Inquisitione Veritatis et Gallico latine versus* a Lenfant (Genevæ 1686, in-4, et 1753, 2 in-4); — C *Trad. en hollandais* (Rotterdam, 1681, 3 in-8); — D *Trad. en Anglais par R. Sault* (Lond., 1692-94, 2 in-8) *et par Taylor* (Lond., 1694, 1700, 1720, in-fol.); — E *en allemand par J. Ph. Müller, Ch. L. Paalzow, et J. H. F. Ulrich* (Halle, 1776-80, 4 in-8); — F *et en italien* (Pavia, 1818-19, 3 in-12).— 2. *Conversations chrétiennes dans lesquelles on justifie la vérité de la religion et de la morale* (Paris, 1676, 1702; Bruxelles, 1677; Rotterdam, 1685; Rouen, 1695, in-12). — 3. *Traité de la nature et de la grâce* (Amst., Elzevier, pet. in-12, 1680; on joint souvent à cette édition : *Éclaircissement ou suite du traité de la nature et de la grâce* (Ibid., 1683, pet. in-12; Bruxelles, 1681; Rotterdam,

1682, 1684, 1703, 1712, in-12). — 4. *Défense de l'auteur de la recherche de la vérité contre l'accusation de M. de la Ville* (Cologne, 1682, petit in-12). — 5. *Méditations chrétiennes et métaphysiques* (Cologne, 1683, 1690; Lyon, 1699, 1707, 1717, in-12; Paris, 1841, in-8). — 6. *Traité de la morale* (Cologne, 1683, Rotterdam, 1684, in-12) : *avec le traité de l'amour de Dieu* (Lyon, 1697, 1707, 2 in-12). — 7. *Réponse de l'auteur de la Recherche de la vérité au livre de M. Arnauld des vraies et des fausses idées* (Rott., 1684, 1785, in-12). — 8. *Recueil de quelques pièces curieuses concernant la philosophie de Descartes* (*par Bayle*). On y trouve entre autres : *Réponse de M*** (*Mallebranche*) *à une lettre de ses amis touchant le livre intitulé : Sentiments de M. Descartes touchant l'essence et la propriété des corps* (Amsterdam, 1684, in-12). — 9. *Réponse à une dissertation de M. Arnault contre un éclaircissement du traité de la nature et de la grâce* (Rotterdam, 1685, in-12). — 10. *Trois lettres du P. Mallebranche touchant à la défense de M. Arnauld contre la réponse au livre des vraies et des fausses idées* (Rotterdam, 1685, in-12). — 11. *Lettres du P. Mallebranche, dans lesquelles il répond aux réflexions de M. Arnauld sur le traité de la nature et de la grâce* (Rott., 1686-87, 2 in-12). — *Onze lettres du P. Mallebranche touchant les 2e et 3e volumes des Réflexions philosophiques et théologiques de M. Arnauld* (Rott., 1687, in-12). — 13. *Éclaircissement sur quatre questions importantes sur les plaisirs des sens et sur la liberté pour servir de réponse à un écrit de M. Arnauld* (Lewarde, 1687, in-12). — 14. *Entretiens sur la métaphysique de la religion* (Rott., 1688, in-12), *avec un entretien sur la mort* (Paris, 1696, 1711, 1752, in-12). — 15. *Réponse de Mallebranche à M. Régis* (Paris, 1693, in 12). — 16. *Méditations pour se disposer à l'humilité et à la pénitence* (Paris, 1701, in-24 ; 1716, in-16). — 17. *Réponse du P. Mallebranche à la troisième lettre de M. Arnauld, avec les trois lettres de M. Arnauld* (Amsterdam, 1704, in-12). — 18. *Entretien d'un philosophe chrétien et d'un philosophe chinois, sur l'existence et la nature de Dieu* (Paris, 1708, in-12). — 19. *Avis touchant l'entretien d'un philosophe chrétien et d'un philosophe chinois, pour servir de réponse à la critique de cet entretien, insérée dans les Mémoires de Trévoux de juillet* 1708 (Paris, in-12). — 20. *Lettre du P. Mallebranche contenant une réponse générale aux lettres que le P. Lami lui a adressées* (Paris, S. A. in-12). — 21. *Recueil de toutes les réponses du P. Malebranche à Arnauld* (Paris, 1709, 4 in-12). — 22. *Dernier écrit de Malebranche, dirigé contre le livre de l'action de Dieu sur les créatures par Boursier* (Paris, 1713, in-4 et 6 in-12). — 23. *Réflexions sur la promotion physique* (Paris, 1715, in-12). — 14. *Pièces justificatives sur l'Eucharistie* (*attribuées à Malebranche et autres publiées avec une préface par Vernet*) (Genève, 1730, in-8). — 25. *Œuvres publiées par de Genoude et Lourdoueix* (Paris, 1837-38, 2 in-4) *et par J. Simon* (Ibid., 1839, 4 in-12). — 26. *Méditations métaphysiques et correspondance de Malebranche avec D. de Mairan*, publ. par Feuillet de Conches (Paris, 1841, in-8).

Voici l'indication de quelques travaux biographiques sur Malebranche : 1. *Vie du P. Malebranche*, par le P. André. Manuscrit. (Nouvelles acquisitions, Fr. 1038, bibl. nationale). — 2. *Éloge de Malebranche*, par Fontenelle (Paris, 1766, 2 in-12). — 3. *Malebranche's Geist im Verhaltniss zu d. philosophischen Geist d. Gegenwart* (Leipzig, 1800, in-8). — 4. *Spinoza und die Sceptiker und Mystiker des 17ten Iahrhundert. Darstellung und Kritik ihrer System* (Riga, 1836, in-8). — 5. *Dissertatio de Malebranchio philosopho, a C. Reisig* (Berolini, 1846, in-8). — 6. *Études sur Malebranche*, par l'abbé Blampignon (Paris, 1861, in-8).

ERRATUM

C'est par erreur que, dans la livraison de Juillet (p. 47), on a porté à 30 francs le prix de *Analecta* du cardinal Pitra. Le prix est de 20 francs.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

La légitimité de la naissance de Philippe-Auguste. — Le mariage de Louis VII avec Eléonore de Guyenne fut déclaré nul au concile de Beaugency (1152), sous prétexte de parenté, ainsi que le disent la plupart des historiens. En conséquence de cette décision, Louis VII renvoya Eléonore pour épouser, cette même année, Constance de Castille. Après la mort de Constance, Louis épousa en troisièmes noces Alix de Champagne (1160), qui fut la mère de Philippe-Auguste (1164).

Mais si la parenté de Louis VII et d'Eléonore ne fut *qu'un prétexte*, évidemment leur mariage ne cessa pas d'être valide par le jugement du concile de Beaugency ; la validité de ce premier mariage entraînerait la nullité des deux autres contractés par Louis VII du vivant d'Eléonore, qui ne mourut qu'en 1203.

La gravité de pareilles conséquences et le silence d'Adrien IV rendent très-probable la vérité du jugement des Pères de Beaugency.

Néanmoins il serait très-intéressant d'avoir les *preuves authentiques* : 1° de la nullité du mariage de Louis VII avec Eléonore ; 2° de la confirmation donnée par le pape Adrien IV à la sentence des Pères de Beaugency.

L'intérêt serait d'autant plus vif que certains historiens, comme l'abbé Darras, paraissent croire que le pape ne fut pour rien dans une décision si grave. Voici ce qu'on lit dans le tome III, page 254 de la petite *Histoire* de l'abbé Darras (septième édition, Paris, Vivès, 1866) : « Au retour de la croisade, Eléonore demanda le divorce au concile de Beaugency, sous *prétexte de parenté*. L'honneur du roi de France avait été compromis: il ne réclama point et se soumit au jugement du concile. *Adrien IV ne fut point consulté.* »

D'autre part, je lis dans les *Chroniques et Annales de France*, par François de Belleforest (Paris, chez Gabriel Buon, 1573, p. 116-117) : « Le dict roy Loys feit assembler un concile à Beaugency sur Loyre *par l'autorité du Pape...*, et là *fut suffisamment* prouvé le lignage qui était entre luy, et la dicte royne Aliénor, » etc.

Quels sont les témoignages à consulter sur ce fait historique et que faut-il penser à cet égard ? V.

A propos du siége de Martigues. — On lit dans les *Historiettes*, de Tallemant des Réaux (3me édition, 1834, t. I, p. 272) : « Depuis la mort de M. le grand-prieur, il (*François de Malherbe*) fut envoyé avec deux cents hommes de pié au siége de la ville de Martigues, qui estoit infectée de contagion, et que les Espagnols assiègeoient par mer et les Provençaux par terre, pour empescher que la maladie ne s'estendist dans le pays. Ils la tinrent assiégée, par lignes de communication, si estroitement qu'ils reduisirent le dernier vivant à mettre le drapeau noir sur la muraille, avant que de lever le siége. » Le savant commentateur des *Historiettes*, M. Paulin Paris, dit à ce sujet (p. 309) : « Je n'ai retrouvé la mention de cet événement lugubre dans aucun auteur contemporain ; d'autres seront plus heureux que moi, sans doute. » Parmi les lecteurs du *Polybiblion*, quelqu'un — (je m'adresse surtout aux érudits provençaux) — serait-il plus heureux que celui qui se rend à si bon droit, ce témoignage (p. XXX) : « J'ai beaucoup et longuement travaillé à bien éclaircir mon auteur.... J'ai fait le mieux que j'ai pu ?... »

T. DE L.

Un mot du maréchal Pélissier. — Quel est donc le mot très-énergique qu'adressa le maréchal Pélissier à un général italien, qui avait osé... se vanter devant le vainqueur de Sébastopol d'avoir fait fuir un des plus nobles et des plus vaillants frères d'armes de l'ancien gouverneur général de l'Algérie, le général de La Moricière ?

Un curieux de province.

Simon de Montfort. — Con-

nait-on des monographies de ce personnage?... Quels sont, soit à la Bibliothèque nationale, soit aux Archives, les documents qui le concernent ? D. DE M.

RÉPONSES

Quelle fut la fin du cordonnier Simon (XVII, 190)?

Je ne puis pas répondre directement à cette question, mais seulement faire quelques observations tirées de la connaissance que j'ai de l'arrondissement de Wassy. D'abord, *Clos-Mortier*, ou plutôt *le Clos-Mortier*, n'est pas près de Joinville : c'est une forge considérable sur la Marne, avant Saint-Dizier, dont elle dépend. Le Clos-Mortier est éloigné de Joinville d'au moins 40 kilomètres.

M. Emile Jolibois, qui était archiviste de la Haute-Marne, donne, dans la *Haute-Marne ancienne et moderne* (Chaumont, 1858, gr. in-8), sur le cordonnier Simon, une notice assez précise pour qu'on ne puisse la rejeter qu'au moyen de documents nouveaux, authentiques. Voici la notice de M. Jolibois :

« SIMON (Jean-Baptiste), né à Clinchamp, le 7 octobre 1754, mort à Joinville, le 24 octobre 1830. C'est le Simon qui, en 1793, fut chargé de la garde du dauphin, fils de Louis XVI. Ce misérable s'était réfugié à Joinville, où il s'était fait pâtre. Il avait tout d'abord fixé l'attention des habitants par le bonnet de peau de loup dont il se coiffait, par la dureté de son regard, par la réserve qu'il mettait dans sa conduite, et surtout dans ses paroles ; mais on ne savait absolument rien de ses antécédents, lorsqu'au commencement de l'année 1830, la femme Simon, dans une querelle qu'elle eut avec son mari, s'oublia au point de dire, assez haut pour être entendue de ses voisins : « Tais-toi, si je voulais je te ferais pendre ! » Aussitôt qu'elle fut seule, les commères ne manquèrent pas de l'interroger, et comme elle était encore sous l'impression de la colère : « Ce qu'il a fait ! dit-elle, c'est lui qui a tourmenté et fait mourir le fils de Louis XVI. » Cet aveu ayant été dénoncé à l'autorité, la [illegible] manda Simon, mais sans [illegible] d'user envers lui de sévérité. [illegible] dant le malheureux pâtre, [illegible] rappelait la menace de sa [illegible] fut frappé d'une terreur [illegible] en perdit aussitôt la tête : [illegible] se rendre à l'invitation du [illegible] s'enfuit dans les bois, où il [illegible] dant plusieurs jours, en [illegible] cris sauvages. On fut [illegible] prendre comme une bête [illegible] on le renferma à l'hospice, où [illegible] rut sans avoir recouvré sa raison.

M. Villemin est loin d'être [illegible] positif que M. Jolibois : il [illegible] originaire de Vesaigne-sous-[illegible] che ; M. Jolibois donne le [illegible] date de sa naissance.

M. Villemin prétend qu'il [illegible] noyé au Clos-Mortier : cette [illegible] peut s'accorder avec le récit de [illegible] libois. Simon, après avoir [illegible] les bois, a pu venir se jeter [illegible] au Clos-Mortier. Les nombreux [illegible] vriers de l'usine ont été à [illegible] lui porter un prompt secours. [illegible] retiré de l'eau, aura été tra[illegible] l'hospice de Joinville, où il est [illegible]

Il serait facile de retrouver [illegible] registres de l'état civil de Joi[illegible] à la date donnée par M. [illegible] l'acte de décès de Simon [illegible] paraît constant, était bourré [illegible] mords et avait perdu la tête. [illegible] mon est mort au Clos-Mortier [illegible] acte de décès a dû être inscrit [illegible] registres de Saint-Dizier.

A l'occasion de la question [illegible] tive au cordonnier Simon, qu'il [illegible] soit permis de signaler aux [illegible] du *Polybiblion* l'existence d'un [illegible] nument historique, peut-être [illegible] en France, rappelant les trait[illegible] victime de Simon. — C'est un [illegible] trait authentique du malheu[illegible] Louis XVII, dans les derniers [illegible] de sa vie, fait au crayon rouge par [illegible] artiste de l'époque. — Quelques [illegible] gnes au crayon tracées par l'[illegible] au bas de ce portrait indiquent, [illegible] crois, la date du dessin et le lieu [illegible] il a été dessiné. — Ce portrait [illegible] ginal appartient à Mme Raynal, [illegible] priétaire, à Châlons-sur-Marne.

B. DE FOUCAULT.

Le Gérant, L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imp. Jules MOUREAU.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque ois, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

La PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impres-on contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la ience et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises étrangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de indre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résu-ant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Corres-ndance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et ponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliogra-iques, etc.

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles impression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents ibliés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues ançaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés vantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands urnaux de Paris.

COMITÉ DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE ARTHÉLEMY ; comte de PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET. - *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secré-ire de la rédaction du *Polybiblion.*

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au érant du *Polybiblion.*

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire, pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie e l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique, France, 10 fr.; pour les pays faisant partie de l'Union des ostes, 11 fr.

Les deux Parties réunies, France, 20 fr.; pour les pays faisant partie de Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables n un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-75 sont en vente, et forment quinze volumes r. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices e la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés orrespondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après voir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires u associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à a Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, 5, rue de Grenelle.

Publications de la Société Bibliographique

ÉTUDE

SUR

JEANNE D'ARC

ET LES PRINCIPAUX SYSTÈMES QUI CONTESTENT SON INSPIRATION SURNATURELLE ET SON ORTHODOXIE

Par le comte DE BOURBON-LIGNIÈRES

Un volume in-8 de v-337 pages. — Prix. . . . . 5 fr.

HISTOIRE DES FRANÇAIS DANS L'INDE

DEPUIS LA FONDATION
DE PONDICHÉRY JUSQU'A LA PRISE DE CETTE VILLE (1674-1761)

Par le lieutenant-colonel MALLESON.

Traduit de l'anglais par Mme S. LE PAGE.

Un volume in-8 cavalier de XII-504 pages avec une carte de l'Inde. 7 fr. 50

LES CATACOMBES DE ROME

NOTES POUR SERVIR DE COMPLÉMENT AUX COURS D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE

AVEC DESSINS

Par M. Henri de l'Épinois

Un volume in-12 de 236 pages..... 2 fr. 50

LE RÈGLEMENT ECCLÉSIASTIQUE

DE

PIERRE LE GRAND

TRADUIT EN FRANÇAIS SUR LE RUSSE

Édition accompagnée de la traduction latine, imprimée à Saint-Pétersbourg, en 1785, par les soins du prince Grégoire Potemkin; du texte russe original et de l'instruction du procureur suprême du Synode. Avec introduction et notes.

Par le R. P. TONDINI, barnabite.

1 vol. gr. in-8 de LX-272-76 p. — Prix. . . . . 10 fr.

Saint-Quentin. — Imp. Jules MOUREAU.

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

XIÈME SÉRIE. — TOME QUATRIÈME. — XVIIe DE LA COLLECTION

QUATRIÈME LIVRAISON. — OCTOBRE

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

35, RUE DE GRENELLE, 35

1876

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON D'OCTOBRE

I. — ASCÉTISME, par M. l'abbé V. POSTEL.

II. — OUVRAGES POUR LA JEUNESSE, par Mme D. DE BODEN.

III. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — Dr JOSEF BACH : Die Dogmengeschichte der Mittelalters, etc. (p. 312). — Discours de notre Saint-Père le Pape Pie IX, recueillis et publiés par le R. P. FRANCISCIS (p. 313).

Jurisprudence. — MAURICE ANDRÉ : La Sépulture au point de vue du droit et de la foi (p. 314). — M. GAUBERT : Traité théorique et pratique de législation, doctrine et de jurisprudence (p. 314).

Sciences & Arts. — L'abbé BAUTAIN : De l'éducation publique en France au dix-neuvième siècle (p. 316). — Le R. P. HENRI VADON : Le Point de mire de la formation (p. 318). — L'abbé P. F. RICHAUDEAU : Cours de sens commun ou Correspondance de famille sur les questions qui importent le plus à la société, etc. (p. 319). — RENÉ LAVOLLÉE : Channing, sa vie et sa doctrine, d'après ses écrits et sa correspondance (p. 320). — A. WURTZ : Progrès de l'industrie des matières colorantes artificielles (p. 320).

Belles-Lettres. — E. MILLER : Mélanges de philologie et d'épigraphie (p. 322). — ADAM MIEKIEWICZ : Monsieur Thadée de Sopliça, ou le dernier procès en Lithuanie *sui generis*; récit historique en douze chants (p. 323). — D. DELAUNAY : Étude sur Alain Chartier (p. 325). — Correspondance du comte DE SERRE [1796-1824], annotée et publiée par son fils (p. 326). — The complete Works of Count Rumford, published by the american Academy of Arts and Sciences (p. 327). — J. TODHUNTER : William Whewell DD. Master of Trinity College, Cambridge. An Account of his Writings, with Selections from his literary and scientific Correspondence (p. 329).

Histoire. — E. LEVASSEUR : La France, avec ses colonies (p. 330). — LOUIS CAVEAU : Cartulaire de Notre-Dame-des-Ardents, à Arras (p. 331). — GUSTAVE DESNOYELLES : Voltaire et la société française au dix-huitième siècle (p. 331). — Correspondance militaire de Napoléon. Ier, extr. de la Correspondance générale et publiée par ordre du ministre de la guerre (p. 333). — Mgr VON KETTELER : Le Culturkampf ou la Lutte religieuse en Allemagne (p. 335). — Le Dr A. PH. DE SEGESSER : La Loi civilisatrice (der Kulturkampf) [trad. de l'allemand par C. DE MANDAT-GRANCEY] (p. 335). — Le Culturkampf en Prusse et les lois civiles ecclésiastiques en Autriche, par M. de Haulleville (p. 335). — CESARE CANTU : Storia degli Italiani (p. 337). — PAUL DE FARCY : Sigillographie de la Normandie [Evêché de Bayeux] (p. 340). — FÉLIX RAVAISSON : Le Monument de Myrrhine et les bas-reliefs funéraires des Grecs en général. — CH. MERAY : Compte rendu des fouilles de la caverne de Germolle (p. 341). — ROSELLY DE LORGUES : Satan contre Christophe Colomb (p. 341). — Mgr Mieceslas-Halka Ledochowski (p. 342).

IV. — BULLETIN. — L'abbé J. BENEY : L'Immortalité de l'âme des bêtes jugée par saint Thomas d'Aquin (p. 346). — ANTOINE MOLLIÈRE : Philosophie de la vieillesse selon Cicéron et Mme Swetchine (p. 346). — Le R. P. GAGARIN : L'Eglise russe et l'Immaculée-Conception (p. 347). — J. D'ARSAC : Cours de géographie conforme au programme des divers degrés de l'enseignement (p. 348). — Loi sur la constitution des cadres et effectifs de l'armée active et de l'armée territoriale, avec commentaires et notes par H. ROUILLARD & A. BRÉBION (p. 348). — Marquis DE COMPIÈGNE : L'Afrique équatoriale. Okanda, Bangouens, Osyéba (p. 348). — TH. VERNES D'ARLANDES : Trois mois en Italie (p. 349.) — M. WEIL : La Campagne des Russes dans le Kanat de Kokhand (p. 350). — GASTON DE FRESSANCOURT : Les Maisons souveraines de l'Europe (p. 350). — J. BENNET : La Corse et la Sardaigne, étude de voyage et de climatologie (p. 351). — ADRIEN MAGGIOLO : Robespierre (p. 351). — M. C. J. GRAND : Nos prêtres et nos religieux pendant la guerre de 1870-1871. Patriotisme et dévouement (p. 351). — SAINT-GENEST : La Bride sur le cou.

V. — VARIÉTÉS. — I. Un nouvel ouvrage de M. Renan. Dialogues et fragments philosophiques, par le R. P. LESCŒUR, de l'Oratoire (p. 359). — II. Une lettre du baron de Humboldt au docteur Whewell (p. 356). — III. Bibliographie raisonnée de l'Académie française (suite), par M. RENÉ KERVILER (p. 357).

VI. — CHRONIQUE. — Nécrologie : Le R. P. Jean Perrone, MM. Félicien David, Eugène Sementin, de Franqueville, George Smith, Charles-Julien Jeannel, l'abbé Vinas, etc., etc. — Institut. — Concours et prix. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Facultés des lettres de province. — Comment on écrit les histoires de France classiques. — L'Auteur du traité de l'Imitation. — Publications lyonnaises. — La Bibliothèque polonaise. — Les Universités anglaises. — Nouvelles lettres de Marie-Antoinette. — La Presse au Japon. — Livres mis à l'Index. — Littérature populaire en Italie. — Société pour l'étude de l'histoire de la Sicile. — Bibliographia caucasica et transcaucasica. — Faits divers. — Publications nouvelles.

VII. — QUESTIONS & RÉPONSES. — QUESTIONS : De l'auteur d'un abrégé de l'histoire de France. — De la date de la mort du ministre Bertin. — Le pont des Fers à Saint-Cloud. — Publications de M. Tricotel. — Silvio Pellico est-il à l'*Index*? — *Armoirie* de Grenoble. — Les In-Pace. — Citations de saint Thomas d'Aquin. — Lettres de Regnault de Chartres. — Dévotion au Saint-Sacrement. — Un personnage à déterminer. — Livres pour les laboureurs. — Pisciculture. — Dictionnaire des congrégations religieuses. — Coiffer sainte Catherine. — RÉPONSES : L'Art de vérifier les dates. — Quelle fut la fin du cordonnier Simon? — Sur la mort du marquis du Vigean.

POLYBIBLION
REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

ASCÉTISME.

L'Imitation de Jésus-Christ expliquée par elle-même et exposée dans ses fleurs et ses fruits, par C.-J. FOUET, curé-doyen de Routot, chan. hon. d'Evreux. Paris, Douniol, 1876; in-18 jésus de XI-720 p.: 4 fr. — *L'Imitation de Jésus-Christ;* traduction du XVIIe siècle; 3e édition, contenant des réflexions tirées de Bourdaloue. Paris, Adr. Le Clere (*sans millésime*); in-24 de XXXIII-604 p.: 3 fr. 50. — *L'Eucharistie :* traité dogmatique, philosophique et moral, par le R. P. ALBERT FERMÉ, des Frères Prêcheurs. Paris, Bray et Retaux, 1876; in-12 de XXVI-403 p.: 3 fr.— *Méditations sur les Exercices de saint Ignace*, par le P. DIERTINS, de la Compagnie de Jésus; traduction de M. l'abbé ABEL GAVEAU, du diocèse de Blois. Paris, Plon, 1876; in-12 de XI-518 p.: 4 fr. — *Courtes Méditations pour tous les jours et pour les principales fêtes de l'année*, par le P. LÉOPOLD STIX, de la congrégation du Très-Saint-Rédempteur : traduites de l'allemand sur la seconde édition et publiées par les soins de M. l'abbé LE REBOURS, curé de la Madeleine. Paris, Plon, 1876, tomes I et II; 2 vol. in-18 de XX-327-311 p. : 2 fr. 50 le vol. — *Meditationes in dominicas ac festa totius anni*, auctore JOANNE BUSCEO, S. J. Turin, Marietti, 1876; grand in-18 de XVI-584 p. : 2 fr. 50. — *Méditations sur les Litanies de Notre-Dame de Lorette*, écrites au XVIe siècle, par le P. Abbé dom Silvano Razzi, camaldule, et traduites de l'italien par ERNEST RAZY (Dédié à la Société des Dames chrétiennes). Paris, V. Palmé, 1876; in-18 jésus de XV-187 p. : 1 fr. 50. — *Abrégé des Méditations* du P. Fabius-Ambroise SPINOLA, S. J. : traduit de l'italien par un religieux de la même Compagnie, et publié par l'auteur des *Avis spirituels*. Paris, Ch. Douniol, 1876; in-18 de XV-567 p.: 3 fr. 25. — *Un mois au Jardin des Olives*, par le P. BLOT, missionnaire apostolique, docteur en théologie, etc. In-18 de 246 p. Paris, V. Palmé, 1875 : 1 fr. — *Le Mois de la Sainte-Agonie*, par le P. BLOT, missionnaire apostolique, etc. Paris, V. Palmé, 1876; in-18 de 246 p. : 1 fr. — *L'Ancre du salut, ou Nouveau Manuel de Piété*, offrant d'abondantes ressources aux fidèles pour atteindre la perfection, aux pasteurs pour les y conduire : par le R. P. J. MACH, de la Compagnie de Jésus ; traduit de l'espagnol par M. l'abbé ABEL GAVEAU, curé au diocèse de Blois. Paris, Lethielleux, 1876; in-32 de XXXVIII-448 p.: 2 fr. — *Des raisons de bénir la vie*. Paris, Ch. Douniol, 1875; in-18 de VI-346 p.: 3 fr. 50. — *Les petites fleurs du pensionnat, ou une vie de sainte pour chaque jour de l'année*, par M. le chanoine E. TISSERAND, aumônier du lycée de Nice, officier de l'Instruction publique. Paris, Wattelier, 1875; in-12 de 387 p.: 1 fr. 75. — *L'Année des saints, ou une sentence et un exemple* tirés de la vie des saints, pour chaque jour de l'année, par M. l'abbé WENDLING. Paris, Lethielleux, 1876; in-18 jésus de III-375 p.: 2 fr. 50. — *Lourdes*, par M. l'abbé E. DARAS, continuateur de Ribadeneira, auteur des *Vies des Saints*, etc. Paris, Gaume, 1875; in-18 de 324 p. : 1 fr. — *Abrégé, en forme de catéchisme, du Cours complet d'instruction chrétienne à l'usage des catéchismes et des écoles*, par L.-P. MAROTTE, vicaire général de Verdun (*Nouvelle édition*). Paris, Bray & Retaux, 1875; in-18 de 476 p. : 1 fr.— *Préparation à la mort, ou Considérations sur les maximes éternelles*, par S. Alphonse DE LIGUORI. Paris, Bourguet Calas & Ce, 1874; in-24 de 468 p.: 2 fr. — *Préceptes et maximes de* S. AUGUSTIN (Bibliothèque de piété des gens du monde). Paris, V. Palmé, 1876; in-18 oblong, avec titre rouge et noir, de XI-491 p. : 3 fr. — *De l'Oraison*, par S. FRANÇOIS DE SALES (Directions spirituelles du Saint, recueillies et mises en ordre par M. l'abbé H. CHAUMONT). Paris, V. Palmé, 1876; 2 vol. in-18 oblong, avec titre rouge et noir, de XXVI-457-543 p. : 6 fr.

Le travail de M. l'abbé Fouet sur l'*Imitation de Jésus-Christ* se recommande par plusieurs qualités : une traduction nouvelle, qui nous a paru exacte; des résumés utiles en tête des chapitres; un autre petit résumé à la fin, sous le titre de *Fleurs détachées*, puis une résolution, appelée *fruit à recueillir*. Ajoutons-y plusieurs excellentes tables

pour les différents usages que l'on peut faire du livre, suivant les situations où l'on se trouve; et surtout une série de notes philologiques, théologiques, mystiques, placées à la fin du volume. Toutes ne sont pas également heureuses; ainsi, p. 664, l'auteur s'agite pour découvrir le sens grammatical de *scire totam Bibliam exteriùs :* expression propre à la langue flamande, laquelle ne rend pas autrement « savoir par cœur » : comme si l'on disait « savoir assez bien pour réciter devant des auditeurs. » Ce passage fournit un de ses meilleurs arguments à M$_{gr}$ Malou, dans ses revendications en faveur de Thomas à Kempis. M. l'abbé Fouet inclinerait, au contraire, pour Gerson. Il n'entend pas, du reste, qu'on appelle ce style incorrect et barbare : « Cette prétendue incorrection, nous dit-il (p. 665), tient le plus souvent à ce qu'on ne comprend pas le livre. Pure logomachie! n'est-ce pas précisément parce que le langage manquerait de correction qu'on a de la peine à saisir la pensée? Le texte latin est reproduit en regard de la traduction : pourquoi n'y avoir pas maintenu l'accentuation sur les adverbes et les ablatifs de certains mots? Ce secours pour une lecture courante plus facile, nous est venu des savants qui ont le mieux possédé la langue latine, les Estienne; tous les grands littérateurs des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles l'avaient maintenu : et c'est au moment où l'on ne sait presque plus le latin que l'ignorance et l'incurie contemporaines s'empressent de le supprimer! Les Romains de l'antiquité n'ont point connu ces signes, d'accord; mais ils ne connurent pas davantage les alinéas, les points d'interrogation et d'exclamation, ni les virgules, ni les guillemets; faudra-t-il donc aussi rompre avec tout cela? — Quant à la version elle-même, M. l'abbé Fouet nous permettra deux ou trois observations. La première a pour objet le servilisme auquel il se condamne sous prétexte de fidélité. Chaque langue a son génie; et, quand on parle français, même sur un texte latin, ce sont les inversions et les règles du français qui l'emportent. En poésie seulement, on sera autorisé à tourner ainsi (pp. 60 et 61) : « Avec les jeunes gens et les personnes du dehors mêlez-vous rarement... Avec les humbles et les simples, avec les personnes de piété et de bonnes mœurs, associez-vous... » Lecture intolérable, on en conviendra. Maintenant, pourquoi rendre le singulier *tu* tantôt par *vous*, tantôt par *toi?* Les anciens n'employaient point le *vous* à l'égard d'une seule personne : chez nous, l'omettre passerait pour impertinence. Est-ce que nous ne récitons pas « Notre Père *qui êtes* aux cieux,» bien que le latin porte *qui es;* regnum *tuum*, voluntas *tua?* etc. Qui osera dire, à moins que ce ne soit sous forme lyrique : « Je *te* salue, Marie pleine de grâce; le Seigneur est avec *toi; tu es* bénie entre toutes les femmes; *prie* pour nous? etc. » A la page 81, le fameux distique *Principiis obsta, serò medicina paratur* est rendu par

deux vers français très-faibles, lorsqu'il est une traduction connue qui le donne dans la meilleure langue :

> Opposez-vous au mal avant qu'il s'enracine;
> S'il séjourne, il rend vain l'art de la médecine.

Mais ce que nous reprocherons à M. l'abbé Fouet avec plus d'instance, c'est son titre. Que signifie l'*Imitation expliquée* PAR ELLE-MÊME? Voilà un non-sens évident. Un auteur écrit ce qu'il pense, il l'écrit de façon à être entendu : quelle autre manière de *s'expliquer lui-même* aura-t-il? Qu'il soit commenté par d'autres, à la bonne heure! mais par lui-même!!! M. l'abbé Fouet, dans sa préface, considère l'*Imitation* comme une espèce d'apocalypse où personne n'avait encore vu clair : « J'avouerai, dit-il (p. VIII), et je veux bien que ce soit à ma confusion, que le saint livre est resté longtemps pour moi, et à bien des points de vue, un *livre fermé.* » Et il raconte comment il se jeta alors sur les traductions, réflexions, pratiques, prières, ajoutées au texte dans beaucoup d'éditions. Il ne réussit point à saisir « la pensée et l'esprit de l'auteur. Trop souvent cet esprit continua de m'échapper, et cette pensée m'a fui, *comme enveloppée dans une atmosphère nébuleuse* qui lui ôtait tout son sens et toute son énergie. Puisque *tous ceux* qui se sont employés jusqu'à présent à expliquer et commenter *le livre scellé* (!!) y ont plus ou moins *échoué,* parce qu'ils ont voulu y mettre *du leur.* Ne pourrait-on pas ESSAYER *de demander à l'auteur* SA PENSÉE, et de la lui faire expliquer *lui-même?* » M. l'abbé Fouet oublie sans doute qu'il fait comme tout le monde, c'est-à-dire qu'il met *du sien,* et beaucoup, dans ses arguments, ses fleurs détachées, ses fruits à cueillir, ses notes philologiques et autres. Et nul ne l'en blâmera, puisque c'était la raison de son livre. Mais, tant qu'il n'aura pas prouvé que ces notes, ces fruits, ces fleurs, ces arguments, sont de l'auteur lui-même, et textuellement, nous voyons difficilement ce qu'il y a de nouveau et de plus sûr dans son interprétation; l'*Imitation,* chez lui, ne s'explique pas plus *par elle-même* qu'en tout autre commentaire antérieur. Ses idées sont justes sans doute, sa traduction bonne, ses autres améliorations utiles; n'allons point au delà.

— La traduction de l'*Imitation* découverte, il y a quelques années, par M. Hatzfeld, et qui remonte à la meilleure époque du dix-septième siècle, a été accueillie du public lettré avec l'empressement sur lequel avaient compté les éditeurs. C'est pour la troisième fois qu'elle est réimprimée par la maison Adrien Le Clere, et cette fois dans un format portatif et commode qui plaira au commun des fidèles. Pourquoi cacher la date d'impression? ce sont ruses messéantes aux librairies qui se respectent. — Nos lecteurs savent probablement l'histoire de cette découverte. Le précieux manuscrit se trouvait à Poitiers, parmi de vieux livres vendus au rabais; point de date, point de nom propre,

aucune indication de provenance; mais la langue des grands écrivains du grand siècle, maniée avec aisance et dégagée des formes surannées qui embarrassent le travail analogue du chancelier de Marillac. En outre, un souffle chrétien, une onction, une ferveur, un esprit de piété singuliers lui donnent un cachet à part, animent cette œuvre vouée à l'obscurité par l'humilité de l'auteur, en lui communiquant une éloquence pénétrante. « Je vous offre, mon Dieu, dit en commençant le religieux écrivain, la traduction de ce saint et admirable livre. Je ne l'ai pas entreprise pour la rendre publique, ni pour me donner une réputation d'habileté que je n'ai pas. Aussi ne me suis-je point attaché au choix des mots ni à la justesse des périodes. Vous savez, mon Dieu, que je ne me suis proposé d'autre but que de me mettre plus avant dans l'esprit les saintes instructions qui y sont répandues, par l'attention que je serai obligé d'avoir en le traduisant. Je l'ai fait avec la simplicité qui est si fort recommandée à ceux qui veulent marcher dans vos voies. J'y ai tout rendu mot pour mot, persuadé d'ailleurs que les expressions les plus belles ne pouvaient ajouter aucun éclat à la lumière qui y luit partout. » Les connaisseurs les plus sûrs, à qui fut soumis le manuscrit, furent unanimes à fixer la date de sa composition à la période que nous venons d'indiquer. Mgr Pie, entre autres, si bon juge pour des ouvrages de ce genre, en admire les rares qualités : — « Plus je lis cette traduction, dit-il, plus j'y goûte des qualités que je n'ai trouvées dans aucune autre : une exactitude qui n'est pas cette littéralité absolue par laquelle on s'écarte trop souvent, aujourd'hui, du génie propre de notre langue; une onction qui révèle dans le traducteur un chrétien profondément pénétré du texte sur lequel il travaille; enfin, je ne sais quelle impression de grâce qui découle de toutes les phrases, et qui produit dans l'âme un effet sensible de sanctification. » — Les éditeurs ont eu le soin d'indiquer en note les livres et chapitres de l'Écriture sainte auxquels l'auteur de l'*Imitation* a fait des emprunts. A la fin, on trouvera plusieurs ressources pour le choix et la direction des lectures, non-seulement quand à la disposition et aux besoins actuels de l'âme, mais aussi pour tous les dimanches et fêtes de l'année, en suivant autant que possible l'esprit de l'épître et de l'évangile du jour. N'oublions pas de louer également l'excellente pensée de demander à Bourdaloue des réflexions pratiques pour chaque chapitre. Bourdaloue, pendant près de quarante ans, du haut de la chaire sacrée, enseigna toutes les vérités de la foi avec une force, une profondeur de doctrine, une noblesse de diction qui n'ont pas été égalées. Quel meilleur commentaire pouvait-on souhaiter? C'était d'ailleurs un labeur considérable que de parcourir dans ce but les œuvres complètes du grand et saint orateur. On eût bien fait, selon nous, d'ajouter après chaque extrait de Bourdaloue quelques lignes de prière?

— En publiant son livre sur l'*Eucharistie*, le R. P. Fermé n'a pas voulu donner aux fidèles un ouvrage de piété proprement dit, mais un traité complet de ce mystère fondamental du catholicisme. Il s'adresse également aux chrétiens pour fortifier leur foi, aux indifférents pour les faire sortir de leur apathie, aux hérétiques pour les réfuter, aux incrédules pour les convaincre. « A mesure qu'une intelligence s'élève, dit saint Thomas d'Aquin, elle découvre des choses qu'une intelligence inférieure ne saisit pas. » Or, c'est la gloire du dogme catholique d'élever toujours les esprits, de les lancer dans la splendeur des vérités qui sont leur propre et vraie atmosphère. Le rationalisme semblerait appelé à tenter le même effort : il ne le peut pas; les ailes lui manquent, sa vue se réduit aux moindres objets de la plaine où il habite. Se méprenant sur ses principes mêmes, il confond avec entêtement deux choses absolument distinctes : le mystère lui-même, les motifs de croire le mystère. « L'homme ne doit se décider que sur l'évidence,» répète-t-il sans cesse. Il se plaint qu'on lui conteste le droit d'examen, tout en l'y poussant dans les instructions descendues de la chaire. Distinguons bien, répond la théologie catholique, et n'allons pas embrouiller des notions aussi simples qu'elles sont justes. Si l'examen porte sur les mystères eux-mêmes, les dogmes et les vérités révélées dans leur essence, cette inquisition devient criminelle et absurde : car l'intelligence humaine ne sera jamais la mesure de l'intelligence divine et ne la peut scruter. Si l'examen, plus sensé, un examen légitime, porte sur les motifs de crédibilité, rien de mieux, rien même de plus nécessaire, la raison nous ayant été donnée pour éclairer nos voies. Il y a des prophéties : est-ce Dieu qui a parlé, et qu'a-t-il dit? Des miracles sont allégués souvent : sont-ils entourés, comme faits, de témoignages suffisants pour engendrer la certitude? On ne s'avance point au delà, si l'on entend rester dans la logique. Est-ce que, dans le monde même matériel, toute science ne repose pas sur cette donnée? La circulation du sang, le phénomène de la nutrition, le jeu des muscles et des nerfs, le renouvellement incessant des humeurs, peuvent-ils être contestés, encore qu'il soit impossible de les comprendre en eux-mêmes? La vérification du fait, c'est assez pour déterminer la conviction. Quand l'esprit humain subit de telles humiliations dans les lois de son être, quel droit lui reste-t-il de se montrer si fier envers Dieu, alors que Dieu fait voir qu'il a lui-même parlé? Le P. Fermé le remarque justement, les rationalistes ont beau déclamer, nos mystères et le surnaturel sont un cauchemar qui agite leur sommeil. — Nous ne pouvons, évidemment, dans ce compte rendu, suivre pas à pas notre auteur. Disons seulement que ces idées sont développées solidement par lui dans une préface savante et animée; il y a là d'éloquentes pages. « La foi chrétienne porte la

liberté : car, si l'homme n'a pas su où jeter les ancres de sa vie, un vent qui passe, un livre qui tombe entre ses mains, une passion qui se lève, un mot, un regard, un rien, entraîne cette fragile liberté ; et il s'en va à la dérive, à la merci de toute doctrine et de toute passion (p. 22). » — En une question comme celle de l'Eucharistie, le raisonnement n'a donc point à pénétrer dans les entrailles du mystère et à le juger par sa seule essence, mais uniquement à étudier les preuves sur lesquelles s'appuie une telle croyance. Le R. P. Ferme indique la route, et y conduit d'une main affermie le disciple qui l'écoute. Ses démonstrations, adaptées à la situation présente des intelligences, sont à la fois irréfutables comme discussion et saisissantes comme grandeur et beauté de tableaux. On ne pense pas plus fermement, on n'écrit pas mieux. — Il nous montrera, prolégomène nécessaire, *la possibilité* du mystère de l'Eucharistie : noble et savante thèse que nous recommandons spécialement aux esprits amoureux du vrai. Puis viennent divers chapitres où la réalité de la présence de Jésus-Christ sous les espèces sacramentelles est établie par les saintes Écritures, par la tradition, par la raison même, entendue dans son exercice authentique et régulier. Suivent les enseignements ordinaires, et pourtant rajeunis ici par la forme, sur l'institution du sacrement et ses conditions, les effets qu'il opère dans un cœur, et combien il importe d'y participer fréquemment. Signalons aussi deux chapitres, le neuvième et le dixième, sur cette double considération : l'Eucharistie est l'extension de l'Incarnation, elle est le chef-d'œuvre de l'amour de Jésus-Christ. — Un tel livre mérite d'être connu, à cause surtout du bien qu'il fera.

— Après l'instruction directe, base de toute vie chrétienne, la méditation journalière des vérités connues. Que d'ouvrages pour en faciliter la pratique ! De nos jours même, nous ne pensons pas qu'il s'écoule une seule année sans en voir paraître au moins un : d'où il est à conclure que les âmes d'oraison seraient plus nombreuses qu'on ne s'imagine à première vue. M. l'abbé A. Gaveau, infatigable travailleur, de qui nous avons à parler souvent dans le *Polybiblion*, nous donne aujourd'hui la traduction des *Méditations* du P. Diertins d'après les *Exercices de saint Ignace*. C'est un livre substantiel, heureusement distribué, pouvant servir aux retraites comme à la vie habituelle, mais un peu scolastique dans la rédaction. Nous entendons par là qu'il procède à la manière des démonstrations rigoureuses, divisant toujours, hachant pour ainsi dire les sujets, dans le but d'en envelopper toutes les facultés de l'homme. Chaque méditation débute par une pensée générale ou par l'indication d'un mystère ; aussitôt après, l'imagination est mise en action par deux ou trois préludes qui l'invitent à se représenter telle scène, tel lieu de l'histoire de Notre-Sei-

gneur, tel monument de Jérusalem, telle opération de la sainte Trinité, etc.; puis, dans les trois points qui sont la méditation même, la mémoire, l'entendement, la volonté sont tour à tour appelés, avec une étiquette sur les quelques lignes qui regardent leur opération propre; sans compter la quatrième division, sous le nom de *réflexion*. Peu de personnes, nous le craignons, seront capables de se faire à un tel morcellement des choses, si judicieux qu'il soit comme anatomie spirituelle. Et, s'il convenait de dire à ce propos toute notre pensée, philosophiquement nous n'envisageons point la mémoire comme une des trois facultés maîtresses. Qu'est-ce que la mémoire? une vue du passé, rien de plus : elle rentre donc dans l'intelligence, qui a charge de percevoir, et qui s'adresse aussi à l'avenir par la prévision, quoique avec des conditions inférieures, insuffisantes. Intelligence, affection, volonté : voilà, ce nous semble, la vraie trinité de l'âme humaine. — Quoi qu'il en puisse être du reste, les esprits appliqués et méthodiques, ou ceux qui ne demandent que des pensées indiquées plutôt que développées, se réservant de les détailler eux-mêmes, aimeront la marche du P. Diertins, et puiseront dans son ouvrage comme dans un fleuve qui ne tarit pas. Composé à Rome au dix-huitième siècle, sur la demande des supérieurs, et revêtu de leur approbation, il était destiné à l'usage de la Compagnie de Jésus, c'est-à-dire d'hommes versés dans la pratique de l'étude comme de la direction des âmes ; et de là, sans doute, la forme saccadée que nous venons de noter. Le traducteur en avait compris les inconvénients, il a reculé toutefois devant le moindre changement venant de son fait. « Celui, dit-il, qui voudrait enlever aux chefs-d'œuvre de sculpture datant de plusieurs siècles les vêtements dont l'artiste de ce temps les a décorés, sous prétexte que ces habits ne sont plus de mode, ferait un acte insensé. D'ailleurs, dans cet ouvrage toutes les formules sont si graves, tout est pesé avec tant de soin, que, nous l'avouons avec simplicité, ayant très-médiocre confiance dans les substitutions et changements que nous pourrions faire, nous n'aurions jamais la témérité d'offrir au public religieux, si digne de tout notre respect, autre chose que l'œuvre annoncée (p. x). » — Le plan est celui des Exercices de saint Ignace : quatre semaines à la méditation des vérités éternelles, en tout cent quatre-vingt-douze sujets. On sait que toute la vie de Jésus-Christ rentre dans l'ordre adopté par l'auteur des Exercices.

— Au zèle de M. l'abbé Le Rebours, curé de Sainte-Madeleine, à Paris, nous devons la traduction de l'allemand d'un autre cours de *Méditations*, pour tous les jours et pour les principales fêtes de l'année, qui a pour auteur un religieux liguorien, le P. Léopold Stix. L'ouvrage aura quatre volumes. Les deux premiers, que nous venons d'examiner, méritent parfaitement la grande estime qu'en fait M. le

Curé de la Madeleine dans sa longue et belle préface. « J'avais longtemps cherché, nous dit-il, des méditations écrites en langue allemande, pensant y trouver quelque chose d'original, et par là même de plus frappant et de plus utile. Un prêtre distingué me remit, à Ratisbonne, le livre du R. P. Stix, en m'en faisant un très-grand éloge. Je le lus, et j'y trouvai en effet une doctrine très-sûre, toujours appuyée sur le texte sacré, toujours pratique et pleine d'une sage mesure. Les divisions me parurent nettes, la plupart du temps neuves, et pourtant naturelles; beaucoup de choses étaient dites en peu de paroles, parce que chaque mot exprimait une idée avec une propriété de termes telles qu'il eût été difficile de le remplacer par un autre. Des qualités si rares me faisaient vivement souhaiter de voir cet ouvrage passer dans notre langue; mais elles augmentaient aussi singulièrement, il faut l'avouer, les difficultés de la traduction. Plusieurs s'y étaient découragés. Un traducteur qui ne me permet pas de le nommer, mais auquel je dois du moins exprimer ici toute ma reconnaissance, a bien voulu reprendre cette œuvre, et l'a, grâces à Dieu, menée à bonne fin. » Ce qui est bien de M. l'abbé Le Rebours, c'est l'excellente introduction où il démontre non-seulement l'utilité mais la nécessité de la méditation pour quiconque veut être un solide chrétien et opérer son salut. On retrouve dans ces pages, pleines de force, de lumière et d'onction, le directeur expérimenté des âmes, l'homme de raison, l'homme qui a beaucoup vu, beaucoup réfléchi, et qui sait, en particulier, tous les faux-fuyants du monde pour se dispenser de cet exercice. Ces vains prétextes, il les énonce l'un après l'autre, dans la forme acceptée qui les met sur tant de lèvres, et les réfute avec une admirable et entraînante clarté. On ne lit point une thèse si fermement instituée sans se promettre de ne plus manquer à la pratique de l'oraison matinale, fût-on placé dans le tourbillon des plus accablantes affaires. — Quant au P. Stix, il suit l'année ecclésiastique : ce qui, peut-être, est encore la marche la meilleure pour l'usage des personnes vivant en-dehors des communautés. Sur un texte ordinairement tiré de l'évangile ou de l'épître du jour, il établit en trois points la doctrine, les conseils, les considérations pieuses qu'il veut émettre. Or, sur ce chef, il est d'une remarquable richesse, sans manquer nulle part à la sobriété qu'exige une rédaction de ce genre. En ouvrant à chaque instant de vastes horizons devant vos yeux, on ne vous y précipite pas ; le cœur et l'esprit s'attachent comme naturellement à celui qui répond le mieux à la disposition présente, aux dangers habituels, au besoin du moment. Une année sanctifiée par des méditations pareilles sera une année dont les fruits demeureront, et noùs croyons qu'on reviendra avec empressement au P. Stix. — Il faut, en attendant, remercier M. l'abbé Le Rebours du cadeau précieux qu'il fait aux fidèles.

— Le livre, déjà ancien mais toujours estimé, du P. Jean Busée, *Meditationes in dominicas ac festa totius anni*, réimprimé par l'éditeur Marietti, de Turin, ne regarde, cela va sans dire, que les personnes sachant la langue latine. On voit par le titre qu'il s'agit encore, comme avec le P. Stix, de conformer l'oraison journalière à l'esprit de l'Église dans la distribution de ses fêtes et dans la pensée spéciale attachée à chaque dimanche, pensée qui se révèle par le choix de l'évangile et par la collecte. Beaucoup de méthode, beaucoup d'idées, une éminente piété, jointe à la connaissance approfondie du texte sacré, distinguent les *Méditations* de Busée. La présente édition a reçu des améliorations que nous devons faire connaître. On y a mis un ordre plus strict en se rapprochant de la marche du bréviaire; soixante-six méditations nouvelles ont été ajoutées aux anciennes; quelques-unes de celles-ci ont été retouchées, soit pour en rendre le sens plus clair, soit pour les enrichir ; à l'avertissement on a joint le tableau des opérations de l'âme dans une oraison bien faite, d'après l'enseignement de saint François de Sales. Nous avons donc là autre chose qu'une simple édition. Comme fond, d'ailleurs, Busée sera un très-utile manuel pour les prédicateurs chargés d'expliquer au peuple l'Évangile, dans l'instruction du prône, dans les exhortations aux congrégations ou réunions pieuses.— Bien que la typographie soit ici plus soignée qu'elle ne l'est communément en Italie, on regrettera que M. Marietti n'ait pas jugé à propos d'imprimer comme on le fait partout, et se soit enfermé dans la vicieuse manière italienne, en n'unissant jamais *l'a* à *l'e* ni *l'e* à *l'o*, dans les syllables doubles *æ*, *œ*, et en écartant le *j*, lettre pourtant authentique, pour lui substituer continuellement l'*i*. Des Italiens seuls se débrouilleront dans *ieiunas* (pour *jejunas*), *iampridem*, *coniicere*, *iniicere* (pour *conjicere*, *injicere*), *huius*, *eius*, etc. Quelle que soit la prononciation au-delà des Alpes, il n'est pas permis d'écrire autrement que le faisaient les Romains, et dans tous ces cas, ils mettaient formellement le *j*. La preuve en est que toute syllabe, toute voyelle, suivie de cette lettre devenait prosodiquement longue : il était donc nécessaire qu'ayant la valeur d'une double elle s'écrivît distinctement. Les Italiens *modernes* confondent l'*i* et le *j* dans leur prononciation : c'est affaire à eux; mais, encore une fois, qu'ils écrivent comme on doit écrire. Où en serions-nous si les Espagnols, à leur tour, transcrivaient *bos* pour *vos*, *bibere* pour *vivere*, en se fondant sur ce que, chez eux, le *v* et le *b* se mêlent et se remplacent à la lecture? Supposez que les Anglais écrivent le latin comme ils l'articulent!!! Or, M. Marietti supprime absolument le *j*. — Nous avons dit « les Italiens *modernes :* » il est avéré croyons-nous, que le *j* avait autrefois en Italie le même son que chez nous : car de *Jesus*, *Joannes*, *jàm*, *Jerusalem*, *Job*, *jacere*, etc., on a fait, non pas *iacere*, *Iobbe*, *Iesù*, *Iovanni*, *iù*,

Ierusalem, mais bien *Gesù*, *Giovanni*, *già*, *Gerusalemme*, *Giobbe*, *piacere*, *già*. Il serait intéressant de découvrir à quelle époque commença la déviation, et quelle en fut la cause : nous ne sommes point assez érudit pour trancher cette question.

— M. Ernest Razy, en publiant les *Méditations sur les litanies de la sainte Vierge* traduites de dom Silvano Razzi, abbé des camaldules au seizième siècle, a voulu compléter la *Vie de la vierge Marie*, du même auteur, dont il avait précédemment donné aussi une traduction. Les Litanies ont fourni sujet à beaucoup de travaux, et notamment aux *Discursus prædicabiles* du dominicain polonais Mieckowitz, imprimés à Paris au dix-septième siècle, et qui ne forment pas moins de deux volumes in-4. Les présentes *Méditations* n'ont rien à faire avec cet immense traité. C'est une courte brochure, ou chaque invocation n'occupe guère que deux pages ou deux pages et demie. Encore ne sont-ce point, à exactement dire, des méditations, mais une série d'élévations pieuses à Marie, où aucun point de doctrine ne se rattache. On en fera bon usage, au mois de Marie par exemple, à titre de livre de prières. L'invocation à l'Immaculée Conception, n'ayant pas encore été introduite dans les litanies à cette époque, ne se trouvait pas dans Razzi : le traducteur ajoute deux pages pour combler cette lacune. — Son style est facile, agréable à lire, du moins en prose, car, pour les passages qu'il a essayé de traduire en vers (p. 184-186), il est moins heureux.

— Losqu'un écrivain comme l'auteur des *Avis spirituels* recommande un livre, on peut, avant de l'ouvrir, se tenir convaincu de sa valeur particulière. C'est la première recommandation qui, pour nous, s'attache à l'*Abrégé des Méditations* du P. Ambroise Spinola, jésuite, dont cet écrivain éminent vient de doter nos bibliothèques ascétiques. Seulement, n'eût-il pas été convenable de nous dire quel est ce P. Spinola, où et à quelle époque il a vécu ? Ce nom est connu dans l'histoire de Gênes et dans celle du cardinalat; mais cela ne suffisait point ici. On se borne à nous apprendre qu'une édition des *Méditations* parut à Venise, en 1791. Voyons donc l'ouvrage en lui-même.— Spinola consacre à chaque sujet trois, quatre ou cinq points, plus ordinairement trois. Ainsi que les précédents, il suit l'année ecclésiastique, de l'Avent au dernier dimanche de la Pentecôte, avec un supplément de dix-sept méditations pour les fêtes principales, placées en-dehors de la disposition régulière du temps. Son caractère est une simplicité pieuse qui ne cherche point les pensées extraordinaires, les conceptions spéculatives et laborieuses, mais, avant tout, le sens propre des mystères, des discours du Seigneur, des enseignements de ses apôtres, et s'applique à en tirer aussitôt le fruit actuel et pratique. Toutes les

grandes vérités de la foi, tous les faits de l'Évangile, toutes les lois de la morale chrétienne passant successivement devant le lecteur, et lui laissent, avec des leçons sérieuses, des impressions pleines de douceur qui font aimer et rechercher la vertu. Les personnes du monde en tireront un sensible profit, et celles qui ont été appelées à la vie de retraite en feront volontiers un de leurs manuels préférés.

— Nous voici transportés maintenant, pendant un *Mois, au jardin des Olives*, avec le P. Blot, de qui les ouvrages de piété sont recherchés par les fidèles, depuis les belles pages que lui ont inspirées les âmes du Purgatoire et la divine Eucharistie. Au milieu des fléaux que déverse sur nous la divine justice, à la vue des vagues de l'iniquité montant toujours, lorsqu'on opère le mal non plus par faiblesse mais avec pleine conscience et comme par défi, l'auteur nous convie à unir nos âmes à celle de Jésus-Christ dans son agonie. « Un des meilleurs moyens, dit-il, d'affermir et de développer cette dévotion, c'est de ramener trente fois de suite une lecture, une méditation, une pratique et un exemple; c'est de passer un mois au Jardin des Olives. Par cette continuité, l'attention se concentre, l'intelligence s'éclaire, le cœur s'échauffe, les grands sacrifices s'accomplissent plus généreusement, et les saintes habitudes s'enracinent plus profondément. » Ces exercices n'ont point d'époque marquée ; on les fait quand on se sent plus de loisir, encore que le mois de février paraisse convenir davantage, à cause du voisinage du temps de pénitence. Pénétrant avec Notre-Seigneur en ce lieu où coulèrent à la fois son sang et ses larmes, on repasse l'une après l'autre toutes les circonstances de son agonie; la montagne elle-même, le jardin, la solitude, les disciples qui s'endorment; puis les souffrances de l'esprit, dégoût, tristesse; puis encore la vigilance recommandée, la prière, la soumission, la volonté de Dieu et celle de l'homme dans une sorte de conflit, le deuil du cœur, l'Esprit tentateur, Judas le traître, et le reste de cette scène admirablement touchante. On sortira d'une telle contemplation fortifié et consolé dans ses propres douleurs, détaché des intérêts mondains, confiant dans les dispositions de la Providence, et attendant d'elle qu'elle daigne envoyer à chacun de ses serviteurs, et à toute l'Église entourée d'ennemis, menacée chaque jour d'être crucifiée, le calice qui réconforte et qui sauve. Notons (p. 246) de belles litanies sur Jésus dans cette première station de sa passion sanglante. Chaque chapitre est suivi d'une pratique motivée et d'un exemple.

— *Le Mois de la Sainte-Agonie*, du même auteur, roule sur les mêmes pensées, présentées d'après le même plan, mais avec une variété nécessaire de rédaction. Ce sera une ressource de plus pour ceux qui auront adopté ces saints exercices. On y trouvera, en outre, un plus riche choix de prières, notamment celles d'une messe réparatrice pour obte-

nir la conversion d'un pécheur : « L'œuvre proposée ici vient d'une humble et pauvre femme, à qui Notre-Seigneur paraît l'avoir inspirée (p. 214). » Il y a encore un chemin de la croix pour les âmes réparatrices, des oraisons pour l'Église, pour la France, pour les agonisants, etc.

— Nous devons à M. l'abbé A. Gaveau les traductions successives des différents volumes de piété et de direction spirituelle récemment composés en espagnol par le R. P. Mach, de la Compagnie de Jésus. Plusieurs fois nous en avons offert ici même le compte rendu. La plus grand nombre sont destinés aux ecclésiastiques, mais l'*Ancre du salut* s'adresse à tous les fidèles sans distinction : car c'est tout simplement un eucologe, un manuel de piété, une journée du chrétien rédigé dans des conditions très-bonnes. A la page 53, cependant, ligne 11, l'examen de conscience emploie deux ou trois mots qu'on eût dû retrancher du livre français : il est des choses dont un enfant, une jeune fille, une femme religieuse, doivent ignorer jusqu'au nom, et ne pas soupçonner la possibilité ; le seul énoncé excite une curiosité malsaine et dangereuse. — L'*Ancre du salut* n'est pas seulement un recueil de prières et de formules : dans un cadre très-net l'auteur a rassemblé les meilleurs conseils pour la sanctification des actions du jour, il donne tout un plan de vie, suivant les diverses positions, guide son lecteur à l'église pour la réception des sacrements, lui enseigne quelques pratiques spéciales de dévotion, lui fournit un cours de méditations pour la durée d'une semaine, une neuvaine pour les âmes du purgatoire, des formules parfaites pour l'exercice du chemin de la croix, la retraite du mois, le rosaire, etc. Ce fond est donc très-bon, et le format qu'a adopté l'éditeur, M. Lethielleux, format gracieux et commode, mérite bien aussi quelque éloge.

— *Des raisons de bénir la vie !* « Plus que jamais, aujourd'hui, à travers nos maux et nos agitations, l'âme humaine a besoin de se relever par l'espérance. En réfléchissant à l'amour infini qui sème les miracles autour de nous, qui nous poursuit infatigablement dans les voies où si souvent notre cœur s'égare, comment ne pas se sentir porté à la reconnaissance, et ne pas s'étonner de notre ingrate indifférence ! Nous nous plaignons de la moindre douleur, et nous regardons à peine les plus éclatants bienfaits. » C'est en ces termes que Mgr l'Évêque de Saint-Brieuc écrit à l'auteur, Mme la comtesse ***, pour la féliciter sur la publication de son livre. Oui, cela est bien vrai, les incessants combats de l'existence, les désenchantements et les tristesses qui composent la série de nos jours, nous trouvent faibles et quelquefois révoltés, tandis que les joies pures, les consolations versées sur le chemin de notre pèlerinage, les heures de repos moral qui pour tous sonnent de temps en temps, nous en jouissons comme d'une chose

due, sans lever les yeux vers la bonté gratuite qui nous les réserve. Le chrétien sait qu'il doit souffrir, il s'y résigne ; mais il sait également que le Père d'en-haut ne laisse pas toujours ses enfants au milieu des angoisses. S'il a besoin de se livrer à l'élégie, il chante aussi les cantiques d'action de grâces, les hymnes de sainte et vive reconnaissance. Telles sont les pensées qu'on trouvera dans ce charmant ouvrage, auquel on a ménagé l'avantage d'une édition de choix. Parcourant les bienfaits de Dieu sur sa créature, Mme *** s'arrête d'abord à ceux de l'ordre naturel, conservation, vie elle-même en tant que vie, nourriture, organes extérieurs, facultés sublimes de l'âme, joies de l'esprit et joies du cœur. Vient ensuite l'ordre surnaturel, où le Créateur a tant fait pour nous, ne donnant plus seulement, mais prodiguant tout et se prodiguant lui-même : inestimable grâce de la rédemption, un Dieu s'abaissant à se faire l'un de nous, l'Église constituée la grande famille habitant à la fois la terre et le ciel, la grâce qui ne nous fait défaut en aucun besoin si nous savons la garder ou la demander, les sacrements, autant de fontaines qui nous la communiquent abondamment, la douleur elle-même transformée en couronne d'avenir, les anges nous accompagnant et veillant sur nous comme des frères aimants et aimés, la Mère de Dieu voulant être la nôtre, Jésus continuant de résider au milieu de nous par l'Eucharistie. Que de motifs, en effet, de bénir Dieu, de voir, dans la vie qu'il nous a donnée et qui doit se continuer éternellement par-delà le tombeau, autre chose que les misères inséparables d'un temps destiné à l'épreuve ! Ce sont donc là des pages utiles, un livre béni, dont les âmes ferventes aimeront à se nourrir.

— Dans un article de l'année dernière, nous annoncions les premières livraisons du livre de M. l'abbé E. Tisserand, *Petites fleurs du pensionnat :* l'ouvrage est aujourd'hui achevé. Il forme un recueil de vies de saintes femmes ou jeunes filles, distribuées de manière qu'il y en ait une pour chaque jour de l'année, avec considérations et bouquet spirituel. Ces histoires auraient donné un volume trop considérable si on les eût traitées au long ; elles ont donc été abrégées, ayant partout à peu près la même étendue. L'idée d'un pareil travail nous a paru tout à fait louable. Pour l'exécuter, que de recherches ! la nomenclature seule n'offrait-elle pas bien des difficultés ? M. l'abbé Tisserand n'a pas reculé, et sa persévérance a mené l'œuvre à bien.

— L'*Année des saints*, de M. l'abbé Wendling, se rapproche en quelques points de l'ouvrage précédent. Il offre pour chaque jour de l'année une pensée tirée des ouvrages des saints, et aussitôt commentée par quelques traits de leur vie. Chaque mois est consacré tout entier à une vertu : l'humilité, la mortification, la patience, l'obéissance, la douceur, etc. Tout cela est pieux et bon ; lire tous les matins l'une de

ces pages, serait édifier et fortifier son âme pour la journée. Mais pourquoi l'auteur n'a-t-il pas averti qu'il présentait un simple décalque, non toujours perfectionné, de deux ouvrages de ce temps-ci même : l'*Heureuse année* de M. l'abbé Lasausse, et *Une fleur chaque matin dans le parterre de la perfection chrétienne*, traduction de l'italien, éditée par la maison Casterman, de Tournai, en 1868? M. l'abbé Wendling a certainement suivi, et de très-près, ce dernier volume; car, sans le nommer, il lui prend jusqu'au sens de son titre. « Ce livre, dit-il en parlant du sien (p. III), sera pour les personnes pieuses un précieux jardin, émaillé de fleurs, qu'on ne doit pas quitter sans en emporter le bouquet spirituel qui doit embaumer l'âme pendant toute la journée. » Nous avons parlé de *décalque* pour éviter un mot plus pénible. Du moins fallait-il indiquer où l'on avait puisé avec tant d'abandon. Nous remarquerons aussi que souvent les textes des saints, donnés en italiques comme textuels, sont abrégés et modifiés selon les vues de M. l'abbé Wendling. Enfin, outre de fréquentes négligences orthographiques, il y a plusieurs erreurs de la nature de celle qui, à la page 256, place saint Hugues, évêque de Lincoln en Angleterre, sur le siége de Langres.

— Dieu n'a point abandonné une société pour laquelle il renouvelle les plus beaux miracles des temps apostoliques. Il montre ainsi qu'il continue d'être avec nous, qu'il ne laissera point périr son œuvre, et que, si l'Église affirme qu'elle possède la vérité, le Ciel dépose en sa faveur. Telle est la démonstration sur le vif entreprise par M. l'abbé E. Daras, curé de Moussy-le-Vieux, au diocèse de Versailles, dans son récent volume intitulé *Lourdes*. Nous dirons que la thèse est parfaitement ordonnée, les preuves irréfutables, le raisonnement plein de clarté. L'estimable auteur, toutefois, jugeant des autres âmes par la sienne, nous semble se faire illusion quand il pense que la constatation des prodiges dus à l'intervention divine suffirait pour convertir la foule de nos contemporains. Les Juifs se sont-ils convertis aux miracles du Sauveur, que chaque jour ils voyaient de leurs yeux, touchaient de leurs mains? Non : il y faut une disposition du cœur qui, malheureusement, est trop rare. Il n'en reste pas moins que le langage des prodiges a une force propre, et que, pour les esprits droits et sains, une telle lumière entraîne et subjugue. Or, ici cette lumière éclate de toutes parts. L'apparition de Lourdes, rappelée par notre auteur dans ses principales circonstances, est elle-même la plus merveilleuse, la plus frappante ; le doigt divin s'y accuse manifestement. Que si, pourtant, l'enthousiasme d'une jeune hallucinée, le côté mystérieux de la vision, le témoignage unique de Bernadette ouvraient, si peu que ce soit, la porte à un doute réfléchi ; voici venir l'irrécusable parole du Ciel, les miracles subséquents. Vainement

objecterait-on que ces miracles sont accordés à la foi, à la confiance chrétiennne des malades, récompensées suivant la promesse évangélique, sans égard au lieu : cette défaite n'en est pas une. N'est-il pas manifeste qu'on ne vient à Lourdes que pour invoquer la Vierge qui s'y est fait voir et qui a parlé ? C'est la croyance à la réalité, à l'authenticité du fait qui amène les pèlerins vers la grotte, et non point une dévotion générale à la puissance et à la bonté de Marie. Et maintenant, comment admettre que Dieu encourage par tant de prodiges la croyance à un mensonge ou à l'erreur ? Cela ne se soutient vraiment pas. Et d'ailleurs, sur ces faits mêmes, après de minutieux examens, sans précipitation, l'autorité ecclésiastique s'est prononcée. Un seul point donc : les miracles apportés en preuve ont-ils eu lieu réellement? M. l'abbé Daras les raconte d'abord, en reproduit les traits essentiels, invoque les témoignages ; puis, se tournant vers la science des académies, avant d'interpeller le parti-pris de ne point se rendre (infirmité morale dont on ne guérit pas), il la supplie d'expliquer de tels phénomènes, de si surprenantes guérisons, si souvent renouvelées, opérées en présence de multitudes considérables; il l'interpelle sur les lois naturelles, sur cette fameuse imagination qui remet les jambes paralysées ou cassées, restitue en un instant les yeux des aveugles, redresse les colonnes vertébrales, etc. Que peut-elle répondre, cette science habituellement si fière de ses exploits ? Avouer le prodige, et c'est ce qu'elle a fait maintes fois, ou bien déclarer qu'elle n'y comprend rien, sans aller plus loin ; mais cette confession vaut le premier aveu. Eh bien, le petit ouvrage de M. Daras discute ainsi vingt-quatre guérisons de premier ordre, dont pas une ne peut recevoir, même du plus loin possible, une explication scientifique ou naturelle. Enveloppé dans cette riche atmosphère de logique pressante, le lecteur n'a qu'une issue devant la raison : la foi. — Ces quelques lignes inspireront sans doute à plusieurs de nos souscripteurs le désir de faire connaissance avec un livre tout d'à-propos, intéressant comme histoire, invincible comme démonstration.

— C'est pour la dixième fois que l'on réimprime, dans l'espace de vingt-trois ans, l'*Abrégé, en forme de catéchisme, du Cours complet d'instruction chrétienne* de M. le vicaire général Marotte : il devient donc superflu de faire l'éloge d'un tel ouvrage ; un succès si remarquable le recommande plus sûrement que tout ce que nous en pourrions dire. Cette édition a été augmentée des décisions du concile œcuménique du Vatican. L'intention de l'auteur n'est aucunement de substituer son travail personnel au petit catéchisme propre à chaque diocèse ; il veut, au contraire, qu'on n'omette jamais de faire apprendre aux enfants la lettre du catéchisme. Mais, poursuit-il, parmi les enfants qui, la première instruction reçue, continuent de fréquenter catéchismes et

écoles, il en est un bon nombre très-capables de recevoir sur la religion un enseignement plus étendu : à ceux-ci est destiné l'*Abrégé*. Encore a-t-on eu soin de distinguer par des astérisques les demandes et réponses qu'on peut soustraire aux enfants dont l'intelligence serait moins ouverte. — Le mérite du livre consiste dans l'ordre et la clarté qui y règnent. La division n'a rien de particulier, c'est celle qu'on suit ordinairement : dogme, morale, sacrements, prière et culte; mais, si chaque question est à sa place, elle est en même temps traitée comme on peut le souhaiter des meilleurs théologiens et instituteurs.

— Saint Liguori a été l'apôtre de l'Italie à la fin du dernier siècle, et depuis il est devenu le docteur à qui l'on se plaît à recourir, soit pour les matières de la piété, soit pour celles de la théologie morale. Nos lecteurs connaissent certainement son *Horloge de la Passion*, ses *Visites au Saint-Sacrement*, son *Salve Regina*, et quelques autres opuscules dont les éditions dans toutes les langues ne se comptent pas. On sait aussi le vœu sublime qu'il avait fait de ne jamais perdre une minute de son temps : et c'est ce qui lui a permis de composer tant de volumes parmi la vie si occupée du confesseur, du missionnaire, du fondateur d'ordre et de l'évêque. La mort étant la grande affaire, auprès de laquelle pâlissent et disparaissent toutes les autres, plusieurs personnes pieuses s'adressèrent au saint docteur pour obtenir de lui un livre de considérations sur les maximes éternelles adaptées au besoin des âmes qui ne se bornent point à traîner leur vertu dans une médiocrité dangereuse, mais qui aspirent à faire des progrès dans la spiritualité et à se perfectionner dans le service de Dieu, pour être jugées dignes de la récompense. Le saint pontife nous avertit aussi qu'il a envisagé l'utilité des prédicateurs dans les missions. De là est sortie la *Préparation à la mort*, dont la maison Perisse, de Paris, nous donne une très-bonne traduction dans un format portatif. Saint Liguori nous transporte, en premier lieu, auprès de l'homme qui vient de mourir, et, devant ce spectacle si instructif, rappelle la brièveté de la vie, la certitude de la mort en même temps que l'incertitude du moment où elle viendra. Il nous dépeindra, lui qui avait vu cela tant de fois, le bonheur du juste quittant la terre. Il faut nous assurer un sort semblable, et pour cela nous fermement convaincre de l'importance du salut, de la vanité des choses du monde, de notre passage rapide ici-bas, de la laideur et du danger de l'offense divine ou de la violation de la loi ; de la nécessité de ne point abuser de la miséricorde de Dieu, de la folie et du malheur du pécheur, victime de ses propres misères et des artifices du démon. A ce moment, nous pénétrons dans l'enfer, châtiment de l'infidélité, pour en tirer la plus salutaire horreur ; nous contemplons également le paradis, dont la

souvenir communique tant de force ; nous nous résolvons à persévérer à tout prix dans le bien, sous la protection de la sainte Vierge ; et, en attendant, nous renouvelons notre absolue soumission à la divine volonté pour l'heure et la manière de notre mort. — Tel est le plan de saint Liguori dans ces trente-cinq ou trente-six considérations, dont chacune est suivie d'une prière qui la résume au sens affectif.

— Plusieurs fois nous avons parlé de la *Bibliothèque de piété des gens du monde*, éditée par la librairie Palmé, avec un luxe d'impression et des soins typographiques qui font comme autant de petits chefs-d'œuvre de ces jolis volumes. Nous ne comprenons guère, avouons-le, qu'une collection si bien surveillée sous certains rapports en soit encore, après la réfutation grammaticale, historique, philologique, du système du P. Bouix (qui n'a pas trouvé un mot à répondre), en soit restée, disons-nous, à défigurer en français le nom vénéré de sainte *Thérèse*. Ces choses-là devraient être abandonnées une fois pour toutes, dès que la rectification s'est produite ; et cela est fait, dans ce cas particulier, pour les journaux sérieux et les librairies posées. — Trois nouveaux volumes enrichissent la collection. L'un, *Préceptes et Maximes*, est tiré de saint Augustin. Il se compose d'une partie des *Confessions*, celle qui agit le plus efficacement sur la volonté pour la déterminer au bien, et d'un choix de pensées tirées des *Lettres* du saint docteur. « C'est l'œuvre d'une pieuse et noble dame, qui a voulu faire pour le grand évêque d'Hippone ce qu'elle avait déjà fait pour d'autres génies chrétiens. La plupart des gens du monde reculent devant les longs ouvrages ; ce n'est pas le temps mais le courage qui leur manque. Il importe de leur inspirer le goût des fortes lectures ; des extraits courts et bien faits sont une préparation aux sérieuses études, et comme le vestibule de ces profonds sanctuaires (p. 1). » Nous n'avons point à expliquer ce que sont les *Confessions* : ces immortels gémissements d'une âme pénitente ont déterminé autant de conversions peut-être qu'on y peut compter de syllabes. Le génie d'Augustin ne se confesse pas seulement, il enseigne. Quant aux lettres de l'évêque d'Hippone, ce n'est point, à beaucoup près, une correspondance ordinaire ; elles s'étendent à fond sur les questions les plus élevées, et plongent dans les entrailles de l'enseignement catholique et de tout le christianisme. « Elles subsistent comme des monuments de la controverse contemporaine, et les réponses d'Augustin aux païens de son époque sont des réponses aux incrédules de tous les temps. » Elles présentent un corps de doctrine ; tout le génie du saint auteur est là. — Nous venons d'analyser la préface, signée de M. Poujoulat. Le corps même du livre nous offre les principaux traits de la vie d'Augustin, où la majorité

des hommes peut se reconnaître, soit avant soit après la conversion. A la seconde partie sont dévolus les préceptes et maximes : sur Dieu, sur le Verbe, sur l'homme dans sa vie naturelle, dans sa vie chrétienne, dans la vie éternelle; sur la véritable vertu, la piété, la vie éternelle. On peut appeler l'attention des protestants sur la page 651 où il est question de la présence réelle et de la communion fréquente: ils y constateront que les catholiques n'ont varié en quoi que ce soit sur la foi, relativement à ce mystère. « Dès que les péchés d'un homme ne sont pas de ceux pour lesquels on le juge digne de la séparation de l'autel, le corps du Seigneur est un remède dont il doit user chaque jour. » Est-il rien de plus formel?

— Les deux autres volumes, attribués plus spécialement aux *Directions spirituelles de saint François de Sales*, qui forment série à part, sont intitulés *de l'Oraison*, et ont eu pour compilateur M. l'abbé H. Chaumont. Où peut-on trouver de meilleurs livres de piété que parmi ceux des saints? et, parmi les saints, en est-il un qui ait mieux possédé les voies de Dieu que l'illustre et doux évêque de Genève! Longtemps les études de M. l'abbé Chaumont se sont portées vers les écrits de saint François de Sales. « A force de les feuilleter et de les méditer, dit-il, elles nous devinrent familières; surtout elles nous parurent d'une utilité pratique sans égale. Mais le bon saint, comme s'il ne fût jamais douté qu'on dût réduire en forme didactique ses écrits épars, ne nous présentait le plus souvent un sujet de piété que par manière de parenthèse ou de simple causerie. De là, en dépit et des mines d'or renfermées dans ses œuvres et du bon vouloir des éditeurs qui les faisaient suivre de tables analytiques, l'extrême difficulté, pour les plus patients lecteurs, d'avoir sous les yeux, sur une matière donnée, l'enseignement pieux, exact et utile, du saint évêque de Genève. La pensée nous vint alors d'entreprendre une très-longue mais noble tâche, et de faire, à notre pauvre façon, ce que le saint se promettait d'exécuter lui-même (p. II et suiv.). »

De là ces deux tomes, consacrés à la matière de l'oraison et de la méditation, et qui seront suivis de plusieurs autres sur des sujets différents. On vient de le voir, les éléments et la rédaction sont de saint François de Sales, mais la distribution et le plan, l'ouvrage comme ouvrage, appartiennent à M. l'abbé Chaumont. — Dans son première partie, ce sont des notions générales sur l'oraison : définition, diverses espèces, objet propre, nécessité, méthode, difficultés que l'on rencontre (ce chapitre est très-détaillé et l'un des meilleurs): avantages de l'oraison. La seconde partie traite de la méditation: utilité, conditions indispensables, détails d'application et méthode. La troisième, après un préambule sur la théologie mystique, explique au long ce que sont les oraisons particulières : de contemplation, de

quiétude, d'union, de ravissement et d'extase; avec un appendice sur les consolations spirituelles, qui d'ailleurs seront le sujet de toute la quatrième partie, spécialement au point de vue de l'encouragement dans les situations nombreuses où l'âme peut souffrir. Il y a même là (t. II, p. 443) un chapitre précieux pour les malades. Enfin, le tout est couronné par dix méditations rédigées par le saint lui-même, comme modèle de ce que l'on doit faire sur une matière quelconque. — Un tel recueil sera le bienvenu dans les communautés, mais on peut assurer qu'il convient aussi aux personnes pieuses vivant dans le monde. Il fait, en tout cas, le plus grand honneur aux connaissances et au goût de M. l'abbé Chaumont. V. POSTEL.

OUVRAGES POUR LA JEUNESSE

La Pupille d'Hilarion, par Mlle MARIE MARÉCHAL. Paris, Blériot, 1876, in-12, de 310 p 3 fr. — *Marguerite de Brillac*, par Mlle DE RASENDAL. Paris, Périsse, 1875, in-12 de 498 p. 3 fr. — *La Fille du colon*, par Mme la comtesse DE LA ROCHÈRE. Tours, Mame, 1876, in-8 de 192 p. 1 fr. — *Le Foyer*, par Mme GAEL. Paris, Sandoz, 1876, in-12 de 255 p. 2 fr. — *Le Trappiste de Staouéli*, par E. DELAUNAY. Paris, Perisse, 1875, in-12 de 232 p. 2 fr. — *La Tache originelle*, par CLAIRE DE CHANDENEUX. Paris, Dillet, 1876, in-12 de 287 p. 2 fr. — *La Pièce de vingt francs*, par MARIE CONSCIENCE. Paris, Sandoz, 1876, in-12 de 212 p. 2 fr. — *Maurice le Parisien*, par l'auteur de *Juliette la Noiraude*. Paris, Sandoz, 1876, in-12 de 188 p. 2 fr. — *Mémoires d'un enfant pauvre*, par L. NOBLE. Paris, Téqui, 1876, in-12 de 284 p. 2 fr. — *L'Épée de Charles-Quint*, par F. SERVAN. Paris, Dillet, 1876, in-12 de 265 p. 2 fr. — *La Mouette du Rocher*, par Mlle LE BOURGEOIS. Paris, Téqui, 1876, in-12 de 167 p. 2 fr. — *Prosper ou le paresseux corrigé*, par ÉTIENNE GERVAIS. Tours, Mame, 1876, in-8 de 166 p. 75 cent. — *Par-dessus le buisson*, par J. GRANGE. Tours, Mame, 1876, petit in-8 de 143 p. 75 cent. — *Catherine Tresize*, imité de l'anglais, par Mlle TH. ALPH. KARR. Paris, Lecoffre, 1876, in-12 de 310 p. 2 fr. — *Doña Luisa de Carvajal* par Lady G. FULLERTON. Traduit de l'anglais, par Mme VALMONT. Paris, Perisse, 1876, in-12 de 378 p. 2 fr. 50. — *Rome et l'Italie*, par G. D'ETHAMPES. Paris, Perisse 1876, in-12 de 344 p. 2 fr. 50.

— Nous avons lu avec un vif plaisir *La Pupille d'Hilarion*, œuvre très-originale de Mlle Marie Maréchal. Frileuse, l'héroïne du livre, est une création à part. Mauve est le type le plus ravissant de la femme intelligente, dévouée et généreuse. On aime la famille Salvage, on se plaît dans cet intérieur patriarcal décrit avec talent. Frileuse, la petite châtelaine, la riche héritière, l'enfant gâtée, s'y trouve bien plus heureuse que dans son immense château, où elle vit en compagnie du vieil Hilarion, son tuteur et son intendant, et de la vieille Vénérande, la sœur d'Hilarion. Mauve n'est que la nièce de M. Salvage. Elle a été élevée depuis l'enfance avec son cousin Jacques, et, dès le début de l'ouvrage, on devine leur attachement mutuel. Du reste, Jacques ne cache pas l'admiration que lui inspire Mauve. Jacques est un savant, et Frileuse a peur de lui, car il paraît sans pitié pour l'ignorance et les défauts de la petite fille. Jacques semble avoir une antipathie très-marquée pour elle, et la douce et aimable Mauve défend sans cesse son élève avec la chaleur de cœur

qui lui est propre. En grandissant, Frileuse conserve la pensée que Jacques la déteste, jusqu'au jour où une lettre du jeune homme, écrite à sa sœur et tombée par hasard entre les mains de Frileuse, apprend à celle-ci qu'elle est aimée avec passion. La rudesse de Jacques était feinte. Il essayait ainsi de se tromper lui-même. Après bien des péripéties, assez peu vraisemblables, il faut l'avouer, le mariage a lieu. Le cœur de Mauve se brise, mais en secret : Dieu seul connaîtra l'étendue de son sacrifice. La donnée de cet ouvrage est fort romanesque, mais il n'y a aucune scène risquée ; le style en est sobre et élégant.

— *Marguerite de Brillac* ne peut, comme valeur littéraire, être mis en comparaison. Ce livre vise aussi à l'originalité, mais il dénote chez l'auteur bien peu d'expérience du monde et de la vie. Mlle de Rasadal a voulu présenter un type de jeune fille tout à la fois franche et naïve; il serait regrettable que les jeunes filles prissent sa Marguerite pour modèle, non pas qu'aucune des actions de son héroïne soit coupable, mais l'usage n'est pas d'être aussi libre avec des hommes que l'on connaît à peine. Jamais un inconnu ne se permettra de serrer la main à une jeune fille appartenant à un certain monde, la première fois qu'il la rencontre, si vive que soit l'impression qu'elle produit sur lui, et Marguerite de Brillac relate cela dans son journal comme une chose toute naturelle. Ses sentiments pour Raoul qui, plus tard, il est vrai, devient son mari, sont mal exprimés aussi. Cependant, malgré tous ces défauts, cet ouvrage se recommande par le sentiment religieux qui y domine. On sent que l'auteur l'a écrit avec les meilleures intentions.

— C'est encore une Marguerite que nous avons comme pivot de l'histoire de *la Fille du colon*. Celle-ci est une enfant recueillie et élevée par une religieuse. La scène se passe en Algérie. Marguerite a perdu sa mère, son père est soldat et fait la guerre aux Arabes. Durant de longues années, on ignore ce qu'il est devenu ; puis, un jour, sœur Euphrosine et son élève le retrouvent blessé dans une ambulance. Sitôt guéri, il reprend sa fille, et celle-ci se dévoue à lui. Malheureusement, le travail d'une femme est souvent insuffisant, et Marguerite en fait la triste expérience. C'est alors qu'un ami du père Bonnard, le caporal Michel, offre à la jeune fille sa main et une petite fortune. Marguerite hésite, car Michel ne réalise pas l'idéal de ses rêves ; cependant ses hésitations ne sont pas de longue durée ; sous son enveloppe grossière, Michel cache un caractère noble et une âme élevée ; la jeune fille devient sa femme, et elle se conduit admirablement envers lui. Bien des jours d'angoisses leur sont réservés, mais enfin, après force traverses, nous les retrouvons tous sains et saufs dans un domaine créé par eux. Ce livre peut être mis entre toutes les mains.

— On en pourrait dire autant, et à bien plus forte raison encore, du *Foyer*, si cet ouvrage, remarquable sous tous les rapports, n'était pas écrit par une plume protestante. Ce n'est pas qu'il y soit question de controverse religieuse ; seulement il y aurait peut-être du danger, pour des gens peu éclairés, à fréquenter une famille modèle comme celle des Barclay, où le devoir est la règle de toutes les actions. Il pourrait en résulter des comparaisons désavantageuses à bon nombre de familles catholiques, si tièdes dans l'observation de certaines de nos lois. A part cela, le *Foyer* est une lecture délicieuse ; c'est une charmante étude de mœurs américaines. La scène se passe aux États-Unis. Il y a des détails minutieux, des tableaux enfantins qui pourraient sembler puérils s'ils n'étaient pas tracés avec un rare talent d'observation. C'est la nature prise sur le vif. Il y a des pages ravissantes : celles surtout qui ont rapport à la rivalité des deux frères, épris tous deux d'une orpheline élevée avec eux. Charles, l'aîné, n'est aimé par elle que comme un frère; mais il n'en est pas de même pour Wallace ; et lorsque Charles sait que son frère est le préféré, pas un sentiment de jalousie ne fait battre son pauvre cœur déchiré. Il quitte le foyer où il craindrait qu'une tristesse involontaire ne vienne assombrir le bonheur des siens. Le chagrin, supporté pourtant bien vaillamment, finit par avoir raison d'une frêle constitution, et Charles revient mourir entre les bras de sa mère. Il est impossible de rien lire de plus attendrissant et de mieux fait.

— Dans le *Trappiste de Staouéli*, la partie fictive est assez incolore, mais ce qui a rapport à l'organisation des couvents de trappistes, à la vie des religieux, en un mot à ce qui est vrai, est au contraire plein d'intérêt. Il y a, dans ce petit volume, beaucoup de grandes et nobles pensées, de jolies descriptions — parfois même un peu trop poétiques, — de beaux portraits; le style est pur et élevé.

— Dans le livre intitulé la *Tache originelle*, Mme C. de Chandeneux nous donne deux nouvelles non dénuées de mérite. La première, est l'histoire de la fille d'un notaire, lequel a été condamné pour faux à vingt années de travaux forcés. Cette condamnation a fait mourir sa femme de honte et de chagrin, et leur petite fille a été élevée par sa tante, la sœur du forçat. Ce thème a déjà été traité bien des fois. Les caractères sont forcés. La même critique peut s'appliquer aux personnages de la seconde nouvelle. Ici c'est une jeune fille dont le père est joueur et la mère malade imaginaire. C'est un peu pauvre d'idées. Dans ses ouvrages précédents, l'auteur nous a accoutumés à plus d'originalité; cependant ce volume peut être considéré comme très-bon dans son genre.

— La *Pièce de vingt francs* est l'histoire intéressante d'une jeune et honnête ouvrière, injustement accusée du vol d'une pièce de vingt

francs. Les caractères sont vrais et nettement dessinés, l'intérêt du récit se soutient; malheureusement il manque la chose essentielle : la notion religieuse bien définie. Pas de culte, partant pas de moyens pour se soutenir dans la pratique de la vertu, ni d'aide pour s'affranchir du mal. Le reproche fait à cet ouvrage peut s'appliquer à un grand nombre d'ouvrages actuels, dans lesquels on n'offre à la jeunesse et à l'enfance qu'une morale nuageuse, ne s'appuyant sur aucun principe solide.

— Dans *Maurice le Parisien* c'est pis encore. L'auteur semble n'admettre aucune différence entre la religion catholique et la religion protestante. L'instruction religieuse de Maurice, commencée par le curé de village pour la première communion, se perfectionne, dit l'auteur, au contact d'une famille protestante. Du reste, cet ouvrage est fort médiocre comme fond. C'est l'histoire d'un enfant trouvé, pris à l'hospice par un fermier, pour en faire un domestique. Ce fermier a une très-méchante femme et deux enfants, un fils et une fille, ressemblant à leur mère. Cependant Maurice, devenu jeune homme, s'éprend de Madeleine; mais celle-ci, tout en étant flattée de la préférence, repousse Maurice quand il lui demande d'être sa femme. Les choses changent d'aspect aux yeux de la jeune fille coquette, lorsqu'elle apprend que Maurice appartient à une famille riche; qu'il a été mis à l'hospice par ses parents pour faciliter à ceux-ci un déplacement, que les circonstances ont seules retardé sa réintégration au foyer paternel. Toute cette donnée est au moins invraisemblable. Les situations sont fausses, et les caractères des personnages manquent aussi de naturel.

— Très-intéressants sont les *Mémoires d'un enfant pauvre*; la vie anime chacune des pages de ce livre charmant. Tous les meilleurs, les plus nobles sentiments, se trouvent dans le cœur de ce petit garçon privé de son père, vivant seul avec sa courageuse mère. L'auteur a su analyser tous ces sentiments d'une manière utile en même temps qu'agréable au lecteur; on suit, avec un réel intérêt, cette jeune vie si tôt aux prises avec les difficultés de tout genre. C'est très-simplement écrit, mais ce style, sans la moindre prétention, donne une valeur de plus à cet ouvrage.

— *L'Épée de Charles-Quint* est un petit roman historique. Il y a des sentiments patriotiques délicatement exprimés, des portraits exacts. Cet ouvrage convient surtout à de jeunes garçons, qui ne peuvent y puiser que de fortes et généreuses pensées; les jeunes filles qui aiment ce genre d'ouvrages peuvent le lire de même sans le moindre inconvénient.

— *La Mouette du rocher* me semble de composition bien faible. On se demande quelle a été réellement la pensée de l'auteur; faut-il

admettre que cette mouette est un oiseau surnaturel, ou le hasard seul le fait-il arriver aux moments pathétiques du drame? Dans ce dernier cas, il faudrait supposer que ces oiseaux ont une longévité extraordinaire. Cependant cet ouvrage rachète ses imperfections par l'esprit religieux qui l'anime. Le style est bon, et le récit ne manque pas de mouvement.

— *Prosper le paresseux corrigé* serait un ouvrage utile aux enfants, parce qu'il est rempli de bons enseignements, si l'auteur avait su trouver un autre moyen que le mensonge pour corriger son héros. Il est dangereux d'admettre que le mensonge puisse jamais être considéré comme un bien. De plus, cette apparence de ruine, inventée par le père, n'a pas même le mérite du naturel. Un enfant élevé comme Prosper ne consent pas si aisément à être domestique. Il n'y a guère de parents qui se résolvent à tenter ce genre d'épreuve. Ce moyen, d'une pauvreté fictive, pour atteindre un but, semble être fort affectionné par les auteurs. Je le retrouve dans trois des ouvrages que j'analyse aujourd'hui : dans la *Pupille d'Hilarion*, dans *Maurice le Parisien*, et dans celui-ci; cela devient un peu banal.

— Je recommanderais tout particulièrement aux bibliothèques paroissiales le petit volume de Jean Grange intitulé : *Par-dessus le buisson*. L'auteur y donne des conseils très-pratiques et d'excellents enseignements sous la forme de conversations entre un propriétaire et un paysan son voisin. Tous les préjugés contre la religion, qui ont cours malheureusement dans les campagnes, y sont simplement mais très-bien réfutés.

— *Catherine Trecize* nous reporte à l'époque néfaste de la persécution contre les catholiques sous le règne d'Élisabeth d'Angleterre. Ce n'est pas un ouvrage traduit, mais seulement imité de l'anglais. Catherine est une enfant du peuple à laquelle Dieu a donné à pleine mesure la foi et le dévouement. Malgré les difficultés de sa vie, elle ne faiblira pas, grâce aux secours d'en haut qu'elle sait implorer. Elle parvient à soustraire à des parents protestants, riches et influents, la petite Barbara, la fille de sa protectrice, lady Margaret de Courcy, fervente catholique, a recommandé en mourant l'enfant à sa fidèle servante. Cet ouvrage, éminemment religieux, est utile à répandre.

— C'est à la même époque que vécut et mourut *doña Luisa de Carvajal*. Ici nous n'avons pas sous les yeux un roman, mais la vie d'une noble et sainte fille qui peut être proposée plutôt à l'admiration qu'à l'imitation, car sa vertu fut héroïque. Émule de sainte Thérèse, dont elle était la contemporaine et la compatriote, doña Luisa de Carvajal, élevée à la cour d'Espagne, abandonna aussi toutes les grandeurs de ce monde par amour pour Jésus-Christ. Son unique ambition était de lui gagner des âmes. La conversion de l'Angleterre fut le but

de sa vie. Pour y parvenir rien ne lui coûta. Elle s'exila volontairement afin d'aller essayer d'arracher les hérétiques à l'erreur, et aussi pour venir en aide aux catholiques persécutés. Londres la vit tour à tour dans les prisons, au pied des échafauds où coulait alors à flots le sang des généreux confesseurs de la foi. Ce qu'elle eut à souffrir est effrayant à penser. On peut dire que sa vie ne fut qu'un continuel martyre. Aussitôt après sa mort, en 1614, le procès de sa canonisation fut entamé à Rome, nous dit l'auteur dans sa préface, mais il ne fut pas poursuivi par suite de la difficulté des temps, et peu à peu la mémoire de cette douce sainte est tombée en oubli, même dans le pays où elle passa les neuf dernières années de sa trop courte existence, dans la pratique de toutes les œuvres de miséricorde, et l'exercice des vertus les plus sublimes.

Un sentiment de reconnaissance doit avoir été le mobile de lady Georgina Fullerton en écrivant cette vie. Grâce au talent de l'auteur, la figure angélique de doña Luisa nous apparaît rayonnante. Cet ouvrage, très-bien traduit de l'anglais, est fort remarquable. On y voit les mœurs austères de l'Espagne à cette époque, et la terrible oppression sous laquelle gémissait l'Angleterre. Il se recommande autant au point de vue historique qu'au point de vue religieux.

— La foi éclate aussi à chaque page du charmant voyage en Italie de Mlle d'Ethampes. Ceux qui voudraient entreprendre le pèlerinage fait par l'auteur ne pourraient trouver un guide plus agréable. La lecture de cet ouvrage est saine, attrayante et instructive. Avec une ardente piété, de l'intelligence et de l'entrain, Mlle d'Ethampes a recueilli, un à un, tous les souvenirs qui s'attachent aux lieux bénis qu'elle a parcourus. Les impressions éprouvées sont parfaitement résumées dans le rapide récit qu'on ne saurait trop louer.

D. DE BODEN.

THÉOLOGIE

Die Dogmengeschichte des Mittelalters *vom christologischen Standpunkte oder die mittelalterliche Christologie vom achten bis sechzehnten Jahrhundert.* (*L'Histoire des dogmes au moyen âge, au point de vue christologique ou la Christologie du moyen âge depuis le huitième jusqu'au seizième siècle.*) Von Dr JOSEF BACH, professor und Universitæts prediger an der Ludwig-Maximilians-Universitæt in München. Vienne, Braumüller, 1873-1875, 2 vol. in-8 de XVI-452 et XVI-768 p. — Prix : 25 marks.

Voilà une œuvre, fruit d'infatigables recherches et d'une vaste érudition. Le savant professeur catholique de l'université de Munich ne s'est pas contenté de compulser les livres du moyen âge, il a étudié

aussi les documents manuscrits que la capitale de la Bavière possède en grand nombre. Aujourd'hui où, grâce à Dieu, la scolastique est justement appréciée, la *Christologie* du Dr Bach ne peut être que la bienvenue. — Elle est divisée en deux parties : la première comprend sept sections : des rapports qui existent entre les apologistes grecs des conciles de Chalcédoine et de Constantinople et entre la théologie du moyen âge; la théologie populaire chez les Anglo-Saxons, les Saxons et les Francs, après les migrations des peuples; les discussions sur les rapports de la nature humaine et de la nature divine en Jésus-Christ, dans l'Église espagnole et l'Église franque; les discussions sur l'Eucharistie, au huitième et neuvième siècles; le prédestinatianisme au neuvième siècle; le système théologique de Scot Eugène et de saint Anselme de Cantorbéry; les discussions sur l'Eucharistie au douzième siècle. La seconde partie est divisée en six sections : Influence de Porphyre et de Boèce sur les dialecticiens du douzième siècle; Gilbert de Poitiers et ses adversaires; la théorie spéculative; l'histoire de l'adoptianisme au douzième siècle; la polémique contre les dialecticiens; la controverse sur la procession du Saint-Esprit.

On voit, par l'énoncé des principaux sujets traités par M. Bach, dans sa *Christologie*, qu'il ne s'est pas tenu rigoureusement au titre de son livre, ou plutôt que le titre du livre n'en dit pas tout le contenu. Des lecteurs français, habitués à la précision et à une marche régulière dans la composition d'un traité, pourront trouver aussi que tout n'est pas ici parfaitement proportionné, que quelques affirmations sont un peu vagues, qu'il y a quelques digressions et quelques longueurs; mais, néanmoins, tous seront unanimes à reconnaître que l'*Histoire des dogmes au moyen âge au point de vue christologique* est un véritable trésor pour le théologien et pour tous ceux qui s'intéressent à ces grandes études, aujourd'hui plus que jamais importantes, qui touchent à toutes les questions vitales de la religion catholique. G. K.

Discours de notre très-saint Père le Pape Pie IX, adressés dans le palais du Vatican aux fidèles de Rome et du monde catholique, depuis le commencement de sa captivité, recueillis et publiés pour la première fois par le R. P. de Franciscis, dei pii Operarii. Seule traduction française authentique, faite et revue à Rome, et dediée à S. E. le cardinal Monaco La Valletta. Paris Le Clère, 1876, in-8 de xxiv-609 p. — Prix : 6 fr. le vol.

Ce volume est le troisième de la série (voir sur les deux premiers t. XIV, p. 424). Il est presque superflu de s'étendre sur l'importance d'une telle publication; son intérêt, au point de vue catholique, ou même simplement historique, ne peut échapper à personne. Si le R. P. de Franciscis, après l'avoir terminée, consacrait son temps et ses soins

à donner pareillement au public la collection complète des lettres brefs, encycliques et bulles pontificales, présentées dans l'ordre soit chronologique, soit géographique, selon les pays et nations, ou aussi un *bullaire* de Pie IX qui compléterait ses discours, et l'enseignement écrit du vicaire de Jésus-Christ s'ajoutant à son enseignement oral, fournirait ainsi les éléments les plus précieux et les plus authentiques au futur historien d'un pontificat si considérable. En attendant la réalisation de ce vœu, nous dirons que ce troisième volume des *Discours* prononcés au Vatican comprend, du 20 septembre 1873 au 13 mai 1875, cent vingt-trois allocutions, savoir : pour la fin de 1873, vingt-une le volume précédent en donnait cinquante pour cette même année jusqu'au 18 septembre ; ce qui fait soixante-onze pour l'année entière ; pour 1874, soixante-onze, et trente pour 1875, jusqu'au 13 mai seulement. On voit que l'âge, ni la fatigue ni les épreuves ne tarissent la source de la parole inspirée, et, à ce titre, la présente publication est, comme le dit avec raison la préface du texte italien, « la preuve la plus péremptoire de cette force de tempérament, de cette vigueur d'esprit que la grande majorité des cœurs sincèrement chrétiens ne cessent d'admirer dans la personne auguste de l'immortel Pie IX, de ce prodigieux vieillard de quatre-vingt-quatre ans, qui remplit avec une telle activité la tâche si lourde du souverain-pontificat depuis déjà trente années... » Comme pour les discours publiés dans les volumes précédents, le R. P. de Franciscis fait connaître, dans une sorte d'*argument*, à quelle occasion telle ou telle allocution a été prononcée, et donne presque toujours, avec les noms des membres des députations, le texte même des adresses déposées aux pieds du Souverain-Pontife. — La question de l'authenticité, qui avait, dans le temps, soulevé quelques discussions, paraît aujourd'hui tranchée par le jugement de la *Civiltà cattolica* et de l'*Unità cattolica*, dont les appréciations sont rapportées pages XIV et XIX de la préface. Nous souhaitons que le R. P. de Franciscis continue cette précieuse publication, qui ne devra se clore qu'avec la dernière parole du Saint-Père. F. DE ROQUEVERT.

JURISPRUDENCE

La Sépulture au point de vue du droit et de la loi, par M. MAURICE ANDRÉ, docteur en droit. Toulouse, Édouard Privat, 1875, in-8 de 398 p. — Prix : 7 fr.

Traité théorique et pratique de législation, de doctrine et de jurisprudence, *sur le monopole des inhumations et des pompes funèbres, précédé d'un historique du monopole chez les Égyptiens, les Grecs et les Romains,* par M. GAUBERT, avocat. Marseille, Marius-Lebon, 1875, 2 vol. in-8 de 476 et 564 p. — Prix : 15 fr.

L'ouvrage de M. M. André est divisé en deux parties. La pre-

mière a pour objet l'étude des différents modes d'inhumation et du droit en matière de sépulture chez les Romains. La condition légale des *loca religiosa* appelle aussi et surtout l'attention de l'auteur. Il y a là des recherches sinon très-originales, du moins très-consciencieuses et intéressantes. La seconde partie est consacrée au droit français moderne. M. André entre d'abord dans le détail des dispositions qui ont pour but principal de prévenir le danger des inhumations précipitées; il en signale la trop fréquente insuffisance. Examinant ensuite les divers modes de sépulture, il aborde la question si actuelle de la *crémation*. Il réprouve justement ce procédé, au nom de nos mœurs chrétiennes, de l'hygiène publique, de l'intérêt social qui s'attache à la constatation des crimes. Il relate jusqu'aux derniers incidents de ces tristes controverses, qui sont une humiliation pour notre époque. — Puis l'ordre de son travail l'amène à s'occuper d'une autre question plus saisissante encore, celle des enterrements civils. M. André s'est visiblement inspiré de l'ouvrage déjà célèbre de M. Léon Roux, *Le Droit en matière de sépulture*. Mais l'imitation n'est pas servile; même après M. Roux, on lira notre auteur avec intérêt et avec fruit; c'est le meilleur éloge que nous puissions faire de son œuvre. Ici également, la science la plus solide est mise au service des doctrines les plus irréprochables.

Les derniers chapitres traitent du lieu de la sépulture, du régime des cimetières, de leur police... Le sujet est vaste, et nous regrettons que M. André ne lui ait pas donné les développements qu'il comporte. Cette partie finale ne nous semble pas à la hauteur des précédentes. Elle présente des lacunes, et contient même des propositions très-contestables en droit, pour ne rien dire de plus. C'est ainsi que l'auteur classe sans discussion les cimetières dans le domaine public communal (p. 306-308). Cependant des difficultés ont surgi à cet égard; et aujourd'hui la jurisprudence estime avec raison que ce caractère de domanialité publique est imcompatible avec le droit réel *sui generis* qui résulte, au profit des particuliers, des concessions perpétuelles ou même temporaires.

— « De toutes les parties de la législation administrative, écrit M. Gaubert en tête de son *Traité des pompes funèbres*, nous n'en connaissons aucune qui soit d'une application plus quotidienne et plus générale, qui touche à des intérêts à la fois plus respectables et plus divers, et qui, cependant, soit plus mal connue et plus mal observée que celle qui régit le monopole des pompes funèbres. » L'auteur a droit à toute notre reconnaissance pour avoir compris ce qu'une pareille lacune offrait de regrettable, et surtout pour l'avoir comblée d'une manière si complète et si remarquable. Ce sujet, trop longtemps négligé, peut désormais être considéré comme épuisé. Les

innombrables difficultés que la pratique a fait surgir sont successivement étudiées et résolues à l'aide des recherches les plus patientes et de la science juridique la plus incontestable. Entre les pages particulièrement dignes de fixer l'attention, nous signalerons surtout le chapitre où l'auteur, après avoir flétri l'usage des enfouissements établit pour les fabriques le droit et presque le devoir de réclamer même vis-à-vis des libres-penseurs, la jouissance de leur monopole (t. I, p. 252-266); — celui où, d'accord avec la jurisprudence il démontre la légalité des arrêtés préfectoraux ou municipaux, dont l'objet est de réprimer ces manifestations de l'athéisme (t. II, p. 424-434); — celui, enfin, où il pose le principe de la liberté de l'autorité ecclésiastique en matière de sépulture religieuse (t. II, p. 343-350).

Ajoutons que l'érudition historique trouve également son compte dans cette belle publication, qui nous fournit, sur les institutions funèbres de l'antiquité, des renseignements aussi neufs qu'intéressants.

A. DE CLAYE.

SCIENCES

De l'éducation publique en France, au dix-neuvième siècle, par l'abbé BAUTAIN. Paris, Bray et Retaux, 1876, in-8° de VIII-326 p. — Prix : 5 fr.

« La société actuelle est bien malade, tout le monde le croit et le dit aujourd'hui, et la seule réponse qui se fait partout à cette question, pleine d'anxiété, qui vous arrive de toutes parts : Que pensez-vous de notre situation ? C'est que nous sommes bien malades. Hélas! nous sommes encore plus mal que ne le croient la plupart. Car le plus grand nombre ne voit que la situation extérieure, les affaires du dehors, l'état politique surtout, qui n'étant fondé sur rien, n'offre aucune garantie d'avenir, ne donne aucune espérance. La vie de la société est comme suspendue parce qu'elle n'ose se porter en avant, ne sachant point si le pas qu'elle va faire trouvera un terrain solide, une base. Aussi elle vit à la journée, et n'a pas même confiance au lendemain. »

On croirait écrit d'hier un livre qui débute ainsi ; et cependant il date de 1850 et a été inspiré à M. l'abbé Bautain par la loi sur l'enseignement. Une partie avait paru à cette époque dans une revue, mais l'auteur crut devoir s'arrêter pour ne point troubler les tentatives de conciliation qui ont abouti à la loi sur la liberté de l'enseignement secondaire. La liberté de l'enseignement est toujours sur le tapis, toujours menacée ; la voix de M. l'abbé Bautain est une de celles qui ont le droit de se faire écouter, car il parle le langage de la

raison et de l'expérience. C'est donc une heureuse pensée de son exécuteur testamentaire, M. l'abbé E. de Regny, que de le mettre aujourd'hui au rang des défenseurs de cette grande cause si chère à tous les hommes soucieux de l'avenir de leur pays. C'est à peine si cet écrit a vieilli par quelques critiques de la loi de 1850, desquelles nous dirions volontiers que l'expérience n'a pas justifié les appréhensions de la raison. Mais, pour tout le reste, il convient au temps présent. Sans vouloir nous montrer trop sévère vis-à-vis de nos législateurs, dont la tâche est souvent difficile, nous ne pouvons que nous associer à ce que dit à plusieurs reprises l'éminent auteur du système des accommodements et des atermoiments. « Les uns voulaient conserver, et les autres supprimer ; on a fait un article qui ne dit ni l'un ni l'autre, et qui laisse la possibilité de faire l'un ou l'autre, en sorte qu'aucun des deux partis n'est vainqueur ni vaincu ; mais ils se sont parfaitement entendus dans plusieurs endroits de la loi, et principalement dans les plus délicats, pour ne rien dire et ne rien décider... C'est la philosophie du jour dans les affaires publiques, et qui, là comme ailleurs, laisse subsister toutes les difficultés foncières sous une apparence d'unité, et croit avoir fondu ensemble tout ce qu'elle a confondu (p. 238). »

Le mal pour M. l'abbé Bautain est dans l'éducation, qui est atteinte par sa sécularisation et par l'exclusion de l'idée chrétienne, par les examens qui deviennent la fin même de l'instruction, et par l'éducation domestique qui se pervertit de plus en plus. Il fait de main de maître l'histoire de l'Université, la montrant viciée dans son origine par la pensée qui a présidé à sa fondation : l'homme mis à la place de Dieu, l'influence de l'État mise à la place de celle de l'Église qu'on redoute, et la politique dirigeant l'instruction pour en faire un instrument de gouvernement en faveur d'un homme, d'une dynastie, d'un parti, suivant les temps. Comme il fait bien ressortir la part qu'elle a eue à notre décadence, à notre démoralisation, à nos révolutions, hostile par sa nature à l'Église et au clergé, les attaquant dans son enseignement, surtout par la philosophie et par l'histoire, et transformant en 1848 les instituteurs en apôtres du socialisme ! Il fait bonne justice de la « vaine science » dont on est tant engoué, « science de mots qui étouffe la pensée et fausse le bon sens, rend notre génération imbécile, stérile, impuissante, n'ayant que du bavardage et pas une idée » (p. 232, 233) ; — « de la manie de vouloir tout faire gratuitement ;... toutes ces belles gratuités sont faites aux dépens de tout le monde, et en définitive, de cette manière, ce sont les pauvres gens qui payent pour les riches, car certainement, comme il y a plus de pauvres que de riches, ce sont les pauvres qui fournissent le plus au trésor public (p. 209) ; » — du libéralisme des démocrates pour qui « l'enseignement sera libre à leurs

yeux quand ils seront les maîtres d'enseigner tout ce qu'ils voudront, l'exclusion de toute autre doctrine ; quand ils nommeront tous les maîtres, solderont toutes les écoles avec les fonds de l'État, c'est-à-dire avec l'argent de tout le monde ; proscrivant, sous le prétexte de la surveillance de l'État, tous les enseignements qui leur sont contraires (p. 107). »

Nous tenons à signaler aussi ce qui est dit de l'État enseignant, du but de l'instruction, de l'instruction primaire et du rôle des instituteurs, de l'éducation des femmes, que l'auteur ne veut pas savoir, de projets pour la collation des grades, d'un jury d'État, etc., etc. C'est un livre dont nous serions tenté de dire que tout le monde doit le lire, pour bien se pénétrer des vrais principes sur une question trop cesse débattue. A part peut-être quelques pages consacrées à l'enseignement de la philosophie, il n'est rien que chacun ne puisse comprendre.

RENÉ DE SAINT-MAURIS.

Le Point de mire de la Révolution, *ou Défense de la liberté de l'enseignement chrétien à tous les degrés,* par le R. P. HENRI VADON, de la Compagnie de Jésus. Paris et Lyon, Lecoffre, 1876, in-18 j. de VI-32[illegible] — Prix : 3 fr.

On trouve, chez le R. P. Vadon, l'homme d'expérience et l'homme d'étude. Le recteur du collége Saint-Michel, de Saint-Étienne, connaît à fond la question de l'enseignement, en apprécie l'importance et met tout son cœur et son talent à l'éclairer et à la défendre. Il voit en même temps le danger qui nous menace, il est au courant des projets des libres-penseurs, il possède leurs discours, leurs rapports, leurs manifestes; il dévoile aux pères de famille chrétiens les plans de campagne, met à nu leurs contradictions, profite de leurs aveux, et leur présente un arsenal d'arguments à opposer à toutes leurs mauvaises raisons. Le point de mire de la Révolution, c'est l'Église, et ses coups sont tous dirigés dans ce moment sur l'institution. Au nom de l'État, elle veut s'en emparer pour la diriger à son profit. Par la gratuité, elle veut pouvoir disposer des ressources budgétaires, par l'obligation, s'emparer des écoles par la laïcité, exclure tous les concurrents. Il montre l'inconséquence des républicains dans la question de la liberté de l'enseignement, discute le projet de loi de M. Waddington, met à néant la théorie, commode quand on est au pouvoir, de l'État enseignant, par cette bonne raison que, pour enseigner, il faut avoir une doctrine, et que, par principe, l'État n'en a point. Il termine en nous montrant Pie IX comme modèle, l'Église et Jésus-Christ comme port et comme but. Le P. Vadon ne ménage pas les adversaires qu'il rencontre; il a donné à son livre les allures vives et dégagées de la brochure; il en a pris le ton familier et l'abandon. C'est un motif de plus pour avoir de nombreux lecteurs, et nous lui en souhaitons beaucoup.

R. DE ST-M.

Cours de sens commun, *ou Correspondance de famille sur les questions qui importent le plus à la société, aux familles et aux individus,* par M. l'abbé P. F. Richaudeau. Paris, Leipzig et Tournai, Casterman, 1875, in-8 de IV-340 p. — Prix : 2 fr.

M. l'abbé Richaudeau aborde, dans son *Cours de sens commun*, les principaux problèmes que soulève la question religieuse, sans cesse agitée par les ennemis de la religion, et sur laquelle se débitent souvent, dans le meilleur monde, les erreurs les plus déplorables, provenant d'une ignorance grossière et coupable. Il traite de la divinité du christianisme, de l'hommage qui lui est dû, des rapports de la religion et de l'État, de la tolérance, de l'enseignement public, de la loi athée, etc., etc., sans compter beaucoup d'autres sujets qu'il touche en passant. Sa doctrine nous paraît inattaquable, dût-elle scandaliser parfois les libéraux; il a des vues ingénieuses, des considérations élevées, un style facile; la philosophie se met avec lui à la portée des intelligences ordinaires.

Pour avoir plus de liberté dans les allures, il a adopté la forme épistolaire, et met en présence un jeune élève de lycée qui communique à son père le travail de son esprit, ses discussions publiques avec son professeur, avec le proviseur et le censeur du lycée qu'il veut amener à une déclaration en faveur de la religion et de sa pratique, une jeune sœur, et un abbé qui sert de mentor. Puisqu'on était dans le domaine des fictions, il y en aurait eu de plus heureuses. Nous eussions préféré pour le collégien un rôle plus propre à inspirer de la modestie à la jeunesse : il ne s'agit pas de la mettre en garde contre les mauvais professeurs qu'elle a souvent, mais de lui en former de bons. Quant à la forme épistolaire, elle ne peut faire illusion : l'auteur condamne lui-même son procédé en faisant suivre les lettres d'avertissements et d'explications surchargées de notes. Il traîne en longueur, et par là perd en clarté et en netteté. Ce qui se lit facilement dans une revue, — cet ouvrage a été publié dans la *Femme chrétienne*, — par fragments courts et donnés à intervalles éloignés, ne produit plus le même effet, réuni en un gros volume qu'il faut absorber d'un trait, surtout lorsqu'il n'y a ni table, ni préface pour guider le lecteur, lui indiquer les étapes qu'on lui propose, le but auquel on l'amènera. Les fragments donnés en appendice, — extraits également de la *Femme chrétienne*, — et traitant, soit de la médecine matérialiste, soit de l'éducation universitaire, arrêteront plus facilement, parce qu'au moins on sait tout de suite ce qu'on peut y trouver. En résumé, toutes nos critiques sont pour la forme, mais nos éloges demeurent pour le fond.

Victor Moryat.

Channing, sa vie et sa doctrine, *d'après ses écrits et sa correspondance,* par René Lavollée, docteur ès lettres, rédacteur aux affaires étrangères. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Paris, Plon, 1876, gr. in-18 de XII-301 p. — Prix : 3 fr. 50.

Mieux faire connaître en France Channing et sa doctrine était une œuvre fort utile, et M. Lavollée, qui l'a entreprise pour répondre au vœu de l'Académie, y a parfaitement réussi. Dans un premier chapitre, l'auteur raconte la vie si simple et si honorable du célèbre moraliste américain, en insistant moins sur les faits eux-mêmes que sur certains détails de nature à bien faire comprendre le caractère et l'esprit du personnage. La plus grande partie de l'ouvrage — et cela devait être — est consacrée à l'exposition claire et méthodique de la doctrine de Channing. Il était ministre protestant et rêveur ; néanmoins, dans ses idées religieuses, il y a bien des choses à retenir. Ainsi il s'est montré le défenseur du surnaturel et du miracle ; il professait d'ailleurs un grand respect pour le catholicisme. Lorsqu'il commet des erreurs théologiques, comme son refus de croire au dogme de la Trinité et sa négation de la divinité de Jésus-Christ (p. 61 et 62), M. Lavollée le rectifie avec soin. Hâtons-nous, au reste, d'ajouter que M. Lavollée, à ce propos, n'hésite pas à se déclarer formellement chrétien et catholique (p. 71).

En politique, Channing fut un libéral ; mais, esprit sincère et indépendant, il ne se fit jamais le courtisan du peuple. Citoyen d'une république, il juge sainement cette forme de gouvernement et en comprend les inconvénients et les dangers (p. 267).

Channing fut et voulut être surtout un *réformateur social.* Il y a beaucoup à gagner dans la méditation de ses écrits sur cette question des réformes sociales ; il les a traitées toutes avec talent et conscience, beaucoup avec une remarquable supériorité de jugement.

A la suite de cet exposé de l'œuvre de Channing, M. Lavollée cite de nombreux et intéressants fragments qui, traduits en français pour la première fois, donnent au livre que nous analysons une originalité et un mérite incontestables.

L'Académie des sciences morales et politiques a couronné le mémoire de M. Lavollée ; ses lecteurs, nous n'en doutons pas, ajouteront leurs suffrages à celui de l'Académie. A. C.

Progrès de l'industrie des matières colorantes artificielles, par A. Wurtz, membre de l'Institut. Paris, G. Masson, 1876, gr. in-8 de VII-192 p. — Prix : 15 fr.

Dix-sept ans se sont écoulés depuis que M. Perkin a réussi à obtenir, par des procédés industriels, la première matière colorante dérivée des carbures d'hydrogène contenus dans le goudron de houille.

Deux ans plus tard, M. Verguin en découvrait une autre. La magnificence de ces produits a immédiatement fixé l'attention, et, après bien des tâtonnements, la science a accompli, sous ce rapport, de grands progrès. M. Wurtz, le chimiste éminent auquel nous devons tant de beaux travaux, vient de faire paraître un ouvrage où il nous fait connaître ces progrès, où il place sous nos yeux charmés toutes ces matières colorantes qui sont venues s'ajouter au violet de Perkin et à la fuchsine, complétant cette gamme riche et variée dont l'éclat rivalise avec celui de l'arc-en-ciel. M. Wurtz commence par donner quelques indications relatives à la préparation industrielle de tous les corps, qui sont autant de matières premières pour l'industrie des matières colorantes, et s'attache surtout à mentionner les nouveautés ou les perfectionnements récemment introduits dans les procédés anciens. Dans le chapitre premier, il parle de l'exploitation du goudron de houille en vue de la fabrication des matières premières servant dans l'industrie des couleurs artificielles. Il passe de la nature et de la composition des goudrons à la distillation du goudron de houille, au traitement des huiles lourdes et légères, à l'extraction du phénol, etc. Le chapitre second, est consacré à la rosaniline et à ses congénères. L'auteur examine d'abord le mode de préparation de la rosaniline, puis les perfectionnements apportés au procédé de fabrication primitivement employé; il fait précéder cette description de quelques indications concernant la préparation des bases de la série aromatique, aniline et tolnidine, qui sont les matières premières de cette fabrication. Dans le chapitre troisième, M. Wurtz parle de la safranine et de sa préparation; dans le chapitre quatrième, des matières colorates bleues obtenues directement avec la diphénylamine et ses dérivés alcooliques. Vient ensuite l'étude des phénols, dans le chapitre cinquième, la fabrication des acides picriques, rosaliques et dérivés. Enfin, les chapitres sixième et septième sont consacrés aux matières colorantes dérivées de la naphtaline et à l'alizarine artificielle.

Arrivé au terme de cette intéressante exposition, le savant chimiste conclut en indiquant la part qu'a prise notre pays dans le progrès de la puissante industrie qu'il a décrite, en étudiant les conditions qui sont de nature soit à favoriser, soit à entraver ces progrès. L'ouvrage de M. Wurtz est accompagné de cinq planches gravées, comprenant ensemble dix-sept figures, et de vingt-neuf échantillons de soie, de laine et de coton teints et fabriqués spécialement pour cet ouvrage, et qui en augmentent encore la beauté et l'intérêt.

H. DE B.

BELLES-LETTRES

Mélanges de philologie et d'épigraphie, par E. Miller, membre de l'Institut. Paris, Didier, 1876, in-8 de 200 p. — Prix : 7 fr.

M. Miller réunit en volume un certain nombre d'articles publiés par lui dans la *Revue archéologique*. Ces articles sont au nombre de treize, dont quatre contiennent des textes grecs inédits et neuf sont consacrés à l'explication d'inscriptions de Thasos, de Larisse, d'Égypte, etc.

Les inscriptions, assez nombreuses, sont, en général, d'un intérêt secondaire ; je citerai seulement une épitaphe chrétienne, datée de l'an 409, qui provient d'Alexandrie en Égypte (p. 70). On y trouve une formule remarquable, sur laquelle M. Miller aurait pu insister. L'âme de la défunte est recommandée « à Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, afin qu'il daigne *l'établir par le ministère du saint Archange Michel, conducteur des âmes, dans le sein des bienheureux pères Abraham, Isaac et Jacob.* » Saint Hippolyte, dans son traité contre Plato (Migne, *Patrol. græc.*, t. X, p. 797), parle d'un Hadès, où les âmes des justes et des réprouvés attendent le jugement dernier, les unes en jouissant d'une félicité naturelle distincte du bonheur éternel et surnaturel dont elles seront mises plus tard en possession, les autres placées tout près du lieu des éternels supplices, en considérant d'avance les châtiments qui leur sont réservés. Le séjour des justes s'appelle *le sein d'Abraham*. A l'entrée de l'Hadès veille un archange à la tête d'une armée οὗ τῇ τούλῃ ἑρεστῶτα ἀρχάγγελον ἅμα στρατιᾷ κατεσκόπουν. Cet archange, chef d'armée qu'Hippolyte ne nomme pas, était sans doute dans son système l'archange Michel, chef des milices célestes. Au-dessous de lui, sont placés des anges qui conduisent les justes et les pécheurs au séjour qui leur est attribué.

La prière inscrite sur la pierre tombale d'Alexandre me semble avoir, avec la croyance dont témoigne Hippolyte, un rapport étroit et digne d'être signalé.

Parmi les textes inédits que M. Miller a extraits des manuscrits, les poëmes de Théodore Prodrome, auteur byzantin du douzième siècle, occupent une large place, certainement disproportionnée avec l'intérêt qu'ils méritent. Les trois premiers (p. 13-33) ne contiennent autre chose que de fades et hyperboliques éloges, en grec ancien et en vers politiques, adressés à Manuel Comnène ; malgré la qualification d'*historiques* que leur décerne M. Miller, on n'y trouvera pas un fait à glaner.

Les trois autres pièces (p. 129-171), en langue vulgaire, sont plus intéressantes. Ce sont des suppliques adressées par l'auteur à divers membres de la famille impériale pour en obtenir des secours : il se

paraît pas que le métier de poëte courtisan, même cumulé avec les fonctions ecclésiastiques, fût d'un assez bon rapport pour mettre Prodrome et sa famille à l'abri du besoin. On trouvera, dans ces poëmes, quantité de détails sur la vie des petites gens de Constantinople, au moyen âge, détails intéressants si l'on veut, mais d'une vulgarité exorbitante, surtout dans la traduction que M. Legrand a jointe au texte établi par M. Miller.

Des extraits de l'*Onomasticon* de Pollux, tirés d'une chrestomathie manuscrite de la bibliothèque nationale, renferment quelques bonnes variantes sur le texte déjà connu (p. 93-100). On trouvera plus d'intérêt dans les fragments nouveaux d'histoire ecclésiastique de Théodore le Lecteur et de Jean d'Égée, écrivains du commencement du sixième siècle (p. 45-67). M. Miller montre d'abord comment Théodore le lecteur a d'abord copié Jean d'Égée, et a été bien plus tard mis lui-même à contribution par Théophane. De cette façon, certains récits de Théophane se trouvent notablement rapprochés des faits et acquièrent une autorité plus grande. M. Miller donne les textes en grec et dresse une liste des renseignements nouveaux que l'on peut en tirer. Il faut faire ses réserves sur cette liste; j'y vois figurer le stratagème des Pères orthodoxes du concile d'Éphèse, qui, pour faire parvenir leurs lettres à Constantinople, les placèrent dans un bâton creux que portait un mendiant. Ce détail est fort connu, et ce n'est pas l'article de M. Miller, publié en 1872 ou plus tard, qui l'a appris à l'abbé Darras (*Hist. gén. de l'Église*, t. XIII, p. 83, Paris, Vivès, 1869).

Je n'ai pas à louer ici la manière dont M. Miller a établi le texte des fragments qu'il publie et commenté ses inscriptions; sa compétence en ces sortes d'études est bien connue et ne fait doute pour personne. On pourrait souhaiter qu'aux articles qu'il tire de la *Revue archéologique* il eût joint d'autres travaux d'étendue semblable, disséminés dans un grand nombre de recueils, particulièrement dans la *Revue numismatique* et le *Journal des savants*. L. Duchesne.

Monsieur Thadée de Sopliça, ou le dernier procès en Lithuanie sui generis, *Récit historique en douze chants*, par Adam Mickiewicz, 1re partie. Paris, Plon, 1876, in-12 de 307 p. — Prix : 3 fr.

Cette publication est une traduction, moitié en vers et moitié en prose, du meilleur poëme de Mickiewicz. Je dois d'abord dire que la traduction ne me paraît pas réussie. Elle servira, cependant, à rappeler l'attention sur une œuvre éminente où le poëte a mis en action toute la vie sociale, politique, économique de l'ancienne Pologne. Alors chaque fonction était élective, et, ce qui scandaliserait le plus nos centralisateurs statolâtres, l'exécution même des lois et des jugements était laissée à l'initiative individuelle. Tout reposait sur deux

bases : la bonne volonté et l'opinion publique. Ce n'est pas cette organisation qui a fait le malheur de la Pologne ; au contraire, le malheur est venu lorsque se sont oblitérés les sentiments qui faisaient vivre cette organisation. Dans le poëme de *Thadée*, il s'agit précisément d'une contestation et de l'exécution d'un jugement. Aucun livre ne reflète mieux les mœurs et les coutumes du pays. Aussi est-ce l'un des ouvrages les plus instructifs qui se puissent lire, même dans une médiocre traduction, et l'un des plus attachants par la peinture de cette vie de campagne où se concentrait toute l'activité féconde de la nation,

Au milieu de ce monde bruyant et animé, circule un personnage qui représente l'expiation à la mode polonaise, c'est-à-dire volontaire comme tout le reste : c'est un seigneur qui a pris l'habit de moine pour se punir lui-même d'un meurtre.

Ce qui domine tout, c'est l'écho des légions polonaises au service de France, et l'éveil de la Lithuanie en 1812, à l'approche de la Grande-Armée. Les Français arrivent à la fin, et toutes les âmes volent vers un avenir plein d'espoir, comme les lanciers sur les cimes de Somo-Sierra.

Dans tout ce mouvement, dans celui de tous les jours comme dans l'agitation produite par l'invasion française, ce qui est le plus à remarquer, c'est l'harmonie sociale. Tous participent à tout, chacun de sa place — *ordine quisque suo*, mais avec la même profondeur de sentiment et le même entrain. Aux fiançailles de Thadée, le juge veut que la fête du village précède celle du salon. « Il y a, dit-il, une ancienne coutume dans notre famille, de se marier au son de la musique du village. Voici le joueur de tympanon, le violon et les cornemuses. Si je les renvoie, pauvres gens ! ils vont pleurer ! Les paysans aussi ne sauraient danser à une autre musique ; laissons-les commencer. » Tout le monde est donc de la partie, aussi bien pour la fête que pour la bataille, tout le monde jusqu'à un misérable juif, le plus habile joueur de tympanon. Il ne voulait pas jouer ; alors la jeune fiancée lui présente les baguettes de l'une de ses blanches mains, tandis que de l'autre elle lui caresse la barbe, puis lui dit avec une révérence : « Jankiel, je t'en prie ; ce sont mes fiançailles, joue, mon bon Jankiel. Ne m'as-tu pas promis maintes fois de jouer à mes noces ! » Jankiel aime beaucoup Sophie : il s'incline en signe de consentement. Son jeu rappelle les grands événements de la Pologne. Tout d'un coup éclate un accord faux comme le sifflement du serpent. Un frisson glacial saisit tout le monde et personne n'y comprend rien. Le premier, un vieux serviteur, un paysan, a saisi : il se cache le visage dans les mains en s'écriant : « Je le connais ce ton : c'est la Targovitza, » c'est-à-dire le souvenir d'une trahison. — Bientôt un coup habile et

vigoureux fait retentir les cordes comme des trompes d'airain et la marche des légions polonaises « vole vers les cieux. » — Et tous d'applaudir et de crier en chœur : « Marche, Dombrowski, vers la Pologne ! » L'artiste, comme épouvanté lui-même de son inspiration, lâche ses baguettes. Enfin ses regards se tournent vers le général. Il lui dit quelques mots : « les sanglots lui coupent la parole : l'honnête vieux juif aimait sa patrie comme un vrai Polonais. Dombrowski lui serra la main et le remercia. Le juif ôta son bonnet et baisa la main du héros. » — Il y a loin de tout cela au *ferrea jura insanumque forum*, que notre école doctrinaire, si peu apte à comprendre ces choses, a inscrit en tête de ses jugements sur la vie intérieure de la nation la plus catholique. ADOLPHE D'AVRIL.

Étude sur Alain Chartier, par D. DELAUNAY, ancien élève de l'École normale, professeur au Lycée de Rennes. Paris, Ernest Thorin, 1876, in-8 de 268 p. — Prix : 4 fr. 50.

L'étude de M. Delaunay est sérieusement faite. A la suite d'une énumération des travaux et même des simples notices dont Alain Chartier a été l'objet, on y trouve les détails les plus exacts sur l'homme et sur l'écrivain. L'ouvrage se divise en deux livres, le premier spécialement consacré à la biographie d'Alain Chartier et à l'examen de ses diverses productions en prose et en vers; le second, où cet écrivain est rapproché des principaux écrivains de son temps, et où, à côté d'observations particulières qui complètent les recherches du livre premier, diverses observations générales forment un tableau comparatif de la littérature française dans la première moitié du quinzième siècle. Les bibliographes seront contents de la précision des renseignements que, sur bien des points, leur donne M. Delaunay (*Avant-propos; Aperçu historique et état actuel de la question; Aperçu bibliographique*). C'est un soin que l'on devrait toujours prendre, de retracer, en tête de toute monographie, l'histoire et l'appréciation des travaux antérieurs. Quand cette revue est faite sérieusement, consciencieusement, comme ici, et sans la moindre pensée de charlatanisme, c'est déjà un grand service rendu au lecteur. Parmi les érudits que M. Delaunay rencontre sur sa route et auxquels il apporte son reconnaissant hommage, celui qu'il loue le plus est M. de Beaucourt, qui, — il me sera bien permis de le dire ici, comme je l'ai dit dans la *Revue critique* — a, d'une façon si remarquable, reconstitué la biographie des trois personnages — trop souvent avant lui confondus les uns avec les autres, — qui ont illustré le nom de Chartier. M. Delaunay ne se contente pas d'analyser les recherches de M. de Beaucourt : il a eu le mérite de les continuer et de les étendre. N'oublions pas d'ajouter qu'il a enrichi son ouvrage (*Appendice*, p. 211-264) de di-

vers pièces inédites d'Alain Chartier, écrites en latin, et tirées du manuscrits de la Bibliothèque nationale. Combien je voudrais que le succès de l'étude de M. Delaunay encourageât ce zélé travailleur à nous donner une édition complète des œuvres du vieux poète qui aime tant, œuvres que nul n'a songé à réimprimer depuis plus de deux siècles et demi (1617)! T. DE L.

Correspondance du comte de Serre, 1796-1824, annotée et publiée par son fils. Paris, Vatou, 1876, 2 vol. in-8 de LXXXI-536 et 514 p. — Prix : 15 fr.

M. Gaston de Serre a publié, il y a quelques années, les discours de son père. Il nous donne aujourd'hui la correspondance de l'éloquent garde des sceaux. Elle ne formera pas moins de six volumes. Les deux premiers, qui viennent de paraître, vont de l'année 1796 à l'année 1820, de l'époque où le comte de Serre, après avoir quitté l'armée de Condé, se fit, dans une petite ville d'Allemagne, le précepteur de quelques enfants, jusqu'au temps le plus agité de sa carrière politique. Rien de plus intéressant que de voir, au jour le jour et par des documents tout à fait intimes, s'écrire ainsi la vie d'un homme illustre. Sans doute, certains lecteurs trouveront que bien des lettres auraient pu être laissées de côté; nous ne saurions être de cet avis. En pareil cas, un choix est difficile à faire, et telle page jugée insignifiante par celui-ci aura, au contraire, son importance pour celui-là. Nous approuvons aussi le patient éditeur d'avoir admis dans son vaste recueil beaucoup de lettres des correspondants de son père; il en a un grand nombre, celles par exemple de Guizot, Decazes, Royer-Collard et Broglie, qui jettent de vives clartés sur les péripéties politiques de ces temps. On remarquera aussi une fort belle lettre, dans laquelle M. de Wendel exprime à son ami la crainte que lui inspire la ligne suivie alors par le gouvernement, une autre lettre de M. de Wendel encore, où celui-ci décrit avec beaucoup de justesse les menées du parti libéral et son affection mal déguisée pour l'Empire, pour l'Empire que M. de Serre définit si bien *un jacobinisme concentré*.

A mesure que l'époque de la Restauration s'éloigne, elle attire plus vivement l'attention des historiens. Elle a été récemment l'objet de remarquables études; le livre que nous annonçons est destiné à rendre plus complète encore la connaissance de ce temps pour lequel l'heure de la justice est venue. Le comte de Serre, en effet, joua alors un grand rôle. Il crut possible une œuvre de conciliation que la mauvaise foi du parti libéral, où il ne craignit pas de se chercher des alliés, devait rendre irréalisable. Ce fut une erreur peut-être, l'erreur d'un esprit généreux; ce fut l'illusion d'un homme aussi profondément dévoué à la France qu'au roi, et que n'inspira jamais aucun mobile

d'ambition personnelle. La correspondance du comte de Serre révèle à chaque instant et ces sentiments de fidélité et cette abnégation. Dès le mois de février 1816, en butte déjà à bien des attaques, M. de Serre écrit à sa femme : « Je savais d'avance que quiconque, sur la scène du monde où je me trouve, n'obéit qu'à son devoir et n'épouse les fureurs d'aucun parti, doit s'attendre à leurs calomnies. Cependant, si tu te trouvais dans le cas de les ouïr encore, réponds : S'il est des gens prêts à s'oublier, à se sacrifier pour le roi, pour leur pays, mon mari se mettra à la tête de ces gens-là. » Ailleurs M. de Serre écrit à sa mère : « N'appartenir à aucun parti, c'est bien ce que je fais, chère amie, car je puis dire devant vous et devant Dieu : j'aime avec désintéressement mon pays et mon roi, et les gens de cette trempe ne sont pas assez nombreux pour former un parti. » Ce désintéressement dont parlait M. de Serre était bien réel chez lui; doué de toutes les vertus du père de famille, il aimait la vie retirée; le monde ne le séduisait pas, sa timidité l'y mettait mal à l'aise, il haïssait toute ostentation; comme il le disait, il aimait mieux faire de la besogne que du bruit : « Je passerai heureusement ici ma vie entre ma femme et mes enfants, » écrivait-il à M. Royer-Collard, de Nice où il avait été obligé d'aller chercher un peu de repos. C'est par des lettres datées de cette charmante résidence que se termine le second volume de la correspondance de M. de Serre, dont nous continuerons à parler aux lecteurs du *Polybiblion* quand les tomes annoncés auront paru.

Cette correspondance a été publiée avec le plus grand soin ; de nombreuses notes rappellent les faits qu'on peut n'avoir plus très-présents à l'esprit, et il ne s'offre pas, dans toutes ces lettres, un nom propre sans que l'on apprenne quel fut l'homme qui le portait. Un portrait nous donne les traits du comte de Serre en 1790 ; un autre portrait, appartenant à une époque moins éloignée, est promis pour plus tard; enfin le premier volume s'ouvre par une notice biographique. — C'est avec une touchante piété filiale qu'a été exécutée cette publication d'un si grand intérêt. TH. DE PUYMAIGRE.

The complete Works of Count Rumford, published by the american Academy of Arts and Sciences. London, 1876, 5 vol. in-8 de IX-680; IV-493; V-70; 504 et XI-682 p. — Prix : 140 fr.

J'ai à annoncer une publication que les amis des sciences ne manqueront pas d'accueillir avec le plus vif empressement; c'est le recueil des œuvres complètes de Rumford, entrepris sous les auspices de l'Académie américaine des sciences et des arts. — La biographie du comte est supérieurement traitée par M. Ellis; on y trouve une notice fort intéressante de Mme de Rumford, veuve de Lavoisier, et dont le salon servit si longtemps de rendez-vous à l'élite de la société

parisienne. Plusieurs écrivains avaient déjà fait insérer, dans des encyclopédies, des travaux sur le célèbre savant américain; sans compter l'article de M. Weiss *(Biographie universelle)*, on connaissait une esquisse très-satisfaisante de M. Rennick *(Spark's Library of American Biography)*, des lettres de M. Pictet *(Bibliothèque britannique)* et quatre articles du colonel Baldwin *(Litterary Miscellany)*, etc., etc. M. Ellis a fait usage de ces matériaux, et a profité des communications que lui ont adressées plusieurs correspondants français, anglais et américains. L'art du graveur a été largement mis à contribution pour illustrer ce volume, et on remarquera surtout les portraits, quoique celui de Mme de Rumford ne soit que la reproduction d'une méchante lithographie allemande. Chacun sait que le caractère entier et absolu du comte rendit bientôt une séparation nécessaire entre le mari et la femme. « A la jeunesse seule, » dit M. Guizot, « il est facile d'oublier, au sein d'un tendre bonheur, la perte de l'indépendance. Des questions délicates furent élevées, des susceptibilités s'éveillèrent. Mme de Rumford, en se remariant, avait formellement stipulé dans son contrat qu'elle se ferait appeler Mme Lavoisier de Rumford. M. de Rumford, qui y avait consenti, le trouva mauvais. Elle persista. » Je ne veux pas entrer ici dans les détails des circonstances pénibles qui amenèrent la rupture; elles remplissent d'une manière désagréable les dernières pages du volume de M. Ellis. M. Guizot est disposé à se faire le champion de Mme de Rumford; l'écrivain américain penche de l'autre côté; il donne à entendre que ses habitudes dispendieuses, le goût de la société, et le besoin de tenir un salon avaient poussé la veuve de Lavoisier à trop négliger son mari et à ne tenir aucun compte de son amour de la retraite; il est question d'un système calculé de surveillance, — tranchons le mot, d'espionnage; — il fallait, sans doute, rapporter tout cela pour donner à la notice biographique un caractère d'exactitude, mais on regrette d'avoir à lire des particularités aussi tristes.

Les personnes chargées de recueillir les ouvrages de Rumford ont eu un peu de difficulté à déterrer des mémoires dispersés dans les publications périodiques du temps; elles ont cependant réussi, et je n'hésite pas à dire que cette édition fait le plus grand honneur à tous les savants qui y ont pris part. Le tome cinquième contient une liste très-exacte des travaux de Rumford et un relevé des notices biographiques dont il a été l'objet. Ajoutons que les mémoires, écrits à l'origine en français ou en allemand, sont ici traduits en anglais.

GUSTAVE MASSON.

William Whewell DD. Master of Trinity College, Cambridge. *An account of his Writings, with Selections from his literary and scientific Correspondence.* By J. Todhunter, M. A., F. R. S. Honorary Fellow of St. John's College. London, Macmillan, 1876, 2 vol. in-8, de xxxi-416 et 439 p. — Prix : 33 fr.

Le Dr Whewell, ancien maître du collége de la Trinité, à Cambridge, et mort depuis peu, a laissé après lui la réputation d'un homme dont le savoir était presque encyclopédique. Mathématicien distingué, profond moraliste, astronome, philosophe, philologue, et, par-dessus tout, chrétien convaincu, attaché fermement aux dogmes de la religion révélée, il mérite, à coup sûr, une mention des plus honorables, et je suis charmé que la publication de l'ouvrage de M. Todhunter me donne l'occasion de parler de lui ici. Les deux volumes dont je vais m'occuper ne sont qu'un à-compte : la biographie *sociale*, pour ainsi dire, du Dr Whewell doit être traitée à part; M. Todhunter, lui-même un des premiers mathématiciens de l'Angleterre, s'est chargé de la biographie *scientifique*, et il a rempli sa tâche avec tout le soin, toute l'exactitude que l'on devait attendre de lui.

Le premier volume contient la notice scrupuleusement complète de tous les écrits, mémoires, essais, rapports, ouvrages de longue haleine publiés par l'auteur; ils sont rangés sous différents titres, et étudiés à part, suivant les sujets dont s'occupait le Dr Whewell; ainsi il y a un chapitre séparé pour les dissertions relatives à des questions de mécanique ; un autre embrasse ce qui se rapporte à la philosophie pure ; un troisième traite de littérature, etc. C'était là, sans contredit, la meilleure méthode à suivre en décrivant les travaux d'un homme dont les recherches se sont étendues à droite et à gauche dans des quartiers si divers, et le lecteur qui prendra la peine de parcourir le catalogue des écrits du Dr Whewell s'étonnera de la facilité avec laquelle le savant auteur d'un mémoire sur les marées pouvait abandonner d'arides formules mathématiques pour une traduction de Schiller ou une dissertation sur la versification anglaise. Je viens de citer le nom de l'auteur de *Wallenstein;* M. Whewell connaissait si bien l'allemand, que Humboldt, lui écrivant un jour une lettre d'excuse de ce qu'il n'avait pu le voir à Potsdam, termina en disant : « C'est votre admirable connaissance de la langue allemande qui m'a porté malheur. J'avais ordonné de laisser entrer tout *gentleman* anglais qui se présenterait. Vous avez parlé allemand comme un habitant du pays ! »

Le second volume de M. Todhunter contient la correspondance du Dr Whewell, ou plutôt un choix, car les lettres insérées ont un caractère exclusivement scientifique, celles qui se rapportent à des sujets généraux étant réservées pour la publication à laquelle j'ai donné le

nom de biographie *sociale*. M. Todhunter n'a jugé à propos d'imprimer que les lettres écrites *par* le Dr Whewell, quoiqu'il ait eu entre les mains environ trois mille cinq cents pièces signées des noms les plus célèbres : Brewster, de Morgan, Faraday, Forbes, Hallam, Quételet, Sedgwick, Macaulay, etc. On doit regretter qu'une sentence d'exclusion ait été prononcée contre ces documents; M. Todhunter s'excuse en disant que publier une telle correspondance pouvait passer pour un abus de confiance, et que, du reste, les lettres des amis du Dr Whewell paraîtraient, suivant toute apparence, dans les biographies consacrées à ces différentes personnes. GUSTAVE MASSON.

HISTOIRE

La France avec ses colonies, par E. LEVASSEUR, membre de l'Institut. Contenant 174 cartes et fig. explicatives insérées dans le texte et suivie de la table alphabétique de tous les noms mentionnés dans l'ouvrage. Paris, Ch. Delagrave, 1876, in-12 de 923 p. — Prix : 6 fr. 75.

S'il est un ouvrage classique et en même temps complet sur la vraie géographie de notre pays, nous croyons que c'est celui-ci, et qu'au milieu de tant d'*essais*, de *manuels*, de *cours*, le volume de M. Levasseur atteint la perfection du genre. Dira-t-on que plus de neuf cents pages c'est beaucoup? Nous répondrons qu'il est encore surprenant d'avoir fait entrer tant de notions diverses si exactes et si claires dans un volume relativement aussi petit, et que, pour notre part, nous l'eussions désiré d'un format plus grand : et c'est là le seul reproche dont le travail de M. Levasseur nous ait paru susceptible. Un format in-8, par exemple, lui eût en effet permis de donner ses cartes, plans et figures explicatives d'après une échelle un peu supérieure, ce qui eût été un avantage ajouté à tous les mérites que présente cette publication. Mais, sans nous arrêter davantage à une question non pas même de *forme* mais de simple *format*, exposons en peu de mots le plan de l'auteur. Dans cette nouvelle édition très-augmentée d'un travail plusieurs fois remanié déjà, l'auteur s'est proposé pour but « un enseignement secondaire, classique, bien équilibré ; » il a voulu faire voir et *comprendre* la géographie qui, avec l'étude du sol, de ses richesses naturelles ou de celles que l'industrie humaine a pu créer, doit faire ressortir l'état moral et matériel des populations. A-t-il réussi? le lecteur en jugera. Nous disons le *lecteur*, car ce livre ne s'adresse pas seulement aux candidats aux examens; mais, tel qu'il se présente, avec ses figures intercalées dans le texte, ses tableaux statistiques pas trop nombreux mais bien choisis et suffisants, ses descriptions *si propres* à intéresser et à développer l'intelligence, loin de la rebuter par l'aridité, il se lit comme un livre d'histoire, où chaque page *tantôt* annonce les découvertes les plus curieuses, tantôt rappelle les notions les plus

oubliées. Tous les renseignements, comme toutes les cartes, plans, coupes, profils, ont été tirés des sources officielles les plus autorisées. Quant à la division de ce travail considérable, il comprend dix parties subdivisées en sections : nous croyons utile d'en donner ici les sommaires afin de faire mieux juger de la valeur de l'ouvrage : Ire partie : le Sol (situation, géologie, relief, eaux douces, côtes); IIe : Climat ; IIIe : Histoire et politique (origine de la Gaule, formations territoriales successives, divisions politiques, frontières et côtes) ; IVe : Agriculture (terre, végétaux, animaux); Ve : Industrie ; VIe : Commerce (extérieur, intérieur, voies de communication) ; VIIe : Revue des provinces et des grandes villes ; VIIIe : Colonies ; IXe : administration ; Xe : Population.

L'auteur promet ultérieurement la publication de ses études d'enseignement supérieur sur les forces productives de la France ; nous ne doutons pas que cet ouvrage ne complète admirablement le livre si utile et si attrayant qu'il vient de livrer au public.

F. DE ROQUEFEUIL.

Cartulaire de Notre-Dame-des-Ardents à Arras, par LOUIS CAVROIS. Arras, Eug. Bradier, 1876, in-8 de 260 p.

Le 31 janvier de cette année, le Saint-Père accordait des indulgences à l'église Notre-Dame-des-Ardents, que Mgr Lequette fait construire sur la place Sainte-Agnès d'Arras. Cette église est destinée à remplacer une chapelle, démolie en 1791, qui avait été élevée au treizième siècle pour recevoir le cierge miraculeux connu sous le nom de *la Sainte-Chandelle d'Arras.* MM. de Linas, Terninck, les abbés Proyart et Van Drival, ont fait connaître l'histoire du miracle qui se manifesta au commencement du douzième siècle, du magnifique reliquaire qui fut consacré au Saint-Cierge de la Confrérie de Notre-Dame-des-Ardents. Aujourd'hui M. L. Cavrois réunit tout ce qu'il a pu trouver de documents sur le culte du Saint-Cierge. Une première partie contient une chronique rédigée en 1770 par M. Desmazières, mayeur de la Confrérie. La seconde partie se compose des actes, reproduits *in extenso* et rangés chronologiquement, de 1119 à 1876. Le tout est précédé d'une introduction historique faite avec talent et sobriété. Nous recommandons ce volume, qui est à la fois curieux au point de vue historique et édifiant pour les lecteurs pieux. A. DE B.

Voltaire et la société française au dix-huitième siècle. — *Voltaire, son retour et sa mort,* par GUSTAVE DESNOIRESTERRES. Paris, Didier, 1876, in-8 de 536 p. — Prix : 7 fr. 50.

Voici le dernier volume de l'un des ouvrages d'histoire littéraire les plus importants de notre époque. Depuis près de dix ans M. Desnoiresterres en détachait, à chaque retour de la saison d'études, un chapitre

dont il faisait part à la fois au public et à l'Académie française. Celle-ci s'est enfin décidée à couronner la constance de l'auteur, et, dans son rapport de l'année dernière, M. Patin célébrait l'agréable érudition, le sage esprit de critique et la louable modération des jugements des études sur *Voltaire et la société française au dix-huitième siècle*. Ce n'est pas un mérite qui soit devenu commun, ajoutait-il, que de parler de Voltaire et du dix-huitième siècle, comme il conviendrait de le faire à la distance où nous en sommes, sans autre souci que du vrai, sans être passionné dans l'éloge comme dans le blâme, en se gardant des complaisances du panégyrique et des violences de l'invective. Non certes, ce ne sera jamais là un mérite commun : et nous devons avouer que M. Desnoiresterres, dans ce dernier volume qui touche à tant de questions délicates, fait de louables efforts pour arriver à tenir cette balance droite de l'impartialité historique. Le pour et le contre sont exposés avec une telle profusion de détails puisés aux sources les plus sûres et les plus variées, qu'elle ne laisse plus rien à glaner à ceux qui voudraient tenter de nouveau d'écrire une histoire de Voltaire : les documents qui ne sont connus que depuis quelques mois, y trouvent leur place à côté des pièces volantes les plus rares publiées du vivant de l'auteur d'*Irène* ; amis et ennemis sont appelés en témoignage avec un égal scrupule : voilà bien l'impartialité dans les faits ; et celle-là est essentielle en pareil sujet : mais l'historien qui veut faire une œuvre moralisatrice et profitable, et non pas seulement donner pâture à une vaine curiosité, doit-il se désintéresser dans les jugements au point de laisser le lecteur indécis entre les deux sommes de louanges discrètes et de blâmes timides ? En un mot, l'historien doit-il être sceptique dans ses conclusions ? et ne peut-on pas, sans faire appel à la passion, flétrir énergiquement ce qui est flétrissable, surtout en matière religieuse ? On cherche un guide dans cette plantureuse histoire de M. Desnoiresterres, et on ne le trouve pas, parce que le scepticisme soi-disant methodique amène toujours des contradictions. C'est ainsi qu'après avoir déclaré (page 51) que « M. de Voltaire est un écrivain irréligieux, sans foi, ni loi, » après avoir donné de magnifiques éloges aux *Lettres de quelques juifs* de l'abbé Guenée, auxquelles le patriarche de Ferney répondit « par des subtilités plutôt que par des raisons, parce que tout l'esprit du monde ne peut rien contre des preuves de fait (p. 133), » M. Desnoiresterres vient à parler (p. 188) de « ce vernis d'irréligion dont ses ennemis le noircissaient si odieusement, et disons-le, si injustement. » Voilà le défaut de la cuirasse.

Cette réserve faite, nous nous plaisons à reconnaître qu'il y a des tableaux achevés dans le nouveau livre de M. Desnoiresterres : en particulier la représentation d'*Irène* et les scènes de triomphe qui accablèrent cette tête de quatre-vingt-trois ans se remettant à construire

de nouvelles machines, sans se laisser effrayer par les exemples de l'*Agésilas* et de l'*Attila*. Les registres de l'Académie française ont fourni une foule de détails inédits fort intéressants pour l'histoire du *Dictionnaire* et des menées du parti philosophique; les relations de Voltaire avec l'abbé Gaultier sont fort habilement discutées, et le fait de la confession du patriarche devient irréfutable : mais comment la trouver naturelle si elle était hypocrite ? Nous acceptons moins volontiers les conclusions de M. Desnoiresterres sur les derniers moments du grand démolisseur : puisqu'on ne possède le témoignage direct d'aucun témoin oculaire, nous consentons à ne pas admettre certains détails odieux, que la passion a dû exagérer, et qui n'ont pour fondement qu'un on-dit de la *Gazette de Cologne;* mais il importerait de savoir si les trois heures d'agonie du moribond, après le départ du curé de Saint-Sulpice et de l'abbé Gaultier, furent calmes ou hantées par les obsessions démoniaques. L'auteur de l'histoire des *Cours galantes* n'aperçoit pas, dit-il, les conséquences à déduire des effets de délire provoqués peut-être par une fièvre chaude, en présence des épouvantements de la dernière heure; pour un catholique, ces conséquences se déduisent d'elles-mêmes.

Nous voudrions avoir le loisir de dire quelques mots de la forme du livre : les premiers chapitres sont un peu confus et l'on cherche avec quelque peine un fil conducteur au milieu de digressions, toutes fort intéressantes à coup sûr, mais qui ne sont pas suffisamment liées entre elles. Depuis l'arrivée de Voltaire à Paris, au contraire, les chapitres sont mieux assurés; le narrateur est beaucoup plus maître de son sujet. Quant au style, nous conseillons fort à l'auteur, pour une seconde édition qui ne peut manquer de paraître prochainement, d'enlever certaines négligences ou incorrections qui font tache dans une œuvre de cette importance : telles qu'un « incident qui ne nous sort pas de notre sujet,» ou cette expression : « dès en mettant le pied dans ce pays,...» Mais surtout qu'il cesse d'employer à tout propos le futur en même temps que l'imparfait : cela désoriente le lecteur, comme dans cette phrase : « on *était* à la veille de ces changements quand Voltaire *rendra* le dernier soupir : il *aura* entrevu la terre promise. » Nous n'eussions point fait cette remarque, s'il ne s'était agi que d'un cas isolé; mais cette manière de parler est érigée, chez M. Desnoiresterres, en système. Qu'il la réforme et qu'il christianise ses jugements, son livre sera parfait.

RENÉ KERVILER.

Correspondance militaire de Napoléon Ier, extraite de la *Correspondance générale* et publiée par ordre du ministre de la guerre. Paris, Plon, 1876. 5 volumes parus, in-12 de 530 p. chacun. — Prix du volume : 3 fr.

« A la fin de l'année 1872, le colonel d'état-major Fabre, alors

attaché à l'état-major particulier du ministre de la guerre, reçut l'ordre de M. le général de Cissey, d'extraire de la *Correspondance générale de Napoléon Ier*, les documents avec lesquels serait composé un recueil militaire destiné à être vulgarisé dans l'armée. Ce travail long, difficile et délicat, a été seulement terminé au mois de février 1875. » Nous ne saurions mieux faire, pour définir le but et la nature de la publication dont il s'agit, que de reproduire textuellement les premières lignes de la préface placée en tête du second volume : M. le général de Cissey a vu juste, lorsqu'il a pensé qu'il y aurait intérêt à répandre dans l'armée la lecture des lettres militaires de Napoléon.

Il ne faut pas, en effet, que l'on s'imagine — et ce serait diminuer le mérite de Napoléon — que le premier consul, pas plus que l'empereur, n'eut qu'à fixer la victoire sur les champs de bataille, par la sûreté du coup d'œil militaire et par l'inspiration du moment. Loin de là, les dispositions générales, les mesures de détail même, étaient étudiées à l'avance par le général en chef avec un soin et une prévoyance qui doivent, bien qu'en aient dit quelques détracteurs systématiques de Napoléon, servir de modèle à tous les officiers qui exercent un commandement considérable.

Il était difficile à nos officiers d'aller compulser ce volumineux recueil qui s'appelle la *Correspondance générale de Napoléon Ier* pour y extraire les lettres et les documents ayant trait spécialement aux choses militaires. Grâce au général de Cissey et au colonel Fabre, ce travail pénible leur est évité. Mais passons à l'examen du détail de la publication.

Les lettres de Bonaparte sont reproduites par ordre de date ; chacune est précédée d'une analyse sommaire en indiquant l'objet, affectée d'un numéro d'ordre, et suivie de la désignation du possesseur actuel de la minute. Peut-être eût-il été désirable que l'éditeur introduisît quelques grandes divisions dans la série des lettres, comme : Campagne de 1796, — Préparation de la campagne d'Egypte, etc. — Il est vrai qu'une table des matière, à la fin de chaque volume, facilite les recherches, mais, à notre avis, ce n'est pas assez. En outre, au risque d'être taxé d'ignorance, nous aurions désiré trouver, au début de la série de lettres relatives à chaque campagne, un précis aussi sommaire que possible des opérations.

Il est extrêmement instructif de voir à quelles difficultés se heurtait le général en chef, et avec quelle force de volonté, avec quelle patience, avec quel art infini il savait les résoudre. Il est banal d'exalter les merveilleuses conceptions stratégiques de Napoléon, mais il est impossible de ne pas admirer la puissance d'organisation et de direction, la prévoyance, l'autorité, l'esprit de suite, le génie, en un

, du jeune général en chef de l'armée d'Italie, tel qu'il éclate à une des premières pages de la *Correspondance*. Et ce ne sont pas ement les militaires qui en peuvent faire leur profit ; il y a, s ces volumes, pour le penseur, plus d'un sujet d'étude, pour le aliste, plus d'un curieux objet d'observation.

Nous ne citerons que les *Plaintes adressées par Bonaparte au directeur not, contre le bureau de l'artillerie à Paris* (lettres 16 et 17) ; les *tes sur les généraux de l'armée d'Italie* (lettre n° 95) ; la lettre nu-ro 204 sur l'*Ignorance politique des Français;* le fameux ordre, si ivent cité : *Le Grenadier Gobain s'est suicidé par des raisons mour, etc.* ; le *Projet de loi sur l'Institution de la Légion d'hon-ur*. N'omettons pas cet arrêté qui est un enseignement de plus : « Les consuls de la République arrêtent ce qui suit (15 février 00) : Le ministre de la police générale notifiera à tous les journa-tes qu'ils ne doivent se permettre de rien imprimer dans leurs illes de relatif aux mouvements des armées de terre et de mer. » — naparte préparait le passage du Saint-Bernard !

J. Gourthal.

---

e Culturkampf, ou la lutte religieuse en Allemagne, par Mgr Von Ketteler, évêque de Mayence. Traduit de l'allemand par M. l'abbé ***. Paris, Haton, 1876, in-18 j., de vii-328 p. — Prix 3 fr.

a Lutte civilisatrice *(der Kulturkampf)*, par le Dr A. Ph. de Segesser. Traduit de l'allemand par C. de Mandat-Grancey. Paris, Douniol, 1876, in-12, de xii-235 p. — Prix : 2 fr.

e Culturkampf en Prusse et les lois civiles ecclésias-tiques en Autriche, par M. de Hauleville, Bruxelles, Haenner ; Paris, Blériot, 1876, gr. in-8 de 34 p. — Prix : 1 fr. (Extrait de la *Revue générale*.)

Nous ne connaissons pas une plus étrange — disons mieux — une lus diabolique fantasmagorie de termes que celle de Culturkampf, ot moitié français, moitié allemand, devant signifier : *Lutte civili-atrice*. En effet, la lutte poursuivie sous ce nom avec tant d'acharne-nent, en Prusse, est dirigée contre l'essence même de toute civilisa-ion, le christianisme, avec la prétention d'instituer une nouvelle ère le développement à la fois intellectuel et moral. Et ce n'est pas seule-nent l'organisation catholique tout entière à laquelle s'attaque le *Culturkampf*, c'est aussi le fonds commun, la base même des diverses confessions protestantes ; par exemple, le baptême et le mariage civil qu'il s'efforce de renverser.

Le *Culturkampf* forme déjà toute une branche spéciale de littéra-ture, dont il importe de signaler les principales productions. La pre-mière place appartient, sans nul doute, à l'illustre évêque de Mayence, Mgr de Ketteler. Un prêtre du diocèse de Rennes vient de publier un volume composé de plusieurs œuvres traduites du « *streitbarer Bischof,* » de l'*évêque belliqueux*, comme l'appelle le prince de Bis-

marck, qui pousse la courtoisie, ou plutôt la bravade, jusqu'à en recommander la lecture. Le traducteur français a choisi avec beaucoup de discernement, parmi les nombreuses publications du savant et courageux prélat, les chapitres les plus importants sur ce sujet, qu'il a divisé, avec une excellente méthode, en deux parties distinctes. Il suffit de parcourir attentivement la table des matières pour se faire une juste idée du plan, qui vous invite aussitôt à entrer dans le détail des questions. Voici, du reste, l'aperçu que donne M. l'abbé lui-même, dans sa trop courte préface : « La première partie expose le *Culturkampf* dans ses principes, ses tendances, son but, ses lois injuques et ses moyens aussi perfides que cruels. La seconde partie montre les catholiques aux prises avec leurs adversaires sur le terrain de la constitution, dans les Chambres, dans la presse, dans les élections. » Le traducteur a bien rempli le programme qu'il s'était judicieusement tracé, et son travail, autorisé par Mgr de Ketteler, est, en outre approuvé par Son Éminence le cardinal-archevêque de Rennes. Quant au style, il est celui d'un véritable écrivain français.

— L'ouvrage de M. de Segesser, membre du Conseil fédéral de Lucerne, et que l'on donne comme un des chefs du parti catholique en Suisse, a soulevé une polémique ardente de la part de la *Revue générale* en Belgique, et de la *Liberté* de Fribourg, à cause de sa partie théologique. Notre incompétence en cette matière nous fait un devoir d'en indiquer seulement le côté social et politique. Il offre, sous ce double rapport, bien des pages dignes d'être méditées à raison de la profonde connaissance de son sujet que possède l'auteur, et du talent très-remarquable avec lequel il l'a traité. Nous avons même été plusieurs fois touché de son éloquence, par exemple dans un portrait du prince de Bismarck, et dans une apostrophe au vieil empereur d'Allemagne, que domine entièrement, au moins sur le terrain de la persécution religieuse, le nouveau « maire du palais. » C'est ainsi que, s'adressant à Guillaume Ier lui-même, M. de Segesser lui demande s'il n'a si hautement, durant le cours de ses récentes victoires, invoqué et remercié le Dieu des chrétiens, que pour voir — son *alter ego* aidant — le protestantisme dit orthodoxe, et avec lui le catholicisme, balayés comme peut l'être, sur une vieille paperasse, la poussière qui la recouvre? — C'est aussi dans l'exposition des doctrines et des attentats auxquels a été logiquement conduit le gouvernement prussien, par la théorie hégélienne de l'*État déifié*, que se distingue l'écrivain lucernois.

— La brochure de M. de Hauleville, extraite de la *Revue générale*, est à la fois un examen substantiel et suffisamment détaillé du sujet spécial que s'est proposé l'auteur, et l'on voit tout d'abord, à sa discussion claire, serrée, précise, qu'il est complétement maître et

docteur en cette matière. Les principaux textes des tyranniques lois prussiennes contre l'Église catholique, rapprochés d'essais analogues tentés dans le Parlement autrichien, montrent la distance, Dieu merci considérable, qui sépare les deux législations et les deux pays. Malgré l'activité de la presse *reptilienne*, établie et soldée au cœur même de la catholique Autriche pour la démoraliser, non-seulement les mœurs, mais aussi les institutions résistent; et si l'antique monarchie des Habsbourg est menacée, surtout dans ses provinces allemandes, par la propagande antireligieuse et antisociale, ce ne sont pas, du moins, les armes d'une énergique résistance qui lui auront manqué. Voilà ce que démontre, avec évidence, l'auteur bien connu et très-distingué de cette brochure. L. B.

Storia degli Italiani, per Cesare Cantu. (Édition populaire, revue, par l'auteur et continuée jusqu'aux derniers événements.) Tomes VII et VIII. Torino, Unione tipografico, 1875-76, 2 vol. in-12 de 585 et 587 p. — Prix : 3 fr. 50 le vol.

Cet ouvrage ne peut être populaire que par son format, car le développement donné aux faits et l'érudition que l'auteur ne peut cacher en feront plutôt la lecture des hommes instruits. Le septième volume comprend les événements écoulés en Italie depuis la chute des Hohenstaufen jusqu'après la tentative de Rienzi, à Rome, lorsque le cardinal Albornoz vient reconquérir les États du Souverain-Pontife. Mais les faits politiques ne sont pas seuls traités ici. De nombreuses pages sont consacrées à l'étude des mœurs italiennes, à celle des beaux-arts et de la littérature; le chapitre sur les historiens du moyen âge et les recueils qui en furent faits ne comprend pas moins de 44 pages. Comme je crois l'avoir dit déjà, il manque à cet ouvrage un peu d'ordre, de méthode, de pondération, mais le récit est intéressant, et, au milieu même des digressions, on apprend toujours beaucoup. L'esprit brillant de M. Cantù est ouvert à toutes les grandes questions, et livre volontiers à ceux qui lisent ses ouvrages les trésors de ses vastes connaissances.

Le huitième volume comprend l'histoire de la seconde moitié du quatorzième siècle jusque vers 1480. L'histoire des lettres, des coutumes de l'industrie, du commerce tient, dans cet ouvrage, une large place, près de trois cents pages : il y a là des détails qui introduisent de nouveaux éléments dans le récit historique; si les événements généraux n'y sont pas intéressés, on pénètre parfaitement, grâce à ces détails, dans la vie intime des Italiens, et c'est précisément cette vie que M. Cantù veut nous présenter. Dans l'histoire politique M. Cantù s'élève toujours vivement contre les injustices et les cruautés qui ont pu se commettre pendant l'époque agitée dont il est question.

Au quinzième siècle, notamment, on se demande comment les hommes qui avaient la foi ont pu avoir des mœurs si dépravées, et on voit comment des mœurs si dépravées ont ruiné peu à peu cette foi. Alors les catastrophes que raconte l'histoire s'expliquent suffisamment. Les atrocités de Bernabo Visconti, celles de Jean-Marie sont justement flétries ; ces cruautés sont horribles, mais sont-elles toutes authentiques ? on ne prête qu'aux riches, et les chroniqueurs qui les rapportent sont-ils assez fidèles ? La critique historique ne s'est pas exercée suffisamment sur ce point, et un travail approfondi sur les chroniques du temps est à désirer. Je m'étonne qu'en parlant de Sixte IV et de la conjuration des Pazzi, M. Cantù n'ait pas dit un mot de la prétendue participation du Pape à cet assassinat. Le champ de l'histoire est si encombré d'une foule de préjugés, de calomnies, qu'il est toujours bon de le déblayer complétement. M. Cantù aurait pu donner plus d'indications bibliographiques, qui eussent servi à compléter ses assertions. On s'étonne de rencontrer, çà et là, quelques assertions sujettes à discussion. Ainsi, en un endroit, il félicite la littérature italienne de connaître le sentiment de la patrie, alors que les Français n'en connaissaient pas même le nom. H. DE L'E.

Sigillographie de la Normandie *(Évêché de Bayeux)*, par le Vte DE FARCY. Caen, F. Le Blanc-Hardel, 1875-1876, in-4 de 329 p., avec nombreuses planches gravées à l'eau-forte.

M. Paul de Farcy a le projet de publier un ouvrage d'ensemble sur les sceaux normands ; il les donnera par diocèse et commencera par les sceaux ecclésiastiques. Aujourd'hui la sigillographie religieuse du diocèse de Bayeux est complète. L'auteur consacre un article à chaque évêque ; il résume l'histoire du prélat, analyse les documents qui se rattachent à son administration, et donne enfin les sceaux qu'il a pu trouver, en cherchant un peu partout. Le plus ancien sceau épiscopal de Bayeux est celui de Odon de Linteville, dans la seconde moitié du onzième siècle ; l'ouvrage s'arrête à Mgr Hugonin. — Après la série épiscopale, M. de Farcy passe au chapitre de la cathédrale et à ses dignitaires, les doyens, chantres, chanceliers, trésoriers, archidiacres, etc.

Nous faisons des vœux sincères pour que M. de Farcy continue l'œuvre considérable qu'il a si bien commencée ; espérons que bientôt nous aurons les sceaux laïques du pays de Bayeux. La sigillographie normande est très-intéressante, et fournit des éléments de travail nombreux et précieux à ceux qui s'occupent de sphragistique et d'héraldique. Il n'est personne qui ne connaisse l'album de L'Échalas d'Anisy, qui fait partie des publications de la Société des antiquaires de Normandie ; malgré le peu de perfection des planches, ce recueil

a été souvent consulté; mais, en présence des belles eaux-fortes de M. de Farcy, on a le droit d'espérer que l'on pourra travailler plus sûrement; on aura aussi, s'il réalise son projet, un recueil bien autrement riche et complet. Je n'ai que deux légères observations à faire sur ce beau livre. Il est regrettable que M. de Farcy ait parlé des armoiries des évêques de Bayeux antérieurs à Philippe de Harcourt, car je ne pense pas qu'il y en eut avant le dernier quart du douzième siècle. Ensuite je lui ferai remarquer que, sur le sceau d'Arnaud d'Ossat, la gravure permet de lire *Armand*. Si je suis aussi méticuleux, c'est que la reproduction des sceaux ne doit laisser place à aucune erreur; les eaux-fortes de la *Sigillographie de Bayeux* sont excellentes de finesse et de fidélité, et je crois que la gravure exacte est encore le meilleur mode de reproduction pour ces monuments souvent frustes.

Il est bon de signaler aux numismatistes la page où il est question des méreaux du chapitre de Bayeux, connus sous le nom de *moneta capituli;* ils avaient cours dans toute la vicomté de Bayeux, et jusques à Caen, pour deux et cinq deniers. A. DE B.

Le Monument de Myrrhine et les bas-reliefs funéraires des Grecs en général, par FÉLIX RAVAISSON, membre de l'Institut, conservateur des antiques du Louvre. Paris, typ. Chamerot (et chez Ernest Leroux), 1876, in-4 de 26 p. et 3 pl. — Prix : 3 francs.

Le musée du Louvre possède un moulage en plâtre d'un monument funéraire découvert récemment à Athènes et appartenant à M. Piat, architecte français établi dans cette ville. C'est un marbre massif, façonné en forme de vase de grandes dimensions; il présente beaucoup d'analogie avec les vases dits de Marathon dont les musées de Paris et de Leyde possèdent les spécimens les plus remarquables. Le bas-relief que porte ce vase nous montre une jeune femme voilée, au-dessus de laquelle est écrit le nom de *Myrrhine;* elle est conduite par Mercure vers trois autres personnages dont l'un, un vieillard, élève la main droite comme pour témoigner de la joie qu'il éprouve en la voyant. Les sujets de ce genre sont généralement désignés par les antiquaires sous le nom de *scènes d'adieux* ou de *séparation*. M. Ravaisson, après avoir fait ressortir les caractères particuliers qui distinguent cette sculpture, la disposition et l'expression des personnages, y reconnaît une *scène de réunion de famille dans l'Élysée*. Ce fait établi, l'auteur généralise son idée, et prouve que toutes les scènes du même genre, dans lesquelles certains érudits ont cru reconnaître une famille qui se sépare, représentent, au contraire, une famille qui se réunit. Les anciens ont placé sur leurs sépultures des images fréquentes des scènes de l'autre vie; en voulant rapporter toutes ces

scènes funéraires à l'existence terrestre, on s'est laissé égarer par la doctrine d'une secte philosophique très en crédit dans l'antiquité. L'auteur croit que cette théorie, généralement acceptée, doit faire place à une théorie bien différente. Il signale, dès le temps des guerres chantées par Homère, l'existence formelle de la croyance à l'immortalité de l'âme; plus tard, cette croyance éclate plus vivement encore dans la littérature, dans les usages et jusque dans les lois. La pratique des mystères contribua surtout à la propager, car les initiés avaient droit aux honneurs funèbres qui donnaient entrée à l'Élysée.

M. Ravaisson s'étend ensuite sur les honneurs rendus aux morts; il explique les rites, les cérémonies, les usages observés; il décrit les formes affectées par les stèles funéraires aux différentes époques; signale les sujets qui y étaient représentés, entre autres les figures des morts déifiés auxquels on donnait les attributs d'un Dieu : ce sont là des images des défunts *arrivés à l'autre vie*. Les représentations connues sous le nom de *repas funèbres* lui fournissent un nouvel argument pour soutenir cette thèse. Contrairement à l'opinion de Letronne et de plusieurs autres archéologues, il reconnaît, dans les figures que portent ces bas-reliefs, les personnages d'une même famille réunis dans le séjour des dieux; l'artiste a sculpté autour d'eux tout ce qu'ils ont aimé pendant la vie : leur chien, leur oiseau, leur coursier. D'après lui, ces scènes, sans aucune exception, représentent des *banquets élyséens;* les inscriptions sur lesquelles on s'est appuyé pour prétendre que ces sujets ne se rapportaient pas à la vie future ne prouvent qu'une chose, c'est que l'antiquité avait, comme le dix-neuvième siècle, ses athées, ses libres-penseurs, ses incrédules; qu'un archonte, à Athènes, avait le droit de se faire enterrer civilement tout comme un simple conseiller municipal à Paris, ou, pour dire les choses plus respectueusement et dans la langue châtiée que parle M. Ravaisson, qu'à une époque surtout, certains philosophes cherchèrent à introduire et à faire prévaloir des idées opposées aux croyances publiques. Considérant, du reste, tous les bas-reliefs, même les plus simples, dans lesquels le mort tient en main une coupe ou une patère, il y voit l'expression constante d'une même idée, le passage à un état de repos et de bonheur divins.

Cette dissertation est écrite dans un style élégant, agréable et facile; cela repose un peu des travaux archéologiques secs et arides dont on est si promptement fatigué. L'éminent philosophe qui a signé ces pages, remplies de recherches et de délicates observations, peut se rendre le témoignage d'avoir su donner à son travail un charme réel qui ne lui a rien enlevé de sa précision et son exactitude.

A. H. DE V.

Compte rendu des fouilles de la caverne de Germolles, par Ch. Meray, et notes additionnelles par F. Chabas. Châlon-sur-Saône, Dejussieu, 1876, in-4 de 48 p., avec une planche et de nombreuses gravures intercalées.

Ce travail peut servir de modèle, et nous ne saurions trop le recommander aux personnes qui s'occupent de l'archéologie dite préhistorique. M. Ch. Meray y décrit, avec le plus grand soin, tout ce qu'il a retrouvé dans la caverne de Germolles (commune de Mellecey, Saône-et-Loire); M. Chabas complète ce travail consciencieux en y ajoutant des indications personnelles d'un haut intérêt. La caverne de Germolles, par l'ensemble des objets qu'elle recélait, peut se classer à l'époque dite de Neustrie, c'est-à-dire à la plus ancienne; néanmoins, M. Meray semble ne pas croire à cette longue série de siècles que certains archéologues supposent à ces gisements. M. Chabas insiste sur la témérité de ceux qui, laissant voler leur imagination, parlent froidement de ce que faisait l'homme mille siècle avant notre ère; il s'élève avec raison contre cet adjectif *préhistorique*, qui n'est qu'un non-sens, si l'on veut réfléchir un instant à la signification qui lui est généralement donnée. M. Chabas recommande de multiplier les fouilles, d'en constater les résultats avec soin; pour lui, les éléments ne sont pas encore assez nombreux pour qu'il soit permis de conclure; mais, dès à présent, il serait permis d'affirmer qu'au huitième siècle avant l'ère chrétienne, on n'était pas bien éloigné des derniers temps de ce que l'on appelle l'époque quaternaire sur certains points, alors qu'ailleurs, depuis trois mille ans, régnait la civilisation la plus complète. Nous croyons que M. Chabas est dans le vrai, et nous faisons des vœux pour que la Société archéologique de Châlon-sur-Saône, qui a édité les travaux de MM. Meray et Chabas, continue à fournir des matériaux aux savants en s'inspirant des conseils du savant égyptologue.

A. de B.

Satan contre Christophe Colomb, *ou la prétendue chute du serviteur de Dieu*, par Roselly de Lorgues. Paris, Palmé, 1876, gr. in-8 de 250 p. — Prix 3 fr. 50.

On pourrait établir une *proportion* ainsi conçue : de même que Christophe Colomb a été le révélateur du nouveau monde, de même le comte Roselly de Lorgues est le révélateur de Christophe Colomb. Après *la Croix dans les deux mondes*, après cette admirable vie de *Christophe Colomb* écrite par ordre du Souverain-Pontife, après *l'Ambassadeur de Dieu et le Pape Pie IX* où l'auteur fait ressortir les vertus suréminentes de son héros, voici un nouvel ouvrage, dans lequel, avec un appareil d'érudition vraiment complet et une force de logique inéluctable, l'auteur venge Colomb d'une dernière et plus audacieuse calomnie. L'histoire de cet opuscule, car ce n'est, comparé aux autres

volumes, qu'une sorte de plaquette, serait curieuse à donner dans tous ces détails à la fois ridicules, honteux et navrants. Nous ne pouvons que la résumer en deux mots.

Gênes, patrie du célèbre navigateur, est la seule ville qui se soit jusqu'ici montrée indifférente, — bien plus, hostile — à sa gloire : ce c'est de Gênes, et par la plume de je ne sais quel chanoine pourvu du démon de la contradiction, pour ne rien dire de plus, que s'est élevée contre Colomb, modèle de piété, de foi et d'humilité, une accusation de libertinage que les auteurs protestants eux-mêmes ont, pour la plupart, abandonnée depuis longtemps. C'est pour réfuter cette calomnie (besogne d'ailleurs aisée à un historien armé pour la vérité comme l'est M. Roselly de Lorgues) que celui-ci a pris la plume ; si l'on peut dire que ses adversaires sentiront longtemps la justesse et la dureté de ses coups.

Colomb a laissé deux fils, Diégo et Fernando, nés de deux mères différentes : or, on prétend que le second est bâtard, Colomb n'ayant été uni avec Béatrix Enriquez, après la mort de sa première femme, que par une *liaison galante*. Malheureusement pour cette opinion, il se trouve que toutes les soi-disant preuves apportées à l'appui par son dernier avocat, le chanoine Angelo Sanguinetti, qui résume et renforce tous ses prédécesseurs, servent précisément à justifier hautement Colomb d'une si odieuse accusation. Il suffit, en effet, de prendre les choses et d'examiner les textes *honnêtement*, si je puis ainsi dire, c'est-à-dire suivant les règles de la chronologie et du bon sens, en tenant juste compte des raisons *pour* sans faire prévaloir uniquement les raisons *contre*, en s'inspirant du caractère constant de l'homme que l'on accuse autant que de celui des personnages royaux et autres qui, très évidemment, d'après les mœurs du temps et leurs propres sentiments bien connus, n'auraient jamais accueilli D. Fernando comme ils l'ont fait, si sa naissance eût été entachée d'illégitimité. Nous ne pouvons rapporter toutes les preuves, toutes les inductions accumulées par le savant auteur pour détruire la mauvaise thèse de Sanguinetti. Ceux qui liront *Satan contre Christophe Colomb* seront convaincus que le *charlatan* ici c'est le Gênois et non le Français (v. p. 22, note 2). Assurément la béatification du grand serviteur de Dieu n'est pas chose jugée ni hors de discussion : la cause même n'est pas introduite ; mais ce n'est pas une raison pour s'élever aussi violemment contre Christophe Colomb et contre le seul historien qui jusqu'ici ait compris son héros, quoique peut-être parfois, dans la forme de son plaidoyer, quelque trop vif enthousiasme ne puisse froisser les délicats qui préfèrent rabaisser les héros de leur propre patrie... Nous serions curieux de connaître quelle réponse pourra produire le chanoine Sanguinetti à ce luxe de preuves, de textes et de faits qui condamnent si abondam-

ent et si irrévocablement sa petite manœuvre. M. l'abbé Morel, dans *Univers* des 8, 15 et 18 août dernier, a fait ressortir ces preuves; le même journal a publié, le 22 septembre, une lettre du provinal des mineurs observantins de Catalogne citant un passage des *ntices historiques des conquêtes de terre ferme dans les Indes occidenles*, par le R. Pierre Simon, provincial de l'ordre séraphique de int-François du nouveau royaume de Grenade dans les Indes : dans t ouvrage, aussi rare que précieux, imprimé à Cuença, en 1627, il trouve, sur le fait dont il s'agit, un mot qui, à lui seul, détruit de nd en comble le système du chanoine Sanguinetti; nous lui recommanns d'en étudier la valeur avant de se risquer à une réplique, où l'on ut prévoir que les honneurs du combat ne seraient pas pour lui.

F. DE ROQUEFEUIL.

Monseigneur Miecislas-Halka Ledochowski, *cardinal-archevêque de Gnesen et Posen*, par M***. Bruxelles, Goemaere, imprimeur pontifical 1875, in-8 de III-370 p. — Prix : 5 fr.

Tout ce qui concerne l'auguste confesseur de la foi, que Pie IX int chercher dans sa glorieuse prison pour le revêtir de la pourpre ardinalice, intéresse vivement tous les catholiques; aussi le volume ont nous venons de transcrire le titre aura-t-il, nous l'espérons, pour eaucoup de monde le charme de l'actualité. Il est dû à une plume videmment polonaise, et il devait en être ainsi, S. E. le cardinal edochowski étant pour le moment la plus grande et la plus noble lustration de la Pologne. La richesse de petits détails, de choses arfois intimes que le volume renferme, la manière même de les conter laissent deviner sous l'initiale M*** un cœur et une imagiation de femme. Ce n'est pas une page d'histoire, ni un grave ortrait buriné sur l'airain; c'est plutôt une hymne élogieuse et un astel délicat, une image réchauffée d'un pieux enthousiasme; et ependant, on y trouve des choses fortes et d'un intérêt palpitant.

L'auteur, après voir raconté brièvement les origines de la famille u comte Ledochowski et mentionné toute une légion d'ancêtres u cardinal, retrace le cours de sa vie; il le prend au berceau, pour e conduire d'étape en étape jusqu'à la prison d'Ostrovo. Les premiers hapitres, consacrés à sa jeunesse, à sa vocation religieuse et aux nissions diplomatiques dont il fut chargé par le Souverain-Pontife à isbonne, Nouvelle-Grenade et Bruxelles, abondent en traits intimes, ouvent d'une suavité admirable. — Les petits détails fourmillent ans le cours du récit; rien n'est oublié, pas même les anciennes lentelles offertes à Mgr Ledochowski par les infantes du Portugal; et uand nous voyons le nonce apostolique de Bruxelles monter sur le iége archiépiscopal de Gnesen et Posen, l'auteur tâche de multi-

plier encore ces détails. Les petites habitudes de la vie journalière, distribution du temps, les heures des repas, même le menu du dîner l'archevêque, tout jusqu'au hareng et aux pommes de terre cuites pelure qui composent sa collation frugale en carême, nous est rac avec un amour et une vénération, qui s'élèvent jusqu'à l'enthousi alors que l'auteur nous fait assister à ces œuvres de charité qui r plissent la vie de l'illustre prélat, à sa sollicitude pour les mal atteints du choléra, pour les pauvres qu'il visite dans leurs mens et leurs greniers, pour toutes les âmes enfin confiées à sa vigilanc qu'il porte dans son cœur de pasteur et de père.

L'auteur, en racontant, profite de chaque occasion pour rap quelque trait de l'histoire de Pologne, ou bien pour mentionner illustration nationale; en parlant des jésuites, il est heureux de sacrer des paroles émues à la mémoire du R. P. Antoniewicz, mo odeur de sainteté; à l'occasion du dix-huitième centenaire du ma des saints apôtres Pierre et Paul, il s'arrête longuement sur la du grand martyr de l'Église unie, saint Josaphat Kuncewicz, can par le Souverain-Pontife; il donne ailleurs l'historique de l'i miraculeuse de N.-D. de Czenstochova, et ainsi de suite. Il se co en même temps à rapporter des traits on ne peut plus touchan fidélité, de tendresse et de piété fervente des gens du peup Pologne, et il s'en acquitte avec ce sentiment exquis et ce enthousiasme qui est son partage. Porté un peu à tout voir et à peindre couleur de rose, il se laisse parfois entraîner à des exa tions de style; par exemple : « Contemplant, dit-il, aux solenni Gnesen les troupes des jeunes lévites vêtus de leurs blancs surpl immobiles et pieux comme des anges, vous eussiez cru qu'un essa de ces esprits célestes était descendu dans nos sanctuaires. » Et ce optimisme poétique ne le quitte pas dans la peinture du passé : rend compte du grand nombre de couvents dans l'ancienne Pologne, où les pauvres trouvaient toujours refuge et assistance, il ajoute naïvement qu'on peut dire que la misère n'existait même pas dans ces temps bénis. On pourrait multiplier des citations de ce genre; mais le fond même de l'ouvrage rachète bien ces petits écarts.

Nous y trouvons une esquisse assez détaillée de l'activité constan de l'archevêque dans l'administration de son diocèse; l'institution canonique de tous les curés, les réunions de doyens, l'introduction des retraites annuelles pour le clergé, dont il confia la direction au RR. PP. de la Compagnie de Jésus, les visites pastorales, l'établisse ment des missions qui eurent une influence des plus bienfaisantes su le peuple, et participèrent beaucoup à le préparer aux persécution qu'il allait endurer pour sa foi; tout cela rehausse le récit. Vient l tour du concile œucuménique, auquel Mgr Ledochowski prit par

omme primat de l'Église de Pologne, et dont il rendait compte à un e ses amis dans des lettres pieusement conservées. L'auteur en onne des extraits. On se souvient encore que l'archevêque de Gnesen t partie de la congrégation *de fide*, où il eût pour collègues Mgr Manning, archevêque de Westminster, Mgr Deschamps, archevêque e Malines, et Mgr Pie, évêque de Poitiers. Il fut le premier des rchevêques qui souscrivit la supplique pour demander la proclamation lu dogme de l'Infaillibilité, et ne quitta Rome qu'à l'époque de la rrorogation du concile. Deux mois après son retour à Posen, arriva a nouvelle de l'occupation de Rome par les troupes italiennes et de a spoliation du Pape; Mgr Ledochowski exprima les douloureux entiments qui oppressaient son âme dans une lettre pastorale ddressée à ses ouailles, et dont l'auteur nous donne des extraits.

Les événements marchent, et le récit s'élève et gagne en ampleur. Dans les chapitres qui suivent, nous voyons l'archevêque, sur l'invitation du gouvernement prussien, traverser la France inondée de troupes ennemies, pour se rendre auprès de l'empereur Guillaume et de son ministre qui de Versailles dirigeaient le siége de Paris. — Le moment n'est pas encore venu pour que le jour se fasse en entier sur cette démarche de l'auguste prélat, qui fut si diversement jugée, surtout par ses compatriotes; aussi l'auteur s'attache-t-il à en raconter les détails extérieurs, qu'il rassemble avec sa sollicitude et sa piété habituelles; mais ces détails mêmes servent à faire ressortir le dévouement sans bornes de l'archevêque à la cause de l'Église et toute l'élévation de ses sentiments. Revenu à Posen après cinq jours de présence à Versailles, il consacra solennellement ses deux diocèses au Sacré-Cœur de Jésus et se prépara à la lutte que, dans sa perspicacité, il entrevoyait déjà. Le conflit entre le gouvernement et l'Église, entre la force et le droit, ne tarda pas à éclater, et l'archevêque de Gnesen et Posen fut désigné pour en être la première victime, comme il fut le plus noble et le plus courageux champion de la vérité. — Les différentes phases de la lutte remplissent la dernière et la plus substantielle partie du volume; l'auteur a largement puisé dans un travail du comte Stanislas Tarnowski consacré au cardinal Ledochowski et publié dans la *Revue polonaise* de Cracovie, ce dont on doit lui savoir gré; il donne, en outre, une série de documents, et, dans ce nombre, la correspondance de l'archevêque avec les autorités prussiennes, correspondance qui fera l'honneur éternel du prélat; il finit son récit en nous faisant voir l'illustre prisonnier d'Ostrovo aussi calme et serein dans sa petite cellule, sous les verrous prussiens, qu'il l'était au milieu des honneurs de la cour et à tous les moments de sa vie...

Nous nous arrêtons; quiconque voudrait faire une étude spéciale et

approfondie de la grande lutte qui dure toujours en Allemagne, et dont les provinces polonaises de la Prusse furent le premier théâtre, n'aurait qu'à en demander les éléments à une série d'articles, dus à une plume des plus autorisées, et que publie la *Revue polonaise* de Cracovie, dans ses dernières livraisons, sous le titre de *Persécution actuelle du catholicisme en Prusse;* le rôle du cardinal Ledochowski apparaît dans toute sa majestueuse simplicité; mais qui, tout en rendant hommage à l'homme public et à l'auguste champion de l'Église, voudrait connaître encore les détails intimes de sa vie privée et sacerdotale, gagnera toujours à relire les pages émues et colorées, dont nous venons de donner une bien incomplète analyse, et que nous recommandons sincèrement à l'attention des lecteurs catholiques.

B. Z.

BULLETIN

L'Immortalité de l'âme des bêtes, jugée par saint Thomas d'Aquin, par M. l'abbé J. Beney, aumônier de l'hospice d'Autun. Autun, Dejussieu, 1876, in-8 de 95 p. — Prix : 1 fr.

Qu'on se rassure sur le bon sens de l'auteur de cette brochure, il ne veut pas soutenir cette thèse, mais la réfuter. — La pente de l'esprit qui est sorti de la vérité est de soutenir toujours les deux thèses opposées; les uns niant l'immortalité de l'âme humaine, d'autre devaient soutenir l'immortalité de l'âme des animaux. Cette seconde erreur, quoique moins grave que la première, n'est cependant pas sans danger par l'assimilation qu'elle établit entre l'intelligence et l'instinct, qui sont séparés par un abîme. Des philosophes ont systématisé cette idée, et l'un deux a été même jusqu'à l'attribuer à saint Thomas d'Aquin, sur la foi de ce texte de la *Somme théologique* : « Ni dans l'ordre naturel, ni par l'effet des miracles, les créatures ne sont réduites au néant. Aucune n'est anéantie, car ce qui montre avec le plus d'éclat la puissance et la bonté divine, c'est la conservation perpétuelle des créatures.» C'est ce que M. l'abbé Beney a cru devoir réfuter, en prouvant par d'autres textes très-explicites que l'on devait entendre dans un sens différent celui que nous venons de rapporter. Il n'a laissé planer aucune incertitude sur ce point, et l'a environné de toutes les lumières désirables. Ce sujet eut gagné à être traité d'une manière moins didactique.

S. V.

Philosophie de la vieillesse selon Cicéron et Mme Swetchine, par Antoine Mollière. Lyon, Josserand, 1876, in-18 de vi-87 p. — Prix : 1 fr. 50

M. Mollière a réussi à présenter sous une forme séduisante, dans ce charmant petit volume, qui fait suite à la *Destinée humaine*, des considérations sur un sujet qui porte facilement aux réflexions tristes : la vieillesse. Il le doit en partie à l'aimable interlocutrice qu'il appelle à son aide, Mme Swetchine. Ses « Méditations » font pendant au traité *de Senectute* de Cicéron. La grande dame domine le prince des orateurs autant que la religion chrétienne est au-dessus du paganisme. Tandis que le philosophe considère la vieillesse comme

la fin de la vie et ne propose à ceux qu'elle atteint que la résignation, la chrétienne n'y voit que la porte de l'éternité. Ceux qui connaissent les belles pages de Mme Swetchine les reliront avec plaisir dans la commentaire qu'en donne M. Mollière. Cette opposition des deux doctrines est une saisissante apologie du christianisme. Tout le monde peut lire ce petit volume : ceux qui se croient encore loin du terme y apprendront comme on peut rendre son approche moins redoutable, et comment se prépare une vieillesse aimable et respectée. R. DE ST.-M.

L'Église russe et l'Immaculée-Conception, par le R. P. GAGARIN, de la Compagnie de Jésus. Paris, Plon, 1876, in-12 de 102 p. — Prix : 2 fr. 50.

Quelle est, en cette matière la croyance de l'Eglise russe? C'est une simple question de fait à résoudre. La doctrine de l'Immaculée-Conception a été, dans l'Église latine, l'objet de controverses ardentes. Rien de semblable en Orient. Ce silence peut s'expliquer de trois façons : ou la question n'a jamais été soulevée ; — ou la doctrine a toujours été unanimement repoussée ; — ou elle a été admise universellement et sans contradiction. L'auteur examine successivement les opinions de la plus autorisée des académies théologiques, celle de Kief, la croyance de starovères, enfin la liturgie.

Voici d'abord ce que dit l'évêque schismatique Baranovitch : « Vous n'avez pas été conçue dans l'iniquité. Il convenait que vous fussiez conçue sans péché puisque vous deviez enfanter celui qui devait affranchir le monde de tout péché. » Cela était écrit en 1684. Huit années auparavant, Antoine Radvilovski, vicaire de la Laure des Cryptes, publiait plusieurs sermons sur l'*Immaculée-Conception*. Dans le premier, nous lisons : « Nous pouvons tous répéter les paroles du psalmiste : *Voici que j'ai été conçu dans l'iniquité et ma mère m'a conçu dans le péché*. Samuel, Jérémie, Jean le Précurseur n'ont pas eu le bonheur d'être préservés de la tache du péché originel. La très-pure vierge Marie a seule reçu cette grâce de Dieu. Elle a échappé aux liens diaboliques du péché originel, et, quoique née d'Adam par une génération naturelle, elle n'a pas pris sur elle la tache du péché d'Adam. » On ne peut trouver des textes plus clairs et plus concluants. Il faut noter qu'à cette époque, l'académie de Kief était en guerre ouverte avec les jésuites polonais.

Le second ordre de preuves est tiré de la doctrine des sectaires starovères, ou vieux-croyants qui se sont séparés de l'Eglise officielle, parce qu'ils lui reprochaient d'introduire des innovations. Les starovères n'ont aucun rapport avec les catholiques et l'on ne saurait les soupçonner d'innovation. Or, voici leur profession de foi : « La mère du Créateur de tout l'univers, non-seulement n'a participé en rien à la tache originelle, mais elle est toujours demeurée pure comme le ciel et toute belle. C'est d'elle que le Saint-Esprit dit dans le Cantique des cantiques : *Vous êtes toute belle, ô ma bien-aimée et il n'y a pas de tache en vous.* »

Le R. P. Gagarin cite ensuite une foule de textes liturgiques, en russe et en français, dans lesquels le mot *immaculée* se trouve à chaque pas. Si l'opinion contraire s'est glissée en Russie, on ne le peut attribuer qu'à l'influence des idées protestantes, qui y ont pénétré par la voie de Constantinople. — Cet écrit a une grande importance parce qu'il montrera aux Russes de bonne foi que l'union avec Rome, loin de les séparer de leurs anciennes traditions, les y rattache le plus fortement. CYRILLE.

Cours de géographie conforme au programme des divers degrés de l'enseignement, par J. D'ARSAC, à l'usage des pensionnats, des écoles commerciales, des élèves des classes de grammaire et des aspirants au baccalauréat, à l'École navale et à l'École militaire. Paris, Gaume, 1876, in-12 de 358 p. — Prix : 3 fr.

On a tant dit que la France avait été vaincue en 1871 parce qu'elle ne savait pas la géographie, que c'est aujourd'hui à qui en fera le plus... La lutte paraît même établie aussi entre ceux qui l'apprennent et ceux qui l'enseignent, et de tous côtés on voit surgir des manuels ou des cours de géographie qui ne peuvent évidemment se distinguer les uns des autres que par une certaine *méthode*, car le *fonds* est toujours le même. Le Cours rédigé par M. d'Arsac a cela de bon, qu'il est très-clair et pas trop surchargé de détails ; je doute même que, malgré l'annonce du titre, il suffise aux aspirants à l'École militaire ; mais il ne manquera pas d'autres écoles ou instituts où il tiendra sa place, et une place honorable. — Un travail *préliminaire*, d'une vingtaine de pages, donne les principales notions d'hydrographie, de topographie, de cartographie, d'ethnographie ;... puis, après quelques généralités sur l'*Europe*, vient l'étude de la *France*, par bassins, par régions ; les colonies françaises forment un chapitre complet dans sa brièveté. Les autres parties de l'Europe et successivement de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie sont traitées convenablement. Les cartes font malheureusement défaut ; mais, quoique succincts, les différents chapitres de ce *Cours* donnent toutes les notions nécessaires à la généralité des élèves et même des lecteurs. F. R.

Loi sur la constitution des cadres et effectifs de l'armée active et l'armée territoriale (13 mars 1875), avec commentaires et notes sur les principales modifications ou innovations apportées à l'organisation actuelle de l'armée, par H. ROUILLARD et A. BRÉBION. Paris, André Sagnier, 1875, in-18 de 131 p. — Prix : 1 fr.

Dès le mois d'avril 1875, MM. Rouillard et Brébion ont publié sous ce titre le texte de la loi du 13 mars 1875, connue sous le nom de *loi des cadres*, en l'accompagnant d'explications destinées à faire saisir l'esprit et la portée des dispositions nouvelles. Nous sommes en retard avec ce petit livre, mais nous n'en sommes que plus à l'aise pour l'apprécier. Ces commentateurs, s'inspirant de la pensée des principaux orateurs qui ont pris part à la discussion, font suivre des explications nécessaires chacun des textes qui ont donné lieu à un débat. Ces explications ont le mérite d'être claires et succinctes. Mais ce qui sera particulièrement intéressant, ce sera la nouvelle édition que les auteurs ne manqueront pas de faire paraître lorsque toutes les lois complémentaires annoncées par la loi des cadres auront été votées par les assemblées. L'Assemblée nationale a laissé à ses sucesseurs du Sénat et de la Chambre des députés, une tâche considérable, dont on s'occupe avec une sage lenteur. Espérons que l'armée n'attendra plus longtemps, et que nous verrons bientôt paraître une nouvelle édition complétée de l'utile ouvrage de MM. Rouillard et Brébion. J. G.

L'Afrique équatoriale. Okanda, Bangouens, Osyéba, par le marquis DE COMPIÈGNE. Paris, Plon, 1875, gr. in-18 de VIII-360 p., avec 1 carte. — Prix : 4 fr.

Nous avons déjà signalé à nos lecteurs le remarquable ouvrage du marquis de Compiègne sur l'Afrique équatoriale, intitulé : *Gabonais, Pahouins, Gallois* (t. XIV, p. 262) ; il nous en donne un autre, avec lequel nous sommes

un peu en retard et dont nous pouvons constater le succès. L'auteur raconte avec une verve intarissable comment il se met en marche pour l'intérieur de l'Afrique, où il va pénétrer dans des régions complétement inexplorées et inconnues; comment il avance au milieu de difficultés sans nombre, dont il triomphe à force de patience et d'énergie; comment il parvient à sa dernière étape, à travers une région occupée par un peuple de cannibales qui, un moment intimidés, finissent par faire échouer son entreprise alors qu'elle allait réussir; comment enfin, après avoir été si près du but, il bat en retraite, et parvient, au prix de difficultés inouïes, à opérer son retour à la côte, et de là en Europe.

Aux détails scientifiques qui donnent tant de valeur à son livre, il joint des récits de chasse, des observations sur les mœurs des habitants et l'histoire naturelle des pays traversés, et termine par un épilogue consacré à la relation de l'expédition française dans l'Afrique équatoriale, conduite par M. de Brazza, avec l'aide de M. Marche, le compagnon de voyage du marquis de Compiègne. Cette expédition, qui a pu profiter de l'expérience acquise par nos deux intrépides voyageurs, va reprendre leur œuvre savamment commencée, et, emportant des ressources plus considérables que les leurs, arrivera, il y a tout lieu de l'espérer, à un résultat encore plus important que celui qu'ils ont obtenu : grâce aux efforts de nos généreux compatriotes, le drapeau français sera, il faut l'espérer, le premier à flotter au cœur de cette Afrique qui a englouti tant de ressources et rendu inutiles tant de nobles dévouements à la science. E. DE B.

Trois mois en Italie, par TH. VERNES D'ARLANDES. Paris, Calman Lévy, 1876, gr, in-18 de 340 p. — Prix : 3 fr. 50.

Est-ce, que depuis quelque temps, on ne publie pas un peu trop de relations de voyage *aux rives prochaines*, de voyages en Italie surtout?

Italia, Italia o tu cui feo la sorte.
Dono d'infelice bellezza.

C'est, je l'avoue, avec un mouvement d'humeur que j'ai ouvert le volume de M. Vernes, mais cette humeur s'est bientôt changée en bonne humeur quand j'ai vu à quel aimable écrivain j'avais affaire. Il n'a pas, sans doute, la prétention d'apprendre grand chose à son lecteur, mais il l'amuse, l'intéresse et lui décrit avec beaucoup de vérité les régions *ensoleillées*, qu'il parcourt un peu trop rapidement. Cet adjectif *ensoleillées* n'est pas le seul néologisme que se permette M. Vernes. J'ai aussi remarqué certain adverbe *paresseusement* auquel les Vaugelas modernes n'ont pas, que je sache, accordé leur protection près de l'Académie. Mais, quand on est assez pressé pour voir l'Italie en trois mois, on ne doit pas avoir le temps d'ouvrir un dictionnaire. Ce récit d'un voyage fait si vite, écrit vite, sera lu vite aussi, parce qu'il n'est pas ennuyeux; c'est un livre à prendre avec soi en wagon. TH. P.

La Campagne des Russes dans le Khanat de Kokhand (août 1875-janvier 1876), par M. WEIL, capitaine au 3e régiment territorial de dragons, attaché à l'état-major général du ministre de la guerre. Paris, 1876, Dumaine, in-8 de 95 p., avec 1 carte et 2 plans. — Prix : 2 fr. 50.

Sous ce titre, M. le capitaine Weil a réuni, en un volume, les articles publiés par lui dans les livraisons de mars à mai de la *Revue des sciences militaires*. La campagne de Khiva en 1874, avait déjà montré tout ce que les troupes russes, qui opèrent dans l'extrême Orient, peuvent et doivent mettre de ténacité dans ces luttes singulières contre les éléments aussi bien que

contre les sauvages habitants de ces contrées. Dans la récente expédition contre le Khanat de Kokhand, les colonnes russes n'ont pas rencontré de difficultés physiques aussi grandes. On le comprend en suivant, sur la carte annexée au volume, la description du Khanat donnée par le capitaine Weil. Mais au point de vue de l'opiniâtreté des indigènes, cette campagne ne le cède en rien à celle de Khiva. C'est ce dont on peut se convaincre en lisant, en particulier, la défense de la ville d'Andidjane. Cette expédition présente, du reste, un grand intérêt, aussi bien pour le géographe et pour l'homme politique, qui voient s'étendre encore vers l'Orient les frontières de la Russie, que pour le militaire qui y recueille des renseignements précieux sur ce qu'il faut attendre et ce qu'il faut craindre à troupes aguerries par des campagnes aussi pénibles. Une carte aussi curieuse, extraite de l'*Invalide russe* et du *Voïenny Sbornik*, est annexée à l'ouvrage, et facilite beaucoup l'intelligence des opérations, bien qu'on ne puisse y retrouver un certain nombre de noms de localités citées dans le récit. J. G.

Les Maisons souveraines de l'Europe. *Origines, histoire, généalogie, onze tableaux généalogiques*, par Gaston de Fressancourt. Bruxelles, C. Muquardt, 1876, in-8 de IX-208 p. — Prix : 4 fr.

A notre époque de bouleversements politiques et de renversements de trônes, on se perd facilement dans la généalogie des souverains et dans leurs alliances, qui exercent souvent une grande influence sur leurs actes. M. de Fressancourt offre un guide facile et sûr. Il donne, sur chaque famille souveraine une courte notice historique et impartiale et dans un bon esprit, sa généalogie, avec des tableaux généalogiques pour la maison de Habsbourg-Lorraine; la maison de Bavière; les Bourbons de France; les Bourbons d'Espagne et d'Autriche; la maison de Holstein; la maison de Savoie; la maison des Pays-Bas et la maison de Saxe. Les Bonaparte y ont leur place comme les Bourbons de France. Mais on n'y trouve point trace de la dynastie turque, et c'est avec intention. Toutes ces notices se trouvent dans l'ordre alphabétique des États, excepté pour les Bourbons, les Bonaparte et les Holstein. S.-M.

La Corse et la Sardaigne. *Étude de voyage et de climatologie*, par J. B. Bennet, docteur en médecine de la faculté de Paris, ex-médecin accoucheur de l'hôpital *Royal free*, à Londres, etc. Paris, Asselin, 1876, in-12 de VIII-254 p., avec 3 cartes en couleur, cartonné à l'anglaise. — Prix : 3 fr. 50.

Le Dr Bennet a détaché deux chapitres de son livre considérable sur la *Climatologie de la Méditérranée*. A la recherche, autant par raison de santé que dans un but professionnel et scientifique, des stations hivernales les plus favorables par leur climat, leurs ressources diverses et le comfort de leurs établissements, l'auteur, après quinze années d'explorations dans le bassin de la Méditerranée, consigne ici, avec ses souvenirs de touriste, les réflexions du praticien philosophe. On lira avec plaisir les uns et les autres. — La Corse est un pays peu connu; l'auteur s'en déclare admirateur passionné et il semble, à le suivre dans son récit, que son enthousiasme soit très-justifié. La Sardaigne, plus ignorée encore, mérite aussi d'être *découverte*. — Les voyageurs, touristes, baigneurs et même buveurs, commencent à se diriger vers ces deux îles favorisées du ciel et de la nature. — Le guide spécial du Dr Bennet peut leur être recommandé comme joignant l'utile à l'agréable. F. R.

Robespierre, par Adrien Maggiolo. Paris, libr. de la Société Bibliographique, 1876, gr. in-18, de 36 p. — Prix : 20 cent. (N° 12 des *Brochures populaires sur la Révolution française.*)

La plume fine et acérée de M. Maggiolo a peint sous une forme saisissante la triste figure de cet abominable personnage qu'aujourd'hui encore nous avons la honte d'entendre louer par nos contemporains. Ni l'homme lâche et vaniteux, ni le politique aussi faible que cruel ne peuvent exciter les sympathies d'un homme de cœur. Après avoir considéré le portrait si véridique tracé par M. Maggiolo, on n'éprouve que l'horreur et le mépris. La mort de Robespierre, racontée dans un récit dramatique, est le digne couronnement d'une telle vie. R.

Nos prêtres et nos religieux pendant la guerre de 1870-1871. *Patriotisme et dévouement*, par M. C. J. Grand, Paris, Grand, 1877, in-32 de 94 p. — Prix : 30 c.; 35 c. *franco*. 25 ex.: 5 fr. 70; 6 fr. 35 *franco*.

Excellente petite brochure de propagande, où sont groupés les faits les plus propres à mettre en relief le patriotisme du clergé français, auquel tous les partis, tous les écrivains ont rendu sur le moment des hommages bien oubliés aujourd'hui de beaucoup de gens. L'intérêt eût été plus vif, l'effet plus saisissant, si les faits avaient été encadrés dans un récit où chacun aurait été disposé de la manière la plus favorable, tandis qu'ils sont classés un peu sèchement suivant la catégorie des personnes dont ils émanent : évêques, prêtres séculiers, ordres religieux d'hommes et de femmes. V. M.

La Bride sur le cou, par Saint-Genest. Paris, Dentu, 1876, in-12 de 476 p. — Prix : 3 fr. 50.

Voilà de ces titres qui dispensent de toute analyse, et quand j'aurai dit que ce volume s'est formé peu à peu à la Grande-Chartreuse, aux environs de Paris, et sur les plages de Normandie ou d'ailleurs, on pensera bien que, s'il y est souvent question de ces lieux, on y parle aussi d'autre chose. La bonne conversation ne se borne guère à deux ou trois sujets. Or, je ne connais pas de livre qui ressemble mieux à la conversation, qui soit davantage écrit comme l'on parle, et, si j'en croyais l'auteur, *sans y songer*, avec je ne sais quoi de vif et d'intime qui est fait pour séduire. Les souvenirs, les réflexions personnelles y succèdent avec bonheur aux récits et aux descriptions, et le mélancolique avec le plaisant, la politique avec la morale y forment, comme par hasard, un mélange des plus agréables. C'est ce qu'on cherche dans les livres de ce genre, où le fond est peu de chose. J'ai remarqué, çà et là, certaines propositions qui n'étaient pas de mon goût, mais presque partout des pensées vraies, un ton sincère, — ou je m'y trompe fort, — de la délicatesse et de beaux sentiments, enfin cent choses qu'on doit louer lorsqu'elles se rencontrent avec beaucoup d'esprit et ce qu'il faut de *procédés* adroits. G. Philippon.

VARIÉTÉS

I

UN NOUVEL OUVRAGE DE M. RENAN

Dialogues et fragments philosophiques, par Ernest Renan, membre de l'Institut. Paris, Calman-Lévy, 1876, in-8 de xxi-339 p. — Prix : 7 fr. 50.

Les principes philosophiques de M. Renan sont depuis longtemps connus, même de ceux qui ne lisent pas ses ouvrages. Tout le monde sait qu'il n'y

a rien, dans ses livres, qui soit de nature à satisfaire l'esprit ni à consoler le cœur de quiconque croit au Dieu vivant, créateur et conservateur de l'univers; au Dieu de la raison en qui la métaphysique trouve, avec une certitude invincible, le lieu des idées absolues et éternelles; au Dieu de l'Évangile, père des pauvres, appui des affligés, introducteur de toutes les âmes de bonne volonté dans la béatitude céleste. Nous ne nous attendions donc pas, en ouvrant les nouveaux *Dialogues* (car il n'y a que les dialogues de nouveau dans ce volume), à quelque surprise agréable pour un lecteur catholique, ou seulement demeuré fidèle à la philosophie des maîtres. Il faut avouer cependant que nos prévisions ont été dépassées. Jamais M. Renan n'avait rien écrit de plus décourageant pour l'avenir des sociétés humaines, de plus désespérant pour le cœur et même de plus humiliant pour la raison : jamais il n'a rendu de plus mauvais service à « la science » qu'il prétend glorifier. Il ne me coûte rien d'ajouter que jamais les éminentes qualités de son style ne se sont déployées avec plus de charme et de séduction.

M. Renan nous raconte l'origine de ces *Dialogues*. C'était pendant la guerre de la Commune. Réfugié à Versailles, privé de ses livres et séparé de ses travaux, l'auteur « employa ces loisirs forcés à faire un retour sur lui-même, et à dresser une sorte d'état sommaire de ses croyances philosophiques. La forme du dialogue, ajoute-t-il, me parut bonne pour cela, parce qu'elle n'a rien de dogmatique et qu'elle permet de présenter successivement les diverses faces du problème, sans que l'on soit obligé de conclure (p. VI). » Plût au ciel qu'il ne se dégageât aucune sorte de conclusion d'un ouvrage qui, aux yeux de beaucoup de lecteurs, comme aux yeux de l'écrivain, prend pour point de départ et pour prémisses de toutes ses conjectures le dernier état de la science ! M. Renan a beau faire profession de ne pas vouloir parler doctrinalement et déclarer que « le temps des systèmes absolus est passé. » Comme toujours, son nouveau travail fourmille d'affirmations plus ou moins paradoxales, et ce sont ces affirmations, la plupart du temps sans ombre de preuve, qui, à notre sens, font le danger des « croyances philosophiques » de M. Renan, beaucoup plus que ses conceptions aussi lugubres que fantastiques sur l'avenir du genre humain.

Le premier dialogue est intitulé *Certitudes*. Il a pour objet d'exposer les notions qu'on peut considérer comme certaines sur l'ensemble de l'univers.

La première « certitude » c'est... on le devine d'avance quand on connaît le nom de l'auteur, c'est qu'il n'y a pas de surnaturel, c'est qu'on n'a jamais pu, dans l'univers, saisir aucune trace de l'action « d'êtres déterminés supérieurs à l'homme, qu'on n'a pas constaté une seule fois la trace d'une main intelligente venant s'insérer momentanément dans la trame serrée des faits de ce monde (p. 14). » Partant, la prière est inutile. « Quand même la masse d'une population croirait avoir expérimenté l'efficacité de la prière, cela ne prouverait rien (p. 18). » Toute prière est réellement une demande de miracle, puisque celui qui prie sollicite la Divinité de changer à son profit le cours des choses. « Il faudrait donc que l'Éternel, *connaissant un mois d'avance* les prières qu'on lui adressera, » eût porté son attention, par exemple, sur les glaciers du Nord d'où procède la sécheresse ou la pluie! Conçoit-on que l'Éternel puisse prévoir et préparer *un mois d'avance* l'efficacité d'une cause seconde comme la prière ?

Mais de plus, ce qui montre l'inefficacité de la prière, c'est que jamais aucune dérogation ne s'est produite en vue de favoriser un homme vertueux ou une cause juste. L'histoire est immorale aussi bien que la nature. « La

société, quoi qu'on fasse, sera toujours dans l'impossibilité d'être juste. Le soleil se lève également sur les bons et sur les méchants. »

Ici, que l'auteur nous permette une sobre réflexion. Pourquoi, puisqu'il lui plaît d'apporter des preuves à l'appui d'une assertion aussi évidente à ses yeux que celle-ci : l'absence de toute intervention, dans l'univers, d'une autre intelligence que celle de l'homme, pourquoi ne laisse-t-il pas soupçonner au lecteur que ces prétendues preuves sont des objections connues, exposées et réfutées tout au long dans saint Thomas (voyez, en particulier, saint Thomas, 2ª 2ª q. 83, 2), saint Augustin et les autres? Là, on verrait surabondamment que, loin d'attribuer à la prière le pouvoir absurde de forcer l'Auteur des choses à changer à chaque instant ses plans, les théologiens déclarent, au contraire, que les prières des hommes et les effets qu'elles doivent produire ont été prévus par le Créateur, non pas un mois à l'avance, ce serait vraiment trop peu, mais de toute éternité, et rentrent dans un plan général, lequel comprend même l'immoralité de la nature et l'iniquité des sociétés humaines. Une preuve, aux yeux de M. Renan, de l'inefficacité de la prière, c'est que le soleil se lève également sur les bons et sur les méchants. Mais à qui donc emprunte-t-il cette triomphante objection? au suprême docteur de la prière, à N.-S. Jésus-Christ, qu'elle n'avait pas du tout frappé, non plus qu'aucun des lecteurs de l'Évangile avant M. Renan. Enfin si l'auteur ouvrait nos grands théologiens, il y apprendrait qu'un chrétien est moins étonné, moins scandalisé de voir exaucée la prière d'un païen, d'un idolâtre ou d'un pécheur, que de voir un savant comme lui ne pouvoir mettre d'accord l'efficacité de la prière, admise par le genre humain, et l'immutabilité du plan divin, admise par tous les théologiens sans exception, aussi bien que par tous les philosophes.

Voilà la première certitude du premier des *Dialogues;* mais il y en a une seconde, qui paraîtra à tout le monde, aussi bien qu'à l'auteur, pleinement évidente, et qui donnera cependant lieu, pour les lecteurs, à des étonnements de plus d'un genre. Cette certitude la voici : c'est que le monde « a un but, et travaille à une œuvre mystérieuse (p. 22). » Cette proposition ne pourrait choquer que le grossier matérialiste qui ne reconnaît d'autre Dieu que le hasard. Pour le chrétien, à qui l'ordre merveilleux et l'harmonie de l'univers a révélé un Dieu créateur et conservateur de toutes choses, il ne saurait comprendre que la créature, même purement matérielle, n'ait pas un terme qui lui soit assigné par son auteur et qui nous échappe, en grande partie ici-bas; ce terme, elle y tendra d'autant plus sûrement que, n'ayant pas de liberté, elle ne saurait opposer aucune résistance à la main souveraine qui la guide, pas plus que la flèche à l'habile archer qui l'envoie au but. Mais, sous la plume de M. Renan, cette proposition évidente prend un caractère singulier : savez-vous pourquoi et comment la nature (et, dans ce mot, il faut comprendre même l'homme, doué d'intelligence et de liberté), savez-vous pourquoi l'ensemble des êtres marche à un but déterminé? Ce n'est pas qu'il y soit conduit par un Dieu intelligent et souverain; non, c'est en vertu « d'une nécessité intérieure, d'un instinct inconscient, pareil à l'effort aveugle de l'embryon pour sortir de la matrice, au besoin intime qui préside aux métamorphoses de l'insecte (p. 23). » Nous sommes dupés savamment par la nature en vue d'un but transcendant que se propose l'univers et qui nous dépasse complétement. Cette *duperie* de la nature s'étend à tout, même aux vertus naturelles, à la religion, en un mot à tout ce dont l'univers a besoin pour atteindre ce but : la vertu est une duperie, l'esprit de famille est une duperie, la bonté est une duperie. « La religion, dans l'humanité, est l'équivalent de la nidification chez l'oiseau, etc. (p. 38). »

Si tel est l'univers, il est trop évident que l'homme doit s'y trouver [illegible] mal à l'aise, et le seul philosophe qui ait raison, c'est Schopenhauer, qui [illegible] résolûment, du spectacle des choses, que le bien souverain est l'anéantissement universel. Il a tort, dit M. Renan, pour moi « je me résigne ; j'accep[illegible] et me soumets aux fins de l'Être suprême. La morale se réduit ainsi à [illegible] soumission. L'immoralité, c'est la révolte contre un état de choses dont [illegible] voit la duperie. Il faut à la fois la voir et s'y soumettre (p. 43). » Que dis-je « Le grand homme *doit collaborer à la fraude* qui est la base de l'univ[illegible] (*sic*) (p. 45). »

Tel est le premier *dialogue :* celui qui est consacré aux *certitudes :* [illegible] « certitudes » suffisent à elles seules, pour justifier surabondamment, [illegible] doute présenté timidement par un des interlocuteurs : « Les plantes mortes, dit-il, sont peut-être celles où la critique a tué les ruses de la nature (c'est-à-dire, la religion, l'amour, le bien, le vrai), et quelquefois je m'imagine que, si tout le monde arrivait à notre philosophie, le monde s'arrêterait (p. 44). » Je le crois bien ! le monde, poussé fatalement à la destruction par les « certitudes » de la critique, a du moins, pour y échapper, une ressource : ce sont les *probabilités* et les *rêves* de cette même philosophie, objet des deux derniers dialogues. Nous n'en dirons que peu de chose. A quoi bon s'attarder à des jeux d'imagination ? Bornons-nous à relever, quelques-uns des paradoxes, très-conséquents, d'ailleurs, aux principes énoncés plus haut, dont ces pages brillantes sont semées.

La probabilité sur l'avenir de l'univers, c'est qu'il aspire à prendre conscience de lui-même. « Le monde aspire à être de plus en plus, car l'être dans sa plénitude, c'est l'être conscient. Tout l'effort du monde tend à se connaître, à s'aimer, à se voir, à s'admirer. Le but du monde est de produire de la raison, comme la secrétion de la gomme est le dernier but du gommier (p. 59). »

Évidemment, cette raison ne pourra se produire que dans quelques têtes choisies. La science, seul facteur de tout le développement à venir, procède comme la nature qui trahit partout le mépris de l'individu. « L'éclat d'une capitale sort d'un vaste fumier provincial... Il faut au moins, dans nos lourdes races modernes, le drainage de trente ou quarante millions d'hommes pour produire un grand poëte, un génie de premier ordre (p. 72). »

Cette conscience qui tend à se produire d'elle-même, il ne faut pas se tromper, c'est ce que la critique appelle souvent du nom de Dieu : *pour elle* Dieu n'est pas au commencement de toutes choses, il en est, au contraire, la résultante. « L'œuvre universelle de tout ce qui vit est de faire Dieu par[illegible] de contribuer à la grande résultante définitive qui clora le cercle des choses par l'unité. La raison, qui n'a eu jusqu'ici aucune part à cette œuvre laquelle s'est accomplie aveuglément et par la sourde tendance de tout [illegible] qui est, la raison, dis-je, prendra un jour en main l'intendance de ce grand travail, et, après avoir organisé l'humanité, organisera Dieu (p. 79). » Il est permis de croire que ce travail sera long ! Enfin, nous dit l'auteur, « l'immensité du temps est ici le facteur capital. »

Les probabilités de la science critique se bornent à notre planète, [illegible] rêves vont plus loin ; ils embrassent l'histoire de l'être au-delà de l'humanité. Rêves peu consolants, hâtons-nous de le dire, quoi qu'ils soient [illegible] hymne en l'honneur de la « science » cette reine de l'avenir, de qui on peut supposer, — fatale aventure pour la démocratie et les démocrates ! — « qu'elle amènera la création d'une race supérieure, ayant son droit de gouverner non-seulement dans la science, mais dans la supériorité même de son sang, de son cerveau et de ses nerfs (p. 116), » époque merveilleuse, « où [illegible]

science remplacerait les animaux existants, par des mécanismes plus élevés, *comme nous voyons que la chimie a remplacé des séries entières de corps de la nature, par des séries bien plus parfaites.* De même que l'humanité est sortie de l'animalité, ainsi la divinité sortirait de l'humanité. » Cette race supérieure aura, pour se faire respecter du vulgaire, de terribles vengeances. Ce serait directement et *ipso facto* que les dogmes scientifiques anéantiraient ceux qui n'y croiraient pas,... « elle aurait à sa disposition l'enfer, non un enfer chimérique, de l'existence duquel on n'a pas de preuve, mais un enfer réel (p. 108). » Que dites-vous de ce petit blasphème intercalé ici contre un dogme évangélique, en faveur d'un dogme non moins terrible, d'un enfer créé, au nom de la science, par un « mauvais rêve » de M. Renan ?

Si la science de l'avenir fait entrevoir un enfer contre les blasphémateurs de « la science, » rassurez-vous, elle fait aussi entrevoir un paradis. Que dis-je ! pour la plus grande confusion de la démagogie et des démagogues, c'est tout un ancien régime, au ciel et sur la terre, qu'on ose nous promettre, avec la domination d'un seul être pensant pour couronner le tout. Je n'exagère rien, voici les textes :

« On conçoit un temps où tout ce qui a régné autrefois, à l'état de préjugé et d'opinions vaines, régnerait à l'état de réalité et de vérité : dieux, paradis, enfer, pouvoir spirituel, monarchie, noblesse, légitimité, supériorité de race, pouvoirs surnaturels pouvant renaître par le fait de l'homme et de la raison,... on imagine un état du monde où tout aboutirait à *un seul être conscient*, où l'univers serait réduit à une seule existence, où la conception du monothéisme personnel serait une vérité (p. 120-125). »

Mais qu'est-ce donc enfin que cette « conscience » de l'univers qui, en se développant, produit de si étranges résultats ? Ecoutez la réponse : « Que la masse infinie produise une *sorte d'exsudation générale* à laquelle, faute de mieux et par suite d'un anthropomorphisme inévitable, nous donnons le nom de conscience, c'est ce que les faits généraux de la nature semblent indiquer (p. 144). »

Ainsi nous voilà bien avertis. Cette conscience, même d'un seul être tout-puissant, n'est pas la vraie conscience. Quant à la vraie, celle que nous connaissons, elle n'a aucune chance de persister jamais : « Le cerveau se décomposant, nulle conscience, dans le sens ordinaire du mot, ne peut persister. Mais la vie de l'homme dans le tout,... sa part à la conscience générale (celle qui est une exsudation),... voilà ce qui est éternel... Consolons-nous, pauvres victimes : un Dieu se fait avec nos pleurs (p. 142-143). »

Voilà le dernier mot de cet ensemble de « rêves » philosophiques. On avouera qu'il était possible, puisqu'il s'agit ici de rêves éveillés, de les faire plus vraisemblables, pour ne pas dire plus sympathiques à la masse des lecteurs.

Nous ne savons ce que diront les savants de ces prédictions soi-disant tirées logiquement des dernières découvertes de « la science. »

Quant aux théologiens, ils ne pourront s'empêcher de se rappeler le mot de Bossuet, si souvent cité et toujours vrai : « Qu'ont-ils vu ces rares génies, qu'ont-ils vu de plus que les autres ?... Les absurdités où ils tombent, en niant la religion, deviennent plus irréalisables que les vérités dont la hauteur les étonne, et, pour ne vouloir pas croire des mystères incompréhensibles, ils suivent, l'un après l'autre, d'incompréhensibles rêves. »

Reste enfin la grande masse des lecteurs du dix-neuvième siècle, de ce siècle non moins amateur du bien-être universel, de l'égalité dans la jouissance, que du progrès scientifique. Or, figurez-vous leur impression en lisant le sort que leur réserve la critique : « La belle antiquité conçut avec raison l'immola-

tion de l'animal destiné à être mangé comme un acte religieux. Ce meurtre, fait en vue d'une nécessité absolue, parut devoir être dissimulé par des guirlandes et une cérémonie. *Le grand nombre doit penser et jouir par procuration* (p. 130). »

A notre humble avis, les « victimes » trouveront que M. Renan a par trop épargné les guirlandes.

L. Lescœur,
prêtre de l'Oratoire.

II

UNE LETTRE DU BARON DE HUMBOLDT.

M. Todhunter, dans le livre sur le Dr Whewell dont nous parlons plus haut, a publié une curieuse lettre du baron de Humboldt, adressée au savant maître du collége de la Trinité à Cambridge ; nous croyons que nos lecteurs la liront avec plaisir. G. M.

Monsieur,

J'ai été extrêmement sensible Monsieur *(sic)* à l'honneur que vous m'avez fait de m'envoyer votre grand et important ouvrage de philosophie des sciences exactes[1]. Je vous ai lu, non dans la pâle traduction de M. Littrow mais dans la langue dans laquelle on aime à lire ceux qui ont la puissance de la parole. Je savais que vous nous prépariez la jouissance d'un ouvrage philosophique propre à apprécier la sûreté des méthodes et la certitude sur laquelle reposent nos connaissances du monde intérieur ; j'en avais parlé avec chaleur au silurien M. Murdison [2], et, comme nous respectons en lui et dans l'excellent et respectable M. Sedgwick [3] un ami commun, je suis tout satisfait de la bienveillance avec laquelle M. Murdison vous aura révélé la curiosité dont j'ai été tourmenté. J'aime à me rappeler de plus une soirée bien agréable que nous avons passée ensemble chez l'illustre Cuvier, dont l'esprit était plus logique que philosophique, et qui blâmait un peu trop tout ce qui tendait au-delà de « mettre de l'ordre dans les idées. » Vous ne me rendez pas justice, Monsieur, si vous craignez que j'appartienne à cette secte de mes compatriotes qui dédaignent Bacon et qui le trouvent un peu *rococo*. Je suis innocent de ces dédains, et aucun de mes travaux, si toutefois il en existent *(sic)* montre de l'indifférence pour le « *novum organum* ». J'ai dû commencer par me justifier devant celui qui honore de nos jours par son nom « le collége de Bacon et de Newton [4]. » Quant à l'ensemble de votre vaste ouvrage, Monsieur, il m'est pour le moment impossible d'entrer dans des discussions partielles. Je vous écris ces lignes du haut d'une petite « colline historique » dont le nom peut vous rappeler bien des distractions et des devoirs de position qui ne sont pas tous à fait littéraires. Je ne connais pas d'ouvrage, depuis dix ans, qui excita à un plus haut degré mon vif intérêt. Les chapitres *philosophy of the pure science*, la morphologie, les forces vitales (un des mythes nombreux de nos physiologies), la mer ténébreuse des traditions pelatiologiques que vous avez navigué *(sic)* avec une noble indépendance de l'esprit, les méthodes d'induction et le résumé historique que vous avez donné (vol. II, pp. 283-469), m'ont offert des lectures pleines d'intérêt et de charme, dans les jardins de Sans-Souci ! Après vous avoir suivi dans vos ingénieuses recherches sur les mouvements de l'Océan, on aime à vous suivre à travers ces fluctuations de l'intelligence, variées selon l'espace et le temps, et soumises cependant à des retours périodiques. Lorsqu'on voit les choses de si haut comme vous, Monsieur, on permet le doute à ceux qui, comme moi, ne savent que glaner dans les spécialités. Je n'ai encore vu votre grande composition que comme ces forêts vierges (sylvas sylvarum) dont on

1. C'est l'ouvrage intitulé *Philosophy of the inductive sciences*, qui parut pour la première fois en 1840, en deux vol. in-8 de 1230 pages. La seconde édition (2 vol. in-8° de 1650 pages) fut imprimée en 1847.
2. Sir. R. Impey Murdison, célèbre par ses travaux en minéralogie ; auteur d'un livre intitulé *Siluria*, mort en 1871.
3. Adam Sedgwick, professeur de géologie à l'université de Cambridge, mort en 1873.
4. Bacon et Newton furent tous deux membres du Collége de la Trinité à Cambridge.

découvre la surface ondoyante lorsqu'on est placé sur le sommet des Cordilleras. Je n'ai encore pu jouir que du coup d'œil général, mais votre grand ouvrage m'accompagnera sous peu vers le nord, devant suivre le roi à la prestation des hommages à Königsberg, où je trouverai deux savants illustres, bien dignes de vous lire, M. Bessel et le grand géomètre M. Jacobi.

Je saisis avec empressement cette occasion, Monsieur, pour vous renouveler l'hommage de ma haute et respectueuse considération.

LE B^on DE HUMBOLDT.

Veuillez bien excuser mon écriture illégible *(sic)*. J'ai un bras malade des exhalaisons des forêts du Cassiguiaré.

A Sans-Souci, près Potsdam, ce 14 août 1840.

III

BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

§ IV. — DOCUMENTS, CRITIQUES ET PIÈCES DIVERSES CONCERNANT LES PRIX ET LES CONCOURS ACADÉMIQUES (suite).

B. *Nouvelle académie, depuis* 1803, *jusqu'à nos jours.*

Depuis l'époque de la restauration de l'Académie française, lors de la fondation de l'Institut, les fondations pour des concours et pour des prix sont devenues très-nombreuses.

Sous le Consulat, la classe de la langue et de la littérature française, que le secrétaire perpétuel, dans ses rapports, appelait toujours l'Académie, afin de montrer que la deuxième classe de l'Institut était bien l'ancienne académie de Richelieu, décernait annuellement et officiellement trois prix, un d'éloquence, un de grammaire et un de poésie. Sous le premier Empire, le prix de grammaire fut supprimé, et le prix d'éloquence a toujours été décerné régulièrement depuis cette époque, concurremment avec le prix de poésie, sauf les années où les pièces envoyées au concours sur les sujets déterminés n'ont pas été jugées suffisantes. Le concours est alors reporté à l'année suivante, sans empêcher celui qui doit avoir lieu régulièrement. La rente en est servie par l'État, qui, sous tous les régimes depuis 1803, a tenu à cœur de conserver cette institution, à proprement parler nationale. Des prix spéciaux, qui correspondent aux anciens prix de grammaire, ont été trois fois proposés extraordinairement, ayant pour sujet l'étude de la langue chez Molière, chez Corneille et chez Mme de Sévigné.

Le premier Empire institua de plus, une série très-complète de prix décennaux qui ne furent proposés qu'une fois, en 1810, et qui périrent avec lui (voir ci-dessous). Puis vinrent :

1° — En 1820 et 1821, les fondations *Montyon* consacrant chaque année une somme de 15,000 francs à distribuer en prix de vertu, et pareille somme à l'ouvrage le plus utile aux mœurs ayant paru dans l'année. Les prix de vertu furent décernés dès l'année 1820 ; mais les seconds ne commencèrent leur série qu'en 1828, pour les « concours des prix extraordinaires destinés à des ouvrages de morale. » Le sujet fut laissé libre pour 1828, et déterminé pour 1829 et 1830 (De la charité, et de l'influence des lois sur les mœurs).— Le concours de 1828, n'ayant pas donné de résultat, fut remis à 1829, et le premier lauréat des prix Montyon, pour la littérature fut Laurent de Jussieu (*Œuvres posthumes de Simon de Nantua*). Le concours fut étendu au pluriel à partir de 1835, et le prix, partagé cette année entre trois ouvrages, l'est maintenant entre dix ou douze. — L'Académie a plusieurs fois proposé, sur

cette fondation, un prix spécial pour la meilleure œuvre dramatique. — C'est ainsi qu'ont été couronnées : *Lucrèce*, en 1845, *Gabrielle* et *La Fille d'Eschyle*, en 1850, *Œdipe roi*, en 1862 ; — ou pour des recherches spéciales comme en 1863 : « De la nécessité de concilier, dans l'histoire critique des lettres, le sentiment perfectionné du goût et les principes de la tradition avec les recherches érudites et l'intelligence du génie divers des peuples. »

2° — En 1834, la fondation *Gobert*, instituant une rente annuelle de 10,000 francs, dont les neuf dixièmes sont destinés au meilleur ouvrage sur l'histoire de France, et l'autre dixième à celui qui aura le plus approché du prix. Les ouvrages couronnés conservent les prix annuels jusqu'à la déclaration de meilleurs ouvrages. Les prix Gobert furent décernés pour la première fois en 1840, à MM. Augustin Thierry et Bazin, qui les conservèrent tous les deux régulièrement jusqu'à leur mort. En 1851, M. Henri Martin remplaça M. Bazin ; et, en 1856, il succéda pour le premier prix à M. Augustin Thierry. Depuis lors, les titulaires ont été nombreux.

3° — En 1846, la fondation *Maillé-Latour-Landry*, faite en souvenir de Malfilâtre et de Gilbert, et instituant tous les deux ans une récompense « pour l'artiste ou le jeune écrivain dont le talent mériterait encouragement » : fondation temporaire, rendue perpétuelle par l'État, et qui fut décernée pour la première fois au poëte aveugle Lafon-Labalut.

4° — En 1854, la fondation *Bordin*, consacrant annuellement une somme de 3,000 francs, « à l'encouragement de la haute littérature. » Le prix fut décerné pour la première fois en 1856, à M. Ozanam.

5° — En 1856, la fondation *Lambert*, destinant annuellement 1,600 francs « aux hommes de lettres ou veuves d'hommes de lettres auxquels il serait juste de donner une marque d'intérêt public. » Le prix a été décerné pour la première fois, à M. Leconte de Lisle.

6° — En 1857, la fondation *Ach. Halphen*, attribuant tous les trois ans un prix de 1,500 francs, « à l'ouvrage le plus remarquable au point de vue historique ou littéraire, » décerné pour la première fois en 1861, à M. Émile de Bonnechose.

7° — En 1865, la fondation *Thiers*, « placement libéral, dit le rapport de M. Villemain, du grand prix de 20,000 francs décerné par l'Institut à son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, » attribuant tous les trois ans une somme de 3,000 francs, « à l'encouragement de la littérature et des travaux historiques. » Le prix a été décerné pour la première fois en 1868 à M. Marius Topin.

8° — En 1866, la fondation *Souriau*, instituant, à l'exemple de M. de Montyon, un prix annuel de 1,000 francs, « destiné à récompenser les actes de vertu et de dévouement. »

9° — En 1870, la fondation *Thérouane*, léguant une somme annuelle de 4,000 francs pour l'encouragement des travaux historiques, décernée pour la première fois en 1870, à MM. Topin et de Saint-Genis.

10° — En 1871, la fondation *Langlois*, pour un prix annuel destiné à la meilleure traduction, et décerné pour la première fois en 1871, à M. L. de Sadous.

11° — En 1872, la fondation *Guizot*, consacrant comme la fondation Thiers le grand prix biennal de 20,000 francs, décerné par l'Institut, en 1871, à l'éminent académicien, à l'établissement d'un prix triennal de 3,000 francs, destiné à l'ouvrage le meilleur sur une des grandes époques de notre littérature ou sur la vie et les œuvres de l'un de nos grands écrivains. Il a été décerné pour la première fois, en 1875, à M. Léon Gautier.

12° — En 1873, la fondation *de Jouy*, legs de Mme Bain-Boudonville, fille

de cet académicien, attribuant, tous les deux ans une somme de 1,500 francs à récompenser la meilleure étude de mœurs actuelles. Ce prix a été décerné pour la première fois en 1875, à M. Alphonse Daudet.

13° — En 1874, la fondation *Marcelin Guérin*, destinée à récompenser annuellement « les livres et écrits qui se seraient récemment produits en histoire, en éloquence et dans tous les genres, et qui paraîtraient les plus propres à honorer la France, à relever parmi nous les idées, les mœurs et les caractères, et à ramener notre Société aux principes les plus salutaires pour l'avenir. » Ce prix a été décerné pour la première fois, en 1874, à M. Alphonse Dantier.

14° — Enfin on a récemmment annoncé plusieurs legs de 20,000 francs qui n'ont pas encore reçu d'application : en particulier celui de Mme Jules Janin, au nom de son mari pour un prix triennal de 3,000 francs, destiné à la meilleure traduction.

En-dehors de ces fondations perpétuelles, il y a eu des prix spéciaux décernés dans des circonstances déterminées : tels en 1818 un prix anonyme pour le meilleur poëme sur l'enseignement mutuel. (Le rapport de 1820 dit que cet anonyme est un littérateur distingué, depuis membre de l'Académie; sans doute le marquis de Pastoret.) — En 1819, une médaille d'or de 1,500 francs, donnée par un anonyme pour une pièce de vers sur le Dévouement de Malesherbes. — En 1820, le gouvernement ajouta un prix de vertu à celui de M. de Montyon, parce qu'il y avait deux candidats d'un égal mérite; depuis 1822, les legs du testament Montyon permirent d'augmenter considérablement le nombre des prix. — En 1822, un membre de l'Institut donna deux médailles d'or pour les deux accessits du prix d'éloquence ; — en 1838, le roi doubla le prix d'éloquence ; — en 1858, l'empereur doubla le prix Lambert. — En 1870, Mme veuve Landrieu légua un prix à l'auteur de la meilleur tragédie ou comédie en vers, publiée ou représentée depuis le 14 avril 1868 (lauréat, M. Manuel).

Nous devons ajouter que, tous les ans, les cinq académies se réunissent pour décerner le prix de 1,200 francs, fondé par Volney en 1820, en faveur du meilleur ouvrage de linguistique ; et que sous le second Empire, un prix biennal de 20,000 francs avait été fondé par l'empereur, pour être décerné tour à tour par chacune des classes de l'Institut. Il l'a été par l'Académie française, en 1865 et 1871, à MM. Thiers et Guizot (voy. ci-dessus).

On voit, d'après ce court exposé, que le service des commissions des prix à l'Académie française n'est pas une sinécure.

On trouve, dans tous les journaux du temps, en particulier dans le *Moniteur universel*, dans le *Journal officiel*, dans le *Journal des Débats*, dans la *Minerve française*, dans le *Journal de Paris*, dans la *Gazette de France* et dans tous ceux qui ont souci des choses littéraires, des détails sur les concours et des articles critiques sur les prix. Beaucoup de ces articles ont paru en volumes, tels que les *Annales littéraires* de Dussault, les *Lundis* de M. Sainte-Beuve, les *Samedis* de M. de Pontmartin, et les recueils divers de MM. Cuvillier-Fleury, Rigault, Paradol, Schérer, de Boissieu, Lemoinne, Ratisbonne, etc... Il en est de même des Revues littéraires, depuis la *Décade philosophique* jusqu'aux innombrables revues de nos jours, parmi lesquelles nous n'aurons garde d'oublier le *Polybiblion*, qui ne néglige aucun de ces événements dans sa riche chronique. Nous leur joindrons une publication à périodicité annuelle, l'*Année littéraire et dramatique*, de M. Vapereau (Paris, Hachette), qui a paru de 1859 à 1869, et qui forme, par conséquent, onze années en onze volumes. Le dernier chapitre contenait chaque année tous les changements survenus dans l'Académie; et, depuis le

tome III (1861), on y trouve une revue spéciale sous la rubrique *Prix et Récompenses académiques*, ou *Concours et Prix académiques*.

Voici maintenant, en-dehors des recueils signalés au § III, la liste des publications spéciales que nous avons pu recueillir sur les prix et les concours depuis la réorganisation de l'Institut, soit en brochures isolées, soit en articles ou chapitres principaux de revues importantes et d'ouvrages critiques. Nous ne donnerons pas ici la bibliographie de toutes les œuvres couronnées : cela nous entraînerait trop en-dehors de notre sujet, et nous l'avons suffisamment indiquée en mentionnant, au § III, le Recueil des rapports annuels des secrétaires perpétuels sur les concours, puisque chacun de ces rapports contient le titre exact des ouvrages couronnés.

124. — *Décrets du 24 fructidor an XII* (10 septembre 1804) *et du 25 novembre* 1809, sur les prix décennaux. — Voyez le *Bulletin des lois* et les journaux du temps, en particulier le *Journal des Débats*, l'*Esprit des journaux*, le *Journal de l'Empire* et le *Moniteur*. — Le premier décret disait dans son premier article : « Il y aura, de dix en dix ans, le jour anniversaire du 18 brumaire, une distribution de grands prix donnés de notre propre main dans le lieu et avec la solennité qui seront ultérieurement réglés. » — Le second augmentait le nombre des récompenses et les fixait à dix-neuf prix de première classe, ou de 10,000 francs, et seize prix de seconde classe, ou 5,000 francs. Neufs prix étaient attribués à la seconde classe de l'Institut (Académie française), cinq de première classe et quatre de seconde, pour récompenser « le poëme épique, la tragédie, la comédie, l'ouvrage de littérature qui réunirait au plus haut degré la nouveauté des idées, le talent de la composition et l'élégance du style; le meilleur ouvrage de philosophie en général soit de morale, soit d'éducation; le meilleur poëme didactique ou descriptif; les meilleurs petits poëmes dont les sujets seraient tirés de l'histoire de France; la meilleure traduction en vers de poëmes grecs ou latins, et le meilleur poëme lyrique mis en musique. »

Il y eut un grand nombre d'articles critiques au sujet de ces décrets: mais nous n'en avons pas retrouvés en volumes.

125. — *Rapport du jury* institué par S. M. l'empereur et roi pour le jugement des prix décennaux, en vertu des décrets du 24 fructidor an XII et 25 novembre 1809. — Paris, Baudouin, 1810, in-4.

Ce jury était un jury du premier degré, composé des présidents et des secrétaires perpétuels des cinq classes de l'Institut. Son rapport, signé par Bougainville, président, et Suard, secrétaire, fut publié in extenso par plusieurs journaux et revues littéraires, en particulier par le *Moniteur*, en juillet 1810, et par l'*Esprit des journaux*, dans ses livraisons d'août et septembre de la même année (près de 200 pages). — Il donna lieu à une foule d'observations et réclamations qui sont bien résumées dans la livraison d'octobre 1810 de l'*Esprit des journaux*.

Chaque classe de l'Institut devait ensuite constituer un jury du second degré pour les prix qui lui étaient attribués et faire un rapport spécial à ce sujet. Le voici pour les neuf prix attribués à l'Académie française.

126. — Institut de France. — *Rapport de la classe de la langue et de la littérature française*, à S. M. l'Empereur et roi sur les prix décennaux. Paris, Baudouin, 1810, in-4°.

Un secrétaire *ad hoc* (ce fut Arnault) avait été élu dans la séance du 18 octobre 1810 (voir l'extrait du procès-verbal aux *Œuvres d'Arnault* t. V, p. 31, 33), pour remplacer Suard, qui avait fait partie du premier jury ; mais il y eut en réalité plusieurs rapporteurs désignés, dont les rapports réunis formèrent le rapport général, qui parut dans le *Moniteur*, à la fin du mois de novembre.

sous la signature de Regnault de Saint-Jean-d'Angely, président et Arnault, secrétaire.

Arnault et Chénier ont, depuis, imprimé et signé séparément ce qui leur appartient en propre dans ce rapport général, Arnault pour l'Introduction, le troisième et le sixième prix de deuxième classe et les conclusions (voir ses *Œuvres*, t. V, *Mélanges académiques*, p. 34-73), et Chenier, pour le rapport sur le cours de littérature de La Harpe.

Ce rapport de la classe était en désaccord complet avec celui du jury : et cela suscita une assez longue polémique : voir en particulier l'*Esprit des journaux*, livraison de février 1811, où des tableaux comparatifs des décisions sont présentés d'une manière fort intéressante. — Le ministre de l'intérieur devait ensuite soumettre à l'empereur un rapport faisant connaître le résultat des discussions, puis un décret impérial devait décerner les prix. Mais une foule de considérations, qui sont fort habilement exposées dans l'*Histoire de l'Académie*, par M. Paul Mesnard, retardèrent de jour en jour cette décision, et l'Empire tomba sans que les prix fussent décernés.

(A suivre.) René Kerviler.

CHRONIQUE

Nécrologie. — Le R. P. Jean Perrone, né à Chieri, le 11 mars 1794, est mort à Rome, le 29 août 1876. — Il avait déjà embrassé l'état ecclésiastique, mais n'était pas prêtre quand il entra dans la Compagnie de Jésus, le 10 novembre 1815. Appliqué à l'enseignement, il professa la théologie à Orvieto, puis au Collége romain, dont il occupa la chaire pendant de longues années jusqu'en 1853. Il n'interrompit ses cours que pour diriger le collége de Ferrare, et pour fuir la révolution de 1848. En 1853, il fut nommé recteur et préfet des études du Collége romain ; il remplit la seconde de ces fonctions jusqu'en 1873. Chassé de cet établissement avec ses frères, il fut nommé directeur des études à l'université grégorienne, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort. Le P. Perrone était, de plus, consulteur de plusieurs congrégations. Le P. Perrone peut être considéré comme un des plus grands, sinon le plus grand théologien de notre époque. Il a préparé les études pour la définition du dogme de l'Immaculée-Conception et pour la convocation du concile du Vatican. Il jouissait de la plus grande considération à la cour de Rome, et notre Saint-Père le Pape Pie IX l'avait en estime particulière : il le lui a témoigné dans une lettre, où il l'appelle un de ses plus précieux collaborateurs.

Voici la liste de ses productions : *Prælectiones theologiæ* (Romæ, 1835-1842, 9 vol. in-8) : cet ouvrage a eu près de quarante éditions à Rome, Louvain, Turin, Paris, Vienne, Prato, Milan, Madrid, Ratisbonne, Barcelone ; — *Prælectiones theologicæ in compendium redactæ* (Romæ, 1845, 5 vol. in-8) : cet abrégé a eu autant d'éditions que le cours complet ; — *De Immaculato B. V. Mariæ conceptu an dogmatico decreto definiri possit, disquisitio theologica* (Romæ, 1847, in-8) : traduit en allemand, en français et en hollandais ; — *Il Protestantesimo e la regola di fede* (Roma, 1853, 3 vol. in-8) (4 éditions) : Traduit en français (par l'abbé Peltier), en allemand et en espagnol ; — *Catechismo intorno al protestantesimo, ad uso del popolo* (Roma, 1854, in-16), plus de 20 éditions) : traduit en français, en allemand et en esp agnol ; — *De Matrimonio christiano, libri tres* (Romæ, 1858, 3 vol. in-8), 2 éditions ; — *Piccolo Catechismo intorno ai Barbetti, o Valdesi, ad uso del popolo* (Pisa, 1861, in-18) ; — *S. Pietro in Roma, ossia la verità storica del viaggio di S. Pietro a Roma* (Roma, 1861, in 8; Torino, 1864, in-16);— *L'Idea cristiana della Chiesa*

avverata nel cattolicismo (Genova, 1862, in-16); — *L'Idea cristiana della Chiesa distrutta nel protestantesimo* (Genova, 1862, in-8); — *L'Apostolato cattolico e il proselitismo protestante* (Genova, 1862, 2 vol. in-8); — *Il Protestantesimo [illegible] nella sua origine, nella sua natura, nei suoi effetti* (Torino, 1866, in-16); — *La Lucilla disingarata, ossia il protestantesimo svelato* (Torino, 1866, in-[illegible]; ibid., 1867); — *De D. N. Jesu Christi divinitate adversus hujus [illegible] dulos, Rationalistas et Mythicos, libri tres* (Taurini, 1870, 3 vol. in-8); — *I Valdesi primitivi, mediani e contemporanei* (Torino, 1871, in-16); — *[illegible] zione intorno alla infallibilità ed autorità del sommo Pontefice* (Roma, [illegible], in-16); — *De romani pontificis infallibilitate* (Augustæ Taurinorum, [illegible], in-8). — Les *Annali delle scienze religiose* contiennent plusieurs [illegible] du P. Perrone, depuis 1837 jusqu'en 1850; le troisième volume de la [illegible] *thèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (supplément, coll. 2[illegible]) en donne le détail.

— M. César-Félicien David, le célèbre compositeur, est mort à Saint-Germain-en-Laye, le 29 août. Né le 3 avril 1810, à Cadenet (Vaucluse); il fut [illegible] de chœur, élève des jésuites d'Aix, clerc d'avoué, et finit par se [illegible] entièrement à la musique; il donna dans toutes les extravagances du [illegible] simonisme, pour lequel il a composé des cantiques, et qui lui a valu le triste cortége d'un enterrement civil. Son premier recueil musical fut [illegible] *Mélodies orientales*. En 1844, il donna le *Désert*, qui eut un immense [illegible] Ses principales œuvres postérieures sont la célèbre romance des *Hirondelles* — *Moïse sur le Sinaï* (1846); — *Christophe Colomb* (1847); — la *Perle du Brésil* (1851); — *Herculanum* (1851); — *Lalla Roukh* (1862). En 1869, il remplaça M. Berlioz à la bibliothèque du Conservatoire et à l'Académie des beaux-arts.

— M. Eugène Fromentin est mort à Saint-Maurice, près de la Rochelle, le 27 août. Il était né à la Rochelle en décembre 1810. Il maniait le pinceau et la plume avec un égal talent. Élève de Cabat, il rapporta de ses voyages en Orient et de l'Algérie des sujets d'études et des impressions qui ont charmé ses lecteurs. Il a obtenu de nombreuses médailles aux expositions. La *Revue des Deux-Mondes* lui ouvrit ses colonnes, où il publia: *Une [illegible] dans le Sahel, journal d'un absent* (1858), et un roman, *Dominique* (1863). Il a publié, en outre : *Visites artistiques, simples pèlerinages* (1852-1856); — *[illegible] dans le Sahara* (1857), et, dernièrement, on rendait compte ici de ses *[illegible] d'autrefois, Belgique-Hollande* (1876). Le 8 juin dernier il avait échoué très honorablement à l'Académie française contre M. Charles Blanc; mais, [illegible] cette mort prématurée et si regrettable, un fauteuil lui était assuré à l'Académie française et aussi à l'Académie des beaux-arts, qui, depuis longtemps, aurait dû lui ouvrir ses portes.

— M. Alfred-Charles-Ernest Franquet de Franqueville, né à Charleville le 9 mai 1809, est mort à Aix-les-Bains (Savoie), le 29 août. Conseiller d'État, directeur général des chemins de fer, il fut, en 1848, nommé titulaire d'une chaire d'économie générale et de statistique des travaux publics qu'il n'occupa jamais. Il appartenait au corps des ponts et chaussées, où il était entré en sortant, le premier de sa promotion, de l'École polytechnique. Il a traduit, avec MM. de Montricher et Ruolz, le *Traité pratique des chemins de fer*, de Nicolas Wood (1834).

— L'assyriologie vient de faire une très-grande perte en la personne d'un jeune savant, M. George Smith, né en 1840, frappé par la mort au cours d'une mission scientifique, à Alep, le 19 août dernier. C'était un ouvrier graveur de Londres, qu'une aptitude extraordinaire pour la langue assyrienne avait transformé en orientaliste et en savant. Il dépensait tout son argent, lorsqu'il était encore simple ouvrier, à se procurer les livres qui concernaient l'Asy-

rie et la Chaldée, et il passait, devant les manuscrits apportés de Ninive à Londres, tous les moments qu'il pouvait dérober à son atelier. En 1866, il publia dans l'*Athenæum* un article sur le *Tribut de Jéhu;* en 1867, il fut attaché, grâce aux bons offices de sir Henry Rawlinson et du Dr Samuel Birch, qui avaient deviné son mérite, au département des antiquités égyptiennes et orientales du Musée britannique. Bientôt après, il publia le *Canon des Éponymes assyriens*, si important pour la chronologie sacrée et profane de l'Asie antérieure. En 1871, il publia l'*Histoire d'Assurbanipal*, contenant le texte, la transcription et la traduction de tous les documents émanant de ce prince ou le concernant. La même année, il découvrit que les inscriptions cypriotes étaient écrites en caractères syllabiques, et plus tard, aidé par M. Birch, qu'elles étaient en langue grecque. Le 3 décembre 1872, on peut dire qu'il devint un homme célèbre en Angleterre, par la lecture qu'il fit ce jour-là de sa traduction du récit cunéiforme du déluge, à la Société d'archéologie biblique. Le journal *le Daily-Telegraph* le chargea aussitôt d'une mission à Ninive, où il arriva le 2 mars, et où il fit d'importantes découvertes. Le Musée britannique le chargea, en 1873 et 1874, d'une nouvelle mission en Assyrie, laquelle fut encore féconde en bons résultats, mais non au point où l'aurait désiré le savant voyageur. C'est pour faire une plus ample moisson que M. George Smith partit au mois de février 1876, mais pour être entravé à chaque pas par le mauvais vouloir des autorités turques et payer enfin de sa vie son dévouement à la science. Il a raconté ses premières fouilles en Asie, dans ses *Découvertes assyriennes* (1874) ; à la fin de 1875, il publia son *Récit chaldéen du déluge*. Le *Polybiblion* a rendu compte de ces deux ouvrages. M. George Smith a publié un certain nombre d'articles dans *l'Athenæum*, dans la *Zeitschrift für ægyptische Sprache*, de Leipzig, dans les *Transactions of the Society of biblical Archæology*, etc. On lui doit une *Histoire abrégée d'Assyrie*. Il avait également préparé une *Histoire abrégée de Babylonie* qui n'a pas encore paru.

— Le *Polybiblion* vient de faire une perte bien sensible en la personne d'un de ses collaborateurs les plus distingués, M. Charles-Julien Jeannel, professeur de littérature étrangère à la faculté de Montpellier, où il suivait les nobles traditions de son père, professeur honoraire de la même faculté. Il est mort, le 17 août, à Castelnau-le-Lez (Hérault), à l'âge de trente-six ans. Né à Poitiers, le 30 mai 1840, il fut admis, dès l'âge de dix-huit ans, à l'École normale supérieure, section des lettres, et en sortit pour professer successivement à Rennes, à La Roche-sur-Yon, à Agen, à Marseille et à Carcassonne. Le 20 octobre 1864, il fut reçu à l'agrégation, et le 27 décembre 1867, il soutenait en Sorbonne ses thèses pour le doctorat ès letttres : « Peu de temps après, le 1er octobre 1868, il fut chargé du cours de littérature étrangère à la faculté de Grenoble, d'où il passa à Dijon (7 décembre 1868), pour enseigner la littérature française, et plus tard (juin 1871) la littérature étrangère, et revenir continuer ses leçons à Grenoble. Le 25 septembre 1874, il entrait à la faculté de Montpellier, où il venait enfin d'obtenir le titre de professeur titulaire dont il put à peine jouir (décret du 1er août). Il a publié : *Les chants III, IV et VI de l'Odyssée*, avec notes et introduction (1865-1868); — *L'Origine et la sanction des devoirs selon Cicéron* (thèse latine, 1867); — *La Morale de Molière* (thèse française, 1867); — *Rapport du Traité des devoirs de Cicéron avec ce qu'on appelle aujourd'hui « la Morale indépendante,* » dans le *Correspondant* (1868); — *L'Utilité d'introduire les traductions dans les classes* (1868); — *La Langue et l'esprit* (1868); — *De Toulouse aux Eaux-Bonnes*, impressions de voyage (1868); — *La Raison et le rire* (1869); — *Descartes et la princesse Palatine* (1869); — *Le Dîner d'Harpagon*, lecture faite à la Sorbonne

à la réunion des sociétés savantes (1870); — *Jean-Jacques Rousseau* [illegible]; — *Dijon à Brême,* récit d'un voyage forcé fait à titre d'otage des Prussiens (1871); — *La Morale de Plaute dans le Rudens,* discours de réception à l'Académie delphinale (1874); — *Les Qualités des races latines,* discours d'ouverture à la faculté des lettres de Montpellier (1875). Ses derniers cours avaient pour sujet le théâtre de Shakspeare et le théâtre allemand. Il y a quelques mois à peine, il donnait au *Polybiblion* une excellente étude sur le dernier volume de la *Correspondance de Lamartine.*

— Nous empruntons au *Bulletin monumental* (t. XLII, n° 5, p. 541), les renseignements suivants sur M. l'abbé Jean-François-Léon Vinas, inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie. Ce pieux et savant prêtre, mort à Joncquières, le 3 avril 1875, était né à Montpeyroux (Hérault), le 1er juillet 1810. Il appartenait depuis 1841 à la Société archéologique de Montpellier. Il venait d'être nommé chanoine honoraire par Mgr de Cabrières. Il a publié *Un chapitre de l'histoire de Montpeyroux, époques celtique et gallo-romaine* (1854);— *Biographie de quelques évêques originaires de Montpeyroux* (1862);— *Mémoire sur les dolmens de l'arrondissement de Lodève* (1866); — *Sur les pierres tombales de l'église de Jonquières* (inséré dans l'*Écho de Lodève* (1869) et le *Bulletin monumental*) ; — *Lettre sur le mouvement archéologique du diocèse de Montpellier* (insérée dans la *Revue de l'art chrétien*); — *Saint Julirain, évêque de Lodève, est-il né à Mérifous, ou au château des Deux-Vierges?* —Il a donné, dans la *Revue des langues romanes : Proclamations faites à Assas, près Montpellier, en 1483, par Guillaume, seigneur de Salezon et d'Assas* (avril 1870); — *Bridas à la cour de M. de Lauzières, au diocèse de Lodève* (juillet 1870);— *Documents extraits d'un manuscrit des archives municipales de Gignac, et relatifs aux guerres du onzième siècle* (octobre 1870) ; — *Documents relatifs à l'hiver de 1471* [illegible]. L'abbé Vinas est mort sans avoir vu paraître son dernier ouvrage : *Vie rétrospective à Saint-Guilhem du Désert. Monographie de Gellone* (in-12, [illegible], Seguin, Montpellier).

— M. Isidore Sarrazy, contrôleur des contributions directes en retraite, est mort à Albi, le 4 août, dans sa soixante-sixième année. Il occupait ses loisirs à compulser les archives et à faire des recherches sur l'histoire de sa ville natale. Il a écrit : *Amour et Patrie* (1848) ; — *Les Tribulations du contrôleur et les livres de l'impôt en France, avec* 16 *fac-simile de très-anciens compoix et d'un leu ou rôle de* 1440, *tirés principalement des archives de la maison d'Albi* (in-8, 1863), qui a valu à l'auteur une médaille du congrès archéologique de France, dans sa session tenue à Albi en 1863. Il préparait une histoire de sainte Cécile.

— M. Maximilien-Joseph de Chelius, chirurgien allemand, est mort à Heidelberg, où il a professé à l'université de 1817 à 1864. Né à Mannheim, en 1794, il était reçu à dix-huit ans docteur en médecine à l'université de Heidelberg ; il devint professeur en 1817; son principal ouvrage est son *Handbuch der chirurgie*, très-répandu en Allemagne, traduit en plusieurs langues, notamment en français, sous le titre de *Traité de chirurgie* (1842). On a aussi de lui un *Manuel d'ophthalmologie* (1844), également traduit en français; d'autres ouvrages spéciaux et un grand nombre de mémoires et d'articles insérés dans les *Annales de médecine* de MM. de Chelius, Ruchell et Néagèle.

— M. l'abbé Adolphe Le Goupils, ancien curé de Notre-Dame de Cerisy (Manche), chanoine honoraire et théologal de la cathédrale de Coutances, né au Mesnil-Gilbert, est mort le 1er juillet 1875. En même temps qu'un saint et savant prêtre, il était un orateur de mérite, un écrivain distingué, et un poëte élégant, maniant l'épigramme, composant des fables; il a publié

La Dette de la paternité, et fait, de l'*Ecclésiaste*, une traduction en vers avec de savants commentaires; il laisse bien des travaux inédits sur la confession, l'infaillibilité, sainte Monique, etc.

— M. l'abbé Alexandre Vouriot, vicaire général et doyen du chapitre de la cathédrale de Langres, né à Saint-Urbain, est mort à Langres, dans le courant de juin, à l'âge de soixante-dix-sept ans; il était auteur du *Manuel des conseils de fabrique* et de *la Propriété et de l'administration des biens ecclésiastiques en France et en Belgique* (in-8), qui a eu deux éditions.

— Le 12 septembre, est mort à Léopol (Galicie autrichienne), Paulin Swiencicki, connu dans la littérature polonaise sous le nom de Paulin Stachurski. Né en Ukraine en 1841, il fit ses études au gymnase de Krzemienictz et puis à l'université de Kief, où, tout jeune encore, il prit part à l'insurrection de 1863. Après sa fin malheureuse, il se fixa en Galicie, où il s'adonnait aux lettres, tout en occupant le poste de professeur à l'école réelle de Léopol. Il appartenait au parti ruthène en Galicie, qui, fidèle à l'Église et aux traditions historiqnes du passé, combat les influences schismatiques de la Russie et s'efforce de maintenir l'union avec l'élément polonais. Il rédigeait (en 1867, 68 et 69) une revue intitulée : *les Nouvelles* (Nowiny), et, depuis 1871, une autre, consacrée aux questions pédagogiques, sous le titre d'*École* (Szkola). Il a publié des pièces de théâtre, des romans et des nouvelles, quelques-unes en langue ruthène, qui furent très-bien accueillies du public. Les principales sont : *Les Mauvaises herbes*, comédie; — *Marthe de Nowgorod-la-Grande*, drame; — *Swiatoslaw Igorovitz*, drame; — *Autrefois*, roman; — *le Moscovite*, roman; — *Récits des steppes, la Froyka*, etc., etc. Il est mort à l'âge de trente-cinq ans, justement regretté de ses compatriotes.

— On annonce encore la mort de M. l'abbé Échaptoy, né à Laval en 1836, chanoine honoraire et pro-secrétaire de l'évêché de Laval, mort le 7 septembre; — de M. E. M. Lane, de Londres, correspondant de l'Académie des incriptions et belles-lettres; — de M. Gottlieb Fichte, auteur d'ouvrages de philosophie, directeur de la *Zeitschrift für Philosophie und speculative Philosophie;* — de M. Mortimer Collins, romancier anglais, frère de Wilkie Collins; — du comte Antoine-Alexandre Auerspeg, mort à Gratz, le 12 septembre, connu sous le pseudonyme de Anastasius Grün, auteur des *Promenades d'un poëte viennois*, des *Chants populaires de la Carniole*, etc.; — du marquis de Rosne, mort à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, auteur de *La Vie et la Mort* et de *la Mort;* — de M. Eugène Frapier, rédacteur de l'*Ami de l'Ordre* de Namur, né à Chatelleraut, en 1805.

Institut. — *Académie française.* — L'Académie vient de renouveler son bureau, qui se trouve ainsi composé pour le dernier trimestre de 1876 : M. Auguste Barbier, directeur; M. Jules Simon, chancelier.

Congrès. — *L'Association bretonnne* a tenu à Vitré (Ille-et-Vilaine), du 3 au 10 septembre dernier, son quatrième congrès depuis sa résurrection. Ont été élus présidents : de la section d'agriculture M. le comte de Kergariou, sénateur; de la section d'archéologie, M. Arthur de la Borderie, ancien député d'Ille-et-Vilaine. Voici les principaux travaux remarqués dans cette dernière section :

Histoire religieuse : M. l'abbé Le Mée, sur les origines chrétiennes de la Bretagne; M. Guillotin de Corson, sur le chapitre cathédral de Rennes et le cartulaire de l'abbaye de Saint-Georges, de la même ville. — *Histoire civile et politique :* M. Ropartz, sur le parlement de Bretagne; M. de Blois, sur les matières bénéficiales; MM. de la Bigne-Villeneuve et Audran, sur les institutions municipales de Rennes et de Quimperlé; M. Mac-Culloch, de Guernesey, sur les familles vitréennes établies dans les îles anglo-normandes; M. de la

Borderie sur la correspondance de Charles VIII publiée par le duc de la Trémoille, et la bataille de Saint-Aubin du Cormier. — *Histoire des arts des monuments:* M René Kerviler, sur un port maritime préhistorique de l'âge du bronze, qu'il a découvert en dirigeant les fouilles du nouveau bassin flot de Penhouët, à Saint-Nazaire; M. Danjou sur les monuments mégalithiques de l'arrondissement de Fougères; M. Ropartz, sur l'histoire de la musique en Bretagne. — *Histoire de la langue et de la littérature populaires :* M. de Villeluc, sur la part qui revient à l'élément celtique dans la formation de la langue française; M. de La Villemarqué, sur la femme dans la poësie bretonne; MM. de Laurens de la Barre et Ropartz fils, sur les contes et légendes populaires.

M. de la Borderie a clos la session par un discours très-remarquable, dans lequel il a très-nettement précisé la direction des études historiques de l'Association bretonne, rappelant qu'il existe, dans tous les temps, sous tous les régimes, un terrain d'union, d'action commune, qui s'appelle la grande cause de la religion, de la patrie et de la vraie liberté. — R. K.

Concours et Prix. — L'Académie de médecine de Paris a proposé les questions suivantes pour les prix à decerner en 1877.

Prix de l'Académie (1,000 fr.) : « De la glycosurie au point de vue de l'étiologie et du pronostic. »

Prix fondé par M. le baron Portal (1,000 fr.) : « Existe-t-il une pneumonie caséeuse indépendante de la tuberculose ? »

Prix fondé par Mme Bernard de Civrieux (1,000 fr.) : « Rechercher par quel traitement on peut arrêter la paralysie générale à son début, et assurer l'amélioration ou la guérison obtenue. »

Prix fondé par M. le docteur Capuron (2,000 fr.) : « Du chloral dans le traitement de l'éclampsie. »

Prix fondé par M. le docteur Barbier (3,000 fr.) : Ce prix sera décerné à celui qui aura découvert des moyens complets de guérison pour des maladies reconnues le plus souvent incurables, comme la rage, le cancer, l'épilepsie, les scrofules, le typhus, le choléra-morbus, etc. (Extrait du testament.) Des encouragements pourront être accordés à ceux qui, sans avoir atteint le but indiqué dans le programme, s'en seront le plus rapprochés.

Prix fondé par M. le docteur Ernest Godard (1,000) : Ce prix sera décerné au meilleur travail sur la pathologie externe.

Prix fondé par M. le docteur Amussat (1,000 fr.) : Ce prix sera décerné à l'auteur du travail ou des recherches basées simultanément sur l'anatomie et sur l'expérimentation, qui auront réalisé ou préparé le progrès le plus important dans la thérapeutique chirurgicale.

Prix fondé par M. le docteur Huguier (3,000 fr.) : Ce prix sera décerné à l'auteur du meilleur travail manuscrit au imprimé en France sur les maladies des femmes, et plus spécialement sur le traitement chirurgical de ces affections (non compris les accouchements). Il ne sera pas nécessaire de faire acte de candidature pour les ouvrages imprimés; seront seuls admis les ouvrages faits par des étrangers et les traductions. Ce prix ne sera pas partagé.

Prix fondé par M. le docteur Saint-Leger. Extrait de la lettre du fondateur: — « Je propose à l'Académie de médecine une somme de 1,500 francs pour la fondation d'un prix de pareille somme destiné à récompenser l'expérimentateur qui aura produit la tumeur thyroïdienne à la suite de l'administration, aux animaux, de substances extraites des eaux ou des terrains des pays à endémie goitreuse. » Le prix ne sera donné que lorsque les expériences auront été répétées avec succès par la commission académique.

Prix fondé par M. le docteur Rufx de Lavison (2,000 fr.) : « Etablir par de

faits exacts et suffisamment nombreux, chez les hommes et chez les animaux qui passent d'un climat dans un autre, les modifications, les altérations de fonctions et les lésions organiques qui peuvent être attribuées à l'acclimatation. »

Les mémoires ou les ouvrages pour les prix à décerner en 1877 devront être envoyés à l'Académie avant le 1er mai de l'année 1877. Ils devront être écrits en français ou en latin, et accompagnés d'un pli cacheté avec devise indiquant les noms et adresses des auteurs. Tout concurrent qui se sera fait connaître directement ou indirectement sera, par ce seul fait, exclu du concours.

Les concurrents aux prix fondés par MM. Godard, Barbier, Amussat et Huguier, pouvant adresser à l'Académie des travaux manuscrits ou imprimés, sont exceptés de cette dernière disposition.

— Voici le programme du concours, pour 1878, de l'Académie royale de Belgique, classe des lettres :

Première question. — Esquisser à grands traits l'histoire littéraire de l'ancien comté de Hainaut. Les concurrents s'attacheront spécialement aux écrivains de premier ordre ; ils apprécieront leur influence sur le développement de la langue française, et feront ressortir le caractère et le mérite de leurs travaux.

Deuxième question. — On demande une étude historique sur les institutions de charité en Belgique depuis l'époque carlovingienne jusque vers le milieu du seizième siècle. Faire connaître les sources de leur revenus, leur administration, leurs rapports avec l'Église et avec le pouvoir temporel, leur régime intérieur ; apprécier leur influence sur la condition matérielle et morale des classes pauvres.

Troisième question. — Exposer la nature, l'étendue et les limites de la mission de l'État, par rapport aux divers éléments de la société humaine. (Individu, famille, associations de tout genre, y compris la communion religieuse de l'instruction publique.)

Quatrième question. — Faire connaître les règles de la poétique et de la versification suivies par les Rederykers au quinzième et au seizième siècle.

Cinquième question. — Écrire l'histoire de la réunion aux Pays-Bas des provinces de Gueldre, d'Utrecht, de Frise et de Groningue. L'auteur embrassera à la fois les faits militaires et les négociations diplomatiques qui ont amené cette réunion, en prenant pour point de départ, quant à la Gueldre, la cession qui fut faite de ce duché à Charles le Téméraire.

Le prix de la première et de la deuxième question sera une médaille d'or de la valeur de six cents francs ; ce prix est porté à mille francs pour la troisième, la quatrième et la cinquième question.

Les mémoires devront être écrits lisiblement et pourront être rédigés en français, en flamand ou en latin ; ils devront être adressés, francs de port, avant le 1er février 1878, à M. J. Liagre, secrétaire perpétuel, au Palais des Académies.

L'Académie exige la plus grande exactitude dans les citations, et demande, à cet effet, que les auteurs indiquent les éditions et les pages des livres qu'ils citeront.

Prix de Strassart. — Concours pour une notice sur un Belge célèbre (5e période, 1875, 1880). Conformément à la volonté du fondateur et à ses généreuses dispositions, la classe offre, pour la cinquième période de ce concours, un prix de six cents francs à l'auteur de la meilleure notice consacrée à Simon Stévin. Le terme fatal pour la remise des manuscrits expirera le 1er février 1881.

— Le mardi de Pâques de 1878, — année qui coïncide avec le sixième millénaire de la fondation d'Aix en Provence, — la *Société des langues romanes* décernera à Montpellier, dans la séance solennelle du deuxième de ses concours triennaux, des prix aux meilleurs travaux philologiques sur les idiomes actuels de la France et de la Catalogne, ainsi qu'aux meilleures pièces de poésie et de prose en langue d'oc, ancienne ou moderne.

Tous les dialectes du midi de la France, le catalan, le valencien et le mayorquin, sont admis à concourir.

Parmi les prix de philologie plus spécialement indiqués aux concurrents, le premier, consistant en une somme de cinq cents francs, sera décerné à l'auteur du meilleur travail sur les dialectes anciens de la langue d'oc (le catalan compris), comparés avec les dialectes populaires qui leur ont succédé dans le midi de la France ou en Catalogne; le second, un rameau de chêne en argent, offert par la *Société archéologique, scientifique et littéraire* de Béziers, sera décerné en son nom à l'auteur du meilleur mémoire qui, *en prenant pour base l'orthographe des troubadours*, relèvera les principales altérations introduites, depuis le seizième siècle, dans les idiomes des pays de langue d'oc, et proposera un système d'orthographe et d'accentuation applicable à ces divers idiomes, en laissant à chacun d'eux les formes qui le caractérisent. Cinq médailles en vermeil seront, en outre, attribuées par la *Société des langues romanes*, aux meilleures monographies de sous-dialectes actuels du midi de la France; ou bien aux meilleurs glossaires en langue d'oc moderne, le catalan compris, des acceptions spéciales (substantifs, adjectifs, verbes, locutions particulières, etc.) à une ou à plusieurs branches, soit de l'agriculture, soit de l'industrie, soit des sciences; tel que serait, par exemple, un vocabulaire des termes propres au labourage, au jardinage et à la culture de la vigne, ou même encore une liste complète des superstitions médicales, ou celle des noms vulgaires des étoiles dans les diverses régions du Midi.

Parmi les prix de poésie : le premier, donné par M. A. de Quintana Combis, président des Jeux floraux de Barcelone, en 1874, et qui consiste en une cigale en or, sera attribué au meilleur poëme écrit dans un des dialectes du midi de la France, sur un sujet tiré de l'histoire des peuples de race latine; — le second, une pervenche en argent, donnée par les félibres provençaux, à la meilleure poésie — poëme, drame, ode, etc. — en catalan ou en langue d'oc, sur Jacme le Conquérant, roi d'Aragon et seigneur de Montpellier au treizième siècle; — le troisième, un bouquet de violettes en argent (prix Fortuné Pin), donné par la *Société scientifique et littéraire* d'Apt, à la meilleure œuvre dramatique, en provençal, sur un sujet tiré de l'histoire de la Provence ou de celle de la ville d'Apt; — le quatrième, une médaille en or, donnée par l'*Académie du Sonnet*, d'Aix, au meilleur sonnet en langue d'oc, le catalan compris, sur la Méditerranée considérée comme la mer autour de laquelle se sont groupés les différents peuples d'origine romane, ou sur tout autre sujet laissé aux choix des concurrents; — le cinquième, une reproduction de l'*Amazone* du musée Pio-Clémentin, au meilleur poëme en languedocien ou en catalan, sur une légende ou un fait de l'histoire des pays de langue d'oc au moyen âge; l'auteur devra adopter, soit les formes métriques de la poésie populaire du Midi, celles des chants de l'*Escriveta* ou de la *Pourrourouna* par exemple; soit celles qui sont particulières à la Catalogne; soit enfin celles du roman de *Fierabras* ou de la vie de *saint Amant de Rodez*, c'est-à-dire le vers de douze syllabes divisé en tirades monorimes, plus ou moins longues; — le sixième, une médaille en argent, donnée

par la Société l'*Aube*, à Marseille, à une série de chants militaires en vers provençaux octosyllabiques (avec la notation musicale, si les concurrents le jugent à propos). Le sujet de ces chants est à prendre, soit dans l'histoire, soit dans la légende ; toutefois l'un d'entre eux devra nécessairement être une marche ; — le septième, une médaille en or, à une suite de récits en vers (tous les dialectes de la langue d'oc et le catalan admis) embrassant les diverses traditions légendaires qui ont cours sur les origines du christianisme dans la Gaule méridionale : ainsi les trois Maries abordant en Provence, le martyre de Simon le Lépreux à Maguelone, la mort de la Madeleine à la Sainte-Baume, la prédication des saintes Maries dans les Alpines et leurs effigies sur le rocher des Baux, le voyage de Joseph d'Arimathie en Angleterre, le séjour de Pilate sur les bords du Rhône, etc., etc.

Parmi les prix de prose : le premier, consistant en une somme de mille francs, sera décerné au meilleur travail relatif à l'état du Midi pendant le treizième siècle ; — le second, une médaille en vermeil, donnée par l'*Aube*, à l'auteur du meilleur travail provençal sur l'invasion de Charles-Quint en Provence (juillet, août et septembre 1536) ; — le troisième, une médaille en or donnée par M. Laforgue (de Quarante), à l'auteur de la meilleure monographie historique, en languedocien, d'un château-fort, d'une abbaye ou d'une ville du Languedoc ; — le quatrième, une médaille en or, sera décerné à la meilleure étude en français sur la littérature latine (ouvrages d'imagination, de philosophie, d'histoire, etc.) dans le midi de la France, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

Enfin, à l'occasion de ce concours, un grand prix, qui est encore dû à M. de Quintana y Combis, et qui consiste en une coupe symbolique en argent, sera décerné à l'auteur de la meilleure pièce de poésie sur le thème suivant : *le Chant du Latin*, ou autrement dit *de la race latine*.

Les manuscrits du *Chant du Latin* (avec la notation musicale des paroles, si les auteurs le jugent à propos) devront être adressés *franco*, avant le 1er mars 1877, terme de rigueur, au Secrétaire de la *Société des langues romanes*, à Montpellier. Pour les autres prix, le délai d'envoi est fixé au 1er novembre de la même année.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 1er septembre, M. Joseph Derenbourg a communiqué une note sur le livre de Job. Dans les séances des 1er, 8, 15, M. V. Duruy a continué la lecture sur des extraits de son « Histoire romaine. » — Dans la séance du 8, M. N. de Wailly a communiqué des extraits d'un ouvrage inédit, où il examine la valeur historique de la Chronique de France. Dans les séances du 8 et du 15, M. Clermont-Ganneau a communiqué une note sur Florus et Saint-Georges, à propos d'un bas-relief inédit conservé au musée du Louvre; M. de Longpérier a communiqué une nouvelle note de M. Chabas relative à la détermination du kin, la mesure de capacité le plus fréquemment usitée chez les anciens Égyptiens. — Dans les séances du 15 et 22, M. Michel Bréal a lu un mémoire consacré à l'examen critique de quelques théories relatives à la langue mère indo-européenne. M. Victor Guérin a donné lecture, dans les séances des 15 et 22, d'un chapitre de l'ouvrage qu'il prépare sur la Galilée. — Dans la séance du 22, M. Germain a lu un mémoire sur l'École de droit de Montpellier.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 2 septembre, M. Valette a fait une communication au sujet d'une traduction nouvelle du code annamite, par M. Philarste. M. Jules Simon a fait une communication au sujet du livre de *La Vérité sur les enfants*

assistés, par le Dr Brochard. — Dans la séance du 9, M. Ch. Vergé a donné lecture d'un mémoire de M. G. Massa, sur les nécropoles du Bolognais, Villanova, Marzabotto et la Chartreuse. M. Ch. Giraud, a continué la lecture du mémoire de M. H. Reynald, sur la formation de l'alliance entre l'Angleterre, la Hollande et l'Empire, dans la guerre de la succession d'Espagne. — Dans la séance du 16, M. Giraud a fait une communication au sujet de l'ouvrage de M. Fayard, sur le parlement de Paris ; M. Joseph Garnier a lu un mémoire de M. Carlos Calvo, sur l'instruction dans la république Argentine. — Dans la séance du 23, on a communiqué un mémoire de M. Armingaud, intitulé: *La maison de Savoie et les archives de Turin*.

Facultés des lettres de province (1875-1876). — L'intérêt qui s'attache en ce moment à tout ce qui concerne l'enseignement supérieur nous a conduit à penser qu'il pourrait être utile de grouper ici, sous les yeux de nos lecteurs, le plus de renseignements possible sur les cours professés l'an dernier dans les facultés des lettres de province. La liste qui suit n'est malheureusement pas complète. Les omissions doivent être considérées uniquement comme une lacune involontaire, un vide que nous regrettons plus que personne, mais qui s'explique par la difficulté même d'un groupement de ce genre. Nous croyons néanmoins que l'ensemble des renseignements donnés ici offre un tableau généralement exact de l'état de l'enseignement supérieur des lettres en France.

A Aix, M. Philibert, professeur de philosophie, a choisi pour sujet de son cours : Platon et Aristote ; M. Ouvré, professeur d'histoire : les Révolutions politiques de l'Europe au dix-huitième siècle; M. Bonafous, professeur de littérature ancienne et doyen de la faculté ; la Grèce historique et littéraire ; M. Reynald, professeur de littérature française : les Mémoires sur l'histoire de France (dix-septième et dix-huitième siècles) ; M. Joret, chargé, à titre de professeur suppléant, du cours de littérature étrangère : la Littérature allemande au dix-huitième siècle dans ses rapports avec la littérature française et la littérature anglaise.

A Besançon, M. Weil, professeur de littérature ancienne : l'Histoire de la poésie lyrique et didactique en Grèce ; M. Pingaud, titulaire de la chaire d'histoire et de géographie : l'Histoire des établissements français dans l'Amérique du Nord (Canada, Louisiane), la description et l'histoire de la Franche-Comté. M. Boucher, chargé du cours de littérature étrangère : la Poésie anglaise au dix-neuvième siècle. M. Tivier, professeur de littérature française : le Mouvement littéraire en France au seizième siècle, du règne de Louis XII à celui d'Henri IV; M. Careau, professeur de philosophie, l'Histoire du progrès des idées morales dans l'antiquité.

A Bordeaux, M. Roux, professeur de littérature française : Siècle de Louis XIV; M. Froment, suppléant M. Émile Burnouf dans la chaire de littérature ancienne : Cicéron considéré comme avocat ; M. Combes, professeur d'histoire : Histoire de William Pitt et de l'Angleterre pendant la Révolution; M. de Trèverret, professeur de littérature étrangère : la Littérature italienne dans la seconde moitié du seizième siècle ; M. Liard, chargé du cours de philosophie : les Préliminaires scientifiques et critiques de la métaphysique. M. Foncin, chargé du cours de géographie commerciale, étudie la géographie de la Plata.

A Caen, M. Chauvet professeur de philosophie : Des devoirs réciproques des parents et des enfants; M. Denis, professeur de littérature ancienne : Cicéron et de son temps ; M. Joly, professeur de littérature française : Les dix années du règne de Louis XIV qui vont de 1668 à 1678; M. Beck-

ner, professeur de littérature étrangère : de Shakespeare et de son temps, M. Tessier, chargé du cours d'histoire : le Rôle de la France aux croisades; M. Desdevises du Dézert, professeur de géographie : Les Européens en Asie.

A Clermont, M. Hanriot, professeur de littérature française : Madame de Sévigné; M. des Essarts, professeur de littérature étrangère : Schiller, sa vie et ses œuvres; M. Chotard, professeur d'histoire : Établissement définitif de la monarchie absolue en France, de 1589 à 1661; l'Asie : géographie, physique, politique, historique et économique.

A Dijon, M. Joly, professeur de philosophie : Du libre arbitre et de la responsabilité morale, de leur décroissance et de leur disparition dans le crime et dans la folie; M. Gaffarel, professeur d'histoire : l'Histoire et la Géographie des colonies françaises, et aussi l'histoire ancienne de la Grèce; M. Benloew, professeur de littérature ancienne : Du Théâtre à Athènes et à Rome; M. Petit de Julleville, professeur de littérature française : l'Histoire du théâtre en France; M. Hallberg, professeur de littérature étrangère : La Poésie populaire en Allemagne depuis ses origines jusqu'à nos jours.

A Douai, M. Abel Desjardins, professeur d'histoire : Histoire de la renaissance des lettres et des arts au quinzième et au seizième siècle, et aussi Histoire ancienne de l'Orient et de la Grèce; et à Lille : Étude historique sur le seizième siècle; M. Colincamp, professeur de littérature française, à Douai : Histoire de la comédie en France avant et après Molière; à Lille : les grandes époques de la littérature étrangère : Shakespeare et l'étude de la civilisation anglaise au quinzième et au seizième siècle; M. Courdaveaux, professeur de littérature ancienne : Comédie latine, Plaute et Térence.

A Grenoble, M. Charaux, professeur de philosophie : Histoire de la philosophie ancienne; M. Antonin Macé, professeur d'histoire : Histoire de l'Europe et surtout histoire de la France sous l'Empire, à partir du traité de Presbourg; M. Fialon, professeur de littérature ancienne : Éloquence des Pères de l'Église au quatrième siècle; M. Dugit, professeur de littérature française : Histoire de la satire en France; M. Stapfer, chargé du cours de littérature étrangère : Shakespeare comparé aux poëtes de l'antiquité.

A Lyon, M. Belot, professeur d'histoire : Histoire de la Constitution des États-Unis de 1783 à 1819, et principales époques de la législation française; M. Hignard, professeur de littérature ancienne : l'Histoire générale de la littérature latine et les études grammaticales d'après les travaux modernes; M. Soupé, professeur de littérature française : la Vie et les œuvres de Bossuet depuis son épiscopat jusqu'à sa mort, et la vie littéraire au sein des Parlements; M. Heinrich, professeur de littérature étrangère : Éloquence religieuse et politique en Angleterre au dix-huitième siècle.

A Montpellier, M. Germain, professeur d'histoire : Histoire de la formation de l'unité nationale et territoriale de la France à partir du règne de Louis XVIII. M. Bouché-Leclercq, professeur de littérature ancienne : Histoire de la comédie en Grèce et à Rome; M. Revillout, professeur de littérature française : les Lettres et la société en France pendant la première moitié du dix-huitième siècle. M. C.-J. Jeannel, professeur de littérature étrangère (c'est notre collaborateur, qui vient de mourir) : Histoire du théâtre allemand; M. Boutroux, professeur de philosophie : la Philosophie allemande.

A Nancy, M. Amédée de Margerie, professeur de philosophie : 1° Logique et 2° le Théâtre de Corneille; M. Paul Decharme, professeur de langue et littérature grecques : la Poésie mythologique des Grecs; M. Antoine Campaux, pro-

fesseur de langue et littérature latines : Horace et la société romaine au temps d'Auguste; M. Charles Benoit, professeur de littérature française : Histoire des lettres et de l'éloquence politique en France dans les premières années de la Révolution; M. Emile Gebhart, professeur de littérature étrangère : les Propos de table de Luther, la Vie et les Œuvres de Sterne et les Comédies de cape et d'épée de Lope de Vega; M. Alfred Rambaud, suppléant M. Louis Lacroix dans la chaire d'histoire proprement dite : Histoire des rapports de la France et de la Russie, au dix-huitième siècle, dans son cours et dans sa conférence : les Sources de l'histoire de France et en particulier les Historiens de la langue française, du treizième au quinzième siècle; M. Vidal-Lablache, professeur d'histoire et géographie : l'État actuel et les progrès de la colonisation russe et anglaise en Asie.

A Poitiers, M. Arren, professeur de philosophie : la Sensibilité et ses rapports avec la morale; M. Guibal, professeur d'histoire : Histoire de l'esclavage dans les temps modernes; M. Chaignet, professeur de littérature ancienne : Démosthènes, sa vie, son temps, son œuvre; M. Monnier, professeur de littérature française : la Prose française au seizième siècle; M. Gruber, professeur de littérature étrangère : la Littérature allemande depuis la mort de Schiller (1805) jusqu'en 1830.

A Rennes, M. Robert, professeur de philosophie : des Devoirs individuels et des devoirs de famille; M. Robiou, chargé du cours d'histoire : la Féodalité française au temps des croisades et les préludes du gouvernement monarchique en France, et les origines du régime féodal chez les différents peuples de l'Europe; M. Th.-Henri Martin, professeur de littérature ancienne : Études sur l'éloquence de Démosthène et sur la rhétorique d'Aristote; M. Duchesne, professeur de littérature française : Corneille en France jusqu'à nos jours; M. Nicolas, professeur de littérature étrangère : Étude critique et historique du théâtre anglais.

A Toulouse, M. Campayre, professeur de philosophie : De la sensibilité, ses phénomènes, ses lois; M. Brédif, professeur de littérature grecque : la Poésie lyrique en Grèce. M. Dallier, professeur de littérature latine : le Théâtre de Térence; M. Delavigne, professeur de littérature française : les Origines de l'esprit et des lettres françaises pendant la première moitié du dix-septième siècle (œuvres de Corneille, de Molière); M. d'Hugues, professeur de littérature étrangère : Etudes sur le mouvement romantique au dix-neuvième siècle et spécialement sur les œuvres de Gœthe; M. Dumas, professeur d'histoire et de géographie : la Monarchie constitutionnelle en Angleterre au temps de Louis XIV, et pour sujet de géographie : Voyages en Afrique.

Comment on écrit les histoires de France classiques. — Il a été longtemps de mode de se moquer de la manière dont le P. Loriquet écrivait l'histoire, sans qu'on n'ait jamais pu présenter un texte contenant les erreurs grossières qu'on lui reprochait. Il faut convenir qu'il y a bien des Loriquet parmi les historiens contemporains, et même parmi ceux qui appartiennent à l'Université. Ainsi, dans une *Histoire de France depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, à l'usage de tous les établissements d'instruction publique*, par un ancien recteur de l'académie de Poitiers et un professeur d'histoire au lycée Fontanes, précédée d'une *Notice historique* sur l'Auvergne, par M. J. Jaillifier, professeur au lycée Blaise Pascal (Paris, Delagrave), l'auteur fait réunir un concile *œcuménique* à Clermont par Urbain II (p. 32); — *Il envoie* Michel de L'Hospital au concile de Bologne, *alors rival de celui de Trente* (p. 3[illegible]), tandis qu'il s'agit de deux sessions du même concile qui se sont tenues i

Bologne ; — il fait évêque de Clermont (p. 51), un *Jacques* Duprat, qui n'a jamais existé, et donne Massillon, né à Hyères, comme originaire de Nîmes (p. 68), etc., etc.

Dans la neuvième édition de la *Géographie de Lavallée* (adoptée par le ministre de la guerre), entièrement refondue, corrigée et augmentée par P. Martiné, agrégé d'histoire, ancien professeur de l'Université, nous trouvons les mentions suivantes :

Page 148. — Bassin de la Loire. — L'Arroux descend de la Côte-d'Or, passe à Arnay-le-Duc. Combat de 1570 à Autun. Bibracte ou Augustodunum, métropole des Eduens, ville de 10,000 habitants, aujourd'hui déchue, célèbre par *une* victoire *de l'armée des Vosges (général Garibaldi) sur les Prussiens*, le 1er décembre 1870.

Page 159. — Bassin de la Seine. — Ce fleuve naît dans les hauteurs de la Côte-d'Or, près de Chanceaux ; il coule du S.-E. au N.-O. et arrose Châtillon, célèbre par le congrès de 1814. C'est là que, le 18 novembre 1870, un *corps* prussien fut surpris et *écrasé* par Ricciotti Garibaldi.

Page 192. — Dijon joua un rôle très-considérable, lors de l'invasion allemande de 1870-71... Dijon faillit être enlevé dans un hardi coup de main exécuté pendant la nuit du 26 novembre, par le général Garibaldi, après ses victoires (?) à Paques et à Prénois.

... Au moment où l'armée du général Bourbaki, repoussée devant Belfort (17 janvier) se repliait sous Pontarlier, sous la protection du corps Cremer, qui livrait les combats de Villers-la-Ville et de Dommarie, un corps prussien, commandé par le général Kettler, attaqua Dijon pendant trois jours (21, 22, 23 janvier) et *fut repoussé avec perte, par la brigade Ricciotti Garibaldi*...

La faiblesse numérique de l'armée des Vosges (12,000 h.) l'empêcha d'arrêter les deux armées réunies de Werder et Manteuffel qui poursuivaient les troupes du général Clinchant, par Mouchard et Pontarlier, sur la frontière suisse...

Tandis que toutes les victoires sont pour Garibaldi et la seule armée des Vosges, et qu'on ne tient aucun compte des Français, il n'y a même pas de place pour le nom du général d'Aurelles de Paladine, à propos de la victoire de Coulmiers.

On lit, en effet, à la page 144 :

Bassin de la Loire. — Orléans fut pris par l'armée allemande, le 11 octobre 1870, après une bataille inégale. Reprise par l'armée de la Loire, le 9 novembre, à la suite de la victoire de Coulmiers, remportée par les Français sur les Bavarois...

L'auteur du Traité de l'imitation. — M. l'abbé Ducis, l'archiviste du département de la Haute-Savoie, revient sur cette question dans une nouvelle édition de sa dissertation (*L'Auteur du Traité de l'imitation de Jésus-Christ*, nouvelle édition presque entièrement refondue, considérablement augmentée et ornée d'un portrait de Jean Gersen. Annecy, imp. Nierat ; Paris, Haton, gr. in-8 de x-71 p.), que nous avons déjà signalée (t. XVI, p. 280) et dont une partie avait été donnée dans l'*Union savoisienne*. Il tient pour Jean Gersen, abbé de Saint-Etienne de Verceil, de 1220 à 1240, et pour appuyer sa thèse, il s'applique à détruire les titres de Gerson et de Thomas à Kempis, pour lesquels on a si longtemps disputé ; il attaque surtout M. Arthur Loth pour son travail publié dans la *Revue des questions historiques* (avril, 1873 ; janvier 1874), en faveur d'un moine du chapitre régulier de Windesheim, en Hollande, au quatorzième siècle. M. l'abbé Ducis se dit placé sur un terrain neutre et en-dehors des questions de rivalités nationales, qui auraient, à son avis, influé sur le jugement de ses contradicteurs. Il sort facilement de la neutralité, et si tous ses arguments n'ont pas une égale valeur scientifique, ils sont exposés avec une verve mordante qui n'avance point la question. Il annonce la récente découverte, dans la bibliothèque de l'université de Padoue, de deux manuscrits du treizième et du commencement du quatorzième siècle ; le premier est un codex de l'*Imitation*, de 135 p., in-16, protégé de deux plaques de bois, recouvertes de peau. Le caractère est roman, et de la seconde moitié du treizième siècle. Il porte le

nom de *Joannis Gersen*, d'une écriture un peu postérieure au texte, mais plus tard du commencement du quatorzième siècle. Le second est une traduction de l'*Imitation* en dialecte lombard de la fin du treizième ou du commencement du quatorzième siècle. Ce sont là deux nouveaux éléments de discussion sur lesquels la critique aura à s'exercer.

Publications lyonnaises. — La ville de Lyon, — ou, pour mieux dire, son archiviste, M. Guigue, qui est un travailleur des plus actifs — continue la série de publications qu'a ouverte le *Polyptique de saint Paul*. La Société *Littéraire*, sous les auspices de laquelle avait déjà paru cet important ouvrage, a confié cette fois à M. Guigue une œuvre encore plus importante : l'édition du *Cartulaire municipal*, dit *Cartulaire d'Étienne de Villeneuve*, du nom du Lyonnais qui, au quatorzième siècle, en réunit les éléments. C'est là que se trouvent les plus anciens documents sur l'histoire municipale de Lyon, et le conseil chargé de l'administration de la ville a rarement fait mieux inspiré que le jour où il a accordé son patronage à cette œuvre. Grâce à une bienveillante communication, nous pouvons signaler à l'avance dans le volumineux appendice de pièces justificatives qui accompagne le volume, des documents du plus haut intérêt sur la lutte entre l'Église et les citoyens de Lyon. Mais, avant l'histoire municipale de Lyon, il y a une autre histoire sur laquelle les documents sont rares c'est son histoire religieuse sous la domination de ses archevêques et des autres pouvoirs qui les ont précédés. Ceux qui ont été publiés ne l'ont pas toujours été avec exactitude, et il en manque encore un très-grand nombre. M. Guigue, dont toute l'activité a été dirigée de ce côté, est parvenu à réunir plus de deux cents pièces inédites, destinées à éclairer beaucoup cette période si obscure de l'histoire de Lyon. Le travail est prêt, il ne manque au laborieux archiviste que des souscripteurs. C'est rendre un véritable service à la science que d'annoncer aux lecteurs du *Polybiblion* qu'il dépend d'eux de tirer de l'obscurité les matériaux du plus haut intérêt et difficilement accessibles au commun des travailleurs ; ils sont, en effet, fort dispersés. M. Guigue les a recueillis, non seulement aux archives de Lyon et du Rhône, mais dans celles de l'Ain, de la Loire, de la Côte-d'Or, aux Archives nationales, partout où il a pu espérer en trouver ; ils offrent, comme j'ai pu m'en convaincre, l'intérêt le plus vif, il y en a fort peu de postérieurs au treizième siècle ; avec ce dernier siècle commence l'histoire civile de Lyon, à laquelle est consacré le *Cartulaire de Villeneuve*.

Le recueil d'Étienne de Villeneuve n'éclaire, pour ainsi dire, que le dessous de la société lyonnaise : dans un de ses ouvrages : *Notre-Dame de Lyon et l'Église du Pont-du-Rhône*, M. Guigue avait prouvé l'existence, dès le douzième siècle, à Lyon, d'une société occulte dont le but apparent était la construction de ponts et d'hospices pour les pèlerins, mais qui se proposait une révolution politique. Cette société, qui s'abritait sous le patronage du Saint-Esprit pour s'attirer la protection des papes, comptait des affiliés dans tout le sud-est de la France ; on en trouve à Marseille comme à Lyon, et leurs signes de reconnaissance, quoique susceptibles d'une interprétation orthodoxe, ne sont pas sans rapports avec les symboles des sectes orientales et ceux des francs-maçons de nos jours. On les voit figurer dans leurs testaments, qui contiennent toujours quelque legs en faveur d'un pont ou d'un hôpital ; cette société parvint à attirer dans son sein même des ecclésiastiques, et à obtenir l'approbation des papes, jusqu'au jour où ses visées réelles se manifestèrent. Alors les excommunications succédèrent aux indulgences qu'elle avait eu à obtenir des souverains pontifes. Tels sont les résultats auxquels une étude plus approfondie a conduit jusqu'ici M. Guigue.

Un fait curieux, dont la démonstration est sortie, pour M. Guigue, de ses observations sur ces hôpitaux à la construction desquels se consacraient les frères du Saint-Esprit, c'est qu'ils jalonnaient d'étape en étape les routes fréquentées par les voyageurs et généralement le parcours des anciennes voies romaines. Ce fait, auquel M. Guigue a consacré un mémoire lu par lui cette année à la réunion des sociétés savantes à la Sorbonne, ne doit pas être particulier aux départements limitrophes de Lyon, dans lesquels seuls il l'a observé, et des études faites dans d'autres parties de la France conduiraient probablement au même résultat.

Enfin, M. Guigue a pris part avec un élève actuel de l'École des chartes, M. Philippon, de Lyon, à la publication d'un document des plus intéressants pour l'histoire du dialecte lyonnais au treizième siècle : *les Méditations de Marguerite d'Oingt*, prieure de la chartreuse de Polletein, dans l'Ain. Ces méditations, d'un mysticisme et d'une imagination fort exaltés, sont fort remarquables et fournissent peut-être le plus important spécimen, du moins à cette date, de ce dialecte lyonnais qui, par sa position intermédiaire entre la langue d'oc et celle d'oil, grâce à l'influence que devait fatalement exercer sur lui l'immigration italienne, déjà très-grande, dut avoir un caractère fort original. M. Guigue était à peu près le seul homme qui pût enrichir cette édition de notes biographiques sur l'auteur, auquel M. V. Leclerc n'avait fait qu'une allusion incomplète; c'est, en effet sa part dans le travail commun; celle de son collaborateur consiste dans l'édition même du texte de Marguerite; ce livre doit paraître d'un moment à l'autre; il ne reste plus à en souhaiter qu'une traduction digne de l'original. — J. V.

La Bibliothèque polonaise. — Le *Polybiblion* a parlé de toutes les bibliothèques publiques de Paris — et, en les énumérant l'une après l'autre, il a fait mention de celles même qui ne possèdent pas plus de 4,000 volumes. — Nous devons réparer une omission en signalant la Bibliothèque polonaise (quai d'Orléans, 6), appartenant à la Société historique et littéraire polonaise, à Paris (société reconnue par le gouvernement français, le 10 juin 1866, comme institution d'utilité publique), et qui existe déjà depuis nombre d'années. Elle est ouverte au public tous les jours, de 10 à 4 heures, excepté les dimanches et jours de fête, et elle compte plus de 45,000 volumes et brochures. Elle est, croyons-nous, la seule à Paris qui contienne des ouvrages relatifs à l'histoire de Pologne et même des pays slaves en général. La Bibliothèque polonaise a pour conservateur notre collaborateur M. Bronislas Zalewski.

Les Universités anglaises. — Un rapport du plus grand intérêt pour l'histoire de l'enseignement des universités en Angleterre a été récemment imprimé par ordre de la Chambre des Communes. Il établit le nombre, les noms, la qualité des professeurs, leurs émoluments, le nombre des leçons faites par chacun, le nombre de leurs auditeurs, etc. Le Dr Pusey, dans son cours de critique hébraïque, n'a jamais eu plus de 10 auditeurs, et souvent beaucoup moins. Les professeurs de théologie pastorale et d'histoire ecclésiastique, en ont eu environ 50 chaque; le Dr Jowett, dans ses leçons sur Thucydide, 40; le professeur de latin, 20; le professeur d'histoire ancienne, 6; celui d'histoire moderne, environ 20. Aux trois leçons faites annuellement sur la poésie, on comptait 50 ou 60 personnes, femmes pour la plupart. M. Tuskin, dans ses douze leçons annuelles sur les beaux-arts, a eu environ 100 auditeurs.

A Cambridge, le nombre des cours de théologie est important; ils sont très-suivis. Les professeurs de physique, d'anatomie et de médecine n'ont attiré qu'un nombre insignifiant d'auditeurs. Le professeur de mathéma-

tiques pures n'en a eu que 2; M. Seeley, dans ses leçons d'histoire moderne, en a compté 50 à 60; M. Fawcett, professeur d'économie politique, environ 100; M. Liveing, professeur de chimie, 50 à 60; le Dr Macfarren, dans son cours sur la musique, environ 60; M. Colvin, dans ses leçons sur les beaux-arts, environ 60. Ce dernier chiffre renferme les dames et les membres du Sénat. Le nombre des gradués attirés par le sujet et le professeur varie de 1 à 10.

Nouvelles lettres de Marie-Antoinette. — M. le comte de Reiset, ancien ministre plénipotentiaire, auquel nous étions déjà redevables de la publication des lettres de Marie-Antoinette à la landgrave Louise de Hesse-Darmstadt, vient de publier dix-sept lettres inédites de la reine à la princesse Charlotte de Hesse, dont il a obtenu la communication, en 1865, de la grande-duchesse douairière de Mecklembourg-Strelitz. Le volume qui les contient est accompagné d'un recueil de lettres de Madame Clotilde, extraites des archives de Turin. Nous reviendrons prochainement sur cette intéressante publication.

La Presse au Japon. — Nous empruntons à un rapport sur la presse au Japon, par le baron Albert d'Anethan, secrétaire de la légation belge, daté de Yokohama, le 8 février 1876, et publié dans la *Bibliographie de Belgique*, les détails suivants :

« Il y a, au Japon, une cinquantaine de journaux ; à Tokio seul, nous en comptons plus de vingt. Journaux sérieux, amusants, illustrés, satiriques, revues, gazettes spécialement destinées aux femmes; toutes les formes en un mot que revêt la presse en Europe, nous les trouvons ici. La création de tous ces journaux date d'il y a quatre ou cinq ans; avant cette époque on ne publiait que de petites brochures de quelques feuilles, paraissant irrégulièrement et ne contenant que des faits divers insignifiants. Aujourd'hui, tout est bien changé ; on lit les journaux quotidiens et hebdomadaires.

« Les journaux quotidiens les plus importants sont le *Nichi nichi Shimbun;* le *Hochi Shimbun;* le *Choya Shimbun;* le *Akebono Shimbun;* le *Nisshin nisshin chi Shimbun*. Le prix d'abonnement varie entre 6 et 8 rios (30 et 40 fr.) par an ; le tirage par jour est respectivement de 9,500, 3,000, 3,500, 2,000, et 4,300 exemplaires. Le *Jomeouri Shimbun*, lu principalement par les femmes, a 12,000 abonnés, et ne coûte que 2 rios (10 fr.) par an. Les autres journaux sont également d'un prix modique et sont très-répandus.

« Ces feuilles s'impriment sur du papier européen, en grande partie sur du papier belge, et au moyen des machines en usage en Europe. Pour quelques publications seulement le papier japonais et les caractères en bois sont encore employés. La dimension des journaux varie suivant le prix de l'abonnemet, mais aucun, vu le grand espace que nécessitent les caractères japonais, ne contient beaucoup de matières.

« La presse a pris rapidement une extension très-grande. J'ai cité plus haut le chiffre du tirage actuel. Dans le rapport de la poste, nous voyons que le nombre de journaux qui ont passé en 1874 dans les différents bureaux a été de 440 p. c. supérieur à celui de 1873. Dans son rapport de 1873, le premier secrétaire de la légation anglaise parle incidemment de la circulation des journaux les plus répandus, et indique des chiffres de 860, 850 et 200. »

Livres mis a l'Index. — *Cartas ineditas de don Julian Sanz del Rio*, publicadas por D. Manuel De la Revilla. Madrid, senza data, Casa editorial de Medina y Navarro. — Latine : Litteræ ineditæ D. Juliani Sanz del Rio, editæ a D. Em. de la Revilla. Matriti, Medina y Navarro.

Los Conflictos entre la ciencia y la religion, por J. W. Draper, professor en la Universidad de Nueva York. Madrid, biblioteca contemporanea, 1876. — Latine : Conflictus inter scientiam et religionem, auctore J. W. Draper, etc, Matriti, 1876. Quocumque idiomate.

Luz ac as trevas, sermao de Espirito Santo pregado na matriz da citade de Jundiahy, en 17 de maio de corente anno, pelo Dr Joaquim de Monte Carmalo conego da sè de S. Paulo. Rio de Janiero, typ. de Brown et Evaristo, 1875. — Latine : Lux et tenebræ, concio de Spiritu Sancto recitata in primaria Ecclesia Urbis Jundyahayæ (in Brasilia) die 17 maii hujus anni, a doctore Joachimo de Monte Carmelo, canonico cathedralis Ecclesiæ S. Pauli, etc.

Die Trinitarische lehrdifferunz, zwischen der abendlændischen und der morgelændischen Kirche. Eine dogmengeschichtliche Untersuchund von Dr J. Langen, etc. Bonn, 1876. — Latine : De differentia doctrinali quoad Trinitatem inter Ecclesiam occidentalem et orientalem. Disquisitio historico-dogmatica. Auctore Dr J. Langen, etc. Bonnæ, 1876. Opus prædamnatum ex Reg. 11. Ind. Trid.

Littérature populaire en Italie. — Rome était en retard dans ce grand mouvement qui s'est fait en Italie, en faveur de la littérature populaire, et nous apprenons avec satisfaction que M. F. Sabatini se propose de publier une importante collection, sous ce titre : *Biblioteca delle tradizioni popolari romane*. Elle formera cinq volumes : le premier contiendra les chants avec les airs notés ; le second, les fables et contes ; le troisième, les satires et proverbes ; le quatrième, les usages et coutumes populaires ; le cinquième portera cet intitulé : Littérature populaire du dixième siècle à nos jours. Chaque tome se composera de cinq à six livraisons de 64 p. in-8, au prix de 1 franc chacune.

M. Sabatini se propose, en outre, de publier, à partir de 1877, un périodique trimestriel sous ce titre : *Rivista internazionale di litteratura popolare*. Dans une lettre qu'il veut bien nous écrire, M. Sabatini dit avec raison que ce recueil aura l'avantage de réunir des études d'un même genre qui jusqu'ici, disséminées dans des périodiques de diverses natures, n'arrivaient pas le plus souvent aux lecteurs qu'elles devaient surtout interesser. — Th. P.

Société pour l'étude de d'histoire de la Sicile. — Sous ce titre et sur l'invitation du ministre de l'instruction publique, il vient de se former à Palerme une association dont les travaux seront sans doute fort intéressants. Le but de cette Société est de publier tous les mémoires, tous les documents relatifs à la *Storia patria*. Ces travaux devant appartenir à des genres différents, on a créé trois classes, soumises chacune à un directeur. A la première appartient tout ce qui concerne l'histoire civile, littéraire et ecclésiastique. La seconde a pour mission de s'occuper de l'épigraphie, de l'etnographie, de la bibliographie. La numismatique, les beaux-arts, l'archéologie forment surtout les attributions de la troisième. Cette nouvelle association compte un assez grand nombre de membres indigènes, et a aussi admis un certain nombre de correspondants. Nous trouvons parmi eux deux Français : M. Gaston Paris et notre collaborateur M. le comte de Puymaigre ; un Espagnol, Don Manuel de Bofarull, et plusieurs Allemands, entre autres, M. Liebrecht, le savant professeur de l'Athenée royal de Liége. La création de cette société a amené des modifications dans la publication d'une savante revue de Palerme, l'*Archivio storico siciliano*. Ce recueil est devenu l'organe de l'association dont nous avons tenu à faire connaître la naissance. Nous avons remarqué, dans le premier fascicule de la nouvelle série de cette revue, un article sur Galvano Lancia, qui fut podestat de Palerme au treizième siècle.

On peut, sur la similitude des noms, présumer que l'auteur de cette notice, Federico Lanzia, est un des descendants de cet homme illustre. Dans ce même numéro, M. Pitrè a commencé à étudier les représentations sacrées (les mystères) en Sicile. Ce travail, qui sera sans doute considérable, s'annonce on ne peut mieux.

Bibliographia caucasica et transcaucasica. — Sous ce titre vient de paraître un essai d'une bibliographie systématique relative au Caucase, à la Transcaucasie et aux populations de ces contrées, par M. Miansarof, major de cavalerie, membre de la Société impériale russe de géographie (Saint-Pétersbourg, 1874 à 1876. gr. in-8 de XLII-804 pages), comprenant : les ouvrages publiés en langues russe, arménienne, géorgienne, latine, française, allemande, anglaise, italienne, polonaise, etc. (les titres des ouvrages arméniens sont donnés, en même temps, en langue française, ceux des ouvrages géorgiens en français et quelques-uns sont suivis d'une traduction russe), concernant la géodésie et l'arpentage ; la cartographie ; la géographie physique et description statistico-géographique du pays ; la géologie, minéralogie, paléontologie ; la physique du globe, botanique, zoologie ; les eaux minérales et thermales ; la météorologie, climatologie, médecine indigène, maladies et fièvres du pays ; l'ethnographie des nationalités avec matériaux ethnographiques sur les territoires qu'elles occupent ; les voyages depuis le treizième siècle jusqu'à 1874 ; les antiquités et inscriptions arméniennes, géorgiennes, mahométanes, etc. ; la numismatique arménienne, géorgienne et mahométane ; l'histoire, les anciens récits sur le Caucase et ses anciennes populations, l'histoire de l'Arménie et des Arméniens, depuis 2342 avant Jésus-Christ jusqu'à notre temps, avec une table chronologique ; l'histoire de la Géorgie, depuis le commencement jusqu'à l'adjonction à la Russie, en 1800 après Jésus-Christ, avec une table chronologique ; l'histoire des relations des Russes avec le Caucase et la Transcaucasie, et du développement de la domination russe dans le pays, avec une table chronologique.

— M. G. Bourbon, archiviste du Tarn-et-Garonne, et M. l'abbé Pottier, président de la Société archéologique de ce département, viennent de publier de curieux et intéressants documents sur les corporations ouvrières de Montauban (*Les Statuts des corporations professionnelles de Montauban au commencement du dix-septième siècle. Les Armes des corporations et le poinçon des orfèvres de Montauban*, in-8 de 20 p.). La partie relative aux statuts mérite de fixer particulièrement l'attention. Elle répond à une des préoccupations du moment.

— On vient de publier, à Constantinople, les deux ouvrages suivants : *Recueil de documents diplomatiques relatifs au Monténégro* (1699-1876), avec une introduction par Benoît Brunswik (in-8 de XXIV-152 pages) ; — *Recueil de documents diplomatiques relatifs à la Serbie* (1812-1876), avec une introduction par Benoît Brunswik (in 8 de XVI-92 pages).

— Les discours de distribution de prix sortent généralement du cadre dans lequel doit se renfermer notre chronique. En voici un, cependant, qui mérite d'être signalé, tant à cause du sujet que de la manière dont il est traité. C'est celui que le R. P. Charles Clair, de la compagnie de Jésus, vient de prononcer à la distribution des prix du collège de Notre-Dame de Sainte-Croix, au Mans (*Que devons-nous à l'Église et à la Révolution en fait d'éducation publique spécialement dans le Mans et les provinces voisines ?* Le Mans, Laguicheux-Gallienne, 1876, in-8 de 45 pages). Son texte, déjà rempli de faits dont le plus grand nombre sont empruntés à l'histoire locale, est ac-

compagné de nombreuses notes donnant des documents. C'est une nouvelle et excellente étude historique à ajouter à toutes celles qui ont déjà été publiées sur cette question.

— Notre collaborateur M. Alexis Delaire vient de faire tirer à part l'article qu'il a publié dans le *Correspondant* sur *Genève et le Mont-Blanc, notes de science et de voyage* (Paris, Douniol, 1876, in-8 de 62 p.) Il y rend compte d'une excursion faite en 1875 par la Société géologique de France, et étudie notamment la question si intéressante des glaciers. Les souvenirs d'artiste et de touriste se mêlent aux discussions scientifiques. L'auteur conclut que, s'il a réussi à fixer l'attention sur quelques-unes des grandes scènes du monde alpestre, il aura rendu hommage à la splendeur de l'œuvre de Dieu qui se manisfeste à nous.

— La Société des amis des lettres de Posen vient de publier le neuvième volume de ses *Annuaires;* il contient : Le palatin de Ruthénie Jean-Stanislas Jablonowski et son démêlé avec le roi Auguste II, par Casimir Jarochowski; — Le Synode diocésain de Gnesen, en 1456, décrit par l'archevêque Jean Odrowonge Sprowski, article de l'abbé Lukowski; — L'Authenticité des pierres découvertes à Mikoczym par Casimir Schultz; — Charles Libelt, par Stanislas Kozmian; — Choazi et les rapsodes arabes en Égypte, par Joseph Koscielski ; — L'Élément religieux dans l'œuvre de Shakespeare, par Stanislas Kozmian; — Le Passage de Vénus par le disque solaire, conférence du Dr Matecki; — Compte rendu des travaux de la Société de 1874 à 1876 (Posen, chez Zupanski, 339 p. gr. in-8).

— On annonce la publication prochaine, chez M. Guyon, imprimeur à Saint-Brieuc, des tomes V et VI des *Anciens évêchés de Bretagne,* ouvrage considérable, commencé depuis longtemps par MM. Geslin de Bourgogne et Anatole de Barthélemy. Ces deux volumes contiendront exclusivement une étude complète, faite d'après des documents originaux et en partie inédits, sur la féodalité bretonne dans le Penthièvre, le Porhoët et le pays de Rohan; il s'agit, par conséquent, de la moitié de la presqu'île bretonne comprise entre le Couesnon et le pays de Vannes, de Saint-Pol de Léon et de Malestroit.

On n'a pas oublié que les quatre premiers volumes, spécialement consacrés à l'histoire ecclésiastique de cette région, contiennent la transcription de près de deux mille actes, antérieurs au quatorzième siècle, empruntés aux archives publiques et privées, et dont plus des trois quarts étaient restés jusque là inédits. C'est un véritable complément des *Preuves pour servir à l'histoire de Bretagne,* jadis publiées par les bénédictins. De nombreuses chartes seront éditées dans les volumes qui sont sous presse, et le tome VI contiendra une table générale des noms d'hommes et de lieux mentionnés par les textes donnés dans les six volumes.

— Nous trouvons dans l'*Academy* une table comparative du nombre des étudiants dans vingt et une universités d'Allemagne pendant l'été de 1857 et celui de 1875. Le total est, pour la première date, de 12,356, et, pour la seconde de 16,360. Parmi les universités qui ont gagné en nombre, nous citerons celles de Leipzig, qui, de 828 s'est élevée à 2,775; de Berlin, de 1,409 à 1 724; de Breslau, de 784 à 1,068; de Gœttingue, de 656 à 1,062, etc. Parmi celles qui offrent une diminution, on remarque celles de Munich qui, de 1,358, s'est abaissée à 1,012; de Strasbourg, de 808 à 649; d'Erlangen, de 549 à 401; de Bonn, de 873 à 776, etc.

— Un important ouvrage, en deux volumes, a été publié récemment en Hollande sur la guerre franco-allemande et sur la chute du second Empire, par le major de Roo van Alderwerelt, membre de la seconde Chambre.

— La livraison des Mémoires de la Société d'archéologie biblique de Londres, qui va paraître, contient, entre autres travaux, nous apprend l'*Athenæum*; le Combat entre Bel et le Dragon, d'après une tablette chaldéenne; les inscriptions d'Hamathite; l'inscription cypriote sur les bracelets d'or de Curion; sur une momie ouverte à Stafford House; le manuscrit babylonien d'Osée et de Joel; un essai de grammaire sabéenne; la chronologie d'Esther et d'Assuérus; la Tour de Babel, etc.

— L'histoire d'une des plus grandes familles historiques de l'Écosse vient d'être imprimée aux frais du duc et de la duchesse de Sutherland. C'est celle des comtes de Cromartie, dont la duchesse est l'héritière et la représentante.

— Il existe au *British Museum* deux inscriptions cylindriques d'Asarhaddon, dont la description et la traduction vont être publiées par M. W. Saint-Chad Boscawen, savant assyriologue. Ce travail sera suivi d'autres inscriptions du même prince, et d'adresses à lui présentées par les prêtres du temple d'Istar. Un glossaire cunéiforme sera joint à cette collection de documents de la plus haute importance philologique.

— L'Angleterre a exporté, en 1875, aux États-Unis, en livres imprimés, pour une valeur de 269,907 livres sterling; en France, pour 31,[illegible] livres, et elle en a reçu pour 54,295 livres; en Allemagne pour 18,363 livres, elle en a reçu pour 32,481 livres. Le total de ses exportations en librairie, durant la même année, s'élève à 916,351 livres sterling.

— Mourad-Effendi, chargé d'affaires de Turquie à Dresde, vient de composer un drame, écrit en allemand, sous le titre de *Mirabeau*; il paraît que cet essai dramatique d'un musulman a été représenté à Prague avec un grand succès.

— Le tome II du catalogue des médailles orientales au *British Museum*, par M. Stanley Lane Poole, vient de paraître. Il comprend les dynasties mahométanes portant les nos 3 à 10 dans la classification de Frœhn; les médailles des califes d'Espagne et des petites dynasties qui se produisirent au moment où ceux-ci approchaient de leur chute; les anciennes dynasties africaines; les anciens souverains de la Perse, de la Bulgarie, du Turkestan, etc. Le volume est complété par près de soixante pages d'index, qui donnent les plus petits détails de son contenu.

— Les hébraïsants apprendront avec plaisir la publication des *Éclaircissements sur une partie des prophètes et des hagiographes*, par feu Samuel David Luzzalto, de Padoue, dont les mérites comme savant ont été cordialement reconnus par le Dr Franz Delitzch dans son commentaire sur Isaïe.

— Durant le premier semestre de 1876, il a été publié, au Japon, 76 nouveaux journaux ou revues, dont la ville d'Yedo à elle seule en a vu paraître 53.

Publications nouvelles. — *Dictionnaire de la Bible*, par E. Spol. 1re livraison (in-18, Gaume). — *Histoire des peuples orientaux et de l'Inde*, par Fr. Lenormant (in-18, A. Lévy). — *Histoire des Romains*, par V. Duruy. T. V (Hachette). — *Les Réformes sous Louis XVI*, par E. Semichon (in-8, Didier). — *Mirabeau et Sieyès, ou la Révolution et la Contre-Révolution*, par le Dr Damiseau (broch. in-8, Palmé). — *Dépêches inédites du Chevalier de Gentz aux hospodars de Valachie, pour servir à l'histoire de la politique européenne* (1813 à 1828), publiées par le comte Prokesch-Osten fils (in-8, Plon). — *Histoire contemporaine*, 1789-1876, par J. Chantrel (in-18, Putois-Cretté). — *L'Instruction publique dans les États du Nord*, par Ch. Hippeau (in-12, Didier). — *État présent de l'Empire ottoman*, par A. Ubicini et Pavet de Courteille (in-8, Dumaine). — *Cinq ans après. L'Alsace et la Lorraine*, par J. Claretie

(in-18, J. Decaux). — *La Civilisation et ses lois*, par Th. Funck-Brentano (in-8, Plon). — *Préceptes et maximes de saint Augustin* (in-16, Palmé). — *Éléments de philosophie chrétienne*, par G. Sanseverino, trad. de A. C***. T. I et II (gr. in-8, Avignon, F. Seguin aîné). — *Histoire de la littérature française*. Poëtes. T. II, dix-huitième siècle, par F. Godefroy (in-8, Gaume). — *Histoire de Mélusine et Histoire de Geoffroy à la Grand'Dent*, par Nodot (in-8, Niort, L. Favre; Paris, Champion). — *Mélanges oratoires : Oraisons funèbres, panégyriques et autres discours de circonstance*, par le R. P. Caussette (2 vol. in-8, Palmé). — *Vie et souvenirs de Madame de Cossé-Brissac*, par par le R. P. Dom L. Paquelin (in-8, Palmé). — *Edmond Richer, étude historique et critique sur la rénovation du gallicanisme*, par l'abbé Ed. Puyol. T. Ier (in-8, Olmer). — *Correspondance inédite du Père Lacordaire, lettres à sa famille et à des amis*, par H. Villard (in-8, Palmé). — *Les Libéraux peints par eux-mêmes*, par G. Lebrocquy (in-18, Palmé). — *Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Gap au clergé de son diocèse. Des devoirs du prêtre touchant la politique et une leçon de catéchisme sur les élections* (br. in-8, Plon). — *La Honte de l'Europe*, par Émile de Girardin (br. in-8, Plon). — *Robespierre*, par Adrien Maggiolo (gr. in-18; broch. pop. sur la Rév. franç.) — *Les Volontaires de 92*, par A. Rastoul (id.)

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

De l'auteur d'un abrégé de l'histoire de France. — M. l'abbé P. Feret, dans un bien intéressant article sur *La nullité du mariage de Henri IV avec Marguerite de Valois* (39e livraison de la *Revue des questions historiques*, 1er juillet 1876, p. 78, note 4), cite un « curieux » *Abrégé de l'histoire françoise avec les effigies des roys* (Paris, 1603, in-folio), et constate, non sans étonnement, que l'auteur de cet abrégé est demeuré inconnu, bien qu'il ait signé son œuvre de ces initiales : H. C. Est-il donc impossible de savoir le nom de l'auteur de ce livre, dont le *Catalogue de la Bibliothèque nationale (Histoire de France*, tome Ier, p. 67) mentionne trois autres éditions (Rouen, 1612; Paris, 1617; Rouen, 1625)? La chose doit être, du moins, des plus difficiles, car MM. Barbier père et fils, à en juger par le silence qu'ils ont gardé sur ce point (voir la nouvelle édition du *Dictionnaire des anonymes)*, ont renoncé à deviner ce vieux secret.

T. DE L.

De la date de la mort du ministre Bertin. — M. Ivan de Valbrune a publié, dans le n° 2 des *Ephémérides de Périgueux* (p. 11), une lettre inédite de Henry-Léonard-Jean-Baptiste de Bertin, ministre d'Etat sous Louis XV, lettre écrite le 20 juillet 1789. M. de Valbrune rappelle que « cet illustre Périgourdin, un des personnages les plus influents du XVIIIe siècle, » naquit en 1719, et qu'il vivait encore en 1792, mais il ajoute que l'on ignore l'époque précise de sa mort. Quelqu'un connaîtrait-il l'année et le jour de cette mort, que la *Nouvelle biographie générale* met en 1792, et que le *Dictionnaire historique de la France*, plus vague et aussi plus prudent, met *vers* 1792?

UN CURIEUX DE PROVINCE.

Le Pont des Fers, à Saint-Cloud. — Quelqu'un pourrait-il me donner des renseignements sur un certain *pont des Fers*, à Saint-Cloud, dont il est question dans un document des dernières années du règne de Louis XIII?

UN CURIEUX DE PROVINCE.

Publications de M. Tricotel. — M. E. Tricotel (ce nom n'est-il pas un pseudonyme?) a fait connaître, dans le 84e numéro du *Bulletin du bouquiniste* (15 juin 1860), diverses

pièces de Mathurin Régnier, omises jusqu'alors dans toutes les éditions de ce poëte.

On voudrait connaître les autres publications de M. Tricotel. L.

Silvio Pellico est-il à l'Index? — Silvio Pellico a-t-il été mis à l'Index pour son livre : *Mes Prisons*, ou pour son traité *Des Devoirs des hommes?* — Et en particulier l'édition Garnier frères (traduction du comte de Messey, revue par le vicomte de Villeneuve, avec notice de Philippon de la Madelaine, est-elle à l'Index? M.

Armoiries de Grenoble. — Quelles sont les véritables armoiries de Grenoble? Des quintefeuilles sur fond d'argent, comme on l'a cru jusqu'ici, et comme le soutient encore M. Vallier, l'éminent collaborateur du Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme? ou des roses sur fond d'or, comme M. Gariel, bibliothécaire, prétend l'établir, avec force citations? Un lecteur du *Polybiblion* jugera peut-être la question digne d'intérêt et voudra l'approfondir. Je dois dire, pour n'attirer personne à son insu dans une discussion politique et religieuse, que ce problème héraldique, né à l'occasion des fêtes de Vocanson, donne lieu à M. Gariel d'affirmer que l'*Histoire des Variations* est hérétique, et que la République est le meilleur des gouvernements. Sur ce terrain il est irréfutable. J.-A. DE BERNON.

Les In-Pace. — Je lis dans *Paris-Journal* du 21 août :

« LES IN-PACE. — Une découverte curieuse vient d'être faite dans les cachots des moines franciscains de l'ex-couvent de Santa Maria la Nuova, à Naples, où se trouvent aujourd'hui les bureaux du Conseil provincial. Ce sont trois pièces souterraines qui servaient de prisons, ou, pour mieux dire, d'in-pace aux moines qui se rendaient coupables de quelque méfait, et auxquelles on accédait par une trappe pratiquée au plafond. Dans la première de ces cellules, assez éclairée et aérée par une petite ouverture garnie d'une grille en fil de fer, se trouve une espèce de lit en maçonnerie; la seconde cellule est encore plus étroite et plus obscure; la troisième, enfin, est un véritable et hideux cachot à peine éclairé par un mince filet de lumière; on y a trouvé une natte, une [illegible] en terre cuite et trois grossières écuelles. Des inscriptions [illegible] en grande partie illisibles, se [illegible] à la suie grasse qui recouvre les parois de ces cellules, où l'on a trouvé aussi des engins de torture et des ossements. »

Quelle est l'origine et la signification exacte du terme *In-Pace*, dont se sert *Paris-Journal?* — Quelle est la valeur historique des renseignements donnés par ce journal? G.

Citation de saint Thomas d'Aquin. — Dans un des premiers numéros du journal *Le Peuple*, on cite des passages extraits soi-disant de saint Thomas (on ne cite, il est vrai, ni les ouvrages, ni la page) imputant à l'Ange de l'école des propositions telles que celles-ci : « Il est permis à un souverain de se défier des grands qui le gèrent. — Il est bon aussi qu'il se défasse des philosophes qui pourraient éclairer le peuple..., etc. » La fausseté de ces citations saute aux yeux. Mais je désirerais savoir si l'auteur n'aurait pas pris, dans le traité *De Regimine Principum* de saint Thomas, quelques-uns de ces objections dont saint Thomas fait suivre ses axiomes, lui imputant comme émanées de lui les propositions mêmes qu'il réfute.

Je n'ai rien trouvé dans la *Somme théologique* qui rappelle, ni de près ni de loin, les textes cités par le *Peuple*. G.

Lettres de Regnault de Chartres. — Regnault de Chartres, archevêque de Reims, chancelier de France sous Charles VII, aurait, à dire d'Anquetil (*Histoire de France*, t. II, p. 1114), laissé des lettres. « On y remarque, dit Anquetil, des détails instructifs et intéressants sur l'histoire générale du temps. » Où sont ces lettres? Ont-elles été publiées? M. Vallet de Viriville n'en parle pas dans l'article consacré par lui à ce personnage dans la *Nouvelle Biographie générale*. B.

Dévotion au Saint-Sacrement. — Je lis dans la *Vie de M. Le Violet* : « Passant un jour par une rue qui est des premières de France,

ant les habitants sont très-dévots u Saint-Sacrement, ayant eu le zèle e faire des fondations dans leurs aroisses pour porter le Saint-Sacrement aux malades avec une grande olennité, de sorte qu'il y a toujours u moins trois ecclésiastiques pour orter le Saint-Sacrement, couvert 'un dais et accompagné de plusieurs nfants de chœur avec des flambeaux llumés, qui vont tous chantant des ymmes en l'honneur du Saint-Sacrement, avec une grande suite de euple... (*Vie de M. de Kériolet*, par Père Dominique (p. 322 p.). — e serait-ce point d'Angers qu'il est uestion ici, ou, sinon, quelle autre ille pouvait ainsi se distinguer par e tels honneurs rendus au Saint-acrement? P.

Un personnage à déterminer. — « Ayant appris (M. de ériolet), dans sa dernière maladie, u'un grand homme d'Etat de sa articulière connaissance était décédé epuis peu de jours et dans l'emploi 'une négociation importante... C'éait un personnage aussi pieux que age (même ouvrage, p. 361). » — uel pourrait bien être ce personage? P.

Livres pour les laboureurs. — Y a-t-il des petits livres ui traitent des devoirs chrétiens exressément appliqués aux laboureurs, ux bergers, ou autres gens de la ampagne, ou qui contiennent des ies des Saints ou de personnages hrétiens qui aient exercé ces prossions? S. V.

Pisciculture. — Parmi les différents livres de *pisciculture* qui ont aru depuis quelques années, en -t-on publié qui traitent spécialement de la *petite pisciculture* ou de *pisciculture domestique*, réduite aux lus étroites limites? S. V.

Dictionnaire des congrégations religieuses. — Y a-t-il uelque livre ou dictionnaire spécial ui traite de toutes les *congrégations eligieuses anciennes et modernes déiées aux œuvres de charité*, ou qui asse connaître leur catalogue ou eur nombre, au moins en Europe ou n France? S. V.

Coiffer sainte Catherine. — Une curieuse Bordelaise me prie de demander au *Polybiblion* d'où vient l'expression de *coiffer sainte Catherine*.

P. DE M.

RÉPONSES

L'Art de vérifier les dates (XVII-190). — Ce n'est pas une seconde édition de « l'Art de vérifier les dates, » mais l'*Art de vérifier les dates, depuis l'année 1770, jusqu'à nos jours, formant la continuation ou troisième partie de l'ouvrage publié sous ce nom par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur* qu'a donné le marquis de Fortia. On lit dans le titre que cette partie a été rédigée par une société de savants et d'hommes de lettres et publiée par le marquis de Fortia. Cette dernière indication se trouve au tome IV° de l'édition in-4. Les deux volumes III et IV de cette édition sont occupés par le tableau chronologique de l'Amérique, rédigé par Warden. Cet ouvrage se trouve à la Bibliothèque nationale. On le voit rarement figurer dans les ventes.

La dernière édition de l'*Art de vérifier les dates* a été donnée, croyons-nous, par M. (Viton) de Saint-Alais (1818-1819, 18 vol. in-8), avec corrections, annotations et continuation jusqu'à nos jours. R. S.

— Un exemplaire en 5 volumes in-4, à 2 colonnes se trouve dans la *biblioteca Estense* de Modène. Les trois premiers volumes ont une table des matières; les deux derniers en manquent, ainsi que de titre.

BARTOLOMEO VERATTI.

Quelle fut la fin du cordonnier Simon? (XVII, 190, 288). — Je n'ai pu lire sans surprise, dans le dernier numéro du *Polybiblion*, les récits qui font naître le cordonnier Simon dans deux villages de la Haute-Marne, et qui, après l'avoir soustrait à la guillotine en 1794, le font mourir en 1830, soit à l'hôpital, soit dans une rivière. Les documents officiels qui concernent cet odieux personnage sont trop précis et trop concordants pour qu'il soit possible d'accorder foi à ces traditions locales.

En effet, la liste des mises hors la loi du 10 thermidor porte, sous le numéro 13 : ANTOINE SIMON, *cinquante-huit ans, né à Troyes, département de l'Aube, cordonnier, ex-membre du Con-*

seil général de la Commune, demeurant à Paris, rue Marat, n° 32. Cette désignation est reproduite textuellement dans l'acte de décès de Simon, qui a été publié par M. Jal dans son *Dictionnaire critique* (p. 1136). Cet acte, signé par le chanteur Trial, en qualité d'officier municipal, vise le jugement du Tribunal révolutionnaire et le procès-verbal d'exécution du 10 thermidor.

Comme le jugement, il indique qu'Antoine Simon était âgé de cinquante-huit ans, et qu'il était né à Troyes. Or, en se reportant aux registres des paroisses de cette ville, en 1735 et en 1736, on y trouve mentionnés les baptêmes de deux Antoine Simon; le premier, né le 5 juillet 1735, sur la paroisse Saint-Jacques; le second, baptisé le 21 octobre 1736, sur la paroisse Saint-Denis. Ce dernier était fils d'un boucher et avait eu un boucher pour parrain.

L'opinion la plus accréditée cependant est que le geôlier de Louis XVII était né en 1735, bien que cette date se rapporte moins bien que l'autre à l'âge de cinquante-huit ans qui lui est assigné en 1794; mais les actes du Tribunal révolutionnaire n'ont pas toujours une précision complète, et, dans la liste même où figure Simon, Robespierre, né en 1758, est porté comme ayant trente-cinq ans, tandis qu'il en avait trente-six accomplis.

Voici l'extrait des registres de la paroisse Saint-Jacques de Troyes qui concerne Antoine Simon.

« Le sept juillet de l'année 1735, a été baptizé, étant né le 5, Antoine, fils de M. Pierre Simon, cuisinier et de Magdeleine Nior, son épouse; il a eu pour parein M. Antoine Préau, Prêtre curé de Moussey, pour mareine Françoise Denisy, veuve de M. Gabriel Nior, maître menuisier, qui ont signé avec nous — Préot, curé de Moussey — Françoise Denisy — Pierre Simon — Tassin, curé. »

Je ferai remarquer, en terminant, que Simon n'est point désigné dans les actes officiels sous les prénoms de Jean-Baptiste, que lui attribue l'auteur de la *Haute-Marne* [illegible] *moderne,* et qu'il n'avait pu [illegible] 1734, puisqu'il avait environ [illegible] quante-huit ans en 1794.

ALBERT [illegible]

Sur la mort de [illegible] du Vigean (XIII, 382, 53[illegible]). [illegible] de nos confrères les plus [illegible] les plus intelligents, M. le [illegible] Bremond d'Ars, m'a signalé [illegible] dont je lui suis fort reconnai[illegible] quelques documents très-cu[illegible] latifs à l'assassinat sur lequel [illegible] Cousin avait inutilement cher[illegible] détails. Ces documents, extr[illegible] manuscrits de Venise, de l'[illegible] de notre Bibliothèque nati[illegible] été publiés par M. Fr. [illegible] dans les *Archives de la Bastille* [illegible] III, 1868, p. 449-453). On y v[illegible] le marquis de Fors du Vi[illegible] rendant en carrosse du Poi[illegible] ris, fut arrêté par des [illegible] masqués qui, non contents d[illegible] tué, lui et son bailli et le [illegible] à coups de mousquetons, les [illegible] pèrent le nez et les oreilles, et [illegible] arrachèrent les yeux. On y v[illegible] core que Mme du Vigean (Jo[illegible] Neubourg), mère de la v[illegible] réclama énergiquement la p[illegible] des coupables, s'adressant [illegible] au chancelier, tantôt au r[illegible] y voit aussi que la femme du [illegible] quis de Fors fut soupçonnée d[illegible] trempé dans l'assassinat, et q[illegible] fut conduite à la Bastille en [illegible] 1664. On y voit enfin que l[illegible] sation contre elle fut aban[illegible] et qu'en avril 1666, le sieur d[illegible] reille fut décollé, à la Flèche, [illegible] convaincu d'avoir été le pri[illegible] auteur du crime, plusieurs t[illegible] fois le croyant innocent [illegible] que « nonobstant les géhenne[illegible] traordinaires où il a été a[illegible] lui, son père, son frère et [illegible] complices, » aucun aveu ne p[illegible] recueilli. Quel dommage que M. [illegible] sin n'ait pas connu toutes ces [illegible] matiques circonstances! Il y a [illegible] trouvé les éléments d'un récit [illegible] son talent aurait doublé l'intérêt.

T. DE [illegible]

Le Gérant, L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imp. Jules MOUREAU.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque mois, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

La PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impression contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la science et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises et étrangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de moindre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Correspondance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et Réponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliographiques, etc.

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles d'impression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents publiés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues françaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés savantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands journaux de Paris.

COMITÉ DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE BARTHÉLEMY ; comte de PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET. — *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction du *Polybiblion*.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au Gérant du *Polybiblion*.

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire, pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique, France, 10 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies, France, 20 fr. ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables en un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-75 sont en vente, et forment quinze volumes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, 35, rue de Grenelle.

Publications de la Société Bibliographique

ÉTUDE

SUR

JEANNE D'ARC

ET LES PRINCIPAUX SYSTÈMES QUI CONTESTENT SON INSPIRATION SURNATURELLE ET SON ORTHODOXIE

Par le comte DE BOURBON-LIGNIÈRES

Un volume in-8 de v-337 pages. — Prix. . . . . 5 fr.

HISTOIRE DES FRANÇAIS DANS L'INDE

DEPUIS LA FONDATION
DE PONDICHÉRY JUSQU'A LA PRISE DE CETTE VILLE (1674-1761).

Par le lieutenant-colonel MALLESON.

Traduit de l'anglais par Mme S. LE PAGE.

Un volume in-8 cavalier de XII-504 pages avec une carte de l'Inde. 7 fr. 50

LES CATACOMBES DE ROME

NOTES POUR SERVIR DE COMPLÉMENT AUX COURS D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE

AVEC DESSINS

Par M. Henri de l'Épinois

Un volume in-12 de 236 pages..... 2 fr. 50

LE RÈGLEMENT ECCLÉSIASTIQUE

DE

PIERRE LE GRAND

TRADUIT EN FRANÇAIS SUR LE RUSSE

Édition accompagnée de la traduction latine, imprimée à Saint-Pétersbourg, en 1785, par les soins du prince Grégoire Potemkin ; du texte russe original et de l'instruction du procureur suprême du Synode. Avec introduction et notes.

Par le R. P. TONDINI, barnabite.

1 vol. gr. in-8 de LX-272-76 p. — Prix. . . . . 10 fr.

Saint-Quentin. — Imp. Jules MOUREAU.

Dec. 16

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME QUATRIÈME. — XVIIe DE LA COLLECTION

CINQUIÈME LIVRAISON. — NOVEMBRE

PARIS
AUX BUREAUX DU POLYBIBLION
35, RUE DE GRENELLE, 35

1876

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE NOVEMBRE

I. — PUBLICATIONS RÉCENTES SUR L'ÉCRITURE SAINTE, par M. C. J.

II. — POÉSIE, par M. HENRY JOUIN.

III. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — MATTHEW ARNOLD : La Crise religieuse (p. 401). — Le Dr J.-L. RABINOWICZ : Législation criminelle du Talmud (p. 402).

Jurisprudence. — Les Lois militaires de la France, commentées par ALBERT LE FAURE (p. 404). — V. LABRAGUE-BORDENAU : Traité des assurances maritimes en France et à l'étranger (p. 405).

Sciences. — CHARLES ROZAN : La Bonté (p. 407). — ERNEST LAROCHE : Les Nations et les partis (p. 408). — H.-C. MAILFERT : De la démocratie dans ses rapports avec le droit international (p. 410). — FRANCESCO LASTRES : Estudios sobre sistemas penitenciarios, lecciones pronunciadas en el ateneo de Madrid (p. 411). — ANTONY BRILLIET : Des Associations coopératives de consommation (p. 413).

Belles-Lettres. — Le R. P. CAUSSETTE : Mélanges oratoires (p. 414). — M. G. AUBERTIN : Histoire de la langue et de la littérature françaises au moyen âge, d'après les travaux les plus récents (p. 415). — FRÉDÉRIC GODEFROY : Histoire de la littérature française depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours (p. 418). — G. GUELFI : Il terzo rinascimento, corso di letteratura italiana (p. 420). — Le Journal de Mme Edmée, avec introduction de M. ANTOINE DE LATOUR (p. 421).

Histoire. — A. PICHAT : Géographie militaire du bassin du Rhin (p. 423). — M. VICTOR GUÉRIN : Description géographique et archéologique de la Palestine (p. 425). — FRANÇOIS LENORMANT : Histoire des peuples orientaux et de l'Inde (p. 426). — M. l'abbé EM. CASTAN : Histoire de la Papauté. Renaissance et temps modernes (p. 427). — M. l'abbé LUCOT : Sainte Hélène, d'après les documents inédits (p. 429). — M. J. CHANTREL : Histoire contemporaine (p. 430). — État des paroisses et des communautés du baillage d'Autun en 1645, publié par GABRIEL DUMAY (p. 431). — Documents inédits pour servir à l'histoire du Dauphiné, publiés par le comte FORTIA (p. 433). — Comte JOHN RUSSELL : Mémoires et souvenirs [1813-1873] (p. 434). — MM. UBICINI & PAVET DE COURTEILLE : État présent de l'Empire ottoman, etc. (p. 436). — ALFRED DEBERLE : Histoire de l'Amérique du Sud, depuis la conquête jusqu'à nos jours (439). — L. DUBROC DE SEGANGE : Notre-Dame de Moulins (p. 441).

IV. — BULLETIN. — CH. PERIN : Les Lois de la société chrétienne (p. 442). — M. le Président : Etudes morales sur la société française (p. 442). — M. l'abbé RENOU : Histoire de la garde mobile d'Indre-et-Loire (p. 443). — JONATHAN DYMOND : La Guerre au point de vue du christianisme et du bon sens [préface par M. ROSSEEUW-SAINT-HILAIRE] (p. 443). — HIPPOLYTE PIRON : L'Ile de Cuba, Santiago, Puerto Principe, Matanzas, la Havane (p. 444). — M. l'abbé C. DOUAIS : L'Eglise des Gaules et le concilabule de Béziers, tenu en l'an 506 (p. 444). — B. DE F. : Tablettes historiques d'Etampes et de ses environs (p. 445). — W. H. C. NATION : Apple blossons gathered in my own and in french orchards (p. 445).

V. — VARIÉTÉS. — Bibliographie raisonnée de l'Académie française (suite), par M. RENÉ KERVILER.

VI. — CHRONIQUE. — Nécrologie : M. Sainte-Claire-Deville, le R. P. de Valroger, MM. Fr. Kraus, Tissot, le général Suzanne, Félix Duvert, le chevalier Gougenot des Mousseaux, Auguste Bielowski, etc. — Institut. — Concours. — Faculté des lettres. — Congrès archéologique de France. — Congrès des orientalistes. — Congrès des bibliothécaires américains. — Discours de rentrée. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — Sainctot Chemin. — La Chronique de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens. — L'Ostréiculture et le Dr Kemmener. — Les dix premières années de la Société d'archéologie de la Drôme. — Les Libéralités américaines. — Faits divers. — Publications nouvelles.

VII. — QUESTIONS & RÉPONSES. — QUESTIONS : La Gueuse parfumée. — Sur le mot *cornelineux*. — Simon de Montfort. — RÉPONSES : De la date de la mort du ministre Bertin. — Les Epées célèbres. — Origine des toasts. — Coiffer sainte Catherine. — Livres pour laboureurs.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PUBLICATIONS RÉCENTES SUR L'ÉCRITURE SAINTE

Bruchstücke der Paulinischen Briefe nebst Bruchstücken einer vorhieronymianischen Uebersetzung des ersten Johannesbriefes aus Pergamentblättern der ehemaligen Freisinger Stiftsbibliothek zum ersten Male veröffentlicht und kritisch beleuchtet (*Fragments de la version italique des épîtres de saint Paul*), von L. ZIEGLER, Studienlehrer am K. Maximilians-Gymnasium in München. Eingeleitet durch ein Vorwort von Prof. Dr E. RANKE. Mit einer photolithographischen Tafel. Marburg, Elwert, 1876, in-4 de VIII-150 p. 8 f. 75. — *Das Buch Job, uebersetzt und erklärt* von Dr HERMANN ZSCHOKKE, k. k. Hofkaplan und Professor der Theologie and der k. k. Universität in Wien. Wien, W. Braumüller, 1875, in-8 de XXVI-334 pages. — *Le Livre des Psaumes de David, traduit de l'hébreu avec commentaires*, par l'abbé S. P. MARTET chapelain de Saint-Louis-des-Français, à Rome. Langres, Menne & V. Dufour; Rome, chez l'auteur, 1876, 2 vol. gr. in-18, de XX-406 et 396 p. 7 fr. — *The minor Prophets with a Commentary explanatory and practical and Introduction to the several Books*, by the Rev. E. B. PUSEY, D. D. regius professor of Hebrew, and Canon of Christ Church. Part. V. Oxford, J. Parker; Cambridge, Deighton, Bell; London, Rivingston, 1875, in-4, de la page 401 à la page 500 pages. — *Evangelia apocrypha, adhibitis plurimis codicibus græcis et latinis maximam partem nunc primum consultis atque inditorum copia insignibus.* Collegit atque recensuit CONSTANTINUS DE TISCHENDORF. Editio altera ab ipso Tischendorfio recognita et locupletata. Lipsiæ, Hermann, Mendelssohn, 1876, in-8 de XCV-486 pages. — *Real-Encyclopædie für Bibel und Talmud* (*Encyclopédie de la Bible et du Talmud*). *Wörterbuch zum Handgebrauch für Bibelfreunde, Theologen, Juristen, Gemeinde und Schulvorsteher, Lehrer.* Ausgearbeitet von Dr J. HAMBURGER, Landrabbiner zu Strelitz in Mecklenburg- Abtheilung II. Heft I. A- Essäer. Heft II. Essäer-Haftara. Neu-Strelitz, G. Barnewitz, 1874 et 1875, 2 vol. in-8 à 2 col. de 336 p. — *Le Texte comparé de l'Évangile selon saint Matthieu. Essai de traduction synoptique, parallèle et quasi-littérale des documents bibliques les plus importants à divers points de vue ou comme haute ancienneté*, savoir : le *Codex Alephsinaiticus* des quatre premiers siècles des Églises de langue grecque; la *Peschito* des deux premiers siècles des Églises de la langue syriaque; le texte imprimé de R. Estienne, 1550; des Elzévirs, 1624; de Mill, 1707, texte qui a servi de base à toutes les versions modernes des Églises évangéliques jusqu'au dix-neuvième siècle; le *Codex* B *Vaticanus* des quatre premiers siècles des Églises de langue grecque; la Révision de Jérôme, de 383; des Églises de langue latine et le texte critique de Constantin de Tischendorf, présenté par lui comme le plus pur et comme résultat de ses immenses travaux jusqu'en 1874. Premier cahier contenant les chapitres I à VIII, 27, de l'Évangile, avec quelques notes, par L. PULSFORD. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1875, in-4 de 48 p. 2 fr. — *Dictionnaire de la Bible ou explication de tous les noms propres historiques et géographiques de l'Ancien et du Nouveau Testament*, par E. SPOL, de la Bibliothèque nationale. 1re livraison, Paris, Gaume, 1876, in-12 de 36 p. Paraîtra par livraisons mensuelles de une ou de deux feuilles, et formera environ 600 pages. Le prix de la souscription jusqu'au 25 décembre, 6 fr. Passé ce délai, 10 fr.

La recherche des manuscrits qui nous ont conservé quelques débris des anciennes versions latines de la Bible, antérieures à celle de Saint Jérôme, a excité, depuis Nobilius (1530-1590), le zèle d'un grand nombre de savants. Ces premières traductions sont précieuses, en elles-mêmes, non-seulement pour l'histoire des commencements de l'Église et pour la science philologique, mais aussi, et surtout, pour la critique du texte biblique. Elles procèdent directement du texte grec original, pour le Nouveau Testament, et de la version des Septante, faite sur

l'hébreu, pour l'Ancien Testament. Elles permettent ainsi de fixer l'état du texte grec à une époque à laquelle ne remontent pas nos plus anciens manuscrits, qui ne sont que du quatrième siècle, tandis qu'elles datent, au moins en partie, du deuxième siècle. Beaucoup a été déjà fait dans ce champ de la science, mais il reste encore plus à faire. M. Léon Ziegler vient de publier un travail important, qui sera, il faut l'espérer, suivi de plusieurs autres, destinés à combler une partie des lacunes que nous sommes jusqu'ici réduits à déplorer inutilement. Il annonce la publication de plusieurs parties du Pentateuque dont il a découvert de vieilles versions. Ce qu'il nous donne aujourd'hui contient des fragments des épîtres de saint Paul appartenant d'une manière certaine à la célèbre version connue proprement sous le nom d'*Italique*. Saint Augustin nous apprend que, de son temps, il existait un grand nombre de traductions latines des saintes Écritures, mais que, parmi elles, il y en a une, préférable à toutes les autres, qu'il désigne sous le nom d'*Italique*. On a depuis donné ce nom d'italique à tous les fragments de versions en langue latine, antérieures à saint Jérôme, qui ont été découverts. En réalité, et à strictement parler, ce titre n'appartient qu'à une seule. La comparaison des parties étudiées à la bibliothèque de Munich, par M. Ziegler, avec les citations qu'on rencontre dans les écrits de saint Augustin, établit que nous avons sûrement pour la première fois des fragments de la véritable Italique. Ces fragments proviennent de Frisingen, où était autrefois le siége de l'archevêché, transféré en 1818 à Munich. Ils sont écrits sur vingt-quatre feuillets de parchemin, dont on s'était servi pour relier d'autres livres, et figurent dans le catalogue imprimé des manuscrits de cette bibliothèque sous cette rubrique : *Clm.* 6436 (*Fris.* 236), *membr.* in-4° *s.* VIII. 24 *folia singula. S. Pauli epistolarum versionis antehieronymianæ fragmenta.* M. Ziegler les a publiés avec le plus grand soin. Il commence par les décrire dans son introduction; il en signale les particularités d'orthographe et de langage, et en fait ressortir la valeur. Il donne ensuite le texte même de la version italique. Il termine enfin par une savante étude, qui remplit plus de la moitié du volume, dans laquelle il compare les fragments de Frisingen au texte grec, aux autres traductions latines anciennes, aux citations de saint Augnstin et de Capreolus et à la Vulgate. Ce travail est un modèle du genre.

Passons des textes aux commentaires.

— Le commentaire du livre de Job par le Dr Zschokke est composé sur un plan particulier. Destiné primitivement à faire partie du commentaire complet de l'Ancien Testament, entrepris à Munster par des théologiens catholiques, sous la direction du docteur Rohling, il s'adresse, comme toute la collection, aux prêtres et aux laïques

instruits. Pour en faciliter la lecture à ces derniers, toutes les notes purement grammaticales, philologiques et critiques sont renvoyées à la fin du volume. Elles occupent ici les soixante dernières pages. Le livre s'ouvre par une introduction dans laquelle l'auteur examine le contenu, le but, le fond, la forme, l'époque de la composition, l'auteur, la doctrine dogmatique et morale et les anciennes versions de *Job*. M. Zschokke en place la composition, avec la plupart des critiques modernes, à l'époque de Salomon. Il regarde, avec saint Grégoire le Grand, la question de l'auteur comme insoluble. Il admet enfin le caractère historique du livre, mais tout en lui attribuant une forme poétique embellie. Il divise le livre de Job en trois parties : le prologue historique, la discussion de Job avec ses trois amis et la solution de la discussion, comprenant le discours final de Job à ses trois amis et son monologue, le discours d'Élin et de Jéhova et l'épilogue historique. Chaque chapitre est traduit par fragments, précédés d'une courte introduction et suivis d'explications très-substantielles, solides et généralement satisfaisantes. L'auteur montre fort bien la suite et l'enchaînement des idées dans les discours. Il expose clairement le sens de chaque verset, faisant connaître, dans les passages difficiles, l'interprétation des plus célèbres exégètes contemporains d'Allemagne, sans négliger les Pères et les commentateurs anciens, acceptant ou réfutant leurs opinions, selon les cas. Il a très-heureusement traité, en particulier, le plus célèbre endroit du livre de Job, XIX, 23-27. L'appendice grammatical et philologique placé à la fin de l'ouvrage résout les principales difficultés et obscurités du texte original. Il n'est pas complet, comme plusieurs autres commentaires publiés en Allemagne, qui ont consacré à la partie critique plus de soin et lui ont donné beaucoup plus d'étendue; il est, du moins suffisant pour ceux qui ne veulent pas faire une étude approfondie de la langue, mais étudier seulement le livre même. C'est donc un excellent commentaire, supérieur à celui du Dr Welte, qu'on regardait jusqu'ici comme le meilleur commentaire catholique de Job, en allemand. L'impression de l'ouvrage est digne de la réputation de M. W. Braumüller.

— L'impression de la traduction des *Psaumes* par M. l'abbé Martet, a été autorisée par le maître du sacré Palais apostolique, sur le rapport de Mgr Baillès, ancien évêque de Luçon, consulteur de la sacrée Congrégation de l'Index. La publication devait en être confiée à la Propagande. Le Souverain-Pontife, après l'avoir fait examiner, fit dire à l'auteur, il y a douze ans, que son livre avait toutes les conditions requises pour être publié, mais seulement hors de Rome, selon les usages de la cour romaine, en pareille matière. Des circonstances, que l'auteur n'indique que d'une manière générale, l'ont forcé de

différer jusqu'en 1876 l'impression de son livre. Il paraît enfin aujourd'hui avec l'approbation de Mgr l'évêque de Langres, à qui il est dédié. Le haut patronage sous lequel il voit le jour et les divers examens qui en ont été faits par l'autorité la plus compétente, nous sont une garantie parfaite de l'orthodoxie de la doctrine de l'auteur, dans son commentaire et dans sa traduction : nous n'avons donc qu'à le féliciter d'avoir mérité de tels suffrages. Quant à la valeur de la traduction française, qui n'est pas préjugée au point de vue littéraire et scientifique par les approbations, elle est très-grande. On voit que M. l'abbé Martet a fait son œuvre avec amour ; il a généralement rendu avec bonheur le texte hébreu, qu'il appelle, après saint Jérôme, la vérité hébraïque ; on sent, pour ainsi dire, dans la version, le parfum de piété qui embrase le cœur du traducteur. Sa dévotion pour les Psaumes l'a si bien inspiré qu'on ne rencontre pas, dans la traduction, les négligences de langue qui déplaisent parfois dans le commentaire. A peine peut-on y relever quelques tournures ou quelques mots mal réussis. Ainsi, il était pour le moins très-inutile d'ajouter le mot *profonds* au commencement du Psaume LX, hébreu LXI : « Entendez, ô mon Dieu, mes gémissements *profonds*, exaucez ma prière. » *Profonds* n'est pas dans le texte, il n'est pas demandé par le parallélisme, il n'ajoute rien à la force de *gémissements*. Des additions de ce genre, un écart trop grand de la phrase hébraïque, ordinairement si courte et si vive, ont rendu çà et là la version un peu traînante, mais ce léger défaut ne lui enlève rien de sa fidélité et de son onction. M. Martet n'accompagne les psaumes d'aucune note, mais il les fait toujours précéder d'un commentaire. Ce commentaire a généralement pour objet de faire ressortir les traits qui, dans le psaume, peuvent s'appliquer à Notre-Seigneur Jésus-Christ. On peut lui reprocher de n'être quelquefois qu'une réimpression de la traduction du psaume lui-même, par exemple, t. I, p. 64 ; 178 ; t. II, p. 106, etc., mais ce n'est pas là, à proprement parler, un défaut. Ce qui nous semblerait plus répréhensible, c'est le commentaire de quelques psaumes acrostiches (pourquoi *acrostiques ?* t. I, p. 81), dont l'obscurité nous a paru impénétrable (v. t. I, p. 118 ; t. II, p. 136-137). L'auteur a sur les nombres, une théorie qu'il appelle *calcul radical* et qu'il expose à la fin de son livre. Nous ne voyons pas en quoi elle diffère de la gématrie des cabbalistes. Elle peut plaire à certains esprits, mais elle est certainement arbitraire, et quiconque aurait le goût et la patience de se livrer à de pareilles combinaisons de chiffres, soit juif, soit protestant, pourrait trouver à son gré, dans la Bible, le contraire de ce qu'y trouve l'auteur de l'*Étendard de Jésus-Christ*, comme l'ont fait les anciens rabbins. Nous sommes loin de condamner ce « calcul transcendant, » comme l'appelle M. Martet, mais nous ne pouvons y atta-

cher une valeur démonstrative. Il a soin, d'ailleurs, de n'exposer ses idées à ce sujet qu'en-dehors de sa traduction et du commentaire proprement dit, et nous l'en félicitons. Pour en revenir à ses *Psaumes*, nous les considérons comme une œuvre si importante et si consciencieuse, que nous croyons devoir faire quelques réserves critiques. Pourquoi M. Martet a-t-il intitulé son ouvrage : Le livre des Psaumes *de David?* Le texte hébreu et la Vulgate portent simplement : *Livre des Psaumes*. Sans doute, on dit couramment : les Psaumes de David, mais l'auteur a voulu dire par là que *tous* les psaumes sont de David, ce qu'une bonne critique, appuyée sur l'autorité des titres mêmes, ne peut admettre. Le Psaume LXXXIX, hébreu XC, porte en titre, en hébreu comme dans la Vulgate, « Prière de Moïse, homme de Dieu, » ainsi que le traduit M. Martet lui-même (t. II, p. 7). Notre auteur n'est pas non plus d'accord avec la plupart des savants, quand il dit : « Les titres (des Psaumes) sont de la main de David (t. II, p. 299). » Mais on voit que nos observations n'atteignent pas la traduction, ni même le commentaire. Tous ceux donc qui voudront lire, en notre langue, une bonne version sur l'original de nos admirables chants sacrés n'auront qu'à se procurer le livre du savant chapelain de Saint-Louis-des-Français.

— Le célèbre Dr Pusey est professeur d'hébreu à l'université d'Oxford. Il a publié, il y a quelques années, un Commentaire sur Daniel, remarquable à beaucoup d'égards, dans lequel il défendait avec succès l'authenticité des prophéties du quatrième grand prophète contre toutes les attaques des rationalistes. Il publie maintenant un Commentaire sur les petits prophètes, qui paraît par livraisons. Nous avons entre les mains seulement la cinquième, qui ne contient en entier que la prophétie de Sophonie. Le commencement de l'introduction à Habacuc est dans la quatrième livraison, et la fin d'Aggée doit être dans la sixième. Le Commentaire du Dr Pusey renferme la traduction du prophète et des notes copieuses. Chaque verset est expliqué avec soin ; l'auteur en fait très-bien comprendre le sens. Toutes les observations philologiques, grammaticales et critiques sont placées en notes au bas des pages. C'est là un excellent procédé. Dans les commentaires allemands, l'explication du sens est mêlée avec les notes philologiques. En séparant ces deux choses, qu'il est effectivement très-facile de distinguer, le lecteur peut trouver tout de suite ce qu'il cherche et laisser ce qui ne lui convient pas. Le Dr Pusey cite fréquemment les rabbins. Il cite aussi volontiers les Pères de l'Église et leur emprunte même des sens mystiques. On peut donc lire son Commentaire, qui est très-bon, avec beaucoup de fruit, à la condition de ne pas oublier cependant que, quoique le Dr Pusey se rapproche de si près des doctrines catholiques, il est cependant encore protestant.

— L'étude de la littérature apocryphe de l'Ancien et surtout du Nouveau Testament a pris, depuis quelques années, un grand essor. Les rationalistes, en particulier ceux de l'école de Tubingue, en ont singulièrement abusé, mais il est facile d'en faire un excellent usage, et il est très-désirable que les savants catholiques travaillent à en tirer parti. Une grande partie des légendes contenues dans les récits apocryphes de la vie de Notre-Seigneur ont été très-populaires parmi nos pères, et elles offrent ainsi un intérêt historique, mais elles ont encore de plus grands avantages : elles éclairent les origines du christianisme, et elles font mieux apprécier à leur vraie valeur les Évangiles authentiques, de même que des pierres fausses, placées à côté de véritables pierres précieuses, en font mieux ressortir le mérite et le prix. Parmi les savants de notre époque qui se sont occupés de cette branche d'études, le plus illustre sans contredit est Constantin Tischendorf. Il a recherché, presque avec un soin égal, les écrits apocryphes et les vieux manuscrits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Quand la mort l'a frappé, au mois de décembre 1874, il avait à peu près achevé la nouvelle édition de ses *Evangelia apocrypha*. Il n'y manquait que la préface qui a été écrite par le Dr Frédéric Wilbrand. Celui-ci y énumère les changements, additions et améliorations introduites dans cette nouvelle édition, et nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur. Voici les écrits renfermés dans les *Evangelia apocrypha* : 1° Le Protévangile de Jacques, en grec; 2° le Pseudo-Évangile de saint Matthieu, en latin, en partie inédit; 3° l'Évangile de la Nativité de la sainte Vierge, en latin; 4° l'Histoire de Joseph le charpentier, traduction latine, faite sur l'arabe ; 5° l'Évangile de saint Thomas, deux rédactions grecques et l'une latine, cette dernière et une des grecques inédites; 6° l'Évangile de l'enfance, traduction latine faite sur l'arabe; 7° Les Actes et les gestes de Pilate, deux rédactions grecques, la seconde inédite, et une rédaction latine; 8° Évangile de Nicodème ou la descente de Jésus-Christ aux enfers, en latin, deux rédactions, l'une inédite; 9° Première lettre de Pilate, faisant partie de l'Évangile de Nicodème; 10° Seconde lettre de Pilate, en latin ; 11° Relation de Pilate, deux rédactions, en grec ; 11° *Paradosis* de Pilate ou réponse de Tibère, en grec; 12° Mort de Pilate qui condamna Jésus, en latin, inédit; 13° La Narration de Joseph d'Arimathie, en grec ; 14° La Vengeance du Sauveur, en latin, inédit. Total, vingt et une pièces, en comptant les rédactions diverses. De savants prolégomènes font connaître l'origine, le caractère et la valeur de chacun de ses écrits. Cette édition est un modèle de science et de critique, et c'est celle que doivent consulter tous ceux qui veulent étudier sérieusement la littérature apocryphe des Évangiles.

— Nous avons sous les yeux les deux premières livraisons de la se-

conde partie de l'*Encyclopédie biblique et talmudique*, composée par le Dr Hamburger. Cette seconde partie a pour objet le Talmud. On sait combien le Talmud est précieux pour l'étude des origines chrétiennes et pour la critique sacrée, mais il est inaccessible à la plupart des savants. De plus, il est d'une telle étendue qu'un rabbin seul, le lisant et s'en pénétrant depuis son enfance, peut en avoir une connaissance complète. Il était donc très-désirable qu'un homme instruit, versé dans la science rabbinique, pût extraire, pour l'usage de tous, la substance des nombreux traités réunis dans le Talmud. La meilleure manière de rendre les recherches aisées, c'était de condenser le tout sous forme de dictionnaire. M. Hamburger s'est donné cette tâche, et il a réussi. Les parties publiées vont jusqu'au mot *Haftara*. Elles renferment les noms propres d'hommes et de lieux, les noms d'animaux et les noms de choses mentionnés dans le Talmud et compris depuis la lettre A jusqu'à l'H. L'auteur fait ainsi connaître ce que contient le Talmud, et il aide de plus à le mieux comprendre par les renseignements biographiques et géographiques qu'il fournit, lesquels sont le plus souvent également précieux pour l'intelligence de la Bible.

Tous les articles ne sont pas aussi développés ou aussi complets qu'on le désirerait. Ainsi, l'article Festus Portius et plusieurs autres articles historiques et géographiques sont insuffisants. Mais, en revanche, quelques autres sont de vrais petits traités, très-riches en renseignements, comme, par exemple, l'article « Exégèse » et bien d'autres. L'auteur renvoie souvent aux articles de sa première partie. Ayant fait un dictionnaire de la Bible, distinct du dictionnaire du Talmud, il devait nécessairement rencontrer, dans le second, un certain nombre de mots qui avaient déjà leur place dans le premier, et on ne peut guère lui demander de répéter ce qu'il avait déjà dit. C'est cependant un inconvénient : ces renvois sont fort désagréables pour ceux qui ne possèdent que la seconde partie. Il va sans dire que le Dr Hamburger écrit en juif croyant. Il a consacré au christianisme un article où beaucoup serait à relever. Néanmoins son *Encyclopédie* peut rendre les plus grands services à tous ceux qui veulent faire une étude sérieuse et approfondie des saintes Écritures : elle est composée avec beaucoup de soin, et renferme une foule de notions et de renseignements qu'on aurait peine à trouver ailleurs.

— Signalons, en terminant, un *Essai de traduction synoptique* du commencement de l'Évangile de saint Matthieu, par M. Pulsford, et la première livraison du *Dictionnaire de la Bible*, par M. Spol. La première publication est protestante; la seconde, catholique. L'œuvre qu'entreprend M. Pulsford pourra assurément rendre des services. En traduisant, aussi littéralement que possible, le *Codex sinaiticus*, le Codex B du Vatican, le texte grec, dit *texte receptus*, de Mill, le

texte de Tischendorf et la version syriaque, avec celle de saint Jérôme, il pourra aider dans leurs études ceux qui ne sauraient recourir aux textes eux-mêmes ou ne seraient en état de s'en servir que difficilement. C'est là un précieux concours. Cependant une traduction, quelque littérale qu'elle soit, ne pourra jamais suppléer l'étude des textes mêmes. L'auteur le sait mieux que personne. Son ouvrage n'aura donc pas la valeur d'une publication des originaux, mais il a justement lieu de penser que sa traduction a sa raison d'être. Les *remarques* seront précieuses pour tout le monde. Quant à ses « petites notes, » pourquoi les a-t-il placées en un lieu où elles ne se rapportent à rien de ce qui est contenu dans la page ?

— Nous saluons avec un vrai bonheur la publication d'un *Dictionnaire de la Bible*. Tandis que tous nos voisins en ont en leur langue, nous en étions privés. Le dictionnaire de dom Calmet, qui a servi de modèle à tous les autres, est maintenant trop vieux. Après avoir donné l'exemple aux autres peuples, la France est restée en arrière. Il existe, il est vrai, un dictionnaire de la Bible par le pasteur Bost, mais un dictionnaire protestant ne peut être mis entre les mains des catholiques, c'est une œuvre catholique qu'il nous faut. Le dictionnaire de M. Spol sera succinct, mais suffisant, à en juger par la première livraison. Il contiendra tous les noms historiques et géographiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, sous la forme de la Vulgate, avec l'indication des formes hébraïques et grecques, et le renvoi aux passages des livres saints où ils sont cités. Il ne renfermera pas, comme le dictionnaire de dom Calmet et les nombreux dictionnaires publiés en Angleterre et en Allemagne, les noms des choses, mais c'est une lacune qui pourra être comblée plus tard. La correction du texte et, en particulier, des noms propres mérite tout éloge. Il serait seulement à désirer, par rapport aux noms propres, que M. Spol indiquât, par un petit tableau, la correspondance des lettres hébraïques avec les lettres françaises, dans ses transcriptions.

C. J.

POÉSIE

Les Écolières, poésies, 1868-1872, par MARC AMANIEUX. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1875, in-12 de 253 p. 3 fr. 50. — *Poésies* de CHARLES BURDIN. Paris, Jouaust, 1876, in-18 de 87 p. 2 fr. 50. — *Les Rustiques, poésies*, par CAMILLE DELTHIL. Paris, Alphonse Lemerre, 1876, in-18 de 99 p. 2 fr. — *Chants du matin*, par ALBERT CHATEAU. Paris, Auguste Ghio, 1876, in-12 de 103 p. 2 fr. 50. — *L'Ombre de la mort; le Roman d'Aline*, par Mme RATAZZI. Paris, Jouaust, 1875, in-12 de 172 p. orné du portrait de l'auteur. 3 fr. 50. — *Olivier, poème*, par FRANÇOIS COPPÉE. Paris, Alphonse Lemerre, 1876, in-12 de 99 p. 2 fr. — *Coups de bâton*, par LOUIS VERBRUGGHE. Paris, Ghio frères, 1875, in-12 de 253 p. 3 fr. 50. — *Roses noires*, par M. DÉSYR RAVON, Paris, Jouaust, 1875, in-12 de 118 p. 3 fr. — *Les Rayons jaunes, poésies*, par CHARLES O' SAUL. Paris, Jouaust, 1875, in-12 de 104 p. 2 fr. 50. — *Les Poëmes de l'amour et de la mer*, par MAURICE BOUCHOR. Paris, Charpentier, 1876, in-12 de 325 p. 3 fr. 50.

— *Nuits d'automne*, par ÉVARISTE CARRANCE. Deuxième édition. Paris, Alphonse Lemerre, 1875, in-8 de 256 p. 5 fr. — *Tribuns et Courtisans*, par VICTOR DE LAPRADE. Paris, Alphonse Lemerre, 1875, in-12 de 177 p. 3 fr. — *Le Grillon du foyer chrétien*, par BERNARD LOZES. Quatrième édition. Paris, F. Curot, in-8 de 238 p. 4 fr. — *Les Saintes causes*, par LOUIS DE LHERMITE. Paris, E. Vaton, 1876, in-12 de 187 p. 2 fr.50.— *Heures fatales, Heures joyeuses, Une voix de la patrie*, par L. J. BÉOR. Paris, Chérié, 1875, in-12 de 184 p. 2 fr. — *Rimes d'un vrai libre-penseur*, par THÉODORE VIBERT. Paris, Ernest Leroux, 1876, in-12 de 274 p. 2 fr.50.— *Un mariage en 1886, Pendant le siége, A la fontaine du Château-d'Eau*, par JULES BAILLY. Paris, Victor Palmé, 1875, in-8 de 19 p. 50 c. — *Les Immortelles*, par C. L. VERZIER. Paris, E. Plon, 1876, in-12 de 270 p. 4 fr. — *Muse des enfants*, par AUGUSTA COUPEY. Paris, E. Plon, 1875, in-12 de 227 p. 2 fr. — *Le Poëme de la vie*, par GASTON DAVID. Paris, Didier, 1876, in-12 de 410 p. 3 fr. — *Fleurs des Vosges, poésies*, par M. l'abbé C. ROUSSEL. Paris, Didier, 1876, in-12 de 403 p. 3 fr. — *Rêves et Souvenirs, poésies*, par LUDOVIC BRIAULT. Paris, Douniol, 1876, in-8 de 156 p. 2 fr. 50.— *Charlemagne, poëme*, par E. ROLET DE BELLERUE. Paris, Féchoz, 1876, in-8 de 440 p. 8 fr. — *Les Vengeances, poëme canadien*, par E. PAMPHILE LE MAY. Québec, Darveau, 1875, in-8 de 323 p. 5 fr. — *Prières et Souvenirs*, par GUSTAVE DU CROS (de Sixt). Paris, Haton, 1876, in-12 de 248 p. 3 fr. — *Pensées et Sourires, poésies*, par LOUIS CHALMETON. Paris, Ernest Thorin, 1875, in-12 de 179 p. 3 fr. — *Chansons du peuple*, par ACHILLE DU CLÉZIEUX. Paris, Dentu, in-18 de 144 p. 1 fr. — *Cinq dizaines de sonnets*, par JULES DE GÈRES. Paris, Dentu, 1875, in-8 de 331 p. 3 fr. — *Le Livre des sonnets*. Paris, Alphonse Lemerre, in-18 de 208 p. orné d'une eau-forte. 6 fr. — *Les Victimes, poésies*, par H. BAZOUGE. Paris, Alphonse Lemerre, 1875, in-18 de 118 p. 2 fr. — *Un Rêve, poëme*, par SAUTTER DE BEAUREGARD. Paris, Sandoz & Fischbacher, 1875, in-18, de 255 p. 5 fr. — *Les Illusions perdues*, par HENRY BAZIN. Paris, Jouaust 1876, in-18 de 132 p. 3 fr. — *De nos jours, Esquisses contemporaines*, par B. C. Paris, Jouaust, 1876, in-12 de 305 p. 3 fr.50.— *Satires et Poëmes*, par FERDINAND DUGUÉ. Paris, Dentu, 1876, in-12 de 209 p. 2 fr. — *Le Poëme de la jeunesse*, par FÉLIX FRANK. Paris, Calman-Lévy, 1876, in-12 de 363 p. 3 fr. 50.— *L'Embuscade*, par BRETHOUS-LAFARGUE. Paris, Marpon, 1876, in-12 de 15 p. 50 c. — *Souvenirs du 15 juillet* 1876, par G. LE VAVASSEUR, Paris, E. Plon, 1876, in-8 de 4 p. orné d'une gravure. 50 c. — *Epître aux vivants et aux morts*, par GUSTAVE LE VAVASSEUR. Caen, Le Blanc-Hardel, 1875, in-8, de 17 p. 50 c. — *Intima*, par GUSTAVE LE VAVASSEUR. Paris, E. Plon, 1875, in-18 de 11 p. 50 c. — *Epître à M. Julien Travers*, par M. GUSTAVE LE VAVASSEUR. Caen, Le Blanc-Hardel, 1876, in-8 de 16 p. 50 c. — *Souvenirs de collége*, par M. GUSTAVE LE VAVASSEUR. Paris, A. Chaix, 1876, in-8 de 13 p. 50 c. — *Les Emigrés*, par E. DE FLEURY. Poitiers, Oudin, 1876, in-12 de 408 p. 3 fr. — *A Molière, poésie*, par LUCIEN PATÉ. Paris, Jouaust, 1876, in-12 de 11 p. 75 c. — *A Corneille, poésie*, par LUCIEN PATÉ. Paris, Tresse, 1876, in-12 de 8 p. 30 c.

Lorsqu'un volume de poésies nous tombe sous la main, si le nom de l'auteur nous est inconnu, nous sommes tenté de parcourir d'abord la table de l'ouvrage. A quoi bon? direz-vous. Est-ce que les titres ne sont pas trompeurs? Est-ce que les plus hautes pensées, les graves problèmes n'ont pas, en maintes circonstances, subi l'affront d'une plume indigne? Il est vrai, mais, dans le seul commerce des grandes idées, réside je ne sais quoi de salutaire et fortifiant, aussi le poëte qu'une cécité morale empêche de chanter Dieu, l'honneur, la patrie, celui-là, s'il se plaît à méditer sur ces graves questions ne sera pas longtemps un sophiste : son génie fera de lui un honnête philosophe, un poëte sincère et loyal. Car il ne faut point saluer du nom de poëtes ces rimeurs futiles, ces esprits vides et ennuyés, qui distillent leur désenchantement et leur dégoût dans des strophes sans lumière. Le poëte est de race plus noble. « S'il a la populace en dédain, il a le peuple en grand amour, » a dit un penseur. Et le peuple qui a besoin pour son âme d'air, d'espace et de soleil ne veut rien entendre de ces

plaintes factices, de ces pages intimes et vulgaires si abondantes sous la plume des Werther de ce temps.

Les pauvres esprits, les pauvres cœurs! Comme ils nous touchent peu et que leurs lamentations nous laissent froid! Ils s'appellent, cette année, M. Marc Amanieux, qui vient de publier *les Écolières*, poésies faites de fiel à l'endroit des croyances catholiques, et qui crie au peuple, après la rue Haxo, la Roquette et Mazas, en parlant de ce qu'il nomme « la main de Rome » :

Prends donc ta forte hache, ô peuple, et coupe-là!

Il s'appellent M. Charles Burdin, dont les *Poésies* ont pour sous-titres « Les Amours de tête, Rimes galantes, Heures noires, » et qui se prend, le fou! à blasphémer l'idéal :

Lorsque, de mon réduit je vois
Passer un chercheur de chimère,
Je l'arrête et je lui dis : — Bois
Un grand coup de vin dans mon verre.

M. Camille Delthil, l'auteur des *Rustiques*, n'a pas trouvé, dans ce siècle :

Un nom qui surpassât ce nom : Garibaldi!

M. Albert Chateau dédie ses *Chants du matin* à Thérèse, à Irma, à Anna, et sa muse nous entraînerait, si nous voulions la suivre, aux soupers d'un jeune désœuvré. *L'Ombre de la mort*, *le Roman d'Aline* portent la signature de Mme Ratazzi; un sens délicat, souvent élevé a marqué ces deux poëmes dont les stances ne manquent pas de franchise. Il y a de l'harmonie et de la vigueur dans les vers de Mme Ratazzi, mais nous voudrions que la pensée générale se dégageât d'une façon plus nette de son poëme philosophique *l'Ombre de la mort*, qui rappelle certaines pages d'*Eloa*. Quant au *Roman d'Aline*, c'est un récit romanesque dans toute la force de l'expression, et, puisque l'auteur voulait prouver que le sacrifice est l'arme la plus puissante qu'une femme puisse employer pour relever le cœur de celui qu'elle aime, il eût été nécessaire que le sacrifice d'Aline demeurât pur de toute honte pour être imitable; comment le poëte ne l'a-t-il pas compris!

Le revoilà le barde ennuyé, sceptique, réaliste, qui toujours se plaint de son impuissance morale, M. Coppée. *Olivier* est son héros d'aujourd'hui, et ce désespéré volontaire, à qui rien ne manque, mais qui se manque à lui-même, brise à plaisir tout ce qui l'entoure, tout ce qui pouvait le rendre heureux, et, M. Coppée nous l'apprend,

Il voudrait bien mourir ne pouvant plus aimer.

Qu'il meure.

M. Louis Verbrugghe ne trouve ici-bas que sujet à *Coups de bâton*. Tel est le titre bizarre qu'il donne à son livre. M. Verbrugghe demande à Dieu « s'il trouve que la lumière soit? » Et, afin, sans doute,

de la faire luire sur le monde, le digne homme nous entretient d'adultère, de trahisons, de serments rompus. Laissons ce peintre à ses croquis, et respirons les *Roses noires* de M. Désyr Ravon. Mais l'air n'est point respirable chez le chantre du « *Sérail* » et de « *La Pompadour.* » M. Charles O'Saul a lu les *Burgraves*, et il publie les *Rayons jaunes*. S'il n'avait lu que les *Feuilles d'automne*, il eût peut-être écrit « les Rayons d'or. » Les rayons jaunes, ami lecteur, ce sont les rayons du soir, c'est le présage de la nuit, c'est l'hiver. Pauvre poëte ! Il prend soin d'informer l'auteur de l'*Année terrible* qu'il n'a que vingt-trois ans, mais « son cœur est désert, » et nul flambeau ne luit devant son regard ! M. O'Saul recommence Millevoye. C'est un poëte plus robuste, M. Maurice Bouchor, l'auteur des *Poëmes de l'amour et de la mer;* cependant il y a beaucoup de larmes stériles, de « sanglots, » de « cris de désespoir, » et aussi d'hiatus dans le volume incolore de cet écrivain. M. Évariste Carrance parle fréquemment de Dieu et de la patrie dans ses *Nuits d'automne*, mais il chante aussi le suicide, et « cette grande chose que Victor Hugo nomme liberté. » Pourquoi tant de détours dans la phrase ? Est-ce que M. Victor Hugo est le seul philosophe qui ait jamais parlé de liberté ? De plus, M. Carrance ne varie pas la note, il sonne *la Revanche* avec éclat; — l'a-t-il préparée ?

En somme, nous trouvons chez les poëtes de ce premier groupe moins de dignité que de sans-gêne, un penchant aux lamentations sans cause, de la fanfaronnade au lieu de courage, et, par dessus tout une étrange façon de comprendre la régénération d'un siècle ou d'un peuple.

M. Victor de Laprade apprécie tout autrement la haute mission du poëte. Son talent n'a plus besoin d'éloges. L'auteur des *Poëmes civiques* publie un second volume, qui est comme l'appendice du premier et que le poëte intitule *Tribuns et courtisans.* C'est bien toujours la même foi patriotique, le même dédain pour tout ce qui est bassesse et servilité, mais M. de Laprade a remplacé la lyre aux sept cordes par le sifflet. Trois pièces dialoguées remplissent le volume. *Un conseil de famille* et *le Procès de Thraséas* parurent sous l'Empire, dans le *Correspondant; l'Alcade de Tampico* fut considéré par l'éditeur de la revue comme une peinture trop vive ou trop vraie des mœurs politiques de ce temps-là, et M. de Laprade lui a fait une place dans son dernier recueil. Satirique enjoué, mais capable de mordre jusqu'au sang avec un sourire plein de bonhomie, tel est le poëte de *Tribuns et courtisans.* Rien n'est là de mon crû, dit-il.

« J'ai fait tout bonnement de la photographie ; »

Nous trouvons l'aveu empreint de trop de modestie : M. de Laprade est plus qu'un photographe dans ces tableaux, il est au moins peintre de genre; mais, si exercé que soit son pinceau dans l'exécution

de scènes secondaires, nous avouons qu'il nous sera doux de voir M. de Laprade revenir au grand art. On ne se plie pas sans peine aux sujets de chevalet, lorsqu'on a signé de hautes fresques.

Le Grillon du foyer chrétien, par Bernard Lozes vient d'atteindre à sa quatrième édition. C'est un livre reposé, où l'âme d'un père et d'un chrétien ne cesse de vibrer. Les pages éclairées par le souvenir de Flandrin laissent lire la puissance de l'art sur M. Bernard Lozes. *Les Anges de la famille*, *Amitié fraternelle*, *Fleurs à Marie* sont des pages qui font honneur à l'auteur du *Grillon*. M. Louis de Lhermite, l'auteur des *Saintes Causes*, a écrit, dans la *Fiancée lorraine*, *Deux poëtes*, et l'épître *à Laurentie*, trois œuvres où l'on ne peut qu'admirer. Ce poëte pourra, s'il le veut, prendre rang auprès de M. de Laprade, dont il rappelle les chauds enthousiasmes à l'endroit de la patrie. M. de Lhermite est un poëte citoyen, de la famille de ces jeunes Français dont il a si bien dit :

> Tantôt, dans vos accords, j'entends la fusillade,
> La France m'apparaît traînant un blanc linceul.....
> Et tantôt je vous vois au sein de la famille,
> Pour un rapide instant oubliant l'univers,
> Conteurs charmants et gais près du feu qui pétille,
> Redisant nos succès et cachant nos revers.

M. L. J. Béor n'a pas su faire choix d'un titre pour son volume : *Heures fatales*, *Heures joyeuses*, *Une voix de la patrie*, *Poésies diverses et chansons !* En revanche, l'inspiration vigoureuse, saine, élevée qui, caractérise la plupart des pièces signées par cet auteur, mérite qu'on l'encourage. Il a dit, dans un *Duel à mort*, cette histoire racontée sur la toile par le pinceau de M. Bénédict Masson : un Prussien vient de tuer une jeune femme et son enfant ; Jean, un Lorrain aux bras d'athlète, saisit le meurtrier et l'étouffe. M. Béor n'est pas moins heureux que le peintre dans le récit de ce drame. Les *Rimes d'un vrai libre-penseur*, par Théodore Vibert, ne renferment rien que de sensé, de juste, de loyal. On lira, non sans plaisir les stances *à Corneille*. M. Vibert puise ses pensées dans son amour pour la France et l'Église. *Un mariage en* 1886, *Pendant le siége*, *A la Fontaine du Château-d'Eau*, par M. Jules Bailly, se réclament d'un patriotisme clairvoyant : le poëte, en ses délicatesses exquises, apparaît à chaque stance de cette trop courte brochure.

M. Verzier publie *les Immortelles* : la prière et la liberté sont les deux forces qui l'exaltent ; une foi vive se révèle dans ses vers. *Muse des enfants*, par Mlle Augusta Coupey, justifie pleinement son titre : beaucoup de grâce, de naïveté, d'élévation distinguent ce recueil et le feront bien venir du jeune public auquel il est destiné. C'est encore un livre de grand style que le *Poëme de la vie*, par M. Gaston David ;

crites au coin du foyer, ses pages fortifiantes et sereines ont le parfum du contentement intime et de l'espérance.

M. l'abbé C. Roussel, a écrit les *Fleurs des Vosges* sur l'invitation de Sainte-Beuve. Les *Fleurs des Vosges* sont des imitations de deux poëtes anglais peu connus de ce côté-ci de la Manche, Wordsworht et Félicia Hemans. M. Roussel a montré beaucoup de talent dans ces tableaux limpides, un peu tristes parfois, mais d'où la pensée qui relève n'est jamais absente. Les poésies intimes qui terminent son livre nous laissent espérer que M. l'abbé Roussel ne tardera pas à publier un volume, dont l'inspiration sera toute personnelle; il en est capable, et, sans doute, le sonnet sera la forme préférée par ce fin ciseleur.

M. Ludovic Briault doit être jeune. Ses *Rêves et souvenirs* se rattachent à un ordre d'idées vraiment nobles, mais le vers manque de vigueur. Trois écrivains, en cette présente année, n'ont pas craint d'affronter la critique avec un poëme. Ce sont MM. Achille du Clésieux, l'auteur d'*Armelle;* Rolet de Bellerue, l'auteur de *Charlemagne;* Pamphile Le May, qui a signé *les Vengeances*. Le premier de ces trois poëtes a été le plus heureux : il a su répandre à travers une idylle bretonne, ce charme des détails qui est la richesse du conteur. Nous ne reviendrons pas sur un livre qui a été l'objet d'une appréciation dans le *Polybiblion*. Le poëme des *Vengeances*, pour être plus coloré qu'*Armelle*, est moins suave de forme : c'est un Canadien qui l'a signé. Cependant nous avons saisi, dans le récit du poëte américain, plus d'un écho des *Natchez* et d'*Atala*. *Charlemagne* est moins un poëme qu'une chronique habilement rimée. L'auteur s'est visiblement inspiré dans son premier chant du *Paradis perdu* et des *Martyrs*. Il a eu recours au merveilleux, que comporte l'épopée. Dominé par les faits, M. Rolet de Bellerue, dans les livres suivants, nous conduit au foyer de Pepin le Bref où le lecteur est témoin de l'anniversaire de la naissance de Charles, de ses premiers exploits en Aquitaine, de son mariage et de son avénement à la tête des Francs. C'est l'histoire, c'est la chronique qui se fondent ensemble sous la plume exercée d'un poëte élégant, mais l'épopée n'a pas plus de sept chants ce qui est une infraction. De plus, le merveilleux, les épisodes y tiennent une place trop mesurée. Il est juste, cependant, de rendre hommage au tableau de haut style dans lequel le poëte a représenté Charlemagne parcourant avec le pontife Léon les ruines de Rome au milieu de la nuit. Le Capitole, le Forum, le tombeau d'Adrien éveillent dans l'esprit du pontife de nobles pensées poétiquement exprimées.

M. Octave Ducros de Sixt, l'auteur des *Chants du droit et de l'Épée* dont nous avons fait l'éloge à cette place, publie un recueil moins éclatant, peut-être, sous le titre de *Prières et Souvenirs*, mais que d'a-

bandon, de suavité pénétrante, de réserve aimable dans les stances alertes, graves, recueillies, enthousiastes, voilées, dont il a tissé la draperie qui se déroule sous l'œil de l'esprit à mesure qu'on se familiarise avec son livre. *Le Lion*, le *Vieillard*, l'*Ouragan*, *Pour les prêtres infirmes* sont des pages illuminées d'une douce clarté, semblable au rayon que projette sur les murs du temple la lampe du sanctuaire.

Les *Pensées et Sourires* de M. Louis Chalmeton ne sont pas sans une certaine parenté avec les poésies de M. Ducros. On voudra lire son épitre *Aux baigneurs de Royat*, ses pages ayant pour titre *De la femme*, *La liberté à propos de la guerre d'Italie*, et, avant tout, ses strophes à l'idéal.

De l'idéal partout, de l'idéal toujours !
L'homme sans idéal n'a que l'ombre des choses...

Honneur à M. Chalmeton qui n'est point un nouveau venu pour nous, et qui se présente au public sous le patronage de M. E. des Essarts.

De la franchise, de l'entrain, je ne sais quoi de vif et de satisfait est le partage de M. Du Clézieux dans ses *Chansons du peuple*. Les *Cinq dizaines de sonnets*, entrecoupés d'historiettes en vers, par M. Jules de Gères, forment une gerbe élégante et tout ensoleillée des rayons de la jeunesse.

Qui donc écrivait, lors de la publication du livre *Sonnets et eaux-fortes*, que M. Victor Hugo n'a jamais su plier sa muse à rhythmer un sonnet ? Ouvrez le *Livre des sonnets* mis au jour avec ce luxe dont l'éditeur Alphonse Lemerre a le secret, et vous y lirez, à la page 83, sous le titre un peu prétentieux « *Ave, dea, moriturus te salutat*, » les deux quatrains suivis des deux tercets, que le poëte des *Rayons et les Ombres* termine par ces vers :

Nous sommes tous les deux voisins du ciel, Madame,
Puisque vous êtes belle et puisque je suis vieux.

Le volume est riche de toutes perles. Corneille et Molière, Benserade et Dubellay, Musset et Antony Deschamps, Sainte-Beuve et Louis Veuillot y ont leur page. Lamartine est le seul absent de ce temple étincelant de joyaux. Chaque pierre y resplendit mais les facettes amincies n'étaient pas faites pour refléter, dans son large vol, le poëte des *Harmonies* et de *Jocelyn*.

M. Henry Bazouge témoigne, dans *les Victimes*, de son penchant à l'émotion, mais il n'a rien des poëtes maladifs dont les deuils nous font sourire : nous espérons que M. Bazouge ne s'en tiendra pas au court volume qu'il vient d'écrire. La note est juste dans les élégies de ce jeune poëte aux sentiments élevés, et déjà perce, dans ses stances, un accent de virilité qui se fera jour avec plus d'éclat dans un prochain ouvrage. Nous ne pensons pas qu'il y eût, dans la

donnée du *Rêve* de M. Sautter de Beauregard, la matière de tout un poëme. L'action languit sous la plume de l'écrivain, mais les tendances spiritualistes de M. de Beauregard lui font honneur. M. Henry Bazin, l'auteur des *Illusions perdues*, est un débutant, et l'inexpérience est sensible sous la plume de ce jeune homme. Son ouvrage est difficile à analyser. Aucune pensée vraiment haute n'a préoccupé jusqu'ici M. Bazin. M. B. C., qui a signé *De nos jours, esquisses contemporaines*, tente de nous rappeler le Musset des comédies en vers. A vrai dire, ses esquisses relèvent moins du livre que de la scène. Il faut à ces vers, incessamment brisés par le dialogue, le jeu vivant de plusieurs personnages pour qu'on puisse saisir l'à-propos ou la grâce de l'idée M. B. C. est d'ailleurs un esprit délicat et distingué.

C'est un poëte de frontière, M. Ferdinand Dugué, dont les *Satires et poëmes* touchent à plus d'un problème politique ou religieux que l'auteur ne sait pas résoudre. Philosophe à la façon de Béranger, M. Dugué n'a pas la méchanceté du chansonnier; il en retrouverait peut-être la libre allure, s'il montrait moins de tendance à censurer. Il entre de la remontrance dans ses satires.

« Laissez-moi chercher la fleur d'or,» s'écrie M. Félix Franck dans *le Poëme de la jeunesse*, un beau livre où le sable qui forme le lit du fleuve n'est pas encore pur de tout gravier, mais dont l'idée générale est un élan vers le beau. M. Franck aime les sommets : nous lui en savons gré. Un mot d'encouragement et d'éloge à M. Brethous-Lafargue, l'auteur d'un petit poëme de quelques pages, *l'Embuscade*, souvenir de la guerre de 1870. Ce ne sont pas, d'ailleurs, les grands écrits qui décident du renom d'un poëte. Nous avons là sur notre table cinq cahiers dont nous dirions volontiers « moins lourd que plume. » Ils ont pour titre *Souvenir du* 15 *juillet* 1876, date de l'inauguration de la statue de M. de Caumont; *Épître aux vivants et aux morts*, *Intima*, *Épître à M. Julien Travers*, secrétaire de l'Académie de Caen, *Souvenirs de collége*, et l'auteur est cet écrivain caustique, vrai Normand, M. Le Vavasseur. Soit qu'il parle de Juilly, qu'il se fasse l'historiographe des poëtes chez qui la verdeur de l'esprit a triomphé de la vieillesse, qu'il nous entraîne au repas de noces de sa nièce, qu'il chante le pays caennais, ou la vie de dévouement de l'archéologue si modeste, de Caumont, toujours M. Le Vavasseur rappelle, par quelque échappée gauloise, qu'il est de la race de Marot et de Regnier. Toutefois, et cela vaut la peine d'être dit, une exquise convenance domine toutes les inspirations de ce poëte rural auquel il n'aura manqué, pour être connu, que la grande publicité de Paris.

Paris ! écoutons l'auteur des *Émigrés*, M. de Fleury, peindre la cité terrible, en quelques vers bien frappés :

J'ai vu Paris, la tête et le cœur de la France,
L'âme, dit-on, du monde et du siècle qui pense.
Et, frappé de terreur autant qu'émerveillé,
Il me semble, en un rêve, être tout éveillé...
Ah ! d'une mer qui bout, j'ai peur ; peur de la foule
Qui m'entraîne au milieu du torrent qui la roule ;
Peur du terrain qu'on sent s'échapper sous les pas ;
De tout ce qui m'absorbe et ne me connaît pas.

Et les pages, où le poëte sincère a gravé ses hautes espérances ou ses craintes, sont nombreuses dans ce livre, né d'un entretien avec Édouard Turquety. Un épisode de notre histoire nationale en a fourni le sujet, un Français l'a signé. M. de Fleury n'avait pas trente ans lorsqu'il exposait en ces termes l'idée-mère de son ouvrage. « J'ai dans la tête un grand poëme, une sorte d'épopée chrétienne de l'homme privé dans la société, épopée sans combats, sans héros illustres, sans descriptions pompeuses, sans sacrifices solonnels, mais épopée du cœur présentant des scènes de toute la vie telle que nous la connaissons et la pratiquons, liées ensemble par une fable simple et attachante, s'il se peut faire. » M. de Fleury est aujourd'hui sexagénaire, mais son œuvre est faire et bien faire. Le poëte comprend l'épopée moderne ainsi que Lamartine l'a comprise, et nous ne craignons pas d'ajouter qu'il ne reste pas trop loin de son modèle et de son devancier. Les *Émigrés* procureront de longues et pures jouissances aux amis des bonnes lettres, des grandes pensées et de la patrie.

Voici, pour fermer le cercle d'or, un chercheur d'idéal, M. Lucien Paté, dont nous nous plaisions l'an dernier à louer le talent spiritualiste. Ce jeune poëte avait marqué son âge en plus d'un endroit de ses livres où « le vieux pêcher, » le nuage qui passe, le rayon qui s'éclipse, la feuille qui tombe lui arrachaient ces douces plaintes qui donnent tant d'attrait aux poëmes de son maître et de son ami Frédéric Mistral; puis, tout à coup, ce poëte de vingt-cinq ans, cet amant de la nature, s'est dit :

« Or, j'ajoute à ma lyre une corde d'airain, »

Et, dans ses brochures nouvellement parues, *à Molière, à Corneille*, le poëte, transformé, jette à pleines strophes les hautes invectives, les confidences sévères que, seule, la muse tragique sait exprimer dignement. A la grande lumière que fait luire son vers limpide, ample, presque cornélien, il fait passer devant nous, l'enchanteur! Pascal, Boileau, Louis XIV, Molière et Corneille. Et, si fière que soit l'allure de pareils hommes dans l'esprit du penseur qui se plaît à vivre en leur milieu, quand le poëte évoque l'image de l'un d'eux, chacun de se dire : « C'est lui ! » M. Paté n'a pas mis en scène les maîtres de notre langue, nos modèles, pour qu'ils eussent à s'entretenir ensemble de nos querelles sans valeur : le sujet de leurs discours n'a pas moins de noblesse que

leur style. Ici, c'est le vieux Corneille consolant Molière, et lui disant :

Soldat du grand combat, sache en sortir vainqueur.
Le vice, à ton départ, triompherait à l'aise :
Reste, et mets haut ta joie en portant haut ton cœur.
Tu me parles d'aïeux en vantant ma lignée :
Mais qui pourrait, à toi, se nommer ton aïeul ?
Tiens donc à tes destins ton âme résignée :
C'est quand on est trop grand, Molière, qu'on est seul.

Ailleurs, c'est ce même Corneille qu'une lettre de Port-Royal arrête dans son œuvre et qui s'écrie :

Ah ! si mes vers jamais ont nourri quelque lâche,
Si l'on court vers la honte après que l'on m'a lu,
Si j'ai conduit si mal et mon œuvre et ma tâche
Pardonnez-moi, Seigneur ! Je ne l'ai pas voulu.

Courage donc à ce vaillant esprit dont les vers si nerveux ont retenti sur la première scène de notre pays. M. Paté est entré dans la maison de Molière par la même porte que M. de Bornier : qu'il s'y maintienne un jour avec les mêmes titres que l'auteur de *la Fille de Roland*.

HENRY JOUIN.

THÉOLOGIE

La Crise religieuse (*Literature and Dogma*), par MATTHEW ARNOLD; traduction exécutée, sous la direction de l'auteur, sur la cinquième édition anglaise. Paris, Germer Baillière, 1876, in-8 de XXXI-375 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le rationalisme fait des progrès en Angleterre : le succès du livre dont la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* publie la traduction en est une triste preuve. L'auteur attaque plus directement le protestantisme que le catholicisme, à cause du pays où il écrit ; il reconnaît même parfois que le catholicisme est plus logique que le protestantisme, comme par exemple, page 121, dans la question des miracles où il fait ressortir combien les protestants sont inconséquents en « rayant » tous les miracles qui ne sont pas consignés dans la Bible, au lieu que les catholiques admettent à la fois et les miracles de de Bible et ceux qui sont constatés par l'Église. On lit, çà et là, quelques belles observations sur le christianisme ; mais, au fond, il rejette toute religion surnaturelle, il n'admet pas le miracle, pas plus dans l'Évangile qu'ailleurs. Ainsi, à propos du récit de la résurrection de Lazare, il dit : « Marthe croyait déjà à la résurrection des *superstitions* juive et chrétienne... Jésus redressa ses croyances en lui disant que son frère *n'est pas mort du tout*, et ses paroles, *qui furent bien probablement l'origine du récit miraculeux*, rendent le miracle tout à fait superflu (p. 232-233). » On peut juger par là du caractère et de l'esprit de la *Crise religieuse*. M. Arnold n'a pas le sentiment re-

ligieux : pour lui, les cérémonies du culte sont inintelligibles; c'est une langue inconnue dont il ne comprend pas le sens, et qu'en conséquence, il ne juge pas seulement ridicule mais niaise. Ce n'est que l'oblitération complète du sentiment religieux qui est capable d'expliquer des passages comme celui-ci, dans lesquels l'intelligence la plus cultivée ne le garantit pas contre l'étroitesse la plus incroyable de vues. Il parle de la célébration de la Cène dans une église ritualiste, qui imite les cérémonies catholiques : « Quelles poses, quels gestes, s'exclame-t-il ! Les croyants se prosternent, le parquet de l'église semble jonché de morts et de mourants, la voie qui mène à l'autel est obstruée par ceux qui s'affaissent soudainement, comme si, dans la mêlée, ils avaient reçu une blessure mortelle. » Voilà une description de l'inclination faite comme signe de respect au moment de l'élévation à la messe ! Mais ce n'est pas tout. Voici les conclusions qu'il tire de cette caricature : « Dans ces conditions et ces habitudes mentales, étant donnée une histoire capable d'émouvoir les émotions religieuses de ces croyants, le fameux *Credo quia ineptum* sera encore vrai pour eux. Ils peuvent bien se figurer savoir ce qui s'est passé dans le conseil de la Trinité; il ne faudrait pas les pousser bien loin pour leur faire décrire la décoration de la salle du conseil. » Saint Augustin n'aurait pas été peu surpris, quand il écrivait son *Credo quia absurdum*, qu'on le transformerait un jour en *Credo quia ineptum*. Si tous les vrais chrétiens ont pensé que la foi avait pour objet des dogmes qui peuvent être *au-dessus* de la raison, quoique non contraires à la raison, ce ne sont pas eux qui ont jamais imaginé qu'on dût croire des inepties.

G. K.

Législation criminelle du Talmud, *organisation de la magistrature hébraïque, autorité légale de la magistrature rabbinique, autorité légale de la Mischnah ou traduction critique des traités talmudiques synhédrin et mukoth*, par le Dr J. J. M. Rabbinowicz. Paris, 1876. Imprimé par ordre du gouvernement, à l'imprimerie nationale. In-8, de 231 p. Prix : 12 fr.

La vieille législation du Talmud qui, dans les autres régions de la chrétienté, est depuis longtemps passée à l'état de curiosité archéologique, continue, presque jusqu'à notre époque, à être appliquée chez les Juifs polonais. Aussi, ne doit-on pas s'étonner que son étude ait été, de la part de ces derniers, l'objet d'une véritable prédilection. Nous ne pouvions rencontrer un meilleur guide, pour nous diriger dans le dédale du code israélite, que M. le Dr Rabbinowicz. Hébreu de religion, Polonais de naissance, c'est en même temps un patriote ardent, aussi bien qu'un savant distingué. Il dut quitter son pays à la suite de la dernière insurrection. Ses efforts avaient toujours tendu à rapprocher ses coreligionnaires de leurs compatriotes chrétiens, à

les unir dans un sentiment de commune affection pour leur patrie et d'aversion contre l'envahisseur étranger. Aujourd'hui, il entreprend de révéler, pour ainsi dire, au public français, ce qu'étaient les lois et les codes de ses aïeux. Il nous semble, en effet, que c'est là une connaissance qui fait défaut à la plupart des savants de notre pays. Certes, parmi nos magistrats les plus distingués, l'on n'en trouverait guère qui possèdent la moindre notion de ce qu'était la jurisprudence des fils de Jacob, soit avant, soit depuis la captivité.

Nous n'entrerons pas ici, bien entendu, dans le détail des questions traitées par notre savant auteur. Elles ne pourraient guère intéresser qu'un nombre fort restreint de légistes de profession. Il est, toutefois, un certain nombre de points essentiels sur lesquels nous croyons utile d'attirer l'attention du lecteur.

Et d'abord, l'on ne remarquera pas sans surprise les changements que la suite des temps avait amenés dans l'application des peines édictées par la loi mosaïque. Cette dernière, cependant, continuait à être vénérée comme le résultat direct de l'inspiration divine, mais il se produisait, en quelque sorte, dans le domaine de la législation, un phénomène analogue, quoique plus frappant encore, à celui qui s'était produit dans le domaine religieux depuis l'époque des prophètes. Les croyances avaient constamment tendu à s'épurer, si l'on peut employer cette expression, à revêtir un caractère plus spiritualiste. C'était comme une sorte de préparation à l'éclosion de la doctrine évangélique. De même, aux temps qui avoisinent notre ère, les lois hébraïques semblent s'être singulièrement humanisées, et cette tendance à la clémence, à l'adoucissement des peines datait, sans aucun doute, de plusieurs siècles déjà. Moïse punissait de la peine capitale, ou même de supplices raffinés, un assez grand nombre de crimes. Au contraire, il faut voir avec quel art les rabbins contemporains de Notre-Seigneur Jésus-Christ s'ingénient à tourner les difficultés que leur présente la stricte application d'un texte réputé trop sévère. Tantôt, ils exigeront un tel attirail de preuves pour établir le méfait que sa répression deviendra sinon tout à fait impossible, du moins très-difficile, tantôt ils changeront la nature de la peine, tout en lui conservant son ancien nom. Les juristes romains ne se montrèrent jamais plus subtils dans leurs déductions, ni plus habiles à modifier l'esprit de la loi, tout en respectant sa lettre. J'en arrive à ce point, qu'un célèbre rabbin qualifiait de tribunal sanguinaire celui qui prononçait plus d'une condamnation à mort dans un intervalle de sept années, déclarant que, quant à lui personnellement, il ne jugerait jamais personne digne de la peine capitale.

L'organisation des tribunaux, chez les Hébreux, offre également un spectacle assez curieux et fort propre à convaincre d'erreur les per-

sonnes qui voient, dans la diffusion de l'instruction au sein des masses, une conquête de l'époque actuelle. Le plus humble degré de juridiction en Israël consistait en un tribunal de trois juges. Il avait pouvoir de prononcer sur un grand nombre de matières civiles et au criminel, lorsqu'il ne s'agissait pas de peines graves à infliger. Or, chaque village, presque, possédait un tribunal de trois juges, chacun de ces derniers, néanmoins, devait avoir acquis des connaissances assez étendues, avoir étudié non-seulement la Bible, mais encore la Mischnah, la Deraïtha, les sentences des plus célèbres rabbins. Certes, aujourd'hui même, dans notre France du dix-neuvième siècle, l'on conviendra qu'il existe bien peu de communes où l'on puisse réunir les éléments d'un pareil tribunal. C'est que chez les Juifs des commencements de notre ère, la science se trouvait placée sous l'égide de la religion. La lecture et la méditation de la Bible étaient considérées comme la plus méritoire des occupations, non-seulement pour le lettré et l'homme de loisir, mais encore pour le journalier qui gagnait son pain à la sueur de son front. En un mot, de toutes les nations de l'antiquité, la nation juive fut celle chez qui le niveau de l'instruction nous apparaît le plus élevé, précisément parce qu'elle était la plus attachée à ses croyances.

Mais il est temps de terminer ce trop long compte rendu. Nous désirons fort qu'il puisse contribuer à attirer l'attention du public sur un auteur dont les travaux, à peine connus en France, n'y sont certes pas encore appréciés autant qu'ils le méritent. H. DE CHARENCEY.

JURISPRUDENCE

Les Lois militaires de la France, commentées et annotées par André Le Faure. Paris, Dumaine, 1876, in-8 de 630 p. — Prix : 9 fr.

Depuis plusieurs années, la bibliographie militaire a fait, en France, des progrès considérables, et, quel que soit le point de vue auquel on se place, on ne peut que constater, avec satisfaction, le caractère d'utilité imprimé aux ouvrages traitant des connaissances militaires. Certains d'entre eux s'adressent exclusivement aux officiers de l'armée active ; d'autres, au contraire, peuvent être lus avec fruit par tous les officiers de notre réserve ou de notre armée territoriale.

Les Lois militaires de la France sont de ce nombre, et on ne saurait trop en recommander l'étude ou la lecture à tous nos officiers. Pour bien comprendre une loi, il est indispensable de connaître l'esprit dans lequel elle est conçue, les préoccupations qui ont présidé à sa rédaction, enfin les besoins qu'elle avait en vue de satisfaire. Des commentaires sont donc indispensables, et, jusqu'à c ejour, il faut reconnaître qu'on ne s'en est pas assez largement servi pour les lois mili-

taires. Mais il importe de distinguer en fait de commentaires ; ceux qui ne s'appuient que sur les appréciations personnelles de l'auteur n'ont le plus souvent qu'un crédit assez limité; ceux, au contraire, qui sont puisés dans les discussions préparatoires auxquelles a donné lieu la confection de la loi présentent, en quelque sorte, un caractère d'authenticité qui en relève singulièrement la valeur. M. Le Faure s'en est tenu à cette seconde manière de faire, et on ne peut que le féliciter d'avoir appuyé ses commentaires sur les discussions législatives et les opinions des principaux auteurs militaires.

S'il importe d'être bien fixé sur l'esprit de notre législation militaire, il est non moins utile de pouvoir la juger au point de vue de l'état actuel des lois militaires chez les puissances étrangères ; le livre de M. Le Faure répond encore à cette condition, et ses notices sur les armées étrangères permettent d'établir qu'*au point de vue législatif*, la réorganisation de notre armée sera bientôt terminée, et que les réformes récemment introduites réaliseront, dans la suite, les progrès visés par les législateurs. F. S.

Traité des assurances maritimes en France et à l'étranger, par V. Labrague-Bordenau, avocat. Paris, Durand et Pedone-Lauriel, 1876, in-8, de 264 p. — Prix : 5 fr.

Cette étude sur la théorie des assurances dans les divers pays de l'Europe est un travail consciencieusement étudié que l'auteur a divisé en trois parties. Dans la première, consacrée au point de vue historique, il signale les différences qui existent entre les lois civiles et les lois maritimes : au lieu de la variété des premières variant suivant les pays, les époques, les degrés de civilisation, ici on trouve partout une pensée commune : conjurer les dangers de la mer, et sacrifier l'intérêt particulier à l'intérêt commun. Le même but a dû partout inspirer les mêmes moyens.

Dans la seconde partie, l'auteur recherche quelles sont les conditions requises pour la validité du contrat d'assurances. Ce sont d'abord les conditions substantielles communes à toutes les conventions : le consentement des parties, leur capacité de contracter; un objet susceptible d'être assuré, c'est-à-dire exposé aux risques de la mer, et dont l'assurance ne soit pas prohibée par la loi. Après les conditions extrinsèques, vient la forme externe du contrat.

Les formes et les conditions du contrat d'assurances ainsi déterminées, l'auteur recherche quels sont les objets dont l'assurance est ou non permise. On peut faire assurer le navire et ses accessoires, les marchandises, la prime, et la prime des primes, les sommes prêtées à la grosse, la baraterie du patron, et le fret acquis. Les risques couverts par l'assurance se divisent en risques de mer, qui peuvent comprendre les risques de rade, et en risques de guerre.

A propos des risques de guerre, qui ne sont à la charge des assurances qu'en vertu d'une convention expresse, on peut joindre ses vœux à ceux que forme l'auteur pour que la propriété soit universellement reconnue inviolable sur mer, et que le commerce honnête ne soit jamais tenu pour un ennemi.

A quelles conditions l'assurance produit-elle son effet pour l'assuré? C'est à celui-ci qu'incombe l'obligation de prouver le sinistre qu'il allègue, et dont il demande la réparation; il doit établir que l'avarie ou la perte de l'objet assuré sont le résultat d'une fortune de mer à la charge des assureurs.

Dans quels cas le navire réputé innavigable peut être délaissé, c'est ce que l'auteur examine, en parcourant la législation des diverses peuples sur le délaissement, et en critiquant justement la loi française à cet égard.

Dans la troisième partie, on recherche les bases sur lesquelles on pourrait s'appuyer pour obtenir, chez les diverses nations maritimes, une certaine uniformité de législation. Pour arriver à une heureuse concordance, il faudrait s'entendre: 1° sur les principes constitutifs des avaries communes et de leur classement; 2° sur le mode de règlement et de contribution; 3° sur les objets susceptibles d'assurances; 4° sur les fondements du crédit maritime, et notamment sur les principes qui doivent régir les priviléges et les hypothèques.

Mais, par quels moyens les diverses nations seront-elles amenées à s'entendre afin d'arriver à un si désirable résultat? C'est ici la difficulté de la question. Si, entre les divers peuples, une pareille convention n'est pas impossible, elle est au moins bien difficile dans l'état actuel des choses, et l'on ne saurait de longtemps l'espérer. Un autre moyen serait l'entière liberté, chez chaque peuple, des conventions honnêtes, et le respect par chaque nation des conventions faites chez toutes les autres.

Ce travail, fait en vue d'un concours proposé par la Chambre de commerce de Bordeaux, a obtenu, l'année dernière, le prix Montesquieu, offert au meilleur mémoire sur la matière. Il a exigé de longues et sérieuses recherches, et l'on ne saurait lui contester un mérite réel et un véritable talent.

A. DE RICHECOUR.

SCIENCES

La Bonté, par CHARLES ROZAN, ouvrage couronné par l'Académie française. Sixième édition. Paris, E. Ducrocq, in-12 de VII-251 p. — Prix : 3 fr.

Un excellent juge, M. Charles Levêque, membre de l'Institut, professeur de philosophie au Collége de France, écrivant à l'auteur,

en 1870, lors de la première édition, lui disait : « Il n'était pas facile d'écrire, de nos jours, un livre sur la bonté. Entre le lieu commun et le traité philosophique, accessible à quelques-uns seulement, la route était étroite. Vous l'avez trouvée et vous avez eu l'art honnête et délicat d'y entraîner les lecteurs à votre suite. Vous aurez du succès, Monsieur, et ce succès vous sera doublement précieux, puisque vous ne le devrez qu'à l'attrait que vous avez su donner au bien lui-même. »

Les six éditions de cet ouvrage, publiées coup sur coup, ont pleinement justifié le pronostic favorable de M. Charles Levêque.

Selon l'appréciation du judicieux académicien que nous partageons entièrement, l'auteur de la *Bonté* a eu le mérite d'émettre, au point de vue de la société contemporaine, quelques-unes de ces grandes vérités de l'ordre moral qui ont besoin d'être de temps en temps rafraîchies et rajeunies. Sa manière est large, simple, franche et spirituelle, sans emphase quand il loue le bien, sans amertume quand il blâme le mal, sans molle faiblesse quand il recommande l'indulgence à des âmes tellement fraternelles qu'elles ne sont jamais sévères que pour autrui. Cet écrivain si bienveillant a quelquefois, comme le remarque M. Ch. Levêque, cette malice piquante et permise qui détache d'une main aussi ferme que légère la massue de la fausse bonté. Les vices et les travers qu'il aperçoit si finement ne le portent jamais à nier la vertu, ne le jettent jamais dans la misanthropie. Comme dit son sage et spirituel approbateur, il appartient à cette race d'optimistes modérés, mais noblement incorrigibles, qui voient le mal sans désespérer du bien, et qui, dans tous les temps, ont seuls possédé la véritable fécondité morale.

Cet ouvrage, dont la première édition remonte à 1870, est plus opportun que jamais. Comme dit l'auteur, « c'est à l'heure où colères et rancunes ont envahi les âmes, au lendemain des grandes fautes et des plus cruelles épreuves, c'est quand l'irritation est encore dans tous les cœurs, qu'il convient de prêcher la concorde, l'union, le pardon des injures et la fraternité.

La forme de cet ouvrage mérite des éloges comme le fond. Nous n'aurions à critiquer que quelques phrases dont le style n'est pas assez correct, assez élégant, ou est trop recherché. Par exemple, n'y a-t-il pas une impropriété d'expressions dans cette phrase : « L'homme qui se retrouve après s'être jeté dans le tourbillon, après avoir obéi à tous ses caprices, après *avoir mis les plaisirs dans le creuset de toutes les transformations*, n'éprouve guère que deux sentiments : l'ennui et le dégoût (p. 88). » Nous ne trouvons pas non plus que ce soit parler très-exactement, de dire : « De ce qui précède, il faut conclure qu'*il y a dans l'air* que nous respirons *un grand malentendu* (p. 91). »

Nous ferons le même reproche à cette phrase : « Ce sont des sources *fécondes en dénoûments fâcheux* (p. 207). »

Mais ce sont là des vétilles qui ne méritent pas qu'on s'y arrête. Que le lecteur glisse là-dessus, et s'arrête à ce que ce livre offre d'excellent et de pratique. FRÉDÉRIC GODEFROY.

Les Nationaux et les partis. *Étude des institutions de la France et de son droit national*, par ERNEST LAROCHE (de la Charente). Paris, Féchoz, 1876, in-12 de 575 p. — Prix : 3 fr. 50.

Cette étude, ainsi que l'indique son sous-titre, peut être considérée comme un manuel à la fois historique, social et politique, accessible à toutes les intelligences cultivées, et bon à placer dans toutes les mains.

L'auteur, s'appuyant sur l'histoire, la raison et les faits, étudie quel est le vrai droit national de la France, et il en résume avec raison, le fondement dans la réunion de ces deux faits, qui se complètent l'un et l'autre, savoir, d'une part, le droit politique de la nation, d'autre part, le droit royal héréditaire. Et d'abord, le droit de la nation n'est pas, comme le prétend faussement l'école révolutionnaire, la souveraineté du peuple ; la nation se compose d'individus : chacun de ces individus n'est souverain ni de lui-même, ni, à plus forte raison, des autres; or, comment une collection d'individus dont aucun ne possède la souveraineté aurait-elle cette souveraineté, qu'elle ne peut d'ailleurs exercer sans la déléguer, c'est-à-dire sans l'abdiquer ? Quel est donc le droit de la nation ? C'est celui de faire la loi, avec la sanction du roi. Par des citations péremptoires, l'auteur démontre que, dans l'histoire de l'ancienne France, aux époques où elle a suivi son cours régulier, c'est toujours ainsi que la loi a été faite. Dans les réformes que le pays demandait en 1789, par les cahiers présentés aux États généraux, il n'y avait aucune pensée de confisquer au profit exclusif du peuple le droit de faire seul la loi, et d'exercer seul le pouvoir. C'est un larcin que les États généraux firent à la France, en revendiquant pour elle, et contre elle, la prétendue souveraineté nationale.

La nation ne voulait donc, ni ne pouvait supprimer le pouvoir hériditaire qui avait été, de tout temps, partie intégrante et essentielle de son droit. En effet, si, d'une part, le droit politique de la nation est d'intervenir par ses députés dans les affaires publiques, il existe à ce droit du peuple une contre-partie aussi nécessaire, et fondamentale, c'est le droit royal hériditaire, c'est-à-dire cette mission, ce rôle permanent attribué à la royauté par les institutions nationales, en vertu duquel le roi personnifie, garde et défend les droits et les intérêts de la patrie française, non-seulement présente et ac-

uelle, mais aussi absente, en d'autres termes, le droit et les intérêts autant des générations passées que de celles à venir.

Voilà le sens vrai du droit divin de la royauté, qui ne résulte pas le je ne sais quelle consécration mystérieuse et insaisissable, mais qui repose sur l'histoire, l'expérience, la tradition du pays, et qui constitue, pour ainsi dire, sa raison d'être. En dévoloppant ces démonstrations, l'auteur définit le droit national de la France, et l'appelle la résultante de l'action simultanée de deux principes éminemment nationaux : le droit royal héréditaire, d'une part, et de l'autre le droit politique de la nation, se formulant dans cette maxime, vieille comme notre histoire : « *Lex fit consensu populi, et constitutione regis :* la loi se fait par le consentement du peuple, et un décret du roi. »

Cette alliance intime et féconde a existé pendant quatorze siècles entre le peuple et le roi, entre le droit politique de la nation et le droit royal héréditaire.

Le représentant actuel de la monarchie traditionnelle en se disant prêt à reprendre, d'accord avec la France, les réformes nationales au point où les a laissées la Révolution française, ne demande donc pas autre chose que cet accord, pour rétablir le véritable droit national sur sa base séculaire.

Au contraire, la Révolution, en lui substituant tous les essais politiques fondés sur le principe exclusif de la souveraineté populaire, ruine de fond en comble les conditions d'existence et de durée de tout notre droit public. Les expériences malheureuses qu'elle a faites, sous les formes successives de la démagogie et du césarisme, sont des démonstrations trop évidentes de son impuissance à rétablir ce droit en-dehors de ses bases essentielles.

Voilà le résumé d'une thèse que l'auteur établit clairement, avec des preuves historiques irréfutables ; son argumentation, qui n'est ni abstraite, ni purement théorique, se déduit des faits, aussi bien ceux du passé, que ceux d'aujourd'hui, en particulier de la folie du suffrage universel, tel qu'il est pratiqué sous nos yeux.

Ce livre est d'une lecture utile, j'ajoute qu'elle est attrayante ; si certaines de ses parties sont parfois un peu sommaires, cela s'explique aisément par la nécessité où l'auteur s'est trouvé de ne pas retarder la marche de ses déductions. En un mot, ce livre est une bonne action : il mérite le succès. A. DE RICHECOUR.

De la démocratie dans ses rapports avec le droit international, par H. C. MAILFER, Paris, Guillaumin, 1876, in-8 de 380 p. — Prix : 6 fr.

Prenant pour base cette idée, que la démocratie poursuit une marche

persistante, et en quelque sorte fatale à travers les siècles, et aussi qu'elle est le point le plus rapproché de l'équilibre des peuples, plus rapproché de leur but commun, la fusion des races, plus rapproché enfin des notions primordiales du droit, l'auteur essaye de poser les principes d'un nouveau droit international : suivant la déduction de ses principes, il passe en revue les diverses branches de ce droit, qu'il rattache justement au droit des gens; il étudie tour à tour l'équilibre européen des nationalités, le droit de guerre, celui des belligérants, les règles de la neutralité, les moyens rétorsifs et répressifs, enfin, les diverses règles d'intervention de conquête, d'occupation et de colonisation. Dans ces ordres successifs des rapports de peuple à peuple, l'auteur voudrait substituer les principes purs du droit naturel, à ceux, jusqu'ici trop en honneur à ses yeux, du droit contractuel : « En effet, dit-il, le droit naturel rencontre dans les consciences, la sanction qui lui est nécessaire, tandis que les traités ne l'y rencontrent pas toujours, et cette sanction conscientielle résultant d'une notion uniforme du juste, commune à tous, n'a pas besoin de demander, à un texte écrit, une force qu'il ne peut lui donner, et qu'elle possède naturellement. » Avec ces données, il est facile de concevoir comment l'écrivain, dont nous ne pouvons résumer l'idée que sommairement est amené à formuler une codification nouvelle des chapitres sus-énoncés du droit international. Tout en rendant hommage à la sincérité avec laquelle, au milieu de certains préjugés, est signalée, dans ces pages, l'influence moralisatrice que l'Église a exercée, dans tous les temps, sur les relations des peuples, ainsi qu'à la vigueur et à l'enchaînement des déductions tirées des principes posés, nous ne pouvons nous empêcher de constater la hardiesse de pensées, un peu voisine peut-être de l'utopie, qui pousse le philosophe démocrate à appliquer aux rapports des peuples entre eux des espérances de progression indéfinie que ne justifie pas même l'examen du principe démocratique appliqué dans la vie interne de chaque nation. En effet, il ne suffit pas de dire que la démocratie considérée en elle-même est plus voisine de l'ordre et de la justice éternelle : pour que la thèse vaille dans son ensemble, il faut passer de l'abstraction à l'application concrète : il faut établir que les peuples qui parlent le plus de démocratie sont, en effet, ceux où les lois de l'ordre moral et providentiel sont le plus en honneur et le plus religieusement observées. Or, pour ne nous en tenir qu'à la France, l'histoire des cent dernières années est-elle la confirmation de cet axiome ? Il est permis d'en douter. Si donc nous avons tant de peine à comprendre et à pratiquer chez nous la justice démocratique, serons-nous plus enclins à la populariser dans notre vie extra-nationale, c'est-à-dire sur un terrain où il est facile de comprendre que la préoccupation des

faits accomplis et de l'intérêt personnel tend à se constituer en perpétuelle rivalité avec la morale abstraite et absolue ? Dès lors, peut-on admettre que les peuples démocratisés se prêteront aussi facilement que le croit l'auteur à supprimer l'ensemble des conventions existantes, et à leur substituer une codification nouvelle de morale universelle ? Malgré les raisonnements très-spécieux parfois qu'on trouve dans ces pages, nous croyons que les peuples démocratiques ont toujours besoin de se jurer amitié pour être amis ; cela ne veut pas dire qu'ils seront amis à cause des traités réciproques : les traités de la veille (l'histoire actuelle de l'Europe le démontre assez), n'empêchent pas les haines du lendemain : mais nous croyons que, tant que les traités existent, ils sont une force dont ils ne faut pas par système faire si bon marché. C'est dire que les conclusions générales de ce livre nous semblent plus chimériques que pratiques, et, si nous nous associons souvent aux considérations élevées que l'examen des faits provoque sous la plume de l'écrivain, nous ne voudrions pas, pour notre part, fonder le droit international de l'avenir sur des bases aussi fragiles; en d'autres termes, si les partisans des progrès désirables dans les relations internationales, soit en temps de paix, soit surtout en temps de guerre, peuvent tirer profit des recherches sérieuses de cet écrit, il ne nous semble pas néanmoins avoir une valeur doctrinale qui permette d'y voir un *code* nouveau de la science internationale. A. DE RICHECOUR.

Estudios sobre sistemas penitenciarios, lecciones pronunciadas en el ateneo de Madrid *(Etudes sur les systèmes pénitentiaires, leçons données à l'athénée de Madrid)*, par FRANCISCO LASTRES. Madrid, A. Duran, 1875, in-8 de 236 p.

L'auteur n'est pas le premier qui s'occupe en Espagne de la question pénitentiaire. Avant lui, le célèbre Pacheco avait fait, à l'athénée même de Madrid, des conférences sur ce sujet si important. Silvela, Arenal, Martinez de la Rosa, Canalejas, Ramon de la Sagra, Cayon, Armengol et quelques autres s'en étaient également occupés. En se plaçant au-dessous de ces philanthropes, l'auteur ne prouve qu'une chose, c'est qu'il a de la modestie ; car son œuvre est très-bonne, elle est empreinte de cet esprit généreux qui cherche le bien de la société tout entière, même dans la réforme de ceux que les lois ont dû châtier. Il connaît à fond la matière. Ce n'est pas dans les livres seulement qu'il l'a étudiée, il a voyagé à l'étranger, il en a visité les établissements. Il s'est occupé de la question en homme qu'elle intéresse vivement, parce qu'il en comprend l'importance.

Son livre est divisé en dix parties qui forment chacune une leçon ou conférence. Malgré quelques redites, le style est à la hauteur du

sujet, il est simple, clair, d'une modération et d'une décence qui ne se démentent jamais. — L'auteur porte d'abord son attention sur les bâtiments, sur ce qu'il appelle l'architecture des prisons. Il parle ensuite du personnel, puis du régime et de l'hygiène, et enfin des derniers efforts tentés pour amener de sages réformes. Il déplore que son pays soit le dernier à suivre les nombreux exemples qui lui ont été donnés sur tous ces points par d'autres nations. Il cite des faits qui laissent une bien triste impression en ce qui touche le régime pénitentiaire espagnol.

Posant les principes, il déclare que le but de la détention doit être l'amélioration morale du coupable. Dans ces conditions, la prescription de la peine, que la loi admet dans certains cas, est logique, et il ne le serait pas moins d'abolir la peine de mort. Il n'éprouve aucune difficulté à établir que tout doit être en harmonie dans un système de répression. Les bâtiments doivent être construits suivant le but qu'on se propose. Ainsi quand on entreprit en Amérique d'établir le système cellulaire plus ou moins copié en Europe, une maison de détention s'éleva à Philadelphie dont l'économie circulaire permit de surveiller d'un point central toute l'étendue de la prison. De même le choix du personnel doit être en rapport avec la cause finale du jugement. Il s'ensuit que le personnel chargé d'une mission aussi haute que celle de l'amendement du condamné doit être choisi avec soin et que la religion devrait être le premier moyen employé quand elle ne serait pas le plus indispensable des devoirs.

Les divers systèmes pénitentiaires appliqués dans les différentes régions de la terre forment l'objet des dernières leçons de l'auteur qui en a consacré une spécialement aux jeunes détenus et une autre aux congrès internationaux pénitentiaires d'Angleterre et de Belgique. Il considère les établissements anglais comme supérieurs à ceux des États-Unis d'Amérique et le système irlandais de M. Crofton comme préférable au régime anglais. Le système de M. Crofton comprend quatre périodes : 1° Emprisonnement cellulaire ; 2° Travail en commun ; 3° État intermédiaire ; 4° Liberté provisoire. Des sociétés charitables, qui s'occupent du condamné quand il est sorti de prison, complètent ce système de moralisation.

Parmi les maisons de correction destinées aux jeunes détenus, M. Francisco Lastres recommande principalement celle de Mettray en France ; il donne des détails sur trois autres fondations de même genre : le Val-d'Yèvre, Cîteaux et Sainte-Foy ; il parle de celles de Saint-Hubert et de Namur en Belgique, d'Alkmar en Hollande, et il fait honneur de la première idée de ces utiles établissements à Pestalozzi qui fonda en Suisse, au siècle dernier, la colonie de jeunes détenus de Stanz. On a écrit sur son tombeau : *Au Père des*

orphelins. C'est une inscription glorieuse, faite pour mettre en mouvement l'émulation des hommes voués au culte du bien.

HENRI JULIA.

Des associations coopératives de consommation, par M. ANTONY ROULLIET, lauréat de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques (ouvrage récompensé par la Société française de tempérance, en 1876). Paris, Paul Dupont, 1876, gr. in-12 de 279 p. — Prix : 3 fr.

Ce livre a obtenu, comme on voit, une récompense de la Société française de tempérance; c'est pour elle qu'il a été composé. L'auteur, avant de dire quels sont les effets que peuvent produire sur la moralité des travailleurs les sociétés coopératives de consommation, traite de ces sociétés, il en fait l'historique. Ce n'est pas une histoire, ce n'est pas non plus une aride et sèche nomenclature; c'est une sorte d'enquête, sobre, précise, impartiale et qui a le mérite de mettre sous nos yeux des faits nouveaux et inédits. Aussi, quand on voudra traiter de ces matières, c'est surtout dans ce livre qu'il faudra venir puiser des renseignements. Il y a là des matériaux de la plus grande authenticité et d'une importance incontestable.

L'ouvrage est composé de six chapitres. Les uns traitent de l'association et de la coopération en général; d'autres passent successivement en revue toutes les sociétés coopératives de consommation existant actuellement en France et les principales de l'étranger. Une partie est consacrée à l'exposition des avantages que présentent ces sociétés au point de vue de la tempérance; une autre, à la publication des statuts d'une société coopérative d'ouvriers mineurs. Non pas que l'auteur trouve que ces statuts sont parfaits, mais il les considère comme étant de ceux qui prêtent le moins à la critique.

Il se montre d'ailleurs sympathique aux sociétés coopératives. Il assure qu'elles ont déjà produit des effets matériels et moraux excellents, et il les regarde comme étant destinées, non-seulement à tarir les sources du paupérisme, mais encore et par conséquent à trancher ce qu'il appelle la question sociale. Il pense que le meilleur moyen de soustraire les ouvriers à l'influence de la Société internationale, et de les réconcilier avec les formes actuelles du travail et de la richesse consiste à les encourager vivement à faire eux-mêmes l'essai des conditions inévitables auxquelles la production et la consommation économiques sont constamment soumises.

Les sociétés coopératives de consommation n'ont pas toutes prospéré. Ce qui s'oppose le plus, suivant M. Antony Roulliet, à leurs succès et à leur extension, c'est d'abord qu'elles ont vendu souvent à crédit : la vente au comptant est une des conditions de la réussite. En

second lieu, les sociétaires ne se fournissent pas toujours eux-mêmes chez les commerçants qui représentent la société. Ils ont cédé parfois à l'esprit d'exclusion, n'admettant pour fondateurs et pour clients que des ouvriers, alors qu'ils auraient pu trouver une force, une cause de développement et un but utile à remplir en ouvrant à deux battants à tous la porte de leurs entreprises. Les gérants capables sont rares, à ce qu'il paraît, et ce motif a produit, lui aussi, bien souvent des résultats fâcheux. Les bons comptables ne sont pas moins rares que les bons gérants ; enfin il y a parmi les ouvriers une absence complète de connaissances économiques. Mais telles sont, d'après l'auteur, la bonté, la puissance, la fécondité du principe, qu'à côté des quelques sociétés qui n'ont pas réussi, l'on en voit d'autres, et ce sont de beaucoup les plus nombreuses, qui ont grandi, qui ont prospéré ; et non-seulement elles ont amélioré le sort matériel de leurs membres, mais encore elles ont été fécondes pour eux en réformes morales. Toutes leur ont procuré des aliments sains à bon marché ; en faisant concurrence aux marchands, elles les ont souvent obligés à réduire leurs prix de vente et à renoncer aux sophistications. Plusieurs ont fondé des bibliothèques ; la plupart ont développé le goût du chez soi, l'éloignement du cabaret, les habitudes d'épargne. M. Antony Roulliet, en louant ces efforts, a des accents émus quand il touche à ces saintes choses qu'il recommande principalement aux membres des sociétés coopératives : la religion, la famille, la patrie. On sent en le lisant qu'il ne s'intéresse pas seulement à l'œuvre d'amélioration matérielle et positive ; il a aussi les yeux fixés sur ce but, le premier de tous : la dignité et le progrès moraux de tous les membres de la famille humaine.

HENRI JULIA.

BELLES-LETTRES

Mélanges oratoires. *Oraisons funèbres, panégyriques et autres discours de circonstances,* par le R. P. CAUSSETTE, vicaire général, supérieur général des prêtres du Sacré-Cœur de Toulouse. Paris, V. Palmé, 1876, 2 vol. in-8 de v-589 et 761 p. — Prix : 12 fr.

Depuis longtemps déjà, le R. P. Caussette a conquis, parmi les illustrations de la chaire contemporaine, une place honorable que la publication de ses œuvres lui conservera. Ce n'est pas que le P. Caussette soit sans défaut : son style n'est pas toujours suffisamment châtié, les divisions de ses discours sont quelquefois un peu spécieuses, certaines tournures de phrase légèrement familières se trouvent trop

souvent répétées, et enfin que le P. Caussette me pardonne ce reproche il apparaît parfois dans son langage un peu trop de modestie, un peu trop de défiance de ses propres forces. Ces légers défauts sont, du reste, ceux de son temps, sauf le dernier cependant, et si je prends la liberté de les signaler, c'est que le P. Caussette les rachète largement par de nombreuses et brillantes qualités d'orateur. Il a d'abord le don des dons, la vie, et je connais peu d'orateurs de notre temps dont les œuvres soient plus agréables à lire que les siennes. Sa parole abonde en traits d'une éloquence vive et pénétrante, et, à travers un style toujours chaud et coloré, quelquefois plein d'à-propos et de finesse, on sent battre un véritable cœur d'apôtre. Les lecteurs du *Polybiblion* qui voudront bien parcourir ces deux volumes, conviendront aisément que mes éloges ne sont pas excessifs. Qu'ils me permettent de leur indiquer particulièrement : les oraisons funèbres du cardinal de Bonald et du cardinal d'Astros, deux intéressantes pages d'histoire contemporaine, où certaines figures, illustres à divers titres, sont esquissées avec un rare bonheur ; celle de Mgr Landriot, où le talent littéraire de l'archevêque de Reims est très-finement analysé ; le panégyrique de sainte Cécile, où l'orateur a su trouver les touches délicates que réclamait un sujet si pur ; celui de cet aimable saint Louis qui ne consentit à s'asseoir sur le siége épiscopal de Toulouse que pour avoir le droit de porter l'humble robe de bure de saint François d'Assise. Ces discours sont écrits avec beaucoup d'âme, et produiront, je crois, auprès de ceux qui les liront, l'effet que le vaillant orateur ambitionne avant tous les autres, celui de rendre meilleur en instruisant. — Un reproche de détail avant de finir. Pourquoi l'orateur fait-il dire à Joseph de Maistre en parlant d'Alexandre VI : « Le bullaire de ce monstre *est impeccable.* » Ce grand écrivain était absolument incapable de faire une pareille faute de français. Il a pu dire d'un bullaire qu'il était *irréprochable*, non point qu'il était *impeccable.* E. P.

Histoire de la langue et de la littérature française au moyen âge, d'après les travaux les plus récents, par M. Charles Aubertin, ancien maître des conférences de littérature française à l'Ecole normale supérieure, recteur de l'Académie de Poitiers, correspondant de l'Institut. Tome premier. Paris, librairie classique d'Eugène Belin, 1876, in-8 de VIII-581 p. — Prix : 6 fr.

L'idée qui a inspiré ce livre à M. Aubertin et la façon dont il l'a conçu me paraissent tout à fait louables. L'histoire de nos origines littéraires a été, en France et en Allemagne, l'objet de travaux partiels qui en ont suffisamment éclairé les points principaux pour que l'on puisse aujourd'hui essayer utilement d'en présenter un tableau

d'ensemble. Mais les *spécialistes* ne se détachent pas volontiers du champ particulier de leurs études, qu'ils aiment mieux creuser à fond que d'entreprendre un travail qui, étant plus étendu, doit par cela même être plus superficiel. D'autre part, les *non spécialistes* ont le défaut de leur *non-spécialité* même, défaut encore plus sensible dans un ordre d'études qui n'a pas obtenu jusqu'ici, dans l'enseignement général, la place qui lui serait due.

Maître de conférences à l'École normale supérieure, M. Charles Aubertin voulut contribuer à préparer cette place, et il prit, comme il nous l'apprend, l'habitude « de consacrer presque entièrement au moyen âge le cours de seconde année. » C'est ce cours qui lui a fourni la matière de l'ouvrage dont il nous a donné cette année le premier volume. La façon dont il l'a conçu dénote un esprit très-judicieux et qui ne cherche pas à en faire accroire : qualité, si je l'ose dire, assez peu fréquente parmi ceux qui se chargent de tâches analogues, et qui est pourtant de première nécessité dans les entreprises de vulgarisation scientifique.

Offrir un résumé exact des plus récents travaux des *spécialistes* sur chaque point de l'histoire littéraire de la France au moyen âge, en s'attachant surtout aux résultats sur lesquels on est d'accord, et composer ainsi une sorte de mosaïque dont l'ensemble représentât, aussi fidèlement que possible, ce que l'on sait aujourd'hui de cette histoire : telle est la façon dont M. Aubertin a compris le travail qu'il s'imposait.

On peut juger, dès maintenant, par la partie qui en est achevée, que cette vue était la bonne. Elle a suffi pour donner à M. Aubertin une supériorité incontestable sur les essais du même genre tentés avant lui par quelques professeurs de l'Université. Le volume que nous avons sous les yeux est divisé en deux parties. La première est intitulée : *Origines et formation de la langue française, du premier au onzième siècle.* La seconde a pour titre : *Naissance et développement de la poésie française, du onzième au seizième siècle.* Elle est elle-même partagée ainsi : Première époque : *La poésie épique et la poésie lyrique;* deuxième époque : *La poésie dramatique. Le drame chrétien et la comédie française.* Le second volume doit être consacré au genre satirique, aux variétés du genre didactique, à la poésie des derniers temps du moyen âge, et enfin à l'histoire complète des genres en prose. Cette division est peut-être un peu trop compliquée. Il aurait suffi de la division par genres, sans y joindre une division par époques qui, dans l'état présent de nos connaissances, semble plutôt de nature à embrouiller la matière qu'à l'éclaircir. Dans quelle époque, par exemple, M. Aubertin placera-t-il la poésie didactique, réservée pour son second volume, et dont nous possédons des monuments pour le moins aussi anciens que ceux de la poésie lyrique?

La première partie de l'ouvrage, consacrée à l'histoire de la langue française, est de beaucoup la plus faible. Cela n'est pas étonnant, le défaut de préparation spéciale rendant ici d'une extrême difficulté l'intelligence des travaux philologiques les plus récents, la comparaison des théories et la coordination des résultats. M. Aubertin, par exemple, n'a pas réussi à se faire une idée nette de l'état de la langue parlée et de la langue écrite à l'époque mérovingienne; il confond constamment le *latin vulgaire* qui, dès lors, est devenu le *roman* que l'on parle, mais qu'on n'écrit pas, avec le *bas-latin*, lequel n'est autre chose que le latin littéraire écrit par des auteurs qui n'en connaissent plus les règles et qui, çà et là, y introduisent les habitudes de la langue parlée. La manière dont le *roman* s'est, en France, développé du latin, ou plutôt du *romain* des Gaules, n'a pas été bien saisie par M. Aubertin. A plus forte raison s'est-il souvent égaré, quand, sortant des faits généraux, il est entré dans le détail et a voulu expliquer le mécanisme et les métamorphoses de l'ancien français. Le paragraphe 2 du chapitre IV (la syntaxe de l'ancien français, les déclinaisons) est entièrement à refaire. *Li femme* pour *les femmes*, au nominatif pluriel (p. 81), est une forme inconnue à tous les âges de la langue, et, au nominatif singulier, *li roses* pour *la rose* (p. 86) est une assimilation des plus malheureuses où l'analogie a entraîné M. Aubertin.

Mais ce serait donner une idée fausse de son ouvrage et commettre une véritable injustice que de trop insister sur cette partie, que l'auteur aurait peut-être mieux fait de laisser hors de son cadre, où elle n'est pas d'une nécessité absolue, ou du moins de réduire aux notions essentielles par où l'histoire de la langue se lie à l'histoire de la littérature. C'est à la littérature surtout qu'est consacré le livre de M. Aubertin, et c'est par la façon dont sera traitée cette seconde partie, qui en formera près des neuf dixièmes, qu'il conviendra de le juger. Or, pour ce qui est du premier volume, comprenant la poésie épique (chansons de geste, romans de la Table-Ronde, cycle de l'antiquité, poëmes d'aventures); la poésie lyrique (troubadours et trouvères), et le théâtre (mystères, moralités, soties et farces), ce jugement doit être un éloge, et la lecture de ce travail sera profitable non-seulement aux étudiants et aux gens du monde, mais aux érudits, aux *spécialistes* eux-mêmes. Ce n'est pas qu'il ne puisse y avoir quelques faits mal compris ou mal expliqués. Mais, en général, M. Aubertin a mis en œuvre avec beaucoup de soin et d'exactitude les travaux les plus récents sur chaque sujet, et il n'a pas laissé — outre la lumière qui résulte naturellement de la juxtaposition de ces divers travaux dans un même cadre — il n'a pas laissé, dis-je, d'y mêler çà et là quelques réflexions originales, quelques vues justes et nouvelles, montrant que le vulgarisateur s'est acquis le tact des choses dont il répand la con-

naissance, et qu'il a, le premier, tiré grand profit de son travail. Il a mis certainement, dans cet ouvrage, quelque chose de plus que le talent d'exposition qui en rend la lecture facile et agréable.

Mais ce qui achève de donner à l'*Histoire de la langue et de la littérature françaises d'après les travaux les plus récents* une valeur presque scientifique, c'est, dans les renvois qui couvrent le bas des pages, l'indication détaillée et raisonnée de ces travaux, laquelle forme une bibliographie excellente de la matière. Il n'y a plus ici à distinguer entre la première partie et la seconde, entre l'histoire de la langue et celle de la littérature. Les vocations qui s'éveilleront à la lecture de cet ouvrage, soit philologiques ou littéraires, auront, dans les sources indiquées, de quoi largement satisfaire leur curiosité, éveillée par le texte, dont les notes pourront même ainsi leur servir à redresser les erreurs.

L'enseignement de M. Charles Aubertin à l'École normale, et ce livre, qui en est la conséquence, auront, c'est du moins notre espoir, une influence considérable pour l'avenir des études se rattachant aux antiquités nationales en littérature. L'un et l'autre marquent un pas décisif dans une voie trop longtemps abandonnée aux seuls érudits de profession, et, comme cette voie est celle qui mène aux glorieuses traditions de la France, si intimement liées à son salut dans le présent et à sa grandeur dans l'avenir, nous ne savons pas de meilleure louange.

MARIUS SEPET.

Histoire de la littérature française depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours, par FRÉDÉRIC GODEFROY, auteur du *Lexique comparé de la langue de Corneille*, couronné par l'Académie française en 1859 et en 1861. Poëtes. Tome II, dix-huitième siècle. Paris, Gaume, 1876, gr. in-8 de 526 p. — Prix : 6 fr.

Le volume consacré par M. Godefroy aux poëtes du dix-huitième siècle n'est pas seulement d'une lecture très-instructive, comme nous le promettait l'excellente réputation de l'auteur, il est, en outre, d'une lecture très-agréable, malgré l'aridité du sujet, et les traits piquants y sont en foule mêlés aux judicieuses observations. En voici un, à l'entrée même du livre (p. 3) : « *La Henriade* naquit, — pour ne guère vivre. » M. Godefroy considère tour à tour Voltaire comme poëte épique (p. 4-26), comme poëte lyrique (p. 53), comme poëte dramatique (p. 137-157), comme poëte comique (p. 246), comme poëte satirique (p. 316), enfin comme auteur de poésies légères (p. 497-501), et il le juge toujours très-finement, très-spirituellement, louant le peu qui est à louer dans les poésies du roi de la littérature au dix-huitième siècle, et critiquant tout le reste avec tant de justesse, que les admirateurs les plus enthousiastes de l'auteur de *Mérope* seront, à chaque

oup, obligés de dire : *Bien touché!* M. Godefroy n'apprécie pas avec moins de goût et de sûreté J.-B. Rousseau, Chaulieu, La Fare, Houdar de la Motte, Le Franc de Pompignan, Bertin, Parny, Colardeau, les deux Chénier, Lebrun, Collé, Crébillon, Lagrange-Chancel, Saurin, La Harpe, Marmontel, Lemierre, Ducis, Legouvé, Destouches, Piron, Gresset, Chamfort, Collin d'Harleville, Gentil-Bernard, Sedaine, Gilbert, Florian, Fontenelle, Berquin, Saint-Lambert, Roucher, Delille, Ducerceau, Pezay, le cardinal de Bernis, le marquis de Boufflers, etc. Sur tous les points essentiels, je suis d'accord avec M. Godefroy, et je ne vois aucun reproche sérieux à lui adresser. S'il fallait se rabattre sur des peccadilles, je dirais que, au sujet de la *Henriade*, le critique aurait pu citer une étude de M. Daunou, qui, quoique indulgente à l'excès, a trop d'importance pour être oubliée.— M. Godefroy, dont le style a tant de correction, a employé (p. 34), lui lauréat de l'Académie française, un mot que l'illustre compagnie n'a pas admis dans son *Dictionnaire*, le mot *inosé*.— Le savant écrivain n'a pas signalé ce qu'il y a de si ridicule dans ces deux vers de la *Henriade* reproduits (p. 20) :

> Ce discours insensé, que sa rage prononce,
> Est suivi d'un poignard qu'en son cœur elle enfonce.

Ce *poignard qui suit un discours* méritait une railleuse observation. — Clémence Isaure (p. 57) n'a pas été la fondatrice des jeux floraux de Toulouse. — J'aurais souhaité que M. Godefroy n'eût pas laissé passer sans protestation (p. 75) cette manvaise strophe de l'ode de Lebrun à Buffon sur ses détracteurs :

> Jusques à quand de *vils Procustes*
> Viendront-ils au sacré vallon ? etc.

On trouve (note 2 de la p. 160) une énorme faute d'impression : Moïse de *Rhoxène* pour Moïse de Khorène. — Je n'aime pas cette image de la page 172 : « Un léger *vent d'opposition ou de critique* eût suffi peut-être pour sauver Voltaire écrasé sous le poids de son triomphe. » — C'est par une singulière inadvertance, que (p. 281), Chamfort est présenté comme l'auteur de la *Veuve du Malabar*, déjà avec raison attribuée à Lemierre quelques pages avant (p. 198). La seule tragédie dont Chamfort se soit rendu coupable est celle qu'il intitula : *Mustapha et Zéangir*. — Je n'aurais pas voulu trouver, dans l'honnête livre que j'examine, une notice (même de quelques lignes) sur cet ignoble Grécourt dont le style, d'après M. Godefroy (p. 380) ne vaut guère mieux que la morale, et je dirai à l'excellent critique ce que l'académicien Andrieux, qu'il cite avec tant d'à-propos, écrivait à un ami qui n'avait pas craint d'évoquer le souvenir du cynique conteur :

> Effacez ce nom de Grécourt
> Qui tache votre aimable ouvrage.

T. DE L.

Il terzo rinascimento, *corso di letteratura italiana,* dato nell' universita di Palermo dal prof. G. Guerzoni. 2ª ed. Verone, Padoue, Leipzig, Drucker et Tedeschi, 1876, in-8 de VIII-559 p. — Prix : 4 fr. 50.

Sous ce titre : *La troisième renaissance*, M. Guerzoni a étudié la littérature italienne du dernier siècle. Comprenant la critique avec tous les développements qu'on lui donne de nos jours, le professeur, après des considérations générales, s'occupe à peindre la société du *Settecento*. Il fait revivre l'Italie de cette époque. La famille, la femme, le sigisbéat, la toilette, les repas, les sermons, les promenades, les théâtres, le jeu, les académies deviennent tour à tour l'objet de curieuses recherches. Quand les décorations, la scène ont été ainsi minutieusement disposées, M. Guerzoni introduit son personnage principal: Parini. Il ne lui consacre pas moins de dix leçons. Mais, quel que soit son mérite, Parini suffirait difficilement à un aussi long examen; aussi l'auteur s'occupe-t-il beaucoup de ce qui se passe autour du poëte. Un portrait eût été trop vite fini. M. Guerzoni fait un tableau. Il n'en cherche pas seulement les détails en Italie. Remarquant très-bien les influences que les nations exercent les unes sur les autres, il ne se renferme pas de l'autre côté des Alpes. La France qui eut un si grand rôle dans les destinées de l'Italie, attire souvent son attention, et plus d'une fois l'auteur se trouve amené à parler de notre propre histoire. Le fait-il toujours avec une entière connaissance des hommes et des événements ? Nous ne pouvons le déclarer, quand nous voyons le professeur oser rapprocher Charette, le *Fucilatore*, de Carrier, l'*Annegatore* (p. 324); quand nous l'entendons dire : « Marat, Collot d'Herbois, Fouquier-Tinville, *seulement*, sont des monstres hors la loi et hors de la nature (même page). » M. Guerzoni commet, du reste, en parlant d'histoire étrangère, quelques erreurs qui peuvent indiquer des études un peu superficielles. Ainsi (p. 74), il fait de Louis XIV le contemporain de Catherine II et de Frédéric II. En matières religieuses, nous craignons de différer du professeur de Palerme autant qu'en matières politiques. M. Guerzoni est un admirateur de la Réforme et ne semble même voir dans le Christ qu'un homme (p. 540). Nous devons reconnaître toutefois que, malgré sa sympathie pour Luther, l'auteur n'envoie pas à l'Allemagne ces nuages d'encens dont beaucoup de ses compatriotes se montrent trop prodigues peut-être pour cette nation (p. 321). — Au point de vue littéraire, si l'espace ne nous manquait pas, nous signalerions aussi quelques points de désaccord. M. Guerzoni (p. 488) déclare que *li Real di Francia*, les romans d'amour et de chevalerie n'étaient pas de fonds latin, mais d'origine arabe ou germanique. L'assertion n'aurait-elle pas eu besoin d'être au moins plus expliquée ? Le professeur fait cette remarque, en traitant de la litté-

rature sicilienne, à laquelle il consacre deux leçons intéressantes, il met bien en relief Meli, ce poëte dont la célébrité serait grande s'il n'eût usé d'un dialecte. La dernière leçon de M. Guerzoni est consacrée à la culture intellectuelle du royaume de Naples.

On lit avec intérêt et profit souvent le livre de M. Guerzoni ; il est écrit avec mouvement, mais parfois trop *brillanté*. L'auteur a évidemment beaucoup lu nos écrivains français modernes et quelquefois on serait tenté de lui dire :

Vous vous êtes réglé sur de méchants modèles.

M. Guerzoni connaît du reste assez à fond notre littérature. Cela ne l'a pas empêché de citer inexactement Alfred de Musset (p. 97).

TH. DE PUYMAIGRE.

Le Journal de Marie-Edmée, introduction de M. ANTOINE DE LATOUR; portrait gravé à l'eau-forte par Flameng. Paris, Plon, 1876, in-8 cavalier de XXXII-572 p. — Prix : 8 fr.

C'est une douce et attachante figure que celle de Marie-Edmée : tempérament d'artiste et âme de sainte ; passionnée pour toutes les beautés et tous les dévouements ; affamée d'idéal et de sacrifice; ayant à la fois toutes les virginales délicatesses et toutes les mâles énergies ; rappelant, en un mot, par certains points, sinon de sa vie, au moins de son caractère, son héroïne bien-aimée, Jeanne d'Arc. Assurément, Mlle Pau ne porta point l'étendard de guerre et ne mania point l'épée : dans un siècle plus chevaleresque, elle eût été femme à le faire. Mais quelle chaleur de patriotisme dans son cœur pendant nos revers, quelle tendresse de sœur de charité pour ces pauvres soldats qui, glorieux vaincus de Wissembourg ou de Reischoffen, traversent, hâves et défaits, les rues de Nancy, premiers messagers de la défaite et avant-coureurs de l'invasion! Quelles tentations d'aller se battre avec eux, de se jeter dans les Vosges pour ranimer les courages et organiser la défense, et comme, ne pouvant pas les aider ni les venger, elle dispute au moins aux exigences du vainqueur ou aux tortures de la maladie les vaillants débris de notre armée ! Cette partie du journal de Marie-Edmée est certes une des plus palpitantes, et c'est avec un profond serrement de cœur qu'on parcourt ces pages inachevées, interrompues par la mort.

Cette mort prématurée, Marie-Edmée en avait-elle donc comme un pressentiment ? La pensée de la mort domine tout ce journal, depuis la première ligne jusqu'à la dernière ; elle en tempère les joies ; elle en illumine les tristesses. On sait quel a été le culte passionné de Marie-Edmée pour Jeanne d'Arc ; il a été le rêve de toute sa vie, l'inspirateur de ses t x. Voir Domrémy, parcourir les lieux habités

par la sainte bergère, se pénétrer de son esprit, vivre à l'abri de sa chaumière, et, s'il se pouvait, y mourir; puis, au retour, s'inspirer de ce pèlerinage, du spectacle des lieux et des sentiments de l'héroïne, et, toute pleine encore de cette flamme patriotique, consacrer sa plume et son crayon à retracer les traits et à raconter la vie de « notre petite sœur Jeanne, » voilà ce qu'a voulu Marie-Edmée, voilà ce qu'elle a fait et tout le monde a lu ces pages charmantes, tout le monde a admiré ces poétiques illustrations; tout le monde en a respiré comme un dernier parfum dans les pages où elle raconte avec un si communicatif enthousiasme son voyage à Vaucouleurs, à Domrémy, à Orléans. Mais il y a un culte que Mlle Pau a presque à l'égal du culte de Jeanne d'Arc; c'est le culte de la mort : la mort, non pas repoussante et sombre, mais sereine et calme, la mort qui est, comme le dit le poète, le soir d'un beau jour ou plutôt, comme l'enseigne la foi, le commencement de la vie. Ouvrez le journal à n'importe quelle page : vous y trouverez toujours quelques lignes consacrées à la pensée de la mort. « Je crois vraiment, dit-elle elle-même, que ce qui tient le plus de place dans ma vie, c'est la pensée de la mort. » Elle écrit cela à seize ans. Et, neuf ans plus tard, voici ce qu'elle trace sur le fidèle confident de ses pensées : « J'ai vingt-cinq ans aujourd'hui. A quoi sert la vie! J'ai toujours dit et cru qu'elle servait à mourir... et à bien mourir. »

Elle a servi à cela, en effet, à Marie-Edmée. Elle est morte comme elle a vécu, dans l'accomplissement du devoir. A force de soigner les blessés et les malades, elle est tombée malade elle-même. Ces maladies, gagnées dans les hôpitaux, ne pardonnent pas. Le 7 mai 1871, après trois mois de souffrances, Marie-Edmée s'endort du dernier sommeil, dans les bras de sa mère. La ville de Nancy, tout entière, accompagne son cercueil, et quand les vainqueurs, stupéfaits de ce concours inusité de peuple, demandent si c'est une princesse qu'on pleure ainsi: « Non, répond une enfant, c'est une sœur de Jeanne d'Arc. »

Elle aurait pu ajouter qu'un jour cette sœur de Jeanne d'Arc, par sa froide ténacité, avait fait céder M. de Bismarck.

Comment cela? C'est ce qu'on verra dans le journal lui-même, qu'il faut lire avec un religieux respect, car il élève et fortifie.

M. de Latour a bien fait d'obtenir de la famille la publication de ces pages si pleines d'aspirations idéales et en même temps de leçons pratiques; il a fait mieux encore en les accompagnant d'une introduction émue et charmante, frontispice vraiment digne du livre.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

HISTOIRE.

Géographie militaire du bassin du Rhin, par A. Pichat, commandant. Paris, Delagrave, 1876, in-8 de 304 p. — Prix : 6 fr.

La région rhénane a été le théâtre de tant d'opérations militaires, son importance au point de vue stratégique est si considérable, qu'elle offre à l'officier un champ d'étude, pour ainsi dire, inépuisable. L'Allemagne possède d'excellents ouvrages traitant de cette région, et, en première ligne, se place le livre bien connu de Widdern, *die Rheinfeldzuge ;* nous avons également un grand nombre d'histoires et de mémoires se rapportant aux opérations qui se sont passées dans ce bassin. Mais, jusqu'à ce jour, il manquait un traité méthodique et complet de la géographie militaire du bassin du Rhin. Telle est l'œuvre que le commandant Pichat a entreprise, et à laquelle il a réussi à donner le caractère d'un livre sérieux et utile.

Tout en reconnaissant la valeur incontestable de l'œuvre, nous ne pouvons, cependant, passer sous silence une imperfection se rapportant à la division adoptée par l'auteur. Suivant les errements de Lavallée, le commandant Pichat, décrit séparément les deux rives du fleuve, de telle sorte que la description de la Hollande, par exemple, se trouve morcelée. Cependant, au point de vue militaire, cette région est une, et celui qui opère sur l'une des rives doit forcément compter avec l'autre, comme faisant partie intégrante de son échiquier. Cette manière de procéder est donc vicieuse, puisqu'elle sépare ce qui doit toujours être rapproché. D'un autre coté, l'auteur n'a peut-être pas donné, à la description de la Suisse, tous les développements qu'elle comporte; ce massif, jeté comme un bastion gigantesque en avant de la courtine du Rhin, n'a rien perdu de sa valeur stratégique, et il importe d'être bien fixé sur son importance. Enfin, il est à regretter que la carte générale du bassin soit si imparfaite; les éditeurs paraissent avoir oublié combien la belle exécution typographique d'une carte peut contribuer au succès d'un ouvrage.

Ces critiques faites, nous ne pouvons que recommander la lecture de la *Géographie militaire du bassin du Rhin;* les gens du monde y puiseront des notions générales qu'il est indispensable de posséder : nos élèves des écoles militaires trouveront longuement développées toutes les questions de cette partie de leur programme ; enfin nos officiers pourront y recueillir sans fatigue les renseignements les plus précieux et les plus exacts, qu'il leur faudrait demander à un nombre considérables d'ouvrages français et allemands. F. S.

Description géographique et archéologique de la Palestine, accompagnée de cartes détaillées, par M. Victor Guérin. 2e partie. *Samarie.* Paris, Imprimerie nationale, 1874-75. 2 vol. in-8, de 440 et 467 p. — Prix : 20 fr.

Depuis vingt-cinq ans, les explorateurs se sont suivis en grand nombre en Palestine, marchant sur les traces de M. de Saulcy, qui, en 1850, avait montré dans son premier voyage tout ce que renfermait d'inexploré ou de mal connu cette terre si riche en souvenirs de toutes les époques et sur laquelle tant de civilisations ont laissé leurs traces depuis l'antiquité jusqu'à la fin du moyen âge. Les jalons plantés par M. de Saulcy ont été relevés et c'est particulièrement à son initiative et à son exemple que nous avons dû de voir MM. de Vogüé, le duc de Luynes, Waddington, Renan, Guérin, Saltzmann, Rey, Clermont-Ganneau, etc. entreprendre l'étude des différentes parties de la Syrie et produire ces beaux travaux dont l'Exposition géographique, qui a eu lieu l'an dernier, nous a montré l'ensemble dans la salle des missions françaises.

En même temps, nous avons vu s'organiser au Louvre un musée de Palestine, qui, malgré le petit nombre de monuments qu'il renferme, ne présente pas moins une des séries les plus précieuses de cette collection et a le mérite d'être le premier musée spécial consacré aux antiquités de la Terre-Sainte, ainsi que le fait justement remarquer M. de Villefosse, dans la préface du catalogue de cette collection.

Parmi les plus infatigables de ces pionniers de l'érudition, nous devons placer M. Guérin, dont nos lecteurs ont déjà vu plus d'une fois figurer le nom dans les colonnes de cette revue. Il y a quelques années, il nous donnait, en trois volumes, une description de la Judée et, aujourd'hui, c'est par la Samarie qu'il continue le travail qu'il s'efforce de compléter et pour lequel, il y a quelques mois à peine, il mettait, pour la quatrième fois, le pied sur le rivage de Jaffa, afin d'explorer la Galilée.

Dans les deux nouveaux volumes qu'il vient de publier, M. Guérin a résumé les notes réunies par lui dans la mission dont il avait été chargé au commencement de 1870 et à laquelle la guerre seule est venue mettre fin.

Ce n'est pas sans une véritable admiration que l'on regarde les nombreux problèmes historiques résolus par M. Guérin, seul, et avec des ressources limitées; et on peut hardiment mettre en parallèle les travaux de ce modeste érudit, avec les résultats poursuivis par l'*Exploration Found*, cette riche et puissante association anglaise, qui concentre sur le sol de la Terre-Sainte des sommes considérables (plus de 100,000 francs par an), et y réunit de nombreux travailleurs.

M. Guérin suit, dans les nouveaux volumes qu'il vient de publier,

la méthode qu'il avait employée dans s n travail sur la Judée et qu'il avait également appliquée à son exploration de la Tunisie, entreprise sous les auspices du duc de Luynes, en 1857. Étudiant chaque localité avec le plus grand soin, il signale tous les vestiges antiques ou du moyen âge qui existent sur le sol, recherche les lieux-dits et en examine la signification ; puis rapportant les textes sacrés, les témoignages des historiens et des voyageurs, il résume tous ces différents éléments et donne en quelques mots son opinion sur l'attribution qu'il est possible de faire de chaque localité explorée. Il n'y a pas, on peut le dire sans exagération, un buisson que M. Guérin n'ait fouillé, un monticule dont il n'ait étudié la formation, une ruine dont il n'ait recherché les caractères et relevé le plan, et il serait difficile de donner un tableau plus complet de la physionomie actuelle de la Palestine. Assurément, il reste encore bien à faire, et chaque jour de nouvelles découvertes peuvent modifier les attributions qui ne sont données aujourd'hui qu'avec une certaine réserve. Des fouilles, des travaux mettront à jour des monuments nouveaux, mais il ne reste plus rien à trouver dans les localités explorées par M. Guérin.

Parmi les points les plus intéressants étudiés dans ce nouveau voyage, nous signalerons principalement Jéricho, Mar-Saba, Naplouse et le mont Garizim, Samarie, Kaïpha, le Carmel et Césarée.

Au nombre des résultats importants de ce voyage, nous signalerons la découverte du tombeau des Machabées et le nouvel examen de celui de Josué.

La découverte du tombeau des Machabées, à Karbet-el-Modieh, a eu un trop grand retentissement pour qu'il soit nécessaire d'insister sur son importance. Dans un mémoire placé à la fin du second volume, l'auteur discute quelques-unes des assertions de MM. Clermont-Ganneau et Conder, et revendique la priorité de l'indication du tombeau d'El-Modieh par le R. P. Emm. Forner, antérieurement à la visite qui y fut faite par le Dr Sandreczki. Nous savons que depuis, dans son dernier voyage, M. Guérin s'est livré à un nouvel examen de ce monument qui, sauf pour quelques détails, lui a donné la confirmation de l'exactitude de sa première découverte.

Si l'antiquité et les monuments judaïques ont en Palestine une importance capitale, il ne nous faut pas cependant négliger l'époque qui a suivi la domination romaine et dont nous trouvons de si nombreuses et si intéressantes traces, et, peut-être ici, serions-nous tenté d'adresser à M. Guérin le reproche de n'avoir pas décrit toujours d'une façon assez complète les restes des monuments de la décadence et du moyen âge qui se trouvent en si grand nombre sur le sol de la Palestine et de n'avoir pas toujours renvoyé à ce propos aux dernières monographies illustrées qui en ont été publiées. Une grande carte et quelque

dessins, dus au crayon de M. Mauss, l'habile architecte de Sainte-Anne, permettent de suivre l'itinéraire de M. Guérin, et complètent les descriptions des tombeaux de Josué et des Machabées.

A. DE M.

Histoire des peuples orientaux et de l'Inde, par FRANÇOIS LENORMANT, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale. Deuxième édition, revue et corrigée. Paris, A. Lévy, 1876, in-12 de VII 199 p. — Prix : 1 fr. 50.

Tous nos lecteurs connaissent le *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques*, de M. Fr. Lenormant. Cet ouvrage a été couronné par l'Académie française, et il a atteint aujourd'hui sa sixième édition. Il est destiné aux professeurs et aux gens du monde. Dans l'interêt des élèves, l'auteur en a publié un résumé, en 1869. Le résumé forme deux volumes séparés : l'*Histoire du peuple juif* et l'*Histoire des peuples orientaux*. Cette dernière histoire vient de paraître en deuxième édition. Depuis sept ans, on a fait de nouvelles découvertes historiques, surtout pour ce qui concerne les Assyriens et les Babyloniens. Le savant professeur d'archéologie près la Bibliothéque nationale, qui est un habile assyriologue et qui a contribué pour sa part aux découvertes qui ont enrichi nos connaissances sur l'Orient, a eu soin de les mettre à profit, et il peut dire avec raison dans sa préface : « Je crois pouvoir affirmer qu'aucun autre livre, de même nature et de même forme que celui-ci, dans sa nouvelle édition, ne permettrait de mettre les élèves aussi exactement au courant de l'état actuel des connaissances sur cette portion de l'histoire. » Sous ce rapport, le cours abrégé se trouve même en progrès sur le *Manuel*, plus développé, dont la dernière édition est moins récente. Nous avons comparé les deux éditions de l'*Histoire des peuples orientaux*. Signalons quelques changements. L'auteur a ajouté, dans l'histoire des Hyksos, ce renseignement intéressant : « C'est l'invasion des pasteurs qui paraît avoir introduit en Égypte le cheval, antérieurement inconnu en ce pays. » En 1869, il faisait venir le cheval en Égypte de Mésopotamie, à l'époque de la dix-huitième dynastie. L'article de Thouthmès a quelques additions. M. Fr. Lenormant n'a pas changé d'opinion sur l'identification des Pharaons mentionnés dans le Pentateuque. C'est toujours d'*Apophis* que Joseph devient ministre. *Séthos Ier* est « le pharaon qui ne connaissait pas Joseph; » *Ramsès II*, celui qui condamna les Hébreux aux travaux forcés ; *Mérenphtah*, celui sous lequel eut lieu la sortie d'Égypte. La notice de Mérenphtah est d'ailleurs un peu modifiée, par suite de la découverte du *Papyrus Harris*. Le chapitre II, qui a pour objet les Assyriens et les Babyloniens, est la partie du livre la plus remaniée. En

parlant de la population primitive de la Babylonie M. Lenormant a ajouté quelques mots sur les traditions primitivrs de la Chaldée, qu'a fait connaître, depuis la fin de 1872, le regrettable George Smith. Tout ce qui regarde la première civilisation des bords de l'Euphrate est modifié, ainsi que l'article sur Nemrod et sur l'empire Chaldéen primitif : il ne reste presque rien de la rédactien ancienne, par suite des découvertes nombreuses faites, ces dernières années, sur cette période auparavant presque complétement inconnue. Les modifications apportées à l'histoire de l'Assyrie sont aussi très-considérables. L'histoire des Mèdes est également retouchée, etc. On voit, par ce que nous venons de dire, combien le nouvel abrégé de M. Fr. Lenormant mérite d'être étudié par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'Orient. Nous regrettons seulement que la nouvelle édition n'ait point de table. L. G.

Histoire de la Papauté. *Renaissance et temps modernes* (1513-1848), par M. l'abbé Em. Castan, docteur en théologie, chanoine de l'Église, de Moulins. Paris, Jouby et Roger, et Victor Palmé, 1876, in-8 de 480 p. — Prix : 6 fr.

M. l'abbé Castan a achevé plus promptement qu'on ne pouvait s'y attendre son *Histoire de la Papauté.* Après avoir consacré deux volumes aux quatre premiers siècles de l'Église, il a résumé également en deux volumes les quatorze siècles suivants. Le quatrième et dernier est maintenant publié. Il va de l'an 1513 jusqu'à 1848. Si, dans cette division, l'on peut voir un défaut de proportion, on ne peut du moins s'empêcher de reconnaître que l'auteur n'a négligé aucun fait véritablement important. Il s'est beaucoup plus attaché à juger les événements qu'à les raconter : il les indique et il les apprécie. Il porte son jugement sans en donner les motifs. Son exposition est ainsi plus rapide et plus intéressante. C'est à des notes, quelquefois fort longues, qu'il renvoie la discussion des points controversés. Il ne fournit pas cependant d'une manière toujours satisfaisante les preuves de ces appréciations, et l'on est trop obligé de le croire sur parole. On peut lui reprocher aussi de ne pas indiquer ses sources d'une manière assez complète, de même que dans les volumes précédents, de sorte que les vérifications sont extrêmement difficiles et quelquefois impossibles. Il rapporte assez souvent, et avec beaucoup de choix et de discernement, des extraits des pièces originales. On voudrait pouvoir les retrouver dans les recueils ou les livres qui les contiennent ; malheureusement on n'est pas suffisamment renseigné pour y réussir. Nous ne relèverons pas les défauts de forme. M. l'abbé Castan réclame sur ce point l'indulgence. Elle lui est due. Il déclare que l'attention qu'il a portée au fond a pu nuire à l'expression. Il n'est que juste de reconnaître que le

fond, s'il ne contient rien de bien neuf, ce qui n'entrait pas dans le plan de l'ouvrage, est très-sérieux, que le travail est digne de grands éloges, qu'on le lit très-facilement, avec beaucoup d'intérêt et avec beaucoup de fruit. L'auteur a su éviter la sécheresse, tout en étant réduit souvent à n'effleurer que les faits: il fait parfaitemet connaître le caractère des personnages qu'il étudie et la portée des événements qu'il juge; il instruit ainsi agréablement son lecteur. Il signale et réfute dans ses notes, les principales erreurs des historiens de notre siècle au sujet des hommes et des choses dont il parle, et il est toujours animé d'un excellent esprit. L'*Histoire de la Papauté* est donc un bon livre, appelé à faire du bien. G. K.

Sainte Hélène d'après les documents inédits, *sa vie, son culte en Champagne, son suaire à Châlons, son corps à Paris,* par M. l'abbé Lucot, chanoine honoraire de Châlons, membre de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Marne. Paris, Plon, 1876. In-8. — Prix : 2 fr. 50

C'est le propre des véritables érudits de trouver non-seulement à glaner, mais encore à récolter, même après les maîtres. Qui croirait que là où les Bollandistes ont passé, il y ait des documents à découvrir? M. l'abbé Lucot a eu cette fortune, et le meilleur éloge qu'on puisse faire de son substantiel opuscule, est de le regarder comme un appendice nécessaire au grand travail du P. Pinius. La partie la plus originale des recherches de M. Lucot est celle qui traite des reliques de sainte Hélène, de leur authenticité et de leur différentes translations.

Comment de Rome où elles étaient conservées, ces précieuses reliques vinrent-elles, en partie du moins, à l'abbaye bénédictine d'Hautvillers sur les bords de la Marne? On n'en peut douter : par un vol dont tous les documents contemporains avouent le fait et nomment l'auteur. Un bon moine d'Hautvillers, du nom de Teutgise, plus zélé que scrupuleux, rêvait d'enrichir son abbaye de quelque belle relique. Durant un pèlerinage à Rome, introduit dans le *Sacrarium* de l'église de Saint-Marcellin et Saint-Pierre, il ne sut pas résister à la tentation d'emporter avec lui la châsse qu'on y vénérait et qui contenait le tronc embaumé de sainte Hélène, et c'est ainsi qu'en 841 ou 849, Hautvillers acquit la relique unique. Toutefois, Teutgise trouva une première expiation de sa faute dans l'incrédulité que lui témoignèrent Charles le Chauve et l'archevêque Hincmar. Pour les convaincre, il accepta l'épreuve de l'eau bouillante d'où il sortit sain et sauf, et bientôt, exaucant la prière des moines et doublement généreux, le Pape leur pardonna le vol et n'exigea pas de restitution. Depuis lors une tradition non interrompue atteste la présence dans

l'abbaye champenoise des reliques de sainte Hélène. Les plus anciens martyrologes indiquent l'époque de leur translation, des miracles nombreux et éclatants signalent leur puissance; dès le douzième siècle un office est composé en leur honneur; un coutumier d'Hautvillers recommande que, pour les trois jours avant la Pentecôte, — époque à laquelle on promenait la châsse autour du monastère — deux religieux au moins se tiennent prêts, dès deux heures et demie du matin, à entendre les confessions des pèlerins. M. l'abbé Lucot donne, de toutes ces affirmations, des preuves concluantes, et assure qu'aujourd'hui encore les populations accourent en foule au sanctuaire de la sainte, si déchu qu'il soit de sa splendeur passée.

Depuis le 9 mars 1791, il est veuf, en effet, des reliques dont il se montrait si fier. M. Lucot raconte dans tous ses détails le pieux sauvetage de ce trésor, opéré par deux bénédictins, Dom Grossard et Dom Gautier, sa donation à l'église de Saint-Leu en 1820, et sa préservation des dernières profanations en 1871, par l'intervention providentielle et humainement inexplicable d'un sergent fédéré.

Telle est l'histoire de ces reliques. Une difficulté demeurait cependant, et elle n'avait pas échappé à la critique toujours et trop en éveil de Le Nain de Tillemont. Aux justes prétentions de l'abbaye d'Hautvillers, il oppose « qu'à Rome, on croit jusques à présent posséder (les reliques de sainte Hélène) dans un tombeau de porphyre qu'on voit dans l'église appelée *Ara Cœli.* » Sous le pontificat d'Innocent II, en effet († en 1143), ce qui restait encore des reliques de la sainte avait été transféré à l'*Ara Cœli.* Baronius, ainsi que le remarque Tillemont, semble hésiter à prendre parti. Pagi, dans ses notes sur Baronius, est beaucoup plus explicite en faveur d'Hautvillers. Mais Tillemont était mort depuis sept ans lorsque parut le volume du savant franciscain. Néanmoins, il aurait dû attacher plus d'importance qu'il ne le fait à l'opinion d'Aringhi, lequel soutenait le seul sentiment plausible, à savoir que les prétentions de l'Église et de l'abbaye ne s'excluaient nullement. Une circonstance tout exceptionnelle a permis à M. l'abbé Lucot de constater, pour ainsi dire, de ses yeux et de ses mains, la vérité de l'opinion émise par Aringhi. En examinant la relique de sainte Hélène, mise à découvert, l'an dernier, pour en extraire un fragment destiné au diocèse de Châlons, il a pu voir que la relique d'Hautvillers, conformément à la déclaration faite vers 1649, par D. Rupert Regnault, était le tronc privé de la tête et des membres. Dès lors les prétentions de l'abbaye champenoise et de la basilique romaine se concilient aisément, et, sans le nommer, M. Lucot a réfuté victorieusement Tillemont. En cela, il avait été précédé par le pieux et savant M. Tresvaux, qui, appelé lui aussi, à considérer de près les précieuses reliques dont il devait envoyer une partie à

Mgr le cardinal de Latil, archevêque de Reims, était arrivé aux mêmes conclusions que M. Lucot.

Il est malaisé d'analyser une dissertation dont les détails font précisément l'intérêt et la force. Le lecteur me saura gré de me taire pour laisser la parole à M. l'abbé Lucot.

L'abbé M. HOUSSAYE.

Histoire contemporaine, complément de l'*Histoire de France* et du *Cours d'histoire universelle*, par M. J. CHANTREL. Onzième édition, augmentée des événements les plus récents, 1789-1876. Paris, Putois-Cretté, 1876, in-12 de 772 p. — Prix : 4 fr.

M. Chantrel vient de publier la onzième édition de son *Histoire contemporaine*, comme complément de son cours d'histoire universelle; elle conduit les événements jusqu'à nos jours. Le nom de l'ancien rédacteur de l'*Univers* et du *Monde*, aujourd'hui directeur de la *France nouvelle*, est assez connu pour qu'il soit superflu de dire que son livre est conçu dans un excellent esprit, qu'on n'y trouve point de concessions sur les principes, qui sont toujours très-nettement et très-franchement exprimés ; que les questions religieuses y occupent la place prépondérante qu'elles occupent dans la société moderne d'où l'on voudrait les exclure, et que justice y est rendue à la monarchie, quoiqu'elle ait perdu l'ascendant que lui donnerait sur beaucoup d'esprits le prestige du succès et du pouvoir. C'est un résumé clair, intéressant, facile à lire, et suffisamment complet des événements accomplis dans le monde entier durant près d'un siècle, c'est-à-dire depuis 1789, avec des appréciations morales et politiques.

Si ce livre mérite des éloges, que nous lui donnons du meilleur cœur, il n'est pas hors de l'atteinte de la critique. Nous formulerons d'autant plus volontiers nos observations qu'elles visent presque toutes des détails, et que le succès qu'a obtenu l'auteur lui fait un devoir de perfectionner son œuvre à chaque nouvelle édition.

Le premier reproche que nous ferons à M. Chantrel, c'est de ne pas assez profiter des facilités que lui donne chaque nouvelle édition, pour retoucher son travail au point de vue surtout de l'appréciation des faits. Les derniers événements ont projeté une lumière qui a forcément modifié bien des jugements. L'auteur n'a pu ni dû se soustraire à leur influence, et cependant il a peu modifié sa première rédaction. On ne peut le soupçonner de sympathie pour M. Duruy, et pourtant le caractère antireligieux de son administration n'est pas suffisamment caractérisé : on sent que ces pages ont été écrites sous l'Empire, et que M. Chantrel a suivi les inspirations d'une prudence très-louable, qui commandait alors une grande réserve. Et, puisque nous avons cité le nom du trop fameux ministre, pourquoi le

citer si souvent, surtout pour le réfuter incomplétement (p. 15). On comprendra peu aujourd'hui que le Crédit mobilier obtienne des éloges qu'on hésiterait à accorder au Crédit foncier (p. 608), qu'on semble attribuer à l'impératrice la création des sociétés de charité maternelle, et qu'on lui fasse honneur de cet étalage d'œuvres que l'Empire avait pris sous son patronnage. C'est une faute de s'en tenir pour la situation militaire de l'Europe à l'état existant avant la guerre de 1866 (p. 724); il vaudrait mieux n'en pas parler. Nous nous demandons pourquoi certains noms propres sont en lettres italiques? M. Chantrel les accompagne souvent de notes biographiques qui perdent leur caractère d'exactitude parce qu'elles donnent, comme *aujourd'hui* vivant et remplissant certaines fonctions, beaucoup de personnages condamnés à la retraite ou disparus de la scène. L'organisation féodale n'est-elle pas trop idéalisée (p. 4). Il est bien reçu aujourd'hui de considérer Louis XIV comme le premier auteur de la Révolution : ceux qui portent cette accusation contre lui tiennent-ils un compte exact des circonstances? N'est-ce pas un abus de mots que de qualifier de païenne la monarchie du dix-septième siècle? Le paragraphe sur Turgot n'est pas assez clair (34). Ne pourrait-on pas relever une certaine contradiction dans ce qui est contenu dans l'appendice en des chapitres différents: événements extérieurs et questions religieuses sur le Brésil et la République de l'Équateur?

René de Saint-Mauris.

État des paroisses et communautés du bailliage d'Autun en 1645, *d'après le procès-verbal de la visite des feux*, publié par Gabriel Dumay, membre de la Société Éduenne. Autun, Dejussieu; Paris, Champion, 1876, in-8 de 216 pages. — Prix : 3 fr. *(Extrait des Mémoires de la Société Éduenne.)*

Parmi les documents conservés aux riches archives départementales de la Côte-d'Or se trouvent de nombreux procès-verbaux de visite des feux de la province de Bourgogne. C'est l'un de ces rôles, dressé, en 1645, pour servir de base à l'assiette de l'impôt, dans le bailliage d'Autun, que publie aujourd'hui un savant magistrat, M. Dumay, membre de la Société Éduenne. On ne peut en bien comprendre l'importance, au point de vue économique et historique, qu'après avoir jeté un coup d'œil rétrospectif sur le système financier de la France avant 1789 et sur la situation de la province de Bourgogne au milieu du dix-septième siècle : aussi M. Dumay, dans une introduction, un peu trop courte à notre avis, résume-t-il d'abord en quelques pages l'histoire financière de notre pays; il nous montre les revenus du domaine royal suffisant, à l'origine de la monarchie, à toutes les charges de l'État; il nous fait voir les rois, à partir du quatorzième siècle,

faisant de fréquents appels à la générosité de leurs sujets et présentant leurs demandes, tantôt sous la forme de prêts remboursables, tantôt sous le nom d'impôt extraordinaire pour l'entretien des gens de guerre; il nous montre enfin ces subsides, appelés *fouage*, *octroi*, *don gratuit*, *octroyés* d'abord annuellement, puis *imposés* sous le nom de *taille* dans les *pays d'Election* selon le bon plaisir du souverain. Dans les *pays d'État*, au contraire, des assemblées, convoquées à des intervalles réguliers, votent le *don gratuit*, destiné au trésor royal, et les impôts nécessaires à l'acquittement des charges particulières à la province.

En Bourgogne, les États, rassemblés à Dijon tous les trois ans, nommaient, par ordre, des *élus*, chargés d'administrer la province, et des *alcades* auxquels était confié le contrôle de la gestion des élus. Les élus des trois ordres, réunis à l'élu du roi, à deux membres de la Chambre des comptes, au vicomte-maieur de Dijon, aux secrétaires en chef et au trésorier général, composaient la *Chambre de l'élection*, qui répartissait les impôts votés par les Etats, surveillait la gestion des deniers publics et la perception de la taille et du taillon. C'est encore à ces élus qu'incombait la tâche de se rendre dans les paroisses, de s'informer de la fertilité ou de la stérilité du sol, de constater les changements survenus pendant les dernières années et de dresser de leur visite un procès-verbal au vu duquel on procédait à la répartition de l'impôt.

M. Dumay nous donne sur la situation de la Bourgogne au dix-septième siècle des détails pleins d'intérêt; il nous montre les États, à la suite des événements de 1642, sollicitant une visite générale de la province ; les élus, le 10 septembre 1643, se répartissant les contrées à parcourir, et Gérard Richard, élu pour le roi, se rendant dans les paroisses de l'Autunois (25 février 1645, 6 avril 1645). C'est le curieux rapport de ce dernier que vient d'éditer la Société Éduenne, On voit presque à chaque page de ce rôle les habitants se plaindre des exactions commises par les soldats et des emprunts onéreux contractés pour subvenir à leur nourriture. M. Dumay constate combien l'impôt alors était mal assis, combien il était rigoureusement perçu, et combien peu productif était le sol de l'Autunois : depuis lors, l'agriculture a fait des progrès immenses, et telle paroisse, qui produisait à peine du seigle pour nourrir ses habitants, exporte aujourd'hui ses produits. L'enquête de 1645 signale seulement deux modestes verreries, une forge à Saint-Firmin, une autre à Sully et une *forge à faire dards* à Broye; elle ne parle pas des riches gisements houillers du bassin d'Autun, qui étaient connus depuis longtemps déjà cependant, et l'immense cité industrielle du Creusot n'y figure que comme un modeste hameau de la paroisse de Breuil.

Le travail de M. Dumay est donc des plus précieux : c'est pour ainsi dire une suite à ces *Procès-Verbaux de la visite des feux du bailliage de Dijon en* 1644, publiés en 1857 par M. Rossignol. Espérons qu'une semblable étude sera faite pour les autres bailliages de la province et que bientôt chacun pourra connaître l'état vrai de la Bourgogne au milieu du dix-septième siècle. A. ALBRIER.

Documents historiques inédits pour servir à l'histoire du Dauphiné, publiés sur les manuscrits originaux, par le comte DOUGLAS, membre correspondant de l'Académie delphinale, etc. T. Ier. Grenoble, impr. Allier, 1874, in-4 de XII-503 p.

« Les catastrophes périodiques qui ruinent notre patrie, depuis quatre-vingts ans surtout, dit M. le comte Douglas, nous créent le devoir de rechercher et de constater les causes de notre stabilité et de notre grandeur passée... Chaque jour voit enlever une pierre à cet édifice d'erreurs, de préjugés, de banalités et même d'impertinences historiques, élevé par certains écrivains qui, trop longtemps, ont abusé le public... » L'auteur du beau livre que nous annonçons a voulu, lui aussi, prendre part à ce travail de résurrection du passé, en livrant au public des documents, pour la plupart inédits, sauvé « d'une perte plus ou moins éloignée, mais probable. » Ils sont extraits des archives du château de Peyrins, près Romans, et se composent : 1° de la *Vie de Soffrey de Calignon*, chancelier du roi de Navarre, né en 1550, mort en 1606 ; 2° des poésies de Calignon ; 3° de documents inédits sur ce personnage, rassemblés en Suisse ; 4° des lettres autographes de personnages contemporains, et en particulier du connétable de Lesdiguières. — Le premier volume des *Documents historiques* ne contient que la *Vie de Calignon*, ses *poésies*, et les pièces relatives au chancelier. Sa vie a été écrite par Louis Videl entre 1671 et 1674. L'ouvrage débute par une préface (p. V-XIV) où M. le comte Douglas expose quels ont été les matériaux recueillis par ses soins et les secours qu'il a rencontrés près de divers érudits. Vient ensuite une introduction (p. XV-XXXVII) sur l'état politique et religieux de l'Europe pendant le temps où a vécu Calignon. La *Vie de Soffrey de Calignon* remplit les pages 1 à 131 ; ses *poésies*, précédées d'une notice par M. Maignien, doyen honoraire de la faculté des lettres de Grenoble, occupent les pages 134 à 283. Les *pièces justificatives* (p. 297-391), au nombre de cinquante et une, offrent des documents historiques intéressants se rapportant aux négociations auxquelles Calignon fut mêlé. Des *notes explicatives et historiques* (p. 395-477) donnent des détails sur les personnages mentionnés, sur la famille de Calignon, sur le château de Peyrins, etc. Le volume se termine par une table alphabétique, par des fac-simile et par des planches.

Nous ne pouvons aller au-delà de cette sèche analyse; mais nous engageons vivement les amateurs et les lettrés à ne pas négliger l'important ouvrage du comte Douglas, qui leur offrira, au point de vue historique, littéraire et typographique, un triple intérêt. Cette belle publication sera, nous l'espérons, poursuivie, et nous aurons bientôt le volume sur Lesdiguières, qui n'éprouvera pas les difficultés qui ont arrêté le tome Ier, mis sous presse avant les événements de 1870.

E. D'A.

Mémoires et Souvenirs, 1813-1872, par le comte JOHN RUSSELL traduit de l'anglais par CHARLES BERNARD-DEROSNE. Paris, Dentu, 1876, in-8 de 553 p. — Prix : 7 fr. 50.

Les *Mémoires et Souvenirs* du comte Russell sont d'un caractère exclusivement politique. On y trouvera tout le genre d'intérêt et d'instruction qui peut s'attacher aux récits et aux réflexions d'un homme d'État dont la vie a été identifiée à celle de l'Angleterre pendant soixante ans. Une pareille expression n'est pas exagérée quand il s'agit de lord Russell. En effet, membre de la Chambre des Communes depuis 1813, un mois avant sa majorité ; jusqu'à ces dernières années, leader du parti whig-radical de 1834 à 1864 ; membre ou chef du cabinet à plusieurs reprises durant ce temps, il a fourni une carrière dont on rencontre peu d'exemples dans son pays et assurément aucun dans le nôtre. Si donc quelqu'un a pu bien connaître les hommes et les choses, c'est le noble lord. Ajoutons que, si quelqu'un a su raconter les faits exactement, exposer ses actes avec sincérité et simplicicité, juger les personnes avec impartialité, c'est encore, en général, notre auteur.

Rendre justice à ses adversaires est une chose presque inconnue en France : nos divisions sont, d'ailleurs, si profondes, elles portent sur des points si graves qu'une pareille animosité s'explique. En Angleterre, cette justice est commune, mais aussi elle est plus facile : quand on est d'accord sur le fond des principes, les divergences de vues dans l'application ne comportent pas des haines très-vives. On ne sera donc pas étonné si lord Russell parle des représentants du parti tory, auquel il était opposé, avec modération et même le plus souvent avec estime et admiration. Comment en serait-il autrement, du reste, quand on a eu l'honneur d'avoir pour adversaires des hommes tels que le duc de Wellington, Canning, sir Robert Peel, lord Derby ? Assurément lord Russell n'a pas connu le supplice décrit par Cicéron, que le grand orateur romain et bien d'autres après lui ont éprouvé, le supplice « de se rencontrer en face d'hommes capables de rien et capables de tout (*nulla re bona dignos*), avec lesquels il est humiliant d'être mis en balance et dangereux de lutter (*cum quibus comparari*

sordidum, confligere autem miserum et periculosum sit). » La lutte a été toujours honorable pour l'illustre homme d'État et a dû toujours rester courtoise : elle n'a pu laisser que de bons souvenirs, ce dont témoigne le livre. (Voir p. 218.) L'auteur ne flatte pas plus ses amis qu'il n'accable ses adversaires. Collègue de lord Grey, de lord Brougham, de lord Palmerston, de M. Gladstone, il sait relever leurs défauts aussi bien que leurs éminentes qualités. De la plupart de ces personnages que nous avons nommés, et de plusieurs autres, il nous trace des portraits très-ressemblants, nous cite des anecdotes, reproduit des fragments de discours. Nous voyons ainsi vivre ces hommes d'État anglais dont la parole est, en général, si originale, le caractère si vigoureux, les aptitudes si variées.

C'est également une bonne fortune d'assister, à la suite de lord Russell, au fonctionnement des institutions anglaises. Le régime parlementaire gagne singulièrement à être étudié dans ce pays et dans ce livre. Nous ne sommes pas seulement témoins de luttes oratoires auxquelles l'éloquence d'un Plunket, d'un Canning ou d'un Brougham donne un éclat incomparable ; nous voyons fonctionner sous cette forme un gouvernement fort, quoique partagé entre plusieurs pouvoirs, national, quoique entre les mains d'un parti, agissant malgré les lenteurs des discussions. Presque toutes les objections présentées contre ce régime tombent devant les faits portés dans le livre. Dira-t-on que le roi est annulé ? Il suffira, pour se convaincre du contraire, de lire le récit de l'opposition faite par Georges III à l'émancipation des catholiques : l'opposition de ce prince a tenu en échec le bon vouloir de Pitt et de lord Grenville ; elle a retardé l'émancipation de trente ans. Dira-t-on que la Chambre haute est un rouage inutile ? On verra combien de projets ont été amendés par la seule crainte de l'accueil qui semblait leur être réservé par les nobles lords. Formulera-t-on enfin, avec Macaulay lui-même, cette dernière et grave objection : « la Chambre des Communes est maîtresse de l'État, et la parole, avec tous ses dangers, est maîtresse de la Chambre des Communes. » Lord Russell répondra par des exemples tirés de son expérience personnelle (chap. v), des exemples d'hommes tout à fait dénués d'éloquence, comme lord Castlereagh et lord Althorp, qui ont eu une influence extraordinaire sur la Chambre des Communes. Du reste, ce qui fait vivre les institutions, ce sont surtout les mœurs de ceux qui les appliquent. Or, on lira dans ces mémoires (p. 219), ces belles paroles qui expliquent la prospérité des institutions anglaises : « Autant que j'ai pu l'observer, je puis dire en toute sincérité qu'à mon avis les hommes publics de la Grande-Bretagne, quelque diverses que soient leurs vues, ont franchement et honnêtement à cœur le bien de la grande et libre nation à laquelle ils appartiennent. » Et

il en sera ainsi tant que ces hommes suivront les mêmes inspirations que l'auteur de ces *Mémoires*. Il nous raconte, en effet, qu'en 1837, lors de l'avénement de la reine Victoria, étant chargé d'une lourde responsabilité comme secrétaire d'État de l'intérieur et leader du parti ministériel à la Chambre des Communes, il s'inspira dans ses résolutions et son langage de la prière de la Haute-Cour du Parlement, prière où on demande à Dieu « que la paix et le bonheur, la vérité et la justice, la religion et la piété soient établis parmi nous » non pas seulement pour vingt-cinq, cinquante, ni même cent ans, mais bien « pour toutes les générations futures. » Ce souci de l'avenir, ce sentiment de la responsabilité, ce recours à la Providence ne peuvent manquer de dicter des mesures législatives ou gouvernementales sages et efficaces.

Il s'en faut cependant de beaucoup que les actes du Parlement ou du Gouvernement anglais aient toujours cette marque de haute sagesse et de religieuse gravité : ce serait se faire illusion sur la fragilité humaine et sur les côtés défectueux du caractère anglais. Nous laissons au lecteur le soin de discerner les lacunes et les erreurs de l'œuvre législative accomplie durant la période qui fait le sujet de ces *Mémoires*. Elle est exposée en grand détail. L'auteur remonte à la naissance des projets de lois, décrit les intentions de leurs auteurs, raconte leurs progrès ou leurs échecs jusqu'au jour où ils sont adoptés, suit les effets produits par l'application de ces lois, montre les compléments nécessaires qu'elles réclament, tout cela en homme qui les connaît à fond pour les avoir très-souvent mises au jour, fait triompher et appliquées. C'est ainsi que nous avons l'histoire complète de la réforme parlementaire de 1832, que lord Russell avait proposée sept fois sans succès depuis 1820 et qu'il a menée à bonne fin par sa rare persévérance. Les victoires et les revers du libre échange sont exposés à leur place avec le ton de quelqu'un qui a pris part aux victoires et partagé les revers. Tout ce qui touche à l'éducation, notamment l'acte si important de 1870, est l'objet d'analyses développées: sur ce point, par exemple, les idées de lord Russell sont sujettes à réserves. Mais, de toutes les questions traitées dans ce livre, celle qui présente les développements les plus importants et les plus intéressants, c'est la question d'Irlande. Lord Russell déclare que l'Angleterre « est tenue de considérer avec regret les quatre cents ans compris entre 1430 et 1829, pendant lesquels elle a usé de tout son pouvoir pour entraver l'activité, fermer les manufactures, persécuter la religion et confisquer les droits du peuple irlandais. » Son chapitre IX est intitulé : *Justice à l'Irlande*. Sans être partisan de l'*Home Rule*, c'est-à-dire de l'abolition de l'union de 1801, sans renoncer à réprimer par la force les violences dont ce malheureux pays est trop sou-

vent le théâtre, sans même adopter des revendications légitimes, comme celles qui sont relatives à l'éducation, le noble lord, il faut le reconnaître, éprouve un sincère désir d'apaiser l'Irlande, par des concessions justes et efficaces. Il approuve tout ce qui a été fait dans ce sens (p. 186) depuis l'émancipation des catholiques en 1829, l'abolition de l'impôt ecclésiastique en 1833, jusqu'à la suppression de l'Église officielle protestante obtenue en 1869 et jusqu'aux améliorations introduites dans la situation des fermiers. On n'aurait pas osé attendre autant de condescendance pour un pays aussi catholique que l'Irlande de la part d'un protestant aussi implacable que lord Russell, si, derrière le protestant, on ne trouvait l'homme d'État assez perspicace pour voir dans l'Irlande une victime et assez soucieux de la justice et de la paix pour désirer la fin de ses souffrances.

Le domaine de la politique extérieure n'est pas moins bien exploré que celui de la politique intérieure. Là aussi, d'ailleurs, lord Russell a été acteur. S'agit-il de la question d'Orient ? on le trouve, en 1840, aux côtés de lord Palmerston, travaillant à la quadruple alliance ; on le retrouve en mission à Vienne, à la veille de la guerre de Crimée. S'agit-il de la question romaine ou italienne? C'est lui qui dirige à ce moment la politique étrangère, et, assurément, nous ne le louerons pas de son attitude : nous déplorerons, au contraire, son empressement à approuver la conduite du roi de Piémont et à le reconnaître comme roi d'Italie; nous ne lui envierons pas la reconnaissance du comte de Cavour et du « général Garibaldi, » qu'il se flatte, avec raison, d'avoir méritée et obtenue. C'est là, croyons-nous, une de ces circonstances où la haine du protestant a obscurci la perspicacité de l'homme d'État. L'unité allemande, on l'a dit, est sœur de l'unité italienne; M. de Bismarck est l'émule du comte de Cavour : on ne sera pas étonné si le comte Russell accorde ses faveurs les plus marquées à l'Allemagne et à son chancelier. Le lecteur français souffrira des appréciations contenues sur la guerre de 1870-71 ; au milieu de quelques avertissements salutaires, il lira beaucoup de dures paroles sur la France ; il apprendra avec une douloureuse surprise que les conditions de la paix ont été « modérées » et que la France, aujourd'hui, inquiète plus encore l'Europe que l'Allemagne. Si le lecteur a lu (p. 412) le grave reproche adressé à M. Gladstone « d'avoir, par sa politique étrangère, terni l'honneur national, porté atteinte aux intérêts de la nation, abaissé la dignité du pays, » il a pu croire que ce reproche concernait la guerre franco-allemande pendant laquelle le ministère whig a laissé si froidement accabler la France. Son illusion sera courte, car il lira (p. 501) que lord Granville, ministre des affaires étrangères à cette époque dans le ministère Gladstone « sut maintenir la paix de l'Angleterre avec honneur et dignité. » Le reste du chapitre l'édifiera sur les sen-

timents de l'écrivain comme le chapitre XII lui aura révélé la cause de l'acrimonie manifestée contre M. Gladstone. Ce que lord Russell reproche si amèrement à son illustre ami, c'est simplement d'avoir, dans le traité de Washington, montré trop de complaisance vis-à-vis des États-Unis et surtout d'avoir semblé désavouer la conduite qu'il avait tenue au Foreign Office pendant la guerre de sécession, notamment dans l'affaire de l'*Alabama*.

A ces graves réserves, nous en ajouterons une dernière, qui est fondamentale, mais, d'ailleurs, presque sous-entendue. Les sentiments protestants de lord Russell sont trop ardents pour ne s'être pas donnés libre carrière dans ces *Mémoires*. On lira donc sans étonnement de vieilles attaques contre le gouvernement papal, des objections surannées contre les croyances et les pratiques de l'Église romaine, une critique particulièrement acerbe du ritualisme qui se rapproche du catholicisme. Le lecteur ne s'en émeuvra pas outre mesure et achèvera la lecture d'un livre, en somme, malgré ses défauts, plein d'intérêt et d'enseignements.

Un mot sur la traduction. M. Charles Bernard-Derosne, qui a formulé les mêmes réserves que nous dans une préface pleine de mesure et de tact, mérite tous les remercîments des lecteurs français pour sa traduction correcte. L. E.

État présent de l'empire ottoman, *statistique, gouvernement, administration, finances, armées, communautés non musulmanes, etc., etc., d'après le Salnameh* (Annuaire impérial) pour l'année 1293 de l'hégire (1875-76) et les documents officiels les plus récents, par MM. Ubicini et Pavet de Courteille, professeur de langue et de littérature turques au Collége de France. Paris, Dumaine, 1876, in-8 de VIII-267 p. — Prix : 4 fr.

« Il faut voir l'état des choses, » disait habituellement un grand potentat, toutes les fois qu'on venait l'entretenir d'une affaire. L'ouvrage que nous annonçons répond précisément au *desideratum* de ce potentat : c'est *l'état des choses* dans l'empire ottoman. M. Ubicini s'est fait connaître depuis longtemps par de sérieuses études qui ont défrayé bien des publicistes. Il a été bien inspiré en s'adjoignant cette fois un orientaliste éminent, car il importe, lorsqu'il s'agit d'un monde si différent du nôtre, de bien connaître la signification des diverses fonctions, des dignités et des attributions. Or, ce n'est pas avec le turc qui se parle au bazar qu'on y peut arriver : la plupart des mots gouvernementaux procèdent d'une autre source. Pour les bien expliquer, il faut posséder les trois langues politiques de l'Orient, c'est-à-dire, comme on les appelait autrefois, l'arabique, la turquesque et la persienne. Nous ne pouvions, sous ce rapport, tomber en meilleures mains.

L'énoncé détaillé que nous avons reproduit en commençant indiquera, d'une manière suffisante, le vaste ensemble d'informations que

le livre de MM. Ubicini et Pavet de Courteille nous apporte; mais ils ne se sont pas bornés à ce qu'on appelle strictement l'administration; répondant aux préoccupations anxieuses du public, ils ont fait une large part aux questions de races et de religion : toute la seconde partie a trait aux communautés non musulmanes.

Aujourd'hui que les mots *autonomie*, *self-government* sont dans toutes les bouches, l'attention se porte naturellement sur *les provinces privilégiées*. L'île de Crète, le Liban, le mont Athos, l'île de Samos présentent des types saillants de ce mode d'organisation; mais, sans parler de l'île de Chio et des Sporades, dont les immunités ont sombré tout dernièrement, il y a bien d'autres contrées qui sont, comme on dit, privilégiées, c'est-à-dire soustraites à l'administration directe du sultan, et que l'*État présent* a omises ou simplement mentionnées, sans les faire connaître suffisamment, comme par exemple, les diverses parties de la Péninsule arabique : le Djebel Schanomar, le Nedjil l'Acyr. Nous aurions aussi aimé à trouver plus de détails sur les tribus albanaises semi-indépendantes, et, en général, un tableau plus complet et plus méthodique de toutes les autonomies locales de l'Empire.

Je présenterai encore, pour terminer, quelques observations. — Le patriarcat d'Antioche ne marche pas *après*, mais *avant* celui de Jérusalem. — Il faut ajouter aux diocèses melkites celui d'Égypte, administré directement par le patriarche. — La bulle *Reversurus* n'a pas supprimé les franchises de l'Église arménienne : elle à modifié les franchises du patriarcat de Cilicie et les a étendues à l'archevêché de Constantinople, qui a gagné beaucoup plus que le patriarcat ancien n'a perdu. — Ce qui m'encourage à produire ces minimes critiques, c'est la conviction que, si j'avais eu l'imprudence d'entreprendre un pareil travail, j'aurais commis bien d'autres erreurs ou omissions. Ayant beaucoup appris à étudier l'*État présent*, je le recommande hardiment aux voyageurs et aux publicistes. Il me sera peut-être permis de le signaler discrètement à bien des diplomates.

ADOLPHE D'AVRIL.

Histoire de l'Amérique du Sud, depuis la conquête jusqu'à nos jours, par ALFRED DEBERLE. Paris, Germer Baillière, 1876, in-12 de VI-384 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'auteur constate, dans son *introduction*, que, tandis que l'influence littéraire et artistique de la France est considérable dans l'Amérique du Sud, son commerce avec ses peuples reste languissant, et est de plus en plus distancé par le commerce anglais et le commerce allemand, dont les progrès sont immenses.

Intéresser les Français à ces vastes régions qui se partagent entre

l'empire du Brésil, d'origine portugaise, et une douzaine de républiques d'origine espagnole, a été, dit M. Deberle, la pensée qui a inspiré son volume.

L'exécution répond peu à ce dessein. Les notions sur la constitution sociale de ces pays, sur les richesses agricoles, leurs besoins industriels et commerciaux y font complétement défaut : c'est un résumé hâtif de l'œuvre de colonisation, de l'émancipation des colonies et des nombreuses révolutions qui les désolent depuis lors.

L'esprit révolutionnaire, qui inspire généralement la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* de M. Germer Baillière, est porté, dans ce volume, à un point qui, auprès des gens sensés, enlèvera tout crédit à l'auteur. Les papes sont des *monstres infaillibles*, et la cause des révolutions sanglantes est l'*esprit jésuitique*. Le livre entier est écrit sur ce ton.

Quant à la méthode qu'a suivie M. Deberle, elle consiste à reproduire quelques passages des manifestes que les nouveaux gouvernements publient quand ils ont renversé leurs prédécesseurs. Qu'on s'imagine les proclamations du gouvernement du 4 Septembre revues et augmentées par l'emphase espagnole et les goûts sanguinaires de ces malheureuses races, et l'on aura une idée de la valeur historique de ces documents.

Sans doute bien des crimes ont été commis par les Espagnols lors de la conquête. Cependant ils ont conservé les races indiennes, que les États-Unis ont systématiquement détruites. Bien plus, ils se sont alliés avec elles et ont créé ainsi une race métisse, qui, malgré ses défauts, est au moins très-apte à se développer dans les divers climats de ces immenses latitudes. Depuis que l'influence du catholicisme a été déracinée de l'Amérique du Sud et que la *Déclaration des droits de l'homme* est devenue l'*Évangile* (*sic*) de ses peuples, les atrocités de quelques anciens gouverneurs espagnols sont devenues la loi des partis et des gouvernements dans leurs querelles. Témoin cette guerre du Paraguay, à la suite de laquelle une population de 1,337,000 âmes s'est trouvée réduite à 221,079 âmes !

Puisque la *Déclaration des droits de l'homme* est un *Évangile*, on peut bien lui appliquer la maxime : *Ex fructibus cognoscetis eos*, et la juger d'après de pareils résultats.

Le Brésil échappe seul à ces violentes perturbations et se développe rapidement. Il le doit évidemment au régime monarchique qu'il a eu la sagesse de conserver. M. Deberle est obligé d'en convenir lui-même. L. A.

Notre-Dame de Moulins. *Guide historique, archéologique et iconographique, à travers la cathédrale, les chapelles, les vitraux, les peintures, etc.*, par L. Dubroc de Segange, chevalier de l'ordre de Pie IX et de la Légion d'honneur. Moulins, Desrosiers; Paris, Champion, 1876, petit in-8 de VI-293 p. — Prix : 6 fr.

Ce n'est pas une cathédrale qu'il y a à Moulins; c'est deux cathédrales. On en a bâti une au quinzième siècle, qu'on n'a pas achevée. A partir de 1853, on s'est mis à en construire une nouvelle, tout près de l'ancienne. La nouvelle, d'après les projets et les plans, devait absorber l'autre qui était condamnée à périr. Mais quand l'architecte a voulu, pour achever son monument, faire disparaître ce qui restait du premier, il a rencontré une résistance fort énergique pour être bourbonnaise. Le chœur de la collégiale du quinzième siècle est resté debout, œuvre tronquée, imparfaite; et la cathédrale du dix-neuvième siècle s'arrête devant elle avec sa nef sans chevet. Voilà deux édifices juxtaposés qu'on ne sait plus comment souder, avec des différences de niveau aussi disgracieuses à l'intérieur qu'à l'extérieur. Démolira-t-on encore une fois la construction moderne, comme on l'a fait à la mort de M. Lassus, le premier architecte, pour marier les deux bâtisses? On n'a pas, surtout en ce moment, deux millions à dépenser pour réédifier à nouveau une église finie. Jettera-t-on bas la vieille construction, si gênante pour le plan moderne? Je n'en jurerais certes pas. M. L. Dubroc de Segange a donc bien fait de décrire *Notre-Dame de Moulins*, ancienne et récente. D'abord, l'œuvre du dix-neuvième siècle a, certes, besoin d'un connaisseur intelligent qui échauffe un peu l'enthousiasme, qui fasse apprécier les beautés du monument de M. Millet; car tous ne partagent pas son admiration. Ensuite l'habitude empêche de bien voir, de bien juger, et de bien goûter tout ce qu'il y a de remarquable dans l'œuvre du quinzième siècle. Ceux qui peuvent contempler tous les jours ne contemplent jamais, et ceux qui passent ont fort besoin d'indications pour ne pas laisser égarer leurs éloges ou leurs blâmes, même pour profiter un peu de ces excursions rapides dans la cathédrale de Moulins.

M. L. Dubroc de Segange était bien préparé, par ses études antérieures et ses goûts artistiques, à décrire Notre-Dame de Moulins dans toutes ses parties, architecture, peinture, vitraux. Ce n'est pas une histoire de l'église fondée par Louis II de Bourbon qu'il a faite, cela viendra plus tard; c'est une description historique de chaque pièce du monument. Un des plus curieux chapitres, et une étude toute nouvelle, c'est ce qu'il a écrit sur les vitraux si remarquables, quoique si odieusement mutilés; tout est minutieusement décrit et avec art. L'auteur connaît son sujet On lira aussi avec plaisir son chapitre sur la Vierge noire du treizième siècle, objet de la vénération des

fidèles, et celui des chapelles où les détails abondent. Trois planches habilement exécutées par M. C. Vinson, architecte, et lithographiées par M. Ch. Desrosiers, représentent le plan et la façade de la nouvelle cathédrale et un vitrail de l'ancienne. Voilà un guide sûr et complet. Ah ! si nous possédions un livre semblable sur la collégiale de Moulins, écrit il y a un siècle ! LOUIS AUDIAT.

BULLETIN

Les Lois de la société chrétienne, par CH. PERIN, professeur de droit public et d'économie politique à l'université catholique de Louvain, correspondant de l'Institut de France. Deuxième édition. Paris, Lecoffre, 1876, 2 vol. in-12 de XXVI-352 et 368 p. — Prix : 7 fr.

Il a déjà été rendu compte ici (t. XIII, p. 113, février 1875) de cet important ouvrage de l'éminent professeur de l'université de Louvain, ouvrage qui nous revient aujourd'hui, avec quelques corrections, sous un format plus accessible à tous, et avec le texte du bref dont l'auteur a été honoré. « Nous avons jugé, lit-on dans le bref, qu'il y a lieu de louer la netteté et la franchise avec lesquelles vous exposez, expliquez et défendez les vrais principes, avec lesquelles vous condamnez tout ce qui, dans les lois civiles, s'écarte de ces principes, et avec lesquelles vous enseignez comment, si les circonstances l'exigent, on peut tolérer les déviations de la règle, lorsqu'elles ont été introduites en vue d'éviter de plus grands maux, sans toutefois les élever à la dignité de droits, vu qu'il ne peut y avoir aucun droit contre les éternelles lois de la justice. » Cette appréciation ne fait que corroborer celle de notre collaborateur. On parle beaucoup d'économie sociale, on en fait même beaucoup sans en avoir souvent les notions essentielles, et les catholiques éprouvent un certain attrait, plein de danger, à aller s'instruire dans les ouvrages entachés par la haine ou l'ignorance de la religion. Voici un livre consciencieux et savant, fait par un des leurs, où ils peuvent, que disons-nous, où ils doivent aller chercher la lumière dont ils ont besoin pour s'éclairer sur ces graves questions sans cesse mises en discussion. Les violentes attaques dont l'œuvre de M. Perin a été l'objet à la tribune ont attesté que les libres-penseurs et les révolutionnaires reconnaissent sa valeur scientifique. Voici les divisions principales. — De l'origine et de la fin de la société. — Des conditions essentielles de la vie sociale. — Des formes diverses de la vie sociale. — Des institutions politiques. — De la société que les nations forment entre elles. V. M.

Études morales sur la société française, par M. le Président ***, Clermont-Ferrand, Ferdinand Thibaud, in-8 de 102 p.

Ceci est moins un livre qu'un chapitre détaché d'un grand ouvrage. D'autres *études morales* doivent suivre cette étude sur la *famille actuelle* : du moins l'auteur nous le promet, et nous sommes heureux de prendre acte de sa promesse. Il s'adresse ainsi qu'il le dit lui-même, « aux esprits capables de réfléchir sérieusement et de bonne foi. » Son travail, en effet, est marqué au coin d'une science vraie, d'une conviction profonde. C'est en philosophe chrétien et en jurisconsulte qu'il aborde l'examen des nombreux

problèmes que présente la constitution de la famille. Il ne recule pas devant les côtés délicats de son sujet; il sonde toutes les plaies pour découvrir les remèdes. Le fait de la dépopulation et de cette infécondité des mariages, que l'on a surnommée le *mal français*, attire d'abord son attention. Il en signale les conséquences funestes; mais il se sépare, en ce qui touche les moyens d'y obvier, de certains autres penseurs non moins autorisés que lui. S'il n'est pas hostile de parti pris au système de la liberté testamentaire, il doute du moins de son efficacité, voire de la possibilité de son application. Bornons nous à dire, sans entrer ici dans cette grave controverse, que ceux-là même dont notre auteur n'exprime pas les idées consulteront avec intérêt sa discussion sérieuse et savante. — Quant aux pages remarquables dans lesquelles M. le Président *** traite ensuite de l'instruction et de l'éducation, elles méritent, sans aucune réserve, d'être recommandées à toute l'attention du lecteur. A. DE CLAYE.

Histoire de la garde mobile d'Indre-et-Loire, par l'abbé RENOU, curé de Chaunay, ex-aumônier des mobiles d'Indre-et-Loire. — Tours, Bouserez, 1876, gr. in-18 de 216 p. avec 2 eaux-fortes par Sicard. — Prix : 3 fr.

La malheureuse guerre de 1870-71 n'a que trop fait éclore de livres dictés par la passion, l'esprit de parti ou le besoin pour leurs auteurs de justifier leur conduite. Ici, rien de pareil; M. l'abbé Renou n'a voulu qu'une chose, en ravivant après six années de tristes souvenirs, c'est conserver à la postérité et rappeler à la mémoire de notre génération trop oublieuse, les noms de tant de braves gens qui, arrachés à leurs travaux et improvisés soldats, ont fait leur devoir courageusement et en silence. On ne peut que savoir gré à M. l'abbé Renou de cette publication, qui est le livre d'or de la mobile d'Indre-et-Loire. Notre malheureux pays a subi, dans cette terrible guerre, assez d'humiliations pour que nous tenions à consigner les cas où chacun a fait son devoir. C'est là ce qu'a voulu l'ex-aumônier des mobiles d'Indre-et-Loire; au milieu de notre patriotique douleur, ce sera un soulagement que de lire ce livre, et, comme le dit son auteur : *Forsan et hæc olim meminisse juvabit.* F. D. L. R.

La Guerre au point de vue du christianisme et du bon sens; traduit de l'anglais de JONATHAN DYMOND, avec une préface, par M. ROSSEEUW SAINT-HILAIRE. Paris, J. Bonhoure et Cᵉ, 1876, in-12 de 98 p. — Prix : 75 cent.

Le caractère et l'esprit du christianisme et les devoirs qu'il nous impose sont incompatibles avec la guerre. — L'ensemble des préceptes et des déclarations du Sauveur la condamnent sans la nommer. — Telles sont les propositions que M. Jonathan Dymond se donne la peine de démontrer. Formulées de la sorte, on peut, en effet, les dégager tant bien que mal de la doctrine de l'Évangile, et personne, d'ailleurs, n'y contredit, si elles se posent dans ces termes.

Mais M. Jonathan Dymond et M. Rosseeuw Saint-Hilaire, qui présente au public français l'opuscule de cet excellent quaker, s'écrient de concert : Il faut abolir la guerre! Bonnes gens, vraiment, qui, se trouvant en présence de l'effet et de la cause, veulent abolir l'effet, espérant sans doute supprimer la cause. Mais abolissez donc nos passions, nos défauts et nos vices, l'orgueil, la jalousie et la convoitise, l'amour du lucre et des

jouissances matérielles; supprimez tout cela et vous aurez aboli la guerre Seulement, jusqu'à ce que vous ayez extirpé le fléau, de grâce, laissez-nous croire que la guerre est la meilleure école du dévouement et de l'abnégation, et que là se trempent les âmes et se forment les grands caractères. Quant au télégraphe et à la vapeur, ces nouveaux éléments de fraternité, laissez-nous employer celui-là à la transmission des ordres, celui-ci à nos transports de matériel.

S'il ne se trouvait, dans le livre de M. Jonathan Dymond, que l'expression d'illusions que nous qualifierons de généreuses, pour ne pas les appeler naïves, il n'y aurait pas à s'en préoccuper davantage. Mais M. Dymond est d'une logique inexorable, et il ne recule pas devant les conséquences les plus graves de ses théories. « On nous demandera peut-être, dit-il en guise de conclusion, quel est le devoir d'un citoyen et d'un chrétien convaincu que la guerre est inconciliable avec l'Évangile, quand l'État réclame de lui le service militaire? Voici notre réponse : « Son devoir, c'est de *refuser ce service*, avec une modération parfaite dans son langage, mais avec une indomptable fermeté. » De tels conseils pourraient rendre dangereux un livre qui ne devrait être qu'inoffensif. Nous avons assez de publications démoralisatrices et dissolvantes; il n'était pas utile d'en faire passer une de plus dans notre langue, et il est regrettable que le pavillon de l'Évangile couvre cette marchandise.

L'Ile de Cuba. Santiago, Puerto Principe, Montanzas. la Havane, par Hippolyte Piron; ouvrage enrichi de gravures sur bois. Paris, Plon, 1876, in-12 de 325 p. — Prix : 4 fr.

L'île de Cuba restera-t-elle à l'Espagne? Conquerra-t-elle son indépendance? Grave question qui s'agite depuis huit ans déjà et qui ne paraît pas près d'être résolue. En attendant, l'île est désolée par la guerre; Espagnols et Cubains brûlent à l'envi les *haciendas* et ravagent les cultures. Et, cependant, quel merveilleux pays que celui-là! Que de richesses, si une administration équitable et habile avait su en tirer parti, au lieu de pousser les populations à bout par l'injustice et les dilapidations. Si l'on en croit les récits de M. Piron, la perle des Antilles serait presque le paradis terrestre : une température chaude sans être tropicale, une végétation admirable, des fruits exquis, peu ou point d'animaux nuisibles, que d'attraits pour l'étranger, que de jouissances pour l'indigène! On se promène successivement de Santiago à Puerto Principe, de Montanzas à la Havane, et, partout, on retrouve les mêmes merveilles; partout, avec M. Piron et son ami don Pedro, on rencontre une population ardente, mais bonne et éminemment hospitalière. Le livre est intéressant, les descriptions séduisantes. Il y a seulement quelques anecdotes qu'on pourrait supprimer sans inconvénient.

M. de la R.

L'Église des Gaules et le conciliabule de Béziers, tenu en l'an 356, par l'abbé C. Douais, prêtre du diocèse de Montpellier. Poitiers, Henri Oudin, 1875, petit in-8 de 107 p.

Nous trouvons, dans Sulpice-Sevère et dans le premier livre de saint Hilaire de Poitiers contre Constance, qu'il fut tenu à Beziers un synode, où une majorité de prélats ariens, soutenus par l'autorité impériale, l'emporta sur la foi éloquente de saint Hilaire, signalant les ravages que l'hérésie faisait dans l'Église des Gaules. Dénoncé à l'empereur pour des crimes dont il

était parfaitement innocent, le pieux évêque fut banni. Mgr l'évêque de Montpellier, ayant conçu le projet d'élever une statue à saint Hilaire dans la ville même où cet illustre prélat avait été outragé et iniquement condamné, il y a quinze siècles, M. l'abbé Douais s'est imposé la tâche de retracer l'histoire du synode de Béziers.

Il a voulu indiquer les personnages qui y prirent part, le lieu où il fut tenu, l'ordre qui présida dans les délibérations. Tout ce travail, établi sur des conjectures présentées avec art, indique chez l'auteur une connaissance très-complète des sources, un talent d'écrivain incontestable; mais ce ne sont que des conjectures, offrant un certain caractère de probabilité, sans arriver à la certitude. L'ouvrage est intéressant à lire; je le qualifierai volontiers : un livre d'imagination édifiante, fait avec bonne foi et donnant une idée assez exacte des luttes religieuses du quatrième siècle. A. DE B.

Tablettes historiques d'Étampes et des environs, par B. de F. Etampes, imp. d'Auguste Allien, in-12 de IV-146 p.

Je ne doute pas que ce livre intéresse beaucoup les Étampois, mais je ne crois pas que son auteur puisse avoir des visées plus hautes. Quelques pièces intéresssantes, un assez grand nombre de faits divers ramassés à coups de ciseaux un peu partout, tel est le résumé de ce livre. Ajoutez à cela un désordre incroyable qui rapproche des événements séparés par plusieurs siècles d'intervalle, et fait succéder, par exemple, des fragments de mémoires du seizième siècle à une histoire de coulisses que nous avons lue hier dans un journal de Paris, et vous aurez une idée de cette bizarre publication. Un compliment cependant pour finir : le livre se termine par une table. Il faut ajouter, pour être juste, que jamais la nécessité ne s'en fit aussi vivement sentir. E. P.

Apple blossoms gathered in my own and in french orchards, by W. H. C. NATION. London, Provost and Cº, 1876, in-18 de 152 pages.

Il y a peu de chose à dire sur ce petit volume de poésies. Les vers sont faciles et ne manquent pas d'une certaine grâce ; mais les idées ne sont ni très-neuves ni très-variées. L'inspiration fait évidemment défaut à l'auteur; il se contente souvent, du reste, de développer ou de traduire des sujets empruntés à la littérature française, notamment à Théophile Gautier, Bérenger, etc. En résumé, ces poésies portent bien leur titre *(apple blossoms)*, expression intraduisible, d'ailleurs : elles ont la fadeur des fleurs ou des bourgeons de pommes. Les gravures qui ornent le livre produisent la même impression. L. E.

VARIÉTÉS

BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

§ IV. — DOCUMENTS CRITIQUES ET PIÈCES DIVERSES CONCERNANT LES PRIX ET LES CONCOURS ACADÉMIQUES (suite).

B. *Nouvelle Académie, depuis* 1803 *jusqu'à nos jours* (suite).

127. — *Quelques observations* sur un paragraphe du rapport de la seconde classe de l'Institut relatif aux prix décennaux, par Ch. M. de Féletz. —

Insérées dans le volume de ses *Jugements historiques et littéraires*. Paris, Périsse, 1840, 1 vol. in-8, br. (366-373).

128. — *Articles* sur les prix décernés par la deuxième classe de l'Institut, sous le Consulat et le second Empire, insérés dans les *Annales littéraires* de Dussault :

— Prix de poésie en 1801, I, 217, etc.
— Éloges de Massillon et de Duclos, II, 123, etc.
— Prix de 1807, II, 236.
— Éloges de Corneille, en 1809, III, 72.
— Prix décennaux, III, 255.
— Prix d'éloquence, en 1812, III, 473.
— Prix d'éloquence, en 1813, IV, 102.
— Prix d'éloquence, en 1814, IV, 278.
— Prix d'éloquence, en 1816, IV, 494.

129. — Principaux *articles* publiés sur les prix décernés par la deuxième classe de l'Institut, dans l'*Esprit des journaux*, en-dehors des prix décennaux précédemment cités.

— Rapport du concours des prix proposés au concours de l'an XIV, lu par le secrétaire perpétuel de la classe de la langue et de la littérature françaises dans la séance publique du 2 janvier 1806 ; II, 155, etc.

— Institut national. — Séance du 3 octobre 1807; inauguration de la statue de S. M. l'empereur et distribution des prix, 1807, XI, 113, etc.

— Séance publique tenue par la classe de littérature française. Prix décernés et proposés par cette classe. 1808, VI, 159, etc., etc.

130. — Principaux *articles* sur les prix, insérés dans les œuvres du critique *Hoffman* :

— Éloge de P. Corneille, qui a obtenu la première mention honorable, au jugement de la classe de la littérature et de la langue françaises (1809), par René de Chazet, VIII, 331, etc.

— Éloges de Montaigne, par Villemain, Droz et Jay (1812), VIII, 366, etc.

131. — La *Minerve française*, revue littéraire fort intéressante, qui parut du mois de février au mois d'avril 1820, en 113 livraisons hebdomadaires, 9 vol in-8, rédigées presque uniquement par des académiciens : Aignan, Jay, Jouy, Lacretelle, Tissot, auxquels s'étaient joints Évariste Desmoulin et Benjamin Constant, contient une série d'articles fort curieux sur les séances de l'Académie française, signés L. L'auteur ne peut être que Lacretelle aîné. On trouve des détails particuliers sur les prix et les concours dans les suivants : II, 480, etc., réflexions générales ; — III, 391, etc., concours de 1818 : Éloge de Rollin ; — etc.

La *Minerve* devint bientôt beaucoup plus politique que littéraire, ce qui amena sa mort : elle fut, dit M. Hatin, la véritable Satire Ménippée de la Restauration.

— Il y a, de plus, un compte rendu d'Aignan, sur l'*Éloge de Michel de Montaigne*, discours qui a obtenu une mention honorable au jugement de la classe de la langue, etc..., dans sa séance du 9 avril 1812, par M. Dutens, ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées. Paris, Didot, 1818, in-8. — II (414-416).

132. — *Les Fondations et legs de M. de Montyon* en faveur des hospices et des académies. — Sujet du prix de poésie proposé par l'Académie pour l'année 1825. Il y eut vingt-neuf pièces présentées : mais il n'y eut que deux mentions honorables. Le sujet fut remis au concours pour l'année 1826. — Vingt-neuf pièces furent encore présentées, et le prix fut remporté par

M. Alfred de Wailly, professeur au collége Henri IV. Il y eut un accessit et quatre mentions honorables parmi lesquels M. Bignan seul fut nommé.

133. — *Éloge historique* de A. F. B. R. Auget, baron de Montyon. Paris, 1834, in-8. — Cet éloge avait été proposé, en 1832, par l'Académie, pour le concours d'éloquence de 1834. (Voir le rapport d'Arnault dans le recueil général des rapports de l'Académie française. Le lauréat n'y est pas nommé.) La brochure qui précède est l'œuvre d'Andrieux, secrétaire perpétuel de l'Académie française, mort en 1833, et n'avait pour but que d'indiquer le programme du concours. Mais Andrieux avait l'habitude de traiter tellement à fond, dans ses rapports et ses programmes, les sujets de concours, qu'il transformait ces comptes rendus en véritables morceaux d'éloquence dignes d'être couronnés.

On a un autre *éloge* de Montyon, composé par Alfred de Wailly, en 1826, in-8, et une *vie* du célèbre philanthrope, par René de Chazet, en 1829, in-8.

134. — *Les prix Montyon,* notice par Andrieux, insérée au tome III du *Livre des cent et un* (1833). (Voir *la Littérature française contemporaine* de Quérard, Louandre et Bourquelot, art. Andrieux.)

135. — *Les prix Montyon.* — Recueil de traits de vertu et indication analytique des ouvrages qui ont obtenu les prix fondés par M. de Montyon; nouvelle morale en action, précédée d'une notice sur ce vertueux philanthrope et ses diverses fondations (par Alfred Jean Le Tellier). Paris, imp. d'Herhan, 1833, in-8.

Voir, ci-dessus, les numéros 87 et 88, en particulier ce dernier pour la bibliographie des *Livrets Montyon,* tirés d'abord à dix mille exemplaires.

136. — Conférences populaires faites à l'asile impérial de Vincennes sous le patronage de S. M. l'impératrice. — *Les prix Montyon,* par Ernest Morin, professeur à l'école Turgot, etc. Paris, Hachette, 1867, pet. in-12, 72 p. — On lit, au verso du faux titre : « Cette conférence est la deuxième partie de la conférence intitulée *Montyon,* ou la vie d'un homme de bien. »

137. — Nombreux articles sur les concours et prix académiques, dans l'*Histoire de la poésie française à l'époque impériale,* par Bernard Jullien. Paris, Paulin, 1844, 2 vol. in-12; en particulier, aux passages suivants. Tome I, 3, 111, 128, 206, 234-236, 252, 258, 303, 320, 352; et tome II, 18, 150-156, 211, 237-239, 250, 257, 259, 268, 348, 402, 441-447.

138. — Articles spéciaux de la *Revue des Deux-Mondes,* depuis sa fondation, en 1829, jusqu'à nos jours.

A. — *Des concours académiques,* par M. Lerminier, livraison du 15 janvier 1833.

B. — *Sur le prix Gobert* décerné par l'Académie à M. Augustin Thierry, — article anonyme dans la livraison du 1er juin 1840.

C. — *Du concours à l'Académie française* et des derniers travaux sur Pascal, par M. G. Libri; livraison du 15 août 1842.

D. — *Le Concours sur Voltaire,* par M. P. Limayrac, livraison du 1er septembre 1844.

E. — *L'Académie française et le prix décennal,* par M. E. Montégut : livraison du 15 mai 1861.

F. — *L'Académie et les prix décernés,* par M. Ch. de Mazade; livraison du 15 août 1865.

Consulter aussi le bulletin littéraire de la *Revue.*

139. — Articles spéciaux du *Correspondant* depuis sa fondation, en 1843, jusqu'à nos jours.

A. — *Voltaire à l'Académie*, séance du 29 août 1844, par M. L. A. Binault, livraison du 10 septembre 1844.

B. — *Séance annuelle* de l'Académie française, le 11 décembre 1845, par M. de Damas Hinard; livraison du 25 décembre 1845.

C. — *Séance publique annuelle* de l'Académie française. Timon et les bons livres, par Louis Veuillot; livraison du 25 septembre 1846.

D. — *La dernière séance* de l'Académie française, par M. P. Douhaire; livraison du 25 septembre 1859.

E. — *Séance annuelle* de l'Académie, par M. P. Douhaire; livraison du 10 septembre 1873.

140. *Bernard Palissy* devant l'Académie en 1854. — Articles insérés dans les livraisons de mai et juin 1854 du *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*.

141. — *Un prix de* 25,000 *francs*, par Laurent Pichat : livraison de janvier 1854 de la *Revue de Paris* (1851-1858). Cette revue, d'abord toute littéraire, puis politique, contient encore quelques autres études bonnes à consulter.

142. — *L'Athenæum français*, journal littéraire qui a paru de 1852 à 1856 (5 vol. gr. in-4), contient d'intéressants comptes rendus des séances publiques annuelles de l'Académie française. — Consulter aussi la *Revue contemporaine* (1852-1870) à laquelle l'*Athenæum* fut réuni en 1856.

143. — *Les Prix à l'Académie française*. M. Thiers. — Chronique de juin 1861, à la *Revue nationale*, par Horace de Lagardie (Mme de Peyronnet), réimprimée en volume dans les *Causeries parisiennes*, 1re série. Paris, Charpentier, 1863, 1 vol. in-18.

144. — *Un concours académique*. Le cardinal de Retz et ses récents biographes (1863). — Chapitre du livre intitulé *Critiques et croquis*, par M. Eugène Veuillot. Paris, Olmer, 1873, 1 vol. in-12 (p. 148-190).

V.

DOCUMENTS CRITIQUES ET PIÈCES DIVERSES CONCERNANT LES DISCOURS DE RÉCEPTION ET LES HARANGUES ACADÉMIQUES.

A. — Ancienne Académie.

145. — *Discours à l'Académie*, sur l'histoire de l'éloquence académique, au dix-septième siècle, par Boissy-d'Anglas. — Le commencement de ce morceau remarquable, qui ne comprend pas moins de 250 pages et qui passe en revue les harangues de réception les plus remarquables depuis l'origine, fut d'abord imprimé dans l'essai de Boissy, sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes (Paris, Treuttel et Wurtz, 2 vol. in-8). L'auteur, le considérant comme une introduction naturelle à l'analyse des discours académiques du dix-huitième siècle, le réimprima tout entier dans ses *Fragments d'une histoire de la littérature française*. Cela forme les cinquième et sixième volumes de ses *Études poétiques et littéraires d'un vieillard* (Paris, Kleffer, 1825, 6 vol. in-12), et c'est le monument le plus important qui ait été élevé à l'éloquence académique. On se demande, après la lecture de ces deux volumes, comment il se fait que Boissy-d'Anglas se soit confiné dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sans frapper à la porte de l'Académie française.

146. — *Des discours académiques*, par rapport à l'éloquence française. — Chapitre fort bien étudié, par l'abbé Goujet, au tome second de sa *Bibliothèque françoise*, Paris, 18 vol. in-12.

147. — Fénelon. — *Lettre à l'Académie française, sur l'éloquence*, à la suite de ses *Dialogues sur l'éloquence* en général et l'éloquence de la chaire en

particulier. — Paris, 1718, in-12, reproduite depuis dans presque toutes les éditions des œuvres de Fénelon.

Le *Journal de Trévoux* en a publié un compte rendu dans sa livraison de juin, 1719, p. 959-979.

Voir aussi ci-dessous, la lettre de Fénelon, sur les occupations de l'Académie, à notre chapitre VII.

148. — *Remarques sur deux discours* prononcés à l'Académie française, sur le rétablissement de la santé du roi, le 27 janvier 1687 (par le S. Defrein, pseudonyme de Barbier d'Aucour, de l'Académie). — Paris, Lemonnier, 1688, in-12.

On lit un compte rendu de ces remarques dans l'*Histoire des ouvrages des savants*, septembre 1688, p. 182.

149. — *Une réception académique en 1694, d'après Dangeau*, par M. Sainte-Beuve. Voy. *Causeries du Lundi*. Paris, Garnier, 1856, tome XI, 274-289.

Cet article avait d'abord paru dans l'*Athenæum* et raconte la piquante réception de l'évêque, comte de Noyon, Mgr de Clermont-Tonnerre, par l'abbé de Caumartin. Les *Mémoires de Saint-Simon* donnent aussi des détails sur cette réception, qui eut un grand succès de scandale. — Voir encore notre *Étude sur l'abbé de Caumartin*, Vannes, Galles, 1876, in-8, et les principaux mémoires du temps.

Il y eut quelques pièces satiriques publiées à cette occasion : on trouve, en particulier, à la Bibliothèque nationale, résidu de Saint-Germain, n° 16, portefeuille 1° du docteur Valant, une lettre burlesque intitulée : *Lettre de Mons. l'évêque de Noyon sur la Harangue de M. l'abbé de Caumartin, président de l'Académie le jour de la réception de cet évêque*. M. Sainte-Beuve en a donné en note la plus grande partie.

Il n'est pas hors de propos d'ajouter ici que le *Journal* de Dangeau contient souvent des détails piquants et des anecdotes sur les réceptions académiques. C'est lui qui nous apprend, par exemple, que les femmes assistèrent pour la première fois à ces séances, le 7 septembre 1702, pour la réception de l'évêque de Senlis, Chamillart. Depuis l'admission du public, en 1672, il n'y avait eu que des hommes.

150. — *Éloges* de quelques poëtes français, et de quelques dames illustres de la même nation, divisés en trois pléiades, qui ont été lonés à l'Académie française, le 8 février 1710, à la réception de M. De la Motte (1710).

151. — *Relation* de ce qui s'est passé au sujet de Messire Mathanasius Mirabeau) à l'Académie française. Paris, Donteux, 1721, in-12. — Satire de la réception de Mirabeau, par l'abbé Desfontaines, réimprimée dans les diverses éditions de son *Dictionnaire néologique à l'usage des beaux esprits*. Paris, Lottin, 1726, 1727; Amsterdam, Arkstée et Merkus, 1728, 1750, in-12, etc.

152. — *Discours* que doit prononcer M. l'abbé Séguy pour sa réception à l'Académie française. S. d. (1736), in-4, 4 pages.

Ce discours satirique, composé par l'abbé Roy, continuait la série des attaques faites contre Séguy qui, disait-on, ne composait pas les harangues ni les oraisons funèbres qu'il prononçait. En 1729, son panégyrique de saint Louis, devant l'Académie, parut si beau, que la compagnie demanda pour lui l'abbaye de Genlis : on prétendit que La Motte en était l'auteur. — Les oraisons funèbres du duc de Villars et du cardinal de Bissy ont bien prouvé son mérite d'orateur et justifié sa nomination à l'Académie française. — Voir, au sujet de la satire de l'abbé Roy, trois lettres fort intéressantes de l'abbé d'Olivet au président Bouhier, des 17, 29 janvier et 27 février 1736, publiées par M. Livet, dans la correspondance de l'abbé d'Olivet,

en appendice au deuxième volume de son édition de l'*Histoire de l'Académie*, par Pellisson et d'Olivet. — On fit des perquisitions chez Roy et Desfontaines. Le libraire Ribou fut arrêté, etc., etc.

153. — *Lettre* sur les derniers discours prononcés à l'Académie française. 1743, in-12. — Cette lettre est de l'abbé Desfontaines. Il s'agit des discours de l'évêque de Bayeux (d'Albert de Luynes) et de Moncrif.

154. — *Lettre* à M. l'abbé Desfontaines, sur une phrase de cent quatre-vingts mots d'un discours de l'abbé Hardion, à la réception de M. de Mairan à l'Académie française (par le marquis Ch.-J. de Beauvau). — Paris, 1745, in-12. — Le marquis devint maréchal de France et académicien.

155. — *Discours* prononcé à l'Académie française, par le docteur Mathieu-Chrysostome Baragouin. Ou ? 1787, in-12 de 32 p. — Satire par le Maure.

156. — *Les Quand*, notes utiles sur un discours prononcé devant l'Académie française, le 10 mars 1760. — S. l., 1760, in-12, 7 pages.

Cette satire du discours de réception de Lefranc de Pompignan est de Voltaire : elle eut un succès immense, et nous en connaissons, de la même année, une sixième édition, à Genève, S. d. (1760), in-12, augmentée des *si* et des *pourquoi* (de l'abbé Morellet), en tout 29 pages imprimées en caractères rouges.

Le discours de Pompignan attaquait la parti des philosophes : sa réception devint le point de départ d'une véritable avalanche de brochures satiriques dirigées d'un côté par Voltaire et son parti, de l'autre par Palissot, qui, dans sa comédie des *Philosophes* (Paris, 1760, in-12), vengea le poète religieux. Pendant plus d'une année, on fut inondé de nouveaux *Quand*, de *si*, de *mais*, de *pourquoi*, de *qu'est-ce que*, etc... Mais la plupart furent lancés contre Palissot. Nous citerons cependant contre Lefranc : *Les nouveaux si et pourquoi*. Montauban, 1760, 24 pages et la série d'opuscules de Voltaire réunis par Morellet dans le *Recueil de facéties parisiennes*, pour les six premiers mois de 1760 (1760, in-8 de 282 p.) et réimprimés, depuis, dans l'édition de Kehl : les *pour*, les *que*, les *qui*, les *quoi*, les *car*, les *Ah Ah!* — Pompignan répondit par un *Mémoire au Roi*, auquel Voltaire répliqua de nouveau par une épître intitulée *La Vanité*. — Tout cela prouve que le coup du poëte au parti encyclopédiste avait porté juste.

157. — Le *Journal des savans*. — On trouve des comptes rendus des discours prononcés aux réceptions de l'abbé Dangeau, 1683, p. 72 ; — de Boileau et La Fontaine, 1686, n° 18 ; — de Caillères et Renaudot, 1689, p. 327-332 ; — de Pavillon, 1693, p. 18-20, avec un historique des discours de réception ; — de M le Coadjuteur de Strasbourg (Gaston de Rohan), 1706, p. 170-177. et de Mimeure, 1708, p. 1-4, avec un éloge du président Cousin et une histoire du *Journal*.

Le *Journal des savans* a aussi rendu compte du recueil de Coignard de 1703 : 1703, p. 673-676 ; — de celui de 1705 : 1706, p. 9-14 ; — et de celui de 1707 : 1708, p. 81-86. Ces derniers articles comprennent aussi les prix et concours correspondants et doivent compléter notre numéro 90.

Enfin, on trouve, en 1694, le compte rendu des discours prononcés dans l'Académie française, le 30 octobre 1692, publiés chez J.-B. Coignard et fils, in-4. Ce sont le discours de remercîment de l'Académie de Nismes déclarée associée, et la réponse de Tourreil, 1694, p. 31-32.

158. — Le *Mercure de France* (1723-1791) contient un certain nombre d'articles sur les réceptions académiques les plus importantes. Nous citerons, en particulier, les réceptions de Boissy, livraison d'octobre 1754, p. 95-105 ; — et celle de De Lelloy, livraison de janvier 1772, p. 131-133. En

somme, il est fort peu riche en documents utiles. (Voir ci-dessus le n° 90.)

159. — *Nouvelles de la république des lettres.* (Voir ci-dessus le n° 91). — Nous remarquons dans cette collection des articles intéressants sur les réceptions de :

Boileau, livraison de juillet 1684, p. 527-531 ;

Corneille et Bergeret, livraison de janvier 1685, p. 32-38 ;

L'abbé de Choisy, livraison de janvier 1688, p. 52, etc. ;

L'abbé de Polignac, livraison d'octobre 1704, p. 472;

et sur le *Recueil des harangues de l'Académie*, publié en 1709, à Amsterdam en 2 vol. in-12, livraison d'avril 1709, p. 435-445 ;

160. — Le *Journal de Trévoux* (voir ci-dessus notre n° 94) est beaucoup plus riche en articles sur les harangues prononcées aux réceptions académiques : nous remarquons, en particulier, ceux qui concernent les réceptions de :

1. — Chamillart, livraison d'octobre 1702 (357-361) ;
2. — Gaston de Rohan, livraison de mai 1704 (771-789) ;
3. — Polignac, livraison d'octobre 1704 (1703, etc.) ;
4. — L'abbé de Louvois et marquis de Saint Aulaire, livraison de mai 1707 (799-812) ;
5. — Marquis de Mimeure, livraison d'avril 1708 (631, etc.) ;
6. — Mongin, livraison de juin 1708 (948, etc.) ;
7. — J. A. de Mesme, livraison d'août 1710 (1404-1408);
8. — De Nesmond, archevêque d'Alby, livraison de décembre 1710 (2091-2099) ;
9. — L'abbé d'Estrées, livraison d'octobre 1711 (1740-1741);
10. — Danchet, livraison d'avril 1713 (672 676) ;
11. — Massieu, livraison d'avril 1715 (613-625) ;
12. — Duc de La Force, *ibid.* (626-634) ;
13. — Fleury, livraison de juillet 1717 (1129-1152) ;
14. — Massillon, livraison de juin 1719 (1923-1934) ;

161. — *Le Pour et le Contre*, revue littéraire, rédigée par l'abbé Prévost et Lefebvre de Saint-Marc, qui parut de 1723 à 1740, et forme 20 volumes in-8, contient quelques articles sur les harangues de réceptions académiques, en particulier, sur celle de Dupré de Saint-Maur, et de Moncrif, en 1783, tome II (200-206), et sur celle de Foncemagne, en 1737, tome XI (14-19) et (145-150);

162. — Le *Nouvelliste du Parnasse*, première revue littéraire de l'abbé Desfontaines, en collaboration avec l'abbé Granet, et qui parut de 1730 à 1732, forme trois volumes in-12, dont nous connaissons au moins deux réimpressions en 2 volumes in 12. On y trouve des appréciations sur les réceptions de Hardion, tome I, p. 36 de la première édition (1731), tome I, p. 27 de la deuxième édition (1734) et de Crébillon, tome III, p. 94, 118, 186 de la première édition, tome II, p. 203, 224 et 284 de la seconde.

163. — *Observations sur les écrits modernes.* (Voir ci-dessus notre n° 95.) Articles sur les réceptions Villars, Houteville et Séguy (1735). I. 12. — Boyer, évêque de Mirepoix et Nivelle de la Chaussée (1736) V. 265-281. — Vaux de Giry, abbé de Saint-Cyr, sous-précepteur de Mgr le Dauphin (1742) XXVII, 60-65 ; — de Mairan (1743) XXXII, 121-128 ; — Bignon et Maupertuis (1743) XXXII, 193-208.

164. — *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux.* (Voir ci-dessus notre article 96.) — Articles sur les réceptions des abbés Girard et de Bernis, en 1744, tome VI, 39-45, et sur les vers de MM. Crébillon et de la Chaussée

pour complimenter le roi, au nom de l'Académie, le 17 novembre 1744, tome V, 180-188.

On y trouve aussi une lettre de M. le marquis de Beauvau à l'auteur des *Observations sur les écrits modernes*, au sujet de l'article sur la réception de Mairan (1745), tome X, 66-70. (Voir notre n° 154.)

165. — *Les cinq années littéraires*. (Voir ci-dessus, notre n° 97.) — Articles sur les harangues prononcées aux réceptions de Gresset et de Paulmy d'Argenson (lettre 9), avec une épigramme de Piron ; — de Vauréal (lettre 41), et du comte de Bissy (lettre 69).

165. — *Lettres sur quelques écrits de ce temps*. (Voir ci-dessus, notre n° 98.) — Articles sur les harangues prononcées aux réceptions du maréchal duc de Belle-Isle (1749), I, 203-211 ; — de M. de Vauréal, évêque de Rennes (1749), II, 93-104 ; — du comte de Bissy (1751), IV, 263-266 ; — et de Buffon (1753), XI, 108-120.

167. — L'*Année littéraire*. (Voir notre n° 99.) — Articles sur les harangues prononcées aux réceptions :

A. — De Mgr le comte de Clermont et de MM. de Bougainville, de Boissy et d'Alembert (1754), VII, (340-358) ;

B. — De M. de Chateaubrun, 1755, III (194-205) ;

C. — De M. l'abbé de Boismont, 1755, VII (133-138) ;

D. — De M. de Montazet, évêque d'Autun, 1757, II (313-323) ;

E. — De M. Séguier, 1757, III. (195-204) ;

F. — De M. de la Curne de Sainte-Palaye, 1758, IV (194-204) ;

G. — De M. Lefranc de Ponpignan, 1760, I (264-278) ;

H. — De M. de la Condamine, 1761, I (279-288) ;

I. — De M. Watelet, 1761, I (438 345) ;

K. — De MM. du Coëtlosquet, l'abbé Batteux, l'abbé Trublet et Saurin, 1761, III (102-125);

L. — De M. le prince Louis-René-Édouard de Rohan, coadjuteur de Strasbourg, 1761, IV. (85 91) ;

M. — De l'abbé de Voisenon, 1763, I (193-209) ;

N. — De MM. de Radonvilliers, Marmontel et Thomas, 1767, II (3-30) ;

O. — De M. l'abbé de Condillac, 1769, I (3-18) ;

P. — De M de Saint-Lambert, 1770, III (121-133), etc., etc — Nous avons détaillé cette nomenclature pendant une période de vingt ans, pour montrer que l'*Année littéraire* n'a omis de rendre compte d'aucune réception : il n'y a pas une seule lacune dans ses articles successifs. On trouvera la même abondance de détails dans tous les autres volumes de la revue, jusqu'à la fin du siècle : toutes les harangues, sans exception, sont analysées et critiquées. Nous signalerons, en particulier, en 1785, les réceptions de l'abbé Maury II (3-31) de Target, III (3-30) et de Morellet, V (73-101), et en 1786, celles de Guibert, II (73-101) et de Sedaine, IV (97-121).

Ajoutons enfin qu'on trouve dans l'*Année littéraire* des comptes rendus de harangues autres que celles des réceptions : par exemple des « vers adressés au roi de Danemarck par l'abbé de Voisenon, le jour qu'il est venu à l'Académie française,» 1768, VII (138-140), du discours prononcé, en 1785, par Marmontel, de l'autorité de l'usage de la langue, 1785, V (217-239), etc., etc.

164. — *Correspondance littéraire, philosophique et critique* de Grimm et Diderot. (Voir ci-dessous, notre n° 100.) Elle contient des articles à consulter sur les harangues prononcées aux réceptions suivantes :

Tome Ier. — Buffon, p. 32; — Bougainville, p. 151, 157; — de Boissy,

p. 192, 209; — de Château-Brun, p. 309; — d'Alembert, p. 240; — de Boismont, p. 388, 392.

Tome II. — Séguier, p. 109; — Montazet, p. 110; — Lefranc de Ponpignan, p. 394.

Tome III. — De Coëlosquet et Batteux, p. 6. — Marmontel, p. 385; — Voisenon, p. 163; — Thomas, 293.

Tome VII. — De Saint-Lambert, p. 17; — de Brienne, p. 59; — Roquelaure, p. 255; — prince de Beauvau, p. 256; — Gaillard, p. 258; — Abbé Arnaud et de Belloy, p. 422.

Tome VIII. — Beauzée et de Bréquigny, p. 35; — abbé Delille, p. 367; — Suard, p. 379; — Malesherbes, p. 457.

Tome IX. — La Harpe, p. 84; — de Boisgelin, p. 263; — abbé Millot, p. 474.

Tome X. — Ducis, p. 158; — Chabanon, p. 261; — Lemierre et Tressan, p. 382; — Champfort, p. 450.

Tome XI. — Condorcet, p. 50.

Tome XII. — Choiseul, Gouffier et Bailly, p. 55; — de Montesquiou, p. 127; — abbé Maury, p. 278; — Target, p. 307; — Morellet, p. 368.

Tome XIII. — De Guibert, p. 31; — Sedaine, p. 95; — Rulhière, p. 487.

Tome XIV. — D'Aguesseau, p. 67; — Florian, p. 72; — Vicq-d'Azyr, p. 209; — Boufflers, p. 263; — duc d'Harcourt, p. 278; — Nicolaï, p. 328; — abbé Barthélemy, p. 438.

Il faut y joindre les articles sur la séance extraordinaire pour le roi de Danemarck, t, VI, p. 84; et sur la visite à leurs Majestés et au Dauphin, t. XIV, p. 477.

(*A suivre.*) RENÉ KERVILER.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — M. Charles SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, mort le 10 octobre, à Paris, appartenait à une famille de savants distingués chez lesquels la science est alliée à la pratique de la religion, et l'étude à l'exercice de la charité. Né à Saint-Thomas-des-Antilles, en 1814, il suivit, à Paris, les cours de l'École des mines et s'occupa successivement de chimie, de géologie et de météorologie. Il a fait de nombreux voyages dans l'intérêt de la science, aux Antilles, à Ténériffe, aux îles du Cap-Vert, à la Guadeloupe, où il fut témoin du terrible tremblement de terre de 1843, au Vésuve, dont il étudia dans toutes ses phases l'éruption de 1855, à l'Etna, qu'il visita dix fois; enfin, récemment, dans l'Afrique centrale d'où il rapporta le germe de la maladie qui l'a enlevé. C'est sur les conseils de M. Élie de Beaumont, — qui l'avait connu à l'École des mines, et qu'il suppléait au Collége de France dans sa chaire de géologie dont il devint plus tard titulaire — qu'il se consacra plus spécialement à l'étude des phénomènes volcaniques. Il entra, en 1857, à l'Académie des sciences, section de minéralogie, où il remplaça M. Dufrenoy. C'est à lui que revient l'honneur de la création de l'observatoire de Montsouris. Il était inspecteur général des établissements météorologiques de France et d'Algérie. Il laisse des travaux inédits, notamment sur l'Amérique. Il a publié : *Recherches géologiques sur les îles de Ténériffe et de Fogo*

(Cap-Vert) (1846, in-4); — *Voyage géologique aux Antilles et aux îles de Ténériffe et de Fogo* (1847, in-4 avec planches); — *Modifications qu'éprouve le soufre sous l'influence de la chaleur et des dissolvants* (1852); — *Recherches sur les principaux phénomènes de météorologie et de physique terrestre aux Antilles*. Tome Ier comprenant : 1° Observations sur le tremblement de terre du 8 février 1843; 2° Tableaux météorologiques.

— Le *Polybiblion* a fait une perte sensible en la personne du R. P. Hyacinthe Charles-Léon de Valroger, mort à Caen, le 10 octobre dernier. Il était né à Avranches, le 6 janvier 1814. Après avoir fait la plus grande partie de ses études au collége royal de Caen, il se prépara d'abord à entrer à l'école militaire de Saint-Cyr, mais au bout d'un an d'un travail excessif, sa santé compromise l'obligea à renoncer à son projet. Il fit sa philosophie à Nantes, où son frère aîné, prêtre de Saint-Sulpice, était alors directeur au grand séminaire. Puis il étudia successivement, pendant quelque temps, le droit avec le second de ses frères, aujourd'hui professeur à la faculté de droit de Paris, alors avocat à Caen; ensuite la médecine, à laquelle il consacra deux ans. Ces études variées devaient lui servir plus tard et être utilement employées pour la défense de la religion. Il trouva enfin sa véritable voie dans la carrière ecclésiastique. La Providence le destinait à être dans le clergé un exemple vivant de la conciliation de la science et de la foi. Embrasé dès lors du feu sacré de l'étude dont il n'a cessé de brûler jusqu'à la mort, et qu'il a constamment travaillé à allumer dans l'âme de tous les catholiques qui l'ont approché, prêtres et laïques, il enseigna avec succès au grand séminaire de Bayeux. Il était devenu chanoine titulaire de la cathédrale de Bayeux, lorsqu'il quitta tout pour se consacrer avec le R. P. Pététot et sous sa conduite à la restauration d'une grande œuvre, l'Oratoire. Le P. de Valroger, qui comprenait si bien qu'aujourd'hui plus que jamais, l'Église a besoin de science et que le prêtre doit être un homme de science pour défendre sa foi attaquée au nom d'une fausse science, le P. de Valroger trouvait dans l'Oratoire l'institut qui comblait ses vœux en formant des ecclésiastiques tout ensemble à l'étude et à la piété. Il a été lui-même un oratorien modèle : il a toujours vécu en saint religieux, et quelques heures avant sa mort, il étudiait et écrivait encore. Voici la liste de ses publications: *Études critiques sur le rationalisme contemporain* (1847, in-8°); — *Essai sur la crédibilité de l'histoire évangélique*, en réponse au Dr Strauss, par le Dr Tholuck, traduction abrégée et annotée par l'abbé H. de Valroger (1847, in-8°); — *Du christianisme et du paganisme dans l'enseignement* (1852, in-18); — *Introduction historique et critique aux livres du Nouveau Testament*, par Reithmayr, Hug. Tholuck, etc, traduite et annotée par H. de Valroger (1861, 2 vol. in-8°); — *L'Age du monde et de l'homme, d'après la Bible et l'Église* (sans date, in-18); — *La Genèse des espèces* (1873, in-18). Le P. de Valroger a donné des articles au *Correspondant* depuis la fondation de ce recueil : *Le Dictionnaire des sciences philosophiques* (décembre 1844); — *De la jeune école éclectique* (10 mars, 25 mars et 10 mai 1845); — *Du faux éclectisme ou du syncrétisme* (octobre 1845); — *De l'éclectisme rationaliste* (août 1846); — *La Tradition indienne du déluge* (juillet 1853); — *Réfutation inédite de Spinoza, par Leibnitz* (mars 1854); — *Études sur M. Renan et sur les résultats de l'exégèse rationaliste* (janvier et février 1856); — *Philosophie et religion*, (septembre 1856); — *La Critique biblique à Rome* (janvier 1862); — *Les Précurseurs de l'homme à l'époque tertiaire* (novembre 1873); — *Climats et endémies* (mai 1875). — La *Revue des questions historiques* a publié du même

Scrivain : *De la chronologie biblique : Temps primitifs* (avril 1869); — *Les Sciences physiques dans l'antiquité. La Précession des équinoxes a-t-elle été connue avant Hipparque ?* (octobre 1869) ; — *L'Ancienneté de l'homme, d'après l'archéologie préhistorique, la paléontologie et la géologie* (octobre 1874); — *L'Ancienneté de l'homme, réponse à certaines observations critiques* (avril 1875);— *L'Archéologie préhistorique : Les Stations du mont Dol et de Thenay* (avril 1876).

— L'Université catholique de Louvain perdait, le 6 mai dernier, un de ses membres les plus jeunes, mais de ceux qui donnaient les plus brillantes espérances. M. Félix Kraus était né à Liége, le 8 octobre 1840. Il reçut de son père, médecin distingué, la première instruction, et termina ses études en 1858, au collége Saint-Servais de sa ville natale. Il entrait à 17 ans à l'École des mines de l'université de Liége, pour laquelle il avait préparé son examen en même temps qu'il avait fait sa rhétorique. En 1863, il recevait le diplôme d'ingénieur honoraire des mines, et un peu plus tard, dans le courant de la même année, celui d'ingénieur des arts et manufactures. Déjà, l'année précédente, il avait visité l'Exposition de Londres avec M. le professeur Chandelon, et y avait étudié particulièrement tout ce qui concerne la métallurgie ; il en rapporta les éléments d'une intéressante notice sur l'acier Bessemer, donnée dans la *Revue universelle des Mines* de M. de Cuyper (t. XIII, 1863, p. 358-374). En février 1864, il entrait dans la fameuse mine de Seraing, de la Société Jean Cockerill, et, dès le mois de juin, malgré ses 22 ans, il devenait chef de service des hauts-fourneaux de cet important établissement. C'est là que Mgr Laforêt alla le chercher pour l'attacher à l'université de Louvain. Nommé, en août 1866, professeur extraordinaire à la faculté des sciences, il y inaugura le cours de métallurgie. En même temps, il faisait, à l'école, des conférences sur l'économie industrielle et prenait part à celles qui se donnaient au cercle industriel fondé par les élèves ingénieurs de Louvain. En 1867, il utilisa ses vacances en visitant l'Exposition de Paris avec une mission du gouvernement belge ; il en a fait connaître les résultats dans des articles publiés par le *Moniteur des intérêts matériels* de Bruxelles et tirés à part, avec le titre de *Exposition universelle de 1867. Fers et aciers.* Son *Étude sur les fours à gaz et à chaleur régénérée de M. Siemens* a paru dans les *Documents* publiés par le gouvernement belge sur l'Exposition (t. IV, p. 1-142) ; elle a été tirée à part et reproduite par M. Lacroix dans les *Annales du génie civil* (janvier-mai 1874) ; il préparait un nouveau travail sur ces questions, lorsque la mort est venue l'enlever. Nous devons encore citer de lui divers articles parus dans la *Revue catholique : Les hautes températures dans l'industrie* (1873); *Quelques jours sur le sol anglais* (1872). Membre honoraire de l'Institut des ingénieurs de Cleveland, membre de l'Institut du fer et de l'acier, vice-président de la société scientifique de Bruxelles (section de chimie et métallurgie), administrateur délégué de la banque centrale de la Dyle, il était en relations avec les métallurgistes les plus distingués ; peu de vies si courtes ont été si bien remplies, et, au milieu de tous ces travaux incessants et multipliés, Kraus ne négligeait aucun de ses devoirs de père de famille et de chrétien. Le doyen de la faculté des sciences de Louvain, M. Dewalque a pu dire de lui : « Infatigable au travail, esclave du devoir, serviable sans affectation, charitable dans l'ombre, dévoué à l'université, ami franc et loyal, tendrement attaché à sa famille, inébranlable dans ses convictions et défenseur ardent de la vérité, en un mot, homme de bien et chrétien convaincu aussi bien que professeur de talent, sa vie restera un modèle pour les élèves de nos écoles. »

— M. Claude-Joseph Tissot, correspondant de l'Institut de France, est mort à Dijon le 19 octobre. Il était né à Fourgs (Doubs) en 1801. Il fit son droit à Paris et fut reçu avocat. En 1830, après avoir passé ses examens de docteur ès lettres, il se destina à la carrière de l'enseignement. De 1824 à 1837, il professa la philosophie au collége de Dijon, et fut ensuite appelé à la chaire de la faculté des lettres dans cette même ville. Il était doyen de la faculté des lettres de Dijon. Il laisse un grand nombre d'ouvrages entachés d'un esprit systématiquement irréligieux qui leur enlève une grande partie de leur mérite. En voici les titres : *Cours élémentaire de philosophie, rédigé d'après le programme officiel des questions pour le baccalauréat ès lettres* (2e édition, presque entièrement refondue, Dijon, Popelain, 1840, in-8 ; — 4e édition en 1869, chez Delagrave); — *Éthique ou science des mœurs* (1840, in-8) ; — *Histoire abrégée de philosophie* (1840, in-8) ; — *De la manie du suicide et de l'esprit de révolte, de leurs causes et de leurs remèdes* (1841, in-8) ; — *Du morcellement du sol et de la division de la propriété, comme conséquence présente et future de la législation sur les partages* (1842, in-8) ; — *Anthropologie spéculative générale* (1843, 2 vol. in-8) ; — *Le Droit pénal, étudié dans ses principes, dans les usages et dans les lois des différents peuples du monde* (1859-60, 2 vol. in-8); — *La Vie de l'homme, existence, fonctions, nature, condition présente, forme, origine et destinée future du principe de la vie : Esquisse historique de l'animisme* (1861, in-8) ; — *Turgot, sa vie, son administration, ses ouvrages* (1862, in-8), mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques · — *L'Animisme et ses adversaires* (1863, in-8), extrait des mémoires de l'Académie de Dijon ; — *Méditations morales* (1860, in-8) ; — *La Vie de l'homme, ses manifestations diverses, leurs rapports, leurs conditions organiques* (1861, in-8) ; — *Du développement de l'esprit philosophique, comme objet de l'éducation. Rapport sur le concours Laromiguière, ouvert devant l'académie de Dijon, années* 1861-63 (1864, in-8), extrait des *Mémoires de l'Académie de Dijon ; — L'Animisme, ou la matière et l'esprit conciliés par l'identité du principe et la diversité des fonctions, dans les phénomènes organiques et psychologiques* (1863, in-8) ; — *Le Patois de Fourgs, arrondissement de Pontarlier (Doubs)* (1865, in-8), extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs ; — Les Possédées de Marzine, ou la diable qui n'y voit goutte* (1865, in-8), extrait de la *Revue moderne ; — Le Mariage, la séparation et le divorce, considérés au point de vue du droit naturel, du droit civil, du droit ecclésiastique et de la morale ; suivis d'une étude sur le mariage civil des prêtres* (Paris, 1868, in-8) ; — *L'Imagination, ses bienfaits et ses égarements, surtout dans le domaine du merveilleux* (Paris, 1865, in-8) ; — *Questions de philosophie à l'usage des classes, des concours et des examens* (Paris, 1869, in-8) ; — *Pascal, Réflexions sur ses pensées* (Paris, 1869, in-8) ; — *Principes du droit public.* 1re partie. *Introduction philosophique à l'étude du droit constitutionnel* (Paris, 1872, in-8);— *Les Fourgs, et accessoirement les environs : Pontarlier, le fort de Joux, Montbenoît, les Longevilles, Jougne, Neuchatel, Sainte-Croix, Beaulmes, etc., les Mœurs* (Besançon, 1873, in-18); — *Le catholicisme et l'instruction publique* (Paris, 1874, in-18 j.); — *Introduction philosophique à l'étude du droit pénal, et la réforme pénitentiaire* (Paris, 1874, in-8) ; — *Introduction historique à l'étude du droit, considéré dans les faits et dans les mœurs, les usages, les institutions et les lois* (Paris, 1875, in-8) ; — *Introduction philosophique à l'étude du droit, en général, et du droit privé, en particulier, considéré dans les principes ou la raison* (Paris, 1875, in-8). M. Tissot a traduit de l'allemand *Anthropologie ; Critique de la raison*

pure; Leçons de métaphysique; Logique; Mélanges de logique; Principes métaphysique de droit et de morale, et *Prolégomènes* de Kant; — *De l'Éducation du genre humain*, de Lessing, et *Éclaircissement sur la critique de la raison pure de Kant*, du pasteur J. Schulze.

— M. le général Louis Suzanne, né à Pérouse (Italie), en 1810, est mort à Meudon, le 1er octobre 1876, Il entra dans l'artillerie, à sa sortie de l'École polytechnique. Le 19 mars 1848, il fut nommé chef du personnel au ministère de la guerre, poste qu'il occupa jusqu'au 17 juillet 1850. Il revint ensuite au ministère comme directeur général de l'artillerie. Il fut nommé général de brigade en 1864, et général de division le 23 mars 1870. En février 1871, il garda pendant quelques jours, par intérim, le portefeuille de la guerre, puis reprit ses fonctions de directeur général de l'artillerie. C'est en cette qualité qu'il eut à fournir, à la commission des marchés, des documents sur l'état de l'artillerie pendant la guerre de 1870-71. A la suite d'une lettre où il protestait vivement contre plusieurs projets de la commission, il fut relevé de ses fonctions. Il n'en continua pas moins à siéger au comité d'artillerie, et fut membre de la commission chargée d'étudier l'institution de l'École supérieure de la guerre. Il a écrit : *Histoire de l'ancienne infanterie française*, avec atlas de 152 planches (1849-1853, in-8); — *L'Artillerie avant et pendant la guerre*, publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, (n° du 14 janvier 1871); — *Histoire de la cavalerie française*, 1874, 3 vol. in-18); — *Histoire de l'artillerie française* (1874, in-18); — *Histoire de l'infanterie française* (3 vol. in-18, 1875-76).

— M. Félix-Auguste Duvert, né le 13 janvier 1795, est mort à Paris, le 20 octobre 1876. En 1811, il s'engagea dans les tirailleurs de la jeune garde et fit les dernières campagnes de l'Empire. Il fut employé dans diverses administrations et profita de ses loisirs pour composer quelques pièces. La première (*les Frères de lait*) fut jouée au théâtre du Gymnasse, le 8 février 1863. Cette pièce fut reçue par M. Viennet, membre du Comité de lecture, qui, à ce moment, prédit à l'auteur de nombreux succès. Il a écrit : *La Famille du fumiste*, comédie-vaudeville en deux actes (1840, in-8), avec MM. Lauzanne et Varner; — *Le Grand-Palatin*, comédie-vaudeville en trois actes (1842, in-8), avec MM. Lauzanne et H. Leroux; — *Les Informations conjugales*, vaudeville en un acte (1842, in-8), avec MM. Lauzanne et Jaime; — *Carabins et Carabinnes*, vaudeville en deux actes (1842, in-8), avec MM. Lauzanne et Xavier; — *L'Omelette fantastique*, vaudeville en un acte (1842, in-8), avec M. Boyer; — *Jocrisse en famille*, folie-vaudeville en un acte (1843, in-8), avec M. Lauzanne; — *L'Homme blasé*, comédie-vaudeville en deux actes (1843, in-8), avec M. Lauzanne; — *Les Égarements d'une canne et d'un parapluie*, folie-vauveville en un acte (1843, in-8), avec M. Lauzanne; — *Entre ciel et terre*, pochade-vaudeville (1843, in-8), avec M. Lauzanne; — *Trim, ou la maîtresse du Roi*, vaudeville en deux actes (1844, in-8), avec M. Lauzanne; — *La Bonbonnière, ou comment les femmes se vengent*, vaudeville en un acte (1844, in-8), avec M. Lauzanne; — *L'Ile de Robinson*, vaudeville en un acte (1842, in-8), avec M. Lauzanne; — *Le Marchand de marrons*, comédie-vaudeville en deux actes (1846, in-8), avec M. Lauzanne; — *Le Pot aux roses*, comédie-vaudeville en un acte (1846, in-8), avec M. Boyer, — *Un Docteur en herbe*, comédie-vaudeville en deux actes (1847, in-12), avec M. Lauzanne; — *La Clef dans le dos*, comédie-vaudeville en un acte (1848, in-12), avec M. Lauzanne; — *Hercule Belhomme*, comédie-vaudeville en un acte (1848, in-8), avec M. Lauzanne; — *La Poésie des amours*, etc., comédie-vaudeville en deux actes (1849, in-8), avec M. Lauzanne; — *La Fin d'une*

république, ou Haïti en 1849, à-propos-vaudeville en un acte (1850, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Le Pot cassé*, comédie vaudeville en un acte (1850, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Le Supplice de Tantale*, comédie-vaudeville en un acte (1850, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Les Malheurs heureux*, comédie-vaudeville en un acte (1850, in-8), avec MM. Lauzanne et de la Rounat ; — *Le Puits mitoyen*, folie-vaudeville en un acte (1852, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Le Roi des drôles*, comédie en trois actes, mêlée de chants, musique de M. Louis Nargeot (1852, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Une queue rouge*, comédie-vaudeville en deux actes, en trois parties (1852, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Une jolie jambe*, vaudeville en un acte (1853, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Un père de famille*, comédie-vaudeville en un acte (1854, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Le Diable*, vaudeville en deux actes (1855, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Riche de cœur*, comédie-vaudeville en un acte (1856, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Le Hanneton du Japon*, comédie-vaudeville en un acte (1858, in-8) ; — *Macaroni d'Italie*, vaudeville en un acte (1858, in-8), avec MM. Lauzanne et H. L*** ; — *En revenant de Pondichéry*, comédie en deux actes (1859, in-8), avec M. Lauzanne ; — *Kettly, ou le retour en Suisse*, comédie-vaudeville (1860, gr. in-8), avec M. Paul Dupont ; — *Ce que femme veut*, comédie-vaudeville en deux actes (1864, in-12), avec M. Lauzanne. M. Duvert a encore signé des pièces en collaboration avec MM. Dumerson, Dupont, Lucien, Varin, Varner, et Xavier Saintine.

— M. le chevalier Henri-Roger Gougenot des Mousseaux, né à Coulommiers, en 1805, est mort le 5 octobre. Esprit élevé, cœur généreux, sa vie s'est partagée entre les études les plus sérieuses et les plus approfondies, et l'exercice d'une charité sans bornes. Nous indiquerons parmi ses productions : *L'Émancipation aux colonies françaises, état actuel des colonies*, etc. (1844, in-8) ; — *Le Monde avant le Christ. Influence de la religion dans les États, ou séparation et harmonie entre les institutions religieuses et les institutions politiques* (1845, in-8) ; — *Des prolétaires. Nécessité et moyens d'améliorer leur sort*, par l'auteur *du Monde avant le Christ* (1847, in-8) ; — *Dieu et les dieux, ou un voyageur chrétien devant les objets des cultes anciens, les traditions et la fable. Monographie des pierres Dieu et de leurs transformations* (1854, in-8) ; — *Essai généalogique sur la maison de Saint-Phalle, d'après monuments et d'après titres existant encore en* 1860 *dans des dépôts publics et dans des chartriers ; Notice sur un grand nombre de maisons, et digressions épisodiques sur des titres, mœurs, usages et coutumes des temps* (1860, in-8) ; — *Les Médiateurs et les moyens de la magie. Les Hallucinations et les savants. Le Fantôme humain et le principe vital* (1863, in-8) ; — *Les hauts phénomènes de la magie, précédés du spiritisme antique* (1864, in-8) ; — *La Magie au dix-neuvième siècle, ses agents, ses vérités, ses mensonges, précédée de quelques lettres adressées à l'auteur* (1860, in-8 ; 2e édit., 1864) ; — *Mœurs et pratiques des démons et des esprits visiteurs du spiritisme ancien et moderne*, nouvelle édition (Paris, 1865, in-8).

— M. Auguste Bielowski est mort à Léopol le 12 octobre 1876. Né le 27 mars 1806, à Krechowice, en Galicie, il fit ses études dans une école des PP. Basiliens, puis à l'université de Léopol. Pendant l'insurrection de 1830, il s'enrôla comme volontaire dans l'armée polonaise, et fit toute la campagne de 1831 contre la Russie ; rentré dans sa province avec le corps du général Rozycki, il s'adonna à l'étude. Il débuta par des articles dans les revues polonaises de cette époque et par des poésies ; ses traductions des chants populaires des Serbes et des Ruthènes, et surtout celle du poëme ancien intitulé : *La Campagne d'Igor contre les Polootzes*, lui valurent une cer-

taine célébrité dans le pays. En 1838 et 1839 il publia un recueil périodique intitulé *Ziwonia*, qui contenait, entre autres un poëme : *Henri le Pieux*, la principale de ses créations poétiques. Depuis 1842, il s'adonna exclusivement à l'étude de l'histoire ; les riches collections de l'Institut Opolinski, à Léopol, lui en fournirent les matériaux. Son premier travail, intitulé : *L'Histoire primitive de la Pologne*, parut dans la savante publication de cet Institut, portant le titre de *Bibliothèque de l'Institut Opolinski*, dont il fut le rédacteur en chef pendant de longues années; vint ensuite son *Introduction critique à l'histoire de Pologne*, qui souleva beaucoup de controverses, mais n'en restera pas moins un ouvrage d'érudition et de critique. Tâchant de débrouiller les commencements de l'histoire de Pologne, l'auteur cherche les premiers ancêtres de la nation parmi les Linchites et les Antariotes, qui de l'Illyrie vinrent s'établir en Dacie, et il bâtit là-dessus tout un système. Mais le plus grand ouvrage de M Bielowski sont ses : *Monumenta Poloniæ historicæ*, publiés en deux gros volumes de 946 et 998 p. in-8, imprimés à Léopol, en 1864 et 1872. Ils contiennent tout ce qui se rapporte à l'histoire de Pologne dans les anciens historiens étrangers, et le texte rétabli et corrigé des annales et des chroniques polonaises, — en un mot, à peu près tout ce qu'on possède en fait de matériaux historiques concernant l'histoire de Pologne depuis le neuvième jusqu'à la fin du quatorzième siècle. M. Bielowski a consulté les différents manuscrits qui se trouvent dans les bibliothèques de Vienne, Berlin, Dresde, Munich, Moscou et Pétersbourg ; il les a comparés avec un soin tout particulier et une patience à toute épreuve, et c'est comme cela qu'il est parvenu à créer une œuvre impérissable, telle qu'accomplissent d'ordinaire, dans des pays plus heureux, celles des associations, aidées par leurs gouvernements. — Nommé conservateur de la bibliothèque Opolinski à Léopol, membre de l'Académie des sciences de Pétersbourg et de Cracovie, aussi bien que de plusieurs sociétés scientifiques, il s'occupait avec une poignée d'hommes adonnés aux recherches historiques, de la rédaction définitive du troisième volume de ses *Monumenta*, quand une attaque d'apoplexie l'enleva à sa famille, à ses nombreux amis, et à la science. La nouvelle de sa mort fut accueillie comme une calamité publique ; ses obsèques se firent le 16 octobre avec le concours de toute la population de Léopol ; l'évêque officiait, les députés à la diète de Galicie et les représentants des autorités conduisaient le deuil. Parmi les discours prononcés sur la tombe, on remarque surtout celui de M. Joseph Sruyski, l'éminent historien polonais, professeur de l'université de Cracovie et secrétaire général de l'Académie des sciences de cette ville.

— M. Frédéric Lock, né à Cologne (Prusse), en 1813, vient de mourir à Montmartre. Chef de bureau au ministère de l'instruction publique jusqu'en 1867, il était en dernier lieu rédacteur du *Temps*. — Il a donné : *Guide alphabétique des rues et monuments de Paris* (1855, in-12) ; — *Le Prix de vertu fondé par M. de Montyon*. Discours prononcés à l'Académie française par MM. Daru, Laya, de la Place, de Ségur, l'évêque d'Hermopolis, de Sèze, de Cessac, Picard, Lemercier, Cuvier, Parceval-Grandmaison, Lebrun, Briffaut, de Jouy, Villemain, Tissot, Nodier, de Salvandy, Etienne, Molé, Flourens, Scribe, Dupin, Viennet, de Tocqueville, Saint-Marc-Girardin, de Saint-Aulaire, Vitet, de Noailles et de Barante, réunis et publiés avec une notice sur M. de Montyon par M. Frédéric Lock et Canly d'Aragon (1819-1856) (Paris, 1858, 2 vol. in-12) ; 2me édition augmentée (1819-60) (Paris, 1861) ; — *Histoire de la Restauration* (1851, in-32), faisant partie de la *Bibliothèque utile*).

— M. Denis Serrigny, né à Savigny-sous Beaune en 1800, ancien professeur de droit administratif, ancien doyen de la faculté de droit de Dijon, ancien membre du conseil général de la Côte-d'Or, vient de mourir, à l'âge de 76 ans, le 19 octobre. — On a de lui : *Traité de l'organisation, de la compétence et de la procédure en matière contentieuse administrative, dans leur rapport avec le droit civil* (3 vol. in-8, 1842 à 1846 ; 2e édition en 1865); — *Traité du droit public des Français, précédé d'une introduction sur les fondements des sociétés politiques* (1845, 2 vol. in-8); — *Mémoire sur le régime municipal en France, dans les villages, depuis les Romains jusqu'à nos jours* (Paris, 1861, in-8) ; — *Droit public et administratif romain, ou institutions politiques, administratives, économiques et sociales de l'Empire romain du quatrième au sixième siècle (de Constantin à Justinien)* (Dijon, 1862, 2 vol. in-8).

— M. Joseph-Jean-Nicolas Fuster, docteur en médecine, né à Perpignan en 1801, vient de mourir à Montpellier; il fut reçu en 1829 docteur agrégé de la faculté de Montpellier, puis vint à Paris, où il fut l'un des principaux rédacteurs de la *Gazette médicale*, fondée en 1830, et du *Bulletin général de thérapeutique*, fondé en 1831. A la suite du choléra de 1832, il reçut la médaille décernée par la ville de Paris. En 1842, il fut attaché aux dispensaires, et, en 1849, il obtenait au concours la chaire vacante de clinique médicale et le titre de médecin en chef de l'hôtel-Dieu de Montpellier. — Il a écrit : *Des Maladies de la France dans leur rapport avec les saisons, ou Histoire médicale et météorologique de la France* (1840, in-8), ouvrage qui avait obtenu, en 1838, un prix Montyon ; — *Des changements dans les climats de la France, ou Histoire de ses révolutions météorologiques*, (in-8, 1842) ; — *Monographie clinique de l'affection catarrhale* (Montpellier, 1871, in-8).

— M. le docteur Emile Isambert, agrégé de la faculté de médecine, et médecin des hôpitaux de Paris, né à Auteuil (Seine) en 1827, vient de mourir à Paris le 27 octobre 1876. On lui doit : *Études chimiques, physiologiques et cliniques sur l'emploi thérapeutique du chlorate de potasse, spécialement dans les affections diphthéritiques* (Paris, 1876, in-8). — *Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient, Malte, la Grèce, la Turquie d'Europe, la Turquie d'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Arabie-Pétrée, le Sinaï et l'Égypte*, en collaboration avec M. Joanne (Paris, 1860, in-12).

— M. Letellier-Valazé, général de division, ancien député, sénateur, est mort à Paris le 13 octobre, à 65 ans; né à Argentan, il était entré au service en 1830. Il servit en Algérie, sous les ordres de Cavaignac et de Changarnier, dont il fut successivement aide-de-camp; en Crimée, en Italie et au Mexique. Il fut un moment mis à l'écart pour s'être prononcé contre la guerre de Prusse ; cependant il fut appelé au commandement d'une des brigade du 12e corps en 1870, et fait prisonnier. De retour de captivité, il fut nommé sous-secrétaire d'État de la guerre, puis commandant de la division militaire de Rouen. En 1873, les électeurs de la Seine-Inférieure l'envoyèrent à l'Assemblée nationale. En 1875, il avait été élu sénateur inamovible. Il a écrit : *Des places fortes et du système actuel de guerre* (1845, in-8).

— M. Pierre-Charles-Antoine Rolland, sénateur et ancien député, est mort à Mâcon, le 25 octobre; il y avait vu le jour le 4 novembre 1818. Avocat sans avoir jamais plaidé, il fut séduit par la politique qui lui tendit les bras, grâce à M. de Lamartine, dont il était un des secrétaires et le collaborateur. En 1842, il fondait le *Progrès de Saône-et-Loire*; l'année suivante, il écrivait dans le *Bien public*, organe du grand poëte, et plus tard, il le suivait au *Pays*. Il ne réussit cependant à arriver à la vie politique qu'en 1848. Son ardeur se calma sous l'Empire; il fit, en Orient, pour son illustre patron, un voyage

d'où il rapporta les matériaux de la *Turquie contemporaine* (1854). Le *Journal de Saône-et-Loire* a reçu aussi de lui une large collaboration. En 1871, les électeurs de Saône-et-Loire l'envoyèrent à l'Assemblée nationale, et plus tard au Sénat. Il a publié en 1852 le *Compte rendu des travaux de la Société académique de Mâcon de* 1841 *à* 1847.

On annonce encore la mort : de M. J.-B. Isidore VINCENT, ancien rédacteur du *Spectateur de Dijon*, du *Journal de la Côte-d'Or*, qu'il fonda et soutint jusqu'à sa chute, en 1854, mort à Dijon; — De M. Armand PENNETIER, auteur d'une *Histoire des Césars ;* — de M. Emile ALBERT, avocat, qui laisse une bibliothèque fort curieuse à la ville de Cognac, mort à Cognac, à l'âge de 82 ans.

INSTITUT. — La séance publique annuelle des cinq académies a eu lieu le 25 octobre, sous la présidence de M. Bersot, de l'Académie des sciences morales et politiques. Elle a été occupée par les lectures suivantes : Les racines des langues indo-européennes, par M. Bréal, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; — Un libre-penseur dans le grand monde, par M. Cuvillier-Fleury, de l'Académie française ; — La première contestation entre les académiciens envoyés au Pérou dans le dix-huitième siècle, pour les opérations relatives à la détermination de la figure de la terre, par M. de la Gournerie, de l'Académie des sciences ; — Les portraits de Raphaël par lui-même, par M. Gruyer, de l'Académie des beaux-arts.

La commission avait annoncé, pour le concours de 1876, qu'elle accorderait un prix, consistant en une médaille d'or de 1,500 francs (prix de Volney), à l'ouvrage de philologie comparée qui lui paraîtrait le plus digne parmi ceux qui lui seraient adressés. Onze ouvrages imprimés ou manuscrits ont été envoyés au concours. La commission, après avoir examiné les onze ouvrages, a décerné le prix à M. Childers, auteur de l'ouvrage intitulé : *A Dictionary of the poli language ;* elle a accordé deux médailles de 300 francs chacune à M. Christaller, et à M. Pimentel. La commission décernera, en 1877, une médaille de 1,500 francs à l'ouvrage de philologie comparée qui lui paraîtra le plus digne parmi ceux qui lui auront été adressés.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — L'Académie des inscriptions et belles-lettres a tenu sa séance annuelle le vendredi 3 novembre, sous la présidence de M. de Wailly. M. le président a prononcé un discours, en annonçant les prix décernés en 1876 et les sujets des prix proposés ; — M. Wallon, secrétaire perpétuel, a donné ensuite lecture d'une Notice historique sur la vie et les travaux de M. Guigniaut, membre de l'Académie, secrétaire perpétuel honoraire ; — M. E. Desjardins a lu une Étude sur le pays gaulois et la patrie romaine.

Voici la liste des prix décernés : *Prix ordinaire :* L'Académie a prorogé ce concours à l'année 1878.

Antiquités de la France : L'Académie à décerné : la première médaille à M. Hucher, pour son *Jubé du cardinal Philippe de Luxembourg à la cathédrale du Mans ;* — la deuxième médaille à M. d'Espinay, pour ses *Notices archéologiques sur les enceintes d'Angers ;* — la troisième médaille à M. Bélisaire Ledain, pour son ouvrage intitulé *La Gatine historique et monumentale.* — Des mentions honorables ont été accordées : 1° A M. de Bouteiller, pour l'ouvrage qu'il a publié, avec le concours de MM. Léon Gautier et Bonnardot, *La Guerre de Metz en* 1224, poëme du quatorzième siècle ; 2° A M. H. Hervieu, pour ses *Recherches sur les premiers États généraux et les Assemblées représentatives pendant la première moitié du quatorzième siècle ;* 3° A. M. Longnon pour son ouvrage intitulé : *Les Limites de la France et l'étendue de la domina-*

tion anglaise à l'époque de la mission de Jeanne d'Arc; 4° A M. Germer-Durand, pour son *Cartulaire du chapitre de l'église cathédrale de Notre Dame de Nîmes*; 5° A. M. Brissand, pour son ouvrage intitulé : *Les Anglais en Guyenne*; 6° A M. l'abbé Corblet, pour son *Hagiographie du diocèse d'Amiens*.

Prix de numismatique : Le prix biennal de numismatique, fondé par Mme veuve Duchalais, est partagé inégalement entre M. G. L. Schlumberger, auteur d'un ouvrage intitulé : *Des Bractéates d'Allemagne, considérations générales et classification des types principaux*, et M. Aloïs Heiss, pour son ouvrage ayant pour titre : *Description générale des monnaies des rois des Visigoths d'Espagne*.

Prix Gobert (voir t. XVI, p. 847).

Prix La Fons-Mélicoq : l'Académie ne décerne pas de prix ; elle accorde un encouragement de la valeur de 1,000 francs à M. Armand Rendu, pour son *Inventaire analytique du cartulaire du chapitre cathédral de Noyon*.

Prix Stanislas Julien : l'Académie décerne le prix à M. le marquis d'Hervey de Saint-Denis, pour son « Ethnographie des peuples étrangers de Ma-touan-lin, » traduit du chinois.

Prix *Delalande-Guérineau* (voir t. XVI, p. 466).

Académie des beaux-arts. — La séance publique annuelle à l'Académie des beaux-arts a eu lieu, le 28 octobre, sous la présidence de M. Meissonier. Elle a été remplie par un discours du président, par l'éloge d'Eugène Delacroix prononcé par M. le vicomte Henri Delaborde, par la proclamation des prix décernés et l'audition de plusieurs scènes.

Concours. — Voici les noms des lauréats qui ont été proclamés au Congrès de Bordeaux, pour le concours dramatique ouvert par l'*Union des Œuvres ouvrières* : — I. *Concours pour la tragédie chrétienne*. Le prix de 500 francs a été décerné à M. Etienne Bonneau, auteur de la tragédie intitulée *Samuel*. — En outre, ont été mentionnés honorablement : 1. *Les Deux Frères Nantais*, par le Fr. Idelphus ; — 2. *Saint Sébastien*, par M. l'abbé Bonnet ; — 3. *Saint Louis dans les fers*, par M. l'abbé Sév. Charpentier ; — 4. *Le Martyre de saint Phocas*, par Mlle Ellen-Adélaïde Cleverly ; — 5. *L'Apostasie et le Martyre*, par M. l'abbé Ch. de Cabanoux. — II. *Concours pour la comédie*. Le prix de 500 francs a été décerné à M. Louis Hervé, auteur de la comédie intitulée *les Horloges*. — Une mention honorable a été accordée à M. Dubreuil, auteur de la comédie-proverbe intitulée : *A chacun son métier*. — III. *Concours pour la chanson*. Le prix de 100 francs a été accordé à MM. Clinchamp et Magné, auteurs du chant intitulé *la Grand'mère du mobile*. — On nous annonce que le concours reste ouvert pour l'année 1877, grâce à la générosité de l'Association de *Notre-Dame-de-Salut*, qui met à la disposition de l'*Union des Œuvres ouvrières* un prix de 500 francs pour le Drame chrétien et un prix de 100 francs pour la Chanson.

— Par sa décision du 5 avril dernier, la Chambre de commerce de Bordeaux a établi ainsi qu'il suit les conditions générales du concours pour les prix *Bastiat* et *Montesquieu*. Afin de donner désormais aux concurrents le temps nécessaire pour mûrir leurs travaux, elle leur a accordé deux années pour traiter chaque sujet dont le prix est porté à 2,000 francs. En conséquence, les mémoires qui seront écrits en réponse au sujet du prix *Montesquieu*, dont le programme est donné ci-après, devront être adressés *franco* au secrétariat de la Chambre de commerce, à la Bourse, le 30 avril 1878, au plus tard; le résultat du concours sera publié dans le courant du mois de décembre de la même année.

Études sur la faillite. 1re partie. De la faillite dans le droit français

et étranger. 1° Préciser les différences qui existent entre notre législation et celles des diverses nations commerciales, notamment de l'Angleterre, des États-Unis, de l'Autriche, de la Prusse et de l'Italie. 2° Exposer sur quels principes les anciens auteurs, les écrivains les plus récents et les conventions internationales ont cherché à établir ou à réaliser l'idée d'une procédure unique de la faillite dans l'intérêt général du commerce. — 2e *partie. Observations sur quelques points spéciaux de la législation française en matière de faillite*. 1° Rechercher si, au point de vue du perfectionnement de notre législation, il n'y aurait pas lieu de modifier les dispositions relatives au remontement des faillites, et notamment de fixer une période au-delà de laquelle la date de la cessation de payement ne pourrait être reportée. 2° Faire ressortir le mérite, par rapport aux sécurités que doit procurer la lettre de change, des dispositions de l'article 449 du code de commerce, et rechercher si la cour de cassation, en adoptant, en 1867, une jurisprudence qui en détruit presque complétement les effets, a bien interprété la loi de 1838 et n'a pas autorisé une manière d'apprécier nuisible à l'intérêt du commerce en soumettant le tiers porteur à une action en rapport à la masse.

La Chambre de commerce n'ignore pas que la première partie des études qu'elle demande a déjà été l'objet d'un mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques de Naples, mais elle estime qu'il est utile de provoquer de nouveaux travaux sur cet important sujet.

Faculté des lettres. — M. P. Foncin, ancien élève de l'École normale, a soutenu, le 30 octobre, devant la faculté des lettres de Paris, ses thèses pour le doctorat ès lettres. Les sujets étaient : *De pago Carconnensi ; — Essai sur le ministère de Turgot :*

Congrès archéologique de France. — Le congrès archéologique s'est ouvert le 25 septembre, sous la présidence de Mgr l'archevêque d'Aix, dans la ville d'Arles, qui offrait, par ses nombreux monuments antiques, un attrait particulier aux amateurs. Les membres du congrès ont fait d'intéressantes excursions dans la ville, dont ils ont visité les curieuses églises, notamment Saint-Trophime, aux Aliscamps, et, dans les environs, à Montmajour, Saint-Remy, les Baux, les Sainte-Maries, Saint-Gilles, Tarascon, etc. De nombreuses lectures ont été faites. M. le docteur Barthélemy, de Marseille, a donné lecture d'un mémoire relatif à la maison des Baux, sur laquelle il a recueilli huit cent dix-sept chartes inédites. — M. Cartailhac a donné des explications sur les découvertes faites dans la grotte fouillée au Castelet ; puis, M. Véran a expliqué de quelle manière les aqueducs romains traversaient le Rhône. — M. Blancard, archiviste de Marseille, a traité la question des embouchures des fosses mariennes. — M. Aurès, de Nîmes, a lu une étude sur les stèles des Baux. — M. Revoil a fait une conférence sur l'architecture carlovingienne. — M. Clair a lu un mémoire sur l'iconographie du portail de l'église Saint-Trophime, et sur l'abbaye de Montmajour ; — M. Leclerc, sur les carrelages émaillés. — M. Fabre, de Béziers, sur l'histoire des communes de l'Hérault.

Avant que le congrès se séparât, M. Léon Palustre, directeur de la Société, a distribué diverses médailles : 1. Médailles en argent (grand module), frappées à l'effigie de M. de Caumont, fondateur de la Société, décernées à M. Révoil, architecte des monuments historiques, pour son travail sur l'architecture romaine, et à M. Grimouard de Saint-Laurent, pour son ouvrage sur l'iconographie chrétienne ; 2. Médailles en argent décernées à : MM. Ledain, Véran, architecte à Arles ; Fassin, avocat à Arles ; Huard, conservateur

du Musée d'Arles ; docteur Barthélemy, de Marseille ; 3. Médailles en bronze à MM. Augier (numismatique), et Roman, d'Arles (photographie).

Congrès des orientalistes. — Le deuxième congrès des orientalistes s'est ouvert le 4 octobre, à Marseille, sous la présidence de M. de Lesseps, qui a été remplacé dans les dernières séances, par M. le chanoine Tenugi et par M. Thiers. L'honorable président a pris plusieurs fois la parole pour exposer ses projets relatifs aux communications à établir par terre, entre l'Asie et l'Europe, à l'établissement de stations dans le centre de l'Afrique, et à la création d'une mer intérieure. M. le baron Textor de Ravisi, qui a présidé le précédent congrès, tenu à Saint-Étienne, a fait une conférence philologique. Des lectures ont été faites sur les animaux et végétaux utiles que l'Asie nous fournit, par M. le docteur Sicard ; sur les origines asiatiques, par M. Trabaud ; sur la nécessité de créer un institut des hautes études commerciales, par M. Desgrand, président de la Société de géographie de Lyon ; sur le développement intellectuel et moral de l'Orient par l'action des Écoles européennes, par M. l'abbé Payan d'Augery ; sur le musée égyptien de Marseille, par M. Naville.

Congrès des bibliothécaires américains. — Nous empruntons à un intéressant article de M. Guillaume Depping, publié dans le *Journal officiel* du 10 novembre, les détails qui suivent :

« Le congrès que nous avons annoncé au commencement d'octobre, comme devant être tenu dans le courant de ce mois par les bibliothécaires américains, à Philadelphie, a eu lieu à l'époque indiquée. C'était le premier congrès de ce genre, qui eût encore siégé. Des nouvelles que nous recevons des États-Unis nous annoncent que cet essai a pleinement réussi. Il a conduit à la formation d'une association permanente entre les bibliothécaires d'Amérique. Cet exemple mérite d'être suivi en Europe, et le sera sans doute, par les membres de la même profession d'ordinaire étrangers les uns aux autres.

« La réunion a eu lieu dans les bâtiments de la Société historique de Pensylvanie, qui avait mis obligeamment son local à la disposition du congrès. Une centaine de délégués, venus des différentes parties de l'Union, y assistaient. Il devait n'y avoir d'abord que deux séances par jour ; mais la durée du congrès ayant été limitée à trois jours, il fut bientôt reconnu que le temps manquerait pour tous les sujets à traiter dans cette courte session, et il fut décidé qu'il y aurait, chaque jour, trois séances. Ces trois séances ont été remplies par la lecture de mémoires et par des discussions intéressantes, où les différents aspects sous lesquels on peut considérer la bibliotechnie ont été successivement passés en revue et examinés. — Les procès-verbaux du congrès doivent être imprimés dans un des prochains numéros d'un nouveau journal américain : *The american library journal.*

« Les bibliothèques américaines ont pris un grand développement depuis quelques années, surtout depuis la réunion organisée jadis à New York par M. Jewett, mais qui n'a pas eu le caractère d'une assemblée générale comme le congrès qui vient d'avoir lieu. A cette époque (il y a de cela 23 ans), plusieurs bibliothèques, devenues très-importantes, étaient à peine connues du public américain : nous citerons entre autres la bibliothèque du congrès, en train de devenir la plus considérable des États-Unis, et la bibliothèque publique de Boston. Cette dernière, fondée en 1852, et aujourd'hui sous l'habile direction de M. Justin Winsor, ne contient pas moins de 306,287 volumes, en y rattachant les annexes répandues dans la ville et qui dépendent de l'établissement central. On prévoit le moment où cet établissement sera mis en

communication avec ses succursales, non-seulement par des fils électriques, mais encore par des tubes pneumatiques. Il est probable que le prochain congrès verra se réaliser cette innovation originale.

« A la bibliothèque de Boston, existe une salle dite des Périodiques (*Reading-Room for Periodicals*), où l'on communique au public les journaux, revues et autres périodiques, dès le jour même de leur publication. Ces périodiques sont au nombre de 641, qui, dans le mois de septembre dernier, ont été consultés par 22,759 lecteurs. Nous avons déjà démontré combien, de notre temps, il est utile pour ceux qui fréquentent les bibliothèques publiques, d'avoir à leur disposition les recueils périodiques, les mémoires des sociétés savantes, au moment de leur apparition. A l'institut Smithsonien de Washington, à la bibliothèque royale de Berlin, au musée des sciences de Genève, et dans les bibliothèques nouvelles qu'on fonde au Japon, cette mesure a été introduite, à la grande satisfaction du public.

« Enfin, un fait que ce congrès nous a fait connaître, c'est l'existence de bulletins publiés périodiquement par les bibliothèques elles-mêmes.

« La bibliothèque de Boston est dans ce cas. Nous avons sous les yeux le dernier numéro de son bulletin mensuel, celui du mois de septembre 1876. La direction y fait connaître l'état de la bibliothèque pendant le mois qui vient de s'écouler, le nombre de livres et de journaux, revues ou recueils périodiques, qui ont été communiqués aux lecteurs; celui des lecteurs de la salle ou des salles de lecture; le progrès du catalogue ou des catalogues sur cartes; les accroissements du registre des entrées et par conséquent l'augmentation de la bibliothèque; le chiffre des volumes mis au rebut par suite d'usure; celui des ouvrages dont l'acquisition est recommandée par le public; celui des volumes qui ont été reliés: enfin les modifications survenues dans le service intérieur.

« Outre son bulletin mensuel, la bibliothèque de Boston en publie, tous les trois mois, un autre, plus volumineux (5 feuilles in-8), et qui contient sur deux colonnes les titres in-extenso des ouvrages acquis par l'établissement pendant le trimestre qui vient de s'écouler. Nous avons reçu les numéros de ce bulletin pour l'année courante; nous les avons parcourus, et nous sommes restés frappés du grand nombre de nouveautés de la librairie française qui figurent déjà, rangées, classées et catologuées, sur les rayons de cet établissement si jeune et pourtant si complet.

« Les deux bulletins dont nous parlons sont indépendants du rapport que la bibliothèque adresse tous les ans au comité de *Trustees*, ou de curateurs, qui en a la haute surveillance. Les Trustees en font part sur-le-champ à la municipalité de Boston. Le rapport pour l'exercice 1875-1876, que nous avons entre les mains, et qui est déjà le vingt-quatrième de la série, nous apprend que la bibliothèque publique, entretenue par la ville de Boston, jouit d'un budget de plus de 100,000 dollars (500,000 fr.); la part affectée aux achats de livres et de journaux s'élève à 23,000 dollars (115,000 fr.) et même au delà; 5,000 dollars (25,000 fr.) sont absorbés pour frais de reliure; le personnel exige une dépense de 69,500 dollars (327,500 fr.).

« D'ailleurs, un volume actuellement sous presse et publié par le *Board of Education*, Bureau de l'Éducation publique, dirigé avec tant de soin par M. le général Eaton, montrera bientôt où en est le développement des bibliothèques publiques aux États-Unis et les services qu'elles sont appelées à rendre à l'instruction générale. Tous les intéressés ont été consultés; les résultats

de cette vaste enquête formeront comme un code à l'usage des bibliothèques et des bibliothécaires.

« Avec un tel guide, les efforts individuels ne risqueront plus de s'égarer comme par le passé. C'est pour les former en faisceau qu'a été créée l'association permanente que nous avons signalée et qui a pris le titre d'*American Library Association*. Elle a été ainsi constituée : président, M. J. Winsor, « superintendent » ou directeur de la bibliothèque publique de Boston. Cette distinction lui était due pour les soins apportés par lui à l'administration de son établissement; vice-présidents : MM. Spofford, de la bibliothèque du congrès; M. Poole, de la bibliothèque de Chicago; M. le docteur Holmes, de la bibliothèque d'Albany; secrétaire : M. Dewey, de la bibliothèque du collége d'Amherst, organisateur du congrès qui vient d'avoir lieu. »

Discours de rentrée. — Nous donnons, suivant notre habitude, l'indication des sujets traités par les discours de rentrée, dans les différentes cours.

Aix. — Le discours a été prononcé par M. Gourdez, substitut du procureur général; le texte était : *Un projet de réformes au dix-huitième siècle; le marquis d'Argenson*.

Agen. — *La Vie et les Œuvres d'Étienne de La Boëtie*, par M. l'avocat général Habasque.

Amiens. — Le discours a été prononcé par M. Babled, avocat général, qui avait pris pour sujet : *L'Impôt*.

Angers. — *L'Histoire et la philosophie du Code civil français*, tel a été le sujet traité par M. Lury, avocat général.

Bordeaux. — Le discours a été prononcé par M. Thiriot, avocat général; le sujet était les *Sociétés taisibles au moyen âge*, comparées aux *Sociétés coopératives actuelles*.

Bourges. — Le discours a été prononcé par M. Bazennerye, substitut; le texte était : *Cujas et l'école de Bourges*.

Caen. — M. le procureur général Boivin-Champeaux avait pris pour sujet de sa harangue : *Observations générales sur les préfaces des œuvres de M. Troplong*.

Chambéry. — M. Melcot, avocat général, a prononcé le discours de rentrée; le sujet était la *Théorie du devoir et de la discipline*.

Douai. — M. Deroubaix, doyen de Notre-Dame, a prononcé une très-remarquable allocution sur le *Droit de propriété au point de vue religieux*. Le discours de rentrée a été prononcé, par M. Grévin, avocat général. Il traitait de la *Faculté de tester et de la réserve héréditaire*.

Grenoble. — M. Félix Du Boys, substitut du procureur général, a prononcé le discours d'usage. Il avait pris pour sujet : *De l'utilité des études historiques pour les magistrats*.

Limoges. — M. Tixier de la Chassagne, substitut de M. le procureur général, a pris pour sujet de son discours l'histoire de nos anciennes franchises nationales au dix-huitième siècle.

Lyon. — M. l'avocat général Sauzet a prononcé l'éloge du grand chancelier de France Pompone de Bellièvre, d'origine lyonnaise.

Montpellier. — Le discours a été prononcé par M. le premier avocat général Jouvion, qui avait pris pour sujet : *L'Étude de l'histoire*.

Nancy. — M. Poulet, avocat général, a pris pour texte l'*Éloge de M. Châteaufort*, magistrat lorrain.

Nîmes. — M. Benoit, substitut de M. le procureur général, a pris pour texte : *L'Action pénale et le ministère public en Angleterre*.

Orléans. — M. l'avocat général Touche a fait un discours sur les origines, les transformations successives, l'état actuel de la procédure civile et sur les réformes à y opposer.

Paris. — Des progrès du droit, par M. le procureur général près la cour de cassation Renouard; — Éloge de M. le président Gilardin, par M. l'avocat général près la cour d'appel Manuel; — Des anciennes juridictions royales chargées de juger les malversations commises dans les deniers publics, par M. le procureur général de la cour des comptes Petitjean.

Pau. — M. l'avocat général Lespinasse a traité de la condition des classes agricoles.

Poitiers. — M. l'avocat général Liége-d'Iray a pris pour sujet de son discours le *Progrès*.

Rennes. — M. Saulnier de la Pinelais, substitut du procureur général, a fait une étude des ouvrages de M. Poullain-Duparc, ancien bâtonnier et professeur à la faculté de droit à Rennes.

Riom. — M. Mars, substitut du procureur général, a pris pour sujet : *La Vie de M. Favard de Langlade*, président de chambre à la cour de cassation sous la Restauration.

Rouen. — M. Chrétien, substitut du procureur général, a pris pour sujet : *Les Origines et les conditions de la pénalité.*

Toulouse. — M. Loubers, avocat général, a traité de l'*Éloquence judiciaire depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.*

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance du 29 septembre, M. Germain a continué la lecture de son mémoire sur l'ancienne école de droit de Montpellier. Dans la séance du 29 septembre, M. Michel Bréal a achevé la lecture du mémoire intitulé : *Examen critique de certaines théories relatives à la langue mère indo-européenne*, et M. le docteur Lagneau a communiqué un mémoire historique et ethnographique intitulé : *Des Alains, des Théiphales, des Agathyses*, et de quelques autres peuples sarmates ou slaves dans les Gaules. — Dans la séance du 6 octobre, M. Victor Guérin a communiqué un extrait de son ouvrage sur la Galilée, relatif au mont Thabor. — Dans les séances des 6 et 13, M. Th. H. Martin a continué ses communications relatives aux hypothèses astronomiques des anciens. — Dans la séance du 13, M. Ernest Desjardins a communiqué une étude sur la politique du sénat romain, pour l'organisation des peuples vaincus, et M. de Rochemonteix a fait une communication sur sa mission en Égypte. — Dans la séance du 20, M. Robiou a commencé la lecture d'un mémoire sur une date astronomique du Haut-Empire égyptien.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 30 septembre, M. Ch. Giraud a lu un mémoire sur le mariage de Marie Stuart avec François II, et M. Vuitry a commencé la lecture d'un mémoire de M. le colonel Ed. de la Barre-Duparcq, intitulé : *Opinion de Montaigne sur nos troubles.* Cette lecture a été continuée dans la séance du 7. — Dans la séance du 7 octobre, M. Levasseur a fait une communication sur le récent congrès de statistique de Buda-Pesth. — Dans la séance du 14, M. Foucher de Careil a lu un mémoire sur la correspondance inédite de Descartes avec la princesse Palatine Elisabeth et la reine Christine de Suède. — Dans les séances du 14 et du 21, M. L. Drapeyron a donné lecture d'un mémoire sur le dessein secret de Louis XIV contre l'empire ottoman en 1688. — Dans la séance du 21, M. Berthold Zeller a lu un mémoire sur la conspiration du maréchal de Biron.

Sainctot Chemin. — M. l'abbé Robert Charles, dans un opuscule intitulé : *L'Œuvre de Sainctot Chemin, sculpteur fertois* (Paris, Didron, 1876, in-8 de 14 p., et une photogr.), signale la découverte, faite auprès de l'église de Souvigné-sur-Même (Sarthe), de statues que l'on croyait détruites et dont le souvenir n'était conservé que par des documents empruntés aux archives paroissiales ; il s'agit d'un calvaire et de statues exécutées au milieu du seizième siècle par un artiste de la Ferté-Bernard. Cet artiste était Sainctot Chemin, qui se qualifiait modestement tantôt menuisier, tantôt maître maçon, aussi habile à sculpter la pierre, qu'à fournir des dessins et devis pour buffets d'orgues. — M. l'abbé Charles fait connaître à cette occasion un détail assez curieux et qui explique l'enfouissement de ces statues. Dans plusieurs localités du Maine, à l'approche des bandes protestantes, on se décida à cacher en terre les statues et les principaux meubles d'église, pour les soustraire aux injures des iconoclastes du seizième siècle. — A. de B.

La Chronique de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens. — La Société archéologique de Sens, sous la direction zélée et infatigable de son président, M. Julliot, a entrepris la publication de documents inédits ; elle commence cette série par la chronique de Saint-Pierre-le-Vif, rédigée par Geoffroy de Courlon et souvent citée par fragments par tous ceux qui s'occupent de l'histoire du moyen âge (Sens, Ch. Duchemin, 1876, in-8). — Ce texte, donné d'après un manuscrit de la bibliothèque de Sens, qui a appartenu aux Cordeliers de cette ville, à Fénel, puis au chapitre de la cathédrale, commence avec l'ère chrétienne et continue jusqu'à l'année 1295 ; l'auteur, moine de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-le-Vif, dut mourir peu après la dernière date du recueil où il notait les principaux événements qui arrivaient à sa connaissance. Le travail de l'éditeur est fait avec un soin scrupuleux ; nous ne lui reprocherons que de n'avoir pas terminé son livre par une table des noms d'hommes et des noms de lieux, si utile à ceux qui ont à faire des recherches dans les documents de cette nature. — Nous faisons des vœux sincères pour que la Société archéologique de Sens continue son œuvre si bien commencée. — A. de B.

L'Ostréiculture et le Dr Kemmener. — En 1861, M. le Dr Kemmener publia un mémoire intitulé *Des Ruches tuilées et de la Culture des huîtres sous le rapport commercial* (Saint-Martin-de-Ré, Lorgeroux, in-18, 24 p.). Il avait été frappé des ressources précieuses qu'offrait l'île de Ré pour la culture de l'huître et aussi des pertes considérables que, chaque année, faisait le commerce par suite de la routine. Ainsi les naissains disparaissaient pour un quart tous les ans, anéantis par les sables, les gelées, les courants ; une autre partie se perdait lorsqu'il fallait détacher la jeune huître de sa base de pierre ; c'était un tiers. Dans ces conditions, il ne pouvait y avoir de travail rémunérateur. Ému de cette situation, M. Kemmener inventa ce qu'il appelle la tuile mastiquée. C'est une tuile concave, pareille à celle dont on se sert dans le pays pour les toits, assez forte pour fixer l'huître, assez forte pour résister aux flots ; il l'enduit de chaux hydraulique, ce qui permet de détacher facilement la jeune huître pour la placer dans les clairées où elle va s'engraisser. Avec ces tuiles ostréales, on construit des ruches. Le système est très-simple. L'île de Ré, grâce à lui, s'enrichit chaque jour ; et sa méthode, appliquée partout, à Arcachon comme à Jersey, procure à l'alimentation publique un mets recherché, au commerce des millions. M. Kemmener a fait des efforts prodigieux pour répandre ses idées. Témoin ses brochures : *La Graine d'huître et les Collecteurs ciment ; la Réhabilitation sociale du riverain des mers*, etc.

En 1876, il a publié *l'Ostréiculture, son passé, son présent, son avenir* (La Rochelle, typ. Mareschol, 1876, in-8, 11 p.). Aujourd'hui, il livre au public un appendice à cette brochure, sous ce titre *Ostréiculture* (La Rochelle, typ. Mareschol, 1876, in-12, 12 p.) C'est un grand service que rend le Dr Kemmener. Aussi pille-t-on sa méthode, lui vole-t-on son brevet,— bien que la Cour de Bordeaux vienne de condamner un des contre facteurs. Nous tenions à rendre justice à l'inventeur et à signaler ses heureuses innovations. — L. A.

Les dix premières années de la Société d'archéologie de la Drôme. — La province doit réagir contre les prétentions de Paris à passer pour le centre unique de l'activité française : il existe en Dauphiné des hommes qui comprennent ce devoir et qui l'accomplissent. La Société d'archéologie de la Drôme termine, avec la trente-neuvième livraison de son bulletin, la dixième année de son existence. Deux tables alphabétiques, l'une par noms d'auteurs, l'autre par articles, font connaître les travaux publiés dans cette période. La prétendue réforme en Dauphiné et les guerres de religion font l'objet d'études importantes, écrites à des points de vue différents par MM. le pasteur Arnaud et le docteur Ulysse Chevalier; l'étude de M. Chevalier a été réunie en brochure, et le *Polybiblion* en a rendu compte. Signalons une suite de *Notices* du même auteur sur les couvents de Romans; une *Charte originale du douzième siècle, en langue romane*, par M. l'abbé Ulysse Chevalier, son fils, notre collaborateur; les *Notes* sur le diocèse de Die, pour corriger et compléter le *Gallia* de M. Hauréau, par M. Brun-Durand : le *Polybiblion* en a parlé; plusieurs biographies dauphinoises et une étude générale sur *la Vie de province au dix-huitième siècle d'après les papiers des Franquières*, par M. Anatole de Gallier, président de la Société; enfin nombre de documents et de monographies ayant trait à l'histoire locale, à l'archéologie, à la numismatique, écrites pour la plupart par M. A. Lacroix, archiviste du département. « Les suffrages flatteurs que la publication a obtenus pendant cette première période, dit M. Lacroix dans la Chronique du dernier bulletin, seront un stimulant précieux pour la maintenir à la même hauteur de science, d'impartialité et de savoir. » Nous avons, dans le passé de la Société, un gage sérieux qu'elle continuera de remplir ce programme. — J. A. de B.

Les Libéralités américaines. — Il vient de mourir un riche Californien, James Lick, qui, de son vivant, avait distribué une partie de son immense fortune entre plusieurs établissements scientifiques de son pays natal. Il avait donné 700,000 dollars (3,500,000 fr.) pour la construction d'un observatoire; — 300,000 (1,500,000 fr.) pour fonder et doter une école des arts et métiers; — 25,000 (125,000 fr.) pour l'achat d'ouvrages scientifiques destinés à la bibliothèque de l'institut ouvrier de San Francisco.

— L'étude de l'idiome anglo-saxon entre maintenant dans la matière exigée pour le doctorat ès lettres à l'université de Londres. C'est M. Henry Sweet, président de la Société de philologie, qui vient d'être nommé examinateur de cette langue.

— Le *Bullettino italiano degli studii orientali*, récemment créé, a publié six numéros du plus grand intérêt. Dans chaque livraison, se trouve une revue de la littérature contemporaine en Orient et sur l'Orient. Ce recueil compte des rédacteurs de toutes les nations européennes; et ses articles les plus importants paraissent dans la langue de leurs auteurs.

— Le Dr Carl Hortsmann, savant silésien, publie, nous apprend *the Academy*, le texte des *Miracles de la sainte Vierge*, manuscrit appartenant à la collection Vernon de la bibliothèque bodléienne, et deux textes de la *Légende de*

saint Alexis, qui font partie de ceux que M. Furnivall a recueillis pour la Société des anciens textes anglais.

— *The Academy* publie une statistique des universités de l'Écosse en 1875. Le total des étudiants des quatre universités de Saint-André, Glascow, Aberdeen et Édimbourg a été, pendant l'année scolaire 1874-1875, de 4,336 ; ce qui, pour une population de 3,500,000 habitants en Écosse, donne un étudiant sur 806.

— Le professeur Gildemeister, de Bonn, auteur de la *Bibliotheca sanscrita*, publiée il y a quelques années, vient de faire paraître le catalogue raisonné et détaillé des manuscrits sanscrits de la bibliothèque de Bonn. Le titre offre une particularité curieuse : l'épithète de *Divus, divin*, quelquefois employée pour les saints de l'Église catholique, et décernée autrefois aux empereurs païens de Rome, y précède le nom du roi Frédéric Guillaume III : « Sacrum memoriam regis serenissimi *Divi* Frederici Guillelmi III, pie colendam indicit, etc. » Comme les protestants ne canonisent personne, pas même les souverains, il faut admettre qu'on rétablit ici, pour un monarque chrétien, une épithète toute païenne.

— Le Dictionnaire franco-normand du dialecte de Guernesey, par M. Georges Métivier, de la Société philologique de Londres, est, dans *the Academy*, l'objet d'un compte rendu par M. J. Andrieu, où le procédé littéraire de M. Victor Hugo, de faire de la couleur locale dans ses romans, est mis à nu par ses mauvais côtés. Les bévues de l'écrivain dans ses dernières productions, *Les Travailleurs de la Mer*, *Quatre-Vingt-Treize*, y sont relevées comme elles le méritent. Tantôt l'orthographe, tantôt le genre, et le plus souvent la signification d'expressions locales sont prises à rebours par l'auteur, qui se soucie probablement beaucoup moins de parler correctement que de frapper ses lecteurs par l'étrangeté des mots qu'il emploie.

— La Commission historique allemande vient de tenir sa session annuelle à Munich, le 5 octobre. Parmi les documents importants publiés par ses soins, il faut citer les *Annales de l'empereur Othon le Grand;* les *Chroniques des villes allemandes* du quatorzième au seizième siècle; des lettres et actes relatifs à la guerre de trente ans, etc.

— Il a été publié en Russie, durant les années 1873 et 1874, 5,206 ouvrages : 679 concernaient la théologie, 322 les lois, 113 l'agriculture, 247 l'histoire, 247 la géographie et l'ethnographie, 195 les mathématiques, 135 les questions militaires, 224 la médecine, 438 la philologie, 94 les beaux-arts. Enfin 1,851 appartenaient à la littérature, et 447 étaient des traductions.

— Le manuscrit de l'ouvrage sur la Babylonie, écrit par le savant orientaliste G. Smith, enlevé à la science par une mort soudaine et prématurée, vient d'être livré à l'impression. Il est publié par la société établie en Angleterre pour le progrès des sciences chrétiennes. La reine Victoria vient d'accorder, sur sa cassette, une pension de 150 livres à la veuve du jeune savant.

— On annonce la découverte de vingt-six lettres de la reine Christine de Suède à Descartes, trouvées par M. Muller, savant hollandais, dans la bibliothèque du baron de Pallandt, à Rozendaal. Ce ne sont que des copies, mais elles sont presque contemporaines de Descartes. On ignore où se trouvent les originaux.

Publications nouvelles. — *Avesta, livre sacré des sectateurs de Zoroastre*, trad. de C. de Harlez, t. II (in-8, Didot ; Liége L. Grandmont-Donders). — *L'Église russe et l'Église catholique, lettre du R. P. Rozaven*, par le P. Gagarin (in-12, Plon). — *Questions égypto-bibliques*, par le R. P. Philpin de Ri-

vières (in-8, Haton, librairie des Lieux-Saints). — *Études sur Aristophane*, par E. Deschanel (in-18, Hachette). — *Les Femmes et la société au temps d'Auguste*, par H. Blaze de Bury (in-18, Didier). — *Pierre le Vénérable*, par l'abbé Demimuid (in-8, Palmé).— *Un évêque au douzième siècle : Hildebert et son temps*, par le comte P. de Déservillers, avec préface par A. de Margerie (in-8, Bourguet-Calas). — *Edmond Richer*, par l'abbé Ed. Puyol, t. II (in-8, Th. Olmer). — *Histoire de la Révolution dans le pays de Foix*, par P. de Carteras (in-8, Thorin). — *Sœur Natalie Narischkin*, par Mme Aug. Craven (in-8, Didier). — *Science, Questions diverses, Histoire*, par F. Martha-Beker, comte de Mons (in-8, Didier). — *Cours d'économie industrielle*, instructions graduées, par Paul Coq (in-18, Guillaumin). — *Petit dictionnaire universel*, par E. Littré et A. Beaujean (in-18, Hachette).— *Les grandes crises financières de la France*, par Gustave du Puynode (in-8, Guillaumin). — *La Vie domestique*, par Ch. de Ribbe (2 vol. in-12, Baltenweck). — *Lettres inédites de Madame de Sévigné à Madame de Grignan*, sa fille, par Ch. Capmas (2 vol. in-8, Hachette). — *Bosnie, Herzégovine*, par Ch. Yriarte (in-18, Plon).— *De Paris à l'Ile des serpents*, par Cyrille. — *Voyages, chasses et guerre*, par le marquis de Compiègne (in-18, Plon). — *Syrie, Palestine, mont Athos*, par le vicomte Eug. Melchior de Vogüé (in-18, Plon). — *La Station du Levant*, par le vice-amiral Jurien de la Gravière (2 vol. in-18, Plon). —*Les Questions vitales*, par Léon Lefébure (in-8, Plon). — *Esquisses et croquis parisiens*, par Bernadille (in-18, Plon). — *Le Code du mariage de la famille* (in-12, Tours, Cattier). — *Lettres à un matérialiste*, par J. Boitéux (in-18, Plon). — *M. Paul Sauzet*, par R. Chantelauze (in-18, Plon). — *Poésies inédites*, par le comte Lafond (in-8, Bray et Retaux). — *Honnêtes facéties, menus propos*, par G. de Cadoudal (in-12, Sarlit). — *Even de Monadich*, par Mlle G. d'Ethampes (in-12, Oudin). — *Le Mari de Laure*, par Mme Claire de Chandeneux (in-12, Oudin). — *Le Pardon du moine*, par R. de Navery (in-18, Blériot). — *Aimée*, par H. de Croizy (in-12, Oudin). — *La Lumière*, par M. Moitessier (in-18, Hachette). — *Conférences populaires sur l'hygiène morale et physique des classes ouvrières*, par le vicomte Paul Triaire (in-12, Tours, Mame). — *Les Sociétés secrètes*, par Claudio Jannet (in-32, *Bibl. à 25 centimes*).

VISENOT.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

La Gueuse parfumée. — Le recueil récemment publié, sous ce titre, par M. Paul Arène, et qui renferme des récits provençaux, m'a rappelé que l'on a prétendu que le nom de *Gueuse parfumée* avait été donné à la Provence par un homme d'esprit du dix-septième siècle, Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence. Connaîtrait-on quelque témoignage qui permît d'adopter ou de rejeter sûrement ce que l'on a raconté de l'origine du métaphorique surnom de la province, jadis à demi stérile, où « fleurit l'oranger? » T. DE L.

Sur le mot coquelineux. — Je trouve ce mot dans deux lettres du cardinal de Richelieu (Recueil de M. Avenel, t. VII, p. 50 et 54). Dans la première de ces lettres (à Chavigny, du 22 juillet 1642), on lit : « Le bonhomme Céton est fort *coquelineux*. » Dans la seconde (à MM. de Noyers et de Chavigny, du 29 juillet 1642), le cardinal s'exprime ainsi : « C'est un esprit foible, *coquelineux* et quinteux, qui est emporté par l'autre plus fin que luy, et par ses propres quintes. » Connaît-on quelque autre emploi du mot *coquelineux*? Ce mot manque à tous nos anciens dictionnaires (Nicot, Monet, Trévoux, etc.). M. Littré le

donne, il est vrai, mais avec cette signification qui n'est pas celle des deux lettres de Richelieu : « qui fait le coq. » Coquelineux me semble vouloir dire, sous la plume du grand ministre, *capricieux*, *fantasque*, et je demande à nos collaborateurs quelque citation du seizième ou du dix-septième siècle qui explique les textes mentionnés ici et qui complète l'insuffisant article du *Dictionnaire* de M. Littré.

UN CURIEUX DE PROVINCE.

P. S. — Je corrige une faute d'impression d'une de mes questions précédentes (livraison d'octobre 1876, p. 381) : je demande ce qu'était le *pont des fées*, à Saint-Cloud, et non le *pont des fers*.

Simon de Montfort. — Connaît-on des monographies de ce personnage?... Quels sont, soit à la Bibliothèque nationale, soit aux Archives, les documents qui le concernent?

D. DE M.

RÉPONSES

De la date de la mort du ministre Bertin (XVII, 381). — La date de la mort de M. de Bertin, ministre sous Louis XV, est très-difficile à fixer. M'étant adressé directement à la famille, celle-ci n'a pu me fournir aucune réponse. Voici cependant ce que j'ai pu recueillir. M. Amédée Malagrin, dans une notice sur Bertin, dit (p. 13) : « A la Révolution, Bertin fut si complétement oublié que son nom ne figure pas une seule fois dans le *Moniteur*. Il figure cependant dans la liste des académiciens honoraires en 1792, mais comme il a disparu de celle de l'année suivante, on peut conclure qu'il mourut en 1792, âgé d'environ 73 ans. » Cet auteur ajoute en note : « On ignore où est mort Bertin. Cependant on suppose généralement qu'il mourut à Aix-la-Chapelle, pendant l'émigration. »

A. DE B.

Les Épées célèbres (XVII-98). — Quoiqu'il ne s'agisse que de l'*épée* d'un peuple, c'est-dire de sa *force armée*, il y a pourtant dans la Bible le germe des noms particuliers. L'[illegible] de Ninive y est appelée l'*épée de la lombe*, parce que *Semiramis* était, [illegible] la langue assyrienne, le nom de [illegible] lombe.

BENAMOUREUX.

Origine des toasts (XVII, [illegible] — Le Talmud raconte que quand [illegible] buvait dans un banquet de sav[illegible] on disait : *Le vin et la vie soient [illegible] la bouche des maîtres et de leurs [illegible] ciples*. Peut-être aussi les toasts [illegible] leur origine dans l'usage des libat[illegible] de vin aux dieux, qu'on faisait [illegible] le repas.

LE MÊME.

Coiffer sainte Catherine (XVII, 383). — A la différence [illegible] « coiffé comme saint Roch, » expr[illegible] sion si bien expliquée par Charles [illegible] sard dans ses *Curiosités sur l'étym[illegible] logie française*, celle dont s'inf[illegible] une curieuse bordelaise a son [illegible] cation naturelle. Catherine, dont [illegible] nom signifie couronne (*cether*) a [illegible] droit d'être triplement couronnée [illegible] sa sagesse, son martyre et sa v[illegible] nité. Le soin de parer sa statue, [illegible] les lieux où cette sainte est hon[illegible] échoit, par suite, à la plus âgée [illegible] celles qui pourraient être rosières.

Rachemer, habiller saint Ni[illegible] (*rachemer*, patois picard, dit l'[illegible] Corblet ; il vient du latin *redim[illegible]* échoit aussi, comme soin, au [illegible] vieux *jeune homme* de chaque [illegible] roisse.

UN ACADÉMICIEN DE PROVINCE.

Livres pour laboureurs (XVII, 383). — On n'en a pas écr[illegible] beaucoup ; l'ouvrier des champs ne [illegible] que fort peu. Comme l'almanach [illegible] est surtout en honneur, celui du Bon Laboureur se recommande à l'attention. *La Fille du fermier*, *le Bon villageois* sont les deux ouvrages par lesquels Mme Bourdon a commencé ses publications populaires : *la Fille de fabrique*, l'*Héritage de François*, *Euphrasie*, etc. Un recueil biographique ou hagiographique remplissant la condition demandée serait un livre à faire.

UN ACADÉMICIEN DE PROVINCE.

Le Gérant, L. SANDRET.

Saint-Quentin. — Imp. Jules Moureau.

Polybiblion, Revue bibliographique universelle, paraît du 10 au 15 de chaque , en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impres- contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la ce et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises rangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de dre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résu- t tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Corres- dance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et onses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliogra- ues, etc.

a PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles pression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents liés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues çaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés antes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands rnaux de Paris.

COMITÉ DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE ARTHÉLEMY ; comte de PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET. - *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secré- ire de la rédaction du *Polybiblion.*

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au rérant du *Polybiblion.*

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire, pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie le l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique, France, 10 fr.; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies, France, 20 fr.; pour les pays faisant partie de 'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables n un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 186[illegible]-75 sont en vente, et forment quinze volumes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, 35, rue de Grenelle.

Publications de la Société Bibliographique

ÉTUDE

SUR

JEANNE D'ARC

ET LES PRINCIPAUX SYSTÈMES QUI CONTESTENT SON INSPIRATION SURNATURELLE
ET SON ORTHODOXIE

Par le comte DE BOURBON-LIGNIÈRES

Un volume in-8 de v-337 pages. — Prix. . . . . 5 fr.

HISTOIRE DES FRANÇAIS DANS L'INDE

DEPUIS LA FONDATION
DE PONDICHÉRY JUSQU'A LA PRISE DE CETTE VILLE (1674-1761).

Par le lieutenant-colonel MALLESON.

Traduit de l'anglais par Mme S. LE PAGE.

Un volume in-8 cavalier de XII-504 pages avec une carte de l'Inde. 7 fr. 50

LES CATACOMBES DE ROME

NOTES POUR SERVIR DE COMPLÉMENT AUX COURS D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE

AVEC DESSINS

Par M. Henri de l'Épinois

Un volume in-12 de 236 pages..... 2 fr. 50

LE RÈGLEMENT ECCLÉSIASTIQUE

DE

PIERRE LE GRAND

TRADUIT EN FRANÇAIS SUR LE RUSSE

Édition accompagnée de la traduction latine, imprimée à Saint-Pétersbourg, en 1785, par les soins du prince Grégoire Potemkin; du texte russe original et de l'instruction du procureur suprême du Synode. Avec introduction et notes.

Par le R. P. TONDINI, barnabite.

1 vol. gr. in-8 de LX-272-76 p. — Prix. . . . . 10 fr.

Saint-Quentin. — Imp. Jules MOUREAU.

Jan 17

POLYBIBLION

REVUE
BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

PARTIE LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME QUATRIÈME. — XVII• DE LA COLLECTION

SIXIÈME LIVRAISON. — DÉCEMBRE

PARIS

AUX BUREAUX DU POLYBIBLION

35, RUE DE GRENELLE, 35

1876

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE DÉCEMBRE

I. — RÉCENTES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES, par VISENOT.

II. — COMPTES RENDUS.

Théologie. — MICHAELE ROSSET : Theologia dogmatico-moralis, polemica et scholastica (p. 482).

Sciences et Arts. — M. F. LE PLAY : La Réforme en Europe et le salut en France (p. 484). — CHARLES DE RIBBE : La Vie domestique (p. 485). — MM. MAURICE BLOCK, JÉROME NICOLAS, etc. : Annuaire de l'économie politique et de la statistique pour 1876 (p. 487). — W. STANLEY JEVONS : La Monnaie et le mécanisme de l'échange (p. 488). — AMÉDÉE GUILLEMIN : Le Ciel (p. 488). — MARIÉ-DAVY : Météorologie. Les Mouvements de l'atmosphère et les variations du temps (p. 489). — ADOLPHE A. DUPONT & BOUQUET DE LA GRYE : Les Bois indigènes et étrangers (p. 490). — Le R. P. NICOLAS DESCHAMPS : Les Sociétés secrètes et la société (p. 492). — M. CHARLES BLANC : Les Artistes de mon temps (p. 493). — ALBERT JACQUEMART : Histoire du mobilier (p. 493).

Belles-Lettres. — EUGÈNE ROLLAND : Faune populaire de la France, les Mammifères sauvages (p. 494). — AUGUSTE LONGNON : Etude biographique sur François Villon (p. 495).

Histoire. — ERNEST DESJARDINS : Géographie historique et administrative de la Gaule romaine (p. 494). — HEPWORTH DIXON : La Conquête blanche. Voyage aux Etats-Unis d'Amérique (p. 498). — JULES GOURDAULT : L'Italie illustrée (p. 499). — P. CAROLUS DE SMEDT : Dissertationes selectæ in primam ætatem historiæ ecclesiasticæ (p. 501). — Le R. P. DOM LOUIS PAQUELIN : Vie et souvenirs de Mme de Cossé-Brissac, en religion, R. M. Marie de Saint-Louis-de-Gonzague (p. 506). — M. VICTOR DURUY : Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du règne des Antonins (p. 508). — G. D'HUGUES : Une province sous la République ; étude sur le proconsulat de Cicéron (p. 511). — LUCIEN DOUBLE : L'Empereur Titus (p. 513). — ALPHONSE VÉTAULT : Charlemagne (p. 514). — E. SEMICHON : Les Réformes sous Louis XVI. Assemblées provinciales et Parlements (p. 516). — Lettres inédites de Marie-Antoinette et de Marie-Clotilde de France (sœur de Louis XVI), reine de Sardaigne, publiées et annotées par le comte DE REISET (p. 518). — H. DE SYBEL : Histoire de l'Europe pendant la Révolution française (p. 520). — JULES CLARETIE : Cinq ans après. L'Alsace et la Lorraine depuis l'invasion (p. 521). — GUIZOT : L'Histoire d'Angleterre, racontée à mes petits-enfants (p. 523). — E. J. RATHERY : Le comte de Plélo (p. 525). — F. MARTHA-BEKER : Sciences, questions diverses, histoire (p. 526).

III. — BULLETIN. — ERNEST CARON : La Famille et l'école (p. 527). — M. l'abbé PORNIN : Les trois réformateurs, Luther, Calvin, Henri VIII (p. 527). — LOUIS FUDEZ : Comptabilité et tenue des livres (p. 527). — CRUZADO VILLAAMIL : Rubens diplomatico español, su viago a España, etc. (p. 528). — I Fasti di Ovidio Nasone, tradotti in poesia italia, dal prof. RAFFAELE CASTELLI (p. 528). — ADOLFO BOELHOUVER : In campagna (p. 529). — Théâtre de campagne (p. 529). — M. l'abbé CHAPOT : Jean Reboul, sa vie, ses œuvres (p. 529). — CHARLES YRIARTE : Bosnie et Herzégovine (p. 520). — CYRILLE : De Paris à l'Ile des Serpents, à travers la Roumanie, la Hongrie et les bouches du Danube (p. 530). — Marquis DE COMPIÈGNE : Voyages, chasses et guerres (p. 531). — Mgr GAUME : Histoire des catacombes de Rome (p. 431). — Mme M. M. CHATILLON : Le R. P. Olivaint, de la Compagnie de Jésus (p. 532). — CLAUDIOT JANNET : Les Sociétés secrètes (p. 532). — Vœu de Louis XVI, pour la consécration de la France, au sacré cœur de Jésus (533).

IV. — VARIÉTÉS. — Lettres inédites de Mme de Sévigné, par M. FRÉDÉRIC GODEFROY (p. 533). — Bibliographie raisonnée de l'Académie française, par M. RENÉ KERVILER (suite) (p. 538).

V. — CHRONIQUE. — Nécrologie : MM. Pertz, Edouard Plouvier, Henri de Gondrecourt, Maurice Mann, Eugène Despois, le général Martin des Paillières, etc., etc. — Institut. — Congrès. — Société scientifique de Bruxelles. — Lectures faites à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Lectures faites à l'Académie des sciences morales et politiques. — L'Histoire de la littérature contemporaine de l'Espagne de M. G. Hubbard. — Littérature populaire de la Galice. — Une bibliographie de l'archéologie préhistorique. — Le Ministre Raymond-Merlin et sa famille. — La Chapelle des chevaliers du Temple, à Beaune. — Faits divers. — Publications nouvelles. — Ventes de livres.

VI. — QUESTIONS & RÉPONSES. — QUESTIONS : *Credo quia absurdum.* — Une satire sur le P. Le Tellier. — Sur le *Timeo hominem unius libri.* — Le Dr Gratien. — Jacques de Masson et ses ouvrages. — La Dépopulation. — Les Mémoires de Catherine de Saint-Mauris. — RÉPONSES : Simon de Montfort. — Dictionnaire des congrégations religieuses. — Sur le mot Coquelineux. — Coiffer sainte Catherine. — Origine des toasts. — Livres pour les laboureurs. — Publications de M. Tricotel.

VII. — TABLE MÉTHODIQUE DES OUVRAGES ANALYSÉS.

VIII. — TABLE DES AUTEURS.

IX. — TABLE DES VARIÉTÉS.

X. — TABLE DE LA CHRONIQUE.

XI. — TABLE DES QUESTIONS & RÉPONSES.

POLYBIBLION

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE UNIVERSELLE

RÉCENTES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

La Chanson du vieux marin, par SAMUEL COLERIDGE, traduite par A. BARBIER, de l'Académie française, et illustrée par GUSTAVE DORÉ. Paris, Hachette, 1877, in-folio de 14 p. et 40 planches, richement cartonné avec fers spéciaux. Prix : 50 fr. — *Promenade autour du monde*, 1871, par M. le baron DE HÜBNER, ancien ambassadeur, ancien ministre, etc. Cinquième édition illustrée de 316 gravures dessinées sur bois par nos plus célèbres artistes. Paris, Hachette, 1877, gr. in-4 de 679 p. Prix : 50 fr., broché; richement relié avec fers spéciaux, tranches dorées, 65 fr. — *Théâtre de Racine*, second volume, *Mithridate; Iphigénie; Phèdre; Esther; Athalie*, 23 compositions de BARRIAS, gravées à l'eau-forte par V. FOULQUIER. Tours. Mame, 1877, gr. in-8 j. de 395 p. Prix : broché, 30 fr.; demi-reliure, dos en chagrin doré, plats en papier, tranche dorée, 36 fr. — *Notre-Dame de Lourdes*, par HENRI LASSERRE. Edition illustrée d'encadrements variés à chaque page et de chromolithographies, scènes, portraits, vues prises à vol d'oiseau, cartes et paysages. Paris, V. Palmé, 1877, in-4 de VIII-560 p. Prix : 25 fr., broché, et en demi-rel. avec fers spéciaux, 33 fr. — *Le Journal de la Jeunesse*, nouveau recueil hebdomadaire, année 1876. Paris, Hachette, 2 vol. in-4 de 413 p. à 2 col Prix : 20 fr. — *Étranges aventures de Robinson Crusoë d'York*, par DANIEL DE FOË. *marin*. Traduction de l'édition *princeps* (1719), avec une étude sur l'auteur, par BATTIER, agrégé de l'Université. Paris, Jules Bonnassies, 1877, in-8 écu de XX-300 p. Prix : 20 fr. — *Les Éditions originales des oraisons funèbres de Bossuet*, portrait sur acier, d'après Fesquet et Savard, par PAQUIER; lettres ornées, fleurons, culs-de-lampe, par L. M. Paris, Jules Bonnassies, 1877, in-8 écu de 226 p. Prix : 12 fr. — *La Bannière bleue, Aventures d'un musulman, d'un chrétien et d'un païen, à l'époque des croisades et de la conquête mongole*, par LÉON CAHUN. Paris, Hachette, 1876, gr. in-8 de 431 p., illustré de 73 gravures, dessinées sur bois par J. SIX et orné d'une carte. Prix : 10 fr.

Collection illustrée, format in-4, publiée par la maison Mame, à 5 fr. 50 le vol. broché. et 8 fr. 50 rel. — *Histoire de France*, par M. EMILE KELLER, député du Haut-Rhin. 4e édition, gr. in-4 à 2 col., de 388 p., illustrée de 74 grav. sur bois.

Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse, format in-8, publiée par la maison Hachette, à 5 fr. le vol. broché, et cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 8 fr. — *Le Bonheur de Françoise*, par Mme COLOMB. Vol. de 255 p., ill. de 102 gravures dessinées sur bois par A. MARIE. — *Voyage pittoresque à travers le monde*, morceaux extraits de divers auteurs, par RICHARD CORTAMBERT. Volume de 344 p.; illustré de 60 grav. sur bois. — *Une croisière autour du monde*, par W. H. KINGSTON, ouvrage imité de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par J. BELIN DE LAUNAY. Vol. de 260 p., illustré de 50 grav. sur bois, par RIOU. — *Légendes et Récits pour la jeunesse*, par Mme DE WITT, née GUIZOT. Vol. de 265 p., illustré de 18 grav. sur bois, par P. PHILIPPOTEAUX.

Bibliothèque des merveilles, publiée par la maison Hachette, sous la direction de M. ÉDOUARD CHARTON, format gr. in-18, à 2 fr. 25 le vol. broché, et 3 fr. 50 avec reliures en percaline bleue, tranches rouges. — *La Lumière*, par M. MOITESSIER, professeur à la faculté de médecine de Montpellier. Vol. de 356 p., ill. de 121 vign. par G. TAYLOR, JAHANDIER, etc. — *Les Colosses anciens et modernes*, par E. LESBAZEILLES. Vol. de 399 p., ill. de 56 vign., par LANCELOT-COUTIVILLIER, etc.

Bibliothèque rose illustrée pour les enfants et pour les adolescents, publiée par la maison Hachette, format gr. in-18 j., à 2 fr. 25 le vol. broché, et 3 fr. 25 avec rel. percaline rouge, tranches jaspées. — *Les Filles du professeur*, par Mlle JULIE GOURAUD. Vol. de 259 p., ill. de 36 vignettes par BERTALL. — *Comment j'ai retrouvé Livingstone*, par STANLEY. Vol. de 295 p., contenant 16 vignettes et 1 carte. — *Quatorze jours de bonheur*, par Mme DE STOLZ. Vol. de 295 p., illustré de 55 vignettes par BERTALL. — *Nos petits camarades*, par Mlle MARIE MARÉCHAL. Vol. ill. de 18 vignettes, par E. BAYARD, H. CASTELLI et GILBERT.

Nous avons une assez abondante moisson de livres illustrés, et pourtant notre nomenclature ne sera point complète. Nous ne pourrons parler aujourd'hui de deux importantes publications de la maison Didot, tellement recherchées, paraît-il, que les premières éditions ont été épuisées dès le commencement de décembre, et que le *Polybiblion* ne recevra que les secondes; nous voulons parler de la *Sainte Vierge*, de M. l'abbé Maynard, et du nouvel ouvrage de M. Paul Lacroix, *les Sciences et les Lettres au moyen âge et à l'époque de la renaissance*, faisant suite à ceux dont nous avons parlé les années précédentes. Nous aurions voulu aussi signaler à nos lecteurs deux publications de la maison Plon, qui nous sont arrivées trop tardivement, et dont le compte rendu ne paraîtra que dans la livraison de janvier : les *Amateurs d'autrefois*, de M. Clément de Ris, et *Amsterdam et Venise*, de M. Henri Havard. Enfin, mentionnons ici d'importants ouvrages qui ne sont point compris dans cette revue des publications illustrées, et auxquels un article spécial est consacré dans la présente livraison, tels que l'*Italie*, de M. Jules Gourdault; *le Ciel*, de M. Guillemin; *Charlemagne*, de M. Alphonse Vétault; *les Mouvements de l'atmosphère*, de M. Marié-Davy; *les Amateurs d'autrefois*, de M. Charles Blanc; l'*Histoire du mobilier*, de M. Jacquemart: *la Conquête blanche*, d'Hepworth Dixon; l'*Histoire d'Angleterre*, de M. Guizot.

— L'une des plus belles publications illustrées de la saison est, sans contredit, le poëme de Samuël Coleridge, *la Chanson du vieux marin*, traduit par M. Auguste Barbier, de l'Académie française. Nous ne partageons pas entièrement l'enthousiasme du traducteur pour ce poëme par trop fantastique, pour ne pas dire *fantasmagorique*, dont il nous offre une traduction fort soignée; mais nous avons été captivé par les commentaires que nous en donne M. Gustave Doré dans sa splendide illustration. Tout le monde connaît son crayon pittoresque, plein de fougue et de poésie, et l'on devinera sans peine quel champ il a trouvé dans ces pages dramatiques sur la mer, dont le théâtre immense avait été choisi et décrit avec prédilection par Coleridge, contemporain de Byron et de Walter Scott, et poëte de l'*École des lacs*. Signalons, parmi tant d'illustrations qui sont comme de véritables tableaux, le « Vaisseau dans les neiges assailli par les ours blancs; » le « Navire immobilisé dans les glaces; » le « Meurtre de l'Albatros; » la page intitulée : *l'Eau était partout, et nous n'avions d'eau nulle part!* et cette autre ayant pour épigraphe : *La lune mobile monta dans le ciel.*

— La *Promenade autour du monde*, du baron de Hübner, dont nous avons parlé lors de son apparition (t. IX, p. 268), a eu déjà quatre éditions, et ce succès mérité va être rendu plus grand encore par la cinquième, publiée par la maison Hachette, dans le format grand

in-4, avec 316 gravures dessinées sur bois, d'après les photographies et les crayons de l'auteur, par MM. de Bar, Bayard, Bocourt, Catenucci, Clerget, de Neuville, etc., etc. Un portrait, placé en tête, reproduit la physionomie fine et expressive de l'éminent diplomate-voyageur. On avait grand plaisir et grand profit à suivre l'auteur dans ses descriptions, dans ses récits, dans ses observations si instructives sur les différents peuples dont il raconte les mœurs, la situation politique, les transformations actuelles, depuis les Américains jusqu'aux Mormons, aux Japonais et aux Chinois. Aujourd'hui, avec ces innombrables et si remarquables illustrations, on éprouve un charme plus grand encore, car, à l'habileté de l'exécution, se joint la fidélité des détails, — ce qui, trop souvent, laisse fort à désirer dans des ouvrages de ce genre. — C'est là, à coup sûr, un des plus beaux présents qu'on puisse offrir, et il a le mérite de pouvoir être placé sur toutes les tables.

— La maison Mame poursuit avec succès sa splendide collection de classiques, exécutée avec un luxe typographique de si bon goût, et avec un soin admirable dans le tirage. Elle nous donne, cette année, le second volume du théâtre de Racine, qui contient *Mithridate*, *Iphygénie*, *Phèdre*, *Esther* et *Athalie*. Les compositions qui illustrent ce volume sont très-bien exécutées. C'est un vrai charme que de lire Racine dans cette belle édition, qui est un des plus beaux livres de bibliothèque que l'on puisse offrir.

— La *Notre-Dame de Lourdes* de M. Henri Lassere a déjà fait le tour du monde. Tiré à des centaines de mille d'exemplaires; ayant eu neuf éditions in-8, quatre-vingt-onze in-18, quarante-deux de l'abrégé; traduit dans toutes les langues, aucun livre n'a eu, de nos jours, une popularité plus grande et de meilleur aloi. « Il n'existe pas, en effet, dit avec justesse l'éditeur dans l'avertissement de la nouvelle édition qui paraît aujourd'hui avec un grand luxe d'illustration, de démonstration plus invincible que celle contenue en cette histoire, dont chacun peut vérifier les faits si concluants et qui force les incrédules à admettre le surnaturel ou à renoncer à toute certitude historique. » L'illustration a été confiée à M. Eugène Matthieu, qui a fait appel à MM. Yan' Dargent, Clerget, Férat, Giacomelli, Philippoteaux, etc.; les chromolithographies sont dues à M. Laugée; le panorama de Lourdes à M. Muller, les cartes à M. Erhard. Des vignettes, exécutées avec beaucoup d'habileté, entourent chacune des pages et nous offrent, avec les sites et les scènes locales, les portraits des personnages qui figurent dans le récit : la famille Soubirous, Mgr Laurence, M. le curé Peyramale, et l'auteur lui-même. C'est un fort beau volume, qui sort des presses de M. Martinet, et a été exécuté avec beaucoup de soin. L'éditeur a eu l'heureuse pensée d'ajouter en appendice le texte

de la bulle *Ineffabilis*, proclamant le dogme de l'Immaculée-Conception, et les brefs du Saint-Père relatifs à Lourdes. L'ouvrage se termine par des notes contenant des indications complémentaires ou bibliographiques.

— *Le Journal de la jeunesse*, destiné, on le sait, aux jeunes gens et aux jeunes filles de dix à quinze ans, soutient sa réputation désormais bien assise, et se distingue par la beauté de ses illustrations, par la variété et le talent de sa rédaction. Les nouvelles y dominent toujours : nous citerons la *Bannière bleue* de M. Léon Cahun ; le *Bonheur de Françoise* de Mme Colomb ; l'*Oncle Placide* de M. Girardin ; les *Petites duchesses* de Mlle Zénaïde Fleuriot, travaux qui font l'objet de publications séparées. Les voyages occupent une place plus large : voici la *Croisière autour du monde* de Kingston, traduite par M. Belin de Launay, que nous retrouvons plus loin, des *Promenades aux États-Unis* (à la suite de M. de Hübner) ; les *Voyages de Livingstone et de Stanley*, par M. Louis Rousselet ; *les Pays slaves de Turquie*, par le même, et toute une série d'articles intitulée : *A travers la France*, par MM. Et. Leroux et A. Saint-Paul. La science est représentée par les articles de M. H. de la Blanchère, par la *Botanique de Georges* et les *Causeries du jeudi* de l'oncle Anselme ; l'histoire est un peu négligée, et c'est un tort. Pourquoi cette exception en faveur de Port-Royal, dont nous trouvons, dans l'article *La petite pensionnaire de Port-Royal-des-Champs*, un portrait des plus flattés ? Et si l'on évite avec soin de parler de religion ou de reproduire des images qui auraient pourtant plus d'un titre pour figurer dans le recueil, on pourrait au moins nous faire grâce de *l'admirable statue* du grand Bouddha et de la description enthousiaste qui l'accompagne. Nous aurions aussi préféré ne pas voir dans le second semestre, la gravure qui se trouve à la page 89. Quoi qu'il en soit, nous nous plaisons à reconnaître que le *Journal de la jeunesse* est un charmant recueil, et qu'il n'en est point qui, à un intérêt toujours soutenu, joigne une telle richesse d'illustrations.

— Qui ne se souvient du charme qu'il a éprouvé, dans son enfance, à la lecture de *Robinson Crusoë* — le vrai Robinson, dont tous les autres ne sont que des imitations plus ou moins faibles ? — Nous plaignons ceux qui ne l'ont pas relu dans leur jeunesse et à l'âge d'homme. Car il s'en faut que *Robinson Crusoë* soit seulement une lecture d'enfant : c'est à tous les âges qu'appartient cette « œuvre simple et éloquente, où l'auteur a retracé les côtés typiques de ses compatriotes, glorifiant son pays, donnant en exemple aux autres peuples son courage, sa force de volonté, son esprit industrieux, sa passion pour le vrai et le droit, symbolisant, en un mot, dans l'insulaire de son imagination, la grande île européenne qui a été

l'initiatrice de la civilisation moderne, » — comme disent parfaitement les nouveaux éditeurs, dont l'excellente publication vient détrôner toutes les autres. Ils ont voulu offrir aux lettrés une édition à leur usage et digne d'eux, en remplacement de ces éditions tronquées, atténuées, enjolivées, énervées et chargées de ridicules illustrations qui ont eu si longtemps cours. Ils n'en ont donné que le premier volume, parce que c'est le seul authentique : le second et le troisième volumes ne sont que des œuvres de librairie que la cupidité fit fabriquer après l'immense succès qu'avait eu le livre où Robinson raconte son isolement et développe ses théories. M. Battier, agrégé de l'Université, a écrit une notice qui est un beau morceau de littérature. Les illustrations ont été dessinées et gravées par des artistes dont il suffit de prononcer le nom : Jules Fesquet, Legenisel, Paquier et Ramus. On ne saurait trop les féliciter d'avoir si bien atteint, dans les sept planches qui ornent l'édition Bonnassies, le but qu'il se sont proposé : représenter, non pas les incidents matériels du livre, mais le côté pensé, la partie émue.

— M. Bonnassies, doublement éditeur, offre à tous les amateurs délicats, à tous les bibliophiles sérieux, la réimpression des *éditions originales* des *Oraisons funèbres* reconnues, après relevé minutieux des variantes, d'ailleurs en très-petit nombre, le véritable texte de Bossuet, et le seul qu'il ait publié. Le livre est imprimé en caractères anciens, par Motteroz, avec titre en rouge et noir. Il en a été tiré 2 exemplaires sur *parchemin*, 10 sur *japon*, 20 sur *whatman*, 16 sur *chine véritable*, et 754 sur *hollande*.

— Rien de plus accidenté que les aventures racontées par M. Léon Cahun sous le titre de : *la Bannière bleue*. Ce ne sont que courses, que rencontres, que batailles, que captures, qu'évasions, que surprises, au milieu de descriptions de toutes natures, d'exclamations pieuses à la façon des mahométans, et une escorte innombrables de noms propres plus faciles à lire des yeux qu'à prononcer de la bouche. M. Cahun s'est proposé de nous présenter un tableau des exploits des Mongols au treizième siècle, et, pour donner à son œuvre plus de couleur locale, il revêt les noms propres qui se multiplient sous sa plume des formes qui répugent à nos organes, il prête à ses personnages des sentiments, des idées, des expressions auxquels nous sommes peu habitués ; il peut être dans le vrai en ceci comme dans ses descriptions de pays, d'armures, de coutumes et d'usages. Mais tout cela divise l'intérêt et entrave le récit, où les incidents s'enchevêtrent déjà trop. C'est un mélange de science et d'imagination dans des proportions que nous ne croyons pas heureuses. Tout en reconnaissant le talent de l'auteur, on se demande où il veut en venir; il ne ressort de son livre aucune pensée morale : c'est partout un langage musulman auquel rien ne

fait contre-poids. Le mariage *in extremis* du héros musulman avec la chrétienne Raymonde de Chatillon n'est point fait pour racheter cet inconvénient.

Nous n'avons à signaler, cette année, qu'un volume dans la collection in-4 illustrée à 5 fr. 50 de la maison Mame : c'est une nouvelle édition de l'*Histoire de France* de M. Émile Keller, publiée par l'éminent député de Belfort, avant son entrée dans la vie politique. L'auteur y a mis, on le sait, tout son talent et toute l'ardeur de ses convictions religieuses. Nous aurions des réserves à faire sur certaines appréciations. Mais ce n'est point ici le lieu, et nos critiques de détail n'enlèveraient rien à la valeur d'une œuvre dont la pensée est si éminement louable et où les sentiments religieux et patriotiques se manifestent avec tant de franchise et de vivacité. Elle plaira à la jeunesse par le mouvement du récit, les nombreuses illustrations représentant des personnages et des scènes historiques, des monuments et des costumes. M. Keller arrête son récit à la Restauration. Il fait plutôt allusion aux événements passés depuis lorsqu'il ne les raconte. Quelques pages seulement y sont consacrés ; ce sont surtout des considérations pleines d'élévation, qui se terminent par une conclusion vigoureuse, antirévolutionnaire bien entendu, qui témoigne de la foi et des espérances du catholique et du Français.

La *Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse*, format in-8, à 5 francs, publiée par la maison Hachette, contient plusieurs nouveautés ; nous en avons sous les yeux quatre volumes.

— *Le Bonheur de Françoise* est de faire celui des autres. C'est une intéressante et touchante histoire que celle de cette pauvre orpheline se mettant au service de tout le monde et bien accueillie de tous, parce qu'elle sait s'oublier. Quand elle fut en âge, elle se plaça comme domestique, et montra dans cette position d'inappréciables qualités. Elle avait touché le cœur d'Yves Marion, qui voulait unir son sort au sien. Yves avait une petite fortune, et elle, rien. La mère refuse d'abord son consentement, puis, se ravisant ou réfléchissant qu'une belle-fille d'un si heureux caractère contribuerait plus au bonheur de son fils et apporterait plus de joie autour de leur foyer qu'une bru douée des avantages de la fortune mais dépourvue peut-être des dons sérieux et solides, elle exigea seulement que les futurs réunissent une certaine somme avant de se mettre en ménage. Ils voyaient arriver le terme si désiré ; on était tout aux apprêts de la noce ; Yves part pour la pêche, mais il ne revient pas. Ce coup n'abat pas Françoise : elle avait la mère d'Yves à soigner ; puis sa confiance en Dieu la soutenait. La mère Marion mourut ; on allait vendre la maison où Yves avait vécu, et où elle aurait désiré finir ses jours, lorsque la fille d'un de ces

anciens maîtres, qui avait gardé profondément le souvenir de son dévouement, racheta le petit héritage pour le donner à Françoise. Nous la laissons paisible et sereine, vivant de souvenirs et d'espérances, attendant le jour qui lui rendra tout ce que la vie lui a ôté et faisant le plus de bien qu'elle peut. Quelle bonne leçon donne à ses jeunes lectrices Mme Colomb, et d'une manière vraiment si charmante que toutes l'en remercieront !

— Le *Voyage pittoresque autour du monde*, de M. Richard Cortambert, se compose d'extraits de savants, d'écrivains célèbres, de voyageurs illustres, de géographes, de touristes, empruntés à tous les temps et à tous les pays : Fénelon, Buffon, Volnay, J.-J. Rousseau, Chateaubriand, Xavier de Maistre, Walckenaer, Lamartine, Saussure, etc., sont mis à contribution comme MM. Joanne, Maxime du Camp, Jules Duval, Flammarion, E. Cortambert, Taine, Claretie, Élisée Reclus, Elie de Beaumont, etc., etc. C'est une *mosaïque* où tout peut n'être pas irréprochable, mais où l'intérêt ne manque pas. Les gravures sont nombreuses et soignées, et nous parcourons ainsi le monde entier, mais surtout la vieille Europe, qui remplit les trois quarts du volume.

— Les relations de voyages sont souvent sèches et fatigantes ; ce sont de froides descriptions qui ressemblent parfois à un cours de géographie. L'auteur d'une *Croisière autour du monde* a su éviter ce défaut ; son récit, toujours instructif et intéressant, contient de nombreux épisodes qui se rattachent aux mœurs des pays qu'il veut nous faire connaître. Le jeune héros du voyage éprouve les aventures les plus émouvantes, au milieu desquelles sa confiance en Dieu le soutient, et, après avoir couru tous les dangers, il revient enfin sain et sauf dans sa patrie. Les lecteurs du *Journal de la jeunesse* avaient déjà apprécié vivement la *Croisière autour du monde*. Sous forme de volume, elle est certainement appelée à un nouveau succès, auquel contribueront à coup sûr les nombreuses illustrations de Riou.

— Mme de Witt a rajeuni par son talent, à l'intention de la jeunesse, quelques-unes des légendes (au nombre de onze) que nous avons entendu raconter dans notre jeune âge ; elles captiveront l'attention des jeunes lecteurs et des jeunes lectrices. Il en sera de même des cinq récits qu'elle y a ajoutés : *Douce amère ; — le Messager ; — la petite pantouffle rouge ; — Seul*, 1870-1871 ; — *Histoire d'un petit livre*. Quoique l'auteur soit protestante, nous ne croyons pas qu'il y ait rien à reprendre au point de vue religieux. Mais nous ne pensons pas que les enfants puissent retirer de la lecture des *Légendes et récits* autre chose qu'une innocente distraction.

Quatre volumes de *la Bibliothèque des merveilles* ont paru, mais l'*Étincelle électrique*, *et Trombes et cyclones* nous sont parvenus trop

tard pour que nous puissions pour aujourd'hui faire autre chose que les annoncer. — M. Moitessier, professeur à la faculté de médecine de Montpellier, s'occupe de *la lumière*. Il traite d'abord des sources de la lumière, soleil et étoiles, volcans, combustion, etc... Dans les chapitres II à IV, il parle de la propagation, de la réflexion, de la diffusion et de la réfraction de la lumière. Les chapitres suivants sont consacrés au spectre solaire, aux couleurs dans la nature, à l'analyse spectrale, aux rayons invisibles, à la photographie, à la phosphorescence et à la fluorescence, à la nature de la lumière, à la diffraction et aux anneaux colorés, à la double réfraction et à la polarisation, à l'œil et à la vision. Enfin, dans le chapitre XV, l'auteur montre les relations des êtres vivants avec l'atmosphère, en parlant de la lumière et de la vie. Cet ouvrage, écrit avec beaucoup de clarté, contient, on le voit, une foule de notions fort utiles à vulgariser, et les 121 vignettes dont il est orné contribueront beaucoup à l'intelligence du sujet.

Un autre volume est dû à M. E. Lesbaseilles, et nous entretient des *Colosses anciens et modernes;* on y trouve décrites toutes les statues colossales célèbres que nous présente l'histoire de la sculpture. L'auteur passe d'abord en revue les statues colossales orientales, et, en particulier, les statues égyptiennes; puis viennent les statues grecques, les statues romaines dont quelques-unes sont bien connues, celles des Indes; celles de Chine et du Japon; ensuite il passe à l'Amérique; enfin vient la sculpture au moyen âge : on y remarque les statues colossales de Roland et les trois colosses de Michel-Ange. M. Lesbaseilles consacre la fin de son intéressante étude aux temps modernes. Il donne aussi une excellente appréciation du *Vercingétorix* d'Alise-Sainte-Reine. Il n'oublie pas enfin la *Liberté éclairant le monde*, monument qui va être érigé par la plage américaine. Cette statue colossale, œuvre d'une association franco-américaine, vient prouver que « la statuaire colossale n'est, de nos jours, nullement en décadence. » Il y a, dans ce volume (p. 153), une gravure qu'il eût été préférable de ne point placer dans un ouvrage destiné à la jeunesse.

Nous avons sous les yeux quatre volumes de la *Bibliothèque rose illustrée*.

— Mlle Gouraud, auteur de tant de charmants ouvrages pour la jeunesse, nous introduit, avec les *Filles du professeur*, dans un intérieur modeste, comme peut l'être celui d'un professeur à Clermont. Nous y trouvons trois jeunes filles, de caractères divers, et qui n'auront point le même avenir, mais qui toutes, grâce à leur bonne éducation, auront une bonne position dans le monde. L'une, un peu précieuse, fait un brillant mariage, essuie des revers de fortune, mais sait résister et parvient à se relever; une autre est aveugle à trois ans, puis, guérie par un médecin, se consacre plus tard au soulage-

ment de son sauveur devenu aveugle à son tour ; la sœur aînée seule ne se marie pas pour se donner à tous les siens. Il y a aussi un frère qui ne fut pas moins heureux que ses sœurs. Nous y trouvons un bon type de servante dévouée ; des petites filles futiles et mondaines qui font ressortir la simplicité aimable des filles du professeur. Tout cela est conté avec beaucoup d'esprit, et le récit est encadré de gracieuses descriptions et de fines observations. Nous regrettons seulement que cette charmante et captivante lecture ne laisse pas plus de traces sérieuses dans l'esprit.

— Le *Polybiblion* a rendu compte de l'ouvrage de M. H. Stanley : *Comment j'ai retrouvé Livingstone*, lors de sa publication *in extenso*. Aujourd'hui, la librairie Hachette en publie un abrégé, que nous recommandons vivement, comme s'adressant à une catégorie spéciale de lecteurs, les enfants. En effet, la partie anecdotique et dramatique de la première relation a été scrupuleusement conservée, tandis que les détails trop scientifiques ou techniques ont été, pour la plupart et avec raison, éloignés. Ceux-ci ne sont pas assurément sans valeur, mais ils pouvaient, comme le prix plus élevé de la grande édition, constituer un obstacle à la vulgarisation d'un récit des plus intéressants et des plus émouvants, et qui méritait, à tous égards, de prendre place dans la *Bibliothèque rose*. Nous ne doutons pas que, dans leur nouvelle forme, les aventures de H. Stanley ne soient accueillies comme un des plus attrayants livres d'étrennes à la portée de la jeunesse.

— C'est bien peu que *Quatorze jours de bonheur*, et c'est beaucoup si l'on sait en profiter pour rendre heureux le reste de sa vie. C'est ce qu'a fait Angèle et ce que devront faire tous les petits lecteurs des deux sexes auxquels a pensé Mme de Stolz. Angèle était tourmentée de ce souvenir historique, sorti de bien des mémoires, que le riche et puissant calife Abdhéram, supputant tous les jours de bonheur de sa vie, n'en put compter quatorze. « Et moi, disait-elle, qui ne suis point calife, je ne pourrai jamais en compter autant. » Sa mère, confidente du motif de sa tristesse, promit de lui apprendre la science du bonheur, qui consiste à s'occuper plus des autres que de soi, à se dévouer, à oublier ses propres chagrins pour s'occuper de dissiper ceux d'autrui. Ce n'est pas par des cours que Mme de Mely apprit à sa fille cette science précieuse. C'est en la menant chez des amies qui ne jouissaient pas de tous les avantages qu'on leur enviait, mais où tout le monde s'aimait, aux endroits où les enfants se dévouaient pour leurs parents vieux et infirmes, pour leurs petits frères et petites sœurs, s'occupant des pauvres, etc. C'est un livre délicatement écrit, finement étudié, plein de scènes gracieuses, que les enfants dévoreront, et où ils apprendront d'excellentes choses, bonnes pour toute la vie.

— Les *Petits camarades* sont une foule de petits enfants qui deviennent le sujet d'un charmant petit conte ou d'une intéressante légende aboutissant toujours à une moralité. Les histoires sont au nombre de vingt-quatre, variant de dimensions et d'intérêt. Il est rare qu'elles ne mettent pas en relief quelques-uns de ces défauts assez communs aux enfants, pour que le jeune lecteur n'ait pas de peine à se reconnaître et, avec quelque bonne volonté, à profiter de la leçon qui lui est donnée. VISENOT.

THÉOLOGIE

Theologia dogmatico-moralis polemica et scholastica, auctore MICHAELE ROSSET, Episc. Pariensi. — *De sanctissimo ac divinissimo Eucharistiæ mysterio.* Chambéry, Chatelain; Paris, Bray, 1876, in-8 de VIII-716 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le traité de l'Eucharistie est à la fois un des plus beaux de la théologie dogmatique et l'un des plus importants de la théologie morale. Si les sublimes thèses de la présence réelle, de la transsubstantiation, du sacrifice empruntent à l'Écriture, à la tradition et à la raison théologique ce que ces sources de dogme peuvent donner de plus solide, il y a aussi, dans l'administration du sacrement, dans la célébration du sacrifice, des détails que tout prêtre doit connaître et qu'il est obligé d'apprendre dans les écrits des moralistes. On n'étudiait, en général, que l'une de ces deux parties dans les traités plus étendus, qui ont été publiés de notre temps, soit en Italie, soit en France : le regretté P. Perronne et le cardinal Franzelin, — dont j'ai eu le bonheur de suivre à Rome les leçons, — se bornent au dogme ; Gury et Ballerini n'exposent que la morale. Il semblait que cette séparation permît de donner plus de soin à l'un ou à l'autre traité ; mais il en résultait, le plus souvent, que la dogmatique était surtout négligée, parce que les devoirs du ministère sacerdotal imposent l'obligation de connaître à fond la partie pratique.

Mgr Rosset, évêque nommé de Saint-Jean-de-Maurienne, a réuni ce que ses devanciers avaient séparé. Son livre *De sanctissimo ac divinissimo Eucharistiæ sacramento* est en même temps un traité élémentaire, et cependant complet, du dogme eucharistique et un recueil des prescriptions dont l'Église a entouré le plus auguste de nos mystères, des préceptes ou des conseils que les saints et les liturgistes nous ont laissés sur cette matière. Ne craignons pas que ce mélange du dogme et de la morale apporte quelque confusion à l'esprit. La qualité maîtresse de l'œuvre de Mgr Rosset est ce qu'Horace appelait le *lucidus ordo ;* tout s'enchaîne merveilleusement : le dogme conduit à la morale, celle-ci remonte à celui-là comme le rayon à son foyer.

Qu'on ne croie pas non plus qu'un traité aussi considérable soit au-dessus des études du séminaire. Je n'ai pas vu un seul enseignement moral, dans les sept cents pages, qu'il n'importât de connaître. C'est surtout la partie dogmatique qui a été développée et à très-bon droit. Le défaut capital de nos manuels est la concision. Les belles preuves de l'Écriture et de la tradition y sont présentées d'une manière tellement restreinte qu'elles perdent leur force. Suffit-il d'énoncer un texte sans le discuter pour établir un dogme solidement? Les jeunes gens ne prennent aucun intérêt à cette nomenclature trop sèche. Leur mémoire, chargée de citations que rien ne relie entre elles, garde peu de ces phrases décousues. Pour remédier à l'insuffisance des manuels, dans un grand nombre de séminaires, le professeur dicte son cours. Autre inconvénient! car la meilleure partie de la classe est employée à ce travail manuel, au lieu d'être réservée à la discussion, à l'argumentation, au développement des thèses. Souvent aussi, en-dehors même de la classe, l'étudiant en théologie consacre à la rédaction de ce cours le temps qu'il donnerait avec plus de profit à la réflexion personnelle ou à la lecture des grands auteurs. Il est donc de première nécessité que nos jeunes séminaristes aient entre les mains des livres bien faits et suffisamment étendus; il serait aussi à désirer que dans ces livres la morale et le dogme ne fussent point séparés, sauf pour les traités spéciaux : car les conditions faites aux séminaires de France ne permettent plus de reprendre sous deux aspects différents l'enseignement du même sujet. Le livre de Mgr Rosset a cette double qualité; c'est dire qu'il répond aux nécessités du moment, et que l'éminent auteur a rendu le plus signalé service aux études théologiques.

La méthode qu'il emploie est en même temps scolastique et polémique, ainsi qu'il l'annonce dans le titre général *Theologia polemica et scholastica*. Mais si les termes et les enseignements des doctrines ont été scrupuleusement respectés, on a donné plus d'ampleur aux thèses, plus de corps à l'exposition. Ce ne sont plus des syllogismes qui disséquent la vérité et analysent les moindres fibres, c'est un être organisé avec des muscles, des nerfs et des chairs. Peut-être trouvera-t-on, à une première lecture, qu'il valait mieux sacrifier quelques mots peu compris de nos modernes théologiens? Je ne le pense pas. La théologie a une langue complète qu'il ne nous est pas permis d'oublier, de même qu'un chimiste doit nécessairement connaître la nomenclature. Ignorer cette langue, prétendre savoir les choses, mais non plus les mots par lesquels l'école exprimait les choses, serait nous condamner à ignorer aussi les écrits des siècles théologiques. Je ne doute pas que le dédain de la langue scolastique ne soit une des causes de l'abaissement de nos études sacrées. D'ailleurs, il suffira d'ouvrir le traité *De sanctissimo*

ac divinissimo Eucharistiæ mysterio pour se convaincre que le style n'entrave pas la marche du sujet. Les objections, qui tiennent dans Perronne la plus grande place et nuisent à l'intérêt du livre, n'ont ici qu'une importance secondaire. La forme syllogistique est presque exclusivement réservée à résoudre les difficultés; pour le reste, l'auteur emploie la forme d'exposition.

Je n'ai encore rien dit de la doctrine : ne suffit-il pas de citer l'épigraphe inscrite à la première page et empruntée à Benoît XIV : *S. Thomæ sententiæ quacumque in re libentissime adhæremus*, je suis de grand cœur et en toute chose les enseignements de saint Thomas? Aussi Mgr l'archevêque de Chambéry, dans la lettre dont il a honoré ce livre, se plaît-il à dire : « On y trouve résumé, avec beaucoup de précision, d'ordre et de clarté, tout ce que les princes de la théologie ont écrit de mieux touchant cet ineffable mystère; la doctrine y coule à pleins bords; les règles les plus utiles et les plus sages y sont proposées; la piété elle-même découvre un aliment dans des pages où la foi et l'esprit seuls paraissent devoir chercher le leur. » Si dans les questions controversées, l'auteur adopte une théorie de préférence aux autres, du moins il défend son sentiment avec une telle modération de langage, que, sans partager toujours son opinion, on est heureux de rendre hommage à sa science et à sa sagesse.

Je souhaite donc la bienvenue à cette belle et bonne œuvre; je suis assuré qu'elle va prendre, dans nos séminaires, la place qui lui convient, c'est-à-dire une place d'honneur. Ainsi s'accomplira le vœu de l'auteur et le mien. Cette blanche colombe, suivant la gracieuse comparaison de la préface, ayant trouvé où placer son pied et où sécher ses ailes, rapportera le rameau d'olivier à celui qui lui fit prendre l'essor à travers les airs. Nous verrons bientôt sortir de l'arche les richesses de science qu'elle renferme, je veux dire les autres traités, déjà terminés, d'une théologie complète. *Tractatum in lucem mitto, veluti candidissimam columbam.*

E. Pousset.

SCIENCES ET ARTS

La Réforme en Europe et le salut en France. *Programme des Unions de la paix sociale*, avec une introduction de M. H.-A. Munro Butler Johnstone, membre de la Chambre des communes d'Angleterre, par M. F. Le Play, ancien conseiller d'Etat, ancien sénateur. Tours, Alfred Mame; Paris, Dentu, 1876, in-12 de 300 p. — Prix : 1 fr. 50.

Ce nouvel ouvrage de l'auteur de la *Réforme sociale* marque une sorte d'évolution. M. Le Play s'était renfermé jusqu'à présent dans l'observation des faits, dont il avait logiquement déduit certains principes; le *Programme des unions de la paix sociale* nous fait passer

de la doctrine à l'application en appelant sur un terrain commun tous les hommes désabusés de la révolution.

L'introduction, due à la plume de M. Munro Butler Johnstone, fait justice des idées erronées répandues en France depuis un siècle sur le gouvernement anglais. C'est sur cette fausse appréciation que nous avons remplacé chez nous le gouvernement représentatif, si fécond en résultats, par le gouvernement parlementaire, si stérile et si dangereux. Il importait donc d'en finir avec cette légende importée d'outre-Manche par les écrivains du dernier siècle et par l'école de 1830; M. Johnstone a parfaitement atteint ce but.

Dans le corps de l'ouvrage, dont je ne puis donner ici qu'une rapide analyse, l'auteur examine successivement « le faux principe de 1789 et ses conséquences logiques.» Il combat « les dogmes de la révolution,» source de tous nos malheurs depuis un siècle, et leur oppose, « le Décalogue éternel, » principe de la paix sociale. Passant ensuite à la méthode, M. Le Play signale les dangers des idées préconçues, du système *a priori*, et des constitutions écrites avant d'avoir été appliquées. Il oppose à ces inventions la méthode d'enquête et d'observation qui nous ramène à l'imitation des peuples les plus prospères.

Puis, appliquant de suite sa méthode, M. Le Play nous montre, par l'observation, la paix dans le foyer, sous l'autorité paternelle; la paix dans l'atelier, sous l'autorité du patron; la paix dans le voisinage, sous la hiérarchie naturelle du talent et de la vertu. De tels principes ne sont pas moins féconds dans la vie publique et dans le gouvernement général; ces développements font l'objet des deux derniers chapitres.

Tel est, en abrégé cet ouvrage, qui a pour but de servir de point de ralliement à tous ceux qui veulent en finir avec la révolution, ses doctrines et ses applications. Nous convions sur ce terrain tous les hommes qui pensent qu'il y a assez de ruines et que le moment est venu de reconstruire l'édifice social. E. Demolins.

La Vie domestique. *Les modèles et les règles, d'après les documents originaux*, par Charles de Ribbe. Paris, Edouard Baltenweck, 1877, 2 vol. in-12 de xv-379 et 414 p. — Prix: 6 fr.

M. Charles de Ribbe a attaché son nom à l'histoire de la vie domestique. Il raconte celle du foyer, comme d'autres celle des peuples; car le foyer a une histoire, parfois grande et parfois lamentable, toujours digne d'attention et d'étude. Mais notre temps semble être plus particulièrement propre pour de semblables travaux.

C'est aux époques de décadence nationale que les historiens apparaissent pour raconter les grandes actions du passé; lorsqu'un peuple fait son histoire, il ne songe pas à l'écrire. Il en est de même pour la

famille; lorsque le foyer, cette dernière assise de l'édifice social, menace ruine, le moment est venu de reporter ses regards sur le passé pour y chercher des espérances et des enseignements. Telle est l'œuvre unique à laquelle M. de Ribbe a consacré sa vie, et quoique cet ouvrage ne soit pas le premier et, nous l'espérons, le dernier, on peut cependant dire de lui qu'il est bien l'homme d'un seul livre, *homo unius libri*.

La *Vie domestique* comprend deux parties bien distinctes. Dans le premier volume, M. de Ribbe nous donne les modèles; dans le second, la tradition et les règles de la vie domestique.

Deux familles s'offrent à nous comme modèles: l'une, prise dans la vie rurale, l'autre, dans la vie urbaine, et répondent ainsi à toutes les situations.

La famille d'Antoine de Courtois était établie, au commencement de ce siècle dans une délicieuse vallée, sur les limites des départements actuels de Vaucluse, de la Drôme et des Basses-Alpes. M. de Ribbe, fidèle à la méthode de M. Le Play, commence par une description détaillée et attachante de ce coin de terre où va s'écouler l'existence paisible de la famille de Courtois. Les lieux ont un effet, une influence incontestable sur les mœurs et les habitudes des familles. L'habitant des montagnes ne ressemble pas à l'habitant des plaines, il conserve plus longtemps les traditions et la religion des ancêtres. Après ce tableau pittoresque de la vallée de Sault, M. de Ribbe note, à traits rapides, les libertés dont ces heureux habitants jouissaient autrefois, puis il arrive à son héros, Antoine de Courtois. Il nous le montre dans ce foyer « ou il était respecté comme un souverain, dans cette vallée de Sault, dont il était la première autorité sociale et qu'il maintenait en paix. » Sous les dehors d'un gentilhomme campagnard, il avait une grande culture intellectuelle et une conversation pleine de reparties heureuses. Tel est l'homme dont M. de Ribbe entreprend de nous faire connaître le « livre de raison » sorte d'histoire intime du foyer domestique. Aux époques de prospérité morale, non-seulement les peuples, mais les familles elles-mêmes ont une histoire digne de fixer les regards. Ici l'analyse devient impuissante et il faut renvoyer le lecteur à l'ouvrage lui-même. On y trouvera un parfum de vertu domestique, et des conseils appropriés à toutes les situations. La religion, l'épargne, les bonnes mœurs, le choix d'un état, le mariage, le devoir des fils, des époux et des pères, l'exploitation du domaine, le testament, le culte des morts, y sont successivement étudiés par ce père de famille modèle, désireux de transmettre à ses fils l'héritage de vertu et de fortune qu'il a reçu de ses ancêtres.

A propos du testament, nous retrouvons dans Antoine de Courtois un partisan convaincu de cette liberté de tester, dont le commerce,

'industrie et l'agriculture redemandent aujourd'hui l'exercice, comme e principal palliatif de la désorganisation domestique.

« Je voudrais, écrit Antoine de Coutois dans son livre de raison, que le père de famille fît lui-même le partage de ses biens entre ses enfants et qu'il leur fît signer cet acte de son vivant. Y aurait-il un moyen plus sûr de maintenir l'union entre eux, de prévenir les formalités de justice, qui appauvrissent les familles, et les discordes, qui les détruisent. D'ailleurs, peut-il y avoir un arbitre plus sûr qu'un père ? et qui peut mieux que lui concilier ce que demandent les besoins de chacun de ses enfants avec ce qu'exige la nécessité de soutenir le toit paternel, ce toit que chacun de nous doit regarder avec respect, et sous lequel il doit conserver l'espoir et les moyens de trouver un jour un asile ? »

La fin du tome premier est consacrée à l'histoire de la famille d'Aguesseau ; c'est la contre-partie de l'histoire de la famille de Courtois. Avec celle-ci, nous avons vu l'organisation domestique d'une famille rurale ; avec celle-là, nous venons nous asseoir au foyer d'une grande famille de Paris, dont le nom domine les traditions de la magistrature française. « Dans les conseils d'Antoine de Courtois, se manifestent l'autorité et le dévouement paternels ; dans les enseignements du chancelier d'Aguesseau sur la vie et la mort de son père, le respect filial se traduit de la manière la plus noble et la plus touchante. Ici, les lieux, les temps, les personnages sont changés : l'esprit est le même. »

Avec le second volume, la scène change ; nous quittons les *modèles*, pour suivre à travers les âges la *tradition* des familles prospères. Je n'en dirai qu'un mot. La loi de Dieu, dans tous les temps, la loi de Dieu, dans les livres sapientiaux, telle est la division de cette dernière partie. Nous y voyons les *règles* qui ont toujours dirigé les pères de famille fidèles à leur mission. C'est la Bible qui donne ici le grand enseignement ; tout y est à la hauteur d'un si important sujet.

Ce bel ouvrage de M. de Ribbe n'est pas, sans doute, le dernier ; le sol qu'il creuse avec tant de bonheur et de patience n'est point avare et il en tirera bientôt, nous l'espérons, de nouveaux trésors. En attendant, nous saluons cette restauration de l'édifice domestique, prélude assuré de la restauration sociale.

EDMOND DEMOLINS.

Annuaire de l'économie politique et de la statistique pour 1876, par MM. MAURICE BLOCK, JÉROME NICOLAS, etc... 33e année, gr. in-18 de 648 p. — Prix : 6 fr.

Cette publication continue à réunir tous les documents statistiques importants qu'il serait fort difficile de se procurer, si les économistes

qui s'en occupent ne prenaient le soin de les rassembler dans le format commode que l'on connaît. C'est le XXXe volume de la collection. Comme les précédents, il se divise en cinq parties différentes ; les trois premières, formant à elles seules la moitié du volume, présentent les documents relatifs à la France : la quatrième est consacrée aux pays étrangers et la cinquième renferme, comme toujours, un résumé rapide du mouvement économique de la précédente année, des renseignements bibliographiques fort complets, et se termine par les comptes rendus des séances de l'Académie des sciences morales et de la Société d'économie politique.

G. DE S.

La Monnaie et le mécanisme de l'échange, par W. STANLEY JEVONS, professeur d'économie politique au collége Owens, à Manchester. Paris, Germer-Baillière, 1876, in-8 de 288 p. — Prix : 7 fr. 50

« Pour apprendre une langue, dit l'auteur, nous commençons par étudier sa grammaire avant d'essayer de la lire ou de la parler. Dans les sciences mathématiques, nous nous préparons par les opérations de l'arithmétique élémentaire aux raffinements de l'algèbre et du calcul différentiel. » Partant de cette idée, l'auteur a voulu exposer les premiers principes ; et, comme la science économique, surtout en ce qui concerne le sujet spécial de l'échange et de la monnaie, repose sur l'examen de faits fort simples, il raconte tout naturellement comment, du *troc* vulgaire, tel qu'il a été jadis pratiqué et qui se retrouve encore au sein des peuplades barbares, on en est peu à peu arrivé à un instrument d'échange plus perfectionné qui est la monnaie, et, ensuite, au fur et à mesure des progrès qui se sont succédé, à créer un système de crédit où tout se résume en la compensation des valeurs existantes. Sans aborder dans leur détail les problèmes les plus ardus de sa matière, l'auteur retrace néanmoins le mécanisme du change, des banques, et l'on peut ensuite aisément, avec les connaissances que l'on puise dans son ouvrage, résoudre les principales difficultés qui peuvent se présenter. C'est un bon livre, pratique et fort clair.

G. DE S.

Le Ciel, par AMÉDÉE GUILLEMIN. Paris. Hachette, 1877, gr. in-8 jésus, paraissant par livraisons à 50 cent., 40 ont paru (l'ouvrage en aura 55).

La réputation de ce livre est faite depuis longtemps : les suffrages des gens du monde se sont joints à ceux des savants pour le proclamer un des plus beaux et des plus complets qui aient été écrits sur la matière. Mais les progrès de la science astronomique imposaient à l'auteur de nouveaux devoirs ; la physique et la chimie célestes sont devenues des branches spéciales de la branche astronomique ; les tra-

veaux sur les comètes ont pris une extension qui nécessitait de nombreuses additions, enfin l'événement atmosphérique qui s'est accompli en décembre 1874, à savoir le passage de la planète Vénus au-devant du soleil, dont les conséquences ont été si importantes, devait être décrit dans ses moindres détails. La cinquième édition du *Ciel*, que nous annonçons aujourd'hui, est donc plus volumineuse de moitié que ses devancières; le nombre des vignettes et des planches a dû s'accroître dans les mêmes proportions, et en fait un ouvrage véritablement nouveau. Nous n'insisterons pas sur le luxe d'illustrations deployé par l'habile éditeur. — C'est là une des plus nobles études qui puissent être offertes à l'attention de la jeunesse et des hommes du monde; et c'est, à coup sûr, le plus beau livre où l'on puisse aller chercher les notions d'une science qui, en cultivant l'esprit, l'élève plus qu'aucune autre jusqu'au souverain Maître de toutes choses, jusqu'au CRÉATEUR, auquel toute science doit rendre hommage, et que nous devons glorifier dans ses œuvres. E. D'A.

Météorologie générale. Les Mouvements de l'atmosphère et les variations du temps, par H. MARIÉ-DAVY, directeur de l'Observatoire de Montsouris. Paris, G. Masson, 1877, gr. in-8 de 525 p. — Prix : 12 fr. broché, et 16 fr. relié.

La science météorologique, est une de celles qui ont le plus progressé de nos jours, et l'étranger est peut-être, sous ce rapport, en avance sur la France. On connaît cependant les beaux travaux du regretté Ch. Sainte-Claire Deville, et ce livre que nous annonçons montre avec quelle sollicitude et quel soin consciencieux la recherche des phénomènes atmosphériques est poursuivie dans notre pays. L'auteur se propose de fournir à toutes les personnes curieuses d'apporter leur tribut à cette science, les connaissances générales nécessaires à l'intelligence des variations du ciel dans nos climats. Sans entrer dans le détail minutieux des faits, il condense les grandes lois découvertes jusqu'à présent, et formule celles qui découlent des résultats nouvellement acquis. M. Marié-Davy expose d'abord quel est le champ d'études qui s'ouvre à l'explorateur, et dans lequel il est guidé par les instructions rédigées par le service météorologique organisé au Ministère de la marine et par les cartes synoptiques, il donne les notions les plus complètes sur l'atmosphère, les terres et les mers, les différentes températures du globe, les grands courants atmosphériques et marins, les pressions barométriques, les vents réguliers, les ouragans, typhons et cyclones, les nuages, la distribution des pluies, les orages, l'origine et la marche des orages, etc.; enfin il arrive à la prévision du temps, et montre comment l'on peut obtenir des résultats précis sous ce rapport. Son ouvrage se termine par un chapitre sur les rela-

tions entre les variations de l'aiguille aimantée et les mouvements généraux de l'atmosphère.

Des planches, et surtout de nombreuses cartes, viennent à l'appui de cet exposé, et font de ce livre un traité complet de la matière, où toutes les observations recueillies jusqu'à ce jour sont enregistrées, et où puiseront avec autant de charme que de profit les gens du monde qui voudront s'initier à une science qui est à la portée de tous et intéresse tout le monde. C'est donc un livre de science qui est en même temps un livre d'étrennes, et c'est pour cela que nous avons tenu à le signaler à nos lecteurs dans cette rapide et trop incomplète analyse.

E. D'A.

Les Bois indigènes et étrangers. *Physiologie, — Culture, — Production, — Qualités, — Industrie, — Commerce*, par ADOLPHE A. DUPOIT, ingénieur des constructions navales, et BOUQUET DE LA GRYE, conservateur des forêts ; ouvrage orné de 162 figures. Paris, J. Rothschild, 1876, in-8 de VIII-552 p. — Prix : 12 fr.

Nous dirions volontiers que cet ouvrage est une monographie, si la qualification de *monographie* pouvait logiquement s'appliquer à une matière aussi variée, aussi complexe, aussi multiple que le bois. *Mille sunt usus arborum*, disait Pline, et combien cet adage n'est-il pas plus vrai aujourd'hui qu'au temps du naturaliste de l'antiquité !

L'histoire du bois, à le prendre à sa naissance, comprend d'abord les premiers développements du germe qui, sorti de la graine deviendra successivement arbuste, arbrisseau, grand arbre, enfin arbre exploitable, lequel décroît, dépérit, et meurt, s'il n'est, en temps utile, abattu, dépécé et livré à l'industrie.

Chacun des organes de l'arbre a ses fonctions spéciales, et, tour à tour, celui-ci subit et exerce de nombreuses influences, tantôt comme sujet isolé, tantôt, réuni à beaucoup d'autres, comme massifs forestiers. La culture des arbres à ces deux points de vue, autrement dit, l'arboriculture forestière et la sylviculture, comptent parmi les éléments essentiels d'une telle *mono-polygraphie*, qu'on nous passe le néologisme.

Mais la statistique forestière en Europe et en France, mais les règles et les procédés d'exploitation et de débit des bois, leurs transformations dans les variétés infinies d'objets et de produits qu'ils sont appelés à fournir ; enfin les qualités et les vices physiologiques et physiques des arbres et des pièces qu'on en tire ne sauraient être oubliés dans une histoire des bois.

D'ailleurs le bois est le point de départ, la base, l'élément indispensable, sous mille formes et mille aspects divers, de toutes les industries ; et innombrables sont les outils, les instruments, les mécanismes

plus ou moins compliqués et savants qui servent à le travailler et à l'ouvrager. Or, ce n'est pas une besogne de minime importance que de décrire et même de figurer aux yeux, par la gravure, ces instruments et ces machines : un tel travail, cependant, ne devait pas faire reculer les auteurs du traité sur *Les Bois indigènes et étrangers*, qui ont consacré, à ces descriptions et aux applications qui en découlent, un remarquable chapitre.

Enfin, le commerce des bois, ce négoce qui a le monde entier pour comptoir et les cinq continents pour source d'approvisionnements, ne saurait rester indifférent à celui qui, propriétaire, industriel ou forestier, est, à un titre quelconque, appelé à s'occuper des bois.

Tels sont les divers ordres de points de vue auxquels se sont placés MM. Dupont, ingénieur des constructions navales, et Bouquet de la Grye, conservateur des forêts, pour écrire le livre excellent dont nous venons de donner une bien écourtée et bien incomplète analyse. Une simplicité de style qui n'exclut pas l'élégance, une concision qui a pour compagne la clarté, une science exposée pratiquement et s'adressant à tous, ce sont là comme les talismans qui ont permis aux auteurs de faire un livre attrayant, presqu'un livre de luxe, sur un sujet qui, de prime abord, semblerait voué à la sécheresse et à l'aridité.

Il y aurait cependant à relever, de loin en loin, quelque légère incorrection de style provenant de ce que, parfois, chez l'auteur, le savant l'emporte sur l'écrivain. Tel est, par exemple, l'abus du pronom démonstratif devant le régime du substantif qu'il remplace. Exemples : « Elle (la densité du bois) est plus grande dans les bonnes terres que dans *celles* mauvaises et que dans *celles* humides... (p. 287).» Ce mal (la pourriture au pied) est très-grave sur les bois blancs et sur *ceux* gras (p. 330).» Peut-être la personnification que l'on accorde métaphoriquement aux espèces animales, est-elle un peu risquée, appliquée aux plantes, e t serait-il préférable de dire, par exemple, que tel caractère se remarque *dans* tel arbre plutôt que « chez » tel arbre. — Telles sont à peu près les seules imperfections que nous ayons trouvé à signaler *dans* ce livre ou *chez* ses auteurs. Heureux les écrivains qui ne méritent pas d'autres reproches, heureux surtout les lecteurs de leurs ouvrages!

SALTUS.

Les Sociétés secrètes et la Société *ou Philosophie de l'histoire contemporaine,* par le R. P. NICOLAS DESCHAMPS, S. J., auteur du *Monopole universitaire.* Tome troisième et dernier. Avignon, Fr. Séguin, 1876 (Paris, Baltenweck), in-8 de XXIII-658 p., avec un appendice au tome II, de 30 p. — Prix : 5 fr.

Le *Polybiblion*, lors de l'apparition des deux premiers volumes, a si-

gnalé l'importance que donnaient à cet ouvrage l'abondance des recherches et des documents, et surtout la judicieuse critique et le caractère de l'auteur.

Trois chapitres partagent ce volume. Dans le premier, l'on voit se dérouler le plan conçu et mis en œuvre par les sectes, depuis un siècle et demi, pour enlever l'enseignement de la jeunesse à l'Église et s'en emparer elles-mêmes. La destruction des jésuites n'était qu'un premier pas, et, quelques mois après l'arrêt des Parlements, La Chalotais publiait, à l'instigation et avec la collaboration de Dalembert et de Voltaire, un *Essai sur l'éducation nationale*, où le principe de l'État enseignant est, pour la première fois, affirmé et esquissé dans toutes ses conséquences. L'exhumation de ce mémoire est une véritable découverte; il donne la clef du dessein parfaitement suivi qui a présidé depuis lors à l'organisation de l'enseignement d'État en France. Les rapports de Talleyrand à la Constituante, de Condorcet à la Législative, de Lepelletier à la Convention n'en ont été que la reproduction, et, avec quelques modifications, il a inspiré la création de l'Université impériale, qui, depuis 1808, reste la citadelle des *principes modernes*, autrement dit de l'esprit de la franc-maçonnerie.

Si les sectes s'acharnent contre les monarchies chrétiennes, contre toutes les institutions sociales issues de dix-huit siècles de civilisation catholique, c'est pour détruire plus sûrement l'Église. La papauté est le principal objectif de cette guerre impie. Aussi, toute l'action des sociétés secrètes dans l'histoire contemporaine est en quelque sorte résumée dans le chapitre où le P. Deschamps raconte la série de leurs attentats contre le Saint-Siége. Ses relations avec un des principaux directeurs des sectes, Henry Misley, relations dont il a raconté l'origine dans l'*Introduction*, ont mis entre ses mains des documents de premier ordre sur l'élévation de Louis-Napoléon à la dictature. Le coup d'État du 2 décembre ne se réalisa qu'à la suite d'un grand *conclave* des sociétés secrètes tenu à Paris. *L'auteur a vu les convocations signées : Marquard.* Malgré la vive opposition de Mazzini, Palmerston y fit accepter Louis-Napoléon, qui s'engagea à mettre les forces de la France au service de la révolution. Une étude très-détaillée de son règne montre comment il fut fidèle à ce mandat, malgré des contradictions apparentes, jusqu'au jour où l'Allemagne, entraînée à son tour par M. de Bismarck dans les voies révolutionnaires, a pris, sous le nom de *Kulturkampf*, la direction de la vieille lutte de la franc-maçonnerie contre l'Église.

L'ouvrage se termine par un chapitre sur les origines de la maçonnerie, que l'auteur rattache aux anciennes hérésies, et, en dernier lieu, aux templiers. La tradition du mal a ainsi toujours existé dans le monde, en face de l'œuvre divine et contre elle.

Les imperfections matérielles, qui déparaient les deux premiers volumes, ont été heureusement réparées dans celui-ci. L'intelligent éditeur d'Avignon, M. Fr. Séguin, devenu maintenant propriétaire de l'œuvre du P. Deschamps, a mis un soin filial à en achever la publication dans les meilleures conditions. Des tables très-développées rendent les recherches faciles. L'ouvrage, ainsi complété, a sa place marquée dans toutes les bibliothèques historiques et philosophiques.

C. J.

Les Artistes de mon temps, par M. Charles Blanc, de l'Académie française et de l'Académie des beaux-arts. Paris, Didot, 1876, gr. in-8 de 556 p. — Prix : 15 fr.

M. Charles Blanc, à l'exemple de la plupart des écrivains de notre temps, a réuni dans ce volume un certain nombre d'articles qui avaient paru dans des revues ou dans des journaux quotidiens. Ces études sur les artistes à côté des quels nous avons vécu ont été écrites pour la plupart le lendemain de la mort de ceux auxquels elles sont consacrées; elles nous renseignent d'une façon complète sur la vie et sur les travaux de ces hommes de talent que chacun de nous a pu connaître, et nous font pénétrer dans l'atelier de plus d'un maître habile dont l'histoire s'inquiétera. M. Charles Blanc, qui a vu de près la plupart des artistes dont il parle, qui a vécu souvent de leur vie, et qui, par la situation élevée qu'à deux reprises il a occupée dans l'administration, a pris une part active à la direction des arts dans notre pays, était mieux à même que personne de nous éclairer sur ces personnalités intéressantes qui ont honoré notre siècle. Après avoir fait les portraits des peintres Eugène Delacroix, Devéria, Flandrin, Chenavard, Troyon et Corot, des sculpteurs David d'Angers, Duret et Barye, des architectes Duban et Vaudoyer, et du graveur Calamatta, M. Charles Blanc a tenu à réimprimer le compte rendu de l'exposition universelle qu'il avait écrit en 1867. De cette façon, il a mis sous nos yeux dans le volume qui vient de paraître, une appréciation complète sur les artistes français et étrangers qui ont travaillé au milieu du dix-neuvième siècle, et il a prouvé que, lorsqu'une critique est saine et éclairée, elle survit au moment où elle a été écrite, et peut être profitable longtemps après le jour où elle s'est produite.

Georges Duplessis.

Histoire du mobilier, *Recherches et notes sur les objets d'art qui peuvent composer l'ameublement et les collections de l'homme du monde et du curieux,* par Albert Jacquemart. Ouvrage contenant plus de 200 eaux-fortes typographiques, par Jules Jacquemart. Paris, Hachette, 1876, in-8 de 667 p. — Prix : 20 fr.

Cette histoire du mobilier, que M. A. Jacquemart préparait depuis

longtemps déjà et à laquelle il donnait tous ses soins, paraît aujourd'hui après la mort de l'auteur. M. J. Jacquemart a réuni toutes les notes qu'il a pu trouver sur le bureau de son père, a groupé par chapitres tous les documents rassemblés, et, avec son instinct d'artiste, doublé de son goût pour les collections, il a fait un livre de ce qui n'était encore qu'une masse de matériaux destinés à devenir un jour un livre. Pour compléter le travail de son père, M. Jules Jacquemart a dessiné un grand nombre d'objets mobiliers d'après les monuments eux-mêmes conservés soit dans les musées, soit dans les collections particulières, et, pour multiplier ces desseins, exécutés avec une fidélité parfaite, il a eu recours à un procédé appelé à prêter un secours puissant à la typographie, le procédé Gillot. L'artistè n'a plus besoin désormais d'appeler à son aide un intermédiaire pour répandre ses croquis dans un livre; un mordant actif se charge de graver en relief les dessins qu'il a tracés sur un métal préparé tout exprès, et le dessin s'imprime en même temps que le texte qui l'explique et le complète. L'*Histoire du mobilier*, de MM. Albert et Jules Jacquemart est un ouvrage excellent, très-utile et bien fait; nous serions embarrassé si l'on nous forçait de dire à qui revient la meilleure part dans ce beau volume; le père et le fils, que la mort a si cruellement séparés, avaient apporté dans ce travail un savoir et un goût semblables, et l'érudition de l'écrivain ne le cède en rien au talent de l'artiste. G. D.

BELLES-LETTRES

Faune populaire de la France, les Mammifères sauvages. (*Noms vulgaires, dictons, proverbes, contes et superstitions*), par Eugène Rolland, Paris, Maisonneuve, 1877, in-8 de 180 p. — Prix : 5 fr.

Tout ce qui concerne les croyances et les superstitions populaires inspire aujourd'hui un vif intérêt. Les érudits, les simples curieux qui s'occupent de ce vaste sujet accueilleront avec empressement le volume dont nous venons d'écrire le titre. M. E. Rolland y étudie les mammifères sauvages, non pas en naturaliste, mais au point de vue de la linguistique, des proverbes, des dictons et des superstitions. Cinquante animaux ont fourni la matière de ces recherches, qui commencent par un chapitre consacré à la chauve-souris. L'auteur donne d'abord les noms qu'elle a reçus dans les dialectes romans ; puis, dans un second paragraphe, rapporte les croyances singulières qui existent dans diverses provinces sur la chauve-souris, les incantations à l'aide des quelles on cherche à la mettre en fuite. M. Rolland procède dans le même ordre à l'égard de tous les mammifères qu'il passe en revue, donnant souvent, de plus, les proverbes où leurs noms figurent, et

rapportant quelques contes où ils ont un rôle. Peut-être ces contes auraient-ils pû être plus nombreux. Il nous semble que, dans la *littérature populaire de la Gascogne*, M. Cénac-Moncaut a inséré une histoire d'ours dont l'indication eût été à sa place à la page 43. Nous nous attendions aussi à trouver, au chapitre des rats, un mot sur Hatton et sur le roi Popiel. Il est vrai que, dans ces légendes, il s'agit de rats allemands et polonais, et que M. Rolland indique par le titre même de son livre qu'il veut renfermer ses recherches dans la France, dont cependant — nous sommes loin de lui en faire un reproche — il passe plus d'une fois les frontières à la suite d'un dicton ou d'une croyance superstitieuse.

M. Rolland se propose d'étudier successivement, dans leurs rapports avec la linguistique et la mythologie, les oiseaux, les reptiles, les poissons, les insectes et les animaux domestiques; enfin, il nous fait espérer qu'il se livrera un jour à des travaux analogues sur la flore française, achevant ainsi de nous donner une œuvre considérable et d'un genre tout à fait nouveau pour nous. Quand M. Rolland entreprendra ce dernier travail, il pourra trouver de curieux sujets de comparaisons dans les *Cuentos y poesias populares andaluces* de Fernan Caballero, et dans deux lettres adressées par M. Pitrè à M. de Gubernatis : *Appunti di botanica popolare siciliana* (*Rivista europea*).

TH. DE PUYMAIGRE.

Étude biographique sur François Villon, *d'après les documents inédits conservés aux archives nationales*, par AUG. LONGNON. Paris, Henri Menu, 1876, gr. in-18 de 223 p. avec un plan. — Prix : 6 fr.

Il y a trois ans, M. Longnon a fait paraître, dans la *Romania*, un mémoire contenant des renseignements nouveaux sur François Villon; depuis, il a eu l'heureuse chance de mettre la main sur de nombreuses pièces restées inédites, qui sont venues corroborer et compléter son premier essai. Le petit livre qui vient de paraître n'est pas une nouvelle édition, car il fait connaître Villon de manière à laisser penser que, sur ce personnage, il n'y a plus rien de sérieux à trouver ; c'est un travail complet, que l'*Essai* de 1873 ne pouvait faire pressentir. J'ajouterai que cette étude biographique n'est qu'un heureux avant-coureur de l'édition complète des œuvres de Villon préparée par M. Longnon.

L'auteur nous fait connaître le véritable nom de Villon, l'origine bourbonnaise de sa famille, ce que l'on sait de la première période de sa vie d'écolier et de maître ès arts. Il nous le montre, à la suite d'un meurtre commis dans une rixe, banni et mêlé dès lors dans une société d'escrocs et de crocheteurs de serrures, qui le menèrent au pied du gibet, et lui laissèrent le triste renom que ses talents poétiques ne purent effacer.

L'Étude biographique sur Villon fait toucher du doigt une classe entière de la société du quinzième siècle; en la lisant, il semble que l'on vit à cette époque. L'auteur a su recueillir des renseignements exacts sur les lieux ou se passèrent les faits qu'il raconte, sur les nombreux personnages, mêmes les plus humbles, qui furent mêlés à la vie et aux escapades du poëte. Une table onomastique complète permet de les retrouver dans le corps de l'ouvrage, et de nombreuses pièces justificatives prouvent que M. Longnon n'a rien avancé sans preuves solides.

Ajoutons que Villon ne pouvait avoir un meilleur avocat; sans dissimuler les côtés lamentables du caractère de son héros, M. Longnon sait mettre en évidence tout ce qui lui est favorable. On voit qu'il aime son poëte, tout en déplorant ses vices; on voit qu'il est prêt à demander le bénéfice de quelques circonstances atténuantes, en invoquant la fâcheuse influence de la misère et des mauvaises relations sur cette nature ardente. — Le plaidoyer est fait avec bonne foi, sans parti pris, et présenté sous la forme la plus séduisante.

A. DE B.

HISTOIRE

Géographie historique et administrative de la Gaule romaine. par ERNEST DESJARDINS, de l'Institut. Tome Ier. *Introduction à géographie physique comparée; époque romaine; époque actuelle,* contenant 15 cartes en couleur, 1 eau-forte et 23 figures dans le texte. Paris, Hachette, 1876, in-8 de 476 p. — Prix 15 fr.

L'éditeur de la *Table de Peutinger* entreprend une nouvelle publication sur la géographie de la Gaule. Le premier volume vient de paraître : il renferme une introduction et un chapitre Ier consacré à la géographie physique. Ce chapitre contient l'orographie, l'hydrographie intérieure, la description des côtes, des renseignements sur le sol, le climat et les productions de la Gaule dans l'antiquité.

L'introduction est bien écrite; le rôle de la géographie historique y est exposé fort brillamment; la plume de l'auteur se sent à l'aise pour traiter ces questions qui lui sont familières, et quand il arrive à démontrer la nécessité des études épigraphiques, surtout pour l'histoire de l'administration romaine, on n'a pas besoin de le relire pour être convaincu, tant ses exemples sont bien choisis et sa méthode, qui est la bonne, habilement exposée. On sent qu'à côté du géographe, il y a un savant épigraphiste. Vient ensuite une indication détaillée des sources auxquelles il a puisé pour mener à bien son ouvrage. C'est au travail de M. Ruelle, entrepris sous les auspices de la Commission de topographie des Gaules, qu'il doit la meilleure part de cette immense bibliographie. Je me permets, en passant, de plaider les circonstances atténuantes en faveur de d'Anville, pour qui

M. Desjardins me paraît bien sévère. Il lui reproche son peu de science, l'abus qu'il fait du compas, tout en lui accordant un rare bon sens et un instinct naturel. Il me semble que le compas et le bon sens sont deux excellents instruments pour un géographe qui cherche à identifier les noms de lieux anciens avec des noms modernes, surtout quand il est obligé, dans son travail, de s'appuyer principalement sur les mesures données par les itinéraires. On est d'autant plus étonné de ce manque de tendresse pour une illustre mémoire, que l'auteur accorde des mentions spéciales à certains écrivains, comme M. Peigné-Delacourt, par exemple, et beaucoup d'autres, dont les publications, loin d'éclaircir les points difficiles de topographie locale, n'ont fait que les embrouiller davantage.

Il faudrait, pour rendre compte de ce livre important, une place plus considérable que celle qui m'est accordée ici. M. Desjardins a entrepris une œuvre longue, difficile et je puis dire presque nouvelle par l'introduction des textes épigraphiques dans un ouvrage de géographie. C'est une voie excellente, déjà ouverte, mais peu frayée ; on ne saurait trop le féliciter de vulgariser cette méthode, et surtout d'en faire une application générale. C'est, en effet, par l'étude des inscriptions, à l'aide de textes corrects, qu'on parvient à rectifier les passages des auteurs classiques et à rétablir les noms de lieux ou de peuples que les copistes des manuscrits ont trop souvent défigurés. M. Desjardins, professeur d'épigraphie à l'École des hautes études, est mieux préparé que tout autre à un travail de ce genre; aussi le fait-il avec amour, et il ne manque pas une occasion de rappeler les textes géographiques déjà connus ou d'en publier de nouveaux.

L'arc de Suse dont l'inscription est importante, à cause des quatorze noms de peuples qu'elle contient, a été reproduit sur une planche spéciale; l'eau-forte est jolie, mais elle manque un peu d'exactitude. L'original est loin d'être aussi brillant que le ferait croire ce beau dessin ; le texte se composait de lettres en bronze, enlevées depuis longtemps, et n'était pas gravé comme le dit l'auteur ; ce qu'on voit maintenant, c'est l'impression des lettres, la place des lettres qui avait été réservée par l'ouvrier avant l'incrustation du bronze ; c'est, pour ainsi dire, la doublure de l'original, doublure que nous sommes heureux de posséder. Si la maison carrée de Nîmes et l'arc d'Orange avaient pu conserver ainsi leurs inscriptions, les épigraphistes s'en réjouiraient. J'ajoute que les petits modillons figurés dans ce dessin sous la corniche de l'attique n'existent pas en réalité dans l'original, et que ledit attique est, dans le texte, qualifié par erreur d'architrave.

Les inscriptions sont rejetées dans les notes, ce qui facilite singulièrement la lecture. Celle qui nous donne le nom de l'Huveaune, *Ubelka* (p. 174), a été découverte à la source même de cette rivière

à la ferme de la Moricaude ; elle fait aujourd'hui partie du cabinet d'un amateur marseillais, M. Trabaud. L'inscription de Lyon relative aux mines de fer de Memmia Sosandris, indiquée comme disparue (p. 416), existe heureusement et appartient à M. Récamier.

Comment, à propos de la Marne, l'auteur n'a-t-il pas cité le nom probablement celtique de cette rivière, *Launia*, retrouvé par M. L. Lalanne dans le *Karolinus* de Gilles de Paris ?

La description des côtes est faite avec un soin particulier, et certains points ont attiré tout spécialement l'attention du géographe : je citerai surtout les pages consacrées aux embouchures du Rhône. L'abondance des documents que M. Desjardins a rassemblés sur cette question et le cas qu'il fait, à juste titre, des monuments épigraphiques m'autorisent à lui signaler, au sujet des Saintes-Maries, une inscription funéraire découverte dans cette localité et dont je possède l'estampage. De plus M. Daumas, qui est resté dix-sept ans juge de paix aux Saintes, y a recueilli des amphores et des lampes antiques : ces faits me paraissent très-concluants pour affirmer l'existence des Saintes à l'époque romaine.

Je regrette pour M. Desjardins qu'il ait cru devoir, à l'occasion de cette question, introduire dans son livre une page de mauvais goût et citer l'inepte boutade de M. Poulle. C'est là un procédé peu scientifique.

En parlant des forêts de la Gaule, M. Desjardins dit que « Paris était entouré à l'est par les bois des *Meldi* dont les forêts de Fontainebleau et de Sénart représentent les maigres débris ; » je ferai remarquer à l'auteur que les deux forêts qu'il cite sont au sud de Paris et non à l'est ; que la première se trouvait chez les Sénones et la seconde chez les Parisii ; et que les bois des Meldes étaient représentés au moyen âge par les forêts de Mant, de Crécy et de Sarris, dont il reste d'importants débris.

Ces critiques de détail, que je ne veux pas multiplier, n'enlèvent rien à la valeur du livre, qui reste ce qu'on a fait jusqu'ici de plus considérable sur la matière. A. H. DE V.

La Conquête blanche. *Voyage aux États-Unis d'Amérique*, par HIPPWORTH DIXON, traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur par HIPP. VATTEMARE, et illustré de 118 gravures sur bois et 2 cartes. Paris Hachette, 1876, gr. in-8 de 546 p. — Prix : 10 fr.

Pour les lecteurs du *Tour du monde*, la *Conquête blanche* ne sera pas une nouveauté. Le *voyage* de Dixon a, en effet, été déjà publié en grande partie dans le recueil hebdomadaire si apprécié que dirige M. Edouard Charton. On le retrouvera en volume avec plaisir. Le nom de l'auteur, connu par un ouvrage, très-curieux aussi, sur la *Russie*

libre, est une garantie de l'intérêt du récit. M. Dixon n'est pas un touriste comme il y en a tant, voyageant pour l'unique satisfaction de se déplacer, pour pouvoir dire au retour : J'étais là ; telle chose m'advint. Il anime son récit de scènes tellement prises sur le vif, et ses réflexions scientifiques ou ethnographiques de tant d'esprit et de bon sens à la fois, qu'on peut vraiment dire, suivant une expression bientôt consacrée, que si jamais voyageur *a vécu son voyage*, c'est bien assurément lui. De plus, il se montre franchement *sudiste*, et n'y eût-il que cela dans son livre, le cas est assez rare pour être signalé. Nous ne croyons pas d'ailleurs que cela nuise à son succès. La curiosité est sans cesse piquée, l'esprit satisfait et l'intelligence ouverte par tout ce que l'on trouve, dans la *Conquête blanche*, de notions et de faits trop ignorés de la masse des lecteurs français ; la Californie, le Mexique, les territoires indiens des montagnes Rocheuses et du centre, le Texas, la Louisiane, la Virginie, etc... ont été successivement parcourus par le voyageur. Il fait bien connaitre ce que l'on pourrait appeler la société de dessous par opposition à celle dont le vernis officiel et extérieur frappe seul les regards de l'observateur superficiel. Ne pouvant tout relever, ni signaler chaque chapitre à l'attentien du lecteur (il faudrait les énumérer presque tous), nous noterons surtout ceux pleins d'intérêt et de révélations, consacrés à l'émigration chinoise (pages 424 à 481), à l'instruction du peuple — noirs et blancs — (chap. LXI, LXVIII et LXXI) etc.; etc.; nous indiquerons aussi, mais comme une ombre au tableau, les chapitres XII, XIII et XIV, qui ne sauraient être admis sans de formelles réserves. Sous prétexte de présenter la situation des missions catholiques, fondées pricipalement par les jésuites en Californie, l'auteur au lieu de faire l'histoire vraie et impartiale, y déroule des scènes où l'invraisemblable le dispute au ridicule et dont la suppression ajouterait beaucoup, selon nous, à la valeur d'un ouvrage si intéressant d'ailleurs. M. Dixon a trop vu ici avec la passion du sectaire ; l'équité nous fait un devoir d'en exprimer un regret d'autant plus vif que tout le reste de l'ouvrage nous paraît plus digne d'éloges à tout point de vue.

F. DE ROQUEFEUIL.

L'Italie illustrée, *description de toute la péninsule, depuis les passages alpestres inclusivement jusqu'aux régions extrêmes de la Grande-Grèce*, par JULES GOURDAULT. Paris, Hachette, 1876, gr. in-4 de 800 p. et gr. sur bois. — Prix : 50 fr.

Voici un volume digne du pays qui l'a inspiré, digne de cette inépuisable Italie, qui ne cesse d'attirer les études des historiens et des critiques, les rêves des poëtes et la curiosité enthousiaste des simples voyageurs; sur laquelle il semble que tout ait été dit, que tout ait été

fait, et sur laquelle il y a toujours à dire, toujours à faire. C'est ce que prouve le magnifique volume que nous annonçons; mais, par exemple, après cette publication splendide, on peut croire qu'au point de vue des illustrations, au moins, il ne restera plus rien à faire. Plus de quatre cents gravures sur bois, d'une exécution admirable et en général d'une vérité très-grande, reproduisent les monuments, les paysages, les aspects si divers de la contrée privilégiée :

Che l'acqua cigne el sasso orrido serra.

Les Alpes, le *sasso orrido*, qui défendent l'Italie comme un immense rempart, la rendent plus enchanteresse encore par la transition de sites effroyables à des sites ravissants. Ce contraste a frappé l'artiste dont l'habile crayon a si bien reproduit les défilés du Simplon et les horreurs de la *via Mala*. Dans ce beau livre nous retrouvons quelque chose de toutes les émotions du voyage, nous ne sommes pas brusquement transportés dans les plaines de la Lombardie; nous passons les Alpes avant d'arriver à d'éclatants horizons. C'est après tous ces rochers perdus dans les nuages, tous ces gouffres où grondent des torrents, que nous atteignons les riants environs de Trente, et le beau lac que Manzoni a peint dans ses *Promessi*. Voici Vicence, Feltre, Padoue. Voici Vérone avec ses vieux édifices, avec l'antique *palazzo*, sur le balcon duquel Shakespeare a fait prononcer de si douces paroles à Roméo et à Juliette; Venise, que Shakespeare encore, appelait une autre Vénus sortant des ondes, la vallée de la Brenta, Bologne et ses tours penchées, Florence, la ville de Dante et de Michel-Ange, Milan et son dôme, Turin et la Superga, Gênes, aux rues bordées de palais de marbre pleins de tableaux comme des musées. De Gênes, nous remontons vers le nord, nous suivons cette rivière du Ponent, où la réalité avoisine l'idéal, nous nous arrêtons à Nice, française aujourd'hui, provençale jadis, mais italienne par les fleurs et le soleil.

Les enchantements continuent ainsi pendant tout le volume, nous parcourons tout le reste de l'Italie jusqu'aux régions extrêmes de la Grande-Grèce, de la Lucanie, de l'Apulie et de la Calabre, d'une part, jusqu'à la Sicile et à l'Etna, de l'autre. Nous la parcourons en nous arrêtant non-seulement devant des monuments, objets d'une admiration traditionnelle, mais devant de charmantes vallées; des échappées sur la mer si belle, si bleue, entrevue à travers les feuillages argentés des pâles oliviers; des tonnelles couvertes de larges pampres; des villas aux abords hérissés d'aloès; de vieilles cités juchées sur des roches calcinées; devant mille détails enfin, qui rendent plus vrais, plus vivants, plus complets tous ces merveilleux souvenirs de l'Italie.

A côté de ces superbes gravures, pour cicerone, nous avons un écrivain aimable et érudit, qui connaît parfaitement le pays, et qui, pour

le peindre, n'hésite quelquefois pas assez devant l'emploi de néologismes un peu hardis, mais qui est, après tout, un guide sûr, instruit, agréable, que nous pouvons écouter avec confiance — excepté cependant quand il nous engage à ne point passer dans le port de Nice sans saluer la maison où est né Garibaldi. — M. Jules Gourdault a du reste, à la fin de sa préface, très-bien défini son livre : « Ce nouveau livre de l'Italie, n'est ni un itinéraire, ni un guide, — les deux manuels de M. du Pays satisfont amplement les plus difficiles parmi les touristes; — ce n'est pas non plus une étude spéciale, un aperçu de géographie, d'histoire ou d'esthétique, c'est proprement un livre pittoresque où l'écrivain (comme l'artiste) procède à grands coups de crayon ; où l'on touche à tout sans épuiser rien, où l'on va vite pour aller partout. — Dans son cadre, forcément restreint, cet ouvrage servira, si l'on veut, de préparation à ceux qui n'ont pas encore fait le voyage d'Italie, de memento à ceux qui l'ont déjà fait. » — Que de lecteurs aura ce beau livre !

TH. DE PUYMAIGRE.

Dissertationes selectæ in primam ætatem historiæ ecclesiasticæ, *auctore* P. CAROLO DE SMEDT, S. J., *ex professore historiæ ecclesiasticæ, nunc socio bollandiano.* Gandavi, 1876, in-8 de III-326-100 p. — Prix : 16 fr. pour la France.

Il y a quelques mois à peine que le savant professeur d'histoire ecclésiastique au collége théologique de Louvain publiait son beau livre intitulé : *Introductio generalis ad historiam ecclesiasticam critice tractandam.* Déchargé aujourd'hui de ses fonctions professorales pour aller prendre part à l'œuvre des bollandistes, où il donnera au P. Victor De Buck un successeur digne de lui, le P. De Smedt n'en continue qu'avec plus d'ardeur la publication de son grand ouvrage. Le présent livre n'est, en effet, que le tome premier de la série de six volumes qu'il avait annoncés dans la préface de l'*Introductio*, et dont chacun sera consacré à une des six périodes de l'histoire ecclésiastique. Le suivant nous est promis dans un délai de six mois, et les autres se succéderont de la même manière. Il y a longtemps, d'ailleurs, que tout l'ouvrage était mûr pour l'impression, mais il semble que l'auteur, en le publiant au moment où il fait ses adieux au collége théologique, ait voulu faire de ces pages son testament de professeur, et continuer, par le livre, l'enseignement qu'il ne donnera plus du haut de la chaire.

On peut dire, sans exagération, que le P. De Smedt est un des princes de la critique. Tel il s'était déjà montré dans ses travaux précédents, tel il paraît surtout dans l'*Introductio* et dans ce premier volume des *Dissertationes.* Il connaît à fond les sources historiques, et il les contrôle à la lumière de ces règles qu'il a formulées lui-même

au commencement de l'*Introductio*. Aucune arme ne lui fait défaut dans la discussion : on reconnaît qu'il est entièrement maître de son sujet, à la manière dont il expose l'objet d'une controverse, et dont il la mène à son tour. Sa clarté dans les matières les plus obscures ne saurait être surpassée, et sa latinité, qui rappelle la belle époque, est d'une élégance trop rare de nos jours.

Conformément à son plan, l'auteur aborde, dans chaque époque de l'histoire ecclésiastique, les sujets les plus controversés, qui ont le plus besoin d'être élucidés, et qui peuvent, en même temps, présenter le meilleur exemple de la manière dont il faut traiter les questions historiques. Dans la première époque, qui va depuis le commencement du christianisme jusqu'à l'édit de Milan, il a choisi les sept sujets suivants :

1. La venue de saint Pierre à Rome ; et son épiscopat dans cette ville ;
2. La controverse sur la célébration de la Pâque au deuxième siècle ;
3. L'auteur des *Philosophumènes ;*
4. Les accusations de l'auteur des *Philosophumènes* contre le pape Calliste ;
5. La controverse du pape saint Etienne et de saint Cyprien sur la validité du baptême des hérétiques ;
6. De la définition du concile d'Antioche, en 269, relativement au mot ὁμοούσιος ;
7. De l'ordre chronologique des papes, pendant les trois premiers siècles.

On voit que l'auteur *a pris le taureau par les cornes*, car, de tous ces sujets, il n'en est pas qui n'ait été cent fois exploité contre l'Église par les protestants et par les rationalistes. Mais les ténèbres, qu'ont accumulées autour de ces questions l'ignorance, la mauvaise foi, la subtilité ou la maladresse des érudits, se dissipent en grande partie devant l'irrésistible dialectique du P. De Smedt. L'auteur suit, dans chacune de ces dissertations, une seule méthode, qu'il ne change jamais, parce qu'il la regarde avec raison comme la meilleure, et que voici en quelques mots. Après avoir brièvement exposé le sujet et les différentes opinions qui y sont relatives, il en donne la bibliographie aussi complète que possible, en classant d'ordinaire les livres selon leur degré d'importance. Ces renseignements préliminaires constituent le *proœmium* de chaque dissertation. Celle-ci est divisée elle-même en autant de chapitres que le sujet renferme de parties principales à traiter. La question à résoudre dans chaque chapitre est exposée dans une subdivision de celui-ci, ou *articulus*, avec tous les arguments que chaque opinion invoque à l'appui, et qui défilent à tour de rôle, numérotés et classés selon leur valeur. Ainsi rangés en

ɔdre de bataille et opposés les uns aux autres, ils apparaissent comme ɔs armées qui vont en venir aux mains. Telle est la disposition extéeure. Ajoutons que les arguments sont présentés dans toute leur ɔrce, qu'ils soient favorables ou contraires à l'opinion qu'embrassera auteur. Tout se fait par syllogisme et par déduction : arrivé au out, on ne peut plus échapper à la conclusion ; elle s'impose à l'esprit. 'est là la vieille méthode scolastique en honneur au moyen âge, qui st la mère de toute la science moderne, qui est fille de la raison ıême, et qui s'oppose avec une puissance irrésistible à l'invasion des rreurs et des sophismes ; c'est pour cela que la Renaissance et le rotestantisme l'ont tant décriée ; c'est pour cela aussi qu'il appartient , notre siècle de la remettre en honneur. Le P. De Smedt nous montre oute la puissance de cette arme au service de la vérité. Dans une ,érie d'appendices, il donne, de plus, toutes les sources historiques de ɔhaque question, de sorte qu'on n'a nul besoin de recourir à un autre ivre pour contrôler les assertions de l'écrivain : lui-même fournit tout ı la fois les éléments de la discussion, la méthode à suivre et la conɔlusion à tirer. Le livre, en un mot, se suffit à lui-même : avantage ɔrécieux, surtout pour le jeune homme qui veut s'initier à la science ɔritique, et à qui on épargne ainsi l'immense ennui des premières recherches dans les in-folios. J'insiste principalement sur ce côté pratique et pédagogique du livre, parce que je connais la rareté des bons manuels de ce genre. Mais le côté scientifique n'est pas moins important. Pour montrer comment, dans ce bel ouvrage, la science et la dialectique se soutiennent mutuellement, je suivrai le P. De Smedt dans une de ses dissertations principales, celle qui est consacrée à l'auteur des *Philosophumènes*.

Un rapide *proœmium* raconte l'histoire de la découverte de ce livre, ses éditions, les différentes opinions sur l'écrivain à qui il doit être attribué. Elles sont tour à tour examinées dans sept chapitres. Le premier a pour but de fixer la date du livre. L'auteur se dit contemporain des papes Zéphyrin et Calliste (202-223) : est-ce vrai? De nombreux témoignages, tant externes qu'internes, viennent à l'appui de cette assertion, et permettent d'établir d'une manière évidente l'authenticité de ce fameux ouvrage. Ce sujet épuisé, on recherche, au chapitre II, les indices auxquels on peut reconnaître l'auteur. Il n'y a guère que des indices internes, mais ils sont assez remarquables, et leur ensemble donne déjà une lumière suffisante pour permettre d'aller plus loin. Nous voyons, en effet : 1° que l'auteur des *Philosophumènes* a été un homme de beaucoup de science et d'esprit, connaissant bien l'antiquité païenne, ainsi que les divers systèmes hérétiques ; 2° qu'avant les *Philosophumènes*, il avait déjà publié un petit ouvrage où il avait brièvement énuméré toutes les hérésies;

qu'il avait écrit aussi un traité *de Universi Essentia*, et des commentaires sur la Genèse ; 3° qu'il était évêque ou du moins qu'il s'attribua cette dignité au moment où il écrivait; 4° qu'il vivait à Rome du temps des papes Zéphyrin et Calliste, qu'il survécut à ce dernier; 5° qu'il avait un rang distingué dans le clergé de Rome; 6° qu'il fut condamné pour hérésie par le pape Calliste, et qu'il fut, pendant quelque temps, à la tête d'une Église schismatique. Telles sont les *marques*, tirées de l'ouvrage lui-même, qui vont nous aider dans la recherche de l'auteur inconnu. Dans les cinq chapitres suivants, le critique examine si ces différentes marques peuvent s'appliquer à l'un des auteurs supposés du livre : à Origène (chap. III), à saint Hippolyte (chap. IV), au prêtre Caïus (chap. V), à Tertullien (chap. VI), ou à Novatien (chap. VII). Chacune de ces opinions a trouvé des défenseurs savants et zélés. Il n'est pas difficile au P. De Smedt, après les prolégomènes qu'il a envoyés en avant, de rejeter d'emblée plusieurs de ces manières de voir. Il prouve que ni Origène, ni Tertullien, ni Caïus, ni Novatien, ne réunissent toutes les marques en question, et que même, elles manquent presque toutes à tel d'entre eux. Ainsi, par exemple, Origène n'a jamais été évêque et n'a jamais demeuré à Rome; à plus forte raison, il n'y a pas joué de rôle important dans le clergé; il n'a pas non plus écrit les autres ouvrages indiqués plus haut. Rien de plus rapide, de plus clair et de plus concluant que cette méthode par voie d'élimination, où c'est le lecteur qui prononce lui-même le jugement après que le critique lui a mis sous les yeux toutes les pièces du procès. Il ne reste donc plus que saint Hippolyte : c'est à lui qu'est consacrée la plus longue étude. On sait, par les témoignages anciens, qu'il y eut, au commencement du troisième siècle, un évêque du nom d'Hippolyte. Ces témoignages sont fort nombreux, et, comme ils ont la plus grande importance, l'auteur les a classés dans l'appendice D, sous six rubriques différentes (p. 18 à 39). Il résulte de ces textes combinés que saint Hippolyte a été contemporain des papes Zéphyrin et Calliste, et a porté le titre d'évêque; mais, chose singulière, alors que les témoignages sont unanimes sur ce point, ils varient sur son siége épiscopal, que les uns ignorent entièrement, que les autres placent en Arabie, en Italie, voire à Rome. Les modernes n'ont pas su mieux se mettre d'accord que les anciens, et notre critique prouve fort bien l'inanité des tentatives que l'on a faites pour aboutir à un résultat certain : on y a dépensé énormément de science et de talent, et la question n'a pas été résolue. Ce sont des pages bien intéressantes que celles où le P. De Smedt nous fait voir tous ces efforts stériles de l'esprit humain, et renverse tous les arguments mis en avant jusqu'ici. Au moins ne donnera-t-il pas lui-même le mot de l'énigme ? C'est ce que nous verrons bientôt. Laissant provisoirement

la question sans réponse, il prouve alors l'identité de notre saint Hippolyte, évêque, avec le martyr du même nom, le distingue de plusieurs autres Hippolytes avec lesquels on le confond facilement, et, après avoir soigneusement établi la qualité de ce personnage, il le rapproche finalement des *marques* révélatrices. Or, la plupart se rapportent à lui d'une manière incontestable. Saint Hippolyte, comme l'auteur des *Philosophumènes*, a été savant, a écrit divers ouvrages sur les mêmes matières, a été versé dans la connaissance de l'antiquité et dans celle de la religion chrétienne; il était évêque aussi; mais de quelle ville? Nous savons, par l'auteur des *Philosophumènes*, qu'il y a eu de son temps une congrégation schismatique à Rome dont lui-même était le chef : en identifiant les deux personnages, nous expliquerons du même coup toutes les difficultés relatives au siége épiscopal de saint Hippolyte, comme le P. De Smedt le prouve excellemment; de plus, une foule d'autres difficultés tombent en même temps : on s'explique notamment pourquoi une tradition constante a maintenu que le saint avait été évêque à Rome, sans qu'elle pût rendre raison de cette manière de voir. Je n'énumérerai pas tous les arguments apportés à l'appui de cette opinion originale et heureuse. L'auteur ne s'aveugle pas sur les objections qu'on pourrait faire à sa thèse : selon son habitude, il les expose dans toute leur force, et on peut dire qu'elles ne laissent pas d'être imposantes par leur ensemble. Je n'en citerai qu'une, exclusivement présentée par les catholiques : comment admettre qu'un saint ait pu être un chef de secte, dresser sa chaire contre celle de saint Pierre, et accuser injustement le Souverain-Pontife? Le P. De Smedt ne se scandalise pas de cette faute passagère, qui fut noblement rachetée depuis par la pénitence et par le martyre.

On peut le voir, le P. De Smedt n'est pas de ces écrivains qui, dans une intention louable mais par des scrupules exagérés, ne peuvent se résoudre à admettre un fait historique dès qu'il leur semble porter atteinte, si peu que ce soit, à leurs sentiments religieux. C'est cette classe d'esprits qui lui paraît, au contraire, particulièrement dangereuse pour la cause de l'Église. Il tient que la vérité doit être proclamée toujours et sans aucune restriction, parce que la glorification de l'Église sera toujours le résultat final de ces investigations de la science. C'est cette fermeté intrépide à maintenir les droits de la critique, en même temps que sa parfaite orthodoxie et son entier dévouement à la foi, qui font de son livre un véritable modèle. Il est rare de voir tenir la balance aussi juste entre les droits de la raison et les devoirs du croyant : et on peut citer cet exemple, d'une part aux catholiques trop timorés, de l'autre aux rationalistes qui s'imaginent follement que la foi est un obstacle au progrès de la

science. Si, d'un côté, au grand scandale des premiers peut-être, on le voit maintenir et prouver que les *Philosophumènes* sont de saint Hippolyte, que saint Cyprien s'est réellement opposé à la définition dogmatique du pape Étienne sur le baptême des hérétiques, que le concile d'Antioche avait condamné le mot ὁμοούσιος introduit plus tard par le concile de Nicée dans son symbole, etc., de l'autre, les ennemis de l'Église n'auront pas à s'applaudir de ces concessions, car il leur montre aussi comment l'attitude de saint Cyprien, toute téméraire qu'elle paraît, n'ébranle en rien le dogme de l'infaillibilité pontificale, comment le mot ὁμοούσιος, dangereux en 269, était devenu nécessaire en 325, etc.

Puisse donc le R. P. De Smedt nous donner bientôt la continuation de cet excellent ouvrage. Il rendra un service à la religion et à la science, dont les intérêts ne peuvent pas être séparés dans cet ordre d'études. Son livre mérite d'être chaleureusement recommandé à tout le monde : on ne saurait faire de lecture plus instructive, et plus attachante à la fois.

GODEFROID KURTH.

Vie et souvenirs de Mme de Cossé-Brissac, en religion Révérende Mère Marie de Saint-Louis-de-Gonzague, *fondatrice et première prieure du monastère des bénédictines du Saint-Sacrement de Craon,* par le R. P. Dom LOUIS PAQUELIN, moine bénédictin de la Congrégation de France, en l'abbaye de Solesmes. Paris, Palmé; Bruxelles, G. Lebrocquy, 1876, in-8 de VIII-667 p., avec un portrait gravé. — Prix : 7 fr. 50.

Au milieu des plaintes qui s'élèvent, non sans fondement, contre la corruption du siècle et l'affaissement des caractères, et provoquent le découragement, il n'y a rien de mieux à faire que de réagir en signalant les modèles qui ont traversé ce monde pour l'édifier et sans se souiller à son contact ; quand ces êtres privilégiés ont vécu sous nos yeux de la même vie et dans la même atmosphère que nous, il semble qu'il soit plus facile de marcher sur leur trace. Tel est le cas de Mme de Cossé-Brissac, dont Dom Paquelin nous raconte la vie en reprenant le travail commencé par Dom Couturier. Il fallait une plume aussi autorisée que la sienne pour traiter avec compétence, — et il faut ajouter avec talent, — un sujet qui touche à un ordre de choses si élevé et où les faits demandent à être appréciés par une science toute spéciale. Il est bien des pages qui ne sont point écrites pour les âmes vulgaires et qui pourront être pour d'autres une source féconde de consolations et de lumières. Nous n'avons point à en parler ici. Nous adressant surtout aux personnes qui vivent dans le monde, nous devons leur dire par quel genre d'intérêt elles peuvent être captivées, et quelle utilité elles peuvent retirer de la lecture de cet ouvrage.

Il est divisé en deux parties ; la première est plus particulièrement

consacrée à la vie extérieure, aux fondations; la seconde, à la vie intérieure, aux vertus de la Mère Marie de Saint-Louis-de-Gonzague. Sur celle-là, nous ne nous appesantirons pas, quoiqu'on puisse y recueillir bien des traits charmants de sa charité, de sa sollicitude maternelle pour ses sœurs et pour les enfants qui lui étaient confiées. Nous nous bornerons à signaler le chapitre sur ses relations avec sa famille; il confirme, ce qui ressort déjà de tout le livre, que la vie religieuse, loin de rétrécir et de dessécher le cœur, le dilate, et fortifie, en les relevant, les affections naturelles et légitimes.

Il n'est point nécessaire d'établir par une généalogie que Mlle Délie de Cossé-Brissac appartenait à une des grandes familles françaises et qu'elle était bien une de celles que tout devait concourir à retenir dans le monde. Née à Paris en 1787, elle passa ses premières années chez ses grands-parents de Cossé et d'Armaillé, aux châteaux de Gonnord et de Craon, puis à Versailles, où son père occupait un poste à la cour et où elle fut témoin de l'affreuse nuit du 6 octobre. Il fallut ensuite s'exiler pour jusqu'aux Cent-Jours. Sur la terre étrangère, l'héritière de Cossé dut travailler de ses mains pour vivre : elle le faisait avec une telle habileté que les dames de Vienne montraient avec orgueil les travaux qu'elles lui avaient confiés. Plus tard, elle se fit maîtresse d'école à Riga. Elle supportait avec résignation ces salutaires épreuves, soutenue par les exemples et les conseils de son admirable mère et par un vénéré religieux le R. P. Coince, que Dieu semble avoir suscité sur ses pas pour la conduire dans toutes les positions critiques de la vie. Puis, au moment de la délivrance, lorsqu'elle est rentrée dans son pays, on la voit embrasser avec joie la vie de sacrifice et de dévouement qu'elle avait jusqu'alors subie plutôt qu'acceptée. Elle débute gaiement, chez les bénédictines de Rouen, en balayant les cabinets et en nettoyant les chandeliers et les mouchettes de la communauté. Elle s'associe avec la servante du curé pour fonder, à Craon, sous les murs du château de sa famille, passé en des mains étrangères, une maison de son ordre, et on la voit travailler de ses mains aux constructions.

Toutes les pages consacrées au séjour en émigration sont du plus émouvant intérêt. Nous avons parlé de la Mère : voici deux traits pour la faire juger. La veille des jours de jeûne, elle disait à sa cuisinière : « Ma bonne Manette, c'est demain un jour de jeûne; tu comprends qu'il m'en coûte d'annoncer cela moi-même aux domestiques, ces pauvres gens qui se fatiguent à travailler pour nous ! Oblige-moi de dire cela toi-même au souper. Tu veilleras à ce qu'il soit meilleur et plus copieux qu'à l'ordinaire; puis tu les préviendras, tout en plaisantant, que tu as voulu leur faire un bon souper pour qu'ils puissent facilement soutenir le jeûne du lendemain ? » — Une autre fois, elle

refusa de dire une parole qui pouvait lui faire gagner quatre cent mille francs, parce qu'elle pouvait compromettre la réputation de personnes engagées dans un procès contre elle.

Comment ne pas admirer les vues inpénétrables de la Providence, quand on la voit entrer chez les bénédictines, tandis que son directeur la destinait au Sacré-Cœur, et qu'elle se croyait appelée au Carmel! Que de vertus elle a montrées comme religieuse! que d'aptitudes remarquables comme prieure et comme fondatrice. Quelle union pour le bien dans toute sa famille mondaine; quelles saintes, vives et joyeuses affections dans sa famille religieuse! Il y a là de quoi surprendre bien des personnes pleines d'illusions et de préventions sur la vie des cloîtres. La Mère Saint-Louis-de-Gonzague s'est éteinte en 1869, entourée de la vénération de tous les habitants du pays. Le livre de Dom Paquelin contribuera à augmenter et à perpétuer des sentiments que partageront tous ceux qui apprendront à la connaître.

René de Saint-Mauris.

Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du règne des Antonins, par M. Victor Duruy. T. V. Paris, Hachette, 1876, in-8 de 527 p. — Prix : 7 fr. 50.

Je ne crois pas me méprendre, je crois que je ne tromperai personne en présentant ce cinquième volume comme une apologie, voire comme une glorification de la société romaine aux premiers siècles de l'Empire. Ce n'est pas que M. Duruy approuve tout dans les institutions, dans les mœurs, dans les idées de cette époque, ni que tout ce qu'il vante soit indigne d'éloges. La *paix romaine* avait sa bienfaisante beauté et sa providentielle raison d'être, et je ne m'étonne pas que, lorsqu'elle eût été détruite par des causes auxquelles le christianisme était étranger, les peuples s'en soient souvenus avec admiration et avec regret. Je loue M. Duruy d'avoir apprécié avec équité et avec sympathie certaines lois, certains usages qui ont si puissamment contribué à la grandeur des Romains : « leur législation testamentaire qui maintenait la discipline dans les maisons;.... » les concessions habiles, les lenteurs prudentes à l'aide desquelles ces savants colonisateurs ont *latinisé* pour des siècles une grande partie de l'Occident; le respect tendre et presque religieux qu'ils gardaient pour leur passé. « Puisque nous en sommes, » écrit M. Duruy, « à chercher les idées sous les mots, remarquons que ce mot antiquité avait, outre son sens propre, celui de chose préférée : *nihil mihi antiquius est*, disait Cicéron. »

Tout cela est vrai, et nous pourrions certes demander aux Romains plus d'une leçon et plus d'un exemple, mais est-ce là *toute* la vérité sur Rome et sur la société romaine au temps des Césars et des

Antonins? « Cette société, » nous dit-on, « certains côtés mis à part, valait autant que beaucoup d'autres qui se croient bien plus haut placées sur l'échelle morale, » et encore : « il est tout naturel qu'ayant eu ses mortels ennemis (à savoir, les chrétiens) pour héritiers, cette société ait été, depuis quinze siècles, représentée sous de sombres couleurs, d'autant plus qu'avec les facilités que donnaient au prince le despotisme, à tous l'esclavage et la religion, les anciens avaient pour le désordre une indulgence que fort heureusement nous ne connaissons plus. » Cette dernière phrase contient un aveu capital ; et, dans tout le livre, les aveux de ce genre ne manquent pas. M. Duruy, dont l'érudition se plaît parfois aux conjectures ingénieuses,—j'en donnerai pour preuve son mémoire sur les *honestiores* et les *humiliores*, — n'a ni pu ni voulu taire l'effroyable inhumanité des mœurs antiques ; et ces mœurs, sous l'Empire, n'était pas plus pures qu'elles n'étaient clémentes. Si nos sociétés chrétiennes, à certaines époques, ont connu des désordres semblables à ceux que flétrissent les satiriques païens ; si, par exemple, des calculs égoïstes et des habitudes perverses menacent la France contemporaine de cette *disette d'hommes* (ὀλιγανδρία) dont Polybe s'effrayait pour la Grèce, il est toutefois des excès d'impudeur et d'infamie où nous ne sommes pas tombés, où nous ne tomberions que le jour où tout christianisme serait éteint parmi nous. M. Duruy a essayé d'alléger le plus possible de leur mauvais renom les mœurs romaines ; en revanche, il a évoqué les pires souvenirs des âges chrétiens : il est cependant contraint d'avouer que, nulle part aujourd'hui, comme dans l'antiquité profane, « on ne verrait de ces pièces où le réalisme allait jusqu'à montrer, aux spectateurs d'un drame d'Euripide, une femme outragée sur la scène, et à ceux *d'Hercule mourant*, un vrai bûcher, de vraies flammes, et, au milieu, un homme vivant qu'elles consument. » Que dire de ces rites impurs qui souillaient le culte païen et déshonoraient les fêtes et les joies de la famille ? La société romaine était profondément et irrémédiablement atteinte, et sa ruine doit être imputée à des causes autres que celles qui sont indiquées par M. Duruy. « Malheureusement, » dit-il , « dans cette société aristocratique, il ne se trouvait pas d'aristocratie capable de contenir son chef tout-puissant, et ce chef ne comprenait pas qu'au lieu de considérer l'empire comme son domaine héréditaire, il devait, à l'exemple de Nerva, de Trajan, d'Hadrien et d'Antonin, le léguer au plus digne. » Rome a péri par les vices, et ni ses philosophes, ni ses jurisconsultes n'ont pu arrêter sa chute. Le christianisme eût pu sans doute sauver Rome, mais elle l'a combattu pendant trois siècles, et, lorsqu'enfin elle eût consenti à l'accepter, elle n'aurait pu échapper à la mort que par un de ces miracles dont Dieu favorise quelquefois les âmes, mais non les peuples.

M. Duruy est loin de reconnaître le caractère surnaturel et la divine efficacité du christianisme. Il y voit, « une grande espérance » qui se levait sur le monde ; y voit-il la vérité souveraine ? En a-t-il même une notion exacte et complète ? Selon M. Duruy, « le Nouveau Testament n'est, en son entier, qu'une prédication morale qui laisse fort peu de place à la prédication dogmatique..... Ce n'est que bien plus tard (après le règne de Justinien) et pour des motifs étrangers à l'ordre civil, que l'Église a répudié la doctrine romaine (sur le divorce). » Des textes décisifs du Nouveau Testament ruinent la première assertion ; l'Évangile et la tradition ruinent la seconde. C'est du divorce, permis par les empereurs chrétiens, que saint Ambroise a écrit : « *Putas id tibi licere, quia lex humana non prohibet : sed divina prohibet.* » (Lib. VIII, in cap. XVI, S. Luc, n. 5.) « Il faut dire encore, » (c'est M. Duruy qui parle), « que le christianisme, en montrant sans cesse la patrie céleste, comme la véritable, fera oublier celle d'ici-bas ;..... qu'il précipitera la décadence par le dégoût dont il remplira les âmes pour les institutions nées autour des autels qu'il venait briser..... Au sein de la société nouvelle, fermentait la colère implacable d'Isaïe contre les idoles. » Répondons que les chrétiens haïssaient l'idolâtrie et non l'Empire ; Tertullien, si peu suspect de faiblesse pour la société dans laquelle il vivait, a cru cependant que le maintien de l'Empire était nécessaire à la durée même du monde (*Apol.*, XXXII). Les fidèles ne fuyaient que les emplois qui les eussent exposés à quelque danger d'idolâtrie (Fleury, *Mœurs des chrétiens*, VII) ; et l'héroïque histoire de la légion thébaine prouve assez que les soldats chrétiens savaient concilier leurs devoirs envers la patrie avec leurs devoirs envers Dieu. D'après M. Duruy, bien des facilités furent offertes au christianisme par les idées, les mœurs, les besoins du milieu dans lequel il se produisait. Sans nul doute, la Providence avait ménagé au christianisme des secours de l'ordre naturel qui devaient faciliter sa diffusion, mais que d'obstacles se dressaient devant lui ! Toutes ces susperstitions qui envahissaient le monde romain au temps de l'empire, étaient-elles de puissants auxiliaires de la propagande chrétienne ? Les indécisions des plus sages et des plus doctes, sur tant de questions essentielles, pouvaient causer à quelques-uns d'utiles angoisses et les acheminer vers la vérité, mais elles accoutumaient le grand nombre à un scepticisne humainement incurable. Seule, l'action miraculeuse de Dieu explique l'établissemnt de la religion nouvelle, le courage des martyrs, et la conversion de ces multitudes dont l'apologétique chrétienne n'eût pu se glorifier en face des persécuteurs, si des faits éclatants ne lui avaient donné raison.

A. LARGENT.

Une province romaine sous la République; *étude sur le proconsulat de Cicéron*, par G. D'HUGUES, professeur à la faculté des lettres de Toulouse. Paris, Didier, 1876, gr. in-18 de 469 p. — Prix : 4 fr.

Dernièrement, à propos du livre de M. Boissier sur l'opposition faite au gouvernement des Césars, je constatais, en passant, l'état relativement prospère des provinces sous l'administration impériale. La publication de M. d'Hugues, écrite avec une conviction et une méthode qui captivent le lecteur, achève de convaincre celui qui a quelque peu médité sur les pages de M. Boissier.

Ici nous voyons clairement ce qu'était la République romaine, d'après des documents contemporains, surtout d'après la correspondance même de Cicéron ; nous pouvons apprécier cette liberté si célébrée, dont quelques privilégiés étaient comblés aux dépens d'une partie de l'univers asservi et ruiné. La liberté des Romains n'existait que grâce à l'asservissement de tous ceux qui n'étaient pas cantonnés dans l'enceinte étroite de la ville ; à la richesse exagérée, scandaleuse et mal acquise d'une faible minorité ; à la spoliation de nations entières, exploitées en coupes sombres par les plus austères républicains, Brutus tout le premier ; à la vénalité du suffrage populaire poussée jusqu'aux dernières limites ; à l'oubli complet de la légalité, lorsqu'il s'agissait des intérêts privés de certains personnages. Aussi, il arriva un jour où la République disparut naturellement, pour faire place à une nouvelle forme de gouvernement qui, avec toutes ses graves imperfections, dura quinze siècles ; durant la plus grande partie de cette longue période, le monde romain eut une existence à peu près possible, si on la compare à celle qu'il subissait sous la domination républicaine.

En-dehors du monde érudit, on se doute peu du rôle que jouaient les proconsuls dans les provinces. On est accoutumé, dès l'enfance, à voir les Romains de la République ornés de toutes les vertus civiques ; il semble que ces ruines majestueuses, ces magnifiques monuments, répandus sur tout le sol qui fut soumis à Rome, témoignent en faveur de la grandeur de ceux qui, du Pomœrium, planaient sur le monde. Et l'on ignore, ou l'on oublie, qu'en-dehors de la Ville éterternelle, tous ces souvenirs sont dus à l'initiative des provinces, après la chute de la République. Auparavant les provinces ruinées par Rome ne pouvaient songer à rien faire.

Véritable souverain, pendant un an, le proconsul n'avait d'autre souci que de s'enrichir et d'enrichir ses amis. On partait ruiné pour la province ; on revenait plusieurs fois millionnaire. Les intérêts des provinciaux n'occupaient guère le proconsul, qui aimait bien mieux aider les chevaliers à réaliser leurs scandaleuses opérations de banque ; la justice était rendue arbitrairement. Si un chevalier ou un

ami du proconsul avait à se faire rembourser un emprunt par une ville, on le nommait préfet de cette ville, on lui donnait quelques soldats, il n'avait plus qu'à se payer sur ses malheureux administrés.

En faisant l'histoire du proconsulat de Cicéron en Cilicie, M. d'Hugues nous peint au vif une province qui, pendant une année, eut la chance d'être administrée par un proconsul humain, probe, animé de sentiments aussi généreux que libéraux; c'était une exception unique. Et cependant on voit Cicéron contraint, par instants, de ne pas rompre complétement avec les traditions de ses prédécesseurs, de peur de porter atteinte à la dignité du Sénat; de céder, à bout d'efforts inutiles, aux exigences malsaines de ses amis; ce triste spectacle laisse deviner tout ce qu'avaient à subir les peuples qui tombaient sous la griffe des tyrans envoyés de Rome.

Il y a aussi une étude curieuse sur Cicéron lui-même, ce type du parlementaire républicain, s'il m'est permis de lui donner une épithète toute moderne. Par dévouement à la République chancelante, identifiée dans le Sénat dont il fait partie, Cicéron doit, à certaines heures, modifier ses meilleures inspirations, défendre avec feu les clients les plus tarés. Il y a aussi le côté faible de ce grand avocat, de ce merveilleux orateur croyant se trouver des aptitudes militaires, s'imaginant qu'il peut diriger des armées et des travaux de siége, et rêvant le triomphe qui fuyait devant lui comme un mirage. Peut-être, dans toute sa vie, si bien remplie, Cicéron n'eut-il que deux heures pendant lesquelles son ambition fut momentanément satisfaite; le jour où il fut consul; celui où l'armée de Cilicie le proclama *imperator*.

Le livre de M. d'Hugues est du nombre de ceux que l'on peut lire avec fruit au moment où j'écris. De même que, dans certaines pages de Tacite et d'Horace, on peut, aux noms antiques, substituer des noms contemporains; de même, dans cette étude, on peut retrouver beaucoup des faits qui se déroulent autour de nous. Les partis, dans leurs luttes, ne vieillissent pas; ils traversent les mêmes phases. Je constate seulement deux choses : la première, c'est que, malgré les appréciations de nombreux pessimistes, l'humanité au dix-neuvième siècle, s'est toujours maintenue bien au-dessus de la démoralisation des Romains de la République; la seconde c'est que Montesquieu a écrit une phrase qui doit faire rêver lorsqu'il a dit : « Toutes les fois qu'on verra tout le monde tranquille dans un État qui se donne le nom de République, on peut être assuré que la liberté n'y est pas. » — Ainsi en était-il à Rome.

A. DE B.

L'Empereur Titus, par Lucien Double. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1876, gr. in-18 de 242 p. (tiré à 470 exemplaires, dont 20 sur papier teinté, 50 sur papier de Hollande, 400 sur papier vélin). — Prix : 3 fr.

M. L. Double indique (*Avant-Propos*, p. 8) avec une netteté parfaite la pensée à laquelle il a obéi en écrivant son livre : « Dans la vie de l'empereur Claude nous nous étions donné pour but de réhabiliter une des victimes de l'histoire ; dans la vie de l'empereur Titus nous nous proposons de démasquer un hypocrite ; hélas ! combien n'y en a-t-il pas, dans le passé comme dans le présent, de ces illustrations qui, étudiées d'un peu près, vous rappellent nécessairement les beaux vers de J.-B. Rousseau :

> Le masque tombe, l'homme reste,
> Et la héros s'évanouit. »

Nous voilà donc bien avertis : le livre de M. Double est un acte d'accusation contre Titus. Quoi ! Titus, direz-vous, *les délices du genre humain !* M. Double, l'implacable M. Double, vous répondra (p. 12) que le genre humain, à ce compte, n'aurait pas été difficile, et il tire d'une main si sûre la corde passée autour du cou de cette fausse idole de l'histoire, que désormais il sera vraiment impossible de la rétablir sur son piédestal. Ce n'est pas que l'on doive donner raison sur tous les points à la nerveuse et habile discussion de M. Double : ainsi, par exemple, en ce qui regarde l'assassinat du riche consulaire Aulus Cécina, qu'il attribue sans hésitation au fils de Vespasien, je résiste comme je résisterais, étant du jury, au plus éloquent des réquisitoires, si un seul témoignage de peu de valeur était invoqué contre un homme accusé d'homicide : le seul témoin ici, qui se dresse contre Titus, c'est Aurélius Victor, et l'on sait que l'autorité de cet annaliste n'est pas des plus considérables. Je crois encore que M. Double a trop laissé voir qu'il soupçonne Titus d'avoir commis (p. 201) « le plus épouvantable des crimes, celui que Rome comme l'humanité tout entière maudit de ses plus terribles imprécations, celui pour lequel il n'y a pas de pardon ni chez les dieux ni chez les hommes, c'est le parricide ! » Peut-être, tout en jugeant en honnête homme « un des plus mauvais princes qu'ait jamais pu avoir la Rome impériale, » M. Double ne s'est-il pas assez méfié de l'entraînement « de ces vigoureuses indignations, » que ne manquent jamais, nous dit-il (p. 212) « de lui faire éprouver les hypocrisies de toute sorte. » Quoi qu'il en soit, le modeste vœu qu'il exprime si spirituellement, dans la dernière phrase de son livre, sera certainement exaucé : « Heureux serons-nous, » déclare-t-il, « si le lecteur, en fermant ce volume, n'éprouve pas le regret d'avoir lui aussi perdu sa journée. » La journée sera d'autant moins perdue que, sans parler du plaisir que l'on goûtera en lisant des pages très-élégamment écrites, parmi lesquelles je citerai

surtout les pages consacrées à la description d'Alexandrie (49-57), au siége de Jérusalem (66-79), à l'éruption du Vésuve (139-152), on sera beaucoup à profiter de l'érudition de l'auteur. Cette érudition, qui, loin de s'étaler et de s'afficher, n'apparaît que discrète et voilée, est des plus solides. M. Double a lu tout ce qui concerne Titus, soit chez les anciens, soit chez les modernes; il a examiné les bustes et les médailles avec autant de sagacité que les textes, et il a pu battre, sur une question de chronologie, un érudit aussi compétent en fait d'histoire romaine que M. Noël Des Vergers (*Notes et éclaircissements*, p. 214-215). Je doute que la critique la plus sévère relève, dans le volume de M. Double, une seule des graves erreurs commises par ses plus célèbres devanciers : tout au plus aurait-on le droit de lui demander s'il n'a pas un peu trop vieilli, en une page charmante, cette Bérénice à laquelle il donne quarante-huit ans, lorsque Titus la vit pour la première fois (p. 38), M. Beulé n'attribuant à cette princesse, en ces mêmes circonstances, que quarante ans, dans l'étude intitulée *Le véritable Titus*, étude qui est à celle de M. Double ce qu'est une légère esquisse à un tableau achevé. T. DE L.

Charlemagne, par ALPHONSE VÉTAULT, ancien élève de l'École des chartes. Introduction par LÉON GAUTIER. Eclaircissements, par ANATOLE DE BARTHÉLEMY, GERMAIN DEMAY, AUGUSTE LONGNON, etc. Ouvrage orné de deux eaux-fortes par Léopold Flameng et Chifflart, de quatre chromolithographies, de quinze grandes gravures hors texte, d'une carte de l'empire de Charlemagne, et d'environ cent vingt dessins dans le texte, d'après les manuscrits du neuvième siècle, etc. Tours, Alfred Mame et fils, 1877, in-4, XXI-557 p. — Prix : 20 fr.

Voici un grand sujet, grandement traité. Les auteurs et les éditeurs n'ont rien épargné pour que le monument élevé par eux à la plus imposante des gloires de la France fût digne de son objet. Parlons d'abord de la vie de Charlemagne ; c'est le morceau capital autour duquel viennent se grouper des hors-d'œuvre qui sont eux-mêmes des études remarquables. M. Vétault a retracé, avec une méthode sûre et une plume plus exercée qu'on ne pouvait l'attendre d'un jeune écrivain, le règne de celui qu'on a appelé à juste titre « le plus honnête de tous les grands hommes. » Il a construit son récit à l'aide des témoignages contemporains, notamment avec ceux d'Eginhard, du moine de Saint-Gall, des lettres des papes, etc., auxquels il a joint ceux de quelques historiens modernes choisis parmi les plus autorisés: c'est donc une œuvre d'érudition en même temps qu'une œuvre de vulgarisation. En quatorze chapitres, la jeunesse virile de Charles, ses conquêtes en Italie et en Saxe, la formation et l'affermissement du pouvoir temporel des papes, la résurrection du vieil empire d'Occident, ou plutôt la création du nouvel empire chrétien, l'organisation

et le gouvernement de cette gigantesque monarchie sont exposés savamment. L'auteur me paraît avoir particulièrement bien saisi (p. 359 et suiv.) la nature et les phases de cette étonnante transformation consacrée, en 800, par le couronnement du prince franc dans la basilique de Saint-Pierre. Il montre clairement que ce héros redouté fut, bien que la chose puisse sembler étrange de nos jours, un empereur malgré lui, qu'il dédaigna toujours l'étiquette impériale, et ne fit que se prêter aux plans habiles du Souverain-Pontife : si la couronne des Césars lui donna un nouveau prestige aux yeux des Italiens ou des Aquitains, il resta, pour ses sujets gallo-germains, dont la fusion était déjà bien avancée, le roi des Francs et le successeur de Clovis. C'est pourquoi, au fond, il appartient entièrement à la France.

Moins heureux est le chapitre préliminaire consacré par M. Vétault à la période mérovingienne. Il accuse une tendance trop marquée à voir uniquement dans Clovis, suivant la théorie de Dubos et de quelques autres, le représentant de l'autorité romaine, le patrice ou le consul désigné par l'empereur Anastase. Une étude plus approfondie de cette époque, placée, il est vrai, en dehors de son sujet, eût retenu l'auteur sur une semblable pente. Pourquoi imiter aussi le système démodé d'Augustin Thierry, consistant à dire *Brunchilde*, les *Franks*, les *Langobards*, pour Brunehaut, les Francs, les Lombards? etc. L'historien de Charlemagne va jusqu'à forger le nom d'*Arnulfinge* (p. 4), pour désigner la race de saint Arnoul (*Arnulfienne* serait, en tout cas, plus français) : ne devrait-il pas, pour être conséquent avec lui-même, appeler son héros *Karl* et changer le titre de son livre? Il ne faut pas abuser de la couleur locale.

L'introduction de M. Léon Gautier et son éclaircissement sur la légende de Charlemagne sont l'œuvre d'un maître, à laquelle il n'y a rien à changer. A ce propos, je commettrai ici une indiscrétion qui me semble un acte de justice. Si la conception et l'exécution matérielle de ce livre dépassent presque tout ce que la librairie française a produit jusqu'à ce jour, il faut surtout en savoir gré à notre éminent collaborateur, qui a dépensé une peine inouïe à rassembler les monuments consacrés à Charlemagne par l'art de tous les siècles, à les coordonner, à consulter, pour leur interprétation, les archéologues les plus compétents et à obtenir d'eux des dissertations spéciales d'un prix infini. C'est ainsi que MM. de Rossi et de Longpérier ont apporté le contingent de leurs lumières sur la mosaïque de Saint-Jean-de-Latran et la statuette équestre du musée Carnavalet; ainsi MM. Anatole de Barthélemy et Germain Demay ont écrit, sur les monnaies et les sceaux de Charlemagne, de véritables monographies, pleines de savoir et d'intérêt. La carte et l'éclaircissement géographique de M. Longnon ne méritent pas moins d'éloges. Quant à l'illustration,

puisée uniquement aux sources artistiques, elle constitue un modèle et une nouveauté : ce n'est plus de l'imagerie ; c'est un chapitre du meilleur cours pratique d'archéologie que l'on puisse faire ; c'est la science appliquée à l'embellissement des livres. La maison Mame a tenté là un brillant essai, tout à fait en-dehors de son domaine ordinaire : il est hors de doute qu'il réussira, et, à l'heure où j'écris ces lignes, le succès est déjà venu. A. Lecoy de la Marche.

Les Réformes sous Louis XVI, Assemblées provinciales et Parlements, par E. Semichon. Paris, Didier, 1876, in-8 de 536 p. — Prix : 7 fr. 50

L'un des faits les plus singuliers de notre époque est l'ignorance complète dans laquelle on est généralement de l'histoire moderne. Cette ignorance procède de deux causes. D'abord la négligence à s'occuper d'apprendre la vérité sur les faits qui se sont passés depuis un siècle ; il semble que l'on ait bien autre chose à faire qu'à s'occuper de cela ; on préfère adopter naïvement des appréciations toutes faites, acceptées sans critique. Ensuite, la mauvaise foi préméditée, influencée par l'esprit de parti, interprète les faits selon les besoins de la cause. On ignore les principaux épisodes de l'histoire presque contemporaine, et le peu qu'on s'imagine en savoir est complétement dénaturé par une tradition altérée par calcul.

A la fin du siècle dernier, on vit naître, grâce à l'initiative de Louis XVI, les réformes sociales et politiques dont nous profitons aujourd'hui. L'égalité civile et administrative, le contrôle rigoureux des finances, l'abolition de la torture, de la main-morte, de la corvée, la liberté des cultes, du commerce des grains, l'abolition des priviléges, tout cela était réglé avant les États généraux, avant l'Assemblée nationale de 1789. Il suffit de lire, après les avoir classés chronologiquement, les déclarations, édits et ordonnances antérieurs à cette date.

A quelles causes doit-on attribuer le mouvement qui, soulevant les masses et précipitant les événements, vint troubler l'établissement réglé et normal de ces réformes, faire oublier leur origine ? — M. Semichon indique deux courants principaux qui changèrent le fleuve en torrent ; d'abord l'opposition systématique des Parlements, voulant avant tout et de parti pris maintenir et augmenter encore à leur profit une centralisation administrative exagérée ; ensuite les excès de la presse, dont l'opposition se servait pour saper l'autorité royale et paralyser les mesures bienfaisantes que celle-ci voulait prendre.

Le Parlement, et je parle ici d'une manière générale, de la Cour souveraine de Paris, comme des Cours provinciales, le Parlement était parvenu à former un État dans l'État. C'était arrivé peu à peu.

par suite des troubles civils, et aussi par suite de cette tendance qui pousse les corps constitués à étendre toujours le cercle de leurs attributions ; le Parlement, qui ne devait être que la représentation de la justice en France, se lança dans la politique, pendant la Ligue, pendant la Fronde, dans mille autres occasions ; au lieu de compléter la royauté, il devint un centre d'opposition et, par cela même, acquit une triste popularité, parce que, en France, la masse est toujours portée à soutenir ceux qui critiquent et font échec à l'autorité.

Cette cour de justice ne se faisait donc pas faute, au lieu de conseiller et d'aider les rois, de résister à leurs ordres; et, souvent ceux-ci étaient contraints d'intervenir en personne pour se faire obéir. Recrutés principalement dans la bourgeoisie riche, MM. du Parlement arrivaient à la noblesse ; ils avaient les jalousies étroites et ombrageuses de leur classe, et les travers orgueilleux de celle dans laquelle ils entraient. Plus d'un conseiller, magistralement drapé dans sa robe rouge, pouvait se reconnaître dans le *Bourgeois gentilhomme*.

Louis XV, en 1771, s'était vu dans la nécessité de suspendre les Parlements, sous le ministère de Maupeou ; en octobre 1774, Louis XVI crut pouvoir les rétablir en leur donnant de sages avis. Il leur conseillait de ne plus retomber dans la fausse voie qui les avait fait frapper ; dès le mois de décembre, le Parlement de Paris reprenait ses traditions d'opposition systématique, et il ne cessa plus, jusqu'au moment où la monarchie tomba en l'entraînant dans sa ruine.

Lorsque Louis XVI voulut tenter de remettre l'ordre dans les affaires du pays, il trouva bientôt devant lui une armée de mécontents intéressés. En supprimant la vénalité des charges, il indisposa les magistrats ; en réalisant des économies importantes sur sa maison et sur les pensions, il s'aliéna toute la tourbe des parasites accoutumés à vivre de la cassette du roi et des deniers de l'État. Sans vouloir apprécier les améliorations apportées dans les finances, dans l'armée, dans la marine, tout ce monde usa et abusa de la presse pour revendiquer ses droits prétendus. Les pamphlets se multiplièrent, enlevant tout prestige à la véritable autorité, excitant les plus mauvaises passions. Ainsi fut préparé l'avénement du désordre le plus honteux, de l'insanité la plus sanglante, pendant une période qui restera une tache indélébile dans l'histoire. — Puis, au retour du calme, lorsque l'ordre revint, les réformes de Louis XVI se révélèrent ; chacun en profita sans songer que celui à qui on les devait avait été la victime des naïfs et des énergumènes auxquels on les attribuait gratuitement.

M. Semichon fait un tableau intéressant des assemblées provinciales convoquées en 1787, et qui n'étaient pas sans analogie avec nos conseils généraux ; comme exemple, il traite en détail de la tenue des assemblées provinciales de Normandie et d'Alsace. Il pense que, si

moins étendues que celles de la première partie du livre, mais qui suffisent à rendre la lecture des documents plus facile, en faisant connaître les personnages qui y sont nommés. Nous devons ici toutefois signaler encore une petite erreur, qui ne servira d'ailleurs qu'à montrer à M. le comte de Reiset avec quel intérêt passionné et quel soin scrupuleux nous avons lu son précieux volume. Nous croyons que Madame Adélaïde n'a jamais été retrouver sa nièce à Cagliari, comme il est dit dans la note de la page 207. La *tante* dont il est question plusieurs fois pendant le séjour de Madame Clotilde en Sardaigne et ensuite en Toscane, notamment à la page 238 et à la page 257, n'était pas la fille de Louis XV, qui, à la date de ces deux lettres, était à Trieste, où elle mourut peu de temps après ; c'est bien plus vraisemblablement la princesse Marie-Félicité de Savoie, qui figure à diverses autres reprises dans la correspondance, et qui mourut à Rome en 1801.

A l'attrait qu'offre toujours l'inédit, surtout quand cet *inédit émane* de la Reine martyre, à l'intérêt qu'y ajoutent les notes consciencieuses et savantes de M. le comte de Reiset, il faut joindre encore le charme de gravures, admirablement exécutées et qui reproduisent des portraits peu connus de Marie-Antoinette et du premier Dauphin, et un fac-simile singulièrement émouvant, celui du petit morceau de papier jauni sur lequel la Reine essaya de piquer sa réponse à *Rougeville*. M. le comte de Reiset n'a rien épargné pour que sa publication fût digne de l'auguste princesse à laquelle elle est consacrée et du culte qu'il lui a voué; il a pleinement réussi.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Histoire de l'Europe pendant la Révolution française, par H. DE SYBEL, directeur des Archives royales, membre de la Chambre des députés de Prusse et de l'Académie des sciences de Berlin ; *traduit de* l'allemand, par Mlle MARIE DOSQUET, directrice du Cours pratique des salles d'asile ; édition revue par l'auteur et précédée d'une préface écrite pour l'édition française. Tome III. Paris, 1876, Germer-Baillière, in-8 de 532 p. — Prix : 7 fr.

Suspendue pendant six ans, la publication de la traduction française de l'*Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*, par M. de Sybel, vient de reprendre son cours. Le troisième volume, édité aujourd'hui, comprend l'histoire des deux années 1794 et 1795, période singulièrement importante, qui, à l'intérieur de la France, embrasse la Terreur, la chute de Robespierre et la fin de la Convention; à l'extérieur, la longue lutte des armées républicaines contre les puissances coalisées, la paix de Bâle et le partage de la Pologne. Comme dans les précédents volumes, M. de Sybel raconte ces événements avec une remarquable méthode, un grand talent d'exposition

et une érudition réelle. Il a compulsé de nombreux documents, et l'on sait quelles facilités lui ont été données dans les diverses archives de l'Europe. Il a pu les consulter presque toutes, et l'on ne saurait nier qu'il n'ait su tirer un habile parti des matériaux précieux qu'il a eus à sa disposition. Son livre est un de ceux que consulteront toujours avec fruit les historiens. Ses jugements sont souvent justes, et il a notamment, en s'appuyant sur des autorités compétentes, réduit à leur juste valeur les fameux plans militaires tant vantés du Comité de salut public. Sa description du despotisme qui pesait sur la France et de la misère qui y régnait pendant la Terreur est très-exacte, en même temps que très-pittoresque. Mais il faut noter cependant, chez lui, une très-vive antipathie contre notre pays, non pas seulement contre le régime révolutionnaire, mais contre notre légitime influence dans le monde, — antipathie dont il n'a donné que trop de preuves depuis 1870, — et concurremment et comme un parallèle naturel, une partialité extrême pour la Prusse. A ses yeux, la Prusse a toujours raison et ses adversaires toujours tort. C'est la Prusse qui a le beau rôle, et qui défend partout l'équité et le droit. C'est elle qui a été, contre l'Autriche, le soutien de la liberté et de la nationalité allemandes : elle seule a su secouer, depuis qu'elle les possède « la molle indifférence » des populations rhénanes, jadis « si dénuées de sens politique. » Peu s'en faut même que M. de Sybel ne regarde la Prusse comme le chevalier de la justice et le ministre de Dieu dans le partage de la Pologne. Cette œuvre inique des trois puissances est retracée d'ailleurs, nous en convenons, avec d'abondants détails et un grand intérêt. On assiste, jour par jour et presque heure par heure, à l'agonie de l'héroïque et malheureuse nation, victime de l'ambition de ses voisins, plus victime encore de ses divisions intestines. Il y a là, comme sur les agitations intérieures de la France, des tableaux bien tracés et saisissants. Mais nous devons protester avec vivacité contre le jugement injuste et passionné porté par M. de Sybel, à la page 455, sur les frères de Louis XVI. Les princes qui ont sauvé la France de l'étranger en 1815, et qui, après lui avoir assuré quinze ans de tranquillité et de prospérité, lui ont encore légué l'Algérie, n'étaient ni les incapables, ni les égoïstes que veut représenter le professeur de Bonn.

MAXIME DE LA ROCHETERIE.

Cinq ans après. L'Alsace et la Lorraine depuis l'invasion, par JULES CLARETIE. Paris, G. Decaux, 1876, in-12 de 372 p. — Prix : 3 fr.

Il était temps peut-être qu'un écrivain de cœur et de talent vînt parler à ce Paris, où les oublis sont si prompts, de malheurs dont on semble tenté de repousser un peu trop vite la triste pensée. M. Claretie a voulu revoir les provinces que nous avons perdues et

dire quelle est leur situation actuelle. Il a parcouru l'Alsace et la partie de la Lorraine qui a cessé d'être française, il a visité Strasbourg, Metz, Sarreguemines, Thionville, interrogeant les habitants, recueillant sur place des détails, des anecdotes, passant de ses émotions personnelles au récit de ces effrayantes luttes si peu éloignées de nous, décrivant de riants paysages dont le calme contraste avec les souvenirs de terribles scènes de carnage. Ce mélange d'impressions de voyage et de retour vers les événements de 1870 a produit un livre saisissant, poignant et qu'on ne peut refermer quand on en a lu quelques feuillets. Quel émouvant chapitre que celui qui porte ce titre : *De Reichshoffen à Wœrth!* Que de morts sublimes M. Claretie a rappelées là ! Quelle glorieuse fin que celle du colonel de Franchessin, qui, frappé de quatre coups de feu, s'était fait attacher à son cheval, et continuait de commander malgré ses mortelles blessures ! Et, à côté de lui, que de héros inconnus, anonymes! Des pages bien curieuses sont celles où l'auteur raconte toutes les péripéties qui ont suivi le désastre de Sedan. Je ne veux pas, du reste, indiquer d'une manière particulière tel ou tel chapitre, tout le livre de M. Claretie est d'un vif intérêt.

En commençant son voyage, l'auteur avait une crainte, elle a été vite dissipée, il a trouvé partout la foi dans des jours de réparation. Cette foi anime aussi toute son œuvre où règne un ardent patriotisme. M. Claretie, on le sent, aime sincèrement la France, mais, il faut le dire, il voit sa grandeur dans le triomphe de doctrines qui, jusqu'ici, n'ont produit que des calamités. M. Claretie, cependant, ne subit pas trop l'influence de l'opinion qu'il défend. Quelquefois, pourtant, il laisse percer, à l'égard du *cléricalisme*, des terreurs qu'on s'étonne de rencontrer dans une intelligence aussi élevée. Elles lui servent, du reste, à excuser certaines défaillances qu'on a pu craindre chez quelques protestants. A la louange de leurs pasteurs, M. Claretie rappelle que beaucoup d'entre eux ont opté, tandis qu'un seul prêtre catholique s'est résigné à ce cruel parti. Mais si des ministres ont opté, c'est qu'ils obéissaient à des considérations particulières, c'est qu'ils voulaient préserver des têtes chéries du casque à pointe, et, en agissant autrement, en restant au milieu de leurs troupeaux, les curés ont prouvé une fois de plus leur abnégation et un vrai patriotisme. Ce patriotisme, M. Claretie ne le nie pas, mais il cherche, dans une phrase singulière, à l'expliquer, il insinue timidement (p. 82) comme une assertion qu'il a entendu exprimer, « que le clergé catholique est patriote simplement parce qu'il regarde la France comme la fille aînée de l'Église, et qu'il croit la servir en servant les intérêts de Rome. » M. Claretie a trop d'esprit pour croire à cette explication que réfutent, d'ailleurs, de nombreux passages de son livre. Est-ce que le

uré de Balan, condamné à mort pour avoir sonné le tocsin et avoir appelé ses paroissiens au combat, avait le temps de songer à de telles subtilités? Est-ce qu'on en trouve trace dans les énergiques discours du vieux prêtre que M. Claretie rencontre en wagon aux environs de Sarreguemines (p. 134)? dans la magnifique plaidoirie du curé de Lucy, qui expia par trois mois de forteresse le courage d'avoir affirmé son amour pour la France (p. 315)?

Quelques inexactitudes — malgré tous les soins que l'auteur a mis à se bien renseigner — se sont glissées dans le livre de M. Claretie. Ainsi, page 192, le voyageur prend pour des douaniers prussiens fonctionnant aux portes de Metz, les préposés de l'octroi, dont la nomination appartient à l'administration municipale et qu'il n'y a pas lieu de s'étonner d'entendre parler la langue française. Dans le chapitre : *L'Ours blanc*, M. Claretie a recueilli, sur les exploits d'un franc-tireur, des détails peut-être un peu trop romanesques. Il y a aussi à corriger l'orthographe de quelques noms propres : la Fench au lieu de la Feuch, le général de Vercly au lieu de Verely ; enfin, si M. Claretie tient à donner exactement un vers d'Alfieri, qu'il cite, page 10, il devra l'écrire ainsi :

Schiavi siam si, ma schiavi ognor frementi.

JEAN DE VILLEMORY.

L'Histoire d'Angleterre *depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'avénement de la reine Victoria, racontée à mes petits-enfants*, par M. GUIZOT, et recueillie par Mme de WITT née GUIZOT. Paris, Hachette. Une livraison gr. in-8, de 16 p. par semaine ; gravures dans le texte et hors texte. — Prix : 50 cent. la livraison, 30 livraisons parues.

Nos lecteurs nous pardonneront de venir si tard leur parler de cette œuvre posthume de l'éminent homme d'Etat. Il semble, il est vrai, presque inutile de soumettre les travaux sortis de sa plume à la réclame bibliographique, pour les recommander au public, et nous croyons que leur simple apparition sur un catalogue de librairie suffit à en assurer la diffusion et le succès. Néanmoins, nous voulons, sinon porter un jugement définitif sur la présente publication, en signaler au moins la valeur et les côtés saillants.

L'Histoire de France racontée à mes petits-enfants avait occupé les loisirs de la verte vieillesse de M. Guizot. Il oubliait presque les tristesses du présent, en offrant aux siens, dans une langue incomparable, le tableau et les enseignements du passé. Assurément, cette œuvre n'est point à l'abri de certaines critiques; mais l'équité exige que l'on tienne compte des idées politiques et des théories religieuses de l'auteur ; et son *Histoire de France*, faisant comme une suite et un complément à celle de la *Civilisation en Europe*, et comblant, comme

celle-ci, un vide que chacun avait senti, fut encore mieux accueilli des parents, plus aptes à en rectifier dans l'occasion quelques points de détails, que des enfants auxquels elle semblait spécialement destinée.

Mais l'érudition et les goûts de M. Guizot n'avaient pas cantonné ses études dans notre seule histoire nationale. D'ailleurs, plus que toute autre, l'histoire d'Angleterre est importante et intéressante pour nous. Dans la paix comme dans la guerre, elle est partout depuis bientôt dix siècles, liée à la nôtre par un lien naturel que toutes les causes de dissentiment n'ont pu détruire. Après l'histoire de France, M. Guizot avait donc raconté à ses petits-enfants l'histoire d'Angleterre, suivant une méthode plus rigoureusement chronologique, de manière à en faire un résumé qui rendît moins nécessaire, les lectures complémentaires recommandées par lui pour combler les lacunes de la première. La mort ne lui permit point d'en voir la publication : mais ses leçons, recueillies une à une par la piété filiale, et revues au fur et à mesure par leur auteur lui-même, sont aujourd'hui livrées au public dans une forme élégante tout à fait digne de lui, de son sujet et de l'éditeur. L'ouvrage complet formera deux volumes comprenant chacun environ quarante livraisons. Les trente premières ont déjà paru et conduisent le récit jusqu'au règne de Henry VIII, dont les premières années sont rapidement esquissées. C'est dire que nous touchons à des événements d'une gravité particulière. — Car l'introduction de la réforme en Angleterre fut assurément une des causes qui modifièrent le plus profondément le droit public des nations chrétiennes et les bases des rapports internationaux, tant au point de vue politique qu'au point de vue social et religieux. Nous ne pouvons encore porter un jugement complet sur le tableau de cette époque tel que le présente M. Guizot : mais, pour tout ce qui précède, sauf quelques *desiderata* au sujet desquels le plan même de l'ouvrage qui n'est qu'un *récit à des enfants* peut être une circonstance atténuante, on doit louer l'auteur aussi bien de l'impartialité de ses jugements et de l'élévation des idées que de la clarté de la narration. Les premiers chapitres laissent peut-être un peu de diffusion dans l'esprit ; cela tient nécessairement à l'obscurité même des premiers temps de l'histoire d'Angleterre. L'enchevêtrement des dynasties saxonnes, danoises, normandes qui ont remplacé la domination romaine, les luttes vi lentes des partis, à cette époque d'enfantement de l'unité nationale rendent l'ordre et la clarté méthodique de l'exposition très-difficiles à atteindre ; peut-être ici l'auteur en a-t-il trop dit pour les enfants et pas assez pour les parents... Le seul reproche à lui adresser, selon nous, est de n'avoir pas fait suffisamment ressortir l'influence si heureusement régula-

rice de l'Église catholique, de ses évêques, de ses moines. Nous ne prétendons point qu'il dût s'étendre sur ce côté de son sujet avec la même complaisance que Montalembert dans son livre magnifique et tout spécial des *Moines d'Occident;* mais on nous permettra de regretter que M. Guizot, qui a si bien dit que les évêques ont formé la France, « comme les abeilles une ruche, » ait oublié de montrer combien cette parole, j'allais dire cet axiome, est également applicable à l'histoire d'Angleterre. Nous croyons avoir dû faire cette réserve pour témoigner tout à la fois de notre respect pour la vérité et de la valeur que nous accordons à un ouvrage plein de talent et d'intérêt.

F. DE ROQUEFEUIL.

Le Comte de Plélo. *Un gentilhomme français au dix-huitième siècle, guerrier, littérateur et diplomate;* d'après des papiers de famille et les archives du ministère de la guerre et des affaires étrangères, par E.-J.-B. RATHERY, conservateur à la Bibliothèque nationale. Paris, Plon, 1876, in-8 de 300 p. — Prix : 6 fr.

Le titre de cette étude promet beaucoup : hâtons-nous de dire qu'elle tient toutes ces promesses. Œuvre posthume d'un érudit plusieurs fois couronné dans les concours académiques et sur la vie et les travaux duquel M. Gaston Feugère a écrit, en tête du volume, une substantielle notice, elle porte la vive empreinte de cet esprit sagace et ingénieux qui a enrichi la critique française de travaux si variés et d'une science si exacte.

L'attention a été appelée depuis quelque temps sur ce sympathique comte de Plélo, l'un des Bretons qui aient fait le plus d'honneur, dans le cours du dix-huitième siècle, à son pays d'origine, réalisant le type de l'amour dans le mariage à une époque où cela n'était plus guère de mise dans le grand monde, et sachant associer la jeune fille, que le hasard d'une alliance aristocratique avait jetée dans ses bras, à ses goûts intellectuels comme à ses sentiments patriotiques les plus exaltés. Issu de la vieille famille de Bréhant, de l'évêché de Saint-Brieuc, petit neveu de Mme de Sévigné et allié aux Phélypeaux, il eut l'insouciance et la prodigalité de la noblesse de ce temps; mais il racheta ces défauts par d'éminentes qualités qui transformèrent un membre de la légère société de l'*Entresol* en laborieux ambassadeur de France en Danemarck, aux dépêches sincères, étudiées avec soin et rédigées avec un zèle patriotique à toute épreuve : à l'épreuve même de la mort, car il se fit tuer au siége de Dantzick, à trente-cinq ans, sans nécessité aucune, par pure générosité et contre toutes les règles de la diplomatie, pour sauver le père de sa souveraine et l'honneur de la France. Ami de Voltaire, de Fontenelle et de Mairan, il savait allier à l'amour de la poésie et de la littérature, l'aptitude aux recherches scientifiques.

L'Académie des sciences et la bibliothèque du roi s'enrichirent de ses communications zélées et intelligentes : les recueils du temps ont conservé de lui des vers faciles et empreints d'un aimable enjouement. Ce fut, en un mot, un esprit aimable et généreux, type bien caractérisé du gentilhomme français au commencement du dix-huitième siècle, avec une somme plus considérable de qualités que de défauts.

M. Rathery a parfaitement saisi les principaux traits de cette physionomie sympathique qui l'avait tout d'abord attiré, lorsqu'il la rencontra en publiant les mémoires du marquis d'Argenson. Les anecdotes piquantes sur la société parisienne et danoise émaillent un récit bien équilibré, et reposent l'esprit au milieu des détails quelquefois épineux de la diplomatie. Une foule de documents inédits, puisés principalement dans les archives de la famille de Chabrillan dépositaire des papiers de Plélo, nous apportent mille indications curieuses, intéressant non-seulement le noble comte, mais aussi l'histoire générale. L'auteur a mis à contribution l'étude récemment publiée dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* sur son héros, par un des héritiers du nom de Bréhant, mais il ne semble pas qu'il ait eu connaissance d'une notice qui a paru en 1785, dans le *Recueil de La Place*, et qui a donné l'une des charmantes lettres en prose et vers au chevalier de la Vieuville. Nous livrons ce renseignement bibliographique aux éditeurs du livre de M. Rathery.

RENÉ KERVILER.

Science, Questions diverses, Histoire, par F. MARTHA-BEKER, comte DE MONS. Paris, Didier, 1876, in-8 de 343 p. — Prix : 6 fr.

Ce volume comprend divers mémoires et discours, écrits par M. le comte Martha-Beker. Un mémoire sur les gelées printanières et les hivers rigoureux (p. 3-11) un autre sur l'éther impondérable (p. 11-21), un autre sur la prédiction des tempêtes (21-29), un autre, sur les tremblements de terre (p. 29-71) avaient été insérés dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* de Paris ; un mémoire sur les affections charbonneuses dans les vacheries (p. 71-81), est extrait du *Recueil de la médecine vétérinaire de Paris*, et avait paru auparavant dans le *Bulletin de la Société d'agriculture du Puy-de-Dôme;* viennent ensuite plusieurs discours au Conseil général de ce département, sur un projet d'observatoire météorologique au sommet du Puy-de-Dôme (p. 81-99), sur l'instruction primaire que l'auteur repousse en réclamant hautement la liberté de l'enseignement religieux. Dans un écrit sur la séparation de l'Église et de l'État (p. 127-137), l'auteur montre que, sous ce titre, on ne poursuit qu'un but, l'asservissement de l'Église par l'État. M. Martha-Beker nous donne également une étude sur le concile de Clermont en 1095 (p. 137-163) et deux discours, l'un prononcé à l'Académie du Puy-de Dôme, l'autre au Conseil général. Partout l'auteur se montre au

courant du sujet qu'il traite, et envisage les questions en érudit comme en chrétien; toutefois, nous n'hésitons pas à dire que le morceau le plus important du volume est la relation de la mission confiée par le Gouvernement au général comte Beker auprès de Napoléon, en 1815, depuis la seconde abdication jusqu'au passage à bord du *Bellérophon*. Après son retour de Rochefort, le général n'envoya qu'un rapport succinct au Gouvernement : il y avait plus à dire. Cette relation, écrite sous les yeux du général comte Beker, est l'expression de ses souvenirs : elle est appuyée sur ses notes et sur diverses pièces officielles. Tous les écrivains de notre histoire contemporaine ont puisé, dans cette relation qui parut en 1841, les détails qu'ils donnent sur cet épisode de la vie de Napoléon. La première édition est devenue très-rare. Quoique le récit, on le sait, soit écrit au point de vue bonapartiste, et qu'il y ait donc quelques réserves à faire, on le lit néanmoins avec intérêt. Une notice bibliographique sur le général Beker termine ce volume (p. 307-342). H. DE L'E.

BULLETIN

La Famille et l'École, par ERNEST CARON, instituteur. 2e édition. Paris, Réné Haton, in-12 de 67 p. — Prix : 25 cent.

Excellents et pratiques conseils, donnés par un instituteur laïque, ce qui ne l'empêche pas d'être chrétien, aux parents d'abord, sur les soins qu'ils doivent donner à l'éducation de leurs enfants, leur signalant les défauts qu'ils doivent éviter ; — aux instituteurs ensuite, sur l'importance de leurs fonctions, leur dignité, sur le respect qu'ils doivent aux enfants, le travail auquel ils doivent se livrer pour bien enseigner, sur les punitions et les récompenses, etc. Il leur donne de bons conseils et leur dit de dures vérités, qui seront mieux accueillies de la part d'un confrère. V. M.

Les trois réformateurs, Luther, Calvin, Henri VIII, *ou recette pour quitter au plus vite le protestantisme*, par M. l'abbé PORNIN. Paris, Réné Haton, in-32 de 33 p. — Prix : 20 cent.

Tant vaut l'ouvrier, tant vaut l'œuvre; il a paru à M. l'abbé Pornin, qu'il suffisait pour ramener bien des protestants et surtout des protestantes de bonne foi, de leur montrer ce que sont les auteurs de leur religion. Il les peint au vif et au naturel, recourant au latin qui n'a point droit de cité dans un livre populaire, et tire les conclusions naturelles de la vie peu édifiante des trois réformateurs. Il y a certainement de quoi alarmer la pudeur d'une honnête femme de se dire leur disciple. V. M.

Comptabilité et tenue de livres, par Louis FUDEZ. Paris, Eug. Belin, 1875, et chez l'auteur, à Moulins (Allier).

M. Louis Fudez a trouvé une méthode simple, essentiellement pratique pour la tenue de livres, comptabilité qui présente des difficultés sérieuses, si on la montre dans un appareil solennel et scientifique. Ce sont des cahiers

qui reproduisent les livres nécessaires à tout commerçant, à tout agriculteur, à tout ouvrier. Rien de semblable n'avait été tenté jusqu'à ce jour. Grâce à eux, l'enseignement du maître est singulièrement facilité, et l'intelligence de l'enfant admirablement aidée. Les résultats, jusqu'ici obtenus par les maisons d'éducation qui ont employé cette méthode, ont été des plus satisfaisants, et si beaucoup de maîtres, par paresse d'apprendre, par ennui de quitter la routine, voulaient bien étudier ce nouveau procédé, il serait promptement généralisé.

L'auteur a eu le soin de songer particulièrement aux enfants des écoles primaires destinés à devenir ouvriers et agriculteurs ; il a publié pour eux deux cahiers de *Petite comptabilité*, où toute la théorie, singulièrement simplifiée, est exposée par questions. A.

Rubens diplomatico espanol su viaje a Espana y noticia de sus cuadros segun los inventarios de las cosas reales de Austria y de Borbon, por Cruzada Villaamil. Madrid, Murillo, in-18 de 383 p.

Nous nous reprochons d'être en retard à l'égard de ce volume qui ne porte point de date, mais que nous avons reçu l'année dernière. — Rubens ne fut pas seulement un grand peintre, il fut aussi un diplomate fort habile et fort heureux. Envoyé par Buckingham, près de Philippe IV, il réussit à dissiper la mésintelligence qui existait entre l'Angleterre et l'Espagne, et obtint bientôt, dans ce dernier pays, une position éminente. Fait, par Philippe IV, gentilhomme de sa chambre, et chevalier, il ne tarda pas à être nommé secrétaire du Conseil d'État. C'est toute cette partie trop peu connue de la vie de Rubens qu'a étudiée M. Villaamil. L'auteur a été amené à ce sujet intéressant par des recherches entreprises sur Velasquez, dont le peintre d'Anvers fut l'ami, et c'est comme un grand épisode d'une œuvre plus considérable, que M. Villaamil nous donne dans son curieux volume. Tout en s'occupant de Rubens à un point de vue historique et politique, l'auteur n'a pas négligé le côté de la vie de son héros par lequel la renommée s'est attachée à lui, et indique plusieurs des tableaux que le peintre d'Anvers exécuta en Espagne. Th. P.

I Fasti di Ovidio Nasone *tradotti in poesia italiana*, dal prof. Raffaele Castelli. Palerme, Cesare Volper, 1876, in-8 de vi-182 p.

On sait que le mot *fastes* désignait, chez les Romains, l'ensemble des traditions civiles et religieuses, et que, sous ce titre, Ovide écrivit un poëme où il voulut résumer tous ces antiques souvenirs. C'est ce poëme, composé de douze livres, dont six seulement nous sont parvenus, que M. Castelli vient de traduire en bons vers italiens. Obligé, dans son cours, de citer à ses élèves d'assez nombreux passages des *Fastes*, le professeur, mécontent des traductions préexistants, essaya de rendre de nouveau des fragments du poëte latin. Les fragments se joignirent les uns aux autres, peu à peu la traduction entière se trouva presque faite, et un dernier travail acheva de la compléter. Voilà comment M. Castelli fut amené à exécuter une œuvre considérable et fort digne d'éloges. Quoique, dans ses *Fastes*, Ovide ne soit quelquefois qu'une sorte de chroniqueur, d'autres fois aussi, il prodigue, sur ces vieilles fables, toutes les richesses de son imagination et de son style : il fallait être poëte pour le bien traduire, et M. Castelli s'est montré doué des qualités nécessaires à l'accomplissement d'une telle tâche. Th. P.

In Campagna, versi di Adolfo Boelhouver. Livourne, F. Vigo, 1876, in-18 de 105 p.

A ce titre : *A la campagne*, on se figurerait que le poëte va dérouler une série de tableaux empruntés à la vie rustique, ou, pour le moins, exprimer les sentiments divers que peuvent inspirer les beaux paysages de la Toscane. Il n'en est pas ainsi. M. Boelhouver a ainsi intitulé son livre, parce que les vers qui le composent ont été écrits à la campagne. Ils auraient pu tout aussi bien être écrits à la ville. Ils ne renferment qu'un assez petit nombre d'inspirations personnelles. Le plus souvent, l'auteur imite des poëtes étrangers et ne les imite pas toujours heureusement. Ainsi, avec toute la facilité que lui offrait la versification italienne, il n'a pas, suivant nous, bien rendu la belle ode d'Horace à Lenconoé :

...Sulla breve
Età che resta vivere
La lunga speme misurar si deve.

Que ces vers prosaïques sont loin des expressions d'Horace :

...Et spatio brevi
Spem longam reseces

Le volume *In Campagna* est un petit chef-d'œuvre typographique, et fait le plus grand honneur aux presses de M. Vigo. C'est, de plus, une rareté, car il n'a pas été mis dans le commerce et n'a été tiré qu'à 150 exemplaires.

H. B.

Théâtre de campagne. Paris, Paul Ollendorff, 1876, in-12 de XII-331 p. — Prix : 3 fr. 50 c.

Fournir aux châteaux, aux salons, un répertoire dramatique dont les pièces variées, à peu de personnages, puissent être facilement représentées, telle est l'idée qui a inspiré ce volume, idée heureuse, spirituellement développée dans une préface de M. Legouvé, mais dont la mise en œuvre n'a pas été aussi parfaite qu'on pouvait s'y attendre. En lisant les noms de MM. de Bornier, Legouvé, d'Hervilly, Meilhac et autres collaborateurs qui se sont réunis pour composer ce recueil, en se rappelant tant de succès sur tant de théâtres, on est tout naturellement porté à exiger beaucoup. Dans la plupart de ces *saynetes*, la donnée est d'une ténuité telle que, pour lui donner un peu d'intérêt il faudrait des acteurs consommés et non les débutants d'une troupe improvisée. Il faut que de pareils débutants soient fortement soutenus par la situation même de l'œuvre qu'ils interprètent, qu'ils soient excités par un comique de bon aloi comme on le trouve, par exemple, dans la *Grammaire* ou la *Poudre aux yeux*, de Labiche. Malheureusement, le comique est en très-petite dose dans toutes les pièces de *Théâtre de campagne* qui, outre cela, manquent d'action. Elles doivent être plus agréables à lire qu'à jouer, et, nous le croyons, offriraient moins de ressources à des acteurs-amateurs que les *Proverbes* de Théodore Leclerc dont quelques-uns n'ont pas trop vieilli.

H. B.

Jean Reboul, sa vie, ses œuvres, par l'abbé Chapot. Notice précédée d'une lettre de M. Poujoulat. Nîmes, Lafare, 1876, in-8 de 78 p.

Voici une intéressante étude sur le poëte de Nîmes, dont la vie modeste offre un si grand contraste avec les prétentions et les ambitions si fréquentes dans la vie littéraire parisienne. « Il y a, dit M. Chapot, trois hommes dans Reboul : le chrétien, le royaliste et le poëte. » Cette remarque fournit à

l'auteur la division de sa brochure ; il étudie donc successivement ces trois hommes dans une attachante notice qui complète les études, nombreuses déjà, dont Reboul avait été le sujet.

Bosnie et Herzégovine ; *souvenirs de voyage pendant l'insurrection* par Charles Yriarte ; ouvrage enrichi de quinze dessins de Vierge d'après les croquis de l'auteur et d'une carte spéciale. Paris, Plon, 1876, in-12 de 350 p. — Prix : 4 fr.

Qui connaît parmi nous, la Bosnie et l'Herzégovine, la configuration de leur sol, le caractère de leurs habitants, leurs griefs contre le gouvernement turc? etc. Questions d'un haut intérêt cependant, sur lesquelles les complications nouvelles de la question d'Orient ont appelé l'attention publique et que M. Charles Yriarte a entrepris d'étudier sur place. Ce n'était pas une entreprise facile. Par le fait même de la guerre qui désole ces contrées, tout étranger, arrivant dans le pays, est suspect à la fois aux deux partis.

M. Yriarte à tenté deux fois d'abord de pénétrer en Bosnie sans succès; il a fini par y réussir cependant, mais avec une persévérance et un dédain de la fatigue et du danger dont beaucoup ne seraient pas capables. Il a pu ainsi suivre une colonne turque en marche et voir de près les trop fameux *bachi bouzoucks*, avec leur costume débraillé, leurs allures indisciplinées, leurs appétits de pillage et de massacre. Il a pu aussi se rendre compte de la situation des *raïas*, situation plus intolérable en Bosnie qu'ailleurs, d'abord parce que les populations chrétiennes y ont comme maîtres, d'anciens chrétiens devenus musulmans, après la conquête, par ambition et avarice et ayant toute la dureté des renégats; ensuite parce que l'éloignement de Constantinople fait que les réformes consenties par le sultan y sont considérées comme non avenues ; enfin parce que le voisinage de peuples de la même race, vivant sous un gouvernement chrétien, rend le contraste plus odieux et plus insupportable. Le résultat de ces observations est consigné dans six chapitres, dont les autres ne sont, en quelque sorte, qu'un amusant prologue : *l'Armée turque, le Raïa, les Impôts, l'Administration, la Justice, la Liberté des cultes, les Raïas des deux rites, l'Insurrection.* Ces six chapitres sont un excellent résumé, clair, concis et complet en même temps, ils forment un vrai *vade mecum* pour tous ceux qui, sans approfondir les grandes discussions politiques, veulent du moins avoir un aperçu net et véridique de la question des races dans l'empire turc. Ajoutons que de jolis dessins, très-lestement croqués par l'auteur, donnent à ce volume un attrait de plus, l'attrait du pittoresque. M. de la Rocheterie.

De Paris à l'île des Serpents, à travers la Roumanie, la Hongrie et les Bouches du Danube, par Cyrille, auteur du *Voyage sentimental dans les pays slaves.* Paris, Leroux, 1876, in-12 de 309 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'Ile des Serpents, bien peu connue de l'Europe occidentale, est un petit îlot situé aux bouches du Danube et dont la possession, disputée par la Russie et la Turquie, faillit être le prétexte d'une nouvelle guerre de Crimée. C'est le point extrême du voyage de Cyrille et le centre d'où il rayonne à travers la Roumanie, la Hongrie, le Delta du Danube, la Bessarabie, la Boukovine, décrivant ces pays si curieux et si ignorés, et racontant leur histoire plus ignorée encore. Qui donc, au bout de vingt ans, se rappelle les luttes militaires et diplomatiques dont la Moldavie et la Valachie ont été le théâtre

et d'où est sortie la principauté de Roumanie? L'auteur du voyage de *Paris à l'Ile des Serpents* a entrepris de réveiller le souvenir de ces luttes, et il a bien fait. Au moment où la question d'Orient préoccupe si gravement les hommes d'État européens, son livre a tout l'attrait de l'actualité. Hâtons-nous d'ajouter qu'il n'a pas que celui-là et que ses récits vifs et dégagés, ses descriptions larges et pittoresques intéresser ont tous ses lecteurs.

M. DE LA R.

Voyages, chasses et guerres, par le marquis DE COMPIÈGNE, commandeur de l'Ordre de Léopold, lauréat de la Société de géographie de Paris, etc. Paris, Plon, 1876, in-12, de III-300 p. — Prix : 3 fr.

M. le marquis de Compiègne est un voyageur intrépide et un charmant conteur. Tout le monde a lu avec un vif intérêt ses voyages dans l'Afrique équatoriale. Ce n'était pas là un début, le hardi explorateur avait voulu d'abord visiter la Floride, un peu plus tard le Nicaragua. C'est le récit de cette double expédition que contient le volume aujourd'hui publié. Mais ce n'est pas tout : M. de Compiègne n'est pas seulement un naturaliste passionné, il a été aussi un vaillant soldat, et, quand la France a eu besoin du secours dévoué de tous ses enfants, il n'a pas hésité à quitter les hasards du Nouveau-Monde pour se jeter dans les luttes de l'Ancien. Le voyageur de la Floride est devenu le volontaire de l'armée de Mac Mahon avant de redevenir le pionnier du Nicaragua. Dans la désastreuse campagne de Sedan, comme dans les sanglantes batailles de la Commune, M. de Compiègne a apporté le même mépris du danger, le même entrain et la même bravoure, et il a raconté ses aventures avec une verve et une *humour* qui ont déjà fait les délices des lecteurs du *Correspondant*, et qui assurent dès à présent le succès de ce volume. Des récits comme ceux-là ne s'analysent pas, ce serait les défiorer; il faut les lire dans le livre lui-même. En le fermant, on n'aura qu'un regret : c'est que le fragment sur le Nicaragua,—qui n'a encore, croyons-nous, été publié nulle part, — soit si court, et un désir: c'est que M. le marquis de Compiègne le complète bientôt par de nouveaux emprunts faits à son carnet de voyage.

M. DE LA ROCHETERIE.

Histoire des catacombes de Rome, accompagnée d'un plan, par Mgr GAUME. Paris, Gaume, s. d. (1876), in-12 de 515 p. — Prix : 4 fr.

Mgr Gaume vient de faire réimprimer le quatrième volume des *Trois Rome*, paru en 1848 avec le sous-titre : *Histoire des catacombes*, qui devient ici le titre principal. Sauf deux ou trois notes ajoutées, il n'a été fait aucun changement au premier texte. C'est très-fâcheux. Depuis trente ans, de grands travaux ont été faits dans les cimetières souterrains autour de Rome, et ont amené la découverte de monuments qui ont révélé des faits nouveaux en histoire. Or, de tout cela, il n'est pas ici question : on ne parle ni des tombeaux des papes, ni de la crypte de sainte Cécile, ni du tombeau de saint Eusèbe, ni des colléges funéraires des premiers chrétiens, etc... Dans le livre que nous avons sous les yeux, les cimetières sont encore mal délimités entre eux; on place, par exemple, l'entrée du cimetière de saint Calixte dans la basilique de Saint-Sébastien! L'auteur qui, il y a trente ans, servait la science en vulgarisant les découvertes du P. Marchi, en réfutant, au sujet de l'origine chrétienne des catacombes, bien des mensonges, n'a pas suivi le mouvement d'études qui ont été faites avec tant de profit. On retrouve dans ce livre, des sentiments de piété, des vues générales qui éclairent et font du

bien, mais on ne saurait y lire, une idée vraie de l'histoire des catacombes et de leurs principaux monuments. L. H.

Le R. P. Pierre Olivaint, de la Compagnie de Jésus, *sa vie, ses œuvres et son martyre;* par Mme MM. Chatillon. Deuxième édition. Paris, Josse, 1876, in-18 j. de xxvii-267 p. avec une photographie et un fac-simile. — Prix : 3 fr.

Dans cet essai de biographie, Mme Chatillon s'est surtout appliquée à faire connaître l'homme extérieur, le R. P. Olivaint, dans ses rapports avec le monde, laissant à d'autres plus compétents, le soin de montrer l'homme intérieur, le religieux, le directeur, etc. Elle nous introduit dans sa famille, fait assister à sa première éducation, à sa première communion, qui laissa dans son cœur des traces ineffaçables. Nous le trouvons ensuite d'une tiédeur qui ne faisait point présager ce qu'il serait un jour, puis apôtre, au sein de sa famille peu religieuse, ramenant à Dieu sa bonne mère qui avait refusé de le voir depuis son entrée au couvent. Nous le suivons à Vaugirard, où il commença, vis-à-vis des jeunes gens, la mission qu'il n'a cessé de poursuivre dans la résidence de la rue de Sèvres, non pas en créant, mais en continuant les œuvres de ses prédécesseurs. C'est alors qu'il commença à entrer en relations avec le monde, où il devait exercer une si puissante action sur les âmes. De combien de conversions ne fut-il pas l'instrument? Il faut lire les touchants récits de Mme Chatillon. Ils le feront apprécier, comme aussi tous les fragments, trop peu nombreux, de sa correspondance et une longue lettre à son frère, véritable traité d'apologétique. Nous sommes initiés aussi à quelques-unes de ses œuvres, à ses retraites aux Enfants de Marie, à ses prédications, puis nous arrivons au glorieux couronnement de cette belle vie, au martyre. Le P. de Pontlevoy en a donné les actes, et Mme Chatillon n'a pas cru pouvoir faire mieux que de les reproduire.

Tous ceux qui ont connu le P. Olivaint le retrouveront bien là avec son consolant et fortifiant : Courage et confiance! avec quelques traits qu'ils ignoraient peut-être, et ne feront qu'accroître leur vénération. Mais ils pourront regretter que les faits cèdent trop souvent la place à des considérations, du reste très-appropriées au sujet, et pleines d'élévation et de justesse.

R. de St-M.

Les Sociétés secrètes, par Claudio Jannet. Paris, librairie de la Société Bibliographique, 1877, in-32 de 128 p. (*Bibliothèque à 25 centimes.*) — Prix : 25 c.

Cette brochure répond à une question que se posent beaucoup d'honnêtes gens : les uns se demandant ce que sont les sociétés secrètes, les autres se refusant, par amour de la quiétude, à croire à un danger sérieux de leur part. M. Claudio Jannet a fait ses preuves dans les *Etats-Unis contemporains* : ce n'est point une œuvre d'imagination qu'il nous donne. C'est avec les livres officiels, les documents authentiques qu'il fait connaître les sociétés secrètes, leurs rites, leurs tendances, leur action et leur but. Il montre, par des preuves irréfutables, leur caractère antireligieux et antisocial, leurs menées dans tous les mouvements révolutionnaires et notamment dans la Commune, leurs agissements politiques. C'est l'agent aveugle et le plus actif de la Révolution. Les faits sont là nombreux, et bien présentés pour ne pas laisser subsister le moindre doute dans les esprits. R. S.

Vœu de Louis XVI pour la consécration de la France au sacré cœur de Jésus. Paris, Olmer et Tarane, in-32, de 8 p. — **Prix :** par dizaine, 35 cent.; et par centaine, 3 fr.

En 1638, la France, épuisée par quatre-vingts années de guerres religieuses, était dans une crise suprême; Louis XIII était sans héritier : obéissant à une inspiration d'en haut, le Roi consacra sa personne, son État, sa couronne et tous ses sujets à la très-sainte Vierge. Le 5 septembre, naissait celui qui fut Louis XIV. — En 1792, Louis XVI, déjà prisonnier dans son palais des Tuileries, eut une pensée analogue : il fit vœu, s'il recouvrait sa liberté, sa couronne et sa puissance royale, de consacrer la France au sacré cœur de Jésus. L'opuscule que nous annonçons rappelle cet acte solennel et reproduit le texte de l'engagement du roi martyr. Le vœu de Louis XVI est en train de se réaliser, car la dévotion au sacré cœur est aujourd'hui en honneur dans tous les diocèses de France, et plus de soixante sont déjà consacrés au sacré cœur. — Tous ceux — et ils sont nombreux — qui, comme nous, sont persuadés que c'est par le retour aux sentiments qui ont inspiré Louis XIII et Louis XVI que la France retrouvera sa force et sa grandeur, voudront répandre ce petit opuscule à la fois si consolant et si fortifiant.

G. DE B.

VARIÉTÉS

LETTRES INÉDITES DE Mme DE SÉVIGNÉ

Lettres inédites de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, sa fille, extraites d'un ancien manuscrit, publié pour la première fois, annotées et précédées d'une introduction, par CHARLES CAPMAS, professeur à la faculté de droit de Dijon. Paris, Hachette, 1876, 2 vol. de 455 et 528 p. — Prix : 15 fr.

Les trouvailles littéraires ont été nombreuses dans notre siècle. Aucune n'a excité autant de joie et d'enthousiasme que la découverte de lettres inédites de Mme de Sévigné faite par M. Capmas. L'admiration est si vive chez nous pour Mme de Sévigné, et tous les hommes de goût ont tant souffert jusqu'à maintenant de ne pouvoir l'admirer que dans un texte parfois très-défiguré par l'ignorance, par les maladroites épurations, par les altérations de toutes sortes, ou par les suppressions déplorables des premiers éditeurs !

Tous les *Mémoires*, — ajoutons tous les romans — du temps ne donnent pas une idée aussi juste de la société et des mœurs du dix-septième siècle, que la correspondance de Mme de Sévigné à elle seule; c'est un journal presque quotidien des faits les plus intéressants des quarante plus belles années du règne de Louis XIV, écrit de la plume la plus brillante et la plus légère. Les compléments et les améliorations apportés à cette précieuse correspondance par la présente découverte intéressent donc tout particulièrement les lecteurs de la *Revue*.

Les premiers essais de publication des lettres de la célèbre marquise avaient été déplorables. Les éditions publiées à Troyes, en 1725, en un petit volume in-12, de soixante-quinze pages, les éditions plus étendues et plus soignées publiées à Rouen et à la Haye, en 1726, enfin les éditions données par le chevalier Perrin, en 1734-1737, et en 1754, n'offrirent qu'un texte corrompu de mille façons.

En 1818-1819, M. Monmerqué, après de longues années de préparation

et d'étude, donna, en dix volumes in-8, une édition qui commençait une époque toute nouvelle pour le texte des lettres de Mme de Sévigné, et offrait un certain nombre de pièces inconnues, plusieurs originales, qui avaient été mises à la disposition de l'éditeur consciencieux par de pieux admirateurs de Mme de Sévigné.

Cette tâche à peine accomplie, la communication d'un manuscrit jusque là resté inexploré porta M. Monmerqué à rassembler les éléments d'une édition nouvelle qui devait, dans sa pensée, laisser bien loin en arrière toutes les éditions antérieures, y compris celle qui était due à ses soins. Le manuscrit faisait partie de l'ancienne et riche bibliothèque d'un château de Bourgogne, celui du marquis de Grosbois, ancien premier président du Parlement de Besançon. La copie qu'il offrait, antérieure aux éditions les plus anciennes, paraissait reproduire en général fidèlement le texte original.

Malheureusement, il ne contenait qu'une partie assez restreinte de la correspondance de Mme de Sévigné: Deux-cent-soixante lettres, dont la plupart étaient déjà connues dans un texte moins pur, et, parmi ces lettres, un très-grand nombre ne figuraient que par des extraits, par des fragments plus ou moins étendus, souvent d'une extrême exiguité, quelquefois même presque insignifiants relativement aux lettres entières. Lettres et fragments, dit M. Capmas, à qui l'obligeance de M. le comte d'Harcourt, propriétaire actuel du manuscrit, permit d'étudier à fond ce texte, lettres et fragments sont transcrits pêle-mêle, sans aucun ordre, au moins apparent, et le plus souvent sans indication de date. Parfois même, des fragments d'une même lettre se trouvent s'éparés par d'autres extraits et placés loin l'un de l'autre, même à grande distance. Le copiste insoucieux, dans sa rapide transcription, n'a pas pris la peine de distinguer les uns des autres d'une manière quelconque, pas même par une virgule ou un simple trait, les divers fragments, soit qu'ils fussent tirés de la même lettre, soit qu'ils appartinssent à des lettres différentes et d'époques très-éloignées. Le tout est criblé de fautes de détails, dont plusieurs très-graves, telles qu'omissions de mots et souvent même de lignes entières.

Tant de défauts dans le manuscrit Grosbois ont été cause que trente années de soins, de recherches patientes, d'études infatigables ne suffirent pas à M. Monmerqué pour mener à terme la nouvelle entreprise de restitution qu'il avait commencée presque aussitôt la publication de l'édition de 1818-1819.

Ce manuscrit défectueux devait cependant, à raison de son ancienneté, être grandement employé par ceux qui se chargèrent d'achever la longue et difficile entreprise de M. Monmerqué, sous la direction du si docte et si consciencieux M. Adolphe Régnier à qui Monmerqué mourant avait confié le soin de poursuivre l'accomplissement de son œuvre. Mais les fautes que nous avons signalées, et bien d'autres que relèvent minutieusement M. Capmas, ont été, pour les derniers éditeurs de Mme de Sévigné, la source d'erreurs nombreuses, presque inévitables, et qui seraient demeurées irréparables sans la découverte du nouveau manuscrit.

Presque à côté du manuscrit Grosbois, en Bourgogne, tout près du château de Bourbilly, berceau des aïeux de Marie de Rabutin, se trouvait un autre manuscrit beaucoup plus considérable et bien plus correct que le Grosbois. Il avait longtemps appartenu à une famille parlementaire d'origine italienne, les de Massol, et faisait partie de la belle bibliothèque qu'ils avaient formée dans leur maison de campagne et que les derniers descendants avaient fort négligé. En janvier 1872, ce manuscrit fut vendu avec les débris de la bibliothèque aux enchères publiques, à Semur, en Auxois, et adjugé pour

ne somme modique à une marchande d'antiquités de Dijon. Comme sa aleur était ignorée, il resta près de quinze mois exposé à tous les hasards lu bric-à-brac. M. Capmas, curieux collectionneur d'objets d'art et bibliophile passionné, avait remarqué ce manuscrit, et, sans en soupçonner l'importance, avait conseillé à plusieurs personnes de l'acheter. On ne l'écouta pas, et il se résolut à s'en faire lui-même l'acquéreur, bien que ses travaux habituels le détournassent de toute étude purement littéraire. A la première lecture, il s'aperçut, qu'il avait mis la main sur un trésor. Peu à peu, il sut que ce manuscrit renfermait des lettres inédites et un nombre plus considérable de passages inconnus ou bien plus authentiques que le texte publié jusqu'alors. La plupart des lettres paraissaient avoir été copiées directement sur les originaux, et le texte nouveau présentait presque absolument partout les caractères, les marques, les traits, toute la physionomie du type original authentique transmis par les autographes parvenus jusqu'à nous. Des retranchements avaient bien été faits à certaines lettres, mais les parties conservées n'avaient pas subi d'altérations ou n'en avaient éprouvé que d'accidentelles ou de légères. Il existait un rapport intime, un rapport direct et immédiat de filiation entre le Grosbois et le nouveau manuscrit, et une comparaison attentive fit bientôt voir que les lettres et fragments dont se composait le Grosbois non-seulement avaient tous été tirés directement du manuscrit récemment trouvé, mais avaient été pris dans toutes les parties, dans tous les volumes dont se compose ce dernier.

Cette découverte si inattendue fut, de la part des derniers éditeurs de Mme de Sévigné, l'objet de l'accueil le plus bienveillant. Ceux en qui M. Capmas pouvait redouter de trouver des adversaires furent les premiers, nous dit-il lui-même, à applaudir à sa bonne fortune. On ne songea ni aux intérêts froissés, ni aux espérances légitimes déçues ; on ne vit que l'honneur et la gloire de nos belles-lettres françaises, et, dès le premier jour, dès la première heure, dit-il encore, il fut reçu comme l'ami de la maison. M. Adolphe Regnier, le directeur de la publication des *Grands écrivains de la France*, l'encouragea, par les plus chaleureuses invitations, à entreprendre la publication du nouveau texte. Il y fut également excité par l'accueil que reçut la première communication de sa découverte à la réunion annuelle des délégués des sociétés savantes en 1875.

C'est ainsi que le professeur de la faculté de droit de Dijon fut poussé à des travaux bien nouveaux pour lui. Depuis l'apparition de ses deux volumes, tout le monde est déjà averti de l'importance de ce qu'il nous a donné.

Le nouveau manuscrit, composé de six volumes in-4, de 420 à 430 pages, renferme environ la moitié de la correspondance de Mme de Sévigné avec sa fille. M. Capmas n'a fait entrer dans son recueil, sans aucune exception, que des pièces tirées de ce manuscrit; il n'y a admis que les lettres entièrement inédites et des fragments inédits présentant par eux-mêmes un tout bien complet. Il n'a fait d'exception que pour quelques lettres qui n'étaient encore connues que par des fragments relativement peu importants, souvent sans date et presque toujours fort altérés, lettres d'ailleurs restées pour la plupart inconnues aux anciens éditeurs ou négligées par eux et dont le Grosbois avait le premier révélé l'existence par quelques fragments.

En somme, le recueil, en deux volumes, publié à la librairie Hachette, donne la reproduction complète de quarante-trois lettres, au nombre desquelles figurent seulement quatre simples billets. Il contient, en outre, des

fragments plus ou moins considérables de cent vingt-sept autres lettres, fragments dont plusieurs ont l'étendue et l'importance de lettres ordinaires; en tout, cent soixante-dix pièces.

Parmi les pièces entières, vingt-quatre étaient complétement inédites: dix-neuf l'étaient seulement en partie, mais presque toutes pour la majeure partie, et quelques-unes pour la presque totalité.

La plupart des fragments reproduits dans la nouvelle publication sont entièrement inédits. Pour un certain nombre, cependant, M. Capmas a dû, soit afin de compléter le sens, soit afin de relever des altérations graves qu'il lui a paru utile de faire connaître dès à présent, se relâcher quelque peu de sa règle ordinaire, et donner, avec les parties nouvelles, quelques courts passages déjà publiés, qui n'auraient pu, sans dommage, être séparés de ces dernières. D'ailleurs, le lecteur est toujours averti par des astériques et des notes.

Le plus souvent, les fragments admis présentent par eux-mêmes un sens bien complet, et peuvent être considérés comme des lettres entières.

Les pièces du nouveau recueil ne se rapportent pas à une seule époque: elles appartiennent, selon les expressions mêmes de M. Capmas, aux diverses périodes pendant lesquelles s'est produite la célèbre correspondance dont elles font partie, qu'elles prennent dès son début, qu'elles suivent presque pas à pas dans tout son cours, et qu'elles conduisent jusqu'au terme le plus extrême, bien par-delà la limite où s'étaient arrêtés les anciens éditeurs. La lettre, entièrement inédite, qui ferme le recueil de M. Capmas, est la dernière que l'incomparable mère ait écrite à sa fille : elle est du 10 mai 1694, veille du départ de Mme de Sévigné pour Grignan, où elle devait bientôt s'éteindre. Le manuscrit de Dijon fournit des renseignements tout neufs sur les dernières années de la vie de Mme de Sévigné, époque dont, jusqu'à ces derniers temps, on avait fort peu de lettres.

Pour la moitié de la correspondance, comme le dit M. Capmas lui-même, le nouveau manuscrit fournira un texte sûr et presque partout complet, qui donnera le moyen de combler les lacunes, de réparer les mutilations et de faire disparaître toutes les altérations et tous les *déformements* qui déparent encore l'œuvre charmante de Marie de Rabutin [1].

Pour la partie même de la correspondance qu'il ne reproduit pas, le nouveau manuscrit ne sera pas à beaucoup près sans utilité. Il servira à éclairer un grand nombre de passages qui ne sont devenus obscurs, douteux ou même tout à fait inintelligibles, que par la suppression ou l'altération de passages d'autres lettres que notre copie renferme et dont elle donne la reproduction fidèle. Il donnera, en outre, le moyen, par le grand nombre de modèles qu'il présente, de faire un choix plus sûr parmi les leçons douteuses, et de se rapprocher ainsi de plus en plus du but judicieux que se sont proposé les derniers éditeurs, que leurs efforts dignes de tout éloge ont réalisé en bonne partie, et qu'on doit continuer de poursuivre après eux et à leur exemple : le rétablissement du texte vrai.

Non, le nouveau manuscrit ne fera pas disparaître tous les défauts qui existent encore, mais il en supprimera un très-grand nombre et atténuera les autres; grâce à lui, le vrai ne sera plus l'exception, il sera la règle. Refoulé de plus en plus, le texte infidèle et décoloré des anciens éditeurs n'occupera plus la première place, il sera relégué à la seconde, destiné peut-être à s'effacer un jour plus complétement encore.

1. Introduction, p. 103-104.

II

Les compléments, les restitutions et les éclaircissements fournis par le nouveau manuscrit offrent un extrême intérêt à des égards multiples, et particulièrement au point de vue de l'histoire. Quelques exemples suffiront pour le montrer.

On a beaucoup parlé du mauvais goût de Mme de Sévigné, annonçant que Racine passerait comme le café, et écrivant à propos de *Bajazet*, le 15 janvier 1672 : « Je trouve cependant à mon petit sens qu'elle (la pièce) ne surpasse pas *Andromaque*, et pour ce qui est des belles comédies de Corneille, elles sont autant au-dessus que votre idée, etc. » Voici le texte authentique fourni par M. Capmas; il montre que si Mme de Sévigné préférait Corneille à Racine, elle savait apprécier Racine : « Pour ce qui est des belles comédies de Corneille, elles sont autant au dessus, *que celles de Racine sont au-dessous de toutes les autres.* »

Les anciens éditeurs avaient fait de Mme de Sévigné une athée en lui prêtant ce langage impie (19 avril 1694) : « Le même hôte divin, avec qui on ne saurait rien faire de bien, vous aura, etc. » Le copiste avait omis une ligne entière. Elle est une humble catholique dans le véritable texte : « Ce même hôte divin, *avec qui on ne compte jamais assez et sans* qui on ne saurait, etc.»

L'édition des *Grands écrivains de la France* donne ce passage d'une lettre écrite de Livry les 21 et 22 du mois d'août :

Le jeu des Tambourineux, c'est-à-dire la réunion des deux amies; mais assurément cela n'est point fait pour le roi des Tambourineux; c'est Brancas et sa fille.
De tous deux de grâce!
vous savez le reste. C'est un chef-d'œuvre que ce couplet, et un chef-d'œuvre d'en découvrir le secret.

Quel est le sens, demande M. Capmas, de ce petit fragment, les derniers éditeurs ont renoncé à l'expliquer, et, dans la note qui s'y rapporte, ils se sont bornés à citer un proverbe qui pouvait, dans leur pensée, conduire un jour peut-être à l'explication désirée.

Voici le texte authentique :

« Le jeu des Tambourineurs, c'est-à-dire la réunion des deux amies; mais assurément cela n'est point fait. Le roi des Tambourineurs, c'est Brancas et sa fille. De tous deux ... vous savez le reste. C'est un chef-d'œuvre que ce couplet, et un chef-d'œuvre d'en avoir gardé le secret. »

On sait, dit M. Capmas, les attaches du comte de Brancas et de sa fille avec Mme de Maintenon. Le titre *de roi des tambourineurs* convenait à merveille à celui auquel Mme de Sévigné l'applique. Le *jeu des tambourineurs* signifie donc ici simplement la conduite, le manége des amis de Mme de Maintenon, et ces mots ne se rapportent aucunement au couplet auquel il est fait allusion dans la seconde partie du fragment.

Il courait à cette époque des bruits très-offensants sur le comte de Brancas et sur sa fille la princesse d'Harcourt. Ces bruits avaient donné lieu à des couplets très-méchants, dont plusieurs se sont conservés dans les recueils manuscrits des chansons du temps. C'est à un de ces couplets, dont sans doute il avait été déjà question entre les deux dames, — que Mme de Sévigné fait allusion dans notre passage, le vantant comme un chef-d'œuvre, et s'étonnant que l'auteur eût pu en rester caché.

On lit, dans toutes les anciennes éditions : « Il est certain que l'ami de Quantova dit à sa femme et à son curé par deux fois... » L'ami, c'est Louis XIV, et Quantova Mme de Montespan. La lettre est du 6 juillet 1675. On

parlait beaucoup alors d'une rupture imminente entre le roi et sa maîtresse. Mais ce n'est pas au curé, c'est à son propre fils unique que Louis XIV avait déclaré ses intentions. Le nouveau manuscrit dit : Quanto a dit à sa femme *et à son fils* par deux fois. »

Terminons en présentant avec M. Capmas le vrai texte d'un très-joli passage d'une apostille de Charles de Sévigné dans une lettre que sa mère écrivait, le 19 février 1690, à Mme de Grignan. M. Monmerqué et ses continuateurs ont imprimé ceci :

... J'aime le beurre charmant de la Prévalaie, dont il nous vient toutes les semaines ; je l'aime et je le mange comme si j'étais Bretonne ; nous faisons des beurrées infinies, quelquefois sur de la miche ; nous pensons toujours à vous en les mangeant ; mon fils y marque toujours toutes ses dents, et ce qui me fait plaisir, c'est que j'y marque aussi toutes les miennes ; nous y mettrons bientôt de petites herbes fines et des violettes.

Combien est plus gracieuse et plus pittoresque la fin de ce passage dans la leçon du manuscrit déterré à Dijon :

... En attendant, nous imprimons nos dents sur des beurrées. Quelles beurrées ma petite sœur, *minces de pain, épaisses de beurre ;* elles seront bientôt semées de violettes et d'herbes fines. »

N'en avons-nous pas dit assez pour faire sentir combien sont nombreuses et graves les corrections et les restitutions apportées par le manuscrit qu'on eût été si heureux de connaître avant le Grosbois. Et combien apprécierait-on mieux encore les deux volumes qui nous sont donnés, si nous pouvions nous arrêter sur les lettres tout-à-fait inédites ! Mais nous renvoyons à l'ouvrage même nos lecteurs suffisamment avertis.

III

On ne saurait accorder trop d'éloges à M. Capmas pour le soin patient, scrupuleux et intelligent avec lequel il s'est appliqué pendant plusieurs années, et au milieu d'épreuves cruelles, à dépouiller sa précieuse copie, à en démêler les éléments, à séparer les parties inédites, souvent difficiles à reconnaître, des parties déjà connues et publiées, à confronter, pour ces dernières, toutes les sources manuscrites ou imprimées, à relever les différences qu'elles pouvaient présenter, enfin à éclairer tout ce qui avait rapport à son sujet dans une introduction de 240 pages, et dans des notes multiples, toujours solides et judicieuses.

Nous espérons avec M. Capmas que cette publication partielle servira bientôt à une publication plus étendue, dont elle montre la nécessité, et nous souhaitons qu'il ait lui-même l'honneur et le bonheur de donner cette édition, qui ne sera peut-être pas encore définitive, mais qui sera toujours incomparablement plus vraie et plus authentique que les précédentes.

FRÉDÉRIC GODEFROY.

BIBLIOGRAPHIE RAISONNÉE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

§ V. — DOCUMENTS CRITIQUES ET PIÈCES DIVERSES CONCERNANT LES DISCOURS DE RÉCEPTION ET LES HARANGUES ACADÉMIQUES (suite).

A. — *Ancienne Académie* (suite).

165. — *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres en France depuis 1762 jusqu'à nos jours.* (Voir ci-dessus notre n° 102.) On trouve dans ce recueil une foule de détails sur les réceptions académiques. Pour en donner une idée, voici l'indication des chroniques les plus saillantes

Voisenon (1762), I. 172, 181, 185, 194. — Radonvilliers (1763), I. 214. — Marmontel (1763), I. 348. — Thomas (1767), III. 148. — Condillac (1768), V. 197 à 201. — De Loménie (1770), V. 186, 190, 193. — Roquelaine (1771). V. 254. — De Beauveau et Gaillard (1771), V. 263 à 266. — Arnaud (1771), V, 297 à 300. — De Belloy (1772), VI, 84. — Delille (1774), VII, 187, 208. — Juard (1774), VII, 220, 223, 224. — De Boisgelin (1776), IX. 91 à 93. — La Harpe (1776) IX, 187, 199, 206, 209. — Ducis (1779), XIII, 322, 323. — Chabanon (1780), XV. 31. — Le Mierre et de Tressan (1781), XVII. 38, 41 à 45. — Chamfort (1781), XVII, 306, 318. — Condorcet (1782), XX. 102 à 104, 113. — De Choiseul et Bailly (1784), XXV. 146 à 152. — Montesquiou (1784), XXVI, 51, 52, 55 à 61, etc., etc.

Il faut ajouter à ces renseignements bibliographiques ceux qui concernent les discours, compliments, harangues ou oraisons funèbres prononcés en diverses circonstances par des académiciens, au nom de l'Académie : — L'Oraison funèbre du Dauphin, par l'abbé de Boisemont (1765), II. 318 et III, 7. — La visite du duc de Brunswick (1766), III. 35 à 38. — L'oraison funèbre de la Reine (1768), IV. 168. — La visite du roi de Danemarck (1768), IV. 179. — L'éloge de Marc-Aurèle, prononcé par Thomas, à la séance du 25 août 1770, V. 181 à 184, 190 à 194, 266 et VII. 343. — L'oraison funèbre de Louis XV (1774), VII. 193, 217. — Celle de l'Impératrice (1781), XVII. 265. — La visite du comte du Nord (1782), XX. 347, 348, etc., etc.

166. — *Le Journal des sciences et des beaux-arts* (voir notre numéro 94) contient un bon article, du 15 février 1778, I. (243-270), sur la réception de l'abbé Millot. — Son successeur, le *Journal de littérature des sciences et des arts*, en contient un autre sur la réception de Chabanon ; année 1780, n° 3 (145-170).

167. — *L'Almanach littéraire ou Étrennes d'Appollon* (voir notre n° 104), est très-riche en comptes rendus sur les réceptions académiques.

Nous remarquons en particulier des articles sur la réception de Chabanon, (1781), p. 151. — Sur l'abbé de Saint-Pierre et les discours de remerciments 1784, p. 5. — Sur les réceptions Maury, Target et Morellet (1786), p. 205 à 209 ; 264 à 266 ; 299 à 302. — Sur le discours prononcé par Marmontel, le 16 juin : De l'autorité de l'usage ; — Sur la réception Sedaine (1787), p. 215.

168. — La correspondance de Mme Du Deffand, publiée par M. De Lescure, contient une lettre de Formont sur le discours de réception de d'Alembert, I. 226, 227.

169. — Nous devons présenter, au sujet des harangues académiques, les mêmes observations bibliographiques que nous avons données à notre n° 105 pour les prix : en ajoutant qu'on trouvera, dans la *Correspondance de Voltaire* une foule de renseignements précieux et dans les *Mémoires su Suard*, par Garat, I. 321-340, un long chapitre sur la réception de Suard, dont le discours fut un événement littéraire.

170. — Nous consacrons ici un article spécial aux comptes rendus des *Panégyriques de Saint-Louis*, prononcés annuellement le 25 août, devant l'Académie française, par des orateurs de son choix. Nous trouvons les renseignements suivants sur ces panégyriques publiés, pour la plupart *in extenso* dans le recueil général des harangues de l'Académie ;

1678 ; Dans la livraison d'août, du *Mercure galant*.
1681 (abbé d'Anselme), au *Journal des Savants* (1681), p. 441.
1706 ; *ibid.* (1707), p. 240.
1718 (abbé Cheret), au *Journal de Trévoux*, livraison de novembre (1718) 865-872.

1721 (abbé de Ciceri), au *Journal de Trévoux*, livraison de mai (1721, 833-841.

1736 (M. Billard, aumônier ordinaire du roi de Pologne), dans les *Observations sur les écrits modernes*, VI. 123-124.

1737 (l'abbé Chapelain), *ibid.*, X. 120.

1741 (l'abbé Artaud), *ibid.*, XXVI. 212. 216.

1744 (l'abbé de l'Ecluse), dans les *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux*, IV. 193-208.

1746 (le P. de Henville), dans les *Cinq années littéraires* de Clément, lettre 110.

1758 (l'abbé Rouveyre-Duplan, chanoine de Valence), dans l'*Année littéraire*, 1758, VI. 250-252.

1759 (le P. Boule, cordelier), *ibid.* (1760. I. 201-208) et 283-286. Le second article porte le titre de Lettre à M. Fréron sur le panégyrique de Saint-Louis, prononcé devant MM. de l'Académie française, par le P. Boule.

1760 (l'abbé Journu), *ibid.*, 1760, IV. 307-312.

1761 (l'abbé de Beauvais), *ibid*, 1761, VI, 171-193.

1762 (M. Bourlet de Vauxcelles, docteur de Sorbonne), *ibid.*, 1762, V. 265-271.

1765 (l'abbé Le Cren, chanoine de Mortain), *ibid.*, 1765, VII. 337-351.

1767 (l'abbé de Bassinet), *ibid.*, 1768, VI. 93-97; et voir le *Journal encyclopédique*, livraison de juin 1768, et les *Mémoires secrets de Bachaumont*, III. 243, 244 et IV. 53. Ce panégyrique, assez peu orthodoxe, fit beaucoup de bruit.

1768 (l'abbé de Cambacérès, archidiacre de Montpellier); dans l'*Année littéraire* 1768, VI. 265-276.

1769 (l'abbé Le Couturier, chanoine de Saint-Quentin); dans l'*Année littéraire*, 1769, VI. 42-64; dans le *Journal encyclopédique*, livraison d'octobre 1769, et dans les *Mémoires secrets de Bachaumont*, IV, 341, et V. 5, 6, 31. L'orateur fut trois fois arrêté par des applaudissements.

On trouve, dans les *Mémoires secrets*, de curieux détails sur l'oubli du panégyrique en 1773, VII, 47.

Les panégyriques les plus remarqués furent ensuite ceux que prononcèrent l'abbé de Besplas, en 1775. Voir *ibid.*, VIII. 185, 187 et XXI 341; et l'abbé d'Espagnac en 1777, *ibid.*, X. 279.

A partir de 1785, on substitua au panégyrique de saint Louis un sujet de morale. L'abbé de La Boissière prêcha cette année *sur la charité*, *ibid.*, XXVII, 226, et *Almanach littéraire*. 1786. p. 23.

B. — Nouvelle Académie.

On trouve, dans tous les journaux du temps et dans toutes les revues littéraires des articles plus ou moins importants sur les harangues prononcées aux réceptions académiques : et, parmi les journaux, nous citerons spécialement le *Moniteur universel*, le *Journal des Débats*, la *Gazette de France*, le *Constitutionnel*, l'*Illustration*, le *Temps*, la *Presse*, le *XIX*e *Siècle* et le *Figaro*. Il serait presque impossible d'en donner ici la nomenclature exacte. Cela nous entraînerait beaucoup trop en-dehors de notre cadre. Qu'il nous suffise de dire qu'à la date de chaque réception et pendant presque toute la semaine qui suit, on peut être à peu près certain de trouver des articles intéressants dans les journaux que nous venons de citer. Nous nous contenterons, comme nous l'avons fait pour les prix, d'indiquer ici les principaux articles de Revue

et ceux des articles de journaux que leurs auteurs ont plus tard réunis en volume.

171. — *L'Esprit des journaux* (voir notre n° 129) publiait ordinairement les discours de réception *in extenso*, sans commentaires. Nous citerons cependant un bon compte rendu l'*Éloge de Marmontel*, prononcé à une séance publique de la deuxième classe de l'Institut, le 12 thermidor an XIII, par M. l'abbé de Morellet, etc.

172. — Les *Annales littéraires* de Dussault, Paris, 4 vol. in-8, contiennent des comptes rendus, du *Choix de Discours* de réception publié par Boudon, II. 465, et du *Choix d'Éloges académiques*, III, 558.

173. — Les *Œuvres d'Hoffmann* renferment un compte rendu des discours prononcés à la réception de Lacretelle et d'Étienne, III. 391.

174. — La *Minerve française* (voir notre n° 131) a donné des comptes rendus du panégyrique de saint Louis, prononcé devant l'Académie, le 25 août 1818, III, 204, etc. — Des discours prononcés à la réception de Cuvier, III, 399, etc., — et du discours prononcé par M. Jouy, aux obsèques de Regnault de Saint-Jean-d'Angely, V, 332 etc.

175. — Les *Jugements historiques et littéraires* de Charles de Feletz. Paris, Perisse, 1840 in-8. Nous y remarquons des articles sur la réception de Lacretelle (15 ventôse an XIII), page 467-473 : sur celle de Lemercier et de Saintange, p. 473-484 et sur celle de de Tracy, p. 484-491, et sur celle de Daru, avec l'éloge de l'abbé Barthélemy, par Boufflers, 491-497.

176. — Le *Vicomte de Launay, Lettres parisiennes*, 1836-1848, par Mme Émile de Girardin. Nous y remarquons des articles sur la réception de MM. Deprady (1836, lettre 4), I. 21, édition Lévy, 1862, 4 vol. in-12 ; Molé (1840, lettre 29), III, 106-III) ; V. Hugo (1841, lettre 13), III (207-214) ; Pasquier (1842, lettre 1), III (260 et 267-271), etc.

177. — Articles sur les réceptions académiques publiés dans les *Guêpes*, d'Alphonse Karr (1839-1849), nombreuses éditions. Nous citerons, d'après celle de Michel Lévy, 1862, 6 vol. in-12. Nous remarquons :

Réception Molé, janvier 1841, II. 155-156 ;

Réception Sainte-Beuve, mars 1845, V. (6-8).

Cette piquante revue littéraire est surtout riche en renseignements curieux sur les élections académiques.

178. — Articles spéciaux publiés par la *Revue des Deux Mondes* sur les réceptions académiques. Réception de MM. Thiers, par S. Planche (livraison du 15 décembre 1834) ; — Guizot, par S. Planche (1er janvier 1837) ; — Flourens, par Ch. Magnier (15 décembre 1840) ; — Molé, par Sainte-Beuve (15 janvier 1841) ; — V. Hugo, par Ch. Magnin (15 juin 1841) ; — De Tocqueville et Ballanche, par P. de Molènes (1er mai 1842) ; — Pasquier, par P. de Molènes (15 décembre 1842) ; — Patin, par P. de Molènes (15 janvier 1843) ; — Mérimée, par Ch. Labitte (15 février 1845) ; — Sainte-Beuve, par Ch. Labitte (1er mars 1845) ; — Alfred de Vigny, par Sainte-Beuve (1er février 1846) ; — Vitet, par Sainte-Beuve (1er avril 1846) ; — De Rémusat, par H. Baudrillart (15 janvier 1847) ; — Empis, par A. de Pontmartin (1er janvier 1848) ; — Ampère, par A. de Pontmartin (1er juin, 1848) ; — De Saint-Priest, par A. de Broglie (1er février 1850) ; — Nisard, par Ch. de Mazade (1er juin 1851) ; — De Laprade par Ch. de Mazade (1er avril 1859) ; — J. Sandeau, par E. Lataye (1er juin 1859) ; — Camille Doucet, par F. de Lagenevais (1er mars 1866) ; — Prevost-Paradol (anonyme) (15 mars 1866).

179. — Articles spéciaux publiés par le *Correspondant* sur les réceptions

académiques. — Réception de MM. Alfred de Vigny (anonyme) (livraison du 10 février 1846) ; — Vitet, par P. Lorain (10 avril 1846) ; — De Rémusat, par Aug. Ducoin (25 janvier 1847) ; — Empis, par P. Lorain (10 janvier 1848) ; Montalembert, par Ch. Lenormant (10 février 1852) ; — Mgr Dupanloup, par Ch. Lenormant (25 novembre 1864) ; — Berryer, par Ch. Lenormant (25 mars 1855) ; — Duc de Broglie, par A. de Pontmartin (25 avril 1856) ; — Biot, par Raynaud (25 février 1857) ; — De Laprade, par L. Arbaud (25 mars 1859). — le P. Lacordaire, par P. Douhaine (25 janvier 1861) ; — De Carné, par F. de Champagny (25 février 1864).

180. — Articles spéciaux publiés par l'*Athenæum français* sur les réceptions académiques : Réception de M. Legouvé (livraison du 7 mars 1856) ; — Réception du duc de Broglie (livraison du 5 avril 1856).

181. — Articles spéciaux publiés dans les *Causeries du Lundi* de M. Sainte-Beuve sur les réceptions académiques : Réceptions du P. Lacordaire (XV. 122) ; — de MM. Ponsard (*ibid.* 301) ; — Biot (*ibid.* 306) ; — de Falloux (*ibid.* 311) ; — Emile Augier (*ibid.* 317) ; — Jules Sandeau (*ibid.* 322).

182. — L'*Académie française et la réception d'Alfred de Musset.* — Chapitre du volume intitulé : *Critiques et récits littéraires*, par Edmond Texier. Paris, Michel Lévy, 1853, in-12.

183. — L'*Académie française à propos de la réception de M. Alfred de Musset.* — Chapitre du volume intitulé : *Coups de plumes sincères*, par Paulin Limayrac. Paris, Victor Lecou, 1853, in-12.

184. — L'*Académie française et les Académiciens*, à propos des réceptions de MM. Legouvé, De Broglie, Ponsard, Biot et de Falloux. — Chapitre du volume intitulé : *Écrivains et hommes de lettres*, par Louis Ulbach. Paris, Ad. Delahaye, 1857, in-12.

185. — Œuvres complètes de *H. Rigault.* Paris, Hachette, 1859, 4 vol. in-8. — Compte rendu des réceptions de MM. de Sacy, Legouvé et De Broglie, IV. (p. 1-35).

186. — Articles publiés par M. de Pontmartin, dans ses *Semaines littéraires* et ses *Nouveaux Samedis*, sur les réception académiques. — Réceptions de MM. A. de Broglie : *Semaines littéraires* (1863), p. 319-333 ; — Prevost-Paradol, *Nouveaux Samedis* (1867), III (166-177) ; — Cuvilier-Fleury, *ibid.* (1867), IV (304-319) ; — Jules Favre, *ibid.* (1869), IV (34-46) ; — Autran, *ibid.* (1870), VII (90-103) ; — duc d'Aumale, *ibid.* (1874), X (14-36) ; — Littré, *ibid.* (1874), X (131-144).

187. — Une réception à l'Académie française (M. de Carné). Chapitre du tome VII de l'*Année littéraire* de G. Vapereau pour 1864. C'est un extrait de la *Revue de l'Instruction publique.*

188. — L'Académie française et M. d'Haussonville. Chapitre du volume intitulé : *Les Vivants et les Morts*, par Arthur de Boissieu. Paris, Lemerre (1870, in-12).

189. — Articles des *Causeries parisiennes* de Mme de Peyronnet (Horace de Lagardie) sur les réceptions académiques. — Paris, Charpentier, 18..., 2 vol. in-18 ; — Réception de Broglie, II. 201 ; - Réception Feuillet, II. 229.

190. — Le Père Lacordaire à l'Académie. Chapitre du volume intitulé *Critiques et Croquis*, par Eugène Veuillot Paris, Olmer, 1873, in-18.

191. — Jules Janin. Discours de réception à la porte de l'Académie française. Paris, Jules Tardieu, 1865, in-12. — « Chef-d'œuvre, dit l'éditeur, de grâce, d'éloquence, d'atticisme, de finesse et courtoise raillerie. » Janin ne fut reçu à l'Académie que cinq ans après son premier échec.

192. — Lettres d'outre-tombe à M. Alexandre Dumas, en réponse à son

discours de réception, en séance publique de l'Académie française, le 11 février 1875. — Paris, chez tous les libraires, 1875, in-8.

Nous devons signaler aussi, à ce sujet, un article remarquable publié par M. Livet, le 21 février 1875, dans le *Moniteur universel*, sous ce titre : « A propos de la réception de M. Alexandre Dumas fils à l'Académie française. »

Ce discours souleva, dans les journaux, toute une polémique, à cause du motif attribué par le récipiendaire à Richelieu pour demander à l'Académie la critique du *Cid*. — Au sujet de la théorie soulevée par M. Dumas, on peut consulter aussi la *Bibliographie cornélienne* de M. Picot (nos 1417 et 1468).

193. — Discours de M. Nemo (Ignotus), successeur de M. Victor Hugo, prononcé à l'Académie française, le jour de sa réception. — Paris, V. Goupy, 1876, in-4. — Fantaisie littéraire qui sert de prétexte à une biographie satirique de V. Hugo.

(A suivre.) RENÉ KERVILER.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Le 8 octobre dernier, est mort à Berlin un des plus éminents représentants de la science historique, M. Georges-Henri PERTZ, né à Hanovre le 28 mars 1795. Étudiant à l'université de Goettingue, il fut reçu docteur en philosophie en 1816, et fut bientôt chargé de la grande collection des histoires allemandes du moyen âge à laquelle il a attaché son nom. Nommé par le roi d'Angleterre conseiller des archives de Hanovre, il fut ensuite appelé à la charge d'historiographe de la maison de Brunswick et nommé membre du grand collége de Hanovre; en 1842, il fut nommé conseiller privé de la cour de Berlin, et devint bientôt directeur de la bibliothèque royale de Berlin et membre de l'Académie. Notre Académie des inscriptions le nomma, le 20 novembre 1863, associé étranger. Voici l'énumération des travaux de M. Pertz :

Histoire des maires du palais sous les Mérovingiens (*Die Geschichte d. Merowingischen Hausmeier*), Hanovre, 1819, gr. in-8; — *Voyage en Italie* (*Reise nach Italien*) ; ibid., 1824, gr. in-8 ; — *Diplômes des rois Louis et Arnulf en faveur de l'évêché de Verden* (*König Ludwigs u. Arnulfs Urkunden*), ibid., 1840, gr. in-4 ; — *Sur les Croyances religieuses de Leibnitz* (*Ueber Leibnitzens kirchl. Glaubensbekenntniss*) ; Berlin, 1846, gr. in-8 ; — *Planches pour des cours de diplomatique* (*Schrifttafeln zum Gebrauch bei diplomatischen Vorlesungen*), Hanovre, 1846-72, in-fol.; — *Sur un Fragment de livre IIC de Tite-Live* (*Ueber ein Bruchstück des 98 Buches des Livius*), Berlin, 1848, gr. in-4, avec 2 pl.; — *Les Faits mémorables de la margravine de Bayreuth* (*Ueber die Denkwürdigkeiten der Markgräfin von Bayreuth*), ibid., 1851, gr. in-4, avec 2 pl.; — *Vie du ministre le baron de Stein* (*Das Leben des Ministers Frhrn. vom Stein*), ibid., 1849-55, 6 vol. gr. in-8 ; — *Abrégé de la vie de Stein* (*Aus Stein's Leben*), ibid., 1856, 2 vol. gr. in-8 ; — *Une Chronique rhénane du treizième siècle* (*Ueber eine rheinische Chronik des 13. Jahrh.*), ibid., 1855, gr. in-4, et 1 pl.; — *Sur les Lettres d'indulgence imprimées en 1454 et 1455* (*Ueber die gedruckten Ablassbriefe von 1454 u. 1455*), ibid., 1857, gr. in-4, avec 2 pl.; — *Sur Quelques Manuscrits de droit et de lois allemands* (*Ueber einige Handschriften deutscher Rechts-u. Gesetzbücher*), ibid, 1857, gr. in-4 ; — *La Signification politique de l'année 1810* (*Ueber die politische Bedeutung des J. 1810*), ibid., 1861. gr. in-4 ; — *Les Feuilles conservées à Berlin et*

au Vatican du plus ancien manuscrit de Virgile (*Ueber die Berliner u. die Vaticanischen Blätter der ältesten Handschrift des Virgil*), ibid., 1863, gr. in-4, avec 3 pl.; — *Vie du feld-maréchal comte Neithardt de Gneisenau* (*Das Leben des Feldmarschalls, etc.*), ibid., 1864-1869, 3 vol. gr. in-8.

Le plus grand titre de gloire de Pertz est le recueil célèbre : *Monumenta Germaniæ historica*, divisé en trois parties ; 1° *Diplomata*. t. I, 2° *Scriptores*, t. I à XII, et XVI à XXIII, et 3° *Leges*, t. I à IV, et première livraison du cinquième, en tout, 26 vol. gr. in-fol.; Hanovre, 1826-75. En cours de publication. Vingt ouvrages de cette collection ont été réimprimés à l'usage des classes, sous le titre général de *Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum* (Hanovre, 1834-68, 20 vol. gr. in-8).

Il a dirigé la publication des *Archives de la Société de la vieille histoire allemande* (*Archiv der Gesellschaft fur ältere deutsche Geschichtskunde*), à partir de 1824 (t. V à XI), et il a collaboré à celle des *Historiens allemands du passé* (*Die Geschichtschreiber der deutschen Vorzeit*), qui n'est qu'une traduction en allemand des ouvrages compris dans les *Monumenta Germaniæ*, et dont il a paru cinquante livraisons, de 1846 à 1870. Enfin, il publia une édition des œuvres historiques de Leibnitz (Hanovre, 1843-47, 4 vol. in-8), et des articles dans le recueil de l'Académie de Berlin.

En sa qualité de conservateur de la bibliothèque de Berlin, il a rédigé des rapports sur cet établissement, et c'est sous sa direction que parut le premier volume du catalogue des manuscrits de cette bibliothèque dressé par M. A. Weber (Berlin, 1853).

— M. Édouard Plouvier, né à Paris le 2 août 1821, vient d'y mourir le 22 novembre; il fut ouvrier corroyeur, avant d'être auteur dramatique et romancier. Ses premiers écrits parurent dans le *Musée des familles*, et son premier succès au théâtre est de 1850. Il a écrit notamment : *Une discussion*, comédie en prose (1850, in-8); — *Steeple Chase*, comédie en prose (1851, in-12), avec Georges Bisse; — *Les Vengeurs*, drame (1851); — *Le Chanvrière*, comédie mêlée de chant (1852); — *Contes pour les jours de pluie*, précédés d'une préface par George Sand (1853, in-12), avec Jules Adenis; — *Ne touchez pas à la hache !* comédie-vaudeville (1854), avec Jules Adenis; — *Le Songe d'une nuit d'hiver*, comédie en prose (1854); — *Trop beau pour rien faire*, comédie mêlée de chant (1855), avec Jules Adenis; — *Les refrains du dimanche*, cinquante chansons (1856), avec Charles Vincent; — *Le sang mêlé*, drame en prose (1856); — *Une crise de ménage*, comédie mêlée de chant (1858), avec Jules Adenis; — *Les Orphelins de Saint-Sever*, drame-vaudeville (1858); avec M. Launet; — *Le Pays des amours*, comédie mêlée de chant (1858); — *Feu le capitaine Octave*, comédie (1859), avec Jules Adenis; — *L'Outrage*, drame (1859), avec Théodore Barrière; — *Toute seule*, comédie en prose (1860), avec Jules Adenis; — *L'Ange de minuit*, drame (1861), avec Théodore Barrière; — *La Belle aux cheveux bleus* (1861); — *Les Fous, ou la Vie à outrance*, comédie (1863); — *Nahel*, drame lyrique (1863); *La Bûche de Noël*, contes de famille (1864); — *Le comte de Saules*, drame (1864); — *Madame Aubert*, drame en prose (1865); — *Le Ménétrier de Saint-Vaast*, mélodrame (1865), avec Théodore Barrière.

— M. Henri-Ange-Alfred de Gondrecourt, mort dans le courant de novembre, était né à la Guadeloupe, le 22 mars 1816. Il fut élevé en France et fut reçu à Saint-Cyr en 1832. Il entra dans l'infanterie, et passa ensuite dans la cavalerie d'Afrique en 1837. En 1855, il fut nommé lieutenant-colonel au 1er régiment de chasseurs d'Afrique, et, au mois de mars 1859, colonel du 6e régiment de chasseurs. Colonel du régiment de chasseurs de la garde impériale.

ouis général, il devint gouverneur de l'École de Saint-Cyr. C'est en 1844 qu'il commença à écrire ; on a de lui : *Les derniers des Kerven, épisode de la guerre des Deux Roses* (1844, 2 vol. in-8) ; — *Medine* (1845, 2 vol. in-8) ; — *La marquise de Candeuil* (1846, 2 vol. in-8) ; — *Les péchés mignons* (1847, 2 vol. in-8) ; — *Un ami diabolique* (1848, 3 vol. in-8) ; — *Le Légataire* (1850, 2 vol. in-8) ; — *Le bout de l'oreille* (1851, 7 vol. in-8) ; — *Le chevalier Pampelonne* (1852, 5 vol. in-8) ; — *La Tour de Dago* (1852, 5 vol. in-8) ; — *Le Baron de la Gazette* (1853, 5 vol. in-8) ; — *Mademoiselle Cardonne* (1853, 3 vol. in-8) ; — *Les Prétendants de Catherine* (1853, 3 vol. in-8) ; — *Les Mémoires d'un vieux garçon. Victoires et conquêtes* (1855, 5 vol. in-8) ; — *La vieille fille* (1857, 4 vol. in-8) ; — *Le Prix du sang, scènes de la vie arabe* (1858, 5 vol. in-8) ; — *La vieille fille, la Comtesse Mascimi* (1858, 5 vol. in-8) ; — *Le Bonhomme Nock* (1859, 6 vol. in-8) ; — *La Galoppe* (1859, in-12) ; — *La Marquise de Trebes* (1859, in-12) ; — *Pierre le Borgne* (1859, in-12) ; — *L'amour au Bivouac* (1860, 5 vol. in-8) ; — *Le chevalier de Cordouan* (1860, 5 vol. in-8) ; — *Le ménage Lambert* (1861, 2 vol. in-8) ; — *Le mendiant* (1864, 4 vol. in-8) ; — *Le Pays de la soif* (1864, 4 vol. in-8) ; — *Le général Chardin* (1865, in-12) ; — *La Guerre des amoureux* (1865, 5 vol. in-8) ; *Les Jaloux* (1865, in-12) ; — *Le Secret d'une veuve* (1865, in-12) ; — *Le Sergent Violette* (1865, in-12.)

— Le 13 novembre 1876 est mort, à Cracovie, Maurice Mann. Né dans cette ville, le 2 octobre 1814, ayant perdu son père en bas âge, il fut élevé par une mère pieuse et d'une intelligence élevée. Après avoir fini ses études au lycée de Sainte-Anne, puis à l'université de Cracovie, il se rendit à l'étranger, et il suivit, à Genève, les cours de Rossi et de Sismondi, qui l'honorèrent d'une bienveillance toute particulière ; un séjour prolongé à Paris et à Rome lui permit de lier des relations avec beaucoup de sommités intellectuelles de son temps. Revenu en Galicie, il passa quelque temps à la campagne, qu'il quitta après les terribles événements de 1846, pour se rendre dans le duché de Posen. C'est de là que datent ses premiers travaux littéraires. Il débuta par des drames ; ses pièces : l'*Art et l'Amour* et les *Deux Sœurs*, ainsi que le roman intitulé *le Crépuscule*, eurent du retentissement ; mais là n'était pas sa vocation. Il était né publiciste. Invité à prendre part à la rédaction du journal le *Czas*, fondé en 1848 à Cracovie, il en devint bientôt le rédacteur en chef et y fut le vaillant champion des idées conservatrices et catholiques. Il ne quitta son poste qu'une fois, en 1863, alors que ses convictions ne lui permettaient pas de pousser le pays à l'insurrection ni de la défendre. Il reprit la direction du journal en 1864, et la mort le trouva sur la brèche. — De rares absences, quelques voyages qu'il entreprenait, lui donnaient seulement les moyens de mieux étudier les questions palpitantes du moment. Un pèlerinage en Terre-Sainte enrichit la littérature polonaise d'un ouvrage de Mann, en trois volumes, intitulé : *Voyage en Orient*, qui s'écoula bien vite, et ne se trouve plus en librairie ; sa brochure *le Pape et l'Europe* lui valut de la part de sa sainteté Pie IX la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Georges. Élu membre de l'Académie des sciences de Cracovie, il jouissait de l'estime générale, que ne pouvaient lui refuser même ses adversaires politiques, et il exerçait une influence bienfaisante, quoique anonyme, sur les affaires intérieures de la province et de sa ville natale. Il est mort à la suite d'une courte maladie, dans des sentiments édifiants de piété, après avoir reçu la bénédiction du Saint-Père, et en répétant qu'il s'étonnait de trouver la mort si douce. Ses obsèques ont rassemblé toute la population de Cracovie ; le chanoine Golian a prononcé son oraison funèbre, et le comte Stanislas Tarnowski lui a consacré des paroles émues au bord de la tombe. — B. Z.

— M. Eugène Despois est mort à Paris le 23 septembre; il y était né le 25 décembre 1818. Sorti de l'École normale en 1838, il fut successivement professeur au lycée de Bourges et au lycée Louis-le-Grand. Après le coup d'État, il renonça à l'enseignement officiel pour se donner à l'enseignement libre comme répétiteur dans un grand nombre d'institutions à Paris. Il fit une large part à la littérature et à la politique avancée, ce qui ne laissa pas de contribuer à sa réputation; ses opinions percent dans toutes ses œuvres, et jusque dans son édition de Molière, entreprise pour la collection des grands écrivains de la France de Hachette. Il était, depuis le 4 septembre, bibliothécaire de la Sorbonne. M. Despois a fourni à la *Bibliothèque française* de Pankoucke, la traduction de *Rutilius Numatianus*, de *Rufus Festus Avienus*, d'*Aratus*; ces deux derniers avec Saviot, en 1844; aux *Chefs-d'œuvre des littératures anciennes*, celle des *satiriques latins* (in-18). Il a concouru à la publication en latin des *Œuvres d'Abélard*, par M. Cousin, en 1849, et donné plusieurs éditions classiques annotées. Il s'est surtout fait connaître en écrivant, dans la *Liberté de penser*, la *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue de Paris*, la *Revue nationale* un certain nombre d'articles. L'un de ces articles, « le Candidat de M. Émile de Girardin, à l'occasion de l'élection présidentielle du 10 décembre 1848, » a été tiré et distribué à plus de 50,000 exemplaires. M. Eugène Despois a aussi publié quelques études historiques, parmi lesquelles nous citerons : *la Révolution d'Angleterre* (1861, in-32); — *Les Lettres et la Liberté* (1865, in-18); — *Le Vandalisme révolutionnaire* (1868, in-18), glorification de la Convention; — *Le Théâtre français sous Louis XIV* (1874, in-12). — M. Despois a été enterré civilement.

— M. Charles-Louis Pinson de Menerville, président de la cour impériale d'Alger, né à Paris en 1808, y est mort récemment. Il a publié : *Dictionnaire de la législation algérienne*; — *Code annoté et manuel raisonné des lois, ordonnances, décrets, décisions et arrêtés publiés au Bulletin officiel des actes du gouvernement*, suivi d'une table alphabétique des matières, et d'une table chronologique des lois décrets (2 vol. gr. in-8); — et *Jurisprudence de la cour impériale d'Alger en matière civile et commerciale*, recueil contenant l'analyse sommaire de tous les jugements et arrêts rendus sur des questions de droit, par le tribunal supérieur et la cour, depuis l'institution de la magistrature en Algérie, avec annotations (in-8, 1855).

— M. Le Dr Jean Gourdon, professeur à l'École vétérinaire de Toulouse, né à Lyon en 1824, vient de mourir à Toulouse. Il a publié les ouvrages dont les titres suivent : *Éléments de chirurgie vétérinaire* (Toulouse, 1854-1857, 2 vol. in 8), avec figures dans le texte; — *Des réformes à apporter dans l'alimentation des animaux domestiques* (Toulouse, 1858, in-8); — *Traité de la castration des animaux domestiques* (Toulouse, 1860, in-8), avec gravures; — *Du cheval oriental et de son emploi dans l'amélioration des races françaises* (Toulouse, 1864, in-8); — *Nouvelle iconographie fourragère*, comprenant un atlas avec texte explicatif des plantes fourragères et des plantes nuisibles qui se rencontrent dans les prairies et les pâturages, accompagnée d'un traité d'alimentation du cheval et des autres animaux domestiques (Toulouse, 1865, gr. in-8), avec 30 planches.

— M. Pierre Bernard, né en 1810, est mort à Paris le 25 septembre. Il étudia d'abord la médecine à Paris, mais ne tarda pas à renoncer à cette carrière pour entrer dans le journalisme. Après avoir été secrétaire d'Armand Carrel au *National*, il fut chargé, comme sténographe, de rendre compte des débats législatifs dans le *Siècle*. Plus tard, il fut, avec un des fils de Victor Hugo, l'un des fondateurs de l'*Événement*. Il a collaboré aux

Français peints par eux-mêmes, où il a donné le *Médecin*, — et il a publié quelques écrits politiques : *Aperçus parlementaires* (1840-1841, 2 vol.); — *Physiologie du député* (1841); — *Physiologie du Jardin des plantes* (1841, in-8); — *Histoire d'Autriche, Histoire de Prusse* (1846); — *Mes cocottes* (1847) *ou Mémoires d'un jeune député flottant*; — *L'Avenir au coin du feu* (1849, in-8); — *Causeries socialistes et humanitaires*; — *La Bourse et la vie* (1855), satire des mœurs industrielles; — *L'A B C de l'esprit et du cœur* (1861, in-18). On a encore de lui les *Aventures de Bric-à-Brac*, avec M. de La Bédollière.

— Mgr Joseph Victor Dunoyer, protonotaire apostolique, prélat de la maison de Sa Sainteté Pie IX, vicaire général de Mgr Mermillod, est mort à Fernex le 6 septembre; il était né à Carouge. Après avoir été un des collaborateurs de M. Vuarin, à Genève, il était devenu un des plus puissants auxiliaires de la mission de zèle et de dévouement poursuivie avec tant de courage par Mgr Mermillod.

— M. Thémistocle Lestiboudois, qui vient de mourir à Paris, était né à Lille en 1797. Docteur en médecine, publiciste, naturaliste et homme politique, il était correspondant de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine. Élu député du Nord en 1839, envoyé à l'Assemblée législative en 1849, il devint maître des requêtes en 1852, et conseiller d'Etat en 1855, puis président du Conseil général de la province de Constantine en 1859. Il a écrit : *Des colonies sucrières, et des sucreries indigènes* (1839, in-8); — *Études sur l'anatomie et la physiologie des végétaux* (1840, in-8, 21 planches); — *Économie pratique des nations, ou système économique applicable aux différentes contrées, et spécialement à la France* (1847, in-8); — *Voyage en Algérie, ou études sur la colonisation de l'Afrique française* (1853, in-8); — *Carpographie anatomique* (1855, in-8).

— M. le comte Louis de Chevigné, né à Chevagne (Vendée), en 1793, est mort le 19 novembre à Reims; il laisse : *Contes rémois* (en vers), et *Contes en vers*, imités du *Moyen de parvenir*, par Autreau, Dorat, Grécourt, La Fontaine, B. de la Monnoye, Plancher de Valcourt, Regnier Vergier, etc., avec les imitations de M. le comte de Chevigné et celles d'Epiphane Sidreloux, publiés par un membre de la Société des bibliophiles gaulois (in-8, 233 p).

— M. le général Martin des Pallières, ancien membre et questeur de l'Assemblée nationale, qui a eu une si belle part à la victoire de Coulmiers, est mort à Palaiseau (Seine-et-Oise). On lui doit : *Réorganisation de l'armée française. Proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale* (Paris, 1871, in-8); — *Campagne de 1870-1871, Orléans* (Paris, Plon, 1872, in-8).

— M. Julien-Alexandre Hardy, gardien en chef des jardins du Luxembourg, vient de mourir à l'âge de 89 ans. Il fut successivement jardinier de Chambord (1826), de Chenonceaux (1829), du roi Louis-Philippe (1831), et du Luxembourg (1839). On a de lui : *Traité de la taille des arbres fruitiers, suivi de la description des greffes les plus employées dans leur culture* (1854, in-8).

— M. le docteur Michel Lévy est mort à Ribeauvillé le 19 septembre; né en 1793, à Bischeim; il fut reçu docteur à la faculté de médecine de Strasbourg en 1820, après avoir soutenu une thèse sur le *Danger des inhumations précipitées et les moyens d'y remédier*.

— M. Vallery Radot, ancien secrétaire de M. de Montalivet, ancien bibliothécaire du Louvre, est mort à Avallon (Yonne), au commencement de septembre, à l'âge de 62 ans. Il a donné, avec M. Aurélien de Courson, *les Chefs-d'œuvre des classiques français du dix-septième siècle* (Paris, Plon, 1855; 2e édition, Lecoffre, 1876), et a écrit dans plusieurs journaux.

— On annonce aussi la mort : de M. Edouard Batiste, organiste de Saint-Eustache à Paris, ancien professeur de solfége et d'harmonie au Conservatoire, élève d'Halévy ; — de Mme Louise Templier, morte à 78 ans, auteur de la *Révolution de Thermidor* ; — de M. Génin, rédacteur de la *Gironde* à Bordeaux, ancien collaborateur de la *Cloche* ; — de M. Eugène Tarré des Sablons, fondateur de la *Gazette des étrangers*, critique musical, mort à Paris, le 20 novembre, à l'âge de 29 ans ; — de M. Veyre, ancien instituteur, mort à Aurillac à 80 ans, auteur d'un poëme intitulé : *Les Pioouiets d'un Reipetit* ; — de M. Auguste Devaucbelle, rédacteur en chef de l'*Artiste*, mort à 55 ans ; — de M. Jules Lenglet, rédacteur du *Constitutionnel*, mort à 41 ans.

Institut. — *Académie française*. — L'Académie française a tenu, le 16 novembre, sa séance publique annuelle, sous la présidence de M. Saint-René Taillandier, directeur. Le rapport sur les prix décernés par l'Académie a été fait, pour la première fois, par M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel : le rapport sur les prix de vertu a été fait par M. Saint-René Taillandier.— Nous avons donné déjà, dans nos précédentes livraisons, l'indication des prix decernés par l'Académie, savoir :

Prix Gobert (t. XVI, p. 546) ;
Prix Montyon (voir le présent volume, p. 178) ;
Prix Thérouanne (voir t. XVI, p. 546) ;
Prix Marcellin Guérin (*ibid.*) ;
Prix Bordin (*ibid.*) ;
Prix Langlois (*ibid.*) ;
Prix d'un ancien membre de l'Académie (*ibid.*) ;
Prix Lambert (*ibid*) ;
Prix Maillé la Tour-Landry (*ibid.*).

— L'Académie française a procédé, le jeudi 30 novembre, à la réception de Charles Blanc, élu en remplacement de M. le comte de Carné, décédé. M. Camille Rousset a répondu au nouvel académicien.

Académie des inscriptions et belles-lettres. — L'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu MM. Cobet et Madvig, associés-étrangers, en remplacement de MM. Pertz et Ritschl, décédés.

Académie des beaux-arts. — Dans sa séance du 11 novembre, l'Académie a nommé M. Ernest Reyer en remplacement de M. Félicien David, décédé.

Congrès.—Le Congrès scientifique de France, dont on doit, comme on sait, l'institution au regretté M. de Caumont, a tenu sa quarante-deuxième session à Autun, au mois de septembre dernier, sous le patronage de l'Institut des provinces. L'antique cité des Éduens était fort bien choisie pour une réunion de ce genre, et devait offrir les éléments d'études les plus variés : de grands souvenirs chrétiens, de beaux monuments gallo-romains, un antique oppidum gaulois, Bibracte, rendu classique par les remarquables travaux dont il a été l'objet, etc. Enfin une société savante des plus actives, la Société éduenne, promettait d'apporter à cette solennité un précieux concours en hommes distingués et en œuvres de valeur. Aussi le succès du congrès d'Autun a-t-il dépassé toute attente. Plus de trois cents membres s'étaient fait inscrire, et les travaux des sections ont été régulièrement suivis par une assistance nombreuse. Le programme publié par le comité autunois d'organisation était fort étendu, puisqu'il comprenait les sciences agricoles, industrielles, économiques ; l'archéologie et l'histoire ; l'anthropologie ; les sciences physiques et médicales ; la philosophie, les beaux-arts, etc. Mais les différentes questions posées dans un sens exclusivement local

nt donné aux discussions une direction pratique qui compensait l'étendue u programme. Des excursions aux monuments d'Autun, au mont Beuvray, l'usine du Creusot, aux mines d'Épinac, aux châteaux de Sully et de Montjeu, sont venues faire une diversion aussi agréable qu'instructive aux travaux du congrès. Deux cérémonies religieuses, présidées par Mgr Perraud, évêque d'Autun, une messe du Saint-Esprit, à l'ouverture de la session, et la bénédiction d'une chapelle dédiée à saint Martin et réédifiée au sommet du Beuvray par les soins de M. Bulliot, l'habile explorateur du vieil oppidum gaulois, ont donné à la réunion d'Autun le caractère éminemment catholique que devait conserver la fondation de M. de Caumont. Les membres du congrès d'Autun n'étaient pas de ceux qui considèrent la science comme incompatible avec la foi. Une exposition très-curieuse d'objets d'art et d'archéologie, organisée avec beaucoup de goût par quelques membres de la société éduenne, complétait d'une façon charmante l'hospitalité que la ville d'Autun donnait à tant d'hommes distingués, venus de tous les points de la France pour soutenir l'honneur de la province dans la cause de la décentralisation scientifique et littéraire. — Le prochain congrès doit se tenir à Versailles.

Société scientifique de Bruxelles. *Première session annuelle.* — La Société scientifique de Bruxelles a tenu sa première grande session annuelle, les 23, 24, 25 et 26 octobre dernier, dans les salons du prince Eugène de Caraman-Chimay. Vieille d'une année à peine, cette société compte aujourd'hui plus de six cents membres, dont plus de cent sont étrangers à la Belgique, et les plus illustres représentants de la science dans les deux mondes, le général Newton, à New York; le P. Secchi, à Rome; le P. Lafont, directeur de l'observatoire de Calcutta, ont tenu à honneur de lui envoyer leur précieuse adhésion. Son premier congrès a été un triomphe pour la science catholique : les discussions savantes qui s'y sont engagées, les intéressants rapports qu'on y a lus, et dont le premier volume des *Annales* de la Société nous apportera bientôt le texte complet, ont mis en pleine lumière la vérité de cette devise que la *Société scientifique* a noblement inscrite sur son drapeau : *Nulla unquam inter fidem et rationem vera dissentio esse potest.*

Conformément au règlement, les matinées ont été consacrées aux travaux des sections. Dans ces réunions d'un caractère tout intime, d'intéressantes communications ont été faites. Signalons les études sur le radiomètre et la chaleur solaire, par le P. Carbonnelle, et la discussion, dans la première section, des réformes que comporte l'enseignement des mathématiques dans les humanités; une savante communication sur la chimie, par M. L. Henry, de l'Université de Louvain; une lecture sur un point important en géologie, par M. le professeur de La Vallée; enfin l'examen par la cinquième section des questions graves que soulève la situation de l'agriculture en Belgique.

Dans l'après-midi, les assemblées générales, d'un caractère moins spécial, réunissaient un auditoire plus nombreux. Les orateurs ont été dignes du public choisi qui se pressait pour les entendre. La première assemblée s'est tenue le 23 octobre, sous la présidence du docteur Lefèvre, l'éminent professeur de la faculté de Louvain. Le R. P. Carbonnelle, secrétaire général de la Société, a d'abord présenté le rapport annuel : il a retracé, d'une plume élégante et ferme, les rapides progrès de l'association naissante, puis a terminé par l'annonce d'une nouvelle qui va faire sensation dans le monde savant, à savoir l'apparition d'une *Revue des questions scientifiques*, dont nous pourrons, en janvier prochain, lire le premier numéro. Après l'exposé de la situation financière de la Société, présenté par M. Gilles, trésorier.

M. de Lapparent, le jeune et savant professeur de l'université catholique de Paris, a fait une brillante conférence sur les études préparatoires auxquelles a donné lieu le tunnel sous la Manche. Puis la discussion s'est engagée sur la deuxième question proposée : *l'Enseignement des sciences et particulièrement des mathématiques dans les études moyennes.*

La deuxième séance publique, celle du mardi 24 octobre, n'a pas offert moins de variété que la première. On y a d'abord entendu l'éminent député d'Anvers, M. Jacobs, développer avec un talent et une clarté remarquables ses idées sur la situation monétaire, et combattre avec vigueur le système du double étalon. Puis lecture a été donnée de deux études relatives aux explorations de l'Afrique centrale. M. Ph. Gilbert, professeur à l'université de Louvain, a fait l'exposé rapide des travaux de M. Antoine d'Abbadie sur le plateau Éthiopien de 1837 à 1848, et M. de Reys a raconté les découvertes des anciens missionnaires dans l'Afrique centrale. Puis M. T' Serstevens, le persévérant et habile défenseur de l'agriculture, a plaidé avec éloquence la cause des populations agricoles de la Belgique, et exposé par quelles améliorations il serait possible de mettre un terme à la crise douloureuse qu'elles traversent aujourd'hui.

L'assemblée du 25 a réuni un auditoire plus nombreux encore que celui des jours précédents. On y a entendu d'abord une lecture de M. Masoin, de l'université de Louvain, sur la *cérébration inconsciente*, ou doctrine *de l'action reflexe cérébrale*, dont le but final est la négation de la liberté humaine. Puis le R. P. Perry, directeur de l'observatoire de Stonyhurst et l'une des réputations astronomiques de l'Angleterre, est venu exposer les préparatifs, les péripéties et les résultats de l'expédition dont il avait été chargé par le gouvernement anglais, pour observer le passage de Vénus sur le soleil au mois de décembre 1874. Cette savante conférence a été accueillie par les plus chaleureux applaudissements, et le président, M. le docteur Lefebvre, en a pris occasion pour saluer la grandeur de cette nation anglaise qui, toute protestante qu'elle est, confie à un jésuite des expéditions scientifiques de premier ordre, alors que d'autres nations lui refuseraient jusqu'à un abri.

C'est encore un jésuite, le P. Renard, qui a ouvert la dernière séance publique de la session, par une conférence sur des travaux aussi hardis qu'heureusement terminés, qu'un membre illustre de la société scientifique a dirigés récemment dans le port de New York, nous voulons parler de *l'explosion du Hall-Gate*. Un ingénieur belge, revenant de Philadelphie, M. Paul Marlin, a présenté ensuite le tableau du développement prodigieux de l'industrie des États-Unis; M. le Dr Moeller a entretenu l'assemblée de la *calorification animale au point de vue de la physiologie et de la pathologie*, et a fait l'application de sa théorie aux diverses maladies fébriles; enfin, M. Proost a clos la série des lectures publiques en discutant la théorie de Claude Bernard sur le rôle des ferments dans la digestion. Le congrès étant terminé, M. Lefebvre, président sortant, a prononcé une courte allocution, puis, le résultat des élections du bureau et du conseil proclamé, le nouveau président, M. Gilbert, de l'université de Louvain, a remercié l'assistance de l'honneur qu'elle venait de lui faire en lui accordant ses suffrages. Tel est ce congrès, riche déjà des résultats obtenus, plus riche encore des résultats qu'il nous promet pour l'avenir. Constatons, pour aujourd'hui, que quatre des noms qui y ont été le plus justement acclamés, appartiennent à des religieux de la Compagnie de Jésus. Ce fait, rapproché du succès que le P. Joubert obtenait dernièrement devant la faculté de Paris, démontre éloquemment que la science ne perd rien à ne point se séparer de la foi. — E.

Lectures faites a l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Dans la séance publique annuelle du 3 novembre, M. H. Wallon, secrétaire perpétuel, a lu une notice sur la vie et les travaux de M. Guigniaut. M. Ernest Desjardins a lu une note sur le pays gaulois et la patrie romaine. Dans les séances ordinaires du 10 et du 17, M. Th. H. Martin a continué la lecture de son travail sur les hypothèses astronomiques des anciens Grecs. — Dans la séance du 17, M. Egger a fait une communication au sujet des découvertes récentes faites par M. Karapanos dans ses fouilles sur l'emplacement présumé du temple de Dodone en Épire : M. H. Weil, professeur de l'université et correspondant de l'Académie, a communiqué un travail sur le texte, donné dans le « Discours sur la couronne » de Démosthène, de l'épitaphe de guerriers morts à Chéronée. Dans les séances du 17 et du 24, M. Thurot a fait, au sujet d'un passage du *de Officiis* de Cicéron, une communication qui a provoqué des observations de MM. Ravaisson et Ch. Nisard.

Lectures faites a l'Académie des sciences morales et politiques. — Dans la séance du 4, M. Léonce de Lavergne a lu une note en réponse aux observations présentées par M. Joseph Garnier, au sujet de la lettre sur le ralentissement de la population en France. Cette communication en a amené une sur la même question de la part de MM. H. Passy et Joseph Garnier. — Dans les séances du 4 et du 11, M. Ch. Giraud a donné lecture d'un mémoire sur les bronzes d'Ossuna. — Dans la séance du 11, M. Berthold Zeller a donné communication d'un nouveau fragment de son ouvrage sur Henri IV et Marie de Médicis, relatif à Marie de Médicis et au marquis de Rosny. — Dans la séance du 18, M. Émile Gebhart, professeur à la faculté des lettres de Nancy, a lu un mémoire sur l'honnêteté diplomatique de Machiavel. — Dans la séance du 23, M. Nourrisson a lu une notice sur le publiciste irlandais, Léon Toland, et M. Georges Picot, juge au tribunal de la Seine, a lu le second chapitre de son travail sur le Parlement sous Charles VIII; il est consacré au procès d'Olivier le Dain.

L'Histoire de la littérature contemporaine de l'Espagne de M. Hubbard. — La *Revista contemporanea* de Madrid publie un assez long article de M. de la Revilla sur le volume dont M. Charpentier vient d'augmenter sa collection. Après avoir loué certaines parties de ce travail, la bonté du plan, l'élégance de la forme, la justesse de plusieurs appréciations, M. de la Revilla se pose cette question : « Comment un écrivain qui révèle tant de qualités a-t-il pu commettre un si grand nombre d'erreurs dont quelques-unes sont impardonnables? La cause première est la fatale influence qu'ont exercée les idées politiques et philosophiques de l'auteur. Radical et rationaliste, M. Hubbard condamne sans appel tout ce qui s'éloigne de son idéal ; loin de se mettre à un point de vue sérieux et impartial, ce qui est le propre de l'histoire, il dédaigne et rabaisse tout ce qui n'est pas conforme à ses idées. »

Littérature populaire de la Galice. — *La Rivista di filologia romanza* contient, dans les fascicules 3 et 4 de son tome deuxième, le commencement d'une étude sur la poésie populaire de la Galice, par M. T. Braga, et un échantillon de chants populaires recueillis dans la province de Ferrare, par M. Ferraro, à qui l'on doit déjà les *Canti monferrini* publiés dans la collection entreprise par Comparetti. Beaucoup de poésies récoltées à Pontelagoscuro sont des variantes de chants connus. On y remarque une singulière leçon de notre ballade du roi Renaud. Elle se complique, au début, d'un épisode qui rappelle un peu la donnée de la *Coupe enchantée* de l'Arioste et de notre fabliau du *courtmantel*. Cette version ne doit pas être

très-ancienne, mais elle intéresse tous les fidèles de la muse populaire, car la ballade de Renaud est une des plus belles que nous connaissions, et une de celles qui a été le plus redite : nous la trouvons dans toutes les provinces de France pour ainsi dire, en Espagne et en Italie.

Une bibliographie de l'archéologie préhistorique.—Sous ce titre : *Bibliographie de l'archéologie préhistorique de la Suède pendant le dix-neuvième siècle, suivie d'un exposé succinct des sociétés archéologiques suédoises*, dédié au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique par la Société des antiquaires de Suède (Stockholm, imp. nat., 1875, in-8 de 106 p.), vient de paraître un curieux opuscule, offert aux membres du Congrès de Stockholm, en même temps que les deux volumes du compte rendu de ce congrès. Il présente une liste de 311 publications, volumes, brochures ou articles, dressée avec le plus grand soin par M. Oscar Montélius, et est complété par une table des auteurs, donnant sur chacun d'eux des renseignements biographiques sommaires. L'exposé des sociétés savantes qui lui sert d'appendice fournit de curieux renseignements, qui sont, croyons-nous, publiés en français pour la première fois. — A. de M.

Le Ministre Raymond-Merlin et sa famille. — Jean Raymond-Merlin, nous dit M. Ulysse Chevalier, dans un intéressant opuscule qu'il vient de publier sous ce titre (Valence, 1876, in-8 de 19 p.), « a joué un rôle important parmi les premiers ministres de l'Église réformée. Un de ses fils (Pierre), et un de ses petits-fils (Jacques), furent non moins célèbres comme pasteurs protestants. Les biographes et les historiens se sont occupés de ces personnages et leur ont consacré des notices plus ou moins étendues. Si nous venons à notre tour nous occuper du même sujet, c'est que nous avons découvert, dans les archives de l'hôpital de Romans, d'importants documents concernant la famille Raymond-Merlin, que n'ont pas pu connaître nos devanciers. » Appuyé sur ces documents, qui lui ont permis de remonter jusqu'à l'année 1367 et de descendre jusqu'à l'année 1784, M. le Dr Chevalier retrace, avec une parfaite exactitude, l'histoire d'une famille qui fournit tant de noms à la *France protestante*. Cet érudit n'a pas manqué de reproduire *in extenso* (p. 10-11) les lettres patentes par lesquelles Charles IX, étant à Lyon en juin 1564, accorde à Jeanne Robert, femme de Jean Raymond, dit Merlin, native du pays de Berne, et à Simon, Jeanne et Judith Raymond, leurs enfants, l'autorisation de venir habiter la France, l'une auprès de son mari, les autres auprès de leur père. Les *Notes biographiques et généalogiques sur la famille Raymond-Merlin* se terminent par de curieux détails historico-anecdotico-bibliographiques (p. 18-19), relatifs au duel dans lequel un descendant du ministre Jean Raymond, conseiller au parlement de Grenoble, Jacques-François Raymond, seigneur du Chélas, tua déloyalement, le 18 juillet 1769, le capitaine Béguin. — T. de L.

La Chapelle des chevaliers du temple a Beaune — Au nombre des monuments historiques qui ont survécu aux ravages du temps dans la ville de Beaune en Bourgogne, on peut citer, isolée au milieu des jardins du faubourg Saint-Jacques, une petite chapelle dont l'ensemble architectural et les murs noircis attestent la haute antiquité. La Révolution, qui a mutilé l'intérieur de cet édicule religieux, a respecté l'extérieur et laissé subsister dans le tympan la croix de Jérusalem : tout y est petit et pauvre. Cette chapelle, qui appartint aux chevaliers du Temple d'abord, aux chevaliers hospitaliers de Saint-Jean ensuite, vient de trouver un historio-

raphe consciencieux et érudit, en la personne de M. Aubertin, juge de paix Châtillon-de-Michaille, et ancien conservateur de ce musée archéologique e Beaune, si fâcheusement dispersé par l'administration radicale de cette ille. L'honorable magistrat, qui a étudié avec soin son sujet, nous fait asister d'abord (*Notice sur la chapelle des chevaliers du Temple à Beaune*, par harles Aubertin, correspondant du ministère de l'Instruction publique. Beaune, Ed. Batault-Morot, 1876, in-8 de 26 p.) à l'arrivée des templiers à Beaune ; il nous montre ensuite Jacques de Molay — sur l'origine duquel il lonne des détails assez précis, — prononçant ses vœux dans la chapelle du aubourg Saint-Jacques; puis, après le supplice du grand-maître, les biens les templiers passant aux hospitaliers, et le *temple* de Beaune devenant pendant de longues années, le refuge des pestiférés du pays; et là où vécurent e commandeur de Berbisey et le bailli de Trudert, on ne trouve plus aujourd'hui qu'une espèce de ruine, convertie en celliers et en étables, et flanquée de masures garnies de mousses et de plantes parasites. Le travail de M. Aubertin, qui est des plus intéressants, mérite de fixer l'attention : nous regrettons cependant que l'auteur n'ait pas cru devoir joindre un plan à sa brochure. — A. Albéier.

— *Le Nuove effemeridi siciliane* publient des lettres de Bellini, dont quelques-unes sont datées de Paris. L'une d'elles rend compte de l'enthousiasme provoqué par la première représentation des *Puritani*.

— La même revue annonce une nouvelle collection de *Chants populaires italiens*, recueillis par M. Guartello dans les environs de Modène. D'après le compte rendu de ce livre, on voit qu'il y est beaucoup question des mœurs et des superstitions du pays.

— La même revue publie des *Matériaux spécialement tirés des diplômes siciliens pour un supplément* au dictionnaire de Du Cange ; on trouve là plusieurs mots qui ont échappé à l'illustre savant, ou qui se présentent avec des acceptions jusqu'ici inconnues.

— *La Rivista internazionale di litteratura popolare*, dirigée par M. Francesco Sabatini, et que nous avons déjà annoncée, paraîtra à Rome par livraison trimestrielle de 80 pages, à partir du 1er janvier prochain. Dans le prospectus que nous avons sous les yeux, elle donne la liste de ses principaux collaborateurs : (Belgique) F. Liebrecht ; (France) Th. de Puymaigre ; (Portugal) Th. Braga; (Espagne) Milà y Fontanals; (Italie) R. Briginti, G. Ferraro, A. Gianaudrea, G. Giri, A Graf, Lizio Bruno, E. Monaci, G. Pitrè, Salomone Marino, Tigri, etc.

—*La Revista de Archivos* annonce que la députation provinciale de Saragosse a commencé à mettre à exécution son projet de publier une bibliothèque d'écrivain aragonais. Elle vient de faire paraître le *Cronica de San Juan de la Peña*, jusqu'ici inédite. Imprimée avec beaucoup de soin, en caractères élzéviriens, elle donne le texte latin, et en regard une traduction. L'ouvrage est précédé d'une étude de Don Tomas Ximenez de Embrun, à qui a été confiée la tâche de cette publication.

— La société géographique de Madrid a distribué à ses membres les deux premiers numéros de son bulletin mensuel. La première livraison contient le règlement, la liste des associés, l'indication de leurs publications, et une belle gravure.

— Un architecte espagnol, M. Jareno, vient d'arriver en France; son voyage a pour but principal l'étude de nos bibliothèques, étude dont le savant voyageur veut faire profiter la bibliothèque nationale que l'on va créer à Madrid.

— On annonce la publication des œuvres complètes de D. Severo Catalino, publication due aux soins de son neveu D. Mariano, et qui sera exécutée avec autant de luxe que le *Libros de antaño* (livres d'antan).

— Don Juan de Dias de la Rada travaille à la relation de son voyage en Orient.

— On a découvert, à Oporto, une lettre de Christophe Colomb, datée de sa prison de Valladolid, et qui contient des faits historiques importants.

— La *Revista de archivos* commence, dans son numéro du 5 octobre, la publication d'un travail sur les *anciens traités de gaie science*. C'est l'œuvre de notre collaborateur Don Manuel Milà y Fontanals. Le même érudit prépare une nouvelle édition, désirée depuis longtemps, de son *Romancerillo catalan*.

— Mourad Effendi, l'auteur du drame sur *Mirabeau*, représenté à Prague, dont nous avons parlé (t. XVII, p. 380), est, paraît-il, un Allemand renégat.

— La *Décentralisation* annonce la découverte d'un manuscrit de saint François de Sales, contenant un *Traité de l'eucharistie*, acheté à une famille suisse protestante par le P. Édouard, de Lyon, qui le possède aujourd'hui.

— La plus récente statistique des universités de l'empire d'Allemagne, pour la saison d'été de 1876, porte à 17,143 le nombre des étudiants, et à 1,827 celui des professeurs, dans vingt et une universités.

— La précieuse collection de manuscrits dans toutes les langues de l'extrême Orient, formée dans l'Inde par le professeur Martin Haug, de Munich, va être mise en vente ; le catalogue est publié.

— La Société des dialectes anglais vient de publier quatre dictionnaires des principaux dialectes de l'Angleterre. Ses efforts pour centraliser la direction des travaux des savants qui s'occupent d'études philologiques sur la langue nationale méritent de trouver des imitateurs dans notre pays.

— M. Clermont-Gauneau a été envoyé en mission en Angleterre par le ministre de l'Instruction publique. Il est chargé de rechercher et de copier toutes les inscriptions en langues sémitiques qui se trouvent au *British museum* et dans la collection de l'exploration de la Palestine. Ces inscriptions seront insérées dans le *Corpus Inscriptionum semiticarum*, que publie l'Académie des inscriptions.

— On annonce la prochaine publication, à Leipsig, d'une nouvelle revue philologique, consacrée à la langue et à la littérature de l'Angleterre, sous le titre de *Anglia*. La première section renfermera des études sur la littérature, l'histoire de la langue, la grammaire, etc. La seconde offrira les comptes rendus des ouvrages et un catalogue bibliographique des publications relatives à la langue anglaise.

— Le savant professeur d'histoire moderne du *King's College*, à Londres, M. S. R. Gardiner, va publier un travail historique en deux volumes, intitulé : *Le Gouvernement personnel de Charles Ier*, de 1628 à 1637. Ce travail, pour lequel l'auteur a consulté les dépôts de documents inédits de Paris, Bruxelles, Venise, Simancas, etc., doit jeter un nouveau jour sur les préliminaires de la révolution d'Angleterre du milieu du dix-septième siècle.

— La chronique d'Adam de Usk, ecclésiastique anglais de la dernière moitié du quatorzième siècle, vient d'être publiée d'après l'unique manuscrit du *British museum*.

— M. Parker, le savant archéologue anglais, poursuit courageusement sa splendide publication sur l'archéologie de Rome. La huitième partie de l'ouvrage, *les Aqueducs*, est achevée, et contient trente-six planches ; elle sera

suivie des *Catacombes*, avec vingt-quatre planches. Un autre volume contiendra les *Décorations des églises et des autels, les tombeaux*, dans la ville et hors de la ville, la sculpture païenne et la sculpture chrétienne des anciens monuments funèbres. Un onzième et dernier volume traitera de la sculpture au moyen âge. Chacune des universités d'Angleterre a souscrit pour une somme de deux cents livres sterling, afin d'aider le savant archéologue dans ses travaux d'exploration.

— Le *Roxburghe Club* vient de publier un volume renfermant l'Apocalypse de saint Jean, illustré de dessins qui reproduisent en fac-simile un manuscrit de la bibliothèque bodléienne. Ce manuscrit est probablement d'origine anglaise. Plusieurs de ces desseins rappellent ceux du manuscrit de Matthieu Paris, qui fut exécuté dans la grande abbaye de Saint-Alban.

— La nouvelle Société de Shakespeare va réimprimer, l'année prochaine, deux publications relatives à l'illustre auteur dont elle porte le nom. M. Richard Johnson lui donne, dans ce but, la seconde partie de l'édition, revue par M. Harold Littledale, des *Deux nobles parents*, et le Dr Jugleby, la seconde édition du *Centurie of Prayse* de Shakespeare, où se trouvent soixante dix-huit notices de plus que dans la première édition.

Publications nouvelles. — *Traité de psychologie, phénomènes de la pensée et facultés de l'âme*, par A. H. Simonin (in-18, Didier). — *Forme et matière*, par le Dr F. Frédault (in-8, E. Vaton). — *Dieu dans ses œuvres, le monde des infiniment petits et grands*, par l'abbé Pioger (2 vol. in-18, Haton). — *Épopée christologique des psaumes*, par le P. Champon, S. J. (2 vol. in-8, Baltenweck). — *Panégyriques, oraisons funèbres, éloge académique*, par Mgr Besson (in-18, Bray et Retaux). — *Études sur les temps primitifs de l'ordre de Saint-Dominique*, par le R. P. A. Danzas, t. IV (in-8, Poitiers, Oudin). — *Mémoires-journaux de Pierre de l'Estoitle*, t. III (in-8, Lib. des bibliophiles). — *Les dernières années de Louis XV*, par Imbert de Saint-Amand (in-18, Dentu). *Essai sur le ministère de Turgot*, par P. Foncin (in-8, Germer-Baillière). — *Établissement en France du premier tarif général de douanes*, 1787-1791, par le comte de Butenval (in-8, Guillaumin). — *Le Mariage civil et le mariage religieux*, par A. Sincholle (in-18, Marescq). — *Voyage aux pays annexés*, par V. Tissot (in-18, Dentu). — *L'Algérie et les colonies françaises*, par Jules Duval (in-8, Guillaumin). — *Lord Palmerston et lord Russell*, par Aug. Laugel (in-18, Germer-Baillière). — *Lettres sur les États-Unis et le Canada*, par G. de Molinari (in-18, Hachette). — *Esquisse de Rome chrétienne*, par Mgr Gerbert, t. III (in-18, Haton). — *Les Hiérarchies et les langues liturgiques dans les églises de l'Orient*, par A. d'Avril (in-8, E. Leroux). — *Le premier siége de Paris*, par H. Houssaye (in-12 H. Vaton). — *Les Communes et la royauté*, par Ch. Desmaze (in-18, Willem).— *Un potentat musical, Papillon de la Ferté, son règne à l'Opera de 1780 à 1790*, par A. Jullien (in-8, A. Detaille). — *Contes et nouvelles*, par J. Janin (2 vol in-18, Lib. des bibliophiles). — *Un fruit sec*, par Mlle Z. Fleuriot, (2 vol. in-12, Lecoffre). — *Le Chemin du bonheur*, par Etienne Marcel (in-12, Dillet).

— Ventes de livres. — A la salle Silvestre. *Le 11 décembre* 1876 : Bibliothèque de M. F*** (230 nos). *Labitte*. — *Les 12, 13 et 14* : Bibliothèque de M. D*** (532 nos). *Labitte*.— *Le 16* : Collection de pièces historiques relatives à l'histoire de Paris et des provinces, brochures et journaux de la Révolution. Documents manuscrits (158 nos). *Voisin*.— *Les 8 et 9 janvier* 1877 : Bibliothèque de M. E. Despois (121 nos). *Labitte*.

— A l'hotel Drouot. *Le 11 décembre* : Succession de M. Cailleux. Livres.

(158 nos) *Aubry*. — *Le* 16 : Livres français (154 nos). *Labitte*. — *Le* 18 *jours suiv.* : Bibliothèque du prince Alex. G*** (Galitzin) (1re partie). *Chassonnery*. — *Les* 19 *et* 20 : Cabinet de M. L***, membre de la Société des anciens textes (411 nos). *Labitte*. — *Le* 21 : Très-beaux livres, principalement du dix-huitième siècle, ornés de figures et reliés en maroquin (125 nos). *Labitte*. — *Dans le courant du mois* : Bibliothèque de M. Varnier-Bara d'Avize. *Claudin*.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTIONS.

Credo quia absurdum. — Je lis dans la livraison de novembre du *Polybiblion* (p. 402), ce qui suit : « Saint Augustin n'aurait pas été peu surpris, quand il écrivait son *Credo quia absurdum*, qu'on le transformerait un jour en *Credo quia ineptum...* » M. G. K., l'auteur de l'article, me permettra de douter, jusqu'à preuve du contraire, que saint Augustin ait écrit cette phrase, fort peu admirable, à mon sens. N'est-ce pas saint Augustin qui a déclaré qu'il n'aurait pas cru s'il n'avait compris qu'il fallait croire ? N'est-ce pas lui qui, après avoir conseillé de chercher le plus possible l'intelligence des vérités de la foi, s'écriait : *Intellectum ergo valde ama?* Cela rime peu, on en conviendra, avec le *Credo quia absurdum*. — Saint Augustin était philosophe ; il savait que l'absurde, ce n'est pas ce qui *dépasse* la portée actuelle de notre raison limitée, mais ce qui en *contredit* les premiers principes, les données essentielles. Comment aurait-il pu faire de *l'absurde* un motif de crédibilité ?

Voici, d'ailleurs, comment un écrivain de la Compagnie de Jésus, le P. Toulemont, jugeait cette phrase malencontreuse (*Etudes*, août 1868, p. 274, note) : — « Dans son livre la *Métaphysique et la Science*, M. Vacherot écrivait : « L'Apôtre n'a-t-il pas dit : *Credo quia absurdum ?* » Le mot, il est vrai, a été corrigé à l'*Errata ;* mais ce n'est pas moins une preuve que les écrits de l'Apôtre (saint Paul, apparemment) ne sont guère familiers à l'auteur. Quel est le séminariste assez ignorant pour supposer, même un instant, que cette sottise se trouve dans l'Écriture sainte ? » E. C.

Une satire sur le P. Le Tellier. — Quelque lecteur du *Polybiblion* pourrait-il m'indiquer l'ouvrage dans lequel se trouve une satire écrite le 22 septembre 1715 contre le P. Le Tellier, et lancée sous ce titre : *Lettre des RR. PP. Capucins au R. P. Le Tellier, imprimée à Momotapa chez la veuve Unigenitus, rue de la Constitution à l'enseigne de la Balle* 1717.

Voici la dédicace de cette satire :

A très-haut, très-puissant Jésus
Le Révérend père Tellier
Grand inquisiteur émérite
Et du feu Roy pénitencier.

A. L.

Sur le Timeo hominem unius libri. — M. l'abbé D. Reulet, dans son travail intitulé : *Un inconnu célèbre, recherches historiques et critiques sur Raymond de Sebonde* (Paris, V. Palmé, 1875, p. 142), s'exprime ainsi : « Nous avons donc devant nous *l'homme d'un seul livre*. Il reste à examiner si ce livre est de ceux qui donnent raison au *mot de Cicéron*. » Le mot est-il bien de Cicéron ? Je ne me souviens pas de l'avoir jamais rencontré dans les œuvres du grand orateur, et, d'autre part, j'ai lu dans une vieille vie de saint Thomas d'Aquin que *l'Ange de l'école* avait, le premier, dit un mot qui devait être tant répété.

T. de L.

Le docteur Gratien. — De quel personnage veut donc parler François de La Mothe le Vayer, dans ce passage des *Considérations sur l'éloquence française de ce temps* (p. 232 du tome XXII des *Œuvres*, édition de Dresde) ? « De même qu'il n'y a rien de plus ennuyeux que le langage de ceux qui usent de ces longs propos, qu'on voit souvent tenir au *docteur Gratien* de la comédie; aussi peut-on dire que le style trop concis qui fait les courtes périodes que nous voulons reprendre, ressemble au parler d'un asthmatique, et de ceux qui ont une continuelle palpitation du cœur. »

UN CURIEUX DE PROVINCE.

Jacques de Masson et ses ouvrages. — La Chesnaye-Desbois, dans son *Dictionnaire de la noblesse*, consacre (tome X de l'édition de 1775), une notice à la famille Masson. Il nomme Jacques de Masson, né en 1693, mort en 1741, « connu par plusieurs ouvrages de littérature de différents genres, tous très-estimés. Le grand Rousseau, ajoute-t-il, parle avec éloge de ses talents agréables et de ses *poésies*, répandues en plusieurs recueils... On cite de lui le poëme de *Zélis au bain*, une traduction de *Catulle* et de *Tibule*, un ouvrage intitulé : *Les tableaux*; les *Soirées helvétiennes*, qui ont encore une plus grande réputation; l'opéra de la *Rosière de Salancy*; et l'*Histoire des campagnes du maréchal de Maillebois.* » — Où trouverait-on des indications bibliographiques plus précises sur ces ouvrages? Sont-ils à la Bibliothèque nationale? X.

La Dépopulation. — Quels sont les ouvrages qui traitent de la dépopulation en France? E. M.

Les Mémoires de Catherine de Saint-Mauris. — Catherine de Saint-Mauris, religieuse ursuline, morte en 1668, avait écrit des *mémoires* où elle avait recueilli tous les traits pouvant servir à glorifier Anne de Xaintonge, sa supérieure, sa bienfaitrice, sur la tombe de laquelle elle avait été guérie, à Dôle, et la fondatrice de la Compagnie de Sainte-Ursule en Franche-Comté. Ces mémoires sont recherchés par les religieuses ursulines de Dôle. Quelqu'un pourrait-il mettre sur leur trace pour les retrouver? Sont-ils détruits? Existent-ils encore? Quelles indications pourrait-on donner à cet égard? VIC. M.

RÉPONSES

Simon de Montfort (XVII, 472). — Un catalogue fort complet des actes de Simon de Montfort et de son fils Amaury a été publié par M. Molinier dans le 24e volume de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, p. 153 et 455. On y trouvera toutes les indications nécessaires sur les textes originaux. Pour les chroniqueurs, un si grand nombre ont parlé de la guerre des Albigeois, dans laquelle se résume presque la vie de ce grand capitaine, que le mieux est de consulter les tables des *Historiens de France* (vulgo D. Bouquet), à partir du tome XVII. Guill. le Breton donne des détails sur les premières campagnes de Simon sous les ordres de Philippe-Auguste. Le 20e volume contient les principaux auteurs qui ont raconté la guerre des Albigeois. Dans les historiens modernes, comme Hurter, *Vie d'Innocent III*, etc., on trouvera des jugements, mais sans faits nouveaux. Moréri, le P. Anselme et l'*Art de vérifier les dates* ont donné une généalogie satisfaisante de la famille de Montfort. L'Inventaire des sceaux des archives en donne plusieurs de cette famille, mais avec des erreurs. Je suis, au reste, à la disposition de M. D. de M. pour tout autre renseignement à ce sujet.

A. DE DION,
à Monfort-l'Amaury.

— A défaut de monographie sur le célèbre comte de Leicester, martyr de la révolte contre Henri III (1258-65), signalons le chapitre qui lui a été consacré, en 1841, par M. Leroux de Lincy, dans son *Recueil de chants historiques français*, t. I, p. 198-210. Cet érudit, en publiant une complainte du XIIIe siècle, en vers français, chantée en Angleterre, sur la mort de Simon, l'accompagne d'une savante notice bibliographique sur les sources mss. et imprimées d'où il a tiré ce petit poëme (on sait qu'à cette époque les Anglais avaient maintenu l'usage de la langue romane).—

S'il s'agissait, non du comte anglais, mais du Français Simon, comte de Monfort, le vainqueur de Raymond, comte de Toulouse, à Muret (1213), nous renverrions l'investigateur à l'*Histoire littéraire de la France*, t. XVII, 205-211; t. XXII, p. 67-9.

Mse Sch.

Dictionnaire des congrégations religieuses (XVII, 363). — Ce livre existe. En voici le titre : *Dictionnaire historique portatif des ordres religieux et militaires et des congrégations régulières et séculières qui ont existé jusqu'à nos jours; contenant leur origine, leur progrès, leur décadence et les différentes réformes qu'ils ont éprouvées; avec les marques qui les distinguent les unes des autres, par Monsieur M. C. M. D. P. D. S. J. D. M. E. G.* Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, 1769, in-8 de 291 pages. Cet ouvrage est précédé d'une préface, d'un état du clergé de France séculier et régulier, tiré du *Dictionnaire* de l'abbé Expilly et d'un traité, contenant 90 pages, sur l'origine de la vie monastique, les priviléges ou exemptions des Réguliers, extraits du *Dictionnaire canonique* de Durand de Maillane, qui fut député des Bouches-du-Rhône à la Convention, où il se montra toujours opposé aux jacobins.

Un Rural.

Sur le mot Coquelineux (XVII, 471). — Dans le *Dictionnaire de Trévoux* (édition de Paris, 1761), on trouve le mot *coquelinor*, cité comme terme d'oisellerie pour exprimer le chant du coq, et employé par Faultrier. — Bescherelle, dans son *Dictionnaire national*, donne la même acception au verbe *coquelinor*; il ajoute, comme sens figuré et populaire : *courir après les jeunes filles*. Au mot *coquelineux*, il donne encore le sens : *qui court après les jeunes filles*. Il cite, à ce sujet, ce passage de Des Periers, valet de chambre de la reine de Navarre, auteur du *Cymbalum mundi*, collaborateur, dit-on, de la reine dans la rédaction des *Nouvelles* : « On ne se doit pas esmerveiller, s'il est un petit coquelineux. » Des Periers vivant au seizième siècle; l'ancienneté du mot *coquelineux* est donc bien prouvée.

Un Rural.

Coiffer sainte Catherine. (XVII, 383, 472). — Le hasard me met entre les mains la trente-huitième livraison, vingt-sixième série des *Petites Lectures* (Paris, 1876, imp. Jules Le Clère et Cie), et j'y trouve la réponse suivante à la question posée :

« Coiffer Sainte-Catherine, — c'était une ancienne coutume de coiffer les statues des saintes dans les églises. Comme on ne choisissait que les vierges pour coiffer sainte Catherine, patronne des vierges, il fut très-naturel de considérer ce ministère comme une espèce de dévotion pour celles qui vieillissaient sans espoir de mariage, après avoir vu toutes les autres se marier. »

Je livre telle quelle cette solution, à la « curieuse Bordelaise. »

G. de S.

Origine des toasts (XVII, 95). — Les toasts étaient connus des anciens. Au temps d'Homère, on se souhaitait joie et santé en buvant, et au commencement du repas on choisissait un roi de la table qui déterminait l'ordre à suivre dans les toasts. Quand à ce nom, il n'est, bien entendu, nullement grec. Il vient d'une croûte de pain rôtie qu'en Angleterre on plaçait au fond d'un verre, circulant de bouche en bouche, et qu'avalait le dernier convive. — En France, nous abusons des toasts; nous y mettrions plus de modération, si nous les pratiquions comme le faisaient autrefois nos voisins d'outre-Manche. Le gentleman qui buvait à la santé d'une dame, devait jeter au feu quelques objets précieux, et tous les convives étaient tenus de faire le même sacrifice. Un jour, sir Malcolm Sidney se trouvait à un dîner. Un des convives, lui voyant une magnifique cravate de dentelles, but à une dame, et aussitôt jeta au feu sa propre cravate. Bon gré, mal gré, tout le monde fut obligé de faire de même. Cependant sir Malcolm regrettait sa belle cravate, et méditait une vengeance. Peu après, soupant avec les mêmes amis, il porte un toast, et, donnant ordre d'introduire un chirurgien, il se fait arracher une dent gâtée. Toutes les autres personnes présentes furent

rées de subir la même opération. **action de sir Malcolm a été attribuée,** **ns des** *Souvenirs* qu'a publiés le **rrespondant,** par M. de Carné, à un **s ses oncles.** TH. P.

Livres pour les laboureurs (XVII, 383, 472). — Un académicien de province, en répondant cette question, parle de l'*Almanach u bon laboureur*. Aurait-il la bonté e nous le faire connaître? Nous en profitons pour signaler quelques publications. D'abord l'*Almanach du aboureur et du vigneron*, que publie haque année la Société de Saint-Vincent de Paul, l'*Almanach du Père Lajoie* (Caen, Chenel), et d'autres que l'on trouvera indiqués dans le *Bulletin de la Société bibliographique*, et parmi lesquels nous voulons distinguer l'*Almanach de la France rurale*, publié par Blériot, sous la direction de M. Hervé, de la *Gazette des campagnes*.

Citons encore : *Lettres d'un vieux laboureur*, recueillies et publiées par G. Symphor Vaudoré (Paris, Blériot, 1867). — *Le bon paysan*, par M. d'Exauvillez, faisant suite au *Bon curé* (Lille, Lefort). — *Etudes rurales. Défense des intérêts matériels, moraux et religieux des campagnes*, par l'abbé Méthivier (Paris, Douniol, 2 vol. in-32). — *Conférences sur les connaissances les plus utiles aux habitants de la campagne*, par Th. Homberg (Douniol, 1875, in-12). — *Ce que disent les champs*, par la baronne de Mackau (Mame, in-12). — Il existe plusieurs vies populaires de saint Isidore, patron des laboureurs, notamment dans la collection de M. l'aumônier de Toulouse. — V. M.

Publications de M. Tricotel (XVII, 381). — Ce nom n'est pas un pseudonyme. M. Edouard Tricotel est un des hommes de notre temps qui connaissent le mieux les livres du seizième et du dix-septième siècle. Il a publié d'excellents articles d'histoire littéraire, dans le *Bulletin du Bibliophile* et dans le *Bulletin du Bouquiniste* : quelques-uns de ces articles, avec de curieuses pièces rares, peu connues et même entièrement inédites, trouvées par ce patient chercheur à la Bibliothèque nationale et à la Bibliothèque de l'Arsenal, ont été réunis dans un volume qui a été très-goûté : *Variétés bibliographiques* (Paris, Jules Gay, 1863, in-12). M. Tricotel est un des membres de la pléiade d'érudits qui a entrepris de donner une édition complète des *Mémoires-Journaux de Pierre de L'Estoile*. UN CURIEUX DE PROVINCE.

— Voici les ouvrages publiés par M. Tricotel : *Heures de poésie*, Paris, imp Paul Dupont, 1857, in-12 de 144 p. — *Variétés bibliographiques*. Paris, J. Gay, 1863, in-12. — M. Ed. Tricotel a édité : *Exécrations sur le détestable parricide*, par Nicolas Bourbon, traduit du latin par D. F. Champflour, Clairmontois, prieur de Saint-Robert de Montferrand, en Auvergne. Paris, Aubry, 1861, in-8, avec portrait. Tiré à 100 exemp. — Il est l'un des éditeurs des *Mémoires-Journaux de Pierre de l'Estoile*. Edition pour la première fois complète et entièrement conforme aux manuscrits originaux, par MM. G. Brunet, A. Champollion, E. Halphen, Paul Lacroix, Charles Read, Tamizey de Larroque et Edouard Tricotel, dont 3 vol. ont paru (Paris, librairie des bibliophiles (Jouaust), 1875-76). — Z.

Le Gérant, L. SANDRET.

TABLE MÉTHODIQUE
DES OUVRAGES ANALYSÉS

THÉOLOGIE

Ecriture sainte. Itala fragmente der Paulinischen Briefe nebst Bruchstücken, etc. *L. Ziegler, Dr E. Ranke*) 385
Das Buch Job (*Dr Hermann Zschokke*) 386
Le Livre des Psaumes de David (*l'abbé S. P. Martet*). 387
The Minor Prophe's with a Commentary (*Rev. E. B. Pusey*). . . 389
Evangelia apocrypha (*C. de Tischendorff*). 390
Le Texte comparé de l'évangile selon saint Matthieu (*L. Pulsford*). 391
Real-Encyclopædie fur Bibel und Talmud (*Dr J. Hamburger*) . . 391
Dictionnaire de la Bible (*E. Spol*. 392
Saints Pères. Analecta sacra spicilegio Solesmensi parata (*J. B. Pitra*). 47
Préceptes et maximes de (*Saint Augustin*) 365
Théologie dogmatique. Theologia dogmatico-moralis polemica et scholastica (*Michaele Rosset*, Episcopo Pariensi). 482
Codex dogmatum fidei christianæ et canonum disciplinæ catholicæ Ecclesiæ a Gaspare de Luise. 206
Die Dogmengeschichte des Mittelalters (*Dr J. Basch*). 312
Abrégé, en forme de catéchisme du Cours complet d'instruction chrétienne (*l'abbé L. P. Marotte*). 303
Discours de notre très-saint Père le Pape Pie IX, revus et publiés par (*le R. P. de Franciscis*). 313
Le Syllabus pontifical (*l'abbé Falconi*), trad. de *l'abbé Materne*. . . 245
Théologie morale. Compendium theologiæ moralis (*Fr. Gab. de Varceno*) 200
Les Devoirs du chrétien dans la vie civile (*Mgr Freppel*). . . . 246
Théologie ascétique. L'Imitation de Jésus-Christ expliquée par elle-même (*l'abbé C. J. Fouet*). 290
L'Imitation de Jésus-Christ. 291
Dell'imitazione di Cristo Nostro Signore e dei beni che abbiamo in Lui (*P. Francesco Arias* trad. *Tib. Putignano*). 113
L'Eucharistie (*le R. P. Albert Fermé*). 293
La Première Communion (*Mme la comtesse de Flavigny*). 57
De l'oraison (*S. François de Sales*), revue et mis en ordre, par *l'abbé H. Chaumont*). 306
Méditations sur les Exercices de saint Ignace (*le P. Diertins*), trad. de *l'abbé A. Gaveau*. 294
Courtes méditations pour tous les jours et pour les principales fêtes de l'année (*le P. Léopold Stix*), trad. de *l'abbé Le Rebours*. 295
Méditationes in dominicas ac festa totius anni (*le P. Joanne Busæo*). 297
Méditations sur les Litanies de Notre-Dame de Lorette (*le P. Abbé dom Silvano Razzi*, trad. de *Ernest Razy*). 298
Abrégé des Méditations (*le P. Fabius Amb. Spinola*). 298
Un mois au jardin des Olives (*le P. Blot*). 299
Le Mois de la Sainte-Agonie (*le P. Blot*). 299
L'Ancre du Salut (*le R. P. J. Mach*, trad. de *l'abbé Abel Gaveau*). 300

L'Année des saints (*l'abbé Wendling*). 301
Les petites fleurs du pensionnat (*le chan. E. Tisserand*) 301
Préparation à la mort (*Saint Alphonse de Liguori*). 304
Revelationes Gertrudianæ ac Mechtildianæ. 203
Elévations à Saint-Joseph (*le P. Aug. Largent*). 58
Mélanges historiques. La Crise religieuse (*Matthew Arnold*). . 401
Les Luttes de l'Eglise (*le P. Marin de Boylesve*). 250
Appel contre l'esprit du siècle (*le Rev. Marin de Boylesve*). . . . 61
Les trois réformateurs Luther, Calvin et Henri VIII, ou recette pour quitter au plus vite le protestantisme (*l'abbé Pornin*). 527
L'Immortalité de l'âme des bêtes, jugée par saint Thomas d'Aquin (*l'abbé J. Beney*). 346
Les Soldats du sacré cœur de Jésus et de Marie immaculée. . . 168
L'Eglise russe et l'Immaculée-Conception (*le R. P. Gagarin*). . . 347
Les Pèlerinages célèbres aux sanctuaires de la sainte Vierge (*l'abbé E. J. C****). 168
Notre-Dame de Lourdes (*Henri Lasserre*). 475
Lourdes (*l'abbé E. Daras*). 302
Lourdes en 1876 (*Auguste Roussel*). 252
Pèlerinage national, 5 mai 1876. 253
Vœu de Louis XVI pour la consécration de la France au sacré cœur de Jésus 533
Vive Pie IX ! 252
Religion des peuples orientaux. Législation criminelle du Talmud (*Dr J. J. M. Rabbinowicz*). 402

JURISPRUDENCE

Droit canonique. Septimii M. Vecchiotti Institutiones canonicæ ex operibus Joannis Cardinalis Soglia excerptæ 205
Droit public. English Gilds (*Toulmin Smith* wit introd. *Lucy Toulmin Smith and Luijo Brentano*. 101
Traité théorique et pratique de législation, de doctrine et de jurisprudence (*M. Gaubert*). 314
Le Pouvoir exécutif aux Etats-Unis (*Ad. de Chambrun*). 118
Histoire du droit. Audelye's fraternitye of vacabondes (*Edw. Viles*, and *F. J. Furnivall*) 200
Droit civil. Raccolta di opuscoli diversi in materia giuridica. (*Ant. Silva*). 116
Droit criminel. Traité de l'action publique et de l'action civile en matière criminelle (*Mangin*, revu *A. Sorel*). 115
Droit administratif. Les Lois militaires de la France (*Amédée Le Faure*) 404
Loi sur la constitution des cadres et effectifs de l'armée active et l'armée territoriale (*H. Rouillard et A. Brébion*) 348
La Sépulture au point de vue du droit et de la loi (*Maurice André*). 314
Droit commercial. Traité des assurances maritimes en France et à l'étranger (*V. Labrague-Bordenau*). 405

SCIENCES ET ARTS

Philosophie. La Raison et l'Evangile (*Aug. Nicolas*). 33
Philosophie de la vieillesse selon Cicéron et Mme Swetchine (*Antoine Molliére*). 346
La Chance ou la destinée (*le Dr Foissac*) 207
Dialogues et fragments philosophiques (*Ernest Renan*). 356
Morale. La Foi et le Devoir (*le P. Bannache*). 201

La Vie domestique, les modèles et les règles (*Ch. de Rebbe*). . . . 485
La Famille et l'école (*Ernest Caron*). 527
La Bonté (*Ch. Rozan*). 406
Patriotisme (*J. Doumenjou*) 182
Des raisons de bénir la vie. 300
Du gouvernement d'une maison chrétienne (*l'abbé H. Chaumont*). . 246
Cours de sens commun (*l'abbé P. F. Richaudeau*). 319
Don Juan (*l'abbé Ravailhe*). 217

Education et Enseignement. L'Education supérieure (*le Dr Th. Perrin*) 160
De l'éducation publique en France, au dix-neuvième siècle (*l'abbé Bautain*) 316
Deux mots sur l'enseignement de la religion (*Mgr Isoard*). . . . 53
La Liberté de l'enseignement supérieur et la collation des grades (*H. Fournier*) 161
Della liberta d'insegnamento in Italia (*Gaetano Zocchi*). 247
La Loi et l'instruction gratuite, laïque, obligatoire (*Maurice Pujas*). 58
L'Instruction primaire avant la Révolution (*E. Allain*). 59
L'Enseignement du droit dans les facultés catholiques, 2e à 3e conférences (*Lucien Brun*). 161
Mémoire couronné par la Société nationale d'éducation de Lyon (*Alfred Destexhe*). 59
Annuaire de l'enseignement libre pour l'année 1876 161

Politique. La Centralisation (*Dupont-White*). 34
De la démocratie dans ses rapports avec le droit international (*H. C. Mailfer*). 489
Les Lois de la Société chrétienne (*Ch. Perrin*). 442
Le dix-neuvième siècle en face de la conscience et de l'Eglise (*le R. P. Roux*). 201
La Réforme en Europe et le salut en France (*F. Le Play*, avec intr. *H. A. Munro Butler Johnstone*) 494
La Guerre au point de vue du christianisme et du bon sens (*J. Dymond*, avec préface par *Rosseeuw Saint-Hilaire*) 443
Politique et philosophie (*Fréd. Morin*). 208
Etudes morales sur la société française. 442
Les Nationaux et les partis (*E. Laroche*). 486
La Unitad cattolica y la libertad de cultos (*D. Manuel Gaya y Tuncas*) 162
Channing, sa vie et sa doctrine (*René Lavollée*). 330
Scritti politici (*Pietro Ellero*) 35

Economie politique et sociale. Attenzione! (*C. Cantù*). . . . 36
L'Ouvrier dans la société chrétienne (*Alex. de Saint-Albin*). . . . 60
Les Associations ouvrières (*Xavier Roux*). 253
Des Associations coopératives de consommation (*A. Roulliet*). . . 413
Annuaire de l'économie politique (*Maurice Blok, Jér. Nicolas, etc.*). 487
Méthode de direction des œuvres de jeunesse (*l'abbé Timon-David*). 60
La Charité à Paris (*C. J. Lecour*) 248
Storia della carita napoletana. T. I. 211
Madrid caritativo y benefico. 162
Estudios sobre sistemas penitenciarios, lecciones pronunciadas en al ateneo de Madrid (*Fr. Lastres*) 411
L'Institution des caisses de prévoyance (*A. de Courcy*). 208
Petits livres pour le temps présent (*C. Boutry*). 61

Finances, Industrie. La Monnaie et le mécanisme de l'échange (*W. Stanley-Jevons*) 488
Les Bois indigènes et étrangers (*Ad. A. Dupont* et *Bouquet de la Grye*). 490
Comptabilité et tenue des livres (*Louis Fudez*). 527

Physique. Les Mouvements de l'atmosphère et les variations du temps (*H. Marié-Davy*). 489
La Lumière (*Moitessier*) 480
Chimie. Progrès de l'industrie des matières colorantes artificielles (*A. Wurtz*) 320
Cosmographie. Le Ciel (*Am. Guillemin*) 488
Arts militaires. Das Heerwesen. Ile l'Armée (*Lévy* et *Foucher*. . . 163
Le Service d'état-major (*le colonel Bronsard von Schellendorff*), trad. du *capit. Wagner*) 120
Guide manuel du chef de patrouille et de reconnaissance. . . . 249
Cours théorique de tir (*Bert*) 249
Devoirs du chef de bataillon en temps de paix et en temps de guerre (*d'Arnim*, trad. du *commandant Raffin*). 249
Sciences occultes. Le Gnosticisme et la franc-maçonnerie (*Ed. Hans*) 119
Les Sociétés secrètes et la société. T. III (*le R. P. Nic. Deschamps*) . 491
Les Sociétés secrètes (*Claudio Jannet*). 532
Mélanges scientifiques. Questions scientifiques (*H. Montucci*) . 163
De la mort de Socrate par la ciguë (*le Dr Imbert-Gourbeyre*). . 165
Les Colosses (*E. Lesbazeilles*) 480
Beaux-Arts. Iconographie chrétienne (*Mgr Crosnier*). 125
Les Maîtres d'autrefois (*Eug. Fromentin*). 37
Les Drevet (*Amb. Firmin-Didot*) 38
Les Artistes de mon temps (*Ch. Blanc*) 493
Histoire du mobilier (*Alb. Jacquemart*) 493
Les anciennes faïenceries de Montaubin, Ardus, Negrepelisse, Auvillars, Bressols, Beaumont, etc. (Tarn-et-Garonne) (*Ed. Forestié*). 212

BELLES-LETTRES

Philologie et Linguistique. Hebraische Elementargrammatik (*Dr Fr. Imm. Grundt*) 126
An elementary grammar of the ancient egyptian Language (*P. Le Page-Renouf*). 213
Mélanges de philologie et d'épigraphie (*E. Miller*). 322
Etudes philologiques d'onomatologie normande (*Henri Moisy*) . . 127
Faune populaire de la France, etc, noms vulgaires, dictons., etc (*Eug. Rolland*) 494
A travers les mots (*Charles Rozan*) 214
Rhétorique. Etude sur les plaidoyers d'Isée (*Léon Moy*) 40
Mélanges oratoires (*le R. P. Caussette*) 414
Publications de l'Early English text Society. England in the reign of King Henry VIII (*Th Starkey*) with preface (*J. M. Cowper*). 97
The fyrst boke of the introduction of Knowledge (*Andrew Borde*) edit. (*J.J. Furnivall*) 98
The Bruce (*J. Barbour* edit. *Rev. Walter W. Skeat*). 99
English Gilds (*Toulmin Smith*). 101
Generydes. a Romance (*W. Aldis Wright*) 193
The Gest Hystoriale of the destruction of Troy (*Rev. G. A. Panton* et *David Donaldson*) 194
The Romance of the Chevalere Assigne (*Henry H. Gibbs*) 195
The minor poems of William Lauder (*J. F. Furnivall*) 195
Bernardus de cura rei familiaris (*J. Rawson-Lumby*) 196
Ratis Raving (*J. Rawson Lumby*). 196
King Alfred's West-Saxon version of Gregory's pastorale care (*Henry Sweet*) 198

Joseph of Arimathie (*Rev. Walter, W. Skeat*) 197
On early English prononciation (*Alex. J. Ellis*) 198
Queene Elizabethes Achademy (I.J. *Furnivall W. M. Rosetti*, esq. and *E. Oswald*) 200
Poésie moderne. Armelle (*Achille du Clézieux*) 38
L'Ombre de la mort (*Mme Ratazzi*) 394
Chants du matin (*Alb. Château*) 394
Olivier (*Fr. Coppée*). 394
Les Rustiques poésies (*Camille Delthil*) 394
Poésies (*Ch. Burdin*) 394
Coups de bâton (*L. Verbrugghe*) 394
Roses noires (*D. Ravon*) 395
Les Rayons jaunes (*Ch. O'Saul*). 395
Les Poëmes de l'amour et de la mer (*Maurice Bouchor*). 395
Nuits d'automne (*E. Carrance*). 395
Tribuns et courtisans (*V. de Laprade*) 395
Le Grillon du foyer chrétien (*B. Lozes*). 396
Les Saintes causes (*L. Lhermite*). 396
Heures fatales, heures joyeuses (*L. J. Béor*) 396
Rimes d'un vrai libre-penseur (*Th. Vibert*) 396
Un mariage en 1886, Pendant le siége (*Jules Bailly*). 396
Les immortelles (*C. L. Verzier*) 396
Muse des enfants (*Aug. Coupey*) 396
Le Poëme de la vie (*G. David*) 396
Fleurs des Vosges (*l'abbé C. Roussel*) 397
Rêves et souvenirs (*L. Briault*). 397
Charlemagne (*E. Rolet de Bellerue*). 397
Les Vengeances (*E. Pamphile Le May*) 397
Prières et Souvenirs (*G. Du Cros*, de Sixt.) 397
Pensées et sourires (*Louis Chalmeton*). 398
Chansons du peuple (*A du Clézieux*). 398
Cinq dizaines de sonnets (*Jules de Gères*) 398
Le Livre des sonnets. 398
Les Victimes (*H. Bazouge*) 398
Un Rêve (*Sautier de Beauregard*) 399
Les Illusions perdues (*H. Bazin*). 399
De nos jours (*B. C···*). 399
Satires et poëmes (*Ferd. Dugué*) 399
Le Poëme de la jeunesse (*Félix Frank*) 399
Souvenirs du 15 juillet 1876 (*G. Le Vavasseur*) 399
Epître aux vivants et aux morts (*G. Le Vavasseur*) 399
Intima (*G. Le Vavasseur*). 399
Epître à M. Julien Travers (*G. Le Vavasseur*) 399
Souvenirs de collége (*G. Le Vavasseur*). 399
Les Emigrés (*E. de Fleury*). 399
L'Embuscade (*Brethous-Lafargue*). 399
A Molière (*L. Paté*). 400
A. Corneille (*L. Paté*). 400
Poésie. L'Enéide (trad. *An. Caro*). 166
I Fasti di Ovidio Nasone (trad. par *Raffaele Castelli*) 528
In campagna, versi (*Adolfo Boelhouver*) 520
Veda slavena (*Et Vercovitch*) 109
Les Chants populaires bulgares (*Aug. Dozon*). 110
Chansons populaires bulgares inédites (*Aug. Dozon*). 111
Monsieur Thadée de Sopliça (*Adam Mickiewicz*) 323
La Chanson du vieux marin (*Coleridge*, trad. par M. *Aug. Barbier*). 474
Apple blossoms gathered in my own and in my own and in french Orchards (*W. H. C. Nation*). 475 445
Théâtre. Théâtre de Racine. Tome II. 475

La Mort de Louis XVI (*A. du Chatelliter*). 40
Théâtre de campagne. 529
Romans et nouvelles. L'Auberge du monde. Le Colonel Chamberlain. La marquise de Lucilière. Ida et Carmelita. Thérèse (*Hector Malo*) 6
Les Compagnons du désespoir (*A. de Lamothe*) 7
La Femme sans Dieu (*Alf. des Essarts*) 8
Les Chevaliers de l'Eritoire (*R. de Navery*) 8
Le Gladiateur ou les Communeux de Rome ancienne (*A. Quinton*) 9
Calby ou les Massacres de septembre (*F. de Boaça*). 10
Le Lieutenant aux gardes (*Paul Saunière*) 10
Le Capitaine aux mains rouges (*R. de Navery*). 11
Le Capitaine philosophe (*Marcel Tissot*). 11
Gavotte (*Paul Féval*). 12
Le Sergent d'Armagnac (*A. Fiévée*) 13
Jean-nu-pieds (*Alb. Delpit*). 14
Jack (*Alph. Daudet*) 15
Le Fiancé de Mlle de Saint-Maur (*Victor Cherbuliez*) 16
Les Bâtards. Frémès (*Gène-Mur*) 16
Fromont jeune et Risler aîné (*Alph. Daudet*). 16
Le Livre à serrure (*Amédée Achard*) 17
Un mariage dans le monde (*Octave Feuillet*) 17
Une Femme sans cœur (*Mme Reney-Lebas*). 18
Les Vies brisées (*A. G. Boutelleau*) 18
La Famille de Savigny (*Elie Berthet*) 18
Madame Desgrieux (*Léonce Dupont*) 18
L'Avocat Bayadère (*Gourdon de Genouilhac*) 18
Le Roman d'une jeune fille pauvre (*Élisa Gay*) 19
Eugène Laurent (*J. d'Arsac*) 20
Le Robinson d'eau douce (*Jean Grange*). 20
Elisabeth (*Dorothée de Boden*) 20
L'Oncle Ambroise 21
Les Couteaux d'or (*Paul Féval*) 22
Les Bisons blancs (*Gustave Aimard*) 22
Lucy (*G. de Beugny d'Hagerue*). 22
Le Crime de Maltaverne (*Charles Buet*). 23
Les Drames de la misère (*R. de Navery*) 24
La Famille Kersanne (*Mme Louise Dorval*). 25
Le Serment de Madeleine *Charles Delys*) 25
La Dame voilée (*Emile Richebourg*) 26
Les Vertiges (*Camille Gros*). 26
Le Coup de pouce (*F. du Boisgobey*) 26
Les Métamorphoses de Féruc-l'Estrange (*Mélanie Bourotte*). . . . 27
Grandeur et décadence d'une oasis (*Ch. Wallut*) 27
Les Soirées fantastiques de l'artilleur Baruch (*A. Salière*) . . . 27
Les Reliques vivantes (*Ivan Tourgueneff*) 28
La Loi de Dieu (*Ch. Deslys*) 28
La Balle d'Iéna (*Ch. Deslys*). 28
Le Parrain d'Antoinette (*Mlle Marie Maréchal*) 29
La Revanche du mari (*Georges Vautier*) 29
Honneur et Patrie (*Emile Richebourg*). 29
Contes d'automne (*E. Richebourg*). 29
Triomphes de femmes (*Etienne Marcel*) 29
Souvenirs de femmes (*Maria Bogor*). 30
La Chasse aux souvenirs (*le marquis de Cherville*) 30
Contes émouvants (*Constant Amero*). 30
Les Filles de lord Oakburn (*Henry Wood*, trad. de *L. Bochet*) . . 30
Pauvre Lucile (*Wilkie Collins*) 31
Drakenstein trad. (de *Rosseeuw-Saint-Hilaire*). 32

La seconde femme (*E. Marlitt*, trad. de *Mme Em. Raymond*) . . 32
Le Major Frans (*Mme Boosboom-Toussaint*). 32
Ouvrages pour la jeunesse. Journal de la jeunesse. . . . 476
La Bannière bleue (*Léon Cahun*). 477
Les Filles du professeur (*Mme Julie Gouraud*) 478
Quatorze jours de bonheur (*Mme de Stolz*). 481
La Pupille d'Hilarion (*Mlle Marie Maréchal*) 307
Marguerite de Brillac (*Mlle de Rasendal*) 308
La Fille du colon (*Mme la comtesse de la Rochère*) 308
Le Foyer (*Mme Gaël*). 309
Le Trappiste de Staouëli (*E. Delaunay*). 309
La Pièce de vingt francs (*Marie Conscience*) 309
La Tache originelle (*Clair de Chandeneux*). 309
Maurice le Parisien 310
Mémoires d'un enfant pauvre (*L. Noble*). 310
L'Epée de Charles-Quint (*F. Servan*). 310
La Mouette du Rocher (*Mlle Le Bourgeois*) 310
Prosper ou le paresseux corrigé (*Etienne Gervais*) 311
Par-dessus le buisson (*J. Grange*). 311
Catherine Trésize (*Mlle Th. Alph Karr*) 311
Dona Luisa de Carvajal (*Lady G. Fullerton*, trad. de *Mme Valmont*). 311
Rome et Italie (*Mlle G. d'Ethampes*). 312
Les Ecoliers (*Marc Amanieux*) 394
Histoire et critique littéraire. Studies of the greek Poets (*John Addington Symonds*) 216
Histoire de la littérature française par les monuments (*Ch. Louandre*). 217
Histoire de la langue et de la littérature française au moyen-âge. T. Ier (*Ch. Aubertin*). 415
Histoire de la littérature française depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours T. II (*Fred. Godefroy*). 416
Le Théâtre de Saint-Cyr (1689-1792) *A. Taphanel*). 219
Etude sur Alain Chartier (*D. Delaunay*) 325
Etude biographique sur Franç. Villon (*Aug. Longnon*). 495
Un fils d'Etienne Pasquier (*Louis Audiat*). 220
Jean Reboul, sa vie, ses œuvres (*l'abbé Chapot*). 329
La Littérature contemporaine en province (*Th. Geslain*) 221
Life, Letters and Journals of George Ticknor 131
William Whewell D. D. Master of Trinity College, Cambridge (*J. Todhunter*). 329
Il terzo rinascimento (*le Prof. G. Guerzoni*). 420
Estudios criticos sobre los escritores montaneses (*D. Marcel. Menendez y Pelago*) 133
Epistolaires. Lettres inédites de Mme de Sévigné (*Ch. Capmas*). . 533
Correspondance du comte de Serres. 326
Lettere inedite di Silvio Pellico al P. Raimondo Feraudi 166
Polygraphes. The complete Works of Count Rumford 327
Œuvres posthumes. Sermons; études historiques (*l'abbé Perreyve*). 130
Mélanges littéraires. Prose di Leopardi 166
Le Journal de Marie-Edmée (*Ant. de Latour*). 421
Discours de M. Nemo (Ignotus), successeur de Victor Hugo . . . 166
Les deux Rome (*Alex. de Lamothe*) 252
Voyages, chasses et guerres (*Marquis de Compiègne*). 531
La Bride sur le cou (*Saint-Genest*) 351

HISTOIRE.

Géographie et Voyages. Cours de géographie conforme au programme des divers degrés de l'enseignement (*J. d'Arsac*). . . 318

Géographie historique et adm. de la Gaule romaine (*Ernest Desjardins.*) 496
Géographie militaire du bassin du Rhin (*A Pichat*). 423
La France avec ses colonies (*E. Levasseur*). 330
Description géographique et archéologique de la Palestine (*V. Guérin*) 424
Promenade autour du monde, 1871 (*le baron de Hübner*). . . . 474
Voyages pittoresques à travers le monde (*R. Cortambert*). . . . 479
Une croisière autour du monde (*W. H. Kingston*) 479
La Hollande pittoresque. Les Frontières menacées (*H. Havard*) . . 253
L'Italie illustrée (*Jules Gourdault*) 499
Trois mois en Italie (*Th. Vernes d'Arlandes*) 349
La Péninsule gréco-slave (*Fr. Crousse*) 112
Le Caucase, la Perse et la Turquie d'Asie (*le baron Ernouf*) . . 134
Venise et l'Espagne (*René de La Richardays*). 64
La Corse et la Sardaigne (*J. H. Bennet*) 350
Les Saints-Lieux (*Mgr Mislin*) 42
Tunis (*G. des Godins de Souhesmes*) 43
Afrique orientale. Abyssinie (*Ach. Raffray*). 164
L'Afrique équatoriale. Okanda, Baugouens, Osyéba (*marquis de Compiègne*) 348
L'Ile de Cuba, Santiago, Puerto Principe, Montanzos, la Havane (*Hipp. Piron*). 444
La Conquête blanche (*W. Hepworth Dixon*, trad. par *H. Vattemare*). 498
Comment j'ai retrouvé Livingston (*H. Stanley*) 481
Histoire ecclésiastique. Histoire de la Papauté. Renaissance et temps modernes (*l'abbé E. Castan*). 427
Dissertationes selectæ in primam ætatem historiæ ecclesiasticæ (*R. P Ch. De Smedt*) 501
Histoire des catacombes de Rome (*Mgr Gaume*) 531
Les Esclaves chrétiens depuis les premiers temps de l'Eglise jusqu'à la fin de la domination romaine en Occident (*Allard*) 44
Pie XI, sa vie, son histoire, son siècle (*J. M. Villefranche*) . . . 137
Hagiologie. Surius : Historiæ seu vitæ sanctorum vol. II, III et IV. 225
Saint Irénée et son temps (*Le P. André Guilloud*) 227
Sainte Hélène d'après les documents inédits (*l'abbé Lucot*) . . . 428
Ordres religieux. Les Moines (*le comte de Montalembert*). . . . 59
Le R. P. Pierre Olivaint (*Mme Chatillon*). 532
Vie et Souvenirs de Mme de Cossé Brissac, en religion Rev. M. Marie de Saint-Louis-de-Gonzague (*D L. Paquelin*) 506
Histoire ancienne et romaine. Histoire des peuples orientaux de l'Inde. (*Fr. Lenormant*) 426
Recherches sur Délos (*Alb. Lebègue*). 152
Histoire des Romains. Tome V (*Victor Duruy*). 508
Une province romaine sous la République (*G. d'Hugues*). 511
L'Opposition sous les Césars (*Gaston Boissier*). 136
L'Empereur Claude (*Lucien Double*) 46
L'Empereur Titus (*Lucien Double*). 513
Histoire moderne. Histoire de l'Europe pendant la Révolution française (*H de Sybel*). 520
Histoire contemporaine. Histoire contemporaine (*J. Chantrel*) . 430
Questions contemporaines. Où allons-nous ? (*Mgr Dupanloup*). 61
Catholiques et libres-penseurs (*le comte Alb. de Mun*) 245
Le Point de mire de la Révolution. (*Le R. P. H. Vadon*) 318
Les véritables responsabilités 64
Le Culturkampf, ou la lutte religieuse en Allemagne (*Mgr Von Ketteler*) 335
La Lutte civilisatrice (*Dr A. Ph. de Segesser*, trad. de *C. de Mandat-Grancey*). 335

Le Culturkampf en Prusse et les lois civiles ecclésiastiques en Autriche (*de Hauleville*) 335
L'Ennemi héréditaire (*V. de Saint-Genis*) 51
Voyage au pays des milliards (*V. Tissot*) 52
Etat présent de l'empire ottoman (*Ubicini et Pavet de Courteille* . 438
Voyage sentimental dans les pays slaves (*Cyrille*) 108, 165
Les Prussiens en Allemagne (*V. Tissot*) 52
De Paris à l'Ile des serpents, à travers la Roumanie, etc. (*Cyrille* . 530
Bosnie et Herzégovine (*Ch. Yriarte*) 530
La Serbie et la Bulgarie en 1876 112
Etudes Bulgares (*A Chodzsko*) 109
Donau-Bulgarien und der Balkan (*Kanitz*) 104

Histoire de France. L'Eglise des Gaules et le conciliabule de Béziers, tenu en l'an 356 (*l'abbé C. Douais*) 444
Charlemagne (*Alph. Vétault*) 314
Jeanne d'Arc (*Marius Sepet*) 254
Lettres intimes de Henri IV (*L. Dussieux*) 222
Souvenirs du règne de Louis XIV (*le comte de Cosnac*) 51
Archives de la Bastille, règne de Louis XIV (*Fr. Ravaisson*) . . . 138
Un évêque réformateur sous Louis XIV (*J. Henri Pignot*) 229
Voltaire et la société française au dix-huitième siècle, son retour et sa mort. (*Gustave Desnoiresterres*) 331
Les Réformes sous Louis XVI, assemblées provinciales et parlements (*Erst. Sernichon*) 516
Lettres inédites de Marie-Antoinette et Marie-Clotilde de France (*comte de Reizet*) 518
Histoire de la Révolution t. I (*Emm. de Saint-Albin*) 62
Histoire populaire de la Révolution française (*Hipp. Magen*) . . . 62
Correspondance militaire de Napoléon Ier 333
Robespierre (*Adrien Maggiolo*) 351
La Journée de Reichhoffen (*Eug. de Monzie*) 231
La Défense de Paris, 1870-1871. T. I-II (*le général Ducrot*) 140
Histoire de la garde mobile d'Indre-et-Loire (*l'abbé Renou*) . . . 443
Nos prêtres et nos religieuses pendant la guerre de 1870-1871 (*C. J. Grand*) 351
Garibaldi en France (*A. Vuilletet*) 63
Les prisonniers de la Commune (*H. d'Ideville*) 64
Cinq ans après. L'Alsace et la Lorraine depuis l'invasion (*Jules Claretie*) 321

Histoire religieuse, civile et politique de la France. Histoire de la cathédrale de Rodez (*L. Blon de Marlavagne*) . . . 233
Cartulaire de Notre-Dame-des-Ardents à Arras (*Louis Cavrois*) . . 331
Notre-Dame de Moulins (*L. Dubroc de Segange*) 441
Petits Etats d'Albigeois ou assemblées du diocèse d'Albi (*E. A. Rossignol*) 143
Le Roi René (*A. Lecoy de La Marche*) 49
Histoire de l'infanterie française. T. I-II (*le général Suzane*) . . . 141

Histoire des provinces. Histoire de la ville et du port de Brest sous le Directoire et le Consulat (*P. Levot*) 144
Documents historiques inédits pour servir à l'histoire du Dauphiné (*le comte Douglas*) 433
Etat des paroisses et communautés du bailliage d'Autun en 1645 (*G. Dumay*) 431
Etudes sur la Lorraine dite allemande, le pays messin et l'ancienne province d'Alsace (*D. A. Godron*) 164
Tablettes historiques d'Etampes et des environs (*B. de B****) . . . 445

Histoire étrangère. Histoire d'Angleterre (*Guizot* et *Mme de Witt*) 523

The History of the norman Conquest of England (*Edw. A. Freeman*) 235
Histoire de Marie Stuart (*J. A. Petit*). 236
Marie Stuart, son procès et son exécution (*R. Chantelauze*) . . . 236
Mémoires et souvenirs, 1813-1873 (*le comte J. Russell*, trad. de *Ch. Bernard-Derosne*). 434
La Cour et la ville de Madrid vers la fin du dix-septième siècle, deuxième partie (*Mme B. Carey*) 145
Le Siége de Bilbao par l'armée carliste, 1874 (*D. J. de Campos*). . 168
Chronique du Hainaut (*le marquis de Godefroy Menilglaise*) . . . 227
Essai sur le rôle politique des ducs de Bourgogne dans les Pays-Bas (*Paul Fredericq*). 229
La Flandre pendant les trois derniers siècles (*le baron Kervyn de Lettenhove*). 234
Storia degli Italiani. T. VII-VIII (*C. Cantù*) 337
Storia della diplomazia delle Corte di Savoia. T. I (*D. Carutti*) . . 54
Les Missionnaires moscovites chez les Ruthènes-Unis 251
La Campagne des Russes dans le Khanat de Kokhand (*le cap. Weil*). 349
L'Eglise catholique en Pologne sous le gouvernement russe (*le P. Lescœur*) 54
Geschichte der Bulgaren (*C. Jirecek*). 106
Jouznyje Slavjane e Vizantija v. x veke (*Drinov*). 106
Dejiny naroda bulgarskeho (*C. Jirecek*) 106
Zaselenije Balkanskago poluoostrova slavjanami (*Drinov*) 107
Rozyskanija o nâcale Rusi (*Ilovaiski*). 107
Histoire de l'Amérique du Sud, depuis la conquête jusqu'à nos jours (*Alf. Deberle*) 439
La Guerre civile aux Etats-Unis d'Amérique (*J. Scheibert*, trad. de *J. Bornecque*) 239
Histoire nobiliaire. Les Maisons souveraines de l'Europe (*Gaston de Fressancourt*) 350
L'Impôt du sang. T. I, 2e p. T. II, 1re p. (*J. Fr. d'Hozier*) publié (*L. Paris*) 150
Armorial historique du diocèse et de l'Etat d'Avignon (*Reynaud-Lespinasse*). 151
Archéologie. Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire (*Georges Perrot*) 241
Le Monument de Myrrhine et les bas-reliefs funéraires des Grecs en général (*Félix Ravaisson*) 339
Compte rendu des fouilles de la caverne de Germolles (*Ch. Meray et F. Chabas*) 341
Recueil d'inscriptions libico-berbères (*le Dr V. Reboud*) 240
Le Musée Fol (*W. Fol*). 121
Catalogue du Musée Fol (*W. Fol*). 121
Monographie de la Diana (*Henri Gonnard*) 243
Epigraphie et numismatique. Inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne, en Dauphiné (*A. Allmer et Alf. de Terrebasse*) 154
Suomalais-Ugrilaisen muinaistert-kinnon alkeita, kirjoitanut (*J. R. Aspelin*) 155
Sigillographie de la Normandie (*Paul de Farcy*) 338
Mélanges historiques. Compte rendu du congrès international des américanistes 148
Sciences, questions diverses, histoire (*Martha-Beker, comte de Mons*) 526
Galerie du dix-huitième siècle. La Révolution (*Arsène Houssaye*). . 250
Les Hommes de la Révolution 63

Louis XVII vengé (*Victor de Stenay*) 65
Biographie. Biographie complète des cinq cent trente-quatre députés. 168
Satan contre Christophe Colomb (*Roselly de Lorgues*). 341
Rubens diplomatico español (*Cruzada Villaamil*). 528
Le Comte de Plélo (*E. J. B. Rathery*). 525
Monseigneur Miecislas-Halka Ledochowski 343
Bibliographie. Bibliographical Clue to Latin Literature (*E. B. Mayer*) 159
Etablissement de l'imprimerie dans la province de Languedoc (*le Dr Desbarreaux-Bernard*) 158
Le Materie politiche relative all'estero degli archivi di Stato piemontesi (*N. Bianchi*) 244

TABLE DES AUTEURS

Achard (Amédée) 17
Aimard (Gustave) 22
Allain (E.). 59
Allard. 44
Allmer (A.). 154
Amanieux (Marc). 394
Amero (Constant). 30
André (Maurice). 314
Arias (P. Fr.). 113
Arnim (d'). 249
Arnold (Matthew). 401
Arsac (J. d'). 20, 318
Aspelin (J. R.). 155
Aubertin (Ch.). 415
Audiat (Louis). 220
Augustin (Saint). 305
Bailly (Jules). 396
Bannache (le P.). 201
Barbier (A.) 474
Barbour (J.). 99
Barthélemy (A. de). 514
Basch (le Dr J.). 312
Battier 476
Bautain (l'abbé). 316
Bazin (H.). 399
Bazouge (A.) 398
Belin de Launay (J.) 479
Beney (l'abbé J.). 346
Bennet (J. A.) 350
Béon (L. J.). 396
Bernard-Derosne (Ch.) 434
Bert. 249
Berthet (Elie). 18
Beugny d'Hagerue (G. de). . . 22
Bianchi (N.). 244
Bion de Marlavagne (L.). . . 233
Blanc (Ch.). . . . . [illegible]
Block (M.) . . . . . [illegible]
Blot (le P.). . . . . [illegible]
Boaça (F. de). . . . . [illegible]
Bochart (L.) . . . . . [illegible]
Boden (D. de). . . . . [illegible]
Boelhouver (A.) . . . . . [illegible]
Bogor (Maria). . . . . [illegible]
Boisgobey (F. du). . . . . [illegible]
Boissier (Gaston). . . . . [illegible]
Boosboom-Toussaint (Mme). . . [illegible]
Borde (Andrew). . . . . [illegible]
Bornecque (J.). . . . . [illegible]
Bouchor (Maurice) . . . . . [illegible]
Bouquet de la Grye. . . . . [illegible]
Bourotte (Mélanie). . . . . [illegible]
Boutelleau (A. G.). . . . . [illegible]
Boutry (C.). . . . . [illegible]
Boylesve (le P. Marin de). 61, [illegible]
Brébion (A.). . . . . [illegible]
Brentano (Luijo). . . . . [illegible]
Brethous-Lafargue. . . . . [illegible]
Briault (L.). . . . . [illegible]
Bronsart von Schellendorff (le colonel) . . . . . [illegible]
Brun (Lucien). . . . . [illegible]
Buet (C.). . . . . [illegible]
Burdin (Ch.). . . . . [illegible]
Buscéo (le P. Joanne). . . . . [illegible]
C*** (B.). . . . . [illegible]
C*** (l'abbé E. J.). . . . . [illegible]
Cahun (L.) . . . . . [illegible]
Campos (D. J. de). . . . . [illegible]
Cantu (Cesare). . . . . 36, [illegible]
Capmas (Ch.). . . . . [illegible]
Carey (Mme B.). . . . . [illegible]

Caro (Ann.). 166
Caron (Ernest). 527
Carrance (E.) 395
Carutti (D.). 54
Castan (l'abbé E.). 427
Castelli (le prof. R.). . . . 528
Caussette (le R. P.). 414
Cavrois (Louis). 331
Chabas (F.). 341
Chalmeton (L.) 398
Chambrun (Ad. de) 118
Chandeneux (Claire de). . . . 309
Chantelauze (B.) 236
Chantrel (J.). 430
Chapot (l'abbé). 529
Charton (Ed.) 479
Chateau (Alb.). 394
Chatellier (A. du). 40
Chatillon (Mme M. M.). . . . 532
Chaumont (l'abbé H.). . . 246, 306
Cherbuliez (Victor). 16
Cherville (le marquis de) . . 30
Chodzsko (A.). 109
Claretie (J.). 521
Coleridge (S.). 474
Colombe (Mme) 478
Compiègne (le marquis de). 348 531
Conscience (Marie). 309
Coppée (Fr.). 394
Cortambert (R.) 479
Cosnac (le comte de) 51
Coupey (Aug.). 396
Courcy (A. de). 208
Cowper (J. M.) 97
Crosnier (Mgr). 125
Crousse (Fr.). 112
Cruzada Villaamill. 528
Cyrille 108, 165 530
Daras (l'abbé E.). 302
Daudet (Alphonse) 15, 16
David (E.). 396
Deberle (Alf.). 439
Delaunay (D.) 325
Delaunay (E.) 309
Delpit (Alb.). 14
Deltheil (C.). 394
Demay (E.). 514
Desbarreaux-Bernard (le Dr). 158
Deschamps (le R. P. N.). . . . 491
Desjardins (E.). 496
Deslys (Ch.) 25, 28
Desnoiresterbes (Gustave). . . 331
Destexhe (Alf.). 59
Didot (Ambroise-Firmin). . . . 38
Diertins (le P.). 294
Dixon (Hepworth.). 498
Donaldson (David). 194
Dorval (Mme Louise). 25
Dosquet (Mlle M.) 520
Douais (l'abbé C.). 444
Double (L.) 46 513
Douglas (le comte). 433
Doumenjou (J.). 162
Dozon (Aug.). 110, 111
Drinov. 106, 107
Dubroc de Segange (L.). . . . 441
Du Clézieux (A.). 38, 398
Du Cros (de Sixt) (G.). 397
Ducrot (le général). 140
Dugué (Ferd.). 399
Dumay (G.). 431
Dupanloup (Mgr). 61
Dupont (A. A.). 490
Dupont (Léonce). 18
Dupont-White. 34
Duruy (V.). 508
Dussieux (L.). 222
Dymond (J.) 443
Ellero (Pietro). 35
Ellis (Alex. J.). 199
Ernouf (le baron). 134
Essarts (Alf. des) 8
Ethampes (Mlle G. d'). . . . 312
F*** (B. de). 445
Falconi (l'abbé). 245
Farcy (Paul de). 338
Fermé (le R. P. Albert) . . . 293
Feuillet (Octave) 17
Féval (Paul). 12, 22
Fiévée (A.) 13
Flavigny (Mme la comtesse de). 57
Fleury (E. de). 399
Foé (D. de) 476
Foissac (le Dr) 207
Fol (W) 121
Forestié (Ed.) 212
Foucher 163
Fouet (l'abbé C. J.) 290
Fournier (H.) 161
Franciscis (le R. P. de) . . . 313
Frank (Félix) 399
Fredericq (Paul) 229
Freeman (Edw. A.). 235
Freppel (Mgr) 246
Fressancourt (Gaston de). . . 350
Fromentin (Eug.) 37
Fudez (L.) 527
Fullerton (Lady G.) 311
Furnivall (F. J.) . . . 195, 200
Furnivall (J. J.) 98
Gael (Mme) 309
Gagarin (le R. P.). 347
Gaubert (M.) 314
Gaume (Mgr). 531
Gavrau (l'abbé A.) . . . 294, 300
Gay (Elisa) 19
Gaya y Toncas (D. Manuel) . 162
Gène-Mur. 16

La Vie domestique, les modèles et les règles (*Ch. de Rebbe*). 465
La Famille et l'école (*Ernest Caron*). 527
La Bonté (*Ch. Rozan*). 406
Patriotisme (*J Doumenjou*) 182
Des raisons de bénir la vie. 300
Du gouvernement d'une maison chrétienne (*l'abbé H. Chammont*). 266
Cours de sens commun (*l'abbé P. F. Richaudeau*). 319
Don Juan (*l'abbé Ravailhe*). 247
Education et Enseignement. L'Education supérieure (*le Dr Th. Perrin*) 160
De l'éducation publique en France, au dix-neuvième siècle (*l'abbé Bautain*) 316
Deux mots sur l'enseignement de la religion (*Mgr Isoard*). . . . 58
La Liberté de l'enseignement supérieur et la collation des grades (*H. Fournier*) 161
Della liberta d'insegnamento in Italia (*Gaetano Zocchi*). 247
La Loi et l'instruction gratuite, laïque, obligatoire (*Maurice Pujos*). 58
L'Instruction primaire avant la Révolution (*E. Allain*). 59
L'Enseignement du droit dans les facultés catholiques, 2e à 3e conférences (*Lucien Brun*). 161
Mémoire couronné par la Société nationale d'éducation de Lyon (*Alfred Destexhe*). 59
Annuaire de l'enseignement libre pour l'année 1876 161
Politique. La Centralisation (*Dupont-White*). 34
De la démocratie dans ses rapports avec le droit international (*H. C. Mailfer*). 409
Les Lois de la Société chrétienne (*Ch. Perrin*). 442
Le dix-neuvième siècle en face de la conscience et de l'Eglise (*le R. P. Roux*). 201
La Réforme en Europe et le salut en France (*F. Le Play*, avec intr. *H. A. Munro Butler Johnstone*) 494
La Guerre au point de vue du christianisme et du bon sens (*J. Dymond*, avec préface par *Rosseeuw Saint-Hilaire*) 443
Politique et philosophie (*Fréd. Morin*). 208
Etudes morales sur la société française. 442
Les Nationaux et les partis (*E. Laroche*). 406
La Unitad cattolica y la libertad de cultos (*D. Manuel Gaya y Tomeas*) 162
Channing, sa vie et sa doctrine (*René Lavollée*). 320
Scritti politici (*Pietro Ellero*) 35
Economie politique et sociale. Attenzione! (*C. Cantù*). . . 36
L'Ouvrier dans la société chrétienne (*Alex. de Saint-Albin*). . . . 60
Les Associations ouvrières (*Xavier Roux*). 253
Des Associations coopératives de consommation (*A. Roulliet*). . . 413
Annuaire de l'économie politique (*Maurice Blok, Jér. Nicolas*, etc). 487
Méthode de direction des œuvres de jeunesse (*l'abbé Timon-David*). 60
La Charité à Paris (*C. J. Lecour*) 248
Storia della carita napoletana. T. I. 211
Madrid caritativo y benefico. 162
Estudios sobre sistemas penitenciarios, lecciones pronunciadas en el ateneo de Madrid (*Fr. Lastres*) 411
L'Institution des caisses de prévoyance (*A. de Courcy*). 208
Petits livres pour le temps présent (*C. Boutry*). 61
Finances, Industrie. La Monnaie et le mécanisme de l'échange (*W. Stanley-Jevons*) 488
Les Bois indigènes et étrangers (*Ad. A. Dupont* et *Bouquet de la Grye*). 490
Comptabilité et tenue des livres (*Louis Fudez*). 527

Physique. Les Mouvements de l'atmosphère et les variations du temps (*H. Marié-Davy*). 489
La Lumière (*Moitessier*) 480
Chimie. Progrès de l'industrie des matières colorantes artificielles (*A. Wurtz*) 320
Cosmographie. Le Ciel (*Am. Guillemin*) 488
Arts militaires. Das Heerwesen. Ile l'Armée (*Lévy* et *Foucher*. . . 163
Le Service d'état-major (*le colonel Bronsard von Schellendorff*), trad. du *capit. Wagner*) 120
Guide manuel du chef de patrouille et de reconnaissance. . . . 249
Cours théorique de tir (*Bert*) 249
Devoirs du chef de bataillon en temps de paix et en temps de guerre (*d'Arnim*, trad. du *commandant Raffin*). 249
Sciences occultes. Le Gnosticisme et la franc-maçonnerie (*Ed. Hans*) 119
Les Sociétés secrètes et la société. T. III (*le R. P. Nic. Deschamps*) . 491
Les Sociétés secrètes (*Claudio Jannet*). 532
Mélanges scientifiques. Questions scientifiques (*H. Montucci*) . 163
De la mort de Socrate par la ciguë (*le Dr Imbert-Gourbeyre*). . 165
Les Colosses (*E. Lesbazeilles*) 480
Beaux-Arts. Iconographie chrétienne (*Mgr Crosnier*). 125
Les Maîtres d'autrefois (*Eug. Fromentin*). 37
Les Drevet (*Amb. Firmin-Didot*) 38
Les Artistes de mon temps (*Ch. Blanc*) 493
Histoire du mobilier (*Alb. Jacquemart*) 493
Les anciennes faïenceries de Montauban, Ardus, Negrepelisse, Auvillars, Bressols, Beaumont, etc. (Tarn-et-Garonne) (*Ed. Forestié*). 212

BELLES-LETTRES

Philologie et Linguistique. Hebraische Elementargrammatik (*Dr Fr. Imm. Grundt*) 126
An elementary grammar of the ancient egyptian Language (*P. Le Page-Renouf*). 213
Mélanges de philologie et d'épigraphie (*E. Miller*). 322
Etudes philologiques d'onomatologie normande (*Henri Moisy*) . . 127
Faune populaire de la France, etc, noms vulgaires, dictons., etc (*Eug. Rolland*) 494
A travers les mots (*Charles Rozan*) 214
Rhétorique. Etude sur les plaidoyers d'Isée (*Léon Moy*) 40
Mélanges oratoires (*le R. P. Caussette*) 414
Publications de l'Early English text Society. England in the reign of King Henry VIII (*Th Starkey*) with preface (*J. M. Cowper*). 97
The fyrst boke of the introduction of Knowledge (*Andrew Borde*) edit. (*J.J. Furnivall*) 98
The Bruce (*J. Barbour* edit. *Rev. Walter W. Skeat*). 99
English Gilds (*Toulmin Smith*). 101
Generydes. a Romance (*W. Aldis Wright*) 193
The Gest Hystoriale of the destruction of Troy (*Rev. G. A. Panton* et *David Donaldson*) 194
The Romance of the Chevalere Assigne (*Henry H. Gibbs*) 195
The minor poems of William Lauder (*J. F. Furnivall*) 195
Bernardus de cura rei familiaris (*J. Rawson-Lumby*) 196
Ratis Raving (*J. Rawson Lumby*). 196
King Alfred's West-Saxon version of Gregory's pastorale care (*Henry Sweet*) 198

Wright (W. Aldis). 193
Wurtz (A.) 320
Yriarte (Ch.) 530
Ziegler (L.) 385
Zocchi (Gaetano). 247
Zschokke (le Dr Hermann). . . 38

TABLE DES VARIÉTÉS.

Bibliographie raisonnée de l'Académie française par M. René Keviler, 67, 169, 261, 357, 445, 538.
Une lettre de Dom Prudent Moran a dom Charles Toustain, par l'abbé A. Tougard, 259.
Une lettre du baron de Humboldt, par G. M., 356.
Frédéric Diez, par M. Frédéric Godefroy.
Un nouvel ouvrage de M. Renan, par L. Lescœur.
Lettres inédites de Mme de Sévigné, par Frédéric Godefroy.

TABLE DE LA CHRONIQUE.

Nécrologie. — Albrecht (W. Ed.), 177. — Assézat (Jules), 79. — Aubertin (G. H.), 174. — Anenel (Georges), 79. — Axenfeld (le Dr Alex.), 275. — Barbe (l'abbé Th. J. E), 174.— Bernard (P.). 545.— Bielowski (Aug.), 458. — Bierley-Garside (l'abbé Charles), 173. — Bosworth (le R. Joseph), 176. — Brash (R. R.), 174. — Bravard (Mgr J. P.). 269. — Brisse (le baron Léon), 174. — Caballero (D. Fermin A.), 176. — Caillette de l'Hervilliers (Et. Edm.), 273. — Casimir-Périer (A. V. L), 268. — Cézanne (Ernest),80). — Chelius (M. J. de), 364. — Chevigné (le comte L.), 546.—Dauban (Ch.A.) 272. — David (C. F.). 362. — Despois (Eug.) 544. —Diez (Frédéric), 74, 254. — Dourille (H.). 276. — Duchemin (Léon), 276. — Duchêne (Georges), 175. — Dufour (Edm.), 175. — Duval (le Dr Vincent), 175. — Duvert (Félix-Aug.), 457. — Ehrenberg (Gottf.), 177. — Epivent (Mgr L.M O.), 269. —Ferrari (Joseph), 269. — Fournel (M. J. H.), 173. — Franquet de Franqueville (A. Ch. E.), 362. — Frédo (le comte Alex.), 270. — Fromentin (Eugène), 362. — Fuster (J.-J. N.), 460. — Gagne (Et. P.), 274. — Gallien, 175. — Giraud (Léopold), 76. — Gondrecourt (H. A. A. de). 543. — Gougenot des Mousseaux (le chevalier H. R.), 458. — Gourdon (le Dr J.), 545. — Guesdon (Alfred), 80. — Haneberg (Mgr Daniel-Boniface), 71.— Hardy (E.), 546. — Hervin (le R. P. Fr. X.), 173. — Imbert (le Dr Emile), 460. — Jannel (Ch. J.). 363. — Kraus (Fr.), 455. — Labrousse (Fabrice), 77. — Le Goupils (l'abbé A.), 364. — Lester (le Rév. J. de), 174. — Lestiboudois (Th.). 545. — Letellier-Valazé (le général), 460. — Levy (le Dr M.), 546.— Lock (Frel.), 459. — Magnin (Marius), 276. — Mann (M.),544.— Marescheal (Jules), 77. — Martin des Pallières (le général), 546. — Martineau (Miss Harriet), 176. — Mellin (G. H.), 276. —Morin (Eug.), 275. — Mornet, 80. — Nefftzer (Aug.), 275. — Palacky (François), 72.— Perrone (le R.P. Jean), 361. —Petit (G.), 542. — Petrequin (J. P. E.), 272. — Pictet (Adolphe), 78. — Pinson de Menerville (Ch. L.),543. — Plouvier (E.), 543. — Robaut de Fleury (Ch.),274. — Rollans (P. Ch. Ant.), 460. — Sainte-Claire Deville (Ch.), 453. — Samarine (Georges),75.— Sand (Mme George), 67. — Sarrazy (Isidore), 364. — Sauzet (Paul), 268. — Schweighaeuser (Alf.) 176. — Serrigny (Denis), 460. — Silbermann (H. R. G.), 80.— Silvestre (Théophile), 79. — Smith (George), 362. — Stchapov (Athanase), 76. — Suzanne (le général Louis), 457. — Swiencicki (Paulin). 365. — Thornbury (Walter), 177. — Tissot (Cl. J.), 456. —Trauson (A. L. Et.), 275. — Vallery-Radot, 546. — Valroger (le R. P. H. de),

454. — Van Lerius (Joseph), 80. — Vinas (l'abbé J. Fr. L.). 364. — Vouriot (l'abbé A.), 365. — Wilde (Sir William), 78. — Wolowski (L. Fr. M. R.), 2s7.
Institut, 81, 178, 365, 461, 547.
Faculté des lettres, 81, 179, 276, 370, 463.
Faculté des sciences, 179.
Collége de France, 179.
Bibliothèque nationale, 179.
Concours et prix, 81, 179,366, 462.
Congrès, 83, 179, 365, 463, 548.
Congrès archéologique de France, 463.
Congrès des orientalistes, 464.
Congrès des bibliothécaires américains, 464.
Missions scientifiques, 180.
Société pour l'étude de l'histoire de la Sicile, 377.
Société scientifique de Bruxelles, 549
Les Universités anglaises, 375.
Discours de rentrée. 466.
Livres mis à l'Index, 83, 376.
Lectures faites aux Académies, 83, 180, 276, 369, 467, 550.
Mélanges philosophiques et littéraires : Quelques *desiderata* dans les recueils d'Epîtres et d'Evangiles, 84. — Les grandes nuits de Sceaux, 84. — Croyances populaires, 85. — Un petit volume de M. Ch. Nisard, 85.— Une étude sur Caumartin, 86. — Silhon et Gombaud, 86. — Le Livre des morts, 87. — Un manuscrit de la Divine-Comédie, 184. — Littérature populaire en Sicile, 185. — Statistique littéraire du Mexique, 187. — La Guirlande des Marguerites, 281. — Réforme de l'alphabet, 282. — L'Auteur du traité de l'Imitation, 373. — Littérature populaire en Italie, 377. — Littérature populaire de le Galicie, 551.
Mélanges historiques : Le cardinal Arborio de Gatissara, 87. — Prétendue découverte d'un manuscrit sur Jeanne d'Arc. 182. — Histoire de la persécution de l'Eglise catholique en Angleterre, 182. — Romans pendant les guerres de religion. 183. — Publication du procès de Galilée, 185. — Publication officielle des documents historiques en Prusse, 185. — Un pamphlet sur Marie-Antoinette, 280. — Mgr Cospean vengé du reproche de jansénisme, 282. — La Mission de Fénelon à la Tremblade, 282. — Histoire du parlement de Bordeaux, 283. — Comment on écrit les histoires de France classiques, 372.— Publications lyonnaises, 374 — La Chronique de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Lens, 468. — Le Ministre Raymond-Merlin et sa famille, 552.
Mélanges archéologiques et artistiques : Sainctot Chemin, 468. — Chapelle des chevaliers du Temple à Beaune, 552.
Mélanges bibliographiques : Bibliographie des vocabulaires de dialectes italiens, 85. — Collection sicilienne, 84. — Bibliographie de la guerre franco-allemande, 89.— Les Livres des bibliothèques de l'Europe, 89. — Publications de la Société des livres religieux de Toulouse, 184. — Bibliothèques des universités allemandes, 186. — La Bibliothèque nationale de médecine de Washington, 185. — Bibliothèques scolaires, 187. — Bibliothèque shakespearienne,187. — Les Bibliothèques de Paris, des départements et des principales villes de l'Europe, 277. — Le British Museum, 279. — La Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus, 281. — La Bibliothèque polonaise, 375. — Bibliographia caucasica et transcaucasica, 378. — Les dix premières annés de la Société d'archéologie de la Drôme 469. — Une bibliographie de l'archéologie préhistorique, 551.
Journaux et revues : La Presse périodique en Hongrie, 88. — La Presse allemande en Europe, 186. — La Presse à Constantinople, 187 La Presse à Rio de Janeiro, 187. La Presse au Japon, 376.
Notes diverses : Une singulière manière d'écrire l'histoire, 183. — Une citation peu érudite, 183. — L'Ostréiculture et le Dr Kemmeuer, 468. —Les Libéralités américaines, 469. — Revues, livres et journaux 90, 187, 283, 378, 470, 553. — Publications nouvelles, 91, 189, 284. 380, 470, 555. — Ventes, 588.

TABLE DES QUESTIONS ET RÉPONSES.

Aguesseau (le chancelier d'), 96, 192.
Anselme (saint), 96.
Arc (d'), et Darc, 95.
Art de vérifier les dates (l'), 190, 383.
Avite (poëme de saint), 96.
Bertin (de la date de la mort du ministre), 381, 472.
Bojardo, faux monnayeur, 95.
Centon epistolario, 94, 192.
Chartres (lettres de Regnault de), 382
Coiffer sainte Catherine, 383, 472, 558.
Congrégations religieuses (Dictionnaire des), 383, 558.
Coquelineux (sur le mot), 471, 558.
Credo quia absurdum, 556.
Dépopulation (la), 557.
Droit d'association, 96.
Epées célèbres (les), 95, 472.
Gratien (le Dr), 557.
Grenoble (Armoiries de), 382.
Gueuse parfumée (la), 471.
Histoire de France (De l'auteur d'un abrégé de l') 381.
In-Pace (les), 382.
Jeanne d'Arc (la fausse), 94.
Laboureurs (livres pour les), 383, 472, 559.
Le Tellier (une satire sur le P.), 556.
Martigues (à propos du siége de), 287.
Masson et ses ouvrages (Jacques de), 557.
Métallurgie (ouvrages sur la), 96.
Montalembert, sa traduction de [illegible] Bernard, 95.
Montfort (Simon de), 287, 472, [illegible]
Mot prononcé en 1848 (sur un), [illegible] 192.
Ordre public (quel est l'auteur de [illegible] 190.
Pélissier (un mot du maréchal), [illegible]
Personnage à déterminer (un), [illegible]
Peuples ont le gouvernement qu'ils méritent (les), 95, 192.
Philippe-Auguste (*la légitimité de sa naissance de*), 287.
Pisciculture, 383.
Pont des Fers, à Saint-Cloud [illegible]
Saint-Mauris (les mémoires de [illegible] therine de), 557.
Saint-Sacrement (dévotion au), [illegible]
Salvoyson (sur M. de), 191.
Silvio Pellico est-il à *l'index?* 382.
Simon (quelle fut la fin du cordonnier), 190, 288, 383.
Solminihac (Alain de), ses lettres à saint Vincent, 95.
Thomas d'Aquin (citation de saint), 382.
Timeo hominem unius libri, 556.
Toasts (origine des), 95, 190, 472, [illegible]
Tribunaux de la basse loi 94.
Tricotel (publication de M.), 381, [illegible]
Vigean (sur la mort du *marquis de*) 384.
Yvetot (le royaume d'), 190, 192.

Saint-Quentin. — Imp. Jules MOUREAU.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, paraît du 10 au 15 de chaque mois, en deux parties distinctes : PARTIE LITTÉRAIRE et PARTIE TECHNIQUE.

La PARTIE LITTÉRAIRE forme par mois une livraison de six feuilles d'impression contenant : 1° Des articles d'ensemble sur les différentes branches de la science et de la littérature ; — 2° Des Comptes rendus de publications françaises et étrangères ; — 3° Un Bulletin faisant connaître les ouvrages récents et de moindre importance ; — 4° Des articles Variétés ; — 5° Une Chronique, résumant tous les faits se rattachant à la spécialité du Recueil ; — 6° Une Correspondance offrant des renseignements bibliographiques ; — 7° Des Questions et Réponses sur des points littéraires, historiques, biographiques, bibliographiques, etc.

La PARTIE TECHNIQUE forme par mois une livraison de deux à trois feuilles d'impression contenant : 1° Une Bibliographie méthodique des ouvrages récents publiés en France et à l'étranger ; — 2° Les Sommaires des principales revues françaises et étrangères ; — 3° Les Sommaires des mémoires des Sociétés savantes de France ; — 4° Les Sommaires des articles littéraires des grands journaux de Paris.

COMITÉ DE RÉDACTION. — MM. DE BEAUCOURT, *Président ;* Anatole DE BARTHÉLEMY ; comte de PUYMAIGRE ; René DE SAINT-MAURIS ; Marius SEPET. — *Secrétaire de la rédaction,* M. J.-A. DE BERNON.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées au Secrétaire de la rédaction du *Polybiblion*.

Les communications relatives à l'administration doivent être adressées au Gérant du *Polybiblion*.

PRIX D'ABONNEMENT. — Les prix d'abonnement sont ainsi fixés :

Partie littéraire, pour la France, 15 fr. par an ; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 16 fr.

Partie technique, France, 10 fr.; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 11 fr.

Les deux Parties réunies, France, 20 fr.; pour les pays faisant partie de l'Union des postes, 22 fr.

Pour les autres pays que ceux ci-dessus indiqués, le port en sus.

Une livraison prise séparément. — Prix : 1 fr. 50.

Les abonnements partent du 1er janvier de chaque année, et sont payables en un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

COLLECTIONS. — Les années 1868-75 sont en vente, et forment quinze volumes gr. in-8, du prix de 7 fr. 50 chacun.

Le *Polybiblion, Revue bibliographique universelle*, est publié sous les auspices de la SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE.

La SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE se compose de membres titulaires et d'associés correspondants, dont le nombre est illimité. On fait partie de la Société après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation de deux membres titulaires ou associés.

Chaque Sociétaire paye une cotisation annuelle de 10 francs.

Le titre de membre titulaire est acquis à tout Sociétaire qui, en outre, fait à la Société un apport de 100 francs au moins.

Les demandes d'admission doivent être adressées au secrétaire de la Société, 35, rue de Grenelle.

Publications de la Société Bibliographique

ÉTUDE

SUR

JEANNE D'ARC

ET LES PRINCIPAUX SYSTÈMES QUI CONTESTENT SON INSPIRATION SURNATURELLE ET SON ORTHODOXIE

Par le comte DE BOURBON-LIGNIÈRES

Un volume in-8 de v-337 pages. — Prix. . . . . 5 fr.

HISTOIRE DES FRANÇAIS DANS L'INDE

DEPUIS LA FONDATION
DE PONDICHÉRY JUSQU'A LA PRISE DE CETTE VILLE (1674-1761)

Par le lieutenant-colonel MALLESON.

Traduit de l'anglais par Mme S. Le Page.

Un volume in-8 cavalier de XII-504 pages avec une carte de l'Inde. 7 fr. 50

LES CATACOMBES DE ROME

NOTES POUR SERVIR DE COMPLÉMENT AUX COURS D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE

AVEC DESSINS

Par M. Henri de l'Épinois

Un volume in-12 de 236 pages..... 2 fr. 50

LE RÈGLEMENT ECCLÉSIASTIQUE

DE

PIERRE LE GRAND

TRADUIT EN FRANÇAIS SUR LE RUSSE

Édition accompagnée de la traduction latine, imprimée à Saint-Pétersbourg, en 1785, par les soins du prince Grégoire Potemkin ; du texte russe original et de l'instruction du procureur suprême du Synode. Avec introduction et notes.

Par le R. P. TONDINI, barnabite.

1 vol. gr. in-8 de IX-272-76 p. — Prix. . . . . 10 fr.

Saint-Quentin. — Imp. Jules Moureau.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.